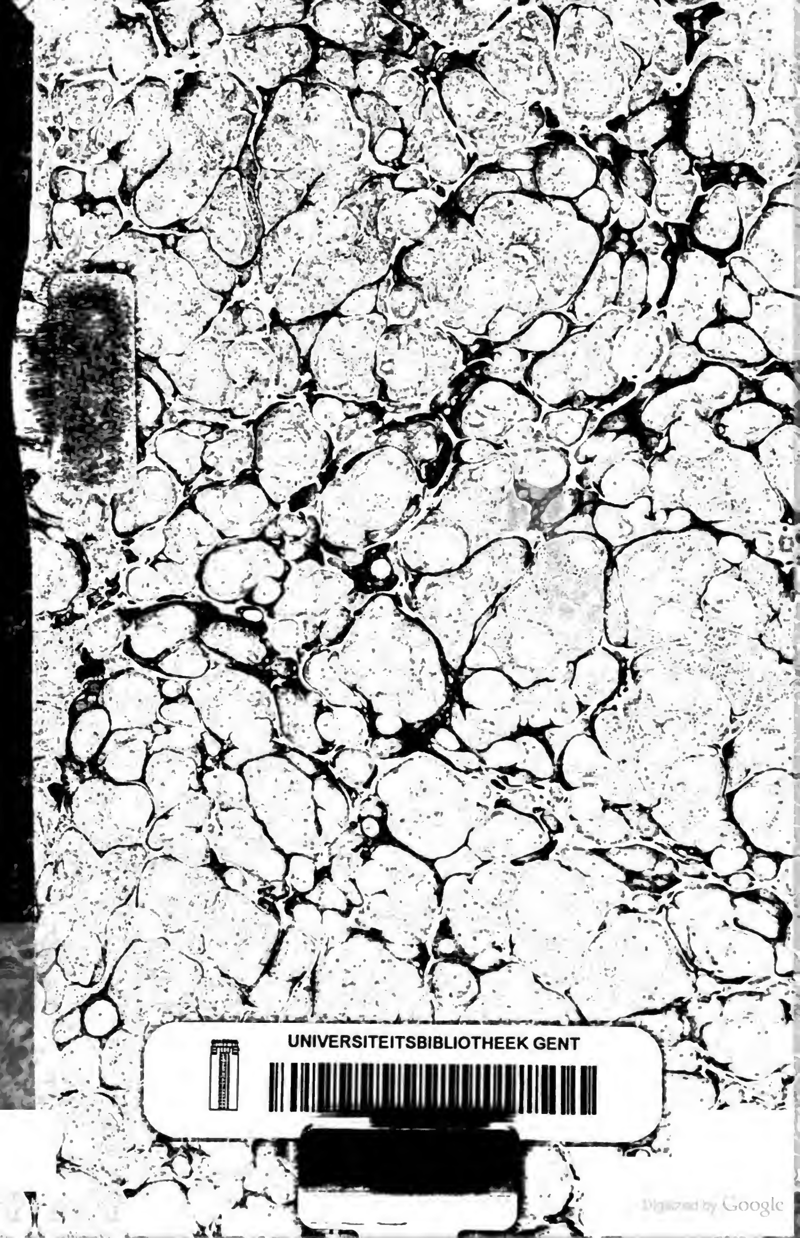



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



ENCYCLOPÉDIE
MODERNE,

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES HOMMES ET DES CHOSES.

TOME XXIV.

IMPRIMERIE DE P.-M. DE VROOM,
RUE DE LOUVAIN, PRÈS DU BOULEVARD.

ENCYCLOPÉDIE MODERNE,

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES HOMMES ET DES CHOSES,

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

AVEC L'INDICATION DES OUVRAGES
OÙ LES DIVERS SUJETS SONT DÉVELOPPÉS ET APPROFONDIS;

Par M. Courtin,

ANCIEN MAGISTRAT,

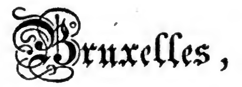
ET PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE

DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE DE TOUS LES HOMMES CÉLÈBRES (NATIONAUX ET ÉTRANGERS), DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-QUATRIÈME.



CHEZ TH. LEJEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES ÉPERONNIERS, S° 8, N° 397,
AU COIN DE LA RUE DE LA MADELEINE.

—

1832.



ENCYCLOPÉDIE

MODERNE,

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES HOMMES ET DES CHOSES,

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

(Les Articles biographiques indiqués par un * ne se trouvent dans aucune autre Édition.)

* VITRY (Jacques de), historien, né au bourg d'Argenteuil, près de Paris, ou à Vitry-sur-Seine, selon d'autres, embrassa l'état ecclésiastique pour se conformer au désir d'une sainte femme nommée Marie, qui s'était retirée dans le monastère d'Oignies, au diocèse de Liége, et pour laquelle il eut toujours la plus grande vénération. Il devint chanoine régulier et curé d'Oignies, s'appliqua à la prédication, encore d'après le conseil de sa pieuse amie, et obtint dans cette carrière des succès qui le firent juger digne d'occuper le siége de Ptolémaïs dans la *Terre*-Sainte. Il fut ensuite chargé par le pape Innocent III, de prêcher en Belgique et en Allemagne la croisade contre les Albigeois, et, cette mission terminée, il se démit de son évêché entre les mains du pape Honorius III, et revint au monastère d'Oignies. Il en fut tiré par Grégoire IX, dont il reçut la pourpre et l'évêché de Tusculum. Il mourut à Rome en 1244. On cite de lui un *recueil de lettres,* quelques *sermons,* les *vies* de plusieurs saintes femmes; mais ses écrits les plus remarquables sont: l'*Histoire orientale* et l'*Histoire occidentale*. La première divisée en trois livres, offre un tableau moral et statistique de la Terre-Sainte sous les princes chrétiens. François Moschus publia à Douai, en 1597, le premier livre de l'*Histoire orientale,* et comprit dans le même volume l'*Histoire occidentale,* qui n'est que l'histoire de l'église du temps de l'auteur. On trouve dans le premier volume de la *Bibliographie des croisades,* par M. Michaud, une *notice* sur les histoires de Jacques de Vitry.

* VITRY (Louis GALLUCIO de LHOSPITAL, marquis de), l'un des guerriers les plus distingués du temps de la ligue, commença par être gentilhomme servant, puis gentilhomme de la chambre du duc d'Alençon, et, après la mort de ce prince (1584), passa au service de Henri III. Il se trouvait à l'armée royale, devant Paris, lors de l'assassinat de ce monarque (1590); il la quitta pour ne pas se trouver sous les ordres d'un roi protestant, et devint un des plus utiles serviteurs du duc de Mayenne. Il contribua beaucoup à la défense de Paris, et donna au duc de Parme le temps d'arriver et de forcer le Béarnais à la retraite. Tout en combattant pour la ligue, il sut plus d'une fois s'opposer à ses fureurs. En 1591, il fut nommé député de la noblesse aux états que Mayenne se proposait de convoquer à Reims, et qui n'aboutirent qu'à la conclusion d'une alliance avec l'Espagne. L'année suivante, il contribua à faire entrer à Rouen un secours qui força Henri IV d'en lever le siége; mais il ne cessait pourtant d'entretenir avec ce prince des relations d'estime et de bonne amitié. Aux prétendus états-généraux de Paris, en 1593, il se prononça fortement contre la prétention qu'avaient les Espagnols de donner à la France pour reine l'infante Isabelle; et, lors des conférences de Surène, il fut un de ceux qui s'entremirent avec le plus de chaleur dans la grande affaire de la conversion

du roi. Quand il apprit qu'enfin Henri était catholique, il s'empressa de lui rendre la ville de Meaux, dont il était gouverneur, et adressa à la noblesse de France un manifeste qui fut très-utile à la cause royale. En récompense de ses services, il fut créé chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes, mestre-de-camp de la cavalerie légère, lieutenant de la vénerie et fauconnerie, gouverneur de Meaux et capitaine de Fontainebleau, et eut la permission de mettre une fleur de lys dans ses armes. Il devint un des appuis du trône, et mourut en 1611.—VITRY (Nicolas de LHOSPITAL, marquis, puis duc de), fils aîné du précédent, né en 1581, lui succéda, en 1611, dans la charge de capitaine des gardes-du corps du roi. Il était aussi lieutenant-général en Brie, et pouvait prétendre aux premières dignités de l'armée par sa naissance et son mérite personnel; mais il aima mieux mériter la faveur royale par un service de sicaire. Lié d'une étroite amitié avec Luynes, favori de Louis XIII, il travailla avec ce jeune parvenu à échauffer la colère du roi contre le maréchal d'Ancre, et se chargea d'assassiner, dans la cour du Louvre, l'orgueilleux protégé de la reine-mère (1617). Il détacha ensuite quelques-uns de ses satellites pour aller arrêter chez elle la maréchale, dont on sait quelle fut la fin déplorable (*voyez* CONCINO). Il serait difficile de faire comprendre avec quelle servilité honteuse presque tous les courtisans applaudirent au meurtre de Concini, quand ils virent que Vitry en était récompensé par le bâton de maréchal. Cependant celui-ci n'était pas trop rassuré pour l'avenir, et il obtint une charge de conseiller de robe-courte au parlement de Paris, afin de n'être jugé que par les chambres assemblées, si jamais on venait à lui faire son procès. En 1621, dans la première guerre de religion qui éclata sous le règne de Louis XIII, Vitry contribua à soumettre les villes de Château-Renaud, de Gien et de Gergeau. L'année suivante, il n'eut pas moins de part à la prise des places de Sancerre et de Sully, et se distingua à l'attaque de l'île de Rhé et pendant le blocus de La Rochelle. Appelé, en 1631, au gouvernement de Provence, il y commit plusieurs abus d'autorité, et fut enfermé, en 1637, à la Bastille, dont il ne sortit qu'en 1643, à la mort du cardinal de Richelieu. Il fut créé duc et pair en 1644, et mourut l'année suivante.—VITRY (François-Marie de LHOSPITAL, duc de CHATEAUVILLAIN et de), fils du précédent, né vers 1620, fut d'abord mestre-de-camp du régiment de la reine, mère de Louis XIV, entra des premiers dans le parti de la fronde, dont il fut un des généraux, et se montra constamment fort attaché au coadjuteur. Après les troubles, il se jeta dans la diplomatie, et y déploya des talents assez remarquables. Il fut envoyé, en 1673, comme résident de France, auprès du roi de Bavière, et fut nommé, deux ans après, plénipotentiaire au congrès de Nimègue. Il mourut à Paris en 1679.

* VITRY (le P. ÉDOUARD DE), philologue et numismate, né vers 1670, embrassa la règle de St-Ignace, professa les mathématiques, l'astronomie, puis la théologie à Caen, et, dans ses loisirs, rédigea une foule de *dissertations* remarquables qui furent insérées dans les *Mémoires de Trévoux de* 1716 *à* 1722. On conjecture que le père Vitry mourut vers 1730.

* VITTEMENT (JEAN), savant et pieux ecclésiastique, né en 1655 à Dormans, en Champagne, s'était déjà fait connaître dans les fonctions pénibles de l'enseignement public au collége de Beauvais, à Paris, et avait été recteur de l'université, lorsqu'il fut nommé sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri. Il suivit le duc d'Anjou en Espagne (1700), et remplit plusieurs missions importantes de manière à satisfaire tout à la fois son élève, devenu roi, et Louis XIV toujours si exigeant. Il refusa un archevêché et d'autres offres brillantes de Philippe V, pour venir se cacher, dès qu'il le put, dans sa retraite du collége de Beauvais. Rappelé à la cour en 1715, pour y être le sous-précepteur de Louis XV, il s'y considéra comme dans un lieu d'exil, la quitta, en 1722, sans avoir voulu accepter ni abbayes, ni bénéfices, ni même une place à l'académie, et vint mourir dans sa patrie en 1731. Il n'a laissé que des ouvrages manuscrits, parmi lesquels se trouve une réfutation du système de Spinosa et de quelques autres écrits philosophiques.

* VITTORELLI ou VETTORELLI (ANDRÉ), né à Bassano vers la fin du 16e siècle, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique et fixa sa résidence à Rome. Il renonça à toutes les dignités de l'église pour se livrer exclusivement à l'étude, devint un des plus savants hommes de son temps, et publia un grand nombre d'ouvrages, tant en italien qu'en latin, tous estimés. Nous citerons les suivants : *Histoire des jubilés pontificaux*,

Rome, 1625, in-8°; *Notes*, *Éclaircissements* et *Additions* aux *Vies des papes et des cardinaux*, d'Alphonse Chacon, Rome, 2 volumes in-fol.

* VIVANT (François), chanoine de Paris, né dans cette ville en 1663, mort en 1739, après avoir été revêtu de plusieurs autres dignités, tant sous le cardinal de Noailles que sous M. de Vintimille. Nous citerons de lui un écrit sous ce titre : *De la vraie manière de contribuer à la réunion de l'église anglicane*, ou *Examen de différents endroits des livres de Le Courayer*, 1728, in-4°.—Vivant (Jean), frère aîné du précédent, se trouva syndic de la faculté de théologie lors de l'affaire du cas de conscience en 1703, et contribua aux mesures prises contre les signataires. Il mourut en 1739, dans sa 79e année, à Strasbourg, dont il avait été nommé suffragant, en même temps qu'évêque de Paros, *in partibus*.

* VIVARÈS (François), graveur, né en 1709 au village de St-Jean de Bruel, en Rouergue, mort en 1780, obtint beaucoup de succès dans le paysage, et fit admirer surtout le fini de ses feuillages et la richesse de ses fonds. On a observé qu'il eut trois femmes qui lui donnèrent trente-trois enfants.

* VIVENS (le chevalier François de), né en 1697 au château de Vivens, près Clairac, en Agenois, mort en 1780, étudia avec beaucoup d'ardeur les sciences physiques et mathématiques, l'économie politique et la morale, et répandit le premier dans sa province les meilleurs procédés agricoles. Nous citerons de lui : *nouvelle Théorie du mouvement*, Londres, 1749, in-8°; *Observations sur l'agriculture et le commerce de la province de Guienne*, 1758, 1760 et 1762.

* VIVÈS (Jean-Louis), l'un des plus savants hommes que l'Espagne ait produits, né à Valence en 1492, professa les belles-lettres, puis fut appelé au collége *Corpus Christi*, nouvellement fondé à Oxford. Là, il gagna l'estime de Henri VIII, qui le fit venir à la cour, et lui confia, pendant quelques années, l'éducation de la princesse Marie, alors sa fille unique. Mais Vivès, ayant osé désapprouver le divorce dont Henri menaçait Catherine d'Aragon, passa six mois en prison, et n'en sortit que pour quitter l'Angleterre. Après avoir fait un voyage en Espagne, il alla s'établir à Bruges, où il mourut en 1540. Il s'était lié intimement avec Érasme et Budé, auxquels il ne fut pas trop inférieur. Une édition de ses *OEuvres complètes* a été publiée à Bâle en 1555, 2 vol. in-fol., et une autre à Valence, en Espagne, en 1782.

* VIVETIÈRES. *Voyez* Marsollier.

* VIVIANI (Vincent), l'un des plus grands géomètres du 17e siècle, né à Florence en 1622, fut le dernier élève de Galilée, et reçut, après la mort de ce grand homme, des leçons du fameux Torricelli. Ses progrès rapides et ses travaux importants eurent bientôt étendu sa réputation dans toute l'Europe. Les princes de la maison de Médicis s'empressèrent à l'envi de le combler de leurs bienfaits; Colbert l'inscrivit sur la liste des savants étrangers, auxquels Louis XIV faisait éprouver les effets de sa munificence; le grand-duc Ferdinand le chargea de professer les mathématiques aux pages et à l'académie de Florence, et le nomma son géomètre et son premier ingénieur. Viviani était membre de l'académie del Cimento, de celle des Arcadiens et de la société royale de Londres, et avait été admis, en 1699, à l'académie des sciences de Paris dans la classe des associés étrangers : il aurait pu être encore le premier astronome de Louis XIV; mais il refusa ce titre par attachement pour son pays, comme il avait déjà refusé les offres de Casimir, roi de Pologne. Il mourut à Florence en 1703, comblé d'honneur et de gloire. *Voyez* les *éloges* de Fontenelle et la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi.

* VIVIEN (Joseph), peintre, né à Lyon en 1657, mort dans le palais électoral de Bonn en 1734, avec le titre de premier peintre des électeurs de Bavière et de Cologne, se fit une grande réputation par ses portraits, et sut donner au pastel une force de ton et des effets que n'avait pas connus jusqu'alors ce genre de peinture. Il entendait tellement l'artifice de la composition, qu'il groupait jusqu'à douze figures dans un espace où des peintres ordinaires n'auraient pu placer que quatre ou cinq personnages. Ses ouvrages les plus remarquables furent la *Famille de Monseigneur* (appelé le grand-dauphin), et la *Famille électorale de Bavière*.

* VIVONNE (Louis-Victor de ROCHECHOUART, comte, puis duc de MORTEMART et de), maréchal de France, né en 1636, fut enfant d'honneur de Louis XIV, mais reçut dans la maison paternelle une éducation plus soignée que celle de ce prince. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il alla servir en Flandre, comme volontaire,

sous Turenne, et montra beaucoup de bravoure à l'attaque des lignes d'Arras, à la prise de Landrecies et de Condé et au siége de Valenciennes. Il partit pour l'Italie, en 1663, avec le grade de mestre-de-camp, et servit dans l'armée navale commandée par le duc de Beaufort. L'année suivante, il prit part à l'expédition contre Gigeri, dans le royaume d'Alger, sous les ordres du même chef, et en qualité de maréchal-de-camp; il remplit aussi dès-lors par commission la charge de général des galères, qui ne lui fut donnée qu'en 1669 sur la démission du maréchal de Créqui. La guerre ayant été déclarée à l'Espagne en 1667, il passa en Flandre, où il continua de se distinguer. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il alla contraindre la régence d'Alger à faire un traité avec la France pour la sûreté du commerce, puis il porta secours à l'île de Candie, en qualité de général de l'église, sous les ordres toutefois du duc de Beaufort. En 1672, au fameux passage du Rhin, il reçut une blessure dont jamais il ne guérit, mais qui ne l'empêcha pas de poursuivre sa carrière militaire. Il se distingua en Hollande l'année suivante, fut nommé gouverneur de la Champagne en 1674, et envoyé, en 1675, au secours des habitants de Messine, soulevés contre les Espagnols; il battit ces derniers sur mer, entra victorieux dans Messine, et fut compris la même année dans une promotion de huit maréchaux : il est vrai que le crédit de Mme de Montespan, sa sœur, ne lui fut pas inutile dans cette circonstance. On reproche à Vivonne d'avoir encouragé, par sa faiblesse de caractère et par son exemple, les débauches scandaleuses de ses officiers en Sicile : il parvint avec peine à rétablir le calme chez les Messinois, bientôt mécontents de leurs défenseurs, devenus leurs tyrans, et après avoir obtenu quelques nouveaux avantages sur les Espagnols, grâce surtout au brave Duquesne, il revint en France (1677). Il entra alors en possession de la charge de premier gentilhomme de la chambre, qu'il avait héritée de son père, et vécut en courtisan, mais sans bassesse; car ses contes plaisants, sa gaîté intarissable et ses bons mots, dont quelques-uns sont encore répétés aujourd'hui, lui suffirent pour gagner et pour conserver l'amitié de Louis XIV. Il s'occupait en même temps de ses plaisirs, avec trop peu de choix et de modération pour sa santé; mais ce qui l'honore, c'est d'avoir aimé les lettres, d'avoir eu du goût et d'avoir vécu dans une aimable familiarité avec Molière et Boileau : ce fut lui qui présenta ce dernier à Louis XIV. Vivonne mourut en 1688, *aussi pourri de l'âme que du corps,* dit madame de Sévigné, qui, au reste, ne le ménage pas assez dans ses lettres, quoiqu'il eût eu pour elle une véritable affection.

VIVRES. (*Armée de terre.*) On entend par ce mot tout ce qui a rapport à la subsistance et à la nourriture de l'armée, hommes et chevaux. Les approvisionnements qui sont formés et réunis dans ce but, sont appelés *munitions de bouche*, et se divisent en plusieurs branches :

La première, celle des vivres, comprend les vivres-pain, les vivres de campagne, les liquides;

La seconde, les fourrages;

La troisième, les approvisionnements de siége.

Ce service est aujourd'hui régi à l'intérieur par des directeurs dans chaque chef-lieu de division militaire, et par des agents comptables dans les places, tous commissionnés par le ministre de la guerre, étant ses agents directs, sous l'autorité immédiate des intendants militaires. En temps de guerre, ces agents sont détachés aux armées.

Anciennement les agents du gouvernement chargés des vivres n'avaient été désignés que sous le nom de *manutentionnaires,* de *manu tractus*, faisant de la main, ou de *tentare*, éprouver, *manu*, avec la main. En effet, les fournitures étant requises, vérifiées et présentées par les autorités locales, et d'après des règlements particuliers, les préposés du ministre n'avaient qu'à les recevoir et à les employer. La manutention était le soin de conserver, de préparer et de faire distribuer. Aussitôt que le gouvernement fit acheter par des agents directs ou par des entrepreneurs, tout ce que les contribuables avaient auparavant fourni, il fallut un nom nouveau pour cette entreprise; on choisit celui de munitionnaire; de *munitio*, fortification, tout ce qui sert de défense. On venait d'acquérir l'expérience que les approvisionnements étaient la meilleure fortification des places et des camps; les grandes défaites et les retraites n'avaient pas eu de causes plus ordinaires que le manque des vivres. Ainsi on employa *munition* au simple et au figuré; seulement on désigna les provisions d'armes par munitions de guerre, et celles des subsistances

par munitions de bouche. Les pains de munition furent ceux fournis par les magasins du gouvernement, en conformité des règlements qui en déterminaient la forme, la qualité et le poids.

La science administrative des vivres, celle du munitionnaire, cette précision dans les achats, dans la conservation, dans les transports, dans les distributions, cet ensemble dans toutes les parties, ne pouvaient s'acquérir que par une longue expérience. En reconnaissant l'abus du système des fournitures par entreprise, les approvisionnements furent successivement mis en régie simple et régie intéressée. La régie est une administration au compte de l'État, dont les chefs sont des économes qui comptent de clerc à maître avec le gouvernement; on leur tient compte de toutes leurs dépenses, et on paye leurs services. Les avantages politiques de ce mode sont de garder le secret des opérations, de conserver à l'État les bénéfices qui seraient faits par un fournisseur, et de ne pas se dessaisir de l'influence que prend une grande entreprise.

Sous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis quarante ans, on a fait à ce service l'application ou l'essai de ces différents systèmes, qui ont été tour-à-tour adoptés au gré des circonstances, et plus encore des intérêts individuels. On se rappellera long-temps quelles furent les dilapidations énormes commises à une époque récente, et qui donnèrent lieu à un procès trop fameux pour qu'il n'en soit pas dit un mot dans cet article. Les hommes que l'opinion publique désignait et accusait hautement d'en être les auteurs, loin d'être punis, furent encore comblés de faveurs et de distinctions. L'impudeur alla jusqu'à solliciter des indemnités pour des approvisionnements fictifs. L'histoire de l'administration de la guerre n'offre pas d'exemple d'un scandale semblable. Le ministre et la direction générale des vivres, qui avaient combattu des marchés aussi frauduleux, furent renvoyés. La direction générale fut supprimée et réunie au ministère de la guerre, dont elle devint partie intégrante. Dès ce moment le gouvernement traita directement pour la fourniture des blés nécessaires à l'approvisionnement des troupes avec des maisons de banque et de commerce, qui les versent dans les magasins qui leur sont désignés; les agents comptables, sur les avis qui leur en sont donnés, les reçoivent pour être ensuite manutentionnés et convertis en rations distribuables. Ces marchés particuliers sont passés dans les bureaux, tandis que par la publicité ou la concurrence on pourrait obtenir des prix moins élevés; mais aussi long-temps que la responsabilité ministérielle ne sera qu'un vain mot, on verra toujours les ministres disposés à abuser, au gré de leur caprice et de leurs intérêts, du pouvoir qui leur a été confié.

Il est ici superflu de dire comment le pain de munition doit être composé, quel est le poids de la ration, quelles quantités sont affectées à chaque grade, etc., ces détails se trouvent partout: trop d'écrivains, les prenant pour le fond de la science administrative, les ont rebattus jusqu'à satiété. Ils y entrent à la vérité, mais à peu près comme le procédé mécanique de préparer la chaux ou de tailler les pierres dans l'art de l'architecture. Le pain, tel qu'il est délivré aujourd'hui aux troupes, se compose de pur froment, avec l'extraction de 10 kilogrammes de son par quintal métrique de 100 kilogrammes.

Nous renvoyons ceux qui voudraient faire une étude spéciale de ce service, à l'excellent *Traité sur les subsistances*, par M. Dupré d'Aulnay, et à l'*Histoire de l'administration de la guerre*, par Xavier Audoin, ouvrage peu connu et qui serait plus digne de l'être. *Voyez* INTENDANCE et MILITAIRE (ADMINISTRATION). ANONYME.

VIVRES. (*Marine.*) Le service des subsistances de la marine a été alternativement confié à des entrepreneurs, et administré en régie. Depuis un assez grand nombre d'années, ce dernier mode a prévalu, et il paraît devoir être maintenu. Il offre l'avantage de procurer des denrées d'une qualité supérieure, dont la conservation est par cela même plus assurée; ce qui garantit la santé des équipages.

Il existe au ministère de la marine une direction des subsistances, de laquelle émanent les ordres ministériels adressés aux préfets maritimes, et transmis par l'intermédiaire des commissaires-généraux, chefs d'administration, à des *commissaires, sous-commissaires, garde-magasins* et *employés des subsistances* de la marine chargés de l'exécution.

L'administration des subsistances forme un corps à part, assimilé cependant à celui de l'administration de la marine proprement dite, et spécialement préposé à l'ap-

provisionnement, à la garde, à l'entretien, à la manutention et à la distribution de tous les vivres qui se consomment tant à la mer que dans les ports et rades par les équipages des bâtiments de l'État, ainsi qu'à terre par les troupes de la marine, les gardes-chiourmes, les prisonniers de guerre et les condamnés détenus dans les bagnes.

L'administration des subsistances est aussi chargée de procurer les denrées nécessaires aux hôpitaux des ports, qui sont toutefois régis par l'administration de la marine.

Les achats sont généralement soumis au mode d'ajudications publiques. Les traités sont préparés par les administrateurs des subsistances, et adjugés par le chef d'administration de la marine, assisté de l'inspecteur du port et du commissaire des subsistances.

Tous ces traités sont ensuite soumis à l'examen du conseil d'administration du port, et adressés au ministre de la marine pour recevoir son approbation, s'il y a lieu.

Les denrées, munitions et objets propres au service des vivres, sont examinés, lors de la livraison, dans les magasins des subsistances par une première commission composée d'un commissaire de la marine, d'un officier de vaisseau, d'un officier de santé, de l'inspecteur du port, du commissaire et du contrôleur des subsistances, assistés de l'un des garde-magasins desquels ressortissent les objets offerts en recette, et qui sont préposés à leur garde et conservation Ou ces denrées sont de nature à être consommées sans autre préparation, comme les farines, les vins et eaux-de-vie, etc., ou elles doivent subir une manipulation quelconque.

Dans le premier cas, placées dans les magasins aussitôt leur admision, elles n'en sont pas moins soumises, lors de leur embarquement sur les bâtiments de l'État, à une nouvelle visite d'une commission composée à peu près comme la première, et choisie dans l'état-major du bâtiment de guerre qui prend livraison.

Si cette commission ne croit pas devoir admettre les denrées, elle adresse ses observations au chef de la marine dans le port, qui ordonne un nouvel examen par une commission composée d'officiers supérieurs et sur le rapport de cette dernière, prend ensuite une décision.

Les mêmes formalités sont observées pour la livraison des munitions confectionnées par les soins des garde-magasins au moyen des matières premières qui ont été introduites, telles que le pain, le biscuit, les salaisons, etc.

Les denrées principales entrant dans la composition des rations sont :

La farine, le biscuit, le pain, le vin, l'eau-de-vie, la viande fraiche et salée, les légumes secs et le fromage.

La marine tire, en général, ces matières premières des lieux de production, et achète toujours dans les qualités supérieures.

Ainsi les farines d'armement sont achetées à Toulouse et Bordeaux, et proviennent des premières minoteries de Moissac et Montauban; elles sont épurées à 45 p. 0/0.

Le biscuit se confectionne dans les boulangeries de l'État, et sa farine entrant dans la composition est épurée à 33 p. 0/0.

Le pain frais d'équipages est également confectionné par les soins de l'administration des subsistances, et provient d'une farine de froment épurée à 12 p. 0/0.

La farine pour le pain blanc des hôpitaux est épurée à 25 p. 0/0.

Les vins de campagne et eaux-de vie s'achètent à Bordeaux. Les vins sont pris dans les palues de Quéris et Montferrand, et les eaux-de-vie proviennent de Marmande, de l'Armagnac, quelquefois de la Saintonge.

Les vins dits de journalier sont achetés, pour les ports de Brest, Lorient et Rochefort, dans la Saintonge ; pour Toulon, dans la Provence. Dans les port du nord, on fournit pour boisson en journalier du cidre ou de la bierre achetés dans le pays.

Les salaisons se fabriquent dans les ports de Cherbourg, Nantes, Rochefort et Bordeaux. Depuis plusieurs années, cette partie de l'approvisionnement a été beaucoup améliorée, et on a mis tant de soin au confectionnement des salaisons, qu'elles ne laissent rien à désirer sous le rapport de la qualité. Elles peuvent rivaliser avec les salaisons irlandaises et américaines.

Quant aux autres denrées, elles sont achetées dans les pays de consommation suivant les besoins du service

Dans les grands ports, le service est divisé en trois détails, confiés à autant de garde magasins. L'un d'eux a la boulangerie, à laquelle se rattache la conservation des grains et des farines ; un autre, le service des caves ; un troisième, les salaisons, la viande fraiche, les assaisonnements et les combustibles.

Ces garde-magasins opèrent sous la surveillance immédiate du commissaire et du contrôleur des subsistances, et celle supérieure de l'administration de la marine.

Le commissaire des subsistances, avec un sous-commissaire sous ses ordres, est chargé de la comptabilité.

A bord de chaque bâtiment de guerre, il existe un commis-comptable chargé de la garde, conservation et distribution des vivres, sous la surveillance d'un des officiers du bord et du commis d'administration de la marine. Les soutes et autres parties du bâtiment où sont déposés les denrées et liquides, sont fermées au moyen de plusieurs clefs déposées dans les mains des officiers surveillants et du comptable. A la fin des campagnes, les comptes, examinés par une commission *ad hoc*, sont ensuite soumis au conseil d'administration du port d'armement.

Règlement sur la composition des rations.

Rations de campagne. — La ration à la mer est composée, pour chaque homme embarqué, quelle que soit sa qualité à bord, de la manière suivante, savoir :

		kil.	gram.
PAIN (1).	— Farine	0	550
—,	ou Pain en provenant	0	750
—	ou Biscuit	0	550
		lit.	centil.
BOISSONS (2).	Vin	0	69
—	ou Eau-de vie	0	18
—	ou Bière ou cidre	1	38

Nota. Il n'est point accordé de boisson aux mousses.

Les fixations établies ci-dessus étant destinées à la nourriture d'un homme pendant un jour, la distribution en est faite par tiers, pour chacun des trois repas spécifiés ci-après.

Indépendamment du tiers de la ration en pain et boisson applicables à ce repas, il est délivré des déjeûners chauds, composés de :

Dans les régions intertropicales.

	kil.	gram.
Café	0	020
Sucre	0	020

Dans celles froides ou tempérées.

Panade formée avec la portion de biscuit et les quantités de beurre, sel et poivre déterminées à l'article *Assaisonnements*.

Par homme et par jour.

(1) Il est ajouté à l'approvisionnement de la farine et du biscuit 10 pour % destinés à subvenir aux déchets de garde et de distribution.

(2) L'allocation est de 12 pour % sur les liquides.

Le marin reçoit à la mer six dîners gras et un maigre par semaine, composés comme suit, savoir :

Dîner.

		kil.	gram.
GRAS.	Lard salé	0	180
—	ou Bœuf salé	0	250
	Il est ajouté à chacune de ces espèces de viande,		
—	Légumes secs (sans addition d'huile ni vinaigre	0	060
—	ou Riz	0	030
	Plus, les quantités de poivre et moutarde fixées à l'article *Assaisonnements*.		
—	ou Viande fraiche (3)	8	250
—	avec Légumes verts (4), ou 15 grammes d'oseille confite, ou 30 grammes de choucroûte.		
MAIGRE.	Morue (assaisonnée comme il est fixé ci-après)	0	120
—	ou Fromage	0	120
—	ou Légumes secs ou riz. (Même quantités que celles déterminées pour le souper, et assaisonnées de la même manière.)		

Souper.

—	Légumes secs	0	120
—	ou Riz	0	160
	Indépendamment de ces assaisonnements, il est ajouté à chacun de ces légumes,		
—	Oseille confite	0	015
—	ou Choucroûte	0	030
—	ou Achards (5)	0	075
—	ou Fromage	0	090

Assaisonnements.

HUILE D'OLIVE. 0 k. 018 par dîner en morue, ou 0,030 gr. de beurre.

— 0 k. 006 par repas en riz ou légumes, ou 0.010 de beurre.

BEURRE. 0 k. 015 pour panade, par homme et par jour, ou

— 0 k. 009 d'huile.

(3) Il est alloué 3 pour 0/0 pour faire face aux déchets de distribution.

(4) Pour une valeur de 16 millimes 1/2 à 26 millimes par ration.

(5) On appelle *achards* des cornichons, piments ou autres plantes conservées dans le vinaigre.

lit. mil.

VINAIGRE. — 0 003 pour chaque dîner en morue.

— 0 005 pour chaque repas en riz ou légumes.

— 0 005 par homme et par jour, pour aciduler l'eau et pour la préparation de la moutarde.

SEL. 0 lit. 024 mil. par homme et par jour.

GRAINE ET MOUTARDE. 0 lit. 002 mil. pour chaque dîner en salaison.

POIVRE OU PIMENT. 0,00015 pour chaque déjeûner ou panade.

— *dito*. pour chaque dîner en salaison.

Rations de malades.

DÉJEUNER. — Vin supérieur de Bordeaux	0 l.	69 c.
— Pain blanc	0	612
— Chocolat	0	020 g.
— ou OEuf	1	»
DINER. — Bouillon formé de tablette	0	112 ½
— ou gelée de viande	0	025
— Viande désossée et entourée de gelée	0	180

— ou Viande fraiche et poule, 0,365 gram. 1/7e de poule, et 0,245 gram. de viande.

— Riz. . . . 0 060 avec 0 015 de suc. ou beurre.

— ou Prunes. — 120

— ou Raisiné. — 060

Ration de journalier.

Cette espèce de ration se délivre tant aux hommes embarqués sur les bâtiments dans les ports et rades de France, qu'aux individus mis en subsistance dans les cayennes ou autres établissements à terre. Elle est composée, pour chaque homme, sans distinction de grade, ainsi qu'il suit, savoir :

PAIN. — Pain frais. . . . . 07 k. 50 gram.

— ou Biscuit. 0 550

BOISSONS. — Vin de journalier. 0 lit. 69

— ou Bière ou cidre. . . . 1 38

Par homme et par jour La distribution en est faite par tiers, pour chacun des trois repas indiqués ci-après.

Il est ajouté à la quantité de liquide 3 p. °/o pour déchets à la distribution.

Nota. Il n'est point accordé de boisson aux mousses.

Déjeûner.

Ce repas se compose seulement du tiers de la ration complète de pain et de boisson.

Diners. 4 gras, 3 maigres, par semaines.

GRAS. — Viande fraiche. (Plus, 3 p. °/o afin de couvrir le déchet à la distribution) ok.250

— avec Légumes verts, à raison de 16/1000. . . . . et 1/2.

Les dimanches, mardis, jeudis et samedis.

MAIGRE. — Morue (assaisonnée comme il est spécifié ci-après). . . 0 120

ou Fromage. 0 9

— ou Légumes secs (avec assaisonnement). 0 120

Les lundis, mercredis et vendredis.

Soupers.

Légumes secs (pois, fèves ou faioles). 0 120

— ou Riz. 0 050

— ou Fromage. 0 060

— ou Viande fraiche (sans lég. verts). 0 120

Avec les assaisonnements déterminés ci-après.

Assaisonnements.

HUILE D'OLIVE. 0 k. 018 gra. pour chaque dîner en morue.

— 0 k. 006 gra. pour chaque repas en riz ou légumes.

BEURRE. 0 k. 030 gra. pour chaque dîner en morue.

— 0 k. 010 gra. pour chaque repas en riz ou légumes.

VINAIGRE. 0 lit. 03 cen. pour chaque dîner en morue.

— 0 lit. 005 cen. pour chaque repas en riz ou légumes.

SEL. 0 lit. 022 gra. par homme et par jour.

Ration de troupes.

Pain frais provenant de farine de froment, à 12 p. °/o

par homme et par jour. 0 k. 750 gram.

RATIONS. — de prisonniers de guerre,

— de forçats en travail.

— *dito* sans travail.

— *dito* invalides.

La ration des individus détenus est la même que celle des marins en journalier, moins la boisson et la chandelle.

Chauffage et luminaire.

LUMINAIRE SPÉCIALEMENT DESTINÉ A L'ÉCLAIRAGE DE LA CAMBUSE.

En journalier chandelle. 1 gra. 45 cen. par ration.

— 1 gra. 32 cen. par ration, le bâtiment ayant moins de 250 hommes.

En campagne. Bougie jaune. 1 gra. 00 cen. par ration, le bâtiment ayant de 250 à 500 hommes.

— 0 gra. 88 cen. par ration, le bâtiment ayant plus de 50 hommes.
— Huile à brûler. 1 gra. 46 cen. par ration.
— Coton filé. 2 gra. 00 cen. par kilogr. d'huile à brûler.

Combustible délivré pour la cuisson des aliments. — Le combustible pour le service de campagne et pour celui de journalier est réglé, pour chaque mois, ainsi qu'il suit, savoir :

POUR LE SERVICE JOURNALIER, LORSQUE L'ÉQUIPAGE EST AU MOINS AU COMPLET.			A EMBARQUER pour campagne.	
	stères.	centistères.	stères.	centistères.
Vaisseaux. à trois ponts.	55	»	60	50
Vaisseaux. de 80 canons.	49	25	54	17
Vaisseaux. de 74 canons.	41	»	45	40
Frégates. de 50 à 60 canons.	33	»	36	30
Frégates. de 44 canons.	22	»	24	20
Corvettes de guerre de 26 et 24 canons, et corvettes de charge.	16	50	18	15
Autres corvettes et bâtiments ayant plus de 100 hommes d'équipage.	11	»	12	10
Bâtiments dont l'équipage sera au-dessous de 100 hommes et au-dessus de 50.	8	25	9	»
Bâtiments au-dessous de 50 hommes et au-dessus de 20 hommes.	6	50	7	15
Bâtiments ayant 20 hommes et au-dessus de dix hommes.	5	»	5	50
Bâtiments ayant 10 hommes et au-dessous.	1 centistère par rat.		1 centistère par rat.	

Charbon de terre.—A bord des bâtiments où l'on consomme du charbon de terre en roches pour les cuisines, ce combustible est embarqué à raison de 140 kilogrammes de charbon pour un stère de bois.

Fournitures extraordinaires. — Indépendamment des distributions applicables à la ration ordinaire du marin dont le détail précède, il est d'autres consommations qui se font habituellement à bord des bâtiments à la mer, et qui varient selon les climats.

1°. On délivre aux équipages des bâtiments en mission à Terre-Neuve, ou naviguant dans les mers boréales et australes, c'est-à-dire, au-delà du 50e degré de latitude nord et sud, un supplément de biscuit de 60 gmes par homme et par jour.

2° Les bâtiments formant la station de Terre-Neuve reçoivent de la mélasse destinée à faire, avec les bourgeons du sapin du nord, la boisson habituelle du marin (appelée *sapinette*). La quantité accordée est de 30 grammes par homme et par jour.

3°. Les équipages des bâtiments en station dans les colonies françaises d'Amérique, ou naviguant entre les deux tropiques, reçoivent, indépendamment de la ration ordinaire de liquide, une boisson habituelle composée comme suit :

Eau-de-vie, tafia ou rhum . 25 millilitres
Sucre-cassonade . . . . 10 grammes
Vinaigre ou demi-citron . . . 2 centilitres

Par homme et par jour, pour être mêlés avec l'eau des charniers.

4°. Enfin toute augmentation de ration ou changement de nourriture reconnu nécessaire à la santé du marin, est accordé sur la demande de l'officier de santé.

Il faut aussi remarquer que les quantités spécifiées au présent règlement sont toujours délivrées avec une grande exactitude dans le poids ; car, pour obvier à la perte qui peut résulter d'une grande subdivision dans chaque espèce de denrée, il est accordé sur les approvisionnements généraux faits à bords, des suppléments suivant l'espèce de denrée. *Voyez* SALAISONS. ANONYME.

* VIZZANI (ENÉE), en latin *Vigianus*, médecin, né à Bologne en 1543, professa la logique, la philosophie et la médecine, d'une manière brillante, dans l'académie de sa ville natale, mourut en 1602, et laissa des consultations (*Consilia medica*) dans le Recueil de Joseph Lautenbach, Francfort, 1605, in-fol. —VIZZANI (Pompée), historien, de la même famille que le précédent, mort en 1607, est principalement connu par la *Storia di Bologna*, en 12 livres. Les dix premiers, im-

primés à Bologne en 1596 et en 1602, in-4, finissent à l'année 1530; les deux suivants, qui renferment la continuation jusqu'en 1599, ne furent publiés qu'en 1608. Cette histoire a été réimprimée à Milan en 1611, in-4. — Vizzani (Charles-Emmanuel), né à Bologne vers 1617, se rendit fort habile dans les langues grecque et latine, la philosophie et la jurisprudence, fut pourvu de la chaire de logique à l'académie de Padoue, devint ensuite avocat consistorial à Rome, puis assesseur du saint-office, référendaire de l'une et l'autre signature, et enfin chanoine de St-Pierre. Il mourut en 1661. Nous citerons de lui une traduction latine d'*Ocellus Lucanus*, accompagnée d'un savant *commentaire*, Bologne, 1646, in-4; Amsterdam, 1661, même format.

* VLADIMIR *le Grand*, le premier grand-duc de Russie qui ait embrassé le christianisme, était fils naturel de Svietoslaff, du vivant duquel il eut Novogorod pour apanage. Après la mort de ce prince, craignant de tomber sous les coups de son frère Jaropolk, qui avait saisi la couronne, il se réfugia chez les Varègues, peuples septentrionaux, connus aussi sous le nom de *Norwégiens* ou *Normands*. Il prit part pendant deux ans à leurs entreprises guerrières et les employa ensuite à combattre Jaropolk, qu'il fit lâchement assassiner l'an 980, et qu'il remplaça sur le trône. Il ne tarda pas à s'apercevoir que les Varègues devenaient puissants et redoutables, et il se ménagea contre eux l'appui des Slavo-Novogorodiens, des Tchoudes et des Krivitches, ce qui détermina ces incommodes alliés à aller offrir leurs services à l'empereur d'Orient. Malgré son amour effréné des plaisirs, qui lui faisait entretenir quatre femmes et huit cents concubines, Vladimir agrandit sa domination par des conquêtes. En 981 et dans les deux années suivantes, il reprit les provinces de la Gallicie que les Polonais avaient enlevées à ses deux prédécesseurs, fit rentrer sous son obéissance les Viatyczans ou Viatitches, et réduisit les Jadzvingoviens, peuples sauvages, qui habitaient les forêts situées entre la Lithuanie et la Pologne. Plus tard, il s'étendit au nord-ouest jusque vers la mer Baltique. La Livonie, la Courlande et une partie de la Finlande étaient comprises aussi dans son vaste empire. Après avoir soumis, par un de ses généraux, les Radimitches, peuples des bords du Bug et de la San, tributaires jusque alors de sa couronne, et qui s'étaient déclarés indépendants, il porta ses armes vers l'Orient. Il vainquit les riches colonies de Bulgares, établies sur les bords du Volga et de la Kama, et leur accorda la paix. Il était dès-lors résolu à embrasser le christianisme et à s'attacher de préférence à la communion grecque; mais comme s'il eût voulu enlever aussi sa nouvelle religion à la pointe de l'épée, il alla prendre, en 988, la ville de Cherson, dont on voit encore les ruines près de Sébastopol en Tauride, et qui était la capitale d'une petite république régie par ses propres lois, sous la protection des souverains de Constantinople. De là il envoya déclarer aux empereurs Basile et Constantin, qu'il voulait avoir pour épouse la princesse Anne, leur sœur, et qu'en cas de refus il marcherait sur leur capitale. On lui répondit de se faire chrétien et que sa demande serait alors accueillie; mais il exigea que d'abord la princesse lui fût accordée, et on fut obligé d'y consentir. De son côté, il tint sa promesse et reçut le baptême, sous le nom de Basile ou Vassili. Son exemple fut suivi par les boyards et les premiers officiers de l'armée, et le peuple aussi reçut le baptême en masse par son ordre: quelques habitants restèrent toutefois attachés au paganisme, qui jusqu'au 12e siècle a régné dans plusieurs parties de la Russie. Vladimir employa la violence pour les convertir, mais prit aussi des mesures pour les éclairer en fondant des écoles publiques, où les jeunes gens devaient apprendre la langue sacrée ou liturgique. Ce soin ne l'empêcha pas de fonder ou de fortifier plusieurs places pour protéger ses états contre les incursions des peuples voisins, auxquels il résista avec avantage. Sa conversion paraît avoir entièrement changé son caractère. Il ne chercha plus à faire des conquêtes et se contenta de défendre ses frontières. Il veilla avec une charité vraiment chrétienne sur le sort des pauvres et des malades. Il poussa même la douceur jusqu'à abolir la peine capitale, et voulut que l'homicide fût puni seulement d'une amende; mais le nombre de malfaiteurs s'étant accru d'une manière effrayante, il consentit, à regret et sur de nouvelles instances, à rétablir la peine capitale. Il avait divisé son empire en gouvernements, et les avait confiés à ses nombreux enfants. En 1014, il apprit la révolte de l'un d'eux, Yaroslaff, son lieutenant à Novogorod. Il envoya un autre fils contre ce rebelle, et mourut l'an-

née suivante, sans avoir réglé sa succession. Ce malheureux oubli, joint au partage de la Russie entre tant de gouvernements remis à des princes du sang, entraina les suites les plus funestes après la mort de Vladimir.

*VLADIMIR, fils aîné de Yaroslaff, grand-duc de Kieff, n'était âgé que de seize ans, lorsqu'il fut nommé par son père gouverneur de Novorogod et duc de la province qui porte ce nom (1036). Il alla subjuguer les Finnois ou Finlandais, mais fut forcé par la peste de rentrer en Russie (1040). L'année suivante, il reçut de son père l'ordre de marcher sur Constantinople pour obtenir la réparation d'une injure. Il ne voulut entendre à aucun accommodement et se conduisit avec une arrogance qui ne tarda pas à porter sa peine. Il vit plusieurs de ses vaisseaux brûlés par la flotte grecque et perdit les autres dans une tempête, tandis qu'une faible partie de son armée cherchait vainement à opérer une sorte de retraite par terre. Cependant il fut assez heureux, malgré ses fautes, pour remporter une victoire navale, qui lui permit de rentrer à Kieff avec un riche butin et un grand nombre de prisonniers. Vladimir mourut à Novogorod vers l'an 1052.

* VLADIMIR II, dit *Monomaque,* et que l'on aurait pu appeler le *Grand*, avec plus de raison que son bisaïeul Vladimir Ier, naquit en 1053. Dès sa plus tendre jeunesse il se distingua par sa bravoure, sa sagesse et l'élévation de son âme. Il prit part à tout ce qui se fit d'important sous Iziaslas, son oncle, Vszévolod, son père, et Svientopelk, son cousin, qui le précédèrent. Il fit ses premières armes sous Boleslas II, roi de Pologne (1068 et 69), l'accompagna en Silésie contre le duc de Boême (1076), entra ensuite (1078) dans la principauté de Polotzk pour punir l'ambitieux Vzeslas, et marcha presque aussitôt contre Oleg et Boris, qui avaient chassé son père de Tschernigoff. La même année, il vit ce prince succéder à Iziaslas dans le grand-duché et l'autorité souveraine, et reçut de lui, en apanage, les principautés de Tschernigoff et de Smolensk, avec l'obligation honorable de protéger la Russie par ses armes. Les ennemis se montraient partout, au-dedans et au-dehors, et partout ils le trouvèrent disposé à leur résister. Les habitants de Minsk, les Viatitches, les Kumans et les Cosaques éprouvèrent tour-à-tour l'effet de sa valeur. Il perdit son père en 1093 : il pouvait lui succéder; mais il céda généreusement l'autorité souveraine Svientopelk. Pour opposer une barrière aux Kumans, qui poussaient leurs ravages jusqu'aux portes de Kieff, il engagea les princes russes, toujours divisés, à oublier leurs ressentiments particuliers et leur fit jurer de réunir leurs forces contre l'ennemi commun (1097). Plusieurs victoires éclatantes furent le résultat de ses mesures conciliatrices et de ses qualités guerrières. Après la mort de Svientopelk en 1113, Vladimir, dont le nom avait retenti dans toute l'Europe, fut obligé d'accepter le grand-duché, comme le plus digne parmi les princes russes. Résolu de se consacrer uniquement à l'administration intérieure, il confia à ses fils le commandement de ses armées, et obtint par eux des succès plus ou moins marqués sur les Tchoudes ou Livoniens, sur les Bulgares d'Orient, sur les Kumans, les Pieczyngoviens, les Torques et enfin les Grecs. Il entreprit cette dernière expédition (1116) pour venger la mort du prince Léon, son gendre, assassiné par Alexis Comnène, et pour conserver les droits que le jeune Basile, son petit-fils, pouvait avoir au trône de Constantinople. Alexis conjura l'orage par des dons précieux et par des offres de paix, qui furent acceptées. Ce fut dans cette occasion que le métropolitain d'Ephèse, envoyé d'Alexis, plaça sur la tête de Vladimir la couronne impériale et le proclama *tzar de la Russie*. Vladimir est le premier grand-duc qui ait porté ce titre. Pour terminer une guerre extérieure, il venait de consentir à ce que la veuve de Léon et le jeune Basile abandonnassent leurs droits et rentrassent en Russie : il sut plus d'une fois étouffer la guerre civile avec la même habileté. Il mourut en 1126, universellement regretté. L'histoire s'est souvenu de la bonté de son cœur, de sa bienfaisance, de la grandeur de son âme, plus encore que de ses brillantes victoires. Il a écrit de sa main ses derniers avis à ses enfants, et ce monument, qui nous a été conservé, fait penser aux leçons que cent quarante-quatre ans plus tard Saint-Louis donnait à ses fils dans ses derniers moments.

* VLADIMIR (ANDREIEVITSCH), dit *le Brave*, était neveu d'Ivan II, à la mort duquel il aurait pu faire valoir ses droits à la souveraineté; car un usage des commencements de la monarchie donnait la prééminence au plus âgé de la famille sur le fils aîné du souverain précédent. Mais n'ayant en vue que le bien de la patrie, il voulut

consacrer le système de succession en ligne directe et par ordre de primogéniture : il fit donc, en 1364, avec Dmitri, son cousin, fils aîné d'Ivan II, un traité, par lequel il le reconnaissait pour son légitime maître et seigneur. Placé dès-lors au second rang, il n'en fut peut-être que plus utile. Ce fut lui qui, après l'incendie de Moscou (1366), pressa le grand-duc d'élever la citadelle du Kremlin. La Russie avait alors à redouter deux ennemis, les Tartares et Olgierd, grand-duc de Lithuanie. Ce prince étant mort en 1372, et ses fils étant désunis, le moment parut favorable pour refuser le tribut aux Tartares et pour se débarrasser de leur joug honteux. En vain le fils aîné d'Olgierd, Vladislas-Jagellon, devenu roi de Pologne, s'entendit avec ces barbares : deux victoires des Russes (1378 et 1380) l'empêchèrent de les joindre. Vladimir, qui avait contribué puissamment à ce succès, fut proclamé alors *le Brave*. Le grand-duc n'ayant point de troupes soldées, fut obligé de laisser retourner dans leurs foyers toutes celles qui avaient servi sous ses drapeaux, et dix ans s'étaient à peine écoulés que les Tartares recommencèrent la guerre sous la conduite de Toktamisch. Vladimir fut encore dans cette occasion l'appui de son pays, mais il ne put l'empêcher d'être horriblement ravagé. Malgré ces nouveaux services et d'autres que nous ne racontons pas, il n'en persévéra pas moins à établir irrévocablement le système de succession en ligne directe par un traité qu'il signa avec Dmitri et Vassili, l'aîné des fils de ce prince. Il servit Vassili avec la même loyauté que Dmitri, et dans des circonstances aussi difficiles ; mais il mourut en 1410, pénétré de douleur à la vue des calamités qui désolaient sa patrie.

* VLADIMIR, palatin de Cracovie au 13e siècle, montra beaucoup de courage contre les Tartares-Monghols, qui s'étaient approchés jusqu'à sept milles de la capitale de son palatinat en ravageant tout sur leur passage. Il sut rendre quelque courage au duc de Pologne, Boleslas, dit *le Chaste*, et lutter parfois avec avantage contre les hordes de ses barbares ennemis : il remporta, notamment en 1241, plusieurs victoires sur elles, et malgré quelques échecs qu'il essuya, il aida Boleslas à réparer ses pertes. On ignore à quelle époque il mourut.

* VLADISLAS 1er, dit *Hermann*, roi de Pologne, succéda à Boleslas II, son frère, en 1081, après la fuite de ce prince, qui laissa le royaume une année sans chef et sans loi. Ses premiers soins se tournèrent vers la religion, et sans attendre l'effet de ses démarches pour faire lever l'interdit jeté sur la Pologne par Grégoire VII, il ouvrit les églises et ordonna qu'on y célébrât l'office divin. Il rappela le jeune Mieczyslas, fils aîné de Boleslas, que ce prince avait emmené avec lui ; mais Mieczyslas, peu de temps après, mourut subitement, et il courut des bruits très-injurieux à Vladislas. Les habitants de la Poméranie, encore païens, s'étant révoltés pour se soustraire au tribut que les Polonais leur avaient imposé, il fit contre eux trois campagnes et les soumit. Il avait malheureusement accordé sa faveur a Sieciech, homme odieux à toute la nation. Il fut obligé de l'éloigner à deux reprises pour complaire à ses sujets et pour apaiser la révolte de ses propres fils. L'un de ces deux jeunes princes, son fils naturel Zbignieff, reçut de lui en apanage la Mazovie et d'autres riches domaines. Ce premier partage marque l'époque fatale où commencèrent les démembrements et les malheurs qui ont accablé la Pologne pendant plus de deux siècles. Vladislas mourut en 1102, dans la 59e année de son âge et laissant le trône à son fils légitime Boleslas.

* VLADISLAS II, 7e roi de Pologne, succéda à son père Boleslas III, en 1139 ; mais il n'eut en propre que la quatrième partie du royaume avec une autorité précaire sur ses frères, entre lesquels le reste avait été partagé à titre d'apanage. Dans une diète convoquée à Cracovie, il fut résolu qu'il posséderait, avec le titre de roi, l'autorité suprême et le droit exclusif de déclarer la guerre et de commander les armées, mais que ses frères gouverneraient d'une manière indépendante les provinces qui leur étaient échues. Par cet arrangement, l'anarchie devenait une chose nécessaire. De son côté, Vladislas, dirigé par sa femme Agnès, petite-fille de l'empereur Conrad II, prit des mesures qui produisirent un assez vif mécontentement : l'explosion fut déterminée par un acte de cruauté de la reine, et le palatinat de Sandomir donna l'exemple de la révolte. Cependant Vladislas avait réussi à dépouiller deux de ses frères, et sur la demande des évêques du royaume, il fut excommunié, ainsi que sa femme. Il fut battu, se sauva à Cracovie, puis alla solliciter des secours en Bohême. Mais sur les instances de l'empereur Conrad, le pape demanda que

les provinces échues à Vladislas lui fussent restituées pour être possédées par lui comme fiefs de la couronne, laquelle resterait à Boleslas, élu pas la nation polonaise. Deux fois le pape lança l'excommunication sur la Pologne, indocile à ses ordres ; mais il n'obtint rien. Conrad et son successeur, Fréderic Barberousse, se mirent l'un après l'autre en campagne pour protéger Vladislas, et ne songèrent qu'à leurs propres intérêts, de sorte que ce prince ne fut point rétabli, et mourut dans l'exil en 1163. Ses trois fils obtinrent de Boleslas la Silésie, qui resta depuis cette époque, séparée du royaume de Pologne.

VLADISLAS III, surnommé *Laskonogi*, succéda à son père Mieczyslas, dit *le Vieux*, dans le duché de Posen, et fut élu, en 1203, duc de Cracovie et chef de la monarchie polonaise. Il n'accepta cet honneur qu'après avoir demandé et obtenu le consentement du jeune Leszko, qui avait été reconnu roi à la mort de son père Casimir, et n'avait pas voulu jouir de cet avantage. Cependant on lui donna ce Leszko pour successeur en 1207, lorsqu'on fut las de ses violences. Il continua ses exactions, surtout contre le clergé, dans la Grande-Pologne, qu'il tenait de son père : aussi fut-il excommunié deux fois. Enfin il fut chassé des états qui avaient été son dernier refuge, et mourut dans l'exil en 1233.

VLADISLAS IV, dit *Lokietek*, roi de Pologne, après la mort de Leszko *le Noir*, dut son élévation au clergé et à la noblesse du palatinat de Cracovie, et fut élu contre le gré des habitants de cette ville : aussi eut-il trois compétiteurs, Henri, duc de Breslau, Venceslas, roi de Bohême, et Przémyslas, duc de la Grande-Pologne. Le dernier seul réussit à se faire couronner (1295) et mourut bientôt après. Vladislas, élu alors de nouveau par la diète du royaume (1296), se contenta du titre de souverain ou seigneur (*dominus regni Poloniæ*). Au bout de quatre ans, il fut chassé du trône et même de ses apanages, et remplacé par Venceslas, roi de Bohême. Il se refugia quelque temps à Rome, puis il rentra dans le duché de Cracovie, fort de l'appui du pape Boniface VIII. Cependant ce ne fut qu'en 1309 qu'il fut reconnu seul souverain de la Pologne. Voyant que Jean, roi de Bohême, se portait son compétiteur, il voulut se ménager les suffrages du pape Jean XXII. On lui a reproché cette démarche comme une imprudente concession aux ambitieux desseins des héritiers de Grégoire VII, et l'on a dit qu'il aurait mieux fait de s'adresser aux empereurs d'Allemagne ; mais on a n'a pas réfléchi qu'alors le saint-siége avait la prééminence sur le trône des césars, et qu'un prince, trop faible pour se soutenir soi-même, devait au moins recourir au protecteur le plus puissant. Il avait besoin d'alliés plus utiles et surtout plus actifs pour résister aux chevaliers teutoniques, ennemis irréconciliables de la Pologne ; il forma une ligue dans laquelle entrèrent Gedymin, roi de Lithuanie, Charles-Robert, roi de Hongrie, et les princes de la Poméranie occidentale. Il se mit alors en campagne (1326), et sans trop s'inquiéter des prétentions que l'empereur Louis et le roi de Bohême Jean de Luxembourg manifestaient à la couronne, le premier pour son fils, le second pour lui-même, il força les chevaliers à rendre Bromberg, Dobrzyn et quelques autres contrées sur la Vistule, et à conclure une trève. Il fut bientôt obligé de marcher encore contre eux. Après leur avoir accordé une trève, il revint par la Silésie, qu'il ravagea, afin de punir les princes silésiens, dont il avait été abandonné. Il mourut à Cracovie, en 1333, dans la 73e année de son âge. — VLADISLAS V. *Voy.* JAGELLON.

* VLADISLAS VI, fils de Vladislas Jagellon, naquit en 1424. Son père eut beaucoup de peine à le faire reconnaître d'avance par la diète comme son successeur : il y réussit pourtant sans avoir besoin de confirmer les anciens privilèges, comme il l'avait promis ; il ne lui coûta que quelques largesses et des emplois accordés aux courtisans. Jagellon étant mort en 1434, Vladislas fut reconnu et couronné roi, malgré les réclamations de trois gentilshommes. Il entama, en 1439, pour disposer du trône de Bohême, une négociation, qui fut interrompue par la mort d'Albert, l'un des compétiteurs. Ce dernier prince était roi de Hongrie : ce fut donc encore un trône à remplir. Les grands du royaume l'offrirent à Vladislas, qui accepta, et quitta la Pologne pour n'y plus rentrer.

* VLADISLAS VII, roi de Pologne, né en 1595, succéda à son père Sigismond III en 1632, après un court interrègne, causé par les prétentions de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Il avait manqué, dans sa tendre jeunesse, d'être élevé sur le trône des tzars à la place de Vassili V, qui en fut renversé en 1610. On lui imposait pour seules conditions d'embrasser la religion grecque et de tenir à une certaine distance de Moscou les

troupes polonaises qu'il amènerait avec lui : l'honneur qu'on lui faisait par cette offre brillante s'adressait à sa valeur, dont le bruit s'était déjà répandu en Russie. Mais son père l'empêcha de réussir. Le jeune Vladislas, quoique mal soutenu, s'avança avec une armée victorieuse jusque sous les murs de Moscou, et s'il n'y gagna pas une couronne, il conclut une paix avantageuse à la Pologne, à laquelle furent cédés par les Russes les duchés de Smolensk et de Czernikoff (1619). L'année suivante, il marcha avec des forces peu considérables contre les nombreuses légions des Turcs et des Tartares, auxquels il arracha une paix assez favorable (1621). Tels avaient été ses débuts avant d'être roi de Pologne. A peine les cérémonies de son couronnement furent-elles achevées (1633), qu'il alla faire lever le siége de Smolensk aux Russes. Par ce premier succès et par d'autres encore, il força le tzar Michel Féodore à demander la paix, qui fut signée en 1634, et qui lui permit d'aller défendre ses états, menacés au nord par la Suède et au midi par les Turcs et les Tartares. S'étant débarrassé avec bonheur de tous ses adversaires et voyant la Pologne tout-à-fait en paix (1635), il épousa Cécile-Renée, archiduchesse d'Autriche. Cette alliance ayant déplu à la France, dès qu'il se trouva veuf en 1644, il épousa Louise-Marie de Gonzague-Nevers. Il voulut alors se joindre aux Vénitiens contre les Turcs, et se jeter dans les hasards d'une nouvelle guerre ; mais il en fut empêché par la diète de 1646. Il mourut en 1648. On regretta en lui un prince très-instruit, très-actif, quoique aimant le plaisir, et qui avait établi en Pologne l'usage de la poste ; mais on eut lieu de lui reprocher d'avoir mal économisé les revenus de l'état et de n'avoir pas assez fait pour la liberté religieuse des catholiques, malgré les engagements pris par lui avec le prince Christophe Radzivil, au commencement de son règne.

* VLADISLAS, dit *le Blanc*, prince polonais, célèbre par la singularité de son caractère et par la variété de ses aventures, était neveu de Vladislas Lokietek, et cousin-germain de Casimir-le-Grand. Il paraissait probable qu'il monterait un jour sur le trône de Pologne ; mais il fit beaucoup de tort à la légitimité de ses droits par ses prétentions prématurées, qui déplurent à Casimir, et surtout par ses réclamations peu mesurées contre les réformes de ce prince. Il fit tant par ses imprudences et ses fanfaronnades qu'il décida le roi son cousin à se désigner pour héritier présomptif le jeune Louis de Hongrie (1339). Vladislas prenant son désespoir pour une vocation religieuse, entreprit le pèlerinage des lieux saints, prit la croix à son retour afin d'accompagner les chevaliers teutoniques dans leur expédition contre les peuples demi-sauvages et païens de la Lithuanie, et embrassa ensuite la vie monastique. De l'abbaye de Citeaux, où il avait fait d'abord profession, il se rendit bientôt à Dijon, où il prit l'habit de Saint-Benoît dans le monastère de Saint-Bénigne (1356). Là, au milieu des jouissances de la richesse, il parut oublier le trône où siégeait encore Casimir ; mais après la mort de ce prince (1370), il sentit se réveiller son ambition ou plutôt sa turbulente inquiétude, et il se repentit d'avoir enchaîné sa liberté par des vœux : il essaya de s'en faire délier, éprouva deux refus de la part de Grégoire XI, et n'en fut que plus prompt à agir contre Louis de Hongrie, qui, faisant gouverner ses sujets adoptifs par des subdélégués comme s'il les méprisait, et préférant d'ailleurs le séjour de ses états héréditaires à celui de la Pologne, s'était ainsi rendu odieux à la noblesse de ce royaume. Vladislas eut d'abord quelques avantages assez marqués sur les partisans de son rival ; mais bientôt la fortune changea ; il fut fait prisonnier, et reçut de Louis, qui était son beau-frère, une riche abbaye de Hongrie, avec l'ordre d'aller s'y fixer comme abbé commanditaire (1376). Il fut réduit à demander à titre de faveur, de retourner au monastère de Saint-Bénigne. Plus tard, en 1383, il se fit relever de ses vœux par l'antipape Clément VII, qui espérait de trouver en lui un serviteur plein de dévouement : mais il ne paraît pas que cette fois le prince soit sorti de son monastère, où il mourut en 1398 : il devait avoir plus de 75 ans, dont il avait passé une grande partie à chercher ce qu'il désirait. Sa naissance et quelques brillantes qualités qu'il avait reçues de la nature furent gâtées par une vaine jactance et par une versatilité inconcevable.

* VLADISLAS Ier, duc de Bohême, avait été d'abord, en 1105, le compétiteur de Svientopelk, son cousin, auquel il voulut bien céder tous ses droits. Il reçut alors des grands l'assurance d'être élu après Svientopelk, et c'est ce qui arriva en 1109. Il trouva parmi ses proches des contradicteurs de son élection ; mais il réussit pourtant à affermir son autorité. S'étant réconcilié avec

son frère aîné Borzivoy, l'un de ceux qui avaient élevé contre lui des prétentions ennemies, il lui céda une partie de la Bohême, qu'ils gouvernèrent ensemble dans le plus parfait accord. Vladislas mourut en 1125.

* VLADISLAS II, roi de Bohême, fils du précédent, se présenta pour succéder à son oncle Sobieslas en 1140: mais les princes de sa famille le forcèrent de revendiquer ses droits les armes à la main. Il fut vaincu et eut alors recours à l'empereur, qui le conduisit jusqu'à Prague (1142): tout rentra bientot dans l'ordre, et il put diriger tous ses soins sur l'administration intérieure. En 1147, il prit part à l'expédition de la Terre-Sainte, d'où il revint l'année suivante. En 1158, il fut couronné roi dans une diète de Ratisbonne par l'empereur, auquel il témoigna sa reconnaissance, en le suivant dans sa campagne d'Italie et secondant puissamment ses efforts victorieux. Ce fut lui qui contribua le plus au rétablissement de la paix, dont il régla les principales conditions. Plus tard les Milanais ayant manqué à leurs promesses, il donna des troupes auxiliaires à l'empereur pour marcher contre les forces de cette république. Il eut lui-même à combattre des rebelles dans sa propre famille. Enfin sa cause ayant été abandonnée par l'empereur qu'il avait si bien servi, il put voir, de son vivant, le duché de Bohême passer aux mains de Sobieslas, fils aîné du dernier duc. Il se retira dans une terre que sa seconde femme Judith, sœur du landgrave de Thuringe, possédait en Allemagne, et il y mourut en 1173.

* VLADISLAS III, duc de Bohême, succéda au duc Henri en 1193; mais après avoir gouverné pendant cinq mois, il remit l'autorité souveraine entre les mains de son frère aîné, Przémyslas II, dit *le premier des Ottocares*, se contentant de la Moravie pour *apanage*. Il prit part à tous les actes de son frère, et vécut avec lui dans une union d'autant plus heureuse pour la Bohême, que jusque là ce malheureux pays avait été honteusement déchiré par les dissensions de ses princes. Il mourut à Olmutz en 1222.

* VLADISLAS, fils aîné du grand Huniade, né en 1431, fut élevé dans les camps sous les yeux de son père, qui, pour recouvrer la liberté, après sa malheureuse défaite en 1448, fut obligé de le donner en otage à George, duc de Servie, son ennemi mortel, et de le laisser fiancer à la princesse Élisabeth, petite-fille de George et fille d'Ulric de Cilley. Cependant le jeune Vladislas ne tarda pas à être délivré par Huniade de cette servitude déguisée, et en 1453 il fut nommé duc de Croatie et de Dalmatie, et chargé d'aller soumettre dans la Haute-Hongrie quelques magnats révoltés. Ce fut alors que la mort de sa future femme vint rompre le seul lien qui unissait depuis quelques années les familles Huniade et Cilley. L'illustre chef de la première de ces deux familles étant mort bientôt après, Ulric, chef des Cilley, jura d'exterminer tous les Huniades, qu'il appelait une race de chiens; mais Vladislas, informé de cet horrible projet, le prévint par le meurtre d'Ulric. Les magnats, qui tenaient au parti des Cilley, s'appliquèrent dès-lors à persuader au roi de Hongrie que le jeune Vladislas pouvait un jour lui devenir redoutable: ils réussirent enfin à faire condamner à mort ce fils d'un héros, qui promettait de marcher sur les traces de son père, et ils le firent décapiter à Ofen en 1447.

* VLAMING (PIERRE), né à Amsterdam en 1686, mort en 1733, cultiva avec succès la littérature ancienne et la poésie hollandaise. On lui doit plusieurs éditions soignées de bons ouvrages. Il publia en 1711, avec son ami Jean-Baptiste Wellekens, un recueil fort estimable, sous le titre de *Délassements poétiques*.

* VLASTA, amazone de la Bohême, fit d'abord partie de la troupe de femmes à qui la princesse Libussa avait confié la garde de sa personne. Après la mort de cette princesse (735), Vlasta rassembla ses compagnes sur le mont Widowlé et les excita à fonder, par la force des armes, un empire où elles régneraient en souveraines sur les hommes. A la nouvelle de leurs premières tentatives, Przémysas, duc de Bohême, leur députa, pour les ramener dans le devoir, un des seigneurs de sa suite, qu'elles renvoyèrent sans avoir voulu l'entendre après l'avoir mutilé indignement. Vlasta, avec sa singulière armée, qui s'augmentait chaque jour de nouvelles recrues, désola pendant huit ans la Bohême. Elle organisa même une sorte de gouvernement: elle créa un ordre *de la vertu militaire*, et publia un *Code*, où elle statua, entre autres choses, qu'il était défendu aux hommes de porter les armes sous peine de mort; qu'ils ne pourraient aller à cheval que les jambes jointes et pendantes sur le côté gauche du cheval; que celui qui oserait monter autrement serait puni de

mort; que les hommes, à quelque classe qu'ils pussent appartenir, devaient conduire la charrue et faire tous les travaux, tandis que les femmes combattaient pour eux; que les femmes choisiraient elles-mêmes leurs maris, et que celui qui rejetterait leur choix serait puni de mort. Dalémile (*voyez* ce nom), troubadour bohême au commencement du 14e siècle, nous a transmis en vers slaves ce qu'il a pu recueillir sur Vlasta et sur ses compagnes dans les traditions nationales. *Voyez* le *Voyage en Allemagne et en Pologne*, par M. Gley, Paris, 1816, et l'*Histoire de Bohême*, par le jésuite Pubitschka, Prague, 1770, in-4°, vol. 1, p. 243.

* VLEESCHHOUWER (Jean), en latin *Carnarius*, médecin, né à Gand au commencement du 16e siècle, prit ses degrés à Padoue, y occupa quelque temps une chaire de philosophie morale, et, de retour dans sa patrie, fut appelé en 1557 à la cour du duc de Holstein-Gottorp, en qualité de médecin. Il mourut en 1562, chanoine de Sleswig. On ne cite de lui qu'un recueil de poésies didactiques, imprimé à Padoue en 1553, in-8°.

* VLERICK (Pierre), peintre, né à Courtrai en 1539, fit un voyage en Italie, étudia avec soin l'antique dans cette patrie des beaux-arts, et y composa plusieurs ouvrages remarquables. Il revint toutefois se fixer dans son pays. Parmi les tableaux qu'il exécuta depuis son retour, on cite les *quatre Évangélistes*, un *Crucifix* entre la Vierge et saint Jean, et *Judith* coupant la tête à Holopherne. On reconnaît dans tous ses ouvrages la manière du Tintoret, qu'il avait connu à Venise, et dont il avait gagné l'estime et l'amitié. Il excella aussi dans l'architecture et la perspective. En 1569, il alla s'établir à Tournai, où il mourut de la peste en 1581.

* VLIERDEN (Lambert de), né à Herstalle, près de Liége, en 1564, embrassa d'abord la profession des armes, dont le dégoûtèrent plusieurs blessures et une double captivité. Il se livra alors à l'étude des lois, prit le grade de licencié à Louvain en 1590, eut des succès brillants au barreau, où il fournit une carrière de 49 ans, et mourut vers 1640.

* VLIET (Guillaume Van), peintre, né à Delft en 1584, mort en 1642, cultiva avec beaucoup de succès le genre du portrait, qu'il avait embrassé par amour du gain, après s'être distingué dans le genre historique. — Vliet (Henri Van), neveu et élève du précédent, peignit avec un égal succès l'histoire, le paysage et la perspective, mais abandonna aussi tous ces genres pour celui du portrait. On estime particulièrement ses clairs de lune. — Vliet (Jean-George Van), graveur hollandais, a laissé de très-bonnes estampes, entre autres *Saint Jérôme dans une caverne; Loth et ses filles*, d'après Rembrandt.

* VLITIUS ou VANVLIET (Jean), philologue hollandais, dont on ne connaît positivement ni l'année, ni le lieu de naissance, était âgé de 56 ans, à ce que l'on présume, quand il mourut à Breda en 1666. Il cultiva avec beaucoup de succès la littérature ancienne et la poésie latine, sans négliger sa langue maternelle, dont il chercha même les rapports avec les anciens idiomes du Nord. Il fut lié avec les hommes les plus distingués, non-seulement de sa patrie, mais de l'Angleterre et de la France, où il voyagea. Il fut nommé, en 1651, membre de la magistrature de Breda, avec le titre de greffier, et accompagna à Londres, la même année, en qualité de secrétaire, l'ambassade extraordinaire des états-généraux. Des chagrins domestiques empoisonnèrent ses derniers jours. Nous citerons son travail sur Grotius, qu'il publia sous ce titre: *Jani Vlitii venatio novantiqua*, Leyde, chez Elzevier, 1645, in-18 de 491 pag.; et un ouvrage (en hollandais) sur le droit de succession, d'après les coutumes de la ville et de la banlieue de Breda.

* VOECHT ou VOECHTIUS (Gilles), historien, né vers la fin du 16e siècle, dans la Campine, petit pays dépendant de l'évêché de Liége, fit profession de la vie religieuse dans l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré, et mourut en 1653 à l'abbaye d'Everbeur, où l'on conservait ses ouvrages en manuscrits.

* VOET (Gisbert), théologien hollandais, né à Heusden en 1593, fut appelé, en 1654, à l'illustre école d'Utrecht, non encore érigée en académie, pour y enseigner la théologie et les langues orientales. Il se montra, spécialement contre les arminiens ou les remontrans, l'ardent défenseur de l'orthodoxie proclamée au synode de Dordrecht, et sa vie se passa en disputes et en tracasseries, qui, tout en signalant son rare savoir, firent détester son intolérance. L'amertume de son zèle s'exhala surtout contre la personne et la philosophie de Descartes, qu'il traita de

jésuite déguisé et d'athée, et qu'il accusa même à ce dernier titre, devant le magistrat d'Utrecht. L'on sait que la division des théologiens hollandais en coccéiens et voétiens, division qui dura plus d'un siècle, venait de ses querelles avec Coccéius. Tant de fiel n'empêcha pas Voet de pousser sa carrière jusqu'à 87 ans. On verra la longue énumération de ses ouvrages dans le *trajectum eruditum* de Gaspard Burman, pag. 396-426.— Voet (Paul), fils du précédent, né à Heusden en 1619, professa successivement à Utrecht la logique, la méthaphysique, la langue grecque et le droit civil, et y mourut en 1677. Nous citerons de lui : *de Usu juris civilis et canonici in Belgio unito*, Utrecht, 1657, in-12.—Voet (Daniel), frère du précédent, né à Heusden en 1629, mort en 1660, professa la philosophie à l'académie d'Utrecht et publia des abrégés de physique et de pneumatique.—Voet (Jean), fils de Paul, né à Utrecht en 1647, professa successivement le droit à Herborn, à Utrecht et à Leyde, où il mourut en 1714. Nous citerons de lui : *Commentarius in Pandectas*, Leyde, 1598, 2 vol. in-fol., fréquemment réimprimé. — Voet (Jean-Eusèbe), poète et médecin hollandais, s'est distingué dans le genre lyrique et sacré. Ses *Poésies édifiantes* parurent à Dordrecht en 1768, in 8°, et y furent réimprimées avec des poésies posthumes en 1780. Voet mourut en 1778 à La Haye, où il était inspecteur des octrois.

VOEU. (*Théologie.*) Promesse faite à Dieu du meilleur bien possible. A Dieu seul, comme à l'unique objet du culte de *lâtrie*, doit être adressé le vœu. Le simple bien, proprement dit, n'est point assez pour le vœu, parce que ce bien entre dans les obligations de l'homme, et que ce qui est dans la nature ordinaire des choses ne peut faire la matière d'un engagement particulier ; il faut que la promesse de l'homme s'étende jusqu'au bien dans sa perfection, qu'elle comprenne ce que l'homme n'est point obligé de faire, et qui pourtant est agréable au souverain Être.

Le vœu ne peut être connu que dans une religion révélée ; il serait absurbe partout ailleurs. La révélation détermine les devoirs de l'homme envers Dieu, envers soi-même, envers le prochain. C'est là le strict nécessaire, c'est la tâche qui lui est imposée par cela même qu'il adhère à la révélation, et dont il ne peut se départir. S'il veut se lier par un vœu, il est obligé de s'élever plus haut dans une sphère surnaturelle, et de choisir dans un autre ordre des vertus qui soient distinctes de ses devoirs, quoiqu'elles soient dans l'analogie de ses devoirs, et qui puissent plaire à Dieu, quoique Dieu ne les commande pas.

Cependant Dieu a déclaré, dans l'Ancien-Testament, qu'il réclamerait l'exécution des vœux, et qu'il en poursuivrait la violation. L'homme était le maître de ne point s'engager par des promesses ; il ne lui était plus permis de se libérer de ses promesses, dès-lors qu'il les avait faites sciemment et volontairement. D'ailleurs l'Éternel, roi immédiat du peuple juif, ne faisait qu'exercer un droit de souveraineté en exigeant l'offrande de la portion des fruits de la terre et des animaux, les œuvres ultra-légales, s'il est permis de parler ainsi, que les Hébreux lui consacraient par le vœu, et en quoi consistait spécialement la matière votive. De là ces déclarations si précises, si formelles ; « Lorsque vous aurez fait un vœu au Seigneur » votre Dieu, vous ne différerez point de » l'accomplir, parce que le Seigneur votre » Dieu vous en demandera compte, et que, » si vous différez, il vous sera imputé à péché. Vous éviterez ce péché, si vous ne » vous engagez par aucune promesse ; mais » lorsqu'une fois la parole sera sortie de » votre bouche, vous l'observerez, et vous » ferez selon que vous avez promis au Seigneur votre Dieu, l'ayant fait par votre » volonté et l'ayant déclaré par votre bouche (1). »

» Si vous avez fait un vœu au Seigneur, » ne différez point de vous en acquitter ; car » la promesse infidèle et imprudente lui » déplaît. Accomplissez tous les vœux que » vous aurez faits. Il vaut beaucoup mieux » ne faire point de vœux que d'en faire et » ne les pas accomplir (2). »

Toutefois, il était très-souvent permis de commuer un vœu fait à la légère, ainsi qu'on le voit dans le chapitre 27 du *Lévitique*, où le législateur entre dans de grands détails. Quelquefois même le vœu pouvait être annulé. Le chapitre 30 du livre des *Nombres* nous apprend dans quelles circonstances et quelles sortes de personnes pouvaient être dispensées : « Si un homme a fait un vœu » au Seigneur ou s'est lié par un serment, il » ne manquera point à sa parole, mais il

(1) *Deutéronome*, chap. XXIII, vers 21, 22, 23.
(2) *Ecclésiaste*, chap. V, vers. 3, 4.

» accomplira tout ce qu'il aura promis. Lors-
» qu'une femme aura fait un vœu et se sera
» liée par un serment, si c'est une fille qui
» soit encore dans la maison de son père, et
» que le père, ayant connu le vœu qu'elle
» a fait et le serment par lequel elle s'est
» engagée, n'en ait rien dit, elle sera obli-
» gée à son vœu, et elle accomplira effecti-
» vement tout ce qu'elle aura promis et juré.
» Mais si le père s'est opposé à son vœu aus-
» sitôt qu'il lui a été connu, ses vœux et ses
» serments sont nuls, et elle n'aura point
» été obligée à ce qu'elle aura promis, parce
» que le père s'y est opposé. Si c'est une
» femme mariée qui ait fait un vœu, et si la
» parole, étant une fois sortie de sa bouche,
» l'a obligée par serment, et que son mari
» ne l'ait point désavouée le jour même qu'il
» l'a su, elle sera obligée à son vœu, et elle
» accomplira tout ce qu'elle aura promis. Si
» son mari, l'ayant su, la désavoue aussitôt
» et rend vaines ses promesses, les paroles
» par lesquelles elle s'est engagée, le Sei-
» gneur lui pardonnera. La femme veuve
» et la femme répudiée accompliront tous
» les vœux qu'elles auront faits ... Ce sont là
» les lois que le Seigneur a données à Moïse
» pour être gardées entre le mari et la femme,
» entre le père et la fille qui est encore toute
» jeune ou qui demeure dans la maison de
» son père. »

Il est évident que, dans la législation mosaïque, il n'y a rien touchant les vœux qui répugne à la saine raison. Elle distingue avec l'exactitude qui la caractérise les obligations légales et les obligations de surérogation, telles que les vœux. Elle n'autorise que ceux qui sont libres et volontaires; elle en condamne l'indiscrétion, la précipitation, la témérité. Elle veut que ceux qui s'engagent soient suffisamment instruits; elle permet de modifier et même de casser ce qui n'est point approuvé par la prudence. Que peut-on demander de plus? Il est vrai que la conduite des particuliers n'a pas toujours été en harmonie avec les dispositions de la loi; mais cela prouve-t-il qu'elle manquât de sagesse? Nullement. Toutefois, dans l'histoire des vœux indiscrets, il en est un qui a constamment fixé l'attention des commentateurs de l'Écriture Sainte, et qui est devenu un sujet perpétuel de controverse: c'est celui de Jephté. Voltaire a prétendu que du sacrifice offert par ce chef du peuple hébreu il résultait que la loi judaïque exigeait ou permettait l'immolation des victimes humaines: « Il est évident, dit-il dans » son *Dictionnaire philosophique* (1), par » le texte du livre des *Juges*, que Jephté » promit de sacrifier la première personne » qui sortirait de sa maison pour venir le fé- » liciter de sa victoire contre les Ammonites. » Sa fille unique vint au devant de lui: il » déchira ses vêtements, et il l'immola, après » lui avoir permis d'aller pleurer sur les » montagnes le malheur de mourir vierge.... » Je m'en tiens au texte: Jephté voua sa fille » en holocauste, et accomplit son vœu. »

L'abbé Guénée lui répond: « Si vous vous » en teniez au texte, vous auriez raison; il ne » resterait plus qu'à savoir si vous l'enten- » dez bien; mais dire que Jephté promit de » sacrifier la première *personne* qui sortirait » de sa maison pour venir le *féliciter de sa* » *victoire*, et qu'il permit à sa fille d'aller » pleurer sur les montagnes *le malheur de* » *mourir vierge*, est-ce vous en tenir au » texte ou l'accommoder à vos idées? Où » trouvez-vous dans le texte cette *première* » *personne* sortie de sa maison, *ces félicita-* » *tions sur sa victoire*, et ce malheur de » *mourir vierge?*

» D'autres n'y voient que le vœu alterna- » tif de consacrer au seigneur ou d'offrir en » holocauste, non la *première personne*, » mais *ce qui se présenterait le premier à* » *lui en entrant dans sa maison*, et la per- » mission donnée à sa fille d'aller *pleurer* » *sa virginité*, et non pas *le malheur de* » *mourir vierge*. Ces expressions ne sont » pas tout-à-fait les mêmes: les vôtres tran- » chent la question; celles du texte la lais- » sent en quelque sorte indécise.

» Joignez à cette espèce d'indécision du » texte combien il est difficile de se persua- » der que Jephté ait fait un vœu barbare, » auquel la nature répugnait, que la raison » condamnait, et qu'il ne devait pas igno- » rer que Dieu avait en horreur; combien » peu il est vraisemblable qu'il l'ait exécuté » lui-même, ou que les prêtres lui aient » servi de ministres, que les magistrats » l'aient permis, que le peuple l'ait souffert.

» Aussi ce qui vous paraît *évident et cer-* » *tain par le texte* a-t-il paru fort douteux à » plusieurs savants tant juifs que chrétiens: » Grotius, Le Clerc, Marsham, Vatable, » Jenkins, Houbigant, Bauer, Schult, les » commentateurs de la Bible anglaise, les

(1) *OEuvres de Voltaire*, tome XXV, page 376, édition de Lefebvre, 1816, in-8°.

« auteurs de *l'Histoire universelle*, etc. Ils « prétendent, au contraire, et non sans « fondement, que la fille de Jephté ne « fut pas réellement sacrifiée, mais seulement consacrée au service du tabernacle « dans une perpétuelle virginité, et que « ce fut cette consécration, cette nécessité de passer ses jours dans le célibat, « état humiliant aux yeux de toutes les femmes juives, qu'elle alla pleurer sur les « montagnes, et qui arracha des larmes à « son malheureux père, privé par-là de l'espérance de se voir aucune postérité d'une « fille si chère.

« Quoi qu'il en soit, quand on vous accorderait que ce sacrifice fut réel, comme, « en effet, plusieurs de nos écrivains anciens et modernes l'ont pensé, comme « l'ont soutenu quelques-uns de nos savants, « Louis Capelle, dom Martin, G. Dodwel, « Chais, etc., et comme nous serions portés « à le croire, s'ensuivrait-il qu'il a été dans « l'esprit de la loi? Jephté put se croire « obligé de l'offrir; mais Jephté était-il infaillible? N'a-t-il pas pu être emporté « hors des règles par un zèle plus ardent « qu'éclairé, par un attachement scrupuleux « et mal entendu à l'engagement imprudent « qu'il avait pris? Est-ce par la conduite « d'un seul homme, qui pouvait se tromper, ou par l'usage constant de la nation « et par le texte même de la loi, qu'il faut « juger de son véritable sens?

« A quelle loi Jephté aurait-il voulu obéir? « A la loi du *Neder* ou vœu simple? mais, « après le vœu simple, on pouvait racheter « ce qui avait été voué. A la loi du *Cherem*? « mais, dans tout le récit du vœu de Jephté, « il n'est question que du *Neder*, et jamais « du *Cherem*. Jephté parle de sacrifier, « d'offrir en holocauste, et la loi du *Cherem* « ne parle ni d'holocaustes ni de sacrifices, « mais de dévouement et de peine de mort.

« Enfin, si Jephté n'agit que par obéissance à une loi expresse et connue, si ce « fut un trait de zèle et de piété d'avoir « fait ce vœu, et une fermeté louable de « l'avoir exécuté, comment n'a-t-il jamais « eu d'imitateurs? comment les écrivains « inspirés n'ont-ils loué en aucun endroit ni « proposé cette action pour modèle (1)?... »

L'abbé Guénée conclut ainsi : « Puis donc « qu'il n'est pas sûr que le sacrifice de « Jephté ait été réel, et qu'il est certain « que, s'il a été réel, il ne fut point conforme à la loi, cet exemple ne prouve « point ce que vous en voulez conclure. »

Il paraît que, depuis le règne d'Alexandre, par les relations que les Juifs entretinrent avec les Grecs, le mysticisme platonique se mêla dans leur religion, et les vœux y devinrent plus fréquents. Les esséniens, les thérapeutes, comprirent dans leurs vœux des idées de spiritualisme dont il n'avait point été question dans le *Lévitique* et dans le *Deutéronome*. Nous lisons, dans le livre des *Actes*, que Paul *se fit couper les cheveux à Cenchrée à cause d'un vœu qu'il avait fait* (2). Nous y lisons encore que le même apôtre, par le conseil de Jacques, fils de Zebédée, évêque de Jérusalem, présenta au temple quatre disciples qui avaient fait vœu *de se purifier, de se raser la tête, de faire leur offrande*, afin que l'on sût *qu'ils continuaient tous de garder la loi* (3). Nous y lisons enfin que le docteur des nations s'était fait un devoir *de rendre à Dieu ses offrandes et ses vœux dans le temple*, pour se justifier des fausses accusations auxquelles il était en butte d'avoir abandonné la religion de ses pères (4). C'étaient des restes de judaïsme; la foi de Jésus-Christ n'y avait aucune part et n'y entrait pour rien.

La nouvelle alliance, qui est appelée le testament de liberté, de paix et d'amour, n'a point formellement ordonné des vœux; ce mot ne se trouve jamais dans l'Évangile et dans les Épîtres; mais elle ne les défend pas non plus. On est porté à croire, par induction, qu'elle les favorise, puisqu'elle a des préceptes pour la vie commune, des conseils pour une vie toute particulière, et qu'elle mène à la perfection. Cette croyance se fortifie de toute l'autorité des traditions apostoliques et des décisions de l'église. Mais aussi il est à croire également que les vœux, dans le christianisme, diffèrent autant des vœux des Israélites, même les plus parfaits, comme les *Nathinéens*, les *Nazaréens*, les *Réchabites*, les *Esséniens*, les *Thérapeutes*, que l'ombre diffère de la réalité; et que si, dans l'ancienne loi, il existait des moyens de cassation, de dispense et de modification des vœux, à plus forte raison doit-il en exister dans la nouvelle, où il est

(1) *Lettres de quelques Juifs*, tome II, pag. 210, édition de Paris, 1815, in-12.

(2) *Actes*, chap. XVIII, vers. 18.

(3) *Idem*, chap. XXI, vers. 18.

(4) *Idem*, chap. XXIV, vers. 17.

enseigné que *là où est l'esprit du Seigneur*, *là est la véritable liberté*; où il est expressément dit que si *Jésus-Christ nous délivre*, nous serons *vraiment libres*. Du reste, celui qui fait un vœu raisonnable dans la sincérité de son âme et après un mûr examen, doit trouver la force de l'accomplir dans la grâce de celui dont *le joug est doux et le fardeau léger*; si la témérité est ordinairement suivie du repentir, la détermination de la sagesse n'est pas sans consolation et sans douceur.

L'église catholique reconnaît que les vœux du baptême obligent en conscience, et qu'il peut y en avoir d'autres distincts de ceux-là. (1) Elle admet les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, de clôture dans les religieux. Je ne me suis point imposé l'obligation de les défendre contre ceux qui les ont attaqués; je constate le fait, et ma tâche est remplie. C'est l'exposition des doctrines qui lève tous les mal-entendus; la polémique ne fait le plus souvent qu'obscurcir les questions et aigrir les cœurs. Je m'en tiens donc à l'exposition.

Bossuet est celui de tous les écrivains qui a le mieux approfondi la religion, et qui en a développé les principes avec le plus de clarté et de précision. J'emprunte ses expressions : « C'est la religion, disent les » théologiens, qui nous lie à Dieu ; et le » vœu, selon leur doctrine, en est un des » actes qui a la vertu d'étreindre ce sacré » nœud ; car encore que tout ce que nous » sommes appartienne au créateur de droit » naturel, néanmoins il a voulu nous laisser » un certain domaine sur nos actions, pour » former en nos âmes une légère image de » sa souveraineté absolue ; et c'est ce domaine que le religieux lui cède et transporte par ses vœux » (2).

Voilà, certes, la nature des vœux monastiques bien expliquée; il n'y a guère personne qui puisse les condamner dans ce sens. Ainsi, lorsque les protestants d'Allemagne se proposaient de se réunir à l'église catholique, le plus savant et le plus pacifique d'entr'eux, l'abbé Molanus, disait, dans l'écrit qu'il intitula *Cogitationes privatæ* : « Il sera facile de s'accommoder avec » les protestants sur l'état monastique et les » vœux qu'on y fait, puisqu'il y a parmi » eux des couvents, où l'on récite les heures » canoniques et le Bréviaire, par exemple, » de l'ordre de Cîteaux, à la réserve des » collectes et des oraisons qui sont adressées aux saints : on y garde les jeûnes et » les abstinences, le célibat, l'hospitalité, » la règle de saint Benoît et les autres choses qui ressentent l'institution primitive. » Le vœu d'obéissance ne peut être blâmé » de personne; celui de pauvreté est une » chose indifférente; il n'y a que le vœu de » chasteté dont on puisse disputer, parce » qu'on ne peut pas vouer ce qui est impossible. On pourrait néanmoins s'y obliger, » comme on fait dans quelques couvents » protestants, non par vœu, mais par serment, en jurant de la garder, tant qu'on » sera membre de ce monastère, d'où l'on » sortirait quand on voudrait. (3) » Bossuet répondit : « L'auteur, Jean Molanus, abbé » de Lokkam, approuve le fond des institutions et observances monastiques, à la réserve du vœu de continence perpétuelle. » Mais l'Apologie a tranché plus net, puisqu'elle a mis au nombre des saints, saint » Antoine, saint Bernard, saint Dominique, saint François, qui certainement » ont voué et fait vouer la continence perpétuelle à ceux qui se sont rangés sous leurs » instituts....... Au reste, l'état monacal » n'étant pas de commandement, cet article » ne peut donner à personne un légitime » sujet de séparation (4). » C'est ainsi, à peu près, que s'expriment la plupart des théologiens instruits et animés du désir de la paix : il n'est guère possible aux philosophes d'aller plus loin.

On distingue parmi les canonistes plusieurs espèces de vœux. Je vais faire connaître les principales.

Le vœu simple, qui est une promesse faite à Dieu en particulier, ou dans une communauté non autorisée : c'était un empêchement prohibitif du mariage.

Le vœu solennel, qui se fait avec certaines formalités dans un corps de religion approuvé par l'Église : c'était un empêchement dirimant du mariage.

Le vœu absolu, qu'on est obligé d'exécuter aussitôt qu'il a été fait, et qui est sans condition.

Le vœu conditionnel, qui n'oblige qu'après l'évènement de la condition.

(1) *Concile de Trente*, session VII, canon 9, *du Baptême*.

(2) *Discours pour une profession*. — *OEuvres*, tome XVII, pag. 247.

(3) *OEuvres de Bossuet*, tome XXV, pag. 350.

(4) *Idem*, tome XXV, pag. 532.

Le vœu réel, qui a pour matière une chose hors de la personne qui le fait.

Le vœu personnel, qui se prend dans la personne même ou dans ses actions.

Le vœu mixte, qui tient du personnel et du réel.

On sent que plusieurs de ces divisions peuvent s'amalgamer et se joindre ensemble.

En France, tant que la religion catholique a été dominante, tant que les institutions religieuses ont été inséparablement unies avec les institutions civiles, les ordonnances ont réglé l'âge de l'émission des vœux, la forme, la solennité, et toutes les conditions sans lesquelles aucun vœu ne pouvait lier au for extérieur.

Dans la constitution de 1791 il fut dit : *La loi ne reconnaît plus ni vœux religieux, ni aucun autre engagement qui serait contraire aux droits naturels, ou à la constitution.* Bien que cette déclaration ne soit pas exprimée en termes formels dans le Code civil, il n'y a point été du tout porté atteinte. M. Portalis, dans son discours prononcé au Corps législatif, le 15 germinal an 10, ne laissa point d'équivoque à cet égard : « Nos » lois, dit-il, ont licencié cette milice (les » ordres religieux), et elles l'ont pu ; car on » n'a jamais contesté à la puissance publique » le droit d'écarter ou de dissoudre des in- » stitutions arbitraires qui ne tiennent point » à l'essence de la religion, et qui sont ju- » gées suspectes ou incommodes à l'État, » page 44. *Voyez* aussi les pages 48 et 49, où le vœu n'empêche point le mariage civil. *Voyez* Ordres religieux.

L'abbé J. Labouderie.

* VOGEL (Jean-Guillaume), minéralogiste, né en 1657 à Ernstroda, dans le duché de Cobourg, se rendit en Hollande en 1678, s'engagea au service de la compagnie des Indes-Orientales, débarqua à Sumatra, l'année suivante, comme mineur et essayeur, et fut nommé en 1682 directeur des mines de Sillidase Tambangh. Il se rembarqua pour l'Europe en 1687, devint directeur des mines de Saxe, et mourut en 1723. — Vogel (Rodolphe-Auguste), professeur de médecine à l'université de Goettingue, né à Erfurt en 1724, a publié, entre autres ouvrages, un livre classique, qui a eu un grand nombre d'éditions, sous ce titre : *Institutiones chimiæ, ad lectiones academicas accommodatæ*, Goettingue, 1755, in-8o.

* VOGEL (Christophe), compositeur de musique, né à Nuremberg en 1756, vint à Paris vers 1776, époque où les chefs-d'œuvre de Gluck avaient opéré une révolution dans la musique dramatique. Animé par les succès de ce grand maître, il résolut de marcher sur ses traces et médita ses savantes partitions ; mais il ne parvint qu'en 1786 à faire jouer son opéra de *la Toison d'Or*, qui eut neuf représentations et donna une idée avantageuse de son talent. En 1789, parut son *Démophon*, qui eut vingt-quatre représentations, et dont l'ouverture est un véritable chef-d'œuvre que l'on exécute encore aujourd'hui séparément. Les amateurs se souviennent de l'effet qu'elle produisit au Champ-de-Mars en 1791, à la cérémonie funèbre des officiers tués à Nanci, lorsqu'elle fut exécutée par douze cents instruments à vent, accompagnés d'intervalle en intervalle par douze tamtams.

* VOGELWEIDE (Walther), né à Vogelweide, château de ses ancêtres en Thurgovie, fut un des six minnesingers, qui, en 1206, prirent part au combat poétique livré dans le château de Wartbourg, en présence du landgrave de Thuringe et de sa famille. Il passa toute sa vie, errant d'une cour à l'autre de l'Allemagne, et s'arrêta successivement auprès de Léopold, margrave d'Autriche, de Philippe, roi des Romains, d'Othon, margrave de Saxe, de Hermann, landgrave de Thuringe, d'Ulrich, duc de Carinthie. Il visita aussi la France, la Turquie et la Terre-Sainte. Il est certain qu'il mourut dans son château de Vogelweide, mais on ne sait en quelle année. Ses poésies, dont on trouve le manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, dans celles de Paris, d'Iéna et de Weingarten, ont été publiées par Manessen dans son *recueil* (Zurich, 1758), et par Muller, dans sa *Collection* (Berlin, 1784).

VOIE LACTÉE. (*Astronomie.*) C'est le nom sous lequel le peuple et les astronomes désignent une lueur blanchâtre et comme laiteuse qu'on aperçoit au ciel, dans les nuits sereines, sous la forme d'une bande irrégulière, ayant un diamètre à peu près égal à celui des grands cercles de la sphère, et coupant l'écliptique vers les deux solstices.

Cette bande traverse successivement les constellations suivantes : Cassiopée, Persée Orion, les Gémeaux, la Licorne, le Navire, la Croix du sud, le Centaure, l'Autel, la Queue du Scorpion, l'Arc du Sagittaire, l'Aigle, Ophiuchus, la Queue du Cigne et la Couronne de Céphée.

Sa largeur varie depuis deux jusqu'à dix-

sept degrés, et il s'en détache sur plusieurs points quelques petites branches isolées, qui s'écartent plus ou moins obliquement du tronc principal, en se jetant sur les côtés.

Elle est composée, à proprement parler, de deux zones, qui laissent entre elles un écartement d'environ douze degrés, et qui se réunissent ensemble dans les deux régions du Cigne et de l'Autel. On y aperçoit des fentes, des ouvertures et des parties dont l'éclat surpasse sensiblement celui des autres.

Sans la découverte du télescope nous ignorerions encore la véritable nature de la voie lactée. Peut-être, à défaut d'explications scientifiques satisfaisantes, se contenterait-on encore des riantes et ingénieuses fictions de la poésie, qui s'est plue à nous peindre cette singulière zone du ciel comme produite par des gouttes du lait de Junon, tombées de la bouche d'Hercule, ou comme le chemin conduisant au palais du maître des cieux, ou enfin comme la trace des ravages causés par l'embrasement dont l'inhabileté audacieuse de Phaéton fut la cause. Mais on sait aujourd'hui qu'elle est le résultat d'une simple illusion d'optique due à l'éloignement d'astres innombrables, qui sont séparés les uns des autres et de nous par des distances immenses, et dont la lumière, confondue, n'arrive à nos yeux qu'affaiblie et privée de tout son éclat.

La voie lactée n'est donc qu'un assemblage d'étoiles, un système stellaire, dont le soleil fait partie, ainsi que toutes les étoiles qu'on peut apercevoir à l'œil et avec le secours des instruments d'optique. Notre système solaire, qui n'est qu'un point presque imperceptible dans ce tout immense, s'y trouve placé vers le centre à peu près, et l'ensemble lui-même a la forme, non d'une sphère ou d'un globe, mais d'une ellipsoïde très aplatie, et en quelque sorte d'une lentille.

Herschel, auteur de tant de découvertes dans le ciel, ne s'est pas contenté de mettre hors de doute la constitution de la voie lactée, que d'autres astronomes avaient déjà soupçonnée avant lui; il a établi l'analogie, sinon l'identité, de la plupart des nébuleuses avec notre voie lactée, et il a même cherché à évaluer le nombre des étoiles qui composent cette dernière. Après avoir compté jusqu'à trois mille fois de suite celles qui se présentaient ensemble dans le champ de son gigantesque télescope, il a cru pouvoir conclure qu'une portion de la voie lactée large de deux degrés et longue de quinze, contient, terme moyen, cent cinquante mille étoiles; ce qui fait monter le nombre total à une vingtaine de millions. D'autres ont cru ne pas s'élever au-delà des bornes du vrai en triplant et au-delà ce nombre d'étoiles, parmi lesquelles il n'y en a pas la dix-millième partie que nous puissions apercevoir à l'œil nu.

On sent aisément que de pareils calculs doivent être considérés tout au plus comme de vagues approximations, dont un des principaux défauts est de supposer, sans motif suffisant, que la distance est la même entre toutes les étoiles. Mais ils ont au moins l'avantage de nous consoler du rôle mesquin que nous jouons sur l'infiniment petite parcelle d'un système solaire, presque imperceptible lui-même dans la foule de ceux dont il fait partie; car ce n'est point une faculté peu éminente que celle qui permet à une si minime partie d'un tout d'en apercevoir l'incommensurable étendue et l'admirable harmonie. En outre, ils nous donnent une idée plus juste de l'immensité de l'univers, que celle à laquelle arrive notre raison guidée par le seul témoignage des sens. En voyant les bornes du monde fuir devant nous à mesure que nos moyens d'observation se perfectionnent, et les distances finir par croître tellement, qu'en prenant même pour unité de mesure la vélocité de la lumière, on n'en est pas moins obligé de multiplier prodigieusement les chiffres dans les formules qui les représentent, on s'effraie moins à l'idée de l'infini, pour laquelle notre répugnance ne semble au fond qu'être proportionnelle à la portée de celui des sens avec le secours duquel nous cherchons à nous élever jusqu'à elle.

NICOLLET.

* VOIGT ou VOGT (JEAN), né à Beverstædt en 1695, mort en 1765 à Brême, où il était ministre protestant, a laissé de nombreux écrits, parmi lesquels on citera seulement : *Catalogus historico-criticus librorum rariorum*, Hambourg, 1732, in-8°, qui a eu jusqu'en 1793 cinq éditions. —VOIGT (Jean-Chrétien), médecin allemand, né en 1725, dut à sa taille élevée le malheur d'être placé, malgré lui, dans le régiment de la garde de l'électeur de Saxe, mais sut mettre à profit cette violence pour s'introduire à la pharmacie de la cour, et commença dès-lors ses études médicales, qu'il termina plus tard,

lorsqu'il eut reçu son congé. Il mourut à Culmbach en 1810, après s'être fait connaître avantageusement par plusieurs ouvrages.

VOILES ET VENTS (1). (*Marine.*) On distingue les vents sous diverses dénominations, savoir : les vents variables, les alizés, les généraux, les vents périodiques ou moussons, et les brises de terre et de mer, ou du large.

Dans l'Océan Atlantique et jusqu'au 28e degré de latitude septentrionale, les vents sont variables, et soufflent tantôt du nord, tantôt du sud, de l'est ou de l'ouest, sans paraître assujettis à aucune règle constante; seulement ils inclinent plus communément du sud-ouest au nord-ouest que vers toute autre partie.

Depuis le 28e degré jusqu'aux environs de la ligne équinoxiale, on rencontre des vents réguliers, qu'on appelle *alizés*, lesquels soufflent constamment du nord-est à l'est pendant toute l'année. Cette règle, quoique générale, est néanmoins susceptible de quelques exceptions, tant sur la direction différente des vents, aux environs des côtes et des îles qui en sont voisines, que sur les limites de ces vents.

Nous avons remarqué, en général, que les côtes des grands continents qui se trouvent entre les tropiques, sont presque toujours frappées obliquement par des vents dont la direction est relative à ceux qui règnent sur les grandes mers qui les environnent. C'est par une suite de cette loi, dont la cause physique est d'ailleurs connue, que sur la côte d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone, à l'exception des brises de terre et des orages, les vents soufflent plutôt du nord au nord-ouest que du nord vers l'est.

Quoique les Canaries soient situées dans la région des alizés, on y voit régner des vents de l'ouest et du sud-ouest qui durent quelquefois plusieurs jours de suite sans interruption.

Les vents de sud et de sud-ouest soufflent aussi, entre les îles du cap Vert et dans leurs environs, dans les mois de juillet, août, septembre et octobre.

Lorsqu'en cinglant vers l'équateur, on quitte les vents alizés, l'on trouve des vents variables, des calmes, des orages accompagnés de fortes pluies, causés par le concours des vents alizés avec les vents généraux, et par plusieurs causes particulières qui ne permettent pas d'en fixer en chaque saison bien exactement la durée ni l'étendue. Nous avons seulement remarqué que plus on est voisin de la région ordinaire des vents alizés, plus cette variété en est affectée, et que d'ailleurs, quand on est près de l'équateur, les vents varient plus souvent vers le sud que vers le nord. Cela n'empêche pas que, dans les mêmes parages, on y voit quelquefois régner des vents de l'ouest au sud, principalement dans les mois de juillet, août et septembre; mais ils sont toujours occasionnés par des orages, et ne peuvent être regardés que comme des vents étrangers, nécessaires pour rétablir l'équilibre lorsque l'air est trop raréfié dans la partie de l'est.

De la ligne équinoxiale au tropique du capricorne règne un vent alizé et régulier qui souffle généralement et perpétuellement des points de l'horison compris entre le sud et l'est; et comme ces mêmes vents ont lieu non seulement sur l'océan compris entre l'Afrique et l'Amérique, mais encore dans toute l'étendue des mers méridionales, on les appelle *vents généraux*, pour les distinguer des vents alizés du nord-est, qui sur certaines mers sont sujets à des variations périodiques.

Nous avons remarqué que les saisons influent sensiblement sur la direction des vents alizés, ainsi que sur celle des vents généraux; que quand le soleil est beaucoup élevé au nord de l'équateur, c'est-à-dire, qu'il est au tropique du cancer, alors le vent de sud-est, particulièrement dans l'océan entre le Brésil et la côte d'Afrique, varie de deux quarts de la boussole ou 22° 30′, quelquefois d'un seul ou 11° 15′ plus vers le sud, et que le vent alizé du nord-est se détourne aussi davantage vers l'est. C'est tout le contraire quand le soleil est vers le tropique du capricorne.

Les vents généraux ne se bornent pas à la ligne équinoxiale; on les rencontre souvent par un et même deux degrés du nord.

Les vents alizés, ainsi que les vents généraux, prennent toujours aux environs des continents un cours différent de celui qu'ils ont au large. Le long de la côte d'Afrique, depuis le 28e degré de latitude méridionale jusqu'au cap Lopo-Gonzalvez, situé près de la ligne, la direction du vent est presque toujours du sud au sud-ouest, et même au

(1) Le renvoi de VENTS à VOILES a produit la réunion de ces deux mots dans un même article.

sud-ouest en certains endroits, selon le gissement des terres. On a remarqué même que cette affection des vents du sud au sud-ouest se rencontrait aussi à une très-grande distance au large de la côte d'Afrique, et qu'en général elle paraît avoir pour bornes, du côté de l'ouest, les parages compris entre cette côte et la ligne qu'on pourrait imaginer du cap de Bonne Espérance au cap des Palmes (côte de Guinée).

A la côte du Brésil, les vents généraux sont sujets à des variations périodiques relatives aux saisons; ils y soufflent du nord-est à l'est-nord-est depuis septembre jusqu'en mars, et du sud-sud-est à l'est-sud-est depuis mars jusqu'en septembre.

Nous avons encore remarqué qu'en cinglant de la ligne équinoxiale vers le cap de Bonne-Espérance et sous le parallèle du 16°, les vents généraux tournent vers le nord, de sorte qu'on les voit plutôt venir de l'est vers le nord que de l'est vers le sud.

On a fixé les limites de ces mêmes vents au 28e degré, où l'on est généralement dans l'habitude de les trouver; mais cette règle n'est cependant pas sans exception, puisqu'on trouve souvent des vents différents avant d'avoir atteint ce parallèle, et quelquefois même en deçà du tropique du capricorne ; mais, pour l'ordinaire, du parallèle de 28 à 40° de latitude méridionale, les vents y sont variables et beaucoup plus inconstants que dans les mers d'Europe; à peine, en quelque saison que ce soit, les voit-on régner pendant trois jours de suite du même côté. On a seulement remarqué que ceux qui sont les plus fréquents viennent du nord au nord-ouest et du nord-ouest à l'ouest-sud-ouest, et que dès qu'ils approchent du sud, le calme y succède.

Aux environs du cap de Bonne-Espérance, les vents de sud-est à l'est-sud-est soufflent quelquefois plusieurs jours sans interruption.

On distingue ordinairement quatre moussons dans les Indes, pendant lesquelles les vents soufflent communément six mois d'un côté et six mois de l'autre.

La mousson du sud-ouest règne au nord de la ligne équinoxiale, tandis que celle du sud-est souffle du côté du sud et lorsque la mousson du nord est succède à celle du sud-ouest au nord de la ligne. On voit dans la partie du sud régner une mousson où les vents soufflent du nord-ouest à l'ouest, et en quelques endroits au sud-ouest.

La mousson du sud-ouest a lieu depuis le 15 avril jusqu'au 15 octobre, dans toute l'étendue des mers comprises entre les côtes d'Afrique, d'Arabie et du Japon.

La mousson du nord-est règne sur les mêmes mers depuis le 15 octobre jusqu'au 15 avril. Ne sont exceptés de cette règle que le golfe de Perse et la mer Rouge, qui ont des vents particuliers.

Le changement de ces deux moussons se fait graduellement, et jamais subitement. Les vents variables règnent entre l'une et l'autre ; mais ces révolutions sont ordinairement suivies ou précédées de tempêtes ou d'ouragans, surtout lorsque la mousson du nord-est succède à celle du sud-ouest, c'est-à-dire, dans les mois d'octobre et de novembre. Ceux qui surviennent en avril sont plus rares et moins impétueux.

Les moussons qui ont lieu au sud de l'équateur sont renfermées dans des limites moins étendues, puisqu'on ne les voit sur l'océan méridional que depuis la ligne équinoxiale jusqu'au 8e ou 9e degré de latitude, et jusqu'au 12e ou 13e degré vers les îles de la Sonde, Timor, etc. Quant à leurs bornes de l'ouest à l'est, on a remarqué qu'elles ne soufflent que depuis le méridien qui passe aux environs de la pointe nord-est de Madagascar jusqu'aux îles Moluques.

Il est à remarquer que, pendant ces deux moussons, les vents ont une direction bien différente de ceux qui règnent au nord de l'équateur ; car, tandis qu'ils viennent de ce côté-là, du sud-ouest, ils soufflent du côté opposé, de la partie sud-est ; lorsque la mousson du nord-ouest, qui ne commence guère qu'en novembre au sud de la ligne, règne de cette partie, ce sont les vents de nord-est qui soufflent du côté du nord.

Quant à leur changement, il n'est point accompagné de tempêtes ni d'ouragans, comme ceux qui arrivent dans la partie du nord, mais seulement de fortes brises.

La mer Rouge et le golfe de Perse, quoique séparés seulement par l'Arabie, ont des vents différents. Ils soufflent dans la mer Rouge presque neuf mois de l'année de la partie du sud, savoir, depuis la fin d'août jusqu'au 15 ou même jusqu'à la fin de mai, que le vent varie du nord au nord ouest, et continue ordinairement de même jusqu'à la fin d'août ; mais les brises de terre et de mer prévalent quelquefois sur ces vents.

Dans le golfe Persique, les vents règnent depuis le mois d'octobre jusqu'à celui de

juillet du nord-ouest, et environ trois mois du côté opposé. Cependant ces vents ne sont pas aussi réguliers ni d'autant de durée que ceux de la mer Rouge, étant souvent interrompus par de forts vents du sud-ouest, et quelquefois par des brises de terre.

Nous renvoyons pour plus amples détails sur les vents régnant dans diverses localités et parties du globe, aux célèbres navigateurs d'Apès de Mannevillette, dans son *Neptune oriental,* et James Horsburgh, dans son *India directory*.

La boussole est divisée en trente-deux parties égales, dont chaque division porte un nom : d'abord les huit rumbs principaux. huit autres qu'on appelle les *demi-rumbs*, qui les divisent en deux parties égales, et seize autres, qu'on nomme des *quarts*, qui divisent également ceux-ci, et sont classés comme il suit :

Nord.
Nord-quart-nord-est.
Nord-nord est.
Nord-est-quart-nord.

Nord-est.
Nord-est-quart-est.
Est-nord-est.
Est-quart-nord-est.

Est.
Est-quart-sud-est.
Est-sud-est.
Sud-est-quart-est.

Sud-est.
Sud-est-quart-sud.
Sud-sud est.
Sud-quart-sud-est.

Sud.
Sud-quart-sud-ouest.
Sud-sud-ouest.
Sud-ouest-quart-sud.

Sud-ouest.
Sud-ouest-quart ouest.
Ouest-sud-ouest.
Ouest-quart-sud-ouest.

Ouest.
Ouest-quart nord-ouest.
Ouest-nord-ouest.
Nord-ouest-quart-ouest.

Nord-ouest.
Nord-ouest-quart nord.
Nord-nord-ouest.
Nord-quart-nord ouest.

On appelle *vent largue* celui dont la direction avec la quille du vaisseau forme un angle qui excède 67° 30′ ou six quarts de la boussole, qui est l'angle de l'allure du plus près ;

Vent du travers, celui qui forme avec la quille un angle droit ;

Vent sous vergue ou arrière-ban, celui qui avec la quille forme un angle obtus ;

Vent arrière, celui qui, venant de la poupe, suit la même direction que le vaisseau.

Vent par bouffées, lorsqu'il souffle inégalement ;

Vent inconstant, lorsqu'il varie très-fréquemment en peu de temps ;

Vent traversier, celui qui est propice pour aller et venir de deux endroits ;

Vent dessus, lorsque les voiles sont disposées de manière à prendre le vent sur le dos ;

Vent-dessus-vent-dedans, lorsqu'une partie des voiles prend le vent par l'arrière, et l'autre par l'avant. C'est cette manœuvre qu'on emploie pour arrêter la vitesse du vaisseau.

Éventer, remettre le vent dans les voiles qui l'avaient dessus.

Vent-devant, revirer de bord ; vent-devant, en faisant passer l'avant du vaisseau par le point de l'horison d'où vient le vent ;

Vent épi du vent, le point de l'horizon d'où il vient ;

Vent (pied de), assemblage de nuages qui se forment sur un point de l'horizon, sous une forme connue des marins, et qui indique à l'avance que le vent doit venir de ce point ;

Vent (sauts de), lorsque le vent change de direction soudainement, ce qui a souvent lieu dans les temps orageux, ou au milieu de fortes pluies, et dont l'effet est presque toujours pernicieux, en occasionant la rupture soit de mâts ou voiles.

LES VOILES sont un assemblage de plusieurs lés d'une toile communément de chanvre, et confectionnée pour cet objet, dont la largeur des plus fortes est de 21 pouces, et les plus légeres de 24 à 26.

Les voiles des vaisseaux prennent généralement les noms des mâts sur lesquels elles sont fixées : elles ont des dimensions et des qualités de toile différentes, selon la place qu'elles occupent et l'usage auquel elles sont destinées. Par exemple, les basses voiles, devant être employées dans les plus mauvais temps, sont d'une toile plus forte, et ont moins de profondeur.

Les huniers, qui sont placés au-dessus, sont d'une toile un peu plus légère; les perroquets, plus légers que ceux-ci, et ainsi de suite. À mesure qu'elles sont plus élevées, elles ont moins de force et de largeur; en sorte que la voilure totale d'un mât, déployée, présente une forme pyramidale.

Les voiles carrées (et ce sont celles généralement en usage sur les océans) sont attachées à des spares façonnés, qu'on appelle vergues, et prennent également les noms des voiles qu'elles supportent. Toute la mâture du vaisseau en général devant être réglée d'après une proportion établie sur son grand ban ou plus grande largeur, il s'ensuit que sa longueur et le diamètre de ces vergues sont subordonnés à la même règle.

Les basses voiles ont à peu près la forme d'un parallélogramme; les huniers, les perroquets et les cacatois ont celle d'un trapèze. Les basses voiles et les huniers étant susceptibles de résister à toute espèce de temps, peuvent être rapetissés, au moyen de ce qu'on appelle les ris, dont les premières sont garnies d'un, et les secondes, de trois ou quatre de ces ris, lesquels sont espacés de six à huit pieds, selon la grandeur de la voile, et à partir de la tête, et qui permettent de diminuer successivement la surface des huniers d'au moins moitié. Ces ris sont formés par des rangées horizontales de petites cordes faites en tresse, et que l'on nomme garcettes, lesquelles sont longues de sept à dix pieds, selon la circonférence des vergues, et passées jusqu'à leur milieu dans des petits trous très-rapprochés, pratiqués dans la voile pour cet effet, de manière que moitié de ces garcettes pend sur l'avant de la voile, et l'autre moitié sur l'arrière.

Les voiles en pointe, qui sont placées à l'extrême avant, sont de forme triangulaire, et sont fixées sur des étais du mât de mizaine, avec des bagues ou anneaux mobiles, en fer ou en bois, et font l'effet d'anneaux de rideau, pour hisser ou amener ces voiles qu'on appelle focs.

L'artimon, qui est à l'extrême arrière, est un puissant auxiliaire du gouvernail, et sans lequel les évolutions se feraient lentement et difficilement.

Voiles d'étai: ces voiles, dont l'usage se perd chaque jour, sont placées sur les étais, entre les mâts, et viennent border sur le pont; elles y sont fixées comme les focs par des bagues mobiles. Elles ont différentes formes, selon la place qu'elles occupent, et sont de toile légère.

Toutes les voiles en général sont bordées avec des cordes de diverses grosseurs, qui sont cousues à toutes les extrémités.

Les voiles de l'avant servent à établir l'équilibre du vaisseau avec celles de l'arrière, lorsque la route est directe; elles le font arriver, en présentant leur plus grande surface au vent, tandis que l'on en présente le moins possible avec celles de l'arrière, *et vice versâ* (1).

Voile (la grande) est considérée comme l'âme du vaisseau, tant pour lui donner de la vitesse, que pour le soutenir au vent sur l'allure du plus-près, c'est-à-dire l'empêcher de dériver.

Il existe encore d'autres voiles dont on fait usage, et qui sont les auxiliaires des voiles carrées: on les appelle bonnettes. Elles sont d'une toile légère, et se déploient sur les côtés de la mizaine et des huniers, même des perroquets, au moyen de boute-dehors ou arcs-boutans mobiles, fixés au bout des vergues par des cercles en fer qui y sont adaptés. Ces voiles ont la même hauteur que celles auxquelles elles sont annexées, et prennent leur nom: leur coupe extérieure est à peu près la même. Ces voiles, par leur légèreté, s'enflent plus facilement que les autres avec un petit vent, et donnent proportionnellement plus d'impulsion au vaisseau dans les petits vents et sur le largue.

Voiles majeures: ce sont les quatre corps de voiles, c'est-à-dire les basses voiles et les huniers.

Voiles de cape: ce sont celles dont on se sert dans les tempêtes; elles se composent de l'artimon, du foc d'artimon, du grand hunier, tous les ris pris, de la mizaine et du petit foc. De ces cinq voiles, souvent deux suffisent; et le choix doit en être laissé à la sagacité du capitaine, et selon que le comporte la capacité du vaisseau; car, telles de ces voiles qui pourraient convenir à l'un, en lui donnant beaucoup de stabilité, et par conséquent de sécurité, pourraient produire sur l'autre un effet tout opposé, et l'exposer

---

(1) J'ai lu dans une Encyclopédie que les voiles de l'avant servaient à soutenir le vaisseau en l'empêchant de tanguer; rien n'est moins exact. Les voiles de l'avant, au contraire, particulièrement celles du beaupré, qui sont les focs (car il n'existe plus de civadières), contribuent d'une manière étonnante à le faire tanguer.

à recevoir de dangereux coups de mer ; ce qui ne peut être attribué qu'à la différence qui existe dans leur genre de construction.

Voile de fortune, grande voile carrée, qui n'est pas fixée sur la vergue, mais qui s'y place provisoirement, par le moyen de deux poulies placées à ses extrémités, et une au milieu : cette voile sert pour le vent-arrière ou le grand largue, dans les goëlettes et les cutters.

Voile livarde : elle est en usage chez les Hollandais. Cette voile est à peu près carrée; elle est lacée au mat par l'un de ses cotés, et se déploie au moyen d'un espare fixé par ses deux extrémités aux deux angles opposés. Ce genre de voile est aussi très-usité dans les petites embarcations.

Il existe une grande quantité d'autres voiles appropriées aux localités et aux usages auxquels elles sont destinées, ainsi qu'aux dimensions des diverses espèces de vaisseaux qui existent sur la surface du globe. Il en est qui n'en portent qu'une, d'autres deux, d'autres trois, etc. Elles varient également, tant dans leurs formes et la matière dont elles sont composées, que dans la manière de les établir. Par exemple, dans les pays où le coton est commun, presque toutes les voiles sont faites de cette matière; dans certaines parties de l'Inde, elles sont faites ou avec des écorces d'arbres, ou avec une herbe dite abacca.

Voiles latines : on en voit beaucoup dans la mer Méditerranée et dans le Levant. Ces voiles sont triangulaires et attachées à une vergue flexible par le côté de leur hypoténuse.

Voile de vent, expression vulgaire pour exprimer un joli frais, une belle brise.

Voile se substitue aussi au mot vaisseau. Un matelot en vigie au haut du mât, apercevant un vaisseau sur l'un des points de l'horizon, criera en bas : Voile dans telle direction!

Voiles (*tant de*) : cela s'applique également à plusieurs vaisseaux composant une escadre ou un convoi. L'on dit plus communément : Escadre composée de tant de voiles, ou convoi de tant de voiles.

Voiles sur les cargues : lorsqu'elles sont relevées avec ces cargues, avant de les fermer entièrement.

Voiles au sec : les déployer et les laisser sans être hissées, avec les coins pendants.

Voile en pantène : lorsque les écoutes sont cassées ou larguées, la voile alors fouette et fait l'effet d'une bannière.

Voile sur le mât : lorsqu'elle est dirigée de manière à prendre le vent à revers, et vient se coller sur le mât et le grément. Il arrive quelquefois qu'on a recours à ce moyen, soit pour diminuer, ou même pour arrêter entièrement la vitesse du vaisseau, en laissant pleine une partie des voiles, et en mettant le vent sur les autres.

Voiles (à sec de) : lorsque le vaisseau en pleine tempête fuit devant le vent et la mer, avec toutes ses voiles fermées.

Voiles (sous toutes) : lorsque toutes les voiles sont déployées.

Voiles battant les mâts : lorsqu'il fait calme avec grosse mer, les voiles n'étant plus soutenues par le vent, et le vaisseau étant fort agité, elles viennent fréquemment fouetter contre les mâts. PALFRAY.

VOIRIE. (*Administration.*) Le mot voirie signifie administration des routes, chemins, rues, places, quais, impasses, carrefours, etc. Dans sa plus grande acception, il embrasse ces divers moyens de communication, considérés sous le double point de vue, d'une part, de leur direction, de leur largeur, de leur confection et de leur entretien, et, d'autre part, de la sûreté, de la salubrité et de l'utilité publique. Ainsi, la voirie est cette branche importante de service public qui a pour objet de lier entre elles les différentes parties d'un état ou d'une ville, de manière à ce que leurs rapports soient, le plus possible, rapides, commodes, peu coûteux, sûrs, salubres et utiles.

Les routes et les chemins ayant déjà fourni la matière de deux excellents articles dans cet ouvrage, nous nous occuperons plus particulièrement ici de la voirie dans les villes et les communes. Celle-ci admet trois divisions distinctes. La première, sous le nom de *grande voirie*, comprend les routes dites royales et départementales qui traversent les villes et les communes, ou qui y aboutissent; la seconde, qu'on nomme *petite voirie*, est circonscrite dans ce qui concerne la sûreté et la salubrité, et est régie par des lois de police; la troisième, qu'on appelle *voirie urbaine*, comprend les rues, les impasses, places, quais, boulevards et autres voies publiques dans l'enceinte des villes, villages et bourgs.

Nous ferons remarquer d'abord que ces distinctions ont une utilité réelle : outre qu'elles résultent de la nature des choses, elles ont encore l'avantage de faciliter les moyens de spécialiser les lois et les règle-

ments, et, par suite, de prévenir, soit les excès et les confusions de pouvoirs, soit les conflits d'attributions de la part des diverses autorités entre lesquelles se partage aujourd'hui la voirie. Aussi pensons-nous que la loi nouvelle sur la voirie, loi si impatiemment attendue par les administrés, devrait consacrer l'expression de *voirie urbaine* introduite par l'usage.

Les anciennes coutumes provinciales ne présentent aucun système de voirie urbaine. Dictées par le seul intérêt et presque le caprice des seigneurs féodaux, hauts-justiciers, elles ne nous offrent que quelques traditions sur la largeur des routes, des chemins vicinaux et des sentiers. On n'y trouve aucun renseignement sur les largeurs et les alignements des voies publiques dans les villes. Ni l'ordonnance de Louis XII (1502), qui confiait la juridiction de la voirie aux juges royaux, concurremment avec les trésoriers de France; ni l'édit de Henri IV, qui conféra à Sully le titre de grand voyer de France, ne nous apprennent rien sur cette matière. Ce n'est que sous Louis XIII, et par l'effet de la politique de Richelieu, qui contribua si puissammment à l'abolition de la féodalité, que le droit de voirie commence à être exercé d'une manière plus uniforme. A cette époque, un édit du mois de mai 1635 décida que la voirie serait administrée par les trésoriers de France, dans toutes les villes de leur département, « selon l'usage pratiqué dans la prévoté et vicomté de Paris, avec attribution des mêmes droits et des mêmes émoluments. »

La France était alors divisée en *généralités*, dans lesquelles il y avait deux généraux des finances ou trésoriers de France, sous la surveillance desquels s'exerçait le droit de voirie. Remarquons en passant que l'administration de Paris, qui dès ce temps là servait de règle pour les autres villes de France, s'est trouvée depuis et se trouve encore aujourd'hui hors la loi commune. Ce qui était rationnel alors ne l'est plus de nos jours. Observons aussi que depuis l'édit de Henri IV jusqu'à l'installation définitive des trésoriers de France, tous les règlements qui se sont succédés n'avaient pour objet que la police de la voirie, en ce qui touche aux embarras qu'on rencontrait dans le parcours de la voie publique, soit à cause des immondices, soit pour raison de saillies extérieures des maisons, tels que balcons, perrons, devantures de boutiques, échopes, éviers, etc. Si le mot *alignement* figure dans ces actes de la légalité d'alors, il ne s'applique qu'au redressement des saillies au-devant des murs de face des maisons; mais il n'entraine aucune idée d'empiétement sur les propriétés riveraines de la voie publique. En un mot, suivant les auteurs du temps, le droit de voirie se réduisait simplement à l'inspection sur les réparations des chemins, des ponts et chaussées, du pavé des rues; sur les alignements d'édifices, l'apposition des enseignes, des auvents, des étalages, et sur les autres saillies, avances, et encombrements de la voie publique. Or, toutes ces choses sont du domaine de la grande et petite voirie, mais non de celui de la voirie urbaine. Ces précautions étaient prises dans des vues de sécurité et de salubrité publiques. On n'avait pas besoin, pour leur exécution, d'invoquer la raison d'utilité. L'alignement, nous le répétons, consistait uniquement à conserver la ligne droite, tant pour les édifices que pour les maisons particulières, de façon à ce qu'aucune construction n'avançât plus que les autres sur la voie publique. Ainsi, durant plusieurs siècles, la voirie est réduite aux deux premières acceptions que nous avons indiquées au commencement de cet article, c'est-à-dire, 1° à l'administration des routes et des chemins, qui font encore aujourd'hui partie de la grande voirie; 2° à la police de la voie publique dans les villes, en ce qui concerne les saillies extérieures et l'enlèvement des immondices, deux spécialités qui font, de nos jours, l'objet de la petite voirie : mais de la voirie urbaine proprement dite, c'est-à-dire celle qui a pour but l'élargissement et l'alignement des rues, places, quais et carrefours dans l'intérieur des villes, on n'en trouve aucune trace.

C'est une chose digne de remarque que, dans la longue lignée de nos rois, aucun n'ait osé lancer une ordonnance d'envahissement sur la propriété privée. La raison de cette retenue, de cet esprit de modération, sous le regne du bon plaisir royal, serait difficile à donner. Ce n'est d'ailleurs pas ici le lieu de la discuter. Il était réservé à l'empire d'implanter dans nos lois cette grave innovation.

Avant d'entrer dans l'exposé de l'appréciation de la législation existante sur la voirie urbaine, expliquons ce que c'est qu'un alignement, mot dont il importe de fixer clairement la signification, parce que toutes

les questions fondamentales de la matière que nous traitons en découlent et s'y rattachent. Dans le système actuel de la voirie urbaine, *l'alignement* est une mesure d'ordre publique qui a pour but d'assigner aux diverses voies de communication, dans l'enceinte des villes, la direction et la largeur les plus conformes à l'utilité générale. Quelquefois l'alignement exige le sacrifice de la propriété privée, sous la réserve d'une indemnité préalable ; d'autres fois, il laisse la libre disposition de certains terrains jusqu'alors compris dans la voie publique, mais qui doivent cesser d'en faire partie. En un mot, l'alignement est l'ensemble des lignes droites ou courbes qui déterminent à l'avance, et d'après l'utilité générale, le plan des rues, places, carrefours, etc., d'une ville.

Il résulte de cette définition quatre questions principales à examiner, savoir :

1°. Constater l'utilité publique;

2°. Préciser le sacrifice qu'elle impose ;

3°. Procéder à la fixation de l'indemnité ;

4°. Prononcer l'expropriation.

Voyons comment les lois existantes les ont résolues.

La première loi sur la voirie, envisagée dans un système général, est celle du 16 septembre 1807. A ne consulter que son titre, elle n'est applicable qu'au dessèchement des marais et à d'autres travaux analogues d'utilité publique. Elle appartient à l'empire par sa date et par les principes qu'elle consacre. C'est une loi qui trace bien plus les règles d'après lesquelles l'administration doit procéder à l'exercice de sa force, qu'elle n'établit avec sagesse et équité les droits respectifs de l'État et des citoyens. Par elle, le chef du Gouvernement exerçait sur la propriété une omnipotence abusive, favorisée par un circuit d'action dans lequel se trouvaient enlacés à la fois les propriétaires des campagnes et les propriétaires des villes. Son exécution est uniquement de la compétence de l'autorité administrative. L'intervention des tribunaux en est formellement exclue. Elle garde le silence sur l'étendue et la quotité des sacrifices qui doivent être demandés à la propriété privée. Dépourvue de toute sollicitude et de toute prévoyance sous ce rapport si important, elle se borne à dire, « que des plans devront être donnés, que des » alignements seront arrêtés ; » mais pas un mot sur les règles générales à suivre pour en fixer la largeur. « Dans les villes, les alignements pour l'ouverture des nouvelles rues, pour l'élargissement des anciennes qui ne font point partie d'une grande route, etc., sont donnés, selon cette loi, par les maires, conformément aux plans dont les projets auront été adressés aux préfets, transmis au ministre de l'intérieur et arrêtés en conseil-d'état. » La solution de la question relative à l'indemnité y est mise tout entière sous la main de l'administration. Enfin, l'expropriation, mesure si rigoureuse, et qui par cela seul devrait être entourée de tant de garanties protectrices des intérêts particuliers, y est ordonnée de la manière la plus brutale. C'est surtout sous ce dernier point de vue que la loi du 16 septembre 1807 présente les caractères de l'arbitraire le plus complet et le plus insupportable.

Aussi, malgré sa toute-puissance, le gouvernement impérial fut-il obligé de reconnaître qu'il avait dépassé toutes les bornes, et il comprit la nécessité de revenir à des formes moins hostiles envers la propriété privée. En conséquence, il fit une nouvelle loi : c'est celle du 8 mars 1810 sur les expropriations pour cause d'utilité publique. Citons-en les dispositions préliminaires; elles feront connaître l'esprit dans lequel elle a été conçue :

« Titre Ier. Art. 1er. L'expropriation pour cause d'utilité publique s'opère par l'autorité de la justice.

» 2. Les tribunaux ne peuvent prononcer l'expropriation qu'autant que l'utilité en a été constatée dans les formes établies par la loi.

» 3. Ces formes consistent :

» 1°. Dans le décret impérial qui seul peut ordonner des travaux publics ou achats de terrains ou édifices destinés à des objets d'utilité publique.

» 2°. Dans l'arrêté du préfet qui désigne les localités ou territoires sur lesquels les travaux doivent avoir lieu, lorsque cette désignation ne résulte pas du décret même, et dans l'arrêté ultérieur par lequel le préfet détermine les propriétés particulières auxquelles l'expropriation est applicable.

» 4. Cette application ne peut être faite à aucune propriété particulière, qu'après que les parties intéressées ont été mises en état d'y fournir leurs contredits, selon les règles ci-après exprimées. »

On voit par ce simple exposé que la loi du 8 mars 1810, quoique destinée à réformer les dispositions les plus essentielles de celle du

16 septembre 1807, n'en est en quelque sorte que le corollaire. Elle est encore plus abusive ; car elle investit l'administration d'un pouvoir discrétionnaire sur la propriété, en érigeant en lois un décret et les arrêtés d'un préfet. Les restrictions contenues dans l'article 4, et suivant lesquelles il semble que l'expropriation ne peut être appliquée à aucune propriété particulière, qu'après que les parties intéressées ont été mises en état de fournir leurs contredits, sont purement illusoires, ou plutôt elles sont radicalement annulées par l'article 10, titre 2 de la même loi, qui porte qu'en cas de dissentiment entre la commission formée par le préfet et les propriétaires intéressés, le préfet statuera immédiatement, et déterminera définitivement les points sur lesquels seront dirigés les travaux.

Cette loi consacre deux actions distinctes : celle de l'administration, qui est toute puissante et facultative; celle des tribunaux, qui est sans force et sans efficacité. En effet, sur quoi prononcent les tribunaux? Sur un travail préparé par l'administration. En quoi consiste ce travail? Dans le tracé de l'alignement, qui supprime tout ou partie d'une propriété. Or, quand il suffit d'un simple arrêté du préfet pour légaliser cette suppression, c'est bien réellement l'administration qui exproprie. Il ne reste donc aux tribunaux qu'à formuler cette expropriation et à régulariser l'indemnité, régularisation que le législateur a pris grand soin de mettre à la charge exclusive des propriétaires, par l'article 11 de la loi.

Certes, l'intervention des tribunaux franchement concédée eût été une large amélioration; car jusque-là tout était régi et décidé administrativement. Les tribunaux n'avaient aucun droit de connaître de ces matières, sous quelque rapport et dans quelque cas que ce fût. Mais cette concession de la part de l'empire était-elle faite dans des vues d'équité ou de protection pour la propriété privée? Cette amélioration était-elle réelle, efficace? Non, et nous l'avons démontré plus haut. D'ailleurs, l'empire disposait de tout à son gré; tout lui était soumis, la justice et les juges, l'administration et le préfet. Veut-on, au surplus, connaître sa pensée en matière d'indemnité? Qu'on lise l'article 20 de la même loi : « Tout propriétaire dépossédé sera indemnisé, conformément à l'article 545 du Code civil ; mais si des circonstances particulières empêchent le payement de tout ou partie de l'indemnité, les intérêts en seront dus à compter du jour de la dépossession, d'après l'évaluation provisoire ou définitive de l'indemnité, et payés de six mois en six mois, sans que le capital du payement puisse être retardé au delà de *trois ans, si les propriétaires n'y consentent.* » Or, il y a ici dérogation à l'article 545 du Code civil, qui veut que l'indemnité précède l'expropriation; et, en outre, substitution d'un titre incertain, aventureux, à un droit positif, inhérent à la propriété, celui de jouir sans trouble d'un fonds dont le revenu est assuré.

On pourrait peut-être objecter que la loi du 8 mars 1810 étant postérieure au Code civil, l'empire a pu abroger l'article 545. Mais, outre qu'il est cité dans le texte, il a été rétabli dans toute sa vigueur par l'art. 68 des Chartes de 1814 et de 1830, lequel dit : « *Le Code civil* et les lois existantes qui ne sont pas contraires à cette Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé. » D'où il faut conclure que la question d'indemnité résolue par les dispositions de la loi du 8 mars 1810, l'est illégalement.

Il en est de même en ce qui concerne l'expropriation et l'utilité publique. En effet, que dit l'article 10 de la Charte de 1814, remplacé par l'art. 9 de la Charte de 1830? « L'État peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'intérêt public *légalement* constaté, mais avec une indemnité préalable. » C'est donc une loi qui doit constater l'utilité publique ; on ne peut lui substituer ni un décret, ni les arrêtés d'un préfet, qui sont des actes du pouvoir exécutif. Mais l'expropriation est la conséquence obligée de l'utilité publique ; d'où il suit qu'on ne peut légalement prononcer l'expropriation en l'absence d'une loi qui constate la première. Il est donc vrai de dire que l'expropriation résultant de l'application de la loi du 8 mars est contraire à l'article précité des Chartes de 1814 et de 1830, qui ont, par le fait, abrogé les dispositions de cette loi.

Quant à la compétence, nettement partagée entre l'administration et les tribunaux, elle n'a, dans la loi qui nous occupe, d'autre avantage que celui de l'énonciation d'un principe juste, mais éludé dans ses conséquences.

Resterait à examiner le sacrifice imposé par le législateur. Or, la loi du 8 mars garde le silence à cet égard. Elle indique des plans à lever ; elle nomme une commission d'en-

quête ; mais elle ne fixe aucune largeur, et elle ouvre ainsi à l'administration un vaste champ d'arbitraire.

On objectera peut-être que si la largeur des rues était invariablement fixée par une loi, les précautions administratives prescrites par celle du 8 mars deviendraient inutiles ; car alors les alignements en vertu de la loi à intervenir seraient définitifs et obligatoires. Cela est vrai ; mais où donc serait le mal, lorsque, ainsi que nous l'avons démontré, sous une fallacieuse protection des intérêts privés, la loi de 1810 recèle un germe d'interprétation facultative du principe de l'utilité publique entre les mains de l'administration? Nous serons même forcés de convenir, lorsque plus tard nous examinerons la manière dont s'exécute la voirie urbaine dans Paris, que le silence des lois existantes sur la largeur à donner aux rues y a été une source d'abus.

Cependant c'était précisément là une question qui se présentait en première ligne. Elle réclamait sans doute de profondes méditations ; mais toujours est-il qu'elle ne pouvait se résoudre que par la levée du plan terrier des villes et la classification des rues, impasses, places, quais, etc. On a prétendu que l'administration est restée et reste encore dans l'incertitude sur les règles générales à suivre dans cette opération. Est-ce bien sérieusement qu'on produit une pareille assertion? Elle ne peut abuser que les personnes complètement étrangères au service de la voirie. Comment n'a-t-on pas adopté pour la France entière les mesures réalisées pour la ville de Paris? On n'est pas fondé à alléguer l'incertitude à l'égard des départements, quand elle a cessé d'exister pour la capitale depuis 1783, et que partout il y a des ingénieurs payés par l'État.

Que conclure de tout ce qui précède? Peut-on équitablement emprunter au texte des lois des 16 septembre 1807 et 8 mars 1810, des principes de justice pour administrer la voirie urbaine? Nous avons vu que la première était une déception, et l'analyse de la seconde nous a conduits au même résultat : l'une livre la propriété privée au bon plaisir de l'administration ; l'autre fait partager cette puissance aux tribunaux. Toutes deux rendent le Gouvernement arbitre de l'indemnité : une seule avoue un principe d'utilité publique ; mais il n'est pas applicable aux villes. Aucune ne s'explique sur la largeur à donner à la voie publique. Il y a partout confusion dans les mots *grande*, *petite* et *urbaine voirie*, conséquemment conflit dans les attributions et la compétence. Doit-on s'étonner si tant d'éléments disparates ont provoqué des décrets, des ordonnances, des arrêts, des arrêtés, des décisions ministérielles, des avis du conseil-d'état, des circulaires administratives, et tant d'autres actes hétérogènes, émanés du pouvoir exécutif, et interprétant, dans le seul intérêt du Gouvernement, des lois dictées par lui? Que l'État, mandataire de l'intérêt général, fasse valoir son droit, en s'appuyant sur l'utilité publique, rien n'est plus juste ; mais ce droit ne doit jamais l'emporter arbitrairement sur celui de la propriété privée. Y a-t-il équité à ce que le pouvoir, si fort, si influent par ses agents nombreux et titrés, fasse une guerre de spoliation aux propriétaires, privés par lui de tout recours et de tout moyen d'action.

La nécessité des réformes législatives à opérer, l'urgence de leur mise à exécution, se font partout vivement sentir ; mais c'est à Paris particulièrement qu'il est temps de porter remède à cette mise hors la loi commune, qui fait de la capitale le type de l'illégalité et du plus insupportable arbitraire administratif. A l'appui de cette assertion, nous allons exposer rapidement la manière dont la voirie urbaine y est administrée.

A Paris, la voirie urbaine est partagée en deux divisions distinctes : celle administrative, sous la dénomination impropre de *grande voirie*, est placée dans les attributions du préfet du département ; celle de simple police, qu'on appelle *petite voirie*, est sous la main du préfet de police. On ne paraît pas y admettre de distinction entre la grande et la voirie urbaine, parce qu'on prétend que les rues de la capitale doivent toutes être considérées comme des routes. La raison? Nous l'ignorons. Les uns disent que c'est l'usage ; les autres, pour accréditer cette opinion, s'autorisent d'un décret impérial du 27 octobre 1808, lequel établit un tarif des droits à percevoir pour les délivrances d'alignement, permissions de construire ou réparer, et autres permis de toute espèce qui se requièrent en grande et petite voirie. Mais qu'est-ce donc qu'un usage que les lois existantes et les décisions administratives contredisent? Quant à l'induction tirée d'un décret règlementaire, elle est frappée d'illégalité par l'article 15 de la Charte, qui veut que toute loi d'impôt soit votée par la

chambre des députés. Or, la perception d'un droit ou d'un impôt non votée par la chambre étant contraire aux dispositions de la Charte, le décret du 27 octobre 1808 se trouve abrogé. Ce décret n'est d'ailleurs pas une loi de principe. Son but était d'établir une classification entre les objets du ressort de la grande voirie, par opposition à ceux de la petite Ainsi s'évanouit toute prétention qui tendrait, soit par l'usage, soit par le décret précité, à assimiler les rues de Paris aux routes. Mais encore de quelles routes veut-on parler? Sont-ce des routes royales, de celles départementales, ou de celles de première, deuxième, troisième ou quatrième classe? On ne sait plus où s'arrêter. C'est ainsi qu'en sortant de la légalité on tombe dans l'absurde. Et cependant l'article 1er du décret du 14 novembre 1790, lequel règle différents points de compétence des corps administratifs, s'exprime ainsi: « *L'administration, en matière de grande voirie,* » attribuée aux corps administratifs par l'art. » 6 du titre 14 du décret sur l'organisation » judiciaire, *comprend, dans toute l'étendue* » *du royaume, l'alignement des rues des* » *villes, bourgs et villages* QUI SERVENT DE » GRANDES ROUTES. » Partant il ne saurait y avoir d'équivoque. Les rues formant prolongement de routes font partie de la grande voirie; celle-ci est dans les attributions du préfet: telle est la part que la loi lui a faite. Là s'arrête la compétence de ce magistrat.

Cette démarcation, nous la retrouvons encore dans l'article 52 de la loi du 16 septembre 1807, lequel porte: « Dans les villes, » les alignements pour l'ouverture des nou- » velles rues, pour l'élargissement des an- » ciennes, *qui ne font point partie d'une* » *grande route*, ou pour tout autre objet » d'utilité publique, *seront donnés, par les* » *maires*, conformément au plan dont les » projets auront été adressés aux préfets, » transmis avec leur avis au ministre de l'in- » térieur, et arrêtés en conseil-d'état. »

Rien de plus concluant que le dispositif de cet article: La voirie urbaine est rangée dans les attributions des maires; ce sont eux qui doivent, aux termes de la loi, préparer, donner et faire exécuter les alignements dans les villes. Cela n'offre pas la moindre ambiguité.

Viendra-t-on dire que le législateur ait oublié la ville de Paris dans ses prévisions? L'art. 56 de la loi précitée dit: « Les experts » pour l'évaluation des indemnités relatives » à une occupation de terrain, seront nom- » més, *pour les objets de travaux de grande* » *voirie*, l'un par le propriétaire, l'autre par » le préfet, etc.

» *Quant aux travaux des villes* (voirie ur- » baine), un expert sera nommé par le pro- » priétaire, un par le maire de la ville, *ou* » *de l'arrondissement pour Paris*, et le tiers- » expert par le préfet. »

Cet article prouve jusqu'à l'évidence que les alignements doivent être donnés par les préfets, dans les rues dépendant de la grande voirie. et par les maires, dans leurs attributions spéciales de voirie urbaine. Il prouve également que la ville de Paris est rangée dans la règle commune à toutes les autres villes de France.

Cette distinction d'attributions, si clairement énoncée dans la loi, se trouve confirmée par une ordonnance du roi en date du 7 mars 1821, à l'occasion d'une question de compétence concernant les conseils de préfecture: « Lorsqu'il arrive, dit cette ordon- » nance, qu'une maison se trouve à la fois » située, *et sur une rue dépendant de la* » *grande voirie, et sur une autre rue dépen-* » *dant de la voirie urbaine*, et que des ré- » parations non autorisées ont été faites sur » cette dernière rue, le conseil de préfecture » est compétent pour prononcer sur la con- » travention. »

Il nous paraît inutile de multiplier les citations, et d'insister sur cette vérité démontrée, que c'est aux maires qu'il appartient, non-seulement de donner, mais aussi de faire exécuter les alignements dans les rues des villes, bourgs ou villages qui ne sont pas routes royales ou départementales. Or, les dix-sept cents voies publiques qui se croisent dans Paris ne sauraient être considérées comme telles. Pourquoi en est-il donc ainsi dans la capitale, et d'où vient que le préfet y cumule les attributions de grande et de voirie urbaine? Pourquoi les alignements sont-ils préparés dans ses bureaux? Pourquoi est-ce lui qui les donne et les fait exécuter? Quelle autorité administrative s'est donc mise au-dessus de la loi? Le préfet répond qu'il agit en vertu d'une décision ministérielle, motivée sur un avis du conseil-d'état. Et depuis quand un ministre et le conseil d'état ont-ils le droit de se substituer à la loi? Il y a ici illégalité manifeste.

Au surplus, c'est moins dans les questions de compétence relative à la délivrance des alignements et dans les formalités qui les

rendent obligatoires, que l'administration départementale se montre le plus abusive et le plus illégale, encore que la loi s'expliquant catégoriquement sur les unes et les autres, elle devrait en faire la base de sa conduite. Or, elle écarte les premières et se soumet aux secondes. Mais c'est dans la fixation de la largeur de ces mêmes alignements qu'elle montre un oubli coupable de son obéissance aux lois. En effet, elle répudie sans pudeur un arrêté du Directoire exécutif du 13 germinal an V, qui dispose : *Art.* 1er. « Le ministre de l'intérieur est autorisé à » régler, sur le plan des rues de Paris, les » élargissements et le redressement de chacune d'elles.

Art. 2. » Il ne sera tracé sur lesdits plans » qu'un seul alignement, lequel sera définitif, et les retranchements de terrain qui » en résulteront ne pourront porter à plus » de dix mètres de largeur des rues qui n'ont » pas atteint cette dimension, et qui ne forment pas prolongement de grandes routes » du premier ou du second ordre : les redressements seront cependant exécutés en » raison de la largeur actuelle de chaque » rue.

Art. 3. » Les rues formant prolongement » de grandes routes de premier ordre ne » pourront êtres fixées à moins de douze » mètres de largeur, et celles du second ordre à moins de dix mètres ; mais les rues » de ces deux classes dont l'ouverture excède » ces dimensions, seront maintenues dans » leur largeur actuelle, et les redressements » qu'elles pourront exiger seront dirigés en » raison de cette même largeur.

Art. 4. » Les rues dont la largeur correspond à leur fréquentation, seront maintenues dans leur état actuel, lorsqu'elles » ne présenteront ni plis ni coudes ; et s'il » s'y rencontre des plis et des coudes, il y » sera opéré des redressements. »

En exécution de cette loi, le ministre de l'intérieur arrêta, le 25 nivôse an 5, que les rues de Paris seraient divisées en cinq classes, et assigna à chaque classe la largeur suivante.

1re classe,	14 mètres
2e —	12
3e —	10
4e —	8
5e —	6

Le conseil des bâtiments civils fit opérer le tracé des alignements d'après ces bases sur un très-grand nombre de plans. Ils ont été approuvés par les divers ministres de l'intérieur qui se sont succédés depuis cette époque, et beaucoup d'alignements partiels ont été délivrés d'après ces tracés. Étaient-ils obligatoires? Contrairement à l'opinion de l'administration départementale, qui, suivant son caprice, admet ou repousse comme loi l'arrêté du Directoire, nous ne le croyons pas ; car cet arrêté autorisait le ministre à régler les élargissements et le redressement de chaque rue : mais il manquait à ces alignements une sanction législative qui les rendit exécutoires, après toutefois avoir été soumis à la discussion des parties intéressées. Cette lacune dans l'arrêté du Directoire a été remplie par l'Empire, qui ne s'est pas occupé de la question relative aux largeurs.

Néanmoins, on le voit, les alignements étaient préparés; il ne restait qu'à leur faire l'application des dispositions combinées des lois impériales des 16 septembre 1807 et 8 mars 1810, pour leur donner un caractère légal. Telle était la mission de l'administration départementale, lorsque le travail des alignements passa des mains ministérielles dans les siennes. Mais, trop restreinte sans doute dans les données de l'arrêté du Directoire exécutif, elle a cru pouvoir exhumer une déclaration du roi, de 1783, et y puiser un principe arbitraire d'élargissement des rues de Paris. L'article 1er de cette déclaration porte: «Ordonnons qu'à l'avenir, et à compter » du jour de l'enregistrement de la présente » déclaration, il ne puisse être, sous quelque prétexte que ce soit, ouvert et formé, » en la ville et faubourgs de Paris, aucune rue » nouvelle qu'en vertu des lettres-patentes » que nous aurons accordées à cet effet, et » que lesdites rues nouvelles ne puissent » avoir moins de trente pieds de largeur. » Ordonnons pareillement que toutes les » rues dont la largeur est au-dessous de » trente pieds, soient élargies successivement au fur et à mesure de la reconstruction des maisons et bâtiments situés sur » lesdites rues. » De cette disposition, l'administration a conclu un *minimum* de trente pieds ; puis ensuite, au mépris des lois existantes, s'appuyant sur une déclaration abrogée, et sans autre régle que son libre arbitre, l'autorité est venue mettre la hache préfectorale dans la propriété, et anéantir les alignements antérieurement approuvés par les ministres.

On conçoit qu'après s'être affranchie des principes posés par les lois, elle ne s'est pas

montrée plus religieuse observatrice des dispositions règlementaires qu'elles renferment.

ıssi n'entreprendrons-nous pas de signaler toutes les extorsions qui sont encore aujourd'hui les suites d'une illégalité révoltante. Il en est une cependant que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'elle est caractéristique du système adopté par l'administration.

Sans doute, nos lecteurs se seront déjà demandé comment il est possible que des plans dressés dès 1783, des alignements préparés depuis 1795, aient traversé l'empire et la restauration sans avoir reçu une sanction légale et définitive. Trente-cinq ans ainsi écoulés sans résultats décèlent une marche abusivement lente, surtout si l'on considère les injonctions faites à l'administration par le pouvoir suprême et les sollicitations du public intéressé. En effet, un décret du 27 juillet 1808 fixe un délai de deux ans, à partir de cette date, pour la délivrance des alignements partiels dans les villes, en attendant la confection des plans généraux d'alignement. Un avis du conseil-d'état, sous la date du 3 septembre 1811, inséré au *Bulletin des lois,* exige que « pour » la ville de Paris spécialement il est important de mettre de la régularité dans les » alignements, qui sont donnés maison par » maison et sans système général ; le préfet » du département de la Seine doit faire présenter, *dans le plus court délai*, au ministre de l'intérieur, le plan des alignements » et, autant qu'il se pourra, des nivellements » pour la ville de Paris, et que, pour faire » jouir plus tôt ses habitants des avantages » et de la sécurité qui en résulteront, ce plan » soit présenté successivement et *par quartier*, etc., etc., » Enfin, une décision du roi, du 29 février 1816, proroge jusqu'au 1er mars 1818, le délai accordé par le décret précité.

L'autorité administrative n'a tenu aucun compte de ces injonctions ; aucune mesure n'a été prise pour accélérer l'adoption définitive des alignements, conformément au vœu exprimé par le décret de 1811. On a continué, au contraire, à donner les alignements maison par maison, encore bien que les délais étant expirés, on serait en droit de se passer de la permission de l'administration. Voici, au surplus, ce qui se pratique : un propriétaire a-t-il besoin de faire des réparations urgentes à sa maison ; menace-t-elle ruine ; demande-t-il alignement pour reconstruire ; alors on s'empare du plan de la rue sur laquelle est située sa propriété. Une commission, illégalement instituée sous le titre de commission de révision des alignements, sans règle ni mesure, sans principe d'utilité publique légalement constatée, donne dix, douze, treize, quatorze, quinze, seize et jusqu'à vingt mètres de largeur à cette rue ; elle soumet ensuite son travail à l'approbation du préfet, qui le ratifie ou l'improuve. Dans ce dernier cas, la commission recommence sa besogne ; dans l'hypothèse contraire, le plan est envoyé à la publication dans les salles de la mairie compétente. Tant que dure cette publication, les propriétaires intéressés sont invités à venir former opposition contre ou donner leur adhésion à l'alignement en litige. Sorti des mains du maire, investi par les lois d'un pouvoir bien autre que celui d'une simple formalité, le plan revient dans celles du conseil municipal, qui examine la valeur des oppositions formées par les propriétaires, passe outre au besoin, et renvoie au préfet. Ce magistrat communique le tout au ministre de l'intérieur. Là, le conseil des bâtiments civils examine les alignements proposés par le préfet. S'il adopte, le ministre est prié de provoquer l'ordonnance royale approbative ; mais s'il modifie les propositions du préfet (et c'est le plus souvent), il faut alors reprendre les choses *ab ovo*, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il y ait harmonie complète dans les opinions de la commission, du préfet, des propriétaires, du conseil municipal, de celui des bâtiments civils, et même du conseil d'état, lequel est chargé, en dernière analyse, de l'examen des questions contentieuses. Par ces détails, on se fait aisément idée du temps absorbé pour l'accomplissement des formalités ci-dessus énumérées ; elles durent parfois trois ans.

On ne doit donc pas s'étonner que certains particuliers, lésés par ces retards dans leurs droits de propriété, se soient violemment affranchis de la tutelle administrative. Ils ont exigé et obtenu l'alignement ministériellement approuvé en vertu de l'arrêté du Directoire exécutif. C'est ainsi que se sont opérées nombre de constructions au grand déplaisir de l'administration, qui faute de légalité, était impuissante pour revendiquer ses droits.

Trop faible dès-lors pour soutenir, et redoutant l'épreuve d'une discussion judiciaire, l'administration devait nécessairement recu-

ler devant toute action qui l'eût conduite en face de la justice. Aussi s'est-elle bien gardée, malgré la loi du 8 mars 1810, de faire intervenir les tribunaux dans la fixation des indemnités pour cause d'expropriation, que de timides ou complaisants propriétaires consentaient à régler de gré à gré avec elle.

Ce n'a donc pu être qu'à la faveur de concessions de tous genres que l'administration a soutenu un pareil système de voirie pendant un si grand nombre d'années. Aujourd'hui même encore, et à un an de la révolution de 1830, il suffirait de la simple volonté d'un propriétaire, pour forcer le préfet à avouer l'illégalité de sa gestion en matière de voirie urbaine.

Désespérant d'engager la lutte corps-à-corps, l'administration imagina, sous la restauration, d'amener la voirie sur le terrain de la spéculation. C'est ce que prouvent ses actes et ses résultats depuis quinze ans. Quelles traces a-t-elle laissées au centre et dans les vieux quartiers de la ville? On y rencontre partout des rues dentelées de renfoncements qui rendent le parcours de la voie publique dangereux et immonde. A la circonférence, au contraire, près le séjour du luxe et de la finance, des terrains jadis vagues sont aujourd'hui couverts de maisons et d'hôtels.

Cependant une compagnie de capitalistes avait proposé de réaliser, dans un temps donné, les alignements successivement arrêtés par les ministres de l'intérieur, en vertu de l'arrêté du Directoire exécutif. Leurs offres furent repoussées : c'était pourtant l'occasion d'entrer dans les voies légales et de procurer des améliorations réelles. Il suffisait de provoquer une loi, afin de rendre obligatoires des alignements qu'il convenait préalablement de discuter avec les propriétaires ; mais on avait un autre but : on voulait vivre au jour le jour, et faire prévaloir une marche assez lente pour se donner le temps de lier des opérations de terrains et les conduire jusqu'à liquidation. Ce plan ainsi concerté, il a été facile de faire comprendre à des spéculateurs qu'il y aurait pour eux bien moins d'embarras et plus d'avantages à acquérir des terrains vagues, qu'à batailler avec des propriétaires exigeants les indemnités qu'ils étaient en droit de prétendre : on voulait d'ailleurs éluder surtout l'application de la loi du 8 mars 1810. C'est à l'aide de cette combinaison qu'on a substitué, à des projets dont l'exécution eut été profitable à la généralité des habitants, un système de spéculation avantageux seulement pour quelques banquiers. En effet, et tout Paris le sait, des quartiers nouveaux ont surgi à la circonférence : ils sont coupés de rues beaucoup plus larges qu'il n'est nécessaire à la circulation et aux besoins du commerce, mais sans doute pour la plus grande prospérité des acheteurs de terrains. Des maisons superbes, mais inhabitées, ont été construites par d'insensés entrepreneurs, qui, plus tard, sont allés expier leurs folies à Sainte-Pélagie. Cette manie des constructions a eu le fâcheux effet d'augmenter considérablement le prix des terrains, et de forcer conséquemment l'administration à des sacrifices onéreux. Sans doute, mais sans compensation pour les administrés, les trésors de l'octroi se sont grossis des droits perçus sur les immenses matériaux mis en œuvre, et les revenus de la ville de Paris étaient dans un grand état de prospérité. Bientôt aussi, lorsque la spéculation eut perdu son prestige, et que les bâtisseurs se reconnurent pour dupes, il fallut expulser de la capitale une immense quantité d'ouvriers inoccupés, et dès lors les recettes baissèrent dans une effrayante proportion : elle est aujourd'hui obligée de recourir à des emprunts. Quant à ces masses d'artisans qui végètent encore sur nos places publiques, ce ne sont pas les évènements de 1830 qui les y ont conduites : la restauration les y avait amenées à la suite de ce système de centralisation si perfidement exploité par la voirie urbaine; et tandis que, sans examen possible pour elles, ces masses servent d'instruments politiques entre les mains d'un ministère anti-national, on abuse de leur crédulité et de leur patience, en les leurant de l'espoir d'obtenir des travaux. Si on leur parle solennellement de l'ouverture d'une rue du Louvre, elles ignorent que le conseil de préfecture interviendra pour donner un démenti à leur longanimité, en même temps qu'au ministre. Il en sera de même, sans doute, des arcs de triomphe et des monuments funéraires que leurs mains devaient élever à leurs compagnons d'infortune et de gloire.

ANONYME.

* VOISENON (CLAUDE-HENRI FUSÉE DE), littérateur, né au château de Voisenon, près de Melun, en 1708, adressa à Voltaire, dès l'âge de onze ans, une épître en vers, qui lui valut l'amitié de ce grand homme; mais cette facilité précoce fut peut-être ce qui l'empêcha d'avoir un vrai talent, et il

fut un poète médiocre, probablement parce qu'il avait été trop tôt un homme à la mode. Le succès d'une petite comédie de société l'enhardit à donner au Théâtre-Français, en 1739, quelques actes sans conséquence. Ce fut cette même année qu'il entra dans les ordres pour céder enfin au vœu de sa famille, à la suite d'un duel et d'une maladie grave : à peine ordonné prêtre, il devint grand-vicaire de l'évêque de Boulogne, son parent, dont il rédigea les mandements, mais dans un style épigrammatique, qui fut blâmé. A la mort de son parent, en 1741, le siége vacant lui fut offert : il le refusa, se croyant incapable de remplir une pareille charge. En récompense de son désintéressement, il reçut l'abbaye du Jard, qui n'exigeait de lui ni résidence, ni devoirs au-dessus de ses forces, et dès-lors il se livra sans contrainte à son goût pour le monde et pour les plaisirs. Il rentra dans la carrière du théâtre, et donna, entre autres pièces aux Italiens, *les Mariages assortis* (1744), comédie en trois actes et en vers, qui eut du succès, et *la Coquette fixée* (1746), comédie également en trois actes et en vers, qui eut vingt-trois représentations de suite et qui est son chef-d'œuvre. Il fit aussi quelques opéras très-applaudis et souvent représentés, et quelques *oratorios*. C'est à tort, on en est bien convaincu aujourd'hui, qu'une grande part lui a été attribuée obstinément par ses contemporains dans presque tous les ouvrages de Favart : il est plus certain que l'abbé, d'ailleurs fameux pour son libertinage et son amour de la table, vécut avec la femme de cet aimable et spirituel artiste, qui était son ami, dans une intimité scandaleuse. Ce qui peut paraître assez singulier, c'est qu'au milieu des dissipations d'une vie dissolue, il était tourmenté par les scrupules d'une dévotion dont on ne pouvait contester la sincérité. Dans une maladie grave, il se laissa imposer comme pénitence l'obligation de dire tous les matins son bréviaire, et il n'y manqua jamais. On ne pouvait pas faire plus de compte sur ses maladies que sur toute autre chose de lui : il était à la mort aujourd'hui, ce qui arrivait souvent, vu la faiblesse de sa constitution et la frêle structure de toute sa personne, et demain il était à l'Opéra ou à la chasse. Quoiqu'il n'eût guère cultivé la littérature que pour embellir son existence, et qu'il parût attacher moins d'importance au succès de ses ouvrages que de ses saillies, quoique l'on remarquât dans son bagage littéraire, assez peu considérable, des contes libertins *où l'ordure est mise en calembourgs*, selon l'expression de La Harpe, il fut reçu à l'académie française en 1763. Il y fut toujours fort assidu, et fut chargé de porter la parole dans plusieurs circonstances solennelles. Malgré ses ridicules, malgré même ses mots satiriques, auxquels sa figure de singe donnait plus de malice, il était généralement aimé, parce qu'il n'avait jamais usé de son crédit que pour servir les gens de lettres, et n'avait jamais cherché à se venger d'aucune injure. Mais la versatilité de son caractère finit par le brouiller avec tout le monde en lui faisant tenir une lâche conduite. Ayant perdu toutes ses pensions lors de la disgrâce du duc de Choiseul, il capta la bienveillance du duc d'Aiguillon et de l'abbé Terray, recouvra ainsi ce qu'il avait perdu et fut même nommé ministre plénipotentiaire du prince-évêque de Spire. Il fut le poète de Mme du Barry, comme il avait été celui de Mme de Pompadour, se jeta dans le parti Maupeou avec assez peu de discrétion pour offenser l'exilé de Chanteloup, et mérita par son ingratitude d'être mal accueilli du duc d'Orléans, du prince de Conti, des seigneurs de la cour et de ses confrères de l'académie. Il mourut au château de Voisenon en 1775, et eut la force de badiner dans ce moment suprême, dont la crainte l'avait forcé, pendant sa vie, à garder quelque apparence de religion. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées en 1781, 5 vol. in-8°. Il y en a quatre de trop, et La Harpe a dit que, dans cette volumineuse édition, l'esprit de Voisenon *ressemble à un papillon écrasé dans un in-folio*.

* VOISIN (JOSEPH DE), savant hébraïsant, né à Bordeaux vers 1610, fut pourvu, à l'âge de 20 ans, d'une charge de conseiller au parlement de cette ville, mais donna ensuite sa démission, et embrassa l'état ecclésiastique pour se livrer plus facilement à l'étude. Devenu aumônier du prince de Conti, il fit paraître, en 1660, avec l'approbation des vicaires-généraux du diocèse de Paris, une traduction française du *missel romain*, qui, grâce aux intrigues de Mazarin, désireux de contrecarrer le cardinal de Retz, fut dénoncée par le nonce du pape à l'assemblée du clergé, fut condamnée par les évêques de France, mise à l'*index* à Rome, etc.; mais l'autorité exécutive n'eut aucun égard en France à ces mesures violentes. L'abbé Voisin mourut en 1685.

* VOISIN (Catherine des Hayes, veuve MONVOISIN, connue seulement sous le nom de La), devineresse, fameuse par sa triste fin, était d'abord accoucheuse à Paris dans le 17e siècle. Cette profession ne lui fournissant pas les moyens de satisfaire son goût pour la débauche, elle spécula sur la crédulité publique, et exploita les diverses branches de cette féconde industrie avec un succès qui lui permit d'afficher un luxe scandaleux, payé par la sottise de plus d'une personne de la haute société. Pendant ce temps, les révélations de la marquise de Brinvilliers (*voy.* ce nom) vinrent répandre dans Paris de sombres inquiétudes, et firent planer sur la Voisin des soupçons bien autrement redoutables. Elle fut accusée de débiter en secret des poisons, et enfermée à la Bastille, en 1679, avec quarante de ses complices, parmi lesquels on cite la Vigoureux et son frère, et un prêtre nommé Etienne Guibourg Cœuvrit, dit Lesage. On établit, l'année suivante, pour les juger tous, une chambre ardente à l'Arsenal « La » Voisin, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, » chapitre 26), la Vigoureux et son frère, » le prêtre, qui s'appelait aussi Vigoureux, » furent brûlés avec Lesage à la Grève. » Pourtant, s'il faut en croire Gayot de Pitaval (*Causes célèbres*, tom. 1, pag. 430), la Voisin seule fut brûlée ; mais il nous paraît difficile de croire que Voltaire se soit trompé sur un fait qu'il pouvait si bien constater. Quoi qu'il en soit, la Voisin fit la débauche et blasphéma jusqu'à son dernier moment.

* VOISIN (C.), ancien médecin de la vénerie du roi, de l'hospice royal et du collége de Versailles, mort dans cette ville le 12 janvier 1826, s'était honoré, en 1789, par sa courageuse humanité envers des gardes-du-corps blessés qu'il parvint à arracher des mains de la populace insurgée. C'est surtout comme praticien qu'il s'est fait un nom, et l'on ne connaît de lui que les deux *mémoires*, l'un sur la vaccine, l'autre sur la clavelée, imprimés d'abord dans le recueil de la société centrale d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise, dont l'auteur était membre. *Voy.* dans le même recueil (26e année) un *Eloge de Voisin*, par M. Bataille.—V. Voysin.

* VOITURE (Vincent), bel esprit du 17e siècle, né à Amiens en 1598, d'un riche marchand de vins, suivant la cour, jouant gros jeu, tenant bonne table, dut à la position de son père l'avantage d'être lancé de bonne heure dans la haute société. Il faut attribuer sans doute en grande partie sa réputation littéraire à ses succès dans le monde, où il sut plaire aux grands et aux belles. Il n'était encore connu que par quatre pièces de vers, deux en latin, deux en français, les seules qui aient été publiées de lui de son vivant, lorsqu'il devint le héros de l'hôtel de Rambouillet. Il compta bientôt parmi ses protecteurs, ou mieux parmi ses amis, le comte d'Avaux, le cardinal de La Valette, le comte de Guiche, le maréchal de Schomberg, Chavigny, le président de Maisons, le jeune duc d'Enghien; et, produit par eux à la cour, il fut placé, avec le titre d'introducteur des ambassadeurs, auprès de Gaston, duc d'Orléans, dont il suivit la mauvaise fortune en Lorraine, à Bruxelles et dans le Languedoc. De cette province il fut envoyé par son maître en Espagne, où, s'il n'obtint pas les secours qu'il allait demander contre le roi de France, il gagna du moins l'estime du duc d'Olivarez. Sous les auspices de ce ministre, il fit un voyage de curiosité dans le midi de l'Espagne et jusque sur les côtes de Barbarie (1633), après quoi il s'embarqua à Lisbonne, et revint par l'Angleterre trouver Gaston à Bruxelles. Ce prince s'étant réconcilié avec le roi en 1635, Voiture se ménagea l'appui du cardinal de Richelieu : aussi fut-il envoyé à Florence, en 1638, pour notifier au grand-duc la naissance du fils de Louis XIII, et plus tard, on le voit accompagner le roi et son ministre dans plusieurs voyages dont les plus grands objets politiques ne lui étaient pas inconnus, à ce qu'il paraît. Après la mort de Louis XIII et de Richelieu, il eut part à la faveur de Mazarin, et au titre de maître-d'hôtel du roi, il joignit bientôt celui d'interprète des ambassadeurs chez la reine : il eut plusieurs pensions, et le comte d'Avaux, devenu contrôleur-général des finances, le nomma son premier commis, avec les appointements de 20,000 livres et dispense de toutes fonctions. Dans cette position heureuse, il affectait le rôle d'homme à bonnes fortunes avec quelque succès ; mais, quoiqu'il ait eu une fille naturelle, on peut croire que son commerce avec les grandes dames, que charmait son babil spirituel, fut souvent plus innocent qu'il ne voulait le faire supposer. Ce qu'il y a de certain, et ses *Lettres amoureuses* le prouvent, c'est qu'il n'éprouva jamais de véritable amour. Au reste, sa physionomie in-

grate ne paraissait guère faite pour en inspirer; mais personne ne savait mieux que lui prendre ce ton de liberté galante qui régnait à la cour d'Anne d'Autriche. On cite de lui quelques stances adressées à cette reine, qui ne s'offensa pas de leur familiarité hardie, et les garda même long-temps dans son cabinet. Voiture aurait pu parvenir aux plus hauts emplois, s'il n'eût été détourné constamment des affaires par la passion du jeu, l'amour des plaisirs, la paresse et le goût des frivolités, qui l'empêchèrent même, comme littérateur, de donner à son talent une direction élevée. Il dissipa tout son esprit, et il en avait beaucoup, en chétifs à-propos de société, et, après avoir été l'homme à la mode, l'oracle de son temps, il est presque oublié aujourd'hui. Cependant l'oublier entièrement serait une injustice, car peu d'écrivains ont contribué autant que lui à perfectionner notre langue. Il fut admis à l'académie française en 1634, et à sa mort, arrivée en 1648, cette compagnie porta son deuil, honneur qui ne fut décerné depuis à aucun académicien. Parmi ses lettres, tant prônées de ses contemporains, tant dédaignées aujourd'hui, il faut remarquer celles qu'il écrivit durant son séjour en Espagne et son voyage en Barbarie, plusieurs de celles qu'il adressa à la marquise de Sablé, au marquis de Pisani, à M. de Chaudebonne, à Costar, et presque toute sa correspondance avec Puylaurens et le cardinal de La Valette. Quant à ses lettres dites *amoureuses*, si elles sont froidement galantes et pleines d'afféterie, elles ont du moins ce mérite qu'elles nous retracent fidèlement l'époque où a vécu leur auteur. Ses vers valent moins que sa prose, quoiqu'on en trouve parfois quelques-uns d'agréables. Au reste, comme plus d'un poète médiocre de ce temps, il aborda la poésie espagnole et italienne avec quelque succès. Ses *OEuvres* furent publiées pour la première fois, en 1649, par son neveu Pinchesne, en 1 vol. in-4°, composé de deux parties : il s'en fit, en moins de six mois, deux autres éditions, et il y en eut quatre, tant in-4° qu'in-12, de 1650 à 1656, toujours avec des augmentations. Nous citerons encore les éditions de Paris, 2 vol. in-12, et 1729. On a faussement reproché à Voiture d'avoir mis trop de temps à polir ses *lettres* si célèbres : cette assertion est démentie et par sa paresse et par sa vie dissipée, et par la rapidité avec laquelle il les faisait succéder l'une à l'autre, chose facile à prouver par leurs dates.

VOITURES. *Voyez* VÉHICULES A ROUES.

VOITURES D'ARTILLERIE. *Voyez* MATÉRIEL D'ARTILLERIE.

VOITURIER, ROULAGE, TRANSPORTS. (*Économie politique.*) Le développement des moyens de transport par eau et par terre est ce qui doit le plus occuper tout gouvernement qui sait comprendre quelles sont les véritables sources de la puissance et de la richesse. Leur influence est reconnue aujourd'hui si grande, que l'on pourrait assez bien juger de la situation politique et industrielle de deux peuples, seulement par l'état comparé de leurs routes, de leurs fleuves, de leurs canaux.

Aussi l'Angleterre, avec son vaste système de communications intérieures, a-t-elle une puissance politique immense, et marche-t-elle sans peine en tête de la production, tandis que l'Espagne, qui ne possède que peu de ces grands instruments d'activité et de travail que nous vantons, ne présente à l'observateur qu'un corps politique en ruine et des produits au-dessous de sa propre consommation; aussi la Russie ne peut-elle soutenir le parallèle avec la France; l'Italie avec les Pays-Bas et la Hollande, l'Amérique du midi avec l'Amérique du nord, etc.

Comme c'est en économiste que nous voulons traiter le sujet important que nous abordons, nous nous devions d'émettre ces idées générales, qui depuis long-temps nous ont frappé, et plus d'une fois depuis ont été, à défaut de données plus précises, un guide assez sûr dans nos appréciations de peuple à peuple, et, chez un même peuple, de province à province.

Nous diviserons notre travail en deux parties : moyens de transport par eau, moyens de transport par terre.

Moyens de transport par eau.

La mer. La mer est le moyen le plus heureux de communication, car c'est la nature elle-même qui en fait les frais et en assure la durée. On voit, en effet, qu'à toutes les époques il a été des peuples qui ont su merveilleusement profiter des avantages que ce voisinage offrait. Dans l'antiquité, on sait combien brillèrent les Phéniciens, les Carthaginois et quelques peuples de la Grèce; dans le moyen âge, les Vénitiens, les Génois; un peu plus tard, les Hollandais, les Portugais, les Espagnols; de nos jours, qui ne connaît ce que peuvent les Anglais, les

Américains, et ce que pourraient en plus les Français, s'ils savaient profiter de leur admirable position ?

Pour accroître le développement des moyens de transport par mer, le gouvernement doit, indépendamment d'une forte et constante protection au-dehors, s'appliquer à l'intérieur à établir des phares, à créer des ports, à rendre l'ancrage sûr, à multiplier le long des côtes les mesures de sauvetage, etc.

Un point inquiétant pour le pays, qui rendra difficilement notre marine marchande prospère, et sur lequel nous devons appeler l'attention publique, c'est l'élévation du prix de notre fret. Comment se fait-il qu'avec une main-d'œuvre moins chère qu'en Angleterre et aux États-Unis, avec des aliments d'un prix assez peu élevé, une population nombreuse, nous ne puissions pas lutter avec les Américains et les Anglais? Le fret français pour les Grandes-Indes est d'un tiers au moins plus élevé que le fret anglais. Cette différence est moindre pour les autres parties du monde commercial; mais elle est notable encore, et influe assez fortement sur notre production nationale. C'est au Gouvernement à rechercher les causes de cette situation fâcheuse, et à indiquer au plus tôt les remèdes propres à la changer.

Les rivières. L'état de nos rivières ne porte, il faut l'avouer, aucun indice de notre civilisation avancée; nos cours d'eau sont à peu près ce qu'ils étaient dans le moyen âge et presque dans l'antiquité. Si Strabon, qui les a fort bien décrits, revenait au milieu de nous, quel serait son étonnement de voir tout changé et puissamment amélioré, si ce n'est les moyens naturels de communication et de transport? Nous sommes d'autant moins excusables en cela, qu'aujourd'hui nous avons tous les moyens possibles de perfectionnement. Ainsi, pour élever les eaux trop basses, nous avons les chaussées, les barrages; pour diminuer la rapidité des courants, nous avons les écluses et les plans inclinés; pour accroître la profondeur des lits, nous avons les bateaux dragueurs; pour les débarrasser des rochers, nous connaissons la poudre, la cloche à plongeur.

Pourquoi avec de si puissants éléments d'amélioration rester inactifs, laisser nos fleuves ce qu'ils étaient il y a des siècles, et nous priver ainsi de tout le bénéfice d'une disposition topographique très-heureuse?

Sans doute, les rivières n'ont pas tout l'avantage que leur prête Pascal, qui les appelle des *chemins qui marchent ;* mais il ne faut pas toutefois en rejeter le profit, que nous tenons pour notable, jusqu'au jour du moins où un système complet de canalisation suffira aux nombreux besoins du commerce et de l'industrie.

Et ce n'est pas seulement pour favoriser la navigation que nous voudrions voir le gouvernement et les particuliers s'occuper des cours d'eau; c'est encore secondairement dans l'intérêt de l'agriculture, dont les pertes se renouvellent chaque année à la suite des débordements, accidents qui tiennent moins encore à l'abondance des pluies et à la force des orages qu'à l'embarras du lit des rivières.

Chaque cours d'eau emploie des bateaux proportionnés à sa profondeur. Là où le lit des rivières le permet, il est plus commode pour le transport des voyageurs, comme pour celui des marchandises, de se servir de bateaux à vapeur, qui ne demandent pas le travail coûteux et pénible du halage.

Les canaux. La France, en ce moment, d'après le dictionnaire hydrographique de M. Ravinet, a trois cent soixante-huit lieues de canaux terminés et cinq cent cinquante-huit lieues en exécution. M Dutens, dans son bel ouvrage sur la navigation intérieure de la France, nous a donné le tableau de tout ce que nous pourrions faire; et véritablement ce n'est qu'après l'avoir lu que l'on se fait l'idée du point de grandeur et de prospérité auquel on pourrait élever notre beau pays.

L'Angleterre nous dépasse de beaucoup par l'étendue de sa canalisation, et cependant combien son territoire et sa population diffèrent des nôtres!

Les États-Unis, malgré la multiplicité de leurs grands fleuves, ne négligent rien pour accroître le nombre de leurs canaux : ils ont achevé en moins de dix ans le beau canal qui descend du lac Érié à la rivière d'Hudson; sa longueur est de cent cinquante lieues, et il donne des bénéfices immenses.

Ce ne sont pas seulement les capitaux qui favorisent en Angleterre et aux États-Unis la construction des canaux, mais encore la législation. Là aussi le gouvernement n'a pas, comme en France, le fâcheux défaut de vouloir tout entreprendre par lui-même.

Le système des concessions à perpétuité paraît le plus propre à favoriser le dévelop-

pement des canaux ; comme de toutes les entreprises publiques. Pourquoi, en effet, épuiser les ressources du présent pour faire jouir gratuitement l'avenir ? N'est il pas plus politique, plus juste même, que chaque génération paye sa part du bien qu'elle reçoit ? Un gouvernement à qui l'on offre, moyennant un droit de péage perpétuel, de construire un canal, doit accepter bien vite plutôt que de fatiguer par des impôts le pays lui-même pour entreprendre l'ouvrage. Il ne doit faire en ce genre pour son compte que ce que les particuliers ne peuvent faire par leurs propres ressources. L'industrie privée, lorsqu'elle entreprend, fait plus vite, plus économiquement, et par la suite conserve et administre beaucoup mieux.

Moyens de transport par terre.

Chemins. On peut voir au mot Chemin combien les anciens avaient perfectionné leurs voies de communication.

Le moyen âge avec son ignorance et ses goûts de destruction fit perdre de vue l'art de construire et d'entretenir les chemins. Ce n'est que depuis deux cents ans environ que l'Europe a repris des travaux inséparables de tout progrès de civilisation, et que les hommes qui les conduisent sont regardés à juste titre comme livrés à une profession aussi honorable que scientifique. Malheureusement pour nous, ce n'est pas la France qui a fait sur ce point le plus de progrès : l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suisse et quelques contrées de l'Italie ont des chemins proportionnellement plus nombreux et mieux entretenus que les nôtres.

L'Angleterre proprement dite, avec une superficie bien moindre que la nôtre et une population de dix millions d'habitants, compte près de trente mille lieues de routes, tandis que nous n'avons au plus que huit mille lieues de routes royales, dont un quart inachevé, et six mille lieues de routes départementales ; car nous ne pouvons véritablement pas mettre en ligne de compte nos chemins vicinaux, tant qu'ils ne sont pas en meilleur état de viabilité.

Que faudrait-il faire pour sortir de cet état fâcheux pour l'agriculture, l'industrie et le commerce ? Selon nous, plusieurs choses, et entre elles voici les plus importantes : d'abord il y aurait à s'occuper de la réforme des lois qui régissent l'administration des chemins, et notamment celles qui regardent l'expropriation pour cause d'utilité publique, et les règlements de roulages ; en second lieu, l'administration des ponts et chaussées devrait entrer pour une plus grande part dans la distribution du budget ; enfin il faudrait arriver à sortir du réseau de la centralisation, qui en France entrave tout, et contrarie on ne peut plus l'esprit d'émulation que l'on verrait naître entre nos différentes provinces, si elles pouvaient en liberté concevoir les améliorations locales et les réaliser.

Le transport des personnes se fait en France sur les grandes routes :

1°. Par des entreprises particulières, qui ont des voitures qu'on appelle *diligences*, et qui reçoivent de quinze à vingt voyageurs, séparés par des compartiments établissant la différence des prix ;

2°. Par les *malles-postes*, voitures qui servent au transport des lettres, des journaux et des dépêches du gouvernement et qui prennent trois ou quatre personnes ;

3°. Par les voitures particulières, auxquelles les maîtres de poste fournissent des chevaux.

Ces services divers se font bien en France ; il est fâcheux seulement, pour la sûreté des voyageurs, que les diligences chargent leurs impériales d'autant de marchandises ; ce qui occasione de nombreux versements.

En Angleterre, la marche des voitures publiques est plus rapide encore qu'en France. Cela tient au bon entretien des routes, à la vigueur des chevaux, et à un moindre chargement en marchandises.

Le transport des marchandises se fait en France par le roulage, qui emploie des charrettes et chariots conduits par un ou plusieurs chevaux.

Le chargement des voitures se règle d'après la largeur des jantes. Des ponts à bascule, établis de distance en distance sur les routes royales, servent à empêcher qu'on n'outre-passe le tarif ; mais il est généralement reconnu aujourd'hui que la largeur des jantes n'est pas un correctif suffisant du poids que l'on autorise. L'usage plus général des chariots et un moindre nombre de chevaux à chaque voiture auraient, selon beaucoup d'ingénieurs, une heureuse influence pour la conservation des routes.

Le roulage est lui-même intéressé à ce que l'on essaie quelque autre mode pour arrêter la prompte détérioration de nos routes ; car, dans l'état actuel des choses, il lui faut une quantité de force motrice qui lui laisse trop peu de bénéfices.

Pour mettre à même de juger de l'économie qu'amène la bonté des routes, nous rapportons ici l'expérience faite par l'ingénieur Colomb. Selon lui, une voiture chargée de 4000 kilogrammes, et cheminant sur une route horizontale, demanderait :

	Nombre de chevaux.
Sur une route en fonte de seconde coulée..	0 1/4
Id. *Id.* de première coulée..	0 1/2
Id. en pavés dallés très-unis	2 1/2
Id. en pavés de grès parfaitement entretenus........................	3
Id. en pavés de grès avec flaches.......	4
Id en cailloutis rouages.............	5
Id. en brocailles raboteuses.........	6
Id. en terrain naturel, terre crayeuse et siliceuse......................	15
Id. *Id.* terre argileuse..	25

Si nous en jugeons d'après nos propres observations bien souvent répétées, nous dirons que ce calcul n'a rien d'exagéré, et qu'en effet, il y a une différence immense entre la force du tirage sur une bonne et sur une mauvaise route. Ainsi, ils comprendraient bien mal leurs intérêts les entrepreneurs de roulage qui se montreraient hostiles aux mesures nouvelles que de toutes parts on demande.

Chemins de fer. Depuis quelques années on a trouvé un nouveau moyen de transport : c'est celui des chemins de fer. Les Anglais en on fait les premiers l'application.

Aujourd'hui, avec les perfectionnements nombreux qu'ils ont reçus, les chemins de fer peuvent rivaliser avec tous les autres grands moyens de communication. On a même proposé en Angleterre de se servir du lit des canaux pour y établir des chemins de fer ; mais on sent qu'il faut des épreuves plus longues et des résultats plus positifs avant que de se hasarder à faire un aussi important changement. Il faut dire cependant que depuis l'application de la vapeur aux chariots eux-mêmes comme force locomotive, l'avantage des chemins de fer est bien plus marqué, particulièrement pour le transport des voyageurs ; et ainsi se trouve bien mieux satisfaite la nécessité si bien sentie aujourd'hui d'économiser le temps. Les chariots peuvent sur ces surfaces unies rouler avec une rapidité étonnante. C'est même à ce prodige que fut due, lors de l'ouverture du chemin de fer de Liverpool à Manchester, l'accident qui mit fin aux jours du célèbre ministre Huskisson.

Les États Unis, comme l'Angleterre, ont senti bien vite tout le parti qu'ils pouvaient tirer de l'établissement des chemins de fer. Ils en auront en peu d'années sur une longueur de plus de quatre mille kilomètres.

La France n'a encore que les chemins établis dans le voisinage de Saint-Étienne. Elle comprendra bientôt, sans doute, qu'avec sa population compacte et ses nombreux produits agricoles et manufacturés, son intérêt est de multiplier par tous les efforts possibles le mode le plus actif de circulation.

Il est également plus avantageux, même en tenant compte de l'excédant de dépense, de construire les chemins de fer à double voie, parce que, par-là, les chariots allant en sens inverse se croisent, sans se contrarier en rien dans leur marche.

Une entreprise générale de chemins de fer, dont le centre serait à Paris, donnerait à la France un mouvement et une facilité de production dont on sentirait bientôt les heureux résultats. Il est vrai que nous n'avons ni le fer ni la houille en aussi grande abondance que les Anglais ; mais l'élément de ces produits ne manque pas ; il ne s'agit que de vouloir les rechercher et d'en soigner l'exploitation.

Pour donner une idée de la marche rapide des chariots sur les chemins de fer, nous extrayons l'exemple suivant de l'ouvrage de M. P. Moreau, constructeur, et qui a pour titre : *Description raisonnée et vues pittoresques du chemin de fer de Liverpool à Manchester.*

Le 25 février 1831, la machine le *Samson*, de M. Stephenson, partit de Liverpool, traînant trente chariots chargés comme suit :

23 — avoine.	82 tonn.	10 quin.
7 — marchandises. .	24	15 *id.*
Plus, quinze personnes passagères. . . .	1	»
Poids des voitures. . .	42	15
Total du poids. . . .	151 tonn.	»

non compris le charbon, l'eau, etc.

Avec cette énorme charge, la machine fit vingt milles à l'heure, en ne consommant dans le trajet, qui fut de deux heures trente-quatre minutes, que treize cent soixante-seize livres de coke.

Toutes les machines employées sur les chemins de fer ne vont sans doute pas avec la même vitesse, et n'ont pas non plus cette même force motrice ; mais on peut toujours par là concevoir quelle est la puissance de

cette moderne invention, et combien elle doit influer sur le commerce, l'industrie et les relations d'un peuple.

Après ce que nous venons de dire de général sur les divers modes de transport, résumons-nous sur cet important sujet, et disons : L'intérêt de la France est de chercher à profiter autant que possible du voisinage de la mer ; ce que nous avons malheusement beaucoup négligé jusqu'ici, puisque, comme puissance maritime et commerciale, nous ne tenons qu'un rang assez secondaire. Nos fleuves et nos rivières demandent aussi à être mieux utilisés qu'ils ne le sont pour le transport des marchandises. Remonter leurs courants est coûteux sans doute, mais les descendre d'un autre côté est économique; il nous semble que c'est à tort qu'en bien des localités dépourvues de facile communication, on néglige de recourir à ce moyen naturel de transport. Enfin, quant au choix à faire entre les divers moyens artificiels de transport, nous ne l'indiquerons pas d'une manière absolue, parce que les uns et les autres ont des avantages et des inconvénients que compliquent, accroissent ou atténuent mille circonstances de localités, et qu'ensuite nous avons peu d'éléments de direction. Tout ce que nous pouvons donc faire, c'est seulement d'offrir quelques données, tout en les tenant pour insuffisantes, et peu propres à asseoir un jugement certain, mais c'est moins le tort de notre travail, nous le répétons, que celui de la matière en elle-même, de l'état de la science, et un peu aussi des négligences de l'administration publique.

Les routes ordinaires offrent le mode le moins coûteux d'établissement; elles sont abordables par tous les modes de transport, et interrompent avec peu de dommage les communications entre les propriétés riveraines; mais elles ont pour inconvénients de demander une force motrice considérable et de se détériorer facilement.

Le prix moyen de transport des marchandises sur nos routes, roulage ordinaire, est d'environ 1 franc par 1000 kilogrammes et par lieue; le prix se double lorsqu'on choisit le roulage accéléré.

Les chemins en fer offrent dans tous les temps un moyen de transport facile, et se prêtent à une célérité de marche qui n'est pas possible par toute autre voie : mais leurs conditions désavantageuses sont de ne pas se prêter au transport de toutes sortes de produits, et de demander des voitures particulières.

Le prix du transport des marchandises, sur les chemins de fer, n'est pas encore bien fixé ; on a dû même tout nouvellement modifier en plus celui que l'on avait déterminé pour le chemin de Saint-Étienne à la Loire.

Les canaux offrent, après la mer, le plus puissant débouché à toutes sortes de produits; la force motrice qu'ils demandent est très-faible. Ils servent aussi à l'arrosement des terres et à l'entretien des usines; mais ce qu'ils ont de désavantageux, c'est de coûter communément plus que les routes ordinaires et les chemins de fer, de séparer les propriétés riveraines, et d'interdire de temps à autre la circulation, par exemple, aux époques de sécheresse, et plus sûrement encore dans la saison des grands froids.

Le prix du transport des marchandises sur les canaux est assez variable ; mais toujours il est proportionnellement le moins coûteux : il s'élève de 50 à 75 centimes par 1000 kilogrammes et par lieue.

Le prix du transport des marchandises, sur nos rivières, est plus variable encore que celui sur les canaux ; il dépend de la concurrence des bateliers, de la plus ou moins grande quantité des eaux, de la descente ou de la montée des courants, etc., etc.

La plus grande masse des denrées et marchandises se transporte encore, en France, par la voie du roulage, ce qui est fâcheux, et pour la conservation du bon état des routes, et pour le renchérissement forcé que tous nos produits en éprouvent.

Quant au coût des moyens artificiels de transport et à la force motrice qu'ils exigent, en voici l'aperçu, applicable, sauf une légère différence, aux trois états de France, d'Angleterre et des États-Unis.

Les routes royales coûtent de seize à vingt mille francs le kilomètre;

Les canaux, de cent à cent vingt mille;

Les chemins de fer, de quatre-vingt-dix à cent mille.

Un cheval traine, prix moyen, sur une route ordinaire et bien tenue, un poids d'un millier de kilogrammes;

Sur un canal, trente milliers;

Sur un chemin de fer, cinq milliers.

Le chemin de Liverpool à Manchester est loin d'avoir été fait d'après cette appréciation, car il a coûté 400,000 francs environ le kilomètre; mais il faut dire aussi qu'il y a eu des travaux extraordinaires à faire : ainsi

un tunnel de près de deux kilomètres, ainsi des marais à traverser, etc., etc.; dans un sens contraire, le canal descendant du lac Érié à la rivière d'Hudson, a coûté moins qu'on ne s'y attendait, car il ne revient qu'à 76,000 francs et quelque chose le kilomètre.

Ces résultats si divers apprennent combien il est important, lorsqu'on veut créer de nouveaux moyens de communication, de rechercher avec soin, par l'étude du terrain, par la connaissance des besoins commerciaux et industriels, par la qualité des matériaux et leur abondance, quel sera le mode auquel on devra la préférence. Le gouvernement, dans son propre intérêt comme dans celui des particuliers, se doit de favoriser ces indispensables recherches. C'est ainsi que nos entrepreneurs ne feront pas désormais un faux emploi de leurs ressources, et que la production nationale, bien secondée, prendra le développement qu'elle n'a pas eu jusqu'ici, essor qui lui est possible, convenable, et qu'attend même, sans trop d'ambition, l'avenir du pays. *Voyez* CANAL, MESSAGERIES, POSTE, ROUTES, et ROUTES (*Chemins de fer*).

VOIX. (*Physiologie.*) Somme de tous les sons que l'air chassé des poumons produit en traversant le larynx, et dont les modifications diverses, soit par ce dernier organe, soit par ceux que le fluide parcourt ensuite pour arriver au-dehors, produisent les cris, la parole, la déclamation et le chant.

La voix se forme dans la portion du larynx appelée *glotte*. C'est une proposition qu'établissent invariablement une multitude d'expériences directes et de faits pathologiques, et contre laquelle ne s'élève depuis long-temps aucun doute. Mais on a imaginé un assez grand nombre d'hypothèses pour expliquer la production des sons vocaux.

Les uns ont comparé la glotte à un instrument à cordes; d'autres l'ont assimilée à un instrument à anche. La première théorie n'est point soutenable, et la seconde ne repose que sur une analogie incomplète. Aussi a-t-on essayé de les combiner ensemble, et a-t-on prétendu que le larynx remplit l'usage tantôt d'une flûte et tantôt d'un instrument à anche. Dans les trois hypothèses, ce dernier organe est considéré comme un corps inerte que traverse l'air et qu'on cherche tant bien que mal à comparer avec quelqu'un des instruments connus; mais il est impossible que la vitalité dont il jouit ne joue pas un rôle, même fort important, dans la production de la voix. La théorie qu'un physiologiste morderne a tenté d'établir sous ce rapport, mérite de fixer l'attention, et finira sans doute par réunir tous les suffrages.

L'étendue de la voix humaine, depuis la plus grave jusqu'à la plus aiguë, embrasse environ trois octaves; mais les voix les plus étendues n'en passent guère deux en sons bien pleins et bien justes. Les diverses théories imaginées pour se rendre raison de la voix en général, ont été employées aussi pour expliquer la génération de ses différents tons; mais nos connaissances sont encore peu avancées ou du moins très-peu arrêtées relativement à ce problème.

Celui des variétés que la voix offre dans son volume et sa force ne présente pas autant de difficultés: la disposition anatomique du larynx et la masse d'air qui s'échappe de la poitrine sont les principaux éléments de sa solution. Ainsi, comme l'étendue des vibrations dont les ligaments inférieurs de la glotte sont susceptibles, est une des causes les plus puissantes qui influent sur l'intensité de la voix, comme aussi ces vibrations sont d'autant plus larges que les ligaments eux mêmes ont plus de longueur, il en résulte que la dimension de ceux-ci influe beaucoup sur le volume des sons formés dans le larynx. D'un autre côté, plus la colonne d'air expirée est considérable, et plus aussi la voix a de plénitude.

Quant au timbre de la voix, on ne sait pas bien précisément d'où il dépend; mais on présume qu'il est le résultat des modifications individuelles que présentent les diverses parties du larynx, la disposition de la partie du tuyau vocal qui s'étend de ce dernier aux cavités de la bouche et du nez, enfin l'étendue de la bouche et le développement des fosses nasales. A.-J.-L. JOURDAN.

VOIX. (*Musique.*) La voix musicale ou chantante présente des différences suivant l'âge, le sexe et l'individualité. Ces différences sont très-sensibles chez les hommes; car les enfants du sexe masculin, jusqu'à l'âge de puberté, chantent au même diapason que les femmes, et leurs voix, pour le timbre, ont avec les leurs une grande analogie: aussi les papes, depuis le concile de Trente, ayant rompu tout commerce extérieur avec les femmes, pour remplacer, dans l'exécution des musiques religieuses ou théâtrales, les effets des voix féminines, ont imaginé, par un sentiment de pudeur évangélique, d'emprunter aux Orientaux le moyen

chirurgical dont ils font emploi pour se procurer des eunuques; seulement en changeant la destination de leur office, ils leur ont donné un autre nom, celui de *castrats*. Mais, heureusement pour l'honneur de l'espèce humaine, cette mutilation barbare n'est en usage que dans une partie de l'Orient et dans les états de l'Église catholique. Le grand-turc a des *eunuques* pour veiller dans le sérail à la garde de ses plaisirs, et le pape a des *castrati* pour chanter à la chapelle les louanges du Seigneur, et au théâtre les rôles de *prima donna*.

La *voix chantante* est de différentes espèces; ces différences sont sensibles par la comparaison de *leur timbre*, de leur possibilité d'*extension au grave ou à l'aigu*, et de la position de *leur diapason*, qui s'élève ou s'abaisse d'une octave, selon la nature des sexes, et, particulièrement chez les hommes, selon la différence de l'âge.

Il y a trois principales espèces de voix : voix aiguës, ou de dessus; — mixtes, ou du *médium*; — graves, ou basses.

Ces trois principales espèces de voix offrent entre elles quelque différence, non dans la qualité de leur timbre, mais dans leur possibilité d'extension du grave à l'aigu.

Voix aiguës de femmes et d'enfants.

1er dessus, ou soprano primo; — 2e dessus, ou soprano secondo, ou mezzo soprano; — 3e dessus, ou contre-alto.

Voix mixtes ou du medium d'hommes.

Haute contre.

Voix pour laquelle on n'écrit plus, et que l'on remplace dans les ensembles par celle de contre-alto.

1er ténor, ou ténor haut; — 2e ténor, ou taille.

Voix graves d'hommes.

Basse chantante, ou baryton; — Basse-taille; — Basse-contre.

Généralement parlant, toutes les voix bien constituées, et de quelque espèce qu'elles soient, parcourent facilement une étendue de douzième, c'est-à-dire de douze sons différents, en partant du grave à l'aigu ou de l'aigu au grave; cependant beaucoup de chanteurs et de cantatrices dépassent avec aisance cette étendue de douzième, soit à l'aigu ou au grave. Mais comme cette extension de l'étendue ordinaire des voix provient souvent d'un caprice de la nature, et plus souvent encore d'une grande étude de l'art du chant, nous la considérerons comme appartenant aux cas exceptionnels, et nous ne l'avons pas fait figurer dans le tableau comparatif que nous avons donné du diapason respectif de toutes les voix. *Voyez* la seconde livraison de *planches* (*pl.* 17, Musique, 1er tableau.) H. Berton.

VOLCANS. (*Géographie physique, Histoire naturelle.*) On doit entendre par *volcan* une montagne plus ou moins élevée, une partie du sol plus ou moins étendue, soit à la surface de la terre, soit au fond des mers, d'où s'élancent, accompagnées de bruit, de chaleur, souvent de secousses plus ou moins violentes, des flammes, de la fumée, des vapeurs acidifères et des matières altérées par le feu, incandescentes, ou à l'état de fusion et de fluidité.

Les volcans se distinguent en *anciens* et *modernes*. Les premiers ont cessé de brûler avant les temps historiques, leurs laves et leurs scories se lient avec les basaltes qui, antérieurement à celles-ci, se sont échappés incandescents de leurs flancs déchirés, soit latéralement, soit de bas en haut. Les seconds ont, dans quelques localités, été formés sur les flancs des premiers; ils leur sont, pour ainsi dire, superposés. Dans la période de volcanisation que nous appelons ancienne, les soulèvements étaient beaucoup plus fréquents et plus considérables que dans la période moderne ou historique; les volcans éteints de la France et des autres contrées de l'Europe en offrent une foule d'exemples, ce qui s'accorde d'ailleurs avec l'origine des montagnes du globe. Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer la justesse des observations de M. Elie de Beaumont sur ce sujet. (*Voyez* Terrains.)

Disposition des volcans modernes à la surface de la terre.

C'est M. de Buch qui le premier a proposé de diviser les volcans en deux classes distinctes : les *volcans disposés en ligne* et les *volcans centraux*. Les volcans disposés en ligne sont, ainsi que l'indique leur nom, placés les uns à la suite des autres, souvent à peu de distance, comme s'ils étaient les soupiraux d'une longue galerie souterraine. Les volcans centraux forment au contraire des groupes, au milieu desquels s'élève un sommet principal.

La grande région volcanique du Nouveau-Monde ne contient que des volcans de la première de ces deux classes; elle commence à la *Terre de Feu*, où l'on en compte un grand nombre, en y comprenant ceux qui sont répartis sur les différentes îles de cet archipel.

La *Patagonie*, où commence la célèbre chaîne des Andes, renferme aussi une ligne de volcans dont le nombre est encore fort incertain. La partie de la chaîne qui est sur la limite du Chili en présente plusieurs.

L'archipel des *Chonos*, près de la côte occidentale de la Patagonie, est composé de quarante-sept îles, qui la plupart paraissent être volcaniques.

En partant seulement de l'extrémité méridionale du *Chili*, on remarquera, en se dirigeant vers le nord jusqu'au 27e parallèle, une ligne presque non interrompue de volcans au nombre de plus de vingt. On en cite même encore dans la chaîne orientale des Andes : tels que le *Pomahnida*, dont les éruptions fréquentes obscurcissent l'air, et dont les environs sont couverts de scories mobiles au milieu desquelles s'enfoncent les bêtes de somme. Ils sont tellement rapprochés, qu'à peine s'il existe entre les plus éloignés la distance de 25 lieues.

Dans le Chili, une année se passe rarement sans qu'il y ait des tremblements de terre, et plus rarement encore un siècle s'écoule sans que de terribles convulsions ne remuent la contrée d'une extrémité à l'autre. Au milieu de ces scènes effrayantes, on a vu l'Océan en courroux menacer de couvrir au loin les terres, tandis que les rivages mêmes ont été soulevés jusqu'à 20 pieds au-dessus de leur niveau primitif.

En avançant vers le nord, le Pérou ne nous présente qu'un seul volcan en activité, l'*Arequipa* ou le *pic de Miste*, et deux volcans éteints, le *Tajora* ou *Chipicani*, et l'*Uvinas*, près de l'Arequipa. Ce dernier, situé à l'extrémité du nœud formé par les montagnes qui entourent le lac Titicaca, est élevé de 16,680 pieds. Son cône est le plus parfait de tous ceux de la chaîne des Andes; son cratère, ouvert au sud-est, grand, mais peu profond, entouré par quatre pics de la montagne de Cachesis, rejette constamment des vapeurs et des cendres. L'Uvinas pourrait être regardé comme actif, puisque, dans le seizième siècle, la ville d'Arequipa fut en grande partie ensevelie sous les cendres qu'il lança. Cette contrée est tellement sujette aux tremblements de terre, qu'à peine s'il se passe une semaine sans qu'on en éprouve, et quelquefois même de si violents, qu'ils ont fortement altéré la configuration du sol.

L'ancienne *audience* de Quito, qui forme aujourd'hui dans la Colombie les départements de l'Asuay, de l'Équateur et du Guayaquil, nous offre encore une ligne volcanique que 14 degrés de latitude séparent du Pérou. Seize volcans s'y font remarquer.

On peut ajouter à cette ligne un volcan qui s'en éloigne vers l'est, puisqu'il se trouve près de Santana, dans le Venezuela, à 40 lieues de la mer. On le nomme le *pic de Tolima*. En 1826, la fumée s'en élevait en colonne verticale.

Dans le *Guatimala*, situé entre l'isthme de Panama et le Mexique, on ne trouve pas moins de 34 volcans, tous placés en ligne entre le 10e et le 15e degrés de latitude nord.

La grande chaîne volcanique, après avoir suivi son cours pendant plusieurs milliers de milles du sud au nord, tourne de côté dans le Mexique, et se prolonge en grand plateau contre les 18e et 22e degrés de latitude nord.

Le *Jorullo*, au centre du grand plateau, n'est pas moins de 40 lieues de l'Océan, circonstance importante pour prouver, ainsi que nous aurons occasion de le dire encore, que la proximité de la mer n'est pas une condition nécessaire pour entretenir l'activité des volcans.

Ces volcans actifs s'alignent avec un grand nombre de volcans éteints, comme si, dit M. de Humboldt, ils étaient tous sortis d'une crevasse unique, dans une direction perpendiculaire à celle de la grande chaîne du Mexique.

Au nord du Mexique, on trouve trois, et suivant quelques personnes, cinq volcans dans la presqu'île de la Californie.

Dans les Antilles, il y a quatre volcans en activité, et plusieurs qui ne peuvent passer que pour des solfatares.

Ces îles renferment aussi des volcans qui paraissent être en repos depuis une époque fort reculée. Ainsi, celui de l'île *Saint-Eustache*, qui surpasse en élévation ceux des autres îles, et dont le cratère a dix milles marins de circonférence, est entouré de ponces et de laves, qui attestent d'anciennes éruptions. Le *Morne-Rouge*, dans l'île de *Grenade*, est formé de trois monticules coniques de 500 à 600 pieds de hauteur; mais comme il ne présente point de cratère, il est probablement plus ancien que le précédent, et doit sans doute son origine à un soulèvement. L'île offre d'ailleurs, sur deux points de la côte, des masses de colonnes basaltiques.

Enfin les autres îles n'ont que des cratères qui portent tous les caractères des solfatares.

A la *Martinique*, c'est la *Montagne-Pelée*, haute de 4,416 pieds, entourée de petits cratères, s'élevant à 3,000 pieds, et attestant des éruptions latérales; il n'en sort que des vapeurs sulfureuses et de l'eau chaude. Au centre de l'île, le *Piton du Cabet* est un volcan ancien présentant des coulées de laves feldspathiques et des basaltes colonnaires. A la *Dominique*, on remarque une masse de montagnes élevées de 5,700 pieds, contenant plusieurs solfatares qui ont de fréquentes éruptions sulfureuses. L'île de *Nevis*, en espagnol *Nievès*, présente à son sommet un cratère qui émet une grande quantité de matières sulfureuses. L'île de *Montserrat* n'offre point de cratère; mais ses montagnes trachytiques suintent le soufre par les fentes et les crevasses qui les divisent.

L'île de la *Trinité*, qu'on regarde comme appartenant aux Antilles, renferme un volcan actif.

On voit donc que les volcans et les tremblements de terre arrivent sans interruption du cap Horn jusqu'au nord du Mexique, ou même peu-être jusqu'au Nouveau-Madrid, dans les États-Unis. Quant aux limites orientales de cette région, elles paraissent être prolongées sous les flots de l'océan Pacifique, et doivent nous rester inconnues. A l'est, elles ne se prolongent pas à une grande distance, excepté le voisinage des Antilles; car il n'y a aucune apparence de convulsions volcaniques à la Guiane, au Brésil ni à Buénos-Ayres.

« Sur une échelle égale, sinon plus grande encore, dit le géologue anglais M. Lyell, est une autre ligne continue d'action volcanique, qui commence aux îles Aleutiennes dans l'Amérique russe, s'étend d'abord à l'est pendant un espace de 200 milles géographiques (226 lieues), et ensuite vers le sud, sans interruption, sur un espace de 60 à 70 degrés de latitude, jusqu'aux Moluques, où elle prend plusieurs directions à l'est et au nord-ouest. L'extrémité septentrionale de cette région volcanique est la péninsule d'Alaska par le 55e degré de latitude. De là, la ligne se continue à travers les îles Aleutiennes, ou îles de Fox, jusqu'au Kamtschatka. Dans cet archipel, les éruptions sont fréquentes, et il s'y forma, en 1814, une nouvelle île, qui, d'après quelques rapports, a 2,000 pieds de haut sur 4,000 de tour. Des tremblements de terre des plus terribles agitent et changent le lit de la mer et la surface de la terre dans tout cet espace. La ligne se prolonge par l'extrémité méridionale de la péninsule du Kamtschatka, où se trouvent sept volcans actifs, qui, dans quelques éruptions, ont envoyé des cendres à une distance immense.

» La chaîne des îles Kouriles forme la prolongation de cette ligne, où une suite de montagnes volcaniques, dont neuf sont reconnues pour être une éruption, se dirige vers le sud. Dans ces îles et dans le lit de la mer qui les entoure, des altérations de niveau ont été la suite de tremblements de terre qui se sont succédé depuis le milieu du siècle dernier. Elle se continue ensuite par l'île de Jeso, où l'on trouve des volcans en activité, et par Nifon, la principale des îles japonaises, où le nombre des montagnes enflammées est très-grand. On y éprouve presque constamment de légers chocs de tremblements de terre, et par intervalles il y en a de très-violents. »

Les volcans de l'île Formose servent en quelque sorte de liaison entre la ligne volcanique de Lieou-Khieou et du Japon; et celle des Philippines et des Moluques. Les Philippines nous offrent trois volcans remarquables: *Mayon*, sur la pointe sud-est de Luçon, est un pic élevé qui jette habituellement de la fumée. Suivant Le Gentil, ses flancs s'ouvrirent le 20 juillet 1766, et donnèrent issue à un énorme fleuve de laves qui coula pendant deux mois comme de l'eau. Une éruption presque aussi violente eut lieu au commencement de février de l'année 1800. M. Chamisso a donné la description du *Taal* au sud de Manille. Le cône est beaucoup plus bas que le bassin dans lequel il est situé. Il ne s'élève qu'à quelques centaines de pieds; un lac remplit le fond du bassin. Le cratère est très-grand, et contient dans son intérieur un marais sulfureux bouillant et de petites collines qui s'élèvent çà et là. Sa plus grande éruption est celle du 12 décembre 1754; il n'en avait pas eu depuis 1716. Dès le mois d'août, la montagne fumait; le 7, elle lançait des flammes, et le 3 novembre elle jetait des cendres avec un bruit semblable au tonnerre; enfin des flammes s'élevèrent aussi des eaux du marais, quoique celles-ci fussent profondes. Pendant cette éruption, plusieurs habitations du rivage furent détruites. Depuis cette époque, le volcan eut plusieurs convulsions, mais moins considérables. *Sanguil*, dans la partie méridionale de l'île de Mindanao, à l'ouest des lacs Liguassin et Bu-

loan, lance souvent des flammes, de la fumée et de la ponce. En 1640, il eut une violente éruption, qui se fit entendre sur tous les points de la mer qui environne les Philippines. En 1764, une autre éruption couvrit de différentes déjections, à plusieurs pieds d'épaisseur, les pays d'alentour, et força la plupart des habitants à émigrer.

Les îles de la Sonde forment une ligne volcanique dirigée de l'est à l'ouest. *Sumbava* renferme l'un des plus célèbres volcans de cette chaine. Son cratère est vaste. Les trois quarts de sa base sont entourés par la mer; mais sa hauteur n'est que de 500 à 700 pieds. En avril 1815, il éprouva une des plus effroyables éruptions dont l'histoire fasse mention. Elle commença le 5 avril, fut des plus violentes le 11 et le 12, et ne cessa entièrement qu'en juillet. Le bruit de l'explosion fut entendu à Sumatra à la distance de 350 lieues géographiques en ligne directe, et à Ternate, à 525 lieues, dans une direction opposée. Sur une population de 12,000 habitants, 36 seulement échappèrent à ce désastre. De violents tourbillons emportaient dans les airs les hommes, les chevaux, le bétail, déracinaient les plus grands arbres, et couvraient toute la mer de bois flottant. De grands espaces de terrain furent envahis par la lave, dont plusieurs courants atteignirent la mer. La chute des cendres fut si pesante, qu'elles se firent jour dans la maison du résident à Bima, à environ 40 milles à l'est, et la rendirent inhabitable, ainsi que plusieurs habitations dans la ville. Du côté de Java, les cendres furent importées à la distance de 300 milles, et à 217 milles du côté de Célèbes, en quantité suffisante pour obscurcir l'air. Les cendres, flottant à l'ouest de Sumatra, formaient, le 12 avril, une masse de deux pieds d'épaisseur sur plusieurs milles d'étendue, à travers laquelle les vaisseaux avaient de la peine à s'ouvrir un passage. L'obscurité occasionée à Java par les cendres en plein jour, était si profonde, qu'elle ressemblait à celle des plus sombres nuits.

L'une des plus intéressantes lignes volcaniques est celle des îles de la Grèce. Ces îles sont même, ainsi que le dit judicieusement M. de Buch, les seules en Europe que l'on puisse, avec quelque raison, ranger dans cette catégorie.

La seconde classe que M. de Buch reconnaît dans la disposition des volcans, est celle des *volcans centraux*. Leur caractère est d'être situés au milieu d'une grande quantité d'éruptions partielles qui ont lieu presque régulièrement tout autour. Les principaux volcans centraux sont les îles de *Lipari*, parmi lesquelles *Stromboli* est un point d'autant plus important, suivant le savant géologue prussien, qu'il serait difficile de ne pas admettre qu'il est le point de centre d'où proviennent les éruptions des autres îles; car, « outre sa forme conique et régulière, dit-il, cette île est de beaucoup la plus élevée, et ses émanations gazeuses n'éprouvent jamais d'intermittence; ce qui lui a fait donner par les marins le nom de *fanal* de la Méditerranée. »

Les *champs Phlégréens* forment avec les petites îles voisines un seul et même système. L'*Islande* présente encore l'exemple d'un centre de volcanisation. Enfin, les *Açores*, les *Canaries*, les *îles du Cap-Vert*, sont autant d'exemples de volcans centraux. Les îles *Gallopagos* forment un groupe remarquable et fort actif. Les îles *Sandwich* ont pour point central, pour principale bouche, le *Mona-Huararaï*, dans l'île d'Owaïchi. Le *pic d'Otaïti* paraît avoir été le centre de volcanisation de toutes les îles voisines. L'archipel volcanique *des Amis* conserve en activité le seul volcan de *Toufoa*, élevé de 3,000 pieds, et qui paraît être en éruption continuelle.

La partie orientale de l'ancien continent ne nous est pas parfaitement connue; mais, grâce aux auteurs chinois qui ont fait mention de plusieurs de ses volcans, dans des écrits qui ont été signalés au monde savant par MM. Klaproth et Abel Rémusat, et grâce aux observations récemment faites par M. de Humboldt dans l'Asie occidentale, et même jusque vers le centre de cette partie du monde, on ne peut douter qu'il n'existe une région volcanique, dont quelques points sont encore en activité, autour du grand désert de Cobi.

L'immense distance qui sépare ces lieux et ces monts volcaniques de la mer, peut paraître un fait inexplicable à ceux qui ont adopté l'opinion fondée sur l'exemple des principaux volcans aujourd'hui en activité situés près de la mer : c'est pourquoi l'existence des volcans du centre de l'Asie a été controversée ou révoquée en doute. Pour pouvoir expliquer l'anomalie que présente leur position, on a supposé que, comme les anciens volcans d'Auvergne, ils étaient entourés de grands lacs, dont l'effet suppléait

à celui qu'on attribue aux eaux de la mer; mais cette supposition est démentie par les faits. Le volcan de Tourfan n'est entouré que de lacs insignifiants, et le lac Temourton ou Iki-Koul, qui n'a pas deux fois l'étendue de celui de Genève, est à 33 lieues du volcan de Pe-Chan. On peut donc, sans témérité, nier que les volcans aient besoin du voisinage des grandes masses d'eau pour être alimentés.

Des éruptions volcaniques. Il est rare que les grands volcans aient assez de force pour élever la lave jusqu'à la cime, ou plutôt, comme dit M. d'Aubuisson, « les flancs de la montagne n'offrent point à cette longue et pesante colonne de pierres fondues une résistance suffisante pour la contenir : les flancs du volcan se fendent, la lave se fait jour par une ouverture, s'en échappe avec rapidité. » A aucune des époques qui nous sont connues, le pic de Ténériffe et les grands volcans d'Amérique n'ont versé de lave par leur cratère; et sur dix éruptions de l'Etna, neuf se font par le flanc de la montagne. Mais il n'en est pas de même du Vésuve et des volcans encore plus petits : habituellement la lave en sort en débordant par-dessus le cratère, est couverte de scories qui surnagent à sa surface; sa couleur est d'un rouge-brun, et son mouvement se fait avec lenteur.

Les courants de lave ne suivent pas toujours une marche uniforme. Sortis plus ou moins rapidement des flancs de la montagne ou de son cratère, leur vitesse se ralentit lorsqu'ils arrivent à sa base. Ils s'étendent alors et se divisent en plusieurs courants, selon les accidents que présente le terrain. « Tantôt, comme l'a observé Dolomieu, la matière se roule sur elle-même, celle qui est dessus passant successivement dessous; tantôt elle se fige à sa surface, et forme une sorte de pont sous lequel coule la lave restée liquide au-dessous. D'autres fois les courants se répandent lentement, en conservant une surface unie, sur laquelle s'élèvent des jets de flamme et de fumée, ou bien ils se couvrent de nombreuses boursouflures. Quelquefois, à la sortie du volcan, la lave est parfaitement liquide; mais bientôt elle acquiert une viscosité et une ténacité telles, que de grosses pierres qu'on lance à la surface n'y produisent qu'une dépression presque insensible. Dans la lave du Vésuve de 1765, Hamilton avait de la peine à enfoncer un bâton; il traversa même un courant qui avait environ 20 pieds de large, et qui coulait encore, mais avec lenteur. »

Au surplus, la vitesse des courants de lave dépend principalement de l'inclinaison des terrains qu'ils traversent. M. Della Torre en a vu sortir du Vésuve, et parcourir 800 mètres en une heure. Hamilton en a observé un qui, dans le même temps, parcourut 1,800 mètres. En 1776, un autre fit un trajet de 2,000 mètres en 14 minutes. En 1805, M. de Buch vit un torrent de lave s'échapper du Vésuve, et traverser en trois heures, jusqu'à la mer, un espace de 7,000 mètres en ligne droite : c'est le seul exemple d'une telle rapidité.

En général cependant, les laves, je le répète, coulent avec lenteur. Leur vitesse semblerait tenir à des causes encore inconnues, puisque celles de l'Etna, coulant sur un terrain incliné, passent pour avoir une grande vitesse, lorsqu'elles parcourent 400 mètres en une heure. Sur les terrains plats, elles sont même des journées entières pour s'avancer de quelques pas. Dolomieu cite une coulée qui mit deux ans à parcourir un espace de 3,800 mètres.

Le dernier exemple que nous venons de citer prouve avec quelle lenteur se refroidissent certaines laves. On cite même des courants qui coulaient encore 10 ans après leur sortie du cratère, et des laves qui fumaient sur l'Etna 26 ans après l'éruption qui les avait formées. Cependant on ne peut nier, contre l'opinion de ceux qui ont prétendu, avec le savant Dolomieu, que les laves ne sont pas douées d'une grande chaleur, et que leur liquidité est due à la présence du soufre, on ne peut nier, disons-nous, qu'elles aient une chaleur considérable, puisque des morceaux de silex enveloppés par elles ont été trouvés fondus ou vitrifiés à leur superficie, puisque l'on a retiré de la lave du Vésuve, en 1794, des morceaux de fer malléable, qui avaient triplé de volume, et dont l'intérieur était cristallisé en octaèdres, et puisque des fragments de métal de cloche y avaient éprouvé une telle désunion dans leurs parties constituantes, que le cuivre, le zinc et l'étain étaient séparés.

L'étendue des courants de lave est proportionnée à la force et à l'importance des volcans. En général, à hauteur égale, les volcans éteints paraissent avoir été doués d'une force et d'une fécondité supérieures à celles des volcans brûlants. Ainsi le Vésuve,

dont la hauteur absolue est plus considérable que celle des volcans de l'Auvergne, n'a pas produit de courants de lave aussi puissants en surface et en épaisseur que ceux des environs de Clermont ; mais son élévation donnant une plus grande impulsion à la lave, lui fait parcourir une très-grande étendue. Suivant Hamilton, le plus grand courant du Vésuve a 14,000 mètres de longueur; celui de 1805 en avait 8,000; celui de 1714 était long de 4,200 mètres, large de 100 à 400 et épais de 8 à 10. Mais l'Etna, étant plus considérable que le Vésuve, donne naissance à de plus forts courants : celui de 1787 avait 16,000 mètres de longueur. Dolomieu rapporte que ce volcan en a fourni un de plus de 10 lieues de long. L'Hékla, en Islande, a dépassé le Vésuve et l'Etna : en 1783, il donna naissance à un courant de 20 lieues de longueur sur 4 de largeur.

Éruptions aqueuses. Les volcans rejettent quelquefois de l'eau : ce fait a été constaté. En 1751, l'Etna vomit pendant 8 à 10 minutes un torrent d'eau bouillante et salée. Hamilton et Dolomieu ont attesté ce phénomène. L'Hékla, en Islande, a présenté souvent la même circonstance; il est vrai que ce volcan, comme tous ceux dont la cime supporte une masse de neige, se couvre d'eau par la fonte de cette neige, et provoque ainsi des inondations plus ou moins désastreuses. Mais du volcan de Lancerote on vit sortir un courant d'eau qui coula pendant plusieurs jours. C'est surtout sur le continent américain que ce fait a été le plus souvent observé. Ainsi, la seconde fois que Guatimala fut détruite par l'action des feux souterrains, des deux volcans qui la renversèrent, l'un rejetait des torrents de laves, tandis que l'autre vomissait des torrents d'eau bouillante. Pendant le tremblement de terre qui renversa Lima en 1746, quatre volcans qui s'ouvrirent à Lucanas et dans la montagne de la Conception, occasionèrent une affreuse inondation. Les volcans de *Pichincha*, de *Cotopaxi*, de *Tunguragua*, et d'autres dans la Cordillère des Andes, rejetèrent aussi par leurs flancs d'immenses quantités d'eau. Au Pérou et à Quito, les eaux ainsi vomies firent plus de ravages que les laves. On pourrait citer plusieurs volcans du Japon qui présentent souvent des caractères analogues. Sous ce rapport, l'un des faits les plus singuliers est celui qu'offrent quelquefois les volcans de l'Amérique équinoxiale, tels que le *Cotopaxi*, le *Tunguragua*, l'*Imbubaru*, le *Cargaraizo* et le *Sangay* : non seulement ils rejettent de l'eau douce et froide, mais même des poissons dont la chair est encore molle et fraîche, et que les indigènes assurent être souvent vivants. Ce fait est rapporté par M. de Humbold. Ces poissons appartiennent au genre silure, sous-genre pimélode (*pimelodus cyclopum*), espèce que l'on trouve dans les ruisseaux et dans les lacs des environs de Quito.

Éruptions boueuses. Lorsque les matières pulvérulentes que rejettent les volcans se mêlent aux eaux que leurs flancs ou leurs cratères renferment, elles donnent lieu à ce qu'on appelle des *éruptions boueuses*. Ces éruptions sont beaucoup plus fréquentes que celles d'eau pure. Il ne faut cependant pas confondre les véritables éruptions boueuses avec le résultat des phénomènes qui se passent quelquefois pendant les convulsions volcaniques. Breislak, qui plusieurs fois observa le Vésuve pendant ses agitations, a remarqué que les nuages, se réunissant autour du sommet de ce volcan, retombaient sous forme de pluie qui se mêlait avec les cendres dont ses flancs sont couverts, et formait de gros torrents de boue qui dévastaient les campagnes environnantes, renversaient les maisons, et portaient partout le ravage et l'effroi. Il pense que ce que l'on a dit des torrents de boue sortis du volcan même n'a pas d'autre cause que ce mélange d'eau et de cendres qu'il a vu s'effectuer sur ses flancs. Toutefois, il paraît certain, malgré les doutes de ce savant géoloque italien, que les véritables *éruptions boueuses* ne sont point, comme il semble le croire, le résultat d'une illusion. Le Vésuve, il est vrai, paraît n'en avoir offert que des exemples fort rares : on pourrait même en dire autant des autres volcans de l'Europe; mais c'est en Amérique qu'elles sont fréquentes. La plupart des volcans de cette contrée n'ont même que des éruptions de cette espèce, ce qui paraît être l'effet de leur énorme élévation. Ainsi, quelques-uns ont cinq fois celle du Vésuve. On conçoit donc, comme le fait remarquer M. Girardin, dans ses *Considérations sur les Volcans*, que si leur foyer est à une grande profondeur, la lave ne peut être soulevée jusqu'aux bords du cratère, ni rompre les flancs des montagnes qui se trouvent renforcées par les plates-formes qui les environnent jusqu'à 1,400 toi-

ses de hauteur. Il semble donc naturel que des volcans si élevés ne vomissent par leur cratère que des pierres isolées, des cendres, des flammes, de l'eau bouillante, de la boue, de l'argile carburée et imprégnée de soufre, etc.

Lorsque les commotions souterraines sont assez fortes pour ébranler toute la masse du volcan, les gouffres souterrains s'entr'ouvrent, et l'on en voit sortir de l'eau et du tuf argileux; d'autres fois, ce sont les flancs de la montagne qui rejettent ces matières à l'état boueux. Ainsi, le 4 février 1797, il sortit des flancs déchirés d'un rocher de Trachyde, dans les environs de Pelileo, en Amérique, une masse boueuse, tandis que, près de Rio-Bamba, une matière semblable sortit en même temps de terre et y forma des colines coniques. D'autres fois, une partie du volcan s'écroule, et produit par sa chute une *éruption boueuse :* c'est ce qui arriva dans la nuit du 19 au 20 juin 1798 : la chute de la cime du *Carguaraizo,* montagne de 18,000 pieds de hauteur, produisit une éruption de boue, remplie de poissons, qui couvrit toutes les campagnes environnantes sur une étendue de deux lieues.

Éruptions gazeuses. Quelques observateurs ont nié qu'il sortît des cratères aucune véritable flamme : il paraîtrait, d'après leur opinion, que ce que l'on prend pour des flammes n'est autre chose que le dégagement de différents gaz, dont le principal est le gaz hydrogène sulfuré ou l'acide hydrosulfurique. Les autres gaz sont le gaz azide sulfureux, le gaz hydrochlorique, l'acide carbonique et l'azote. Ils ne se montrent pas tous indifféremment dans tous les volcans. Ainsi le gaz acide sulfureux, très-abondant et presque dominant à l'Etna, est rare au Vésuve; dans le cratère de ce volcan, au contraire, il se dégage une si grande quantité de gaz hydrochlorique, qu'on peut l'y recueillir très-facilement. C'est à la présence de cet acide que plusieurs laves doivent leur coloration ou leur décoloration, ainsi que l'altération qu'elles éprouvent si fréquemment dans les collections. Le gaz acide carbonique se montre quelquefois en abondance; mais il sort plus ordinairement du pied et de la base du volcan que de la cime, et plutôt après que pendant les éruptions. L'azote est le plus rare; cependant sa présence a été constatée dans les cavités des terrains volcaniques. La plupart de ces gaz sont accompagnés de vapeurs aqueuses; les flammes qu'ils produisent, et surtout celles du gaz hydrogène sulfuré, s'élèvent souvent en forme de colonne à une hauteur prodigieuse. On a vu de semblables flammes s'élancer du Vésuve, et atteindre une élévation trois fois plus considérable que celle de ce volcan; en 1738, la colonne enflammée qui sortit du Cotopaxi s'éleva à plus de 12,000 mètres.

Entremêlés de matières pulvérulentes ou de vapeurs aqueuses, les gaz forment ces nuages de fumée épaisse qui s'élèvent des cratères, et prennent même quelquefois les couleurs les plus opposées. En 1825, pendant l'éruption du volcan de l'île de Lancerote, qui dura plusieurs jours, on vit sortir trois colonnes de fumée, l'une blanche, l'autre noire et la troisième rouge.

Enfin ces vapeurs tiennent souvent en dissolution diverses substances minérales qui se subliment et se déposent dans les fissures des volcans, sur les parois des cratères et dans les soufflures des laves.

Ces fluides, qui s'échappent verticalement, lancent avec eux, dit M. Scrope, et des matières pulvérulentes, et des fragments de roches plus solides qu'ils ont traversées. La violence avec laquelle ces fragments se heurtent en s'élançant et en retombant, les réduit en une poussière qui reste suspendue dans les airs comme un nuage épais. « Bientôt ces vapeurs et ces cendres s'élèvent sous la forme d'une immense colonne, dont la base repose sur le cratère. A une certaine distance, elle semble être la réunion d'innombrables nuages arrondis, qui se pressent les uns contre les autres en se succédant continuellement. Arrivée à une certaine hauteur, toujours relative à la densité de l'atmosphère, elle se dilate horizontalement, et à moins qu'elle ne soit emportée par des courants d'air, elle se répand en nuages épais dans toutes les directions. Si l'état de l'atmosphère le permet, la colonne et les nuages qu'elle supporte prennent la forme d'une ombrelle ou celle du pin d'Italie, auquel Pline le jeune comparait ceux qui s'élevaient du Vésuve lors de la fameuse éruption de l'an 79, phénomène qui se renouvela en octobre 1822. Ces nuages sont souvent sillonnés par la foudre, et sur leurs bords ils augmentent tellement d'épaisseur, que le jour en est obscurci, et que les ténèbres couvrent les contrées d'alentour. Souvent aussi les cendres qu'ils contiennent retombent, parce que la force d'éruption se ra-

lentit, et augmente par leur chute la désolation des habitants. »

Bruits et mouvements souterrains. L'expérience a prouvé que les bruits et les mouvements souterrains sont des phénomènes liés ensemble, et conséquemment dus à la même cause.

Les *bruits souterrains* sont tantôt semblables à celui du canon, et d'autres fois au fracas que feraient un grand nombre de voitures roulant sur le pavé; quelquefois encore ces bruits ressemblent à de longs rugissements. Ils sont ordinairement les avant-coureurs des tremblements de terre et des éruptions volcaniques. « Dans quatre voyages que je fis sur le cratère du Vésuve au mois de mars 1815, dit sir Humphry Davy, j'avais appris à estimer la violence de l'éruption d'après la nature de la détonation : un tonnerre souterrain très-sonore et longtemps continué annonçait une explosion considérable. Avant l'éruption, le cratère paraissait parfaitement tranquille, et son fond, sans aucune ouverture apparente, était couvert de cendres. Bientôt des sons sourds et confus se faisaient entendre comme s'ils venaient d'une grande distance; peu à peu le son approchait et ressemblait à celui d'une artillerie qui aurait été sous nos pieds. Alors des cendres et de la fumée commençaient à s'échapper du fond du cratère; enfin la lave et les matières incandescentes étaient projetées avec les plus violentes explosions. Je n'ai pas besoin de dire que, quand j'étais sur le bord du cratère, étudiant le phénomène, le vent venait de mon côté et soufflait avec force. Sans cette circonstance il y aurait eu du danger à y rester. Toutes les fois que l'intensité du tonnerre m'annonçait une explosion violente, je m'éloignais, en courant aussi vite que possible, du siége du danger. » (*Sur les phénomènes des volcans*, par sir H. Davy, *Annales de chim. et de phys.*, T. XXXVIII, p. 133.)

Il est rare que les commotions et les éruptions volcaniques ne soient pas précédées de ces bruits; mais cependant ceux-ci n'annoncent pas toujours des convulsions. Ainsi, dans l'état de Guanaxato, au Mexique, les bruits souterrains se font souvent entendre sans être suivis d'aucun tremblement de terre.

Ces bruits et ces détonations durent quelquefois pendant les tremblements de terre, et même après qu'ils ont cessé. On les entend à des distances considérables. Ceux qui précédèrent l'éruption du Cotopaxi, en 1744, furent entendus à la distance de 220 lieues. Le bruit souterrain qui eut lieu en 1811 au Rio-Apure se fit entendre, suivant M. de Humboldt, sur un espace de 200 milles carrés et à la distance de 210 lieues. Les détonations qui accompagnèrent la violente éruptions du Tomboro dans l'île de Sombava en 1815, s'entendirent jusqu'à Sumatra, à 300 lieues du volcan en ligne droite.

Ce qu'il est encore utile de faire remarquer, c'est la rapidité avec laquelle ces bruits se répandent à des distances aussi considérables. Il parait, ainsi que le soupçonne M. Poullett Scrope, que ce n'est pas l'air seul qui les propage, mais que ce sont encore les couches solides de l'intérieur de la terre; ce qui nous semble être un indice de la grande profondeur du point où ils s'étendent.

Les *tremblements de terre* paraissent être de deux sortes : ceux qui se propagent au loin, et ceux qui ne s'étendent pas à une grande distance, c'est-à-dire, ceux dont la cause déterminante se trouve à une très-grande profondeur, et ceux qui ont leur origine à une profondeur beaucoup moins considérable. Celui qui ravagea la Calabre en 1783 ne s'étendit qu'à une faible distance, surtout si on le compare à celui de Lisbonne, dont nous parlerons plus bas. Rappelons seulement que celui-ci ébranla, dans la même heure, tout le Portugal et toute l'Andalousie, et que, dans le même jour, il se fit ressentir dans le nord de l'Afrique, en France, en Suisse, en Allemagne, et même en Islande et aux Antilles. Celui de Lima, en 1746, se propagea également jusqu'en Europe. Le 8 septembre 1601, on ressentit, entre une heure et deux heures après minuit, un tremblement de terre qui s'étendit dans presque toute l'Europe et l'Asie. Celui qui, au mois de juillet 1794, dévasta plusieurs villes du Pérou, s'étendit sur une superficie de 170 lieues; celui qui, le 12 mars 1812, renversa Caracas, se propagea jusqu'à 180 lieues de distance. La cause de ces commotions réside au-dessous du fond de l'Océan, puisque, dans plusieurs localités, on a vu non-seulement les vaisseaux se heurter dans les ports, mais encore les flots quitter et reprendre plusieurs fois la place qu'ils occupent ordinairement. Pendant le tremblement de terre de Lisbonne, la mer s'éleva dans le port de Cadix à la hauteur de 20 mètres, et noya un grand nombre d'habitants qui s'étaient réfugiés sur la digue qui

joint cette ville au continent. L'agitation de la mer se fit sentir jusque sur les côtes de l'Angleterre et de la Norvége.

Ces secousses ont ordinairement une direction déterminée ; elles en changent rarement pour en prendre une opposée. Pendant le tremblement de terre de Caracas, des secousses dirigées du nord au sud alternaient avec d'autres qui se dirigeaient de l'ouest à l'est. Leur durée varie selon leur intensité ou les localités ; le plus souvent elle n'est que de quelques secondes. Celui qui, le 29 novembre 1822, causa tant de ravages dans le Chili, dura d'abord trois minutes, et fut suivi de plusieurs autres secousses qui se succédèrent à deux ou trois minutes de distance, et qui durèrent trente à soixante secondes. Ces secousses se renouvelèrent plus ou moins fréquemment jusqu'au mois de septembre 1823. Dans quelques contrées, les tremblements de terre se répètent pendant plusieurs années de suite : ainsi les vallées du Mississipi, de l'Ohio et de l'Arcansas, furent agitées depuis le 16 décembre 1811 jusqu'en 1813.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la plupart de ces commotions cessent ordinairement lorsqu'il s'ouvre dans leur direction une nouvelle bouche volcanique.

Quelquefois les tremblements de terre ne conservent leur intensité que dans certaines plaines, et ne s'étendent pas sous les montagnes : ainsi, pendant celui de Lisbonne, tous les édifices situés dans la plaine aux environs de cette ville s'écroulèrent, tandis que ceux qui s'élevaient sur la pente escarpée des montagnes, restèrent intacts. D'autres fois, au contraire, les secousses volcaniques agitent de grandes chaînes de montagnes : les Alpes ont offert plusieurs exemples de ces sortes d'agitations. Ce fait s'accorde d'ailleurs avec la théorie du soulèvement des montagnes, théorie dont M. Élie de Beaumont a su tout récemment tirer un si brillant parti pour l'avancement de la géologie. Nous rapporterons même à ce sujet un fait bien connu : pendant la commotion qui, au mois de septembre 1773, agita la vallée d'Aspe dans les Pyrénées, le château, situé sur une roche calcaire, fut peu agité, tandis que les maisons situées sur le granit le furent violemment. Cette circonstance fort remarquable concourt, avec beaucoup d'autres observations, pour faire présumer que la plupart des foyers volcaniques sont situés immédiatement au-dessous du granit.

Des causes que l'on assigne aux volcans. En examinant les différentes hypothèses présentées par les auteurs qui ont traité cette matière, nous verrons qu'il n'en est aucune qui puisse servir à expliquer d'une manière satisfaisante la cause qui produit les volcans et la variété des phénomènes volcaniques. Si Bourguet, Buffon, Lazzaro-Moro, de La Métherie, Melograni, Prytanowski, Werner et quelques autres encore, ont prétendu que les pyrites, par leur décomposition, enflammant le bitume, le soufre et les autres minéraux combustibles, offrent la principale cause et le principal aliment des volcans, il est facile de détruire leurs hypothèses, en faisant remarquer que d'abord les pyrites ne s'enflamment pas sans le contact de l'air, et qu'il est difficile d'admettre que, dans le sein de la terre, elles aient assez d'air pour pouvoir entrer en combustion ; que, dans ce cas, leur combustion serait tranquille et lente, et qu'elles ne développeraient pas un grand degré de chaleur ; que la combustion des houillères, ainsi que plusieurs exemples le prouvent, ne donne lieu à aucun phénomène analogue à ceux des volcans, tels que tremblements de terre et éruptions de laves ; qu'enfin la plupart des volcans ne sortent point du sein des formations houillères ou riches en sulfure de fer, et que tout atteste même qu'ils ont leurs foyers dans les terrains granitiques, ou même au-dessous de ces terrains.

Si Lémery attribue les phénomènes volcaniques à la réaction mutuelle du soufre, du fer et de l'eau, on peut lui répondre que le mélange employé par lui, exigeant aussi le contact de l'air, ne représente nullement ce qui se passe dans l'intérieur des volcans ; que, si le souffre était nécessaire pour le développement des phénomènes volcaniques, il devrait former des masses considérables dans les terrains d'où sortent les volcans, et se trouver dans toutes les laves.

Si Patrin voit dans la décomposition de l'eau par l'acide sulfurique, dans le fluide électrique et dans la solidification de certaines substances gazeuses, les principales causes des éruptions, on peut lui objecter que ces deux premières suppositions sont tout-à-fait gratuites, et que la troisième est entièrement contraire aux lois de la saine physique.

Si Breislak et Bergman considèrent le pétrole enflammé par un courant de matière électrique, et transformant l'eau en vapeur, comme le principal agent volcanique, ou

peut faire observer qu'il faudrait une immense quantité de pétrole pour expliquer la formation d'un des plus petits volcans du globe ; que sera-ce donc s'il s'agit des grands volcans d'Amérique?

Si Deluc, Faujas, Ménard de la Groye, Spallanzani, Longo, M. Kries, M. Poulett-Scrope et M. Brongniart semblent, à quelques modifications près, considérer l'oxigène, différents gaz, et l'eau vaporisée par la chaleur, comme les principaux agents volcaniques, ne pourrait-on pas objecter que la présence de plusieurs gaz n'explique pas l'incandescence des roches transformées en laves, et que les effets produits par les volcans qui peuvent emprunter une grande quantité d'eau à la mer, sont tout-à-fait semblables à ceux qui se développent dans les volcans situés à une si grande distance des eaux marines, qu'on ne peut pas raisonnablement admettre l'action de cet agent.

Si Davy, M. d'Aubuisson de Voisins, M. Gay-Lussac, ainsi que M. Brongniart, qui applique à l'origine des volcans et l'eau marine vaporisée, et différents gaz, et l'action de certains métaux oxigénables, ont recours à différents phénomènes chimiques pour expliquer ceux qui se développent dans les volcans, on peut se demander s'il est bien démontré que l'air puisse circuler librement dans les cavités souterraines, condition nécessaire à la combustion des métaux oxigénables? Il faudrait en outre que l'eau de la mer, admise comme un agent nécessaire, pût, ainsi que le fait judicieusement remarquer M. Girardin, s'infiltrer jusqu'à une assez grande profondeur, et qu'on pût expliquer pourquoi des volcans qui brûlaient autrefois sont sans activité aujourd'hui, quoiqu'ils soient situés près de la mer; il faudrait encore, nous le répétons, chercher un autre agent que l'eau pour les volcans de l'*Asie* centrale. D'ailleurs, les mêmes causes chimiques pourraient-elles produire des effets aussi différents que ceux du Vésuve, qui vomit des torrents de lave et qui exhale de l'acide hydrochlorique, et les volcans américains qui, au lieu de lave, rejettent des torrents de boue sans exhalaisons de gaz hydrochlorique? L'explication dont il s'agit offre donc de grandes difficultés, si l'on veut lui donner une application générale.

Enfin, Kircher, Houel, Paw, Mairan, Bailly, Dolomieu, Ordinaire, MM. Cordier, Élie de Beaumont et d'Omalius d'Halloy, en s'accordant à considérer les volcans comme des soupiraux par lesquels le feu central se fait jour, nous semblent, surtout les derniers, s'appuyer sur des faits qui attestent l'existence d'un vaste foyer d'incandescence au-dessous de la croûte terrestre. Quelques-unes des idées et des expériences sur lesquelles s'appuient les chimistes, sont admissibles avec la théorie du feu central; les phénomènes sur lesquels la chimie ne peut nous éclairer, sont même faciles à expliquer par cette théorie; enfin, celle-ci liant les grands phénomènes volcaniques aux faits géologiques les plus importants, tels que les soulèvements des chaînes de montagnes, semble être appelée à contribuer tôt ou tard à l'avancement de l'histoire de notre planète. HUOT.

* VOLFIUS (JEAN-BAPTISTE), ancien jésuite et évêque constitutionnel de la Côte-d'Or, né en 1734 à Dijon, où il mourut en 1822, après avoir signé à 82 ans une ample rétractation des fautes et des faiblesses qu'il reconnaissait avoir commises pendant le régime de la terreur, s'était démis des fonctions épiscopales lors du concordat de 1806, et avait été nommé à cette époque chanoine de sa ville natale. Il y avait rempli trente ans une chaire d'éloquence lorsque la révolution survint. On le cite comme auteur d'une *rhétorique* à l'usage des colléges et de quelques autres écrits peu répandus.

* VOLKOFF (THÉODORE), célèbre comédien russe, né en 1729 à Kostroma, d'un marchand de cette ville, qui lui fit donner une éducation soignée, montra dès sa plus tendre jeunesse de grandes dispositions pour l'art dramatique. Cette vocation décidée sembla être le guide de ses études. A 15 ans il savait la géométrie, traduisait le français, l'italien et l'allemand en langue russe, et dessinait avec talent. Au sortir du collége de Moscou, et de retour dans sa famille, qui était établie à Jaroslaff, il s'associa plusieurs jeunes gens de son âge avec lesquels il commença par représenter dans la maison paternelle des drames religieux. Il fit, en 1746, un voyage à St-Pétersbourg, et eut occasion de voir le théâtre italien de la cour. Dès ce moment il forma le dessein d'en établir un semblable à Jaroslaff, et d'y jouer avec ses camarades la tragédie et la comédie. Architecte, peintre, machiniste, directeur de ce théâtre, il en fut aussi le premier acteur. Bientôt la réputation de cette troupe de jeunes acteurs le fit appeler à la cour (1752) pour y jouer les tragédies

de Soumarokof, qui jusque-là n'avaient été représentées que par des amateurs. La scène russe reçut une nouvelle existence par un ukase (30 août 1756) qui créa pour elle à St-Pétersbourg un théâtre public dont Soumarokof fut nommé directeur, et où Volkoff demeura le chef de sa troupe. On y admit en même temps des actrices, chose qui ne s'était pas vue encore en Russie, où jusqu'alors les rôles de femme avaient été remplis par des hommes. En 1759, Volkoff fut chargé de l'organisation d'un nouveau théâtre russe à Moscou. Il ne tarda pas à le voir florissant. C'est dans la même ville, et au milieu des préparatifs qu'on faisait pour fêter le couronnement de Catherine II (1763), que Volkoff mourut, laissant après lui des élèves qui ont continué d'améliorer incessamment la scène russe, dont il fut réellement le créateur. Il a laissé un assez grand nombre de tableaux de sa composition, et la cathédrale de Rezan possède encore une *Cène* peinte par lui.

* VOLLENHOVE (Jean), poète hollandais au 17e siècle, fut docteur en théologie, et successivement pasteur de l'église réformée de Zwoll et de La Haye. On cite son poème du *Triomphe de la croix*, La Haye, 1750, in-4o, et un *Recueil de poésies*, Amsterdam, 1686, in-4o *Voyez* l'*Histoire de la poésie hollandaise* de M. de Vries.

* VOLNEY (Constantin-Franç. CHASSEBOEUF, comte de), pair de France, membre de l'académie française, etc., né le 3 février 1757 à Craon (Bretagne), d'un avocat distingué de cette ville, termina ses études avec un brillant succès à Angers, sous le nom de Boisgirais, que lui avait fait prendre son père, et, à peine âgé de 17 ans, vint à Paris, où il se montra d'abord plus empressé de satisfaire son avidité d'instruction que d'embrasser décidément une carrière quelconque. Il suivit néanmoins des cours de médecine pendant trois ans, sans discontinuer les travaux d'érudition vers lesquels un goût irrésistible l'entraînait. Dans cet intervalle, il avait composé, sur la chronologie d'Hérodote, un *mémoire* qu'il adressa à l'académie française, et dont le professeur Larcher ne dédaigna pas de faire une critique fort sévère. Ce petit ouvrage, en le faisant connaître, lui valut l'amitié du baron d'Holbach et son admission dans le cercle littéraire qui s'assemblait chez Mme Helvétius. Un héritage d'environ 6000 livres, qu'il recueillit vers ce temps lui fournit le moyen d'entreprendre ce voyage en Égypte et en Syrie par lequel il devait commencer son illustration. Il faut voir dans les *notices* plus amples qui ont été consacrées à Volney le détail des ingénieux préparatifs qu'il fit, des épreuves singulières qu'il s'imposa avant de partir pour cette lointaine excursion. Son bagage sur le dos et armé d'un fusil, il se mit en route à pied, et, arrivé à Marseille, s'y embarqua sur un navire appareillé pour l'Orient. Après quelques mois de séjour au Kaire, il va s'enfermer chez les Druses, dans un couvent arabe situé au milieu des montagnes du Liban, et là il supplée au manque de livres élémentaires en imaginant, pour l'étude des langues orientales, une méthode dont plus tard il a tracé les principes. Huit mois lui suffirent pour être en état de converser facilement en arabe. Muni de lettres de recommandation des moines qui l'avaient recueilli, il s'enfonce avec un guide dans le désert, passe quelque temps auprès d'un chef de tribu, dont il reçoit la plus cordiale hospitalité, puis, allant de ville en ville et de tribu en tribu, il parcourt ainsi l'Égypte et la Syrie. De retour en Europe au bout de trois ans, il y fut accueilli par le vif intérêt qu'excita la publication de son *voyage* (1787). On sait que, sur la présentation d'un exemplaire de cet ouvrage, qui lui fut faite par Grimm au nom de l'auteur, l'impératrice Catherine II fit à son tour remettre à Volney une belle médaille d'or, que plus tard celui-ci crut devoir renvoyer à l'autocratice russe. Cette démarche, dont l'auteur des *Ruines* devait bientôt se repentir, donna lieu contre lui à deux pamphlets : l'un publié sous le nom de *Petreskoi*, l'autre sous celui de Grimm (le dernier, extrêmement mordant a été réimprimé en 1823 par les soins d'A.-A. Barbier, en forme d'addition à son *Supplément à la Correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot*). Le succès de son *Voyage en Égypte et en Syrie*, celui d'une brochure intitulée : *Considérations sur la guerre actuelle des Turks* (1788), et enfin la vogue qu'obtint en Bretagne la feuille politique qu'il y publia sous le titre de *la Sentinelle*, le firent élire député aux états-généraux par le tiers-état de la sénéchaussée d'Anjou, au moment où il devait se rendre en Corse avec le titre de directeur-général du commerce et de l'agriculture. Les principes de Volney étaient ceux de la régénération politique; il agit, parla et écrivit

dans ce sens durant la session de l'assemblée constituante, où il se fit remarquer surtout en soulevant le premier (29 octobre 1789) la discussion sur la propriété des biens du clergé; il fut élu secrétaire le 23 novembre. Le 29 janvier suivant, il se démit de l'emploi qu'il avait obtenu pour la Corse, et le 18 mars il fit adopter, en forme de décret, ce principe que la nation française n'entreprendrait à l'avenir *aucune guerre tendante à accroître son territoire*. En 1791 parut son ouvrage intitulé *les Ruines*, dont il fit hommage à l'assemblée constituante. De grands projets d'amélioration agricole l'amenèrent l'année suivante en Corse, où il acheta le domaine de *la Confina*, près d'Ajaccio, se flattant, non sans raison, d'y acclimater les produits végétaux de l'Amérique. Mais la révolution qu'opéra Paoli, en détachant la Corse de la domination française, renversa les plans de Volney, qui, par la vente à l'encan du domaine qu'il appelait *ses Petites-Indes*, perdit tout le fruit de ses dispendieux essais. On date de cette même époque la connaisance assez intime qu'il fit du jeune Bonaparte, alors simple officier d'artillerie. De retour en France, il voulut par de nouveaux écrits, y ressaisir quelque peu de l'influence que les anarchistes commençaient à posséder exclusivement. Accusé de *royalisme*, il fut jeté en prison, et ne dut sa délivrance, au bout de dix mois, qu'aux évènements du 9 thermidor (*voyez* ROBESPIERRE). Il fut nommé professeur d'histoire à l'école normale au mois de novembre 1794. Mais la suppression de cette école ayant suivi bientôt sa nomination, il s'embarqua pour les États-Unis, autant par dégoût de sa situation en France que par l'entraînement de la passion qu'il avait pour les voyages. La réputation que ses ouvrages lui avaient faite ne lui pouvait être un titre de recommandation dans ce pays éminemment religieux. Aussi se vit-il bientôt en butte à de violentes attaques de la part du théologien quaker Joseph Priestley, ainsi qu'à d'injustes soupçons de la part du président J. Adams, qui, comme auteur, lui gardait rancune des critiques un peu vertes qu'il avait faites de sa *Défense des constitutions des États-Unis*. Ces motifs lui firent hâter son retour en France, où l'attendait un siége à l'institut. Il seconda de tout son pouvoir la révolution du 18 brumaire, fut mis, dit-on, sur les rangs pour l'une des places de consul, refusa le portefeuille de l'intérieur, et enfin fut porté au sénat conservateur, dont il ne tarda pas à être nommé vice-président. Volney crut devoir à ses antécédents de manifester quelque opposition à l'érection du trône impérial, et en effet il envoya sa démission de sénateur, qui ne fut point acceptée. On lui assigna, avec la croix de commandant de la Légion-d'Honneur, le titre de comte de l'empire, auquel il lui fallut *s'accoutumer*. Résolu d'abord à se tenir éloigné des affaires, il se retira à la campagne, où il resta quelque temps uniquement occupé de travaux historiques et philologiques. Ce ne fut qu'un peu plus tard qu'il reparut au sénat, mais presque toujours pour déposer silencieusement dans l'urne un bulletin d'opposition. Sa liaison avec Bonaparte n'avait pas survécu à l'existence du consul; elle avait été déjà fort affaiblie par son inflexible opposition, dans le conseil d'état, au concordat et à l'expédition de St-Domingue. Mais on ne voit pas que l'empereur ait montré jamais d'animosité contre le philosophe; et ce fut évidemment sans arrière-pensée que celui-ci signa, en 1814, l'acte de déchéance. L'étude de l'histoire et des langues d'Orient ne cessa pas d'être l'occupation constante de Volney, qui mourut à Paris le 25 avril 1820. Il eut pour successeur à l'académie M. de Pastoret. Il avait légué sa riche bibliothèque à M. Daru, son exécuteur testamentaire, qui la voulut remettre à la veuve de son illustre ami. Un prix de 12,000 fr., qu'il a fondé pour le meilleur mémoire sur l'étude des langues orientales, et spécialement sur la simplification de leurs caractères, demeure à la fois le gage de l'intérêt qu'il attachait à cet objet de ses profondes études, et la preuve de cette modestie qu'il conserva au faîte des honneurs. Le système qu'il a lui-même établi pour faciliter l'écriture des langues d'Asie l'avait fait admettre au nombre des membres de l'académie de Calcuta; on en a fait une heureuse application dans le magnifique ouvrage de la *Description de l'Égypte*, entreprise par ordre du gouvernement. On se dispensera de reproduire la longue nomenclature des écrits de Volney, donnée par M. A. Mahul au tom. 1er de son *Annuaire nécrologique*. Il en a été fait une édition générale sous le titre d'*OEuvres complètes de C.-F. Volney*, mises en ordre et précédées de la *vie* de l'auteur (par A. Bossange), Paris, 1821-22, 8 vol. in-8o, réimprimée en 1825.

* VOLOGÈSE Ier ou PELASCH, 23e roi

des Parthes, succéda à son père Vonones II, l'an de Jésus-Christ 50 ou 51. Voulant s'assurer l'affection de ces deux frères, il donna à Pacorus la Mœdie, et à Tiridate l'Arménie; mais, pour maintenir ce dernier dans son royaume, il eut à soutenir des guerres contre les Romains avec des succès variés. Il finit par obtenir pour son frère le titre de roi d'Arménie, à condition que ce prince irait à Rome en recevoir la couronne des mains de Néron, ce qui eut lieu l'an 66. Il montra toujours beaucoup de fierté à l'égard de Néron et de ses successeurs, et ne se brouilla pas toutefois avec eux. Il mourut vers l'an 81, après avoir signalé, pendant un règne de 30 ans, sa prudence autant que sa fermeté, non-seulement contre les prétentions des Romains, mais aussi contre les invasions des Dahes, des Saques, des Alains et d'autres peuples barbares. Il eut pour successeur Artaban IV.—Vologèse II, 27e roi des Parthes, succéda, l'an 121 de Jésus-Christ, à son père Khosrou ou Chosroès, sous le règne duquel les guerres civiles avaient ébranlé la puissance des Arsacides. Il tint une conduite toute pacifique, renouvela l'alliance avec les Romains l'an 123, et ni les affronts, ni les injustices ne purent le déterminer à la rompre. Il poussa la modération jusqu'à acheter la retraite des Alains, qui le menaçaient d'une nouvelle invasion. Il mourut l'an 148. — Vologèse III, fils et successeur du précédent, loin de suivre son exemple, s'empressa de renouveler les prétentions des rois Parthes sur l'Arménie, gouvernée alors par des princes arsacides nommés et protégés par les Romains. Il envahit ce royaume l'an 161, y fit couronner Khosrou à la place de Sohemus, et eut d'abord des avantages assez marqués; mais bientôt les généraux de Marc-Aurèle et de Lucius Verus lui firent éprouver une suite de revers, dont il ne se releva pas. Il fut déposé en 165, suivant Tillemont. Il fut tué vers le même temps, s'il faut en croire Constantin Manassès. Visconti a démontré qu'il régna jusqu'en 190 et 191. — Vologèse IV, successeur et probablement fils du précédent, se déclara en faveur du gouverneur de Syrie, Pescennius Niger, qui disputait la pourpre à Septime-Sévère, et profita des troubles de l'empire pour envahir la Mésopotamie. Septime-Sévère marcha contre les Parthes l'an 198, et Vologèse, après avoir essuyé de grandes pertes, fut obligé de s'enfuir de Ctésiphon avec quelques cavaliers. Il régna pourtant jusqu'en 207-208. —Vologèse V, l'un des fils du précédent, disputa le trône à son frère Artaban V, avec lequel il partagea ensuite l'empire l'an 212, dans la crainte d'une invasion des Romains. Il eut pour sa part la Susiane, la Perse, les autres contrées méridionales et les débris des anciennes capitales sur le Tigre. Il perdit la vie dans le Kerman, vers l'an 219. *Voyez* l'*Iconographie grecque* de Visconti.

VOLONTÉ. (*Philosophie, Psychologie.*) Faculté propre aux êtres animés, principe de leurs déterminations, tendance vers un but que nous nous sentons le pouvoir d'atteindre. Trois éléments sont renfermés dans l'idée de volonte : la connaissance du but voulu, le pouvoir senti d'y parvenir, et le jugement intérieur que l'action des organes doit suivre immédiatement le vœu de la pensée. La connaissance d'un but est incompatible avec l'instinct ou toute autre détermination organique; le pouvoir senti d'y parvenir l'est avec le désir; et le jugement intérieur que l'action doit suivre le vœu de la pensée exclut toute idée de mécanisme. Tâchons de justifier cette analyse.

Descartes avait cru pouvoir suppléer à la volonté dans les animaux, en expliquant leurs actions par un mécanisme organique dont Dieu était le moteur. Buffon y substitua un automatisme vivant, qui, par le jeu impulsif et répulsif de la sensibilité, suffit à l'entretien et à la conservation des individus qu'elle anime. Mais si l'idée de reduire les animaux à n'être que des machines mouvantes, choque le sentiment et blesse la sympathie humaine, celle de faire de la sensibilité un ressort qui par le plaisir pousse ou attire l'animal vers les objets salutaires, et par la douleur le repousse ou l'éloigne des objets nuisibles, ne choque pas moins l'intelligence. L'animal rapporte au même objet les sensations de ses différents organes. Ces sensations doivent donc se réunir auparavant en lui, et la sensibilité générale qui les lui atteste et les lui représente, est une sensibilité de conscience qui en implique la connaissance, et par conséquent celle de l'objet. L'activité de l'animal n'est donc pas déterminée par une aveugle sensibilité, comme Buffon le pense. L'observation de ses déterminations mêmes prouve qu'il a conscience de ses sensations et connaissance de leur objet. Il a le sentiment de ses besoins et la connaissance de ce qui peut les satisfaire; il en a donc le désir : mais le désir

n'est pas encore la volonté. Trois faits précèdent nécessairement l'acte volontaire : le sentiment pur de l'impression organique sous lequel l'animal est passif, l'idée de l'objet extérieur qui correspond à cette impression, et le désir ou l'aversion occasionée par cette idée. Le premier fait ne donne lieu à aucun acte de volonté ; le second est un fait de mémoire ou de perception ; le troisième se lie de plus près à l'acte volontaire, et dans le langage usuel ils sont employés l'un pour l'autre. Le désir est ordinairement le motif qui détermine la volonté ; mais il ne l'est pas d'une manière nécessaire. Bien souvent le jugement intervient, qui apprécie l'objet du désir, l'éclaire de sa lumière, et lui oppose la préférence. L'objet de la volonté doit être encore au pouvoir de l'agent, et celui du désir peut ne pas y être. L'animal peut désirer ce qu'il ne veut pas, comme de s'emparer d'un aliment auquel il ne veut pas toucher par motif de crainte. Il peut vouloir, au contraire, ce qu'il ne désire pas, comme s'abstenir de cet aliment, ou exécuter contre son gré certains mouvements qu'on lui commande. Sa volonté, dans ces divers cas, fait abstraction du désir, qu'il sait échanger contre l'empire qu'il exerce sur le penchant actuel, en vue d'un moindre mal ou d'un plus grand bien-être. Les besoins, les appétits, les désirs, les aversions, les craintes, les espérances, sollicitent sans cesse son activité. Il cherche à en connaître les objets : il balance les avantages et les inconvénients de la poursuite ou de la possession, compare les moyens de saisir sa proie et d'éviter le danger, forme des jugements, tire des inductions, et montre presque toujours la volonté unie à l'intelligence. C'est dans les grands animaux que l'on peut observer ces signes de mémoire, de jugement, de sagacité, de combinaison, de raisonnement, qui ont induit quelques philosophes à penser qu'ils ne différaient de l'homme que par la privation de la parole. Comment Buffon, qui a si bien décrit leurs mœurs et leurs qualités, a-t-il pu ne voir en eux que des formes mécaniques, qui s'adaptent ou ne s'adaptent pas aux objets selon leur sympathie ou leur répugnance? Comment la même analogie qui lui a inspiré des peintures si vraies, si attachantes, si appropriées à nos sentiments, ne l'a-t-elle pas averti d'une contradiction si choquante? Les mœurs et les qualités que manifeste l'animal ne naissent point avec lui; il y a donc autre chose en lui qu'un corps organisé : il y a un agent qui pourvoit à ses besoins, qui modifie ses penchants, dirige ses actions, juge le but, et choisit pour y parvenir les moyens les plus convenables. L'activité est la forme sous laquelle nous nous représentons la volonté, non une activité aveugle, mais une activité éclairée, qui prend conseil du jugement, écoute ses décisions, et commande aux organes qui les exécutent. Ce caractère de délibération qui se révèle dans la volonté par des actes intermittents, des signes d'hésitation, des mouvements indéterminés, ne peut être refusé à l'animal ; mais, renfermé dans la sphère des besoins les plus grossiers et d'un petit nombre d'affections sympathiques, il ne peut nous offrir qu'une faible ébauche de la liberté humaine.

L'intelligence de l'animal est continuellement rappelée par ses sens et ses appétits au service de son corps : le corps de l'homme, au contraire, si nous faisons attention aux arts qu'il a inventés et qu'il agrandit, est au service de son intelligence. L'animal est toujours et nécessairement ramené à lui : l'homme, par ses vues, ses méditations, ses recherches, est souvent porté hors de lui. Il en sort pour servir ses semblables, pour peindre la beauté, pour rechercher la vérité, et il oublie souvent de s'occuper de lui même. Les animaux montrent quelquefois une rare abnégation dans la compagnie de l'homme ; mais, abandonnés à leur naturel, ils n'ont, en effet, d'autre vertu que la prudence. Chaque espèce n'ayant qu'un but et les mêmes moyens de l'obtenir, une seule volonté parait animer les individus qui la composent. La nature et l'expérience développent leurs facultés sur un plan uniforme. Les hommes, doués naturellement d'une étonnante diversité de penchants et de facultés, ne peuvent être uniformément modifiés que par l'éducation et les institutions sociales. Les animaux éprouvent de profondes altérations dans leur structure même et dans leur organisation par l'action des causes physiques, telles que le sol, le climat, le changement de nourriture. L'homme, pourvu d'une énergie intérieure plus propre à résister à ces influences, n'en éprouve guère d'altération sensible que dans sa constitution. C'est aux causes morales qu'il doit ses modifications les plus importantes : les lois, les institutions, l'action du gouvernement, produisent sur une réunion d'hommes des effets d'une autre nature que ceux

que produisent sur les animaux le sol, le climat, la nourriture, mais non moins fortement prononcés. En inspirant à tout un peuple les mêmes opinions, les mêmes sentiments, les mêmes habitudes, les mêmes mœurs, les mêmes intérêts, ces causes le distinguent bien plus essentiellement que les races dans lesquelles les naturalistes ont coutume de diviser le genre humain. Si les mêmes contrées ont été tour-à-tour habitées par des peuples actifs et paresseux, polis et grossiers, intelligents et stupides, braves et dépourvus de courage, ne faut-il pas en conclure que le caractère de ceux-ci participe bien plus de la nature des institutions et des gouvernements que de celle des pays et des climats? Ce sont les causes morales qui impriment un caractère commun aux peuples, et y subordonnent les volontés individuelles, et ce sont ces mêmes causes qui donnent de la diversité à celles-ci. Combien de principes d'activité ne trouvons-nous pas dans nos goûts intellectuels? la curiosité, l'admiration, l'amour de la vérité, l'amour de l'ordre, de la beauté, celui de l'imitation, de l'antiquité, de la nouveauté; dans nos sentiments moraux, la bienveillance, l'humanité, la justice, la générosité; dans l'exercice de notre magnanimité, le courage, l'honneur, la vertu, la gloire, l'amour du pouvoir; dans les nombreuses passions qui naissent de l'amour-propre, la vanité, l'orgueil, l'amour du faste, de l'ostentation, de la magnificence, l'ambition des rangs, des dignités, des richesses, dans toutes les vertus, toutes les passions, tous les penchants; enfin dans nos sentiments religieux, faux ou sincères, épurés ou superstitieux.

La disposition qui nous porte à accueillir certaines idées, certains sentiments, à faire certains actes plutôt que d'autres, et la fréquente répétition des mêmes idées, des mêmes sentiments, des mêmes actes, donnent à l'âme cette empreinte que nous nommons le *caractère*, et que nous pourrions aussi bien nommer notre *volonté habituelle*. En effet, les qualités du caractère dépendent de la nature des motifs qui agissent sur la volonté et de l'impression qu'elle en reçoit, de la vivacité ou de l'indifférence avec laquelle elle les accepte, de l'ardeur ou de l'indolence avec laquelle elle s'en empare, de la force ou de la faiblesse, de la persévérance, de la légèreté ou de la mollesse avec laquelle elle les retient, enfin de la manière dont elle poursuit son objet et se détermine. La première modification de la volonté constitue les caractères graves ou frivoles, gais ou mélancoliques, orgueilleux ou modestes, vils ou nobles, équitables ou passionnés; la seconde, les caractères vifs ou indolents, prompts ou lents, patients ou impatients, forts ou faibles, fermes ou faciles, mobiles ou constants, flottants ou résolus; la troisième produit les caractères paresseux ou actifs, insouciants ou ambitieux, timides ou audacieux, lâches ou courageux. Le tempérament, les passions, les habitudes, les opinions, les préjugés, le tour d'esprit, concourent à faire naître dans l'âme les dispositions qui préparent les qualités du caractère; mais l'activité de la volonté a des effets bien différents sur la destinée de l'homme, selon la direction que nous lui donnons vers les exercices du corps, les travaux de l'esprit ou les intérêts de la vie active. Les qualités du corps, développées et perfectionnées par l'exercice, en grand honneur chez les anciens, ne sont plus chez nous que des qualités secondaires, qui le cèdent aux talents de l'esprit, et ceux-ci, à leur tour, le cèdent aux qualités de l'âme. Les talents font valoir les œuvres de l'homme: les qualités font valoir l'homme lui-même. L'activité de l'esprit, concentrée en elle-même, semblable au mouvement de fermentation, nuit à celle qui s'exerce au dehors, qui développe et entretient nos forces morales. Elle a besoin, pour n'être pas frivole, que les facultés de l'âme la mettent en œuvre: celles-ci peuvent se passer d'elle; elles sont de mise dans tout état de société. Le génie éclaire et sert l'humanité; mais il faut le placer dans une situation convenable. Les grands caractères se placent dans toutes les situations, et entraînent les hommes de génie, les hommes de talent et d'esprit après eux. Enfin l'esprit fait les législateurs, les jurisconsultes, les publicistes, les tacticiens, les orateurs, les écrivains; le caractère fait les grands hommes: c'est lui qui nous donne de l'autorité sur nos égaux, nous rend capables d'accomplir de grands desseins, de surmonter les obstacles, de lutter contre la fatalité elle-même. Quelquefois, au lieu de lutter contre elle, il s'y associe et fait entrer dans ses chances ses propres déterminations. Si les résultats sont heureux et assez fréquents pour faire considérer celui qui les a préparés comme un homme favorisé du ciel, c'est un héros; mais s'il a séparé les intérêts de sa

gloire de ceux de la fortune, s'il s'est efforcé par sa prudence et sa prévoyance de circonscrire autant qu'il a pu son domaine, s'il ne lui a rien accordé aux dépens de la vertu, c'est un grand homme. L'adversité est l'épreuve de l'un et de l'autre : le bonheur est nécessaire pour le héros ; il ne l'est pas pour le grand homme.

La fatalité et la volonté forment deux séries d'effets contraires, qui ne peuvent se rencontrer sans collision. Lorsque les organes extérieurs qui obéissent à la volonté sont combattus par une force majeure, ils sont obligés de lui céder; de même, lorsqu'un besoin impérieux, une violente passion, un mouvement déréglé, les maîtrisent, ils n'obéissent plus à la volonté, et celle-ci n'a plus d'empire. Elle suit le cours de nos inclinations, de nos préjugés, de nos sentiments; elle ne résiste point au bien qui la flatte; elle ne soutient point l'éclat de la vérité. L'habitude enfin, que nous pourrions appeler un *instinct intelligent*, conspire avec une multitude de causes pour ne laisser à l'âme aucun pouvoir sur elle-même. Nous la confondons avec la volonté. Elle reçoit le tribut de toutes nos facultés, et l'éducation a pour but de favoriser cette disposition de notre organisation, en nous préparant dès nos premières années, par des exercices, des méthodes, des travaux déterminés, aux fonctions et aux formes sociales qui nous seront un jour imposées.

Le dénombrement des agents qui peuvent asservir, entraîner, captiver la volonté, a été fait avec l'analyse la plus subtile. Il a été poussé jusqu'à dire que, ne se déterminant qu'en vertu de nos jugements, la volonté n'était pas moins sous l'empire de nos idées que sous celui de nos besoins et de nos penchants. On lui a accordé la spontanéité, c'est-à dire, l'exemption de toute contrainte extérieure, mais en l'enchaînant au joug d'une nécessité intérieure imposée par nos fonctions physiques, morales et intellectuelles. On a traité le sentiment de la liberté de préjugé, et l'on a cru faire prévaloir le raisonnement sur la conscience. Faisons, sur une question toujours débattue et contradictoirement décidée, quelques observations. Tout raisonnement doit premièrement être appuyé sur des faits; et si l'on rejetait les faits attestés par le sentiment intérieur, on méconnaîtrait la source de toute vérité, on se verrait conduit à renier son existence. On conçoit bien qu'un sentiment dont le principe est hors de nous soit un préjugé : on ne conçoit pas qu'un sentiment dont le principe est en nous puisse l'être. Que serait en effet le sentiment qui nous témoigne des modes et de la nature de nos facultés, s'il n'était pas la manifestation de leur état véritable? Nous désirons, dit-on, naturellement le bien et nous répugnons naturellement au mal, et le consentement que donne la volonté à ce désir et à cette aversion lui persuade qu'elle est libre ; et quand elle se met au-dessus du désir ou de la répugnance, ne se sent-elle pas encore libre, quoiqu'elle refuse son consentement? Elle consent aux motifs que lui propose la raison, mais les motifs de la raison n'agissent pas physiquement sur la volonté; c'est la volonté qui, après la délibération de la raison, les accepte. Le *moi* voulant ne subit point en esclave la décision du jugement, il peut la rejeter; placé entre le plaisir et le devoir, s'il préfère le devoir, ce n'est pas qu'il cède à un motif d'un plus grand poids que le plaisir, c'est parce que son énergie virtuelle ajoute au motif le plus faible ce qui lui manque pour prévaloir sur le plus fort. L'amour-propre, qui fait tranquillement disserter le stoïcien au milieu des tortures de la douleur, est-il autre chose qu'une opinion qu'il se crée à lui-même, qui n'a sur sa volonté d'autre empire que celui qu'il veut bien lui donner? Et qu'a de commun cet empire avec celui que la douleur exerce sur lui? Quand nous sacrifions à la vertu les jouissances de la sensibilité, ne sentons-nous pas dans notre âme un murmure secret qui réclame contre notre détermination, une secrète disposition à affaiblir un sentiment qui nous impose ce sacrifice? Ne croyons-nous pas faire preuve de générosité, en le préférant à d'autres qui nous flattent davantage? et n'est-ce pas cette générosité d'âme qui est le principe du mérite que nous nous attribuons dans les bonnes actions? Le jugement n'est point libre de ne pas acquiescer à la vérité d'une proposition; mais la volonté l'est d'acquiescer au bien ou au mal. Il n'y a nulle parité de l'un à l'autre : le jugement n'a qu'une seule direction ; il tend nécessairement à la vérité; s'il rencontre la fausseté, c'est par erreur, c'est parce qu'il manque de connaissances suffisantes. La volonté peut suivre alternativement deux directions opposées, et quand elle se porte vers un but, elle se sent le plus souvent combattue par un mouvement contraire. La connais-

sance qu'elle a du bien n'est pas évidente comme celle d'une vérité géométrique ; elle est plus ou moins obscurcie par le sentiment d'un bien différent. Il est certain que l'âme, ou le *moi* individuel, n'est point intéressée dans l'acquiescement qu'elle donne à la vérité, qu'elle ne fait aucun effort sur elle-même pour la reconnaître. On n'en peut dire autant à l'égard du bien, nous entendons le bien moral; elle ne s'y porte pas sans éprouver la résistance que le bien sensible lui oppose : aussi se sait-elle gré d'une action louable, comme d'un triomphe, et se fait-elle des reproches lorsqu'elle a déserté le devoir pour la sensibilité : c'est pour cela qu'elle prend pour le devoir la forme de l'impératif, non-seulement envers autrui, mais envers elle-même. Elle n'acquiesce donc pas nécessairement au bien moral, puisqu'elle est obligée de se le prescrire; et quand le jugement le lui montre, combien de fois ne s'en écarte-t-elle pas : *video meliora proboque*, dit Médée dans Ovide, *deteriora sequor*.

Si la volonté était soumise à l'action nécessaire de nos idées et de nos jugements, elle le serait sans doute à l'opinion qu'elle doit être limitée par la puissance : cependant elle est si loin de se laisser régir par cette opinion, que, le plus souvent, elle s'exagère l'étendue de son pouvoir, et que, dans sa folle présomption, elle se livre à toutes sortes d'inconséquences. Nous ne voulons que ce que nous pouvons, il est vrai; mais les bornes de ce que nous pouvons ne s'étendent-elles pas au gré de notre volonté, quand la raison n'en mesure pas l'essor? Et ne doit-on pas dire, dans ce sens, que l'ignorant est plus libre que l'homme éclairé, dont la conduite est mieux ordonnée? Otez donc les lumières, ôtez les connaissances, et vous verrez que les caprices, les inconséquences, les vagues déterminations ne vous laisseront aucun doute sur la propriété qu'a la volonté d'agir par elle-même, indépendamment d'aucun motif, d'aucune raison. N'a-t-elle pas le pouvoir d'agir sans but, sans autre motif que de s'affranchir, en agissant, de toute pensée? N'avons-nous pas même souvent beaucoup de charme à nous abandonner à cette manière errante et vagabonde de notre volonté? En général, l'âme ne veut point sans motif, comme elle ne sent point sans impression, comme elle ne connait point sans objet de connaissance; mais comme l'impression n'est pas la cause matérielle, mais seulement l'occasion du sentiment, que l'objet connu n'est pas la cause matérielle, mais seulement l'occasion de la connaissance, de même le jugement qui sert de motif à la volonté n'est pas la cause matérielle de sa détermination, mais seulement l'occasion en vertu de laquelle elle se détermine Toutes nos facultés ont dans leur exercice deux modes ou déterminations, l'une spontanée, qui se porte directement, et d'elle-même, sur leur objet; l'autre réfléchie, qui revient sur elle, pour en examiner mentalement les produits, en saisir les rapports et les différentes faces. Comment cette réflexion de nos facultés est elle produite, si ce n'est par la volonté? Le *moi* pense parce qu'il veut et quand il veut; la volonté rend donc au moins à la pensée autant qu'elle lui emprunte; elle lui donne même, outre la réflexion, l'attention, attribut nécessaire de toute faculté, sans lequel elle serait sans but et sans résultat.

La volonté, par l'attention et la réflexion, domine donc notre système intellectuel, comme, par l'intention et la préméditation, elle domine notre système moral. Les facultés intellectuelles préparent la voie à la volonté, qui sans elles agirait sans objet et sans règle; mais elle seule réalise et accomplit nos pensées, en les transformant en actions. C'est comme arbitre dans le choix des motifs, et libre dans ses actes, qu'elle est digne de mépris ou d'estime, de blâme ou de louange, qu'elle trouve dans la conscience l'approbation ou le remords. Quelle raison aurions nous de nous applaudir d'une bonne action, ou de nous blâmer d'une mauvaise, si nous n'avions pu nous empêcher de la faire? Quelle raison aurions-nous de louer les autres, de les estimer ou de les blâmer pour leur conduite, s'ils n'avaient pu se conduire autrement? Sans doute nous estimons et louons un arbre pour les bons fruits qu'il nous donne; nous louons et estimons un cheval pour les services qu'il nous rend : est-ce de cette manière que nous louons et estimons un service rendu par un ami, un bienfait reçu d'un de nos semblables? Notre estime se mesure-t-elle sur la grandeur du bienfait ou sur l'intention du bienfaiteur? L'estime que nous faisons des choses pour leur utilité peut-elle être confondue avec celle que nous faisons des personnes? N'est-ce pas démentir nos jugements, nos opinions, nos sentiments les plus vulgaires, les expressions les plus communes

du langage, que de prétendre faire entrer la succession de nos idées, de nos jugements, de nos déterminations volontaires et de nos actions, dans l'enchaînement des effets et des causes qui composent le mécanisme de l'univers? N'est-ce pas dénaturer toutes les notions, tous les sentiments, que de faire de l'homme un effet qui, poussé tantôt par un ressort sensitif, tantôt par un ressort intellectuel, serait compris dans le système de tous les corps, en attendant que quelque calculateur vînt déterminer les lois spéciales auxquelles il obéit? C'est faire une analyse incomplète de la volonté, que de ne pas tenir compte du sentiment qui l'accompagne dans la conscience, de ne l'envisager que comme enveloppée des liens des facultés de l'âme. Tel est son état actuel : ce n'est pas son état primitif, celui où nous pouvons l'observer dans les hommes incultes et dans les enfants. L'éducation et la raison tendent à diminuer les cas indifférents où elle se montre dans son indétermination native, et à circonscrire l'espace où elle doit désormais s'exercer. C'est à un bon système d'éducation à marquer le passage de la liberté absolue à la liberté morale. C'est à de bonnes institutions à justifier le sacrifice de la liberté individuelle à la liberté de tous.

Satur.

VOLONTÉ. (Actes de dernière) (*Droit civil.*) Avant de parler des diverses espèces d'actes qu'admet notre législation sur une matière dont notre titre seul indique l'importance, et sans avoir la prétention de scruter jusqu'aux sources mêmes d'où a pu dériver le droit très-anciennement et assez généralement admis de disposer, pour un temps où l'on ne sera plus, de tout ou partie des biens qu'on laisse après soi, il peut n'être pas inutile de jeter un coup d'œil sur les attaques que ce droit de tester a subies principalement de nos jours.

Dans un siècle de grandes innovations, l'esprit humain est fort disposé à pousser toujours en avant, et à ne point reconnaître de limites : c'est ainsi qu'aujourd'hui des hommes auxquels le talent ne manque pas, émettent des doctrines propres, si elles étaient admises, à faire considérer *l'abolition de la propriété individuelle* comme un progrès vers lequel il faudrait tendre de tous ses efforts, en préparant des institutions propres à asseoir l'activité sociale sur d'autres bases.

Si un tel système était susceptible de développements qui le rendissent praticable, sans blesser tous les ressorts sur lesquels se fondent l'ordre commun et la vie des états, ce ne serait point seulement la faculté de disposer *à cause de mort*, mais encore toute disposition *entre-vifs*, qui échapperait *à l'individualité* en faveur des prétendus *intérêts généraux*. Laissons au reste cette utopie, dont la raison publique ne saurait manquer de faire justice.

Un examen plus sérieux est dû à d'autres vues qui, moins étendues dans leur objet puisqu'elles n'excluent pas la propriété individuelle, tendraient seulement à en interdire, en tout ou en partie, la transmission par voie de testament, au préjudice des héritiers naturels et légaux. La question, comme on le voit, ne se présente plus que dans l'intérêt des familles, sans oublier toutefois sa cohésion avec le bien de l'État, but essentiel de toute bonne loi.

Cette question a fixé l'attention d'une assemblée célèbre : ce fut en l'année 1791 que, trois heures après la mort de Mirabeau, fut lu à la tribune de l'Assemblée constituante, son fameux discours *sur l'égalité des partages* en succession ; proposition qui devint bientôt le sujet de graves discussions et d'opinions très-diverses.

Plusieurs voix s'élevèrent pour repousser toute disposition contraire aux héritiers appelés par le droit commun, ainsi que toute inégalité entre eux. « La volonté de l'homme, » disaient les partisans de cette opinion, a » pour limite nécessaire le terme de sa vie ; » il use ou abuse de sa propriété tant qu'il » vit ; mais aucun des droits qui s'y rattachent ne peut lui survivre : d'ailleurs on » ne le prive de rien quand il n'est plus, et » c'est à la loi seule qu'il appartient alors de » distribuer ce qu'il laisse. »

Pour environner ce système de plus de faveur possible, on ajoutait que l'interdiction de répartir inégalement ses biens par des dispositions à cause de mort, ne serait pas seulement utile aux familles en particulier, mais à l'association en corps, tandis que la volonté de l'homme prévalant sur les distributions du droit commun, et perpétuant ses effets dans l'avenir, ne serait le plus souvent qu'en opposition avec la nature, quelquefois avec les mœurs, et presque toujours un sujet de haine et de dissension dans les familles.

A ces diverses considérations il était répondu que, pour empêcher quelques dispo-

sitions injustes, il ne fallait point paralyser dans la main du père de famille le plus noble attribut de la puissance paternelle, celui de récompenser ou punir; qu'on le dépouillerait ainsi de la faculté, devenant quelquefois un devoir de subvenir à des enfants plus maltraités que d'autres par la nature ou la fortune; que dans les autres degrés de parenté, l'obligation de laisser son bien aux parents les plus proches, sans qu'il fut loisible de faire aucune distinction entre eux, ou la prohibition absolue de laisser son bien à d'autres qu'à ses parents, ne serait qu'une tyrannie, à laquelle on se soustrairait par des moyens obliques; enfin, ou plus exactement, au premier rang de leurs motifs, les partisans de la disponibilité testamentaire la signalaient comme une faculté inhérente à la propriété même, et surtout à la condition d'homme libre. « Pourquoi, disaient-» ils, circonscrirait-on les vues et les dispo-» sitions de l'homme dans l'étroite enceinte » de son existence personnelle. » Un grand philosophe (1) se faisait une plus haute idée de notre être, lorsqu'il plaçait dans ses attributs essentiels le pouvoir d'exprimer une volonté qui le faisait en quelque sorte survivre à lui-même. C'est la même pensée qu'a suivie et développée l'un de nos plus profonds publicistes, en disant : *On étend ainsi le pouvoir de la génération présente sur une portion de l'avenir, et l'on double en quelque façon la richesse de chaque propriétaire; au moyen d'une assignation sur un temps où il ne sera plus, il se procure une infinité d'avantages par delà ses facultés actuelles* (2).

Nous venons de rappeler deux opinions bien opposées, dont l'une repousse et l'autre admet les dispositions à cause de mort, mais entre deux bases qui, prises ou appliquées à la rigueur, mèneraient à des résulats extrêmes, il ne pouvait manquer de surgir et de se présenter comme intermédiaire une troisième opinion, dont le fond, bien ancien sans doute, se trouve retracé dans ces paroles de Bentham : *En faisant du père un magistrat, il faut bien se garder d'en faire un tyran. Si les enfants peuvent avoir des torts, il peut avoir les siens; et de ce qu'on lui donne le pouvoir de mettre ses enfants à l'amende, il ne s'ensuit pas qu'on doive l'autoriser à les faire mourir de faim : ainsi, l'institution de ce qu'on appelle en France* UNE LÉGITIME, *est un milieu entre l'anarchie domestique et la tyrannie* (3).

Le publiciste anglais, bien que partisan de la disponibilité considérée en général, reconnaissait donc qu'il était juste et utile de la restreindre, tout au moins entre ascendants et descendants.

Sur une matière qui a occupé tant d'esprits, il serait sans doute peu difficile de citer beaucoup d'autres autorités; mais on croit en avoir dit assez pour que tout lecteur attentif nous dispense de pousser plus loin l'examen de ce qui peut entrer dans la *partie philosophique* (4) de cette question.

Quelques pages sont dues maintenant *à la partie historique*.

Parmi les anciens peuples, celui d'Athènes est le premier dont la législation nous offre sur la matière dont il s'agit quelques notions transmises par Plutarque. En parlant de Solon, l'historien nous apprend que *sa loi sur les testaments fut fort applaudie; jusqu'à lui, les Athéniens n'avaient pas eu le pouvoir de tester : tous les biens du mourant retournaient à sa famille. Solon, qui préférait l'amitié à la parenté, la liberté du choix à la contrainte, et qui voulait que chacun fût véritablement maître de ce qu'il avait, permit à ceux qui étaient sans enfants de disposer de leurs biens comme ils voudraient* (5)

De même que la législation sur cette matière avait varié chez les Athéniens, de même on peut croire qu'elle fut diverse ou variable chez les autres nations de l'antiquité; mais il reste à ce sujet peu de lumières; et bien que chez nous-mêmes la faculté de disposer à cause de mort, ou le testament, dût être en usage assez anciennement, comme l'indiquent plusieurs formules de Marculfe, nous en ignorons les règles, l'étendue et les limites.

Les documents historiques les plus abondants et les moins obscurs sont ceux que l'on

(1) Leibnitz, *Nova methodus*.

(2) Bentham. en ses *Traités de législation, principes du droit civil*, tome 2, deuxième partie, chap. IV, *des Testaments*.

(3) *Bentham*.

(4) Ou, en d'autres termes, *la philosophie du droit* selon l'expression fort ingénieuse de M. Lherminier, qui, l'appliquant dans un sens plus étendu, en a fait le titre de son cours sur les législations comparées.

(5) *Voyez* Plutarque (*Vie de Solon*), traduction de Dominique Ricard : *voyez* aussi la note du traducteur sur ce passage.

peut puiser dans la législation romaine, qui elle-même a essuyé de nombreuses variations dans le cours des dix siècles séparant le temps des décemvirs de celui où régna l'empereur Justinien.

Dans ce long espace de temps, on trouve d'abord la fameuse loi des XII Tables, *Pater familias uti legassit super familiâ pecuniâque suâ, ità jus esto*. De la généralité de ces expressions il résulte évidemment que *tout* citoyen romain *sui juris* (car c'est celui-là qui était qualifié *pater familias*, soit qu'il eût ou non des enfants) pouvait disposer de son bien par testament comme il lui plaisait, et sans être tenu de laisser aucune partie de sa succession, même à ses enfants, s'il en avait. Dans ces temps de rudesse, et dans un pays où nul ne pensait encore qu'on ne pût imposer des limites à la puissance paternelle, il n'était pas étonnant qu'un père, ayant le droit même de vendre ses enfants, pût disposer de son bien au préjudice de tous ou de quelques-uns d'entre eux; mais ce droit antique dut se relâcher et fléchir à mesure que les mœurs s'adoucirent.

Dans les derniers siècles de la république et sous les premiers de l'empire, la puissance paternelle fut donc ramenée à un caractère moins despotique, et l'on comprit enfin que si un père était justement investi d'un pouvoir fort étendu sur ses enfants, ce pouvoir n'allait pas jusqu'à les priver de toute part dans sa succession, à moins qu'ils n'eussent encouru la peine d'exhérédation pour des causes légalement admises et formellement prouvées. Ainsi furent portées diverses lois qui assuraient aux enfants une quotité de la succession paternelle, et, lorsqu'il y avait un testament, ne permettaient pas qu'aucun des enfants y fût omis, sous peine de prétérition, dont l'effet était d'annuler la disposition testamentaire en totalité.

Au temps de Justinien, et lorsqu'il prit les rênes de l'empire, la quotité réservée aux enfants, et qui depuis chez nous reçut le nom de *légitime*, ou *part légitimaire*, était du *quart* des biens que l'enfant eût recueillis *ab intestat*. Par la novelle 18 du même empereur, cette quotité fut élevée au *tiers*, s'il y avait quatre enfants ou un moindre nombre, et à la *moitié*, si les enfants étaient au nombre de cinq ou au-delà (1).

Plaçons-nous maintenant sur notre propre territoire, et tâchons de démêler quelques-unes des règles qui y étaient suivies sur la matière dont il s'agit, tant sous la domination romaine que depuis l'invasion des Francs.

A la premiere de ces époques, la législation du peuple victorieux devint, en beaucoup de points, celle du peuple vaincu, qui s'y habitua tellement, qu'à la seconde époque, et peu après l'occupation de leur territoire par les Francs, l'on vit les Gaulois solliciter de leurs nouveaux maitres la faveur d'y être maintenus; ce qui leur fut accordé par le célèbre édit de Clotaire.

A la vérité, les lois romaines dans la possession desquelles les Gaulois avaient été maintenus, ne pouvaient être ni le code de Justinien ni ses novelles, puisque ces collections, non existantes alors, ne furent connues en France que plusieurs siècles plus tard; mais on a vu plus haut que, même avant Justinien, plusieurs lois romaines admettaient la faculté de tester ou disposer à cause de mort, en soumettant seulement les dispositions à certaines limitations ou réserves, lorsque le défunt laissait des parents assez proches pour motiver cette restriction. Il est hors de doute que cette législation n'ait été le droit commun de la France dès les premiers siècles de notre ère, et n'ait encore acquis bien plus fortement ce caractère depuis l'introduction des codes de Justinien (2), adoptés comme *lois* par une partie de la France, et consultés au moins comme *raison écrite* dans les contrées dont les statuts ne renfermaient point de règles contraires à ces codes.

Toutefois, les vicieuses institutions du moyen âge et les substitutions nobiliaires résultantes de l'établissement des fiefs, avaient placé dans la nature de certains biens *une indisponibilité spéciale;* étrange établissement, qui, sous le prétexte de maintenir l'état de quelques familles, blessait tout à la fois et *l'égalité* entre les enfants du même père, et *la liberté* dans les mains du possesseur, qui n'était qu'un usufruitier.

L'indisponibilité par testament des biens qualifiés *propres* par certaines coutumes, n'était guère moins bizarre, en déférant à

(1) L'on n'examinera pas ici le vice de cette *gradation*, senti et relevé dans de nombreux ouvrages; notre nouvelle législation rend cet examen inutile.

(2) Sous ce nom de *Codes*, il faut entendre non seulement le *Code* proprement dit, mais encore le Digeste et les Novelles.

l'origine du fonds une faveur refusée au plus proche *degré de parenté.*

Tel était l'état des choses quand notre révolution éclata : l'abolition de tout ce qui restait du régime féodal fut l'un de ses premiers résultats, et l'abrogation du droit attribué à l'origine du fonds ne se fit pas longtemps attendre.

Dégagée de ces entraves, la faculté de disposer, considérée dans ses propres éléments, et abstraction faite de tout antécédent, prenait le pur et simple caractère d'une grande question d'ordre public à résoudre dans les intérêts d'une société qui se régénérait : convenait-il de laisser au mourant la faculté d'aucune disposition propre à établir après lui la plus légère inégalité entre les héritiers qui lui étaient assignés par le droit commun, ou même à les priver tous de tout ou partie de ce qu'ils auraient recueilli *ab intestat ?*

Cette question, qui avait été soulevée dans l'Assemblée constituante, comme on l'a remarqué au commencement de cette notice, fut reprise dans la Convention nationale, et décidée par la loi du 17 nivose an 2 (janvier 1794), qui, en défendant toute inégalité entre les héritiers du sang, ne permettait de disposer au profit d'autres personnes que d'une faible quotité (le dixième), si le testateur avait des enfants, et le *sixième* s'il n'en laissait pas.

Ainsi prévalut alors l'opinion que Mirabeau avait léguée à ses successeurs. Les âmes étaient émues par le souvenir récent des nombreuses inégalités enfantées par les habitudes de l'ancien régime; l'on redoutait aussi les injustes dispositions que pouvaient faire naître dans plusieurs familles des vues hostiles à la révolution, et de bons esprits se laissèrent aller à cette impression : mais le triomphe de l'illustre défunt fut de peu de durée.

En effet, une loi du 4 germinal an 8 changea cet ordre de choses, et rétablit la faculté de disposer à cause de mort, la restreignant toutefois, en ce qui regardait les pères et mères disposant (soit que la disposition fût au profit de quelques-uns de leurs enfants ou de toute autre personne), à une partie de leurs biens qui ne pouvait excéder le *quart* de leur valeur totale, s'il y avait moins de quatre enfants ; le *cinquième*, si les enfants étaient au nombre de quatre ; le *sixième*, s'il y en avait cinq ; et ainsi de suite.

C'est en cet état que les rédacteurs du Code civil trouvèrent la législation établie sur la matière qui nous occupe. Nous voici arrivés au droit qui nous régit aujourd'hui, et dont on va retracer les principales dispositions.

Le Code civil subordonne d'abord la capacité de disposer, et la validité de l'acte, à certaines conditions inhérentes à la position sociale et civile, soit de la personne qui donne, soit de celle qui reçoit : ainsi un mineur, âgé de moins de seize ans, un interdit, un homme mort civilement, sont déclarés incapables de faire un testament ; ainsi un enfant naturel ne peut recevoir au-delà de certaines limites, ni le médecin qui a traité le malade dans sa dernière maladie, recueillir des dons supérieurs à ceux qu'autorisent de justes convenances. Ces cas, et quelques autres de même nature, devaient être tracés par la loi et exercer leur influence, sans considération de la *position de famille*, comme affectant essentiellement la personne même qui est l'auteur ou l'objet de la disposition déclarée illégale.

Hors de ces incapacités spéciales, les rapports du testateur avec sa famille sont devenus le guide du législateur pour donner plus ou moins de latitude à la disponibilité ; l'on a donc divisé la société en trois classes : la première se composant de personnes ayant des enfants ou autres descendants ; la seconde, de personnes ayant seulement des ascendants ; et la troisième, de personnes n'ayant ni descendants ni ascendants.

Cette dernière classe est la seule à laquelle ait été laissée la faculté de disposer à cause de mort, *sans aucune limitation :* la restriction en faveur de la parenté ne regarde que la ligne directe, et s'applique comme il suit :

Le testateur peut disposer de la *moitié* de son bien, s'il ne laisse qu'un enfant légitime ; du *tiers*, s'il en laisse deux ; du *quart* seulement, s'il en laisse trois ou un plus grand nombre : les descendants sont compris sous le nom d'*enfants*, et ne sont néanmoins comptés que pour l'enfant qu'ils représentent.

Y a-t-il, à défaut d'enfants, des ascendants ? La disposition ne peut embrasser au delà de la *moitié* des biens, s'il y a des ascendants en chacune des lignes paternelle et maternelle ; ou au delà du *quart* s'il ne reste d'ascendants que dans l'une des lignes. (1)

---

(1) *Voyez* le Code civil, liv. 3, tit. 2, chap. 3.

Telle est, dans ces situations diverses, la mesure du droit laissé à celui qui dispose par actes de dernière volonté ; et parmi ces actes, le Code désigne spécialement le testament *olographe*, le testament *public*, et le testament *mystique* ou *secret*.

Le testament *olographe* ne requiert, pour sa validité, que d'être *écrit en entier, daté et signé de la main du testateur* (1). Pour ce testament, les solennités ne commencent qu'à l'ouverture de la succession, par le dépôt de l'acte accompagné et suivi de plusieurs formalités propres à en assurer le caractère et à lui procurer ses effets.

Le testament *par acte public* est reçu par *deux notaires, en présence de deux témoins, ou par un notaire en présence de quatre témoins* (2). Il doit être dicté par le testateur et écrit par le notaire ou l'un d'eux.

Enfin, le testament *mystique* ou *secret* est celui qui, écrit et signé par le testateur, ou au moins signé de sa main, est par lui présenté, clos et scellé, à un notaire, en présence de six témoins, sans lecture, mais avec déclaration que le papier représenté contient son testament ; de laquelle déclaration il est dressé acte par une suscription écrite ou sur ce papier même, ou sur une feuille lui servant d'enveloppe : cette suscription doit être signée par le testateur, le notaire et les témoins (3).

Dans la nomenclature qui précède on ne trouve pas le *codicille* si souvent rappelé dans les lois romaines et dans nos usages français, pour désigner, soit par relation avec un testament antérieur, soit même en l'absence du testament proprement dit, une disposition *partielle* des biens du disposant; mais le silence du Code civil sur cette dénomination spéciale est bien nettement suppléé par la règle générale, qui, après avoir parlé de *l'institution d'héritier* et du *legs* comme expressions le plus ordinairement employées, veut que la disposition vaille *sous toute autre dénomination propre à manifester la volonté* (4). Aussi pourrait-on citer, postérieurement au Code civil, de nombreux exemples de dispositions à cause de mort qualifiées *codicilles* (5).

Mais après avoir fixé ses regards sur les espèces qui appartenaient à l'ordre commun, le législateur devait pourvoir aussi à des cas nécessairement exceptionnels. Dans une expédition militaire, dans un voyage maritime, ou sur le territoire étranger, le Français, privé des moyens ordinaires de manifester sa volonté, appelait d'autres règles conformes à sa position, et le Code civil les a tracées (6), ainsi que celles qui, même sur le territoire français, étaient commandées en cas de maladies contagieuses

Quelle que soit, du reste, la forme commune ou spéciale, ordinaire ou extraordinaire, des dispositions testamentaires, ces dispositions sont, au fond et de leur nature, ou *universelles*, ou *à titre universel*, ou *à titre particulier* (7).

L'universalité de l'héritage est la masse des biens et droits du défunt, déférée soit à une seule personne, soit à plusieurs conjointement.

Le titre universel est un droit de quotité qui s'exerce sur la masse : celui-là donc est héritier, légataire ou donataire *à titre universel*, à qui le défunt a assigné une partie aliquote de ses biens, telle qu'un tiers, un quart, un sixième, etc. *Hæres in quotâ*.

Le légataire *à titre particulier* est celui à qui il a été légué, soit une somme d'argent, soit un ou plusieurs meubles ou immeubles dépendants de la succession.

Il n'y a rien de nouveau dans ces distinctions, non plus que dans la plupart des règles explicatives des droits et des charges inhérents au titre *d'héritier, légataire* ou *donataire à cause de mort*.

S'il est d'abord dans les plus simples éléments de la justice qu'on ne puisse recueillir les bénéfices d'une succession sans en supporter les charges, il est sensible que cette obligation n'existe pas moins pour celui qui est appelé par un testament ou autre disposition à cause de mort, que pour celui qui est désigné par la loi, en vertu des droits du sang.

S'il appartient à celui-ci, soit de renoncer à la succession, soit de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire, la même faculté appartient à l'héritier testamentaire.

(1) Code civil, art. 970.

(2) *Ibid.*, art. 971.

(3) *Ibid.*, art. 972.

(4) *Ibid.*, art. 967.

(5) Parmi ces exemples, on se bornera à citer les quatre codicilles testamentaires de l'empereur Napoléon, trancrits à la fin de l'histoire du même par Norvins.

(6) Voyez toute la section 2 du titre 2, liv. 3 du Code civil.

(7) Code civil, art. 1002.

C'est aussi la juste conséquence de cette assimilation, qu'en cas de renonciation de l'une des personnes appelées conjointement avec d'autres à une succession, la part du renonçant accroisse au profit des acceptants, et qu'en tout partage il y ait lieu à la garantie des lots les uns envers les autres. Ces règles communes ont été, avec leurs modifications accessoires ou accidentelles, expliquées ailleurs. (*Voyez* SUCCESSION.) Ceci, du reste, n'a trait qu'à l'exécution de l'acte testamentaire, et il peut convenir d'ajouter quelques mots sur son caractère.

Il est sans doute assez connu qu'un testament ou une donation à cause de mort, différant beaucoup d'une donation entre-vifs acceptée, ne dessaisit point le testateur, qui peut annuler sa disposition, soit par une révocation expresse, soit par une nouvelle distribution de ses biens.

Cependant il est une espèce dont l'application s'offre assez fréquemment, et où la révocabilité n'est point admise; c'est lorsque, dans un contrat de mariage, il a été promis à l'un des époux tout ou partie d'une succession : dans cette position, il ne reste loisible à celui qui a pris cet engagement, ni de révoquer sa disposition, ni même d'en amoindrir l'effet par des donations *à titre gratuit*, au profit d'autres personnes (1).

Autre exception : En règle générale, le *testament mutuel* est prohibé, et deux personnes ne peuvent, *dans un seul et même acte* (2), s'instituer héritières l'une de l'autre; cependant la loi autorise les donations, *même réciproques*, que les époux peuvent se faire *par leur contrat de mariage*.

La faveur due au contrat de mariage, à ce pacte de famille qui tient l'un des premiers rangs parmi les actes de la société humaine, a sans doute donné naissance à ce droit exceptionnel et à plusieurs autres allégeances ou facultés attribuées par le Code civil à ce contrat (3).

La qualité d'époux était en elle-même assez favorable pour autoriser pendant le mariage, et en l'absence de tout contrat antérieur, des dispositions extensives des libéralités généralement permises. Ainsi, l'époux sans enfants peut donner à l'autre époux, non-seulement ce dont il pourrait disposer en faveur des étrangers, mais encore *l'usufruit total* de la portion dont la loi prohibe la disposition au préjudice des héritiers (4). L'époux disposant a-t-il des enfants, il ne pourra donner que le quart de ses biens en propriété et un autre quart en usufruit, ou la moitié du tout en usufruit seulement. Les enfants sont-ils d'un précédent mariage? il ne pourra être donné à l'époux du second qu'une part d'enfant le moins prenant, laquelle n'excédera jamais le quart des biens (5).

Jusqu'ici nous n'avions rien dit, et nous n'avions réellement rien à dire qui fût spécialement relatif aux donations ordinairement qualifiées *entre-vifs*; car, essentiellement distinctes des dispositions *à cause de mort*, qui seules appartiennent à notre texte, comme *actes de dernière volonté*, les donations entre-vifs entrent évidemment dans une autre partie de la législation. (*Voyez* LIBÉRALITÉS.)

Mais parmi les *actes de dernière volonté*, il en est un qui, sans rapport nécessaire ou direct avec les biens du disposant, est accordé au père de famille comme une émanation de son autorité sur *la personne*, ou comme la conséquence d'un lien auquel s'attache la présomption de la plus vive affection. Cet acte ou ce droit consiste dans la désignation ou élection que fait le père de famille d'un tuteur à son enfant mineur. Dans la législation romaine comme dans la nôtre, cette tutelle testamentaire, environnée de la plus grande faveur, a toujours été respectée, à moins que le tuteur désigné ne renfermât en sa personne des causes de rejet, fondées sur son indignité ou son incapacité.

L'on n'ajoutera pas à ces exceptions celles qui peuvent naître de certains cas extraordinaires dont l'histoire nous a entretenus, et devant lesquels le droit commun ne pouvait qu'échouer. Tout le monde sait, par exemple, que Louis XIV, si puissant durant une grande partie de son long règne, ne le fut pas assez pour faire prévaloir après lui les désignations renfermées dans son testament; mais l'on conçoit aisément que, pour les masses, il n'y a rien à conclure d'un tel exemple et d'une annulation fondée sur la flexible doc-

(1) Code civil, art. 1083.

(2) *Ibid.*, art. 368.

(3) *Voyez* les chap. 8 et 9 du tit. 2, liv. 3, du Code civil.

(4) Ceci regarde le cas où l'époux sans enfants laisserait quelque *ascendant* ayant droit à une légitime.

(5) *Voyez* les art. 1094 et 1098 du Code civil.

trine qu'on décore du nom de *raison d'état*.

Notre tâche avance, et cette notice, qui ne peut embrasser tous les détails ou dispositions secondaires, aurait atteint son terme s'il ne restait à parler des *substitutions* qu'avaient abolies les lois de la révolution, et qui ont été rétablies par celle du 17 mai 1826. Ceci exige quelques explications.

Lorsque le Code civil fut donné à la France, il y avait déjà plus de douze ans que la faculté de substituer avait été abolie, et il n'entrait pas dans les vues du Code de faire revivre une ancienne législation qui, dans le but orgueilleux d'assurer la durée et l'opulence d'une famille, n'arrivait à ce résultat pour l'une des branches qu'à l'exclusion des autres, et souvent, dans la même branche, qu'en préférant l'aîné au puîné, ou un sexe à l'autre.

Cependant il était possible qu'un enfant donnât à son père, ou un frère à son frère, de justes inquiétudes sur le sort qui attendait, soit au premier cas, des petits-enfants, soit au second cas, des neveux, et le Code civil avait, dans des vues fort sages, permis au testateur mu par de tels motifs, de grever la portion disponible de ses biens de restitution en faveur des objets de sa sollicitude; mais pour qu'une telle faculté ne prît point le caractère des substitutions de l'ancien régime, la restitution ne pouvait regarder privativement *tel* ou *tel* d'entre les petits-enfants ou neveux, mais *tous*, en quelque nombre qu'ils fussent, et sans distinction ni privilége de sexe ou de primogéniture. Cet acte de prévoyance et de sécurité avait reçu le nom de *disposition officieuse*.

Réputée le produit d'une sollicitude fondée sur le caractère connu de l'héritier, la disposition officieuse n'étendait pas ses effets au-delà de ce qu'autorisait cette connaissance acquise; autrement c'eût été mêler à une prévoyance déduite du *présent* qui *était connu*, celle d'un *avenir* qui ne pouvait l'être; c'eût été, en l'absence d'une cause rationnelle et plausible, se rapprocher d'une institution qu'on ne voulait pas remettre en vigueur.

Mais ce que ne voulaient pas les législateurs de 1804, est précisément ce qu'a voulu la législature de 1826, en statuant que les biens disponibles *pourront être donnés en tout ou en partie, par acte entre-vifs ou testamentaire, avec la charge de les rendre à un ou plusieurs enfants du donataire nés ou à naître, jusqu'au deuxième degré inclusivement*

Ainsi ont reparu les substitutions avec les caractères qui, depuis 1792, les avaient fait proscrire. Au lieu de la disposition officieuse que permettait le code civil à un père au profit de ses petits-enfants, ou à un oncle au profit des enfants de son frère ou de sa sœur, c'est une faculté érigée en droit commun et général que la loi du 17 mai 1826 accorde à tout donateur de substituer non seulement au profit collectif de tous les enfants du donataire, mais en faveur spéciale d'un seul ou de plusieurs, et non seulement encore parmi les enfants, mais parmi les descendants du deuxième degré, nés ou à naître.

Il n'y a point à s'y méprendre; c'est un pur retour à l'ordonnance de 1747 sur les substitutions. Mais quand l'illustre auteur de cette ordonnance (le chancelier d'Aguesseau), pénétré des inconvénients attachés aux substitutions, les fit réduire à deux degrés, c'était un progrès vers un meilleur ordre de choses; l'amélioration s'était depuis opérée, et une marche rétrograde l'a fait perdre. Espérons que cette amélioration nous sera rendue.

Déjà, et au moment même où nous écrivons (1er septembre 1831), une proposition tendante à abolir la loi du 17 mai 1826 a été faite à la chambre des députés, et les bureaux en ont autorisé la lecture. Il n'y a pas à douter que nous ne voyions bientôt notre législation purgée d'une vicieuse institution, et ramenée sur ce point, comme sur plusieurs autres (1), à des principes dont la restauration ne tendait qu'à affaiblir, ou même à effacer les traces.

Voyez, au surplus, TUTELLE, SUBSTITUTION, SUCCESSION, et notamment les discussions du conseil-d'état, discours, rapports et opinions publiés sur les donations à cause de mort, lors de l'émission du code civil.

BERLIER.

* VOLPATO (JEAN), graveur, né à Bassano en 1733, exerça le métier de brodeur jusqu'à l'âge de 21 ans; mais, ayant quitté l'aiguille pour le burin, il grava, sans autre maître que son génie, plusieurs sujets qui le firent connaître, et lui fournirent les moyens de perfectionner son talent. Rome lui est redevable en grande partie de la brillante école de gravure qu'elle possède

(1) Le divorce, réclamé avec les modifications introduites par le code, a été aussi le sujet d'une proposition prise en considération, et reparaîtra vraisemblablement dans nos lois.

aujourd'hui. Il a obtenu presque toujours pour ses estampes la force, la précision, l'effet et l'énergie. Il mourut à Rome en 1802. On a sous son nom un ouvrage intitulé : *Principes du dessin, tirés des meilleures statues antiques*, Rome, 1786, in-fol.; atlas, 36 pl.—VOLPATO (Jean-Baptiste), né à Bassano en 1623, fut tout à la fois, si l'on en croit son panégyriste Chiappani, excellent peintre, philosophe, mathématicien; mais il faut rabattre beaucoup du premier de ces éloges du moins, malgré le nombre considérable de ses compositions. Il mourut dans sa ville natale en 1706, laissant sur les arts du dessin beaucoup d'écrits, parmi lesquels nous citerons le *Courrier des amateurs en peinture*, Vicence, 1685, in-4°.

* VOLPI (JEAN-ANTOINE), né à Padoue en 1686, s'était déjà fait connaître par divers essais académiques, lorsqu'il forma, en 1717, de concert avec son frère Gaetano (*voyez* l'article suivant), un grand établissement d'imprimerie et de librairie, auquel ils assurèrent une longue prospérité par la réunion de leurs travaux comme éditeurs. Cette maison est devenue célèbre sous le nom de *Libreria Cominiana* ou *Volpi-Cominiana*, du nom de l'habile imprimeur avec lequel les frères Volpi s'associèrent. Jean-Antoine s'occupa principalement des ouvrages de littérature ancienne et moderne. Parmi les auteurs dont il revit le texte, et qu'il accompagna de *notes*, de *préfaces*, de *commentaires*, etc., on cite Catulle, Tibulle, Properce, Lucrèce, Dante, Pétrarque, Politien. On a un recueil de ses vers latins. Après avoir rempli long-temps à l'université de Padoue les chaires de philosophie et d'éloquence latine, il obtint le titre d'émérite, et mourut en 1786. Fabroni lui a consacré un article dans ses recueils biographiques.—VOLPI (Gaetano), frère du précédent, né à Padoue en 1689, se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique : aussi se chargea-t-il, dans l'établissement qu'il avait formé en commun avec son frère, de diriger les éditions d'ouvrages moraux et théologiques. Il a fait preuve de connaissances en bibliographie dans un catalogue de cet établissement.—VOLPI (Jean-Baptiste), le plus jeune frère des précédents, mort en 1757, enseigna l'anatomie à Padoue et obtint l'estime du célèbre Morgagni.

* VOLTA (ALEXANDRE), physicien célèbre par d'importantes découvertes, né à Côme en 1745, d'une famille noble, fut d'abord régent, puis professeur de physique aux écoles de sa patrie, et passa de là à l'université de Pavie, où pendant 30 années il ne cessa de concourir à l'avancement de la science, par des expériences aussi ingénieuses que fécondes en grands résultats. D'abord connu par d'heureux essais de poésie sur des sujets scientifiques, il avait révélé dès 1769, dans une dissertation *de Vi attractivâ ignis electrici*, la passion des découvertes chimiques, qui, par une chaine d'expériences non interrompue, le conduisit, en 1775, à la construction de *l'électrophore perpétuel*. En 1782 il imagina l'appareil beaucoup plus important du *condensateur*, qui rend sensible les moindres parties du fluide électrique. Mais ce qui n'a pas manqué d'affaiblir aux yeux des savants le mérite de ces deux découvertes, c'est que leur auteur, peu jaloux d'y chercher la précision mathématique, ne voulut jamais les rattacher à une théorie absolue. Il arriva aussi que Volta nia la rigoureuse exactitude de la méthode de Coulomb pour mesurer les fluides électriques, méthode qui a prévalu, sans diminuer toutefois l'importance du *Condensateur électrique*. Volta avait observé l'*inflammabilité de l'air se dégageant des marais*; les *lettres* qu'il publia à ce sujet en 1776 et 1777 furent traduites en français et en allemand. On reproche à ces savantes recherches météoriques la même absence de rigueur mathématique. Sans nous arrêter à ses autres inventions, le *pistolet* et la *lampe* à air inflammable (1777), l'*endiomètre*, servant à déterminer l'exacte proportion des deux gaz (l'oxigène et l'azote) dont se compose l'air atmosphérique, etc., nous nous hâterons d'arriver à son admirable invention de la *pile* (colonne électrique ou appareil électromoteur), source d'autant de découvertes en physique et en chimie, que l'ont été le télescope pour l'astronomie, le microscope pour l'histoire naturelle. « C'est là, dit un des biographes de Volta, son vrai, son grand titre à l'immortalité. » L'auteur a décrit lui-même cette étonnante découverte et l'appareil qui la constate, dans une lettre au docteur Banks, président de la société royale de Londres (1800). Ce fut en cherchant les causes réelles du principe d'excitation éléctrique, mal expliqué par Galvani, que Volta découvrit avec une merveilleuse perspicacité, que ce principe résidait dans les métaux hétérogènes mis en contact, ainsi que dans une infinité de corps

composés De premières communications faites à la société royale de Londres, avaient valu à Volta, en 1794, la médaille d'or de Copley. Ce ne fut qu'en 1801, après la conquête de l'Italie par Bonaparte, que les savants français eurent connaissance des découvertes du professeur de Pavie. Appelé alors à Paris par le vainqueur, il y reçut la médaille en or de l'Institut. Dans la suite, le nouveau maître de la France et de l'Italie ne manqua aucune occasion d'honorer Volta; entre autres distinctions il lui donna les titres de comte et de sénateur du royaume d'Italie, et l'inscrivit le premier sur la liste des membres de l'institut des sciences et des lettres qui y fut formé. Après les évènements de 1814, Volta conserva les honneurs que lui avaient si bien mérités ses grandes découvertes; il mourut le 6 mars 1826, jour même où le grand géomètre La Place cessait de vivre. Depuis 1802 l'institut de France comptait Volta au nombre de ses associés étrangers; il avait obtenu sa retraite en 1804, sous la condition qu'il donnerait annuellement quelques leçons. Il avait assez fait pour sa gloire, et depuis il n'y ajouta rien. On trouve de piquants détails sur Volta dans *le Globe* du 12 juin 1827, tom. 5, n° 30. Le chevalier V. Antinori a publié la *Collezione dell' opere del Cav. Alesse. Volta*, Florence, 1816, 5 vol. in-8°. Ce recueil est loin de contenir tout ce qu'a écrit Volta, dont on connaît quelques *opuscules* inédits et une foule d'*articles* de physique et de chimie, épars dans les recueils scientifiques ou encore manuscrits. *Voyez* son *éloge* par le professeur Catenazzi.

*VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit de), naquit à Chatenay, près Sceaux, le 20 février, 1694. Son extrême faiblesse détermina ses parents à différer de quelques mois son baptême, qui n'eût lieu que le 22 novembre de la même année à la paroisse de St-André-des-Arcs, à Paris. De là l'erreur de plusieurs biographes qui l'ont fait naître à cette dernière date et dans cette ville. Sa mère, Marguerite d'Aumart, appartenait à une famille noble du Poitou; son père, M. Arouet, posséda successivement la charge de notaire au Châtelet et celle de trésorier de la chambre des comptes de Paris. Ils donnèrent à leur fils le nom de *Voltaire* d'un petit domaine dépendant du patrimoine maternel, suivant en cela l'usage alors généralement établi dans la bourgeoisie riche, de ne laisser qu'à l'aîné le nom de la famille. Voltaire reçut une éducation soignée. Placé au collège des jésuites, il sut profiter de l'érudition de ses maîtres; il demeura peu accessible à l'esprit de leur ordre. Il eut pour professeur de rhétorique le P. Porée, qui, sans entrevoir dès-lors tout l'avenir de son élève, devina bien qu'il deviendrait un homme célèbre, et le père Lajay, qui effrayé de la hardiesse et de l'indépendance de ses idées, lui prédit *qu'il serait en France le coryphée du déisme*. Une circonstance particulière contribua beaucoup à justifier cette prédiction. Voltaire avait pour parrain l'abbé de Châteauneuf, un de ces ecclésiastiques comme il y en avait beaucoup alors, qui, engagés dans les ordres par les vues intéressées de leurs familles ou sans trop de réflexion, préféraient ensuite aux dignités de l'église une vie indépendante. L'abbé de Châteauneuf était lié avec Ninon, dont il eut les dernières faveurs, selon ceux de leurs contemporains qui se refusent à croire que l'abbé Gedoyn rechercha encore après lui les bonnes grâces de cette beauté octogénaire. Elle avait entendu parler à l'abbé de Châteauneuf de son filleul, qui comptait à peine 11 ans, et venait de faire des vers que son âge rendait remarquables; elle le pria de lui amener ce poète en herbe qui *désolait déjà par de petites épigrammes son janséniste de frère, et récitait avec complaisance* la Moisade *de Rousseau*. Ninon, qui mourut vers cette époque, légua à l'élève de son ami deux mille francs pour acheter des livres; mais le jeune Voltaire hérita surtout de la liberté de penser qui régnait dans le salon de Ninon comme dans la société du duc de Sully, du marquis de La Fare, de l'abbé de Chaulieu, auxquels se réunissaient souvent et le prince de Conti et le grand-prieur de Vendôme, et que fréquentaient également l'abbé de Châteauneuf et son élève. Autant il y avait dans ces cercles de mépris pour les préjugés, autant il y avait d'hypocrisie à la cour de Louis XIV déclinant. Peut-être bien l'intolérance de celle-ci poussait-elle les autres à quelque exagération contraire; quoi qu'il en fût, entre ces deux partis le choix ne pouvait être ni difficile ni même un instant douteux pour Voltaire. Ses premiers essais poétiques, une tragédie d'*Amulius et Numitor*, qu'il avait faite à 12 ans, avaient déjà causé de l'effroi à son père, qui voulait que son fils fut magistrat et non poète. Sa fréquentation des esprits forts acheva de desespérer M. Arouet,

qui, pour l'arracher à un tel monde, l'envoya en qualité de page auprès du marquis de Châteauneuf, son ami, ambassadeur de France en Hollande. L'exil fut de peu de durée. Il y avait à La Haye une dame Dunoyer et ses deux filles. Le page-diplomate devint amoureux de l'une d'elles, et en fut payé de retour; la mère spéculant sur le bruit et le déshonneur de sa fille, cria bien haut, se plaignit à l'ambassadeur, fit même imprimer les lettres du séducteur, qui fut tancé par son protecteur et rappelé par son père. S'il se ressouvint toujours avec intérêt de Mlle Dunoyer, depuis Mme de Winterweld, qui valait beaucoup mieux que sa mère, les vers lui eurent bientôt fait oublier son amour. C'était un mauvais moyen de regagner les bonnes grâces de M. Arouet, qui l'avait exclu de chez lui ; en vain voulut il passer en Amérique, force lui fut d'entrer chez un procureur. Mais avec son caractère ce sacrifice ne pouvait être bien durable; il obtint de son père de suivre à St-Ange un ami de la famille, M. de Caumartin, dont le père, passionné pour Henri IV et pour Sully, et chronique vivante du règne de Louis-le-Grand, apprit à bien connaître les objets de ses affections et le continuel aliment de ses souvenirs à celui qui devait être l'auteur de *la Henriade* et du *Siècle de Louis XIV*. Ce roi était mort, et aux panégyriques qui importunent les princes de leur vivant, avaient succédé les satires que leur trépas fait éclore. Une d'elle, qui finissait par ce vers,

J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans,

fut attribuée à Voltaire, qui en avait plus de vingt-deux. Il fut mis à la Bastille. La pièce était d'un abbé Regnier. Quelques mois après le duc d'Orléans, instruit de son innocence, le fit mettre en liberté, et lui accorda une gratification. « Monseigneur, lui » dit Voltaire, je remercie votre altesse » royale de vouloir bien continuer à se char- » ger de ma nourriture, mais je la prie de » ne plus se charger de mon logement. » En 1718, il obtint enfin qu'on représentât sa tragédie d'*OEdipe*, qu'il avait terminée en prison, et dont la réception avait souffert plus d'une difficulté. Il ne s'était jusque-là fait connaître que par quelques morceaux de poésie de fort peu d'importance. A cet éclatant début, Lamotte, dans l'approbation qu'il donna à cette pièce comme censeur, n'hésita pas à déclarer que cette tragédie promettait enfin un successeur à Corneille et à Racine. Ce beau succès le fit rechercher de tous côtés. Le duc de Villars se l'attacha, et le jeune auteur conçut pour la duchesse une passion qui ne fut pas heureuse, et qui, malgré cela, ou peut-être pour cela même, fut la plus sérieuse qu'il ait éprouvée de sa vie. Libre de cet amour, il travailla à *la Henriade*, qu'il avait précédemment ébauchée, et fit *Artémire*. Une actrice, son élève et sa maîtresse, Mlle de Corsembleu, remplit le principal rôle de cette tragédie, qui, moins fortunée que sa devancière, fut fort mal reçue du parterre (1720). Toutefois sa représentation fut l'occasion d'un permis de retour pour l'auteur éloigné de Paris par ordre du régent, auprès duquel on l'avait desservi. Il retourna vers ce temps en Hollande, et s'arrêta à Bruxelles pour y voir J.-B. Rousseau, que son talent et ses malheurs lui avaient donné le désir d'entretenir; mais ils sympathisèrent peu et se quittèrent dans des dispositions qui devaient faire pressentir leurs querelles postérieures. En 1724, Voltaire donna *Mariamne*. C'était, avec des noms nouveaux et une intrigue plus simple, le même sujet qu'*Artémire*. Ces deux pièces n'eurent que ce point de ressemblance, car l'une était morte dès son premier jour, l'autre obtint quarante représentations consécutives. Vers la même époque (à la fin de 1723) on imprima, sur une copie dérobée, son poème de *la Henriade* sous le titre de *la Ligue*. Les lacunes qui existaient dans cette édition frauduleuse étaient le moindre des défauts qui la déparaient, car l'abbé Desfontaines, auteur de ce bas larcin, y avait intercalé des vers de sa façon. Toute mauvaise qu'elle était, cette édition, bientôt reproduite, augmenta de beaucoup la foule des admirateurs et des envieux de Voltaire. On refusa d'accorder le privilége. Malgré le grand nombre d'ennemis que ce poème lui avait également faits parmi les courtisans, Voltaire, auquel ses premiers rapports avaient donné du goût pour la société des grands, continuait à fréquenter leurs salons. Un jour, il avait répondu, chez le duc de Sully, par des paroles piquantes au mépris que lui avait voulu faire essuyer le chevalier de Rohan ; celui ci, homme sans principes et sans honneur, s'en vengea lâchement en le faisant brutalement insulter par ses gens. Le duc de Sully, chez qui Voltaire avait dîné, et à la porte duquel ce guet-apens avait eu lieu, n'en témoigna aucun ressentiment ; les lois resté-

rent muettes ; le parlement garda le silence. Voltaire poursuivit avec acharnement les occasions de joindre son lâche agresseur et de le forcer à se battre : une lettre de cachet et, après six mois de détention, l'exil vinrent lui en ôter les moyens. En vain rentra-t-il secrètement en France, toujours dans son but de vengeance : il fut forcé de repasser en Angleterre sans l'avoir satisfaite. Là, il chercha à oublier ses chagrins dans l'étude de Newton et les grandes et belles vérités qu'elle lui révéla lui firent concevoir le dessein d'éclairer son pays. Il jura d'y consacrer sa vie. Les *Lettres sur les Anglais*, publiées d'abord à Londres dans la langue du pays (1728); *Brutus* et *la Mort de César*, mis seulement au jour quelques années plus tard, furent les premiers fruits de ce séjour sur une terre de liberté. Il y rassembla aussi les matériaux nécessaires pour l'*Histoire de Charles XII*. Après être resté trois ans éloigné de la France, Voltaire, dont le ressentiment s'était amorti à mesure que le désir de revoir son pays s'était accru, céda aux sollicitations de ses amis, et revint à Paris. Avec la disposition de son esprit il n'y pouvait demeurer long-temps sans s'y compromettre auprès d'un pouvoir ombrageux. Une *élégie* sur la mort de Mlle Le Couvreur (1730), aux restes de laquelle la sépulture chrétienne avait été refusée, lui donna lieu de nouveau de craindre pour sa liberté. Il fit répandre le bruit de son départ pour l'Angleterre, et alla se réfugier à Rouen. Il fit imprimer clandestinement son *Histoire de Charles XII* et ses *Lettres sur les Anglais*. Avant ces publications, *Brutus* fut joué sur la scène française, et la vigueur avec laquelle les droits d'un peuple opprimé étaient exposés dans cette tragédie, contribua sans doute à indisposer encore les gouvernants contre l'apparition des *Lettres*. Toutefois cette édition ne fut pas poursuivie, et ce ne fut que trois ans plus tard qu'une réimpression fut saisie, l'auteur recherché, et le livre brûlé par la main du bourreau. L'*Épître à Uranie*, aujourd'hui connue sous le nom de *le Pour et le Contre* (1732), attira encore à Voltaire des démêlés avec l'autorité. Il fut obligé, pour se soustraire à une persécution nouvelle, d'attribuer cet ouvrage à l'abbé de Chaulieu, mort depuis plusieurs années, et dont la réputation comme poète ne pouvait que gagner à cette supposition d'auteur. *Ériphyle* et *Zaïre* eurent dans la même année (1732) un destin bien contraire, l'auteur composa la seconde en 18 jours, pour prendre sa revanche de l'échec de la première. Le succès passa ses espérances. Le sujet de *Samson* ne put, à cause de son origine sacrée, obtenir de paraître sur la scène de l'Opéra ; mais Voltaire en fut dédommagé par l'empressement avec lequel on rechercha son *Temple du Goût* (1733). Toutefois comme les arrêts qu'il y prononçait cassaient beaucoup de jugements rendus jusqu'à lui, il vit une foule de sots beaux-esprits s'ameuter et appeler sur sa tête des rigueurs qu'ils croyaient indispensables pour réparer l'outrage fait à leur ridicule tribunal. *Adélaïde du Guesclin* (1734) s'en ressentit. Un plaisant du parterre fit tomber cette tragédie, qu'on accueillit plus tard (1752) favorablement sous un autre titre (*Amélie* ou *le duc de Foix*), et avec quelques changements, mais qui, 13 ans encore après (1765) réunit et enleva tous les suffrages quand on lui eut rendu et sa première forme et ce premier nom , sous lequel elle avait été outrageusement sifflée. La publication des trois premiers *Discours sur l'homme* (1734), celle de *la Mort de César* (1735), dont on n'avait pas voulu autoriser la représentation, l'indiscrétion de quelques amis qui allaient récitant dans les salons des fragments de son poème projeté de *la Pucelle*, tout enfin concourait à rendre la position de Voltaire dangereuse. Elle eut du moins le bon effet de le mettre à même de comprendre qu'il devait à tout prix se rendre complètement indépendant. Il avait hérité de son père et de son frère une fortune honnête. Une édition de *la Henriade* faite à Londres l'avait accrue, d heureuses spéculations venaient de l'achever. N'ayant donc plus besoin ni de cultiver des proctecteurs, ni de négocier avec des libraires, il renonça au séjour de la capitale. Il avait même formé le projet de renoncer à la France, mais une dame à laquelle il s'était attaché depuis quelque temps, la marquise du Châtelet, le détermina à se retirer avec elle dans la terre de Cirey, située sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, où ils étaient déjà venus ensembledurant plusieurs mois, sceller quelque raccommodement , ou chercher la solution de quelque problème mathématique. Assemblage singulier de passion pour l'étude et de fureur pour le plaisir , Émilie avait assez approfondi la métaphysique et la géométrie pour analyser Leibnitz et pour traduire Newton. Voltaire prit d'elle le goût des sciences,

et peu de temps s'était écoulé encore depuis qu'il avait quitté les cercles frivoles de Paris, que déjà il avait composé les *Éléments de la philosophie de Newton* (1735), qui toutefois n'obtinrent qu'en 1738 l'autorisation nécessaire pour paraître, et qu'il refondit en 1741. Pour en finir avec le goût passager de Voltaire pour les sciences, nous dirons que Mme du Châtelet et lui concoururent à l'académie des sciences avec Euler, et que s'ils furent vaincus ce ne fut pas du moins sans gloire : leurs mémoires obtinrent une mention honorable. Une autre fois (1741) Voltaire traita la question de la mesure des forces dans le sens de Descartes et de Newton contre l'opinion de Leibnitz et de Mme du Châtelet elle-même. Son mémoire fut encore approuvé par l'académie. Mais cette infidélité aux lettres ne fut pas de plus longue durée ; Voltaire, cédant à son goût naturel et aux sollicitations de ses amis, ne consacra pas plus de temps à une étude stérile pour sa gloire. C'est encore à Cirey qu'il fit *Alzire, l'Enfant prodigue* (1736), *Zulime* (1740), *Mahomet* (1741), *Mérope* (1743), qu'il écrivit *le Mondain* (1736), qu'il composa les trois derniers *discours sur l'homme* (1737), qu'il prépara son *Siècle de Louis XIV* et son *Essai sur les mœurs ;* enfin qu'il acheva son poème de *la Pucelle,* ouvrage généralement condamné par le patriotisme et par la décence, dévergondage d'un grand poète, mais dont un talent même de beaucoup supérieur à celui qu'y a déployé Voltaire, ne ferait pas pardonner l'odieuse licence. C'est à Cirey qu'il reçut les avances de Frédéric, qui n'était encore qu'héritier présomptif de la couronne de Prusse (1736) ; c'est là aussi qu'il se vit exposé aux attaques de Desfontaines, qui lui devait la liberté et peut-être la vie. Desfontaines, que par ses démarches il avait fait sortir d'un cachot où ses vices honteux l'avaient conduit, Desfontaines, auquel il avait procuré une retraite, après de premières invectives, que Voltaire eut le tort de ne pas laisser sans réponse, composa un libelle contre son bienfaiteur (1738). *La Voltairomanie* trouva l'auteur de *la Henriade* beaucoup trop sensible à cette nouvelle attaque. Il fit de Cirey d'assez fréquentes excursions. Ses affaires le ramenèrent plus d'une fois à Paris ; plus d'une fois la hardiesse de ses ouvrages et l'acharnement de ses ennemis lui firent prendre le parti de voyager hors du royaume. A son avénement au trône, Frédéric II, dont les sentiments pour Voltaire n'avaient point été changés par sa position nouvelle, le détermina à le venir trouver (1740). La guerre de la Silésie les sépara. Voltaire revint à Lille, où il fit jouer son *Mahomet* (1741), pour obtenir plus facilement ensuite de se faire représenter à Paris. Crébillon avait refusé l'autorisation, le cardinal de Fleury l'accorda (1742) ; mais des clameurs vinrent forcer l'auteur de retirer cette tragédie, qui trois ans plus tard fut dédiée par lui au pape Benoit XIV, et obtint le suffrage de ce pontife adroit. Ce même cardinal de Fleury étant mort (1743), Voltaire, qui avait déjà une fois tenté vainement d'entrer à l'académie, fit jouer *Mérope* pour faire valoir de nouveaux droits au fauteuil, que le décès du ministre laissait vacant. La pièce réussit au point que les spectateurs voulurent qu'il se montrât, ovation qui n'avait jamais été décernée jusque là : on en vint même à exiger que l'auteur, amené dans une loge entre la maréchale de Villars et sa belle-fille, fût embrassé par celle ci ; mais ses autres démarches furent loin d'avoir le même succès. Malgré la protection de la maîtresse du roi, Mme de Châteauroux, les intrigues combinées de Boyer, évêque de Mirepoix, et du comte de Maurepas le firent écarter. Peu après cependant on enrôla comme diplomate celui qu'on n'avait pas jugé digne d'être des Quarante. L'Autriche et l'Angleterre menaçaient la France ; l'alliance du roi de Prusse devenait précieuse. On pensa que nul autre plus que Voltaire n'était propre à déterminer ce prince en notre faveur. Mais pour que le motif de ce voyage ne fût pas soupçonné, on convint que les persécutions dont il était l'objet lui serviraient de prétexte. Voltaire y gagna la liberté de se moquer à son aise, et de tous côtés, du pauvre Boyer, qui alla se plaindre au roi de ce que Voltaire le faisait *passer pour un sot* dans les cours étrangères, à quoi le roi, dit-on, répondit que *c'était une chose convenue :* c'est ainsi du moins que Voltaire lui-même rapporte cette anecdote, qui n'est fondée sur aucune autre autorité. Le négociateur réussit et revint, mais pour assister à la disgrâce du ministre qui l'avait expédié, et dont il avait droit d'attendre une récompense. Une très faible comédie-ballet, *la princesse de Navarre,* (1745), un poème sur *la Bataille de Fontenoy,* dans lequel se retrouvait tout son talent, un autre opéra, *le Temple de la Gloire*, étaient, depuis le

refus qu'il avait éprouvé à l'académie, les seuls fruits de sa veine ; et ces fruits, il faut l'avouer, ne pouvaient rien ajouter à ses titres antérieurs; cependant les portes du sénat littéraire s'ouvrirent pour lui (1746). Mais de grands changements étaient survenus dans la direction des affaires. La marquise de Pompadour était devenue maitresse du roi; elle servit chaudement, au milieu de sa brillante fortune, Voltaire, qu'elle avait connu avant sa scandaleuse élévation. C'est elle qui avait fait demander au poète, pour les fêtes de la cour, et *la princesse de Navarre*, et *le Temple de la Gloire ;* elle l'en fit récompenser par le brevet d'historiographe de France et de gentilhomme de la chambre du roi. Peu disposé à faire les sacrifices que ces faveurs imposaient en retour, Voltaire perdit bientôt son crédit; il ne lui resta que le regret d'être descendu jusqu'à vouloir tirer vengeance d'un des plus zélés distributeurs des libelles qu'on faisait pleuvoir sur lui : l'ordre d'arrestation qu'il avait obtenu contre Travenol fut exécuté sur le père de ce musicien; de là un procès en réparation qu'il perdit, à la grande joie de ceux que ses mépris n'eussent pas manqué de confondre. Il avait livré à ses ennemis le secret de son faible : ils réussirent à le dépiter tout-à-fait en prônant outre mesure le vieux Crébillon, dont le génie était éteint, et que l'on combla de distinctions avec l'intention évidente d'humilier Voltaire ; celui-ci s'éloigna alors de Versailles ; et, pour se venger des injustes préférences qu'il y avait essuyées, se borna à en appeler au bon goût de la cour de Sceaux, où furent représentées les tragédies de *Sémiramis*, d'*Oreste*, de *Rome sauvée*, sujets qu'il traitait après Crébillon. La duchesse du Maine l'avait elle-même pressé de composer la dernière pour venger Cicéron *du langage barbare* que lui faisait tenir l'auteur de *Catilina*. Dans le moment où la cabale dite des *gens de cour* s'évertuait à siffler *Sémiramis* (1748), Voltaire était reçu avec toutes sortes de caresses par le roi Stanislas à Lunéville. Il y composa sa *Nanine*, dont la représentation ne précéda que de peu de temps la mort de Mme du Châtelet (1749). Les dernières circonstances de la vie de cette femme infidèle ne pouvaient empêcher que sa perte ne fût extrêmement douloureuse pour Voltaire, qui revint à Paris chercher dans le travail quelques adoucissements à ses chagrins. *Oreste* ne tarda pas à paraître ; son succès, difficilement obtenu, fut très brillant : cette pièce commença la célébrité de Le Kain, que Voltaire put regarder aussi comme son ouvrage. Vers la même époque, un trait lancé sans intention maligne par Frédéric, et qui blessa l'orgueil de Voltaire, détermina celui-ci à partir pour Berlin, où l'appelaient depuis quelque temps les sollicitations du monarque (1750). Installé à Potsdam, comblé de distinctions et d'honneurs, le poète philosophe crut d'abord habiter un autre palais d'*Alcine*. Il fut bientôt désabusé sur la fastueuse reconnaissance du royal ami, dont il acceptait pour tâche de revoir et corriger les ouvrages. L'envie, envenimant d'imprudentes confidences, sema les méfiances et le mécontentement entre les deux grands hommes. Déjà Voltaire ne songeait qu'aux moyens de briser ses liens, quand il eut à soutenir contre un juif flétri depuis comme faussaire, un procès durant lequel, sous prétexte de laisser toute liberté à la justice, le roi le tint éloigné de la cour. Une réconciliation apparente suivit immédiatement la conclusion de cette misérable affaire. Les envieux de Voltaire, au premier rang desquels était Maupertuis, n'avaient plus gardé de mesure tandis qu'ils le croyaient privé des bonnes grâces de Frédéric : ils recoururent à de nouvelles menées dont le succès leur était garanti par la disposition d'esprit de Voltaire. Sous l'influence de ses ressentiments contre le président de l'académie de Berlin, qui avait ameuté contre lui le jeune et présomptueux La Beaumelle, il écrivit sa diatribe d'*Akakia*. Le roi, après s'être égayé de ce pamphlet, en exigea le sacrifice et ne l'obtint pas. Une première édition avait été brûlée au feu de sa cheminée lorsque, les presses de Hollande ayant reproduit l'opuscule, il le fit brûler par le bourreau de Berlin. Cette outrageuse sentence, si peu faite pour laver Maupertuis du ridicule dont il était couvert, excita au plus haut point l'indignation de Voltaire, que jusque là tant d'agitations n'avaient pas empêché de mettre la dernière main au *Siècle de Louis XIV* (1752). Il renvoya à Frédéric la clé de chambellan et la croix de mérite, dont il l'avait décoré, et n'aspira plus qu'à s'éloigner de Berlin. Il en partit enfin après un nouveau semblant de réconciliation et sous la promesse d'y revenir après avoir pris les eaux de Plombières (1753). Il se rendit d'abord à Leipsick, où il reçut de Maupertuis un cartel ridicule, puis passa quelque temps à Gotha, où il écrivit

pour complaire à la duchesse, ses imparfaites *Annales de l'Empire*. Son passage à Francfort fut marqué par les traitements vexatoires que lui fit endurer Freitag, résident du roi de Prusse en cette ville ; cet employé, non content d'avoir rempli avec une insigne dureté l'ordre qu'il avait reçu de se faire rendre un volume de *poésies* donné en présent par son maître, abreuva encore de longues et indignes avanies le philosophe, ses secrétaires et sa nièce même, qui l'était venue joindre. Fêté à Mayence, puis à Strasbourg, il arriva enfin à Colmar, où il pensait établir provisoirement sa demeure (1754). En vain y fit-il constater juridiquement l'odieuse falsification de son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qu'un libraire de Hollande venait de publier avec des altérations qui rendaient le livre injurieux pour les rois et pour les prêtres; il n'écarta pas mieux les méfiances dont il était l'objet en faisant publiquement ses pâques ; et autant pour se soustraire aux espions dont les jésuites l'avaient entouré, que pour se livrer à des recherches savantes, il alla passer trois semaines à l'abbaye de Senones. Quittant de nouveau Colmar pour se rendre aux eaux d'Aix, il s'arrêta quelque temps à Lyon, où l'enthousiasme qu'excita sa présence le dédommagea amplement des mesquines démarches que faisait le cardinal archevêque de Tencin auprès de la cour, afin d'obtenir l'autorisation de lui faire quitter cette ville. Même accueil, mêlé d'actes hostiles de la part des ministres du saint évangile, l'attendait à Genève, où il séjourna un an après avoir habité alternativement Monrion et les Délices (1755-58). Il finit par se fixer à Ferney, pays de Gex, et c'est là qu'il passa ses vingt dernières années. A la place du misérable hameau qu'il y trouvait, s'éleva bientôt par ses soins une jolie petite ville peuplée d'ouvriers habiles, de commerçants industrieux. Un théâtre qu'il y établit, et où il jouait parfois lui-même, des bals brillants auxquels ses courtes apparitions donnaient plus d'attrait encore, enfin des divertissements de tous genres firent de ce lieu le point de réunion de ce que le pays de Genève et les environs comptaient de plus distingué. L'affluence des étrangers, savants, beaux esprits, prélats, grands seigneurs et princes même, répandit à Ferney l'abondance et la prospérité. Il en avait relevé la petite église totalement délabrée, l'avait reconstruite de ses deniers sur un plan plus étendu et dans un meilleur goût. Ce fut cette circonstance et le zèle qu'il avait mis à terminer les procès intentés à ses vassaux par le fisc ou le clergé, qui lui suscitèrent les importunités les plus vives qui aient altéré la paix de sa laborieuse solitude. Sous le prétexte de la violation des formalités et d'un empiètement sur les prérogatives curiales, il fut dénoncé par l'évêque diocésain aux tribunaux, au gouvernement et au clergé. Il recourut vainement aux moyens qui lui semblaient devoir confondre l'acharnement de ses accusateurs (1768 69); il ne réussit qu'à l'accroître, et ce triste résultat l'entraîna lui-même de nouveau dans d'impardonnables inconséquences que nous n'essayerons pas de pallier. Un autre sujet de troubles pour lui fut l'impression de *la Pucelle*, où étaient interpolés des traits sanglants contre Louis XV, sa maîtresse en titre, et plusieurs grands seigneurs avec lesquels Voltaire entretenait un commerce amical. On a été trop loin lorsqu'on a avancé comme un fait avéré qu'il était effectivement l'auteur de ces diatribes, encore qu'il les ait désavouées très-vivement comme des falsifications non moins évidentes qu'odieuses. Tel qu'il le reconnut pour son ouvrage dans l'édition qu'il en donna en 1762, ce poème, comme nous l'avons dit plus haut, est loin d'être exempt de gravelures et de blâmables inconvenances. Exaspéré de plus en plus par les fureurs de ses adversaires, il oublia parfois lui-même la modération que lui devait donner l'assurance de la supériorité de ses forces. Aussi nous expliquons-nous mieux, sans les approuver, ses sorties virulentes, ses invectives contre J.-J Rousseau, dont la rudesse les avait peut-être provoquées, que les représailles dont il usa envers Fréron, La Beaumelle et tant d'autres. Tandis que cette guerre de libelles absorbait une partie de ses instants, il partageait l'autre entre des actions utiles et des travaux plus dignes aussi de sa gloire. Les soins qu'il prit de l'arrière-cousine de Corneille, élevée sous ses yeux, et dotée avec le produit des *commentaires* qu'il composa sur les chefs d'œuvre du grand tragique; ses éloquents plaidoyers pour les Calas, pour la famille Sirven, ses factums en faveur de l'infortuné général Lally, etc., etc., sont autant de témoignages de son zèle infatigable à soutenir toutes les causes où il croyait voir intéressées la justice et la vérité. Quant aux productions littéraires de Voltaire durant ce même période, leur nombre est fort considérable; on retrouve encore

dans ses dernières tragédies, notamment dans *Tancrède* et dans quelques scènes d'*Olympie*, toute la vigueur et tout le brillant de son génie; mais c'est surtout dans ses romans, ses contes en vers, ses épîtres et mille badinages de sa plume, qu'on est agréablement surpris de trouver une fraîcheur et une grâce que semble exclure l'âge auquel il les écrivit. Ce n'est pas qu'il ait conservé un égal talent jusqu'à la fin; plusieurs de ses dernières productions sont au contraire fort au-dessous de lui : dans ce nombre il faut ranger la tragédie d'*Irène*, qu'il vit jouer en mourant, celle d'*Agathocle*, représentée le jour anniversaire de sa mort, enfin plusieurs pièces qui ne parurent jamais au théâtre, et deux de ses quatre comédies qui méritaient peu d'y obtenir du succès, l'*Écossaise* et le *Droit du Seigneur* (1760-62). Cédant aux instances de Mme Denis, sa nièce, Voltaire, qui avait alors 84 ans, consentit à faire le voyage de Paris avec M. de Villette et la jeune personne que celui-ci venait d'épouser à Ferney. Le désir secret de faire jouer devant lui sa tragédie d'*Irène* par les acteurs de la capitale entrait pour beaucoup aussi dans cette résolution. Arrivé le 10 février 1778, lendemain des funérailles de Le Kain, il ne tarda pas à être comme accablé de tous les genres d'honneurs que lui décerna à l'envi la foule de ses admirateurs. Quelque délicieuse qu'en fût la cause, une irritation si continue détermina une hémorragie violente qui fit craindre pour ses jours. Il avait présenté à l'académie, pour la rédaction de son *Dictionnaire*, un nouveau plan qui allait être enfin arrêté. La veille, pour se préparer à la séance par un peu de sommeil, que son irritation excessive l'empêchait de goûter, il recourut à l'opium, et se trompa sur la dose. Un accident semblable avait failli trente ans plus tôt lui donner la mort : le poison cette fois triompha aisément de ses forces délabrées; et après une longue léthargie durant laquelle il put à peine recueillir pour quelques instants ses esprits, il expira le 30 mai 1778. Grâce à la prudence de sa famille, les cendres de Voltaire ne furent point troublées par le refus hautement prononcé par le curé de St-Sulpice de lui donner la sépulture; on transféra son corps à l'abbaye de Scellières, dont le titulaire Mignot était son neveu. Il fut exhumé de là, treize ans plus tard, pour être déposé au Panthéon (aujourd'hui l'église de Ste-Geniève), et l'un des caveaux de cet édifice contient encore ses restes ainsi que ceux de J. J. Rousseau. Tandis que l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, s'opposait à ce que l'académie française célébrât pour le défunt un service funèbre aux Cordeliers, un roi protestant (ce qui était dans l'ordre), Frédéric, fidèle aux souvenirs d'une ancienne amitié, convoquait l'académie de Prusse à une solennité funéraire dans l'église catholique de Berlin. Le même prince, alors armé contre l'Autriche, écrivit dans son camp même l'*Éloge* de Voltaire. — Si l'espace, inusité dans ce Dictionnaire, que nous avons déjà consacré à la vie de Voltaire, nous a à peine suffi pour mentionner rapidement les principaux évènements dont elle fut marquée, il nous serait difficile de ne pas en remplir un plus grand encore si nous voulions faire apprécier chacun des ouvrages de ce génie si fécond, si nous voulions passer en revue, même rapidement, et sa *Henriade*, admirable poème épique si l'épopée n'exigeait que de belles descriptions, des harangues éloquentes et une élégante versification; ses tragédies, où le pathétique est souvent porté au plus haut degré, mais où trop souvent aussi l'auteur parle par la bouche des personnages et substitue aux croyances et aux idées du siècle de celui-ci les idées et les croyances de son propre siècle; ses poèmes badins, où la verve et la gaieté abondent; ses satires, si mordantes; ses épîtres, si adroites, si grâcieuses; son *Histoire de Charles XII*, si pleine de couleur; son *Siècle de Louis XIV*, miroir brillant où se réfléchissent de grandes images, panégyrique d'un règne remarquable, mais non son histoire. Nous passerions rapidement sur ses comédies, qui seules n'eussent pas fait vivre le nom de leur auteur, mais que le sien fera vivre; sur ses opéras, qui prouvent que le génie ne peut s'accommoder à la faiblesse du genre; sur ses odes, etc. Mais combien n'aurions-nous pas à nous étendre sur ces poèmes ou discours philosophiques, où les idées puissantes sont rendues en vers pleins de vigueur; ses contes, ses romans, pleins d'une philosophie frondeuse, mais dont la lecture ne doit pas être permise à l'innocence, ou même si l'on veut aux préjugés du premier âge. Nous parlerions aussi du *Dictionnaire philosophique*, publié d'abord sous le titre de *Questions sur l'encyclopédie*, dans lequel l'auteur, en affichant l'intention de faire la guerre à tous les préjugés et à toutes les erreurs, ne montre que trop souvent

l'irrésolution de ses principes religieux et moraux, et manque presque toujours le but qu'il cherche à atteindre en l'outrepassant ; recueil sans doute très-agréable, mais qu'on ne peut louer indéfiniment que sous le point de vue littéraire. Nous n'oublierons pas davantage l'*Essai sur les mœurs*, où les faits de l'histoire du moyen âge sont analysés avec un jugement supérieur, présentés avec un art dont un coloris vif et animé fait admirablement ressortir les effets, mais qui a le tort d'être rédigé dans un esprit systématique directement opposé à celui de Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, par conséquent dans un ordre d'idées contraires aux croyances publiques, et qu'il faut ne lire qu'avec beaucoup de défiance et de précaution. Les *OEuvres de Voltaire* et les écrits auxquels sa vie et ses ouvrages ont donné naissance formeraient à eux seuls une bibliothèque. Pour ses *OEuvres*, la plus ancienne édition qui mérite d'être citée est celle de Genève, 1768, et Paris, 1796, 45 vol. in-4°. Long-temps les bibliophiles n'ont recherché que l'édition de Kehl (1784 et 1785-89, 70 vol. in-8°) : cette publication, due à Beaumarchais, n'avait pas été égalée en luxe et en correction avant les éditions de Renouard, 1819-25, 66 vol. in-8°, et de Lequien, 1822-26, 70 vol. in-8°. Depuis l'année 1792, où Palissot commença une édition de Voltaire qui fut assez mal accueillie, on n'avait pas reproduit ses *OEuvres complètes*, quand en 1817 le libraire Desoer imagina d'en donner une édition compacte (treize gros vol. in 8° y compris la table d'Alexandre Goujon). Le succès de cette entreprise donna l'éveil à d'autres spéculations, et dans les années 1820 à 1827, il a été entrepris quinze réimpressions du *Voltaire* complet ; quatre de ces éditions, dans le format in-8°, sont dues à MM. Baudouin frères, qui ont fini par conserver les planches de la dernière, Paris, 1828. Il a été commencé, en décembre 1828, une édition avec *notes* de M. Beuchot, elle doit former 70 vol. in-8° (Paris, Lefèvre.) La *Vie de Voltaire* fut écrite en 1781 par le marquis de Luchet ; en 1786 par l'abbé Duvernet, qui refondit son ouvrage en 1797 ; en 1787 par Condorcet ; en 1819 par M. Le Pan, en 1821 par Mazure ; en 1824 par M. Warcy. Nous pouvons nous dispenser d'apprécier ces différents biographes où le même homme est représenté, ici comme un dieu, là comme un monstre. Voltaire n'était ni l'un ni l'autre : il fut un de nos plus grands poètes, le plus brillant, le plus élégant, le plus fécond de nos prosateurs ; ce qui manque à sa gloire, c'est de n'avoir pas voulu s'interdire les abus coupables qu'il pouvait faire de la réunion singulière des talents que la nature lui avait prodigués. Mais il n'est, dans toutes littératures connues aucun écrivain, soit en vers, soit en prose, qui ait embrassé autant de genres opposés et s'y soit montré aussi constamment supérieur. Le jugement le mieux motivé qui ait été porté de Voltaire et de ses ouvrages, par un écrivain très-capable de juger de l'un et des autres, est celui que Linguet a consigné dans le 10ᵉ vol. de ses *Annales*, et dont il a paru en 1814 une réimpression due au soins de M. Amar. Nous croyons superflu de renvoyer au *Cours de littérature* de la Harpe, où le mérite et les torts de celui qu'il regardait comme son maître sont jugés avec une mâle et courageuse franchise. On peut lire encore avec fruit l'article VOLTAIRE dans les *Mémoires de littérature* de Palissot. Le même article des *trois Siècles de la littérature française*, par l'abbé Sabatier de Castres, est beaucoup trop passionné ; mais il est sans contredit le mieux écrit, le plus soigneusement travaillé de tous ceux dont se compose ce recueil littéraire ; enfin on le regarde généralement comme sorti d'une autre plume que celle du rédacteur titulaire ; et beaucoup de personnes l'ont attribué à l'abbé Guénée (*voyez* ce nom.) On trouve encore des détails d'intérieur sur Voltaire dans *Mon séjour auprès de Voltaire* par Collini (son secrétaire), 1807, in-8° ; et dans les *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Wanière et Longchamp, ses secrétaires, 1826, 2 vol. in 8°. Enfin un grand nombre d'autres ouvrages renferment également des faits qui lui sont personnels ; mais nulle part on ne peut mieux suivre les évènements d'une vie si agitée et si pleine que dans la *Correspondance* si variée de ce grand écrivain.

* VOLTERRE (DANIEL RICCIARELLI, dit DE), peintre et sculpteur, né à Volterra en 1509, ne fit pas pressentir par ses premiers essais la hauteur à laquelle il devait atteindre. Mais, s'étant rendu à Rome, il commença à s'y faire connaître d'une manière avantageuse, mérita l'estime de Perino del Vaga, dont il devint le collaborateur pour plusieurs ouvrages, et fut employé en outre par plus d'un riche personnage. Il

peignit pour Hélène Orsini la fameuse *Descente de croix* que Poussin mettait au nombre des chefs-d'œuvre de la peinture. On ne saurait trop louer les tableaux représentant les *Hauts faits de Charles-Quint*, dont il orna le cabinet de Marguerite d'Autriche, fille de ce monarque, dans le palais de Médicis à Navone. Après la mort de Perino del Vaga, il fut chargé, par le pape Paul III, de terminer la salle des rois dans le palais du Vatican; mais il ne put achever ces travaux, auxquels Jules III, successeur de Paul III, ne songea pas à donner suite. Plus tard, sous Pie IV, il obtint la direction de la moitié des peintures de cette même salle; mais il n'y fit absolument rien, tout occupé qu'il était d'exécuter en bronze la statue équestre de Henri II, roi de France, que lui avait demandée Catherine de Médicis. Les peines et les fatigues qu'il se donna pour ce monument abrégèrent ses jours, et il mourut en 1566, n'ayant exécuté que le cheval, qui fut transporté à Paris en 1639, et servit à porter la statue de Louis XIII, placée au centre de la Place Royale. Le Musée du Louvre ne possède de Daniel Volterre que le *David qui tue Goliath*, peint sur les deux faces d'une grande armoire. Personne, plus que cet habile artiste ne s'est approché de la manière de Michel-Ange, qui l'honora de son estime, de ses conseils et de sa protection.

* VOLTONIA (Joseph-Milius), poète latin, né à Salo, sur le lac de Garda, dans le 16e siècle, fut un des fondateurs de l'académie des unanimes, établie dans cette ville en 1546. Il est surtout connu par son poème *de hortorum Culturâ Libri tres*, Brescia, 1574, très-rare.

VOLUME. (*Géométrie.*) Le volume d'un corps se mesure à l'aide d'une unité cubique dont le côté est connu, et on exprime combien le volume contient de fois cette unité ou leur rapport. Ce nombre de fois s'obtient par la multiplication des trois facteurs linéaires. C'est ainsi qu'un parallélipipède rectangle a pour volume le produit des trois arêtes qui forment l'un de ses angles solides; ces facteurs doivent être tous trois rapportés à la même unité, et le produit exprime combien le volume renferme de cubes dont cette unité est le côté. De même la pyramide et le cône ont pour volume le produit de leur base par le tiers de leur hauteur, et cette base est une surface qu'on obtient par la multiplication de deux facteurs. Le cylindre et le prisme ont pour volume le produit de leur base par leur hauteur. Celui de la sphère est le produit du cube du rayon par le nombre $\frac{4}{3}\pi$, ou 4,18879....

Lorsqu'on a l'équation d'une surface courbe rapportée à trois axes rectangles, de x, y et z, le volume a pour expression générale

$$V = \int\int\int dxdydz.$$

Chacune des trois intégrales doit être prise relativement à une seule variable, entre les limites données du corps que cette surface termine d'un côté, mais qui doit être aussi terminée dans les autres sens. Ainsi, quand on intègre d'abord par rapport à z, on a $zdxdy$; on met pour z sa valeur en x y donnée par l'équation de la surface courbe, et aussi pour z l'autre limite où la parallèle aux z rencontre la seconde surface terminant le volume. On retranche ce dernier résultat du premier, et il ne reste plus à intégrer qu'une fonction différentielle de x et de y. On intègre donc par rapport à x, et on a $dy\int zdx$, qu'il faut prendre entre les deux limites dans le sens des x, limites qui sont en général des fonctions de y. Enfin, on a plus qu'une fonction différentielle de la seule variable y à intégrer entre les limites de y. Tout cela est analogue à ce qu'on fait pour la détermination des *centres de gravité*, *des surfaces*, *des moments d'inertie*, etc. Francoeur.

* VOLUMNIUS (Titus) chevalier romain, s'est immortalisé par son amitié pour M. Lucullus, amitié si forte, qu'elle le porta à demander de ne point survivre à cet illustre partisan de Brutus et de Cassius, après le triomphe des triumvirs. Une telle grâce lui fut aisément accordée par Marc-Antoine, et il périt, en tenant la tête de son ami, l'an de Rome 711 (avant Jésus-Christ 41.)

VOMIQUE. (*Noix vomique.*) Ce fruit est la graine du vomiquier, *strychnos nux vomica* (L.), famille des apocynées-strychnées des auteurs contemporains. Le vomiquier est un arbre de moyenne grandeur, qui croît dans les îles de l'archipel indien, sur la côte de Coromandel et en diverses autres parties de l'Inde orientale, de même qu'à la Cochinchine. Ses fruits, de la grosseur d'une orange, sont couverts d'une écorce jaune, lisse et crustacée, pleine d'une pulpe charnue, qui renferme beaucoup de graines orbiculaires, aplaties, convexes d'un côté, concaves de l'autre, où se trouve leur point d'attache.

Elles ont de six à huit lignes de diamètre, sur deux à trois lignes d'épaisseur, et sont recouvertes d'une pellicule grisâtre, lisse et d'un aspect soyeux. L'amande est dure comme de la corne; elle est ordinairement d'un blanc sale et demi-transparente, quelquefois noirâtre et opaque; elle renferme un petit embryon à deux cotylédons. Sa saveur est âcre, très-amère; elle est absolument inodore.

MM. Pelletier et Caventou, qui l'ont analysée, y ont retrouvé les mêmes principes que dans la féve de Saint-Ignace, mais dans des proportions beaucoup moindres. Dans la même quantité de substance, la strychnine se trouve dans la féve dans la proportion de 12, et n'existe que dans la proportion de 4 dans la vomique. C'est dans ce principe alcalin que résident les propriétés énergiques et délétères des graines de la famille des strychnées amères.

Les propriétés dangereuses de la noix vomique sont connues depuis long-temps : c'est un poison narcotico-âcre pour les animaux qui ne ruminent pas, les chats, etc. L'homme en éprouve également des effets extrêmement fâcheux; l'action de la noix vomique se porte sur le cerveau, et lui fait éprouver de violentes convulsions tétaniques. Cependant des médecins prudents et habiles, guidés par les belles expériences de M. Magendie, l'ont administrée avec succès en pilules et en teinture alcoholique, à très-petites doses, dans des cas de paralysie des membres inférieurs, mais seulement dans celles qui ne paraissent pas dépendre d'une affection locale du cerveau. On l'administre avec une très-grande circonspection, d'abord à très-faibles doses, que l'on augmente graduellement, et avec beaucoup de prudence, jusqu'à dix grains par jour.

LENORMAND et MELLET.

VOMISSEMENT. (*Médecine.*) Chacun sait qu'on entend par ce mot une action précédée de mal-aise, accompagnée d'efforts, et presque toujours suivie de fatigue, au moyen de laquelle l'estomac se débarrasse par la bouche des matières solides ou liquides qu'il contenait.

En général, le vomissement s'annonce par un mal-aise général, avec un sentiment indéfinissable de tournoiement dans la tête et la région épigastrique, tremblottement de la lèvre inférieure, et convulsions graduellement croissantes des muscles abdominaux et du diaphragme. Toute la partie supérieure du canal alimentaire sécrète une quantité considérable de mucus et de sérosité; en même temps que les glandes salivaires, le foie et le pancréas redoublent d'activité; ce qu'il est nécessaire de savoir pour comprendre comment il peut se faire qu'une personne qui a introduit peu de liquide dans son estomac, en vomisse cependant beaucoup.

Lorsque les mouvements convulsifs sont devenus assez forts pour faire passer les matières qui doivent être vomies de l'estomac dans l'œsophage, ce dernier les amène peu à peu à la bouche en vertu du mouvement progressif qu'il exécute en sens inverse de celui dont il a l'habitude. D'autres phénomènes se passent simultanément dans le pharynx, le larynx et l'arrière-bouche : le pharynx se porte en haut; le larynx partage ce mouvement, l'air sort de la poitrine; le voile du palais, soulevé, s'applique contre l'ouverture postérieure des fosses nasales, la tête se renverse en arrière; le cou s'alonge; la base de la langue s'abaisse, et cet organe se porte en avant, en même temps que la bouche s'ouvre et que les lèvres s'arrondissent. Le but de tous ces mouvement est de rendre le vomissement plus facile, en redressant le canal que les matières ont à parcourir, de prévenir l'entrée de celles-ci dans les voies aériennes, sur l'orifice desquelles elles passent en sens inverse de la valvule qui pourrait les retenir, et de les empêcher aussi de passer dans le nez, dernier but auquel la nature n'arrive cependant jamais d'une manière parfaite.

Il règne une telle harmonie entre tous ces mouvements, que l'air commence à sortir de la poitrine, le pharynx à s'élever, et la langue à s'abaisser, en même temps que le diaphragme et les muscles abdominaux entrent en convulsion. L'action de tous ces organes est simultanée. Une sorte de gémissement sourd, et dont la force augmente par degrés jusqu'à produire un cri assez violent, annonce la progression de leurs efforts. A l'instant où ce bruit est brusquement interrompu, et où il n'y a plus d'air dans la poitrine, le pharynx et le larynx semblent toucher à la base du crâne, et ne peuvent plus s'élever d'avantage. Rien ne coule plus au dehors. Il faut que le sujet reprenne haleine, qu'il exécute une grande et profonde inspiration, que les lèvres, la langue, le voile du palais, le larynx et le pharynx reprennent leur situation naturelle : c'est après cela seulement que l'air est avalé en grande quantité, que les contractions abdominales

se reproduisent bientôt, et que la série des actes dont on vient de lire la description se reproduit dans le même ordre.

Si le sujet qui vomit est couché, il se borne à rejeter la tête en arrière, et à diriger la bouche en bas; mais s'il est debout, il courbe le tronc, et s'efforce de placer la partie supérieure de l'œsophage dans une situation horizontale, afin que l'ascension des matières soit diminuée d'autant. La colonne épinière est toujours fléchie à la région des courbes dans les vomissements difficiles, parce qu'alors, la cavité abdominale offrant moins d'étendue de bas en haut, le diaphragme et les muscles antérieurs du bas-ventre agissent avec plus d'efficacité sur l'estomac.

L'opinion a été long-temps générale que l'estomac ne joue qu'un rôle presque passif dans le vomissement; une théorie contraire établit ensuite que les contractions de l'estomac forment une des conditions de cet acte, soumise toutefois à l'action des muscles du bas-ventre et du diaphragme. Peu à peu même on en vint à regarder l'action de vomir comme dépendant presque uniquement d'une contraction brusque et convulsive de l'estomac. Des expériences faites sur les animaux vivants ont ramené les esprits à la première opinion : effet que ne devait surtout pas manquer de produire celle qui consiste à faire voir que le vomissement peut être provoqué même chez un animal, dont on a enlevé l'estomac pour y substituer une vessie de cochon convenablement ajustée sur l'œsophage. Aujourd'hui on est à peu près généralement convaincu, en ce qui concerne les agents du vomissement, que l'estomac est de tous les organes qui y concourent celui dont l'action est la plus faible et la moins nécessaire; que la principale cause de cet état anormal réside dans la pression excercée par le diaphragme et les muscles abdominaux sur le viscère gastrique; que l'action du diaphragme est plus nécessaire que celle des muscles abdominaux; que la distension de l'estomac; par de l'air avalé pendant les nausées, est une condition essentielle d'un vomissement énergique et facile; que l'œsophage exécute un mouvement antipéristaltique; enfin que le pharynx, le larynx, le voile du palais, la langue et les autres parties de la bouche concourent d'une manière puissante au vomissement, et achèvent de transmettre au dehors les matières que les contractions des muscles abdominaux, du diaphragme et de l'œsophage, avaient portées jusqu'à eux.

Symptôme très-commun dans les malades, le vomissement ne suppose pas toujours la présence d'une matière quelconque qui irrite les parois de l'estomac. Fort souvent, même chez l'homme en santé, il résulte de certaines impressions exercées sur le sommet de la membrane muqueuse stomacale, laquelle confine avec celle des voies aériennes, c'est-à-dire, avec l'arrière-bouche. Dans certains cas même, la vue, l'odeur, le souvenir d'un objet qui l'a déjà produit, le déterminent de nouveau, au moins d'une manière incomplète. Enfin il peut être la suite, soit d'une action exercée directement sur l'encéphale, comme il arrive dans les contusions, le réveil en sursaut, les veilles prolongées, soit de la surexcitation d'un autre organe, par exemple de la vessie, des testicules ou des reins.

Toutes ces circonstances demandent à être pesées d'une manière scrupuleuse, quand le vomissement se présente avec un caractère de violence ou de persévérance qui le rend l'objet d'un traitement médical. La question se réduit à savoir si la cause qui le détermine réside hors de l'estomac, et, en ce dernier cas, si elle est ou non inhérente au viscère lui-même. Elle est fort simple, comme on voit, dans son énoncé; mais elle présente par fois de grandes difficultés, quand il s'agit de la résoudre, et c'est souvent de l'habileté avec laquelle on parvient à les écarter, que dépend l'éloignement d'un danger qu'une conduite moins adroite n'eût fait que rendre plus grave ou plus pressant.

Quant à la provocation artificielle du vomissement, il ne faut pas craindre de proclamer hautement, malgré le préjugé presque général qui règne en sa faveur, et qui l'indique comme moyen de salut dans une multitude d'affections, que c'est une des plus meurtrières parmi toutes les erreurs qui ont jamais pesé sur le genre humain. Toujours fâcheux, presque jamais utile, ce symptôme, si fatigant pour celui qui l'éprouve, ne doit jamais être provoqué qu'avec beaucoup de circonspection et à l'aide des moyens les plus simples, au premier rang desquels se rangent la titillation de la gorge avec une plume, et l'ingestion de l'eau tiède dans l'estomac. JOURDAN.

* VONCK (FRANÇ.), avocat du barreau de Bruxelles, né au village de Lombeck-Ste-Marie, près de cette ville, vers 1735, avait

la réputation d'un habile jurisconsulte à l'époque où l'empereur Joseph II voulut faire dans ses provinces belgiques des innovations qui éprouvèrent une vive opposition. Tous les projets du monarque autrichien étaient loin de lui déplaire également ; toutefois les formes despotiques et le mépris des priviléges de la nation le révoltèrent. Il devint bientôt l'âme d'un comité d'opposition, dont Vander-Noot (*voyez* ce nom), fut le principal agent ; mais après le triomphe de celui-ci, qui devint l'idole du parti, il se trouva négligé, et moitié par dépit, moitié attachement pour les idées démocratiques, il travailla à renverser le nouveau gouvernement de son pays, où la noblesse et le clergé lui semblaient avoir usurpé trop d'influence. Il ne put cacher ses desseins jusqu'à leur entière exécution, et fut contraint de se réfugier précipitamment à Lille, pendant qu'on le déclarait *traître à la patrie*. Quelques mois après le retour des Autrichiens à Bruxelles, il obtint la permission d'y revenir (1791), et il y mourut l'année suivante, presque entièrement ignoré. Il avait pourtant donné son nom à un parti (*les vonckistes*.)

* VONDEL (Juste VAN DEN), poète hollandais, né à Cologne, en 1587, de parents anabaptistes, se maria à l'âge de 23 ans, et dut à sa femme, qui se chargea presque seule de son commerce de bonneterie, le loisir de cultiver la poésie. Il n'avait point reçu d'éducation littéraire ; pourtant il s'était familiarisé avec le français, et, à 26 ans, il se mit à apprendre le latin et ensuite le grec. La première pièce remarquable qu'il donna, fut sa tragédie de *Palamède*, dans laquelle on trouva plus d'une allusion au meurtre juridique de Barneveldt. Il fut puni de son courage par une amende de 300 florins ; mais il n'en embrassa qu'avec plus d'ardeur la cause de la liberté civile et religieuse. Le coup d'état frappé dans le fameux synode de Dordrecht, contre les arminiens ou remontrants, lui arracha plusieurs satires virulentes. Il n'avait pas renoncé à la carrière dramatique, et il le prouva en donnant plusieurs pièces parmi lesquelles il faut compter sa *Marie Stuart*, son *Lucifer* et sa *Jephté*, mais surtout son *Gisbert d'Amstel* ou *le Sac de la ville d'Amsterdam*, et *l'Exil de Gisbert*. Cette tragédie représentée pour l'inauguration du théâtre d'Amsterdam, en 1637, est son chef-d'œuvre, et encore aujourd'hui on la revoit souvent avec un enthousiasme tout national. Ses tragédies, au nombre de 32, en grande partie puisées dans l'histoire sainte ou traduites du théâtre grec, ont été recueillies en 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1720. Il n'y en a guère que la moitié qui ait paru sur la scène. Vondel se distingua aussi dans la poésie lyrique, et l'on peut croire qu'il aurait pris un assez beau rang dans l'épopée, s'il n'eût abandonné et détruit son poème commencé de *Constantin-le-Grand*. Il lui restera toujours la gloire d'avoir fait faire un pas immense à la langue et à la poésie hollandaises. Malgré ses honorables travaux, il se vit réduit à accepter, dans sa vieillesse, une chétive place d'employé au Mont-de-Piété d'Amsterdam. Il obtint pourtant au bout de dix ans d'être déchargé de ces fonctions, pénibles pour un poète, en conservant ses honoraires. Il mourut en 1679. On cite l'édition de ses *OEuvres*, soignée par M. Jérôme de Vries, Amsterdam, 1820. Vondel avait quitté la religion de sa famille pour rentrer dans le sein de l'église catholique.

* VONONÈS, 17e roi des Parthes, était un des quatre fils que Phraates IV avait envoyés en otages à Rome. Ce fut lui qu'Auguste désigna, vers l'an 14 de Jésus-Christ, pour aller régner sur les Parthes, qui avaient réclamé un de leurs princes du sang royal. Le jeune Vononès apportait de Rome des mœurs polies, des vertus douces et un goût de magnificence qui déplurent aux peuples barbares placés sous sa loi. Il fut bientôt renversé par eux du trône, où ils appelèrent Artaban, prince du sang des Arsacides. Il chercha alors un asile chez les Arméniens, et y trouva un trône ; mais il en fut encore chassé par Artaban, et se retira à Antioche auprès de Silanus gouverneur de Syrie. Artaban ayant renouvelé l'alliance des Parthes avec les Romains, Vononès fut transféré à Pompeïopolis, ville maritime de la Cilicie. Il tenta de s'évader, et fut assassiné l'an 19 de Jésus-Christ.

VON-VISIN (Denis-Ivanovitsch), conseiller-d'état et membre de l'acamédie russe, né en 1745 à Moscou, de parents originaires d'Allemagne, porta quelque temps les armes au sortir de ses études, qu'il fit avec distinction à l'université de sa ville natale. Il était attaché au ministère des affaires étrangères, lorsqu'en 1763 il débuta dans la carrière des lettres. Son esprit mordant et satirique lui ayant fait des ennemis, il prit le parti de voyager, et vint en France, où

il reçut un accueil flatteur. C'est alors qu'il fit paraître, dans divers recueils ou journaux russes, des *lettres* où, loin de se montrer reconnaissant, il se livrait à des invectives plus amères que judicieuses contre ceux même qui lui prodiguaient alors toutes les attentions de l'hospitalité. De retour en Russie (1782), il y accrut sa renommée par une nouvelle composition dramatique (*le Brigadier*), qui opéra une révolution dans les mœurs de quelques classes de la société, surtout celles des gentilshommes de province. Il fut malheureusement frappé d'une paralysie qui le priva de l'usage de ses membres, même de la voix, et mourut le 1er octobre 1792. Au premier rang de ses ouvrages, qui n'ont pas encore été tous imprimés, on peut placer ses comédies du *Mineur*, en 5 actes, Saint-Pétersbourg, 1783, et du *Brigadier*, id., ib., 1764; une *Épître à ses domestiques*, contenant, avec de rudes attaques contre l'égoïsme et l'hypocrisie, quelques gravelures qu'il désavoua avant sa mort; *Callisthène*, nouvelle grecque, insérée dans *le Véridique*, recueil littéraire, Saint-Pétersbourg, 1801; ses *lettres* à diverses personnes; enfin des traductions russes des *Fables* de Golberg, de l'*Alzire* de Voltaire, du poëme de *Joseph*, par Bitaubé, etc.

* VOPISCUS (Flavius), l'un des auteurs de l'*Histoire auguste*, florissait dans les premières années du 4e siècle, sous les règnes de Dioclétien et de Constance-Chlore. Né à Syracuse, d'une famille distinguée, il était venu de bonne heure se fixer à Rome où l'on sait qu'il jouit d'une considération méritée. Il a écrit les *vies* d'Aurélien, de Tacite, de Florien, de Probus, de Carus, de Numérien, de Carin. Il est généralement regardé comme le plus habile des écrivains de l'*Histoire auguste*. Il a beaucoup d'érudition, d'ordre et de méthode; mais il manque de critique. Les *Vies des empereurs*, par Vopiscus, sont imprimées dans les diverses éditions des *Historiæ augustæ Scriptores*, à la suite de celles que l'on doit à Capitolin, dont elles forment la continuation.

* VORAGINE ou VARAGINE (Jacques de), auteur ou compilateur de la *Légende dorée*, né à Varaggio, bourg de la côte de Gênes vers 1230, prit l'habit de St-Dominique, professa les saintes lettres dans plusieurs maisons de son ordre avec un grand succès, s'acquit une réputation par son talent pour la chaire. Il occupa 18 ans l'emploi de provincial de la Lombardie, et ne le quitta que pour celui de définiteur. Nommé à l'archevêché de Gênes en 1292, il y tint un synode dans lequel furent réglés plusieurs points importants de discipline, et il travailla sans relâche à réformer les moines de son clergé. Il mourut en 1298. C'est principalement à sa compilation des vies des saints qu'il doit la célébrité dont il jouit encore. Dans leur enthousiasme pour ce recueil, aujourd'hui si dédaigné, les contemporains de Voragine ne le nommaient que *Legenda aurea* : de là est venu ce nom de *Légende dorée*, sous lequel il est connu. Il a été réimprimé plus de 50 fois dans le 15e et le 16e siècle. On en a une version française. L'ouvrage de Voragine qui peut le plus mériter l'attention des curieux, est son histoire de Gênes, publiée par Muratori dans les *Rerum italicarum Scriptores*.

* VORST ou VORSTIUS (Ælius Everhard), médecin, né à Ruremonde en 1565, étudia successivement à Dordrecht, à Leyde, à Heidelberg, à Cologne, à Padoue, à Bologne, à Ferrare, à Naples, et ne rentra dans sa famille qu'après une très-longue absence. Appelé presque aussitôt à Delft pour y pratiquer son art, puis à Leyde pour y remplir une chaire de médecine, il devint professeur de botanique et directeur du jardin des plantes de cette dernière ville. Il mourut en 1624. Malgré son érudition, il n'a presque rien écrit. — Vorst (Adolphe), médecin, fils du précédent, né à Delft en 1597, visita l'Angleterre, la France et l'Italie pour perfectionner ses connaissances, devint médecin du prince d'Orange, obtint ensuite à l'académie de Leyde la chaire des institutions médicales, et, plus tard, succéda à son père dans celle de botanique et dans la direction du jardin des plantes. Il mourut en 1663, après avoir été trois fois recteur de l'académie. Nous citerons de lui une édition, rare et recherchée, des *Aphorismes* d'Hippocrate, grec et latin, de la *version* de J. Obsopée, Leyde, Elzevier, 1628, in-16. — Vorst (Conrad Von den), théologien protestant, né à Cologne en 1569, prit le grade de docteur en théologie en 1594, et, dès l'année suivante, parcourut l'Allemagne, la Suisse et la France. Étant à Genève, il fit, à la prière de Th. de Bèze, quelques leçons de théologie qui eurent le plus grand succès, et refusa le titre de professeur qu'on voulait lui donner. Il fut pourvu, en 1596, de la chaire de théologie à l'école de Steinfurt, et

bientôt sa réputation se répandit dans toute l'Allemagne, en même temps que l'on élevait des soupçons sur sa croyance. Il fut obligé d'aller se justifier, devant le conseil académique de Heidelberg, d'avoir soutenu des propositions favorables au socinianisme. Après la mort d'Arminius, il fut choisi pour lui succéder à l'académie de Leyde, et il ne tarda pas à être attaqué par Gomar, qui le cita devant les états-généraux pour y rendre compte de sa doctrine. En 1611 il fut suspendu de ses fonctions, et en 1619 il fut déposé de sa chaire et banni de la Hollande. Il mourut à Tonningen en 1622. On trouvera les titres de ses nombreux ouvrages dans les *Mémoires littéraires des Pays-Bas*, par Paquot. — Vorst (Guillaume-Henri), fils du précédent, né à Steinfurt vers la fin du 16e siècle, partagea l'exil de son père, revint en Hollande lorsque les disputes des gomaristes et des arminiens furent calmées, exerça les fonctions de pasteur à Leyde dans la secte des remontrants, et mourut vers 1660. — Vorst ou Vorstius (Jean), philologiste, né à Wesselbourg, village du Dithmarsen, en 1623, fut inspecteur de l'école de Rostock, puis recteur de l'illustre école de Flensbourg; mais il se démit de ce rectorat, et refusa même la chaire de théologie d'Helmstadt, parce qu'il avait cessé de partager le sentiment des luthériens sur le dogme de la cène. Il vint à Berlin en 1660, et fut placé à la tête du collége de cette ville par l'électeur de Brandebourg, dont il devint en même temps le bibliothécaire. Il crut devoir alors déclarer sa véritable opinion sur la cène, ce qui l'entraîna dans des disputes violentes. Il mourut à Berlin en 1676.

* VORTIGERN, roi breton, n'avait d'abord été que comte de Dumnonie. La Grande-Bretagne, privée de l'appui des légions romaines et partagée entre une foule de petits princes qui la déchiraient, se trouvait sans cesse exposée aux ravages des peuples du Nord. Pour faire cesser cette desastreuse anarchie, les Bretons élurent un roi ou chef suprême, auquel tous les autres souverains devaient être soumis. L'histoire n'a pas conservé les noms des princes, prédécesseurs de Vortigern, lequel fut elu en 445. Comptant peu sur l'affection de ses sujets, dont il avait obtenu les suffrages par la ruse et l'artifice, il demanda des secours aux Saxons pour repousser les Écossais et les Pictes. Deux frères, Hengist et Horsa, amenèrent une armée de Saxons dans la Bretagne. Hengist reçut en récompense de ses services la province de Kent, donna en mariage au roi breton Rowna, sa fille, ou sa nièce ou sa sœur, et ne s'unit pas moins aux Pictes, dès qu'il crut l'occasion favorable, pour dépouiller son allié. Pendant sept ou huit ans la Bretagne fut ravagée par les Saxons, par les Pictes et les Bretons eux-mêmes; mais enfin ces derniers sentirent la nécessité de s'unir contre l'ennemi étranger, et reprirent l'avantage. Hengist, forcé de demander la paix, donna aux principaux seigneurs bretons un festin dans lequel il les fit tous égorger, à l'exception de Vortigern, auquel il vendit la liberté et la vie au prix d'une nouvelle concession de provinces. Les Bretons, persuadés que Vortigern était le complice de Hengist, reconnurent pour leur seul souverain Ambrosius Aurelianus, qui fit assiéger dans le château de Cambri son prédécesseur déchu. Celui-ci y périt, l'an 485, dans un âge avancé, laissant une memoire odieuse.

* VOS (Martin de), peintre, né à Anvers en 1519, reçut les premières leçons de son père, nommé Pierre, qui n'était pas sans talent, entra ensuite dans l'école franco-flamande, et alla se perfectionner en Italie. Il revint à Anvers en 1559, y fut reçu à l'académie de peinture, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1604, multiplia ses ouvrages, qui lui acquirent une fortune considérable. Anvers, qui possède ses plus belles productions, en compte quatorze dans sa cathédrale. On cite les *Noces de Cana* et *St-Thomas l'Incrédule*. — Vos (Jean), poete hollandais, florissait à Amsterdam, sa ville natale, vers le milieu du 17e siècle. Il donna au théâtre naissant de cette ville plusieurs pièces, entre autres *Aron et Titus*, où étaient violées avec intention les règles de la poétique d'Aristote. Il n'en eut pas moins assez de vogue pour que le magistrat d'Amsterdam le nommât un des six directeurs du théâtre. Il a de grands défauts, tout le monde en convient; mais on ne doit pas oublier qu'il était vitrier, et n'avait point reçu d'éducation littéraire. Il mourut en 1667. Ses poésies ont été recueillies en 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1726. *Voyez* l'*Histoire de la poésie hollandaise*, par M. de Vries. — Vos (Guillaume de), pasteur anabaptiste à Amsterdam, mort dans cette ville en 1823, à l'âge de 84 ans, est connu par les palmes nombreuses qu'il remporta, dans les concours académiques, sur des questions de philosophie morale et reli-

gieuse. Il fut couronné par la société des sciences de Harlem en 1767, par la société teylerienne en 1789, en 1791 et en 1793, par le *Legatum stolpianum* de Leyde en 1797, etc.

* VOSS (Jean-Henri), poète et critique allemand, né à Sommersdorf, près de Wahren, en 1751, montra de bonne heure de rares dispositions pour l'étude des langues; mais il eut besoin d'un courage non moins remarquable pour soutenir son père, tombé dans l'indigence, et pour s'entretenir lui-même et pour suivre son éducation. Quelques essais, adressés par lui en 1770 à l'*Almanach des Muses* de Goettingue, lui gagnèrent la bienveillance du poète Boie, qui lui fit obtenir quelques secours, et lui fournit ainsi le moyen de suivre dans cette ville des cours de philosophie, d'histoire et de philologie. Admis dans l'établissement normal dirigé par le célèbre Heyne, et destiné à donner des maîtres aux écoles publiques du Hanovre, le jeune Voss ne chercha pas assez à plaire à son maître, et de cette époque sans doute date le commencement de l'inimitié qui éclata depuis entre ces deux hommes, au grand scandale du monde littéraire. Le maître finit même par renvoyer son élève, et celui-ci, qui déjà faisait partie de la joyeuse et spirituelle réunion des *Amis de Goettingue*, prit la rédaction en 1775 de l'*Almanach des muses*, ou, comme on l'appela ensuite, *Anthologie* de Goettingue, et en augmenta le succès en y insérant chaque année, jusqu'en 1800, un certain nombre de pièces de sa composition. Nommé en 1778 recteur du collége d'Otterndorf dans le Hanovre, il commença dans cette retraite les travaux qui l'ont placé au premier rang des traducteurs d'écrivains anciens. Quelques *extraits* de sa traduction de l'*Odyssée* et de ses commentaires sur ce poème, publiés par lui en 1780, comme pour essayer le goût du public, l'engagèrent dans une vive querelle avec Heyne; mais il n'en continua pas moins ses études poétiques et philologiques, tant à Otterndorf qu'à Eutin (duché d'Oldenbourg), où il passa avec les mêmes fonctions de recteur, et où son séjour se prolongea 23 ans. Hâtons-nous, pour n'avoir plus à nous occuper que de ses écrits, de dire un mot de ses dernières années. En 1805 il fut attiré par le grand-duc de Bade à Heidelberg, pour contribuer à rendre quelque éclat à cette université, sans toutefois être investi d'aucune fonction spéciale. Une pension du duc d'Oldenbourg, qu'il touchait comme récompense de ses longs services à Eutin, ajouta encore aux avantages de cette situation, dans laquelle il mourut en 1826. Ses disputes avec Heyne, dont nous avons parlé, ne furent pas les seules qui troublèrent sa vie. Il en eut d'autres avec lui à l'occasion de l'interprétation que donnait ce savant des fables de la mythologie ancienne. Voss mérite peut-être quelque indulgence, si l'on considère quel motif alluma sa colère. Il voyait la philosophie, la littérature et la critique religieuse, chez ses compatriotes, tendre chaque jour davantage vers l'enthousiasme mystique: il craignit que ce mouvement des esprits ne fût un complot entre le sacerdoce et l'aristocratie contre la liberté religieuse et politique, qu'il chérissait plus que tout au monde. Rien toutefois ne peut excuser l'emportement avec lequel il se déchaîna contre son vieil ami, le comte Frédéric de Stolberg, lorsque celui-ci, en rentrant dans le sein de la religion catholique, vint fortifier ses alarmes sur les dangers de la ligue prétendue entre les doctrines nouvelles et le prosélytisme romain. Fermons les yeux sur ces déplorables querelles, où Voss eut souvent tort, sinon par le fond des choses, du moins par les formes passionnées et grossières de sa polémique, et arrêtons-nous seulement aux véritables titres de sa gloire littéraire. La plus célèbre de ses compositions originales est le charmant poème de *Louise*, en trois chants (1795), qui inspira à Goethe le chef-d'œuvre d'*Hermann et Dorothée*. On cite en outre ses *Idylles*, publiées au nombre de dix-huit, de 1774 à 1800, et ses *Poésies diverses*, éparses pour la plupart dans ses *Almanach des muses*, et recueillies aussi dans plusieurs éditions qu'il en a données lui-même. C'est surtout comme traducteur qu'il s'est acquis des droits à la reconnaissance de son pays. On ne saurait trop admirer l'habileté avec laquelle il a reproduit vers pour vers, comme dans le miroir le plus fidèle, la forme métrique, les détails les plus minutieux de l'expression et des idées, les inversions à effet, les épithètes composées de plusieurs mots, enfin les moindres traits de l'auteur ancien qu'il faisait passer dans sa langue. Il donna successivement des traductions complètes d'*Homère* (1793, 2e édit., corrigée, 1821); de *Virgile* (1799); d'*Horace* (1806), 2e édit., corrigée, (1820); d'*Hésiode* et du prétendu *Orphée l'Argonaute* (1806); de *Théocrite*, *Bion et*

Moschus (1808) ; de *Tibulle* et de *Lygdamus*, avec des éclaircissements (1810) ; d'*Aristophane* (1821) ; d'*Aratus*, avec le texte et un *commentaire* (1824) ; enfin une traduction de morceaux choisis des *Métamorphoses d'Ovide* (1798), et d'un tiers environ du *Théâtre de Shakspeare*, ce dernier ouvrage en société avec ses deux fils, Henri et Abraham Voss (1818-26).

* VOSSIUS (Gérard), théologien et littérateur, né vers le milieu du 16e siècle dans le pays de Liége, soit à Hasselt, soit à Borchloen ou Lootz, fut protonotaire apostolique et doyen de la collégiale de Tongres, profita d'un séjour qu'il fit en Italie pour recueillir des copies et des extraits de plusieurs ouvrages des PP. de l'Église, et mourut à Liége en 1609. Il mérita d'être compté parmi ceux qui ont mis en lumière les monuments de la littérature ecclésiastique. Outre les éditions, les commentaires et les traductions qui lui ont valu cet honneur, nous citerons le manuel de rhétorique qu'il publia, Louvain, 1571, in-8°.

* VOSSIUS (Gérard-Jean), littérateur, né en 1577 dans le voisinage d'Heidelberg, fit ses premières études à Dordrecht, alla ensuite, à l'âge de 18 ans, étudier à Leyde la littérature grecque, les mathématiques et d'autres sciences. Il achevait à peine sa 22e année, quand on lui confia la direction du collége de Dordrecht. Une chaire de philosophie à Steinfurt lui fut offerte en 1614 ; mais il préféra la direction du collége théologique qui s'établissait à Leyde, et il occupa quatre ans ce poste, que la violence des controverses religieuses lui fit abandonner, pour accepter dans la même ville une chaire d'éloquence et de chronologie. L'alliance un peu singulière de ces deux branches d'instruction s'explique par les travaux austères auxquels se livraient les Bataves de cette époque. Quoique Vossius évitât ordinairement de prendre part aux querelles théologiques, il se fit des ennemis par son *Histoire du pélagianisme*, imprimée en 1618, et où il avait hasardé une sorte d'apologie des remontrants, disciples d'Harmensen ou Arminius. Il fut suspendu de la communion des contre-remontrants ou gomaristes en 1620, fut privé du droit d'enseigner publiquement ou en particulier, et se vit enfin forcé, pour recouvrer le pouvoir d'enseigner et soutenir sa nombreuse famille, de modifier ou expliquer ce qu'on avait trouvé de répréhensible dans son livre ; mais, malgré cette espèce de rétractation, dictée par des circonstances impérieuses, il persévéra dans ses premières opinions. Il alla en 1633 prendre possession d'une chaire d'histoire à Amsterdam, et mourut en 1649. Toutes ses *OEuvres* ont été recueillies en 6 vol. in-fol., à Amsterdam, chez Blaeu, en 1701. Le 1er volume contient un dictionnaire étymologique, précédé d'un traité instructif sur les permutations de lettres. Le 2e volume est rempli par deux traités de grammaire. Le 3e volume est, en grande partie, consacré à la rhétorique et à la poésie. Le 4e s'ouvre par un traité, fort estimé, de la manière d'écrire l'histoire, et contient en outre 4 livres sur les historiens grecs, 3 sur les historiens latins, divers opuscules et une correspondance intéressante. Les 9 livres d'un traité de l'idolâtrie ont suffi, avec leur table et une courte addition, pour remplir le 5e volume. Des écrits théologiques, parmi lesquels il faut distinguer l'*Historia pelagiana*, dont nous avons parlé, composent le volume 6e et dernier. Il manque, dans cette collection des *œuvres* de Vossius, quelques-uns de ses écrits, qu'il est inutile de citer. Cinq de ses fils ont laissé des ouvrages : aux quatre premiers nous allons accorder quelques mots dans cet article même ; au cinquième, nommé Isaac, nous donnerons un article spécial. —Denys, né à Dordrecht en 1606, mourut à Amsterdam en 1633, au moment où il venait d'être appelé à la chaire d'éloquence de Dorpat. Nous citerons de lui une traduction latine des *Annales*, écrites en flamand par Reidan, Leyde, 1633, in-folio.—François, né à Dordrecht, mort en 1645, est auteur d'un poëme patriotique en latin, publié à Amsterdam en 1640, in-folio. — Gérard, mort en 1650, a enrichi de *notes* le *Velleius Paterculus*, imprimé in-12 à Leyde, chez les Elzevier.— Matthieu, né vers 1602, est auteur, si l'on s'en rapporte à Valère André, de 5 livres d'*Annales de la Hollande*, mis au jour à Amsterdam en 1635, in-4°, augmentés depuis par Ant. Borremans, et traduits du latin en flamand par N. Borremans. Cette opinion est beaucoup plus vraisemblable que celle de Niceron, qui paraît vouloir attribuer le même ouvrage à Gérard, fils de Matthieu.

*VOSSIUS (Isaac), littérateur, né à Leyde, en 1618, du célèbre Gérard Jean Vossius, se fit connaître, dès l'âge de 21 ans, par une édition du *Périple* de Scylax, auquel il joignit une *version* latine et des *notes* esti-

mées. Il fit en 1642 un voyage à Rome. En 1649 on lui offrit la chaire que la mort de son père laissait vacante, et à laquelle on aurait attaché un traitement plus considérable : il la refusa, voulant rester maître de son temps. Cependant il consentit à s'enchaîner au service de Christine, reine de Suède, dont il devint le bibliothécaire et le maître de littérature grecque. Il ne tarda pas à être disgracié par les insinuations de Saumaise, et probablement aussi par le tort que devait lui faire, à la cour d'une princesse despotique, son caractère inquiet et bizarre. Ce lui dut être une consolation aussi douce que surprenante, de recevoir de Louis XIV, une des gratifications si honorables qui furent adressées, par l'entremise de Colbert, à plusieurs savants étrangers. Toutefois rien ne prouve qu'il ait été associé à l'académie royale des sciences de Paris, comme l'ont avancé les biographes belges. Nommé chanoine de Windsor par Charles II en 1673, il eut à la cour de ce prince et à Londres des relations avec plusieurs personnages distingués. Il était pourtant assez déplacé dans le grand monde, où il lui arriva plus d'une fois de *braver l'honnêteté* en langue vulgaire, autant qu'il l'aurait pu faire en latin dans un commentaire sur Catulle ou sur Pétrone. Il mourut en 1689, sans avoir voulu, si nous en croyons Desmaiseaux et le P. Niceron, recevoir les consolations de la religion. Parmi ses écrits, dont on n'a pas de collection complète, nous citerons les suivants : un livre *de Nili et aliorum fluminum Origine,* La Haye, 1666, in-4; une *correspondance* avec Nic. Heinsius, laquelle s'ouvre en 1637, se termine vers 1664, et a été insérée par P. Burmann au tome 3, p. 556-692, de sa *Sylloge epistolarum;* un ouvrage très-curieux *de poematum Cantu et Viribus rhytmi,* Oxford, 1673, in-8. Les écrits d'Isaac sont beaucoup moins méthodiques que ceux de son père, et offrent une instruction moins vaste et ordinairement moins sûre, mais on ne saurait lui refuser, sans injustice, une imagination vive, un esprit pénétrant, une érudition ingénieuse et souvent originale.

VOTE. (*Politique*). Le vote est toujours l'expression de la société politique.

Le vote s'étend ou se resserre selon que le gouvernement affecte la forme aristocratique, monarchique ou républicaine.

Ainsi, lorsqu'un peuple, comme à Rome, est divisé en plusieurs tribus, si le vote se recueille par tribus, et que vous mettiez la plèbe, c'est-à dire les masses, dans une seule tribu, tandis que l'aristocratie sera distribuée dans les autres tribus, il est évident que par le jeu de cette combinaison, vous placez la prépondérance dans l'aristocratie, puisqu'elle fait la loi. Or, qui fait la loi, la fait à son profit; qui a la puissance, gouverne.

Dans les États monarchiques à base de légitimité, le vote n'est pas un droit, mais une concession. Un roi, malgré sa puissance, ne peut corrompre toute une nation; mais il peut corrompre un petit nombre dans cette nation; il peut gouverner l'empire, la volonté et l'intelligence de ce petit nombre, exécuter par ses mains et voir par ses yeux. L'or, les graces, les dignités et les priviléges sont les liens par lesquels un roi s'attache les grands. Lorsque la monarchie est absolue, il les attire à sa cour, les retient, les efféminе et les surveille : lorsque la monarchie affecte quelque forme constitutionnelle, il leur communique, avec mesure, la puissance du vote politique; mais le vote doit toujours porter l'empreinte originelle de la monarchie : d'où il suit que plus il se resserre vers l'unité, plus il s'en rapproche.

Ainsi la chambre des pairs, qui a le vote de la loi, prend exclusivement sa source dans l'institution royale; ainsi les électeurs de cent écus ne tenaient leur droit que d'une charte qui était l'octroi volontaire et spontané du monarque; de plus, ils étaient privilégiés à l'égard des masses.

La constitution électorale signifie le gouvernement représentatif; tout est là; les chartes ne sont que des enveloppes : voilà le fond.

Aussi, lorsqu'en 1819 le gouvernement, par le seul entraînement de l'électorat à cent écus, marchait rapidement à la démocratie, on l'arrêta tout-à-coup sur son pas de course, en lui barrant le chemin avec le double vote. Ce fut un coup d'état aristocratique.

Mais comme le principe démocratique, activé par la presse, paraissait encore trop puissant, la fameuse ordonnance de juillet concentra le vote dans les électeurs à 1,000 francs. C'était retourner à la monarchie absolue; la démocratie vit qu'elle était perdue : elle s'insurgea, et fit voler le trône en pièces.

Le vote, dans les républiques, est universel.

Lorsqu'elles sont petites et que tout l'État

est dans la cité, on vote à haute voix sur la place publique, comme à Athènes.

En Suisse, il y a des cantons où, lorsqu'on propose une mesure dans l'assemblée du peuple, on lève les mains. C'est le vote par acclamation.

Il y a, comme on le voit, plusieurs modes de le recueillir.

Mais plus il est universel, plus il indique une démocratie pure.

A mesure que la république française se rapprochait de la démocratie pure dans les crises de ses transformations, on étendait le vote : ainsi la constitution de 1793 eut un vote plus large que la constitution de 1791.

En Angleterre, la réforme parlementaire n'est qu'une modification du vote. Le vote est toujours une révolution politique : il retire ou donne la puissance; il la déplace.

Avec le vote universel, le gouvernement peut être aristocratique ou républicain.

Cela dépend de savoir si le vote sera direct ou indirect.

Le vote direct, chez les peuples éclairés, est essentiellement républicain.

Mais le vote indirect peut être aristocratique. Supposez, en effet, que tous les contribuables nomment des électeurs, et que ceux-ci nomment de seconds électeurs qui en nomment de troisièmes, qui nomment les députés ; vous pouvez arriver, à l'aide de ces épurations successives, et avec des conditions d'âge et de cens différentes dans les différents degrés du vote, au gouvernement le plus oligarchique de la terre.

Ainsi le vote universel produira, dans ces deux cas, selon qu'il sera direct ou indirect, à base simple ou composée, un gouvernement démocratique ou aristocratique.

Le vote universel est le plus élémentaire, le plus simple, le plus parfait.

Il est la plus haute expression de l'égalité de l'homme; il implique le dogme de la souveraineté du peuple.

Tout homme a, dans l'état naturel, un droit égal à celui de tout autre homme; la force seule fait l'inégalité, sans détruire le droit.

L'état de société rétablit le droit sur la force, parce qu'il substitue la puissance sociale à la puissance individuelle. Cette puissance sociale ou artificielle s'exprime par la majorité.

Il suit de là que plus vous permettez l'exercice du vote, plus vous vous rapprochez du droit naturel.

Mais comme, dans l'état de nature, le droit ne s'exprime que sous la forme brutale de l'attaque, dans l'état de société, il ne s'exprime que sous la forme intelligente de la conservation.

C'est donc à la charge d'être intelligent, que l'exercice du vote doit être permis : ainsi, en dernière analyse, l'intelligence ou la capacité est l'expression du vote.

Il y a des incapacités qui sont naturelles; il y en a d'autres qui ne sont que temporaires ; il y en a qui ne sont que locales.

Les incapacités naturelles atteignent les femmes, qui, dans notre état social, sont condamnées à l'ilotisme, les mineurs, dont l'intelligence n'est pas encore assez acquise, et les interdits, qui ont perdu la leur.

Les incapacités temporaires frappent les domestiques et gens à gages, qui ne sont pas censés libres ; car la liberté est la première condition de l'intelligence; les condamnés par jugement, dont la privation de ces droits est la peine; privation qui, en suspendant le droit, le reconnait et le prouve ; et les étrangers, qui, n'ayant pas les charges de la société nationale, n'en doivent pas recueillir les bénéfices.

Enfin il y a des incapacités qui résultent du défaut de lumières; car ce n'est pas exercer un droit que de ne pas le comprendre, ou même de l'exercer contre soi. Remettrait-on une épée à un homme qui, au lieu de se défendre, en retournerait la pointe contre sa poitrine?

Il faut donc, pour l'exercice du vote, une intelligence un peu travaillée et exempte surtout de préjugés.

En matière de vote, le droit n'a donc de limite que l'incapacité.

Lorsqu'il y a incapacité, le vote peut être indirect, et alors il peut y avoir capacité relative : c'est celle du très petit contribuable qui, s'il est trop ignorant pour bien choisir un député éloigné, est toujours assez éclairé pour bien choisir un électeur rapproché de lui.

Le vote peut aussi être borné par la minorité, la domesticité, le vagabondage, le forainage, l'interdiction judiciaire, etc.

Mais, lorsque la capacité se joint au droit, le vote est direct.

Ainsi, les députés nomment directement leur président; les consistoires, le pape; les notables du commerce, leurs juges; les académiciens, leurs confrères; la garde nationale, ses officiers, etc.

Le vote indirect est un vote bâtard, incomplet, transitoire.

Le vote direct et universel est, en matière politique, la seule et véritable expression du droit.

Aussi, nous le répétons, il implique rationnellement la capacité.

En un mot, pour formuler notre doctrine, le droit existe sans la capacité; mais sans la capacité, le droit ne peut s'exercer.

Il reste à dire un mot des incapacités locales.

Les préjugés et le fanatisme peuvent faire sur les esprits le même effet que l'ignorance; le fanatisme d'ailleurs n'est pas autre chose que l'ignorance.

Ainsi nous croyons que, pour établir le vote universel et direct dans un pays, il faut que le pays y soit préparé; autrement ce serait jeter un grain de froment pur sur la pierre d'un rocher.

La liberté n'arrive pas tout-à-coup chez un peuple, pas plus qu'il ne fait tout-à-coup grand jour ou nuit profonde; la lumière et l'ombre n'enveloppent la terre que par degrés.

Ainsi, le vote universel, violemment introduit en Espagne et en Portugal, n'engendrerait que le despotisme ou l'oligarchie. Les peuples ne mûrissent que lentement au soleil de la liberté. Pour être digne de vivre sous un gouvernement libre, il ne suffit pas d'en avoir les lois; il faut surtout en avoir les mœurs : or, si les lois peuvent être le produit d'une vive et prompte conception, les mœurs ne sont que le travail social du temps. CORMENIN.

* VOTIENUS (MONTANUS), orateur, poète et grammairien, né à Narbonne sous le règne d'Auguste, mort l'an 28 ou 29 de l'ère chrétienne aux îles Baléares, où il avait été exilé pour avoir parlé trop librement des déréglements de ce prince. Martial et surtout Tacite ont parlé de lui d'une manière avantageuse.

* VOUET (SIMON), peintre français, né en 1582, fut élève de son père, Laurent Vouet, artiste médiocre, et n'en fit pas moins de tels progrès, qu'à l'âge de 14 ans il fut appelé en Angleterre pour y peindre une Française de haut rang. A son retour de ce voyage, pendant lequel il avait mis à profit son étonnante facilité, il se trouva jouir d'une certaine réputation, qui lui valut l'honneur d'être emmené à Constantinople par un ambassadeur français. Là, il peignit de mémoire Achmet Ier, qu'il n'avait pu voir qu'une seule fois à une audience solennelle, et le succès de ce tour de force lui fit faire d'autres portraits, qui lui furent bien payés. Cependant il ne tarda pas à se rendre en Italie. Il y fut employé par le pape Urbain à l'embellissement de St-Pierre et de San Lorenzo, et par les Doria à l'exécution de leurs nombreux portraits de famille. Enfin il revint à Paris sur l'injonction de Louis XII, qui le logea au Louvre, augmenta considérablement la pension qu'il lui avait déjà fait tenir en Italie, le nomma son premier peintre, et voulut prendre de lui des leçons de pastel. Ce fut alors que Vouet, pour suffire à de nombreuses demandes, entre lesquelles son avidité ne lui permettait pas de choisir, abandonna sa première manière, forte et savante, pour se livrer à une pratique expéditive qui altéra sensiblement la beauté de son coloris. Il est fâcheux pour sa gloire qu'il n'ait pas toujours travaillé ses tableaux comme il l'avait fait en Italie et dans les premières années de son retour en France. Sa *Salutation angélique* (de l'ancienne galerie de Giustiniani) et sa *Présentation au Temple*, au Musée du Louvre, sont des ouvrages remarquables. On voit encore avec plaisir au même Musée sa *Réunion d'artistes*, sa *Charité romaine*, son *Christ au tombeau* et sa *Sainte-Famille*. On ne saurait nier la défectuosité de ses dernières productions; mais il ne faut pas l'exagérer comme on l'a fait, en haine de sa conduite peu généreuse envers le Poussin, lorsqu'il vit ce grand peintre appelé en France par Louis XIII. Au reste, l'on n'a pas de certitude positive sur ses torts envers le grand artiste qui fit pâlir sa gloire. Bien des erreurs de date ont été commises à cet égard par les biographes qui ont suivi les errements de D. Félibien dans ses *Entretiens sur les peintres*. Les registres mortuaires attestent que c'est en 1649, et non en 1641 ou 1648, que Vouet décéda au Louvre. Quant aux sentiments de jalousie qu'il put ressentir, ils n'étaient que trop provoqués par cette exclamation que fit Louis XIII, quand Poussin lui fut présenté (1641) par le cardinal Richelieu : *Voilà Vouet bien attrapé!* Les changements un peu brusques que le nouveau directeur des travaux du Louvre introduisit dans l'architecture et les peintures d'ornement, durent achever d'indisposer contre lui l'ancienne école, et Vouet, moins que tout autre, n'eût pu se

défendre d'une irritation que partageaient tant d'autres artistes, moins froissés que lui. La vérité est qu'il a des droits à notre estime comme ayant beaucoup contribué à ramener l'art dans les voies du bon goût. C'est de son atelier que sortirent Lebrun, Le Sueur, Mignard, Dufresnoy, comme plus tard les beaux ouvrages du Poussin formèrent à leur tour l'école de David et de Girodet.

* VOULLAND (Henri), fameux démagogue, né à Uzès en 1750, suivit d'abord le barreau de Nîmes, et fut député aux états-généraux par le tiers-état de sa province en 1789. Il était protestant, et il montra beaucoup d'acharnement contre le clergé catholique. Devenu membre du comité des recherches, il en fut très-souvent le rapporteur dans le sein de l'assemblée constituante. En 1791, il fut nommé membre du tribunal de cassation, et en 1792 député à la convention nationale par le département du Gard. Il se jeta tout entier dans le parti de Robespierre, vota dans le procès du roi contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis, obtint la présidence peu de temps après, et eut ensuite place au comité de sûreté générale. Lorsque les thermidoriens eurent triomphé, ils le décrétèrent d'arrestation, puis l'amnistièrent. Il vécut dès lors dans l'obscurité, et mourut en 1802 dans la plus profonde misère.

VOUTE. (*Architecture.*) Une voûte est un plancher circulaire, composé de pierres cunéiformes, s'appuyant sur des murs ou pieds-droits perpendiculaires à l'horizon. Les voûtes doivent généralement être préférées aux soffites ou plafonds, comme donnant plus de développement en hauteur, et présentant d'ailleurs plus de solidité et conséquemment de durée. Lorsque l'espace compris entre deux murs n'est pas trop considérable, on conçoit qu'il est possible de former une voûte au moyen d'un seul bloc de pierre taillé circulairement; mais si l'écartement dépasse la dimension ordinaire des pierres, il faut recourir à d'autres expédients. De là ce principe, d'accord avec la science et l'expérience, qui veut que les divers blocs qui entrent dans la construction d'une voûte soient taillés en forme de coins, de telle sorte que si leurs joints d'appareil étaient prolongés, ils se rencontrassent tous au centre de la corde de l'arc. Les voûtes, étant le produit d'un ou plusieurs arcs de cercles, elles affectent autant de formes variées que leurs générateurs : on les connaît sous les noms divers de voûtes sphériques, d'arrête, plein-cintre, surbaissées, surmontées, ogives, cylindriques, coniques, suivant qu'elles procèdent d'un seul ou de plusieurs centres, d'une portion d'ellipse, d'une sphère, d'un cône ou d'un cylindre.

L'ancienne Égypte, mais non pas celle des Grecs et des Romains, ne connaissait pas ce genre de construction ; à moins qu'on ne prétende que celles faites de deux dalles inclinées, formant dans leur rencontre un angle aigu, doivent être considérées comme des voûtes. Il n'en est pas ainsi de la Grèce, dont Pausanias nous dit qu'elle savait, dès la plus haute antiquité, couvrir ses édifices, soit en voûtes formées de pierres taillées, comme cela se voyait au tombeau de *Mynias*, à Orchomène; dans celui d'*Atrée*, à Mycènes, et dans la *Tour des vents;* soit en voûtes faites de bois de charpente, témoin le *Philippeum*, et enfin le *Tholos*, lieu destiné aux sacrifices, et dont l'étymologie tholus ou tholia, qui signifie en grec *chapeau*, *bonnet*, correspond à notre mot *calotte*, consacré de nos jours dans le vocabulaire architectonique, pour exprimer des portions de voûtes sphériques ou sphéroïdes. Quant aux Romains, les ruines de l'Étrurie, dont le peuple avait des rapports si précis avec les Grecs, attestent qu'antérieurement à la fondation de Rome, ils ont connu et pratiqué les constructions en voûte, ainsi que le témoigne une porte de *Volterra*, l'une des plus anciennes villes étrusques, et la *Cloaca maxima*, qui sert encore de grand égout, et dont la construction est restée intacte après tant de siècles.

Nul doute que ce ne soit à la nécessité, cette mère commune des inventions, qu'il faut attribuer celle des constructions en voûte. On conçoit, en effet, qu'aussi longtemps que l'architecte a trouvé dans les ressources que lui fournissait la nature, les moyens de couvrir les édifices publics ou particuliers, à l'aide de bois de charpente d'une longueur suffisante pour que leurs extrémités s'appuyassent sur les murs qui circonscrivaient leur enceinte, l'artiste n'a pas demandé à son génie de suppléer aux moyens naturels. Remarquons que cette nécessité n'a pu se manifester aux architectes des anciens Égyptiens, des Grecs et des premiers Romains, dont les temples étaient plus longs que larges. Si plus tard elle s'impose aux artistes, dans des circonstances, d'ailleurs assez rares, des pièces de charpente non façon-

nées, s'appuyant sur les murs, sont toutes réunies en faisceau vers le faîte. Plus tard encore, ces charpentes reçoivent une courbure plus ou moins accentuée, de la main de l'ouvrier, puis, coupées à une certaine hauteur, elles laissent un espace circulaire pour la pénétration de la lumière. Tels furent les premiers rudiments de la voûte, ainsi que les ont légués les historiens ou les ruines des monuments de l'antiquité. Mais c'est surtout après l'établissement du christianisme, dont les églises étaient destinées à recevoir un immense concours de peuple, que les édifices consacrés à la réunion des fidèles prirent un développement très-considérable. Alors, plus qu'à aucune autre époque antérieure, on vit le génie des artistes se plier aux institutions religieuses. Ici tout doit devenir grandiose et imposant. Transmis à la terre par la voix d'un Dieu, le dogme a besoin d'être enseigné avec pompe à de nombreux acolytes : le lieu destiné aux assemblées devra s'agrandir : la voix des lévites sera plus sonore et plus retentissante sous des voûtes que sous des plafonds; les hymnes pieux, répétés par des surfaces courbes, formeront plus d'échos et porteront mieux l'émotion dans l'âme des croyants. L'institution vient d'être créée; c'est maintenant à l'artiste qu'est confié le soin de la perpétuer par ses œuvres. La forme de la croix est comme révélée : mais il faut trouver le moyen de réunir entre elles les quatre nefs de la basilique chrétienne : le problème se complique, car la voûte en bois sera répudiée et remplacée par la voûte en pierre, afin de consacrer pour des siècles la conquête du christianisme. De nombreux essais sont tentés : d'abord timides, quoique la géométrie eût offert de bonne heure ses savantes ressources, mais mal secondés par les études stéréotomiques, on les voit affecter successivement des formes mixtes ou irrégulières qui témoignent peu de hardiesse et moins de science qu'on n'en vit déployer plus tard dans la coupole de Sainte-Sophie à Constantinople, dans celle de Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence, jusqu'au moment où le génie de Michel-Ange éleva la construction des voûtes à sa plus haute perfection, en réalisant le dôme de Saint-Pierre de Rome, témoignage immortel de la puissance de l'art. PAUPAILLE.

VOYAGES. (*Géographie.*) Les relations des voyageurs sont pour le géographe ce que les mémoires particuliers sont pour l'historien; elles lui fournissent une partie des matériaux nécessaires à la composition de ses ouvrages. Elles sont également utiles au philosophe, au publiciste, à l'historien, au naturaliste, en leur faisant connaître des faits qui sont importants pour eux.

Un voyageur doit être exact, consciencieux, judicieux, éclairé. La réunion de ces qualités est fort rare : les deux premières sont les plus communes, à quelques exceptions près; la troisième l'est un peu moins; la quatrième, enfin, se fait souvent regretter.

Quoi qu'on en ait dit de la véracité des voyageurs, et malgré la vogue acquise au proverbe : *A beau mentir qui vient de loin*, leurs récits sont moins sujets à caution que ne le supposent quelques esprits difficiles. Lorsqu'un homme raconte qu'il a vu une chose ou qu'il a été témoin d'un fait, il n'y a pas de motif raisonnable de révoquer son récit en doute, quelque opposé qu'il soit à ce que nous connaissons, si d'ailleurs ce récit n'offre pas des circonstances fabuleuses ou extravagantes. Quant aux détails merveilleux, il en est qui peuvent sembler tels, parce qu'ils sont présentés sous un faux jour, et qui pourtant sont très-réels; il en est qui ont besoin d'être expliqués; et l'on reconnait aisément, lorsqu'ils ont été interprétés, qu'ils sont conformes à la vérité. Le père de l'histoire, qui fut un grand voyageur, et dont l'ouvrage peut être regardé comme une relation à laquelle il a rattaché le récit des exploits des Grecs et des Barbares, raconte plusieurs faits qui ont été traités de mensongers; mais les lumières fournies par les progrès des sciences ont prouvé qu'Hérodote, et même Ctésias, si généralement décrié, n'avaient pas débité autant de fables qu'on se l'était d'abord imaginé. Marco Polo, qui, dans le moyen âge, parcourut l'intérieur et la partie orientale de l'Asie, parla de tant de choses extraordinaires et merveilleuses, qu'elles parurent exagérées à ses contemporains; aussi le nommèrent-ils *messer Marco millioni*. Cependant le récit des historiens asiatiques confirme les assertions de Marco Polo, qui aujourd'hui jouit de la réputation de voyageur exact.

Quand on lit dans les relations de Thomas Roe, de Jean Thévenot et autres Européens, la description de la magnificence de la cour des grands mogols dans le courant du dix-septième siècle, on se rappelle

involontairement les fictions de la *Lampe merveilleuse* dans les *Mille et une Nuits ;* cependant ces détails sont très-réels. Ils cessent de paraître incroyables à la lecture du voyage de Burnes, chirurgien anglais, appelé en 1828 pour donner des soins à un des émirs du Sindhy, petit pays situé à l'extrémité occidentale de l'Hindoustan, et près de l'embouchure de l'Indus. Cet Anglais avoue qu'il fut ébloui de la quantité de pierreries dont les princes et les personnes de leurs cours étaient couverts. Il n'est donc pas surprenant qu'un puissant potentat comme le Grand-Mogol possédât des richesses surpassant l'idée qu'un Européen peut se faire d'une splendeur excessive.

Il convient de ne prononcer qu'avec réserve son jugement, même sur la vraisemblance des récits d'un voyageur. Lorsque quelqu'un qui s'érige en critique, lisant dans une relation un fait absolument opposé à ses notions comme homme civilisé, s'écrie d'un ton absolu : « Cela est absurde, » il prouve seulement qu'il a peu réfléchi sur les innombrables bizarreries de l'esprit humain, et montre un penchant ridicule à blâmer et à rejeter arbitrairement comme faux ce qu'il lui plaît d'improuver. Certainement quelques voyageurs ont menti ; mais leurs noms sont tellement décriés, que toutes les faussetés évidentes qu'ils débitent ne peuvent induire en erreur les gens raisonnables. Quelquefois la crédulité et l'ignorance ont porté des hommes, d'ailleurs très-respectables et très-consciencieux, à raconter des fables. Ces sortes d'écarts sont pardonnables, et ne peuvent produire des effets dangereux pour les lecteurs de bon sens.

Le défaut dont les voyageurs ont quelquefois de la peine à se garder, est de représenter les pays plus beaux, et de peindre les hommes meilleurs ou plus méchants qu'ils ne sont réellement. Les circonstances dans lesquelles un étranger parcourt une contrée, un canton, une ville, un village, et le traitement qu'il y éprouve, influent nécessairement sur sa manière de voir les choses. Il doit apporter dans l'examen des faits un amour impartial de la vérité, et s'interdire tout tableau d'imagination, quelque persuadé qu'il puisse être des avantages de l'illusion auprès de la plupart des lecteurs.

Volney, à qui nous empruntons plusieurs de ces réflexions, s'est conformé au précepte qu'il avait proclamé, en disant avec justesse que le genre des voyages appartenait à l'histoire et non aux romans. Lorsque nos compatriotes visitèrent l'Égypte et la Syrie, ils reconnurent l'exactitude des récits et des descriptions de Volney. Des Anglais qui ont parcouru l'Orient, se sont accordés à dire que, si l'on veut bien comprendre les voyageurs qui ont vécu dans les pays habités par les Musulmans, il faut d'abord lire Volney.

La forme la plus généralement adoptée par les écrivains de voyages, est de raconter ce qui leur est arrivé, ce qu'ils ont vu, entendu et observé depuis le lieu de leur départ jusqu'à celui de leur destination, et de là jusqu'à celui de leur retour. Quoique cette méthode entraîne parfois des longueurs, elle a quelque chose de plus attachant que celle d'un tableau dans lequel le voyageur offre le résultat de ses remarques, parce que l'on s'intéresse plus vivement à un homme qui nous associe à sa bonne et à sa mauvaise fortune en nous la racontant, qu'à celui qui nous entretient froidement, quoique dissertement, du fruit de ses observations.

Plus les pays qu'un voyageur visite diffèrent de celui que nous habitons, plus les mœurs qu'il décrit sont opposées aux nôtres et à celles de nos voisins ; en un mot, plus sa relation contient de choses absolument nouvelles, plus aussi on la lit avec plaisir. C'est dans ce cas surtout que l'on n'exige de l'écrivain que de l'exactitude et de la bonne foi. Si à ces qualités il joint un jugement sain et de la perspicacité, son ouvrage sera excellent; lu avec avidité dans sa nouveauté, il sera encore recherché par la suite, et toujours consulté avec fruit. Le manque de science se pardonne aisément à qui a trouvé le secret d'attacher par la manière de raconter les faits.

Quoique la civilisation, en faisant des progrès, ait resserré le cercle des pays où le voyageur peut observer des usages curieux et étranges, cependant il reste encore en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie tant de contrées à connaître et à explorer, que les hommes qui aiment à trouver dans les relations des choses nouvelles, sont assurés d'avoir pour long-temps encore le moyen de satisfaire leur goût.

Le nombre des relations de voyages dans les langues modernes de l'Europe est très-considérable. La bibliographie de cette branche de littérature n'a été encore tentée chez nous que d'une manière imparfaite. Des

écrivains laborieux ont fait des recueils de voyages ; quelques-unes de ces collections sont précieuses par les morceaux qu'elles contiennent. Des journaux spéciaux ont été consacrés aux voyages et à la géographie en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie ; ils sont très-utiles, parce qu'ils conservent des relations de peu d'étendue, qui, s'ils ne les recueillaient pas, resteraient inédites. Ils ont aussi l'avantage de faire connaître à une nation, au moins par extrait, ce qui est publié chez une autre ; enfin, ils instruisent le public des découvertes qui ont été faites.

L'on a toujours été convaincu de l'utilité des voyages pour achever l'éducation de la jeunesse. Divers ouvrages ont été écrits pour diriger les recherches des personnes qui visitent un pays étranger. Ces livres sont bons à consulter. Il résulte des avis qu'ils contiennent, que pour voyager avec fruit il est bon d'être instruit. Il faut de plus, pour quiconque veut parcourir les régions lointaines, être doué d'une santé robuste, de la facilité de supporter les fatigues et les privations de tous les genres, d'un grand sang-froid, de beaucoup de courage, de présence d'esprit et de persévérance. Toutefois, la réunion de ces qualités n'a pu sauver d'une triste fin plusieurs hommes qui, pour le progrès des sciences, s'étaient dévoués à pénétrer dans des régions barbares, ou à aborder des plages insalubres. Le nombre des martyrs de la géographie est immense : chaque jour il se grossit.

Le zèle religieux et le désir du gain ont fait entreprendre la plupart des voyages. Au quinzième siècle, le prince Henri de Portugal fit le premier partir des expéditions dont le progrès de la géographie fut le motif. Les succès des Portugais, arrivés en 1486 au cap de Bonne-Espérance, et les récits de Marco Polo, suggérèrent à Christophe Colomb l'idée de l'entreprise maritime la plus hardie que les hommes aient jamais exécutée. Les journaux manuscrits de Colomb nous ont été conservés en partie; on les lit avec intérêt. Depuis son temps, les voyages de découvertes se sont suivis à divers intervalles, tantôt avec plus, tantôt avec moins d'activité. La plupart de ces voyages et ceux qui ont eu pour but des travaux relatifs à la figure de la terre, ou des recherches spéciales dans une science, ont été faits aux frais des gouvernements amis des progrès des connaissances, ou de sociétés religieuses ou savantes. La plupart des pays de l'Europe et les États-Unis de l'Amérique du nord se sont, à l'envi, distingués dans cette carrière. Des particuliers, animés d'une ardeur bien louable, ont aussi consacré des sommes considérables à des entreprises lointaines. De ce nombre fut le comte de Romanzov, chancelier de l'empire de Russie, à qui l'on doit le *Voyage du Rurik autour du monde*, de 1815 à 1819. Grâces en soient rendues à cet homme généreux et à tous ceux qui, comme lui, ont si honorablement servi les sciences !

Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'esquisser un classement des voyages d'après leur contenu. Nous avons, à la fin de la description sommaire des divers pays dont nous nous sommes occupé, cité les titres des principaux voyages où il est question de ces contrées. Chaque jour de nouvelles relations paraissent : toutes n'ajoutent pas également à nos connaissances. Si l'on retranchait de quelques-unes ce qui se trouve déjà dans d'autres ouvrages, il ne resterait qu'un petit nombre de feuillets. Quelques voyageurs meurent avant d'avoir terminé leurs travaux ; d'autres ne rapportent que des matériaux informes, ou sont obligés de repartir avant de pouvoir s'occuper de leur rédaction. Malheur à eux si leurs manuscrits ne sont pas confiés à des hommes instruits et consciencieux, et s'ils tombent entre les mains de charlatans littéraires ! Ceux-ci ne se font pas scrupule de supposer à l'auteur des réflexions qui ne lui seraient jamais venues dans l'idée, ou bien grossissent le livre de détails insignifiants et ennuyeux, espérant se faire un nom à la faveur d'une érudition indigeste.

Les Anglais regardent le *Voyage de John Bell d'Antermony* comme le meilleur modèle de ce genre d'écrire qui existe dans leur langue. On peut citer les relations de Burckhardt, né à Bâle, et qui a écrit en anglais ses voyages en Nubie, en Arabie et en Syrie, comme des exemples à imiter par ceux qui suivent la même carrière. Cook publia lui-même son second voyage : on en connaît peu qui se lisent avec plus d'intérêt. Les bons voyages français sont si connus, que nous ne les signalerons pas à l'attention des lecteurs; ils sont nombreux dans tous les genres, et nous pouvons, à juste titre, nous enorgueillir de notre richesse dans cette branche de littérature.

EYRIÈS.

VOYELLES. (*Grammaire générale.*) Ce mot signifie tantôt l'une des deux sortes d'éléments primitifs de la parole, tantôt les caractères dont on se sert pour les représenter.

Dans le premier de ces deux sens, on appelle *voyelle* toute émission de voix qui s'opère sans qu'il y ait contact entre les différents organes spéciaux de la parole; car les sons qu'on ne saurait produire sans leur concours spécial se nomment des *consonnes*. Ce sont eux qui constituent la deuxième sorte d'éléments de la parole que nous venons de signaler (1).

Les *voyelles* se divisent en *simples* et en *composées*.

Les *voyelles simples* se sous-divisent en *pures* et en *nasales*.

Les caractères employés pour représenter les voyelles pures varient selon les différentes sortes d'écritures. En voici une de ces sortes :

a, e, i, o, u, y, œ (2).

Les sons de la langue française qui, d'après la définition que nous venons de donner, doivent être nommés des voyelles, sont au nombre de huit, savoir :

a, e, i, o, au, ou, eu, u.

Ces voyelles sont susceptibles de plusieurs modifications, que l'on marque quelquefois au moyen des accents aigu, grave et circonflexe. En voici des exemples :

A, à, â.	Malade, pâtre.
E, é, è, ê, ai . .	Sévère, évêque, faisant, maison, j'ai.
Ei.	Peine.
I, i, î.	Confident, confit, fîmes.
O, ô.	Roche, nôtre.
Au, eau.	Haut, beau.
Ou.	Mouton.
Eu, œu, œ. . . .	Leur, sœur, œillade.
U, û, eu, eû. . .	Lune, fûmes, j'eusse, eût.

Il n'y a en français que trois voyelles nasales, qu'on représente comme il suit :

An, en, em. . . .	Ange, lent, empire.
On.	Bon.
Um, un.	Umbilic, commun (3).

Les *voyelles composées* se partagent en *diphthongues*, *triphthongues* et *tétraphthongues*.

On appelle *diphthongue* l'émission de voix qui fait entendre sans intervalle et sans le concours d'aucune consonne deux voyelles, dont l'une accentuée et l'autre sans accent.

Lorsque, outre la voyelle accentuée, elle fait entendre deux autres voyelles, on l'appelle *triphthongue*, et on la nomme *tétraphthongue*, lorsqu'elle fait entendre quatre voyelles.

En voici les principaux sons de ces trois espèces qui existent dans la langue française :

Diphthongues.

Ai.	Mail.
Aie.	Craie.
Ao.	Cacao.
Ée.	Aimée.
Ie.	Pie.
Oue.	Roue.
Oui.	Fenouil.
Oy.	Royal.
Ue.	Rue.
Ain, in, ein. . . .	Pain, fin, plein.
Ai.	Ébahi.
Aoû.	Aoûté.
Eai.	Démangeaison.
Eo.	Georges.
Ia.	Diacre.
Ié.	Pied.
Iè, iais.	Bière, biais.
Ieu.	Pieu, pieux.
Io.	Pioche.
Iou.	Chiourme.
Oè.	Poëte.
Oi.	Loi.

(1) Les organes spéciaux de la parole sont le gosier, la langue, le palais, les dents et les lèvres. Aussi les consonnes se partagent en gutturales, palatales, dentales, labiales et labio-dentales, selon les organes dont le contact contribue plus spécialement à leur formation.

(2) Toutes les langues n'ont pas les mêmes voyelles : ainsi, par exemple, les Anglais n'ont ni l'*au* ni l'*u* français, tandis qu'ils ont trois voyelles qui leur sont propres, et qui se trouvent, par exemple, dans les mots, *call*, *sir*, *hut*, et une quatrième qui lui est commune avec quelques autres langues; telle est celle du mot *go*.

(3) Dans d'autres langues, il y a encore les trois nasales *em* ou *en*, *im* ou *in*, *um* ou *un*, dans lesquelles on conserve à l'*e* et à l'*i* leur valeur, sans les changer en *a* comme en français. L'*u* ayant dans ces langues le son de l'*ou* français, il le garde aussi dans les nasales *um* et *un* ; exemples : en italien, *emphatico*, *mentre*, *impio*, *infido*, *dunque;* en allemand, *empfehlen*, *entsetzen*, *impfen*, *finden*, *pfund*.

Ua.	Équateur, influa.
Ue.	Rue.
Uè.	Ruelle.
Ué.	Hué.
Ui.	Nuit, nui.
Oua, ouai.	Noua, ouaille.
Oue, ouai.	Ouest, ouais.
Oué.	Loué.
Oui.	Oui, roui.
Ian.	Viande.
Ien.	Bien.
Ion.	Lion, décision.
Ouan, ouen. . . .	Louange, Rouen.
Uan	Influant.

Triphthongues.

Aie, aye.	J'aie, fraye.
Éie.	Obéie.
Eoi.	Bourgeois.
Iée.	Mariée.
Oia.	Voyage.
Oie.	Ondoiement.
Oiau.	Royaux.
Ouée.	Louée.
Ouie.	Ouïe.
Ouin.	Marsouin.
Uia.	Ennuya.
Uie.	Suie.
Uié.	Appuyé.
Uin.	Juin.

Tétraphthongues.

Aiée	Enrayée.
Uiée.	Appuyée.

Voyez Langues, Lettres, et les planches, 2ᵉ livraison (grammaire générale).

S. Pinheiro-Ferreira.

* VOYER (René de), seigneur d'Argenson, né en 1596 d'une des plus anciennes maisons de la Touraine, qui devait aux armes toute son illustration, entra au service à l'exemple de ses pères, et combattit en Hollande sous le prince d'Orange. Bientôt il se laissa persuader d'embrasser le parti de la robe, et il fut, dit Fontenelle, le premier magistrat de son nom, mais presque sans quitter l'épée. Successivement avocat et conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, il suivit la cour au siége de La Rochelle en qualité d'intendant d'armée, et fut envoyé de là en Périgord (1629), pour y faire raser la citadelle de Bergerac, qui avait servi de place d'armes aux protestants. L'année suivante il fut fait intendant de justice à l'armée de Dauphiné, que commandait le maréchal de Schomberg, et il prit beaucoup de soin des approvisionnements. Il serait trop long d'énumérer toutes les fonctions dont on le chargea depuis cette époque. Elles sont rapportées dans les *Mémoires* de Monglat, de Marolles, etc. Les besoins de l'état, dit encore Fontenelle, le firent souvent changer de poste, mais l'envoyèrent toujours dans les plus difficiles. Enfin, las des affaires, las du monde, et se trouvant veuf depuis plusieurs années, il embrassa l'état ecclésiastique en 1651. Il mourut la même année à Venise, où il avait accompagné, pour le diriger, son fils aîné, qui n'avait été désigné qu'à cette condition à l'ambassade française auprès de cette république. On cite de lui un *Traité de la sagesse chrétienne*, imprimé à Paris en 1650, et traduit depuis en italien et en espagnol.

* VOYER (René de), comte d'Argenson, fils aîné du précédent, né à Blois en 1623, n'était âgé que de 21 ans quand son père, alors surintendant du Poitou et des provinces voisines, lui subdélégua les élections de Saintes et de Cognac. A partir de ce moment, il fut constamment le compagnon des travaux de son père dans les diverses missions auxquelles celui-ci fut appelé sous la régence d'Anne d'Autriche et le ministère de Mazarin. Il partit avec lui pour l'ambassade de Venise, et, l'ayant perdu bientôt après, il se trouva en pied auprès de la république à l'âge de 27 ans. Il garda ce poste jusqu'à la fin de 1655. Il fut chargé alors de plusieurs négociations délicates, dont il se tira avec succès. Le sénat lui permit d'ajouter aux armoiries de sa maison le lion de Saint-Marc, avec le cimier et la divise. De retour en France, le comte d'Argenson, par sa dévotion excessive et la rigidité de ses principes, se brouilla avec la cour, le roi et les ministres, fut mis à la retraite, et passa les trente dernières années de sa vie dans ses terres à améliorer la condition physique et morale des paysans. Il mourut dans son château d'Argenson en 1700. Il avait cultivé les lettres assez pour déplaire aux gens de cour, et publié un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose.

* VOYER-D'ARGENSON (Marc-René de), fils du précédent, né à Venise en 1652, eut la république pour marraine, et fut créé chevalier de Saint-Marc. Après avoir été lieutenant-général du bailliage d'Angoulême, puis maître des requêtes, il fut nommé, en

1697, lieutenant-général de police de Paris. Il est regardé comme le véritable créateur de cette administration, quoique La Reynie l'eût dirigée avant lui, et l'on convient qu'il avait toutes les qualités nécessaires pour remplir ce poste, où une si grande part est laissée à l'arbitraire, et où l'on doit savoir en imposer aux vils agents d'une autorité destinée à faire sortir le bien public du sein de la corruption. Il se livra aux jésuites sous Louis XIV, s'il faut en croire St-Simon, *mais en faisant le moins de mal qu'il put, sous un voile de persécution qu'il sentait nécessaire pour persécuter moins en effet, et même pour épargner les persécutés.* Il avait rendu des services au duc d'Orléans, ainsi qu'à d'autres grands personnages, en cachant au roi et en accommodant par son autorité des aventures de jeunesse, ou même de graves erreurs de conduite : il entra au conseil *du dedans du royaume*, établi par le régent en 1715, fut nommé président du conseil et garde-des-sceaux en 1718, puis chancelier de l'ordre de Saint-Louis l'année suivante. Il déploya dans ces diverses fonctions beaucoup d'énergie, de zèle pour le bien public et une incroyable activité; mais il tomba lorsque fut discrédité le système de Law, dont il avait pourtant combattu les abus, et il se démit de la présidence du conseil des finances (1720). On le fit alors ministre d'état, et l'on créa pour lui une place d'inspecteur général de la police du royaume: il conserva encore les sceaux, qu'il rendit toutefois la même année. Il mourut en 1721. Il était membre de l'académie française et membre honoraire de l'académie des sciences. On a vanté avec raison son désintéressement, sa tolérance, son humanité. *Voyez* son *éloge* par Fontenelle.

* VOYER (René Louis de), marquis d'Argenson, fils du précédent, né en 1694, se trouvait conseiller au parlement de Paris lors des grandes discussions entre la cour et cette compagnie, dont il prit les intérêts avec assez d'ardeur pour encourir les réprimandes de son père. Nommé maître des requêtes en 1718 et conseiller-d'état en 1720, il devint presque aussitôt intendant du Hainaut et du Cambresis, et, l'année suivante, grand'croix, chancelier et garde-des-sceaux de l'ordre de St-Louis. Lorsqu'il se vit, par la mort du régent, privé du protecteur constant de sa famille, il résigna toutes ses places (1724), hormis celle de conseiller-d'état, et consacra tous ses loisirs à de sérieuses études. Il devint l'habitué le plus assidu du *club de l'entresol*, protégé d'abord par le cardinal de Fleury, puis fermé parce que l'on y discutait d'assez graves questions de politique. Cependant, après avoir été quelque temps dans une sorte de disgrâce, il fut nommé, en 1744, conseiller au conseil royal des finances, puis ministre des affaires étrangères. Possédant de tout des notions profondes et variées, et approuvant sur plusieurs points l'esprit philosophique, il s'efforça de concilier les progrès des lumières avec l'affermissement de l'autorité royale; mais des cabales puissantes réussirent à le faire renvoyer en 1747. Il est le dernier ministre français qui ait persisté dans les vues de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, pour l'abaissement de la maison d'Autriche. Moins brillant que son frère à la cour, il fut plus grand dans la retraite, où il partagea ses loisirs entre l'étude et le commerce de ses amis et des gens de lettres. Voltaire l'a peint fidèlement en le disant plus propre à être *secrétaire d'état dans la république de Platon qu'au conseil d'un roi de France*. Il mourut en 1757. On cite de lui : *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, Amsterdam, 1764, in-8°, et dont deux éditions ont été données par son fils, le marquis de Paulmy, l'une en 1784, l'autre en 1787; *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, publiés par le même éditeur, avec la rubrique d'Amsterdam, 1785.

* VOYER (Marc-Pierre de), comte d'Argenson, frère du précédent, né à Paris en 1696, fut d'abord avocat du roi au Châtelet, puis conseiller d'état et maître des requêtes, et obtint la lieutenance de police de Paris en 1720. Il succédait à son père, élevé à la dignité de garde-des-sceaux, et il fut entraîné dans sa disgrâce pour avoir montré quelque opposition au système de Law. Nommé toutefois intendant à Tours, puis chancelier de l'ordre de St-Louis, il se vit bientôt rappelé aux fonctions de lieutenant-général de police, qu'il quitta presque aussitôt pour celles de conseiller-d'état. Il avait gagné toute la confiance du régent, et il était devenu son chancelier et le surintendant de son apanage. Après la mort de ce prince (1723), il demeura attaché à sa famille, à laquelle il rendit d'assez grands services; mais lorsqu'il vit son patron, le fils du régent, s'enfermer à Ste-Geneviève, il resta dans le monde, où le retenait son

goût pour les sciences, les arts et les plaisirs, et fit de sa maison le rendez-vous des savants et des littérateurs aimables. Il fut reçu, en 1726, membre honoraire de l'académie des sciences. Après avoir coopéré à la rédaction des ordonnances qui ont fait tant d'honneur au chancelier d'Aguesseau, il fut chargé par ce magistrat, en 1737, de la direction de la librairie, et il remplit dignement ce poste difficile. Il fut nommé, en 1738, président du conseil, fut appelé à l'intendance de la généralité de Paris en 1740, et entra au conseil des ministres en 1742. Il n'avait encore alors aucune attribution spéciale; mais, l'année suivante, le ministère de la guerre lui fut confié, ainsi que la surintendance des postes. On était au milieu de cette guerre de la succession d'Autriche, jusque-là si malheureuse. Mais les années 1744 et 1745 amenèrent des prodiges: les troupes françaises, que l'on croyait anéanties, reparurent comme par enchantement, et le ministre de la guerre fut regardé, avec son frère, comme l'un des auteurs de ce mouvement d'exaltation patriotique et belliqueuse qui donna à la France des victoires et la paix, pourtant trop peu avantageuse, d'Aix-la-Chapelle (1748). La paix ne mit point un terme aux utiles travaux du ministre. Sous son administration, une école militaire fut fondée, l'établissement des Invalides fut l'objet d'une protection spéciale, une noblesse militaire fut instituée en faveur de tous ceux qui parviendraient au grade d'officiers-généraux, le beau corps des *grenadiers de France* fut formé. Ayant, à dater de 1749, réuni au département de la guerre celui de Paris, dans lequel était comprise la direction des académies, il fut invité à faire partie de celle des inscriptions, et il profita de sa nouvelle position pour rendre de grands services aux gens de lettres. Il avait aussi la surveillance de l'imprimerie royale, des théâtres, de la Bibliothèque du Roi et des haras. Plus aimable que son frère, avec autant de talent, il fut le ministre le plus cher à Louis XV. Il sortit vainqueur de toutes ses rivalités avec les maîtresses de ce prince; mais enfin il fut destitué et exilé, en 1757, avec Machault, par le crédit de Mme de Pompadour. On le regretta moins qu'on ne l'aurait fait s'il n'eût précédemment indisposé l'opinion publique par ses mesures rigoureuses contre le parlement. Il mourut en 1764.

* VOYER (Marc-René, marquis de), fils du précédent, né en 1722, se distingua à Fontenoi par sa bravoure, y fut fait brigadier de cavalerie, et prit part à toutes les campagnes suivantes. Plus tard, après la paix d'Aix-la-Chapelle, il fut nommé successivement maréchal-de-camp, inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, directeur-général des haras sur la démission de son père, lieutenant-général de la Haute-Alsace, gouverneur de Vincennes. Dans la guerre de 1756, il reprit, comme militaire, un rôle actif qui lui valut le grade de lieutenant-général. En 1764, après la mort de son père, il se retira dans sa terre des Ormes, et échangea la lieutenance-générale d'Alsace contre celle de Touraine et le gouvernement de Loches, auquel il joignait la charge de grand-bailli de cette province. Appelé, en 1775, au commandement de la Saintonge et du pays d'Aunis, et chargé en même temps de l'inspection des côtes de l'Océan ainsi que des travaux entrepris pour leur défense, il gagna dans les marais de Rochefort, qu'il se proposait d'assainir, une fièvre qui l'emporta en 1782. On lui doit l'introduction en France des chevaux de race anglaise.

* VOYER-D'ARGENSON (Antoine-René de), marquis de Paulmy, ministre-d'état, né à Valenciennes, en 1722, de René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, alors intendant du Hainaut, parcourut rapidement tous les degrés de la magistrature, successivement avocat du roi au Châtelet, conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller-d'état, et se trouva à l'âge de vingt ans parvenu au terme où l'on n'arrive ordinairement qu'après avoir vieilli dans les fonctions judiciaires et administratives. Il ne tarda pas à devenir le coopérateur de son oncle, qui créa pour lui la charge de commissaire-général des guerres, et de son père, appelé dans le même temps au ministère des affaires extérieures. Nommé, en 1748, ambassadeur en Suisse, il renouvela les anciens traités conclus entre la France et le corps helvétique, ainsi que les capitulations particulières de plusieurs des états de ce pays, et fit abolir les prohibitions qui interdisaient à quelques-uns des cantons réformés le service de France. Il fut rappelé, en 1751, pour être adjoint à son oncle comme secrétaire-général du département de la guerre, avec survivance, et il employa cinq ans à faire une inspection détaillée des places des provinces méridionales du

royaume. Il succéda à son oncle en 1757, mais n'occupa qu'une année ce poste important : il continua toutefois, par ordre du roi, d'assister au conseil en qualité de ministre d'état. En 1762, il partit pour l'ambassade de Pologne, qu'il remplit avec talent dans des circonstances difficiles. De 1766 à 1770, il eut celle de Venise. Ayant sollicité vainement celle de Rome, il prit le parti de se consacrer uniquement à sa famille, à ses amis et à son goût éclairé pour les lettres et surtout pour l'histoire et la bibliographie. Sa bibliothèque, la plus complète, la mieux choisie et la plus nombreuse qui ait peut-être jamais été en la possession d'un particulier, fut achetée, en 1781, par le comte d'Artois, et déposée à l'Arsenal, dont elle a pris le nom. Le marquis de Paulmy mourut en 1787, membre de l'académie française et membre honoraire des académies des inscriptions et des sciences. On lui doit la compilation et la publication de 40 vol. environ de la *Bibliothèque universelle des romans*, et de 65 vol. des *Mélanges d'une grande bibliothèque*.

* VOYS (ARY ou ADRIEN), peintre, né à Leyde en 1641, se fit d'abord remarquer par son assiduité au travail et la sagesse de sa conduite, qui, avec ses talents, lui procurèrent un mariage avantageux; mais il changea alors entièrement de manière de vivre, et ne fit qu'un seul tableau pendant treize années qu'il mit à dissiper dans les plaisirs la fortune de sa femme. Cependant, lorsqu'il se vit menacé de tomber dans le besoin, il revint avec toute l'ardeur de la jeunesse à ses premiers travaux, et, chose étonnante, ses ouvrages ne se ressentirent nullement de sa longue inaction. C'étaient de petits tableaux d'histoire ou des paysages traités avec le plus grand soin, et ornés de figures qui animaient la composition.

* VOYSIN (DANIEL-FRANÇOIS), chancelier de France, né à Paris en 1654, fut reçu conseiller à vingt ans, épousa Mlle Trudaine en 1683, et dut à ce mariage la charge de maître des requêtes et peut-être l'intendance du Hainaut en 1688. Il lui dut bientôt la faveur de Mme de Maintenon, qui le fit appeler au conseil d'état en 1694, le présenta pour la place d'intendant de St-Cyr en 1701, et lui obtint le titre de secrétaire-d'état de la guerre en 1709. Les circonstances étaient difficiles. Les courtisans, dont Saint-Simon paraît s'être fait l'écho avec trop de complaisance, trouvèrent qu'on aurait pu faire un meilleur choix; mais Villars (*voyez ses Mémoires*) a rendu une justice complète à son zèle, à la pureté de ses intentions et à son désintéressement. Cependant il était bien certainement étranger aux opérations militaires, et il reçut même du roi la défense d'expédier aucune affaire sans l'avoir soumise au maréchal de Boufflers. Il garda sa place néanmoins, et y joignit celle de chancelier en 1714, grâce au crédit de sa protectrice, qui comptait bien trouver en lui un serviteur docile pour présenter à l'enregistrement l'édit qui appelait au trône les princes légitimés à défaut des princes du sang. Voysin, jaloux de plaire aussi à Letellier, rédigea contre les évêques appelants un édit que d'Aguesseau, alors procureur-général, refusa d'appuyer au parlement. Ce fut encore Voysin qui se chargea d'insinuer à Louis XIV de confirmer, par acte de dernière volonté, les dispositions déjà prises en faveur des princes légitimés; ce fut lui qui écrivit le testament du roi, et quelques jours après il en révéla le contenu au régent, pour s'assurer la conservation des sceaux et d'autres avantages : enfin ce fut lui qui, peu de jours après la mort de Louis XIV, vint au parlement prononcer la nullité du testament qu'il avait écrit et inspiré. Il entra au conseil de régence, n'y exerça aucune influence, parce qu'il s'était trop avili, et mourut en 1717.

* VRIEMOET (EMON-LUCE), théologien et orientaliste, né à Embden en 1699, fut ministre de Loenen, puis de Harlingue, prit possession en 1731 de la chaire des langues orientales à l'université de Franeker, puis de celle des antiquités hébraïques, y fut nommé quatre fois recteur, et y mourut en 1760, laissant un grand nombre d'ouvrages estimés sur l'histoire et la philologie.

* VRIES (JEAN-FREDEMAN DE), peintre, né à Leuwarden en 1527, excellait dans l'art de la perspective. Ses ouvrages sont répandus dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Angleterre, et les amateurs paient fort cher ceux dont on peut constater l'authenticité. Ce qui n'a pas laissé que d'y ajouter un grand prix, c'est que les meilleurs maîtres de son temps se plaisaient à peindre les figures qu'il y introduisait. Une de ses plus belles compositions, que l'on voit en Angleterre, représente l'intérieur d'une chambre où se trouve un tableau de la *Salutation angélique*. Outre ses tableaux, il a laissé une quantité considérable de dessins d'architecture, qui,

pour la plupart, ont été gravés, et qui forment 26 ouvrages différens. Il donna en 1604 un grand livre d'architecture en 50 planches, à la publication duquel on ne croit pas qu'il ait survécu long-temps.

* VRIES (MARTIN GERRITZON DE), navigateur hollandais, fut chargé en 1643, par Van Diemen, alors gouverneur-général des Indes hollandaises, du commandement d'une expédition composée de deux vaisseaux, et destinée à reconnaître la terre de Ieso, dont on n'avait que des idées confuses et contradictoires. Il découvrit une partie des côtes de Ieso et de celles de l'île ou presqu'île de Tchoka ou Tarakai, si improprement nommée Saghalien, enfin les plus méridionales des Kouriles et deux des détroits qui les séparent. Il a rendu ainsi à la science de la géographie de grands et réels services, malgré quelques erreurs graves qu'on lui reproche avec raison. La navigation du *Kastricum* (c'est le nom du vaisseau qu'il montait et qui fut séparé de son compagnon par un coup de vent) est exposée très-succinctement, dans le *Recueil* de Thévenot, et dans le tom. 4 du *Recueil des voyages au Nord*.

* VRILLIÈRE (LOUIS PHÉLYPEAUX, marquis DE LA), comte de Saint-Florentin, etc., né en 1672, succéda à son père, en 1700, dans le département des affaires générales de la religion prétendue réformée, y joignit en 1715 le département de la maison du roi, et fut maintenu en place par le duc d'Orléans, régent, qui pourtant avait renvoyé tous les autres ministres. La Vrillière se démit du département de la maison du roi en 1718, et mourut en 1725.

* VROOM (HENRI-CORNEILLE), peintre de marines, né à Harlem en 1566, visita l'Espagne et l'Italie, et revint ensuite dans sa ville natale, où il fut accablé de demandes d'ouvrages. Un naufrage auquel il échappa miraculeusement, et dont il consacra les détails avec succès par la peinture, décida de sa vocation pour le genre des marines. On cite de lui une *suite* de dix tableaux représentant, jour par jour, les différents accidents du combat naval livré, en 1588, entre les flottes espagnole et anglaise. Ils servirent de modèles aux tapisseries que Spierings fit pour Howard, amiral d'Angleterre.

* VSZEVOLOD Ier, grand-duc de Russie, né en 1029, eut un bel apanage à la mort de son père Yaroslaff (1054), et resta franchement uni à son frère aîné, Iziaslas, auquel appartenait la souveraineté. Il défendit ce prince contre les prétentions de Vzeslas et l'empire contre les entreprises des ennemis extérieurs; mais plus tard, en 1073, un sujet de vif mécontentement le porta à prendre les armes avec Svientoslas contre son souverain et son frère. Cependant, après la mort de Svientoslas, il se réconcilia sincèrement avec Iziaslas, dont il obtint deux provinces pour surcroît d'apanage. Ce prince étant mort en 1078, Vszevolod lui succéda. Il mourut lui-même en 1093, et eut pour successeur son fils Vladimir Monomaque. — VSZEVOLOD II, petit-fils de Vladimir Monomaque, fut nommé duc de Novogorod en 1123, et signala les commencements de son administration par une guerre malheureuse en Finlande, qui souleva contre lui ses administrés. Après la mort de son grand-père, il chassa de Tschernigoff son oncle Yaroslas, puis il se jeta sur le duché de Minsk et sur celui de Polotzk, dont il força le prince à chercher un asile à Constantinople (1129). Il travailla, dans les années suivantes, à ramener à l'obéissance les habitants de la Livonie et de l'Estonie. En 1139, après la mort du grand-duc Yaropolk, il s'empara de l'autorité souveraine par la force des armes. Il mourut en 1147, ayant gouverné avec une modération et une sagesse qu'on n'aurait point osé attendre de lui. — VSZEVOLOD III, né en 1149, proclamé grand-duc de Russie en 1176, commença par sévir cruellement contre plusieurs seigneurs qui avaient refusé de le reconnaître; mais il n'en fut pas moins forcé, pendant un règne de 37 ans, d'avoir toujours les armes à la main pour étouffer les mécontentements et les séditions. Il porta aussi ses armes au dehors, et obtint d'abord de grands avantages sur les Polovskiens, que nous appelons aujourd'hui *Cosaques*. Ces peuples féroces remportèrent à leur tour une victoire, suivie de massacres épouvantables, et enlevèrent d'assaut (1201) la ville de Kief, qu'ils pillèrent, saccagèrent et brûlèrent. Vszevolod mourut en 1212, laissant la réputation d'un grand et bon prince.

* VUEZ (ARNOULD DE), peintre, né à Oppenois, près Saint-Omer, en 1642, n'obtint qu'avec peine, vu l'extrême indigence de sa famille, le moyen de cultiver ses rares dispositions. Cependant il fit le voyage d'Italie, trouva des protecteurs à Rome, et acquit bientôt assez de renommée pour éveiller l'envie. Il fut même obligé de défendre sa vie contre les piéges de ses rivaux. Ayant eu

le malheur d'en tuer un, il profita de l'invitation de Lebrun, pour retourner en France, où il reçut un accueil bien capable de lui faire oublier l'Italie; mais un duel qu'il fut forcé d'accepter, et où il fut vainqueur, l'obligea de quitter Paris pour une année, et de suivre l'ambassadeur français à Constantinople. Plus tard, ayant été envoyé par Louvois à Lille pour peindre la *Présentation de la Vierge au Temple*, il fixa son séjour dans cette ville, et y fit alors, pour la plupart des églises, ces nombreux tableaux qui ont fixé sa réputation et qui l'ont placé au premier rang des peintres de l'école flamande. Il mourut en 1724, après avoir été l'un des échevins de sa patrie adoptive. Nous citerons de lui : la *Vie de saint Bruno*, en 8 grands tableaux, etc.

* VUITASSE (Charles), docteur et professeur de Sorbonne, né à Chauny, près Noyon, en 1660, remplit pendant 18 ans une chaire de théologie, dont il fut privé en 1714, pour n'avoir pas voulu se soumettre à la bulle *Unigenitus*. Il mourut en 1716, au moment où ses démarches pour rentrer en possession de sa chaire allaient être couronnées du succès.

* VUKASSOVITSCH (Philipp, baron de), feld-maréchal-lieutenant au service de l'Autriche, né en 1755 dans la Slavonie, servit avec distinction contre les Turcs, puis contre la France dans les campagnes en Italie des années 1796, 1797 et suivantes, et mourut à Vienne en 1809, des suites d'une blessure. Possédant des connaissances peu communes en mathématiques, il dirigea l'exécution des belles routes, dont l'une va de Wratnik à Zeng et l'autre de Carlstadt à Fiume.

* VULCAIN. (*Mythologie*). Dieu du feu, fils de Jupiter et de Junon, ne dut la vie qu'à la déesse seule, suivant une autre tradition. Sa mère, révoltée de la laideur de l'enfant, le précipita du haut du ciel. Dans sa chute, Vulcain se cassa une jambe, et resta depuis toujours boiteux. Pour le consoler, Jupiter lui fit épouser Vénus. Il fixa sa résidence dans l'île de Lemnos, où son occupation fut de forger les foudres de Jupiter. On le représente tenant un marteau à la main, frappant sur une enclume, et entouré de Cyclopes (*voyez* ce dernier nom).

* VULCANIUS (Bonaventure de SMET, nom latinisé par analogie en celui de), philologue, né à Bruges en 1538, se rendit en Espagne, en 1559, pour être secrétaire et bibliothécaire du cardinal Fr. de Mendoza, évêque de Burgos. Après la mort de ce prélat (1566), il remplit les mêmes fonctions auprès de son frère, Ferdinand de Mendoza, archi-diacre de Tolède; et, après la mort de ce dernier (1570), il retourna à Bruges. Les troubles des Pays-Bas le transportèrent successivement à Cologne, à Bâle, à Genève, puis à Anvers, de l'école de laquelle il fut nommé premier recteur. En 1580, il prit possession d'une chaire de langue grecque à l'academie de Leyde, où il mourut en 1614.

* VULSON ou WLSON (Marc de), sieur de *la Colombière*, le véritable créateur de la science du blason, né dans le Dauphiné vers la fin du 16e siècle, surprit sa femme en adultère, la tua avec son complice, obtint grâce pour cette action, et, ne pouvant plus supporter le séjour de Grenoble, vint s'établir à Paris, où il acquit une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, fut créé chevalier de Saint-Michel, et mourut en 1658.

* VUOERDEN (Michel-Ange baron de), né à Chièvres (Hainaut), en 1629, prit d'abord du service dans l'armée espagnole, s'attacha ensuite au fameux comte de Fuensaldagne, et l'accompagna à Milan, puis à son ambassade de Paris. Il continua d'aider de ses connaissances diplomatiques le marquis de La Fuente, qui remplaça le comte de Fuensaldagne; mais, leurré d'espérances vaines par les ministres espagnols, il se retira à Tournai pour y excercer la charge de grand-bailli des états. D'abord persécuté, lors de la conquête de cette ville par les Français, il ne tarda pas à être en faveur auprès des vainqueurs, et devint successivement chevalier d'honneur au parlement de Flandre, grand-bailli des états de Lille, commissaire pour les conférences de Courtrai. Il mourut à Lille en 1699. Un assez grand nombre de manuscrits de lui sont déposés à la bibliothèque de Cambrai, avec toutes les lettres autographes qui lui furent adressées par Louis XIV et divers personnages célèbres.

* VYASA, ou *le Compilateur*, est le nom ou plutôt le surnom d'un personnage hindou, appelé encore Crichna-Dwépayana, l'un des mounis ou solitaires inspirés des anciens âges. Théologien, philosophe, poète, il marque l'une des époques les plus importantes de la littérature sanscrite, époque que l'on suppose partir du 15e ou du 14e siècle avant notre ère. Fils du richi Parasara et de

la vierge Satyavati, il parut, dit la tradition, dans le 3e âge du monde, comme Valmiki, le chantre du *Ramayana*, dans le second. Ce fut lui qui recueillit et mit en ordre les quatre *Védas*, livres les plus anciens et les plus sacrés de l'Inde. De là lui vint le surnom de *Véda-vyasa*, qui veut dire *compilateur* ou *collecteur des Védas*. Mais il ne s'en tint pas à cette collection, quelque vaste qu'elle soit, et on lui attribue également celle des dix-huit *Pouranas*, espèces de catéchismes populaires ou de romans mythologiques.

* VZESLAS Ier, grand-duc de Russie, arrière-petit-fils de Vladimir le Grand et de la célèbre Rognéda, eut, en 1044, le duché de Polotzk en apanage; mais voyant avec peine ses cousins, les fils d'Yaroslaff, maîtres du trône, en vertu du droit public, qui voulut long-temps en Russie que la souveraine puissance appartînt au prince le plus âgé de la famille régnante, n'importe dans quelle branche, Vzeslas prit les armes contre eux, et, après une suite de succès variés, tomba entre leurs mains par l'effet d'une trahison, fut chargé de chaînes et conduit à Kief. Le peuple, indigné de cette lâche conduite, se souleva contre Iziaslas, l'aîné des fils d'Yaroslaff, délivra Vzeslas et le proclama grand-duc (1068); mais celui-ci ne put se maintenir en possession de l'autorité souveraine, et mourut en 1101, n'ayant réussi qu'à rendre indépendante sa principauté de Polotzk.

W

W. (*Grammaire. Antiquités.*) Double V. L'ancienne *Encyclopédie* dit, avec raison, que cette lettre n'est pas proprement de l'alphabet français, et que c'est la nécessité de conformer notre écriture à celle des étrangers qui en a donné l'usage.

Cette lettre est particulière aux langues du Nord. Elle est consonne et voyelle en anglais : consonne au commencement des mots, et voyelle à la fin, où elle tient lieu de l'*u* simple. Lorsqu'elle est suivie d'une voyelle, elle prend presque le son de la diphthongue *ou* qui se lie à la voyelle suivante. Le mot anglais *water* se prononce *ouater*.

Cette lettre n'est point latine; cependant on la trouve sur quelques inscriptions. *Voyez* CELLARIUS, ortographe latine, t. 1, p. 34.

Mabillon observe que les deux VV, bien distingués durant le neuvième siècle, furent confondus au douzième par la complication de leurs branches, qui leur donna la figure du double W.

Le Blanc (*Traité des monnaies*) a publié une monnaie d'or de Louis-le-Débonnaire, qui est mort en 840, sur laquelle on voit le double W bien complet. Des diplômes originaux du même monarque offrent aussi cette lettre.

Son plus ancien emploi est dans un diplôme de Clovis III, à la fin du septième siècle. DUMERSAN.

* WAAJEN ou WAEYEN (JEAN VAN DER), théologien protestant, né à Amsterdam en 1639, prêcha le saint évangile à Sparendam, à Leuwarden, puis à Middelbourg, fut appelé à la chaire de théologie et de langue hébraïque de Franeker, réunit à cette place celles de prédicateur de l'université de la même ville et d'historiographe des états de la Frise, fut conseiller du prince d'Orange, et mourut en 1701, avec la réputation d'un des premiers controversistes de la Hollande. — Son fils, Jean VAN DER WAAJEN ou WAEYEN, dit *le Jeune*, né en 1676, lui succéda dans les fonctions de prédicateur de l'université de Franeker, et mourut en 1716. On n'a de lui que sa thèse de réception pour le doctorat.

* WACE (ROBERT), poète anglo-normand du 12e siècle, natif de l'île de Jersey, est appelé aussi indistinctement dans les copies de ses ouvrages et dans les anciens livres qui font mention de lui, *Vace*, *Wacce*, *Waice*, *Waicce*, *Waze*, *Gasse*, *Gaice*, *Guace*, *Guaze*, *Guasco*, *Gazoe*, *Wistace*, *Huistace*, *Huace*, etc. Envoyé à Caen pour y être instruit dans les lettres il revint encore adolescent exercer à la cour d'Angleterre les fonctions de *clerc lisant* qu'il remplit sous Henri Ier, Henri II et Henri *au court mantel*, rois d'Angleterre et ducs de Normandie, fut chanoine de l'église de Bayeux, et mourut en Angleterre vers 1184. On lui attribue les cinq ouvrages suivants; *le Brut d'Angleterre*, ou *Artus de Bretagne*, en rimes françaises, dont il existe plusieurs

manuscrits (la Bibliothèque du Roi en possède trois du 13e siècle et du 15e) : il en a été publié deux éditions in-4o, Paris, 1543 et 1584, avec d'autres anciens romans ; le roman de *Rou* (Rollon), et des ducs de Normandie, en vers alexandrins : on en trouve plusieurs manuscrits à la Bibliothèque du Roi, à celle de l'Arsenal et au musée de Londres : cet ouvrage a été imprimé pour la première fois, avec *notes*, par Frédéric Pluquet, Paris, 1827, 2 vol. in-8o : il en avait paru une sorte de version française, composée au 13e siècle, Rouen, 1487, in-fol., sous le titre de *Chroniques de Normandie ;* et depuis divers fragments du texte en vers ont été publiés plus ou moins littéralement par de la Roque, Dumoulin, Ducange, de La Rue, Auguis, Pluquet et Depping, dans divers ouvrages de leur composition ; *Chronique ascendante* des ducs de Normandie, en remontant de Henri II à Rollon, en vers alexandrins, dont les manuscrits sont fort rares, et que M. Pluquet a publié dans le tom. Ier des *Mémoires de la société des antiquaires de Caen*, 1825, in-8o ; *C'est comment la Conception N.-D. fut établie*, poème de 1800 vers de huit syllabes, dont il existe trois manuscrits à la Bibliothèque du Roi, qui offrent entre eux beaucoup de variantes ; la *Vie de saint Nicolas*, en vers de huit syllabes : Hickes en a publié des extraits dans le *Thesaurus litteraturæ septentrionalis*. Wace avait laissé beaucoup d'autres poèmes, des lais et des *servantois* qui se sont perdus. On a de très-bonnes notices sur la vie et les ouvrages de ce poète anglo-normand, par Bréquigny, par Brial et par Pluquet, à la tête de ses *extraits* des romans du *Rou*.

* WACHTER (Jean-George), philologue et archéologue allemand, né en 1673, fut d'abord employé au cabinet *des antiques* de Berlin, devint membre de la société royale des sciences de Prusse, passa ensuite à Leipsig, où il fut nommé conservateur des médailles et de la bibliothèque du conseil, et mourut dans cette même ville en 1757.

* WACKERBARTH (Auguste-Christophe, comte de), feld-maréchal-général du roi de Pologne, électeur de Saxe, né en 1662 dans le Mecklenbourg, mort à Dresde en 1734, y avait été élevé à la cour en qualité de page, et, pourvu de bonne heure du grade de colonel, avait fait plusieurs campagnes sur le Rhin, contre les Français, dans la guerre de la succession d'Espagne. Nommé successivement major-général d'infanterie (1702), grand-maître de l'artillerie, et lieutenant-général, il fut chargé d'une mission diplomatique à Vienne, employé ensuite dans les Pays-Bas, et il assista aux siéges de Lille et de Tournai. A son retour en Saxe, il devint membre du conseil privé, ministre secrétaire d'état, eut en 1715 le commandement général des troupes saxonnes en Poméranie, mit le siége devant Stralsund, et força cette place à capituler. Depuis plusieurs années il avait obtenu en récompense de ses vieux services, avec la dignité de feld-maréchal-général, le gouvernement de Dresde, lorsqu'au mois de décembre 1733 il accompagna en Pologne, comme chef de son escorte, le nouveau roi Frédéric-Auguste III, au couronnement duquel il assista.

* WADDING ou WADING (Luc), franciscain irlandais, historien et biographe, né à Waterford en 1588, passa de bonne heure, avec sa famille, en Espagne, et de là au séminaire des Irlandais à Lisbonne, prit à seize ans l'habit de cordelier et plus tard vint remplir une chaire de théologie à Salamanque. Professeur en la même faculté à Rome, où il avait suivi l'évêque de Carthagène, D. Antoine de Treio, ambassadeur extraordinaire de Philippe II, près du saint-siége, Wading y remplit quelque temps aussi les fonctions de procureur-général de son ordre et de commissaire-général des nations allemande et française. En 1628, ayant fait convertir le couvent de Saint-Isidore en un collége pour les Irlandais, il fut le premier supérieur de cet établissement, qu'il pourvut d'une bibliothèque nombreuse. Il mourut en 1657 à Rome, où l'avaient conduit à diverses reprises les missions dont il fut chargé.

* WADHAM (Nicolas), fondateur du collége qui porte son nom à Oxford, était né vers 1536, dans le comté de Sommerset. Il fut élevé au collége du Christ à Oxford, et ayant hérité d'une fortune considérable, il prit la résolution d'en consacrer la plus grande partie à la fondation d'un nouveau collége dans la même ville. Il rencontra beaucoup d'obstacles dans cette entreprise, et mourut en 1609, avant de l'avoir terminée. Toutefois son collége, commencé en 1610, fut ouvert en 1612, par les soins et la persévérence de lady Wadham, à laquelle il avait légué ses vues philantropiques et sa fortune.

* WADJIH-EDDYN MAS'OUD (Khod-

JAH) 2me prince de la dynastie des Sarbedariens, dans la Perse orientale, succéda à son frère Abdel Rezzak en 738 de l'hégire (1337 de J.-C.), et étendit ses états par des conquêtes sur les princes voisins. Il avait rangé sous sa domination la plus grande partie du Khoraçan, lorsqu'il périt dans une embuscade que lui avait dressée le prince de Rostemdar en 745 de l'hégire (1344 de J.-C.) Après la mort de Wadjih-Eddyn, son trône fut occupé successivement, dans l'espace de seize années, par huit officiers de sa maison, qui furent tous déposés ou assassinés.—LOUTHF-ALLAH, fils de Wadjih-Eddyn, placé sur le trône de son père en 761 de l'hégire (1360 de Jésus-Christ), en fut expulsé au bout d'un an par Pehlevan Haçan Damegani, son général ou visir, qui l'enferma dans un château, où il le fit périr ensuite. La dynastie des Sarbedariens finit en 788 de l'hégire (1386), en la personne d'un parent de Wadjih-Eddyn, Khodjah-Aly-Mowaied, qui avait fait assassiner l'usurpateur Pehlevan Haçan Damegani en 766 de l'hégire, et qui se soumit ensuite au conquérant Timour (Tamerlan) en 782 (1380 de Jésus-Christ.)

WADSTROEM (CHARLES-BERNARD), ingénieur et voyageur Suédois, né à Stockholm en 1746, fut d'abord chargé de la direction de divers travaux publics, obtint la place de contrôleur de l'or et de l'argent, et entreprit sans succès en 1787 un voyage de découvertes dans l'intérieur de l'Afrique. A son retour en Europe l'année suivante il débarqua en Angleterre, communiqua au conseil privé les renseignements qu'il avait recueillis dans son voyage sur les côtes d'Afrique, et avec l'appui de plusieurs personnages influens, il réussit à se faire charger, en 1789, d'une expédition secrète dans le but d'établir une colonie anglaise sur la côte occidentale d'Afrique. Toutes ces tentatives ne produisirent pas les résultats qu'il en attendait. Wadstroem, qui se trouvait à Paris au moment où Bonaparte se disposait à partir pour l'Égypte, se montra un des plus grands admirateurs de cette étonnante expédition, au succès de laquelle il était persuadé que la civilisation de l'Afrique et la liberté de l'Asie étaient attachées. Il mourut en 1799. Mss Helena-Maria Willams a donné une *notice* sur la vie de C.-B. Wadstroem, dans l'*Annual register* de 1799.

* WÆCHTLER (JACQUES), célèbre théologien protestant, né à Grimme en 1638, mort en 1702, surintendant à Beltzig, avait d'abord occupé le même emploi à Gommern, après avoir été successivement professeur de philosophie à Wittemberg, puis archidiacre à Oschatz. *Voyez* dans les *Memoriæ theologor.* de Pipping, son *Eloge* par Charles-Ernest Mussigk. — WÆCHTLER (Christfried), jurisconsulte, aussi de Grimme, né en 1652, fréquenta le barreau de Dresde et de Leipsig, fut reçu docteur à Wittemberg, consacra aux travaux d'érudition les loisirs qu'il sut trouver malgré une pratique des plus brillantes, et mourut en 1731. On trouvera dans le recueil de Joecher le catalogue des écrits de Christfried Wæchtler. On trouvera l'*éloge funèbre* de Wæchter dans les *Acta erudit.*, dont il fut long-temps un des principaux collaborateurs.

* WAEL (LUCAS DE), né en 1591 à Anvers, où il mourut en 1676, avait eu pour premier maître son père Jean de Wael, lui-même élève de François Franck, et mort jeune, puis s'était perfectionné sous Bruggel de Velours, dont il imita la manière avec succès. Dans un séjour de plusieurs années en France et en Italie, il a exécuté plusieurs beaux ouvrages tant à fresque qu'à l'huile: ce sont la plupart des effets de lumières, d'un naturel charmant, des chutes d'eau, etc. — Corneille de WAEL, son frère, bon peintre de bataille et excellent paysagiste, mort en 1662 à Anvers, sa patrie, âgé de 68 ans, suivit en Espagne le duc d'Arschot, vice-roi des Pays-Bas, et y exécuta plusieurs grandes compositions pour ce seigneur et pour Philippe IV. L'amour de son art le porta à se dérober aux succès qu'il obtenait en ce pays pour aller avec son frère étudier les grands modèles en Italie. Ses tableaux représentent des siéges, des attaques, des mêlées, des déroutes. Les groupes en sont généralement bien disposés; sa couleur est brillante et harmonieuse.

* WAFER (LIONEL), chirurgien, né à Londres vers 1640, avait fait un premier voyage à l'île de Bantam, en 1677, et deux ans après, à la suite d'une autre expédition, s'était établi à la Jamaïque, lorsqu'il se remit en mer avec les corsaires Cook et Linch, qui allaient croiser contre les Espagnols. Après diverses courses, une blessure au genou l'ayant mis hors d'état de suivre ses compagnons, ceux ci le laissèrent, avec quatre autres Anglais, à la merci des Indiens de la côte de Darien, qui le guérirent. Il lui fallut

embrasser le genre de vie de ces sauvages, qui plus tard ne le laissèrent partir que sous la promesse de ramener d'Angleterre des chiens et de venir se marier dans le pays. Wafer, qu'avaient recueilli successivement les capitaines Dampier et Davis, las enfin du métier de pirate qu'il continua quelque temps avec ce dernier, se fit débarquer à Philadelphie, puis revint en Angleterre en 1690. On ignore l'époque de sa mort. La relation de son *voyage*, la meilleure qu'on ait encore sur l'isthme de Darien, parut à Londres en 1699, in-8°, et fut réimprimée en 1704, avec le récit de l'expédition du capitaine Nathan Davis aux mines d'or. Elle a été traduite en français par Montirat, Paris, 1706, in-12; en allemand, Halle, 1759, in-8°, en suédois, par S. Oedmann, Upsal, 1789, in-8°.

* WAFFLARD (Alexis-Jacques-Marie), auteur dramatique, né à Versailles en 1787, mort à Paris, d'une maladie de poitrine, le 12 janvier 1824, avait débuté au théâtre à 24 ans par une comédie anecdotique mêlée de vaudevilles, intitulée: *Haydn*, ou *le Menuet du bœuf*. Son état habituel de tristesse et de mélancolie rêveuse le rendant peu propre aux démarches nécessaires à la réception de ses pièces, il intéressa presque toujours quelque associé à leur succès. Wafflard possédait une grande entente des effets dramatiques. Son dialogue est pétillant d'esprit. Il suffira de citer celles de ses pièces qu'on représentent encore avec succès, savoir: *le Voile d'Angleterre*, un *Moment d'imprudence*, *le Voyage à Dieppe*, *les deux Ménages*, *le Célibataire et l'Homme marié*, enfin *l'Écolier d'Oxford*.

WAGA (Théodore), religieux piariste et historien polonais, né dans la province de Mazovie en 1739, mort à Varsovie en 1801, après avoir occupé les premières places dans l'enseignement et dans l'administration de son ordre, est principalement connu comme auteur d'une *Histoire abrégée des princes et rois de Pologne*, etc., Varsovie, 1770, in-8°, devenu classique en Pologne, cet ouvrage, dont il a été fait beaucoup d'éditions, avait paru d'abord à Suprals en 1767, sans l'aveu de l'auteur, qui depuis y fit d'importantes améliorations.

* WAGENAAR (Luc-Janssen), natif d'Enckuysen, mort vers 1595, fut un pilote habile et l'un des premiers Hollandais qui écrivirent sur la navigation. Son ouvrage le plus considérable a pour titre, en hollandais: *Trésor du Navigateur*, ou *Itinéraire pour toutes les mers, avec les cartes y relatives*, Leyde, 1592, in-4°. Ces cartes furent précieuses dans le temps de leur publication. — Jean Wagenaar, historien hollandais, ne à Amsterdam en 1709, était destiné par ses parens au commerce, dont il abandonna les occupations pour se vouer à des études profondes. Il commença par publier des traductions d'ouvrages anglais et français, puis successivement des essais historiques, et d'autres écrits politiques, moraux, littéraires et critiques. Il fut nommé en 1758, historiographe d'Amsterdam, et deux ans après, secrétaire de la même ville. Ces emplois lui ayant ouvert toutes les archives, il en profita pour ses travaux historiques, auxquels il fit parfois diversion en composant quelques pièces de vers. Il mourut en 1773, laisant, entre autres ouvrages en hollandais: *État actuel des Provinces-Unies*, 1739-53, 6 vol. in-8; *Histoire de la patrie, comprenant les évènements arrivés dans les Pays-Bus, et particulièrement en Hollande depuis les anciens temps jusqu'en* 1751. Amsterdam, 1749-1760, 21 v. in-8°. Cet ouvrage, justement estimé des Hollandais, a été traduit en allemand et en français, 8 vol. in-4°. On en a publié des suppléments et une continuation.

* WAGENSEIL (Jean-Christophe), savant orientaliste allemand, né à Nuremberg en 1633, commença par être précepteur des enfants du comte Henri de Traun, puis parcourut avec le neveu du même seigneur, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et plusieurs contrées d'Afrique. Il eut part à la munificence de Louis XIV envers les savants étrangers; et, à son retour dans sa patrie en 1667, il fut nommé professeur d'histoire et de droit à Altdorf. Au bout de six ans il quitta sa chaire d'histoire pour enseigner les langues orientales, dans lesquelles il était fort instruit. En 1676, le comte palatin du Rhin, Adolphe-Jean, confia à Wagenseil l'éducation de ses deux fils, et le nomma conseiller aulique. Ce savant mourut à Altdorf en 1705.

* WAGER (Charles), amiral anglais, né en 1666, mort à Chelsea en 1743, s'était signalé en maints combats, et avait fait preuve aussi de connaissances très-distinguées dans les diverses branches de l'art nautique, lorsqu'en 1697 il eut le commandement d'un vaisseau de ligne. Nommé contre-amiral en 1708 après une brillante croisière contre les Espagnols, dont il captura,

coula à fond ou dispersa les galions à la hauteur des Indes-Orientales, puis successivement vice-amiral et contrôleur de l'amirauté, il eut en 1720 le commandement d'une flotte de vingt vaisseaux de ligne, avec laquelle il alla croiser dans la Baltique pour empêcher la sortie des escadres russes. En 1731, il fut élevé au grade d'amiral, et réunit à ce titre en 1733 celui de haut commissaire de l'amirauté. En 1735 et 1736, il eut le commandement des escadres sur lesquelles le roi George II se rendit en Hollande. Porté pour la 7e fois à la chambre des communes cette dernière année, Wager se rangea dans l'opposition contre Walpole; et après la chute de ce ministre qui l'avait dépouillé de sa place de haut commissaire, il fut dédommagé par celle de grand-trésorier de la marine. Les restes de Wager reposent à l'abbaye de Westminster.

* WAGNER (Jean-Jacques), médecin et naturaliste, né aux environs de Zurich en 1695, conservateur de la bibliothèque de sa patrie, membre de l'académie des Curieux de la Nature, et de plusieurs sociétés savantes de la Suisse et de l'Allemagne, est principalement connu par son *Historia naturalis Helvetiæ curiosa*, Zurich, 1680, in-12.

* WAGNER (Louis-Frédéric), jurisconsulte et archéologue, né à Tubingen en 1700, s'attacha au service de l'archevêque-électeur de Cologne, qui le nomma son conseiller aulique, et le mit à même, par ses bienfaits, de satisfaire son goût pour la numismatique et la bibliographie. Mais s'étant endetté par la suite, il fut obligé de vendre son cabinet, et il passa le reste de ses jours à errer de ville en ville, travaillant à divers ouvrages pour pourvoir à sa subsistance. Il mourut en 1789, dans un tel état de misère, qu'il ne laissa pas de quoi se faire enterrer.

* WAGNIÈRE (J.-L.), né en Suisse l'an 1739, succéda à Collini comme secrétaire de Voltaire, qu'il servait depuis plusieurs mois déjà, alors que le philosophe habitait le pays de Vaud (1756). Après la mort de ce grand homme, dont il avait eu jusqu'à la fin toute la confiance, Wagnière retourna à Ferney, chargé de la procuration de sa légataire universelle, Mme Denis, avec la promesse de 1200 francs d'appointements et d'un logement dans le chateau. Mais trois ans plus tard cette terre fut vendue à M. de Villette, et Wagnière se vit obligé de se retirer avec sa mère, sa femme et deux enfants, sans autre ressource qu'un legs de 8000 francs que lui avait fait Voltaire. La munificence de l'impératrice Catherine II vint heureusement tirer d'embarras l'ex-secrétaire, qu'elle fit venir à St-Pétersbourg après avoir acquis la bibliothèque de l'illustre défunt, pour qu'il la rangeât, dans le bâtiment qu'elle avait fait préparer à cet effet, de la même manière qu'elle l'était à Ferney. De retour en ce lieu avec une pension de 1500 francs, outre la somme assez considérable qui lui avait été allouée pour cet commission, Wagnière y fut totalement oublié de la nièce et légataire du grand homme qu'il avait servi et qui l'honorait du titre d'ami. Il habitait encore ce lieu en 1787; mais on ignore ce qu'il devint depuis. Il a laissé quatre opuscules relatifs à la personne ou aux ouvrages de Voltaire; ils ont été recueillis avec ceux de S.-G. Longchamp.

* WAGSTAFFE (Thomas), prélat anglais, né en 1645 dans le comté de Warwick, termina ses études au collége d'Oxford, fut pourvu d'une cure dans le comté de Rustand, devint ensuite chapelain de la maison du chevalier Temple, et après quelques autres promotions chancelier de la cathédrale de Lichtfield. Privé de ses bénéfices à la révolution de 1688 par suite de son attachement aux Stuarts, il se livra à la pratique de l'art de guérir qu'il avait appris autrefois, et l'exerça jusqu'en 1693, époque à laquelle on lui conféra l'évêché d'Ipswich. C'est là qu'il mourut en 1712, laissant, entre autres ouvrages mentionnés dans la *Biogr. britannica* et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié : *a Vindication of king Charles the martyr*, etc., Londres, 1693, 1697, 1711, in-4°; et *Etat actuel du jacobitisme en Angleterre*, ibid., 1702. — Thomas Wagstaffe, fils du précédent, né à Londres en 1692, remplit longtemps les fonctions de chapelain du chevalier de St-George à Rome, et mourut dans cette ville le 3 decembre 1770, laissant une grande réputation de savoir et de vertu. — Wagstaffe (William), médecin, de la même famille, qui se rattache à celle des Knightcote, né en 1685 dans le comité de Warwick, mort à Bath en 1724, membre de la société royale et du collége des médecins de Londres, avait terminé ses études à Oxford, et s'était fait ensuite de la réputation comme praticien étant attaché à l'hospice de Saint-Barthélemi. Ses écrits ont été recueillis sous le titre d'*OEuvres mêlées*, Londres 1725, in-8°. Plusieurs *notes* de lui, gardées longtemps en manuscrit, ont été imprimées dans

l'édition du *Tatler*, publié à Londres, 1786, 6 vol. in-8°. *

* WAHABI ou WAHHABI, secte formée chez les Arabes au milieu du 18e siècle par Mohammed-Ben-Abd el Wahab (*voyez* ce nom), rejette tout commentaire ou interprétation du Koran, ainsi que la traduction et ce qu'elle attribue de supérieur à la nature humaine du calife ou lieutenant de Dieu. Les wahabi se font une obligation sacramentelle de détruire les sépultures et tous les monuments consacrés par l'orgueil à l'inégalité : exceptant toutefois de cette sentence de réprobation la *kaaba* ou maison du patriarche *Ibrahim* (Abraham). Selon eux, c'est insulter à la puissance incommensurable de Dieu que de circonscrire les lieux où l'on doit l'adorer. Ils ne reconnaissent point Mahomet comme son envoyé, et suppriment la seconde partie de la profession de foi musulmane (il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète). Repoussant toute autre prééminence que celle des princes et mouphtis ou chefs civils et religieux en exercice, ils se donnent entre eux le nom de frère, prétendent à la communauté des biens telle qu'elle dut exister à l'origine de la société humaine, et professent en un mot une religion sans spiritualisme et basée tout entière sur une théorie de morale naturelle. Les wahabi ont tenté plus d'une fois de secouer la dépendance de la Porte ottomane. Peut être ne leur a-t-il manqué jusqu'ici qu'un chef habile pour fonder, à l'exemple des chyites, un empire indépendant.

* WAHL (JOACHIM-CHRÉTIEN, comte de), lieutenant-feld-maréchal, gouverneur du Haut-Palatinat et général-grand-maître de l'artillerie, mort en 1644, avait abjuré le protestantisme pour s'engager au service du duc de Bavière, Maximilien, dit *le Grand*. Il fut un de ses lieutenants durant les guerres de la ligue catholique contre l'union de Halle, fut comblé de bienfaits en récompense de son zèle, et ne quitta le service qu'après les préliminaires de paix arrêtés à Hambourg entre l'empereur, la France et la Suède (25 décembre 1641). L'armée bavaroise eut pour chef après lui le fameux baron de Mercy, qui devait se mesurer avec le grand Condé et Turenne.—Jean WAHL, né en 1641 à Altembourg, mort en 1686, recteur du collége de cette ville, est auteur de quelques dissertations qui dans le temps furent lues avec intérêt.—Zapoch WAHL, *ben Ascher*, rabbin allemand, s'est fait connaître à la fin du 17e siècle par divers ouvrages philosophiques, par des *notes* sur tout l'Ancien-Testament, sur l'*Arba turim*, sur diverses grammaires, etc.

* WAIFRE, duc d'Aquitaine, célèbre par la guerre qu'il soutint contre Pépin-le-Bref, avait donné asile à Grippon, frère consanguin de ce prince, et se disposait à venger ses défaites lorsqu'il se vit réduit lui-même à accepter de dures conditions de paix. Mais Pépin ne se fut pas plus tôt éloigné de la partie de l'Aquitaine qu'il avait envahie (760), que Waifre, rompant le traité à l'instigation du comte d'Auvergne, Blandin, passa la Loire à la tête de ses troupes, ravagea le diocèse d'Autun, s'avança jusqu'aux portes de Châlons-sur-Saône, dont il brûla les faubourgs, et ne se retira que chargé d'un butin considérable. Pépin, lorsqu'il reçut la nouvelle de ces désastres, tenait l'assemblée du champ de mai à Duren, dans le pays de Juliers. Une marche rapide le conduit en peu de jours à Nevers, où il passe la Loire, saccageant tout sur son passage; il s'avance contre Clermont, et force cette ville à lui ouvrir ses portes. Waifre tenta vainement d'opposer de la résistance au vainqueur, qui s'empara successivement des forts de Carlat, de Scoraille, de Turenne, de Cahors. Vaincu dans une bataille décisive, il s'enfuit en Saintonge, et passa de là en Périgord, où il fut assassiné par ses domestiques le 2 juin 768.

* WAILLY (NOEL-FRANÇOIS DE), grammairien et lexicographe, né en 1724 à Amiens, y reçut les leçons de l'abbé Valart, puis vint à Paris, où il ne tarda pas à se faire connaître lui-même comme bon instituteur. C'est là qu'il publia en 1754, sous la dédicace de l'université, ses *Principes généraux et particuliers de la langue française*, in-12, qui éclipsèrent la *Grammaire* de Restaut, mais dont le succès fut aussi passager. L'auteur s'y prononçait en faveur des réformes orthographiques déjà prônées par Dumarsais et Duclos, et qui tendaient à rapprocher de la prononciation la forme graphique des mots, sans égard à leur étymologie. Devenue classique dès son apparition, la grammaire de Wailly mit son auteur en relation avec les principaux rhéteurs de l'époque. Il fit partie de l'Institut lors de sa formation, et à sa mort survenue en 1801, il y fut remplacé par l'abbé Sicard (*voyez* les Mémoires de l'Institut, *littérature et beaux-arts*, tom. 5). Outre plusieurs éditions d'ouvrages classiques anciens et modernes, on lui doit encore

divers écrits dont on trouvera l'indication dans la *notice* que lui a consacrée Auguste-Sav. Leblond dans le *Magasin encyclopédique*, 1801, tom. 6, pag. 471. Le plus important est le *nouveau Vocabulaire français*, ou *Abrégé du Dictionnaire de l'Académie*, Paris. 1801, in-8°, dans la rédaction duquel il avait été aidé par son fils, dont l'article suit, ainsi que par messieurs Bosquillon et Drevet. Il en a été fait une 13e édition en 1826. Wailly avait concouru à l'édition du *Dictionnaire de l'Académie*, publié en 1798. —WAILLY (Étienne-Augustin de), fils du précédent, né à Paris en 1770, fit des études brillantes au collège de Sainte-Barbe, entra à l'école Polytechnique lors de sa création, fut successivement préfet des études et censeur de l'un des quatre lycées de Paris, devint, à la création de l'université impériale, proviseur du lycée Napoléon (nommé depuis 1814 collége royal de Henri IV), et mourut dans cet emploi en 1821. Dans le cours de sa carrière, prématurément terminée, Wailly avait consacré ses loisirs à la culture des lettres et au commerce des muses. Outre plusieurs éditions de la *Grammaire* de son père et du *Nouveau Vocabulaire français*, à la rédaction duquel il a concouru, on lui doit un *nouveau Dictionnaire des rimes* (avec Drevet) Paris, 1812, in-8°. On trouve dans le *Mémorial universel de l'industrie française*, tom. 5, une *notice* sur E.-A. de Wailly, par M. Laya.

* WAILLY (CHARLES DE), architecte, de la famille des précédents, né à Paris en 1729, se forma sous Blondel et Lejay, reçut aussi des conseils du célèbre Servandoni, et fit en 1752 comme pensionnaire le voyage de Rome, partageant volontairement ses trois années avec Moreau, qui n'avait eu que le second prix. Il fut reçu membre de l'académie d'architecture en 1767, et de celle de peinture en 1771, comme dessinateur. Les ouvrages qui ont fondé sa réputation sont l'hôtel d'Argenson à Paris, le château des Ormes en Touraine, le palais Spinola à Gênes, le second Théâtre-Français, ou *Odéon*, qu'il éleva en société avec Peyre (*voyez* ce nom). Wailly s'attachait particulièrement à la décoration des édifices ; il a créé, pour la distribution et l'ornement des intérieurs, des plans aussi riches qu'élégants. Plusieurs souverains étrangers l'appelèrent à leur cour; et l'impératrice Catherine II lui fit les offres les plus séduisantes pour le fixer à St-Pétersbourg, mais il les refusa. Après la réunion de la Belgique à la France et la conquête de la Hollande en 1795, Wailly fut envoyé dans ces deux contrées en qualité de commissaire, pour recueillir et rassembler des monuments des arts qui ont orné pendant plusieurs années le Muséum de Paris, dont il était l'un des conservateurs. Il fut nommé membre de l'Institut à sa création, fut aussi le principal fondateur de la *société des Amis des Arts*, qui subsiste encore, et mourut en 1798. Son *éloge*, prononcé par M. Andrieux à l'Institut, se trouve dans les *Mémoires* de ce corps savant, *littérature et beaux-arts*, tom. 3.

* WAINEWRIGHT (JÉRÉMIE), médecin anglais du 17e siècle, n'est connu que comme auteur d'un *Traité mécanique des choses non naturelles* (en anglais), Londres, 1707, 1718, 1737, in 8°; traduit en latin sous le nom de l'auteur par Jean de Saint-Marc, Avignon, 1748. in-12. Dans l'expression des médecins d'alors ces choses non naturelles étaient précisément celles qui constituent l'hygiène comme les fluides éthérés, les aliments, les affections du corps ou de l'esprit, etc.

* WAKE (ISAAC), né en 1575 dans le comté de Northampton, mort à Paris en 1632, chargé d'affaires du roi Jacques Ier, avait rempli des missions diplomatiques à Venise et en Savoie, après avoir été d'abord orateur à l'université d'Oxford, dont il fut aussi député au parlement. On cite de lui un *Traité sur les treize cantons de la ligue helvétique*, Londres, 1665, in 8°; réimprimé avec deux autres *traités* sur l'Italie et la Suède.—William WAKE, prélat anglais, né en 1657 à Blandfort (comté de Dorset), fut d'abord chapelain du lord Preston, qu'il accompagna dans son ambassade près la cour de France (1682). A l'avènement de Guillaume de Nassau, il devint prédicateur ordinaire et sous-secrétaire du cabinet du roi, puis recteur de Saint-James, de Westminster, doyen d'Exeter, évêque de Lincoln (1705), et fut promu en 1716 au siége archiépiscopal de Cantorbery. Après avoir appuyé dans la chambre des pairs la réunion des *dissenters* à l'église anglicane, il s'y prononça en 1718 contre le rappel du bill de *schisme et conformité*. Son opposition à l'annulation des actes de *corporation* et du *test* souleva des récriminations contre lui; mais ce qui lui attira de plus sanglants reproches fut la démarche où il s'engagea avec les docteurs de Sorbonne, notamment avec L.-Ét. Dupin, dans le but d'opérer la réunion des églises gallicane et

anglicane. On trouvera des détails sur cette tentative dans l'appendix n° 3 de l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim, traduite en anglais par Maclaine. Wake mourut dans le palais de Lambeth le 24 janvier 1737. Outre trois volumes de *sermons, mandements*, etc., on distingue parmi ses écrits : l'*Exposition de la doctrine de l'église d'Angleterre,* écrit publié en 1686, et au sujet duquel s'engagea une longue polémique entre l'auteur et Bossuet.

* WAKÉDI (Abou Abdallah Mohammed, Ibn Waked, ou), écrivain arabe, né à Médine en l'an 130 de l'hégire, mort à Bagdad vers la fin de l'année 207 ou 209 (822 ou 824 de Jésus-Christ), a été long-temps regardé comme l'auteur de plusieurs ouvrages sur les conquêtes des Musulmans en Égypte, en Syrie et en Afrique, dont les principales bibliothèques d'Europe possèdent des copies manuscrites. C'est dans ces livres que Simon Ockley a puisé la plus grande partie du premier tome de son histoire des Sarrasins. M. Hamaker a publié à Leyde, en 1825, le texte arabe de la conquête de l'Égypte, avec des *notes*. L'éditeur démontre avec beaucoup de vraisemblance que les divers ouvrages attribués à Wakédi n'ont été écrits que long-temps après lui, et que c'est mal à propos qu'on les a mis sous son nom. *Voyez* le *Journal des Savants,* mars 1827.

* WAKEFIELD (Robert), professeur d'hébreu à Oxford, mort en 1537, avait commencé par enseigner les langues savantes en Allemagne, puis aux universités de Paris et de Louvain. Il avait recueilli lors de la suppression des petits monastères, un grand nombre de manuscrits grecs et hébreux. On connait de lui, entre autres écrits : *Paraphrasis in Ecclesiastem,* in-4°, etc.—Gilbert Wakefield, théologien et critique, né à Nottingham en 1756, termina ses études au collége de Jésus à Cambridge, où il fut agrégé en 1776; et, pourvu de quelques bénéfices après être entré dans les ordres, n'en conçut pas moins une aversion extrême pour tout le clergé anglican. Devenu instituteur dans l'école de Warington, puis professeur de belles-lettres à Hackn, il quitta cette dernière maison en 1791 pour se livrer entièrement aux travaux littéraires. La marche des affaires politiques le détermina à publier quelques pamphlets extrêmement hardis; il passa toute mesure dans une réplique qu'il fit à l'adresse de l'évêque de Landaff (*voyez* Rich. Watson), fut mis en jugement, et condamné à deux ans de détention. Avant l'expiration de ce temps, il fut attaqué du typhus, et mourut le 9 septembre 1801. Outre ses pamphlets, quelques poésies latines et des éditions d'Horace, de Virgile, Bion, Moschus, Lucrèce, des commentaires sur les *Poésies de Th. Gray,* dont il publia une édition, 1786, in-8°, ainsi que sur une partie des *OEuvres* de Pope, 1er vol., 1798, on citera de G. Wakefield sa *Sylva critica sive in auctores sacros profanosque comment. philologicus.* Cambridge et Londres, 1789 95, 5 part. in-8°. Il avait écrit sur sa vie des *Mémoires* (en anglais), qui ont été imprimés avec des *notes,* Londres, 1804, 2 vol. in-8°. On trouvera sur ce critique, fameux surtout par sa turbulence et son opiniâtreté, des détails intéressants dans le recueil périodique intitulé *classical Journal,* qui ont été publiés avec des *notes*, Londres, 1804, 2 volumes in-8°.

* WALBAUM (Jean-Jules), médecin et naturaliste allemand, né en 1724 à Wolfenbuttel, suivit à l'université de Helmstadt les cours de chirurgie de Heister, ceux d'anatomie de Croll, puis vint se perfectionner sous Haller et Brandel à Goettingue, où il reçut le doctorat en 1749. Peu après cette époque il alla s'établir à Lubeck, où il se fit un nom comme praticien. De savantes recherches en histoire naturelle et plusieurs écrits recommandables sur des questions de médecine, accrurent sa réputation et le firent admettre à la société des curieux de la nature et à l'académie libre économique de St-Pétersbourg. Walbaum mourut d'apoplexie à Lubeck le 21 août 1799. Outre quelques traductions du français, une *foule de mémoires* et d'*observations* insérés dans les *Annonces* de Lubeck, le *Recueil* de la société d'histoire naturelle de Berlin, le *Magasin* de Hanovre, etc., ainsi que des éditions annotées des ouvrages ichthyologiques d'Artedi (1788-94, 4 volumes in-8°), et de J.-T. Klein (Leipsick, 1793, in-4°), on peut citer de Walbaum : *Pensées sommaires sur la décadence de l'art chez les accoucheuses,* etc. (en allemand), Lubeck, 1752, in-8°. On trouve une *notice* sur ce savant médecin dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll, année 1799.

* WALCH ou WALCHIUS (Jean-George), né en 1693 à Meinungen, mort en 1775, professeur de théologie à Iéna, où il avait rempli précédemment une chaire d'antiquités et de philologie, est auteur d'un grand

nombre d'ouvrages dont les plus importants sont : *Historia critica latinæ linguæ*, Leipsig, 1716, 1729, in-8°; Venise, 1733, 2 vol. in-12; *Plan d'étude à l'usage des collèges académiques* (allemand), Leipsig, 1718, in-8°. J.-G. Walck a donné en outre plusieurs éditions d'auteurs anciens et modernes, entre autres les *OEuvres complètes de Martin Luther* (en allemand), Halle, 1740 à 1750, 24 vol. in-4°. — Jean-Ernest-Emmanuel WALCH, fils aîné du précédent, né à Iéna en 1725, fut professeur et directeur de la société latine dans cette même ville, voyagea en Allemagne, en Hollande, en France, en Suisse et en Italie, et, à son retour à Iéna, se mit en correspondance avec les savants des contrées qu'il avait visitées. Après avoir occupé plusieurs chaires, il fut appelé en 1759 a celle d'éloquence et de poésie, et mourut en 1778, membre d'académies et de sociétés scientifiques et littéraires. Comme son père, il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Commentatio, quâ antiquorum christianorum doctorum de jurejurando sententiæ percensentur et dijudicantur*, Iéna, 1744, in-4°; *Introduction à l'harmonie des évangélistes* (en allemand), Iéna, 1749, in-8°; un grand nombre de *dissertations* académiques sur différents sujets, la plupart en latin. — Chrétien-Guillaume-François WALCH, frère du précédent, né à Iéna en 1726 est un des plus célèbres historiens ecclésiastiques qu'aient eus les protestants. Il professa d'abord la théologie à l'université de Goettingue, puis la philosophie à celle de Iéna, et mourut subitement en 1784. On a de lui : *Historia canonisationis Caroli Magni*, Iéna, 1750, in-8°; *Hist. patriarchar. judæor. quorum in lib. juris romani fit mentio*, ib., 1751, in-8°; *Notions critiques sur les sources de l'histoire ecclésiastique* (idem), Goettingue, 1773, in-8°, 2e édition. — Charles-Frédéric WALCH, frère cadet des deux précédents, né en 1734 à Iéna où il mourut en 1799, après y avoir rempli long-temps avec beaucoup de distinction une chaire de jurisprudence, a laissé, entre autres écrits : *selectiorum juris controversiarum Sylloge I et II*, Iéna, 1761 et 1766, in-8°; *de testis reo paris præstantiâ in germanico Liber singularis*, ib., 1756, in-8°.

* WALCH (ALBERT-GEORGE), littérateur et savant, né en 1736 à Schleusingen (Saxe), mort vers 1801, recteur du collége de cette ville, a publié de nombreux écrits, entre lesquels on distingue plusieurs dissertations intéressantes sur des sujets d'histoire, de géographie, de critique et de philosophie; un opéra en 3 actes intitulé *les Amazones* (en allemand), Schleusingen, 1768, in-8°; *Commentatio de unitate Dei philosopho vix demonstrabili*, ibid., 1770, in-4°. — Bernard-George WALCH, né en 1756 à Meinungen, où il mourut en 1805, bibliothécaire et archiviste du duc de Saxe Meinungen, a publié, outre une traduction allemande du *Tableau de Paris*, par Lemercier, Leipsig, 1783-4, 8 vol. in-8°, et une dissertion *de Expedit. in Massagetas*, Goettingue, 1767, in-4°; quelques compositions telles que : *Droit féodal de la Souabe d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Meinungen*, (en allemand), ib., 1785-86, 3 vol. in-8°.

* WALCHER (JOSEPH), ex-jésuite, mort en 1803, conseiller de l'empereur d'Autriche, et directeur des sciences mathématiques et philosophiques à l'université de Vienne, était né en 1718 à Lintz, et avait fait à plusieurs reprises des cours publics de mathématiques, particulièrement de mécaniques, et d'hydrauliques au collége de Marie-Thérèse. Il eut part également aux travaux hydrauliques qui furent entrepris de son temps dans le Tyrol, sur l'Adige et le long du Danube. Outre un *Précis* de ses cours publics (à l'usage des élèves), 1776, in-8°, on cite de lui une *Notice sur les travaux qui, depuis 1778 jusqu'en 1791, ont été faits sur le Danube, pour la sûreté de la navigation*, etc., (en allem.), Vienne, 1791, in-fol.

* WALCKENDORF (CHRISTOPHE de), ministre d'état danois, né en 1525 à Copenhague, fut nommé, sous Christian III, gouverneur de la province de Berghem, se distingua par son administration paternelle, vigilante et éclairée, fit plusieurs réformes utiles, fut mis à la tête du trésor royal sous Frédéric II, et ensuite nommé grand-trésorier. L'ordre et l'économie qu'il sut mettre dans son département lui valurent plus tard la place éminente de grand-maître de la cour et du royaume. Après la mort du roi Frédéric, Walckendorf fut un des quatre tuteurs administrateurs du royaume pendant la minorité de Christian IV, se montra le bienfaiteur du peuple, le protecteur des sciences et des lettres. Il mourut en 1601, universellement regretté. — Eric WALCKENDORF, de la même famille, archevêque de Drontheim, fut ambassadeur de Danemarck

en Espagne (1515), encourut ensuite la disgrâce de Christian II, à cause d'une passion illégitime, et alla finir ses jours à Rome. C'est lui qui fit rédiger le *Missale eccles. nidrosiensis* (de Drontheim) *ad usum totius Norwegiæ.*

* WALDECK (George Frédéric, prince de), né en 1620, passa du service de la Hollande à celui de l'empereur Léopold Ier, qui en 1682 le créa prince de l'empire en lui conférant le grade de feld-maréchal. Il commanda en cette qualité les troupes de Franconie au fameux siége de Vienne par les Turcs en 1683, et eut part à la victoire remportée sur eux par le roi de Pologne, Jean Sobieski. Rentré ensuite au service de Hollande, Waldeck fut nommé par les états-généraux maréchal-général de l'armée des Provinces-Unies, et perdit, en 1690, la bataille de Fleurus contre le maréchal de Luxembourg. Il mourut en 1692, sans laisser de postérité masculine. — Son petit-neveu, mort vers 1750, après s'être démis du commandement en chef des troupes hollandaises à la suite de leur défaite à Fontenoy (1745), avait servi précédemment contre les Turcs dans les armées impériales. —*Frédéric, prince de Waldeck, à qui sa conduite envers les émigrés français a valu la dédicace du poëme de la *Pitié* de Delille, fut lieutenant général au service de la Hollande en 1793, et l'année suivante commanda un des corps de l'armée alliée, en l'absence du prince d'Orange. — Louis, prince de Waldeck, servait à la même époque dans l'armée hollandaise en qualité de général-major. Il reçut au mois de juin 1795, à l'attaque de Werwick une blessure dont il mourut quelques jours après. — Chrétien-Auguste, prince de Waldeck, né en 1744, entra de bonne heure au service d'Autriche, se distingua dans la guerre contre les Turcs, fut employé comme lieutenant-général, en 1792, contre les Français, eut un bras emporté au siége de Thionville, n'en continua pas moins de servir dans la campagne suivante sur la rive gauche du Rhin, prit part à l'attaque des lignes de Weissembourg, s'empara du fort Louis, soutint la retraite de l'armée autrichienne, remplaça, en 1794, le général Mack dans l'emploi de quartier-maître-général de l'armée de Flandre, passa ensuite en Portugal pour y prendre le commandement de l'armée nationale, et mourut à Lisbonne en 1798. Le général français Viomé-nil le remplaça.

* WALDEGRAVE (James, comte de), né en France en 1715, d'une famille anglaise catholique, alliée à la maison de Stuart, revint en Angleterre avec son père, qui ayant embrassé la foi protestante fut créé comte en 1729. Nommé en 1743 un des gentilshommes de la chambre du roi, James fut bientôt honoré de la confiance et de l'intimité de George II, qui le choisit pour gouverneur de son fils, le prince de Galles. Il devint ensuite l'un des lords de la trésorerie et membre du conseil privé, et mourut en 1763. On a de lui des *Mémoires* qui n'ont été publiés qu'en 1821, Londres, in-4°, de 176 pages. On y trouve des anecdotes sur les personnages avec lesquels sa position l'avait mis en contact. Ces *Mémoires* ont été traduits en français, Paris, 1825.

* WALDEMAR ou plutôt VALDEMAR Ier, roi de Suède, fils aîné d'Ingeburge, sœur d'Eric-le-Bègue, fut proclamé en 1251, malgré les intrigues de Birger, son père, qui lui-même prétendait au trône. Consacrant aux soins de l'administration les loisirs de la paix, dont jouissaient ses états, Waldemar en améliora la législation; il réprima l'ambition de plusieurs grands seigneurs, notamment les Folckunger, adversaires constants de la famille royale, et fonda la cité de Stockholm. Après sa mort, survenue en 1266, ses quatre fils, Valdemar II, Magnus, duc de Sudermanie, Eric, duc de Smalland, et Benoît, duc de Finlande, se disputèrent le trône, qui demeura au second, proclamé sollennellement en 1277.

* WALDEMAR, électeur de Brandebourg, fils de Conrad Ier, succéda en 1300 à Jean III, son frère, fut presque toujours en guerre avec ses voisins, entre autres avec les rois de Danemarck, de Pologne et le duc de Saxe. En 1319, ayant passé l'Oder pour entrer dans la Grande-Pologne, il fut blessé à la première affaire, et mourut peu de temps après qu'un de ses officiers l'eut fait relever du champ de bataille.

* WALDEMAR, roi de Danemarck. *Voy.* Valdemar.

* WALDIS (Bourckhard), fabuliste allemand, né à Allendorf, dans la Hesse, mort à Anterode en 1554, a laissé des apologues ou fables, qui sont d'heureuses imitations de celles d'Esope et de Phèdre. Ces fables, au nombre de 100, furent publiées pour la première fois en 1548, réimprimées en 1555, 1565 et 1584. Eschenbourg en a publié un

Choix, avec des notes, Brunswick, 1777, in 8°. On connait encore de Waldis *le Psautier mis en cantiques* (en allemand), Francfort 1553, in-8°.

* WALDKIRCH (Jean-Rodolphe de), professeur de droit public à Bâle, sa patrie, né en 1678, mort en 1757, avait rempli d'abord une chaire de jurisprudence à Berne, puis à Lausanne. Son principal ouvrage est une *Histoire de la Suisse*, en 2 vol., 1721 et 1757, qui embrasse jusqu'à l'année 1718. — Esther-Élisabeth Waldkirch, de la même famille, était née aveugle, et ne s'en plaça pas moins au rang des femmes savantes de l'Allemagne par ses progrès dans l'étude des mathématiques, qu'elle apprit sous la direction du célèbre Jacques Bernouilli.

* WALDMANN (Jean), né vers 1426 au village de Bliggenstorf, dans le canton de Zurich, exerça d'abord le métier de tanneur, puis servit quelques temps en France, et revint dans sa patrie, où il se livra au barreau. Ayant acheté le droit de bourgeoisie à Zurich, il entra dans la magistrature en 1454. Il fut un des chefs de l'armée helvétique à la bataille de Morat, contribua puissamment à la victoire de Nanci, et fut créé chevalier par le duc de Lorraine. Plus tard, il fut envoyé comme ambassadeur auprès de Louis XI et auprès du pape, devint bourgmestre de Zurich en 1483, restreignit les priviléges et la licence du clergé, fit reconnaître par Innocent VIII les divers droits du gouvernement à l'égard de l'église, et protégea l'agriculture par de sages ordonnances. Mais son influence aux diètes helvétiques et la sévérité de ses mesures administratives lui ayant attiré de nombreux et puissants ennemis, ceux-ci soulevèrent un grand nombre de paysans qui avaient d'ailleurs à se plaindre eux-mêmes de Waldmann. Ce magistrat, après avoir vu assassiner sous ses yeux un de ses serviteurs les plus fidèles, fut arrêté, jeté par les séditieux dans la prison criminelle, et traduit en justice sur l'accusation d'avoir vendu son pays, d'avoir projeté des meurtres, d'avoir aspiré à la dictature. Déclaré coupable de haute trahison, il fut condamné par le tribunal à avoir la tête tranchée, et subit son arrêt avec le plus grand courage vers l'an 1490. Sa *Vie* a été écrite par J. Henri Fuessli, Zurich, 1780, in 8° (en allemand.) On peut consulter aussi l'*Histoire des Suisses* par J. de Müller, tom 5. chap. 3.

* WALDPOTT DE PASSENHEIM (Henri), premier grand-maître des chevaliers de l'ordre teutonique, né dans le 12e siècle, s'était distingué pendant la 3e croisade, notamment au siége de Ptolémaïs. Justifiant, par ses vertus et sa piété, le choix qui le plaçait à la tête du nouvel institut (*v.* ordre Teutonique), il triompha des entraves que les Templiers voulaient opposer à son établissement; il fit bâtir une église et un hôpital à Ptolémaïs, compléta les statuts de son ordre, établit et maintint une discipline sévère parmi ses chevaliers, et mourut en 1200. On peut consulter sur Waldpott et l'ordre teutonique : *Eustochii Solli Hist. teuton. equit.*; et le *Traité de l'ordre des chevaliers teutons* par Venator.

* WALDRADE ou GAULDRADE, nièce de Gonthier, archevêque de Cologne, inspira une violente passion au roi de Lorraine, Lothaire, qui pour s'y livrer sans contrainte fit casser son mariage avec Theutberge, dans un concile dirigé par les archevêques de Cologne et de Trèves. Mais le pape Nicolas Ier prit la défense de l'ex-reine, et prescrivit au roi de renvoyer sa rivale. La crainte de l'ex-communication força Lothaire à souscrire à la décision du pontife, et Waldrade fut éloignée de la cour, puis remise aux mains d'un légat qui la devait conduire à Rome. Trompant sa surveillance, Waldrade revint près de Lothaire, qui, malgré les anathêmes du pontife, ne s'en sépara plus. Après la mort de ce prince, Waldrade, craignant la vengeance de Theutberge, se renferma dans l'abbaye de Remiremont, et y mourut vers l'an 880. Elle avait eu de Lothaire trois enfants : Hugues, comte d'Alsace, Gisèle, duchesse de Frise, et Berthe, comtesse d'Arles, puis marquise de Toscane. — Une autre Waldrade, sœur de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, épousa le comte Boniface, l'un des plus braves guerriers du 10e siècle, et qui devint ensuite duc de Spolette.

* WALDSCHMIDT (Bernard), théologien luthérien, né en 1608 à Francfort-sur-le-Mein, fut d'abord instituteur, se livra ensuite à la prédication, devint pasteur d'une des églises de sa ville natale, et mourut en 1665. On a de lui un grand nombre de *sermons*, la plupart relatifs à l'interprétation de l'écriture, et quelques écrits polémiques contre un jésuite nommé Kedd. — Waldschmidt (Jean-Jacques), médecin allemand, né en 1644 à Rodheim, dans la Vétéravie, fut reçu docteur à Giessen en 1667, devint ensuite professeur à l'académie de Marbourg, premier médecin du landgrave de Hesse-Cas-

sel, et mourut en 1689, affilié à l'académie des Curieux de la Nature. Ses principaux ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Opera medico-practica,* Francfort, 1695, in-4°; ibid., 1707, 2 vol. in-8°; Lyon, 1736, 2 vol. in-4°, avec la *vie* de l'auteur et un *discours* préliminaire par J. Dolé. — Guillaume-Ulrich Waldschmidt, fils du précédent, né à Hanau en 1669, d'abord chirurgien dans un régiment hessois, devint ensuite professeur d'anatomie et de botanique, puis de physique expérimentale et de médecine pratique à Kiel; il obtint plus tard les places de médecin et de conseiller aulique du duc de Holstein, et mourut recteur de l'académie de Kiel en 1731. Il a laissé plusieurs *mémoires* insérés dans le *Recueil* de l'académie des Curieux de la Nature; un grand nombre de *thèses* sur différents sujets de médecine et de chirurgie, imprimé à Kiel, de 1690 à 1725.

* WALDUNG (Wolfgang), né en 1554 à Nuremberg, y ouvrit un cours de logique, devint ensuite recteur du collége d'Altdorf, puis professeur de physique, et mourut en 1621. Bien qu'il n'eût reçu aucun grade en médecine, science dans laquelle il s'était rendu habile, il ne cessa de consacrer ses loisirs au soulagement des malades sans que les médecins d'Altdorf cherchassent à réprimer cet empiétement sur leurs droits. Eloi cite de lui plusieurs opuscules dans son *Dictionnaire de médecine.*

* WALE (Antoine de), en latin *Walæus,* théologien protestant, né en 1573 à Gand, se forma à Middelbourg, sous les professeurs Gruter et Murdison, vint à Leyde se perfectionner dans les langues latine, grecque, hébraïque, dans la philosophie et la théologie, et visita ensuite les principales universités de la Hollande, de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. Il était de retour à Leyde en 1602; et un peu plus tard il était fixé, en qualité de 8e pasteur, à Middelbourg, où il ne tarda pas à se faire une réputation extraordinaire comme prédicateur et comme professeur de langue grecque, de philosophie et de théologie. Il joua un grand rôle au milieu des dissensions religieuses qui divisaient alors l'église réformée en Hollande, et se mit à la tête du parti opposé aux remontrants qui avait pour chefs Arminius et Gomar (*v.* ces noms). Après le fameux synode de Dordrecht, auquel il avait assisté (1618), Wale eut la triste mission de préparer à la mort l'infortuné Barneveldt. L'année suivante il fut appelé à Leyde pour y professer la théologie. Plus tard il devint recteur de l'académie de cette ville, et y mourut en 1639. Outre sa coopération à la version flamande de la *Bible,* et plusieurs écrits de controverse qui ne font pas moins d'honneur à sa modération qu'à son savoir, on lui doit entre autres ouvrages l'*Office des Ministres*, etc. (en flamand), Middelbourg, 1625, in-4°; traduit en français par J. Crucius, Harlem, 1628, in-4°. Les *OEuvres théologiques* de Wale ont été réimprimées à Leyde en 1643 et 1647, 2 vol. in-fol., avec la *vie* de l'auteur (anon.) Cette *vie,* reproduite par G. Bates, dans ses *Vitæ select. aliquot viror.,* a été insérée aussi par Joch dans les *Vitæ theol.* — Jean de Wale, médecin, fils du précédent, né en 1604, à Koukerke, près de Middelbourg, fut reçu docteur à Leyde en 1631, se livra aux recherches zootomiques dans le but de jeter un nouveau jour sur les mystères de la digestion et de la distribution des humeurs, et se déclara l'un des premiers pour le système de la circulation du sang. Il mourut en 1649, ayant le titre de professeur extraordinaire.

* WALEF (Blaise-Henri de CORTE, baron de), littérateur, né dans les Pays-Bas, probablement à Liége, en 1652, mort dans cette même ville, en 1734, s'était annoncé sous d'assez heureux auspices pour que Boileau, à qui il a adressé une épître rimée, crût pouvoir lui répondre par des encouragements flatteurs. Versé dans la connaissance des langues anciennes et modernes, il sut tirer parti des voyages qu'il fit dans la plupart des pays de l'Europe; sa facilité à faire des vers le servit mieux encore pour s'attirer les bonnes grâces des personnages éminents, dont il voulait avoir l'appui. Ce rimeur infatigable, auteur d'environ 33,000 vers français, de tout genre et de toute mesure, avait eu cependant une vie extrêmement agitée; il fut agent d'intrigues, officier au service d'Angleterre (1714), puis de la Hollande, et connut tous les degrés de la fortune. Comme il était joueur et libertin, il dut finir misérablement. Moins jaloux de sa gloire qu'empressé à faire des dupes, il n'était pas plus difficile sur le genre des expédiens que sur la correction de ses poésies qui sont aujourd'hui entièrement oubliées, et qu'il a recueillies lui-même en 5 vol. in-8°, Liége, 1731. Villenfagne, en a réuni un choix à des vers de sa façon, ib., 1779, 1 vol. in-16, de 213 pages. Pour compléter la collection des écrits de Walef, il faudrait join-

dre aux 5 volumes qu'il a publiés en 1731, d'autres imprimés à Liége en 1725. Avec tout ce bagage l'infatigable rimeur belge est resté dans une obscurité profonde : les biographes nationaux l'ont oublié tout-à-fait. Il n'est curieux pour nous d'avoir sur lui quelques détails que parce qu'il figure assez longuement dans les *Mémoires* de Mme de Stael, comme l'un des agents subalternes de la conspiration des princes français légitimés et des Espagnols, contre le duc d'Orléans, régent, en 1717. Il se fit le zoïle d'Homère, de Pascal, mais mieux eût valu pour lui, dit Bruzen de La Martinière, qu'il s'en fût tenu à faire des madrigaux et des petites chansons, bagatelles dans lesquelles il réussissait assez.

* WALES (William), astronome anglais, né vers 1734, ne s'était fait connaître encore que comme l'un des rédacteurs de l'écrit périodique intitulé *Journal des Dames*, lorsque, à la recommandation de plusieurs savants, il reçut du gouvernement la mission d'aller à la baie d'Hudson, observer le passage de Vénus sur le soleil. De retour en 1770, il communiqua à la société royale le journal de ses observations, qui fut imprimé dans les *Transactions philosophiques*. Deux ans après, nommé astronome de l'expédition du célèbre capitaine Cook, il resta avec ce navigateur depuis 1772 jusqu'en 1779, fut reçu membre de la société royale, obtint la chaire de mathématiques de l'hôpital du Christ, avec la place de secrétaire du bureau des longitudes, et occupa ces deux emplois jusqu'à sa mort, arrivée en 1798.

* WALID Ier (Abou'l Abbas), 6e khâlyfe ommiade d'Orient, succéda à son père Abd-el-Melek en l'an 86 de l'hégire (705 de Jésus-Christ), et ne montra sur le trône aucune des grandes qualités de ses prédécesseurs. Toutefois ses lieutenants rendirent son règne illustre par les conquêtes qu'ils firent et qui étendirent la domination arabe des deux rives du détroit de Gibraltar, jusqu'aux frontières des pays qui dépendaient de la Chine, depuis le Caucase et la mer Noire jusqu'à l'Océan indien. Walid fit agrandir le temple de Jérusalem, en prescrivit le pèlerinage à ses sujets, ordonna la reconstruction du temple de Médine, et fut le premier khâlife qui fonda un caravanserai pour les voyageurs et un hôpital pour les malades dans la ville de Damas. Il mourut en l'an 99 de l'hégire (715 de Jésus-Christ), laissant 18 fils dont deux seulement, Yezid III et Ibrahim, parvinrent au khâlifât, après la mort de Soleyman leur oncle, successeur immédiat de Walid — Walid II (Abou'l Abbas), surnommé *al Fassik* (l'impudique), onzième khâlyfe ommiade d'Orient, fils d'Yezid II, succéda à son oncle Hescham en l'an 125 de l'hégire (743 de Jésus-Christ). Son ivrognerie et ses débauches l'avaient fait d'abord éloigner du trône par son père, et il avait 40 ans lorsqu'il fut proclamé à Damas. On le vit bientôt s'abandonner san mesure à tous ses penchants et dissiper les trésors amassés par son prédécesseur. Sans cesse environné de jeunes libertins avec lesquels il parcourait les rues, donnant le spectacle des plus abominables excès. Un dévot musulman lui ayant montré dans un verset du Koran la condamnation de sa conduite il mit en pièces le livre sacré et le foula aux pieds. Zezid, cousin germain de ce tyran, se mit à la tête des mécontents, et vint à Damas, où les habitans le proclamèrent khâlyfe. Walid, alors absent de cette ville, rassembla quelques troupes à la hâte ; mais, bientôt abandonné par la plupart des siens, il fut massacré dans son palais en l'an 126 de l'hégire (744 de Jésus-Christ), n'ayant régné que 15 mois.

* WALINGFORD (Richard), abbé de St-Albans (ordre de St-Benoît), né au lieu dont il a gardé le nom sur les bords de la Tamise, est célèbre comme le premier astronome du 14e siècle. C'est lui qui construisit et fit placer sur la façade de son couvent la fameuse horloge où l'on voyait le soleil, la lune, les planètes, les étoiles se mouvoir avec une rapidité proportionnée à celle qu'elles semblent avoir dans les cieux. On a conservé sous son nom divers ouvrages manuscrits, tels qu'un recueil de mathématiques et d'astronomie.

* WALKER (Clément), historien anglais et ardent presbytérien, mort en 1561 à la Tour de Londres, où Cromwel l'avait jeté, comme auteur du livre qui a fait survivre son nom aux troubles dans lesquels il ne joua qu'un rôle secondaire, était né vers l'an 1600 à Cliffe au comté de Dorset. Outre son *Histoire de l'indépendance* (publiée en 3 parties, de 1648 à 1651, in-4o, et à laquelle un anonyme en ajouta une 4e en 1660), Walker avait écrit, selon Wood, plusieurs pamphlets sur les affaires du temps; et, partisan d'abord de la cause du roi, il s'était fait ensuite l'adhérent zélé des *covenentaires*, qu'il finit par combattre à outrance.

* WALKER (Édouard), historien anglais,

né à la fin du 16e siècle, de parens catholiques, fut d'abord attaché au comte d'Arundel, qui le fit nommer secrétaire de la guerre en 1639. Cinq ans après, il obtint de Charles Ier la place de clerc extraordinaire du conseil privé. Constant dans sa fidélité envers le monarque, Walker, après la mort de Charles Ier, se rendit auprès du prince, son fils, qui tenait à Bruxelles une espèce de cour, et le suivit en Écosse en 1651. Walker remplit auprès du même prince l'emploi qu'il avait exercé auprès du feu roi, le servit avec autant de zèle que de fidélité, en recueillit le prix à la restauration, et mourut subitement à White Hall en 1676.

* WALKER (OBADIAH), né en 1616 à Worsbrough, au comté d'York, mort à Londres en 1699, avait été privé à deux reprises différentes de l'emploi de recteur de l'université d'Oxford, et avait été même détenu à la Tour de Londres par suite de son attachement à la religion catholique. On cite de Walker, entre autres écrits, *de l'Éducation* (en anglais), Oxford, 1673, in-12; *Description du Groenland*, ibid., 1680, in-fol.; — George WALKER, recteur de Donoughmore (Irlande), mérita, par l'ardeur fanatique qu'il avait déployée à la tête d'un régiment levé à ses frais, pour résister à l'invasion de Jacques II sur l'Irlande (1689), d'être nommé à l'évêché de Londonderry, place qu'il avait vaillamment défendue. Il fut tué à la bataille de la Boyne (1er juillet 1690), avant d'avoir pris possession de son siège.

* WALKER (JOHN), grammairien, né en 1732 aux environs de Londres, mort en 1807, avait quitté la scène dramatique pour se vouer à l'enseignement. D'abord maître d'école à Kensington, il se lia avec Samuel Johnson, et plus tard il ouvrit, dans diverses villes, des cours d'élocution qui furent très-fréquentés, notamment à Oxford, où il fut invité à donner des leçons particulières dans l'université. Ses principaux ouvrages sont : *Éléments de l'élocution*, 1781, in-8o; 1799, avec changement et addition; *Grammaire rhétor.*, etc., 1785, 1801, in-8o; *Clasiq. anglais abrégés* (Addison, Pope et Milton), 1786, in-8o.

* WALKER (GEORGE), mathématicien, né vers 1734 à Newcastle, fut ministre d'une congrégation de dissidents, consacra une partie de sa vie à l'enseignement, fut membre de la société royale de Londres, et mourut en 1807. On a de lui : *Doctrine de la sphère*, 1777, in-4o; la première partie d'un *Traité sur les sections coniques*; des *sermons*, 1790, 2 vol. in-8o; un *Appel au peuple anglais*, sur les lois du *test*, 1790 : opuscule dont Fox faisait, dit-on, un grand cas. — WALKER (Joseph-Cooper), littérateur irlandais, né à Dublin vers 1766, fut admis en 1785 à l'académie royale d'Irlande, et mourut à Saint Valery (Grance) en 1810, laissant entre autres écrits : *Mémoires historiques sur les bardes irlandais*, etc., Dublin, 1786, in-4o.

* WALKER (ADAM), physicien anglais, né dans le comté de Westmoreland en 1731, fut d'abord maître d'écriture et de calcul dans une école gratuite, puis donna des leçons publiques d'astronomie dans plusieurs grandes villes. Attiré à Londres par le docteur Priestley, il y ouvrit des cours qui furent très fréquentés pendant plusieurs années. Il professa ensuite la philosophie, la physique, etc., dans les collèges d'Eton, de Westminster, de Winchester et autres grandes écoles, et mourut à Richmond en 1821. On a de lui : *Analyse de leçons sur la philosophie expérimentale*, in-8o; un *Traité sur la géographie et l'usage des globes*, in-12; des articles insérés dans plusieurs journaux scientifiques, dans les *Annales d'agriculture* d'Arthur Young, et dans les *Transactions philosophiques*. A. Walker fut l'inventeur de plusieurs machines propres à élever l'eau et et à la pomper dans les vaisseaux, de voitures mues par le vent et la vapeur, etc. — William WALKER, fils du précédent, né en 1766, mort en 1816, est auteur d'un *Epitome d'astronomie*, Londres, 1798, in-8o.

* WALL (ÉDOUARD), d'une ancienne famille catholique d'Irlande, mort en France le 24 février 1651, y était venu chercher un asile après la défaite de son parti par Cromwell en 1649. D'abord haut-shérif du comte de Carlow, il avait eu le commandement général des insurgés en l'absence du marquis d'Ormond; et lors du débarquement des protestants à Dublin, il était gouverneur de la province de Leinster. Ses trois fils qui l'avaient suivi en France y prirent du service, et moururent glorieusement sur divers champs de bataille. — Marie-Joseph-Patrice vicomte de WALL, de la même famille, né à Paris en 1764, était à vingt-un ans lieutenant au régiment du Roi, infanterie. Prévenus en sa faveur par un petit écrit qu'il avait composé, sous le titre de *Plan de conduite et de fortune*, le duc et la duchesse de Rohan lui donnèrent en mariage leur nièce, Adèle de Rohan. Mais peu après cette union, Wall fut

tué en duel, dans la forêt de Fontainebleau (le 16 novembre 1787). On ignore quelle fut la cause de cette malheureuse affaire.

* WALL (William), théologien anglais, né en 1646, mort en 1128, vicaire à Shoreham, dans le comté de Kent, est connu comme auteur d'une *Histoire du baptême des enfants*, 1707; et de *Notes critiques sur l'Ancien-Testament*, etc., 1733, 2 vol. in 8°. — John Wall, médecin, né en 1708 à Powick, dans le comté de Worcester, mort à Bath le 27 juin 1776, après avoir pratiqué long-temps avec succès à Worcester, consacrait aux expériment. chimiques, ainsi qu'à la culture des arts du dessin, le peu de loisirs que lui laissait une clientelle nombreuse. Il a laissé divers opuscules qui ont été recueillis en 1 vol. in-8° par son fils, Martin Wall, professeur de clinique à l'université d'Oxford, Oxford, 1780.

WALLACE (William), célèbre guerrier écossais, né en 1276 dans le comté de Renfrew, était le plus jeune des fils de sir Malcolm Wallace d'Ellerslie, d'une famille ancienne, mais dont la fortune se trouvait très-bornée. Wallace n'avait encore que dix-neuf ans lorsque, pour se venger d'une insulte personnelle, il tua le fils du gouverneur de la forteresse de Dundée. Obligé de s'enfuir dans les bois pour éviter le châtiment que les délégués d'Edouard Ier, alors maître de l'Écosse, n'auraient pas manqué de lui infliger, il réunit bientôt autour de lui quelques aventuriers que leurs méfaits, leur misère ou la haine qu'ils portaient aux Anglais forçaient à mener une vie errante comme la sienne. A la tête de cette bande, Wallace, doué d'une force prodigieuse, d'une patience à toute épreuve, déploya la plus grande bravoure, et obtint de fréquents succès qui augmentaient de jour en jour sa réputation et le nombre de ses partisans. Comme il n'y avait alors aucune autorité écossaise dans le royaume, Wallace se fit nommer par sa troupe vice-roi pour J. Baliol (*voyez* ce nom), retenu prisonnier en Angleterre, et força Ormesby, grand justicier pour le roi Édouard, de se réfugier dans ce royaume, avec la plupart des officiers anglais de sa suite. Le peuple écossais accourut en masse sous la bannière de Wallace; mais avant qu'on n'eût pu s'entendre sur l'organisation des insurgés, une armée anglaise de 40,000 hommes traversait le sud-ouest du royaume. Wallace se vit alors abandonné par la plupart des barons de son parti. Persévérant toutefois dans sa noble indépendance, il bat les Anglais sur les rives du Frith (11 septembre 1297), les force d'évacuer immédiatement l'Écosse, reprend la ville de Berwick, envahit, pendant l'hiver de 1298, les comtés du nord de l'Angleterre, pousse ses ravages jusqu'à Durham, et rentre en Écosse chargé de dépouilles au commencement de l'année suivante. Le roi Édouard qui se trouvait en Flandre, se hâte, à cette nouvelle, de venir assembler une armée de 80,000 hommes de pied et de 7,000 cavaliers. Attaqués près de Falkrik (22 juillet 1298), les Écossais sont défaits complètement malgré les efforts inouïs de Wallace, qui, conservant néanmoins toute sa présence d'esprit, se porte dans les provinces du nord de l'Écosse pour y organiser de nouveaux moyens de résistance. Pendant ce temps-là, les hauts barons excluaient le héros du conseil d'Écosse, et nommaient en sa place John Cummyn pour régent du royaume. Lorsqu'en 1304 Édouard en eut achevé la conquête, Wallace tenait encore et ne désespérait pas du salut de son ingrate patrie. Trahi à la fin par un de ses amis, sir John Monteith, qui découvrit aux Anglais le lieu de sa retraite, il fut amené à Londres chargé de chaînes, et décapité à Tower-Hill le 23 août 1305. Son nom est encore populaire en Écosse comme le type de la bravoure et du patriotisme. Outre le ménestrel Henry, qui a chanté en vers ses exploits, et dont l'ouvrage justement estimé comme poème national, a eu un nombre infini d'édition (la meilleure est celle de Perth, 1790, 3 vol. in-12), plusieurs poètes ont consacré leurs chants à William Wallace; il est aussi le géros d'un roman historique de miss Jane Porter, traduit en français (par le chevalier Du Buc), sous le titre des *Chefs écossais*, 2e édition, Paris, H. Nicolle, 1820, 5 vol. in-12.

* WALLENBOURG (Jacques de), orientaliste, né en 1763 à Vienne, où il mourut le 28 juin 1806, conseiller aulique de la chancellerie, avait été envoyé comme élève interprête à Constantinople en 1782, et rappelé cinq ans après lorsque Joseph II déclara la guerre à la Porte: il avait joué un rôle important au congrès de Szistowe (1790). De retour dans sa patrie après la conclusion de la paix, il utilisa les connaissances qu'il avait acquises dans les lettres orientales en coopérant à la 2me édition du *Dictionnaire* de Meniski. M. A. de Bianchi, son ami, a publié sur lui à Vienne en 1810, une *notice* biographique, par laquelle on apprend que Wallenbourg avait préparé une traduction

française du *Mesnevi*, poëme moral de Djélal eddyn-Roumy, mais que son travail périt dans l'incendie du faubourg de Pera en 1799.

* WALLENBURCH ou WALENBURCH (ADRIEN et PIERRE DE), frères célèbres par leurs connaissances théologiques et leur amitié, nés à Rotterdam vers la fin du 16e siècle, suivirent la même carrière, voyagèrent en France, où ils s'appliquèrent à l'étude de la jurisprudence, et furent reçus docteurs en droit et en théologie. Revenus en Hollande, ils se consacrèrent uniquement à la théologie et acquirent la réputation d'habiles controversistes. Dans la suite ils furent appelés à Cologne, où Adrien fut nommé, dès son arrivée, chanoine de l'église métropolitaine. Pierre reçut quelque temps après à Mayence les titres de chanoine, de doyen de St Pierre et d'évêque de Mysie (*in partibus*). Adrien mourut à Cologne en 1669; son frère, qui était venu se réunir à lui, survécut six ans, et mourut en 1675. On a de ces deux théologiens différents ouvrages de controverse, qu'ils ont réunis eux-mêmes en 2 vol. in-fol., Cologne, 1669-1671.

* WALLENCODT (CONRAD-TIBÈRE DE), élu 22e grand-maître de l'ordre teutonique en 1390, mort quatre ans après, frappé d'aliénation mentale, est le premier qui substitua au titre de grand maître (*hochmeister*) celui de *prince par la grâce de Dieu*, et qui fit donner aux frères de l'ordre la qualification de *seigneurs*. Il avait entrepris contre les luthériens une guerre dans laquelle il perdit la moitié de ses troupes par le fer ou par la peste.

* WALLENSTEIN ou WALSTEIN (ALBERT-VENCESLAS-EUSÈBE DE WALDSTEIN, plus connu sous le nom DE), l'un des plus célèbres personnages du 17e siècle, naquit en Bohème le 14 septembre 1583. Placé d'abord comme page auprès du margrave de Burgau, fils de l'archiduc Ferdinand, il resta peu dans ce poste, où il avait embrassé la religion catholique, et il consacra quelques années à visiter la plupart des pays de l'Europe, dont il apprit les langues. De retour dans sa patrie, il épousa une riche veuve, qui mourut après quatre ans de mariage, et le laissa maître d'une très grande fortune. La guerre ayant éclaté entre l'archiduc Ferdinand et les Vénitiens, Waldstein leva à ses frais un corps de 300 cavaliers, alla offrir ses services à l'archiduc, qui l'accueillit avec distinction. A la fin de cette guerre, où il s'était signalé, il fut nommé par l'empereur colonel des milices ou *landwhers* de Moravie. Ce pays était en proie à l'insurrection : Waldstein ne put parvenir à l'apaiser, et se retira après avoir enlevé une partie des sommes contenues dans les caisses publiques. Forcé de remettre cet argent à l'empereur, il en garda 12,000 écus, avec lesquels il leva un corps de mille cuirassiers; et il offrit ensuite cette troupe à son souverain. Cependant la Bohême avait aussi levé l'étendard de la révolte (1618). Waldstein reçut la mission d'aller combattre les insurgés; et, comme en Moravie, il essaya inutilement d'arrêter le torrent de la rébellion. En 1621, il fut de nouveau envoyé en Moravie, où il sut déjouer les efforts de Bethlem-Gabor (*voyez* ce nom). L'empereur récompensa ses services en lui donnant des propriétés considérables, confisquées sur les rebelles de Bohême. Toutefois peu de temps après, Waldstein fut mandé à Vienne pour y rendre compte de sa conduite : on ne connaît pas bien les griefs qu'on lui imputait. Il sut mettre dans ses intérêts les personnages les plus notables de la cour de Ferdinand, parvint à se faire déclarer innocent, et épousa la fille du comte de Harrach, favori de l'empereur. Un nouveau don de deux régiments d'infanterie le fit nommer par Ferdinand major-général. En cette qualité, il fit, pendant plusieurs années, la guerre en Bohême, se distingua par des succès, notamment à la bataille de Prague, gagnée par le feld-maréchal Bucquoi sur les Bohémiens le 8 novembre 1620. En 1625, Waldstein proposa à l'empereur, dont les états héréditaires étaient épuisés d'hommes et d'argent, de lever, à ses frais, une armée, avec la faculté de la porter jusqu'à 50,000 combattants. Ferdinand, d'abord surpris de cette proposition, l'accepta, assigna quelques districts en Bohême pour le recrutement, et permit à Waldstein de nommer les officiers de son armée. Celui-ci ayant commencé par assembler 20,000 hommes, se porta vers la Franconie et les frontières de Souabe, et se recruta, chemin faisant, de 10,000 autres combattants. On croit que ce fut à cette époque qu'il reçut de l'empereur le titre de duc de Friedland. Le général Tilly, commandant l'armée bavaroise, opérait en Basse-Saxe : Waldstein reçut ordre de se porter du même côté et de seconder le général bavarois; mais son caractère altier ne lui permettait pas de se trouver en sous-ordre. Il se consenta donc de concerter ses mouvements avec ceux de Tilly, mais séparément; et tandis que celui-ci pressait

le roi de Danemarck dans le pays d'Osnabruck et de Munster, Waldstein remportait devant le pont de Dessau une victoire complète (23 avril 1626) sur Mansfeld, qui néanmoins s'étant recruté promptement dans le Brandebourg, vint en forces menacer la Hongrie. Envoyé par l'empereur à la poursuite de ce général, qui avait opéré sa jonction avec Bethlem-Gabor, Waldstein défit un corps de Turcs, auxiliaires du dernier, et prit ou délivra plusieurs places. Mais bientôt les mésintelligences s'élevèrent entre lui et les Hongrois; la famine, les maladies contagieuses et la désertion avaient réduit son armée aux deux tiers, lorsque enfin il put effectuer sa retraite après l'accommodement que Bethlem Gabor fit avec l'empereur. Waldstein n'eut pas plus tôt évacué la Hongrie, que s'étant promptement recruté, il se dirigea vers le Brandebourg; il traversa ce pays, pénétra jusque dans le Holstein et le duché de Sleswick, et finit par porter son armée à 100.000 hommes, qui ne coûtaient rien à l'empereur. Il sollicita auprès de Ferdinand, obtint le titre de duc de Mecklenbourg, avec l'investiture de ce duché, enlevé aux titulaires. On lui vit jouer alors dans le nord le rôle de dictateur, faisant peser son despotisme indifféremment sur ses amis et ses ennemis, n'ayant plus égard aux ordres de l'empereur pour aucun de ses mouvements, et écrivant même à Ferdinand des lettres insolentes. Toutefois il négocia entre son souverain et le roi de Danemarck le traité de paix signé au congrès de Lubeck en 1629. On fait monter à plus de 200 millions de fr. les contributions levées par Waldstein pendant 7 ans que dura son commandement dans le nord de l'Allemagne. Dans tous les points de l'Europe on adressait à Ferdinand des insinuations contre le redoutable général: ses nombreux et puissants ennemis obtinrent enfin de l'empereur l'arrêt de sa destitution, qu'il affecta de recevoir avec calme et résignation. De Memmingen, où il était alors à la tête d'une armée formidable et toute dévouée, il se retira (septembre 1630) dans ses terres en Bohême, où on le vit déployer un luxe qui dépassait celui de la plupart des souverains. Quelques historiens prétendent qu'il fit proposer ses services au roi de Suède, Gustave-Adolphe. D'autres donnent l'initiative à ce monarque, dont Waldstein aurait rejeté les propositions. Cependant Tilly, nommé généralissime de l'empereur et de la ligue allemande, vainqueur pendant quelque temps, cédait à l'ascendant de Gustave-Adolphe. Ferdinand, effrayé des progrès du roi de Suède, s'humilie devant le seul homme qui puisse les arrêter. Waldstein repousse les premières démarches de son souverain. Enfin, après une longue négociation, il s'engage à lever une nouvelle armée; mais il refuse de la commander: et lorsque les instances les plus vives de Ferdinand, les supplications de ses amis le décident à accepter, ce n'est qu'aux conditions d'être généralissime d'Autriche et d'Espagne, de disposer de tous les emplois, d'être indépendant dans son commandement suprême, d'avoir une principauté héréditaire en Allemagne, de gouverner exclusivement les pays conquis, de disposer du produit des confiscations, d'avoir le droit exclusif d'amnistie, etc.; enfin, en cas de revers, de pouvoir se retirer dans ses états héréditaires. Ces concessions faites, il entre en Bohême pour y attaquer l'armée saxonne, s'empare de Prague presque sans coup férir. Bientôt il se trouve maître de tout le pays, et se dirige ensuite sur Nuremberg, pour y attirer Gustave-Adolphe, qui parcourait la Bavière en triomphateur. Les deux illustres capitaines sont en présence. Gustave était inférieur en forces; mais Waldstein craignant d'exposer l'Autriche, et peut-être sa propre renommée aux chances d'une bataille, se retranche, ainsi que son adversaire, espérant d'ailleurs de le ruiner par la famine. Les deux armées impériale et suédoise s'observent ainsi pendant trois mois. Enfin la disette est dans le camp de Gustave, ainsi que dans Nuremberg, qu'il était venu secourir. Le roi de Suède ordonne, contre l'avis de son conseil, l'attaque du camp impérial. L'action s'engage le 24 août 1632, et dure dix heures. Les Suédois sont repoussés sur tous les points et perdent de trois à quatre mille hommes: la perte des Impériaux s'élevait seulement à mille. Il y eut encore quelques escarmouches, durant quinze jours, au bout desquels le roi de Suède leva son camp et fit défiler ses troupes devant son adversaire qui ne tenta point de l'inquiéter. Il paraît que Gustave essaya de renouer alors ses négociations avec Waldstein, et que celui-ci refusa d'y prêter l'oreille. Waldstein se dirigea ensuite vers la Saxe, s'empara de Leipsig et de plusieurs petites villes des environs. Gustave, alors campé à Naumbourg, avec l'intention de se réunir à l'armée saxonne, se décide à attaquer les Impériaux, qui ne

comptent pas plus de 12.000 hommes, tandis que les Suédois sont au nombre de 20,000. L'action s'engagea le 26 novembre 1632, dans une plaine qui s'étend de Weissenfels à Lutzen. Gustave fut atteint d'un coup mortel au moment où il accourait de la droite pour réparer l'échec éprouvé par son aile gauche. La mort de ce prince et le retour du général Pappenheim, précédemment détaché avec un corps considerable vers la Basse-Saxe (ce qui portait alors l'armée impériale à 24.000 combattants), semblaient devoir assurer la déroute de l'armée royale; mais le désespoir des Suédois, et les habiles manœuvres de Bernard de Weimar, qui avait pris le commandement, triomphèrent de tous les efforts des généraux impériaux, dont l'armée quitta le champ de bataille. Waldstein soumit la conduite des officiers de son armée à une enquête très-sévère, et dix-huit d'entre eux furent condamnés à mort. L'armée impériale se porta ensuite sur la Silésie au grand étonnement des partisans de l'Autriche, qui s'attendaient à la voir marcher vers la Souabe et le Rhin, dont le duc Bernard et le général Horne avaient pris la direction. Cependant Waldstein continuait ses négociations avec la Suède, la Saxe et le Brandebourg : il était d'accord avec ses alliés sur les principaux articles; mais elles furent aussi infructueuses que les précédentes. Il négociait en même temps avec la cour de France, comme on en a la preuve dans les *lettres et négociations du marquis de Feuquières* (*voyez* ce nom). Au milieu de ces intrigues, Waldstein attaqua à l'improviste les Suédois près de Steinau sur l'Oder, et força le comte de Thurn à se rendre à discrétion avec un corps de 6,000 hommes. Après s'être emparé ensuite de plusieurs villes de la Silésie, il vole en Bavière à la rencontre du duc Bernard qu'il refoule sur le Haut-Palatinat, puis revient établir ses quartiers d'hiver en Bohême. Cependant le cardinal infant s'avançait d'Italie dans les Pays-Bas. Waldstein, qui eut à lui envoyer un détachement de 6,000 hommes, crut qu'on cherchait à diminuer son influence pour le disgracier plus sûrement. Dès lors il s'occupa activement de son plan de défection, et s'en ouvrit à Piccolomini, celui de tous ses généraux en qui il avait le plus de confiance. Piccolomini lui représenta les dangers de son entreprise : Waldstein persista dans sa résolution; et son confident ayant l'air de céder à la force de ses raisons, se hâta d'aller instruire la cour de Vienne de ces desseins. Waldstein convoqua ses généraux à Pilsen, fit inviter les commissaires suédois et saxons à s'y trouver, et la réunion eut lieu le 11 Janvier 1634. Presque tous les chefs de l'armée signèrent un écrit par lequel ils s'engageaient à rester fidèles a la cause du généralissime. Informé de cet acte criminel Ferdinand se hâta d'adresser à l'armée une proclamation dans laquelle il la déliait de ses serments à l'égard de Waldstein, remplaçait celui-ci par le général Gallas (*voyez* ce nom), accordait une amnistie à tous ceux qui auraient pu se laisser égarer, n'en exceptant que le généralissime et deux de ses lieutenants. Waldstein sentit la nécessité de presser l'exécution de son projet; mais ses généraux l'abandonnèrent bientôt sous différents prétextes. Mis au ban de l'empire, désobéi par ses soldats, trahi par ses officiers, l'homme naguère le plus puissant de l'Europe se rend à Egra, où il a donné rendez-vous au duc Bernard et aux commissaires des alliés, et se met à la merci de quelques étrangers, qui le trahissent. Le 25 janvier 1634, les conjurés font d'abord égorger dans un banquet, par des dragons irlandais, le petit nombre d'amis restés fidèles à la cause du généralissime. Celui-ci, qui s'était retiré de bonne heure dans sa chambre à coucher, y fut investi par le capitaine irlandais Deveroux à la tête de six hallebardiers, et tué d'un coup de pertuisane. Un grand nombre de ses partisans furent arrêtés ensuite, et quelques-uns exécutés. Mais les désordres qui eurent lieu dans l'armée à la suite de cet évènement furent difficiles à comprimer; on y parvint toutefois, et Ferdinand récompensa avec générosité les assassins de Waldstein. Outre deux ouvrages apologétiques par Gualdo Priorato, traduits en latin et en allemand, et la *Biographie de Wallenstein*, en allemand, publiée par un général prussien en 1797, on peut consulter sur cet homme extraordinaire l'*Histoire des Allemands* de Schimdt, et l'*Histoire de la guerre de trente ans* par Schiller, qui a fait de sa catastrophe le sujet d'une trilogie admirable (*voyez* SCHILLER), imitée en partie par MM. Benjamin Constant et Liadières; la seule tragédie du dernier a été représentée à Paris en octobre 1828.

* WALLER (WILLIAM), général anglais, de l'ancienne famille des Waller de Spendhurst, ayant terminé ses études à Paris, alla faire ses premières armes en Allemagne sous les drapeaux des princes protestants, coali-

sés contre l'empereur ; et de retour dans sa patrie, il se rangea sous ceux du comte d'Essex, en opposition avec le parti de la cour, après avoir manifesté déjà ses opinions dans le long parlement, où il représenta le bourg d'Andover. Chef de l'expédition dirigée contre Portsmouth, il força la garnison de cette place à reconnaître l'autorité du parlement. Mais d'autres succès ayant encore accru sa réputation de bravoure et d'habileté, Cromwell, qui en conçut de l'ombrage, l'éloigna de l'armée. Waller revint alors siéger au parlement parmi les chefs de l'opposition presbytérienne. Il fut un des onze membres que la faction des indépendants accusa de haute trahison, et il se vit contraint de fuir pour se dérober au jugement. Revenu plus tard à Londres, il reprit sa place au parlement jusqu'en 1648, époque où il fut expulsé de la chambre par la force des armes, et emprisonné comme suspect d'attachement à la cause royaliste. En 1659, il fut nommé conseiller d'état; il rentra au parlement l'année suivante comme représentant du comté de Middlesex, et mourut en 1668.

* WALLER (Edmond), poète anglais, de la même famille que le précédent, né en 1605 à Coleshill, dans le Hertfordshire, débuta à la fois au parnasse, au parlement et à la cour, à l'âge de 15 ans, ou de 16 suivant quelques biographes (M. G. Crabbe, copiant cette faute de Lemprière, le fait naître en 1625). Admis dans la familiarité de Jacques Ier, il plut à ce prince par les saillies de son esprit, et obtint un grand succès dans le monde. Il épousa une riche héritière de la cité de Londres, et devenu veuf à 25 ans, l'ambition lui fit adresser ses vœux à la fille aînée du comte de Leicester. Trompé dans ses vues par le mariage de cette demoiselle avec le comte de Sunderland, il résolut de voyager pour se distraire de son chagrin. De retour à Londres, il contracta une nouvelle alliance, et devint père d'une nombreuse famille. Lorsque le parlement fut convoqué, après une longue interruption, en 1640, Waller se montra un des plus véhémens orateurs du parti opposé à la cour; il prit la défense de son oncle Hampden (*voyez* ce nom), frappé d'une sentence illégale et injuste. Toutefois en s'attachant à l'opposition, il n'en adopta pas toutes les opinions, et n'en approuva pas les excès. Dans la grande question de l'abolition de l'épiscopat, il se prononça en faveur du maintien de la hiérarchie ecclésiastique; et, lorsque la guerre éclata entre le roi et le long parlement, il envoya à Charles Ier une somme considérable. Associé d'une part aux actes du parlement rebelle, puisqu'il continuait d'y siéger, et s'étant cependant concilié, par ses discours, la bienveillance des royalistes, Waller s'était maintenu longtemps dans un état de neutralité qui lui donnait de l'importance dans les deux partis, lorsqu'il se jeta tout-à-coup dans celui du roi. La conspiration qu'il avait formée avec son beau-frère Tomkins, un des secrétaires du conseil de la reine, ayant été découverte, il fut arrêté. C'est alors que, cédant à une honteuse lâcheté, il avoua beaucoup plus qu'on n'avait pu découvrir. Ces aveux déshonorants et son feint repentir lui sauvèrent la vie. Après un an d'emprisonnement, il ne fut condamné qu'au bannissement, et se retira en France. S'étant fixé à Paris, il y connut St-Evremond, qui plus tard, par une singulière destinée, exilé lui-même, devait venir en Angleterre, resserrer les liens d'une amitié qu'il avait formée avec Waller, banni de son pays. Lorsque Cromwell se fut emparé définitivement du pouvoir, Waller sollicita et obtint, par l'entremise du colonel Scroop, son beau-frère, la permission de revenir en Angleterre, où le protecteur, oubliant ses anciens torts, l'admit dans son intimité. Le poète reconnaissant écrivit en vers le panégyrique de Cromwell, pièce qui est considérée comme son meilleur ouvrage. Lors de la restauration, Waller, s'étant empressé, dans un nouveau poème, de féliciter Charles II sur son avènement au trône, le roi, assure-t-on, lui fit observer que cette pièce était inférieure à celle qu'il avait composée pour l'usurpateur ; Waller répondit sans se troubler que les poètes réussissaient toujours mieux dans les fictions que dans les réalités. Quoi qu'il en soit, il devint un des principaux ornements de la nouvelle cour; et il fut nommé membre de tous les parlements qui s'assemblèrent sous Charles II, ainsi que de celui qui s'ouvrit à l'avènement de Jacques II. Il mourut en 1687, un an avant la révolution qui expulsa les Stuarts du trône d'Angleterre. On ignore si Waller eut le secret de la trame qui s'ourdissait alors à ce sujet; mais il est certain que son fils et l'héritier de son nom embrassa le parti du prince d'Orange. Les *OEuvres* de Waller ont été publiées par Fitton, Londres, 1729,

grand in-4°. Le panégyrique de Cromwell est traduit en partie en vers français dans le 3e vol. de la *Poétique anglaise* de M. Hennet. La *vie* de Waller a été écrite par Samuel Johnson dans son recueil des *Vies des poètes anglais*.

* WALLERIUS (Jean-Gottschalk), naturaliste suédois, né en 1709 dans le comté de Necke, mort en 1785, professeur de chimie, de métallurgie et de pharmachie à l'université d'Upsal, membre de l'académie d'histoire naturelle de Vienne et de l'académie des sciences de Stockholm, est considéré comme un des hommes qui, pendant le 18e siècle, ont contribué avec le plus de succès au développement des lettres et des sciences en Suède. Ses principaux écrits sont : *de Origine et Naturâ nitri*, Upsal, 1749; Goettingue, 1750 : *Mineralogia systematicè proposita*, Stockholm, 1747 et 1748; traduit en français par le baron d'Holbach, Paris, 1753, 2 vol. in-8°.

* WALLIN (George), savant suédois, né en 1686 à Guiawle, dans le Nord-Land, voyagea dans les différentes contrées de l'Europe pour perfectionner ses connaissances, séjourna deux ans à Paris, et à son retour en Suède, devint successivement professeur à l'université d'Upsal, surintendant ecclésiastique du Gothlnad et évêque de Gothenbourg, où il mourut en 1760. On a de lui : *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis*, etc., Nuremberg, 1722, in-12, rare; etc.

* WALLIS (John), célèbre mathématicien anglais, né en 1616 à Ashford (comté d'Essex), fit ses études à Cambridge, embrassa ensuite la carrière ecclésiastique, et y occupa successivement différents postes. Plus tard il développa les connaissances profondes qu'il avait acquises, et se plaça au rang des plus illustres mathématiciens de l'Europe. Il fut en correspondance avec Pascal et Fermat (*voyez* ces noms), étendit et créa, pour ainsi dire, la doctrine des *indivisibles* de Cavalieri (*voyez* ce nom), et on peut croire que son arithmétique des *infinis* a suggéré les découvertes analytiques de Newton. Malgré son opposion aux doctrines des indépendants, Wallis avait été appelé, pendant la révolution anglaise, à la chaire *Savilienne* de géométrie à l'université d'Oxford. Charles II le confirma dans ce poste, et lui confia en outre celui de garde des archives de la même université. Lors de l'institution de la société royale de Londres, John Wallis en devint un des principaux membres; il fut aussi l'un des créateurs de l'enseignement des sourds et muets. Il mourut à Londres en 1703. La plupart de ses ouvrages de mathématiques avaient été réunis avant sa mort, Oxford, 1697-1699, 3 vol. in-fol. On y ajouta ensuite un 4e volume contenant ses écrits qui ne sont point relatifs aux mathématiques.

* WALLIS (George-Olivier, comte de), feld-maréchal autrichien, né en 1671, d'une famille irlandaise, établie en Allemagne au commencement du 16e siècle, fut élevé parmi les pages de l'empereur Léopold, devint successivement colonel (1704), général-major (1708) et feld-maréchal-lieutenant (1716), en même temps que conseiller aulique au département de la guerre. Ses exploits en Sicile et la prise de Messine lui valurent la dignité de grand-maître-général de l'artillerie et le commandement général de toutes les troupes de la Sicile. Il ne quitta ce pays qu'en 1733, pour aller commander d'abord sur le Rhin, puis dans l'Italie septentrionale et enfin en Hongrie, où il remplaça le grand-duc de Toscane, comme chef de toutes les forces impériales, alors rassemblées dans ce royaume. Le comte de Wallis ne répondit pas entièrement à ce qu'on devait attendre de son dévouement aux intérêts de la maison d'Autriche à la fin de la campagne de 1739. L'empereur Charles VI fut très-mécontent de la paix que le feld-maréchal conclut avec les Turcs par l'entremise du comte de Neuperg et de l'ambassadeur français, marquis de Villeneuve. Il ôta à Wallis le commandement de l'armée, et lui ordonna de se rendre à Ziget, d'où il fut transféré ensuite à la forteresse de Spielberg. Ayant obtenu plus tard la permission de venir à Vienne, le feld-maréchal y présenta au conseil de guerre un mémoire apologétique qui ne fut suivi ni de discussion ni de jugement, à cause de la mort prématurée de Charles VI. L'impératrice Marie-Thérèse, sentant le besoin de s'entourer d'hommes capables, surtout de gens de guerre, oublia les torts du comte de Wallis, le rappela honorablement à sa cour, et lui confia le commandement d'un corps d'armée en Bohême. Le feld-maréchal jouit peu de ce retour de faveur, et mourut en 1743, à sa terre de Nieukirchen. — Le comte Franç.-Paul de Wallis, fils du précédent, fit avec distinction plusieurs campagnes en Italie et en Hongrie, fut nommé

gouverneur de Belgrade en 1718, et mourut dans cette place en 1737. — Un autre comte de WALLIS, né en 1732, mort à Vienne en 1798, était devenu feld-maréchal et président du conseil de guerre après un long service, lorsqu'il en perdit tout le fruit par une disgrâce qu'il essuya en 1795 tandis qu'il commandait l'armée autrichienne d'Italie. — Joseph, comte de WALLIS, de la même famille, né en 1768, occupa successivement plusieurs emplois importants avant d'être appelé à la présidence de la chambre des finances d'Autriche en 1810. Il fut chargé en 1812, par un rescrit de l'empereur, de la direction supérieure de l'approvisionnement de Vienne, puis quitta le ministère des finances en 1816 pour la place de chef suprême des tribunaux de justice, et mourut en 1818, d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

* WALLIS (SAMUEL), navigateur anglais, chargé de continuer dans le Grand-Océan les explorations du commodore Byron, partit le 26 août 1766 sur la corvette *the Dolphin*, qu'il commandait, ayant deux autres bâtiments sous ses ordres. Parvenu au cap de *las Virgenes* après trois mois de navigation, il parcourut ensuite le détroit de Magellan, puis la mer Pacifique, sans découvrir de terres jusque sous le tropique, où il aperçut successivement plusieurs îles nouvelles, notamment celle de Taiti, dont Bougainville ne fit la reconnaissance qu'un an plus tard. Bien accueilli dans cette dernière île par la reine Obéréa, il y séjourna plus d'un mois, et remettant à la voile le 27 juillet (1767), il doubla le cap de Bonne-Espérance, fit de nouvelles découvertes dans sa route, et aborda le 30 novembre à Batavia, d'où il repartit l'année suivante pour l'Angleterre. Après s'être arrêté quelques jours à l'île des Princes et avoir touché à celle de Ste-Hélène, Wallis vint mouiller à la rade des Dunes le 19 mai 1768. On ignore l'époque de la mort de ce navigateur. Son voyage a été imprimé dans le recueil de Jean Hawkesworth, Londres, 1773, 3 vol. in-4°; traduit en français par Suard, Paris, 1774, 4 vol. in-4°, cartes et figures. — John WALLIS, ecclésiastique et naturaliste anglais, né en 1714 à Ireby dans le Cumberland, mort en 1793 à Norton, est auteur d'une *Histoire du Northumberland*, publiée en 1769, 2 vol. in-4° : le premier, qui est le plus estimé, renferme la description des minéraux, fossiles, etc., de cette province, où l'auteur desservait alors la cure de Simonburn.

* WALLOT (JEAN-GUILLAUME), astronome, né en 1743 à Pauers, dans le Palatinat, vint en France se perfectionner dans l'étude des mathématiques, accompagna Cassini dans un voyage fait par ordre du roi en 1769, et à son retour fut nommé professeur d'astronomie. Il s'occupait paisiblement de ses travaux, lorsqu'en 1794 il fut dénoncé comme *ennemi du peuple*, traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté au moment même où Robespierre succombait à la convention nationale le 27 juillet (9 termidor an II).

* WALPOLE (HENRI), jésuite, natif du comté de Norfolk, subit la peine capitale à Yorck (1595), comme auteur d'écrits où l'on crut voir des provocations incendiaires, et dans lesquels il exprimait d'ailleurs un grand désir du martyre. L'un de ces écrits était la *Vie d'Edmond Campian*, en vers anglais. — WALPOLE (Richard), frère du précédent, et jésuite comme lui, passa à Rome, vint professer la théologie à Séville, et mourut à Valladolid en 1607, âgé de 42 ans, après avoir publié quelques écrits de polémique religieuse.

* WALPOLE (ROBERT), premier comte d'Orford, ministre fameux, né en 1676 à Houghton, dans le comté de Norfolk, terminait à Cambridge ses études théologiques lorsque, devenu l'unique héritier de sa famille par la mort de ses deux frères aînés (1698), il fut rappelé près de son père, membre du parlement, qui lui fit épouser, en 1700, la fille du lord-maire de Londres. Elu la même année représentant du bourg de Castlerising à la chambre des communes, le jeune Walpole y siégea parmi les whigs les plus ardents. En 1705, il fut nommé membre du conseil du prince George de Danemarck, et devint, en 1708, secrétaire d'état au département de la guerre, puis, l'année suivante, trésorier de la marine. Il perdit ces places après le renvoi du ministère whig et la disgrâce du duc de Marlborough. La chambre des communes le traduisit même à sa barre sous la double accusation de péculat et de corruption notoire, le chassa de son sein et l'envoya à la Tour de Londres. Cette sentence, que l'animosité des juges dépouillait du caractère de la justice, fut loin de nuire à la renommée dont Walpole jouissait dans son parti. Le bourg de Lynn, qu'il avait déjà représenté au par-

lement en 1702, le réélut en 1714, et persista dans ce choix malgré l'annulation dont la chambre prétendit le frapper. Il n'en fallait pas tant pour que Walpole se montrât l'ennemi implacable du cabinet pendant la fin du règne de la reine Anne. Après la mort de cette princesse, Walpole, qui avait déployé un grand zèle pour les intérêts de la maison d'Hanovre, fut appelé au conseil privé de Georges Ier, avec le titre de payeur-général de l'armée de terre et de mer. Il eut, à l'ouverture du nouveau parlement, la présidence d'un comité secret chargé de faire une enquête sur la conduite du dernier ministère, dont, sur son rapport, les membres furent mis en accusation, puis condamnés (*voyez* BOLINGBROKE, OXFORD, etc.) Walpole obtint ensuite les places de premier lord ou commissaire de la trésorerie, de chancelier et de sous-trésorier de l'échiquier. Plusieurs écrivains anglais l'accusent d'avoir séduit des membres de la chambre des communes pour faire la proposition du *bill* qui, en 1716, prolongea de quatre années la durée du mandat donné à ses membres : innovation qui rendait le parlement septennal. Walpole se défendit toujours d'avoir coopéré à cette mesure. Il faisait depuis deux ans partie du ministère, lorsque la discorde s'y introduisit à l'occasion de l'intérêt de la dette nationale que Walpole voulait réduire de 6 à 4 pour 100. Il résigna tous ses emplois en 1717, et, le jour même de cette démission, il présenta à la chambre des communes son fameux bill d'amortissement, au nom et comme l'œuvre d'un propriétaire campagnard. Ce bill avait pour but d'éteindre la dette nationale, qui s'élevait, en 1716, à 47,322,000 livres sterlings (environ un milliard deux cent millions de francs). Walpole proposait de réduire à 5 l'intérêt de 6 pour cent, et de rembourser le capital à ceux qui ne voudraient point accepter cette réduction. Quant aux porteurs des annuités affectées sur les fonds publics, on leur proposait des annuités nouvelles à 4 pour 100 pour 19 ans, d'autres annuités à 5 pour 17 ans, etc. Pour faire face aux remboursements qui pourraient être demandés, le gouvernement devait être autorisé à emprunter les sommes nécessaires à l'intérêt de 5 pour 100. La cour, voyant l'ascendant que l'éloquence entrainante de Walpole lui donnait dans la chambre, chercha à gagner ce redoutable antagoniste du ministère, et, dès les premiers mois de 1720, elle réussit à affaiblir son opposition. La place de payeur-général des troupes acheva de décider Walpole : avant la fin de l'année, il appuya diverses propositions importantes du cabinet ; et, en 1721, il fut premier lord de la trésorerie, chancelier de l'échiquier. Deux ans après, lorsque George Ier partit pour le Hanovre, il fut nommé l'un des lords justiciers pour l'administration du royaume, et seul secrétaire-d'état. Vers cette même époque, il reçut d'autres marques éclatantes de la faveur royale. Mais ces faveurs ne tardèrent pas à exciter l'envie, et provoquèrent un examen sévère de sa conduite. On accusa Walpole de trahir les intérêts de la nation pour étendre les prérogatives du monarque, et de prodiguer les trésors de l'état pour corrompre les membres du parlement. Ces reproches étaient fondés en grande partie. L'adroit ministre, prévoyant la fin prochaine de George Ier, sut se ménager la protection du prince de Galles, qui le conserva à la tête des affaires lorsqu'il monta sur le trône en 1727. Pendant les quinze premières années du nouveau règne, Walpole dirigea seul, et à son gré, le gouvernail de l'état, et, pour conserver le pouvoir, il sut mettre à profit la dépravation de ses contemporains. Au moyen des places, des pensions qu'il distribuait à propos, il obtint une majorité constante dans les deux chambres. Après avoir triomphé de toutes les attaques dirigées contre lui, voyant le nombre des adhérents du prince de Galles s'augmenter chaque jour (l'héritier du trône s'était mis à la tête de l'opposition), Walpole voulut essayer ses forces dans un débat élevé sur des adresses de remerciement des deux chambres et sur des élections contestées dans celle des communes : il n'obtint que l'avantage de quatre voix. C'est alors qu'il songea à se retirer du ministère, et il résigna tous ses emplois en 1742. George II, qui l'aimait et avait en lui une entière confiance, l'appela à la chambre des pairs avec le titre de comte d'Orford, en conservant en place ses amis et ses partisans, et lui accordant en outre une pension de 4,000 livres sterlings. Walpole mourut dans ses terres en 1745. Un grand nombre d'Anglais l'ont appelé le *Père de la corruption*, parce qu'il se vantait souvent, dit-on, de connaître le tarif de chaque homme. Quoi qu'il en soit de l'immoralité politique de ce ministre, la gestion de ceux qui lui succédèrent le fit regretter assez généralement. — Horace

WALPOLE, frère du précédent, né en 1678, entra de bonne heure dans la carrière des affaires publiques, accompagna le général Stanhope en Catalogne, comme secrétaire particulier, en 1706, fut ensuite nommé secrétaire du chancelier de l'échiquier, puis secrétaire de la trésorerie, fut envoyé, en 1716, à La Haye, obtint, en 1717, la place d'inspecteur-général de tous les revenus de la couronne en Amérique, l'ambassade de France en 1727, et, en 1730, la place de trésorier de la maison du roi. Trois ans après, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire en Hollande; il fut nommé receveur de l'échiquier en 1741, puis créé lord d'Angleterre en 1746, et mourut en 1757. On lui doit plusieurs écrits politiques.

* WALPOLE (HORACE), le 3e et le plus jeune fils du célèbre ministre, né en 1717, suivant sir Walter Scott, ou en 1718, suivant Chalmers, fut à Eton, ainsi qu'à l'université de Cambridge, le condisciple du poète Gray, avec lequel il s'était lié étroitement, et qui l'accompagna dans son premier voyage sur le continent. De retour en Angleterre, Walpole, qui, dès 1728 avait été pourvu de trois sinécures, fut nommé membre du parlement (1741) et réélu pour trois autres sessions. Il s'y fit peu remarquer, et continua de se consacrer tout entier à la culture des lettres et des arts. Après avoir publié divers ouvrages qui le firent connaître avantageusement, il vint à Paris en 1765, et se lia d'une étroite amitié avec madame du Deffant (*voyez* ce nom). Cette liaison dura 19 ans, et fut, dit un biographe, un mélange continuel de plaintes et de duretés de la part de Walpole, d'amour et de soumission de la part de la dame, alors aveugle et presque septuagénaire lorsque l'Anglais la vit pour la première fois. Walpole continua de s'occuper de littérature, et il ne lui arriva rien de remarquable, si ce n'est la mort de son neveu, dont il fut l'héritier. Mais ce surcroît de richesses et de dignités n'apporta aucun changement dans sa manière de vivre. Il ne prit point le titre de comte d'Orford, ne voulut point siéger à la chambre des pairs, et mourut en 1797. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui ont été réunis et imprimés à Strawberry-Hill (terre appartenant à l'auteur) avec des presses qu'il y avait établies de lui-même en 1757. On a publié en 1822 : *Mémoires* (d'Horace Walpole) *sur les dix dernières années du règne de George II*, 2 vol. in-4°. Il a paru aussi un *Walpoliana*, 2 vol. in 18, précédé d'une *notice* sur ce littérateur, auquel on doit encore plusieurs *articles* intéressants, publiés dans l'ouvrage périodique anglais intitulé *le Monde*, traduit en français par Monod, Paris, 1758, 3 vol. in-12.

* WALRAM ou WALTRAM, WALRABONUS, etc., évêque de Naumbourg de 1089 à 1111, était issu des comtes de Schwartzenberg, et d'abord moine dans le couvent d'Hersfeld, avait rempli pour l'empereur Henri IV plusieurs missions pendant ses démêlés avec le pape Hildebrand. On trouve divers fragments des écrits de ce prélat, dans les *Scriptores rer. germanic.* de Freher.

* WALSH (NICOLAS), chancelier de l'église de Saint-Patrice, à Dublin, puis évêque d'Ossery, fut assassiné en 1585, dans son palais épiscopal, par un bourgeois cité devant lui sous la prévention d'adultère. Ce prélat avait entrepris une traduction du Nouveau-Testament en langue erse, que termina, en 1623, l'archevêque de Toam Guillaume Daniel. — WALSH (Pierre), religieux franciscain, né en 1610 à Moortown, au comté de Kildare (Irlande), fut professeur de théologie à Louvain, et mourut à Londres en 1688. Il s'était surtout fait connaître par le zèle avec lequel il combattit les doctrines ultramontaines. Le duc d'Ormond, lord lieutenant d'Irlande, ayant convoqué une assemblée nombreuse du clergé à Dublin, le P. Walsh en dirigea les délibérations, et contribua beaucoup à faire adopter les articles de la faculté de théologie de Paris, du 4 mai 1663, contre le pouvoir civil et temporel du pape, contre sa supériorité au-dessus des conciles et contre son infaillibilité. On a de lui : *Histoire et justification du formulaire loyal*, ou *de la remontrance irlandaise présentée à sa majesté en* 1661, Louvain 1674, in-folio (ouvrage condamné par la congrégation de la propagande et par l'université de Louvain); quatre *Lettres* sur différents sujets, Londres, 1679, in-8°.

* WALSH (WILLIAM), littérateur anglais, né en 1663 à Abberley, dans le comté de Worcester, mort en 1709, avait été l'un des écuyers de la reine Anne et député de Worcester et de Richmond à la chambre des communes. Quoique partisan déclaré de la révolution, il entretint une liaison intime avec Dryden, dont les opinions étaient bien différentes; et il fut aussi le correspondant du jeune Pope. Ces relations ont fait plus pour sa renommée que quelques productions

qu'on a de lui. Ses *poésies* ont été reproduites parmi les *OEuvres* des poètes anglais du second ordre, 1749.

* WALSINGHAM (sir FRANCIS), homme d'état, né en 1536 à Chislehurst, dans le comté de Kent, d'une ancienne famille du comté de Norfolk, commença de voyager sur le continent au sortir de ses études, qu'il fit à l'université de Cambridge, et, de retour après la mort de la reine Marie, il dut à la faveur de sir William Cécile la qualité d'ambassadeur près la cour de France, où, dans une seconde mission, en 1570, il eut à négocier, entre autres affaires, le mariage d'Elisabeth avec le duc d'Alençon. Trois ans après, il obtint avec son rappel les places de secrétaire-d'état, de conseiller-privé et le titre de baronnet. En 1578, il assista comme plénipotentiaire au congrès formé en Hollande, et qui produisit l'acte fameux dit *Union d'Utrecht*, auquel il contribua puissamment. Envoyé en France pour la troisième fois en 1581, il ne réussit pas mieux, malgré toute son habileté, dans la mission de conclure une ligue offensive et défensive entre les deux royaumes, que dans celle d'assurer leur alliance par le mariage de la reine avec le duc d'Alençon. Une autre ambassade, dans laquelle il déploya autant de talent que de patriotisme, fut celle qu'il remplit en 1583 près du jeune roi d'Ecosse, Jacques VI, dont alors la mère était la captive d'Elisabeth (*voyez* MARIE STUART). Il s'agissait de faire triompher dans ce royaume le parti protestant, auquel Walsingham était vivement attaché. Les entours de Jacques prévinrent l'effet de l'insinuante éloquence du diplomate sur l'esprit du jeune roi, qui, en oubliant les égards dus à l'envoyé d'Elisabeth, fournit a la rivale de sa mère un nouveau prétexte de sévir contre elle. La conspiration de Babington, dont la trame fut découverte vers le même temps par Walsingham, affranchit enfin de tout scrupule Elisabeth, dont les jours venaient d'être menacés; le conseil d'état fut consulté sur la conduite qu'elle devait tenir envers sa captive, et ce fut le même Walsingham qui, repoussant avec horreur la proposition de Leicester tendante à ce qu'on se défit en secret de Marie par le poison, fit adopter l'avis qu'on instruisit solennellement le procès de cette infortunée reine. Il était désigné comme l'un de ses juges; mais il crut devoir se récuser aussitôt qu'elle eut insinué contre lui des récriminations qu'il n'avait pu entendre sans en être blessé. Il alla jusqu'à s'interdire l'entrée de la cour, et n'y reparut que plusieurs jours après que la reine d'Ecosse eut subi sa sentence. Walsingham continua de servir son pays et sa souveraine avec un dévouement égal à son habileté et à la fécondité des ressources de son esprit. Il mourut le 6 avril 1590 dans sa maison de Seething-Lane, sans laisser de quoi payer ses funérailles, qui furent faites de nuit, aux frais de ses amis. Cette pauvreté, presque incroyable, n'empêcha pas que la main de sa fille unique fut recherchée par des hommes du premier rang; elle épousa successivement sir Philippe Sidney, le comte d'Essex et le comte de Clanricard. Cet homme d'état est l'un de ceux qui firent le plus pour l'encouragement de la navigation et du commerce de son pays; il fonda la bibliothèque du collège du Roi à Cambridge, où il avait commencé ses études; il y fit les fonds d'une chaire de théologie, que J. Rainold occupa le premier. Sir Dudley Digges a publié le corps des négociations de Walsingham pendant sa seconde ambassade en France, sous le titre de *Complette ambassador*, 1655, in-folio; la traduction française de cet ouvrage, par le Boulesteis de La Contie, est intitulée : *Mém. et instructions pour les ambassadeurs*, Amsterdam, 1700, in-4°.

* WALTER (JEAN-THÉOPHILE), célèbre anatomiste allemand, né à Kœnigsberg en 1734, perfectionna ses études médicales à Francfort-sur-l'Oder, y fut reçu docteur à 18 ans, vint ensuite à Berlin, où il se livra plus spécialement à l'anatomie, devint ensuite professeur, et mourut en 1818. Il avait disséqué plus de 8000 cadavres, et avait recueilli dans ses opérations 2864 pièces d'anatomie très-curieuses. Cette collection fut achetée (près de 400,000 fr.), en 1802, par le roi de Prusse pour le musée anatomique de Berlin. Les principaux ouvrages de Walter sont : *Experimentorum in vivis animalibus revisorum Specimen*, Kœnigsberg, 1755, in-4° ; *Traité des os secs du corps humain*, etc. (en allemand) Berlin, 1763, 4e édition, 1798, in-8° ; *Observat. anatomicæ*, ibid., 1775, in-folio; *Manuel de miologie* (allemand), ibid., 1777, 1784, 1795, in-8°. *Sur l'absorption et le croisement des nerfs optiques* (en allemand), ibid., 1793, in-4°, fig. etc. — Frédéric-August WALTER, fils du précédent, né à Berlin en 1764, mort en 1826, suivit la carrière de son père, fut professeur d'anatomie et de physique au collége

de médecine et de chirurgie de Berlin, membre de l'académie de la même ville, directeur du musée anatomique et premier conseiller en médecine. On a de lui : *Annotationes academicæ*, Berlin, 1786, in-4° avec gravures ; *Manuel d'angiologie* (allemand) ; Berlin, 1789, in 8°.

* WALTHER (RODOLPHE), théologien luthérien, né à Zurich en 1519, fut pasteur de l'église de Saint-Pierre de cette ville, se distingua par son éloquence, son savoir et sa piété, fut en correspondance suivie avec Mélanchthon, J. Sturm, G. Cruciger et autres savants de son époque, et mourut en 1586. Outre des *poésies* latines et des *commentaires* en latin sur le *Nouveau Testament*, on connait de lui plusieurs *recueils d'homélies*, deux livres *de Ratione syllaborum et carminis*, etc. — Adolphe WALTHER, fils du précédent, fut ministre à Zurich, et mourut en 1577, à l'âge de 25 ans. Il avait annoncé dès son jeune âge un grand talent pour la poésie latine : on cite de lui les pièces suivantes: *Argos Helvetia; Comœdia de Nabale; Elegia de militiâ christianâ.* — Un autre WALTHER (Michel), né à Nuremberg en 1593, mort en 1662, surintendant des églises du duché de Lunébourg, avait occupé les mêmes fonctions dans l'Oost-Frise, après avoir été successivement chapelain de la duchesse de Brunswick-Lunébourg, puis professeur de théologie à l'académie d'Helmstadt. Ses principaux ouvrages sont : *Officina biblica*, Nuremberg, 1636, 1668, in-4° ; *Harmonia biblica*, etc., ibid., 1637, in-4°, souvent réimprimée. Entre les nombreux *sermons* qu'il a publiés, on en compte 132 sur le prophète Daniel. — Son fils, Michel WALTHER, né à Embden en 1638, professa successivement la philosophie, les mathématiques et l'Écriture-Sainte à l'université de Wittemberg, et mourut en 1692, laissant un certain nombre de *Dissertations latines* qui ont été imprimées à Wittemberg de 1657 à 1688, in-4°. — Augustin-Frédéric WALTHER, anatomiste, petit-fils et fils des précédents, né à Wittemberg en 1688, visita les principales universités d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre, professa l'anatomie et la chirurgie à Leipsig, devint premier médecin de la reine de Pologne, électrice de Saxe, reprit plus tard l'enseignement de l'anatomie, et joignit à cette chaire celles de pathologie et de thérapeutique. Il mourut à Leipsig en 1746, conseiller aulique et doyen perpétuel de l'académie. Entre une foule de *thèses* et de *mémoires*, dont il est auteur, et qui ont été recueillis par Haller, on peut distinguer : *de linguâ humanâ*, etc., Leipsig, 1724, in-4° ; *de Articulis, Ligamentis et Musculis hominis in incessu statuque dirigendis*, ibid., 1728, in-4° (il y fit un supplément trois ans après), etc. Outre son *éloge*, inséré dans les *Acta erudit. Lips.*, *ann.* 1748, on peut consulter sur A.-F. Walther, l'*Histoire de l'anatomie* par Portal.

* WALTHER (GEORGE-CHRISTOPHE), docteur en droit civil et canonique de l'université d'Altdorf, né en 1601, à Rotenbourg sur le Necker, où il mourut en 1656, avocat et directeur de la chancellerie, conseiller des comtés de Cassel et autres états du cercle de Franconie, avait été chargé par le sénat de mettre en ordre les archives de sa ville natale. Entre autres écrits, on cite de lui : *Dissertatio inauguralis de renuntiatione successionum vel hæreditatis*, Altdorf, 1628, in-4°. — Ph.-Ad. WALTHER, né en 1622 dans l'évêché d'Halberstadt, mort à Leipsig en 1664, possédait de vastes connaissances juridiques, qu'il eut fréquemment l'occasion de déployer dans des plaidoiries importantes.

* WALTHER (CHRISTOPHE-THÉODOSE), missionnaire protestant, né en 1699 à Soldin, dans la Nouvelle-Marche, mort à Dresde le 27 avril 1741, fut un des premiers ministres du Saint-Évangile qui visitèrent toute la côte du Coromandel. Débarqué à Tranquebar en 1725, il y apprit en quelques mois les langues portugaise et tamule, et pendant 15 années que dura son séjour dans l'Inde, il remplit avec autant de zèle que de succès les fonctions de catéchiste et de prédicateur. L'établissement évangélique de Majubarain fut dû à ses soins, et s'accrut promptement sous sa direction. Outre la part qu'il eut à la traduction portugaise de la Bible imprimée à Tranquebar en 1732, on peut citer de lui : *la Voie du salut* (en langue tamule), Tranquebar, 1727, in-12, réimprimée en 1731, et une chronologie indienne. Schœttgen a donné la *Vie de C.-T. Walther* en latin et en allemand, Halle, 1742.

* WALTON (ISAAC), écrivain anglais, né à Stafford en 1593, mort en 1683, s'est fait un nom populaire par son traité de la *Pêche à la ligne*, qui, imprimé pour la première fois à Londres en 1653, in-12, a été fréquemment reproduit, et est encore aujourd'hui fort estimé en Angleterre. Après avoir exercé pendant près de 30 ans un petit com-

merce à Londres, Isaac Walton quitta cette capitale pour se livrer entièrement à son objet favori, la pêche. D'heureux essais en littérature et en poésie l'avaient fait connaître de plusieurs personnages éminens ou hommes célèbres de son époque : c'est ainsi qu'il fut lié avec l'archevêque Usher, l'évêque Barlow, le docteur Fuller, Chillingworth et Ch. Cotton ; ce dernier surtout l'honora d'un attachement tout filial. Outre le *Parfait Pêcheur à la ligne*, on a d'Isaac Walton les *vies* de sir Henri Wotton, de Richard Hooker, de George Herbert, de l'évêque Saunderson, publiées d'abord séparément, et réunies par Th. Zouch, en un vol. in-4°, Londres, 1796, avec de nombreuses *notes* littéraires et historiques, et précédées d'une *notice* sur l'auteur.

* WALTON (Bryan), orientaliste anglais, né en 1600 à Cleaveland, dans le comté d'York, mort en 1661 évêque de Chester, avait été promu à cette dignité par Charles II. On lui doit une *Introductio ad lectionem linguar. orientalium*, Londres, 1654, in-8° ; 1655, in-12; et c'est lui qui a dirigé l'édition de la *SS. Biblia polyglotta*, etc., ibid., 1657, 6 vol. in-fol. (auxquels il faut joindre les 2 vol. du *Dictionnaire* de Castel). Il est auteur des *Prolégomènes* qui se trouvent dans le 1er vol. de cette polyglotte, et qui ont été traduits *librement* (on peut dire inexactement) en français par le P. Emery, de l'Oratoire, Lyon, 1699, in-8°.—Sir George Walton, chef d'escadre anglais, mort en 1740, s'était signalé par son habileté et sa bravoure, et n'avait dû toutefois son élévation qu'à de très-longs services : lieutenant de vaisseau dès 1692, il ne fut promu au rang de commandant d'escadre qu'en 1733.

WAMESE, en latin *Wamesius* (Jean), docteur en droit de l'université de Louvain, où il occupa une chaire de Jurisprudence, né en 1524 dans l'évêché de Liége, mort en 1590, très-renommé pour son savoir, a laissé : *Recitationes ad tit. de appellationibus*, et *responsorum sive consiliorum juris Centuriæ sex*, publiées par Weims et Corsel, Anvers, 1665, 3 vol. in-fol.

* WANDELAINCOURT (Antoine-Hubert), né en 1731 à Rupt-en-Voivre (diocèse de Verdun), fut d'abord professeur de littérature ancienne à Verdun, puis précepteur des enfans du duc de Clermont-Tonnerre, et successivement sous-directeur à l'école militaire de Paris, curé de Planrupt (diocèse de Châlons-sur-Marne), évêque constitutionnel du département de la Haute-Marne en 1790, et député à la convention nationale en 1792. Dans le procès de Louis XVI, il se déclara pour le sursis, et vota ensuite pour la peine du bannissement. Il passa de la convention au conseil des anciens, d'où il sortit en 1798, donna sa démission d'évêque en 1801, se retira à la campagne, et mourut à Belleville, près Verdun, en 1819. Outre un assez grand nombre de livres d'éducation, de grammaire, d'histoire naturelle, d'histoire générale, etc., etc., on cite encore de lui plusieurs écrits politiques, de controverse, de morale, tombés aujourd'hui dans l'oubli. M. Picot, rédacteur de l'*Ami de la religion*, dit que Wandelaincourt avait plus de facilité que de talent.

* WANDELBERT ou WANDALBERT, écolâtre du monastère de Prum, en Belgique, né vers l'an 813, mort postérieurement à 870, n'est connu que par ses ouvrages, qui attestent les vains efforts de l'auteur pour faire revivre les beaux siècles de la latinité à une époque de barbarie scolastique. Les principaux sont : un *Martyrologe*, en vers latins, publié pour la première fois en entier par D. L. d'Achéry, et renfermant environ 360 pièces, sans compter les préfaces, épîtres et discours préliminaires; *Vie de saint Goar*, imprimée dans le *recueil* de Surius, enfin un *Hexameron* ou *Poème sur la création du monde en six jours*.

* WANGENHEIM (Frédéric-Adam-Jules de), d'abord capitaine au service de l'Angleterre pendant les campagnes d'Amérique de 1778 à 1783, puis grand-maître des eaux-et-forêts à Gumbinnen (Prusse orientale), où il mourut le 25 mars 1800, était né en 1747 dans le duché de Saxe-Gotha. Outre divers morceaux insérés dans les *Mémoires de la société d'histoire naturelle de Berlin*, de 1788 à 1795, on a de lui : *Description de quelques espèces d'arbres qui croissent dans l'Amérique septentrionale, etc.* (en allemand), Goettingue, 1781, in-8°.

* WANG-MANG, usurpateur chinois, était cousin de l'empereur Tching-ti, dont il gagna la confiance, et qui le revêtit de la dignité de grand-général. Des largesses excessives lui avaient fait dans le peuple un grand nombre de partisans, et déjà son influence devenait redoutable, lorsqu'à l'avènement de Negaï-ti, et conformément aux dernières volontés de Tching-ti, il fut écarté de la direction des affaires. Le nouveau prince mourut lui-même sans postérité, et

alors l'impératrice-mère, tante de Wang-mang, rappela celui-ci au poste de premier ministre. De concert, ils placèrent sur le trône, sous le nom de Phing-ti, un enfant de 9 ans, et, sous le prétexte de l'y affermir, Waeg-mang fit tomber les têtes de ceux dont il redoutait l'opposition à ses desseins ultérieurs. Le poison mit fin aux jours de ce simulacre d'empereur. Un autre enfant, également pris dans la famille des Han, fut proclamé étant encore au berceau, puis enfin l'ambitieux Wang-mang le fit disparaître, pour s'emparer définitivement de la couronne (an 9 de Jésus-Christ). Il affecta le nom de *Sin* à sa dynastie, vainquit d'abord les Turcs Hioung-nou, qui avaient pris le prétexte de son usurpation pour rompre la paix jurée, et réduisit à l'ancienne obéissance d'autres provinces également soulevées. Maître de tout l'empire des Hioung-nou, après y avoir semé le carnage, il y établit de nouveaux dynastes, et eut encore à faire d'autres expéditions pour affermir sa prépondérance. Mais les surcharges d'impôt dont il lui fallut accabler ses sujets pour remplir le vide que ces expéditions avaient occasioné dans le trésor impérial, devinrent le prétexte du soulèvement de toutes les provinces. Lieou sieou, descendant du 4e empereur de la dynastie des Hans, se mit à la tête des insurgés, et battit à plusieurs reprises les troupes de l'usurpateur, qui, réfugié dans un fort de la ville de Tchhang-ngan, y fut pris et décapité par les soldats, l'an 23 de Jésus-Christ. Son corps, livré aux outrages de la populace, fut traîné dans les rues et mis en pièces.

WAN-KOULI (MOHAMMED IBN MOUSTAFA), lexicographe turc, natif de Wan, en Arménie, mort pendant un pélérinage à Médine, au 16e siècle de notre ère, n'est connu que comme auteur d'une traduction turque du *Sihah al Loghat* de Djevhery. Ce dictionnaire arabe-turc, intitulé *Kitab al loghat*, est fort estimé des Otthomans; il fut imprimé à Constantinople par les soins de Basmadjy Ibrahim (*voyez* ce nom) 1729, 2 vol. in fol. et réimprimé en 1746, lors du rétablissement des presses de Constantinople, sous Osman III, puis en 1803, selon Schnurrer (*Biblioth. arabica*).

* WANLEY (HUMPHREY), antiquaire et calligraphe anglais, né en 1671 à Coventry, mort en 1726 dans la maison du lord Harley, avait été successivement attaché à l'établissement d'Edmund-Hall pour la collation des manuscrits du Nouveau-Testament, secrétaire de la société instituée à Londres pour la propagation du christianisme, et enfin bibliothécaire du comte d'Oxford. Outre un *Catalogue des manuscrits anglo-saxons*, dont il précisa ou découvrit l'existence, et qui, d'abord imprimé en anglais, fut ensuite traduit en latin par Thwaites, on lui doit : *Fondements et Principes de la religion chrétienne*, etc., traduits du latin d'Osterwald, Londres, 1704, in-8°, et il a poussé jusqu'au n° 2407 le *catalogue* de la bibliothèque du lord Oxford.

* WAN-LY (Y KIUN, CHIN-TSOUNG-HIANHOUANG-TI, appelé vulgairement), empereur de la Chine, 12e de la dynastie Ming, n'avait que dix ans lorsqu'il remplaça sur le trône son père, Mu-tsoung, en 1572. Pendant les dix premières années de son règne, l'état fut gouverné par le tchang-kiu-tching, précepteur et premier ministre du jeune empereur; mais il ne se fut pas plus tôt privé de cet appui, à l'instigation de conseillers perfides, que des troubles éclatèrent et achevèrent de désoler le Chen-si, où une maladie contagieuse avait déjà fait de grands ravages. Les Mandchoux, sous la conduite de Thaitsou et à l'aide de plusieurs tribus mongoles, venaient de conquérir toute la partie nord-est du Liao-toung jusqu'à la frontière de la Corée, lorsque Wan-ly, atteint d'une maladie grave, causée par les chagrins que lui donnaient les désastres de l'empire, y succomba vers la fin de l'été de 1620. Ce fut sous le règne de ce prince, en 1601, que le jésuite Math. Ricci arriva à la cour de Péking, et obtint la permission d'y demeurer.

* WANSLEBEN (JEAN-MICHEL), voyageur allemand, né en 1635 à Sommerda, dans la Thuringe, avait été précepteur, puis soldat, lorsque, se trouvant à Erfurt en 1658, il s'engagea par contrat, envers le professeur J. Ludolf, à faire le voyage d'Abyssinie. Il employa à s'y préparer 5 années qu'il passa aux frais de son commettant, et au bout desquelles il s'embarqua de Londres pour l'Egypte. Le Caire fut le terme de cette expédition; aussi, de retour en Europe (1665), n'osa-t-il se montrer dans sa patrie. Débarqué à Livourne, il se rendit à Rome, y embrassa la foi catholique, et prit l'habit de dominicain. Se trouvant à Paris, en 1670, il réussit, près du ministre Colbert, à se faire confier la mission de retourner en Egypte, afin d'y recueillir des détails sur le

pays, et d'y acheter des manuscrits pour la bibliothèque du roi. Cette fois il parcourut le Delta, le Faioum, les déserts de Saint-Macaire et de Saint-Antoine, pénétra dans la Haute-Egypte, puis, revenant par le continent d'Asie, apporta en France (avril 1676) une collection assez considérable de manuscrits. Il se flattait d'obtenir, en récompense de ses travaux, une chaire au collége de France et un évêché; mais il ne reçut du ministère que des reproches sur le mauvais emploi d'une partie des sommes qui lui avaient été confiées pour sa mission. Il en conçut un tel chagrin, qu'il mourut en 1679 dans un village près de Fontainebleau, où il était vicaire. Les principaux écrits de Wansleben sont : *nouvelle Relation d'un voyage fait en Egypte en* 1672 *et* 1673, Paris, 1677, in-12, traduite en anglais; *Histoire de l'église d'Alexandrie, fondée par saint Marc*, etc., ibid., 1677, in-12, terminée par un *catalogue* des patriarches cophtes, depuis saint Marc jusqu'en 1673, ainsi que des hommes illustres de la nation cophte et de leurs ouvrages.

* WAPOWSKI (BERNARD), historien polonais, natif de Cracovie, mort en 1535, grand chantre de l'église de cette ville, avait rempli d'abord diverses missions à Rome, et reçu du pape Jules II celle de décider Sigismond II à faire la guerre aux Turcs. Le comte Ossolinski a donné en polonais une *vie* de Wapowski, dont le principal ouvrage était une continuation des *Annales de Pologne*, commencées par J Tarnowski. On trouve le seul fragment qui nous en reste à la suite de l'*Histoire de Pologne*, par Cromer, édition de Cologne, 1689, in fol.

* WARBURTON (WILLIAM), savant prélat anglais, né en 1698, à Newark sur le Trent, d'un procureur de cette ville, fut lui-même destiné au barreau, qu'il abandonna pour la carrière ecclésiastique. Ordonné diacre en 1723, et prêtre quatre ans plus tard, il fut promu en 1728 au rectorat de Brand-Broughton, sur la présentation de sir Robert Sutton, devint successivement chapelain du prince de Galles (1738), prédicateur de la société de Lincoln's-Inn (1746), chanoine de Glocester, puis chapelain du roi (1753-4), doyen de Bristol, et enfin évêque de Glocester (1760). C'est dans ce siége qu'il mourut le 7 juin 1779. Warburton avait préludé dans la carrière des lettres en se rangeant parmi les détracteurs les plus acharnés de Pope, et il finit par devenir l'ami et le commentateur de ce poète. Après un *Recueil de traductions diverses, en prose et en vers*, imprimé en 1723, et un *Examen critique et philosophique des causes des prodiges*, etc., 1727, le 1er ouvrage digne d'attention qu'il fit paraître fut son traité de l'*Alliance entre l'église et l'état*, 1736, traduit en français par Silhouette (Londres), 1742, 2 vol. in-12. Mais le principal fondement de sa célébrité est la *divine Legation of Moses demonstrated*, en 9 livres, Londres, 1766, 5 vol. in 8°. Ce n'est pas dire que cet ouvrage ait été bien accueilli; il souleva au contraire des critiques accablantes contre son auteur, qui les méritait. Outre plusieurs autres écrits, on doit à Warburton des éditions de Pope, de Shakspeare, etc. Léonard de Malpeinès a publié un *Essai sur les hyéroglyphes des Egyptiens*, etc., traduit de l'anglais de Warburton, Paris, 1744, 2 vol. in-12, fig. Il existe plusieurs éditions des œuvres de ce prélat, (Londres, 1788, 7 vol. in-4°, et 1811, 12 vol. in-8°), dues aux soins de son ami le docteur Hurd, évêque de Worcester, qui ajouta à la première, en 1794, une *préface* sur la vie et les ouvrages de l'auteur.

* WARCISLAS, prince de la Poméranie, ayant embrassé la foi chrétienne en Allemagne, où, dans sa jeunesse, il avait été emmené prisonnier, joignit ses efforts à ceux de Boleslas Krzjwousty et de saint Othon, pour convertir à cette croyance les farouches habitants de sa contrée. Il mourut vers 1124, après avoir été témoin du succès de cette entreprise, et avoir contribué, avec le saint évêque de Bamberg, à établir à Wollin un siége épiscopal.

* WARD (SETH), évêque d'Exeter, puis de Salisbury, et le premier titulaire de ce dernier siége, à qui fut rendu l'office de chancelier de l'ordre de la Jarretière, qui en était détaché depuis 132 ans, naquit en 1617 à Buntingford, dans le comté de Hertford. Agrégé de l'université de Cambridge, après y avoir terminé ses études, il en fut écarté à cause de sa coopération à un écrit dirigé contre le *Covenant*, que du reste il refusait d'accepter. Jusqu'à la restauration, qui l'éleva à la dignité épiscopale, il fut successivement professeur d'astronomie de l'université d'Oxford, en remplacement du célèbre Greaves, principal du collége de Jésus, président de celui de la Trinité et doyen d'Exeter. Membre de la société royale de Londres à sa fondation (1661), il en fut plu-

sieurs fois vice-président. Après avoir joui de la réputation méritée de savant distingué, d'un des plus habiles orateurs de la chambre des lords, et enfin d'un prélat adroit, conciliant et assez honnête homme, Seth Ward eut le malheur de survivre à ses facultés mentales. Il mourut toutefois dans son siége de Salisbury an 1689. Il eut pour successeur le docteur Burnet. Son mérite comme astronome a été apprécié par Montucla. On a une *Vie de Seth Ward*, par Walter Pope. — Ward (Nathaniel), théologien non-conformiste, né en 1570 à Havernil, mort à Shenfield, au comté d'Essex, en 1653, avait desservi pendant 15 ans la cure d'Ipswich à la Nouvelle-Angleterre, où il s'était réfugié en 1631, après avoir perdu, pour cause de non-conformité, la cure de Standon, bourg du comté de Hertford. On cite de lui une diatribe contre la hiérarchie épiscopale, imprimée à Boston, en 1713, et d'autres opuscules du même genre.

* WARD (Édouard), poète anglais, né en 1667 dans le comté d'Oxford, mort en 1731, est plus connu par la mention que Pope a faite de lui dans sa *Dunciade*, que des productions, entre lesquelles se trouvent une comédie intitulée *le Ton d'un Café*, et la diatribe piquante, mais grossière de l'*Espion de Londres*. — Thomas Ward, né vers 1660, servit d'abord dans les gardes à cheval du roi d'Angleterre, et se fit ensuite maître d'école, après avoir embrassé la foi catholique sous le règne de Jacques II. Il passa en Flandre vers 1688, et y mourut peu de temps après.

* WARD (John), professeur de rhétorique à l'université d'Oxford, puis l'un des conservateurs du musée britannique, né en 1679 à Londres où il mourut en 1758, membre de la société royale et de celle des antiquaires, a fourni un certain nombre de mémoires aux *Transactions* de ces deux académies, et publié entre autres ouvrages les *Vies des professeurs du collége de Gresham* (anglais), Londres, 1740, in-fol. On a recueilli après sa mort, les leçons de rhétorique qu'il avait prononcées. — Bernard Ward, savant irlandais, étant venu vers le milieu du 18e siècle étudier en Espagne les causes de la décadence du commerce et de l'industrie, mérita du roi Ferdinand VI la mission de rassembler les documents nécessaires pour mettre à exécution les vues qu'il avait présentées dans un écrit publié à Valence en 1750. Revenu dans la Péninsule après quatre ans employés à visiter les principales villes commerciales et manufacturières de l'Europe, Ward fut nommé président du commerce et des monnaies et directeur de la fabrique des cristaux de S. Ildephonse. Mais il mourut avant d'avoir pu mettre en œuvre les matériaux qu'il avait rassemblés. Ils furent mis au jour par le comte de Campomanès sous le titre de *Projet économique*, Madrid, 1779. — Thomas Ward, né en 1749 à Dublin, était officier dans un des corps irlandais au service de France au commencement de la révolution, dont il embrassa les principes avec chaleur. Lieutenant-colonel à l'armée du nord en 1792, il mérita par sa belle conduite d'être promu au grade de général de brigade. Il fut arrêté comme étranger et suspect après la défection de Dumouriez, et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 23 juillet 1794. — Arthemas Ward, ancien major-général de l'armée américaine, mort à l'âge de 63 ans à Shrewsbury, s'était distingué sous les ordres de Washington dans la guerre de l'indépendance, et avait été deux fois membre du congrès des États-Unis.

* WARE (James), savant antiquaire irlandais, né à Dublin en 1594, d'une ancienne famille du Yorkshire, succéda à son père en 1632 dans la place d'auditeur-général, et plus tard fut appelé au conseil privé. Son zèle pour Charles Ier lui attira des persécutions : il fut arrêté, enfermé pendant dix mois à la Tour de Londres, puis obtint un passeport pour la France, et séjourna deux ans à Paris. A la restauration, il rentra dans ses emplois, et mourut en 1666. Walter Harris a publié une édition des *OEuvres* de Jacques Ware, en anglais, Dublin, 1739-45, 3 tomes en 2 vol. in-fol. On conserve en manuscrit à la bibliothèque cotonienne d'autres ouvrages du même savant. — Rob. Ward, son fils cadet, est auteur de plusieurs ouvrages de controverse aujourd'hui oubliés.

* WARGENTIN (Pierre-Guillaume), astronome suédois, membre des principales sociétés savantes d'Europe, né en 1717 à Stockolm, mort à l'observatoire de cette ville en 1783, fut secrétaire de l'académie des sciences de Suède pendant 34 ans. On lui doit la découverte des équations empyriques des satellites de Jupiter, et celle de la comète de 1742.

* WARHAM (William), prélat anglais, né vers 1460 dans le comté de Hamp, fut

d'abord chef d'une école de droit à Oxford, grand chantre de Wells et garde des archives. Henri VII le chargea en 1493, conjointement avec sir Edward Poynings, de négocier, près du duc de Bourgogne, l'extradition de Perkin Warbeck; et malgré l'insuccès de cette mission, il fut récompensé de son zèle par plusieurs offices lucratifs, et enfin promu à l'évêché de Londres (1502). Deux ans après Warham fut fait grand-chancelier, puis archevêque de Cantorbery. Il eut aussi la confiance de Henri VIII, jusqu'au moment où le fameux Wolsey (*voyez* ce nom) devint pour lui un rival redoutable. Bientôt, par les intrigues du nouveau favori, il se vit enlever sa place de grand-chancelier, et plus tard une partie des prérogatives attachées à son siége archiépiscopal. Il mourut en 1532, léguant une somme de 3,000 livres sterlings pour la réparation et l'établissement d'édifices dépendant de l'archevêché de Cambridge. Il fit le partage de sa volumineuse et riche bibliothèque entre le collége dit *All-Souls* (qui eut les livres de théologie), le *New Collége* (ceux du droit civil et canon), et le collége de Wincester (les livres de musique d'église). Ce prélat, qui fut le protecteur zélé des lettres et des savants, fit aussi par son testament diverses fondations pieuses. Il ne reste de lui que quelques *lettres* au célèbre Erasme son ami, et un discours assez remarquable prononcé au parlement.

* WARIN. V. Varin.

* WARING (Édouard), mathématicien anglais, né en 1734, fut appelé à la chaire de mathématiques du collége de Lucas (dans l'université de Cambridge), occupée autrefois par Newton, se montra digne de ce choix par les découvertes qu'il ajouta à celles de ses savants prédécesseurs, et mourut en 1798. Outre un grand nombre de morceaux sur divers parties des mathématiques insérés dans les *Transactions philosophiques*, de 1763 à 1791, on a de lui en latin: *Méditations algébriques*, Cambridge, 1770, 1776, 1782, in-4°; *Méditations analytiques*. ibid., 1776, 1785, in-4°; Waring avait aussi des connaissances en médecine, et son nom fut porté sur la liste des médecins de l'hôpital d'Addenbrooke à Cambridge; mais il n'a rien écrit sur cette science.

* WARNACHAIRE ou WARNACAIRE, en latin *Warnacharius*, et probablement en langue germanique *Warn-haar*, était maire du palais de Thierri II, roi de Bourgogne, à l'époque de la mort de ce prince (613). Prévenant les sinistres desseins que forma aussitôt contre lui la reine Brunehaut, il prépara habilement la catastrophe de cette ambitieuse princesse. Warnachaire, qui mourut en 626, avait porté le premier coup à la dynastie mérovingienne en rendant inamovible la charge de maire du palais. — Sous Thierri Ier la Bourgogne fut gouvernée par un maire du palais également nommé Warnachaire, qui mourut en 599. — Un autre Warnachaire, prêtre, défendit l'hérésie d'Agrestius contre saint Eustase, abbé de Lisieux, et mourut subitement au concile de Mâcon en 622. — Enfin, l'*Histoire littéraire de la France*, cite un 4e Warnachaire, qui fut clerc de l'église de Langres dans les premières années du 7e siècle, et à qui l'évêque de Paris, saint Céraune, s'adressa pour avoir les actes des martyrs morts pour la foi au diocèse de Langres. Ces actes furent effectivement envoyés par lui au prélat en 615 (*voyez* saint Didier).

* WARNER (William), poète anglais, né vers l'an 1558 dans le comté d'Oxford, mort au comté de Herford en 1609, n'est guère connu que par ses ouvrages et par ce qu'a dit de lui le critique Phillips. On cite particulièrement son *Albion's England*, poème héroïque qui lui valut le surnom d'*Homère* et de *Virgile* de son temps. — Ferdinand Warner, né en 1703, mort en 1768, a laissé, sur la théologie et l'histoire ecclésiastique, un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite: *Système de théologie et de morale*, etc., Londres, 1750, 5 vol. in-12, 1756, 4 vol. in-8°; *Observations sur l'histoire de Fingal et sur les autres poésies d'Ossian, traduites par Macpherson*, 1762, in-8°; *Histoire d'Irlande*, 1763, in-4°. — Jonh Warner, fils du précédent, né en 1736, est auteur d'un opuscule intitulé: *Metron ariston*, imprimé en 1797, et qui fit quelque sensation parmi les savants par la singularité des détails, autant que par celle du titre.

* WARNER (Richard), botaniste, né à Londres en 1711, mort en 1775, s'était livré à l'étude des lois, et ne discontinua pas de fréquenter la réunion de Lincoln's Inn, quand il s'adonna plus spécialement aux sciences naturelles. S'étant fixé dans le comté d'Essex, il y créa un jardin de botanique très-remarquable, et en publia le catalogue, Londres, 1771, in-8°. R. Warner cultivait aussi les belles lettres, et on connait de lui

des *Lettres à David Garrick*, concernant un glossaire sur les pièces de Shakspeare, et leur plan (en anglais), Londres, 1768, in 8°. — WARNER (Joseph), né en 1717, à l'île d'Antigoa, fut envoyé de bonne heure en Angleterre, y étudia la chirurgie, devint professeur d'anatomie à l'hôpital de Saint-Thomas de Londres, puis premier chirurgien de l'hôpital de Guy, et mourut en 1801, membre de la société royale de Londres, dont les *Transactions* contiennent de lui plusieurs mémoires et dissertations. Ses principaux ouvrages ont pour titre : *Cas qui surviennent dans la chirurgie*, Londres, 1754, 4e édition, 1784, in-8°; traduit en allemand; *Description de l'œil humain*, etc., ibid., 1769, in-8°.

* WARNERY (CHARLES-EMMANUEL), né en 1719 dans le pays de Vaud, servit successivement dans les troupes du roi de Sardaigne, de l'impératrice de Russie, du roi de Prusse, et enfin passa au service de la Pologne, où il obtint le grade de major-général. Ayant demandé sa retraite au bout de quelques années, il l'obtint, se retira à Breslau, et y mourut en 1786. On a de lui : *Remarque sur le militaire des Turcs et des Russes*, etc., avec des plans : cet ouvrage, composé d'abord en allemand, a été ensuite traduit et publié en français, par l'auteur, Breslau, 1771, in-8°; *Remarques sur la cavalerie*, Lublin, 1781, in-8°.

* WARREN (JOSEPH), officier-général américain, né à Roxbury, dans le Massachusetts, en 1740, exerçait la profession de médecin, lorsque les colonies anglaises du continent d'Amérique s'insurgèrent contre la métropole. Il fut un des premiers à prendre les armes, devint président du congrès particulier de sa province, se distingua dans la double carrière administrative et militaire, obtint le grade de major-général en 1715, et mourut quelques jours après d'une blessure reçue à la bataille de Breeds-hill. — Un autre WARREN (James), prit aussi part aux évènements qui amenèrent l'indépendance des colonies de l'Amérique du nord, devint major-général, fut, à la paix, orateur de la chambre des représentants, puis membre du conseil, et mourut en 1808.

* WARREN (JOHN BORLASE), amiral anglais, né dans le Cornouailles en 1754, fit comme lieutenant de vaisseau les premières campagnes de la guerre d'Amérique, et fut nommé capitaine de haut-bord. Une injustice qu'il ne tarda pas à éprouver le décida à quitter le service; mais à l'époque des guerres de la révolution française, il reçut le commandement d'une escadre destinée à croiser sur les côtes de France. Nommé contre-amiral, il concourut à la prise du fort Penthièvre en Bretagne, et, lors de l'expédition d'Irlande, en 1795, il captura le vaisseau français le *Hoche*, ainsi que trois frégates ayant à bord des troupes de débarquement. Ce fut le dernier fait remarquable de cet amiral, qui, en 1815, fut appelé au conseil privé, puis envoyé à Saint-Pétersbourg avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Il mourut en 1822.

* WARTENBERG (JEAN-CASIMIR KOLB, comte DE), né en 1584 à Kaiserlautern, séjourna quatre ans en Italie, où il était venu terminer son éducation, et y obtint le commandement de la garde du grand-duc de Toscane. En 1608 il fut nommé conseiller et chambellan de l'électeur palatin Frédéric IV; il accompagna en Angleterre l'électeur Frédéric V lors de son mariage (1613), et après l'accession de ce prince à la couronne de Bohême, obtint le poste de commissaire-général des troupes du Palatinat, ce qui ne l'empêcha pas de remplir diverses négociations en France, en Angleterre, en Hollande, etc. Devenu gouverneur de la ville de Deux-Ponts, il suivit dans une expédition en Allemagne le roi de Bohême, après la mort duquel il s'attacha au service de sa veuve (1632). Après avoir rempli pour elle diverses négociations, il vint reprendre à la cour palatine ses fonctions de conseiller, qu'il perdit ainsi que toute sa fortune par l'issue de la bataille de Nordlingen. Il ne rentra en grâce qu'après un exil de 13 ans. Il avait résolu alors de renoncer entièrement aux affaires publiques; mais les instances d'Éléonore de Brandebourg, veuve de l'électeur palatin, Charles-Louis, le décidèrent à accepter les places de membre du conseil privé et de gouverneur de Kayserlautern. Il mourut en 1661. Il avait rédigé pour l'instruction du dernier de ses fils un écrit moral que l'électeur palatin fit imprimer, Deux-Ponts, 1662. — Charles Hartwigt de WARTENBERG, fils du précédent, mort sur un champ de bataille en 1757, étant officier-général au service du roi de Prusse Frédéric II, avait d'abord commandé un régiment de hussards pendant le règne de Frédéric Guillaume Ier, était passé ensuite au service de Russie, et avait fait la guerre contre les Tartares, les Turcs et les Polonais.

* WARTENBERG (François-Guillaume de), de la même famille que les précédents, cardinal et évêque de Ratisbonne et d'Osnabruk, né en 1593, mort en 1649, après avoir assisté à plusieurs diètes et conférences comme agent de d'électeur de Cologne, avait succédé dans les charges de grand-maître de la cour de ce prince et de conseiller privé au comte Frédéric de Hohenzollern, qu'il remplaça aussi dans l'évêché d'Osnabruk. L'issue de la bataille d'Oldendorff, gagnée sur les impériaux par le duc George de Brunswick, le priva de ce siége, ainsi que de ceux de Minden et de Verden conquis sur deux princes protestants, et que lui avait conférés Urbain VII. Il fut depuis choisi pour coadjuteur par l'évêque de Ratisbonne, et le remplaça en 1649. Quelque temps avant il était rentré dans l'évêché d'Osnabruck, moyennant la somme de 80,000 rixdales payée au duc Gustave que la reine Christine en avait investi. Ce fut d'Alexandre VIII qu'il reçut la pourpre, l'année même de sa mort.

* WARTENSLEBEN (Alexandre-Hermann de), feld-maréchal au service de Prusse, mort en 1734, était né dans la Westphalie en 1650, et avait fait ses premières armes sous les ordres de Turenne dans les Pays-Bas. Il fit aussi plusieurs campagnes dans les troupes hessoises, assista à la délivrance de Vienne en 1686, combattit depuis comme volontaire pour les Vénitiens contre les Turcs en Morée; et, de retour en Allemagne, il reçut du landgrave de Hesse la commission de former un régiment de dragons pour l'empereur. Servant alors contre la France, Wartensleben devint major-général de l'infanterie hessoise; il fut chargé ensuite de l'organisation des troupes du duché de Saxe-Gotha, et reçut plus tard de l'empereur le grade de feld-maréchal, distinction méritée par sa brillante conduite en Flandre et sur le Rhin, jusqu'à la paix de Ryswick. C'est à cette époque qu'il se mit à la solde de Frédéric Ier, roi de Prusse, et qu'il reçut avec le grade de feld-maréchal de ses troupes, les charges de gouverneur de Berlin et de chef de conseil de guerre. — Son fils Léopold-Alexandre, né en 1710, parvint au grade de lieutenant-général dans l'armée prussienne, se retira du service en 1756, et mourut en 1775, laissant trois fils, dont l'un fut condamné à une détention perpétuelle en raison de sa conduite à la bataille d'Iéna en 1806, et de sa participation à la reddition de la place de Magdebourg.

* WARTENSLEBEN (Guillaume-Louis-Gaston de), feld-maréchal au service d'Autriche, né en 1728, de la même famille, mais d'une autre branche que le précédent, fit d'abord une partie de la guerre de sept ans, puis alla combattre les Turcs, et commanda en 1795, en qualité de lieutenant-général, l'aile droite de l'armée sous les ordres du comte de Clairfayt. Devenu ensuite général d'artillerie, il remplaça en 1796 le duc de Wurtemberg dans le commandement du corps d'armée qui agissait sur la Lahn, sous les ordres de l'archiduc Charles, généralissime. Il fut battu à Neuwied par le général Jourdan, se retira sur les bords du Mein, sans chercher à défendre Francfort, et continua son mouvement rétrograde jusqu'au fond de la Franconie. Toutefois les sages dispositions de l'archiduc Charles lui ayant donné tous les moyens de reprendre l'offensive, Wartensleben harcela dans sa retraite l'armée du général Jourdan, puis seconda avec intelligence les opérations du généralissime contre Moreau. Une blessure grave qu'il reçut sur les bords de l'Elz l'obligea d'abandonner son commandement; il fut nommé en 1797 gouverneur-général de la Dalmatie, et mourut peu de temps après. L'archiduc Charles, dans ses *Mémoires*, a porté un jugement sévère, mais juste, sur la capacité militaire de ce feld-maréchal.

* WARTON (Joseph), littérateur et critique anglais, né en 1722 à Dunsford dans le comté de Hamp, acheva et perfectionna ses études à l'université d'Oxford, où son père était professeur de poésie; il entra ensuite dans les ordres, obtint la cure de Winslade en 1748, puis successivement plusieurs autres bénéfices ecclésiastiques, et fut élu en 1755 maître de l'école de Winchester. Il mourut à Londres en 1800, laissant outre des *poèmes* et autres opuscules, composés pendant son séjour à Oxford, et dont quelques-uns sont insérés dans la collection poétique de Dodsley, un recueil d'*odes* publiées en 1746; une édition de *Virgile* en latin, avec une traduction en vers anglais, trois *essais* sur la poésie pastorale, didactique, épique, des notes, etc., 1748-1753, 4 volumes in 8; et des *Observations sur l'éloquence et la poésie*, par Ben Johnson, 1784, in-12, devenu très-rare; une édition des *OEuvres de Pope*, avec une *notice* biographique et des *notes* dans lesquelles l'éditeur a refondu et réparti la substance de son *essai* sur ce

poète célèbre. M. John Wool a publié des *Mémoires sur Joseph Warton*, 1806, in-4. — Thomas WARTON, frère puîné du précédent, né en 1728, termina également ses études à l'université d'Oxford, où il résida 47 ans. Admis comme agrégé au collège de la Trinité en 1751, il devint, six ans après, professeur au collége Pembrocke, et fut promu à la chaire d'histoire, fondée par Campden. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, comme son frère, il avait obtenu la cure de Kiddington, dans le comté d'Oxford; et il en eut depuis une autre dans le comté de Sommerset. Dès sa première jeunesse Th. Warton avait annoncé un goût décidé pour la poésie; il la cultiva toute sa vie avec succès, et écrivit l'histoire de celle d'Angleterre. Il était aussi occupé d'antiquités; et la société des antiquaires de Londres l'admit au nombre de ses membres en 1771. Ce savant littérateur s'occupait d'une édition complète de ses *Poésies*, lorsqu'il mourut subitement en 1790. Parmi ses nombreux écrits dont on trouvera la liste à la suite de la *notice* biographique qu'Alex. Chalmers lui a consacrée, ainsi qu'à son frère, dans la collection des poëtes anglais, publiée en 1810, nous citerons : *Observations sur la reine des fées* (en anglais), 1754-1762, 2 vol. in-8° (c'est celui des ouvrages de l'auteur auquel Samuel Johnson donnait la préférence); *Compagnon du Guide et Guide du Compagnon*, etc., 1760, in-12; badinage ingénieux, dont la 5e édition parut en 1806, avec gravures; *Histoire de la poésie anglaise depuis la fin du* 11e *siècle jusqu'au commencement du* 18e, 1774-1781, 3 vol. in-8. — Joseph et Thomas Warton publièrent en commun les *Poésies* de leur père Th. WARTON, 1747, in-8. — John WARTON, docteur en théologie, mort en 1825, est auteur de quelques écrits, réunis en 1 vol. in-8° publié en 1826, sous le titre de *Tableaux d'agonie*, en anglais.

* WARTON. V. WARTHON.

* WARWICK (GUI DE BEAUCHAMP, comte DE), est le premier personnage qui figure dans l'histoire comme titulaire du comté de ce nom, autrefois habité par les *Cornavii*, puis partie du royaume de Mercie pendant l'eptarchie saxonne. Gui s'étant uni au comte de Lancaster dans une révolte des barons contre Édouard II, s'empara de Gavaston, favori du roi, que les conjurés décapitèrent au château de Warwick en 1312.—Richard BEAUCHAMP, comte de WARWICK, favori de Henri V, et l'un des principaux capitaines de l'armée anglaise sous le règne de ce prince, fut ambassadeur au concile de Constance en 1414; il fit la guerre en France, devint gouverneur du jeune roi Henri VI, dirigea toute l'inique procédure de la célèbre Pucelle d'Orléans (*v.* JEANNE D'ARC), et ne se montra ni moins violent ni moins cruel que les autres bourreaux de cette héroïne. Après avoir tenté quelques efforts assez heureux pour retarder la ruine de la domination anglaise en France, il mourut vers 1439 à Rouen, où il résidait alors comme régent. — Son fils unique, Henri BEAUCHAMP, comte de WARWICK, se fit remarquer très-jeune dans les guerres contre la France, et mourut gouverneur de Calais vers l'an 1453. — Richard NEVILL, comte de WARWICK, le plus célèbre de ceux qui aient porté ce nom, avait épousé la fille de Richard, sœur de Henri Beauchamp, et succédé au titre de ce dernier après sa mort. Il était frère cadet de Ralph Nevill, comte de Westmoreland; et sa sœur avait épousé le duc d'York, dont son habileté, sa valeur et ses richesses lui permirent d'appuyer efficacement les prétentions. Lorsque la guerre civile éclata, Warwick, commandant une partie des troupes du duc d'York, gagna en 1455 la bataille de St-Albans, où Henri VI fut fait prisonnier; et le gouvernement de Calais fut la récompense de ses services. En 1460, Warwick remporta une nouvelle victoire sur l'armée royale à Northampton; et, après la mort du duc d'York, tué à Wakefield, il empêcha la reine Marguerite d'Anjou d'entrer dans Londres. C'est alors qu'ayant assemblé l'armée et le peuple de la capitale, il fit proclamer roi, sous le nom d'Édouard IV, le fils du duc d'York (1461). Quelque temps après il livra à l'armée de Marguerite la fameuse bataille de Tawnton, si funeste au parti de Lancastre, et dont le résultat fut la soumission presque entière du royaume. Marguerite réorganisa une nouvelle armée, qui fut vaincue et mise en déroute à Exham, et le roi Édouard demeura possesseur tranquille et assuré de la couronne qu'il devait au comte de Warwick. Celui-ci fut investi de toute la confiance du jeune monarque; mais il ne put l'empêcher d'épouser Élisabeth Woodville, et de renoncer ainsi à l'appui de la France, qu'un autre mariage projeté entre Édouard et Bonne de Savoie lui aurait assuré. Mécontent de son maître, Warwick céda aux séductions du roi de France, auprès duquel il

avait été envoyé comme ambassadeur. Plus dévoué à Louis XI qu'à Édouard, lorsqu'il revint en Angleterre, il forma un parti contre la reine et sa famille, parvint à reprendre un pouvoir plus grand que jamais, et tint le roi comme prisonnier, d'abord dans son château de Warwick, puis à Middleham. Mais bientot il se vit contraint par suite des intrigues de Charles-le-Téméraire qui avait récemment épousé la sœur d'Édouard, de remettre ce monarque en liberté, et de s'enfuir sur le continent. Il croyait rentrer dans son gouvernement de Calais; mais cette ville lui étant fermée, il débarqua à Honfleur. Il reparait bientôt en Angleterre, rassemble une armée de 60,000 hommes, force Édouard de fuir en Hollande, tire Henri VI de la Tour de Londres, et se fait déclarer gouverneur du roi. Édouard revient, à son tour, après un séjour de 8 mois, à la cour du duc de Bourgogne, débarque dans le comté d'York, réunit ses partisans, et s'avance sur Londres. Warwick, qui aurait pu attendre encore les renforts que son gendre, le prince de Galles, et la reine Marguerite, allaient lui amener de France, se hâte de combattre avant leur arrivée, parce qu'il veut que la maison de Lancastre soit sauvée par lui seul. Il perd la bataille de Barnet, et se fait tuer à la tête des archers de son armée le 14 avril 1471. Telle fut la fin de cet homme entreprenant que l'histoire a surnommé *le Faiseur de Rois*. La vie de Warwick a fourni à La Harpe le sujet d'une tragédie qui a eu du succès, mais où ce poète s'est complètement écarté de la vérité historique. — Édouard, comte de WARWICK, fils du duc de Clarence (frère d'Édouard), et d'Isabelle Nevill, fille du précédent, était détenu à la Tour de Londres, où Henri VII l'avait fait mettre, lorsque Perkin Waerbeck (*voyez* ce nom) y fut également renfermé (1499). Cet aventurier proposa au jeune comte de prendre part à un complot pour égorger leurs gardiens et recouvrer leur liberté. Ce complot ayant échoué, Warwick fut traduit devant le parlement comme coupable de haute trahison, et condamné à être decapité. Henri VII fit répandre le bruit que le roi d'Espagne n'avait consenti à donner sa fille, Catherine d'Aragon, au prince de Galles (depuis Henri VIII), que sous la condition de faire périr le comte de Warwick, dernier rejeton de la maison d'York.—John Dudley porta long-temps le titre de comte de WARWICK, avant d'être créé duc de Northumberland. Son fils Ambroise Dudley et son petit-fils Robert Dudley en furent également revêtus.

* WARWICK (sir PHILIP), homme d'état et écrivain, né à Londres en 1608, d'une ancienne famille du Cumberland, dont le nom n'était point un titre comme chez les précédents, fut d'abord greffier du petit sceau, devint membre du parlement en 1640, combattit dans l'armée royale pendant la guerre civile, accompagna Charles I[er] dans sa fuite à l'île de Wight, lui servit de secrétaire, ne put le suivre dans sa prison ni l'assister dans ses derniers moments, et resta fidèle à la cause royale sous Cromwell. A la restauration, il reprit ses fonctions de greffier du sceau, fut fait ensuite secrétaire de la trésorerie, puis quitta l'administration, n'étant plus que membre du parlement, et mourut en 1683. On a de lui des *Mémoires* sur la révolution d'Angleterre, qui ne furent publiés qu'en 1701, et qui ont paru traduits en français dans la *Collection* publiée par M. Guizot; un *Traité sur le gouvernement*, ouvrage très-médiocre

WARWICK (VIBRAND VAN), navigateur hollandais, fut nommé au commandement d'une flotte qui partit du Texel en 1602 pour protéger le commerce, et former de nouveaux établissements dans les Indes, dans le temps où les Anglais ne dissimulaient plus leurs intentions hostiles contre les Provinces-Unies Arrivé à Bantam, il y établit un comptoir avec dix facteurs; et le règlement qu'il fit à cette occasion, servit depuis de modèle à ceux qui furent dressés pour de semblables établissements. Quelques-uns des vaisseaux de la flotte hollandaise ayant enlevé un riche galion portugais, on y trouva de très-bonnes instructions concernant le commerce de la Chine. Warwick tourna ses vues de ce côté, et prépara les voies à ses successeurs, n'ayant pu lui-même ouvrir les communications avec les ports chinois. Il quitta Bantam en 1606, et revint en Hollande, avec ses vaisseaux richement chargés. — Un autre voyageur hollandais du même nom, concourut également à l'établissement de différentes colonies de sa nation dans les Indes au commencement du 17[e] siècle.

* WASBOURG. V. VASBOURG.

* WASEL-BEN-ATHA (ABOU-HOD-HAÏFA), surnommé *Gazzal*, né à Médine en l'an 80 de l'hégire (700 de Jésus-Christ), mort en 131 (749 de Jésus Christ), fut le

fondateur de la secte musulmane, dite des *motazales* (ceux qui se retirent à part). Deux opinions divisaient les Musulmans dans le 2e siècle de l'hégire sur cette question de dogme : le Musulman qui commet un péché mortel cesse-t-il d'être fidèle? On nommait *kharedjites* (schismatiques) ceux qui tenaient pour l'affirmative, et *moumin* (orthodoxes) ceux qui soutenaient la négative. Assisté par le docteur Amron, fils d'Obeid, Wasel résolut ainsi la difficulté : un Musulman en péché mortel appartient à une catégorie spéciale; on ne doit point reconnaître en Dieu d'attributs autres que l'essence; Dieu a laissé à l'homme une liberté de détermination relativement au bien et au mal, par laquelle il acquiert des mérites ou des démérites. Par la suite, les docteurs de cette secte fondèrent la science du *kelam* ou *théologie* scolastique, qui, avec la connaissance de la philosophie des Grecs, multiplia parmi les Musulmans les divisions religieuses, et tourna contre eux-mêmes leur intolérance et leur fanatisme.

* WASER (Gaspar), philosophe et orientaliste, né en 1565 à Zurich, fit d'abord l'éducation d'un jeune patricien d'Augsbourg, avec lequel il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et l'Italie. De retour à Zurich il embrassa l'état ecclésiastique, devint professeur d'hébreu à l'académie de Zurich, joignit plus tard à cette chaire celles de langue grecque, de théologie, et mourut en 1625. On a de lui, outre des traductions d'ouvrages théologiques et quelques éditions d'auteurs suisses : *Institutio linguæ syræ*, Leyde, 1594, in-4o; *Archetypus grammaticæ hebræ*, etc., Bâle, 1601, in-8o; on peut consulter sur Waser les *Mémoires* de Niceron, tom. 24. — Jean-Henri Waser, fils du précédent, né à Zurich en 1600, fut bourgmestre de Zurich de 1652 à 1669, et le premier des ambassadeurs suisses envoyés en France (1663), dans le but de renouveler l'alliance avec ce royaume. On ne connaît pas l'époque de sa mort. Il a laissé beaucoup de recueils manuscrits intéressants pour l'histoire de la Suisse, et qui sont conservés à la Bibliothèque de Zurich — Un autre Jean Henri Waser, né à Zurich en 1713, mort à Winterthur en 1777, se voua à l'état ecclésiastique, et fut l'ami de plusieurs littérateurs distingués de son pays, tels que Bodmer, Heidegger, Sulzer, etc. On a de lui des *sermons*, des écrits ascétiques, et de bonnes traductions allemandes des *OEuvres de Swift*, Zurich, 1756-1768, 8 vol. in-8o.

* WASER (Henri), pasteur protestant, né à Zurich, en 1742, s'occupa avec succès des sciences physiques et mathématiques, de l'économie politique, de l'histoire, et publia successivement plusieurs ouvrages estimés. Ayant eu l'indiscrétion de dérober d'anciens titres aux archives de son canton, il fut accusé de haute trahison, mis en jugement, condamné à mort, et exécuté cette même année 1780.

* WASHINGTON (George), général, l'un des fondateurs et le premier président de la république des États-Unis dans l'Amérique du nord, né en 1732 à Bridg-Creeck, bourg de la colonie ou province anglaise de Virginie, exerça d'abord la profession d'ingénieur-arpenteur, fut nommé, à dix-neuf ans, un des officiers supérieurs de la milice de sa province, se distingua pendant la guerre des Anglais contre les Français dans le Canada, développa dès-lors des talents militaires très-remarquables, et se retira à la paix avec le grade de major. La mort d'un frère aîné avait rendu Washington l'un des riches propriétaires de la Virginie, et il était membre de l'assemblée provinciale, lorsque la discorde éclata entre l'Angleterre et ses colonies continentales d'Amérique. Il fut un des sept députés de sa province au congrès dont toutes avaient arrêté la formation, et qui se réunit à Boston le 14 septembre 1774. L'année suivante, il fut appelé par l'unanimité des suffrages d'un nouveau congrès au commandement en chef des troupes de l'insurrection; l'armée anglo-américaine, assemblée devant Boston, ne s'élevait pas à plus de 14,000 hommes, presque sans munitions de guerre, avec un armement incomplet, sans ingénieurs, sans canonniers, sans magasins, sans caisse, enfin, ce qui était plus déplorable, sans discipline. Washington triompha de tous ces obstacles. On trouvera, dans la notice que M. de Maussion a écrite sur le héros de l'indépendance américaine, une analyse très-bien faite des opérations militaires de cette lutte mémorable, dont il ne serait pas possible de résumer ici le récit sans excéder nos limites. Il nous suffira de dire que Washington y fit preuve d'une haute capacité, de la plus rare prudence, d'une constance inébranlable. En 1777, le congrès, pour donner plus de force au général en chef de ses troupes, prorogea le temps de la dictature qu'il lui avait déjà concédée, et décréta que jusqu'à la paix les

opérations de l'armée seraient dirigées uniquement par la volonté de Washington, quel que fut l'avis du conseil de guerre. Les succès se balancèrent long-temps ; mais dans les circonstances les plus critiques, la victoire sanctionna les heureuses conceptions du général américain, bien soutenu d'ailleurs par les généraux des troupes auxiliaires de la France (*Voy*. ROCHAMBEAU). Enfin au bout de huit ans de guerre, des négociations s'ouvrirent. Les préliminaires de la paix entre les puissances qui avaient pris part dans cette lutte de l'Angleterre avec ses colonies, furent signés le 20 janvier 1783, et l'indépendance des États-Unis d'Amérique fut solennellement reconnue par le roi George III. Washington sut calmer les inquiétudes de l'armée dont les intérêts paraissaient alors négligés. Le licenciement des troupes américaines s'opéra presque sans aucun trouble : le général en chef remit sa commission au congrès, dans une séance solennelle, le 23 décembre 1783, et se retira dans son domaine de Montvernon, sans demander aucune récompense. Au mois de mai 1787, une assemblée ou convention nationale, réunie à Philadelphie pour reviser les articles de l'acte confédéral des états américains, élut, sur la désignation de Franklin, Washington pour président. Deux ans plus tard (30 avril 1789), la nouvelle constitution ayant été décrétée, ce grand citoyen fut appelé par l'unanimité des suffrages du sénat à la présidence du gouvernement des États-Unis. L'exercice de cette fonction suprême, qu'il remplit au gré de l'attente générale, étant limité à quatre années, Washington fut réélu en 1793, à la même unanimité, et réussit à maintenir la neutralité des États-Unis au milieu de la guerre générale que la révolution française venait de faire naître. Il profita même des circonstances pour conclure avec l'Angleterre un traité dans lequel cette dernière puissance se relâcha de quelques unes de ses prétentions. Ce traité excita de la fermentation : un grand nombre d'Anglo-Américains se montrèrent partisans du nouvel ordre de choses établi en France. Washington perdit beaucoup de sa popularité en cette circonstance. Le terme de sa seconde présidence étant arrivé, il ne voulut pas être réélu ; et, après avoir installé son successeur, au commencement de 1797, il alla reprendre ses occupations agricoles à sa terre de Montvernon. L'année suivante les États Unis se croyant menacés d'une guerre avec la France, rappelèrent Washington au commandement en chef des troupes fédérales : c'était une fausse alarme ; et l'élévation de Bonaparte au consulat mit fin aux differends qui avaient rompu l'harmonie entre les deux gouvernements. Mais avant ce résultat Washington mourut presque subitement des suites d'une inflammation de la trachée-artère, le 14 décembre 1799. Sa mort fut regardée comme une calamité publique : tous les citoyens des États-Unis portèrent le deuil pendant un mois ; et le congrès décréta qu'un monument serait élevé en son honneur dans la ville fédérale, qui prit ensuite le nom de Washington. Bonaparte fit également porter le deuil de ce grand homme aux autorités civiles et militaires de France, et M. de Fontanes (*voyez* ce nom), prononça solennellement son éloge funèbre à Paris dans l'église de l'hôtel des Invalides. Cet éloge est une des plus belles pièces d'éloquence de l'orateur que nous venons de nommer ; et l'illustre général de l'indépendance américaine y est dignement apprécié. La *vie* de Washington, écrite par M. Marshall, a été traduite en français par M. Henri, Paris, 1807, 5 vol. in 8°, avec atlas et portrait. On en a une autre composée par le docteur Ramsey, et traduite en français, Paris, 1811, in-8°. Une 3me *Vie* de Washington, écrite en anglais, par M. Weem, et imprimée aux États-Unis, y a eu un grand nombre d'éditions.

*WASSE (CORNÉLIE WOUTERS, baronne DE), née à Bruxelles en 1739, fut mariée de bonne heure à un baron allemand, parcourut avec lui une partie de l'Europe, acquit des connaissances variées, s'établit en France après avoir perdu son mari, chercha, dans la culture des lettres et de l'amitié, les consolations de son infortune, et mourut à Paris en 1802. Entre autres ouvrages dus à cette dame on cite : *Aveux d'une femme galante*, roman, Londres et Paris, 1782, in-12 ; une traduction du *Plutarque anglais* de Th. Mortimer, ib., 1785, 12 vol. in 8° ; une autre traduction du *Théâtre anglais*, depuis son origine jusqu'à nos jours, ib., 1784-1787, 12 vol. in-8°, en société avec sa sœur, Marie WOUTERS, connue elle-même par le roman de *Nelson* ou *l'Avare puni*, Paris, 1797, 3 vol. in-12.—Jos. WASSE, né en 1672 dans le comté d'York, mort en 1738, curé d'Aynhoe (Northamptonshire), fut lié avec Clarke et Newton. Outre plusieurs *mémoires* dans les *Transactions philosophiques*, on

cite de lui une édition de Salluste, 1770.

* WASSENAER (Nicolas Jean), médecin et historien hollandais, né dans le 16e siècle à Heusden, fut quelque temps co-recteur du gymnase de Harlem, prit ensuite ses degrés en médecine, se fit agréger au collège d'Amsterdam, et mourut vers 1632. On cite de lui : *Ars medica ampliata*, Amsterdam, 1624, in-4o; *Histoire des choses mémorables*, arrivées entre les Turcs et les princes chrétiens en Hongrie (en flamand), Amsterdam, 1629, in-fol.; *Relation historique des évènements qui se sont passés en Europe de* 1621 *à* 1632 (en flamand), ibid., 5 vol. in-4o. — Wassenaer ou Wassenaar (Gerard Van), jurisconsulte hollandais, né vers 1585 à Utrecht, où il mourut en 1664, après avoir été successivement notaire, secrétaire et bibliothécaire du chapitre protestant de Saint-Pierre, a publié en flamand la *Pratique judiciaire* et la *Pratique notariale*, 1666, in-4o.

* WASSENAER (Jacques Van), amiral hollandais, né en 1610, fils d'un marin distingué, fit d'abord dans l'armée de terre plusieurs campagnes comme capitaine de cavalerie, devint gouverneur de Heusden et de plusieurs autres forteresses, remplit avec succès diverses négociations importantes; puis, étant entré dans la marine, obtint le commandement des flottes hollandaises après la mort du célèbre Tromp. Il fit une campagne brillante contre les Portugais dans l'Océan, et revint en Hollande avec 21 bâtiments ennemis qu'il avait capturés. En 1658, il alla avec une flotte et un corps de troupes au secours du roi de Danemarck, en guerre avec la Suède, et sut imposer à ses adversaires. Cet habile amiral périt dans la guerre qui éclata en 1665 entre l'Angleterre et les Provinces-Unies. Le 5 juillet, un engagement ayant eu lieu, le vaisseau que montait Wassenaer prit feu, et coula avec tout son équipage. Selon quelques versions, l'amiral l'aurait fait sauter lui-même pour ne pas amener pavillon devant les forces supérieures qui le pressaient.

* WASSIAN, archevêque de Rostoff dans le 15e siècle, est célèbre dans les annales de son pays par le courage et la fermeté qu'il déploya dans une circonstance très-critique. Iwan III (*voyez* ce nom) était sur le point de perdre le trône moscovite lorsque Wassian lui rendit la force et l'énergie nécessaires au salut de l'empire. Les Tartares, sous les ordres du khan Achmet, furent vaincus sur les bords de l'Oural, et dès cette époque (vers 1476) l'indépendance de la nation russe fut assurée. Wassian mourut en 1481. Les Russes ont sa mémoire en grande vénération.

* WASSILI. V. Vassili.

* WAST ou VAAST (St), en latin *Vedastus*, évêque d'Arras, né vers la fin du 5e siècle à Toul, suivant les uns, aux environs de Limoges ou de Périgueux, selon d'autres, exerçait le saint ministère dans le diocèse de Toul, lorsque Clovis, passant dans cette dernière ville après la bataille de Tolbiac, demanda à l'évêque un prêtre vertueux et éclairé qui pût l'instruire des préceptes de l'Évangile, et le préparer à recevoir le baptême. Wast fut désigné par le prélat, et remplit dignement sa mission. Le roi des Francs le recommanda à St-Remi, qui le fit élever sur le siege d'Arras. Le nouvel évêque civilisa les habitans de son diocèse à force de douceur, de patience et de charité; il aida St-Remi dans les mêmes travaux pour le diocèse de Reims, et mourut à Arras en 540 (suivant les bollandistes), dans la 42e année de son glorieux apostolat. Il fut inhumé hors de la ville dans une petite chapelle, sur l'emplacement de laquelle Aubert, 7e évêque d'Arras, fit bâtir, en 666, une église et un monastère. Telle fut l'origine de la célèbre abbaye de St-Wast d'Arras, l'une des plus opulentes du royaume avant la secularisation des biens du clergé, en 1790.

* WATELET (Claude-Henri), littérateur, né à Paris en 1718, fils d'un receveur-général des finances, dont il hérita la charge en 1740, résolut d'en consacrer les loisirs à la culture des lettres et des arts. Il apprit à peindre, à graver, à manier le ciseau du sculpteur, voyagea dans les Pays-Bas, en Italie pour étendre et perfectionner ses connaissances, et fut reçu associé libre à l'académie de peinture. Un poème qu'il publia, en 1760, sur *l'Art de peindre*, lui ouvrit les portes de l'académie française. Il fit paraître successivement quelques autres ouvrages didactiques et littéraires, fut lié avec la plupart des savants, des littérateurs et des personnages de son temps les plus distingués dans toutes les conditions, et mourut à Paris en 1786. Ses ouvrages sont : *l'Art de peindre*, poème en 4 chants, Paris, 1760, in-4o et in-12, plusieurs fois réimprimé, avec vignettes et culs de lampe; *Essai sur les jardins*, Paris, 1774, in-8o; *Dictionnaire de peinture, de gravure et de sculpture*, terminé par Lèvesque, et publié

à Paris, 1792, 5 vol. in-8º; deux *Recueils d'opuscules*, en prose et en vers, publiés en 1784 et en 1788. Marmontel, dans ses *Mémoires*, a tracé très-bien, au dire des autres contemporains, le caractère de Watelet, qui eut Sédaine (*voyez* ce nom) pour successeur à l'académie française.

* WATERLOO (ANTOINE), peintre hollandais, né vers 1618 à Amsterdam, ou à Utrecht suivant quelques biographes, montra un talent particulier pour les paysages, et se fit une grande réputation comme graveur; mais son inconduite le fit mourir dans un hôpital, près d'Utrecht, en 1662. Ses estampes, au nombre de 148, formant vingt-une suites différentes, sont d'un grand prix pour les amateurs. On en trouve le détail dans le *Manuel des Curieux et des Amateurs de l'art*, par Huber et Rost.—G.-Benoît WATERLOO, né à Harlem, mourut en 1597 à l'âge de 25 ans, cultiva la poésie latine avec succès. On trouve plusieurs pièces de lui dans les *Deliciæ poetarum belgicorum* de Gruter.

* WATERLOO, village des Pays-Bas, à 4 lieues S. E. de Bruxelles, près du Mont-St-Jean, est devenu fameux par la bataille du 18 juin 1815, où fut entièrement désorganisée l'armée par laquelle Napoléon avait pu se flatter un moment de rétablir sa fortune. C'est fort improprement que les Anglais ont donné à cette journée sanglante le nom de Waterloo, qui ne devrait pas plus prévaloir que celui de Bleinhem affecté par eux à notre défaite d'Hochstett (*voyez* ce mot). Au surplus, dans cette action si mémorable, l'attaque avait été commencée par les Français, qui, après avoir délogé, sous la conduite du maréchal Ney, les Anglais de leurs positions de *Hougoumont*, du bois dépendant de cette ferme et de l'autre ferme dite la *Haie-Sainte* (de midi à quatre heures), assaillirent, sur les hauteurs du Mont-St-Jean, le centre de Wellington, qui, tout en opposant une résistance opiniâtre, se préparait à la retraite, au moment où les colonnes de Blücher tombèrent tout-à-coup sur les derrières de l'aile droite des Français et y répandirent le désordre par lequel commença leur déroute (quatre heures et demie). La bataille eût eu sans doute une autre issue sans l'absence d'un détachement de 40,000 hommes envoyé sous les ordres du général comte Grouchy, pour suivre les Prussiens dans leur retraite, et qui devait rejoindre le corps de bataille au fort de l'action. La position des Anglais pendant la bataille était assez en avant de Waterloo; le nom de ce village pouvait donc d'autant moins s'appliquer à la victoire des alliés, qu'il n'indiquait point la part décisive qu'y avaient prise les colonnes prussiennes: aussi les Allemands ont-ils continué de donner à la journée du 18 juin le nom de bataille de la *Belle-Alliance*, qui est le lieu où les deux feld-maréchaux se saluèrent réciproquement vainqueurs. Mais c'est sans doute avec plus de raison que les Français l'ont appelée journée du Mont-St-Jean.

* WATHEK-BILLAH (ABOU-DJIAFAR-HAROUN II, AL), 9e khâlyfe abbasside d'Orient, succéda à son père Motâsem (*voyez* MOTASEM-BILLAH), en l'an 227 de l'hégire (842 de Jésus-Christ). Il prit pour modèle son oncle Al-Mamoun (*voyez* MAMOUN), fut comme lui généreux, bienfaisant, accueillit, protégea les savants et les poètes, combla de faveurs les descendants d'Ali, fut zélé partisan de la secte des motazalites, et mourut en l'an 232 (847 de l'ère chrétienne).

* WATRIN (PIERRE-JOSEPH), général de division des armées françaises, né à Beauvais en 1772, entra comme soldat, à l'âge de 20 ans, dans la légion belge (devenue depuis 17e régiment de chasseurs à cheval), y devint capitaine au bout d'un an, fut nommé adjudant-général en 1794, et bientôt général de brigade. Il fit partie en cette qualité de l'expédition d'Irlande, passa ensuite à l'armée de Sambre-et-Meuse, s'y distingua comme dans les campagnes précédentes, fut nommé général de division et envoyé à l'armée d'Italie en 1799, contribua à la célèbre défense de Gênes sous les ordres de Masséna. L'année suivante, il fit partie de la nouvelle armée organisée par le premier consul Bonaparte, pour reconquérir l'Italie, en commanda l'avant-garde au passage du mont St-Bernard, entra l'un des premiers dans la place d'Ivrée prise d'assaut, et se fit remarquer à la bataille de Marengo par son intrépidité et son courage réfléchi. Employé, en 1802, à l'armée expéditionnaire de St-Domingue, sous les ordres du général Leclerc, il mourut dans cette île, victime du fléau pestilentiel qui moissonna beaucoup d'autres généraux et la plus grande partie des troupes françaises.

* WATSON (THOMAS), d'abord doyen de Durham, puis évêque catholique de Lincoln (1557), perdit ce siége à l'avènement d'Élisabeth, subit une détention de 20 ans à Londres, et fut relégué avec plusieurs au-

tres ecclésiastiques dans le château de Wisbich, où il mourut en 1582. Outre une tragédie latine, deux *sermons* sur la présence réelle et sur le sacrifice de la messe, on a de lui 30 *sermons* sur les sept sacrements, Londres, 1558, in-4º. — Un autre Thomas WATSON, qui vivait dans le même siècle, a traduit en anglais l'*Antigone* de Sophocle. — WATSON (William), prêtre catholique anglais, né à Durham vers 1560, fit ses études au collége de sa nation, à Douai, repassa ensuite en Angleterre pour y remplir les fonctions de missionnaire, se trouva impliqué, en 1603, dans la conspiration de Walter-Raleigh, fut mis à la Tour de Londres, et ensuite transféré à Winchester. Mis en jugement comme prévenu de haute trahison, il fut condamné et exécuté le 29 novembre de la même année (1603).

* WATSON (WILLIAM), botaniste et physicien anglais, né en 1715, exerça d'abord l'état de pharmacien à Londres, fut admis, en 1741, dans la société royale, devint l'un des conservateurs du musée britannique, puis (1762) l'un des médecins des enfants trouvés, et mourut en 1787. On lui doit plusieurs découvertes sur l'électricité. Le premier, il observa la couleur différente de l'étincelle; il eut la plus grande part aux fameuses expériences qui furent faites sur la Tamise et à Soother's Hill, en 1747 et 1748, et dirigea d'autres expériences concernant l'impossibilité de transmettre à travers le verre les odeurs et la vertu des purgatifs. Il a enrichi les *Transactions philosophiques* de plusieurs écrits remarquables. Ces écrits ont été recueillis en un vol. in-8º, qui a eu trois ou quatre éditions. On a aussi de Watson quelques *articles* insérés dans le recueil qui a pour titre : *Observations médicales de Londres*, et dans d'autres du même genre. — John WATSON, historien et archéologue, né en 1724 dans le comté de Chester, embrassa l'état ecclésiastique, fut juge de paix dans le même comté, et mourut en 1783, après avoir partagé sa vie entre les fonctions apostoliques et judiciaires, et des travaux historiques et archéologiques. Outre quelques *mémoires* insérés dans l'*Archéologue anglais*, et plusieurs *sermons*, on a de lui : *Histoire d'Halifax*, 1775, in-4º.

* WATSON (ROBERT), historien, né vers 1730 à St-Andrews, en Ecosse, ouvrit d'abord un cours de rhétorique et d'éloquence à Edimbourg, professa ensuite la logique et les belles-lettres dans sa ville natale, devint principal des deux colléges réunis de cette même ville, et y mourut en 1780. On a de lui : *Histoire du règne de Philippe II, roi d'Espagne*, Edimbourg, 1777, 2 vol. in-8º, traduite en hollandais, et en français par Mirabeau et Durival, Amsterdam, 1778, 4 vol. in-12; *Histoire du règne de Philippe III*, en 6 livres (les quatre premiers seulement sont de Watson, les deux autres sont de Will. Thomson), 1783, in-4º, réimprimée en 2 vol. in-8º, et traduite en français par Bonnet, 1809, 3 vol. in 8º.

* WATSON (HENRI), ingénieur anglais, né vers 1737 dans le comté de Lincoln, rédigea, dès l'âge de 16 ans, la partie mathématique du *Journal des Dames*, dont l'éditeur était Thomas Simpson, avec qui il se lia dans la suite. Admis dans le corps des ingénieurs militaires, il se distingua pendant la guerre de 1756, et fut nommé colonel-ingénieur en chef de la compagnie des Indes orientales. Il construisit les ports du golfe de Bengale, qui bientôt eut une marine respectable. Après plusieurs années de travaux que l'insouciance ou la parcimonie du gouvernement et de la compagnie ne lui permit point de terminer, et pour lesquels il ne reçut même pas le remboursement de ses avances, le colonel Watson, dont la santé était gravement altérée, prit la résolution de revenir en Angleterre, et mourut, à son arrivée à Douvres, en 1780. On a de lui une traduction anglaise de la *Théorie complète de la construction et de la manœuvre des vaisseaux*, par Euler, 1776, in-8º, réimprimée en 1790 avec une *notice* sur la vie du traducteur. Le colonel Watson a laissé une grande réputation en Angleterre, et elle est justifiée par les ouvrages qu'il a construits au fort William, regardé comme le Gibraltar de l'Inde.

* WATSON (RICHARD), prélat anglican, né en 1737 dans le Westmoreland, fit ses études à Cambridge, y professa d'abord la chimie avec succès, fut promu ensuite à la chaire de la faculté de théologie, et se vit dans la nécessité d'interrompre pendant plusieurs années ses travaux chimiques. Il les reprit plus tard entraîné par un goût dominant. Quelques *sermons* l'ayant fait connaître avantageusement dans la chaire sacrée, il obtint successivement plusieurs bénéfices ecclésiastiques, et enfin l'évêché de Landaff en Irlande. Ce savant prélat mourut en 1816. On a de lui un assez grand nombre d'écrits.

* WATT (James), habile ingénieur et mécanicien, né en 1736 à Greenock, en Écosse, vint apprendre à Londres l'art de fabriquer les instruments de mathématiques, et eut, en 1757, l'entreprise de ceux de l'université de Glascow. Il coopéra ensuite aux travaux des ports et canaux de l'Écosse, dont quelques-uns furent exécutés d'après ses plans, notamment le canal calédonien qui traverse l'Ecosse de l'est à l'ouest. Une circonstance fortuite donna bientôt une autre direction aux études de Watt. On lui avait porté un modèle de machine à vapeur, en le priant de le mettre en ordre et de le perfectionner pour l'instruction de la jeunesse au collége de Glascow. Déjà plusieurs hommes ingénieux avaient cherché le moyen de perfectionner la première invention dans ce genre, due au capitaine ingénieur anglais Savary. Un quincaillier nommé Newcommen (*voyez* ce nom), assisté d'un vitrier appellé Crawley, avait construit une machine à vapeur, perfectionnée, en 1718, par Brighton, qui inventa le moyen de faire fermer et ouvrir les robinets par la machine elle même. Mais les frais de combustibles étaient toujours considérables. Depuis 1718 jusqu'en 1764, cette machine n'avait subi aucune modification. Ce fut alors que le modèle de celle de Newcommen fut confié à Watt pour qu'il le mît en état de servir aux démonstrations de physique. Cet ingénieur remarqua que les deux tiers de la vapeur se consumaient par leur contact avec l'eau froide, et entraînaient conséquemment la perte des deux tiers du combustible. Après plusieurs essais pour remédier à cet inconvénient essentiel, il conçut l'idée lumineuse de faire entrer et sortir tour-à-tour la vapeur dans le tuyau de métal, sans refroidir les parois du tube, et inventa un *condenseur*, vase vide d'air qui, communiquant avec le tuyau, s'ouvre au moment où celui-ci est rempli de vapeur, attire cette même vapeur, et reçoit au même moment un jet d'eau froide qui la condense en eau. C'est ainsi que le tube se vide complètement et laisse du jeu au piston. Pour faire sortir ensuite l'eau du condenseur, Watt y appliqua une petite pompe à air que le mécanisme de la machine met en mouvement lorsque cela est nécessaire. Il inventa ensuite une seconde modification à la machine de Newcommen. Négligeant l'air atmosphérique pour le jeu des pistons, il les mit en mouvement par la force seule de la vapeur, et donna une précision en quelque sorte mathématique aux opérations de son appareil. Il faut reconnaître que cet ingénieur mécanicien a réellement utilisé le premier la machine à vapeur, qui est aujourd'hui répandue dans toutes les contrées civilisées, et y rend des services si variés et si importants. On contesta d'abord à Watt la gloire de ses inventions, et ce fut seulement en 1799 que la cour du banc du roi, considérant que le perfectionnement de la machine à vapeur valait plus que sa découverte, le fit triompher de ses adversaires et le déclara véritable inventeur. Dès cette époque, Watt jouit de la considération générale ; il fut admis parmi les membres des sociétés royales d'Edimbourg et de Londres, et l'institut de France lui donna le titre d'associé étranger. Il mourut en 1819, dans sa terre d'Heathfield, près de Birmingham, à l'âge de 84 ans. Parmi les nombreuses *notices* qui ont paru sur la vie et les inventions de ce célèbre mécanicien, nous indiquerons celles de Playfair et de Jeffrey.

* WATT (Joach. de.) *Voyez* Vadianus.

* WATTEAU (Antoine), peintre français né en 1684 à Valenciennes, fut appelé à Paris en 1702 par les directeurs de l'Opéra pour travailler aux décorations. Congédié au bout de quelques mois, il végéta misérable, ne trouvant qu'un modique salaire pour ses dessins et ses tableaux. Le peintre Claude Gillot, devinant le talent du jeune Watteau, le logea dans sa maison, et le mit en état de concourir pour le prix de l'académie qu'il remporta à l'unanimité des suffrages. Ayant quitté bientôt Paris, il retourna dans sa patrie pour se livrer à de nouvelles études, et revint ensuite avec deux tableaux qui furent exposés dans une des salles du Louvre, et le firent admettre presque aussitôt à l'académie. En 1720, il fit un voyage en Angleterre, revint à Paris la même année, et mourut à Nogent, près de cette capitale, en 1721, à l'âge de 37 ans. On a de lui un grand nombre de tableaux et dessins, dits de *genre*, dont la plupart ont été gravés par les plus célèbres artistes de l'époque. L'œuvre de Watteau est réuni en 3 vol. qui contiennent 563 planches. Le caractère inconstant, sombre et mélancolique de ce peintre contrastait singulièrement avec le genre de ses compositions, qui n'offrent que des scènes champêtres riantes et bouffonnes. Son coloris est vrai, son dessin est correct et facile. L'architecture et les costumes,

dans ses compositions, indiquent plutôt le mauvais goût de l'époque que celui de l'artiste.

* WATTS (Isaac), ministre non-conformiste, né en 1674 à Southampton, mort en 1748, dans la maison de sir Th. Abney, de Newington, alderman de Londres, avait passé chez ce généreux ami les 36 dernières années de sa vie. Les plus connues d'entre les productions de Watts sont une *Logique,* livre classique dans les universités anglaises; *Le Perfectionnement de l'entendement,* traduit en français par Daniel de Superville, Lausanne, 1762-82, in-12, etc. La *vie* d'Isaac Watts a été écrite par Johnson, le docteur Gibbons, Samuel Palmer, etc. — William Watts, chapelain de Charles Ier, puis du comte d'Arundel et ensuite du prince Rupert, mort en Irlande en 1642, avait eu beaucoup de part au *Glossaire* de Spelman; il donna une belle edition de *Matthieu Paris* (Londres, 1640, in fol.) publia une traduction anglaise des *Confessions de saint Augustin,* avec des notes marginales (ib., 1631, in-12), et quelques autres écrits, mentionnés par Wood.

* WATTS (mistress), plus connue sous le nom de *miss Jane Waldie*, née en 1792, se rendit habile dans le dessin et la peinture, apprit seule les langues française, espagnole, italienne et latine, cultiva la littérature avec quelque succès, voyagea en Belgique, en France et en Italie, et mourut en 1826. On a d'elle un assez grand nombre de tableaux, dont plusieurs ont été exposés à la galerie britannique, ainsi que des dessins au crayon et à l'aquarelle.

* WAT TYLER (*Walter Tyler* ou le *Tuilier,* par abréviation), est le nom sous lequel l'histoire désigne un manouvrier de Deptford, ou peut-être un personnage de haut rang caché sous cet extérieur, qui, au mois de juin 1381, fut le promoteur d'une insurrection populaire. Sous le prétexte de venger d'indignes violences exercées envers sa fille par l'un des collecteurs de la nouvelle capitation, qu'un acte du parlement (du 25 avril 1379) avait sanctionnée, il tua cet homme, ameuta les paysans, ses voisins, et leur persuada que sa cause était aussi la leur. De Deptford la révolte se communiqua aux comtés de Kent, de Surrey, de Sussex et d'Essex, dont la population n'était que trop préparée à ce soulèvement, auquel se mêlèrent les wiclefites. Après être entré à Londres, où les insurgés commirent toute sorte de désordres, Wat-Tyler songea à s'emparer de la Tour, où Richard s'était retiré avec ses principaux courtisans. Une terreur panique s'empara des hommes chargés de défendre cette forteresse, et ils en ouvrirent les portes aux rebelles. Ceux-ci massacrèrent la plupart des personnes de la suite du roi, notamment l'archevêque de Cantorbery. Richard, ayant réussi à s'échapper, se rendit à Mile-end-Green, où se trouvait le gros des insurgés : il leur parla, et, faisant droit à toutes les réclamations des mutins, il leur accorda, avec une exemption générale d'esclavage et de servitude, une amnistie de tous les crimes et de tous les désordres auxquels avait donné lieu l'insurrection. La plupart des rebelles se séparèrent alors, laissant seulement deux ou trois habitants de chaque paroisse pour veiller aux intérêts communs. En apprenant cet arrangement Wat-Tyler entra en fureur, et déclara qu'il ne poserait point les armes jusqu'à ce qu'il vit abolies toutes les lois du royaume, et qu'il eût lui-même fait justice des législateurs. Cependant il consentit enfin à une conférence avec Richard, qui s'était rendu à cheval à Smith-Field. Après avoir affecté de faire attendre quelque temps le souverain, Wat-Tyler lui exposa toutes ses prétentions; et comme Richard semblait ou ne pas le comprendre, ou ne pas se décider assez promptement, il agita, dit-on, un poignard qu'il tenait à la main. Le maire de Londres, Walworth, qui se trouvait à côté du roi, alarmé de ce mouvement, porta au chef des rebelles un coup de massue si violent, qu'il l'étendit sur la place; et un courtisan nommé Philpot, l'acheva en lui passant son épée au travers du corps. La mort de Wat-Tyler mit fin à l'insurrection. Richard eut la présence d'esprit et le courage de s'avancer vers les rebelles et de les haranguer. Le plus grand nombre rentrèrent à l'instant dans le devoir, et protestèrent de leur obéissance aux volontés du monarque. Ce dernier événement eut lieu le 21 ou le 22 juin 1381. Walsingham, Knygton et Froissart, (*voyez* ces noms), ont donné les détails de l'insurrection de Wat-Tyler. On peut consulter aussi l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoyras.

* WAWRZECKI (le comte Thomas), général polonais, était nonce de Braclaw, lorsqu'une diète fut réunie en 1788 pour donner au gouvernement de la Pologne une forme plus régulière et plus stable. Il en de-

vint un des membres, puis fut employé dans l'armée nationale, se distingua en plusieurs occasions, et remplaça le général Kosciuszko dans le commandement supérieur après la malheureuse bataille de Macijowice. Lors de la prise de Varsovie, Wawrzecki se retira dans le palatinat de Sandomir avec une partie de la garnison; il résista quelque temps aux troupes prussiennes et russes, finit par se rendre, et fut conduit à Pétersbourg sur le refus qu'il fit de prêter serment à l'impératrice Catherine II. Rendu à la liberté par Paul Ier, Wawrzecki vécut retiré jusqu'à l'invasion de son pays par les Français. Il se prononça alors pour ceux-ci, et leva, à ses frais, un régiment, avec lequel il entra au service de Napoléon. A la chute de ce dernier, Wawzecki fut nommé sénateur par l'empereur Alexandre, puis ministre de la justice du royaume de Pologne, et mourut en 1816 en Lithuanie, dans un âge avancé.

* WAYNE (ANTOINE), général des États-Unis d'Amérique, né en 1745, dans le comté de Chestre, en Pensylvanie, fut nommé en 1773 député à l'assemblée générale des colonies anglaises insurgées dans l'Amérique du nord, et fut un de ceux qui se prononcèrent le plus vivement contre les prétentions de la métropole. En 1775, il entra dans l'armée insurrectionnelle, obtint le grade de colonel, devint brigadier à la fin de 1776, se distingua dans la campagne suivante, à la bataille de Brandiwine, reçut le grade de major-général en 1779, fut chargé de soutenir la guerre en Géorgie, et remporta divers avantages. Il fit partie de la convention chargée (en 1787) d'achever la constitution des États-Unis, et, en 1792, il reçut le commandement de l'armée destinée à combattre les sauvages du N.-O. de l'Ohio. La victoire qu'il remporta sur eux amena la conclusion d'un traité de paix, le 3 août 1795. Th. Wayne mourut quelque temps après sur les bords du lac Erié.

* WAYNFLÈTE (WILLIAM), chancelier d'Angleterre dans le 15e siècle, avait été successivement grand-maître de l'école de Winchester, recteur de Wraxall, prévôt du séminaire d'Eton, et sacré évêque de Winchester (1447), avant d'être appelé à la première magistrature du royaume, qu'il exerça de 1456 à 1460. Ayant suivi le roi Henri VI à Northampton, il y fut témoin de la désastreuse bataille qui ruina la cause de la maison de Lancastre, et qui assura le trône à Édouard IV. Malgré son opposition au parti d'York, il ne fut point inquiété par le nouveau roi, passa le reste de sa vie dans la retraite, après avoir fondé le collége de la Madeleine à Oxford, et mourut en 1486. Chandler a composé une *Vie de Waynflète*, que l'on peut consulter pour plus de détails.

* WEBB (PHILIPPE CARTERET), jurisconsulte, membre de la société des antiquaires de Londres, né en 1700, fut nommé dès l'âge de 24 ans aux fonctions de procureur (*attorney*), qu'il exerça dans plusieurs villes, et élu représentant du bourg de Haselmère à la chambre des communes (en 1754 et 1761), il y utilisa en faveur du ministère les vastes connaissances qu'il possédait dans la science des lois parlementaires et constitutionnelles. Il fut pourvu à la fois des places de secrétaire près de la chancellerie et de maître des requêtes à la trésorerie, et mourut à Brusbridge en 1770, laissant entre autres écrits : *Remarques sur les déclarations et la commission du prétendant*, 1745, in-4° et in 8°. — WEBB (Francis), né en 1735 dans le comté de Sommerset, quitta la carrière ecclésiastique pour occuper un emploi civil, et mourut en 1815, laissant outre 4 vol. de *Sermons*, imprimés les deux premiers en 1765, Londres, in-8°, et les suivants en 1772, quelques écrits politiques et de littérature, en prose et en vers. — Daniel WEBB, natif du comté de Limerick, mort en 1798, a publié entre autres ouvrages en anglais : *Recherches sur les beautés de la peinture*, etc., 1760, in-8° ; *Remarques sur les beautés de la poésie*, 1762, etc. Th. Winstantley a recueilli les *OEuvres* de D. Webb en 1803, 1 vol. in-4°.

* WEBBE (GEORGE), prélat irlandais, né en 1581 à Bromham, dans le comté de Wilt, mort en 1641 au château de Limerick, où il avait été confiné par les catholiques insurgés, avait reçu en 1634 cet évêché de Charles Ier, dont il fut d'abord chapelain, et à qui il rendit d'importants services. Ses principaux ouvrages sont : *Pratique de la Paix* (Pratice of Quietness) etc., dont la meilleure édition est de 1705, in-8° ; *Catalogus protestantium*, etc., 1624, in-4°. — Josias WEBBE, médecin peu connu du comté de Middlesex, est auteur d'un poème en vers latins élégiaques, intitulé : *Usus et auctoritas*, Londres, 1628, in-8°.

* WEBBER (JOHN), artiste anglais, né en 1751 à Londres, d'un sculpteur suisse,

vint dans sa jeunesse travailler à Paris, et n'en rapporta que le mauvais goût de notre école de peinture à cette époque. Revenu dans sa patrie, il y cultivait simultanément la peinture et la gravure, lorsqu'il s'engagea comme dessinateur dans la 3e expédition du célèbre Cook autour du monde. Il fut reçu à son retour membre de l'académie royale de peinture de Londres, et mourut en 1793. Outre la collection de ses estampes pour le 3e voyage du capitaine Cook, on a de lui des paysages et quelques vues particulières du pays qu'il avait parcouru. — Zacharie Webber, peintre à Amsterdam, mort en 1697, se fit remarquer moins comme artiste que comme théologien, et écrivit plusieurs ouvrages de controverse, tombés dans un juste oubli.

* WEBER (Vitet ou Veit), poète suisse du 15e siècle, a composé des chants guerriers, les premiers que l'on connaisse dans la langue allemande. Diebold-Schilling, son contemporain, en rapporte cinq dans sa *Description des guerres* (des Suisses) *avec la Bourgogne*, etc., publiée à Berne en 1743, in-fol.; et ce sont les seuls qui nous restent. On a tenté dans ces derniers temps, mais sans beaucoup de bonheur, d'ajuster les strophes de Weber aux formes modernes de la langue allemande.

* WEBER (Ananias), théologien luthérien, né en 1596 à Lindenhayn, dans la Misnie, sortit de l'académie de Leipsig pour aller remplir les fonctions pastorales à Breslau, y devint inspecteur et assesseur du consistoire, et mourut dans cette ville en 1665. Outre des *sermons* et une foule d'écrits académiques et de controverse, on cite de lui: *Adventus messianus dudum factus.* — Christian Weber, fils aîné du précédent, né en 1628 à Mutschen, fut prédicateur aulique, conseiller du consistoire, curé de Neustadt, et mourut en 1689. On a de lui: *Dispositiones semestres concionum*, ouvrage utile aux jeunes prédicateurs. — Plusieurs autres ecclésiastiques du nom de Weber ont eu quelque réputation à Wittenberg, Hall, Magdebourg et Leipsig. — Godefroi Weber, instituteur, né en 1632 à Berlin, où il mourut en 1698, recteur de l'académie de cette ville, a laissé entre autres ouvrages fort estimables: *Epitome rhetorices; Lineæ historiæ universæ; Corpus physices*, etc., etc.

* WEBER (Emmanuel), archiviste, secrétaire, puis conseiller du prince de Schwartzbourg-Sonderhausen, né vers 1660 à Hohen-Heyda, dans les environs de Leipsig, mort en 1726, avait rempli d'abord une chaire de droit à Giessen, avait ensuite obtenu les titres de bibliothécaire de l'académie et était devenu chancelier de l'université. Le prince de Hesse l'honora aussi du titre de son conseiller. Ses ouvrages les plus remarquables sont: *Filum juris justinianei ariadnæum; Histoire publique de l'Allemagne et de l'empire jusqu'au temps de Ferdinand III* (en allemand); *Examen artis heraldicæ*, Iéna, 1723, in-8o, fig. La *Biographie* de Jœcher contient la liste complete des ouvrages d'E. Weber. — Un autre Emmanuel Weber, pasteur de Pomsen, près de Leipsig, dans le 17e siècle, est auteur de quelques poèmes assez estimés en Allemagne.

* WEBER (Henri), littérateur anglais, mort à York en 1818, est principalement connu par les publications suivantes: *Metrical Romances* (romans en vers), des 13e, 14e, et 15e siècles, avec une introduction et un glossaire, 1811, 3 vol. in-8o; *Contes et romans populaires* (en anglais), 1812, 4 vol. in-8o; *Contes orientaux*, précédés d'une dissertation, etc., 1812, 3 vol. in-8o; on lui doit aussi des éditions annotées de J. Ford et de Beaumont et Fletcher (*voyez* ces noms).

* WEBER (Carl-Maria Von), habile compositeur, né en 1786 à Eutin, dans le duché de Holstein, d'un musicien distingué, dont il reçut les premières leçons, avait acquis sous Heuschel un talent fort remarquable comme pianiste, lorsque son père le confia au savant professeur Michel Haydn, de Saltzbourg, des mains duquel il sortit en 1798, après avoir fait paraître son premier ouvrage, *six fugues à huit parties.* Il vint alors se perfectionner à Munich sous Valesi, professeur de chant, et sous Kalcher, qui lui apprit cet art si difficile, et dans lequel il devait exceller, de combiner dans la composition les instruments de manière à charmer et étonner à la fois l'auditeur par la hardiesse et la mélodie des sons. Ce fut sous les yeux de ce dernier maître que le jeune Weber débuta dans la composition théâtrale. Telle fut la rapidité de ses progrès que, jugeant bientôt comme au-dessous de lui ses essais en ce genre vers lequel son génie l'avait entraîné prématurément, il les livra aux flammes. C'est vers le même temps que sentant renaître avec plus de force le goût très-prononcé qu'il avait montré aussi de bonne heure pour le dessin, et voyant

d'ailleurs qu'un autre (Sennefelder) voulait s'approprier l'honneur de l'invention des procédés lithographiques, que lui-même revendiquait, il vint établir avec son père un atelier de lithographie à Freyberg en Saxe. Les titres plus brillants que l'émule de Rossini a depuis obtenus ont fait pâlir celui d'inventeur de la lithographie, qui définitivement lui a été adjugé. Il n'avait pu tarder à ressaisir la lyre. Dès l'âge de quatorze ans, il composa la musique de la *Fille des Bois*, opéra du chevalier de Stienberg, qui fut vivement applaudie à Vienne, à Prague, à Pétersbourg, et que suivit, en 1801, celle plus savante de *Pierre Schmoll*. Dans de petits voyages en Allemagne, Weber dirigea ses recherches vers les études théoriques; il revint en 1803 briller à Vienne dans le monde musical parmi les Haydn, les Vogler, les Stadler. Le second de ces hommes célèbres se plut surtout à lui prodiguer ses conseils. Bientôt il fut appelé à Breslau en qualité de *maître de chapelle*. Les évènements de la guerre le contraignirent en 1806 à quitter cette ville, et il s'attacha au prince Eugène de Würtemberg, comme chef de musique de sa chapelle et de son théâtre. Diverses pièces de musique instrumentale, solos, sonates, concertos, ouvertures et symphonies furent le fruit de son séjour à Stuttgard, où il retoucha aussi la *Fille des Bois*, qu'il reproduisit sous le titre de *Sylvana*. S'étant remis à voyager, il se trouvait en 1810 à Darmstadt, où il donna l'opéra d'*Abu-Hassan*. Chargé trois ans après de la réorganisation et de la direction de l'Opéra à Prague, il remplit son engagement avec autant de zèle que de succès. Au mois de décembre 1816 il accepta du gouvernement saxon l'invitation de créer à Dresde un opéra allemand. Cette entreprise l'occupa quatre années. Il donna à Berlin, en 1822, le *Freyschütz*, composition qui l'a placé au rang des premiers maîtres de l'Allemagne. Traduit et arrangé en français par MM. Sauvage et Castil-Blaze (1824) sous le titre de *Robin des Bois*, cet opéra soutint pendant plus de deux ans le théâtre de l'Odéon; il a aussi mis en balance le suffrage des *dilettanti* de notre capitale entre le compositeur allemand et l'illustre Rossini. En 1826 Weber, qui achevait son *Oberon*, ou *Roi des Elfes*, destiné au théâtre de Coven-Garden, traversa la France pour se rendre à Londres, et séjourna quelque temps à Paris. Il jouit peu de temps de ses succès dans la capitale d'Angleterre. L'*Oberon* y avait eu 27 représentations, dont 24 furent dirigées par lui, lorsqu'il mourut le 5 juin 1826, au moment de donner une représentation extraordinaire du *Freyschütz*, qui eut lieu depuis au profit de sa femme et de ses deux enfants qu'il avait laissés à Dresde. Plusieurs articles insérés par Weber dans le *Journal du Soir*, années 1817 et 1818, ainsi qu'un ouvrage sur la *Vie des Artistes*, dont il n'a été publié que des fragments, attestent que ce compositeur eût pu aussi se faire un nom dans les lettres. Parmi ses autres œuvres musicales dont nous n'avons pas encore parlé, il faudrait citer, outre les opéras de *Rübezahl* et d'*Euryanthe*, beaucoup de *concertos*, *concertinos* et *pot-pourris* pour forte-piano, clarinette, hautbois, basson et violoncelle, d'admirables cantates, des airs de romances, etc., etc. — Six autres artistes du même nom sont mentionnés dans le *Biographical and hist. Dictionary of Musicians*, publié à Londres en 1824 (2 vol. in-8°); le plus connu est Bernhard-Anselm WEBER, organiste du roi de Prusse, né en 1766 à Manheim, mort en 1821, et qui fit paraître de 1784 à 1810 plusieurs œuvres de musique théâtrale et morceaux de piano. Il avait reçu des leçons de contrepoint du célèbre abbé Vogler, d'Holzbauer et d'Einberger, et avait voyagé en Allemagne et en Hollande avec le premier de ces maîtres.

* WEBSTER (WILLIAM), ecclésiastique anglais, né en 1689, mort en 1758, vicaire de Ware et de Thundbridge, passa ses jours dans un état perpétuel de gêne, dont ne le fit pas sortir la vente de ses nombreux ouvrages. Ils lui ont fait la réputation d'un savant laborieux et spirituel, mais présomptueux et caustique. Pour ne rien dire de ses écrits de circonstance et de ses pamphlets, nous nous bornerons à citer de lui : *Vie du général Monk*, Londres, 1723; *Nécessité d'observer la loi entière*, ibid., 1730, in-8°.

* WECHEL (CHRISTIAN), célèbre imprimeur du 16e siècle, né en Allemagne, vint fort jeune à Paris en 1522, où il fut admis dans la corporation des imprimeurs-libraires. On croit qu'il mourut en 1554. Il est un des premiers qui publièrent des ouvrages en grec et en latin sur deux colonnes; et il eut aussi l'heureuse idée de publier séparément les différentes parties des auteurs classiques, afin de faciliter aux élèves pauvres l'acquisition de celles dont ils avaient be-

soin. Le catalogue des ouvrages grecs, latins, hébreux et français, sortis des presses de Wechel, fut imprimé à Paris en 1544, in-8°. Gessner l'a inséré dans le livre des *Pandectes*, et Maittaire, avec des corrections et additions, dans ses *Annales typographiques*. — André WECHEL, fils du précédent, né à Paris vers 1530, ne s'est pas rendu moins célèbre que son père dans la même profession. Après avoir succédé à Christian, il acheta, en 1560, le fonds de Henri Estienne. Son attachement aux principes des réformés fut la cause du pillage de ses magasins par la populace parisienne en 1569; mais il eut le bonheur d'échapper au massacre de la St-Barthélemi. Il transporta alors ses presses à Francfort, et mourut dans cette ville en 1581. — Quelques écrivains lui donnent pour fils Jean WECHEL, imprimeur à Francfort, de 1584 à 1594. Mais André n'avait point d'enfants puisqu'il institua ses héritiers Claude Marni et Jean Aubri, qui continuèrent son établissement en société à Francfort, puis à Hanau. Les ouvrages sortis de leurs presses portent sur le frontispice, avec la marque de Wechel, ces mots : *ex Typis wechelianis*.

* WECKER (JEAN-JACQUES), médecin, né à Bâle en 1528, fut d'abord professeur de dialectique, puis de rhétorique, dans sa ville natale, se fit ensuite recevoir docteur en médecine, signala son zèle pendant la peste qui désola Bâle en 1565, et fut appelé à la place de premier médecin de la ville de Colmar, où il mourut en 1586. On a de lui : *Antidotarium speciale*, Bâle, 1561, in-4°; *Antidotarium generale*, ibid., 1576, in 4°.

* WECKERLIN (GEORGE-RODOLPHE), poète allemand, né à Stuttgard en 1584, fut d'abord secrétaire du duc de Würtemberg, Jean-Fréd., puis chargé d'affaires du même prince à Londres, où il se fixa plus tard. Les rois Jacques Ier et Charles Ier le chargèrent de diverses missions aussi honorables que difficiles, en Ecosse, en Irlande, dans les Pays-Bas, en Italie et en Espagne; et il mourut vers 1651. On a de lui : deux petits livres d'*Odes* et de *Chansons*, Stuttgard, 1618, in-8°; un recueil d'*œuvres* publié par lui-même sous le titre de *Poésies religieuses et profanes*, Amsterdam, 1641, in-12; 2e édition, augmentée de moitié, 1648. Les littérateurs allemands assignent à Weckerlin, sous le rapport du génie et de la hardiesse, une place plus élevée qu'à Opitz (*voyez* ce nom) parmi les poètes nationaux.

* WECKHERLIN (GUILLAUME-LOUIS), littérateur, né en 1739 à Bothnang, dans le Würtemberg, vint à Paris après avoir terminé ses études, s'y livra avec une sorte de passion à la lecture des ouvrages de Voltaire, et se rendit ensuite à Vienne, où il publia quelques écrits de circonstance qui eurent du succès, mais qui le rendirent suspect au gouvernement. Il subit une détention de six mois, et fut ensuite banni des états autrichiens. Il éprouva le même sort dans différentes villes d'Allemagne, où il était allé chercher un refuge. Soupçonné d'être en correspondance avec les Français, dont alors les armées menaçaient d'envahir l'Allemagne, il fut arrêté à Anspach. La visite que l'on fit de ses papiers n'ayant fourni aucune preuve à l'appui de cette accusation, il fut remis en liberté, et mourut bientôt de chagrin, en novembre 1792. On a de lui quelques écrits philosophiques et satiriques (en allemand), oubliés aujourd'hui; des *Journaux* et autres *Recueils* périodiques de littérature et de critique, publiés à Nordlingen, Nuremberg et Anspach, de 1777 à 1792.

* WEDDERKOPF (MAGNUS DE), ministre d'état du duché de Holstein, né à Husum en 1638, fut d'abord professeur de droit public et féodal à Heidelberg, obtint ensuite la chaire du code à l'université de Kiel, où il se fit remarquer du duc de Holstein. Ce prince le nomma son plénipotentiaire au congrès de Nimègue (1678), puis à ceux d'Altona et de Travendal, et l'éleva plus tard au poste de premier ministre du duché, etc. Weddcrkopf mourut en 1721. On a de lui quelques écrits de jurisprudence, la plupart en latin, et assez estimés en Allemagne. — Gabriel WEDDERKOPF, frère du précédent, prédicateur aulique de la duchesse de Holstein, premier pasteur et chef des études à Kiel, mort dans cette ville en 1696, a laissé des *oraisons funèbres* et quelques *dissertations théologiques*.

* WEDEL (GEORGE-WOLFGANG), médecin, né en 1645 à Goltzen, en Lusace, prit ses grades à Iéna, et y obtint une chaire de physiologie, après avoir pratiqué cinq ans à Gotha. Sa réputation s'étant répandue en Allemagne, il devint successivement premier médecin du duc de Weimar et de l'électeur de Mayence, conseiller aulique, comte palatin, etc., et mourut en 1721. On a de lui un très-grand nombre d'écrits sur toutes sortes de sujets. Nous n'indiquerons

que les plus importans : *Specimen experimenti chimici de sale volatili plantarum*, Iéna, 1675, 1682, in-12; *Opiologia*, etc., 1674, 1682, in-4°; *Exercitationes pathologicæ*, Iéna, 1675, in-4°; *Epitome praxeos clinicæ*, ibid., 1720, in-4°. — Ernest-Henri Wedel, fils du précédent, né à Gotha en 1671, fut reçu docteur en 1695, obtint une chaire à l'université d'Iéna, et mourut prématurément dans cette ville en 1709. On a de lui quelques *dissertations* académiques sur différents sujets : la plus remarquable est celle qui a pour titre : *de Morbis concionator.*, Iéna, 1707; réimprimée, ibid., 1742, in-4°. — Jean-Adolphe Wedel, 2e fils de George-Wolfg., né à Iéna en 1675, succéda à son frère aîné dans sa chaire à l'université d'Iéna, et mourut vers 1748. Il a paru sous son nom 80 et quelques *thèses* en latin sur divers sujets de pathologie et de thérapeutique.

* WEDEL (Charles-Henri de), officier-général prussien, né en 1712 dans l Uckermack, entra au service en 1741, fit la guerre de Silésie, et celle de sept ans, se distingua dans presque toutes les campagnes, mérita son avancement aux premiers grades, et fut nommé, en 1761, ministre de la guerre. Il garda cette place importante jusqu'en 1779, époque à laquelle son âge et ses infirmités le décidèrent à solliciter sa retraite, qu'il obtint. Il mourut dans ses terres en 1782. — George de Wedel, frère du précédent, se distingua dans les guerres de Silésie, où il servait comme lieutenant-colonel, et mourut à la bataille de Sorr en 1747.

* WEDGWOOD (Josias), manufacturier anglais, né en 1730, dirigea son industrie vers la poterie, fonda une manufacture de porcelaines peintes dans le comté de Stafford, fut encouragé dans ses opérations par le gouvernement, devint membre de la chambre générale des manufactures de la Grande-Bretagne, et mourut en 1795. Il était membre de la société royale de Londres et de celle des Antiquaires; et on a de lui plusieurs *articles* dans les *Transactions philosophiques*.

* WEENINX (Jean), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1644, fut élève de son père, dont il copia les principaux ouvrages avec une fidélité parfaite, fut appelé sur sa réputation à la cour de l'électeur palatin, après la mort duquel il revint dans sa patrie, et y termina ses jours en 1719. Le plus grand nombre de ses tableaux représente des animaux, des paysages, des fleurs, etc.; ils sont très-estimés des amateurs.

* WEERDT (Adrien de), paysagiste, natif de Bruxelles, se forma à Anvers sous Charles de Queburgh, revint ensuite dans sa patrie, puis voyagea en Italie, et à son retour (1566), trouvant les Pays-Bas ravagés par la guerre, se retira à Cologne, où il mourut étant encore fort jeune. Nous citerons parmi ses compositions : *Lazare, Ruth et Botz; la Vie de la Vierge*, et une *Nativité*. Ces sujets sont exécutés dans le genre du Parmesan, dont il avait fréquenté l'école en Italie. Ils ont été gravés par d'habiles artistes.

* WEERDT (Sebald de), navigateur hollandais, fit partie de l'expédition qui partit de l'embouchure de la Meuse, le 27 juin 1598, sous les ordres de J. de Mahu, à l'effet de tenter la route des îles Moluques par le détroit de Magellan, et qui fut ensuite commandée par Simon de Cordes. Capitaine du bâtiment *le Joyeux Messager*, Weerdt joua un rôle important dans cette expédition, et donna son nom aux trois îles du détroit, appelées depuis, par abréviation, *Sebaldine*. A son retour en Hollande, en 1602, il fut nommé vice-amiral d une flotte de 15 vaisseaux que les deux compagnies hollandaises réunies expédièrent aux Indes orientales, et fut assassiné, le 14 mai 1693, dans l île de Ceylan, où il avait debarqué avec 200 hommes de ses équipages, pour contraindre le roi à venir à son bord, à l effet de traiter de l'expulsion des Portugais des états de ce prince. La *relation* du voyage de de Weerdt au détroit de Magellan, écrite en hollandais par Bern. Jansen, a été extraite, traduite en latin et insérée dans la 9e partie des *Grands voyages de Debry*. Une traduction française est insérée dans le *Recueil des voyages* de la compagnie des Indes orientales. La 8e partie des *petits Voyages*, ainsi que le *Recueil des voyages* de la compagnie des Indes orientales, contiennent le deuxième voyage de de Weerdt, dont le nom a été souvent altéré. De Brosse l'écrit *Wert*, et Camus, d'après Debry, *Veer*. — Un autre Weerdt (Gérard de), fit partie des 2e et 3e expéditions envoyées, en 1595 et 1596, pour découvrir le passage au nord-est, sous le commandement de Barentsz et de Heemskerk. Il écrivit la *relation* de ces deux voyages d'après ce qu'il avait vu lui-même, et celle du premier d'après le récit des personnes qui s'y étaient trouvées et qui s'é-

taient engagées dans les suivantes. Les cartes qu'il avait dressées des pays où les vaisseaux hivernèrent dans ces deux expéditions ont été copiées en partie dans le *recueil* de Debry.

* WEGELIN (JACQUES), littérateur, né à St-Gall en 1721, fut d'abord pasteur et bibliothécaire de sa ville natale, puis professeur de philosophie. Il obtint, en 1765, la chaire d'historien à l'académie des nobles à Berlin, et mourut dans cette ville en 1791. Entre autres ouvrages on a de lui, en français : *Histoire universelle*, 1776-80, 3 vol. in-4° et 6 vol. in-8°, (il a traduit lui-même cette histoire en allemand, 1778, in 8°). Sa *vie* a été écrite par M. Fels, St-Gall, 1792, in-8°, et il a une *notice* dans la *nécrologie* de Schlichtegroll. Il était membre et archiviste de l'académie de Berlin.

* WEICKARD (MELCHIOR-ADAM), né en 1742 à Romershag (pays de Fulde), fit ses études médicales à Wurtzbourg, devint successivement conseiller et premier médecin du prince de Fulde, professeur de médecine à l'université de cette ville, fut appelé à Pétersbourg, et y passa cinq ans, exerça ensuite son art dans plusieurs villes sur les bords du Rhin, fut rappelé à Pétersbourg, revint dans sa patrie, et mourut aux bains de Bruckenau en 1803. On citera de lui. *Natura medicatrix, Medicus naturæ minister*, Wurtzbourg, 1763, in-4°; le *Medecin philosophe*, Francfort, 1775, 1777, 4 vol. in-8° (il y a eu quatre autres éditions); *Mélanges de médecine*, ibid., 1778 - 1780, in 8°; *Histoire de la doctrine de Brown*, Francfort, 1796, in-8°. Weickard fut un des plus zélés partisans du système médical de Brown (*voyez* ce nom).

* WEIDEN ou WEDA (HERMANN), d'une des anciennes maisons princières d'Allemagne, fut élu en 1515 archevêque-électeur de Cologne, prit possession de ce siége en 1518, et couronna l'empereur Charles-Quint à Aix-la-Chapelle en 1520. Il fut chargé momentanément en 1531 de l'administration de l'évêché de Paderborn, et y déploya un grand zèle pour la pure doctrine de l'église. Les protestants furent rigoureusement bannis de la ville épiscopale aussitôt qu'il s'en fut rendu maître. Dans un concile qu'il convoqua à Cologne en 1536, il donna de nouvelles preuves de son attachement à la discipline et aux dogmes catholiques. On le représente d'ailleurs comme étant d'un caractère doux et pacifique, de bonnes mœurs et charitable envers les pauvres. Imaginant qu'il entrait dans les vues de Charles-Quint de réformer les dogmes et les usages de l'église, sur tous les points où les traditions humaines s'étaient mises à la place de la parole de Dieu, il appela près de lui Martin Bucer, ex-dominicain, et l'établit prédicateur dans la ville de Bonn (1542). Il faut croire qu'il céda par degrés à l'entraînement des novateurs, car l'année suivante il fit venir pour travailler à la réforme Melanchthon, Pistorius, et quelques autres ministres protestants. Il les chargea de dresser des articles de la doctrine qu'ils professaient, et ne tint aucun compte des représentations que le clergé et l'université de Cologne lui firent à cet égard. Le clergé appela des ordonnances du prélat au pape et à l'empereur. L'archevêque, cité à Rome, n'envoya personne pour le représenter, et fut excommunié par le souverain pontife en 1546. Cette sentence étant restée d'abord sans exécution, Weiden ne s'amenda point. Le pape insista auprès de l'empereur pour l'exécution de sa sentence, par laquelle Adolphe de Schawembourg devait être installé au lieu et place de Weiden; et Charles-Quint se décida à envoyer des commissaires à Cologne. On fit envisager à l'archevêque les malheurs qu'éprouveraient ses états si l'on venait à y porter la guerre. Frappé de cette considération, Weiden, bien que soutenu par la noblesse et les députés des villes de l'électorat, se démit de son archevêché le 25 janvier 1547, dégagea ses sujets du serment qu'ils lui avaient prêté, reconnut Adolphe de Schawembourg pour son successeur, se retira dans son comté de Weiden, et y mourut en 1552, plus qu'octogénaire, et persistant dans ses opinions. Adolphe Schawembourg rétablit le culte sur l'ancien pied dans tout l'électorat.

* WEIDLER (JEAN-FRÉDÉR.), astronome, né en 1691 à Gross-Neuhausen dans la Thuringe, mort à Wittemberg en 1755, membre de la société royale de Londres et de l'académie de Berlin, s'était lié, dans ses voyages en Allemagne, en France, en Hollande et en Angleterre, avec les savants les plus distingués de l'époque. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones mathem.*, etc., Wittemberg, 1718, 1759, et Leipsig, 1784, 2 vol. in-8°, *Explicatio Jovilabii cassiniani*, Wittemberg, 1727, in-4°.

* WEIDLING (CHRÉTIEN), jurisconsulte allemand, né à Weissenfels en 1660, fut recteur du gymnase de cette ville, et y occupa les chaires de droit civil, d'éloquence et

d'histoire. Plus tard il remplit celle de droit féodal à l'académie de Leipsig, professa ensuite à Kiel, puis se retira dans une petite ville des environs d'Hambourg, et y mourut en 1731. Outre un nombre considérable de *dissertat.* et de *programmata* académiques, on cite de lui : *Excerpta homiletica*, Leipsig, 1700, in-4°; *Excerpta oratoria*, ibid., 1700, in-4°.

* WEIDMAN (JOSEPH), comédien allemand, né à Vienne, en 1742, embrassa la carrière théâtrale dès l'âge de 15 ans, obtint les plus grands succès dans le genre comique, d'abord sur les théâtres de Prague, de Lintz, de Gratz, et enfin sur celui de Vienne, où il occupa la scène pendant trente ans. Il mourut en 1810, étant un des cinq inspecteurs du théâtre de la cour d'Autriche. On a de lui une comédie intitulée *Lipper,* qui est devenue populaire dans toute l'Allemagne, et dont il jouait le principal rôle avec une rare perfection.

* WEIGEL (VALENTIN), alchimiste et théologien allemand, né à Hayn en 1533, exerça les fonctions de pasteur dans l'église luthérienne de Troppau en Misnie, depuis l'année 1567, jusqu'à sa mort, arrivée en 1588. On cite de lui : *Theologia astrologizata; Tractatus de opere mirabili*, etc. — Nicolas WEIGEL, docteur en théologie, né à Brieg vers l'an 1380, professa la théologie à Leipsig, assista, comme délégué de l'université de cette ville et du prince de Saxe, au concile de Bâle, et mourut en 1444. On a de lui, outre plusieurs *discours*, théologiques, un *Traité des Indulgences*, et une *Somme des Indulgences* (ces ouvrages sont écrits en latin).

* WEIGEL (ERHARD), mathématicien et astronome, né en 1625 à Weida dans la Misnie, professa les mathématiques à l'académie d'Iéna, acquit une grande réputation et la faveur de plusieurs princes d'Allemagne ainsi que de l'empereur, qui le nomma conseiller aulique. Il mourut en 1699. L'astronomie est redevable à ce savant de plusieurs instruments aussi utiles qu'ingénieux. Parmi ses écrits, dont Jœcher a donné la liste, on peut citer : *Pancosmus æthereus, seu Machina nova.*

* WEIMAR. *Voyez* SAXE-WEIMAR.

* WEINRICH ou WEINDRICH (GEORGE), théologien luthérien, né en 1554 à Hirschberg, dans la Silésie, fut d'abord professeur au collége des princes à Grimma, puis pasteur à Leipsig, et mourut en 1617. Son *éloge* funèbre a été écrit par Stegmann. Outre beaucoup de *sermons* et de *dissertations* théologiques, on cite de lui : *Histoire de la transfiguration de Jésus-Christ.* — Martin WEINRICH, frère du précédent, pasteur de l'hôpital de Leipsig, plus tard professeur de physique et d'éloquence à Breslau, et mort en 1609, a publié un *Traité sur les causes des innondations*, etc. — Melchior WEINRICH, frère des deux précédents, fut assesseur de la faculté de théologie de Leipsig et co-recteur de l'école de St-Thomas. On connait de lui : *Ærarium poeticum*, *phrases et nomina poetica..... complectens*, Francfort, 1690, in-8°, etc.

* WEISE (CHRÉTIEN), littérateur et poète, né à Zittau en 1642, dirigea pendant trente ans le gymnase de cette ville, après y avoir professé l'éloquence, la poésie et la politique, et mourut en 1708. On a une *Vie de Weise*, en latin par Sam. Grosser, Leipsig, 1710, in 8°. Elle se termine par un catalogue de ses nombreux ouvrages, lequel a été reproduit par Jœcher avec exactitude. Les plus remarquables sont un roman satirique intitulé : *les Trois plus méchants fous fieffés de l'univers ;* 16 *tragédies* ou *drames ; Enchiridion grammaticæ*, Dresde, 1722, in-8°.

* WEISS (FRANÇOIS-RODOLPHE), littérateur et publiciste suisse, né à Yverdun en 1751, servit d'abord en France, puis en Prusse, avec le grade de colonel, voyagea ensuite en Allemagne et en Angleterre, et devint membre du conseil souverain de Berne en 1785. Il écrivit en faveur des principes de la révolution française, fut nommé, en 1797, commissaire-général du pays de Vaud, se réfugia en Allemagne après l'invasion de la Suisse par les Français, rentra dans sa patrie lors de l'établissement du gouvernement consulaire en France, et se suicida par suite d'aliénation mentale dans une auberge de Nion en 1802. On a de lui : *Principes philosophiques, politiques et moraux*, Berne, 1785, 2 vol. in-8°; réimprimés sept fois et traduits en anglais et en allemand.

* WEISSE (CHRÉTIEN-FÉLIX), poète allemand, né à Annaberg, dans la Saxe, en 1726, se lia, pendant ses études académiques à Leipsig, avec les littérateurs et les poètes allemands les plus distingués de l'époque, tels que Klopstock, Cramer, J.-Ad. Schlegel, Gellert, Rabener, etc., et s'attacha plus spécialement à J.-W. Schlegel et à Lessing. Après avoir publié successivement plusieurs morceaux de poésie, quelques tra-

ductions de pièces des théâtres anglais et français, et deux tragédies (*Edouard III* et *Richard III*), Weisse entreprit, avec Mendelsohn, un ouvrage périodique intitulé : *Bibliothèque des belles-lettres*, qu'ensuite il dirigea seul. Il donna aussi plusieurs autres ouvrages dramatiques qui eurent beaucoup de succès, et rédigea une feuille hebdomadaire intitulée l'*Ami des Enfants*, dont Berquin a non seulement suivi le plan et la forme, mais auquel il a emprunté les matériaux pour son ouvrage qui porte le même titre. Weisse, retiré vers la fin de sa vie dans une propriété aux environs de Leipsig, y mourut en 1804. Les *OEuvres* de Weisse, qui a laissé une grande réputation en Allemagne, en Angleterre et en France, ont été réimprimées plusieurs fois dans des recueils séparés. Ses traductions du français et de l'anglais, forment 140 vol. ou part. : ce sont des poèmes, des romans, des ouvrages de morale. — Il a laissé un fils, Chrétien-Ernest, qui est devenu un des professeurs d'histoire les plus distingués de l'Allemagne.

* WEITENAVER (Ignace), jésuite, né en 1705 à Ingolstadt, occupa long-temps la chaire des langues orientales à Vienne (Autriche), se retira à Deux-Ponts après la suppression de sa société, et mourut dans cette ville en 1783. Ses principaux ouvrages sont ; *Corona mariana linguis XII exornata, cum dissertationibus de linguâ sinicâ*, Cologne, 1751, in-8o ; *Compendium, scientiarum et omnigenæ eruditionis*, ib. 1767, 2 vol. in-8o. *Voyez* les *Suppléments à la Bibliothèque de la société de Jésus* du P. Caballero.

WEITMULE (Benessius de), chroniqueur, né en Bohême dans le 14e siècle, fut en grande faveur auprès de l'empereur Charles IV, renonça au monde après la mort de ce prince, prit l'habit de Saint-François vers l'an 1386, et mourut dans les dernières années de ce même siècle. Il composa deux chroniques latines sur l'histoire de Bohême, jusqu'à l'an 1392.

* WEITZ (Jean), philologue, né en 1576, dans la Thuringe, consacra sa vie à l'enseignement et à la culture des lettres, et mourut en 1642, recteur de l'école de Gotha. On lui doit des éditions du poème d'*Héro et Léandre* par Musée, Amberg, 1613, in-12 ; — de *Prudence*, Hanau, 1613, in-12 ; — de la *Genèse* de St-Hilaire de Poitiers, Francfort, 1625, in-8o ; des *notes* sur Térence, Ovide, Valerius-Flaccus, Pétrone, Salvien, etc., recueillies dans différentes éditions.

* WELI-EDDIN (Ahmed-Erdjek-Oglou), plus connu sous le nom de *Weli-Eddyn Ahmed-Pacha*, célèbre poète turc, naquit vers 1430, dans la Bosnie, dont son père, après avoir embrassé l'islamisme, avait été fait pacha par Mahomet II. D'abord gouverneur du jeune Bajazet II, puis revêtu du visiriat, Weli-Eddyn fut ensuite disgrâcié par Mahomet II, à cause de ses mœurs scandaleuses. Son talent pour la poésie, dont il avait déjà donné des preuves avant son élévation, lui fit recouvrer la faveur du sultan, qui lui rendit ses richesses, sa place de visir, et le maria avec une des femmes du harem impérial. Plus tard, il épousa la fille de Bajazet II, son élève, fut nommé beglier-bey de Romélie, puis pacha de Brousse. Fidèle au culte des lettres, il fut constamment, dans toutes ses places, entouré de poètes et de savants ; mais il se rendit odieux à ses administrés par ses extorsions, ses prodigalités et ses débauches. Il mourut, à ce que l'on croit, en l'an 902 de l'hégire (1495 de Jésus-Christ). Les Orientalistes font un grand éloge de ses poésies, où l'on trouve réunies la grâce, l'abondance, l'harmonie et la sensibilité.

* WELLEJUS. V. VELLEJUS.

* WELLEKENS (Jean-Baptiste), poète et peintre, né à Alost (Flandre) en 1658, séjourna onze ans en Italie, cultivant à la fois la peinture et la poésie. Il fut frappé à Venise d'une paralysie qui le força d'abandonner les crayons et la palette, et bientôt il revint en Hollande : il mourut à Amsterdam en 1726. Vlaming a réuni les poésies posthumes de Wellekens aux siennes, Amsterdam, 1735, in-8o. On a encore de Wellekens une traduction, en vers hollandais, de l'*Aminte* du Tasse, Amsterdam, 1715, in-8o.

* WELLENS (Jacques-Thomas-Joseph), évêque d'Anvers, né dans cette ville en 1726, se distingua par ses lumières et sa philanthropie, et mourut en 1784, après avoir publié un ouvrage qui a eu plusieurs éditions sous ce titre : *Exhortationes familiares de vocatione sacrorum ministrorum et variis eorum officiis*, Anvers, 1777, 1783, etc., in-8o.

* WELLER DE MOLSDORFF (Jérôme), théologien luthérien, né en 1499 à Freiberg, dans la Misnie, fut recteur du gym-

nase de Schneeberg, et étant venu prendre le grade de docteur en droit à Wittemberg, se fit l'un des adhérents les plus enthousiastes de Luther, qui l'attira chez lui, le traita comme son fils, et lui témoigna autant de confiance qu'à Melanchthon, Jonas et Poméranus. Weller épousa ensuite une des parentes de son patron, et devint successivement professeur de théologie, inspecteur des écoles et recteur de Freiberg, où il mourut en 1572. Ses ouvrages, qui ont joui d'une grande réputation dans l'église luthérienne, ont été réunis sous le titre de *Hieron. Welleri opera omnia theolog.*, Leipsig, 1702, 2 vol. in-fol. — Pierre Weller, son frère, se fit remarquer comme orientaliste; mais il n'a laissé aucun écrit sur les langues qui étaient l'objet de ses études. — Jacques Weller de la même famille, né à Newkirchen en 1602, fut professeur de philosophie à l'université de Wittemberg, puis professeur de théologie et des langues orientales à Meissen, coadjuteur à l'église principale de Brunswick, premier prédicateur de la cour électorale de Dresde, et mourut dans cette dernière ville en 1664. On a de lui quelques ouvrages dont le plus connu est une *grammaire* grecque, très-estimée et imprimée plusieurs fois, dernière édition, Leipsig, 1781, in-8°. Ses autres écrits sont des *sermons*, des *oraisons funèbres*, une édition de la Bible allemande de Luther, etc. *Voyez* l'*Éloge de Jacques Weller*, par J.-Seb. Mitternacht, Leipsig, 1666, in-4°, en latin.

* WELLS (Édouard), philologue anglais, né en 1664 dans le comté de Wilt, professa les belles-lettres, pendant plusieurs années, au collége du Christ, fut ensuite recteur de Blebley, dans le comté de Buckingham, obtint une cure dans celui de Leicester, et mourut en 1727. Outre des éditions annotées de *Xénophon*, grec et latin, Oxford, 5 vol. in-8°, avec cartes, et de *Denis le Périégète*, idem, ibid., 1707, in-8°, on cite de lui : *Géographie historique de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, avec des cartes, des tables chronologiques, 4 vol. in-8°.

* WELSCH (George-Jérôme), médecin et philologue, né en 1624 à Augsbourg, où il mourut en 1678, avait fait un voyage de long cours en diverses parties de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. Outre plusieurs *mémoires* et *observations*, insérés dans les *Miscellanea* de l'académie des Curieux de la Nature, dont il était membre, on connaît de lui, entre autres écrits : *Silloge curationum et observat. medicinalium ; Concilior. medicinalium Centuriæ IV*, avec notes, etc.

* WELSER ou VELSER (Marc), historien et philologue, né en 1558 à Augsbourg, d'une très-ancienne famille, vint suivre à Rome les leçons du célèbre Ant. Meuret, et fut reçu avocat à son retour dans sa patrie, puis admis, en 1592, au nombre des sénateurs. Après avoir passé successivement par toutes les charges, il était devenu consul ou duumvir en 1600. Le soin des affaires publiques ne ralentit point son ardeur pour les lettres. Il fut le constant protecteur des savants et mourut en 1614. D'abord publiés séparément à Augsbourg et à Venise, de 1590 à 1602, ou restés manuscrits, ses ouvrages ont été recueillis et publiés par Chr. Arnold, Nuremberg, 1682, in-fol., fig. Il a été fait des traductions allemandes de quelques-uns de ses ouvrages. On peut consulter sur M. Welser, sa *vie* par Arnold.

* WELSTED (Léonard), poète anglais, né en 1689 à Abington, dans le comté de Northampton, fut official de la Tour de Londres, et mourut en 1747. On a de lui un grand nombre de pièces de vers, la plupart imprimées séparément, puis recueillies en 1 vol. in-8°, précédées de sa *vie*, Londres, 1787. Le célèbre Pope a fait figurer Welstedt, parmi les personnages ridicules de sa *Dunciade*. — Robert Welstedt, associé du collége de la Madeleine à Oxford, a publié (avec Rich. West), une édition de *Pindare*, avec la traduction latine en vers lyriques de Sudorius, Oxford, 1697, in-fol.

* WELWOOD (James), médecin et littérateur, né en 1652 à Edimbourg, suivit en Hollande son père, incriminé de l'assassinat de l'évêque Sharp ; et, revenu dans sa patrie, après la révolution de 1688, obtint le titre de médecin du roi Guillaume. Il mourut en 1716, laissant des *Mémoires sur les affaires d'Angleterre* (depuis 1588), in-8° ; et une traduction, en anglais, du *Banquet* de Xénophon, in 8°.

* WENCESLAS. V. Venceslas.

* WENDELIN ou VENDELIN (Godefroi), géomètre et astronome, né dans la Campine (Pays-Bas) en 1580, voyagea de bonne heure en France, fut correcteur d'imprimerie à Lyon, puis visita les principales villes d'Italie, revint en France, et établit à Digne une école de mathématiques. De retour dans sa patrie en 1604, il la quitta

bientôt pour se charger d'une éducation à Paris, et se fit ensuite recevoir avocat au parlement. La mort de son père l'ayant forcé de revenir dans son pays, il s'y fixa, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de la cure de Herck, lieu de sa naissance, y ouvrit une école de mathématiques, où il donna lui-même des leçons. Il mourut doyen du chapitre de Rothnac en 1660. Il avait entretenu une correspondance suivie avec les savants les plus distingués de l'époque, tels que Gassendi, Peiresc, Mersenne, Petau, Naudé, Riccioli, etc. Ses principaux écrits sont : *Loxia, seu de obliquitate solis Diatriba*, etc., Anvers, 1626, in-4° ; rare ; *de Tetrady Pythagoræ epistolicâ Dissertat.*, Louvain, 1627, in-4° ; *lettres* à Gassendi, insérées dans le recueil des *OEuvres* de ce dernier ; plusieurs autres ouvrages sur l'astronomie, la chronologie, etc., restés manuscrits. Wendelin eut, de son temps, la réputation d'un esprit universel.

* WENGIERSKI (Mathias), fut l'aîné de quatre frères qui, dans les 16e et 17e siècles, se rendirent célèbres par leur zèle pour la propagation du socinianisme en Pologne. Né en 1582, en Silésie, il devint en 1607 recteur de l'école d'Ostrog ; et deux ans plus tard fut nommé surintendant des frères (sociniens) dans la Grande-Pologne. Il remplit ensuite les fonctions de prédicateur à la cour de la princesse de Zaslaw, et mourut en 1638. — Thomas Wengierski, frère du précédent, fut surintendant des églises sociniennes dans la Petite-Pologne. — André, frère des précédents, né en 1600, remplit d'abord les fonctions inférieures du ministère dans les églises sociniennes de la Silésie, de la Grande-Pologne et de la Poméranie, visita celles de Hollande, devint provincial, *senior*, du district de Lublin, et mourut en 1649.

* WENGIERSKI (Thomas-Cajetan), littérateur, chambellan du roi de Pologne, né en 1755, d'une ancienne famille, voyagea long-temps dans les différentes contrées de l'Europe, et mourut à Marseille en 1787. Il a imité en vers polonais le *Pygmalion* de J.-J. Rousseau, plusieurs *épîtres* philosophiques de Voltaire, le *Lutrin* de Boileau, et a traduit en prose les *Lettres persanes* de Montesquieu, et les premiers *Contes moraux* de Marmontel.

* WENTZEL (Jean-Christophe), littérateur allemand, né en 1659 à Unterellen, dans la principauté d'Eisenach, où il pratiqua d'abord la médecine, qu'il avait étudiée à Erfurt, s'adonna aux études théologiques, fit des exercices publics sur des sujets de métaphysique, d'éloquence ou de poésie, puis s'étant livré tout entier à la musique, devint maître de chapelle de Jean-Guillaume de Saxe. Il fut forcé après la mort de ce prince de revenir à ses premières études. En 1705 il était devenu le directeur de l'école du prince à Altembourg. Appelé plus tard à Zittau comme principal du gymnase, il y mourut en 1723. Outre quatre pièces de vers allemands, on cite de lui un traité intitulé *Eloquentia nova antiq.*, Altembourg, 1712, in-8° ; des *dissertations* et des *programmata*.

* WEN-WANG, fondateur de la dynastie chinoise des Tcheou, naquit en l'an 1231 avant l'ère chrétienne, dans la principauté de Tcheou (située dans le nord-ouest de la Chine), patrimoine de sa famille, qui se disait issue de l'empereur Ti-khu. Sa conduite dans l'administration de ses états lui fit obtenir de Ti-y le commandement de toutes les troupes de l'empire ; il justifia la confiance du monarque. Cheou-sin, son successeur, redoutant l'influence que Wen-wang exerçait sur l'armée, le dépouilla de ses dignités et le tint trois ans captif dans la ville d'Yeou-li. Rendu à la liberté sur les instances de son fils Fa, il rentra en possession du gouvernement de Tcheou, qu'il rendit florissant et dont il accrut beaucoup le territoire. Il mourut presque centenaire après un règne de 50 ans. Il est en réalité le fondateur de la dynastie impériale des Tcheou, dont le premier empereur fut son fils Fa, plus connu sous le nom de *Wou-wang*. Les Chinois regardent Wen-wang comme un des plus grands hommes que leur pays ait produits. Ils lui ont décerné l'honneur de l'apothéose ; et l'on trouve beaucoup de temples qui lui sont consacrés dans la plupart des villes de l'empire. Wen wang avait composé, pendant sa détention à Yeou-li, des commentaires sur les *koua* ou lignes brisées de Fou-hi, lesquelles existent encore, et forment, avec les explications que Confucius y a ajoutées, le texte de l'*Y-king*, ou premier livre classique des Chinois.

* WENZEL (Charles-Frédéric), né à Dresde en 1740, d'un relieur qui lui fit apprendre ce métier, s'échappa à 15 ans de la maison paternelle, alla en Hollande, s'y attacha comme apprenti à un pharmacien

qu'il suivit dans le Groenland. Après avoir servi ensuite comme chirurgien dans la marine hollandaise, il vint perfectionner ses études à Leipsig (1766), puis passa de là à Dresde, où il fit d'heureux essais en chimie. Il entra au service de l'électeur de Saxe en 1780, fut nommé directeur des mines de Freyberg, et mourut dans cet emploi en 1793. On a de lui plusieurs ouvrages, écrits en allemand, sur la chimie et la métallurgie. Le plus connu et le plus estimé a pour titre : *Leçons sur l'affinité des corps*, Dresde, 1777, 1779, in-8°.

* WEPFER (Jean-Jacques), anatomiste, né en 1620 à Schaffhousen, où il mourut en 1695, avait obtenu le titre de médecin de cette ville après avoir perfectionné ses études sous les plus célèbres professeurs d'Italie. Il fut le premier dans Schaffhousen à qui fut donnée l'autorisation de disséquer les corps de ceux qui mouraient dans les hôpitaux. Ses principaux écrits sont : *Observationes de apoplexiâ*, 1675, 1710; Leyde, 1734, in-8°; *Observationes de affectibus capitis internis et externis*, Schaffhousen, 1726, et Zurich, 1745, in-4° : ouvrage estimé.

* WEPPEN (Jean-Auguste), poète allemand, né à Nordheim en 1742, remplit plusieurs fonctions judiciaires dans le pays de Hanovre, et mourut vers le commencement du 19e siècle. On cite de lui (en allemand) : *Henri-le-Long*, poème historique, Goettingue, 1778, in 8°; *l'Officier hessois en Amérique*, ib., 1783, in-8°; recueil de *Poésies*, Leipsig, 1783, in-8°; *Contes, Fables, Épîtres, Portraits*, Hanovre, 1796, in-8°.

* WERDENBERG (Rodolphe, comte de), d'une très-ancienne famille d'Allemagne, se rendit célèbre dans le 15e siècle par le zèle qu'il mit à défendre les habitants du canton d'Appenzel contre l'oppression des moines de Saint-Gall. Il fit alliance avec les habitants de ce même canton, déposa son habit et son armure de chevalier pour revêtir le costume simple et grossier du pays, et fut élu commandant-général. Sous ses ordres, les Appenzelois triomphèrent de l'armée autrichienne dans la fameuse bataille de Stoss. Werdenberg se distingua encore plus tard en d'autres combats dans le Tyrol et le Vorarlberg, et assura l'indépendance du canton d'Appenzel. On peut consulter l'*Histoire des Suisses*, par J. de Müller, t. 3.

* WERDENHAGEN (Jean-Ange), publiciste allemand, né en 1581 à Helmstadt, y occupa une chaire de morale, après avoir été d'abord employé utilement comme négociateur, et la perdit pour s'être exprimé avec trop de liberté sur le compte de la cour de Brunswick. De nouvelles indiscrétions qu'il commit à Magdebourg, où il s'était rendu, le forcèrent de se réfugier à Hambourg, puis à Leyde, d'où il fut rappelé à la cour du duc de Brunswick, qui le rétablit dans ses anciennes fonctions (1634). L'année suivante, Werdenhagen fut envoyé, par le sénat de Magdebourg, ambassadeur au congrès de Lunebourg. Il adressa une relation des opérations de ce congrès à l'empereur, qui, frappé des idées lumineuses de l'auteur, l'éleva au rang de noble de l'empire, et lui envoya le brevet d'ambassadeur ordinaire près des villes anséatiques. Cette faveur fixa Werdenhagen à Lubeck, et il mourut à Ratzebourg en 1652, avec la réputation d'un des hommes les plus érudits de l'époque. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Synopsis in Bodini libros de republicâ ; Psychologia J. Bœhmii explicata ;* une édition grecque et latine des *Caractères de Théophraste*, avec des *notes*, etc.

* WERDER (Thierry de), littérateur allemand, né à Werderhausen en 1584, voyagea en Italie et en France, puis s'engagea au service du landgrave de Hesse-Cassel, qui lui confia ensuite plusieurs fonctions diplomatiques. S'étant attaché plus tard à Gustaphe-Adolphe, il en obtint le commandement d'un régiment. Comblé d'honneurs et de grâces, il revint dans sa patrie, où il mourut en 1657. On a de lui (en allemand) : *la Jérusalem délivrée du Tasse*, Francfort, 1626, in-4° ; réimprimée sous le titre de *Godefroy*, ou *Jérusalem délivrée*, ibidem, 1651, in 4°, avec 24 gravures ; une autre traduction de *Roland furieux*, de l'Arioste, Leipsig, 1632, 1636, in 4°, rare, et des *sonnets* sur des sujets religieux.

* WERDMULLER (Jean-Rudolphe), peintre, né en 1639 à Zurich, d'un général d'artillerie, fut élève de Conrad Meyer, et s'adonna tout ensemble au portrait, au paysage et aux fleurs. A peine son génie avait eu le temps de se déployer, quand Werdmuller se noya par accident dans la Silh en 1668. Il avait étudié aussi la sculpture, ainsi que l'architecture civile et militaire.

* WERDUM (Ulrich Van), conseiller intime de la Frise orientale, sa patrie, puis vice-président de la chancellerie et de la chambre administrative, mort en 1681, est

auteur de quelques écrits, tels que : *Fragments de l'histoire de la Frise orientale, de* 1148, *à* 1520; et *Suite de la famille Werdum jusqu'en* 1667. Ce dernier ouvrage a été traduit en allemand par A.-A. Gossel.

* WERENFELS (Samuel), né à Bâle en 1657, renonça à la carrière évangélique pour se consacrer entièrement au professorat, fut appelé successivement aux chaires de logique et de langue grecque dans sa patrie, devint recteur en 1721, et mourut en 1740, membre des sociétés royales de Londres et de Berlin. D'abord publiés séparément, de 1692 à 1720, ses écrits ont été recueillis, Lausanne et Genève, 1739, 2 vol.

* WERF (Adrien Van der). V. Van der Werf.

* WERFF (Pierre Van der), magistrat hollandais, né à Leyde en 1529, seconda puissamment Guillaume de Nassau dans les premiers efforts de ce prince pour l'indépendance de la Hollande, fut nommé jusqu'à douze fois bourgmestre de Leyde, et deux fois député aux états de la province. Sa *vie* a été écrite en hollandais par Te-Water, Leyde, 1814, in-8°.

* WERLHOF (Jean), né en 1660 à Helmstadt, y occupa successivement les chaires de politique, des institutes, du droit criminel et du code, devint conseiller du duc de Brunswick, et mourut en 1711, laissant un grand nombre d'*opuscules* juridiques, tant imprimés que manuscrits, ainsi qu'une *Histoire du Danemarck* et des *poésies* inédites. —Werlhof (Paul-Gottlieb), médecin, né aussi à Helmstadt en 1699, vint s'établir en Hanovre, y devint médecin de la cour, premier médecin et professeur, et mourut en 1767. Ses ouvrages ont été recueillis par Wichman, Hanovre, 1775, 3 vol. in-4°, avec une *notice* sur la vie de l'auteur.

* WERNECK (le baron de), général autrichien, né en 1748 à Louisbourg, prit du service dans l'armée impériale à 17 ans, fit, comme colonel du régiment de Stein, plusieurs campagnes contre les Turcs, fut nommé général-major en 1789, commanda une division sous le prince de Saxe Cobourg en 1793, obtint en 1794 le grade de feld-maréchal-lieutenant, et fit la campagne de 1796 sous les ordres de l'archiduc Charles. Nommé en 1797 général en chef de l'armée sur le Bas-Rhin, Werneck fut battu par le général Hoche, et forcé de se retirer dans le plus grand désordre sur le Mein. A la suite de cet échec, il fut traduit devant un conseil de guerre sur la dénonciation du général Kray, et contraint de demander sa retraite. Toutefois il rentra au service en 1801, et conclut avec le général Murat, en 1805, une capitulation qui ne fut point approuvée par sa cour. Il allait être traduit une seconde fois devant un conseil de guerre, lorsqu'il mourut subitement au commencement de 1806. Il avait fait imprimer en 1797, pour justification de sa conduite sur le Bas-Rhin, le *Rapport* adressé par lui à la cour de Vienne sur les évènements de cette campagne. L'archiduc Charles traite sévèrement ce général dans son ouvrage qui a pour titre : *Principes de stratégie*, traduits en français par le général Jomini.

* WERNER, élu en 1260 archevêque de Mayence, vint recevoir à Rome le pallium des mains d'Alexandre IV, réunit en faveur de Rodolphe, comte de Hapsbourg, les suffrages des électeurs de l'empire à la diète de Francfort, en 1273, imposa la paix aux comtes de Spanheim, après les avoir vaincus, et purgea les bords du Rhin des brigands qui les infestaient. Il mourut en 1284, deux ans après avoir expulsé de son électorat les Juifs qui s'y étaient établis, et contre lesquels s'acharnait une fanatique intolérance. Les anciennes chroniques louent la valeur et l'humanité de ce prélat.

* WERNER (Joseph), peintre, né à Berne en 1637, reçut de son père les premières leçons de dessin, se perfectionna sous Matth. Mérian, puis suivit en Italie un riche amateur nommé Muller. Il s'adonna d'abord à la peinture à l'huile, puis à la fresque, et finit par se livrer entièrement à la miniature, genre dans lequel il excella. Sa réputation se répandit dans toute l'Europe. Appelé à la cour de Louis XIV, il peignit plusieurs fois ce monarque, et exécuta un grand nombre de sujets allégoriques et gracieux. Étant passé ensuite en Allemagne, il se remit à peindre à l'huile, obtint de grands succès, séjourna successivement dans plusieurs villes d'Allemagne et de Suisse, notamment à Berne, où il mourut en 1710. On cite parmi ses compositions en miniature, outre celles qu'il exécuta pour Louis XIV, plusieurs autres faites pour le poète Quinault, son ami ; et parmi ses tableaux à l'huile : l'*Union de la justice et de la prudence*, exécuté pour l'hôtel-de-ville de Berne. C'est surtout comme peintre en miniature qu'il a mérité d'être placé au premier rang des artistes.

* WERNER (Paul de), général prussien, né en 1707 à Raab, en Hongrie, suivit de bonne heure la carrière des armes, passa 29 ans au service d'Autriche, fit huit campagnes contre la France, six contre les Turcs, et quatre contre la Prusse, sans obtenir un grand avancement, puisqu'il ne dépassa pas le grade de capitaine. Cet injuste oubli le décida à quitter le service impérial, pour entrer (en 1750) à celui de Prusse, où il fut aussitôt nommé lieutenant-colonel. Il justifia cette promotion pendant les premières campagnes de la guerre de sept ans, fut nommé major général en 1758, continua à se distinguer, chassa de la Silésie le général autrichien Deville, délivra la place de Colberg, assiégée par les Russes, et fut nommé lieutenant-général en 1761. Surpris ensuite et fait prisonnier par les Russes, il fut enfermé à Kœnigsberg jusqu'à la fin de 1762, et rendu à la liberté par l'empereur Pierre III, qui tenta vainement de le retenir à son service. De retour en Prusse, Werner reçut le commandement d'un corps d'armée avec lequel il pénétra dans la Moravie, et battit plus tard en Silésie le maréchal Daun (*voyez* ce nom), qui fut forcé d'évacuer Schweidnitz avec une grande perte. Ce fut le dernier exploit de la guerre de sept ans. A la paix, Werner, comblé de bienfaits par Frédéric, se retira dans une de ses terres en Silésie, reprit en 1778 le commandement d'un corps d'armée dans la guerre de la succession de Bavière, revint ensuite dans sa retraite, et y mourut en 1785.

* WERNER (Abraham-Gottlob), l'un des plus savants minéralogistes modernes, né en 1750 à Weblau, dans la Haute-Lusace, d'un directeur de forges, reçut sa première instruction à l'école de l'hospice des orphelins de Bunzlau, et fut ensuite placé à l'école des mines de Freyberg, en Saxe. Dès l'âge de 24 ans, il publia son *Traité des caractères des minéraux*, ouvrage par lequel il annonçait qu'il rendrait plus tard à la minéralogie un service analogue à celui que Linné avait rendu à la science des végétaux, par la terminologie expliquée dans sa *Philosophie botanique*. En 1775, Werner fut nommé adjoint à la chaire de minéralogie de Freyberg et inspecteur du cabinet des mines. Quelques autres écrits, et surtout ses leçons, lui firent bientôt une réputation européenne. Il vint à Paris en 1802, et y fut reçu avec une grande distinction par tous les savants. Il avait déjà été nommé un des huit associés étrangers de l'académie des sciences. Il ne voulut jamais entrer dans aucun service étranger, malgré les offres brillantes qui lui furent faites à plusieurs reprises, et mourut à Dresde en 1817. M. Cuvier a prononcé son *éloge* à l'académie royale des sciences. Après l'ouvrage que nous avons indiqué plus haut, et qui a été traduit en français par Picardet (Paris, 1790, in-8°), nous citerons : sa *nouvelle Théorie des filons avec son application à l'art d'exploiter les mines*, publiée en 1791, et traduite en anglais; avec un *Appendix*, par C. Anderson (Londres, 1809, in 8°), et un opuscule intitulé *Classification et Description des montagnes*, publié en 1787. Une traduction de la *Minéralogie* de Cronstad, et le *catalogue* d'un cabinet particulier, sont les seuls ouvrages où Werner introduisit des descriptions faites d'après sa terminologie, et où il fit connaître occasionnellement ses méthodes de distribution. « Les mérites de ce grand minéralogiste, dit le savant Cuvier, ont fini par être appréciés par tous les peuples civilisés, et déjà, de son vivant, son nom était invoqué partout où l'on exerce l'art des mines. »

* WERNER (Frédéric-Louis-Zacharie), poète allemand, né à Kœnigsberg en 1768, eut une jeunesse fort dissipée, et n'annonça pas d'abord un esprit élevé. Employé par le gouvernement prussien dans l'administration de Varsovie (1796), il s'affilia à une loge de francs-maçons, en devint l'orateur, et entreprit dans la suite d'y introduire une sorte de mysticisme, qui fut le premier ferment de son génie poétique. En 1805, il passa dans les bureaux du ministère à Berlin, et se livra à la composition dramatique avec succès. Étant venu à Paris en 1811, il y mena une vie assez dissipée, puis se rendit à Rome, où il abjura le protestantisme; de Rome il passa à Vienne, y fut ordonné prêtre, et nommé prédicateur de l'une des églises de cette capitale. Bientôt on accourut en foule pour l'entendre, et aucun prédicateur n'eut autant de vogue. Le ministre sacré ne le détourna point de ses compositions poétiques; mais elles n'eurent point le même succès. Werner mourut à Vienne en 1823. Madame de Staël, qui avait reçu Werner chez elle à Coppet, a porté sur lui un jugement flatteur dans son ouvrage de *l'Allemagne*, t. 2, ch. 24. Il est surtout connu par ses *Confessions*, ouvrage écrit en 1804, et dans lequel on trouve exposé son bizarre mysticisme.

* WERNSDORFF (Gottlieb), philologue, né en 1668 à Schoenfeld, en Saxe, embrassa la carrière évangélique, obtint une chaire de théologie à l'académie de Wittemberg, parvint aux premières dignités ecclésiastiques, et mourut en 1729. Outre quelques harangues et oraisons funèbres, on cite de lui de nombreuses dissertations qui ont été recueillies et publiées à Wittemberg, 1736-37, 2 vol. in-4°, précédées de la vie de l'auteur. — Gottlieb Wernsdorff, fils du précédent, né en 1710 à Wittemberg, fut successivement professeur de littérature, d'éloquence et d'histoire au gymnase de Dantzig, et mourut en 1774. Parmi ses nombreux écrits on distingue : *Commentatio de regibus crinitis Francorum merovingicœ stirpis*, etc., Wittemberg, 1742, in-4°. — Ernest-Frédéric Wernsdorff, frère du précédent, né en 1718 à Wittemberg, fut professeur de théologie dans la même ville, et y mourut en 1782. On cite de lui : *de Septimiâ Zenobiâ Palmyrenor. augustâ*, Leipsig, 1742, in-4°.

* WERT ou WERTH (Jean de), né en 1594 à Wert, dans le Brabant, passa du service d'Autriche à celui de la Bavière, eut le commandement des troupes de cette puissance après la mort d'Aldringer, contribua à la victoire de Nordlingen (1634), battit le maréchal de Gassion l'année suivante, puis en 1636 envahit et dévasta la Picardie. Il débuta dans la campagne suivante par quelques succès obtenus sur les Suédois, mais fut battu et fait prisonnier par le duc de Weimar, qui l'envoya à Paris, où le cardinal de Richelieu et les grands seigneurs surent rendre agréables les quatre années que dura sa captivité. Échangé en 1642 contre le général Horn, il reprit le commandement de son corps d'armée, et battit le maréchal de Rantzau à Tudlingen. Il se mit ensuite, pour un moment, à la solde de l'Autriche, et à la paix de Westphalie, quitta les drapeaux de la Bavière pour se retirer dans une terre en Bohême, où il mourut en 1652. Son nom a été long-temps fameux en France dans les refrains de chansons populaires.

* WESENBECK (Matthieu de), d'une famille qui a produit plusieurs jurisconsultes célèbres, né dans les Pays-Bas, était l'un des 16 enfants de Pierre de Wesenbeck, conseiller de la ville d'Anvers. Ayant embrassé le protestantisme en France, il vint s'établir en Allemagne, professa le droit à Iéna, puis à Wittemberg, et mourut en 1586, laissant entre autres ouvrages : *Paratitla juris, sive Comment. in Pandectas et Codicem*, souvent réimprimé et commenté par les jurisconsultes allemands modernes ; et *historica Narratio de inquisitione hispanicâ*. A Rauchbar et Michel de Perre ont écrit chacun une *Vie de Wesenbeck*, dont un anonyme, fort suspect aussi, a écrit l'*Éloge funèbre*, Wittemberg, 1586, in-4°. — Entre plusieurs autres personnages célèbres de la même famille, il faut distinguer encore Pierre Wesenbeck, dit *le Jeune*, né à Anvers en 1546 ; il professa le droit à Iéna, à Wittemberg et à Altdorf, devint conseiller du prince de Cobourg, puis assesseur de la justice provinciale, et mourut à Cobourg en 1603. Ses écrits les plus connus sont des annotations sur les *Pandectes*, et un *discours* latin sur les affaires des Vaudois et des Albigeois.

* WESLEY (Samuel), poète religieux, né en Angleterre en 1662, d'un ministre non-conformiste qui l'éleva dans ses croyances, ne commença à sortir de la vie précaire à laquelle le condamnait la médiocrité des revenus attachés aux emplois ecclésiastiques qu'il occupait qu'après la révolution de 1688, en faveur de laquelle il publia quelques écrits. La reine Marie lui fit donner la cure d'Epworth (1693), puis celle de Wroote, l'une et l'autre au comté de Lincoln, et le duc de Marlborough, qu'il avait encensé dans un poème sur la bataille de Blenheim, le fit nommer chancelier d'un régiment. Sam. Wesley mourut en 1735. On cite de lui la *Vie de Jésus-Christ*, poème héroïque, 1693, in-fol. ; *Élégies sur la reine Marie et l'archevêque Tillotson*, 1695, in-fol. — John Wesley, fils du précédent et fondateur de la secte appelée *méthodisme*, né à Epworth en 1703, se livra avec une grande ardeur à l'étude de l'Écriture Sainte et des livres ascétiques, entra dans les ordres en 1725, prit, avec son frère, la direction de quinze jeunes gens qui étudiaient à Oxford (1729), et établit avec eux les bases de son système religieux. Dans cette nouvelle école on s'occupait principalement de l'étude de la Bible, mêlant à cette occupation la prière, le jeûne, la visite des pauvres et d'autres bonnes œuvres, sans perdre un seul moment de la journée. Cette vie pleine et réglée fit appeler *méthodistes* Wesley et ses disciples ; et ceux-ci adoptèrent cette dénomination qu'on leur donnait par raillerie. Wesley et son frère passèrent ensuite, avec quelques autres missionnaires, en Amérique. De retour

en Angleterre en 1738, il organisa définitivement les assemblées ou *chapelles* des méthodistes sur le plan des congrégations moraves. Il mourut en 1791. (Son frère, Charles, né en 1708, avait cessé de vivre en 1788.) Le système de Wesley est développé dans l'*Histoire des sectes religieuses*, tom. Ier, et dans le *Précis historique du méthodisme*, Paris, 1817, in 8°. Ses *OEuvres* ont été publiées collectivement, Londres, 1774, 32 vol. in-8°.

* WESLINGIUS. V. Vesling.

* WESSEL (Jean), en latin *Wessellus*, savant du 15e siècle, né à Groningue vers 1419, professa la philosophie et la théologie à Cologne, puis se rendit à Louvain et à Paris, prit parti dans la vaine querelle des *réalistes* et des *nominalistes* en faveur de ces derniers, passa plus tard à Bâle avec Fr. de La Rovère (depuis pape sous le nom de Sixte IV), puis revint dans sa ville natale, où il mourut en 1498. On a de lui beaucoup d'écrits, sous le titre de *Farrago rerum theologicarum*, avec une préface de Luther, Leipsig, 1522; réimprimé avec des additions à Groningue, 1614, et à Amsterdam, 1617, in-4°. Plusieurs écrivains protestants regardent Wessel comme le précurseur du réformateur Luther.

* WESSELING (Pierre), habile philologue, né en 1692 à Stenford en Westphalie, professa d'abord les lettres sacrées et profanes à Franeker, passa ensuite à Middelbourg, en Zélande, pour y diriger les écoles de cette ville, enseigna plus tard l'histoire et l'éloquence à Deventer, puis à Franeker et à Utrecht, devint recteur de cette dernière université, bibliothécaire de la ville, et mourut en 1764. On a de lui : *de Origine pontificiæ dominationis,* Franeker, 1723, 1724, in fol.; *Observ. diversæ,* Amsterdam, 1727, plusieurs éditions d'auteurs anciens : notamment d'Hérodote et de Diodore de Sicile, etc.

* WESSELY (Hartwig), savant écrivain juif, né à Copenhague en 1723, se livra à l'étude de la langue et de la théologie hébraïque, et fit des progrès si rapides, qu'il commença à l'âge de 13 ans la composition d'un ouvrage intitulé *Gan Nooul* (Jardin fermé), estimé pour la pureté de la morale et du style. Plus tard il se rendit à Berlin pour faire partie de cette colonie juive, dont le chef était le célèbre Mendelssohn (*voyez* ce nom). Wessely s'y livra comme poète aux inspirations de son génie, et porta le flambeau de sa critique et de sa philosophie dans un grand nombre d'ouvrages, tous écrits en hébreu. Il publia, dans le journal que fit paraître la société littéraire hébraïque de Berlin, sous le titre de *Hamasseph* (le Collecteur), une suite de recherches et de poèmes; et, mit au jour, successivement, un *commentaire* sur le lévitique; un livre de morale, intitulé *Yain Libanon* (Vin de Libanon); un autre *Sepher Hamidoz* (Livre des Mœurs); *Sepher Hanephesch* (Livre de l'ame); des *lettres* à ses coreligionnaires; un poème intitulé *Chir Hatiphereth* (Chant de la Majesté). En 1804, Wessely s'établit à Hambourg, y fut reçu rabbin des juifs portugais, et mourut l'année suivante, à l'âge de 80 ans.

* WESSEX ou WESTSEX (royaume), le plus important des états dont se composait l'eptarchie saxonne du 6e au 8e siècle. Ce ne fut qu'après une longue résistance de la part des naturels du pays, que Cerdic ou Cedric put y poser les bases d'un gouvernement monarchique. On sait que ce fut un de ses successeurs, Egbert, qui réunit successivement par la conquête les autres états de l'eptarchie en un seul royaume (*voyez* Angleterre).

* WEST (Gilbert), littérateur anglais, né en 1706, était fils du docteur West, connu par une édition de Pindare, publiée en 1697. Il occupa successivement diverses places dans l'administration, fut même proposé pour diriger l'éducation du jeune prince de Galles, depuis George III, et mourut en 1756. On a de lui : l'*Institution de l'ordre de la Jarretière*, espèce de poème dramatique, 1742; *Observations sur l'histoire et les preuves de la résurrection de Jésus Christ*, 1747, in-8°; trad. en français par l'abbé Guénée, Paris, 1757, in-12; *Odes de Pindare*, avec diverses autres pièces en prose et en vers, trad. du grec en vers anglais, etc., 1748, in-8°; l'*Abus des Voyages*, et l'*Éducation*, deux poèmes dans le genre de Spencer. On a réuni ses *Poésies diverses*, 1766, 3 vol. in-12. — West (Thomas), antiquaire, né en 1706, passa la plus grande partie de sa jeunesse sur le continent, entra dans l'institut des jésuites, voyagea dans divers pays après l'abolition de cette société, se mit au service de seigneurs étrangers auxquels il servait de guide et de *cicerone*, en les conduisant dans les lieux les plus pittoresques, se retira ensuite dans le Westmoreland, et mourut en 1769. Outre son *Histoire des*

Lacs et son *Histoire de Furness*, Londres, 1774, in-4°, on a de lui des *Mémoires sur des antiquités découvertes dans le comté de Lancastre*, insérés dans le 5e vol. de l'*Archæologia britannica*. — West (Nicolas), docteur en théologie et évêque d'Ely, se prononça en faveur de Catherine d'Aragon, lorsque Henri VIII agita la question de son divorce avec cette princesse; et il publia à ce sujet un traité *De non solvendo Henrici regis matrimonio*, etc. — Richard West, jurisconsulte, lord-chancelier d'Irlande en 1725, est auteur d'une *Dissertation sur les crimes de haute trahison*, et *sur les bills de proscription*; et de quelques articles insérés dans la feuille périodique intitulée *le Libre Penseur*. — Son fils, qui fut lié avec le poète Gray et Horace Walpole, et qui mourut à 26 ans en 1742, a laissé quelques morceaux de littérature, insérés dans les *OEuvres* de lord Orford (Hor. Walpole), et dans la *Vie* de Gray, par Mason.—Un autre Samuel West, ministre du saint évangile dans le Massachusetts, fut membre de la convention réunie pour la constitution de cette colonie et pour celle des autres États-Unis, et mourut dans l'état de Rhode-Island en 1807. Outre divers *opuscules* théologiques et des *sermons*, il a écrit de nombreux articles dans les journaux de son pays.

* WEST (Benjamin), peintre d'histoire, né en 1738 à Springfield, dans le comté de Chester (état de Pensylvanie en Amérique), manifesta, dès son jeune âge, un goût très-prononcé pour le dessin, sans avoir sous les yeux ni tableau ni gravure. Un de ses parents l'emmena à Philadelphie, d'où il s'embarqua pour l'Europe. Arrivé à Rome en 1760, il fut présenté au cardinal Albani, Mécène des artistes, se lia intimement avec Raphaël Mengs et d'autres peintres renommés, exécuta plusieurs compositions remarquables; et, pendant les trois années de séjour qu'il fit en Italie, acquit la correction et la pureté de dessin, qui le distinguèrent plus tard. Vers la fin de 1763, il s'était fixé à Londres. Il y devint bientôt membre, puis l'un des directeurs d'une société d'artistes, qui fut ensuite incorporée dans l'académie royale. Ses compositions, dans le genre historique, l'avaient placé dès-lors à la tête de tous les peintres anglais, sans en excepter Reynolds, auquel il succéda, en 1791, dans le poste de président de l'académie de peinture, de sculpture et d'architecture. Depuis 1772, West était peintre d'histoire du roi. En 1802, il vint à Paris, et y fut accueilli avec la distinction que méritaient ses talents. Cet artiste mourut à Londres en 1820, et fut enterré avec pompe à côté de Reynolds et de Wren dans la cathédrale de Saint-Paul. Il était associé étranger de l'Institut de France et membre de plusieurs académies ou sociétés, tant nationales qu'étrangères. On distingue parmi ses tableaux : la *Mort de Socrate*, qui fut sa première composition historique; *Oreste et Pilade*; *Agrippine débarquant en Italie avec les cendres de Germanicus*. On a aussi de West un recueil de *Discours* prononcés à l'académie royale, Londres, 1793, in-4°, et deux *lettres* sur les avantages que la sculpture offre à la peinture. John Galt a publié, en anglais, *la Vie et les études de Benj. West*, 1817, in-8°, 2e édition.

* WESTERBAAN (Jacob), seigneur de Brantwyck, poète hollandais du 17e siècle, fut l'ami de Grotius et de Barneveld. On a de lui des poésies sur différents sujets, qui ont été recueillies et publiées à La Haye, 1672, 3 vol. in-8°. Voyez l'*Histoire de la poésie hollandaise* par de Vries.

* WESTERHOF (Arnold Henri), philologue allemand du 18e siècle, n'est guère connu que par une très bonne édition de Térence, qu'il publia en 1729, 2 vol. in-4°, avec notice, commentaire et index.

* WESTERMANN (Franç.-Joseph), général français, sous le régime républicain, né en 1764 à Molsheim, en Alsace, s'engagea de bonne heure dans un régiment de cavalerie, où il ne resta que peu de temps. Il se trouvait à Paris au commencement de la révolution, dont il embrassa la cause avec ardeur, et fut nommé, en 1790, greffier de la municipalité de Haguenau, où on l'accusa d'avoir excité plusieurs émeutes. Arrêté et poursuivi à cette occasion, il recouvra bientôt sa liberté, vint s'établir à Paris, où il se lia particulièrement avec Danton, et joua un rôle dans la catastrophe du 10 août 1792. Après la déchéance de Louis XVI, il fut nommé adjudant-général, et envoyé auprès de Dumouriez, alors dans l'Argonne (*voyez* Dumouriez), avec des instructions relatives aux négociations que ce général venait d'entamer avec le duc de Brunswick. Il resta ensuite employé dans l'armée qui fit la conquête de la Belgique; mais, après la défection de Dumouriez, son nom se trouvait compris dans les mandats d'arrêt lancés contre les officiers qu'on soupçonnait être

les partisans de ce général. Il fut arrêté et conduit à Paris. Remis en liberté sur le rapport fait en sa faveur par Lecointre à la convention, Westermann obtint peu de temps après le grade de général de brigade, et fut employé dans l'armée réunie contre les Vendéens : ce fut lui qui pénétra le premier dans l'intérieur du pays insurgé, et il s'y distingua par l'audace de ses manœuvres et sa bravoure éclatante. Surpris et battu par les Vendéens à l'affaire de Châtillon, par suite de son imprévoyance, il fut mandé à la barre de la convention, qui le renvoya aux tribunaux de l'armée : un conseil de guerre, tenu à Niort, l'acquitta, et il reprit son poste. Rentré et surpris une seconde fois dans Châtillon, Westermann bat de nouveau les Vendéens, et met le feu à cette ville, qu'il les a forcés d'abandonner. Vainqueur encore à Beaupréau, à Laval, à Granville, à Beaugé, et l'un des principaux acteurs dans la fameuse affaire du Mans, si fatale aux Vendéens (*voyez* ROCHEJAQUELIN), il écrase les débris de leur armée à Savenai. Toutefois ces succès ne le préservent pas de la faux révolutionnaire. Proscrit avec le parti de Danton, arrêté à Paris, où il était venu apporter les trophées de cette campagne mémorable, mis en jugement, Westermann fut condamné à mort le 5 avril 1794, et alla au supplice avec la même intrépidité qu'il portait sur le champ de bataille. Ce général avait plus de bravoure que de génie militaire. Il eût été incapable de diriger une armée; mais il fut réellement la terreur des Vendéens et le principal auteur de leur ruine.

* WESTON (ÉLISABETH-JEANNE DE), en latin *Westonia* ou *Westonis*, née, en 1586 ou 1587, dans le comté de Surrey, suivit en Bohême son père que des affaires fâcheuses avaient forcé de s'y retirer, et elle y acquit des connaissances qui la mirent à même de se soutenir honorablement avec sa mère, dont elle resta bientôt l'unique appui. On ignore l'époque de la mort d'Élis.-Jeanne Weston, qui fut en correspondance avec plusieurs savants distingués de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Italie. Ses œuvres poétiques furent publiées pour la première fois à Prague, 3 parties in-12, sans date ni pagination. Kalkhof en a donné une nouvelle édition, Francfort, 1723, in-8°.

* WESTON (RICHARD), comte de Portland, homme d'état, né dans le comté d'Essex vers la fin du 16e siècle, devint, sous Jacques Ier, membre du conseil, puis ambassadeur à Vienne, et déploya dans cette légation autant de zèle que d'habileté. A son retour, il obtint la place de vice-chancelier, puis fut envoyé à Bruxelles, en 1622, pour conférer avec le plénipotentiaire Schwartzemberg sur la restitution du Palatinat. Cette négociation, dans laquelle il réussit, lui valut le poste de chancelier de l'échiquier. Il fut nommé ensuite grand-trésorier du royaume, gouverneur de l'île de Wight, créé baron et comte de Portland. Il conserva sa faveur sous le rège de Charles Ier, et mourut en 1635, laissant trois fils qui suivirent la même carrière que lui. — L'aîné, Jérôme WESTON, qui succéda au titre de comte de Portland, se montra le fidèle partisan de l'infortuné Charles Ier; mais quelque temps après sa catastrophe, il se rapprocha de Cromwell, sans toutefois solliciter ni accepter aucun emploi. Il fut nommé à la restauration ministre plénipotentiaire auprès des États Généraux, montra peu de sagacité dans cette mission, et mourut en 1663, au moment où la guerre allait éclater entre l'Angleterre et la Hollande. — Charles WESTON, frère du précédent, et son successeur dans le titre de comte de Portland, périt en 1665, dans un combat naval contre les Hollandais.

* WESTON (STEPHEN), évêque d'Exeter, mort en 1742, était né en 1665 à Farnborough, dans le comté de Berk, et avait dû son élévation subite à la protection de Robert Walpole, dont il avait été le condisciple. On a de lui des *sermons* publiés après sa mort par le docteur Sherlock, Londres, 1749, 2 vol. in-8°. — Édouard WESTON, fils du précédent, parcourut la carrière de l'administration, obtint le titre de conseiller privé du royaume, et mourut vers 1757. On ne connaît de lui que des *opuscules* de circonstance, et un *discours de famille*, réimprimé en 1766. — Hugues WESTON, doyen de Windsor, né dans le comté de Leicester, fut privé de son bénéfice pour cause d'adultère : enfermé dans la tour de Londres, il y mourut en 1558. On a de lui quelques *dissertations et discours* théologiques. — Robert WESTON, jurisconsulte du 16e siècle, mort en 1573, fut chancelier d'Irlande.

* WESTPHAL, en latin *Westphalus* (JOACHIM), théologien luthérien, né en 1510 à Hambourg, et non en Westphalie comme l'ont avancé quelques biographes, professa d'abord les humanités à l'université de Wittemberg, fut ensuite surintendant des

églises de sa patrie, et mourut dans ce poste en 1571. On a de lui un grand nombre d'écrits qui l'ont fait placer par les luthériens au rang de leurs plus habiles docteurs. Bayle en a donné la liste. Westphal n'est point, comme on l'a prétendu, un des inventeurs de l'*ubiquité*, et c'est par erreur que Bossuet en a parlé comme tel.

* WESTPHAL (Ernest-Christian), jurisconsulte allemand, né à Quedlimbourg en 1737, fut doyen de la faculté de droit et de l'université de Halle, conservateur du cabinet des médailles et de celui d'histoire naturelle, conseiller de justice, et mourut en 1792. On distingue parmi ses nombreux écrits : *Introduction systématique à la connaissance des meilleurs livres de jurisprudence*, etc. (en allemand), Leipsig, 1774, 1779, 1791, in-8°.

* WESTPHAL (Jean-Jacques-Henri), organiste de Schwerin, né en 1750, mort en 1825, est auteur d'un écrit *Sur les monnaies, mesures et poids dans le duché de Mecklenbourg*, Schwerin, 1803. La bibliothèque musicale qu'il avait formée passe pour la plus riche de l'Allemagne après celle de Vienne.

* WESTPHALIE (le royaume de), fondé par un décret de Napoléon (18 août 1807) en faveur de Jérôme, le plus jeune de ses frères, se composait de provinces cédées par le roi de Prusse dans le traité de Tilsitt, ainsi que du duché de Brunswick, de l'électorat de Hesse, etc., enlevés également à leurs souverains par la conquête. Le sénatus-consulte du 13 décembre 1810, qui incorpora la Hollande à la France, détacha aussi du royaume de Westphalie une grande partie de son territoire. Il fut totalement démembré par suite des évènements de la campagne de 1813 et remis en la possession de ses anciens maîtres. — Ce qu'autrefois on nommait le *duché de* Westphalie était une petite province située entre les évêchés de Munster et de Paderborn, embrassant une portion du pays de l'ancienne tribu saxonne des Westphaliens, qui habitaient entre le Weser et le Rhin. Il avait été conféré vers 1180 par l'empereur Henri-le-Lion à l'archevêque de Cologne. Adjugé par la députation de l'empire, en 1803, au landgrave de Hesse-Darmstadt, il a été cédé par ce dernier, en 1815, au roi de Prusse. — On donnait le nom de *cercle de* Westphalie à plusieurs possessions situées sur la rive gauche du Rhin : de là l'origine de la désignation affectée à l'éphémère monarchie qui n'en comprenait que la moindre portion. — Le fameux *traité de* Westphalie, qui débrouilla le chaos de l'oligarchie germanique et mit fin à la guerre de Trente Ans, fut conclu, après de longues négociations, le 20 octobre 1648.

* WETSTEIN (Jean-Rodolphe), magistrat suisse, né à Bâle en 1594, d'une ancienne famille, fut quelque temps capitaine au service de la république de Venise, puis devint successivement greffier, conseiller et bourgmestre de sa ville natale, rendit des services importants à la confédération suisse dans plusieurs missions diplomatiques dont il fut chargé, et mourut à Bâle en 1660. Il avait publié l'*Histoire* et les *Actes* de ses négociations, Bâle, 1651, et il a laissé une vingtaine de volumes manuscrits relatifs à l'histoire de la Suisse. — Wetstein (Jean-Rodolphe II), fils aîné du précédent, né en 1614 à Bâle, où il mourut en 1684, bibliothécaire de cette ville, y avait occupé successivement les chaires de grec et de théologie. Outre plusieurs *dissertations* savantes, il a fait imprimé, sur un manuscrit de la bibliothèque de Bâle, le *Sermon de Marc Diadochus contre les ariens*, avec *traduction* latine et *notes*, 1642. — Jean-Rodolphe III Wetstein, fils de Jean-Rodolphe II, né à Bâle en 1647, lui succéda dans sa chaire de théologie, et, après 26 ans de professorat, mourut en 1711. On lui doit les éditions *princeps* du *Dialogue* d'Origène *contre les marcionites*, de son *Exhortation au martyre*, ainsi que de la *Lettre à Africanus sur l'histoire de Suzanne*, grec et latin, Bâle, 1674, in-4°, etc. — Jean-Henri Wetstein, frère du précédent, né à Bâle en 1649, mort à Amsterdam en 1726, s'était établi libraire dans cette dernière ville. On lui doit un grand nombre de bonnes éditions, accompagnées de *préfaces* érudites. — Jean-Jacq. Wetstein, de la famille des précédents, né à Bâle en 1693, apprit la philosophie et les mathématiques sous Bernouilli le jeune, et suivit la carrière ecclésiastique. Reçu ministre en 1713, il fut suspendu de ses fonctions en 1730, sur des accusations de socinianisme et d'indifférentisme, se retira en Hollande auprès d'une partie de sa famille, déjà fixée dans ce pays, obtint une chaire de théologie à Amsterdam, fut réhabilité dans sa patrie au bout de deux ans, et nommé professeur de langue grecque à Bâle. Mais on augmenta ses appointements à Amsterdam, et on joignit peu après à sa chaire de

théologie celle de l'histoire ecclésiastique; il mourut dans cette ville en 1751. Il était membre des sociétés royales de Berlin et de Londres. Son principal ouvrage est une collection des *variantes* du Nouveau-Testament, Amsterdam, 1751, 2 vol. in-fol. La quantité de ces variantes est considérable; Wetstein avait lu plus de 50 manuscrits. On lui doit encore : des *cantiques*, plusieurs *sermons* et quelques *oraisons funèbres*. Krighaut a écrit son *éloge* en latin, Amsterdam, 1754, in 4°. — WETSTEIN (Charles Antoine DE), né à Amsterdam en 1743, professa la littérature ancienne à Leyde, eut le malheur de survivre à ses facultés mentales, et mourut près de La Haye en 1797. Il publia des traductions du grec en vers latins, d'Hésiode, Théocrite et Coluthus, réunies avec quelques autres pièces, et publiées à Leyde, 1774, in-8°.

* WETTZ (JUSTINIEN-ERNEST, baron DE), né vers le milieu du 16e siècle, s'est rendu célèbre par son zèle pour la propagation du luthéranisme. Issu d'une ancienne famille de la Carniole, il exerça d'abord plusieurs emplois importants; mais la lecture des livres de la Bible et des Actes des martyrs, changea subitement ses dispositions, et il résolut de se vouer dans la solitude à une vie pieuse et contemplative. Il prit sur ses biens une somme de 12,000 écus pour fonder un séminaire et entretenir des élèves en théologie, qui devaient étudier les langues étrangères et se mettre en état de prêcher l'évangile chez les peuples barbares de l'Asie et de l'Afrique. Ayant donné à cette institution le nom de *Société des amis de Jésus*, il fit paraître, en 1604, les *programmes*, *réglements*, etc.; mais il trouva des obstacles à ses vues, et ne put obtenir l'autorisation des états protestants à la diète de Ratisbonne. Alors il se décida à quitter l'Europe pour devenir lui-même missionnaire, se fit consacrer par le pasteur de la ville de Zwoll, et s'embarqua pour le Nouveau-Monde, où il mourut plusieurs années après, au milieu des sauvages, sans avoir fait beaucoup de prosélytes.

* WETZEL ou WEZEL (JEAN-GASPARD), littérateur allemand, né à Meinungen en 1691, commença par être instituteur de quelques jeunes gens, voyagea en Italie. Devenu prédicateur de la duchesse douairière de Saxe-Cobourg, il mourut à Rombild en 1755. Il avait étudié avec fruit les langues orientales. — WETZEL ou WEZEL (Jean-Chrétien-Frédéric), philologue allemand, né en 1762, mort à Berlin en 1810, avait été professeur à la maison des orphelins de Buntzlau, puis au collége de Berlin. On a de lui plusieurs éditions estimées et quelques ouvrages classiques relatifs aux langues anciennes. — Abraham VAN WETZEL, jurisconsulte hollandais, avocat fiscal au cercle d'Utrecht, mort dans cette ville en 1680, a laissé plusieurs ouvrages de droit. Entre beaucoup d'autres savants du même nom, on cite encore G.-F. WETZEL, jurisconsulte allemand, de qui on a : *Diatribe juris principum privati*, etc., Wetzlar, 1778, in-4°.

* WEYDE (ROGER VAN DER), peintre flamand, natif de Bruxelles, et mort en 1529, fut un des artistes qui commencèrent à perfectionner la peinture dans les Pays-Bas. Quatre de ses tableaux ornent la salle du conseil de Bruxelles. On cite de lui une *Descente de croix*, dont le roi d'Espagne fit l'acquisition.

* WEZEL ou WETZEL (JEAN-CHARLES), littérateur allemand, né en 1747 à Sondershausen, se lia intimement avec le poète Gellert, voyagea en Allemagne, en France, en Angleterre, avec un jeune homme de famille dont il avait entrepris l'éducation, se retira ensuite dans sa patrie, où, étant tombé dans une profonde mélancolie, il vécut loin de la société, et mourut vers 1789. Ses nombreux ouvrages, tous écrits en allemand, consistent en romans, pièces de théâtre, essais philosophiques, morceaux de poésie, etc. Il est peu d'écrivains qui aient occupé l'Allemagne autant que Wezel.

* WHALLEY (PIERRE), théologien et critique anglais, né en 1722 à Rugby, dans le comté de Warwick, sortit de l'école des *marchands tailleurs* de Londres pour entrer au collége de Saint-Jean à Oxford, dont il devint membre en 1743, obtint successivement plusieurs bénéfices, exerça les fonctions de juge de paix au village de South-Wark, après y avoir enseigné la grammaire, ainsi qu'à l'hospice du Christ, et mourut à Ostende en 1791. Outre une édition annotée des *OEuvres de Ben Johnson* (Londres, 1756, 7 vol. in-8), il a publié *Recherches sur l'érudition de Shakspeare*, ib., 1748, in-8°, etc.

* WHARTON (THOMAS), mort, en 1673, professeur de médecine au collége de Gresham, membre du collége des médecins de Londres, était né en 1610 dans le comté d'York. Il découvrit le premier le conduit

excréteur de la glande sous-maxillaire, qui porte son nom, et publia à ce sujet : *Adenographia sive glandularum..... Descriptio*, Londres, 1656, in-8°.

* WHARTON (sir GEORGE), astronome anglais, d'une ancienne famille du Westmoreland, né en 1617 à Kirby-Kendal, embrassa la défense de la cause royale, lors des troubles de l'Angleterre, sous Jacques Ier, leva un corps de troupes à ses frais, puis, ruiné par la guerre, et s'étant retiré à Londres pour y tirer parti de ses connaissances astronomiques, il composa des *almanachs*, dans lesquels il insérait des prédictions relatives aux affaires du temps et des allégories satiriques. Cromwell le fit mettre en prison. Enfermé au château de Windsor, il y trouva le fameux William Lilly, qui l'accueillit comme un confrère, et dont il facilita l'évasion. Remis en liberté à l'époque de la restauration, Wharton fut nommé trésorier et payeur de l'artillerie, et mourut en 1681. Outre ses *almanachs*, qui sont encore recherchés des bibliophiles, on a de lui quelques *opuscules* astronomiques et chronologiques, qui ont été réunis et publiés par Gadbury, Londres, 1683, in-8°.

* WHARTON (THOMAS, marquis DE), né vers 1640, était le fils aîné de lord Philippe Wharton, qui servit le parti parlementaire pendant les guerres civiles, sous le règne de Charles Ier. Thomas siégea dans la chambre des pairs pendant les règnes de Charles II et Jacques II, et se fit remarquer par son opposition constante aux vues et aux mesures de la cour. On croit généralement qu'il fut le provocateur de la fameuse invitation adressée au prince d'Orange, pour lui faire prendre les rênes de l'état. Wharton alla joindre ce prince à Exeter, et obtint, lors de son couronnement, les places de contrôleur du palais et de membre du conseil privé (1689). A l'avènement de la reine Anne, il fut dépouillé de toutes ses places, et reprit alors dans la chambre haute son système d'opposition, qu'il soutint avec autant de vigueur que d'adresse. En 1708, il fut nommé vice-roi d'Irlande ; mais la révolution qui s'opéra dans le cabinet en 1710 l'obligea à donner sa démission, qui fut acceptée. Après la mort de la reine Anne, Wharton fut successivement nommé lord du sceau-privé, marquis de Wharton et Malmesbury, marquis de Catherlough et comte de Rathfarnham, en Irlande. Il ne jouit pas long-temps de ces dignités, et mourut en 1715. On a de lui quelques écrits littéraires, dont les principaux sont : une *paraphrase* des *Lamentat. de Jérémie*, une autre du 53e chapitre d'Isaïe, et une *élégie* sur la mort du comte de Rochester.

* WHEATLEY (CHARLES), théologien anglais, de l'école de Saint-Jean à Oxford, né en 1686 à Londres, mort en 1742, est auteur de plusieurs écrits, dont le plus connu a pour titre : *rational Illustration of the book of Common Prayer*, imprimée pour la première fois en 1720, et plusieurs fois depuis. — Francis WHEATLEY, né en 1747 à Londres, mort en 1801, se distingua dans la peinture par un faire large et une grande entente de composition. On cite de lui particulièrement un tableau représentant l'*Assemblée des communes d'Irlande*, qui, de même que le célèbre dessin de notre David, est une galerie de portraits de personnages fameux.

* WHELER ou WHEELER (GEORGE), voyageur anglais, né en 1650 à Breda, où ses parents s'étaient réfugiés pendant la guerre civile, parcourut d'abord la France et l'Italie, et passa ensuite en Orient avec le célèbre Spon, dont il avait fait la connaissance à Rome. Après avoir visité ensemble les îles de l'Archipel, Constantinople, une partie de la Romélie et l'Asie-Mineure, ils revinrent à Athènes, puis se séparèrent vers le passage des Thermopyles. Wheler continua d'observer seul les antiquités de quelques parties de la Grèce, puis revint par l'Italie en Angleterre, où il s'occupa de rédiger les notes qu'il venait de recueillir. Sa relation parut à Londres sous le titre de *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, 1682, in-fol., en 6 livres ; Anvers, 1689, 2 vol. in-12. Wheler mourut curé de Houghton-le-Spring en 1724.

* WHETHAMSTEDE (JOHN), abbé de St-Albans, mort en 1464 à l'âge de 80 ans, est cité comme auteur d'une *Chronique* qui commence à l'an 1441 et se termine à 1461. Ce religieux, l'un des bienfaiteurs de son monastère, avait contribué à y établir la bibliothèque dont Humphrey, duc de Glocester, fut le principal fondateur.

* WHICHCOTE (BENJAMIN), théologien anglais, né vers 1609, professa la théologie au collège de la Trinité de Cambridge, fut ensuite prévôt du collège du roi, perdit cette place à la restauration, et vint à Londres, où il mourut en 1683, après y avoir desservi successivement deux églises. Outre ses *Ser-*

mons, Londres, 1698-1701-1707, 4 vol. in-8°, on a imprimé de lui : *Aphorismes moraux et religieux*, 1703, 1753, in-8°.

* WHISTON (WILLIAM), mathématicien et théologien anglais, né en 1667 à Norton, dans le comté de Leicester, termina ses études à Cambridge, devint successivement chapelain de l'évêché de Norwich, recteur dans le comté de Suffolk, adjoint, puis successeur de Newton à la chaire de mathématiques de l'université de Cambridge. Ayant osé soutenir dans plusieurs écrits des opinions hétérodoxes sur le dogme de la Trinité, Whiston fut dépouillé de sa place (1710). Il n'en mit que plus de zèle à développer sa doctrine, se jeta dans la mysticité, s'érigea en prophète, et s'entoura de douze disciples, avec lesquels il prétendait rétablir l'église primitive. Dès-lors il publia une foule d'écrits divers, mais surtout de controverse. Il fit des démarches pour être admis à la société royale de Londres; mais Newton, qui en était alors président, s'y opposa formellement. Malgré la manifestation de ses principes hétérodoxes, Whiston continua de faire partie du clergé anglican jusqu'en 1747. A cette époque, âgé de 80 ans, il sortit d'une église où il venait d'entendre réciter le symbole de saint Athanase, pour aller faire profession de foi dans une congrégation d'anabaptistes. Il mourut en 1752. On a cru retrouver dans l'article ARIANISME du *Dictionnaire philosophique* quelques-uns des arguments de Whiston, que Voltaire dut avoir connu en Angleterre, et auquel on suppose qu'il a fait encore d'autres emprunts. Au reste les antagonistes du théologien anglais ont été forcés de rendre justice à son savoir et à ses vertus réelles. On se bornera à mentionner de lui : *nouvelle Théorie de la terre depuis la création jusqu'à la consommation de toutes choses*, 1696 (cet ouvrage eut six éditions, et fut loué par Locke et Newton); *Mémoires sur la vie de Will. Whiston* (écrits par lui même), 1749-50, 3 vol. in-8°.

* WHITAKER (JOHN), savant ecclésiastique anglais, né à Manchester vers 1735, fut successivement prédicateur de l'une des églises de Londres, curé dans le Cornwall, et mourut en 1808. Outre les articles qu'il a insérés dans la *Revue anglaise*, le *Critique anglais*, et la *Revue antijacobite*, on peut citer de lui : *Histoire de Manchester*, 1771, 2 vol. in-4°; *Histoire des Bretons*, 1772, in-8°; *Défense de Marie, reine d'Ecosse*, 1787, in-8°; *Passage d'Annibal à travers les Alpes constaté*, 1791, 2 vol. in-8°, etc. — WHITAKER (Thomas-Dunham), membre de la société des antiquaires de Londres, né en 1759 à Rainham, dans le comté de Norfolk, mort en 1821 vicaire de Whalley, dans le comté de Lancastre, a publié : *Histoire de la paroisse de Whalley*, 1801, in-4°; *de Motu per Britanniam civico, annis 1745 et 1746*, 1809, in-12. On lui doit encore, outre ses propres *sermons*, une édition de ceux du docteur Edwin Sandys, archevêque d'York, avec la *vie* de l'auteur, 1812, in-8°, d'autres éditions du *Plowman*, de Pier, et du *Ducatus leodinensis*, de Toresby, etc.

* WHITBREAD (SAMUEL), membre du parlement d'Angleterre, né à Londres en 1758, fils d'un riche brasseur de cette ville, fit ses études à l'université d'Oxford, voyagea ensuite sur le continent, fut élu en 1790 représentant du bourg de Bedford à la chambre des communes, se rangea du parti de l'opposition, se fit remarquer pendant plus de trente ans par son éloquence parlementaire, et mourut en 1815, par un suicide, dans une crise d'aliénation mentale, causée, dit-on, par la tournure que prenaient les affaires politiques, après la mémorable bataille de Waterloo. Il ne se présenta, durant sa carrière législative, aucune discussion importante où il ne prit part. « Son éloquence, dit un écrivain anglais, était, comme sa personne, peu soignée; mais elle était forte de choses, et ses discours faisaient souvent une grande impression, parce qu'on était convaincu qu'il ne disait jamais que ce qu'il pensait, et qu'il n'avait en vue que le bonheur et la gloire de son pays. »

* WHITBY (DANIEL), théologien anglican, né en 1638 à Rushden, dans le comté de Northampton, fut successivement chapelain de l'évêque de Salisbury, prébendaire d'Yatesbury, grand chantre de l'église cathédrale, enfin curé de Saint-Edmond dans le même comté de Salisbury, et mourut en 1726. On cite particulièrement de lui : *Discours sur les lois ecclésiastiques et civiles rendues contre les hérétiques par les papes, les empereurs*, etc., Londres, 1682, in-4°; 1723, in-8°, avec une *introduction* par Kennet. On peut consulter, pour la liste des nombreux ouvrages de Whitby, les *Mémoires* de Niceron, tom. 21.

* WHITE (sir THOMAS), né en 1492 à Reading, employa une fortune considérable, acquise dans le commerce des draps, à des

actes de générosité et de munificence qui lui concilièrent l'estime générale. Élevé successivement aux dignités de shérif, d'alderman et de lord-maire de Londres, il déploya dans ces places autant de zèle que de prudence, sut maintenir la tranquillité publique pendant la révolte de sir Thomas Wyatt, fut créé baronnet par la reine Marie, fonda le collége de Saint-Jean à Oxford en 1555, et mourut dans la même ville en 1566. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Thomas WHITE, natif de Bristol, mort en 1624, et qui, par son testament, alloua une somme de 3,000 livres sterl. pour la fondation d'un collége sur l'emplacement du prieuré d'Elsingy. Le nouvel établissement fut appelé collége de Sion. Prédicateur distingué, Thomas White avait été successivement vicaire de Saint-Dunstan, trésorier de Sarum, chanoine d'Oxford, etc. On ne connait que quatre *sermons* de ce digne ecclésiastique, qui s'honora encore par les encouragements qu'il donna à l'instruction publique.

* WHITE ou WHYTE (JOHN), prélat anglais, né en 1511 à Farnham, dans le comté de Surrey, fut d'abord professeur au collége de Winchester, puis recteur de Cheyton. Arrêté comme coupable de manœuvres secrètes, soit contre le gouvernement, soit contre la nouvelle religion introduite en Angleterre par Henri VIII, il fut mis à la tour de Londres, où il resta detenu jusqu'à l'avènement de la reine Marie. Rendu à la liberté à cette époque et admis à la cour, il y acquit un tel crédit, qu'il obtint successivement les évêchés de Lincoln et de Winchester. Après la mort de cette princesse, White sembla s'acharner à provoquer le courroux d'Élisabeth, qu'il injuriait publiquement avec une grossièreté cynique. Il finit par être renvoyé à la tour de Londres, y resta un an, et n'en sortit que peu de temps avant sa mort, survenue en 1560. Outre un livre d'*épigrammes* latines, on cite de ce prélat une *oraison funèbre* de la reine Marie, dont le manuscrit est conservé au muséum britannique. C'est dans cet opuscule qu'il dirigea contre Élisabeth ses premières, sinon ses plus virulentes sorties. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Athenæ oxoniensæ* de Wood, et l'*Histoire de Winchester* de Milner.—WHITE (John), théologien puritain, connu sous le nom de *Patriarche de Dorchester*, né en 1574 dans le comté d'Oxford, contribua puissamment, en 1624, à l'établissement d'une colonie dans le Massachussets (Amérique), destinée à donner un asile à ceux qui ne voulaient pas se conformer aux cérémonies et à la discipline hiérarchique de l'église anglicane. En 1640, il fit partie de la commission établie par la chambre des pairs pour les affaires de l'église, et il mourut à Dorchester en 1648. On a de lui : *Commentaires sur les trois premiers chapitres de la Genèse*, Londres, 1656, in-folio; des *sermons*, etc.—Un autre John WHITE, légiste, aussi de la secte des puritains, né en 1590 dans le comté de Pembrok, mort en 1644, après avoir concouru de toutes ses forces à la subversion de l'église et de l'état pendant la rébellion, est désigné sous le nom de *Century White*, à cause de son livre intitulé : *the first Century of scandalous and malignant Priest*, etc., 1643, in-4°.—WHITE (Richard), natif du comté de Hamp, ayant été forcé de se réfugier en Italie par suite de son attachement à la communion romaine, prit ses grades en droit à l'université de Padoue, et de là fut appelé comme professeur royal à Douai. Il y devint chanoine de Saint-Pierre, et mourut dans la même ville en 1602. Ses principaux ouvrages sont : *Notæ ad leges decemvirorum*, Arras, 1597, in-8°; *historiarum Britannicæ Insulæ...., Lib. IX*, Douai, 1597-1602, 9 vol. in-8°.—WHITE (Robert), graveur, né à Londres en 1615, mort en 1704, a publié un grand nombre d'estampes, dont la plupart sont des portraits gravés au burin, et quelques-uns à la manière noire. — WHITE (Gilbert), antiquaire, né en 1720 à Selborne, dans le comté de Hamp, où il mourut en 1793, avait partagé son temps entre l'étude de la littérature et celle des antiquités et de l'histoire naturelle. On a de lui : *Histoire naturelle et Antiquités de Selborne dans le comté de Southampton*, Londres, 1789, in-4°, ouvrage réimprimé à Londres en 1793, avec des additions nombreuses et une *notice* sur l'auteur.

* WHITE (JOSEPH), savant orientaliste, né à Glocester en 1746, fut agrégé au collége Wadham d'Oxford en 1774, et, l'année suivante, obtint la chaire d'arabe fondée par l'archevêque Laud. Quatre ans plus tard, il fut nommé prédicateur de la chapelle de Whitehall, et il mourut en 1814, chanoine de la cathédrale de Glocester. On distingue, parmi les écrits qu'il a publiés : *sacrorum evangeliorum Versio syriaca philoxeniana*, 1778, 2 vol. in-4°. *Voyez*, pour plus de détails, la *notice* que Langlès a consacrée à cet

orientaliste dans le *Mercure étranger*, 1814, pag. 339.—WHITE (William), membre des sociétés de médecine de Londres et d'Édimbourg, né en 1744, mort à York en 1790, a laissé quelques opuscules, parmi lesquels on cite un *Essai sur les maladies de la bile*. Il était de la secte des quakers.

* WHITE (JAMES), littérateur, né en Irlande vers 1760, vint de bonne heure à Londres, où il se fixa, et mourut à Bath, en 1799, dans une extrême indigence. On a de lui, entre autres ouvrages : *Idée d'un plan pour l'abolition du commerce des esclaves et pour le soulagement des noirs*, etc., 1788; *le Château de Conway*, et autres opuscules, 1789, in-4°.—Un autre James WHITE, instituteur à Londres, où il mourut vers 1811, a donné une traduction anglaise des *Nuées* d'Aristophane, avec des *notes*, 1759, in-12, et *le Verbe anglais*, essai grammatical dans la forme didactique, 1761, in-8°.

* WHITE (HENRI-KIRKE), poète anglais, né à Nottingham en 1785, mort en 1806 dans la 21e année de son âge, avait annoncé dès l'enfance les plus heureuses dispositions. Il apprit presque seul le grec, le latin, les langues italienne, espagnole et portugaise, la chimie, l'astronomie et la musique. Il a recueilli lui-même ses opuscules, imprimés d'abord dans divers ouvrages périodiques, et les a publiés sous le titre de *Bocage de Clifton. Esquisses en vers et autres Poèmes*, 1803. Robert Southey a réuni tout ce qui restait du même poète, après sa mort, sous le titre de *Remains of H.-Kirke White*, 1807, 2 vol. in-8°.

* WHITEFIELD (GEORGE), un des chefs de la secte des méthodistes, né à Glocester en 1714, occupait une place dans un des colléges d'Oxford, lorsqu'il fut agrégé, en 1735, à la nouvelle association religieuse que venaient de former les deux frères Wesley (*voyez* J. WESLEY). Il y déploya tout le zèle d'un ardent néophyte. Ordonné diacre en 1736, suivant le rit anglican, il prêcha avec succès dans sa ville natale et dans plusieurs autres, accompagna J. Wesley dans ses missions en Amérique, revint en Angleterre, d'où, après s'être livré de nouveau à la prédication, il repassa en Amérique pour continuer ses missions. Il était de retour en 1741. A cette époque, le méthodisme se partagea en deux branches, sous la direction de J. Wesley et de Whitefield, qui, d'amis qu'ils étaient, devinrent ennemis irréconciliables, s'accusant d'hétérodoxie et s'excommuniant réciproquement. Whitefield fit encore cinq autres voyages en Amérique (le dernier en 1769), et mourut à Newbury, près Boston (dans le Massachussetts), en 1779. La dissidence de ses opinions avec celles de J. Wesley consistait en ce qu'il croyait les œuvres peu importantes pour la justification, si ce n'est comme preuve de la foi, et admettait la prédestination absolue et la réprobation particulière. Du reste, il avait peu d'instruction, peu de talent littéraire, et on ne lit guère ses ouvrages hors de sa secte. Ce fut lui qui introduisit dans son parti la *sticomantie*, c'est-à-dire l'habitude de consulter la Bible en l'ouvrant au hasard, pour tirer du premier verset qui se présentait à la vue, des inductions sur la réussite d'une entreprise. On a de lui : des *Lettres*, des *Sermons*, des *Traités de controverse* et autres, qui ont été recueillis et imprimés en 1771, 6 vol. in-8°.

* WHITEHEAD (PAUL), poète satirique, né à Londres en 1709, manifesta, dès ses premiers essais poétiques, des opinions qui semblaient inconciliables. Il parlait en faveur des Stuart, et attaquait en même temps avec violence le gouvernement monarchique. Bientôt l'audace de ses écrits lui suscita de toutes parts des ennemis dangereux. Mandé à la barre de la chambre des pairs, il se cacha pour éviter sa condamnation. Peu de temps après, il fut accusé d'athéisme, et n'échappa qu'avec beaucoup de peine à la vindicte des lois. Enfin, l'âge calma la fougue de son esprit, et des protecteurs puissants lui firent obtenir la place de trésorier de la chambre des pairs. Il acheta une jolie maison de campagne où il s'empressa de recevoir les gens de lettres et les artistes les plus distingués. Il mourut à Londres en 1774. Les productions qu'il avait publiées à diverses époques ont été recueillies en 1 vol. in-4°, 1777, par Ed. Thompson, son ami, et Johnson les a insérées dans sa *collection* des poètes anglais.

* WHITEHEAD (WILL.), poète, né à Cambridge en 1715, de parents pauvres, obtint une place gratuite au collége de Winchester, et montra d'abord les plus heureuses dispositions. Dans la suite, il sut gagner la bienveillance de plusieurs hommes d'un grand mérite, qui restèrent constamment ses amis, et il publia successivement des *poésies* qui établirent sa réputation. Deux tragédies et une comédie qu'il donna au théâtre de Londres en 1750, 1754 et 1762, eurent un

grand succès. Il accompagna ensuite dans leurs voyages, en qualité de gouverneur, deux jeunes seigneurs, fut nommé à l'emploi de secrétaire de l'ordre du bain, devint poëte lauréat, et mourut subitement en 1785. Il avait recueilli ses pièces de théâtre et ses *poésies* en 1774, 2 vol. in-8°. Les pièces qu'il a composées depuis cette époque jusqu'à sa mort ont été réunies en un 3e volume, publié par son ami W. Mason, en 1788, à Londres, avec des *mémoires* sur la vie du poète, par l'éditeur.

* WHITEHEAD (John), médecin, prédicateur et historien, de la secte des méthodistes, mort en 1804, se lia de bonne heure avec Jean Wesley (*voyez* ce nom), embrassa ensuite les principes du quakerisme, devint gouverneur d'un jeune seigneur, avec lequel il parcourut diverses contrées de l'Europe, séjourna plusieurs années à Leyde, et s'y livra à l'étude de la médecine et de l'anatomie. Reçu docteur à son retour à Londres, il fut porté par les quakers à l'emploi de médecin en chef d'un des hôpitaux de cette ville. Déterminé plus tard par les sollicitations et les arguments de son ami Wesley, il quitta les quakers pour s'enrôler dans les *méthodistes*, et acquit bientôt, comme prédicateur de cette secte, une grande réputation d'éloquence. Il assista Wesley dans ses derniers moments, et prononça son *éloge funèbre*.

* WHITEHURST (John), mécanicien, né en 1713 à Congleton, dans le comté de Chester, d'un horloger qui se borna à l'instruire dans son état, acquit dans la suite par lui-même des connaissances très-distinguées. Après avoir été chargé de la construction de plusieurs horloges pour des édifices publics, il établit à Derby une manufacture d'instruments de physique, dont plusieurs étaient de son invention. En 1775, il fut chargé de la confection des étalons et des trébuchets à l'hôtel des monnaies de Londres, devint membre de la société royale de la même ville en 1779, et mourut en 1788. Son ouvrage le plus connu a pour titre : *Recherches sur l'etat originaire et la formation de la terre*, Londres, 1778, 1786, 1792, in-8°. Le recueil de ses *OEuvres complètes*, publié à Londres en 1792, contient aussi les divers morceaux qu'il avait fournis aux *Transactions philosophiques*.

* WHITELOCKE (sir James), jurisconsulte distingué, né en 1570, à Londres, d'une ancienne famille du comté de Berk, fit ses cours de droit à Oxford, d'où il vint fréquenter Middle-Temple, et, après avoir obtenu de grands succès au barreau, il devint juge au banc du roi. Il mourut dans cet emploi en 1632. Outre un traité de l'*Ancienneté, usage et cérémonies des combats judiciaires en Angleterre*, on cite de sir James Whitelocke : *the sovering's Prerogative and the subjects Privileges discussed*, etc., Londres, 1657, in-folio. — Bulstrode Whitelocke, fils du précédent, né à Londres en 1605, fut membre du long parlement pendant la guerre civile, présida la commission qui instruisit le procès de lord Strafford, manifesta des opinions modérées, et chercha à faire entamer des négociations avec Charles Ier. Toutefois il prit du service dans l'armée parlementaire, et fut gouverneur du château de Windsor. Lorsque le roi fut mis en jugement, Whitelocke devint membre du comité dit des *trente-huit*, formé dans le parlement ; mais il saisit un pretexte pour ne pas y assister. Après la mort de Charles Ier, il reparut au parlement, et adhéra à toutes les mesures du parti républicain. Cromwell, qui n'avait qu'une confiance médiocre dans les opinions politiques de Whitelocke, le nomma ambassadeur en Suède, puis, à son retour, lui conféra la pairie avec le titre de vicomte qu'il n'accepta point. A la restauration, Whitelocke fut accueilli assez gracieusement par Charles II ; mais ce prince lui conseilla de se retirer dans ses terres du comté de Wilt, où il vécut encore quinze ans, et mourut en 1676. On a de lui : un *Précis historique du règne de Charles Ier*, et des *mémoires* sur l'histoire d'Angleterre jusqu'à la fin du règne de Jacques Ier. Ce dernier ouvrage est incomplet, la veuve de l'auteur ayant brûlé une partie du manuscrit.

WHITFORD (Richard), chapelain de l'évêché de Winchester, puis religieux au monastère de Sion, mort vers 1545, dans une autre retraite qu'il avait choisie après la dissolution de cette maison par Henri VIII, est auteur des écrits suivants, en anglais : *Préparation pour la Communion*, Londres, in-8° ; *Défense des trois vœux de religion contre Luther*, ibid., 1532, in-4° ; *Traité de la patience*, 1541, in-4°, etc. C'est à lui aussi qu'est due la rédaction du *Psautier de Jésus*, encore en usage parmi les catholiques d'Angleterre.

* WHITGIFT (John), archevêque de Cantorbéry, né en 1530 à Great-Grimsby, dans le comté de Lincoln, mort en 1703,

membre du conseil privé et directeur des affaires ecclésiastiques, avait été d'abord chapelain de la reine Elisabeth, puis successivement professeur de théologie, principal du collége de la trinité, vice-chancelier de l'université de Cambridge, doyen de Lincoln, curé de Feversham et évêque de Winchester (1577). On lui doit plusieurs fondations pieuses; et l'église anglicane le place au rang de ses plus illustres prélats et des plus zélés défenseurs de ses droits et de sa discipline.

* WHITT. V. Whytt.

* WHITTINGTON (sir Richard), né vers 1360, exerça d'abord le commerce de mercerie, se livra ensuite à de grandes spéculations, acquit une fortune considérable, et en fit un noble usage en fondant plusieurs établissements publics, colléges, hôpitaux, bibliothèques, etc. Il fut nommé trois fois maire de Londres, et créé chevalier par Henri V. Il mourut vers 1425.

* WHITTINGTON (Robert), né en 1480 à Lichtfield, mort postérieurement à 1530, avait été gradué à l'université d'Oxford docteur de grammaire, et se donnait le titre de *protovates Angliæ*. Outre quelques écrits de polémique contre W. Horman et Lily, ses confrères, et divers ouvrages élémentaires, on cite de lui un traité de *Difficultate justitiæ servandæ in reipublicæ administratione;* et un autre *de quatuor Virtutibus cardineis*, dédiés l'un et l'autre au cardinal Volsey, son protecteur, et conservés manuscrits à la bibliothèque bodléienne.

* WHITWORTH (Charles), diplomate anglais, né vers 1670 dans le comté de Stafford, fut nommé, en 1702, résident du cabinet anglais à la diète de Ratisbonne, puis envoyé extraordinaire près la cour de Saint-Pétersbourg (1704); il retourna dans le même pays en 1710, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, fut nommé, en 1714, plénipotentiaire aux diètes d'Ausbourg et de Ratisbonne, et en 1716 auprès du roi de Prusse. Récompensé de ses services en 1721, par le titre de baron de Galway, en Irlande, il se rendit l'année suivante, comme ministre plénipotentiaire, au congrès de Cambrai. De retour en Angleterre en 1724, lord Whitworth mourut à Londres l'année suivante. Il est auteur d'une relation très-curieuse sur l'empire de Russie, tel qu'il était en 1710, publiée par Horace Walpole; et imprimée à Strawbery-Hill. — Lord Whitworth (Charles), homme d'état, petit-fils du précédent, né en 1760, fut envoyé extraordinaire en Pologne, à 26 ans, et passa, deux ans après, en la même qualité, à Saint-Pétersbourg, où il obtint les plus grands succès. Il était parvenu, 1795, à faire signer à l'impératrice Catherine un traité par lequel cette souveraine s'engageait, moyennant des subsides, à mettre une armée de 60,000 Russes à la disposition des puissances alliées contre la France; mais la mort de l'impératrice fit échouer ce plan: l'empereur Paul Ier ne ratifia pas le traité. Toutefois Whitworth finit, à force d'adresse, par surmonter les difficultés, obtint d'abord, en 1797, la ratification d'un traité de commerce entre l'Angleterre et la Russie, et l'année suivante il négocia et signa le traité provisoire qui liait le monarque russe à la coalition, puis le nouveau traité et la déclaration des plénipotentiaires anglais et russe du 22 juin 1799. Cette même année, Whitworth, nommé pair de la Grande Bretagne, revint dans son pays, avec une grande réputation d'habileté. L'annee suivante, il fut envoyé en Danemarck, et conclut avec le ministre Bernstorff une convention qui terminait les différends qui existaient entre le cabinet de Copenhague et celui de Londres. Après la conclusion du traité d'Amiens entre la France et l'Angleterre, lord Whitworth fut nommé ambassadeur à Paris, où le cabinet anglais pensait que ses talents diplomatiques étaient plus que jamais nécessaires, vis-à-vis de Bonaparte. Au mois de février 1803, les négociations entre l'ambassadeur anglais et le chef du gouvernement français avaient pris un caractère peu rassurant. Dans une entrevue que lord Whitworth eut aux Tuileries avec le premier consul, celui-ci s'abandonna à toute la fougue de son ressentiment contre l'Angleterre (lord Whitworth a donné, dans son rapport au gouvernement britannique, les détails de cette entrevue). Enfin après de nouvelles échanges de notes diplomatiques entre le ministre anglais et le ministre français Talleyrand, lord Whitworth reçut, dans les premiers jours de mai, l'ordre de quitter la France. De retour en Angleterre, il fut comblé de titres et d'honneurs. Après la restauration des Bourbons, il revint à Paris sans caractère apparent, mais chargé réellement d'une mission d'observation. Il eut des conférences particulières avec Louis XVIII et les princes; et l'on croit qu'il ne fut pas étranger au changement de système politique qui se fit re-

marquer, dès cette époque (1819), dans la marche du cabinet français. Lord Whitworth retourna cette même année en Angleterre, revint peu de temps après à Paris, et repartit presque aussitôt pour Naples, où il fut reçu avec une grande distinction. On suppose aussi un but diplomatique secret à ce dernier voyage. De retour en Angleterre, l'année suivante, il se retira, pour cause de santé, à la campagne, et mourut à Knole en 1825. On lit dans le *Mémorial de Saint-Hélène* ce jugement de Napoléon sur le diplomate anglais : « Lord Whitworth était un homme » habile, un peu intrigant, autant que j'ai pu » l'observer, mais adroit...... Les ministres » anglais n'avaient aucune raison de se » plaindre de lui, car il entrait parfaite- » ment dans leurs vues. »

* WHYTT (Robert), médecin anglais, né en 1714 à Edimbourg, y pratiqua son art avec succès, devint professeur d'institution médicale et de clinique, fut élu membre de la société royale de Londres en 1752, nommé en 1761 premier médecin du roi en Ecosse, et mourut dans sa ville natale en 1766. Ses ouvrages, tous écrits en anglais, ont été réimprimés collectivement par les soins de J. Pringle et du fils de l'auteur, Edimbourg, 1768, in-4°, et traduits en allemand, in-8°, Leipsig, 1771 ; Berlin, 1790.

* WIARDA (Tilleman-Dothias), historien, né dans la Frise en 1746, mort à Aurich en 1826, membre de la 3e classe de l'institut royal des Pays-Bas, est principalement connu comme auteur d'une *Histoire de la Frise*, en 10 parties, publiée de 1791 à 1826. Il a laissé quelques autres écrits de philologie et de jurisprudence.

* WIBOLD, WIBAULD ou GUIBALD, en latin *Wiboldus Guibaldus*, natif de Liége, n'avait que 33 ans lorsqu'il fut élu abbé de Stavelo en 1130. Employé dans diverses affaires par l'empereur Lothaire, il accompagna ensuite ce prince en Italie, et fut élu abbé de Mont-Cassin. N'ayant pu rétablir la paix dans ce monastère, alors en proie à des divisions intestines, il le quitta secrètement pour rejoindre l'empereur, qu'il trouva mourant à Bretten, près de Trente. Wibold continua d'être employé sous Conrad, successeur de Lothaire, et fut nommé vice-chancelier de l'empereur. Wibold mourut en 1158, pendant une mission que lui avait donnée Frédéric Ier auprès de l'empereur de Constantinople. Il a laissé 441 *Lettres*, où l'on trouve des documents utiles pour l'histoire civile et religieuse du temps. Elles sont insérées dans l'*ampliss. Collectio vet. monumentor.* des PP. dom Martène et dom Durand.

* WICELIUS (George), théologien, né à Fulde en 1501, embrassa d'abord la vie religieuse, qu'il quitta peu de temps après pour se faire luthérien, puis rentra dans l'église catholique, et ne s'occupa plus que de plans de réunion des deux croyances. Sa désertion de l'église réformée lui suscita beaucoup de tracasseries de la part de Luther, qui le fit emprisonner à Wittemberg. Mis en liberté par la protection du comte de Mansfeld, il fut honoré de la confiance des empereurs Ferdinand et Maximilien, et mourut à Mayence en 1573. Ses écrits, qui ont tous pour objet la réunion des deux églises, composés en allemand et traduits en latin, ont été réunis dans l'appendix du *Fasciculus rerum expetendar.* d'Édouard Brown, avec des *notes* de Th. Jones.

* WICHERLEY ou WYCHERLEY (William), auteur comique anglais, né vers 1640 à Clive, dans le comté de Shrop, vint à 15 ans terminer ses études en France, et pendant un séjour de plusieurs années, il fut l'objet des prévenances de la petite cour de Rambouillet, où on le détermina à abjurer le protestantisme. De retour en Angleterre, quelque temps avant la restauration de Charles II, il fut ramené à l'église anglicane par les exhortations du docteur Barlow, et se livra ensuite à l'étude de la jurisprudence, qu'il abandonna bientôt pour la culture des lettres et pour se livrer aux dissipations que Charles II avait mises à la mode. Ses vers et ses bons mots ne tardèrent pas à faire de lui un émule des Rochester et des Buckingham. Le premier de ses seigneurs avait introduit Wicherley chez le second, qui étant devenu son plus zélé protecteur, lui fit accorder par le roi une charge de grand-écuyer, un brevet de capitaine et d'autres grâces. Un mariage qu'il contracta, et qui déplut à la duchesse de Cleveland, maîtresse de Charles II, et jusqu'alors zélée protectrice du poète, lui fit perdre les bonnes grâces du roi. Poursuivi par de nombreux créanciers, il fut mis en prison, et n'en sortit qu'à l'avènement de Jacques II. Ce prince, touché des malheurs du poète, paya ses dettes et lui accorda une pension de 200 livres sterlings. Wicherley perdit cette pension à la révolution de 1688, et mourut en 1715, laissant, comme auteur comique, une réputation qui ne fut effacée

que par celle de Congrève. Outre ses *Comédies* (au nombre de 4, réunies en 1 vol. in-8°, 1712), Wicherley publia en 1704, un recueil de ses *poésies* qui trouva peu de lecteurs. En 1726, on fit paraître, sous le titre d'*OEuvres posthumes*, des poésies inédites de ce même auteur, qui n'eurent pas plus de succès que le premier recueil.

WICHMANN (AUGUSTIN), écrivain ecclésiastique, né à Anvers à la fin du 16e siècle, entra de bonne heure dans l'institut de Prémontré à Tongerlo, y professa la théologie, exerça ensuite le saint ministère dans plusieurs bénéfices dépendant de cette même abbaye, dont il devint l'abbé titulaire en 1644, et où il mourut en 1661. On distingue, entre ses écrits : *Disert. hist. de origine et progressu cœnobii Postulani ordinis Præmonstratensis*, Anvers, 1628, in-4°; *Sabbatismus marianus*, ibid., 1628, in-8°.

* WICHMANN (JEAN-ERNEST), médecin, né à Hanovre en 1740, prit le doctorat à Goettingue en 1762, et de retour dans son pays après divers voyages en France et en Angleterre, y devint médecin de la cour, et mourut en 1802. On cite de lui : *Réflexions sur la diagnostique* (en allemand), Hanovre, 1794-1802; Vienne, 1798, 3 vol. in-8°, *Dissertatio de insigni venenorum quorumdam virtute medicâ*, etc , Gœttingue, 1762, in-8°, etc. On lui doit ausssi l'édition des *OEuvres complètes* de Werlhof (*voyez* ce nom). — Burchard WICHMANN, historien russe, né à Rigaen 1786, mort en 1823, directeur des études du gouvernement de Courlande, a laissé, entre autres ouvrages en allemand : *Tableau de la monarchie russe*, Leipsig, 1813, in-8°.

* WICHMANNSHAUSEN (JEAN-CHRÉTIEN), professeur de langue grecque, de poésie, puis de langues orientales à l'université de Wittemberg, mort en 1727, était né en 1663 à Ilsenbourg, dans le comté de Wernigerode, et avait parcouru plusieurs contrées d'Orient. Le plus estimé de ses ouvrages est le *Gymnasium arabicum*, Wittemberg, 1724, in-4°. — WICHMANNSHAUSEN (Rodolphe-Frédéric), auteur de quelques écrits de religion et de morale, est principalement connu par celui qui a pour titre, en allemand, *Différence de la nature et de la grâce dans le prétendu pardon des offenses*, Wittemberg, 1745, in-8°. — Jean-Burchard WICHMANNSHAUSEN, conseiller de l'électeur de Saxe, mort vers 1782, a publié, entre autres écrits, tous en allemand : *Mélanges économiques*, Leipsig, 1762, in-8°.

* WICKAM. V. WIKEHAM.

* WICLEF ou DE WICLIFFE (JOHN), hérésiarque fameux, né en 1324 au village de Wicliffe, dans le comté d'York, fut élu, en 1365, chef ou principal d'un nouveau collége, fondé par Islip, archevêque de Cantorbery. Langham, successeur de ce prélat, voulut éloigner de son poste Wiclef, qui s'y refusa. Les revenus du collége ayant été mis alors sous le séquestre, le principal appela des décisions de Langham au pape Urbain V, qui donna gain de cause à l'archevêque. Wiclef avait déjà émis quelques propositions hétérodoxes, et il est naturel de penser que ce jugement du souverain pontife et son refus de bulles pour l'évêché de Vigoore, que le même personnage sollicita ensuite, ne contribuèrent pas peu à l'aigrir. De son côté, Urbain V avait des sujets de mécontentement contre le postulant. Wiclef avait défendu chaleureusement, en 1366, les droits d'Edouard III, dont le pape réclamait foi et hommage pour les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et les arrérages du tribut auquel Jean-sans-Terre s'était engagé et qui n'avait pas été payé depuis 32 ans. Le zèle de Wiclef en cette circonstance lui acquit la protection d'Edouard et de son fils, le duc de Lancastre, et il fut investi d'un riche bénéfice : faveur qui fut suivie de plusieurs autres. Wiclef s'était attaché l'université en s'opposant aux entreprises des moines, qui, sous prétexte de leur exemption, violaient les réglemens universitaires. Fort de cet appui et de la protection royale, il attaqua le pouvoir des papes au spirituel et au temporel. Il avança en principes que l'église de Rome n'avait aucune prééminence sur les autres églises; les papes, les archevêques et les évêques n'étaient pas au-dessus des simples prêtres; le clergé et les moines ne devaient posséder aucun bien temporel : il ajoutait que, en vivant mal, ils perdaient tout pouvoir temporel, et que dans ce cas l'autorité avait le droit de les dépouiller; enfin qu'on ne devait point souffrir qu'ils eussent aucune juridiction, ce droit n'appartenant qu'aux princes et aux magistrats. De ces prémisses il déduisait que ni le roi ni le royaume ne devaient se soumettre à aucun siége épiscopal; on ne devait rien lever sur le peuple qu'après que tous les biens de l'église auraient été employés aux nécessités publiques; aucun évêque ou autre ecclésiastique ne pouvait exercer de fonctions publi-

ques; après Urbain V, il ne fallait plus reconnaitre de pape, mais vivre, à l'exemple des Grecs, selon ses propres lois. Wiclef attaqua ensuite les mystères de la religion catholique. Selon sa doctrine, la substance du pain et du vin doit demeurer après la consécration; il n'y a point de transsubstantiation; et Jésus-Christ n'est dans l'eucharistie qu'en figure; la confession des péchés n'est pas nécessaire quand on a la contrition; le ministère ou la présence d'un prêtre n'est point nécessaire pour l'acte du mariage, et il suffit du consentement des parties pour qu'il existe; on ne doit pas marier ceux qui, par leur âge, sont hors d'état d'avoir des enfans; les enfants morts sans baptême peuvent être sauvés. Le pape Grégoire XI, informé du progrès de cette hérésie, écrivit à l'université d'Oxford de remettre Wiclef entre les mains de l'archevêque de Cantorbéry, et il mandait en même temps à ce dernier, ainsi qu'à l'évêque de Londres, de le retenir sous bonne garde, de l'interroger, et d'envoyer à Rome le procès-verbal de cet interrogatoire. Ces dispositions remplies, Wiclef fut renvoyé sur la promesse qu'il fit de garder désormais le silence. Cependant la cour de Rome, sur l'envoi du procès-verbal, préparait des poursuites que vint interrompre la mort du pape; et sur ces entrefaites un changement s'opéra dans le gouvernement d'Angleterre. La doctrine de Wiclef continua de faire de nombreux prosélytes; ils commirent de grands excès du moment où ils prirent part dans la révolte de Wat-Tyler; mais Wiclef y resta étranger. William de Courtenay, nouvel archevêque de Cantorbéry, assembla un concile à Londres en 1382. On y examina 24 propositions extraites des écrits de Wiclef, dont dix furent déclarées hérétiques, et les 14 autres erronées. Wiclef, obligé de quitter Oxford, où il ne pouvait plus rester paisiblement, se retira dans la cure de Lutterworth, dont il était titulaire, et y mourut en 1387. Les ouvrages les plus connus de cet hérésiarque sont un *Traité de la vérité des saintes écritures* (en anglais); un *Trialogue entre la vérité, le mensonge et la prudence* (en latin); réimprimé en 1525, in-4°; réimprimé en Allemagne en 1723; une *version* anglaise de la Bible, faite sur la Vulgate latine, et publiée en 1383. Lewis a publié en 1731, le *Nouveau-Testament de Wiclef*, avec une histoire des traductions anglaises des saintes écritures, réimprimée en 1739. On a plusieurs *vies* de Wiclef: l'une publiée à Nuremberg, 1616, et à Oxford, 1612; une autre par Lewis, 1720, in-8°; une 3me publiée à Londres en 1826, in-8°. Jean Huss (*voyez* ce nom), après avoir lu les écrits de Wiclef, en adopta les principes au commencement du 16e siècle. Luther et Calvin puisèrent aussi à cette source pour composer le système religieux auquel on a donné le nom de *réformation*.

* WICQUEFORT (Abraham de), diplomate et publiciste, natif d'Amsterdam, à ce que l'on croit, vint fort jeune s'établir en France, fut nommé, vers 1626, résident de l'électeur de Brandebourg à Paris, et remplit ce poste pendant 32 ans. Le cardinal Mazarin, dont il encourut le mécontentement, demanda son rappel, et sur les retards qu'il mit à quitter la France, après l'installation de son successeur, l'envoya à la Bastille, puis le fit conduire sous escorte à Calais. Wicquefort s'y embarqua pour l'Angleterre. Il passa bientôt de Londres à La Haye, et trouva dans cette dernière ville un zélé protecteur dans le grand pensionnaire J. de Witt, qui le fit nommer résident du duc de Brunswick Zell, secrétaire interprète des états de Hollande, et historiographe de ce même pays. Accusé plus tard d'avoir communiqué à l'ambassadeur anglais, Williamson, des papiers importants qui lui avaient été remis pour les traduire, Wicquefort fut arrêté (1676) et condamné à une détention perpétuelle. Il aurait terminé sa vie en prison, si une de ses filles n'eût réussi à l'en tirer adroitement en 1679. Il alla chercher un asile à la cour du duc de Brunswick-Zell, qu'il quitta bientôt brusquement pour se retirer dans les environs de la ville de Zell, où il mourut en 1682, dans un âge très-avancé. Wicquefort avait une instruction très-étendue. Il écrivait et parlait avec une égale facilité presque toutes les langues de l'Europe. Outre des traductions françaises des voyages d'*Olearius*, de *Mandelslo*, de *Th. Herbert* et de l'*Ambassade de Figueroa* en Perse (*voyez* ces noms), on a de lui différents écrits dont les plus importants sont: *Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics*, Cologne 1676-79, 2 vol. in-12; *l'Ambassadeur et ses fonctions*, La Haye, 1681, 2 vol. in-4°, souvent réimprimé; traduit en allemand et en anglais, *voyez* le tome 38 des *Mémoires* de Nicéron ainsi que les *Mémoires littéraires* de Paquot. — Joachim de Wicquefort, que l'on croit frère du précédent et comme lui natif d'Amsterdam, fut employé par les états-généraux dans di-

verses négociations pendant la guerre de 30 ans. En 1635, il remplissait la place de résident à Hambourg. Plus tard il fut nommé en la même qualité, par le landgrave de Hesse-Cassel, auprès des états-généraux, et mourut en Hollande vers 1670. On a de lui un recueil de *lettres*, adressées à Barlée ou Baerle, avec les réponses en latin, imprimé en 1696, et traduit en français par un sieur du Plessis (*Plessæus*).

* WIDDRINGTON (sir Thomas), légiste, natif du Northumberland, mort en 1664, avait été créé chevalier par Charles Ier. Orateur de la chambre des communes pendant l'usurpation de Cromwell, il devint l'un des avocats du roi après la restauration. On conserve de lui en manuscrits à la bibliothèque bodléienne des *Analecta eboracensia*, qui font partie de la collection topographique de M. Gough. — Roger Widdrington ou Wiedringlen, bénédictin anglais, dont le nom de famille était Preston, et qui vécut sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier, est connu par quelques écrits de controverse contre Suarez, Bellarmin, et autres. Il a aussi publié : *Etrennes de la nouvelle année*, 1619, in-8°.

* WIDENFELDT ou WINDELFETS (Adam) jurisconsulte, natif du diocèse de Cologne, mort en 1677, âgé de 60 ans, n'est cité que comme auteur d'un écrit intitulé : *Monita salutaria B. Mariæ Virginis ad cultores suos indiscretos*, Gand, 1673, in-8° de 20 pages, dont il parut, l'année suivante, trois traductions françaises anonymes. On crut trouver dans cet écrit des maximes impies, et le P. Bourdaloue reçut de ses supérieurs l'ordre de l'anathématiser en chaire.

* WIDMER (Samuel), né en 1767 à Othmarsingen, dans le canton d'Argovie (en Suisse), était le neveu du célèbre Oberkampf, qui, après l'avoir initié aux secrets de son art, la fabrication des toiles peintes, l'envoya suivre à Paris les leçons de physique de Charles, et celles de chimie de Bertholet. Étant revenu prendre la direction de la fabrique de son oncle, Widmer y mit heureusement ses connaissances en pratique. Il fut l'inventeur d'une machine pour graver les cylindres en cuivre destinés à l'impression des toiles, et d'une autre pour la gravure des planches de même métal. Il appliqua le système de la vapeur au chauffage de l'eau nécessaire pour la teinture, découvrit une espèce de couleur, *le vert solide, d'une seule application*, que les chimistes anglais cherchaient en vain depuis long-temps, et importa, d'Angleterre en France, la machine à ouvrer le coton. Il en fit construire une dans la filature de son oncle à Essonne et cette machine fut bientôt introduite dans la plupart des autres filatures françaises. Le gouvernement récompensa les découvertes utiles de Widmer par la décoration de la Légion-d'Honneur; mais un excès de travail altéra pour toujours la santé de cet estimable industriel; ses facultés mentales l'abandonnèrent, et il se donna la mort en 1821. On lui a consacré, dans la *Revue encyclopédique* une *notice* qui a été reproduite par M. Mahul, *Annuaire nécrologique*.

* WIEDEBURG (Jean-Ernest-Basile), professeur de mathématiques et de physique à l'université d'Iéna, mort en 1789, dans cette ville, où il était né en 1733, fut d'abord bibliothécaire à Erlangen, où il remplit aussi une chaire. On distingue parmi ses écrits, tous en allemand : *Description d'un microscope solaire perfectionné*, Nuremberg, 1759, 1775, in-8°.

* WIEDEMAN (Louis), né en 1690 à Nordlingen, commença sa réputation d'habile fondeur en jetant en bronze la statue équestre d'Auguste II, roi de Pologne, que l'on voit encore à Dresde. En 1738 il fut appelé à Londres pour y diriger une fonderie. Douze ans plus tard il vint à Vienne, et y obtint le grade de colonel d'artillerie. Il mourut en 1754 à Copenhague, où il s'était rendu pour couler la statue du roi de Danemarck.

* WIEGLEB (Jean-Chrétien), chimiste allemand, né en 1732 à Langensalza, où il mourut en 1800, grand chambellan de cette ville, membre de la société des sciences de Mayence et de celle des Curieux de la Nature, a laissé entre autres ouvrages : *Manuel de chimie générale, appliquée aux arts*, Berlin et Stettin, 1779, 2 vol in-8°; 3me édition, 1796.

* WIELAND (Christophe-Martin), l'un des hommes qui ont le plus contribué à l'illustration de la littérature allemande, naquit en 1733 à Holzheim, près de Biberach, en Souabe. A cette époque, l'école littéraire de l'Allemagne, dont la langue ne s'est perfectionnée que lentement, essayait de repousser l'imitation servile de la littérature française, pour prendre un caractère qui lui fût propre; mais malgré les efforts de Lessing, et de Gottsched, elle ne devait s'affranchir que par secousses et ne s'épurer qu'en pas-

sant par tous les degrés de la fermentation. Dès 1747 Wieland avait annoncé l'élévation et la fécondité de son génie par un grand nombre de poésies allemandes et latines, dont il livra ensuite la plus grande partie aux flammes, lorsqu'il vint au célèbre collége de Klosterbergen, près de Magdebourg, terminer ses études qu'il avait commencées sous son père. Il s'y attacha à l'étude de la philosophie ancienne et moderne, sans négliger celle de la poésie et de la critique. De retour auprès de ses parents, à l'âge de dix-sept ans, il se rendit l'année suivante à Tubingue pour y étudier la jurisprudence; mais, sa vocation l'entraînant vers les belles-lettres et la philosophie, il se livra avec une ardeur extrême à la composition d'un poème qu'il fit imprimer en 1751, sous le titre de *la Nature des choses*, ou *le Monde le plus parfait*, en 6 chants. Ce poème, auquel il fit subir plus tard de grands changements, qui portent plus particulièrement sur le style que sur le fonds des idées, est peut-être la plus étonnante des productions de son auteur, qui n'avait alors que 18 ans. Wieland publia successivement plusieurs autres compositions poétiques, et alla ensuite s'établir, en 1752, à Zurich, chez le célèbre Bodmer, dans l'intimité duquel il passa deux années et dont il ne quitta la maison que pour aller à son tour diriger l'éducation de jeunes gens appartenant à deux familles de Zurich. Appelé à Berne en 1758 pour y remplir des fonctions du même genre, il fut nommé, deux ans après, membre du conseil municipal de Biberach, et vint se fixer dans cette ville, où ses fonctions administratives ne le détournèrent point de la carrière littéraire et philosophique qu'il continua de parcourir à pas de géant. L'emploi de Wieland étant peu lucratif, et ses ouvrages ne lui ayant procuré jusqu'alors que des avantages médiocres, il crut devoir accepter la place de professeur de philosophie et de belles-lettres, que lui fit proposer l'électeur de Mayence, à l'université d'Erfurt, en 1769. De nouveaux et remarquables écrits littéraires et philosophiques signalèrent encore le génie de Wieland pendant son professorat dans cette ville, où il ne resta que 3 ans. En 1772, la duchesse douairière de Saxe-Weimar, Amalie, régente de ce duché, invita l'illustre professeur à venir diriger l'éducation de ses deux fils; et celui-ci ne balança point à accepter une proposition aussi honorable. Au bout de quelques années, pendant lesquelles, sans négliger un seul moment ses devoirs d'instituteur, il avait poursuivi avec une gloire toujours croissante ses travaux littéraires, il put enfin s'y livrer exclusivement, libre de toute inquiétude. Il s'était lié en 1775 avec le célèbre Gœthe, qui exerça toujours sur lui un grand ascendant depuis cette époque. Il serait trop long d'énumérer les nombreuses productions de différents genres, dont Wieland enrichit encore la littérature allemande, de 1773 à 1812, époque où parut le 5e vol. de sa traduction (en allemand) des *Lettres* de Cicéron, qu'il ne put terminer. Profondément affecté de la perte de la duchesse douairière, Amalie, sa respectable bienfaitrice, morte en 1808, Wieland passa ses dernières années dans la solitude, recevant seulement un petit nombre d'amis et quelques voyageurs recommandables. Il mourut le 20 janvier 1813, à l'âge de 79 ans et quelques mois. Son génie, le nombre et la variété de ses productions littéraires et philosophiques lui ont fait donner, à juste titre, le surnom de *Voltaire de l'Allemagne;* et cette qualification lui valut en 1806 une sauvegarde française, lorsque les états du duc de Weimar furent envahis après la bataille d'Iéna. En 1808, il avait vu plusieurs fois Mme de Staël, et cette femme célèbre a fait de lui un brillant éloge dans son ouvrage intitulé l'*Allemagne*. Cette même année Wieland vit aussi Napoléon à Erfurt. Sans mentionner les nombreuses éditions des différents ouvrages de l'illustre littérateur allemand, dont on trouvera la liste complète dans le *Dictionnaire* de Jordens, nous nous bornerons à indiquer ses *OEuvres complètes*, publiées à Leipsig, 1791-1801, 42 vol. dans les deux formats in 4o et in-8o; Vienne (contrefaçon), 1797-1805, 73 vol.; Carlsruhe, 45 vol. in 8o. Une dernière édition vient d'être publiée par Goschen, Leipsig, 1824-27, 51 vol. in-8o.

* WIELING (Abraham), professeur de droit civil et féodal et de droit public romain-germanique à l'université d'Utrecht, mort dans cette ville en 1746, était né à Ham (en Westphalie) en 1693, et avait rempli d'abord à Amsterdam et à Franeker des chaires d'humanités et de jurisprudence. Ses principaux ouvrages sont : *Commentat. de lege Furiâ, de lege Voconiâ*, etc., Franeker, 1729, 1730, 1731, 3 vol. in-4o; *Lectionum juris civilis Lib. II*, Amsterdam, 1736, in-8o.

* WIER ou WEYER *Piscinarius* (Jean),

médecin, moins célèbre à ce titre que par son ouvrage sur les *démons*, né en 1515 à Grave, dans le Brabant, suivit dans ses études classiques les leçons de Corneille Agrippa, puis vint à Paris, où l'on croit qu'il reçut le doctorat. Il entreprit ensuite plusieurs voyages, visita les côtes de l'Afrique et l'île de Candie, et, de retour dans son pays, fut nommé premier médecin du duc de Clèves. Il mourut d'apoplexie à Tecklenbourg en 1588. Les ouvrages qu'il publia de son vivant furent recueillis et imprimés de nouveau à Amsterdam en 1660, 1 vol. in-4°.

* WIGBERT ou WIPERT, général des armées bohêmes dans le 11e siècle, était petit-fils d'un roi de Danemarck. On ne connaît pas les circonstances qui le conduisirent en Bohême; mais on sait qu'il concourut puissamment à élever sur le trône de ce pays Wratislas Ier. En 1084 il suivit en Italie, à la tête d'une armée bohême, l'empereur Henri IV, et contribua activement à la prise de Rome. De retour en Bohême, il épousa une des filles de Wratislas, qui lui apporta en dot le comté de Groiek, en Misnie. Dans la suite, Wigbert prit une part peu honorable dans les troubles qui éclatèrent en Bohême après la mort de Wratislas, encourut la disgrâce de l'empereur Lothaire, et mourut en 1139. Un moine du monastère de Pegau a écrit en latin la *vie* de Wigbert.

* WIGBODE, poète latin et auteur mystique qui florissait au temps de Charlemagne, n'est guère connu que par un *commentaire* sur les huit premiers livres de la Bible, extrait des Pères latins, sous le titre de *Quœstiones in octateuchum*, et par deux pièces de vers latins, l'une de 14 vers, l'autre de 100, adressées à l'empereur, en lui offrant son livre. On a reconnu qu'à l'exception des trois premiers chapitres de la Genèse, ce n'est qu'un *extrait* des *œuvres* de saint Jérôme et de saint Isidore.

* WIGMAN (textuellement *homme de guerre*), comte de Lunebourg dans le 10e siècle, avait épousé une parente de l'empereur Otton Ier. Mécontent de ce que ce prince avait confié son autorité en Saxe à Hermann Billing, qu'il avait créé duc de la Saxe supérieure, il se révolta contre ce dernier. Il fut vaincu, se réfugia près des Slaves-Wuloiniens, qui habitaient les bords de la Sprée, et il les souleva contre Mieczyslas Ier, duc de Pologne, qui marcha contre lui. Après s'être défendu avec un grand courage, Wigman succomba en 967.

* WIGNEROD (Marie-Madeleine de), duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu par Françoise Duplessis, sa mère, fut d'abord dame d'atours de Marie de Médicis, et eut à souffrir des querelles de cette reine avec le 1er ministre. Elle avait épousé en 1260 Ant. du Roure de Combalet, dont elle resta veuve de bonne heure et sans enfants. Quoique Louis XIII lui portât un intérêt bien marqué, peu s'en fallut que la mère de ce monarque, après l'avoir éloignée d'auprès d'elle, ne la fit enlever de Paris pour la reléguer en Flandre. Ce fut à la suite d'infructueuses tentatives qu'il avait faites pour la marier au comte de Soissons ou au cardinal de Lorraine, que Richelieu acheta pour sa nièce le duché d'Aiguillon en 1638. Cette dame finit par se jeter dans une dévotion profonde. Sous la direction de St Vincent de Paul, elle montra une charité inépuisable, et, non contente d'avoir doté des hôpitaux, fondé celui de Québec, et racheté un nombre considérable d'esclaves, elle engagea en un seul jour pour 200,000 livres de biens, dans l'espoir de gagner au catholicisme la plus grande partie des ministres protestants. Elle mourut en 1675, laissant une haute réputation de vertu. Fléchier prononça son *oraison funèbre*. — Franç. de Wignerod, frère de la précédente, embrassa la carrière des armes, dut à la protection du cardinal de Richelieu, son oncle, un avancement rapide, fut nommé gouverneur du Havre, chevalier du Saint-Esprit, général des galères, et mourut à Paris en 1646.—Son fils unique, Armand-Jean de Wignerod, mort en 1715 à l'âge de 86 ans, fut le père du maréchal duc de Richelieu. C'est lui qui fit imprimer à ses frais l'édition de la bible latine connue sous le titre de *Bible de Richelieu*, Paris, 1656, 3 tom. réunis en 1 vol. in-8° (*voyez* le *Manuel du libraire* de M. Brunet, tom. I, pag. 203, 3e édition.) — Un duc d'Aiguillon, petit-neveu de Marie-Madeleine et de François de Wignerod, est connu par le méchant *Recueil de pièces choisies, rassemblées par les soins du cosmopolite*, 1735, in-4°. Ce volume, composé des pièces les plus libres et les plus impies que l'on connût alors, a été imprimé à Verret en Touraine, et n'a été heureusement tiré qu'à peu d'exemplaires. (*Voyez* Grécourt.) C'est évidemment au même personnage qu'il faut attribuer la

Suite de la nouvelle Cyropédie, ou *Réflexions de Cyrus sur ses voyages*, 1728, in-8°, écrit auquel contribuèrent la princesse de Conti, l'abbé Grécourt et le P. Vinot. Le duc d'Aiguillon mourut le 31 janvier 1750.

* WIGNEROD DUPLESSIS-RICHELIEU (Armand), duc d'Aiguillon, pair de France, successeur du duc de Choiseul au ministère des affaires étrangères, était né en 1720, et avait pour père le duc d'Aiguillon, dont on vient de parler ci-dessus. Ses galanteries près de la duchesse de Châteauroux, maîtresse en titre de Louis XV, le firent envoyer à l'armée d'Italie, et il assista en 1742 à l'attaque de Château-Dauphin, où il fut blessé. Nommé successivement gouverneur d'Alsace et commandant de la Bretagne, il s'aliéna ses administrés dans cette dernière province, et, lorsqu'en 1758 les Bretons eurent à repousser une descente des Anglais sur leurs côtes, ils accusèrent leur général de s'être caché pendant l'action. On en vint à ne pouvoir plus supporter ses hauteurs et son faste. De toutes parts des plaintes s'élevaient contre lui; on le taxait de dilapidations, et enfin le parlement, qui n'avait pu obtenir du roi son rappel, informa contre lui. Le duc, sans se déconcerter et fort de la protection du Dauphin, fils de Louis XV, porta lui-même contre le procureur-général, La Chalotais, une accusation de haute-trahison. (*Voyez* Chalotais.) Cependant, le parti opposé au duc de Choiseul, et dont Wignerod était un des coryphées, eut un moment le dessous. L'ancien parlement de Bretagne rétabli donna un nouvel éclat à ses plaintes. Il devenait impossible à la cour d'empêcher que l'affaire de d'Aiguillon ne fût évoquée au parlement de Paris, et cette compagnie allait rendre un arrêt solennel contre l'accusé, déjà remplacé dans son commandement par le duc de Duras, quand la Dubarry, que d'abominables intrigues avaient portée au titre de maîtresse du roi, fit supprimer la procédure. Le parlement, justement irrité, n'en rendit pas moins un décret (4 juillet 1770) par lequel le duc d'Aiguillon, *prévenu de faits qui entachaient son honneur*, était suspendu des fontions de la pairie jusqu'à son jugement. Cette protestation énergique attira au parlement l'avanie que lui fit essuyer Louis XV dans le lit de justice tenu à Versailles, et où d'Aiguillon siégea parmi les pairs. Avec l'aide de la favorite, il fit enlever du greffe du parlement toutes les pièces de la procédure, qui furent aussitôt détruites. Il supporta d'ailleurs avec une impassibilité remarquable les quolibets que firent pleuvoir sur lui ces menées impudentes, narguant ainsi l'opinion publique déchaînée contre lui. L'irritation des esprits fut portée à son comble lorsque, l'année suivante, après la chute et l'exil de M. de Choiseul, il le remplaça au ministère des affaires étrangères, et fit partie, avec l'abbé Terray et le chancelier Maupeou, de ce triumvirat trop fameux qui, en bouleversant tout dans le royaume, y sema les premières étincelles de l'effroyable incendie qui devait éclater vingt ans plus tard. Tandis que d'Aiguillon s'occupait à de sourdes intrigues pour accroître sa part de puissance, l'Autriche et la Russie concertaient le premier partage de la Pologne, dont le cabinet de Versailles n'eut connaissance qu'après qu'il fut effectué. On n'a pas manqué d'imputer cette faute immense à l'ineptie du cardinal de Rohan, alors ambassadeur à Vienne (*voyez* Georgel); mais un examen attentif conduit naturellement à cette question: ne fut-ce pas sous l'influence d'une haine stupide pour le système politique de l'habile et prévoyant Choiseul, que son successeur laissa s'effectuer le démembrement de la république polonaise? Quoi qu'il en soit, le duc d'Aiguillon n'avait prodigué l'or de la France qu'à faire triompher momentanément l'absolutisme en Suède (1772), et à contrecarrer tous les projets de Choiseul, lorsque l'avènement du vertueux Louis XVI devint le signal de sa disgrâce. Il tenait alors réunis les portefeuilles de la guerre et des affaires étrangères. Justement détesté par la jeune reine, l'ex-ministre paya ses torts envers la France par un exil qu'il subit en 1775. Il mourut obscurément on ne sait en quel lieu. — Armand Wignerod-Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, son fils, pair de France, colonel du régiment Royal-Pologne, etc., fut député de la noblesse d'Agen aux états-généraux, se réunit au tiers-état avec la minorité de son ordre (25 juin), fut le premier à renoncer aux priviléges féodaux (4 août), et signala surtout ses opinions, en demandant qu'à la nation appartînt le droit de paix et de guerre. Il remplaça Custine dans le commandement de l'armée employée aux gorges de Porentruy (février 1792), fut décrété d'accusation après le 10 août, et mourut le 4 mai 1800 à Hambourg, au moment où lui était

accordée l'autorisation de rentrer en France.

* WIKLIFFE. *Voyez* Wiclef.

* WIKRAM (George), né à Colmar au commencement du 16e siècle, n'est cité que pour avoir rajeuni la traduction allemande des *Métamorphoses* d'Ovide, écrite vers 1210, et imprimée par les soins d'Albert de Halberstadt à Mayence, en 1545, in-fol. La nouvelle version due à Wikram parut chez Schœffer en 1551, et eut sept éditions, dont la dernière est de 1641 (Francfort), in-fol.

* WILCOCKS (Joseph), littérateur anglais, né en 1723, mort en 1791, était fils d'un prélat qui devint le précepteur des enfants du roi George II. On cite particulièrement de Jos. Wilcocks les *Conversations romaines*, 2 vol. qui n'ont été tirés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

* WILD (Jean), en latin *Ferus*, prédicateur ordinaire de la cathédrale de Mayence, mort en 1554 au couvent des cordeliers de cette ville, qu'à sa considération Albert de Brandebourg avait épargné lorsque la place tomba en son pouvoir pendant les guerres de religion (1552). On trouve dans Niceron (tom. 26, pag. 198-212), la liste des ouvrages de Wild, au nombre de 28. La plupart n'ont été imprimés qu'après la mort de l'auteur. Ils consistent en livres ascétiques, sermons et commentaires.

* WILD (Marquard), conservateur de la bibliothèque de Berne, sa patrie, en 1673, appartenait à une famille patricienne de cette ville. Il est surtout connu par un médailler qu'il employa 12 ans à rassembler, et dont il enrichit la bibliothèque confiée à ses soins. On cite aussi de lui : *Apologie pour la vieille cité d'Avenches ou Aventicum en Suisse*, Berne, 1710, in-8°, très-rare.

* WILD (Henri), savant orientaliste, né à Norwich en 1684, avait exercé pendant 14 ans le métier de tailleur. Ce fut pour se distraire pendant une maladie, qu'il commença de se livrer, sans le secours d'aucun maître, à l'étude des langues ; et, au bout de sept années, ses loisirs lui avaient suffi pour apprendre sept idiomes différents, notamment le chaldaique, le persan, le syriaque, l'arabe, le latin et le grec. Une rencontre fortuite fit connaître l'artisan érudit au docteur Prideaux, qui s'intéressa en sa faveur, et le fit envoyer à Oxford. Wild y fut employé dans la bibliothèque bodléienne à la traduction et à l'analyse des manuscrits orientaux. Il donna aussi des leçons à plusieurs élèves de l'université. De retour à Londres en 1720, il y passa le reste de sa vie sous le patronage du docteur Mead. Le seul ouvrage qu'on ait de lui est une traduction anglaise du *Voyage de Mahomet au ciel*, publiée, après la mort du traducteur, en 1754.

* WILDE (Jacques de), numismate hollandais, avait réuni vers la fin du 17e siècle, à Amsterdam, une bibliothèque et un cabinet d'antiquités et de médailles très-riches. On a de lui : *selecta Numismata antiqua*, Amsterdam, 1692, in 4; *Signa antiqua*, ibid., 1700, in 4. — Marie de Wilde, fille du précédent, partagea son goût pour les antiquités, et apprit le dessin, ainsi que l'art de la gravure. Elle a gravé à l'eau forte les *Signa antiqua* de son père.

* WILDE (Jacques), historiographe de Suède, mort en 1755, était né en Courlande l'an 1679, et avait professé successivement l'éloquence et la poésie latine à l'académie de Pernau, puis le droit naturel et des gens à Kiel. Outre des *poésies* latines et des *discours*, on cite de lui, entre autres écrits : *Sueciæ Historia pragmatica, quæ vulgò jus publicum dicitur*, etc., Stockholm, 1731, in-4. — William Wilde, magistrat anglais, mort en 1679, conseiller au banc du roi, avait publié, en 1661 et 1674, un recueil intitulé *Yelverton's Reports*. — C'est à tort qu'on l'a parfois confondu avec John Wilde ou Wyld, plus communément appelé *Serjeant Wilde*, et qui mourut en 1669, après avoir joui d'un certain crédit pendant la rébellion et sous le gouvernement de Cromwell.

* WILDENS (Jean), peintre flamand, né vers 1584 à Anvers, où il mourut en 1644, fut élève de Rubens, qui l'employa avec succès dans l'exécution de plusieurs tableaux. On cite, parmi ceux qui lui appartiennent en propre, deux grands paysages représentant, l'un, *la Fuite en Égypte*, l'autre, *le Repos de la Vierge*, dont les figures, peintes par un autre artiste, nommé Langer, rappellent les beaux ouvrages de Van Dyck.

* WILFORD (François), orientaliste, né dans le Hanovre vers 1760, embrassa la carrière militaire, et servit dans les troupes de son pays que le gouvernement anglais envoya dans l'Inde en 1781. Après la paix de Mangalore, en 1784, Wilford s'occupa de recherches sur les antiquités de l'Inde, et plus tard de l'étude du sanscrit, dans lequel il fit de grands progrès. Il devint en-

suite l'un des premiers membres de la société asiatique formée à Calcutta, enrichit les *Mémoires* de cette même société d'un grand nombre d'écrits, et mourut en 1822. Nous citerons, parmi les productions de ce savant officier, insérées dans le recueil précité : *Remarques sur la ville de Tagara*, place célèbre dans l'antiquité par son commerce avec les Grecs.

* WILFRID (S.), nommé *Willferder* par les Anglo-Saxons, était né vers 634. Après avoir étudié dans les monastères de Lindisfarne et de Cantorbéry, il partit pour Rome, s'arrêta plusieurs années à Lyon, où l'évêque de cette ville, S. Delphin, se proposait de le déclarer son successeur, et revint en Angleterre, où il bâtit les deux monastères de Stamford et Rippon. L'évêque de Northumberland étant mort en 664, le roi Alefrid désigna comme son successeur Wilfrid, qu'il engagea à aller se faire consacrer par l'évêque de Paris, Agilbert. Trouvant à son retour le siége épiscopal rempli par un autre, Wilfrid se retira dans le couvent de Rippon. Il y passa trois ans à prêcher, puis fut remis en possession de son évêché par S. Théodore, archevêque de Cantorbéry. Il eut part aux négociations qui préparèrent le rétablissement de Dagobert II (*voyez* ce nom), exilé de France en Angleterre. En se rendant par mer à Rome, Wilfrid fit naufrage sur les côtes de la Frise, et opéra beaucoup de conversions dans ce pays. Revenu ensuite dans la Grande-Bretagne, il y établit de nouveaux monastères, éprouva encore des contrariétés, recourut de nouveau au pape, fut maintenu sur son siége, et mourut en 709. Sa *vie*, par Eddi Stefani, a été publiée par Mabillon et par Th. Gale.

WILHELM (Jean), en latin *Janus Gulielmus*, critique et philologue, né à Lubeck en 1550, ou en 1554 suivant quelques auteurs, fréquenta d'abord différentes académies de l'Allemagne, vint ensuite à Paris, puis se rendit à Bourges pour y entendre le célèbre Cujas, et mourut bientôt après dans cette même ville en 1584. Il s'était mis en relation avec tous les savants de l'époque. De Thou, l'historien, dit qu'il n'avait jamais entendu personne parler latin avec plus de grâce et de facilité que Wilhelm, et Juste-Lipse l'appelle le nouvel astre de l'Allemagne. Les principaux ouvrages de J. Wilhem sont : *de magistratibus reipublicæ romanæ Libellus*, Rostock, 1577, in-8; *Verisimilium lib. III*, Anvers, 1582, in 8.

* WILKES (John), l'un des champions de la liberté politique, né en 1727 à Londres, vint terminer ses études à l'université de Leyde, accompagné de Lesson, ministre dissident d'Aylesbury, son précepteur, et ne revint en Angleterre qu'après avoir visité une partie de l'Allemagne. S'il faut en croire un de ses biographes, la société royale l'avait admis au nombre de ses membres avant qu'il eût atteint l'âge de 22 ans. Nommé d'abord grand-shériff du comté de Buckingham (1754), puis porté à la chambre des communes en 1757 par le bourg d'Aylesbury, qui le réélut en 1761, il se trouva forcé, par le dérangement de sa fortune, à postuler près du ministère divers emplois qu'il ne put obtenir. Se jetant alors dans le parti de l'opposition, il y acquit quelque importance par la publication d'*Observations sur les papiers relatifs à la rupture avec l'Espagne, mis sous les yeux des deux chambres du parlement*. Bientôt parut dans le *North Briton*, journal qu'il avait créé en opposition avec le *Briton*, feuille ministérielle, une censure plus que hardie du discours de la couronne. Cet article le fit enfermer à la Tour de Londres, et traduire devant la cour des *plaids communs*, qui l'acquitta. Alors, et contre le conseil de ses amis, il établit dans sa maison une presse qu'il employa à publier les actes de l'administration, et d'où sortit une réimpression du *North Briton*. Poursuivi pour cette feuille, qu'un jugement condamna à être brûlée par la main du bourreau, Wikes passa en France, et de là en Italie, puis, sur la nouvelle du changement de ministère, revint se ranger parmi les candidats au parlement, où le portèrent les suffrages des électeurs de Middlesex. Cependant la sentence rendue contre lui par contumace venait à peine d'être cassée, que la cour le condamnait, comme auteur ou imprimeur de deux libelles, à un emprisonnement de 22 mois et à une amende de 1,000 livres sterlings. La chambre des communes le déclara exclu de son sein. Presque immédiatement réélu, il fut encore déclaré incapable de siéger, et une troisième élection fut suivie d'un troisième bill d'incapacité. Ces violences accrurent le nombre des partisans de celui qui en était l'objet. De nombreuses pétitions furent adressées au roi pour la dissolution du parlement, et Wilkes, qui, pendant son emprisonnement, avait reçu des secours pécuniaires considérables de la part de plusieurs sociétés oppo-

sées au ministère, fut élu *alderman* du principal quartier de Londres. Dans l'exercice de cette magistrature, il déploya le même esprit de résistance à tout ce qu'il regardait comme des prétentions illégales de l'autorité. En 1772, il fut nommé l'un des shérifs pour Londres et Middlesex, et, deux ans après, élevé à la dignité de lord-maire. Il en remplit si bien les fonctions, qu'à la dissolution du parlement, en 1774, il fut réélu au parlement, sans opposition, pour le comté de Middlesex. Le plus mémorable de ses actes parlementaires fut la motion qu'il fit le 3 mai 1788, pour obtenir qu'on effaçât des journaux de la chambre la résolution du 17 février 1769, par laquelle on avait déclaré valable l'élection du colonel Lutrell, son compétiteur, qui n'avait obtenu que 296 votes, tandis que lui, Wilkes, en avait réuni 1247. Cette motion passa à la majorité de 115 voix contre 45. A partir de 1779, année dans laquelle il obtint la place lucrative de chambellan de la ville de Londres, Wilkes ne s'occupa plus de querelles de parti, et cessa de travailler à ses publications annuelles. Il mourut en 1797. On a reconnu assez généralement qu'il avait de la capacité pour les affaires et un grand courage politique, bien que ses talents ne fussent pas de premier ordre. On a réuni en 3 vol. in-12, Londres, 1769, ses *Lettres* et *Discours*. L'éditeur de ce recueil, J. Almon, a donné aussi sur la *vie* de Wilkes d'amples détails dans les *Anecdotes biographiques, littéraires et politiques des hommes célèbres*, et J. Nichols lui a consacré un long article dans ses *Anecdotes littéraires du* 18e *siècle*.

* WILKIE (WILLIAM), né en 1721 dans le West-Lothian (Écosse), exerça d'abord obscurément le ministère évangélique, fut ensuite nommé ministre de la paroisse de Ratho, puis appelé à remplir la chaire de philosophie de l'université de St-Andrews, lieu où il mourut en 1772. Outre un poème épique intitulé *Epigoniade*, Edimbourg, 1753, 1759, in-8 (la 2e édition contient un petit poème intitulé *le Songe*), on connaît de lui des *fables*, imitées de celles de Gay, St-Andrews, 1768, in-8, et dont quelques-unes ont été traduites en français par M. Amar, dans le *Fablier anglais*, 1802, in-8.

* WILKINS (JOHN), prélat anglais, né en 1614 à Fawsley, dans le comté de Northampton, prit ses degrés à Oxford, où il avait étudié avec tant de succès, qu'avant l'âge de 13 ans il s'était rendu très habile dans la langue grecque. Président du collége de Wadham à l'époque des troubles de la rébellion, dans lesquels il avait pris parti pour le parlement, il s'attacha plus intimement à Cromwell, en épousant l'une de ses sœurs, veuve d'un chanoine de l'église du Christ. Il fut fait principal du collége de la Trinité à Cambridge en 1659, et perdit cette place à la restauration. Plus tard la protection du duc de Buckingham lui valut une des cures de Londres, et, dans ce poste, ses talents comme prédicateur effacèrent tellement le souvenir des torts qu'on pouvait lui reprocher, qu'il fut pourvu de l'évêché de Chester en 1668. Il mourut à Londres en 1672. Wilkins fut un des fondateurs de la société royale de Londres et l'un de ses principaux ornements. On cite de lui, entre autres ouvrages : *la Découverte d'un nouveau monde*, Londres, 1638, 1640, in-4 ; *Ecclesiastes*, ou *Discours sur le don de la prédication*, ibid., 1646, 9e édition, 1718 in-8. Les ouvrages philosophiques et mathématiques de Wilkins ont été recueillis en 3 vol. in-8, Londres, 1708.—David WILKINS, de la même famille, né en 1685, mort vers 1745, archidiacre de Suffolk, et bénéficier de la cure de Hadley et de Monck-Ely, s'était, après divers voyages, rendu en 1709 à Rome, où il passa 4 ans à transcrire les manuscrits orientaux de la bibliothèque du Vatican, ainsi que de la bibliothèque Barberini. Il avait aussi séjourné à Paris et à Amsterdam, et y avait établi des relations avec plusieurs savants hommes de l'époque (1713-15). On cite comme ses principales publications celles du *Novum Testamentum ægyptium*, etc., Oxford, 1716, in-4 ; des *Leges anglosaxonicæ ecclesiasticæ et civiles*, etc., Londres, 1721, in-fol., rare et recherché.

* WILKS (MARK), prédicant de la secte des méthodistes à Norwich, et qu'on suppose mort vers 1821, fut un de ces niveleurs qui menacèrent l'ordre social en Angleterre à l'époque de notre révolution. Le principal écrit qu'on ait imprimé de lui est une *Histoire des persécutions endurées par les protestants du midi de la France*, 1821, 2 vol. in-8. Il parut la même année, par les soins de Sarah Wilks : *Mémoires du révérend Mark Wilks, de Norwich*, in-12, avec son portrait. — On doit à un lieutenant-colonel WILKS, qui, en 1804, était résident politique à la cour de Mysore, des *Esquisses historiques du midi de l'Inde*, 1810, 2 vol. in-4.

* WILL (George-André), professeur de philosophie, puis d'histoire, à l'université d'Altdorf, ville où il mourut en 1798, était né près de Nuremberg en 1727. Parmi ses nombreuses publications, on distingue : *Dictionnaire savant de Nuremberg*, Nuremberg, 1755, 4 vol. in-4° ; continué à Altdorf, 1802, en 4 autres vol. in 4°.

* WILLAERTS (Adam), peintre et poète, né en 1577 à Anvers, mort à Utrecht en 1640, excellait à peindre les pêcheries et petites marines. Sa touche est délicate et sa composition habile. — Abraham Willaerts, son fils et son élève, né en 1613 à Utrecht, se perfectionna sous J. Bylaert, puis vint en France, où il entra dans l'école de Vouet. Il travailla ensuite pour le comte Maurice de Nassau, et n'en fut pas moins embarqué comme simple matelot sur la flotte hollandaise, lors de l'expédition d'Afrique. Il finit par revenir à Utrecht, où il passa le reste de sa vie. On ne connaît pas la date de sa mort.

* WILLAMOV (Jean-Gottlieb), poète allemand, né en 1736 à Mohrunge, en Prusse, fut d'abord professeur au collège de Thorn, passa ensuite à Pétersbourg pour y diriger l'école allemande, puis, forcé de quitter cette place par le désordre de ses affaires, il se mit à donner des leçons de dessin et de mathémathiques; enfin il fut arrêté pour dettes, et mourut dans sa prison en 1777. Le recueil le plus complet de ses *OEuvres poëtiques* parut à Vienne, 1793, 2 vol. in-8°.

* WILLAN (Robert), médecin anglais, né en 1757 à Hill, dans le comté d'York, prit ses grades à Edimbourg, pratiqua d'abord à Darlington, dans le comté de Durham, puis vint s'établir à Londres, où il fut admis au collége des médecins, à la société des antiques et à la société royale. Il mourut en 1812 dans l'île de Madère, où il s'était rendu pour rétablir sa santé, altérée par des travaux excessifs. Outre divers morceaux dans les *mémoires* d'une des sociétés de médecine de Londres, dans le *Journal médical* de la même ville, on lui doit : *Description et Traitement des maladies cutanées*, Londres, 1798, 1801, 1805 et 1808, 4 vol. in-4° ; *Traité pratique sur le porrigo ou la teigne*, etc., Londres, 1815, in-4° (ouvrage posthume). Le docteur Bateman, qui a consacré à Willan une *notice biographique*, a publié d'après ses manuscrits, dont il était le dépositaire : *Tableau pratique des maladies cutanées*, 1815, in-8°, etc.

* WILLDENOW (Charles-Louis), botaniste, né en 1765 à Berlin, y fut admis à l'académie des sciences en 1794, obtint quatre ans après la chaire d'histoire naturelle au collège royal de médecine, puis celle de botanique en 1801, et enfin la direction du jardin des plantes de la même capitale. Pour enrichir cet établissement, Willdenow entreprit diverses excursions en Autriche, dans la Haute-Italie et en France, se mit en correspondance avec les savants botanistes et naturalistes de l'époque. Il forma un cabinet zoologique, dont il fit ensuite présent au musée de Berlin. A sa mort, arrivée en 1812, il était membre ou associé de 24 sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont : *Hist. Amaranthorum*, Zurich, 1790, in-fol.; *Élements de botanique*, Berlin, 1792, 5e édition, 1810, ouvrage encore classique en Allemagne, et traduit en diverses langues. *Voyez* la *notice* que lui a consacrée M. de Schlechtendahl au tom. 6 du *Magasin de la société des amis des sciences naturelles*.

* WILLE (Jean-George), graveur, né en 1717 à Kœnigsberg, dans la Hesse, crayonna pour ainsi dire avant de parler, et, par une suite d'essais ingénieux, parvint à se rendre assez habile ciseleur pour gagner, chez un arquebusier de son pays natal, une somme suffisante pour entreprendre à 19 ans le voyage de Paris. Bien accueilli par le graveur Dallé, qui lui procura des travaux peu lucratifs à la vérité, il vit promptement sa réputation se répandre non seulement en France, mais encore dans plusieurs parties de l'Europe. Il fut reçu membre de l'académie de peinture et des beaux-arts en 1761, et mourut à Paris en 1807, âgé de 90 ans. Parmi les productions du burin de Wille, nous citerons : le *Portrait du maréchal de Saxe, les Musiciens ambulants*, etc. Il forma des élèves très-distingués, tels que Bervic, Muller, etc.

* WILLEHADE (S.), apôtre de la Saxe, natif du Northumberland, étant entré dans les ordres, et résolu de prendre part aux travaux apostoliques de saint Willibrode et saint Boniface, s'embarqua pour la Frise vers l'an 772, commença sa mission à Dokum, y opéra un grand nombre de conversions, se dirigea ensuite vers la Saxe, où il prêcha 7 ans l'évangile, et, à peine revenu en Frise, entreprit le voyage de Rome, pour rendre compte de son apostolat au pape Adrien. Il revint par la France, y séjourna 2 ans, passa de nouveau en Saxe après l'entière

soumission de cette contrée, fut consacré évêque des Saxons, fixa sa résidence à Brême, ville nouvellement fondée, et y fit bâtir une cathédrale. Il mourut en 789 dans un village de la Frise. Saint Anschaire, 3e successeur de ce saint prélat, a écrit sa *vie*. Entre autres ouvrages on a, sous le nom de saint Willehade, des *commentaires* sur les *Epîtres*, de saint Paul.

* WILLEMET (Remi), né en 1735 à Norroi, près de Pont-à-Mousson (Lorraine), fut élevé par un de ses oncles, apothicaire à Nanci, et dont il embrassa la profession. Admis en 1762 au collége de pharmacie, il se livra spécialement et avec un grand succès à la botanique, et fut agrégé à plusieurs académies célèbres. Il se lia avec Haller, Linné et Vicq-d'Azyr, devint professeur d'histoire naturelle, directeur du jardin des plantes de la ville de Nanci, et y mourut en 1807. On cite de lui : *Phytographie économique de la Lorraine*, Nanci, 1780, in-8o ; *Lychénographie économique*, Lyon, 1787, in-8o ; *Monographie des plantes étoilées*, Strasbourg, 1791, in-8o. On lui doit encore beaucoup de bons *articles* insérés dans le *Dictionnaire de pharmacie*, etc. — Willemet (Pierre-Remi), fils du précédent, médecin, né à Nanci en 1762, vint suivre à Paris le cours de botanique de Lemonnier, y reçut le doctorat en 1784, fut du nombre des premiers fondateurs de la société linnéenne de Paris en 1788, s'embarqua peu de temps après pour les Indes avec les ambassadeurs du sultan Tipoo-Saïb, et mourut à Seringapatnam en 1790, à peine âgé de 28 ans. On peut citer de lui, outre plusieurs *mémoires*, sa thèse inaugurale : *de l'usage du froid dans les maladies*. Il a laissé inédit un *Systema fungorum*, rédigé selon une méthode synoptique qu'il avait imaginée d'après celle de Morisson : cet ouvrage est vraisemblablement perdu.

* WILLERAM, WILLIRAM ou WALLERAM, abbé d'Ebersberg, en Bavière, mort en 1085, était natif de Franconie, et, après avoir étudié à Paris les lettres et la philosophie, avait été nommé écolâtre du chapitre de Bamberg, place qu'il quitta pour s'enfermer au monastère de Fulde, où il resta jusqu'en 1048. On a sous son nom deux *paraphrases* du *Cantique des Cantiques*, l'une en vers hexamètres latins, l'autre en prose dans la langue des anciens Francs. Il en existe plusieurs manuscrits, savoir : aux archives de l'abbaye d'Ebersberg, à la bibliothèque d'Heidelberg, à celle de Breslau et à la bibliotheque impériale de Vienne. Menrad Molther, professeur de belles-lettres à Heidelberg dans le 16e siècle, a publié le premier l'ouvrage de Willeram sous ce titre : *Wilrami, abbatis*, etc., Haguenau, 1528, in 8o. Le savant Merula publia ensuite : *Willerami, abbatis*, etc., Leyde, 1598, in-8o, avec des réflexions sur la *paraphrase* écrite en langue francique, et une traduction hollandaise de ce texte.

* WILLERE ou WILLERIN. *Voy*. Obelerio.

* WILLERMOZ (Pierre-Jacques), médecin, né en 1735 à Lyon, y ouvrit un cours de chimie après avoir occupé de 1761 à 1763, une chaire de démonstration à l'université de Montpellier, et mourut en 1799, membre de l'académie de sa ville natale. Il coopéra au *Cours d'agriculture* de l'abbé Rozier (*v*. ce nom), et les archives de l'académie de Lyon contiennent de lui quelques *mémoires*. — Pierre-Claude-Catherine Willermoz, son fils, né à Lyon en 1767, reçut le doctorat à Montpellier en 1788, vint occuper à Lyon une chaire d'anatomie, fut employé comme médecin des armées en 1792, devint médecin en chef à celles de Moselle et d'Italie, obtint en 1796 la même place à l'hôpital de Lyon, ville où il mourut en 1810. Il était membre des académies de Lyon, de Mantoue, de La Rochelle, d'Orléans, etc. On n'a de lui que des *mémoires* académiques, aujourd'hui oubliés.

* WILLIAMS (Rogers), officier anglais, natif du comté de Monmouth, mort à Londres en 1595, avait servi d'abord sous le duc d'Albe, puis sous les ordres du comte de Leicester dans les Pays-Bas. Outre une relation de cette dernière guerre, Londres, 1618, in-4o, réimprimée récemment dans l'édition des *Traités* de Somers, on connaît de lui un *Traité succinct sur la guerre*, ib., 1590, in-4o ; et quelques manuscrits, conservés dans la bibliothèque Cottonienne au muséum britannique.

* WILLIAMS (John), archevêque d'York et chancelier d'Angleterre, né en 1582 à Aber-Conway, dans le comté de Caernarvon, prit ses grades à l'université de Cambridge, qui deux fois le chargea de démarches importantes avant 1609, époque où il reçut les saints ordres. D'abord chapelain ordinaire du roi (Jacques Ier), puis doyen de Salisbury et de Westminster, il succéda en 1721 au lord Bacon comme garde des sceaux,

et fut fait la même année évêque de Lincoln. Buckingham, dont il s'était attiré les ressentiments, eut, à l'avènement de Charles Ier, le crédit de faire retirer au prélat, et sa dignité de doyen, et les sceaux qui furent remis au lord Coventry. Williams siégea, malgré une défense expresse, au troisième parlement convoqué par Charles Ier, et y appuya avec chaleur la *pétition de droits*. Bientôt il porta la peine de cette démarche : accusé par un certain J. Monson (1636) d'avoir tenu des propos irrespectueux contre la personne du roi, il fut traduit devant la chambre étoilée et condamné à une amende de 10,000 livres sterl. envers le souverain, et à 1000 marcs d'argent envers son accusateur. Envoyé à la Tour de Londres, il n'en sortit qu'en 1640 par l'intervention du parlement. Les temps étaient bien changés alors. Le roi parut craindre les justes ressentiments de Williams, et descendit envers lui à des réparations tardives, tandis que pour soustraire ses accusateurs à la vindicte des parlementaires, il faisait biffer des registres les procédures qui avaient été faites contre lui. Le prélat montra de la grandeur d'âme en refusant de faire punir ses persécuteurs. En 1641 le roi le nomma à l'archevêché d'York. Williams resta fidèle à la cause de Charles Ier, et mourut en 1650. Ce prélat, qui cultivait les muses, adoucit par leur commerce les ennuis de son injuste captivité. Il fut un des évêques dont Charles Ier voulut prendre avis avant de violer l'engagement qui le liait envers l'infortuné comte de Strafford ; mais encore que Williams ait souscrit au supplice de cette illustre victime, il est peu vraisemblable qu'il ait mis, en cette circonstance, une lâche complaisance dans ses conseils.

* WILLIAMS (Griffith), prélat anglican, né en 1589 à Caernarvon, commença par desservir une cure dans le Middlesex. Successivement prédicateur à Londres, doyen de Bangor et évêque d'Ossory en Irlande (1641), il fut expulsé de ce siége pendant la guerre civile, et se réfugia en Angleterre. Il se trouvait auprès du roi, en qualité de chapelain, à la bataille d'Edge-Hill. S'étant retiré ensuite dans le pays de Galles, il y écrivit en faveur de la cause royale. A l'époque de la restauration il se rendit à Dublin, et fut le premier qui prêcha publiquement pour Charles II ; il mourut à Kilkenny en 1672. On cite de lui, entre autres écrits (en anglais) : *le Bonheur des saints*, etc., Londres, 1622, in-fol. ; réimprimé en 1635 ; *Explication des mystères*, etc. — Rogers Williams, ministre dissident, né en 1599 dans le pays de Galles, mort en 1683 en Amérique, y est connu sous le surnom de *Père de la Plantation de la Providence*, parce qu'en effet ce fut lui qui, avec quatre autres de ses confrères, jeta les fondements d'une ville de Massachusett, qu'il avait désignée sous ce nom. Roger Williams embrassa la secte des baptistes, dont il répandit les croyances parmi les naturels du pays. Il est auteur d'un certain nombre d'écrits, dont le plus remarquable a pour titre : *la Clef des langages d'Amérique*, souvent réimprimé. — John Williams, pasteur à Deerfield, dans le Massachusetts, fut enlevé en 1704 par un parti de sauvages, et conduit prisonnier au Canada. Après plusieurs années de captivité, il obtint sa liberté et retourna dans sa patrie, où il mourut en 1729, après avoir publié, sous le titre du *Captif racheté*, un récit de ses malheurs. On cite de lui quelques autres écrits et des *sermons*. — Williams (Daniel), théologien, de la secte des *dissenters*, né à Wrexham en 1644, mort en 1715, eut quelque crédit auprès de Guillaume III, qui plus d'une fois le consulta sur les affaires d'Irlande. On a recueilli ses divers écrits en 1738, 2 vol. in-8°. Cet homme de bien, non content d'avoir toute sa vie pratiqué de bonnes œuvres, consacra, par testament, sa fortune au soulagement des indigents et à divers établissements philanthropiques. Il légua à ceux de sa secte, avec une riche bibliothèque, la maison qui depuis est restée leur lieu de réunion à Londres (Redcross-Street, Cripplegate).

* WILLIAMS (sir Charles HANBURY), diplomate anglais, né en 1709, débuta dans le monde politique comme membre de la chambre des communes, où il vota constamment en faveur du ministère (Walpole), et obtint la place de trésorier de la marine. Il parcourut ensuite la carrière diplomatique, fut successivement ambassadeur en Saxe, en Prusse, en Russie, et, peu de temps après son retour en Angleterre, mourut en 1759, dans un état d'aliénation mentale que lui avait causé le chagrin de voir ses services mal appréciés. Rulhières a donné des détails curieux sur le séjour de ce diplomate en Russie. On a imprimé de lui quelques *satires* politiques, des *poèmes* insérés dans le recueil de Dodsley, et autres écrits, réunis ensuite

et publiés, avec des *notes* par Hor. Walpole, Londres, 1822, 3 vol. in-8°.

* WILLIAMS (ANNA), née en 1706, était fille d'un chirurgien du pays de Galles, qui fut réduit à accepter un asile à Charter-House, après être venu solliciter à Londres la récompense qu'il croyait avoir méritée par une prétendue découverte de la longitude en mer. Pour comble d'infortune une cataracte ravit la lumière à Anna en 1740. Comme elle avait cultivé la littérature depuis sa jeunesse, elle écrivit en 1746 une traduction anglaise de la *Vie de l'empereur Julien*, par La Bletterie. Plus tard, elle eut l'occasion de connaître la femme de Sam. Johnson, qui prit à elle un vif intérêt, et avec laquelle elle se lia d'une étroite amitié. Cette dame étant morte, Johnson n'abandonna point Anna Williams, et intéressa ses amis en sa faveur. Le célèbre Garrick fit donner sur son théâtre, au bénéfice de la pauvre aveugle, une représentation, dont le produit s'éleva à 200 livres sterlings. Anna publia ensuite un volume de *Mélanges* en prose et en vers, qui trouva de nombreux acheteurs. Elle mourut en 1783.

* WILLIAMS (DAVID), écrivain anglais, né en 1738 à Cardigan, dans le pays de Galles, commença à se faire connaître, après être entré, presque malgré lui, dans les ordres sacrés, par le succès qu'obtinrent ses prédications devant une secte dissidente à laquelle il appartenait. Obligé bientôt, par suite de légèreté de sa conduite, de se retirer à Londres, il y prononça une suite de sermons sur l'hypocrisie religieuse (1774, 2 vol. in-8°), puis annonça, dans un *Traité sur l'éducation* (même année in-12), des vues qu'il ne tarda pas à mettre en pratique par l'établissement d'une école à Chelsea, où affluèrent les élèves malgré le prix élevé de la pension. Cette école bizarre était comme une petite république régie par une charte, et où l'enseignement des sciences, réduit en pratique, était associé à l'étude de la politique. Elle était dans un état fort prospère lorsque vers 1775 il en abandonna la direction après la mort de sa femme. Il s'occupa dans la suite de la prédication, et enfin reprit la plume pour propager ses doctrines morales et religieuses (le déisme était alors sa croyance exclusive). Des *Lettres sur la liberté politique* qu'il fit paraître en 1782, et dont Brissot de Warville donna une traduction française, valurent à Williams le titre de *citoyen français*, que lui décerna l'assemblée législative; il fut plus tard invité par le ministre Roland à venir coopérer à la constitution républicaine de la France. Williams vécut à Paris dans la société des girondins, jusqu'au moment où fut prononcé le jugement de Louis XVI; il revint alors dans son pays, désespérant du salut de l'état où un tel crime était commis au nom de la liberté. Un grand projet philanthropique l'occupait depuis long-temps : il s'agissait de remédier à l'imprévoyance des gens de lettres à qui d'autres soins ne permettent guère de songer à leur intérêt personnel. Il vit ses idées promptement et efficacement secondées. Le prince de Galles se déclara protecteur de l'entreprise, alloua une somme annuelle pour l'acquisition d'un local convenable aux réunions des souscripteurs, et le *Fonds littéraire* (c'est le nom de l'institut), solidement établi dès 1789, considérablement accru depuis, a rendu d'importants services à l'humanité, aux sciences et aux lettres. Williams continua de publier de temps à autre quelques opuscules écrits dans un esprit différent de celui qui avait signalé son entrée dans la carrière. Quand les infirmités vinrent accabler sa vieillesse, comme il avait négligé le soin de sa fortune, les souscripteurs du *Fonds littéraire* le nommèrent *résident-directeur* de cet établissement : il y mourut en 1816. Ses principaux écrits sont, outre ceux dont on a parlé : *Lettres concernant l'éducation*, 1785, in-8°; *Souvenirs royaux*, 2e édition, 1788, in-8°; *Leçons sur l'éducation*, 3 vol. in-8°; *Leçons à un jeune prince*, in-8°; *Leçons sur les principes politiques*, etc., 1789, in-8°. Un *Précis de la vie et des ouvrages de Dav. Williams* a été publié en 1792, par Th. Morris. — Le révérend Cooper WILLIAMS, né à Cantorbery en 1762, mort en 1816, recteur de Kingston en Stourmond, avait été d'abord vicaire d'Ixning, puis chapelain d'un vaisseau de guerre, *le Swiftsure*, sur lequel il assista à la bataille d'Aboukir. On connaît de lui : *Histoire du château de Sudley dans le comté de Glocester*, 1791, in-fol.; *Voyage sur la Méditerranée*, 1802, in-4°. On y trouve une relation très-détaillée de la bataille d'Aboukir.

* WILLIAMS (FRANCIS), nègre créole de la Jamaïque, où il mourut en 1770, à l'âge d'environ 70 ans, avait de bonne heure manifesté de si heureuses dispositions qu'il fixa l'attention du duc de Montaigu, gouverneur de l'île. Ce seigneur l'envoya en Angleterre

faire ses études, qu'il termina brillamment à l'université de Cambridge. Bien qu'il se fût surtout appliqué aux mathématiques, il publia aussi pendant son séjour sur le continent une *ballade*, que M. Grégoire, ancien évêque de Blois, ne craint pas de citer avec éloge dans son ouvrage sur la *Littérature des Nègres*. Ce fut en vain que le duc de Montaigu voulut faire donner à Williams, après son retour à la Jamaïque, une place dans le gouvernement; les préjugés suscitèrent de trop fortes résistances. Mais les talents de Williams ne restèrent pas sans fruit: il ouvrit une école de mathématiques et de langue latine. Il se plaisait à composer des pièces de vers dans cette langue. On en trouve une avec la traduction dans l'ouvrage mentionné de M. Grégoire. — Ephraïm WILLIAMS, fondateur d'un collége qui porte son nom au Massachusett, était fils d'un colonel, Ephraïm Williams, qui lui-même fut un des fondateurs de Stockbridge. Après avoir fait dans sa jeunesse divers voyages en Europe, le personnage qui nous occupe porta les armes dans la campagne de 1740 à 1748 entre les Anglais et les Français en Amérique; il avait en 1755 le commandement d'un régiment avec lequel il se joignit au général Johnson au nord d'Albany, et reçut une blessure grave dans une action dont l'avantage demeura aux siens. Il exerça sur la cour générale de Massachusset beaucoup d'influence, par un esprit qui n'était pas moins délié que facétieux. C'est en 1791 que fut ouvert le collége de *Williams*. Probablement qu'alors le fondateur avait cessé de vivre. La condition qu'il avait mise à cet établissement, c'est qu'il porterait son nom. Ce collége est devenu depuis un séminaire florissant.

* WILLIAMS (miss HELENA-MARIA), née à Londres en 1759, révéla de bonne heure un penchant prononcé pour les études littéraires. Un poëme intitulé *le Pérou*, qu'elle publia à l'âge de 18 ans, obtint d'honorables suffrages. Son imagination lui montrant la révolution française comme le prélude de grandes améliorations sociales, miss Williams fut jalouse d'assister à cet imposant spectacle. Elle quitta l'Angleterre en 1790 pour venir se fixer à Paris, où bientôt elle se mit en relation avec les membres les plus fameux du parti de la Gironde. Elle partagea leur sort après la journée du 31 mai (*voyez* VERGNIAUD), mais réussit à tromper la surveillance de ses gardiens à la prison du Luxembourg; elle se sauva en Suisse, où l'étude occupa utilement les jours de sa proscription. De retour à Paris en 1796, elle continua d'y cultiver la poésie et les lettres, et diverses publications ajoutèrent à la réputation dont elle jouissait déjà. C'est dans cette capitale qu'elle mourut le 15 décembre 1827. Nous nous bornerons à citer quelques-uns de ses ouvrages écrits en notre langue ou dont il a été fait des traductions françaises; ce sont les principaux: *Lettres écrites de la France sur la première fédération*, 1791-92, 2 vol. in-12; *Lettres écrites de France sur l'époque de la terreur*, 1795, 4 vol. in-12; *Voyage en Suisse, avec des considérations sur les gouvernements helvétiques*, 1798, 2 vol. in-8°: *Souvenirs de la révolution française* (traduits de l'anglais par M. Coquerel, neveu de l'auteur), Paris, A. Mesnier, 1828, in-8°, 2e édition. On y a joint la traduction d'une *Ode aux Grecs* par miss Williams.

* WILLIAMSON (sir JOSEPH), négociateur anglais, mort en 1701, est connu surtout comme le bienfaiteur du collége de la Reine à Oxford, auquel il légua pour 8,000 livres sterl. de valeurs mobilières. Secrétaire-d'état en 1665, Williamson avait assisté neuf ans plus tard comme plénipotentiaire au traité de Cologne, et à son retour il avait été fait principal secrétaire-d'état et membre du conseil privé, charge qu'il résigna en 1678.

* WILLIBRODE (S.), apôtre des Frisons, né vers l'an 658 dans le Northumberland, sortit du monastère de Rippon, fondé par S. Wilfrid, pour passer sous la direction de S. Egberg dans un autre monastère d'Irlande, où il demeura 12 ans. S'étant ensuite embarqué avec onze autres moines anglais pour la Frise, récemment conquise par Pépin d'Héristal, il se rendit de là à Rome, et en revint muni des instructions du pape Sergius pour continuer sa mission. Après six années de prédication, il revint à Rome, y fut consacré évêque sous le nom de Clément, et, de retour en Frise, fixa sa résidence épiscopale à Utrecht. Il y bâtit l'église du Sauveur, répara celle de Saint-Martin, fonda l'abbaye d'Epternac (698), baptisa Pépin-le-Bref, passa plus tard en Danemarck, puis revint en Frise, y continua ses prédications apostoliques avec autant de succès que de zèle, et mourut en 738. Alcuin a écrit la *vie* de ce saint prélat, en 2 livres, l'un en prose, l'autre en vers latins. L'église

célèbre la fête de saint Willibrode le 7 novembre.

* WILLIS (Thomas), médecin anglais, né en 1622 à Great-Bedwin, dans le comté de Wilt, prit ses degrés à l'université d'Oxford, y obtint en 1660 la chaire d'anatomie, fut admis à la société royale de Londres, vint en 1666 s'établir dans cette capitale, y jouit d'une grande confiance auprès de Charles II, et fut enlevé à son immense clientelle et aux disputes médicales, par une inflammation de poitrine, le 11 novembre 1675. Ses nombreux et savants écrits, qui ont eu plusieurs éditions partielles, et dont il a été fait diverses traductions, ont été recueillis en un seul corps d'ouvrage, sous le titre d'*Opera medica et physica*, Genève et Lyon, 1676, in-4°; Genève, 1680, in-4°; Amsterdam, 1682, in-4°; Venise, 1720, in-folio. — Francis Willis, autre médecin, mort à 90 ans le 5 décembre 1807, est principalement connu par les succès qu'il obtint dans le traitement des aliénés. C'est à ses soins que fut confié le roi George III lors de sa première aliénation mentale. Il fut appelé aussi à Lisbonne pour le traitement de la reine Marie. Son regard foudroyant n'exerçait pas une action moins puissante sur les aliénés que les chaines, les douches et les gilets de force. Il dirigea long-temps un établissement consacré au traitement de la démence à Gretford, dans le Lincolnshire.

* WILLIS (Browne), savant antiquaire, petit-fils de Thomas Willis, né en 1682 à Blandfort, dans le comté de Dorset, mort le 5 février 1760, avait été reçu en 1718 membre de la société des antiquaires de Londres, et avait passé 40 années à former une collection de monnaies anglaises, dont il fit ensuite hommage à l'université d'Oxford, où il avait étudié. Il disposa d'une partie de sa fortune en faveur d'un établissement de bienfaisance, et légua aussi des manuscrits à la bibliothèque bodléienne. *Voyez* la *Biographie* de Chalmers, et le *Dictionnaire* de Chauffepié.

* WILLOT (Amédée), général français, né à Saint-Germain-en-Laye en 1757, fit ses premières armes dans la campagne de Corse en 1769, comme officier dans la légion Maillebois. Partisan de la révolution, il obtint de l'avancement dans la nouvelle organisation de l'armée, et parvint au grade de général de brigade à la fin de la première campagne des Pyrénées orientales. Un échec qu'il éprouva le 20 avril 1793, entre Ceret et le Teth, contre les Espagnols, sous la conduite de La Union le fit suspendre de ses fonctions par les commissaires de la convention nationale. Il fut réintégré après le 9 thermidor et employé à l'armée des Pyrénées occidentales, où il se justifia pleinement, par sa conduite, de l'accusation d'impéritie qui avait amené sa précédente disgrâce. Lorsque la paix fut conclue avec l'Espagne en 1795, le général Willot fut envoyé avec sa division dans la Vendée, où il se conduisit avec une grande modération. L'année suivante il obtint du directoire le commandement de la division militaire dont Marseille est le chef-lieu, et fut nommé, en avril 1797, député du département des Bouches-du-Rhône au conseil des cinq-cents. S'étant lié avec Pichegru (*voyez* ce nom), il devint, comme lui, un des chefs du parti dit de *Clichi*, et fut aussi une des premières victimes de la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). Déporté à Simmary, il concerta avec ses compagnons d'infortune, Pichegru, Aubry, Delarue, d'Ossonville, Barthélemi et Ramel, un plan d'évasion, qui réussit malgré de nombreux obstacles. Willot, après s'être rendu d'abord en Angleterre, passa ensuite en Allemagne, et y séjourna jusqu'en 1800. Il se trouvait au quartier-général de l'armée autrichienne lors de la bataille de Marengo. Il revint à cette époque en Angleterre, et y resta jusqu'à la restauration de 1814. De retour en France avec les Bourbons, il fut réintégré par Louis XVIII dans son grade de lieutenant-général. En 1816, il obtint le gouvernement de la Corse, fut rappelé en *1818*, et vécut depuis lors dans la retraite *jusqu'à* sa mort, arrivée en 1823. M. Boulet a prononcé sur la tombe de ce général un *discours funèbre*, qui fut imprimé à Paris dans la même année.

* WILLOUGHBY (sir Hugh), navigateur anglais, né au 16e siècle dans le comté de Derby, commanda l'expédition entreprise en 1553, d'après le rapport de Séb. Cabot (*voyez* ce nom), par une compagnie de négociants anglais, pour la découverte d'un passage au Cathay ou à la Chine par le nord-est. Cette expédition, composée de trois vaisseaux, partit de la Tamise le 20 mai, et entra dans l'Arzina, rivière de la Laponie orientale, le 18 septembre. Willoughby et ses équipages périrent de froid et de faim dans ce mouillage. Le journal que l'on trouva plus tard sur le vaisseau amiral apprit que,

huit jours après l'arrivée de l'expédition, Willoughby et ses officiers, voyant la saison trop rigoureuse pour continuer leur marche, avaient pris le parti de rester dans l'Arzina, qui devint leur tombeau.

* WILLOUGHBY (FRANCIS), naturaliste anglais, né en 1635, fut le condisciple et l'ami du célèbre Ray (*voyez* ce nom), porta ses savantes investigations en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas, et s'attacha surtout à la partie zoologique. A son retour, il fut nommé membre de la société royale de Londres, et mourut en 1676. Outre quelques morceaux insérés dans les *Transactions philosophiques*, on cite de lui : *Ornithologiæ Libri tres* (avec une *préface* de J. Ray, qui en fut l'éditeur), Londres, 1676, in fol.; et *Historiæ piscium Lib. IV*, etc., publiée par le même, Oxford, 1686, in-folio. — Robert-Louis WILLOUGHBY, mort le 3 mars 1826 à la fleur de l'âge, a publié sur des matières d'économie politique quelques écrits éphémères. Il était correspondant de la *Revue encyclopédique*, où on lui a consacré une courte *notice*, mars 1826, pag. 236.

* WILMOT (JOHN). V. ROCHESTER.

* WILSON (sir THOMAS), théologien et homme d'état anglais, termina au collége du Roi à Cambridge ses études, qu'il avait commencées à Eton. Réduit sous le règne de Marie à chercher un asile sur le continent, à cause de son attachement au protestantisme, il encourut le péril de la vie à Rome, où il fut incarcéré. Sorti néanmoins sain et sauf du château de Saint-Ange après d'assez vives persécutions, il revint en Angleterre lors de l'avènement d'Élisabeth, fut nommé maître des requêtes, et peu après l'un des secrétaires de la souveraine. Il fut chargé en 1567 d'une ambassade pour les Pays-Bas, et succéda l'année suivante à sir Th. Smith comme secrétaire d'état. Il mourut en 1581.

* WILSON (ARTHUR), né en 1596 à Yarmouth, dans le comté de Norfolk, mort en 1652 à Felstead, en Essex, avait accompagné comme secrétaire Robert, comte d'Essex, dans diverses campagnes, et s'était attaché ensuite au comte de Warwick en qualité d'intendant. Outre une pièce de théâtre, *l'Inconstante*, qui a été imprimée à Oxford en 1814, in-4°, avec des *notes* biographiques sur l'auteur, on cite de Wilson une *Histoire de la vie et du règne de Jacques Ier*, 1653, in-folio.

* WILSON (JOHN), musicien anglais, natif de Feversham, dans le comté de Kent, fut d'abord attaché à la chapelle royale, puis à la musique particulière de Charles Ier. Gradué en 1644 docteur de musique à l'université d'Oxford, il y donna quelque temps des leçons, puis obtint en 1656 une place de professeur de son art, au collége Baliol, et fut pourvu, après la restauration, de l'emploi de gentilhomme de la chapelle royale. Il mourut à Londres en 1673. Cet artiste, qui excellait sur la viole, a composé pour cet instrument des *fantaisies* d'une grande difficulté. On connait en outre de lui divers morceaux de chant, imprimés à Oxford de 1653 à 1663. La bibliothèque bodléienne possède de lui, en manuscrit, de la musique faite pour plusieurs *odes* d'Horace, et divers passages d'Ausone, de Claudien, de Pétrone et de Stace.

* WILSON (THOMAS), prélat anglais, né en 1663 à Burton, dans le comté de Chester, se destinait à la profession de médecin, lorsqu'un dignitaire de l'église le détermina à entrer dans les ordres. Il reçut la prêtrise en 1687, et 10 ans après il fut pourvu de l'évêché de l'île de Man, siége à la nomination du comte de Derby, dont le fils avait eu Wilson pour précepteur. Wilson composa, dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions épiscopales, quelques traités et autres écrits religieux en anglais et dans l'idiome du pays. Il mourut en 1755. Ses écrits, d'abord publiés séparément, ont été recueillis après sa mort par les soins de son fils, et publiés par son aumônier, Cruttwell, en 1780, 2 vol. in 4°, avec la *vie* de l'auteur. Ses *Sermons choisis*, au nombre de 33, ont été réimprimés en 1823, 2 vol. in-12. Une nouvelle *vie* de Wilson, par Stowell, a été publiée en 1819, in-8°. — Thomas WILSON, fils du précédent, né dans l'île de Man en 1703, embrassa l'état ecclésiastique, fit ses études à Oxford, et devint successivement chanoine prébendier du chapitre de Westminster, ministre de Sainte-Marguerite, recteur de Saint-Etienne de Walbrook, et mourut à Bath en 1784. On lui a attribué divers écrits anonymes.

* WILSON (RICHARD), paysagiste, né en 1714 dans le comté de Montgomery, apprit le dessin à Londres chez un peintre de portraits peu connu, travailla ensuite lui même obscurément dans ce genre, puis entreprit le voyage d'Italie, où il étudia surtout les beautés naturelles. Précédé d'une grande

réputation lorsqu'il revint en Angleterre, il exposa successivement au salon de Londres plusieurs tableaux auxquels les amateurs mirent un prix très-élevé. Lors de la création de l'académie royale de peinture, Wilson en fut un des premiers membres, et y obtint ensuite l'emploi de bibliothécaire. Il mourut en 1782. Quelques-uns de ses compatriotes l'ont appelé le *Claude Lorrain* de l'Angleterre; mais la manière différente de ces deux artistes exclut toute comparaison entre eux, et d'ailleurs le Lorrain est d'une grande supériorité. J. Wright a publié en 1824 un *Précis de la vie de Richard Wilson, avec des observations sur ses paysages*, Londres, in-4°.

* WILSON (Henri), navigateur, commandait le bâtiment de la compagnie des Indes *l'Antilope*, lorsqu'il reçut à Macao, en juin 1783, l'ordre de repartir pour l'Angleterre. Ayant mis à la voile le 21 juillet suivant, il toucha sur des brisants dans la mer du Sud, vers les parages des îles Carolines, fut contraint d'abandonner son bâtiment, et aborda avec son équipage sur une petite île déserte, où bientôt les naufragés furent visités par les habitants d'une île voisine. Le roi du pays (les îles Pelew) les accueillit avec humanité, leur procura les moyens de construire un bâtiment pour retourner dans leur pays, et même leur confia son second fils, qui partit avec eux. Débarqué à Portsmouth en 1784, Wilson, qui, pour remplir ses engagements avec le père de son pupille, en avait pris le plus grand soin, vit la même année (1784) ce jeune homme périr de la petite-vérole. Wilson mourut lui-même en 1810 à Colgton, où il s'était retiré après avoir servi longtemps encore la compagnie des Indes avec autant de zèle que de succès. La relation du naufrage *l'Antilope* a été écrite par G. Keate, et traduite en français sous le titre de *Relation des îles Pelew*, etc., Paris, 1789, in-4° ou deux vol. in-8°, avec cartes et plans. — Jacques Wilson, autre navigateur anglais, parti d'Angleterre, en 1796, sur le navire *le Duff*, visita successivement *O-taï-ti*, quelques îles voisines, l'archipel des *Amis*, les *Marquises*, découvrit un groupe de 14 autres îles, qu'il nomma *Duff's Groop*, revint en Angleterre en 1798, et y mourut quelques années après. La relation de ce voyage a été écrite par un membre de la société des missions de la Grande-Bretagne, et publiée à Londres en 1799, in-4°; traduite en allemand. On en trouve un *extrait* dans le tom. 3 de *l'Abrégé des voyages modernes*, par M. Eyriès.

* WILTZ (Pierre), jésuite, né en 1671 à Arlon, dans le duché de Luxembourg, où il mourut en 1749, a laissé un assez grand nombre d'ouvrages ascétiques qui ne méritent pas d'être tirés de l'oubli où ils sont restés, et dont on trouvera l'indication dans les *Mémoires littéraires des Pays-Bas*, par Paquot, tome 3 de l'édition in-folio.

* WIMPFEN-BORNEBOURG (Louis-François, baron de), né à Deux-Ponts en 1732, fit, avec un régiment français, les campagnes de la guerre de sept ans, devint successivement colonel, maréchal-de-camp, lieutenant-général, commanda, en 1792, une division de l'armée du Rhin sous les ordres d'Alexandre Beauharnais (*voyez* ce nom), fut ensuite destitué comme noble, incarcéré, recouvra la liberté après la mort de Robespierre, et mourut à Paris en 1800. On a de lui : *Refonte de l'économie de l'armée française*, etc., 1787, in-8°; *Mémoires sur sa vie*, 1788, in-8° (il désavoua cet ouvrage, comme n'en étant pas l'auteur); *Loisirs du général Wimpfen*, etc., 1798, in-8°; *le Militaire expérimenté*, etc., 1798, in-8°; traduit en allemand. — Félix de Wimpfen, frère du précédent, né en 1745, entra de bonne heure comme enseigne dans le régiment de Deux-Ponts au service de France, y obtint successivement les grades de capitaine, lieutenant-colonel et colonel, se retira, à la paix, dans ses terres de Normandie, fut nommé, en 1789, député aux états-généraux par la noblesse de Caen, se réunit à l'assemblée du tiers état avec la minorité de son ordre, et fut ensuite employé comme officier-général lors de la déclaration de guerre en 1792. Il commandait la place de Thionville lorsqu'elle fut entourée par un corps d'émigrés français, et répondit au parlementaire qui lui fut envoyé par le prince de Hohenlohe, avec l'offre d'un million s'il voulait ouvrir les portes de la forteresse : « J'accepterai ce million si on veut passer acte de cette donation devant notaire. » Wimpfen refusa ensuite le ministère de la guerre, qui lui fut offert par le gouvernement provisoire de France, prit le commandement de l'armée des côtes de Cherbourg, se prononça pour le parti de *la Gironde* (*voyez* Vergniaud), et accepta le commandement des troupes que ce parti essayait de réunir dans le département du Calvados. La convention mit

à prix la tête de Wimpfen, qui fut abandonné par ses troupes à la première rencontre avec celles de la convention. Il parvint toutefois à se soustraire aux recherches pendant tout le règne de la terreur, reprit son rang dans l'armée après la révolution du 18 brumaire, fut nommé plus tard inspecteur-général des harras, et remplit cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1814. Il avait publié, en 1788, in 8°, un écrit intitulé *le Manuel de Xépholius*, tiré seulement à 100 exemplaires. On croit qu'il a laissé des *mémoires*, dans lesquels se trouvent des détails précieux pour l'*histoire* de la révolution. — Alex.-Stanislas baron de WIMPFEN, a publié : *Voyage à St Domingue pendant les années* 1788-90-97, 2 vol. in-8°; traduit en allemand et en anglais. — D. Louis de WIMPFEN, maréchal-de-camp au service d'Espagne, se trouvait à la bataille de Vittoria en 1812. — Un lieutenant général du même nom, au service d'Autriche, mourut à Vienne en 1816, à l'âge de 90 ans.

* WIMPHELING (JACQUES), théologien et philologue, né en 1450 à Schlestadt (Alsace), fit ses études à Fribourg et à Erfurt, s'appliqua à l'étude du droit canon, devint prédicateur du chapitre de Spire, puis professeur d'éloquence, de poésie et de littérature grecque à Heidelberg, et obtint ensuite une prébende au chapitre de Strasbourg, dont il se démit bientôt après. Il contribua beaucoup à l'établissement de la première société littéraire dans la ville que nous venons de nommer, et en fut, par son savoir, un des principaux ornements. Il partagea l'opinion de Luther sur les abus qui s'étaient introduits dans l'église chrétienne, mais ne voulut point s'associer à l'œuvre de ce réformateur. Dans les dernières années de sa vie, Wimpheling se retira dans sa ville natale; il y mourut en 1528. Il est éditeur ou auteur d'ouvrages dont Niceron n'a indiqué que 30, mais dont Riegger porte le nombre à 89. On ne citera que les suivants : *Laudes ecclesiæ spirensis*, poème (1486), in-4°; *Oratio querulosa contra invasores sacerdotum* (1492), in-4°, *elegantiarum Medulla*, etc. (1493), in-4°; *Adolescentia*, Strasbourg, 1500, 1505, 1515, in-4° (c'est une suite de l'ouvrage précédent).

* WIMPINA ou WYMPNA (CONRAD), théologien allemand, né en 1460 à Buchheim, village des environs de Wimpfen, en Franconie, professa d'abord l'art poétique et la philosophie à Leipsig, puis la théologie à l'université de Francfort sur l'Oder, (dont il fut un des fondateurs), et devint chanoine des cathédrales de Brandebourg et de Hawelberg. Désigné en 1530, avec Eckius et Cochlée, pour assister à la conférence que Charles-Quint voulait faire tenir entre les catholiques et les protestants, durant la diète d'Augsbourg. Wimpina mourut peu de temps après la publication de la profession de foi des protestants, dite *Confession d'Augsbourg*.

* WINCKELMANN (JEAN), théologien protestant, né en 1551 à Homberg, dans la Hesse, fut le 1er professeur de théologie à l'université de Giessen, créée en 1607; il passa ensuite à Marpourg, où il avait déjà enseigné, revint à Giessen, et y mourut en 1626. Outre plusieurs *commentaires* sur l'Écriture-Sainte, insérés dans le *Thesaur. evangel. et apostol.* de Hunnius, on a de lui des *Oraisons funèbres*, des *thèses* et autres écrits dont on trouvera la liste dans le *Theatrum* de Freher. — WINCKELMANN (Jean-Juste), fils du précédent, né à Giessen en 1620, mort en 1697, conseiller et historiographe des landgraves de Hesse, s'était livré à la recherche des documents historiques, mais ne sut pas tirer tout le parti convenable des matériaux qu'il avait rassemblés, soit dans les diverses bibliothèques d'Allemagne, soit dans les archives du gouvernement. Nous citerons comme ses principaux ouvrages : *Hortus et Arbor philosophiæ*, etc., Darmstadt, 1662, in-12; *de principibus Hassiæ et eorum Genealogia*, Giessen, 1663, in-8°; *Arboretum genealogicum heroum Europæorum*, etc., Eddenbourg, 1664, in-fol.

* WINCKELMANN (JEAN JOACHIM), célèbre antiquaire, né en 1717 à Steindall (Brandebourg), de parents pauvres, dut sa première éducation à la bienfaisance du recteur du collége de sa ville natale. Il obtint à 16 ans la permission d'aller faire ses cours académiques à Berlin, et revint ensuite à Steindall, où il fut nommé chef des choristes du collége. Après avoir été chargé de quelques éducations particulières, il passa à l'université de Halle, et puisa dans les bibliothèques de cette ville les vastes connaissances qu'il développa plus tard avec tant de succès. Littérature ancienne, histoire, mathématiques, jurisprudence, théologie, politique, archéologie, etc., il aborda successivement les sciences les plus disparates. Nommé professeur et co-recteur de l'université de Halle, il consacrait à de nouvelles études tous les loisirs que lui laissait l'exer-

cice de ses fonctions, et ne donnait que quatre heures au sommeil. Le comte de Bunau lui confia la garde de la belle bibliothèque qu'il avait formée dans sa terre de Nothenitz, près de Dresde. Ce fut dans ce poste que Winckelmann compléta son immense érudition, et conçut le plan du grand ouvrage (*Histoire de l'art chez les anciens*) qui a mis le sceau à sa réputation. En 1754, d'après les insinuations de M. Archinto, nonce du pape à la cour de Dresde, Winckelmann, élevé dans la croyance luthérienne, embrassa la foi catholique; il se rendit ensuite à Rome, y reçut un accueil flatteur du pape Benoît XIV, et se lia bientôt avec plusieurs artistes célèbres et avec les amateurs les plus distingués. Après avoir passé un an à visiter les monuments et les antiquités de cette ville classique, il se rendit successivement, dans le même but, à Naples et à Florence. En 1763, Winckelmann fut nommé président des antiquités à Rome, et ensuite bibliothécaire du Vatican. Vers le même temps plusieurs académies d'Italie et la société royale de Londres l'admirent parmi leurs membres. Il résista long temps aux sollicitations des diverses cours de l'Allemagne, qui lui faisaient les propositions les plus avantageuses pour qu'il vint se fixer auprès d'elles; enfin il se décida à faire une tournée en Allemagne. Après un court séjour à Vienne, où rien ne put le déterminer à renoncer au dessein de revenir en Italie pour terminer sa laborieuse carrière à Rome, il partit comblé d'honneurs et de présens, et prit la direction de Trieste pour se rendre par mer à Ancône. A peu de distance de la première de ces villes, il fut accosté par un scélérat nommé Archangeli, déjà repris de justice, condamné aux galères, et par commutation au bannissement. Ce misérable ayant su gagner la confiance de Winckelmann en affectant un grand amour pour les arts, le frappa de plusieurs coups de couteau dans une auberge, et prit la fuite sur-le-champ. Winckelmann ne survécut que quelques heures à ses blessures, et expira le 8 juin 1768, après avoir institué le cardinal Albani, par testament, son légataire universel. Telle fut la fin de l'un des hommes les plus distingués de l'Allemagne, et, nous osons le dire, du créateur de l'école esthétique moderne, qui peut-être n'eût point été formée sans le grand mouvement qu'il imprima à la science. Entre les nombreux ouvrages de Winckelmann, réunis par Fernow, Dresde, 1818-1820, 9 t. en 8 vol. in-4°, avec 5 cahiers de planches, on distingue particulièrement son *Histoire de l'art chez les anciens*, publiée pour la première fois à Dresde, 1764, 2 vol. in-4°; traduite d'abord en français par Sellius et Robinet, Paris et Amsterdam, 1766, 2 vol. in-8°, puis par Huber, Leipsig, 1781, 3 vol. in-4° (cette traduction est la plus estimée), et par Jansen, Paris, 1798-1803, 3 vol. in-4°; traduite en italien par un anonyme (Milan, 1779, 2 vol. in-4°), et par l'abbé C. Fea (Rome, 1783-84, 3 vol. in-4°). La *vie* de Winckelmann se trouve en tête de l'édition complète de ses *œuvres*, publiées par Fernow. Mme de Staël a consacré à Winckelmann plusieurs des belles pages de son ouvrage sur l'Allemagne. Gœthe a donné *Winckelmann et son Siècle*, Tubingue, 1805, in-8; et Ch. Morgenstern a écrit un savant *discours* sur l'illustre antiquaire, Leipsig, 1804, in-4°.

* WINCKELRIED (Arnold de), paysan du canton d'Underwald, a mérité le surnom de *Décius* suisse, en se dévouant pour le salut commun. C'est lui qui, au mémorable combat de Sempach, fraya aux Suisses un passage dans les rangs de l'armée de l'archiduc Léopold, que l'avantage des armes rendait inabordable. S'avançant à cet effet jusqu'à la portée des hallebardes ennemies, il en embrassa de ses bras nerveux un faisceau qu'il appuya sur sa large poitrine, et, les entraînant dans sa chute, il fit dans cette muraille de piques une brèche où les siens se précipitèrent sur le corps du héros (9 juillet 1386). Les Suisses vainqueurs célébrèrent, en l'honneur de Winckelried et des autres braves tués à cette journée, un service dont la solennité est restée l'une des fêtes nationales.

* WINCKLER (Théophile-Frédéric), archéologue, né à Strasbourg en 1771, était capitaine dans un bataillon de volontaires du Bas-Rhin, lorsqu'il fut fait prisonnier avec ce bataillon au fort Vauban, et conduit en Hongrie. Pendant sa captivité dans ce pays, il en apprit la langue, ainsi que le grec moderne, et il fit des observations intéressantes sur les diverses contrées qu'il eut à parcourir. Revenu à Strasbourg après son échange, il quitta le service militaire, puis se rendit à Paris avec deux jeunes gens, dont l'éducation lui était confiée, suivit avec eux le cours d'archéologie du savant Milin (*voyez* ce nom), et, trois ans après, obtint une place d'employé du cabinet des

médailles. Il se livrait à des travaux importants, lorsqu'il fut frappé d'une apoplexie foudroyante en 1807. Outre plusieurs *articles* insérés dans le *Magasin encyclopédique*, notamment une *notice* sur J.-J. Oberlin, son maître et son ami, on lui doit une traduction du *Voyage à la Chine*, de J.-C. Huttner, Paris, 1799, in-18; une autre du *Voyage en Suède*, de Lenz, et celle de l'*Essai sur l'histoire des femmes*, de Jacobs.

* WINDHAM, armateur anglais, natif de Norfolk, fut l'un des premiers de sa nation qui tentèrent de faire le commerce en Afrique concurremment avec les Portugais, qui alors s'en arrogaient le droit exclusif. Son premier voyage, qu'il fit en 1551, fut couronné de succès; mais dans la suite sa hauteur et la violence de son caractère nuisirent à ses autres entreprises. Il mourut misérable sur la côte de Guinée, après s'être vu à la tête de vastes entreprises, dans lesquelles il avait pour associé un Portugais, appelé Ant.-Anez Pinteado, dont il sut mal reconnaître le grand mérite.

* WINDHAM (Joseph), membre de la société royale et de celle des antiquaires, né en 1739 à Twickenham, avait exploré les diverses branches de l'érudition dans ses voyages en France, en Italie, en Suisse, etc. C'est lui qui a fourni la plupart des dessins et plans que Ch. Cameron fit graver pour son grand ouvrage sur les *Bains des Romains* (Londres, 1772, in-fol.), dont il a aussi rédigé en grande partie le texte, ainsi que celui du 2e vol. des *Antiquités ioniennes*, publié par la société des *dilettanti*, dont il était membre.

* WINDHAM (William), ministre d'état anglais, né à Londres en 1750, débuta à 32 ans dans la carrière politique comme membre du parlement où il siégea parmi les whigs les plus ardents. Il seconda Burke, en 1784, dans ses énergiques remontrances au roi, et continua de se signaler dans le parti de l'opposition jusqu'à la fin de 1791. Cependant la marche que la révolution française allait imprimer aux affaires de l Europe le fit changer totalement d'opinions. Il passa avec Burke, son ami, dans les rangs du parti ministériel, et, à la fin de 1792, tous deux s'opposèrent à la proposition d'une réforme parlementaire. Bientôt, à l'occasion de la mort de Louis XVI, il démontra que la France n'était pas dans un état qui permît de négocier avec elle, et appuya le système du ministre Pitt pendant toute la session de 1793. Dans la session suivante, il déploya tous ses moyens oratoires pour combattre les champions de la révolution française. En 1795, il fit partie du ministère comme secrétaire-d'état de la guerre, et ce fut sur son avis que le cabinet se décida à ordonner l'armement projeté sur les côtes de l'ouest de la France, pour appuyer les opérations du parti royaliste en Bretagne et dans la Vendée. Il fit entendre en 1797 d'énergiques protestations contre les négociations de paix entamées avec le directoire, et il continua jusqu'au dernier moment d'appuyer le système de la contre-révolution française. Dans le même temps, il se prononçait pour qu'on tolérât en Angleterre le papisme et les débris de l'église gallicane. En 1801, après s'être élevé de nouveau contre les propositions de paix avec la France, il quitta le ministère avec Pitt et ses autres collègues, pour siéger dans le parlement sur les bancs de la nouvelle opposition qui se forma à cette époque. Il ne laissa échapper aucune occasion de donner l'alarme sur les projets ambitieux de Buonaparte, et, se montrant le plus violent instigateur d'une ligue européenne contre la France, il eut une grande part à la rupture du traité d'Amiens. Provocateur de la dissolution du ministère Addington, Windham n'en fut pas moins exclu de la nouvelle administration, lorsque Pitt reprit les rênes du gouvernement en 1804; mais à la mort de ce dernier, en 1806, un autre ministère ayant été formé par lord Grenville et Fox, Windham reprit le portefeuille de la guerre, et il le quitta bientôt après, lorsque la mort de Fox eut amené la désorganisation de ce dernier ministère. Redevenu membre du parlement, il continua d'y voter avec l'opposition jusqu'à sa mort, arrivée le 4 juin 1810. Les Anglais placent Windham au rang de leurs hommes d'état les plus distingués et de leurs orateurs les plus éloquents. Ses *discours* (*Speeches in Parliament*) ont été recueillis en 1812, 3 v. in-8o, précédés d'une *notice* sur sa vie.

* WINDHEIM (Chrétien Ernest de), né en 1722 à Wernigerode, dans l'électorat de Hanovre, professa la philosophie à Goettingue, puis à Erlangen, où il enseigna en même temps les langues orientales, et mourut en 1766 à Tinmemroda, dans la principauté de Blankenbourg. Parmi ses ouvrages, dont l'université d'Erlangen a publié un programme, on distingue: *de Paulo gentium apostolo*, etc., Halle, 1745, in-8o.

* WINDUS (JOHN), voyageur anglais, accompagna en 1720 Ch. Stewart, chef d'escadre, chargé par le roi de la Grande-Bretagne d'aller traiter de la paix avec l'empereur de Maroc, et publia à son retour la relation de cette mission sous le titre de *a Journey to Mequinez*, etc. (voyage à Mequinez, résidence de l'empereur actuel de Fez et de Maroc). Londres, 1725, in-8°. fig. Les notices de Windus sur la géographie du pays et sur les mœurs des Marocains sont fort curieuses.

* WINEFRIDE ou WÉNÉFRIDE (STE), née vers le milieu du 7e siècle, dans le nord du pays de Galles, d'une des principales familles de cette contrée, fut élevée dans la religion chrétienne par un saint religieux appelé Beunon ou Benow, des mains de qui elle reçut le voile. Après la mort de ce saint directeur, elle quitta le monastère qu'il avait fondé au lieu appelé depuis Holywell, et se retira dans un autre couvent du Denbighshire, dont elle devint abbesse. Elle y fut assassinée par Caradoc ou Cradoc, prince du pays, qui avait conçu pour elle une violente passion. Elle est classée comme martyre dans tous les calendriers. Il existe à la bibliothèque cottonienne une *vie* manuscrite de cette sainte, écrite peu après la conquête de l'Angleterre par les Normands, qui y sont appelés *Français*. On a encore plusieurs autres *vies* manuscrites.

* WINESALF. V. GALFRID.

* WINGATE (EDMUND); mathématicien, né dans le comté d'York en 1593, se déclara pour le parti populaire lors de la guerre civile, fut nommé juge de paix, membre du parlement, devint un des affidés de Cromwell, et mourut en 1656. On connait de lui: *Usage de la règle de proportion en arithmétique et en géométrie, ainsi que l'usage des logarithmes des nombres*, etc., Paris, 1623, in-12; en anglais, Londres, 1626, 1645 et 1658, in-8°; *de l'Arithmétique naturelle et artificielle* (en anglais), Londres, 1630, in-8°, souvent réimprimé.

* WINGHEN (JOSEPH VAN), dit le *Vieux*, peintre, né en 1544 à Bruxelles, se forma pendant quatre ans de séjour à Rome, où il travailla pour un prince de l'église, et, de retour à Bruxelles, fut nommé premier peintre du duc de Parme. Il alla ensuite s'établir à Francfort-sur-le-Mein, et y mourut en 1603. La plupart de ses compositions ont été détruites dans les guerres du 17e siècle. Parmi celles qui subsistent, on cite: *Apelles et Campaspe*, *Samson pris par les Philistins*, *Andromède*, une *Cène*, etc. Quelques-uns de ses tableaux ont été exécutés en tapisserie, beaucoup d'autres ont été gravés.—Jérémie VAN WINGHEN, dit *le Jeune*, fils du précédent, né à Bruxelles en 1578, passa de l'atelier de son père à celui de François Badens, peintre d'Amsterdam. Il parcourut ensuite l'Italie, s'arrêta particulièrement à Rome, revint se fixer à Francfort, s'y livra presque exclusivement au genre du portrait, et mourut en 1648. Il avait acquis de bonne heure la réputation de bon coloriste.

* WINOC ou WINOX (ST), premier abbé de Wormhouth, monastère qu'il avait fondé d'après les instructions de St-Bertin, et où il mourut en 717, était fils d'un roi breton, nommé Howel III, et s'était rendu en France pour échapper au massacre des Anglo-Saxons. Il avait eu pour compagnons Quadenoc, Ingenoc et Madoc, trois jeunes gens qui, après avoir comme lui embrassé la vie religieuse à Saint-Omer, eurent part aussi à l'établissement de l'abbaye de Wormhouth, dont le territoire leur fut concédé par un gentilhomme appelé Hérémar. Le lieu qui depuis s'est appelé Berg-Saint-Winoc ou Winox, est celui où furent transportés ses restes en 920, par ordre du comte Baudouin-le-Chauve.

* WINSEM (PIERRE VAN), *Winsemius*, poète et historien frison, né à Leuwarden en 1586, s'adonna successivement à la médecine et à la jurisprudence, et, après avoir complété son instruction par des voyages, prit le parti de se vouer exclusivement à la littérature. Il accepta en 1616 le titre d'historiographe des états de Frise, puis, en 1636, une chaire d'histoire et d'éloquence à Franeker, ville où il mourut en 1644. Outre plusieurs *thèses*, *oraisons funèbres* et autres morceaux académiques, on cite de lui: *Chronique* ou *Histoire de la Frise, jusqu'à l'année* 1622 (en flamand), Franeker, 1622, in-folio, figures, cartes et plans; *Amores* (poésies élégiaques), Fancker, 1631, in-16; — Ménélas WINSEM, frère du précédent, médecin et botaniste, né vers 1591 à Leuwarden, pratiqua la médecine avec succès à Embden et à Franeker, professa également la clinique, l'anatomie, la botanique dans cette dernière ville, et y mourut en 1639. Il joignait le goût des lettres à ses connaissances médicales.

* WINSHECOMB ou WINCHESCOMB

(James), riche fabricant de draps à Newbury, se signala en conduisant sous les bannières de Henri VIII, lors de l'invasion des Écossais en 1513, une compagnie de cent hommes d'armes équipés à ses frais, et à la tête desquels il combattit à la journée de Floddenfield. Après avoir servi ainsi son pays et son prince, il revint à sa fabrique, et, par les bienfaits que son immense fortune lui permit de répandre autour de lui, il s'acquit un autre genre de gloire, dont le souvenir s'est conservé d'âge en âge dans sa patrie.

* WINSHEMIUS (Vitus-Ortelius), philologue, ainsi nommé du bourg de Windsheim en Franconie, où il naquit l'an 1501, mort en 1570, professeur de langue grecque à Wittemberg, avait commencé par exercer la médecine dans cette ville. Outre quelques *harangues* ou *oraisons funèbres*, et une édition de la *Syntaxe* de Mélanchthon, on lui doit des traductions latines de divers ouvrages classiques grecs, notamment des *Idylles* de Théocrite, en vers, Francfort, 1558, in-8°, et de l'*Histoire* de Thucydide, Wittemberg, 1569, in folio; 1580, in-8°.— Vitus Ortelius Winshemius, son fils, né en 1521 à Wittemberg, mort en 1608, doyen de la cathédrale de Hambourg, avait rempli successivement des chaires de droit à Pavie et à Wittemberg, et avait été conseiller aulique du prince Auguste de Saxe, etc. On ne connaît de lui que des *programmes* et un *discours* académique en latin.

* WINSLOW (Édouard), gouverneur de la colonie de Plymouth, dans l'Amérique du nord, né en Angleterre l'an 1594, mort de la fièvre jaune en 1655, tandis qu'il se rendait d'Hispaniola à la Jamaïque, fut un des promoteurs les plus actifs de la société pour la propagation de l'évangile. Il était repassé à diverses reprises en Angleterre pour les affaires de la colonie, et avait été chargé de la conduite de plusieurs expéditions militaires. On cite de lui quelques opuscules, dont l'un a été analysé dans les *Voyages* de Purchas.

* WINSLOW (Jacques-Bénigne), anatomiste, né en 1669 à Odensée, en Danemark, quitta les études théologiques pour la médecine, qu'il apprit dans sa patrie sous Borrich, vint se perfectionner en Hollande, puis en France, où il abjura le luthéranisme entre les mains de Bossuet, en 1699. Il obtint, sous les auspices de cet illustre prélat, qui lui servit de parrain, tous les avantages que sa profession et son savoir pouvaient lui procurer. Reçu à la faculté de médecine, il devint membre de l'académie des sciences, interprète de la langue teutonique à la bibliothèque du roi, professeur d'anatomie et de physiologie au jardin des plantes, etc. Il mourut en 1760, laissant la réputation du plus habile anatomiste d'une époque où, avant lui, cette branche de la science était peu avancée. Son principal titre à la célébrité est l'*Exposition anatomique de la structure du corps humain*, Paris, 1732, 1 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12 : fréquemment réimprimée dans le cours du dernier siècle, et traduite en latin, en italien, en anglais et en allemand. On pourrait citer en outre les nombreux morceaux qu'il a fournis au Recueil de l'académie des sciences. Son *éloge*, par Grandjean de Fouchy, prononcé le 12 novembre 1760, est imprimé dans le même recueil.

* WINSTON (Thomas), médecin anglais, né en 1575, reçut le doctorat à Padoue, fut agrégé au collége des médecins de Londres, et obtint en 1615 la chaire du collége de Gresham. Il passa en France en 1642, ne rentra dans son pays qu'après que la guerre civile fut apaisée, et mourut en 1655 On a de lui des *Leçons d'anatomie*, imprimées en 1659 et 1664, in-4°.

* WINTER (George-Simon), écuyer et vétérinaire, né dans le 17ᵉ siècle, d'une famille originaire du pays de Clèves, s'établit à Nuremberg, et y donna des leçons d'équitation et d'hippiatrique. On a de lui les ouvrages suivants, qui sont très-recherchés : *Tractatio nova de re equariâ*, etc. (en allemand, avec les traductions latine, italienne et française), Nuremberg, 1672, in-fol., figures; 3ᵉ édition, ibid., 1703; *nouveau Traité de l'art du manège* (en allemand), Ulm, 1674, in-folio.

* WINTER (Nicolas-Simon Van), poète hollandais, né en 1718 à Amsterdam, travailla en commun avec sa femme, Lucrèce Guillelmine, née Van Merken (morte à Leyde en 1795, âgée de 77 ans); et indépendamment de la part qu'ils eurent à la traduction des *Psaumes* de David, connue sous la rubrique de *Laus Deo, salus populo*, ils donnèrent plusieurs poèmes et des tragédies, dont quelques-unes sont restées au théâtre d'Amsterdam. Van Winter, qui est surtout connu par son poème de l'*Amstel*, en 6 chants, Amsterdam, 1755, in-4°, et par une imitation des *Saisons* de Thompson, a publié les *OEuvres posthumes* de sa femme, en y joignant le recueil de ses propres poésies, 1795,

2 vol. in-4°.—Pierre Van Winter, fils d'un premier mariage de Nicolas Simon, s'adonna aussi à la poésie. On a de lui une traduction en vers hollandais des *Odes* d'Horace, Amsterdam, 1804, in-4°; une autre de quelques livres de l'Énéide, une troisième de l'*Essai sur l'homme*, de Pope.

* WINTER (Jean-Guillaume de), vice-amiral au service de France, né au Texel en 1750, entra dans la marine hollandaise dès l'âge de 12 ans, et s'y fit remarquer par son aptitude et son courage. Il était parvenu au grade de lieutenant de vaisseau, lors de la révolution qui éclata en Hollande en 1787. Ayant embrassé le parti, dit des *patriotes*, il se vit forcé de se réfugier en France, quand le parti du stathouder l'eut emporté. Dans sa position Winter ne pouvait que partager les principes de la révolution française; il obtint du service dans l'armée de terre, fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794, sous Dumouriez et Pichegru, et parvint au grade de général de brigade. Lors de la conquête de la Hollande par l'armée française, en 1795, le nouveau gouvernement de ce pays offrit à de Winter de rentrer dans la marine nationale avec le grade de contre-amiral, et l'année suivante il le nomma vice-amiral, commandant l'armée navale du Texel. En 1797, de Winter eut à soutenir un combat très-vif contre l'armée navale anglaise. Monté sur un vaisseau de 74, *la Liberté*, et attaqué par trois vaisseaux ennemis, il fut pris, conduit en Angleterre, où il reçut l'accueil que méritait sa bravoure, et échangé quelques mois après. De retour dans sa patrie, il fut honorablement acquitté par le conseil maritime, et, peu de temps après, envoyé en France comme ministre plénipotentiaire. Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande, accorda toute sa confiance à de Winter, le créa maréchal du royaume; et, lorsque Napoléon réunit la Hollande à l'empire, l'amiral fut traité avec la même faveur; mais il n'en jouit pas longtemps, et mourut à Paris en 1812. Ses restes furent déposés au Panthéon, et M. le pasteur Marron prononça son oraison funèbre.

* WINTERBURGER (Jean), le plus ancien des imprimeurs de Vienne, en Autriche, né à Winterburg dans le 14e siècle, fondit lui-même ses caractères et publia un grand nombre d'ouvrages qui sont devenus extrêmement rares. Nous citerons parmi les plus remarquables : *Flacci satyræ*, Vienne, 1492, in-4° (on n'en connaît qu'un seul exemplaire); *Ausonii Sententiæ septem sapientium*, etc., ibid., 1500, in-4°. Les publications de Winterburger sont conservées comme raretés dans les bibliothèques publiques d'Autriche.

* WINTERFELD (Jean-Charles), général prussien, né dans l'Ukermark en 1709, s'engagea d'abord comme soldat, se fit remarquer du roi Frédéric Ier par ses avantages extérieurs, et entra dans les gardes de ce prince, où sa bonne conduite lui mérita bientôt de l'avancement. Il était adjudant quand Frédéric II monta sur le trône. Ce prince le fit major, ensuite colonel, puis général-major, et enfin lieutenant-général en 1756. Chacun de ces grades fut la récompense de faits d'armes remarquables, de services signalés dans les guerres qui eurent lieu de 1740 à 1756. Winterfeld, atteint d'un coup de feu, mourut en Silésie, à la fin de la campagne de 1757. Frédéric II parle avec éloge de ce général dans plusieurs de ses écrits, et il lui a fait élever une statue en marbre blanc sur une des places de Berlin.

* WINTERTON (Ralph), philologue anglais, natif du comté de Leicester, mort en 1636, professeur de médecine au collége du roi à Cambridge, s'était fait la réputation d'un savant helléniste. On cite comme ses principales publications une version en vers grecs des *Aphorismes* d'Hippocrate, commencée en 1631, Cambridge, in-4°, et reproduite en 1633 avec le texte original, la version en vers latins de Frère, et celle en prose de J. Heurnius, in-4°; des traductions des *Méditations* de Gérard, Cambridge, 1631, in-8°; réimprimées 5 fois; et du *Traité* de J. Zanchius *sur les devoirs qu'impose le christianisme* (Londres, 1659, in-8°); enfin des éditions de Denys le Périégète, Cambridge, 1632; Londres, 1668, in-12; et des *Poetæ græci minores*, ibid., 1635, in-8°.

* WINTHROP (Jean), premier gouverneur de la colonie anglaise de Massachusetts, dont il fut un des fondateurs, était né en 1587 à Gorton, au comté de Suffolk, et avait 42 ans lorsqu'il s'embarqua pour l'Amérique, muni de lettres patentes pour la fondation de la colonie et du titre de gouverneur. Il mourut en 1649, laissant un journal exact de son administration, qui fut publié en 1790, in-8°.—John Winthrop, fils du précédent, fut gouverneur de la colonie de Connecticut, administra avec beaucoup de sagesse, et mourut en 1676. Il avait des

connaissances en chimie et en médecine ; et l'on trouve plusieurs *mémoires* de lui dans les *Transactions philosophiques*. -- Jean Winthrop, descendant des précédents, né en 1714, s'adonna à l'étude des mathématiques, devint professeur de physique au collége d'Harvard, acquit beaucoup de réputation dans cette chaire, fit plusieurs voyages scientifiques, devint membre du grand conseil de la colonie (Massachusetts), et continua de professer jusqu'à sa mort, arrivée en 1779. On a de lui un *discours* sur les tremblements de terre; deux *discours* sur les comètes; une *notice* sur plusieurs météores ignés, observés dans le nord de l'Amérique; des *observations* sur le passage de Mercure dans le disque du soleil, en 1740, qui ont été honorablement mentionnées dans les *Transactions* de la société royale de Londres.

* WINTRINGHAM (Clifton), médecin à York, où il mourut en 1748, membre de la société royale de Londres, est auteur de divers écrits, d'abord publiés isolément puis réunis en 2 vol. in-8°, Londres, 1752, avec additions et corrections par son fils, dont l'article suit. — Clifton Wintringham, né à York en 1710, mort en 1794, membre de la société royale de Londres, fut successivement médecin en chef des armées anglaises, puis médecin ordinaire du roi. Outre le recueil des *œuvres* de son père, dont il vient d'être parlé, on lui doit des *Recherches expérimentales sur quelques parties de la structure animale*, en anglais, Londres, 1740, in-8°; — *sur la ténuité des vaisseaux du corps humain* (idem), ibid., 1743, in-8°.

* WINWOOD (sir Ralph), ministre d'état anglais, né vers 1565 dans le comté de Northamptom, suivit à Paris, en qualité de secrétaire, l'ambassadeur sir Henri Neville (1599), et devint ministre, puis ambassadeur en Hollande et secrétaire d'état (1614), et mourut dans cet emploi en 1617. Un choix de ses papiers a été imprimé avec les négociations de sir Henri Neville, sir Ch. Cornwallis, sir Dudley Carleton, sir Th. Edmondes, etc., dans la collection de *Mémoires sur les affaires d'état, sous les règnes de la reine Elisabeth et du roi Jacques Ier*, Londres, 1725, 3 vol. in-fol., publiée par Edm. Sawyer.

* WINZENGERODE (N., baron de), général russe, né en 1769, dans le Wurtemberg, entra d'abord au service de l'Autriche, fit plusieurs campagnes contre la France, passa ensuite à la solde de la Russie, devint aide-de-camp de l'empereur Alexandre, fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire près du roi de Prusse en 1805, assista aux conférences tenues à Vienne, hâta la conclusion du traité entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, prit une part active aux campagnes de 1805, 1806, 1807, commanda un corps de cavalerie dans la campagne de 1812, et fut fait prisonnier dans Moscou, où il avait imprudemment pénétré avant l'entière évacuation de cette ville par les Français. Délivré pendant la retraite par des partisans russes, il obtint ensuite divers commandements dans les campagnes de 1813 et 1814, fut battu à Saint-Dizier le 26 mars de cette dernière année, et mourut à Wisbaden en 1818.

* WIRSUNG (Christophe), en latin *Wirsungus*, médecin, né à Augsbourg en 1500, étudia la théologie en même temps que la médecine, fut très-lié avec Conrad Gesner, et mourut à Heidelberg en 1571. On a de lui, *nouveau Livre de médecine* (en allemand), Heidelberg, 1568, in-fol.; Neustadt, 1588 et 1597. — Wirsung (Jean-George), chirurgien, de la même famille que le précédent, né vers 1615 à Augsbourg, fit ses études à Padoue, et, le premier, démontra dans l'homme le canal *pancréatique* que d'autres anatomistes avaient déjà aperçu dans les animaux. Il fut tué d'un coup de pistolet par un médecin Dalmate, jaloux de ses talents.

* WIRTZ ou WIRZ (Jean), artiste suisse, né à Zurich en 1640, et mort en 1709, fut élève du peintre Meyer, s'adonna principalement au portrait, et grava à l'eau forte ses propres dessins. On ne connaît guère de lui qu'un ouvrage intitulé *Romæ animale exemplum*, Zurich, 1677, in-8°. C'est une collection de dialogues sur l'Apocalypse, remplis de légendes absurdes, d'incohérences et de barbarismes dans le style, mais ornés de 42 planches assez remarquables par la composition, par la grâce des paysages, les effets de lumière et l'expression des figures.

* WISCHER (Théodore), peintre hollandais, né à Harlem vers 1650, suivit l'école de Berghem, et se rendit ensuite à Rome, où il composa des tableaux estimés. Ses débauches l'empêchèrent d'arriver au degré de perfection qu'il pouvait atteindre, et il mourut dans la misère vers 1700, après un séjour de 25 ans en Italie. — Corneille Wis-

cher, de la famille du précédent, fut un des plus habiles graveurs du 17e siècle, et fit surtout des portraits d'une rare perfection pour la finesse et la pureté du burin. — Jean Wischer, son frère, a aussi gravé avec succès.

*WISE (John), ministre du saint évangile à Ipswich (Massachusetts), mort en 1725, avait pris part, en 1688, aux premiers actes de rebellion qu'excitèrent dans sa patrie les taxes sur le thé. Il était en 1690 chapelain dans l'expédition du Canada, et il n'y signala pas moins son courage que sa charité.

*WISE (Francis), antiquaire, né à Oxford en 1695, fit de bonnes études à l'université de cette ville, devint conservateur-adjoint de la bibliothèque bodléienne, membre du collége de la Trinité, fut chargé de l'éducation du comte Guilford, obtint ensuite la cure d'Ellesfield, puis celle de Rotherfield, dans le comté d'Oxford, et mourut en 1767. On cite de lui : *Asser menevensis de rebus gestis Alfredi magni*, Oxford, 1722, in-8°, belle édition ornée de gravure.

*WISEMAN (Richard), chirurgien anglais, mort à Londres vers 1680, avait accompagné le prince royal, depuis Charles II, en France, en Hollande et dans les Pays-Bas; il rentra avec lui en Ecosse, fut fait prisonnier à la bataille de Worcester, recouvra bientôt sa liberté, et dès-lors se fixa à Londres. On a de lui divers *traités* chirurgicaux, recueillis en 1 vol. in-fol., 1676, réimprimés en 1686 et 1719, 2 vol. in-8°.

*WISHART ou SFOCARD (George), un des premiers promoteurs de la réforme religieuse en Ecosse, né dans ce royaume au commencement du 16e siècle, voyagea en Allemagne, y vit Luther, adopta ses doctrines, et, de retour en Ecosse (1544), s'occupa avec ardeur de leur propagation parmi ses compatriotes. Il mêlait à ses prédications des déclamations continuelles contre l'église romaine et le clergé auquel il imputait toutes sortes de vices. Sa piété, son zèle, son éloquence lui attirèrent bientôt de nombreux auditeurs, et le luthéranisme fit de rapides progrès dans le royaume. Le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André et légat du saint-siége, fit défendre à Wishart de continuer ses prédications; celui-ci n'en tint compte; et le prélat assembla un synode à Edimbourg pour aviser aux moyens d'arrêter les progrès de l'hérésie. Wishart fut arrêté, amené devant le synode, interrogé et sommé de cesser de répandre ses erreurs. Il les soutint, prétendit qu'il prêchait l'évangile dans toute sa pureté. Le synode le livra alors au bras séculier, qui, suivant la jurisprudence du temps, le condamna aux flammes, sentence qui fut exécutée en janvier 1545. Les écrivains protestants ont reproché au cardinal Beaton cette exécution, sans justifier la vengeance qu'en tirèrent, quelque temps après, les néophytes formés par Wishart : douze hommes ayant pénétré dans le palais de l'archevêque de Saint-André, massacrèrent impitoyablement ce prélat. Wishart est un des premiers que les protestants honorent du titre de martyre de la réformation.

* WISHART ou WISCHEART (George), prélat écossais, né en 1602, dans l'East-Lothian, fut d'abord ministre à North-Leith; il refusa de souscrire le *covenant*, fut mis en prison, recouvra sa liberté, et devint chapelain du marquis de Montrose. Celui-ci ayant été défait en 1645, Wishart échappa heureusement aux derniers périls, et se rendit près de la reine de Bohême, sœur de Charles Ier. De retour en Angleterre en 1660, il obtint le rectorat de New-Castle, puis fut nommé évêque d'Edimbourg en 1662, et mourut en 1671.

*WISNIEWSKY (Antoine), prêtre piariste polonais, né à Lenszyce en 1718, voyagea comme instituteur de quelques jeunes seigneurs en Italie, en France, en Angleterre, en Hollande et dans plusieurs contrées de l'Allemagne, devint professeur de philosophie et de mathématiques au collége des Nobles à Varsovie, et mourut dans cette capitale en 1774. On citera de lui : *Histoire de Pologne et de son droit public* (en français), Varsovie, 1759.

* WISNIOWIECKI (Michel-Koributh), roi de Pologne, issu de la maison des Piats, fut élevé au trône par la faction des nonces après l'abdication de Casimir V, en 1669. Loin d'aspirer à ce dangereux honneur, Wisniowiecki n'avait pas plus tôt appris qu'on le destinait au trône, qu'il était allé se cacher dans un couvent : il avait peu de capacité, et était contrefait. Ce choix étrange eut l'approbation de l'Autriche, qui redoutait de voir élire quelque étranger illustre nommément Turenne ou Condé, que déjà la faction des sénateurs et de la haute noblesse avait demandés à Louis XIV par l'organe du grand général de la couronne,

J. Sobieski : aussi l'empereur ne balança-t-il pas à donner en mariage l'une des princesses de sa maison au pauvre gentilhomme qui venait d'accepter en pleurant la couronne de Pologne. Après avoir dispersé la confédération dont Sobieski était le chef et mis à prix la tête de ce dernier, Michel Koributh se trouva avoir épuisé tout ce qu'il pouvait montrer d'énergie, lorsqu'il fut assailli à la fois par les Tartares, les Cosaques et les Turcs. Dans ce pressant péril, il aima mieux compromettre le sort de la Pologne que sa propre autorité, et signa avec la Porte le honteux traité de Buczaz (18 octobre 1672). Sobieski en fit refuser la ratification par la diète, et s'avança avec toute la noblesse contre les Ottomans, sur lesquels il remporta une victoire complète dans Choczim (10 novembre 1673). Michel Koributh était mort la veille de cette mémorable journée. Il fut remplacé sur le trône par le libérateur de la Pologne. (V. SOBIESKI).

*WISSENBACH (JEAN-JACQUES), professeur de jurisprudence à Franeker, où il mourut en 1665, était né en 1607, dans le pays de Nassau, avait rempli d'abord des chaires de droit à Heidelberg, puis à Groningue, et avait visité l'Angleterre et la France. On citera de lui : *Disputationes ad jus civile*, Franeker, 1648, in-4o; *Prælectiones in codicem*, ibid., 1701, 2 vol. in-4o.

*WISSING (WILLIAM), peintre, né à Amsterdam en 1656, mort prématurément en 1687, s'était formé à La Haye sous Dodaens. Venu en Angleterre, il y peignit le portrait dans la manière de Peter Lely, et avec tant de succès que toute la cour de Charles II mit en réquisition ses pinceaux.

*WISSOWATZI (ANDRÉ), théologien de la secte des unitaires, né en 1608 dans la Lithuanie, était petit-fils, par sa mère, du célèbre Fauste Socin. Il adopta toutes les opinions de son grand-père, visita l'Angleterre et la France, s'établit, à son retour, ministre en Wolhinie, fut ensuite obligé (à cause du zèle qu'il manifestait pour les intérêts de sa secte) de se réfugier successivement en Hongrie, dans le Palatinat et en Hollande, où il mourut en 1678. On a de lui plusieurs ouvrages polémiques, oubliés aujourd'hui.

*WISTAR (GASPAR), anatomiste, né en 1761 dans la Pensylvanie, d'une famille de quakers, mort le 23 janvier 1818 à Philadelphie, après avoir long-temps professé avec un grand succès, fut dans ses dernières années président de la société philosophique de Philadelphie. C'est lui qui commença la collection de préparation anatomique pour l'université de Pensylvanie. On ne connait de lui qu'un ouvrage, intitulé : *Système d'anatomie*, imprimé à Philadelphie vers 1817.

*WITCHELL (GEORGE), astronome et géomètre anglais, né en 1728, mort en 1785, grand-maître de l'école royale de marine à Portsmouth et membre de la société royale de Londres, avait commencé par exercer la profession d'horloger. Outre divers morceaux, insérés dans le *Gentleman's Diary* et dans d'autres recueils scientifiques, on cite de lui : une *carte* représentant le passage de l'ombre de la lune sur l'Angleterre dans la grande éclipse solaire du 1er avril 1764.

*WITENES, duc de Lithuanie, fut investi du pouvoir souverain en 1283, par Raymond, fils du duc Troydem, qui, après avoir vengé le meurtre de son père, rentra dans le couvent où il s'était dévoué au service de Dieu. Pendant un règne de 30 ans, Witenes fut la terreur des Polonais et des chevalier teutoniques. Au retour d'une expédition contre ces derniers, il fut assassiné par Gedymin, son fils, qui lui succéda en 1315.

*WITEX DE ZREDNA (JEAN), d'abord secrétaire de Huniade, puis son envoyé près de l'empereur Fréderic, et enfin chancelier de Hongrie en 1453; il accompagna l'année suivante le roi Vladislas en bohême et en Moravie, et fut l'âme de la diète que présida Huniade en l'absence du monarque. Il éprouva ensuite quelques disgrâces par suite de son attachement aux fils de son digne protecteur, après la mort de ce dernier. Le roi Vladislas étant mort lui-même presque subitement, Witez contribua à placer Mathias, fils ainé d'Huniade, sur le trône de Hongrie; mais il se brouilla plus tard avec ce prince, qui l'avait nommé archevêque de Gran et primat du royaume, se lia avec ses ennemis, fut arrêté, puis remis en liberté, et mourut en 1472, ayant à se reprocher d'avoir souillé par l'ingratitude une carrière long-temps honorable. Un de ses secrétaires avait recueilli les *lettres* et *instructions* écrites au nom du grand Huniade depuis 1445 jusqu'en 1451, et ce manuscrit original, qui se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne, a été publié en 1746, dans le tom. 3 des *Scriptores rer. hungaricarum*. — JEAN WITEZ, son neveu, était en 1490, arche-

vêque de Weszprim, dont il ouvrit les portes à l'archiduc Maximilien d'Autriche. — Michel WITKZ de CSOKONAÏ, poète hongrois, né en 1773 à Debreczin, où il mourut en 1805, a laissé une épopée comique en 4 chants.

* WITHER (GEORGE), poète anglais, né dans le comté de Hamp en 1588, prit parti pour le parlement lorsque la guerre éclata, en 1642, leva un régiment à ses frais, et fut fait prisonnier. Remis en liberté, et plus tard nommé juge de paix par le long parlement, puis major général de cavalerie et d'infanterie sous Cromwell, il fut, à la restauration, dénoncé comme spoliateur, et enfermé à la Tour du Temple, et relâché au bout de trois ans. Il mourut en 1667. Les compositions de Wither se ressentent de sa trop grande facilité. A. Dalrymple en a publié, en 1785, un choix.

* WITHERING (WILLIAM), médecin et botaniste anglais, né en 1741 à Willington, dans le comté de Shrop, mort en 1799, après avoir pratiqué successivement à Stafford et à Birmingham, était membre de la société royale de Londres ainsi que de celle d'Edimbourg, et avait été agrégé à l'académie de Lisbonne dans un voyage qu'il fit en Portugal pour raison de santé. Outre divers *mémoires* insérés dans les Recueils de ces sociétés savantes, on cite de Withering : *Arrangement botanique dans la Grande-Bretagne*, 3e édition, fort augmentée, 1796, 4 vol. in-8o.

* WITHERSPOON (JOHN), théologien écossais, né près d'Edimbourg en 1722, fut ministre dans la ville de Paisley, passa ensuite en Amérique, fut nommé président du collége de Prince-Town, se prononça fortement pour l'indépendance, fut député au congrès par l'état de New-Jersey, et mourut en 1794. On a de lui : *Caractères ecclésiastiques*, satire piquante contre le parti de l'église d'Écosse appelé les *modérés; Essai sur des sujets importans*, 3 vol. in-8o. Tous ses ouvrages ont été recueillis et imprimés en 1802, par les soins du docteur Rodgers. Il a fourni aussi plusieurs *articles* dans l'*american Museum*, publié en 1788.

* WITHOF (JEAN-HILDEBRAND), philologue, né en 1694 dans le comté de Tecklenbourg, fut nommé, en 1716, recteur de l'école latine de Bommel, passa ensuite professeur d'histoire, d'éloquence et de littérature grecque à Duisbourg, et mourut dans cette ville en 1769. On citera de lui : *Specimen emandat. ad Guntheri Ligurinum*, 1731, 1755, in-4o; *Remarques critiques sur Horace et autres auteurs romains*, publiées d'abord dans l'*Intelligenz Blatt*, puis reproduites par H.-A. Grimm, Dusseldorf, 1791, 2 vol. in-8o.—Jean-Philippe-Laurent WITHOF, fils du précédent, né à Duisbourg, où il mourut en 1789, avait quitté les études littéraires pour la médecine, qu'il apprit en Hollande; il professait en 1750 l'anatomie, la physiologie et la pathologie dans sa ville natale, où il remplit aussi la chaire que son père avait occupée Outre quelques écrits de médecine, on cite de lui : *Poésies morales*, Dortmund, 1755, in-8o; *poésies académiques*, Clèves et Leipsig, 1782 et 1783, 2 vol. in-8o.

* WITIKIND ou WITE-KIND (en ancien saxon : *Enfant blanc*), héros célèbre de la Germanie, sur l'origine duquel on n'a que des traditions très-incertaines, eut pour père, suivant quelques chroniques du moyen âge, un des principaux chefs de la nation saxonne, nommé Werneking. Lorsque Charlemagne, après avoir repoussé l'invasion des Saxons dans la partie septentrionale de ses états, eut rasé la forteresse d'Eresbourg et pénétré sur leur territoire, Witikind se montra le digne antagoniste du nouvel empereur d'Occident par sa valeur et sa constance. Lui seul refusa de subir le joug qu'à plusieurs reprises l'illustre fils de Pépin sut imposer aux Saxons; et pendant que ses compatriotes s'humiliaient devant leur vainqueur, il allait éveiller l'énergie des Danois, et faisait alliance avec ces terribles hommes du nord, qui bientôt, et pendant plus d'un siècle, devaient reporter en France tous les désastres d'une guerre d'invasion, toujours instante. Mettant habilement à profit les circonstances qui attiraient Charlemagne vers d'autres frontières de ses vastes états, et les guerres nouvelles dans lesquelles ce grand prince était entraîné, Witikind, chaque fois plus audacieux, opérait dans le centre de la Germanie une vaste insurrection, qui bientôt ramenait au combat Charlemagne, seul capable de paralyser les vaillants efforts du héros saxon. En 782. l'empereur confia le commandement de son armée d'Allemagne au comte Théodoric, son parent. Witikind, qui cette fois n'avait pas à lutter contre le génie de Charles, remporta la victoire la plus complète sur les bords du Weser. Mais bientôt l'empereur accourt; les Saxons, frappés de terreur, restent sourds aux incitations de leur chef intrépide, et 5000 d'entre eux sont massa-

crés aux champs de Verden. Abandonné des siens, Witikind s'éloigne pour épier le moment de recommencer la lutte. Il ne tarde pas, en effet, à reparaître : trois fois il présente le combat aux Français, et trois fois les Saxons, moins nombreux et moins disciplinés, sont mis en déroute. Instruit par l'expérience, Witikind adopte un système défensif, et, mettant à profit les localités, il harcèle ses adversaires avec avantage. Enfin, après plusieurs campagnes sanglantes, rebuté par la constance de Witikind, et convaincu que les Saxons ne se soumettraient jamais tant qu'il resterait un souffle de vie à ce chef indomptable, Charlemagne prit la résolution de lui envoyer des prélats qui s'attachèrent à le convaincre de la sainteté du christianisme, en lui vantant les douceurs de la vie civile et le charme de la paix. Le héros saxon voyant sans doute son honneur à couvert par la démarche de son illustre adversaire, persuadé d'ailleurs par les pieuses exhortations de ses envoyés, se rendit auprès de Charlemagne à Attigny-sur-Aisne, et reçut le baptême, ainsi que plusieurs autres chefs, en présence de ce prince. Investi du titre de duc de Saxe, Witikind repassa le Rhin, et se montra jusqu'à sa mort scrupuleux observateur des traités conclus entre lui et l'empereur des Français. Il fut tué, en 807, dans un combat contre Gerold, duc de Souabe. Selon Etienne Pasquier, Wittikind II, fils du précédent, ayant pris au baptême le nom de Robert, fut père de Robert-le-Fort, bisaïeul de Hugues Capet; mais cette opinion paraît hasardée (on croit assez généralement que Robert-le-Fort descendait d'Arnould, maire du palais, puis évêque de Metz au commencement du 7e siècle. *Voyez* les *Annales Witikindi* et une dissertation de J.-H. Boecler, intitulée *le grand Witikind* (en allemand), 1713, in-8o.

* WITIKIND ou WITEKIND, bénédictin allemand, mort vers 973 à l'abbaye de Corvey (*Corbeïa Nova*) en Westphalie, y avait professé la littérature sacrée et profane. Il reste de lui : *Annales de gestis Othonum* (Annales des Saxons), en trois livres qui se terminent à la mort de l'empereur Othon Ier. Cette chronique, publiée pour la première fois à Bâle, 1532, in-fol., dans un recueil de morceaux historiques de la même époque, a été reproduite par R. Reineccius, Francfort, 1575, in-fol., et par H. Meibom, ibid., 1621, in-fol., puis insérée dans les *Scriptor. rerum germanic.*, Helmstadt, 1688.

* WITOLD ou WITWALD (Alexandre), grand-duc de Lithuanie, cousin-germain de Vladislas Jagellon, fut d'abord avec lui dans une longue alternative de brouilleries et de réconciliations, l'accompagna, en 1385, à Cracovie, où il fut baptisé solennellement en 1386, et prit le nom d'Alexandre. Ne pouvant pas s'entendre avec Skirgiellon, frère de Vladislas, il se retira en Prusse, d'où pendant cinq ans il ne cessa d'inquiéter le monarque polonais. La paix se rétablit encore entre ces deux princes. Vladislas Jagellon nomma Witold son lieutenant-général en Lithuanie; et ce dernier, après avoir repoussé les chevaliers teutoniques qui avaient envahi cette contrée, pénétra dans la Livonie, dans le duché de Rezan, et agrandit considérablement ses domaines, qui s'étendaient jusqu'à la Galicie et la Moldavie d'un côté, et de l'autre jusqu'aux bords de l'Oka, de la Soula et du Dnieper, resserrant ainsi le grand-duc de Russie, Vassili II, dans ses contrées du Nord et de l'Est, et ne se proposant rien moins que de renverser le trône du célèbre Tamerlan. Il détermina Vassili à coopérer à l'exécution de ce dessein, obtint de son cousin Jagellon ses meilleures troupes, passa la Worskla le 12 août 1399, livra bataille aux Tartares, fut vaincu, et ne se retira qu'avec peine du champ de bataille, où il laissait les deux tiers de son armée, dans laquelle se trouvaient cinquante polonais, russes ou lithuaniens. Après ce succès, les Tartares s'emparèrent de Kieff, et envahirent les provinces voisines; mais Witold se releva promptement de sa défaite, et, plus que jamais uni avec Jagellon, tourna ses armes contre Vassili, qui demanda et obtint la paix, puis contre les chevaliers teutoniques, qui furent vaincus près de Grunwald, en 1410, et lui cédèrent la Samogitie. Witold, au faîte de la gloire, mais accablé de chagrins domestiques, mourut en 1430. Il fut le plus illustre de son temps parmi les souverains du Nord.

* WITS (Hermann), *Wisius*, théologien protestant, né en 1636 à Enckhuisen, dans la Nord-Hollande, obtint en 1675 la chaire de théologie à Franeker, remplaça cinq ans après Fr. Burmann à l'académie d'Utrecht, puis, en 1698, le professeur F. Spanheim à celle de Leide; il devint ensuite recteur du collége théologique de cette dernière ville, et y mourut en 1708. On cite comme

ses principaux ouvrages : *de OEconomiâ fœderum Dei*, etc., Leuwarden, 1677, in-8°, réimprimée plusieurs fois : *Exercitationes sacræ in symbolum quod apostolorum dicitur*, etc., ibid., 1681, 1689, in-4°; Amsterdam, 1697; Herborn, 1712, même format. On a recueilli les *OEuvres complètes de Witsius*, Herborn, 1712-17, 6 vol. in-4°; *Voyez* les *Mémoires littéraires* de Paquot.

* WITSEN (Nicolas), savant magistrat d'Amsterdam, né dans cette ville en 1640, joua un rôle important à l'époque de l'expédition de Guillaume III en Angleterre (1688); et l'on peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la patire* de Wagenaar (*voyez* ce nom). Il avait des connaissances peu communes en mathématiques, et il en a laissé des preuves dans l'ouvrage suivant (en hollandais) : *Construction ancienne et moderne des vaisseaux*, 1671, in-fol. On connait encore de lui la *Description de la Tartarie septentrionale et orientale* (idem), Amsterdam, 1692 et 1705, 2 vol. in-fol. Le tzar Pierre reçut une utile instruction dans la maison de Witsen, qui mourut, à ce que l'on présume, vers 1715. — Son père, Corneille Witsen, comme lui bourgmestre d'Amsterdam, avait aussi cultivé les lettres.

* WITT (Jean de), célèbre homme d'état hollandais, né en 1625 à Dordrecht, fut élevé dans les principes de son père, qui s'était montré constamment opposé aux prétentions de la maison d'Orange. Dès 1650, le jeune de Witt fut nommé pensionnaire de sa ville natale; et deux ans plus tard, grand-pensionnaire de Hollande. A cette époque les États-Généraux étaient en guerre avec l'Angleterre. J. de Witt fit prendre à la marine nationale une attitude assez formidable pour forcer Cromwell à signer, en avril 1654, le traité de Westminster, dans lequel il était stipulé qu'aucun prince de la maison d'Orange ne pourrait être élu stathouder ou grand amiral de la république. Le grand-pensionnaire fit convertir ensuite cet article, d'abord secret, en *édit perpétuel*, et dès-lors la maison d'Orange jura une haine implacable au ministre qui contrariait si opiniâtrément ses desseins. Celui-ci s'occupa de son côté à assurer l'exécution de l'édit qu'il venait de faire rendre. Il soutint avec succès la nouvelle guerre qui eut lieu entre l'Angleterre et les États-Généraux, après la restauration de Charles II sur le trône britannique, et s'unit ensuite avec cette puissance et la Suède contre Louis XIV, après la conquête de la Franche-Comté par ce dernier. En 1670, de Witt forma une nouvelle alliance avec l'empereur et l'Espagne. Le roi de France ayant brusquement attaqué la Hollande en 1672, et conquis la plus grande partie de ce pays, les Hollandais crurent ne pouvoir trouver de salut que dans le rétablissement du stathoudérat, et y appelèrent le jeune Guillaume III d'Orange, que déjà ils avaient nommé capitaine et amiral général, malgré la vive opposition de J. de Witt et de son frère. Quelque temps après cette nomination, quatre assassins se jetèrent sur le grand-pensionnaire dans une rue d'Amsterdam, et le laissèrent couvert de blessures. Corneille de Witt, son frère, accusé dans le même temps d'avoir voulu attenter aux jours de Guillaume III, fut condamné à un bannissement perpétuel. Le parti d'Orange, excitant la multitude, lui présentait les deux frères comme les auteurs de tous les désastres de la Hollande : Jean de Witt ayant été prendre son frère dans sa prison pour s'éloigner ensemble d'un pays qui méconnaissait aussi indignement les services qu'ils lui avaient rendus, ils trouvèrent les portes de la ville fermées et la populace ameutée : une bande de furieux se jeta sur eux, les massacra, et traina leurs cadavres au gibet public. Ils en furent détachés à la nuit par un ordre des États-Généraux, et ensevelis à La Haye (1672). Quelque temps après, plusieurs médailles furent frappées en leur honneur. Peu d'hommes d'état ont réuni à un plus haut degré que J. de Witt la vivacité de l'esprit, la solidité du jugement, l'habileté pour les négociations et pour les affaires du gouvernement. Il avait aussi des connaissances en mathématiques. On cite de lui : *Elementa linearum curvarum*, Leyde, 1650; des *Mémoires* sur sa vie, traduits en français par Mme de Zoutelandt, La Haye, 1709, in-12. — Corneille de Witt, frère du précédent, né en 1623 à Dordrecht, fut bourgmestre de cette ville, servit avec distinction dans la marine hollandaise, et joua un des principaux rôles dans l'administration, sous son frère, dont il partagea, comme on l'a vu plus haut, la fin déplorable. — Un autre Jean de Witt, chanoine d'Utrecht, mort à Rome en 1622, fut un des savans philologues de son temps. Il a publié une Histoire de Charles VI, roi de France, écrite en latin par un moine de St-Denis; quelques opuscules de Fulgence, etc., etc.

* WITTE (Lievin de), peintre, né à Gand vers 1510, fut appelé à Munich par l'électeur Maximilien de Bavière, eut une grande part à la construction et à la décoration du palais de ce prince, et exécuta plusieurs autres travaux dans la même ville, où il mourut vers 1580. Il n'était pas moins habile sculpteur que peintre et architecte. On cite de lui un tableau de la *Femme adultère ;* des vitraux peints dans l'église de Saint-Jean à Gand ; et le *mausolée* de Louis de Bavière, élevé dans l'église de N.-D. de Munich. Ses compositions sont rares et recherchées.—Witte (Pierre de), V. Candito. — Witte (Camille de), frère de Candito et parent de Lievin, embrassa d'abord la carrière militaire, fut officier dans les gardes de l'électeur de Bavière, voulut, comme son frère, cultiver la peinture, et devint un peintre de paysage assez habile. On ignore l'époque de sa mort. —Emanuel de Witte, peintre d'architecture, né à Alkmaer en 1607, d'un précepteur qui dirigea lui-même son éducation, apprit la peinture sous van Aelst, et se fixa à Amsterdam. Ses principaux ouvrages sont des intérieurs d'églises de cette ville, qu'il a représentés avec autant d'art que d'intelligence. Cet artiste disparut en 1692. On pensa qu'il s'était suicidé.— Witte (Pierre de), né en 1620 à Anvers, jouit, comme paysagiste, d'une réputation méritée. Ses tableaux ont encore aujourd'hui un grand prix. On a, du reste, très-peu de détails sur sa vie.—Son frère Gaspard de Witte, né dans la même ville en 1621, suivit la même carrière, passa fort jeune en Italie, y séjourna plusieurs années ainsi qu'en France, et revint ensuite dans sa patrie, où sa réputation l'avait devancé. On ignore l'époque de sa mort. Il peignait le paysage en petit, et y plaçait des débris d'architecture, souvenirs de son séjour en Italie. Quelques amateurs préfèrent ses tableaux à ceux de son frère.

* WITTE (Gilles de), théologien, né en 1648 à Gand, y fut élevé chez les jésuites, dont il devait être un jour l'antagoniste infatigable. Venu à Paris, il s'y lia avec le célèbre Arnauld, retourna ensuite dans son pays et y fut nommé doyen de l'église de N.-D. de Malines. Ayant été dénoncé pour avoir dit que le pape était soumis aux conciles, il soutint cette opinion dans divers écrits pleins de verve et de vigueur. Il fut forcé, en 1691, de se démettre de son doyenné par suite des débats qu'il eut avec l'archevêque de Malines, qui s'était déclaré contre les jansénistes. De retour à Gand, il n'y put séjourner long-temps, et passa à Utrecht, où il mourut en 1721. Presque tous ses ouvrages parurent sous le pseudonyme ou sous son nom latinisé en ceux de *Candidus*, *Albanus*, etc. A.-A. Barbier en a donné la liste dans son *Dictionnaire des Anonymes.* On cite encore avec éloge ses versions flamandes du *Nouveau-Testament,* de la *Bible* et de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

* WITTICHIUS-WISTHOVIUS, chanoine de la cathédrale de Lunden en Schonie, où il mourut en 1643, était né en 1577 à Bosov, dans le diocèse de Lubeck, et après avoir parcouru successivement l'Italie, l'Autriche, la Bohême, la Lithuanie, la Courlande, la Prusse et la Norwège, avait obtenu l'emploi de recteur d'une école en Danemarck, puis celui de directeur du jeune prince Christiern de Brunswick. On cite de lui plusieurs recueils d'épigrammes et des poëmes sur différents sujets, généralement médiocres. L'auteur, dit Putchius, y montre plus de mémoire que d'imagination, plus d'érudition que de génie.

* WITTICHIUS (Christophe), théologien protestant, né en 1625 à Brieg, dans la Basse-Silésie, mort en 1687, professeur de théologie à Leyde, avait fréquenté successivement les académies de Brême, de Groningue, d'Utrecht, et rempli une chaire de mathématiques à Herborn, puis à Duisbourg. Entre autres ouvrages on cite de lui : *Theologia pacifica*, Leyde, 1671, in-4° ; 3e édition, 1683.

* WITTOLA (Marc-Antoine), prévôt de l'église de Bienco (Hongrie), né en 1736 à Kosel, dans la Silésie, mourut subitement à Vienne le 25 novembre 1797, avait été d'abord curé de Schefferling et de Propstdorf, dans l'Autriche supérieure, et avait subi une destitution pour avoir approuvé, comme censeur, la réimpression du prospectus des *Annales des Jésuites*, par Gazaignes. Il se montra le partisan enthousiaste des réformes opérées par l'empereur Joseph II. On se bornera à citer de lui : *Lettres d'un curé autrichien sur la tolérance* (en allemand), Vienne, 1781 et 1782, in-8°. Il rédigea, de 1784 à 1789, la *Gazette ecclésiastique* (écrite dans le même esprit que les *Nouvelles ecclésiastiques*), et en reprit la direction de 1790 à 1793.

* WITZENDORF (Guillaume), d'abord professeur de philosophie à Kœnigsberg, puis

surintendant et pasteur à Bardewic, enfin premier pasteur à Rastembourg, où il mourut en 1746, était né en 1609 à Médingen, dans le comté de Lunebourg, et avait visité la Hollande, l'Angleterre et le Danemarck. Nous citerons de lui un traité *de Arte feliciter rempublicam administrandi*. Il a laissé plusieurs autres écrits de politique et quelques-uns de religion et de morale.

* WLADIBOY, frère puîné de Boleslas Ier, roi de Pologne, disputa un moment l'autorité souveraine dans le duché de Bohême à Boleslas III, dont l'avarice et la cruauté avaient soulevé la nation (1002-03). On ignore ce qu'il devint dans la suite.

* WLADIMIR. V. VLADIMIR.

* WLADISLAS. V. VLADISLAS.

* WNYLAS, 4e duc de Bohême, succéda en 757 à son père Vogen. On croit qu'il avait cessé de vivre et que son fils Crzemislas l'avait remplacé dans l'autorité souveraine, lorsqu'en 789, après la conversion de Witikind, Charlemagne tenta un dernier effort contre la Bohême, et en fut repoussé avec perte.

* WOBESER (ERNEST-GUILLAUME), né en 1727 à Lukenwald, dans le pays de Brandebourg, mort en 1795 à Herrnhut, chef lieu de la communion des frères moraves qu'il avait embrassée après avoir rempli diverses missions pour le prince de Neuwied, est surtout connu par un recueil de poésies imprimé à Francfort en 1758, et à Leipsig en 1779. On lui doit aussi des traductions en vers allemands des *Odes d'Horace*, Leipsig, 1779, et Görlitz, 1795; de l'*Iliade*, 1781-87, des *Psaumes de David*, Winterthur, 1793.

* WODHULL (MICHEL), littérateur anglais, né en 1740, dans le comté de Northampton, mort en 1816, a traduit en vers anglais toutes les tragédies et fragments qui restent d'Euripide, 1782, 4 vol. in-8o; réimprimés depuis en 3 vol. in-8o. On a recueilli de ses autres poésies (*Miscellaneous poems*), 1804, in-8o.

* WODROW (ROBERT), prédicateur et historien écossais, né en 1679 à Glascow, où il fut d'abord bibliothécaire de l'université, mort en 1734, ministre d'Eastwood, a publié, en anglais, une *Histoire des souffrances de l'église d'Écosse pendant les vingt-huit ans qui ont précédé la révolution*, 1721, 2 vol. in-fol. On conserve de lui en manuscrit à la bibliothèque de Glascow des *notices biographiques* sur les auteurs de la réformation.

* WOEHNER (ANDRÉ-GEORGE), né en 1693, dans le comté d'Hoya, mort en 1762, professeur de langues orientales à l'université de Goettingue, est auteur de plusieurs ouvrages, entre lesquels nous citerons: *Grammaire de la langue grecque*, Wolfenbuttel, 1715 et 1753, in-8o; *Syntaxis græca*, etc., ib., 1716, in-8o.

* WOELFL (JOSEPH), pianiste et compositeur, né en 1772 à Saltzbourg, y reçut les leçons de Léop. Mozart et de Mich. Haydn, commença en 1794 une série de voyages, fit une vive sensation à Londres et à Paris (1801), et retourna dans la première de ces villes, où il mourut en 1811. Parmi ses nombreuses compositions on distingue 5 opéras, des *trios*, *duos*, *concertos* et *sonates*, des *variations* sur des airs connus en vogue, et une bonne méthode de piano, intitulée *School for the piano forte*.

* WOELFLEIN (HENRI), en latin *Lupulus*, hagiographe, né à Berne vers 1470, fut recteur du gymnase de cette ville, et contribua à ranimer en Suisse la culture des lettres et surtout des langues anciennes. Il fut le maître de Zwingli, se déclara l'un des premiers pour la réforme religieuse, et devint secrétaire du consistoire en 1527. On ignore l'époque de sa mort. Il a écrit en latin la *Vie de l'ermite Nic. de Flue*, Berne, 1501, plusieurs fois réimprimée.

* WOELLNER (JEAN-CHRISTOPHE), homme d'état prussien, né en 1732 à Doeberitz, dans la Marche électorale, suivit d'abord la carrière évangélique, fut appelé ensuite dans le conseil des domaines du prince Henri, frère du célèbre Frédéric II, et donna des leçons d'économie politique au prince héréditaire, qui, monté sur le trône, sous le nom de Frédéric-Guillaume, éleva son ancien professeur au rang de la noblesse, en le nommant conseiller des finances et surintendant des bâtiments. Woellner, pour gagner plus sûrement la faveur du chef de l'état, s'était affilié à la secte des rose-croix, qui passa dans l'Allemagne protestante pour être composée de jésuites déguisés. Il fut nommé en 1788 ministre d'état et de justice, et chef des affaires ecclésiastiques. C'est en cette qualité qu'il fit signer au roi le fameux édit *de religion*, qui, favorable au mysticisme, repoussait la liberté de croyance, qui est l'attribut du protestantisme. Attaqué vivement dans un grand nombre de brochures, cet édit excita une rumeur dans l'église de Prusse et occasiona des persécutions inquisitoriales. Woellner, en butte à la haine

publique, après avoir vu révoquer par le roi actuel son édit de religion, reçut sa démission en 1798, et se retira dans ses terres, où il mourut en 1800. Meusel a donné la liste de ses écrits, et l'on trouve sur sa personne des détails curieux dans la *nouvelle Bibliothèque générale de l'Allemagne*. Ce qu'il importe de rapporter ici, c'est que Woellner, fort éloigné qu'il était d'approuver le système de gouvernement du grand Frédéric, et surtout sa tolérance religieuse, réussit à se faire livrer les manuscrits de ce prince pour les mettre au jour. Telle fut sa négligence dans cette publication qu'on a pu avancer sans invraisemblance que la haine seule l'avait porté à s'en faire charger.

* WOERIOT ou WOEIRIOT (Pierre), habile graveur, né en Lorraine vers 1531, s'établit à Lyon vers 1555, et se fit bientôt remarquer par la force et la délicatesse de son burin. En 1556, il publia le *Pinax iconicus antiquor. ac varior. in sepulturis rituum ex Lilio Gregorio* (Gyraldio Cynthio) *excerpta*, etc., Lyon, petit in-8°, oblong de 32 feuillets : ouvrage devenu extrêmement rare. On ignore l'époque de la mort de cet artiste. Il a gravé d'après Raphael et quelques autres peintres d'Italie, et d'après ses propres dessins. On n'a pas de catalogue complet de ses œuvres.

* WOIDE (Charles-Godefroi), orientaliste, né en 1725 dans la Grande-Pologne, ou en Hollande, suivant Chalmers, fut ministre de la confession socinienne helvétique à Lissa, passa à Londres vers 1770, pour y exercer les mêmes fonctions à la chapelle hollandaise de la cour, et fut plus tard prédicateur et aumônier à la chapelle hollandaise du palais de Sovoy. Il mourut en 1790, membre de la société royale de Londres, de celle des antiquaires, et sous-bibliothécaire du Musée britannique. On lui doit une précieuse édition du *Novum-Testamentum, græcum, è codice manuscrito alexandrini*], etc., Oxford, 1786, in-fol., avec une savante préface réimprimée séparément avec des notes de G.-L. Sphon, Leipsig, 1790, in-8°.

* WOIMONT. V. Magniez.

* WOISARD (Jean-Louis), professeur de mathématiques au collége de Metz, membre de l'académie de la même ville, où il était né en 1798, et où il mourut en 1828, répétiteur des sciences appliquées de l'école royale d'artillerie, avait été reçu à l'école Polytechnique, et fut du nombre des élèves dont la suppression de cet établissement en 1816 vint interrompre les progrès. Dirigeant alors ses études vers la connaissance des affaires de la banque, il entreprit, sur ces matières, un ouvrage dont il n'a pu terminer que les cinq premiers chapitres. M. N. Berton a recueilli le précis des leçons publiques données par Woisard à l'hôtel-de-ville de Metz, 1828, in 8°. Ce jeune professeur s'occupait aussi à ses derniers moments de la solution du problème des effets du tir sur l'affût des canons, pour les cours de construction des voitures et des machines de l'artillerie. Outre des rapports sur divers ouvrages, il a lu à la société académique de Metz, entre autres morceaux, des *recherches* sur quelques propriétés des solutions particulières des équations différentielles du premier ordre. On trouve dans les mémoires de la même société une *Notice sur J.-L. Woisard*, par M. Bergerey.

* WOKEN (François), professeur d'hébreu et de langues orientales à Wittemberg, où il mourut en 1734, était né en 1685 à Ravin dans la Poméranie, et avait d'abord enseigné la philosophie à Leipsig. Parmi ses ouvrages, mentionnés au nombre de 80 par Jœcher, on citera : *Moses harmonicus, seu Harmonia veteris et Novi-Testamenti*, Leipsig, 1730, 2 vol. in-4° ; *Meletemata antiquaria, philologico-critica*, Wittemberg, 1730, in-4°.

* WOLCOTT (Roger), gouverneur de la colonie anglaise du Connecticut, né à Windsor (Amérique du nord) en 1679, de parents cultivateurs, se livra de bonne heure à des spéculations agricoles et acquit une fortune considérable. En 1711, il fut employé dans l'armée dirigée contre la colonie française du Canada, parvint au grade de major-général, devint ensuite membre de l'assemblée et du conseil des colonies, puis juge de la cour du comté, et enfin gouverneur de la province. Il occupa cette dernière place de 1751 à 1754 et mourut en 1767. On cite de lui : *Méditations poétiques*, 1725 ; *Récit abrégé de l'agence de J. Winthrop à la cour de Charles II en* 1662. —Éraste Wolcott, fils du précédent, né en 1723, commanda un régiment de milice dans la guerre de l'indépendance américaine, fut ensuite juge, puis membre du congrès, et mourut en 1793. On a de lui un petit *Traité sur la religion*.—Olivier Wolcott, frère du précédent, né en 1727, servit dans la guerre contre la France, quitta ensuite la carrière militaire pour étudier la médecine, fut détourné de cette vocation par sa nomination

à la place de haut-schérif du comté de Lichtfield, qu'il remplit avec distinction pendant 40 ans. Il fut élu membre du congrès lors de la guerre de l'indépendance, appelé au gouvernement de l'état de Connecticut en 1796, et mourut l'année suivante.

* WOLCOTT (JOHN), médecin et poète anglais, connu sous le nom de *Peter Pindar,* né en 1738 à Dodbrook, dans le comté de Devon, fut envoyé en France pour achever ses études, embrassa la profession de chirurgien, et y fit des progrès sans négliger la culture du dessin et de la poésie. En 1769, il accompagna, en qualité de médecin, sir William Trelawney, nommé gouverneur de la Jamaïque. Après la mort de ce dernier, il revint en Angleterre, et s'établit médecin dans la petite ville de Truro. Il y composa des satires et des odes, se retira ensuite à Exeter, puis à Londres, et mourut à Somerston en 1819. Il a laissé un grand nombre de poésies, qui, pour la plupart ont perdu de leur mérite, parce qu'elles sont remplies d'allusions inintelligibles aujourd'hui. La dernière édition de ses *OEuvres* est celle de Londres, 1816, 4 vol. in-24. *Voyez* l'*Annual biographique* de 1820.

* WOLDECK D'ARNEBOURG (JEAN-GEORGE), général prussien, né en 1712, dans la Vieille-Marche de Brandebourg, fit ses premières armes dans le régiment des gendarmes, se distingua dans les campagnes de 1741, 1742, etc., commanda le régiment de Saxe dans la guerre de sept ans, devint major-général de cavalerie en 1764, et mourut en 1785. Il avait acquis l'estime de Frédéric II par sa bravoure et son habileté dans les manœuvres de cavalerie.

* WOLDEMAR ou WOLMAR, roi de Danemarck. V. VALDEMAR.

* WOLF (JÉRÔME), savant allemand, né en 1516, dans la principauté d'OEtingen, fit de grands progrès dans les langues grecque et latine aux universités de Nordlingue et Nuremberg, embrassa la réforme luthérienne, voyaga en France, et vint à Paris, où il fut bien accueilli de Vascosan, Ramus, Turnèbe et autres savants de cette époque. Il n'en mena pas moins pendant plusieurs années une vie errante et misérable, jusqu'à ce qu'enfin il trouva un asile à Augsbourg chez Fugger, qui lui procura la place de principal du collège et celle de bibliothécaire de cette même ville, où il mourut en 1580. On cite de lui des traductions latines, élégantes et fidèles, de *Démosthène*, d'*Isocrate*, d'*Epictète*, des *scolies* de *Démophile*, de *Suidas*, de *Zonare*, de *Nicetas*, de *Léonicus Chalcondylas*, de *Nicephore Gregoras*, et autres écrivains grecs; quelques traités, etc.: presque tous ses ouvrages ont été imprimés à Bâle, chez Oporin, dans le 16e siècle.

* WOLF (JEAN) médecin né en 1537 à Berg-Zabern, dans le comté de Deux-Ponts, mort en 1616, fut d'abord professeur à l'université de Marpurg, puis médecin du landgrave de Hesse. Il a publié entre autres écrits : *de Acidis wildungensibus earumque Mineris*, etc., Marpurg, 1580, in-4°. — Son frère Jean WOLF, jurisconsulte, fut attaché au duc de Deux-Ponts, devint ensuite conseiller du margrave de Bade, et mourut à Heilbronn en 1600, laissant, *Clavis historiarum*, Francfort, 1672, 2 vol. in-fol. — WOLF (Gaspard), médecin de l'école de Montpellier, où il prit ses grades, en 1558, mort en 1601 à Zurich, sa patrie, y avait remplacé, comme professeur de physique Conrad Gesner, son ami, et avait réuni plus tard à cette chaire celle de langue grecque. On citera de lui : *Viaticum novum de omnium ferè particularium morborum Curatione*, Zurich, 1565, 1578, in-12 et in-8°; *Volumen gynæciorum, de mulierum gravidarum*, etc., Bâle, 1566, 1586, in-4°; Strasbourg, 1597, in-fol. — Jacques WOLF, autre médecin, né à Naumbourg en 1642, pratiqua long-temps à Altenbourg, vint ensuite remplir une chaire à Iéna, et mourut en 1694. On n'a de lui que des *Dissertations* académiques imprimées à Iéna, de 1669 à 1690, in-4°. — Jean-Christian WOLF, médecin, a publié un ouvrage de son père, Yves Wolf, intitulé : *Observat. chirurgico-medic., Lib. duo*, etc., Quedlinbourg, 1704, in-8°. — Pancarce WOLF, né à Altdorf en 1674, pratiqua la médecine dans diverses villes, et fut professeur à Halle. On ignore l'époque de sa mort. Outre plusieurs dissertations il a publié : *auri fulminantis Defensio*, etc., (contre l'opinion de Stahl), Halle, 1707, in-4°. — Gaspard-Frédéric WOLF, né en 1735 à Berlin, mort en 1794, professeur d'anatomie et de physiologie à Pétersbourg, a laissé, outre quelques opuscules insérés dans les *nova comment. Petropolitana*, une *Dissertation* latine sur la théorie de la génération, traduite en allemand, Berlin, 1764, in-8°.

* WOLF ou WOLFF (JEAN-CHRÉTIEN), célèbre philosophe et mathématicien, né en

1579 à Breslaw, en Silésie, annonça, dès son extrême jeunesse, les plus heureuses dispositions, que son père, brasseur de profession, s'empressa de cultiver, tant par lui-même que par d'habiles maîtres. A 20 ans, il suivit les cours de l'université d'Iéna, et prit ensuite ses degrés à Leipsig. C'est là que mis en rapport avec Leibnitz, il reçut cette éducation philosophique dont il développa plus tard les résultats d'une manière si brillante. Il avait eu d'abord l'intention de suivre la carrière ecclésiastique, mais il préféra bientôt celle de l'enseignement. Deux dissertations, l'une sur la mécanique et l'autre sur la langue, furent ses premiers essais. Appelé à professer les mathématiques et la physique à l'université de Halle en 1707, il publia, peu de temps après, ses *Éléments de mathématiques*, qui furent suivis de plusieurs autres ouvrages sur le même sujet. Sa réputation n'ayant pas tardé à se répandre, plusieurs universités voulurent l'attirer dans leur sein, et le roi de Prusse, pour le retenir le nomma conseiller aulique en augmentant ses honoraires. L'envie vint troubler Wolf dans sa glorieuse carrière, et un discours académique qu'il prononça, en 1721, sur la philosophie, excita le faux zèle de plusieurs théologiens, à la tête desquels était Joachim Lange, piétiste, homme très-exalté dans ses opinions et personnellement ennemi du savant professeur. Les intrigues s'unissant aux déclamations, quelques officiers alarmèrent le roi de Prusse, en lui persuadant que la doctrine de Wolf était dangereuse pour l'armée, en offrant une excuse à la désertion. Le professeur reçut l'ordre de quitter les états prussiens dans le plus bref délai. Il trouva un asile honorable auprès du landgrave de Hesse, qui lui donna, avec le titre de conseiller aulique, la chaire de philosophie à l'académie de Marbourg. C'est dans cette ville que Wolf rédigea et publia le cours entier de sa philosophie, en latin. D'autres honneurs vinrent le consoler aussi de sa disgrâce et du triomphe de ses ennemis en Prusse. L'académie des sciences de Paris, la société royale de Londres, l'académie de Stockholm l'admirent au nombre de leurs associés. Pierre-le-Grand, en le nommant vice-président de l'académie de Pétersbourg, lui assigna une pension. Frédéric II, voulut réparer l'injustice du roi son père, et rétablit Wolf dans sa chaire de Halle, avec les titres de conseiller privé, de vice-chancelier de l'université et de professeur du droit de la nature et des gens. Mais ce savant, de retour à Halle, n'y trouva plus son auditoire, parce que ses écrits étant entre les mains de tous les étudiants, ceux-ci se croyaient dispensés d'assister à des leçons qui ne pouvaient leur apprendre rien de neuf. Wolf jouissait paisiblement de sa gloire et du fruit de ses travaux lorsque de fréquentes atteintes de goutte l'ayant conduit par degrés au marasme, il mourut le 9 avril 1764. Ce fut Wolf qui renversa dans les écoles d'Allemagne l'empire de la philosophie aristotélique; mais son génie est très-inférieur à celui de Leibnitz, qui n'a pas eu le même pouvoir. Cependant, s'il convient de reconnaître que l'illustre professeur de Halle n'a rien créé en philosophie, il faut dire aussi que nul homme, jusqu'à son époque, n'avait apporté dans l'ensemble et les détails des sciences philosophiques, une coordination plus régulière dans un système d'éclectisme vaste et indépendant; il a emprunté aux anciens, aux modernes, il a associé Descartes et Leibnitz, et puisé partout où il a cru voir le vrai; mais on lui reproche, avec raison, d'avoir composé ses doctrines d'éléments quelquefois incompatibles. Ses principaux ouvrages, en allemand, sont : *Pensées raisonnables sur les forces de l'esprit humain*, etc., Halle, 1712, traduites en français par Deschamps; — *Sur Dieu, le monde*, etc., Francfort et Leipsig, 1719, in-8°; — *Sur les opérations de la nature*, Halle, 1723, in-8°; — *Dictionnaire de mathématiques*, in-8°. Les écrits latins de Wolf forment son grand corps de philosophie. J.-C. Wolf a donné un grand nombre d'articles aux *Acta eruditorum* de Leipsig.

* WOLF (Jean-Christophe), théologien et philologue, né en 1683 à Wernigerode, dans la Haute-Saxe, fut docteur en philosophie à 20 ans, devint co-recteur de l'école de Flensbourg en 1707, voyagea ensuite dans les Pays-Bas et en Angleterre, séjourna quelque temps à Oxford, y collationna les manuscrits grecs de la bibliothèque bodléienne, et en retira des *variantes* et un grand nombre de *fragments* inédits. De retour en Allemagne, il obtint le titre de professeur extraordinaire de philosophie à Wittemberg, visita Berlin, se lia intimement avec Veyssières de Lacroze, fut admis à la société royale de Prusse, et nommé vers le même temps, professeur de langues orientales de l'académie de Hambourg, dont il devint recteur en 1715. Ayant fait un second voyage

en Hollande en 1724, pour examiner les manuscrits des bibliothèques de Leyde et d'Amsterdam, il en rapporta les matériaux qui lui servirent plus tard à compléter sa *Bibliothèque hébraique*. Ses travaux immenses affaiblirent progressivement sa santé. Il tomba dans le marasme, et mourut en 1739, après avoir légué sa riche bibliothèque à la ville de Hambourg. Les principaux ouvrages de ce savant sont : *Historia lexicorum hebraïcorum*, Wittemberg, 1705, in-8° ; *Biblioth. hebræa, sive Notitia tum auctorum hebræorum, tum scriptorum*, etc., Hambourg et Leipsig, 1715-35, 4 vol. in-4° (excellent abrégé de la bibliothèque de Bartolocci, corrigée et augmentée) ; *Anecdota græca, sacra et profana*, ibid., 1722-24, 4 tom. in-8° ; — Jean-Chrétien Wolf, frère du précédent, avec lequel on l'a quelquefois confondu, né en 1689 à Wernigerode, visita, à l'exemple de son aîné, la Hollande et l'Angleterre, s'arrêta aussi à Oxford pour collationner les anciens manuscrits grecs, et en recueillir les variantes et les fragments inédits. Revenu en Allemagne, il donna des leçons gratuites de physique, fut nommé en 1725 professeur de physique et de poésie au gymnase d'Hambourg, légua de son vivant sa bibliothèque à cette même ville, jouit long-temps de l'estime et de la reconnaissance de ses concitoyens, et mourut en 1770. On a de lui *Sapphûs, poetriæ lesbiæ, Fragmenta et Elogia*, etc., Hambourg, 1733, in-4° ; *Monumenta typographica quæ artis hujus præstantiss. originem, laudem et abusum posteris produnt*, etc., Hambourg, 1740, 4 vol. in-8°.

* WOLF (Jean-Christophe), voyageur, né en 1730 à Ploebel, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, dut sa première éducation à la charité d'un instituteur qui l'envoya terminer ses études à Berlin, où il obtint une bourse au gymnase de Graukloster et la place de chantre. Une rixe qu'il eut avec des gens d'église, l'obligeant à s'éloigner, il passa à Hambourg, et de là à Amsterdam, où, ayant été embauché par un recruteur pour le service de la compagnie des Indes, il obtint une place de chapelain à bord d'un vaisseau. Il avait alors 19 ans. Débarqué dans l'île de Ceylan, il fut employé dans les bureaux de l'administration pendant quelque temps, puis congédié, réintégré au bout de 9 mois, et chargé de fonctions importantes. Après 20 ans de séjour à Ceylan, Wolf quitta cette île, où il fut vivement regretté, revint dans patrie, et y fut nommé bailli. On ne connait pas l'époque de sa mort. Il a publié la relation de son voyage (en allemand) sous le titre de *Voyage à Ceylan*, Berlin et Stettin, 1782, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en anglais, Londres, 1784, in-8°, et en français, par Langlès, Paris, 1793, in-8°.

* WOLF (Ernest-Guillaume), musicien allemand, né en 1735 à Gross-Behringen, dans la principauté d'Eisenach, montra dès l'âge le plus tendre une grande aptitude pour la musique. Devenu à 13 ans chef des élèves de chant de l'école d'Eisenach, il s'exerça bientôt à la composition, puis enseigna les éléments de l'art, en recevant lui-même d'utiles leçons. Après avoir parcouru quelques villes de la Saxe, il vint à Weimar, où la duchesse Amalie, ayant reconnu son talent, lui donna pour élèves ses deux fils. Il se fixa dans cette même ville (après s'être marié à Berlin, où l'on tenta vainement de le retenir), et y mourut en 1792. On a de lui un très-grand nombre de compositions, telles que : des *cantates*, *romances*, *concertos*, *quintetti*. Plusieurs de ces morceaux ont encore quelque vogue en Allemagne.

* WOLF (Pierre Philippe), né en 1761 à Pfaffenhoven, en Bavière, fut commis libraire à Zurich et à Munich, établit ensuite une maison de librairie à Leipsig en 1799, revint à Munich en 1807, fut nommé membre de l'académie royale de cette ville, et y mourut en 1808, laissant un assez grand nombre d'ouvrages (en allemand), dont les principaux sont : *Histoire générale des jésuites depuis l'origine de leur ordre jusqu'aux temps présents*, Zurich, 1789, à 1792 4 volumes in-8° ; *Histoire de l'église romano-catholique, sous le gouvernement de Pie VI*, ibid, 1793 à 1798, 6 vol. in-8° ; *Histoire de la religion et de l'église en France*, Zurich, 1802, suite de l'ouvrage précédent ; *Histoire statistique et topographique abrégée du Tyrol*, Munich, 1807, in-8°.

* WOLF. *Voyez* Lupus, Tone et Wolfe.

* WOLF (Frédéric-Auguste), l'un des premiers philologues de l'Allemagne, né à Haynrode, dans le Holstein, en 1759, ou plutôt 1757, reçut de son père, professeur à Nordhausen, les éléments de l'instruction, et étudia ensuite sous Hake et Frakstein, puis vint suivre les cours de l'université de Goettingue (1777). Tout en étudiant lui-même avec une incroyable ardeur, il don-

nait des leçons de grec et de langues modernes (particulièrement d'anglais). Ayant obtenu par l'entremise de Heyne, qui toutefois ne lui portait pas un bien vif intérêt, la place de régent au collége d'Ilefeld (1779), il se maria dans cette ville, et en partit peu après pour aller remplir l'emploi de recteur de l'école latine d'Osterode, où il ne demeura qu'un an. Nommé en 1783 professeur à l'université de Halle, il n'arriva que par degrés à y faire admirer sa profonde érudition. C'est là que, pendant un séjour de 23 années, il mit au jour la plupart de ses immenses travaux philologiques, nonobstant cinquante cours différents dont il se trouva chargé. Contraint de quitter cette ville en 1806, lors de la guerre de Prusse, il vint se réfugier à Berlin, et reçut le titre de conseiller d'état après la paix de Tilsitt. En 1808, il eut une grande part à la fondation et à l'organisation d'une nouvelle université à Berlin. Il y reprit son rang de professeur, et vit ses leçons fréquentées par un grand nombre de personnages distingués. Au commencement de l'année 1824, ce savant s'était décidé à faire, pour raison de santé, un voyage dans le midi de la France. Arrivé à Marseille, il y mourut d'une fluxion de poitrine le 8 août de la même année, âgé de 65 ans. Il était membre de l'académie de Berlin, et associé étranger de l'Institut de France. Voici les titres de ses principales publications : une édition du *Banquet* de Platon, avec une *introduction* et des *notes*, Leipsig, 1782, in 8º; une édition de la *Théogonie* d'Hésiode, avec des *commentaires*, 1784 ; une édition des *OEuvres* d'Homère, Halle, 1784-85, ibid., 1794; *Histoire de la littérature romaine* (en allemand), ibid, 1787, in-8º; *l'Hermès* de Harsis, avec des *remarques*, ibid, 1788; *Demosthenis Oratio adversus Leptinem*, ibid., 1790, les *variæ Lectiones*, de M. A. Muret, avec des *notes*, ibid, 1791; les *Histoires* d'Hérodien, en grec, texte corrigé, ib., 1792; *Prolegomena ad Homerum*, ibid., 1795 (c'est dans ces prolégomènes qu'il représenta l'*Iliade* et l'*Odyssée* comme n'étant pas l'ouvrage du même auteur, opinion que J.-B. Vico avait émise 50 ans auparavant); *Mélanges*, en latin et allemand, ib., 1802 ; une édition de Suétone avec des *notes*, ib.; une nouvelle édition d'Homère, plus parfaite que les précédentes, Leipsig, 1804-1807, 4 vol. in-8º ; le *Phædon*, de Platon, Berlin, 1811, in-4º; les *Nuées* d'Aristophane, traduites en vers allemands avec le texte, 1811, in-4º; quelques autres pièces du théâtre grec, séparément, le texte seul, 1811 et 1812; l'*Euthyphron*, l'*Apologie* et le *Criton* de Platon, avec une traduction latine, Berlin, 1812, in-4º; la première *Satire* d'Horace, traduite en vers avec des *remarques*, ibid, 1813. Wolf avait travaillé aussi à plusieurs *recueils* périodiques et littéraires allemands, de 1807 à 1819. On trouvera sur Frédéric-Auguste Wolf une bonne *notice*, par M. Dugas-Montbel dans le tome Ier, 2e partie, des *Annales biographiques*, 1826, pag. 361 et suivantes.

* WOLFAERS (ARTHUR), peintre d'histoire, né à Anvers dans le 17e siècle, emprunta à la Bible la plupart de ses sujets : la composition en est généralement simple, mais grande. Il a exécuté aussi, dans le genre de Teniers, quelques tableaux d'une touche riante. Ses productions sont répandues en Belgique, en Allemagne, en Angleterre et en France.

* WOLFART (PIERRE), médecin allemand, gradué à l'université de Giessen, né en 1675 à Hanau, y obtint après plusieurs voyages, une chaire de physique et d'anatomie, devint médecin du landgrave de Hesse-Cassel, et mourut en 1726, doyen du collége de médecine de sa patrie. Il suffira de citer de lui : *Clavis philosophiæ experimentalis,* Hanau, 1701, in-4º ; *Physica curiosa experimentalis,* Cassel, 1712, in-4º.

* WOLFE (JAMES), général anglais, né en 1726 à Westerham, dans le comté de Kent, fit ses premières armes dans la guerre des Pays-Bas contre les Français en 1747. Envoyé en Amérique comme général-major en 1758, il prit part à l'expédition du cap Breton, et fut chargé l'année suivante du commandement de l'expédition du Canada. Il fut blessé mortellement dans l'attaque qu'il dirigea contre la ville de Québec, et mourut au moment même où ses troupes victorieuses allaient s'emparer de cette ville, le 13 septembre 1759. Son corps fut transporté en Angleterre, et enseveli à Greenwich dans le même tombeau que son père, officier-général distingué. Le gouvernement lui fit ériger un monument à Westminster, ainsi qu'au lieu de sa naissance. Rien n'est plus connu que l'estampe de Wollet, d'après West, représentant les derniers moments du général. On a publié à Londres, en 1827, la *Vie et Correspondance du général Wolfe,* 2 vol. in-8º. — V. KILWARDEN.

* WOLFE (Charles), né en Irlande vers 1791, mort de phthysie en 1823 à Cork, était un modeste pasteur de village qui publia sans se faire connaître, diverses poésies pleines de sensibilité, notamment une *élégie* sur le trépas de sir John Moore, tué à Corogne en 1809. Ce fut lord Byron qui révéla au monde littéraire ce jeune et intéressant auteur, dont les *OEuvres* ont été recueillies à Dublin 1825, 2 vol. in-12, précédées d'une *notice biographique*.

* WOLFERSDORF (Charles-Frédéric de), général prussien, né en 1717 à Zella, dans le duché de Saxe-Gotha, était parvenu au grade de lieutenant-colonel lorsqu'il passa, en 1756, après la capitulation de Pirna, du service de l'électeur de Saxe à celui de Frédéric-le-Grand, dont il reçut en 1759 le commandement du régiment de Hesse-Cassel, avec lequel il eut ordre de défendre la place de Torgau. Il se distingua dans plusieurs autres actions de la guerre de sept-ans, devint major-général en 1760, feld-maréchal-lieutenant en 1776, et mourut en 1781.

* WOLFERUS, chanoine de la cathédrale de Hildesheim en Saxe, dans le 11e siècle, a écrit les *vies* de saint Godebard et de saint Gonthier, recueillies par Mabillon et par Leibnitz.

* WOLFF. V. Wolf.

* WOLFFHART (Conrad), savant philologue, plus connu sous le nom grécisé de *Lycosthènes*, qu'il prit suivant l'usage du temps, naquit en 1518 à Ruffach, dans l'Alsace. Après avoir terminé ses cours académiques à Heidelberg, il vint à Bâle (1542), y enseigna publiquement la grammaire et la dialectique, fut pourvu en 1545 de l'office de diacre, puis chargé de prêcher à l'église de Saint-Léonard. Il mourut frappé d'apoplexie en 1561. Depuis sept ans il était perclus de la main droite. Niceron a donné la liste des publications de Wolffhard ou Lycosthènes au tome 31 de ses *Mémoires*. On citera comme les principales : un *Abrégé de la Bibliothèque de Gessner*, Bâle, 1551, in-4o, dont Jos. Simler et Jacques Fries ont publié des éditions augmentées ; des éditions du *Livre des prodiges* de Jules Obsequens, de l'*Officina* de Ravisius Textor, de la *Géographie* de Ptolémée, etc.; enfin divers écrits originaux.

* WOLFGANG (St.), évêque de Ratisbonne, né en Souabe, mort le 30 octobre 994 à Pupping, sur les bords du Danube après 20 ans d'épiscopat, appartenait à la famille des comtes de Pfulingen, et s'était lié successivement avec le comte Henri, depuis archevêque de Trèves, dont il fut le condisciple à l'abbaye de Richen-Au, puis avec l'archevêque de Cologne, Brunon, frère de l'empereur Othon Ier. La modestie de Wolfgang et son ardente piété l'avaient porté à se défendre long-temps d'accepter aucune dignité ecclésiastique et même la prêtrise, qui lui fut conférée malgré lui par St. Udalric, tandis qu'il vivait retiré dans un monastère au fond d'une obscure forêt. C'est vers ce temps qu'il vint pour la première fois prêcher l'évangile en Hongrie (972), et qu'il gagna l'affection de l'évêque de Passau, qui employa tout son crédit pour le pousser à l'épiscopat. On trouve, dans le *Thesaurus anecdotor*. de D. Petz une *paraphrase* du *Miserere*, sous le nom de Saint-Wolfgang, dont l'église honore la mémoire le jour de sa mort. Il ne faut pas confondre ce saint prélat avec un autre Wolfgang, bénédictin en Bavière au 13e siècle, et auteur de 72 *lettres*, insérées dans le *Thesaurus* de D. Petz.

* WOLFGANG (Guillaume), prince palatin du Rhin, né en 1578, se mit sur les rangs avec J. Sigismond, électeur de Brandebourg, pour partager la succession du prince de Clèves et de Juliers, et, afin de réunir tous les droits sur sa tête, il demanda la main de la fille de l'électeur. Ce mariage ayant manqué par suite d'une rixe entre les deux princes, Wolfgang épousa une princesse de Bavière, abjura le luthéranisme, et opéra ensuite dans ses états des changements favorables à la croyance qu'il venait d'embrasser. Pendant la guerre de trente ans, il soutint vivement le parti de la maison d'Autriche, et mourut à Dusseldorf en 1653.

* WOLFGANG (George-André), graveur, né en 1631, à Chemitz, en Saxe, s'établit à Augsbourg, où il mourut en 1716, après avoir publié un grand nombre d'estampes dans le genre historique. — Ses fils, André-Matthieu et Jean-George, furent ses élèves. Les *œuvres* de Jean-George sont plus estimés que ceux de son frère. On cite surtout sa gravure d'un *Crucifix*, d'après Ch. Lebrun. Il mourut à Berlin en 1748. — George-André, fils de Jean-George, né à Augsbourg en 1703, fut un bon peintre de portraits. Après avoir travaillé long-temps en Angleterre, il vint se fixer à Gotha, où il devint peintre de la cour. — George-

André, fils d'André-Matthieu, né en 1692, grava pendant vingt ans à Berlin, et mourut à Augsbourg en 1775. Il passe pour un des premiers graveurs de l'Allemagne.

* WOLFTER (Pierre), historien allemand, né à Manheim en 1758, fut professeur d'histoire, puis conservateur de la bibliothèque d'Heidelberg, où il mourut en 1805. On citera de lui : *Histoire des empereurs et de l'empire germanique*, etc., en (allemand), Manheim, 1785, in-8°; *Histoire des révolutions arrivées dans l'empire germanique*, (id.), Zurich, 1789, in-8°.

* WOLKE (Chrétien-Henri), instituteur, né en 1741 à Jever, en Hanovre, enseigna les mathématiques à Klostergerode et à Leipsig, fonda une maison d'éducation à Dessau, puis une autre à Pétersbourg, s'établit à Berlin en 1815, y fonda la société de langue allemande, et mourut dans la même ville, en 1825. On distingue parmi ses ouvrages : *le Livre pour lire et pour penser*, 1785, traduit en français et en russe; *Histoire de la nature et des peuples*, 1801. Wolke avait adopté une nouvelle orthographe allemande, qui consistait à rejeter toutes les lettres qu'on ne prononce pas.

* WOLKOFF. V. Volkoff.

* WOLLASTON (William), ministre de l'église anglicane, né en 1659 dans le comté de Stafford, mort en 1724, s'occupa avec fruit de l'étude des langues savantes, des antiquités, de l'histoire ancienne et moderne, de la philosophie et des mathématiques. On a de lui quelques ouvrages, dont le principal a pour titre : *Tableau de la religion naturelle*, publié pour la première fois à Londres en 1722, et dont la dernière édition est de 1750, in-8°, avec une *vie* de l'auteur. Cet écrit eut un grand succès, bien qu'on n'en admit pas tous les principes. On en a donné un *Abrégé*, Londres, 1738; et la traduction en avait déjà paru à La Haye, 1726, in-4°. Les autres ouvrages de Wollaston sont : un poëme sur les *Mouvements déraisonnables des hommes pour se procurer les agréments de la vie présente*, Londres, 1690, in-8°; une *Grammaire latine*, 1703, etc. — Francis Wollaston, théologien et astronome, né en 1731, fut curé d'un village dans le comté de Kent, devint membre de la société royale de Londres, et mourut en 1815. On a de lui : *Adresse au clergé anglican et à tous les chrétiens*, in-8°; des *observations* astronomiques; *Tableau des cieux*, en 10 planches, 1811, in-folio. — N. Wollaston, habile physicien mort à Londres le 22 décembre 1828, en état de paralysie, était membre de la société royale de cette ville. On lui doit l'invention de plusieurs instruments ingénieux, parmi lesquels on distingue *le goniomètre*, qui porte son nom, et un autre, connu de tous les dessinateurs sous le nom de *camera lucida* (chambre claire) Il a laissé plusieurs *mémoires* sur différents sujets de physique que la société royale se propose de publier dans *les Transactions philosophiques de* 1829.

* WOLLE (Christophe), professeur de théologie à Leipsick, où il naquit en 1700, et où il mourut en 1761, avait acquis une connaissance assez étendue des langues orientales. Nous citerons parmi ses nombreux écrits : *Regulæ hermeneuticæ ad circumspectam scripturæ sacræ illustrationem*, Leipsick, 1722, in-4°; *de ignoto Judæorum et Atheniensum Deo*, etc., ibid., 1727, in-4°; *de Usu et abusu Euphemismi sacri*, idid., 1732, in-4°. Wolle a publié une édition de *M. Antonini imperatoris ac philosophi Libri XII*, avec l'introduction de Buddée et des observations critiques, Leipsick, 1729; et une autre de l'*Epistola critica de hebraïsmis Ulpiani jurisconsulti*, 1739, in-4°.

* WOLLEB (Jean), en latin *Wollebius*, théologien protestant, né à Bâle en 1536, fut premier pasteur de cette ville, professeur d'écriture sainte, et mourut en 1626. On a de lui : un *Compendium theologiæ*, estimé, et traduit en anglais avec des *notes* par A. Ross; plusieurs *dissertations* théologiques intéressantes.

* WOLMAR ou WOLKMAR (Melchior), jurisconsulte et helléniste du 16e siècle, né à Rothweil, en Suisse, professa le droit à l'université de Tubingue, et mourut en 1561 à Eisenach, où il s'était retiré. Il n'a rien publié sur la jurisprudence; mais il reste de lui, comme helléniste, un *Commentaire sur les deux premiers livres de l'Iliade*, Paris, 1523, in-4°; et une *Épître* (*Epistola nuncupatoria*) sur les grammaires grecques alors en usage, placée en tête de l'édition de Démétrius Chalcondyle, Bâle, 1546, in-8°.

* WOLSEY (Thomas), cardinal du titre de Ste-Cécile, archevêque d'York, premier ministre du roi Henri VIII, né en 1471 à Ipswich, dans le comté de Suffolk, était fils d'un boucher. Élevé à l'université d'Oxford, bachelier et maître-ès arts à quinze ans, il fut mis à la tête d'une école qui acquit bientôt de la célébrité sous sa direction. Ayant

embrassé l'état ecclésiastique, il obtint une cure dans le comté de Somerset, puis fut recommandé par le secrétaire-d'état Richard Fox au roi Henri VII, qui le nomma son aumônier, et lui donna le doyenné de Lincoln. Sa gaîté, sa souplesse et sa complaisance, lui attirèrent la confiance presque exclusive du nouveau roi Henri VIII. Appelé au conseil d'état en 1510, Wolsey y prit le plus grand ascendant, et parvint bientôt au plus haut degré d'autorité, en dirigeant son maître de manière à lui persuader qu'il n'était lui-même que l'agent de la volonté royale. Il devint l'arbitre de l'Europe par le rôle qu'il eut l'habileté de faire jouer à l'Angleterre dans les querelles des puissances continentales. L'empereur et le roi de France le prirent souvent pour médiateur dans leurs différends. Successivement pourvu de plusieurs évêchés, élevé sur le siége archiépiscopal d'York, nommé grand-chancelier du royaume, Wolsey reçut de Léon X le chapeau de cardinal et le titre de légat *à latere* dans la Grande-Bretagne. A la mort du Saint-Père, il envoya un agent à Rome pour gagner en sa faveur les suffrages du sacré collége; mais, avant l'arrivée de cet agent, Adrien VI fut installé dans la chaire de St. Pierre. Le nouveau pontife étant mort au bout d'un an, Wolsey se remit sur les rangs pour lui succéder; mais les cardinaux français firent échouer ses intrigues. Il avait reçu de Léon X la faculté d'étendre les prérogatives de légat aussi loin qu'il le jugerait convenable; il les poussa jusqu'au dernier abus. Il créa une cour ecclésiastique dont l'autorité égalait celle de l'inquisition. Comme grand-chancelier et comme légat, il percevait des émoluments immenses sur les cours qu'il présidait; et indépendamment des nombreux bénéfices dont il était pourvu dans le royaume, il recevait des pensions considérables du pape et de l'empereur : ses revenus égalaient presque ceux de la couronne; son luxe et son train répondaient à cette fortune colossale. Il avait la maison d'un souverain. Il fut le premier prélat anglais qui porta de l'or et de la soie dans ses vêtements et qui en couvrit ses équipages. Parvenu au faîte des grandeurs, il en fut précipité par la fameuse affaire du divorce de Henri VIII. Ce monarque rendit son ministre et son favori responsable du contretemps qu'il éprouvait à cette occasion. Wolsey fut accusé devant la cour du banc du roi d'avoir, comme légat, transgressé ses statuts; le grand sceau lui fut retiré; il fut envoyé en exil dans son évêché de Winchester; et Henri s'empara du somptueux palais qu'il avait fait élever dans Londres, et qui devint ensuite la résidence royale sous le nom de Whitehall. Toutefois, lorsque la chambre des pairs eut porté contre Wolsey un bill d'accusation sur quarante chefs, dont les plus importants ne prouvaient que la haine des ennemis de cet ex-ministre, le roi fit rejeter cette accusation à la chambre des communes, et rendre au cardinal les revenus de l'archevêché d'York avec une partie de sa vaisselle et de ses meubles. Wolsey se croyant oublié de ses ennemis, et comptant encore sur un reste d'attachement de Henri VIII, espérait mourir paisiblement dans sa retraite, lorsque le duc de Northumberland vint lui signifier l'ordre qu'il avait de le conduire à Londres pour y être jugé comme prévenu du crime de haute-trahison. Le cardinal, sans se troubler, se mit en devoir d'obéir; mais, arrivé à Sheffield, il y tomba malade, resta quinze jours au lit, puis, continuant sa marche, fut forcé, par la violence de son mal, de s'arrêter à l'abbaye de Leicester, où il expira le 29 novembre 1530. Henri VIII versa, dit-on, des larmes en apprenant la mort de son ancien favori. La *Vie du cardinal de Wolsey*, écrite par George Cavendish, qui fut attaché à la maison de ce ministre, a été imprimée pour la 2e fois avec des *notes* et *éclaircissements* de S.-W. Singer, Londres, 1827, in-8o, avec gravures. Le docteur Fiddes a publié une autre *Vie de Wolsey* en 1724, in-folio; et M. Galt a fait paraître aussi *la Vie et l'Administration du cardinal Wolsey*, Londres, 1812, in-4o; 1817, in-8o. C'est à la munificence de ce prélat qu'Oxford doit la fondation du collége de Christ-Church, ouvert en 1524. Il a fait encore d'autres fondations dont l'utilité rachète jusqu'à un certain point, auprès des Anglais, son faste et les torts de sa conduite privée et politique.

* WOLSTAN, en latin *Wolstanus*, écrivain ecclésiastique du 10e siècle, religieux du monastère de St. Pierre à Winchester, travailla avec Landfrid, un de ses confrères, à l'histoire de St. Swithune (mort évêque de Winchester en 863), écrivit seul, sur le même sujet, deux livres en vers latins; la *vie de saint Ethelwold*, autre évêque de Winchester, en prose et en vers. Surius et les bollandistes ont publié ce dernier ouvrage, et Mabillon parle de la *vie de St. Swithune* dans ses *Acta ord. S. Benedicti*, t. 6.

* WOLSTEIN (Jean-Gottlieb), vétérinaire, né en 1738 à Flinsberg, dans la Basse-Silésie, fonda à Vienne un établissement, en fut professeur-directeur, passa à Altona en 1795, et y mourut vers 1800. Entre autres ouvrages, on a de lui, en allemand : *Instruction pour les maréchaux ferrants sur les blessures faites au cheval par l'arme blanche*, Vienne, 1778; 3e édition, 1796, in-8°.

* WOLTAER (Jean-Chrétien), jurisconsulte allemand, né en 1744 à Werder, dans la Moyenne-Marche de Brandebourg, fut professeur de jurisprudence à l'université de Halle, et mourut dans les premières années du 19e siècle. On cite de lui, entre autres ouvrages : *de Successione agnatorum in feudo paterno*, Halle, 1772, in-4°; *Observationes quæ ad jus civile et brandenburgicum pertinent*, ib., 1777 à 1779, in-8°.

* WOLTERSDORF (Ernest-Gabriel), né à Bunzlau, en Silésie, vers l'an 1750, professa les humanités dans cette ville, puis à Breslau, et mourut au commencement du 19e siècle, après avoir publié : *Lectures choisies en français*, Bunzlau, 1785, 1794, in 8°; *sur les devoirs publics des personnes dévouées à l'instruction de la jeunesse*, Breslau, 1791; Zullickau, 1792, 2 vol. in-8°.

* WOLTERUS (Henri), chanoine de Saint-Anschaire, à Brême, vers le milieu du 15e siècle, a écrit en latin une *chronique* de Brême, finissant en 1463. Elle a été insérée par H. Meibom dans le tom. 2 de ses *Scriptores rerum germanic.*, Leyde, 1688, 3 vol. in-folio.

* WOLTMAN (Charles-Louis), littérateur et diplomate, né en 1770 à Oldenbourg, mort à Prague en 1817, avait d'abord occupé une chaire d'histoire à Goettingue, puis à Iéna et à Berlin, où il travailla aussi à des *journaux* littéraires et politiques. Nommé conseiller de légation du prince de Hesse-Hombourg en 1799, il devint ensuite conseiller-d'état, et se prononça hautement contre les mesures politiques de Napoléon à l'égard de l'Allemagne. Wolman est auteur de plusieurs ouvrages historiques et littéraires, publiés d'abord séparément, et qui ont été réunis sous le titre d'*OEuvres*, etc., Leipsig, 1823-24-25, 17 vol. in-8°.

* WOLZOGEN (Jean-Louis), théologien socinien, né en 1596 d'une ancienne famille de l'Autriche, mort près de Breslau (Silésie) en 1658, avait été nourri dans le christianisme, qu'il abjura, et, s'étant rendu en Pologne, il y embrassa le socinianisme, pour la propagation duquel il déploya un grand zèle. Il reste de lui quelques opuscules de controverse (en allemand), qui ont été traduits en latin par Stegmann.

* WOLZOGEN (Louis Van), en latin *Wolzogenius*, savant hollandais, né en 1632 à Amersford, embrassa la carrière évangélique, voyagea en France, en Suisse et en Allemagne, devint pasteur de l'église wallone de Groningue, passa ensuite à Middelbourg, puis à Utrecht, où il obtint la chaire d'histoire ecclésiastique. Plus tard il se rendit à Amsterdam, où il espérait de plus grands avantages, et mourut dans cette ville en 1790, après s'être vu engagé dans une polémique très-vive, à cause de ses principes religieux, avec Brown, Colemann, Labadie, etc., qui le taxaient mal à propos de socinianisme. On citera de lui : *de scripturarum Interprete contra exercitatorem paradoxum*, ibid., 1668, in-12; *Apologie pour le synode de Naerden*, ibid., 1669, in-4°. L'*éloge funèbre* de Wolzogen a été écrit en latin par Ysaru, son ami, Amsterdam, 1693, in-8°.

* WOMOCK (Laurent), prélat anglican, né à Norfolk en 1612, succéda à son père dans le rectorat de Lopham, fut emprisonné pendant la guerre civile, à cause de ses opinions religieuses et politiques, fut nommé à la restauration archidiacre de Suffolk, puis recteur de diverses églises de ce même comté, et enfin évêque de St.-David, où il mourut en 1685. On a de lui des *sermons* et quelques écrits. Il s'était fait la réputation d'un redoutable antagoniste des *non-conformistes*.

* WOOD (Antoine), savant antiquaire et biographe, né en 1632 à Oxford, où il mourut le 29 novembre 1695 avait fait de brillantes études à l'université de cette ville, dont il a passé sa vie à explorer les archives. Dominé par la seule pensée d'élever un grand monument à l'histoire littéraire de sa patrie, il s'effraya peu de heurter les personnages éminents dont ses publications pouvaient intéresser l'orgueil; aussi eut-il à soutenir contre le duc de Clarendon, chancelier de l'université, un procès qu'il perdit. Voici les titres de ses ouvrages : *Historia et Antiquitates universitatis oxoniensis*, Oxford, 1674-75, 2 parties in-folio (cette édition est la traduction faite par ordre de l'université du texte original, dont elle avait acquis de Wood le manuscrit en 1669; ce texte original, long-temps inédit, a été publié par

Gutsch, 1786-90, 2 vol. in-4° (*Athenæ oxonienses, an exact History of all the Writers and Bishops*, etc., Londres, 1691-92, in-folio). La *Vie* d'Antoine Wood, écrite par lui-même, a été publiée par Th. Hearn.

* WOOD (JOHN), navigateur anglais du 17e siècle, partit en 1669 du port de Deptford, en qualité de contre-maître, sur un navire dont le capitaine avait la mission de reconnaître le détroit de Magellan, et qui revint en Angleterre en 1671. Wood écrivit une *relation* de ce voyage, qui parut dans le *Recueil de voyages originaux*, publié en anglais par le capitaine Will. Hacke, Londres, 1699, in-8°, avec plusieurs cartes et dessins. Le zèle qu'avait montré l'auteur dans cette expédition engagea le gouvernement à lui confier la conduite de celle qui fut entreprise en 1676, pour trouver un passage au nord-est. Ce voyage fut moins heureux que le premier. Le bâtiment de Wood échoua sur la côte de la Nouvelle-Zemble, mais l'équipage fut sauvé par la flûte le *Prosperous*, qui marchait de conserve, et ramené en Angleterre le 23 août de la même année. Wood écrivit encore la *relation* de ce 2e voyage. La traduction de ces deux voyages se trouve dans le tome 3 du *Recueil des voyages du nord*. Wood a donné des noms à divers points de la Nouvelle-Zemble. — Benjamin WOOD, autre navigateur, parti des ports d'Angleterre en 1596, périt en mer, ainsi que la plus grande partie de son équipage, d'une maladie contagieuse. De quatre hommes seulement qui s'étaient sauvés dans une petite île, près de Porto-Rico, trois furent massacrés par les Espagnols, un seul échappa et revint en Angleterre.

* WOOD (ROBERT), savant archéologue anglais, né vers 1717 près de Trim, dans le comté de Meath, accrut par des voyages l'instruction qu'il avait acquise à l'université d'Oxford. Après une première excursion faite en 1742 dans les îles de la Grèce, il s'embarqua de Naples, au printemps de 1750, pour visiter la patrie d'Homère, ayant à la main l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et résolu à reconnaître les lieux célébrés par l'immortel poète. De concert avec ses deux amis, Dawkins et Bouverie, il explora les îles de l'Archipel, les côtes d'Europe et d'Asie, recueillant des inscriptions, des médailles et des manuscrits. Il pénétra jusqu'en Syrie pour reconnaître l'emplacement de Palmire, revint en Angleterre en 1752, et s'empressa de faire connaître les résultats de son voyage en Syrie. Nommé secrétaire d'état, il n'eut pas le loisir de continuer ses travaux d'érudition; mais il put consacrer encore quelques moments à la littérature. Ce savant mourut en 1775, membre de la société royale de Londres. On a de lui : *les Ruines de Palmyre, autrement dite Tedmor au désert*, Londres, 1753, in-folio, avec 57 planches, en anglais et en français (ce dernier texte a été reproduit avec les planches, Paris, 1819, in-4°, chez Firmin Didot); *les Ruines de Balbeck, autrement dite Héliopolis*, etc., anglais-français, ibid, 1757, in-folio, avec 47 planches; *Essai sur le génie original et les écrits d'Homère* (en anglais), Londres, 1769, 1775, in-4°, fig.; traduit en italien, en allemand, en espagnol et en français; cette dernière, par Demeunier, Paris, 1777, in 8°, est ornée d'une carte de l'ancienne Troade. Wood a laissé plusieurs manuscrits, entre autres un *Recueil d'inscriptions*, conservé au muséum de Londres. — William WOOD, théologien anglais, né près de Northampton en 1745, mort en 1808, était ministre d'une congrégation de *dissenters* à Leeds On ne cite de lui que quelques volumes de *sermons* et des *pamphlets* politiques.

* WOODES-ROGERS. V. ROGERS.

* WOODESON (RICHARD), professeur de droit à l'université d'Oxford, où il mourut en 1822, était né en 1745 à Kinston-Upon-Thames. On cite de lui : *Elements of jurisprudence*, Oxford, 1739, in-4°.

* WOODFORD (SAMUEL), ministre anglican, né à Londres en 1636, fit ses études à Oxford, embrassa la carrière ecclésiastique, fut pourvu successivement de plusieurs prébendes, et mourut en 1700, membre de la société royale de Londres. On a de lui des *poésies* qui sont tombées dans l'oubli, entre autres un poème sur le retour de Charles II.

* WOODHEAD (ABRAHAM), théologien controversiste, né dans le comté d'York en 1608, fut renvoyé de l'université d'Oxford comme suspect de catholicisme, se cacha long temps dans un village des environs de Londres, où il se livrait à l'instruction de quelques enfants de familles catholiques, et mourut dans cette retraite en 1678. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont les plus remarquables sont : *Exposition raisonnable de la doctrine catholique*, 1666, 1667, 1673, in 4°; *de la Nécessité d'un guide pour diriger les chrétiens dans la foi*, 1675,

in-4°; *Vie de sainte Thérèse*, avec différents écrits de cette sainte, 1669, in-4°.

* WOODWARD (John), médecin et naturaliste anglais, né en 1665 dans le comté de Derby, se fit d'abord connaître par un *Essai sur l'histoire naturelle de la terre et des corps qu'elle contient, spécialement des minéraux*, etc. (en anglais), Londres, 1695, in-4°. La hardiesse et la nouveauté des idées contenues dans ce livre donnèrent lieu à un grand nombre de réfutations générales ou partielles. Les plus vigoureuses partirent de la plume d'Elie Camérarius, auquel il essaya de répondre. Woodward, que cette querelle scientifique n'avait pas détourné des occupations médicales, et dont la clientelle s'était au contraire rapidement accrue, fut associé en 1702 au collége de médecine de Cambridge. Dix ans auparavant, il avait obtenu la chaire du collége de Gresham, et la société royale de Londres l'avait admis au nombre de ses membres en 1693. Ce savant mourut en 1722, laissant, outre l'ouvrage dont on a parlé, et dont il donna une édition latine avec des augmentations, Oxford, 1714, in-8°, quelques *opuscules* d'histoire naturelle, de médecine, d'antiquités, et des *dissertations*. Le *Catalogue* des fossiles de son cabinet a été imprimé à Londres, 1738, in-8°. On doit à Noguez une traduction française de son *Essai sur l'histoire naturelle*, sous le titre de *Géographie physique*, Paris, 1735, in-4°. Il en existe aussi une traduction allemande, Erfurt, 1745, in-8°. — Woodward (Ezéchias), théologien anglais, mort à Uxbridge en 1675, fut l'ami et l'un des plus chauds partisans de Cromwell. On connaît de lui : un *commentaire* latin sur les *Livres des Rois*; un *traité* du baptême des enfants. — Un autre Woodward (Humphrey), jésuite anglais, mort à Mayland en 1587, est auteur d'un *commentaire* sur les *Psaumes*.

* WOOLLETT (William), habile graveur, né en 1735 à Maidstone, dans le comté de Kent, mort à Londres en 1785, avait reçu les premières leçons de son art d'un nommé Tinney. Il excella surtout dans les genres du paysage et du portrait. On cite principalement ses estampes de *Niobé*, de *Phaëton*, de *Ceyx* et *Alcyone*, de la *Pêche*, du *Portrait de Rubens*, d'après Van Dyck, de la *Mort du général Wolf*.

* WOOLSTON (Thomas), théologien anglais, né à Northampton en 1669, s'annonça par plusieurs écrits dans lesquels il affectait de ne voir, dans les miracles dont parle la Bible, que de simples allégories. Les théologiens crurent qu'il ne visait à rien moins qu'à saper la religion par ses principaux fondements, et s'empressèrent de réfuter ses paradoxes. L'université de Cambridge, le rayant de la liste de ses membres, le priva d'une chaire qu'il remplissait au collége de Sidney. Dénoncé à la cour du banc du roi par le procureur-général de la couronne, il fut condamné à une amende de 150 livres sterlings. Personne n'ayant voulu le cautionner, Woolston resta en prison jusqu'à sa mort, arrivée en 1732 ou 1733. Ses écrits ont pour titre : *Rajeunissement de l'ancienne apologie de la religion chrétienne contre les Juifs et les Gentils* (en anglais), Cambridge, 1705, in-8°; *dissertation* latine sur l'authenticité de la lettre qu'on dit avoir été écrite par P. Pilate à Tibere, 1720. On croit que Voltaire a fait de nombreux emprunts à ces divers écrits.

* WOOLTON (John), évêque d'Exeter, né en 1535 à Wigan, dans le comté de Lancastre, mort en 1594, après quinze ans d'épiscopat, a laissé quelques traités de théologie (en anglais), publiés en 1576 et 1577, et aujourd'hui totalement oubliés.

* WORCESTER (sir Thomas), homme d'état et guerrier, de la famille des Percy d'Alnwick, fut chargé, sous Richard II, de la conduite de diverses expéditions en qualité d'amiral, sut conserver tout son crédit auprès de Henri IV, mais prit ensuite parti contre ce prince dans la guerre civile dite de *la rose rouge* et de *la rose blanche*. Fait prisonnier à la bataille de Shresbury, il fut décapité en 1403. — John, comte de Worcester, natif de Cambridge, fut créé par Henri VI, lord-député d'Irlande, ce qui ne l'empêcha pas de se ranger sous les drapeaux d'Edouard IV. En vain chercha-t-il à se cacher lors de la courte restauration du premier de ces princes; il fut pris et mis à mort en 1470. Ce seigneur était le Mécène des savants de son époque; il avait écrit lui-même des traductions du traité *de Amicitià* de Cicéron, et de la portion des *Commentaires* de César qui concerne l'Angleterre. — Charles, comte de Worcester, fils naturel de Henri, duc de Somerset, fut membre du conseil privé de Henri VII, remplit avec une grande distinction deux ambassades près de l'empereur Maximilien, et resta en crédit à la cour jusqu'à sa mort, arrivée en 1526. — Edward, 6me comte et premier marquis de

Worcester, demeura attaché à la cause de Charles Ier pendant la rébellion, et fut chargé par cet infortuné prince de plusieurs missions confidentielles; il mourut en 1667, après avoir exécuté d'importants travaux de mécanique, et laissant un ouvrage intitulé: *a Century of the names and scaltings of such inventions as at present I can call to Mind,* imprimé pour la première fois en 1663 et reproduit en 1746. Il y propose une méthode (depuis perfectionnée par Newcommen) pour élever l'eau par la force du feu. Dans le but de donner une idée de la puissance de la vapeur, il rapporte qu'ayant rempli d'eau aux trois quarts un canon hermétiquement fermé, il l'exposa au feu pendant 24 heures, après quoi cette pièce éclata avec une violente explosion.

* WORGAN (John-Dawes), poète anglais, mort à dix-neuf ans en 1809, était gouverneur des enfants du célèbre Jenner. On a publié, après sa mort, un choix de ses *poésies*, 1812, in-8o, plusieurs fois réimprimé.

* WORLIDGE (Thomas), surnommé *le Rembrandt anglais*, né en 1700 dans le comté de Northampton, mort à Hammersmith en 1766, avait été élève de Grimaldi, puis de Louis Boitard; mais il se borna à peindre la miniature. C'est surtout à son talent comme graveur qu'il doit sa réputation. Les plus recherchées d'entre ses nombreuses estampes, sont celles qu'il a réunies sous le titre de *Collection choisie de dessins tirés de pierres précieuses antiques*, etc., Londres, 1688, 2 vol. petit in-fol.

WORM (Olaus) en latin *Wormius*, médecin et antiquaire, né en 1588, dans le Jutland, reçut le doctorat à Bâle après avoir fréquenté les universités les plus célèbres, et occupa successivement à Copenhague les chaires de langue grecque, de physique et de médecine. Il y mourut en 1654, recteur de l'académie, laissant entre autres ouvrages: *selecta controv. med. Centuria*, Bâle, 1611, in-4o; *quœstionum Hesiodicarum Heptades duæ*, Copenhague, 1616, in-4o; Thomas Bartholin a inséré l'*éloge* de Worm dans sa *Cista medica*. Voyez aussi le *Tractat. de scriptis Danorum*, d'Albert Bartholin. — Worm (Guillaume), fils du précédent, né en 1633 à Copenhague, où il mourut en 1704, avait reçu le doctorat à Padoue, et s'était fait de la réputation comme praticien.

* WORONZOW, ou mieux VORONSOV (Michel-Larionovitsch, comte de), grand-chancelier de l'empire russe, né en 1710 à Pétersbourg, où il mourut en 1767, avait dû aux bonnes grâces de l'impératrice Élisabeth son élévation au pouvoir. Il continua d'avoir la principale part à la direction des affaires de l'état sous Pierre III, et ne trempa point dans la conjuration qui lui ravit le trône. Mais lorsque le pouvoir de Catherine II fut décidément affermi, il prêta serment de fidélité à cette princesse, qui lui rendit sa place de chancelier. Les remontrances qu'il ne craignit pas de lui adresser lorsqu'elle semblait décidée à épouser Grégoire Orloff amenèrent sa disgrâce, qu'il prévint en se retirant de la cour. — Alexandre Voronsov, neveu du précédent, fut président du département du commerce sous Catherine II, signa en cette qualité plusieurs traités avec l'Angleterre et différentes puissances du Nord en 1792 et 1793, et fut ensuite ministre de Russie à Londres. Rappelé, sous le règne de Paul Ier, il vécut dans la retraite jusqu'à l'avènement d'Alexandre Ier, qui le nomma ministre des affaires étrangères et chancelier: dignité qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1805. — Élisabeth-Romanovna Voronsov, sœur du précédent, fut maîtresse de Pierre III, lorsque ce prince n'était encore que grand-duc, et devint favorite en titre quand il monta sur le trône. On assure que le tzar avait formé le projet de répudier Catherine pour épouser Élisabeth Voronsov, et que ce projet, imprudemment divulgué, hâta la catastrophe du malheureux prince. Élisabeth exilée d'abord par l'impératrice dans les environs de Moscou, fut bientôt rappelée par le crédit de sa sœur auprès de Catherine, et mariée à l'amiral Palenski. On ignore l'époque de sa mort.

* WORSLEY (Richard), né vers 1751, dans l'île de Wight, dont son père était gouverneur, lui succéda dans cette charge, et mourut en 1805. On a de lui: *Histoire de l'île de Wight* (en anglais), Londres, 1781, in-4o, fig.; et un catalogue des objets d'antiquités composant son cabinet, 2 vol. grand in-fol. — Worsley (John), instituteur anglais, bon helléniste, mort à Hertford vers 1775, est auteur d'une traduction anglaise du *Nouveau-Testament*, avec des *notes*, 1770, in-8o. — John, son fils, qui continua de diriger son établissement, mourut en 1807, après avoir publié, en 1770, une *Grammaire de la langue latine*.

* WORTHINGTON (Thomas), prêtre catholique anglais, natif du comté de Lancas-

tre, mort vers 1626, assistant de l'archiprêtre de l'Angleterre, avait pris ses degrés au collége de sa nation à Douai, et reçu les saints ordres à Reims. Revenu secrètement en Angleterre pour y travailler au rétablissement de la religion romaine, il fut découvert et enfermé à la Tour de Londres. Mais on se contenta de le bannir, avec plusieurs autres catholiques. Il fut attaché quelque temps à l'armée du roi d'Espagne, Philippe II, alors que ce prince armait contre l'Angleterre la fameuse flotte *Invincible*. Plus tard il succéda au docteur Baret comme président du collége de Douai, et pendant un voyage à Rome, il fut nommé assistant de l'archiprêtre d'Angleterre; il avait sollicité son admission dans la société des jésuites, mais n'eut pas le temps de faire sa profession. On lui a consacré toutefois une *notice* dans les biographies particulières de cette société.

* WORTHINGTON (JOHN), théologien anglican, né à Manchester en 1618, fut principal du collége de Jésus à Cambridge, desservit ensuite plusieurs cures, et mourut en 1671 à Hackney, où il avait l'emploi de lecteur en théologie. On a de lui des *mélanges* théologiques, publiés par le prélat Fowler, Londres, 1704, in-4°; *Discours choisis* (en anglais), publiés par le fils de Worthington, Londres, 1725, in-8°. — Un autre WORTHINGTON (William), théologien, né en 1703, dans le comté de Merioneth, fut quelque temps maître d'étude à l'école d'Oswestry devint ensuite chanoine de saint Asaph, puis d'York, et mourut en 1778. On cite de lui, en anglais: *Essai sur la rédemption du genre humain*, etc., Londres, 1743, in-8°.

* WOTTON (EDOUARD), en latin *Ododunus*, médecin et naturaliste, né à Oxford en 1492, vint prendre ses grades à l'université de Padoue, occupa ensuite dans sa patrie, la chaire de langue grecque, devint premier médecin du roi Henri VIII, et mourut à Londres en 1555. On a de lui: *de Differentiis animalium libri decem*, publié par J. Mason, ambassadeur d'Angleterre en France (auquel l'auteur avait confié son manuscrit), Paris, 1552, petit in-fol.

* WOTTON (HENRI), homme d'état et littérateur anglais, né en 1568 à Boughton-Hall, dans le comté de Kent, consacra neuf années à compléter son instruction par des voyages sur le continent, devint secrétaire du comte d'Essex, et après la mise en jugement de ce seigneur, vint chercher un asile à Florence. Une mission secrète qu'il remplit pour le grand duc de Toscane auprès de Jacques VI, roi d'Ecosse, lui valut de la part de ce dernier, lorsqu'il fut parvenu au trône d'Angleterre, le titre de chevalier et l'ambassade de Vienne. Il fut chargé également de diverses négociations en Italie, en Hollande, en Savoie et en Allemagne. Le roi lui refusa ensuite la place de secrétaire d'état qu'il sollicitait comme une retraite due à ses longs services. En 1623, Wotton fut nommé prévôt du collége d'Eton; il mourut dans l'exercice de cet emploi, en 1639. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera les titres détaillés dans le *Dictionnaire* de Chauffepié. Une partie a été recueillie sous le titre de *Reliquiæ Wottonianæ*, Londres, 1651, 1654, 1672 et 1685, in-8°. On trouve dans le titre 2 du recueil anglais intitulé *the Bibliogr.*, une *Vie* de Wotton par sir Egerton Brydges. — Nicolas WOTTON, ecclésiastique et homme d'état, oncle du précédent, mort en 1566, avait été employé à diverses ambassades sous Edouard VI et la reine Marie. Cette princesse le nomma membre de son conseil privé; il fit de même partie de celui d'Elisabeth, dont il fut le plénipotentiaire dans des négociations de paix avec la France.

* WOTTON (WILLIAM), savant philologue et critique anglais, né en 1666, à Wrentham, en Suffolk, fut gradué avant l'âge de treize ans bachelier-ès-arts. Associé en 1691 au collége St.-Jean de Cambridge, il obtint un riche bénéfice, devint ensuite chapelain du comté de Nottingham, et mourut en 1726 à Buxted, en Sussex. On trouvera dans Chauffepié d'amples détails sur la vie et les ouvrages de Wotton. Il suffira de citer de lui, *Hist. de Rome*, depuis la mort d'Antonin-le-Pieux jusqu'à celle d'Alexandre-Sevère, Londres, 1705, in-8°.

* WOU-HÉOU ou WOU-HOUANG-HÉO, l'une des femmes de Kao-tsoung, qui lui donna en 655, le titre d'*houang-héou* ou impératrice, signala son avènement par le meurtre de rivales dont elle redoutait le crédit près de l'empereur, gouverna la Chine en maîtresse absolue, et fit désigner son fils comme héritier du trône impérial, au préjudice d'un autre prince du premier lit. L'empereur Kao-tsoung étant mort en 683, Wou-Héou déposa bientôt son fils Tchoung-tsoung, et monta sur le trône chinois, en prenant le titre de *houang-thaii-héou* ou la grande impératrice auguste. Cette usurpation excita plusieurs révoltes, qui furent toutes appai-

sées. Wou-Héou régna avec autant de prudence que de sévérité pendant plusieurs années. Ses généraux vainquirent les ennemis de l'empire. Plus tard elle envoya chercher son fils Tchoung-tsoung, qu'elle avait exilé de la cour, et le déclara prince héréditaire, quoiqu'il fût déjà empereur, d'après les lois de l'état. Bien qu'avancée en âge, elle ne paraissait pas disposée à remettre le pouvoir à son fils, malgré les vœux bien prononcés des grands et du peuple. Une révolution du palais hâta cet évènement. Un des grands dignitaires de l'empire auquel s'étaient réunis plusieurs autres seigneurs se mit, avec le consentement de Tchoung-tsoung, à la tête de 600 hommes déterminés, força les portes du palais, y introduisit le prince héréditaire, fit égorger, en présence de l'impératrice-mère, deux de ses favoris qui étaient accourus pour la defendre, et déclara à cette princesse altière que son règne était fini. Dans l'impuissane de résister, Wou-Héou remit à son fils les sceaux de l'empire, et se retira dans un de ses palais, où elle mourut bientôt, en 705, à l'âge de 82 ans. Les historiens chinois, en reconnaissant les talents supérieurs de cette femme extraordinaire, lui reprochent justement les moyens qui la firent monter sur le trône et la cruauté qu'elle y déploya.

* WOUTERS (François), peintre flamand, né à Lierre en 1614, fut élève de Rubens, ne se borna pas à peindre l'histoire, et traita le paysage avec succès. Il obtint le titre de peintre de l'empereur Ferdinand II, passa en Angleterre, à la suite d'un ambassadeur impérial, et, à la mort de Ferdinand, devint peintre et premier valet de chambre du prince de Galles. L'amour du sol natal le ramena à Lierre, d'où il alla se fixer à Anvers. Il y fut nommé directeur de l'académie, et mourut en 1659, atteint d'un coup de pistolet, tiré par une main inconnue. Ses paysages sont préférés à ses tableaux d'histoire. Il représente surtout les forets avec une grande vérité, et a un excellent ton de couleur. — V. Wasse.

* WOU-WANG, premier empereur de la dynastie chinoise des Tcheou, né en l'an 1169 avant l'ère chrétienne, était fils de Wen-wang, prince ou roi de Tcheou, pays situé dans la partie occidentale de la Chine. Wen wang avait laissé son royaume dans l'état le plus florissant, et l'avait tellement agrandi qu'il comprenait les deux tiers du territoire chinois. Wou-wang, étant monté sur le trône paternel, fut sollicité par un grand nombre de seigneurs qui s'étaient éloignés de l'empereur Cheou-sin, à cause de sa tyrannie, de prendre les armes contre lui. Le nouveau roi de Tcheou céda à ces instances, et réunit plus de 800 princes ou grands de l'empire à Mengtsin. Cheou-sin s'avança à la rencontre des insurgés, avec une armée formidable; mais dès le premirr choc, ses troupes lâchèrent pied, et furent complètement culbutées. L'empereur vaincu se réfugia dans un de ses palais, où, après s'être paré de ses bijoux les plus précieux, il fit mettre le feu, et périt. Son fils Wou-keng se présenta chargé de chaines au prince vainqueur, qui le reçut avec bonté, et lui fit ôter ses fers. Un des premiers soins de Wou-wang fut de faire mettre à mort l'impératrice Ta-ki, véritable auteur de tous les désordres de l'empereur Cheou-sin. Il assura ensuite le sort de différens princes descendants des empereur Houang-ti, Yao, Chun, Yu et Tchhing-thang, fit mettre en liberté plusieurs des honorables victimes de la tyrannie de Cheau-sin, récompensa, par des souverainetés, ceux d'entre ses officiers qui s'étaient le plus signalés par leur valeur et leur fidélité, érigea des principautés en faveur de ses frères et d'autres personnages qui qui s'étaient distingués dans l'administration, licencia ses troupes, et établit de nouvelles cérémonies et de nouvelles marques de distinction. Ce prince commit une grande faute politique en détruisant l'ancienne forme de la monarchie pure, et en lui substituant une espèce de système féodal, sans avantages pour les peuples. Wou-wang mourut en 1116 (avant l'ère chrétienne), sept ans après avoir ceint le diadème impérial, et eut pour successeur son fils Tchhing-wang.

* WOUWERMANS (Philippe), célèbre peintre hollandais, né à Harlem en 1620, reçut des leçons de son père, Paul Wouwermans, et d'un autre peintre plus habile, nommé Wynout. Ayant acquis déjà un talent remarquable, il eut beaucoup de peine à se faire connaitre. Le peintre Bamboche jouissait alors d'une réputation presque exclusive. Wouwermans recevait un prix modique de ses compositions, que les marchands allaient revendre ensuite fort cher à l'étranger. L'humeur difficile de Bamboche amena un nouvel ordre de choses. Le marchand de Witte chargea Wouwermans de peindre le sujet d'un tableau que l'artiste en vogue ne voulait pas livrer au prix offert de 200 florins.

Le tableau de Wouwermans, traité avec une grande supériorité, fixa l'attention sur lui; et dès-lors ses ouvrages furent très-recherchés et enlevés aussitôt que finis. Mais il n'obtint ce succès que vers la fin de sa carrière, et lorsqu'il ne pouvait plus guère en profiter. Il mourut à Harlem en 1668. Les sujets de ses tableaux sont des chasses, des marchés aux chevaux, des attaques de cavalerie, des paysages, simples ou enrichis d'architecture, de fontaines, etc. Son *œuvre* gravé est très-considérable. Il a gravé lui-même à l'eau forte une seule pièce très-estimée, représentant un paysage, au milieu duquel il a placé un cheval. Il dessinait ces animaux avec une exactitude et une fidélité très-grande; mais dans tous ses tableaux on ne voit que des chevaux de race flamande, les seuls qu'il eût eu sous les yeux. — Pierre et Jean Wouwermans, frères du précédent, furent ses élèves, mais ne l'égalèrent point. Jean, le plus jeune, peignit le paysage avec succès; et le peu de tableaux qui restent de lui sont estimés. Il mourut prématurément en 1666.

* WOVER ou WOWEREN (Jean), savant littérateur, né à Hambourg en 1574, d'une famille originaire d'Anvers, vint en 1592 suivre les cours de l'académie de Leyde, où il se lia avec Jos. Scaliger, Gruter et d'autres savants distingués. Il séjourna ensuite à Paris, passa en Italie, obtint du pape la permission de compulser les manuscrits du Vatican, et de retour en Allemagne, fut fait conseiller du comte d'Ost-Frise, puis envoyé par ce prince à La Haye, et à la cour de Jean-Adolphe, duc de Holstein. Étant entré au service de ce dernier quelque temps après, il fut nommé gouverneur de Gottorp, ville où il mourut en 1612. Outre des *notes* fort estimées sur d'anciens auteurs, tels que Pétrone, Apulée, Sidoine Apollinaire, etc., on cite de lui : *de polymathiâ Tractatio integri operis de studiis veterum*, etc., Bâle, 1603; Hambourg, 1604, in-4°; Leipsig, 1665, in-8°; *Panegyricus Christiano IV, Daniæ regi, dictus*, etc., Hambourg, 1603, in-8°. — Jean Wower ou Van Wowerен, de la même famille, né à Anvers en 1576, étudia à Louvain sous le savant Juste-Lipse, visita la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, fut nommé, à son retour, membre du conseil des Pays-Bas, et mourut en 1635. On citera de lui : *Assertio Lipsiani donarii adversùs delatorum suggillationes,* Anvers, 1607, in-4°.

* WRANGEL (Hermann), général suédois, né en 1587, fit sous Charles IX les guerres de Pologne, de Russie et de Danemarck, devint gouverneur d'Ivanogrod, fut nommé maréchal par Gustave-Adolphe, qu'il suivit en Allemagne, et pour lequel il remplit plusieurs négociations importantes, obtint de la reine Christine, le gouvernement général de la Livonie, et mourut en 1644. — Son fils, Charles-Gustave Wrangel, né en 1613, dans l'Upland, servit d'abord comme volontaire, et voyagea ensuite en Hollande et en France. Il était à Paris en 1629, lorsque Gustave le rappela en Suède, pour le nommer gentilhomme de sa chambre, et peu de temps après, officier de ses gardes. Wrangel se trouva à la bataille de Lutzen, et concourut avec autant de talent que de valeur à assurer la victoire aux Suédois, après la mort de leur roi. Il servit ensuite avec une grande distinction sous les ordres du général Banier, fit partie du conseil de guerre qui, après sa mort dirigea provisoirement les mouvements de l'armée, contribua à la victoire de Leipsig, ainsi qu'aux avantages de la campagne suivante. Ayant remplacé le général Tortenson dans son commandement, il réussit malgré les efforts des Impériaux à se retrancher dans la Hesse, et à y conserver des moyens de communication avec Turenne. Réuni à l'illustre général français, il battit les Autrichiens sur la Nidda, passa le Danube et le Leck, et entra en Bavière, où il leva des contributions. Il ne se signala pas moins dans les campagnes suivantes en Suisse, en Silésie, en Bohême, dans la Hesse, en Franconie, en Pologne et en Danemark. Après la paix de Westphalie, Wrangel, à qui la savante campagne de 1645 avait valu les titres de feld-maréchal et de sénateur, fut nommé maréchal du royaume, commandant-général des troupes et président du conseil de guerre. Il mourut en 1676, à l'île de Rugen, où il s'était retiré l'année précédente, après avoir résigné ses emplois militaires. Il laissait la réputation d'un des plus grands généraux qu'ait eus la Suède.

* WRANITZKI (Paul), directeur de la musique des deux théâtres impériaux de Vienne, où il mourut vers 1800, était né en Bohême, et s'était formé à l'école du célèbre J. Haydn. Il commença à se faire connaître comme compositeur, en 1786, par des symphonies, et donna ensuite l'Opéra d'*Oberon*, qui eut un grand succès.

* WRATISLAS Ier, duc de Bohême, né en 887, était fils de Borzivoi, premier duc

chrétien. Il succéda en 915 à son frère Zbignée Ier, et mourut en 920. Il fut père de Wenceslas et de Boleslas, qui lui succédèrent. — WRATISLAS II, premier roi de Bohême, avait recueilli, en 1061, l'héritage de son frère Zbignée, mort sans enfants. Il céda la Moravie à ses frères Othon et Conrad, sous la condition qu'ils le reconnaîtraient pour suzerain. En 1067, il envahit et dévasta la Pologne, mais fut bientôt forcé, par le roi Boleslas, d'évacuer ce pays. Investi de la souveraineté de la Lusace par l'empereur Henri, dont il avait embrassé hautement la cause, il combattit pour lui à Fladenheim, en Thuringe, contre Rodolphe, son compétiteur, s'empara de la lance de ce dernier, et en récompense il obtint de Henri, avec le titre de roi, la main de la princesse Judith, sa fille. Proclamé à la diète de Ratisbonne, il reçut l'onction et la couronne royale à Prague des mains de l'archevêque de Trèves. Il mourut en 1092, et eut pour successeur son frère Conrad, qu'il avait désigné, à l'exclusion de son propre fils Brzetislas. Soixante ans s'écoulèrent avant qu'un des princes qui lui succédèrent dans la souveraineté de la Bohême ne prît le titre de roi, regardé jusque-là comme une prérogative conférée à la personne de Wratislas II.

* WRAY (DANIEL), membre de la société royale et de celle des antiquaires de Londres, né en 1701 dans cette ville, où il mourut en 1783, trésorier de l'échiquier et conservateur du musée britannique, passe pour avoir eu la principale part à la rédaction des *Lettres athéniennes*, publiées par le comte de Hardwicke, son patron. Le 1er vol. de l'*Archæologia* contient de D. Wray des *notes* sur les murailles de l'ancienne Rome, ainsi que des *extraits* de lettres écrites par lui de la capitale du monde chrétien, *sur la découverte d'une belle statue de Vénus*, déterrée en 1761.

* WREN (MATTHEWS), prélat anglais, né en 1585 à Londres, d'une famille noble, originaire du Danemark, fut successivement recteur de Feversham, chapelain du prince de Galles (depuis Charles Ier), chanoine de Winchester, principal d'un des colléges de Cambridge, doyen de Windsor et de Wolverhamptom, vice-chancelier et secrétaire de l'ordre de la Jarretière, prédicateur du cabinet royal, prévôt de la cathédrale de Westminster, et enfin évêque d'Hereford (1634). Il passa la même année de ce siége à celui de Norwich, et fut transféré à l'évêché d'Ely en 1638. Dénoncé deux ans après à la chambre des pairs comme partisan du papisme et comme malversateur, il se défendit avec éloquence, et on se borna à le punir par une détention temporaire. Il demeura 18 ans enfermé à la Tour de Londres, sans consentir à entrer en négociation avec Cromwel, qui voulait le gagner à sa cause. Il fut réintégré sur son siége d'Ely après cette longue réclusion, et mourut à Londres en 1667. On cite de lui : *Increpatio Bar-Jesu, sive polemicæ Assertiones*, Londres, 1660. — Matthews Wren, fils du précédent, fut membre du parlement, secrétaire de lord Clarendon, puis du duc d'York. Il avait publié (en anglais) : *Considération sur la république d'Oceana de M. Harington*, Londres, 1657, in-8o.

* WREN (CHRISTOPHE), mathématicien et architecte, neveu de l'évêque d'Ely, né en 1632 à Knoyle, dans le comté de Wilts, fit ses études à l'université d'Oxford, et préluda à treize ans par la construction d'une machine pour représenter le cours des astres. Il imagina dès la même époque divers instruments d'astronomie. A 16 ans il avait fait plusieurs découvertes en astronomie, en gnomonique, en statique et mécanique, et à 25 il professait les mathématiques à Oxford. Bientôt après il fut reçu docteur en droit, et, en 1663, membre de la société royale de Londres, qui venait d'être établie. Rien n'annonçait encore qu'il dût être un des premiers architectes de son pays et de son siècle. Vers 1665, il fit un voyage à Paris, dans le but d'examiner l'état des arts, qui commençaient à y refleurir sous les auspices d'un nouveau règne. Un grand évènement, l'incendie de Londres, rappela bientôt Wren en Angleterre. L'habile mathématicien eut l'heureuse idée de faire servir cette calamité à l'amélioration et à l'embellissement de la ville capitale. Il imagina un plan général de reconstruction. Son projet présentait de longues et larges rues, coupées à angle droit, des églises et d'autres monuments publics dans de belles proportions. Soumis aux débats du parlement, ce projet ne fut adopté qu'en partie; mais il avait révélé les talents de Wren, qui, après la mort de J. Denham (1668), fut nommé architecte du roi, et, en cette qualité, chargé de la direction d'un grand nombre d'édifices publics. En 1676, il jeta les fondements de la basilique de St.-Paul, qui ne fut terminée qu'au bout de 35 ans. Pendant ce long intervalle, il érigea au lieu même où avait

commencé l'incendie, et pour en perpétuer le souvenir, la fameuse colonne à laquelle les habitants de Londres imposèrent le nom de *Monument,* et dont la hauteur est de 188 pieds (français), en y comprenant le piédestal et le couronnement. Il s'occupa encore d'élever plusieurs autres édifices remarquables, tels que : le *Théâtre* (pour les exercices littéraires et les réunions d'assemblées de l'université d'Oxford); l'église de *Saint-Etienne* de Walbrook, la *Douane* du port de Londres, le *Palais royal* et le *Palais épiscopal* de Winchester, le *Mausolée* de la reine Marie à Westminster, l'*Hôpital* de Chelsea, etc. Wren mourut en 1723, et fut enterré sous le dôme de St.-Paul, privilége exclusif pour lui et pour sa famille. Ce grand architecte n'a rien fait imprimer lui-même; mais plusieurs de ses écrits ont été recueillis dans les *Transactions philosophiques.* La bibliothèque du collége d'All-Souls, à Oxford, possède une vaste collection de ses plans et dessins. On doit à James Elmes des *Mémoires sur la vie et les ouvrages de sir Christ. Wren,* Londres, 1823, in-4°.

* WRIGHT (Edward), mathématicien, natif de Garveston, dans le comté de Norfolk, mort à Londres vers 1620, fut agrégé au collége de Caïus à Cambridge, accompagna le comte de Cumberland dans son expédition aux Açores, en 1589, et, à son retour, fut nommé gouverneur du prince Henri. On cite de lui : *Correction des erreurs qui se commettent dans la navigation* (en anglais), 1599, 1610, in-4° ou in-8°; quelques *traités* élémentaires de mathématiques, et une traduction du *Traité des logarithmes* de lord Napier. Wright était aussi un habile mécanicien. — Wright (Thomas), vice-président du collége anglais de Reims, puis doyen du chapitre de Courtrai, mort vers 1630, avait subi huit années de détention à York, sa patrie, où il était venu en 1577 comme missionnaire, après avoir professé la théologie en Espagne, en Italie et en Flandre. Il a laissé quelques *traités* de théologie et des écrits de controverse, tombés dans l'oubli — William Wright, aussi du comté d'York, entra dans l'institut des jésuites à Rome en 1581, et, après avoir professé la philosophie et la théologie à Vienne et à Gratz, fut attaché aux missions d'Angleterre. Il mourut de la pierre en 1639. Il avait également publié quelques *traités* de controverse, et en avait traduit d'autres de J. Gordon, Becan, etc.

* WRIGHT (Abraham), théologien anglican, né à Londres en 1611, mort en 1690, recteur d'Okeham, avait perdu ce bénéfice, pendant la rebellion, par suite de son opposition au covenant, et il le recouvra à la restauration. Outre plusieurs *sermons* et autres écrits de dévotion, on cite de lui : *Deliciæ deliciarum, sive epigrammatum ex optimis quibusque hujus noviss. sæculi poetis... Anthologia...,* Oxford, 1637, in-12. — James Wright, son fils, né en 1644, mort en 1715, a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire et Antiq. du comté de Rutland,* Londres, 1684, 1687 et 1714, in-fol; *Conversations à la campagne* (sur des sujets de littérature et des beaux-arts), 1691, in-12; 3 poëmes *sur la Basilique de St.-Paul,* 1697, in-fol.; *Historia histrionica,* mémoire historique sur le théâtre anglais, Londres, 1709, in-8°; réimprimé en tête des *Old Plays* (anciennes pièces), recueillies par Dodsley.

* WRIGHT (Joseph), peintre anglais, né à Derby en 1734, se forma à Londres sous un peintre de portraits, nommé Hudsow, visita l'Italie, vint s'établir à Bath en 1775, et se fixa ensuite dans sa ville natale, où il mourut en 1797. L'académie royale de peinture l'avait élu en 1782 l'un de ses associés; mais il déchira son diplôme, après avoir vu appeler dans le sein de cette compagnie un autre artiste, qui ne devait pas avoir le pas sur lui. D'ailleurs Wright préférait la retraite aux agitations du grand monde. Ses ouvrages n'en eurent pas moins une vogue extraordinaire. Il avait enrichi l'une des expositions publiques de Londres de 24 de ses tableaux (1785). On en compte plus de 150 dans les collections particulières d'Angleterre. Ses compositions consistent en portraits, en petits sujets historiques (dont le plus généralement estimé est la *Mort du soldat,* très-bien gravé par Heath), et en paysage, qui l'ont fait placer par ses compatriotes au même rang que Rich. Wilson. — Wright (John Wesley), capitaine dans la marine anglaise, est moins connu par ses talents nautiques que par sa fin déplorable. Né en 1769 à Corke, en Irlande, il servit dès l'âge de 10 ans dans un régiment d'infanterie, passa ensuite dans la marine, quitta cette carrière en 1783, pour le commerce, devint secrétaire du commodore Sidney Smith, fut rétabli sur les registres de la marine à la recommandation de cet officier supérieur, l'accompagna dans une croisière sur les côtes de Normandie, fut fait

prisonnier avec lui à l'embouchure de la Seine, près du Hâvre, et enfermé dans la tour du Temple, où il resta huit mois au secret et séparé du commodore. Il en sortit avec lui en 1798, à l'aide d'une ruse employée par Phélippeaux (*voyez* ce nom), fut nommé à son arrivée à Londres lieutenant de vaisseau, suivit Sidney Smith à bord du vaisseau *le Tigre*, fit la campagne de 1799 sur les côtes de Syrie, revint en Angleterre après l'évacuation de l'Egypte par les Français, et se rendit à Paris peu après le traité d'Amiens. Il en repartit après un court séjour, et, lors de la reprise des hostilités, reçut la mission de stationner, avec une corvette qu'il commandait, sur la côte de Normandie, et d'entretenir des relations avec les royalistes de l'intérieur. Il opéra plusieurs débarquements nocturnes vers la fin de l'été de 1803, fut pris avec son bâtiment le 17 mai 1804, sur la côte du Morbihan (Bretagne), conduit à Paris et réenfermé à la tour du Temple, où il passa 26 jours au secret, n'en sortant que pour subir de longs interrogatoires, que l'on confrontait ensuite avec ceux de George Cadoudal et de Pichegru (*voyez* ces noms) Après la mort de ces deux derniers, les officiers de marine anglaise faits prisonniers avec Wright obtinrent leur liberté ; mais la captivité du capitaine, loin d'être adoucie, devint encore plus dure. Le ministère anglais sollicita vainement l'échange de Wright. On n'entendait plus parler depuis quelque temps de cet officier, lorsque la *Gazette de France* annonça, dans son n° du 29 octobre 1805, que « le capitaine Wright de la marine anglaise, détenu au Temple, qui avait débarqué sur la côte de Tréport George et ses complices, *s'était* tué dans sa prison, après avoir lu dans le *Moniteur* la nouvelle de la destruction de l'armée autrichienne.» On ne crut pas généralement à ce suicide, et encore moins au motif qui y aurait donné lieu, et l'on pensa que la fin du capitaine anglais pouvait remonter aux mêmes causes qui avaient amené la catastrophe du duc d'Enghien (*voyez* ce nom) et la mort problématique de Pichegru. Wright fut trouvé étendu sur son lit, la gorge coupée, avec un rasoir que l'on voyait auprès de lui sur le parquet.

* WRISBERG (Henri-Auguste), professeur d'accouchements, puis d'anatomie à Goettingue, où il mourut en 1808, était né en 1739 à Saint-Andreasberg, dans le Hartz. Parmi ses nombreux écrits, imprimés la plupart dans les *Actes* de la société royale de Goettingue, on cite : *Descriptio anatomica ambryonis*, etc., Goettingue, 1764, in-4° ; *Observat. anatomicæ de quinto pare nervorum encephali*, ibid., 1777, in-4°.

* WUENERIC ou WÉNÉRIC, écolâtre de l'église de Trèves, puis évêque de Verceil, écrivit, lors des discussions qui s'élevèrent entre Grégoire VII et l'empereur Henri IV, un *Traité de la division de l'empire et du sacerdoce*, que D. Martenne a recueilli dans le tom. 1er de ses *Anecdota*.

* WUIEK ou WIEKI (Jacques de), jésuite polonais, né à Mazovive vers l'an 1540, mort à Cracovie en 1597, est cité comme auteur de plusieurs écrits théologiques, qu'il serait difficile de réunir aujourd'hui, et qu'on ne prétend pas tirer de l'oubli où ils sont ensevelis. Il suffira de citer les suivants : *Postille cathol.* (en polonais), Cracovie, 1573-75, 3 parties in-fol., et *petite Postille cathol.*, etc., Posen, 1582, in-fol. Wuiek a traduit aussi la *Bible* en polonais, et cette version a été souvent réimprimée.

* WULFADE, archevêque de Bourges, mort en 876, avait assisté, comme chanoine et économe de l'église métropolitaine de Reims, au concile assemblé à Querci contre Gotescal (*voyez* ce nom), et avait été interdit des fonctions ecclésiastiques par le concile de Soissons, ce qui n'empêcha point Charles-le-Chauve de lui confier l'éducation de son fils Carloman, et de l'employer dans plusieurs affaires importantes. En vain le roi, après avoir élevé Wulfade au siége archiépiscopal de Bourges (866), sollicita la levée de son interdiction ; il ne l'obtint que deux ans plus tard d'Adrien II. Depuis Wulfade assista aux conciles de Troyes, de Verberie, de Paris et de Douai. Les *Analecta* de Mabillon contiennent une *Instruction pastorale* adressée par ce prélat au clergé et au peuple de son diocèse.

* WULFEN (Franç.-Xavier), naturaliste, né en 1708 à Belgrade, professa successivement la philosophie, la physique et les mathématiques dans divers colléges des jésuites, dont il avait embrassé l'institut, et, après sa suppression, se livra exclusivement à l'étude des sciences. Il mourut à Klagenfurt en 1805, étant membre des académies de Berlin, d'Erlangen, d'Iéna et de Ratisbonne. Outre plusieurs morceaux imprimés dans les *recueils* scientifiques d'Allemagne, on cite de lui : *Mémoire sur les*

mines de plomb de la Carinthie, Vienne, 1785, in-fol., avec 21 planches, traduit en latin.

* WUFHAD (St.), honoré par l'église catholique d'Angleterre le 24 juillet, était, dit la légende, fils de l'heptarque Wulfère, qui, encore païen lui-même, l'ayant surpris en prières avec son frère Kuffin, les fit massacrer tous deux vers 670. C'est sur le lieu de leur sépulture que fut érigé le prieuré de *Stone* en Herfordshire.

* WULFRAN (St.), archevêque de Sens et apôtre de la Frise, mort le 20 mars 720 au monastère de Saint-Vandrille, était fils d'un officier des troupes du roi Dagobert, et avait vécu d'abord à la cour de Clotaire III et de sainte Bathilde, sa mère. La ville d'Abbeville, qui possède ses reliques, l'honore comme son patron. La *vie* de saint Wulfran, imprimée dans le recueil de Mabillon, est l'ouvrage d'un moine de Saint-Vandrille, contemporain, dit-on, du saint prélat.

* WULSTAN (St.), élu évêque de Worcester en 1062, mort en 1095 et canonisé en 1203, était natif d'*Icentum* (dans le comté de Warwick). D'abord écolâtre à l'abbaye de Worcester, il y avait rempli ensuite les fonctions de grand-chantre, de trésorier, puis de prieur. Cité en 1067, sous prétexte d'incapacité, devant le synode assemblé à Westminster, sous la présidence de Lanfranc, archevêque de Cantorbery, il refusa de rendre sa crosse et son anneau, et les alla déposer dans le tombeau du roi Edouard, de qui il les tenait. Cet acte toucha Guillaume-le-Conquérant, qui le maintint dans sa dignité épiscopale. On a trois *vies* de saint Wulstan, l'une par Guill. de Malmesbury, l'autre par Fl. de Worcester; la troisième est imprimée dans le recueil de Capgrave.

* WUNDERLICH (Jean), professeur de philosophie à Hambourg, où il mourut en 1778, y était né en 1708, et avait rempli d'abord une chaire de jurisprudence à Iéna, puis à Rinteln. Ses principaux ouvrages sont : *Commentatio de L. Volusio Mœciano, juriscons.*, etc., Hambourg, 1749, in-4°, *Lib. singularis de usu inscriptionum roman. veter. in jure*, Quedlimbourg, 1750, in-4°.

* WUNSCH (Jean-Jacq.), général prussien, né en 1717 dans le pays de Wurtemberg, avait d'abord servi alternativement sous les drapeaux de l'Autriche, de la Bavière et de la Hollande (1737-55), lorsqu'au commencement de la guerre de sept ans, il entra dans un corps franc au service de Prusse. Il fut nommé successivement lieutenant-colonel, colonel, général-major dans les campagnes de Silésie et de Bohême, puis lieutenant-général en 1771. Il fut employé dans la guerre de la succession de Bavière, obtint du roi Frédéric-Guillaume II le brevet de général de cavalerie et l'ordre de l'Aigle-Noir, et mourut à Prenslow en 1788, laissant la réputation d'un bon général secondaire.

* WUNSCH (Chrét.-Ernest), professeur de mathématiques et de physique à l'université de Francfort-sur-l'Oder, né à Hohenstein, dans le pays de Schœnberg, vers 1730, mort vers 1805, a publié, entre autres ouvrages : un *extrait* (en allemand) des *Observations sur la nature et les arts*, par l'abbé Rozier, Leipsig, 1775-76, 2 vol. in-8°; des traductions allemandes de l'*Histoire de l'astronomie ancienne*, etc., par Bailly, Leipsig, 1776-76, 2 vol. in-8°, et de l'*Histoire naturelle des minér.* de Buffon, ib., et Francfort, 1784, in-8°.

* WUNSCHWITZ (Mathias-Godefroi), conseiller aulique, général des armées impériales, né à Prague en 1632, d'une famille obscure, fut créé baron de l'empire, par Léopold Ier, en récompense de ses services comme guerrier et homme d'état (1771). Il a laissé plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire politique de l'Allemagne. — Godefroi-Daniel Wunschwitz, fils du précédent, né en 1673, parcourut l'Allemagne la France, la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie, apprit les différentes langues de ces contrées, fut nommé, à son retour, commissaire-inspecteur général du cercle de Beraun, en Bohême, et mourut à Prague en 1741. Il a laissé, comme son père, plusieurs ouvrages manuscrits sur des sujets d'antiquités, d'histoire et de généalogie.

* WURDTWEIN (Étienne-Alexandre), savant archéologue, né en 1719 à Amorbach, devint évêque suffragant de l'archevêque électeur de Mayence (1783), et mourut en 1796 à Ladenbourg. On cite de lui : *Concilia moguntina*, etc., Manheim, 1766, in-4°; *Historia diplomatica abbatiæ Ilbenstadiensis*, ibid., 1766, in-4°.

* WURFFBAIN (Jean-Sigismond), voyageur allemand, né en 1613, à Nuremberg, s'enrôla à 19 ans dans les troupes de la compagnie des Indes hollandaises, devint sous-agent commercial, fut envoyé, en cette qualité, à Surate, puis à Moka et à Cam-

baye, revint en Europe en 1645, établit une maison de commerce dans sa ville natale, devint adjoint du tribunal de la Banque, et mourut en 1661. Son père, Léonard Wurffbain, avait fait imprimer un extrait des lettres qu'il lui avait adressées des Indes, sous le titre de *Voyage aux Indes orientales*, Nuremberg, 1646, in-4°. Jean-Sigismond, peu satisfait de cette publication, mal rédigée, en acheta tous les exemplaires pour les anéantir : ce qui n'empêcha pas la réimpression presque entière de l'ouvrage dans un recueil publié à Ulm, 1700, in-fol., par Martin Zeiller. Jean-Paul Wurffbain, fils de J. Sigismond, publia, d'après un journal écrit en hollandais et en allemand, le voyage de son père sous le titre de *Services de J.-S. Wurffbain dans les Indes orientales pendant* 14 *ans*, (en allemand), Sulzbach, 1686, in-4°.

* WURMB (Frédéric-Louis de), premier ministre de l'électeur de Saxe, né en 1728, mort en 1800, a publié, sous le titre de *Tombeau de Léonidas*, Dresde, 1798, 1799, in-8°, un examen critique de la constitution saxonne.

* WURMSER (Dagobert-Sigismond, comte de), général des armées autrichiennes, né dans l'Alsace en 1724, d'une famille noble, entra d'abord au service de France, passa à celui d'Autriche lorsque son père se fut fixé dans ce pays, obtint successivement les grades de colonel, de général-major pendant les campagnes de la guerre de sept-ans, où il se distingua, fut nommé lieutenant-général en 1778, et remporta plusieurs avantages sur les troupes prussiennes. Appelé au commandement-général de la Gallicie en 1787, il reçut peu de temps après le grade de *feld-zeugmeister* (général de cavalerie). En 1793, après avoir rassemblé un corps d'armée dans le Brisgaw, il couvrit le siége de Mayence, entrepris par les Prussiens, attaqua ensuite les lignes de Weissembourg, les emporta, et fit capituler la garnison du Fort-Louis; mais bientôt battu à Freischweiler, il fut forcé de se retirer précipitamment, et ne put rallier ses troupes que sur la rive droite du Rhin. Wurmser, desservi par des ennemis secrets, crut devoir se rendre à Vienne pour se justifier. Il y fut bien accueilli par l'empereur, qui lui confia, en 1795, le commandement de l'armée du Haut-Rhin. L'année suivante, il fut envoyé en Italie pour réparer les échecs du général Beaulieu; mais après quelques avantages il échoua à son tour contre le génie de Bonaparte et la valeur de ses troupes. Battu à Castiglione, à Montechiaro, à Lonato, repoussé de Vérone, Wurmser alla se renfermer avec les débris de son armée dans la place de Mantoue. Après s'y être maintenu jusqu'au 2 février 1797, il obtint de Bonaparte la capitulation la plus honorable. De retour à Vienne, il fut nommé commandant-général en Hongrie, et mourut dans ce poste en 1797, laissant la réputation d'un général expérimenté, ferme dans le commandement, mais presque toujours malheureux. C'est par erreur qu'on a donné à Wurmser, dans plusieurs Dictionnaires biographiques et dans le *Mémorial de Ste Hélène*, le titre de feld-maréchal. A la vérité, il allait obtenir ce grade; mais il n'avait, au moment de sa mort, que celui de feld-zeugmeister.

* WURSTEISEN (Christian), en latin *Wurstisius* ou *Urtisius*, né à Bâle en 1544, gradué docteur en philosophie à 18 ans, obtint, 2 ans après, la chaire de mathématiques de l'université, devint ensuite secrétaire d'état et chancelier de la ville de Bâle, et y mourut prématurément en 1588. On cite de lui : *Doctrina arithmeticæ*, Bâle, 1565, in-4°.

WURTEMBERG. (*Géographie.*) Ce petit royaume de l'Allemagne occidentale est borné par la Bavière, le lac de Constance et le grand duché de Bade. Il est compris entre 47° 55′ et 49° 36′ de latitude N., et entre 5° 50′ 8° 9′ de longitude à l'E. de Paris. Sa longueur est de 50 lieues, sa largeur de 35, sa surface de 980 lieues carrées.

Le Wurtemberg est un pays montueux; les rameaux du Schwarzwald (Forêt-Noire) et de l'Alp le couvrent, et y forment une multitude de vallées. La plus belle est celle du Necker, qui se dirige du S. au N. C'est du Schwarzwald, ainsi nommé d'après ses sombres forêts de pins, que sortent le Danube, le Necker, le Kinzig et d'autres rivières. Le col de Kniebis a 227 toises de hauteur absolue. La pente générale du pays est vers le nord; celle de la partie comprise dans le bassin du Danube est à l'est et au nord-est. Le Lauther, affluent du Danube, et le Kocher, qui verse ses eaux dans le Necker, ont leurs sources dans l'Alp.

En général, le climat est doux et sain. Toutes les céréales abondent. A l'exception des hauteurs du Schwarzwald et de l'Alp, la vigne se cultive dans tout le pays. Les vins du Necker ont de la réputation. Le jar-

dinage est soigné; on élève beaucoup de bétail et d'animaux domestiques de toutes les sortes. Les montagnes renferment divers métaux et de la houille, et fournissent des pierres de taille, de la terre à porcelaine et autres substances minérales.

La population s'élève 1,520,000 âmes. Les deux tiers appartiennent à la communion protestante, l'autre tiers à la catholique romaine. Le gouvernement est constitutionnel. Les revenus du royaume sont de 25,000,000 fr. La dette monte à 56,000,000 fr. L'armée est de 15,000 hommes; ce qui forme aussi le contingent à l'armée fédérale.

Quoiqu'il n'existe pas de grandes manufactures, l'industrie est très-active, et consiste principalement dans la fabrication des toiles de lin, dont le siége est surtout dans l'Alp. Il y a aussi des fabriques de drap, de toiles de coton, des tanneries, des forges, des papeteries. Parmi les objets d'exportation, bornons-nous à nommer le bois de construction, qui, abattu dans les montagnes, flotte par l'Eur et le Necker dans le Rhin, d'où il est conduit en grands trains jusqu'en Hollande.

Stuttgart, capitale du royaume, dans un vallon sur le Refenbach, est une jolie ville entourée de belles promenades. Cannstadt, sur le Necker, a un commerce de transit très-actif; Heilbronn, sur la même rivière, fait un gros négoce en vins; Reutlingen, sur l'Echatz, dans les montagnes, a de nombreuses fabriques; Tubingen, sur le Necker, est célèbre par son université; Hall, sur le Kocher, a des salines; Ulm, sur le Danube et le Blau, est très-commerçante. Une armée française, commandée par Napoléon, y fit capituler une armée autrichienne le 17 octobre 1805. EYRIÈS.

* WURTEMBERG. (*Histoire*). L'état de Wurtemberg, successivement accru par l'acquisition de divers domaines de la maison de Hohenstaufen, des comtes de Vachingen, des palatins de Tubingen et du dernier duc de Teck, fut élevé en 1495 par l'empereur Maximilien Ier, au rang de duché. Soumis au vasselage de l'Autriche en vertu de la transaction conclue à Cadan en 1534 entre Ulric Ier et l'empereur Ferdinand, le Wurtemberg redevint fief impérial par le traité de Prague, que souscrivit Rodolphe II en 1599. Depuis le règne d'Eberhard Louis jusqu'à l'époque de la révolution française, aucun évènement ne lie à l'histoire générale celle des ducs de Wurtemberg. Frédéric Ier Eugène, qui, engagé avec l'Autriche dans les premières guerres contre la république française, avait conclu ensuite avec ce gouvernement deux suspensions d'armes (25 septembre 1795 et 17 juillet 1796), puis un traité de paix (7 août), laissa en mourant, l'année suivante, son fils, FRÉDÉRIC II GUILLAUME-CHARLES, pour héritier du duché de Wurtemberg. C'est à la biographie de ce dernier prince que se rattache l'historique de l'érection de l'état de Wurtemberg en monarchie: on l'esquissera ici comme complément de cet article. — Né en 1754, marié d'abord à la princesse Auguste-Caroline de Brunswick-Wolfenbuttel, puis en deuxièmes noces (18 mai 1797) à Charlotte-Auguste-Mathilde d'Angleterre, il fut appelé sur le trône ducal par la mort de son père le 23 décembre 1797. Une constitution souscrite à Tubingue en 1514 par le prodigue Ulric, et garantie depuis par l'Autriche, la Prusse et le Hanovre, assurait aux états de Wurtemberg le droit de surveiller l'assiette de l'impôt et l'emploi de son produit. Le nouveau duc tenta d'abord de s'affranchir de cette gêne, et de violents démêlés s'engagèrent à ce sujet entre lui et les états. Affectant d'attribuer leur opposition aux progrès des idées démocratiques, il fit arrêter arbitrairement les principaux membres, sous prétexte qu'ils entretenaient des intelligences avec les républicains français. Un traité de subsides, qu'il avait conclu (20 avril 1800) avec l'Angleterre, l'intéressant aux négociations de la paix d'Amiens, il obtint, après leur conclusion, diverses indemnités pour sa famille. La dignité électorale lui fut conférée dans le recès de la députation de l'empire (25 février 1803), en même temps qu'à cinq autres princes protestants. Lors de la reprise des hostilités entre la France et l'Autriche, l'électeur de Wurtemberg, ne prenant plus pour règle de conduite que ses idées ambitieuses, reçut Napoléon à Ludwisbourg, où, le 4 octobre 1805, il conclut avec lui une alliance par laquelle l'empereur des Français garantissait l'indépendance et l'intégralité de l'électorat, et de son côté l'électeur s'engageait à fournir au premier un corps d'armée de 8 à 10,000 hommes. Ce n'était pas la première atteinte portée à la constitution germanique: en prenant de sa propre autorité le titre impérial (10 août 1804), l'archiduc d'Autriche François II avait donné l'exemple des empiètements. Il fut suivi par les électeurs de Wurtemberg

et de Bavière, qui, compris l'un et l'autre sous le titre de rois, comme alliés de Napoléon, dans le traité de Presbourg (art. 7), se firent proclamer le premier janvier 1806. Par le même traité, le nouveau roi de Wurtemberg fut mis en possession des cinq villes dites du Danube, des deux comtés de Hohenberg, du landgraviat de Nellenbourg et de la préfecture d'Altorff, etc. Cependant, au-dedans du royaume, les plus vives alarmes agitaient les esprits : chaque nouvel effort de Frédéric Ier pour se saisir du pouvoir absolu soulevait de violentes rumeurs. Il fallut, pour les réprimer, recourir aux moyens extrêmes. Dès le 12 décembre 1805, une convention fut signée au quartier-général de Napoléon, à Brünn, qui garantit à Frédéric l'intégralité de la puissance souveraine, c'est-à-dire l'autorité despotique sur ses sujets. Le 30 du même mois les etats de Wurtemberg furent cassés, et avec eux disparurent les droits constitutionnels de la nation, mais non le sentiment de ces mêmes droits : de là cette lutte sourde et opiniâtre qui devait un jour amener Frédéric à publier la constitution de 1814, qui lui attira de la part de la noblesse médiatisée de si vaines et de si amères censures. L'un des premiers, Frédéric avait pris part à l'acte de confédération des états du Rhin (12 juillet 1806). Après avoir proclamé dans le royaume la tolérance religieuse, et pris de sages mesures administratives, il en diminua le mérite par plusieurs actes de despotisme qui pesaient surtout sur la noblesse. On ne peut se dispenser de signaler entre autres l'ordonnance par laquelle il enjoignit aux princes et comtes médiatisés, sous peine de perdre le quart de leurs revenus, de passer annuellement au moins trois mois à Stuttgardt « pour y témoigner personnellement leur dévotion au souverain. » Ainsi que cinq autres princes de la confédération du Rhin, il déclara la guerre à l'Autriche en 1809, après avoir mis le séquestre sur les biens de ceux des nobles du royaume qui se trouvaient au service de cette puissance, et il fit presque aussitôt occuper Mergentheim. La paix de Schœnbrun amena entre lui et le duc de Bavière plusieurs échanges de territoire. Les deux monarques traitèrent de ces échanges sans plus de considération pour la convenance des peuples que s'il se fût agi de transactions d'immeubles. Frédéric, qui, ainsi que les autres monarques de la confédération, s'était rendu à Paris en 1809 pour assister à l'anniversaire du couronnement de Napoléon, réunit encore ses troupes à celles de la France pour la campagne de 1812 contre les Russes. Mais il suivit enfin l'exemple de la Bavière : dès le 22 octobre 1813, un de ses ministres entamait avec les puissances alliées des négociations qui amenèrent le traité signé à Fulde le 8 novembre entre le comte de Zeppelin, plénipotentiaire de Wurtemberg, et le comte de Metternich. Le contingent à fournir par le roi de Wurtemberg y fut limité à 12,000 hommes. Frédéric s'honora du moins par la modération qu'il sut mettre dans son manifeste pour annoncer ce changement de système ; dans cette pièce diplomatique, il se bornait à reprocher à Bonaparte d'avoir laissé dégarnies de troupes et exposées à l'invasion des alliés, les frontières du royaume que l'acte de confédération lui imposait le devoir de protéger. On s'accorde au reste à reconnaître qu'il avait été celui de tous les princes de la confédération du Rhin qui sut le mieux conserver son indépendance envers Bonaparte : il fut aussi le dernier à rompre avec lui son alliance. Il est vrai qu'elle était devenue plus étroite par le mariage d'une de ses filles avec le prince Jérôme, alors roi de Westphalie. S'étant rendu à Vienne, en 1814, pour y assister au congrès, Frédéric, mécontent de la marche que prenaient les délibérations, et après avoir enjoint à son plénipotentiaire de ne consentir aucune disposition qui pourrait restreindre la prérogative des souverains dans l'intérieur de leurs états, quitta brusquement la capitale d'Autriche, et ne fut pas plus tôt de retour à Stuttgard qu'il annonça la résolution de donner au royaume une représentation nationale. Il convoqua les états pour le 15 mars, afin de leur faire connaître la charte qu'il se proposait d'octroyer. On se rappelle encore quelle sensation produisit cette constitution dans toute l'Allemagne. Un historien a dit que cette démarche empoisonna le reste de la vie de Frédéric Ier. Ce prince mourut le 30 octobre 1816, et eut pour successeur son fils Guillaume Ier, aujourd'hui régnant.

* WURTEMBERG (comtes et ducs DE). EMERIC III est le premier comte de Wurtemberg, dont l'histoire fasse mention. Il descendait, suivant les généalogistes allemands, d'Eméric Ier, maire du palais de Clovis, et l'un des chefs de l'armée franque, et d'Eméric II (maire du palais sous le roi

Dagobert Ier), dont le petit-fils, Eberhard Ier, obtint de Charlemagne le pays de Wurtemberg, en Souabe, avec le titre de comte, en récompense de ses services dans la guerre contre les Saxons. Eméric III, fils aîné d'Eberhard III, fut général des troupes de l'empereur Henri, dit *l'Oiseleur*, se distingua par ses talents et sa bravoure, et obtint en récompense le comté de Groningue. Il vivait encore en 938.—CONRAD II, bis-arrière-petit-fils du précédent, gagna par ses exploits et sa fidélité la faveur de l'empereur Henri IV, qui agrandit considérablement ses domaines, le rendit le seigneur le plus riche et le plus puissant de la Souabe, et lui accorda le titre et le rang de prince. Conrad mourut en 1121. — EBERHARD V, bis-arrière-petit-fils du précédent, succéda en 1226 à son père Henri III, continua d'augmenter la puissance de sa famille, par des alliances ou par la guerre, et mourut en 1253. Son mariage avec la duchesse Agnès de Zahringen porta dans sa maison le comté d'Urach. — ULRIC Ier (ou V selon ceux qui comptent au rang des comtes de Wurtemberg tous les aïeux de celui-ci), fils du précédent, s'intitula le premier comte *par la grâce de Dieu*, et fut reconnu prince immédiat de l'empire. Il était devenu maître de presque toute la Souabe, par la mort de l'infortuné Conradin (*voyez* ce nom), et avait épousé une princesse polonaise, Agnès duchesse de Lignitz, du sang royal des Piast. Il mourut en 1265. — EBERHARD Ier ou IV, dit *l'Illustre*, fils du précédent, fit la guerre à plusieurs princes de l'empire, à Rodolphe de Habsbourg et à ses successeurs, Adolphe de Nassau et Henri de Luxembourg, et mourut en 1325, laissant pour successeur Ulric III ou VIII. Il avait prétendu un moment à la couronne impériale, concurremment avec Conr. de Weinsberg.—EBERHARD II, dit *le Querelleur*, succéda en 1344 à son père Ulric III, conjointement avec son frère Ulric IV (mort sans postérité en 1366). Il se fit le champion du corps féodal germanique contre les cités libres; et au milieu des guerres continuelles qu'il soutint, tant pour son compte que pour celui des empereurs d'Allemagne, il réussit encore à agrandir ses états. Il mourut en 1393, à l'âge de 80 ans.—EBERHARD III, surnommé *le Doux*, fils du précédent, mort en 1417, se distingua par sa justice, son amour pour les sciences et sa piété; il fut l'arbitre des contestations survenues entre les princes ses voisins, et rendit sa cour une des plus brillantes de l'Allemagne.—ULRIC V ou XI, *le Bien-aimé*, 2e petit-fils du précédent et fils d'Eberhard IV, à la mort duquel (1444), il partagea les états du Wurtemberg avec son frère aîné Louis Ier, eut pour son lot le Bas-Wurtemberg et le comté de Montbéliard. La maison de Wurtemberg se trouva ainsi partagée en deux branches, celle de Stuttgard et celle d'Urach ou Aurach. Ulric donna le premier entrée dans les états aux députés des villes et à la bourgeoisie de son apanage. L'empereur Frédéric IV lui offrit le titre de duc; mais il le refusa, prétendant que comme prince de l'empire, il était au-dessus de la dignité ducale. Il mourut en 1480.—EBERHARD IX ou Ier, parce qu'il fut le premier duc de Wurtemberg, né à Stuttgard en 1445, était neveu du précédent et fils de Louis Ier, chef de la branche d'Urach. Il succéda à son frère Louis II, en 1459, se montra le protecteur des sciences et des lettres, fonda l'université de Tubingue en 1477, et se fit remarquer parmi les princes partisans d'une réforme dans les principes de l'église romaine. L'empereur Maximilien, auquel Eberhard avait rendu un service signalé, le fit déclarer duc de Wurtemberg et de Teck par la diète de Ratisbonne en 1496. Eberhard mourut l'année suivante, sans laisser de postérité; il eut pour successeur Eberhard II, ou V ou X.—ULRIC Ier ou II, ou XII, 3e duc de Wurtemberg, né en 1487, était fils de Henri Ier, comte de Montbéliard, et neveu d'Eberhard II. Il avait onze ans, lorsque les états du duché forcèrent son oncle d'abdiquer en sa faveur. Il épousa ensuite Sabine de Bavière, sœur d'Albert d'Autriche, dit *le Sage*, et nièce de l'empereur Maximilien. Celui-ci lui confia successivement le commandement de plusieurs de ses armées. Les dissipations et les prodigalités d'Uric l'avaient déjà décrédité auprès de l'empereur, lorsqu'il fut cité à Vienne pour avoir poignardé de sa main un seigneur qu'il soupçonnait d'être l'amant de sa femme. Ayant refusé de comparaître, il fut mis au ban de l'empire; mais la mort de Maximilien mit fin à cette poursuite. Bientôt après la révolte d'une partie de ses sujets et des autres peuples de la Souabe força Ulric de fuir de ses états. Il resta quinze ans en exil, en Saxe et dans le duché de Brunswick. Les troubles qui survinrent en Allemagne, la guerre des paysans et les progrès des innovations de Luther,

sidèrent ensuite ce prince à recouvrer ses états. Secouru par François Ier et appuyé par le landgrave de Hesse, il remporta, en 1534, la victoire décisive de Lauffen; et l'empereur lui confirma la possession de ses domaines héréditaires, sous la condition que le Wurtemberg cessant d'être un fief immédiat de l'empire, relèverait de l'Autriche, et reviendrait à la maison de Lorraine, en cas d'extinction de la famille ducale. Ulric prit part à la célèbre ligue de Smalkalde, vit ses états ravagés par les troupes du fameux duc d'Albe, et n'obtint la paix qu'à des conditions très onéreuses. Ce prince mourut à Tubingue en 1550. — Christophe, dit *le Pacifique*, fils du précédent, né en 1515, hérita de tous les domaines de son père, les augmenta, favorisa les lettres, donna de l'extension au commerce, et exerça une grande influence sur la conclusion du traité de Passau (1552), avant-coureur de la loi organique d'Augsbourg, qui fit de la liberté de conscience une des constitutions de l'empire. Ce prince mourut en 1568, emportant les regrets d'une grande partie de l'Allemagne. — Eberhard III ou VII, 8e duc de Wurtemberg, né en 1614, était le petit-fils de Frédéric Ier, de la branche de Stuttgard et Montbéliard, et succéda à son père Jean-Frédéric. Ce prince prit part à la grande coalition des princes luthériens contre la maison impériale d'Autriche, et fit alliance avec la Suède; mais cette guerre lui fut funeste, et, après avoir vu ses états ravagés par les troupes impériales, il n'obtint la paix de l'empereur qu'à des conditions très onéreuses. Eberhard ne s'occupa plus alors que de cicatriser les plaies publiques, y réussit assez promptement, raviva l'industrie, et fit reprendre au Wurtemberg son rang parmi les états du second ordre. Il mourut en 1674, et eut pour successeur son fils Guillaume-Louis. — Eberhard Louis, 10e duc de Wurtemberg, petit-fils du précédent, né en 1676, succéda, dès l'année suivante, à son père Guillaume-Louis, (mort prématurément), et, pendant sa minorité, la régence fut dévolue à son oncle Frédéric-Charles. Ce prince servit activement la cause de l'empereur dans la guerre qui précéda la paix de Ryswick. Au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, il fut nommé feld-zeugmeister des armées impériales. Il prit part aux affaires les plus importantes de cette même guerre, en Allemagne, sur le Rhin et dans les Pays-Bas, commanda en chef l'armée de Souabe en 1710 et 1711, fut ensuite employé en Hongrie contre les Turcs, et en Italie contre l'Espagne, revint dans ses états à la paix de Rastadt, et mourut en 1733. — Charles-Alexandre, fils du précédent, né en 1684, prit part aux campagnes de l'armée impériale dans les Pays-Bas, à celles d'Allemagne, de Hongrie, du Holstein, d'Italie, fut nommé feld-maréchal de l'empire, après la paix de Rastadt, commandant-général de la Servie en 1719, succéda à son père en 1733, et mourut presque subitement au château de Louisbourg en 1737.

* WURTZ (Félix), chirurgien, né à Zurich dans la première partie du 16e siècle, exerça son art à Bâle. On a de lui un seul ouvrage, publié après sa mort par son frère Rodolphe, sous le titre de *Pratique de chirurgie* (en allemand), Bâle, 1576, in-8o, souvent réimprimée tant dans cette ville que dans plusieurs autres de l'Allemagne, et traduite en français par F. Sauvin.

* WURTZ (Paul, baron de), général allemand, né à Husum, dans le duché de Sleswig, d'une famille obscure, passa du service de l'Autriche à celui de Gustave-Adolphe, qui, en récompense de sa belle conduite, l'éleva successivement aux premiers grades, et après la mort duquel il se retira à Hambourg pour y terminer paisiblement sa glorieuse carrière. Toutefois il accepta du roi de Danemarck le gouvernement du Holstein, avec le rang de feld-maréchal, et plus tard le commandement général des troupes des Provinces-Unies, alors menacées par Louis XIV. Les talents et l'expérience du baron de Wurtz ne purent préserver la Hollande d'une rapide invasion. Traversé dans ses desseins, et humilié par le jeune stadhouder Guillaume III, le vétéran reprit la route de Hambourg, d'où il envoya sa démission aux États-Généraux, et où il mourut deux ans après en 1676.

* WURTZ (George-Christophe), médecin, né en 1756 à Strasbourg, prit ses grades à la faculté de cette ville, et y publia, dès 1778, un écrit ayant pour titre : *Conamen mappæ gen. medicam. simplicium secund. affinitates virium nat.*, etc., in-8o, qui le fit connaître des savants de la France et de l'Allemagne. Il visita bientôt ces pays, fut agrégé à la société des Scrutateurs de la nature de Berlin, puis associé correspondant de la société royale de médecine. C'est sur un

plan publié par lui (Strasbourg et Paris, 1784, in-8°) que furent organisées, dans les hôpitaux français, des écoles de médecine pratique à l'instar de celles de Vienne. Pendant la tourmente révolutionnaire, le docteur Wurtz ne discontinua pas de pratiquer son art, soit à Paris, soit à Versailles, employant surtout, et souvent gratuitement, des remèdes populaires qui étaient le résultat de son expérience; il reprit, quand les temps devinrent meilleurs, ses premières occupations philanthropiques, touchant la morale, l'industrie et l'agriculture. Il mourut à Versailles en 1823, et fut enterré au lieu de repos de sa famille, proche le village de Groslai, dans la vallée de Montmorenci. Le pasteur Boissard prononça à ses obsèques un *discours* qui fut imprimé. M. Mahul a donné, dans l'*Annuaire nécrologique* de 1824, les titres de tous les écrits du docteur Wurtz.

* WURTZ (Jean-Wendel), prêtre catholique, né vers 1766 à Walsbronn (département de la Moselle), vint de bonne heure à Lyon, et y fut nommé vicaire de l'église de St.-Nizier. Les évènements de la révolution le plongèrent dans une grande exaltation. Un écrit qu'il publia, en 1816, sous le titre d'*Apollyon de l'Apocalypse*, in-8°, le fit traduire en police correctionnelle; les grands vicaires du diocèse de Lyon lui retirèrent ses pouvoirs, et il fut obligé de s'éloigner. De retour à Lyon, après une absence de quelques années, il y publia une *Lettre à M. l'abbé de La Mennais*, in-8°, et fut traduit de nouveau au tribunal de Lyon, qui le renvoya de la plainte. Il se retira alors à Colonges, près de Lyon, où il mourut en 1826.

* WURZBOURG (Conrad de), *minnesinger* ou troubadour allemand du 13e siècle, n'est connu que par ce qui reste de ses compositions, savoir : plusieurs pièces (fables et chants, insérées dans le recueil de Manessen (Zurich, 1758, in-4°) et dans le manuscrit de Colmar; 89 *strophes* (dans le Recueil d'Iéna); un *Poème de St.-Alexis; les Poires*, roman; *la Guerre de Troie*, roman; *l'Enclume d'or*, poème à la louange de la Vierge Marie (à la bibliothèque impériale de Vienne, et dans celle des Johannites, à Strasbourg); *Engelhart et Engeldrut*, poème épique, publié en langue allemande par un anonyme à Francfort, 1573, in-8° (on croit que l'original est perdu); *l'Empereur Othon-le-Barbu*, conte qui se trouve dans la bibliothèque du Vatican; *Niebelungen, la Vengeance de la reine Chriemhide, la Complainte*, trois poèmes épiques qui se trouvent dans les bibliothèques de Strasbourg, de St.-Gall et des jésuites de Munich, et dont le premier a été publié dans le *Recueil* de Bodmer (Zurich, 1757), et dans celui de Müller (Berlin, 1784).

* WURZELBAU (Jean-Philippe de), astronome allemand, né en 1651 à Nuremberg, où il mourut en 1725, correspondant de la société royale de Londres, de l'académie royale des sciences de Paris, et membre de la société royale des sciences de Berlin, avait entretenu des relations scientifiques avec Leibnitz, Cassini, Lahire, Roemer, Hevelius, Tschirnhausen, etc. Ses travaux astronomiques consistent en plusieurs écrits et en instruments de toute grandeur qu'il inventa ou perfectionna. Il a laissé manuscrit un riche recueil d'*Observations* sur les éclipses du soleil et de la lune, sur les satellites de Jupiter, sur le passage des planètes derrière la lune, sur les taches du soleil, etc.

* WUTGENAU (Godefrid-Ernest de), général d'artillerie au service d'Autriche, né en 1673 à Biela, en Silésie, fit toutes les campagnes de la guerre de la succession en Italie et en Espagne, assista, avec le grade de colonel, au siége de Belgrade, sous les ordres du prince Eugène, devint général-major en 1724, et fut nommé gouverneur de Philipsbourg en 1733. Après avoir défendu vigoureusement cette place, qui n'était pas secourue, il se rendit au maréchal de Berwick. Chargé, en 1736, de l'inspection de toutes les places fortes de l'Autriche, Wutgenau mourut cette même année à Raab, pendant sa tournée.

* WYATT ou WYAT (sir Thomas), poète anglais, né en 1503 dans le comté de Kent, était fils de sir Henri Wyat, qui, membre du conseil privé de Henri VIII, porta les armes dans la guerre civile dite de la rose rouge et de la rose blanche, et qui commandait l'avant-garde à la journée des Éperons. Au retour des voyages qu'il fit sur le continent pour terminer son éducation, le jeune Wyat, présenté par son père à la cour, entra très-avant dans la faveur de Henri VIII. Plus tard, disgracié par ce prince hautain et capricieux, il fut envoyé à la Tour de Londres. Ses amis réussirent à faire revenir sur son compte le monarque, qui le nomma ambassadeur auprès de Charles-Quint; mais Wyat, atteint d'une fièvre

maligne en faisant les préparatifs de son départ, mourut dans le comté de Dorset en 1541. Ses *poésies* ont été publiées d'abord, conjointement avec celles de son ami Surrey (*voyez* ce nom), en 1557, in 4°, et réimprimées avec les mêmes en 1812, 2 vol. in-4°. S'il faut en croire les aristarques de l'*Édinburgh Review*, les *poésies* de Wyat, consistant en *odes, sonnets, ballades, satires*, etc., sont bien inférieures à celles de Surrey.— Thomas Wyatt, fils du précédent, capitaine dans les troupes anglaises, joua un des principaux rôles dans la conspiration tramée par le duc de Suffolk contre la reine Marie, fille de Henri VIII. Forcé, après avoir donné des preuves de la plus grande intrépidité, de se remettre entre les mains de sir Maurice Berkely, un des officiers de l'armée royale, avec l'espoir d'être traité non en rebelle, mais en prisonnier de guerre, il fut condamné à périr de la main du bourreau, et exécuté le 11 avril 1554.

* WYATT (Jacques), architecte anglais, né à Burton, dans le comté de Stafford, en 1743, accompagna en Italie lord Bagot, nommé ambassadeur près de la cour de Rome, puisa dans cette cité classique le goût de la belle architecture, passa ensuite à Venise, où il joignit à ses premières études celle de la peinture, revint en Angleterre à l'âge de 20 ans, et se trouva capable de prendre place parmi les architectes de Londres les plus renommés. La construction de l'édifice appelé *Panthéon*, dans Oxford-Street, établit sa réputation, qui s'étendit bientôt dans les pays du Nord. L'impératrice de Russie chercha vainement à l'attirer à Pétersbourg. Wyatt mourut subitement en 1813, président de l'académie de peinture, poste dans lequel il avait succédé à Benj. West (*voyez* ce nom). Parmi les édifices qu'il a élevés ou restaurés, on distingue le palais de Kew, l'ancienne abbaye de Fonthill, l'église d'Hanworth, le palais des lords, la chapelle de Henri VII à Westminster, le château de Windsor, Doddington-Hall, etc.

* WYCHERLEY. V. Wicherley.

* WYCK (Thomas), dit *le Vieux*, peintre et graveur à l'eau forte, né à Harlem en 1616, peignit avec succès des ports de mer, des foires, des places publiques, des scènes de charlatans, de bateleurs, des intérieurs de laboratoires. Il séjourna plusieurs années en Italie, notamment dans le royaume de Naples, dont il peignit la plupart des ports. Cet artiste mourut en 1686 à Utrecht, où il s'était fixé à son retour d'Italie. Ses tableaux ont encore un prix élevé dans les ventes. Il a gravé à l'eau forte divers petits sujets qui sont très-recherchés des amateurs. —Jean Wyck, dit *le Jeune*, fils du précédent, peintre de batailles et de chasses, né à Utrecht vers 1645, fut appelé à Londres sur la réputation qu'il s'était faite dans sa patrie, y séjourna plusieurs années, et y mourut en 1702. Il avait pris Wouwermans pour modèle, et il lui est de très-peu inférieur.

* WYERMANN ou WEYERMANN (Jacques), dit *Campo*, peintre hollandais, que ses aventures ont rendu fameux, naquit à Breda en 1679. Il étudia son art à Anvers, et de là se rendit à Lille avec une jeune fille qu'il avait séduite, et qu'il abandonna bientôt. De Lille il alla à Paris, où il fréquenta les maisons de jeu et de débauche. Des aventures honteuses l'obligèrent de passer en Italie. En route, dans un village près de Lyon, il se rencontra avec Cartouche, qui lui proposa d'entrer dans sa bande. Il refusa ; mais le fameux voleur ne lui en donna pas moins une bourse bien garnie. Wyerman, rendu à Rome, y fit connaissance avec le célèbre Van Dyck, et les deux artistes partagèrent le même logement pendant quatre mois. Un nouvel enlèvement et d'autres tours d'escroquerie forcèrent Wyermann, qui avait pris le nom de *Campo*, à quitter les états de l'église. Il se rendit en Allemagne, et se montra partout comme un digne élève de Cartouche. Inquiété par la justice, il se réfugia à Londres, menant avec lui une riche veuve, qu'il abandonna bientôt après avoir dissipé tout ce qu'elle avait emporté. Il revint en Hollande, où, dit-on, il reçut la visite du tzar Pierre, qu'il refusa de suivre en Russie dans l'emploi d'historiographe et avec le titre de conseiller-d'état, que lui offrait ce monarque. Wyermann publiait à Amsterdam un journal dans le genre du *Spectateur*, lorsque, ayant attaqué d'une manière grossière la compagnie des Indes occidentales, il fut arrêté, condamné pour la vie aux travaux forcés dans la prison appelée *la Cour de Hollande*, à La Haye. Il mourut en 1747. Dans le cours de sa vie aventureuse, il avait composé plusieurs écrits, parmi lesquels on cite : les *Vies des artistes des Pays-Bas* (en hollandais), La Haye, 1729, 3 vol. in-4°.

* WYKEHAM (William de), chancelier

d'Angleterre, né en 1324 au village de Wykeham, dans le comté de Hamp, d'une famille ancienne, mais pauvre, fut élevé par les soins de N. Uvedale, seigneur de Wykeham et gouverneur de Winchester, dont il devint secrétaire. Bientôt il eut l'occasion de se faire remarquer d'Édouard III, qui l'attacha à sa cour (1347), et neuf ans après le nomma intendant de toutes les constructions royales. C'est sur ses plans que furent construits le château-fort de Quenborough, plusieurs édifices à Winchester et à Oxford. La carrière des hautes dignités ne s'ouvrit devant lui qu'après qu'il fut entré dans les saints ordres. Nommé successivement recteur de Pulham, dans le comté de Norfolk, inspecteur-général des châteaux et manoirs royaux, doyen de la chapelle royale de St.-Martin-le-Grand à Londres, garde du sceau-privé, secrétaire du roi, chef du conseil privé, évêque de Winchester, gouverneur du grand conseil, il parvint enfin au poste le plus élevé de l'administration, celui de chancelier. Son apparition dans le parlement fut remarquable par la nouveauté et la sévérité du ton qu'il y apporta. Son administration lui attira des ennemis. Le parlement ayant adressé (1371) une requête au roi pour l'engager à retirer à tous les hommes d'église les dignités civiles dont ils étaient revêtus, Wykeham envoya sa démission, qu'Édouard accepta à regret. Retiré dans son diocèse, il y réforma les abus, visita les églises, les couvents, et s'appliqua à rétablir l'ancienne discipline dans toute sa sévérité. Il fit bâtir un collége à Oxford, et établit à Winchester une école préparatoire pour ce même collége. Dénoncé plus tard sous des prétextes frivoles, Wykeham fut traduit à la chambre des pairs, qui déclara que le prélat cesserait de faire partie du parlement, de paraître à la cour, et que tout son temporel serait saisi; mais bientôt ce dernier article du décret fut rapporté. Toutefois, en remettant l'évêque de Winchester en possession de ses biens, on y ajouta la clause qu'il équiperait 3 vaisseaux de guerre pour le service du roi, s'il ne préférait en payer la valeur présumée au trésor. A la mort d'Édouard III, en 1377, les antagonistes du parti de Lancastre, qui avait exercé une si grande influence sur les derniers actes de ce monarque, relevèrent la tête, et l'un de leurs premiers succès fut de faire acquitter et réhabiliter complètement Wykeham. Ce prélat fit partie de la nouvelle administration, nommée par Richard II à sa majorité; mais, en 1390, effrayé de la force avec laquelle l'opinion publique se manisfestait contre l'insouciance du jeune roi et la dépravation de sa cour, l'évêque de Winchester et ses collègues offrirent leur démission qui fut d'abord acceptée. Peu après, sur l'invitation que leur fit la chambre des communes de reprendre leurs fonctions, Wykeham y consentit, ainsi que les autres ministres : ce fut pour peu de temps. L'année suivante il se démit de nouveau, retourna dans sa ville épiscopale, y vécut encore assez long temps pour voir prospérer ses deux établissements d'éducation d'Oxford et de Winchester, et mourut en 1404. La *vie* de Wykeham a été écrite par le docteur R. Lowth (*voyez* ce nom). On peut encore consulter sur ce prélat l'*Histoire de Winchester*, par Milner.

* WYNANTS (Jean), paysagiste hollandais, né à Harlem en 1600, fut le maître de Phil. Wouwermans et d'Adrien Van den Velde. On a peu de détails sur sa vie, et l'on ignore l'époque de sa mort; mais ses ouvrages sont très-recherchés. Le Musée royal de Paris possède 4 de ses tableaux.

* WYNANTS (Godwin, comte de), membre du conseil souverain de Brabant, puis conseiller-privé de l'empereur Charles VI, né en 1661 à Bruxelles, mort à Vienne en 1732, a laissé : *supremæ curiæ Brabantiæ Decisiones recentiores*, avec des *notes*, Bruxelles, 1744, in-fol., et 2 vol. in-8°.

* WYNPERSSE (Jacques THIENS Van den), médecin hollandais, né en 1761 à Groningue, fut gradué docteur en 1783, et mort prématurément en 1788, a publié, outre une traduction latine de l'ouvrage anglais de Hewson, *sur les Vaisseaux lymphatiques*, Leyde, 1784, 3 vol. in-8°, une *Dissertation de Ankilosi*, 1783, et plusieurs *Mémoires académiques*, couronnés à Amsterdam, à Paris et à Utrecht.

* WYNTON, WYNTOWN ou WINTON (Andrew), chroniqueur écossais, mort vers 1420, fut chanoine régulier de Saint-Andrew et prieur du monastère de Saint-Serf. On a de lui la *Chronique originale d'Écosse*, écrite en vers dans la langue du pays, et dont David Macpherson a publié la partie qui se rattache plus particulièrement aux affaires d'Écosse, 1795, 2 vol. in-8°, avec un *glossaire*, des *notes* et d'autres accessoires utiles.

* WYSS (Bernard), écrivain suisse, né à

Zurich vers 1463, mort vers 1525, a laissé, sous le titre de *Précis de quelques faits mémorables, arrivés* (en Suisse), etc., un manuscrit allemand, conservé dans la bibliothèque de Zurich, continué jusqu'à 1700, et considérablement augmenté par Ulrich Brennwald. — Nicolas Wyss, citoyen de Bade, puis bourgeois de Zurich, tué en 1531 à la bataille de Cappeler, est auteur d'une *Chronique* qui contient des renseignements sur l'origine du luthéranisme.

* WYTFLIET (Corneille), historien et géographe, né à Louvain vers le milieu du 16e siècle, exerça pendant plusieurs années l'emploi de secrétaire du roi au sénat de Brabant. On a de lui : *descriptionis ptolemaïcæ Argumentum, sive Occidentis Notitia*, etc., Louvain, 1598; Douai, 1603; Arnheim, 1615, in-folio, avec cartes; traduite en français.

* WYTTENBACH (Daniel), savant philologue, né à Berne en 1746, suivit à Marbourg son père, appelé à y remplir une chaire de théologie, passa de là à Goettingue, où il fréquenta les cours du célèbre Heyne; et, après avoir visité l'université de Leyde, obtint, par le crédit de Rhunkenius, la place de professeur de philosophie et de littérature au collége des *remontrants* d'Amsterdam. Se préparant dès-lors à publier une édition critique des *OEuvres* de Plutarque, il consacra à ce travail tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions, puis entreprit dans le même objet un voyage à Paris, où il se lia particulièrement avec Larcher, Sainte-Croix et Villoison (1775). De retour à Amsterdam, il fut nommé en 1779 professeur de philosophie à l'*Illustre Athénée*, institution alors très-florissante. Une chaire nouvelle fut créée pour lui en 1785; bien qu'elle embrassât presque tous les genres de littérature et d'histoire, ses cours lui laissèrent assez de loisir pour continuer d'enrichir les lettres par diverses publications. Ce laborieux savant mourut en 1820 à Leyde, où il avait accepté en 1799, après deux refus successifs, la chaire vacante par la mort de Ruhnkenius. Wyttenbach était membre de l'Institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), de l'Institut des Pays-Bas et de plusieurs autres sociétés savantes de l'Europe. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Epistola critica ad vir. cel. Dav. Ruhnkenium*, etc., Goettingue, 1769, in-8o; une édition du petit traité de Plutarque *de serâ numinis Vindictâ*, avec un *commentaire*, 1772, in-8o; *Præcepta philosophiæ logicæ*, Amsterdam, 1781; Halle, 1794 et 1821, in-8o; *selecta principum Græciæ historicor.*, avec *notes*, 1793, 1807, in-8o; *OEuvres morales de Plutarque*, avec la *version* latine de Xylander, etc., Oxford, 1795-1802, en 5 vol. de 3 formats, grand et petit in-8o et in-4o; *Vita Ruhnkenii*, 1800, in-8o; une édition du *Phædon* de Platon, avec un savant *commentaire*, 1810, in-8o. Wyttenbach fut le principal rédacteur de la *Bibliothèque critique*, pour laquelle il s'était associé les philologues hollandais les plus estimés, publiée de 1777 à 1807, et continuée sous le titre de *Philomathie*, Amsterdam, 1808-18, 15 livraisons. G.-L. Mahne a publié : *Vita Dan. Wyttenbachii*, Gand 1823, in-8o, renfermant plusieurs *lettres* curieuses et quelques autres morceaux inédits de ce dernier.

X

X. (*Grammaire, Antiquités.*) Substantif masculin, la vingt-troisième lettre et la dix-huitième consonne de l'alphabet français : analogue par sa forme au X *chi* des Grecs, et par sa prononciation à leur Ξ *csi, xi*, remplacé vers les douzième et treizième siècles par ce signe ⵊ.

Nous tenons cette lettre des Latins, qui en avaient pris l'idée dans l'alphabet grec, pour représenter les deux consonnes fortes *c s*, ou les deux faibles *g z*.

Cette lettre, suivant l'ancienne appellation, se nommait *ics* ou *ixe*, et ce nom est féminin. Cette dénomination ne pouvant convenir à l'épellation, il faut appeler ce caractère *xe*, nom masculin qui se prononce comme dans la dernière syllabe des mots *fixe, luxe*.

Nous faisons sonner cette lettre comme *k* dans *excès*, *z* dans *dixaine*, *s* dans *soixante*, *gz* dans *exempt*, *cs* dans *extrême* : de deux manières dans *Xerxès*, et point du tout dans *dixme*.

A la fin des mots, *x* a le son de *cs*, comme

dans *sphinx*, *Styx*, qui viennent du grec. Devant une voyelle, il a le son adouci de l'*s*; et dans certains mots, il remplace cette lettre pour désigner le pluriel.

Les Latins ont quelquefois joint l'*s* à l'*x*, qui n'a plus alors que la valeur du *c*, comme dans VXSOR, MAXSVMVS. Voyez *Gruter*, inscriptions, et *Cellarius*, orthographe latine, tom. I, pag. 73. Le mot PAX est quelquefois écrit : PACS.

La lettre X est un signe monétaire qui se trouve sur plusieurs médailles de familles romaines, et quelquefois aussi dans le champ des médailles impériales. Voyez *Rasche*, *Lexic*, tom. VI, pag. 963.

X lettre numérale, signifie *dix*.

X *supra denos numeros tibi dat retinendos*.

Ce signe représente en effet deux fois le V, qui vaut cinq.

Avec un tiret ou trait horizontal dessus, $\overline{X}$, valait dix mille. Couché ou figuré ainsi ⋊, il valait mille.

Dans la numération romaine, I devant X en retranche une unité; et, au contraire, chaque trait qui le suit y ajoute une unité. IX neuf; XI, XII, onze, douze, XX vingt, etc.

Le monogramme composé des lettres jointes XP, figuré ainsi, ☧, signifie XPICTOC. C'est Constantin qui le premier a employé ce signe sur ses monnaies.

Depuis, il fut gravé sur des lampes, des meubles et des vases d'église.

Le même signe en marge des manuscrits est employé pour coter les endroits remarquables, et n'est que l'initiale du mot XPHCIMON, *utile*. Voyez *Isidore*, orig. I. I, c. XX. — *Philos. transact.*, pag. 474, §. I.

La monnaie d'Amiens était marquée X.

Les auteurs de la nouvelle diplomatique ont partagé en six grandes séries les X des marbres, des médailles et des chartes. (Tom. II, pag. 331.)

(*Économie rustique.*) L'X du moulin est une pièce de fer en forme d'X qui a un trou carré au milieu pour recevoir la tête du petit fer. Sur cette pièce est posée la meule de dessus, et l'X est entaillée de toute son épaisseur dans la meule de dessous.

DUMERSAN.

* XACCA, personnage mythologique, que les Japonais honorent comme leur législateur, fut à ce que l'on croit un philosophe indien, né à Sica mille ans avant notre ère. Il prêchait l'immortalité de l'âme et la métempsycose. Il la subit lui-même, disent les brachmanes, jusqu'à 80,000 fois. Ses disciples recueillirent le corps de sa doctrine et en formèrent le livre sacré appelé *Foki-Kio*. Ce n'est que quatre siècles plus tard que parut le réformateur du brahmisme Bouddhah.

* XAINTONGE (ANNE et FRANÇOISE DE), deux sœurs, fondatrices de deux congrégations religieuses, qui suivaient la règle de saint Augustin et se vouaient à l'instruction des jeunes filles. Anne fonda son institut à Besançon en 1606, et mourut en 1621. Ses statuts et ordonnances ont été approuvés par Innocent X en 1648. Françoise s'établit à Dijon en 1605, forma diverses autres colonies qui reçurent l'approbation de Paul V en 1619, elle mourut en 1639. On trouvera des détails sur ces deux pieuses femmes dans les *Chroniques des Ursulines*, par Hélyot.

*XAINTRAILLES, ou SAINTRAILLES, ou SAINTE-TREILLE (JEAN POTON, seigneur DE), l'un des guerriers les plus célèbres du temps de Charles VII, et l'un de ceux qui ont le mieux justifié le surnom donné à ce prince de *Roi bien servi*, fit ses premières armes en 1419. Dès son entrée dans la carrière militaire, une amitié étroite l'unit à Lahire, et il y eut peu de faits d'armes où ces deux héros ne figurassent ensemble. Tous deux furent les principaux auteurs des exploits qui rendirent à Charles VII son royaume : ses services furent récompensés par les titres de bailli de Berry, capitaine de la tour de Bourges, de Falaise et de Château-Thierry, de seigneur de Tonneins, etc., etc., enfin de maréchal de France en 1454. Il mourut à Bordeaux en 1461.

* XANTHIPPE, fils d'Ariphron, général athénien, succéda à Thémistocle dans le commandement des troupes, après la malheureuse expédition de Paros; il contribua beaucoup à la victoire signalée remportée sur la flotte des Perses près de Mycale, parcourut ensuite les côtes de la Chersonèse, s'empara de la ville de Sestos, mais ternit sa victoire en faisant mourir d'un supplic cruel le gouverneur Artayctès et son fils. Le plus beau titre de gloire de Xanthippe est d'être le père de Periclès. — Un autre XANTHIPPE, Lacédémonien, commanda l'armée carthaginoise, dans la 1re guerre punique, et vainquit le consul M. Attilius Régulus (*voy.* ce nom).

* XANTIPPE, femme de Socrate, avait un caractère querelleur et violent qui mit la modération du sage à une épreuve continuelle : nous avons peu de détails sur sa

personne et sur sa vie, car il ne serait guère possible d'ajouter foi à toutes les anecdotes qui ont été mises sur son compte par des écrivains d'un âge postérieur et qui ont depuis été répétées dans toutes les compilations. Il paraîtrait que ses défauts auraient été rachetés par de bonnes qualités et qu'elle aurait eu le talent par son économie et sa prudence de trouver dans la modique fortune de son époux des ressources suffisantes pour élever sa famille. Elle montra la plus vive douleur à la mort de Socrate; ses amis craignirent même qu'elle n'y succombât. On ignore l'époque de sa mort.

* XANTHUS *de Lydie*, un des plus anciens historiens de la Grèce, né, suivant quelques auteurs, 503 ans avant Jésus-Christ, avait composé un ouvrage en quatre livres intitulé *les Lydiaques*, ou Histoire de Lydie depuis les temps héroïques jusqu'à l'époque où il écrivait : on ne connaît de cet ouvrage que quelques fragments, qui ont été recueillis et commentés par Frédéric Creuzer dans le livre intitulé : *Historicor. græcorum antiquissimorum fragmenta*, etc., Heidelberg, 1806, in-8°. Clément d'Alexandrie lui attribue aussi un ouvrage intitulé : *les Magiques*, mais il paraît que c'est un autre Xanthus, postérieur à Alexandre, qui en est l'auteur. — Xanthus, poète lyrique, n'est connu que de nom. On croit que Stésichore, auquel il était antérieur, lui a emprunté plusieurs sujets, entre autres son *Orestéide* (*voy.* Stésichore).

* XAUPI (Joseph), littérateur, né en 1688 à Perpignan, embrassa l'état ecclésiastique et obtint un canonicat dans sa ville natale. Etant venu se fixer à Paris, il fut admis dans le cercle littéraire de madame Doublet (*voy.* ce nom), coopéra aux *Nouvelles à la main* qui donnèrent naissance aux Mémoires de Bachaumont, et mourut en 1778. On a de lui des *mémoires* en faveur des priviléges du chapitre de Perpignan, et une *Oraison funèbre de Louis XIV*.

* XAVIER (Jérôme), de la même famille que saint François-Xavier (*voy.* ce nom), né dans la Navarre, entre chez les jésuites d'Alcala en 1568, et trois ans après se consacra au même ministère que son parent. Il se rendit dans les Indes, puis au Moghol, opéra un grand nombre de conversions souvent au risque de perdre la vie, et mourut à Goa en 1617, au moment où il venait d'être nommé archevêque d'Angamalé par Philippe III, roi d'Espagne, qui voulait récompenser ses travaux. On a de lui des *lettres* sur ses missions, et quelques traités écrits en latin et en persan, dont on trouvera la liste dans la *Bibliotheca soc. Jesu*. Le protestant Louis de Dieu a traduit du persan en latin son *Histoire de Jésus-Christ et celle de saint Pierre*, livres mis à l'index en 1641 et 1642.

* XÉNOCLÈS, fils de Carcinus, poète tragique grec, vivait du temps de Philippe de Macédoine : on ne connaît plus que les titres de ses ouvrages; c'étaient : *OEdipe*, *Lycaon*, *les Bacchantes*, et *Athamas*, drame satirique : ces pièces remportèrent le prix de la *tétralogie* sur Euripide dans la 91e olympiade. Il paraît qu'il y eut deux poètes du nom de Xénoclès; Aristophane regarde l'un comme un mauvais versificateur, et Démosthène cite l'autre comme poète estimable.

* XÉNOCRATE, l'un des plus célèbres philosophes de l'antiquité, né à Chalcédoine vers l'an 406 avant Jésus-Christ, est surtout connu par le noble désintéressement qui le porta à refuser de riches présents qui lui étaient envoyés par Alexandre, roi de Macédoine. Il était grave, sobre, et avait su prendre un tel empire sur ses passions, que la fameuse Phryné, ayant fait la gageure de le faire succomber, se vit forcée de renoncer à son dessein. Disciple de Platon, Xénocrate s'occupa moins de modifier ou de développer les théories de son maître que de les concilier avec le pythagorisme : il remplaça, dans l'académie d'Athènes, Speusippe, successeur de Platon, 339 ans avant Jésus-Christ, fut le chef de cette académie pendant 25 ans, et mourut vers l'an 314 avant Jésus-Christ. Les Athéniens l'avaient envoyé deux fois en députation, la première auprès de Philippe, roi de Macédoine, et la 2e vers Antipater. Il avait écrit, à la prière d'Alexandre, un traité de l'*Art de régner*; six livres de *la Nature*; six de la *Philosophie*; et un des *Richesses*; mais aucun de ces ouvrages ne nous est parvenu. On lui attribue un traité *de la Mort*, imprimé dans le *Jamblique* d'Alde, 1497, in-fol. Une *Dissertation sur Xénocrate* a été publiée à Leyde, 1822, in-8, par M. Denis Van den Wynpersse. — Plutarque fait mention de deux autres Xénocrate. On trouve aussi un poète de ce nom cité dans l'*Anthologie*.

* XÉNOCRATE, médecin grec, né dans le premier siècle de l'ère vulgaire, avait composé, sur l'utilité médicale des animaux, un traité qui ne nous est pas parvenu. Il

ne nous reste de lui qu'un écrit intitulé : *de la Nourriture tirée des poissons*, qui a été réimprimé plusieurs fois, et en dernier lieu à Paris, 1814, dans les hors-d'œuvres de la *Bibliothèque grecque* du docteur Coray, tome 3e. Galien parle de ce médecin en termes peu avantageux. On doit cependant reconnaître qu'au milieu des prescriptions qui lui sont reprochées comme à un esprit superstitieux, il s'en trouve qui méritent l'assentiment des gens de l'art.

* XÉNOPHANE, célèbre philosophe grec, fondateur de l'école d'Elée, né à Colophon, colonie ionienne de l'Asie-Mineure, vers la 40e olympiade (617 ans avant Jésus-Christ), quitta sa patrie à l'âge de 80 ans (on ne sait pas au juste pour quel motif), vint s'établir à Elée, colonie phocéenne de la Grande-Grèce, et y mourut âgé de plus de 100 ans. Il parait que, comme Homère et Hésiode, il avait vécu du métier de rhapsode, et qu'il avait chanté ses vers chez les princes de la Sicile. On sait qu'il avait composé en vers plusieurs ouvrages; mais l'état des fragments qui nous ont été conservés ne permet pas d'assigner le titre des écrits auxquels ils appartiennent. Diogène de Laërce assure que ce philosophe avait fait plus de 2,000 vers sur la fondation de Colophon et sur celle d'Elée; malheureusement il n'en subsiste plus un seul. Athénée lui attribue aussi des élégies, dont il cite des fragments. Le système philosophique de Xénophane, qui tenait à la fois du pythagorisme et des doctrines contemporaines, était renfermé dans un poëme en vers hexamètres intitulé : *de la Nature*; il n'en reste qu'un petit nombre de fragments : c'est en les rapprochant avec soin et en les comparant entre eux, que M. Cousin est parvenu à reproduire la doctrine complète de ce philosophe d'après ses propres écrits. On peut consulter le savant article *Xénocrate* de ce professeur au tome 51 de la *Biographie universelle*, publiée par L.-G. Michaud. La métaphysique et la théologie du philosophe grec avaient déjà été développées par Aristote dans le livre qu'on lui attribue sur *Xénophane, Zénon* et *Gorgias*. Ce dernier écrit, ne nous étant parvenu que très-altéré, a donné lieu à un grand nombre de commentaires, parmi lesquels on doit distinguer celui de Fullebron, Halle, 1789; celui de Spalding, Berlin, 1793, et celui de M. Brandis, Altona, 1813. M. Cousin pense qu'il faut lire avec une extrême précaution ce que Diogène-Laërce, le faux Plutarque, le faux Origène, Galien, Théodoret, etc., ont écrit ou rapporté du philosophe de Colophon.

* XÉNOPHILE, sculpteur grec, est cité par Pausanias comme auteur d'un Esculape qui avait été fait de concert avec Straton et qui ornait le temple de ce dieu à Argos. On ne sait rien sur la vie et sur les autres ouvrages de cet artiste.

* XÉNOPHON, philosophe, historien et général athénien, naquit, vers l'an 445 avant l'ère vulgaire, à Erchie, bourgade de la tribu Egéide. Il était fils de Gryllus : là se bornent les renseignements positifs qu'il est possible d'avoir sur sa famille et les premières circonstances de sa vie. On conjecture qu'il avait 15 ans lorsqu'il connut Socrate, dont il devint le disciple, et qui le prit dans une grande affection. Comme tous les jeunes Athéniens, il s'enrôla pour la défense de la patrie, et il assista à la bataille de Délium, où, dit-on, Socrate lui sauva la vie. Il paraît aussi que, plus tard, ayant été fait prisonnier dans un combat contre les Béotiens, il reçut des leçons du sophiste Prodicus de Céos, qui dans la suite vint ouvrir une école à Athènes. Xénophon porta également les armes dans la guerre du Péloponèse. Il y a lieu de croire que, dans l'intervalle de cette guerre à celle qu'entreprit Cyrus-le-Jeune contre son frère Artaxerce, le guerrier-philosophe écrivit quelques-uns des ouvrages que nous possédons de lui. Il faut rapporter au même temps le voyage qu'il fit en Sicile, et sa présentation à la cour de Denys-le-Tyran. Il nous apprend lui-même dans un de ses écrits, l'*Anabase* (ou histoire de l'expédition des dix mille Grecs, auxiliaires de Cyrus-le-Jeune), qu'un Béotien, nommé Proxène, attaché à la personne de Cyrus, lui ayant écrit pour l'engager à venir à la cour de ce prince, dont il lui promettait la bienveillance, il se décida à quitter l'Attique pour venir à Sardes. Proxène le présenta au frère d'Artaxerce, qui lui fit un grand accueil, et l'engagea à rester près de lui pour prendre part à la guerre qu'il préparait, disait-il, contre les Pisidiens. Xénophon consentit, ne soupçonnant pas le but réel de cette expédition. On sait quelle en fut l'issue (*voyez* ARTAXERCE, CLÉARQUE, CYRUS). Ce fut après le massacre de Cléarque et des vingt-quatre autres chefs de l'armée grecque auxiliaire, que Xénophon commença à jouer le rôle important qui lui a donné une si grande

illustration comme guerrier. L'armée, entièrement découragée, ne conservait aucun espoir de salut, quand il proposa qu'on le choisît, avec quatre autres officiers, pour remplacer les généraux si lâchement assassinés par le satrape Tissapherne. Ce fut lui qui, dès ce moment, dirigea les savantes opérations par lesquelles le corps d'armée grec auxiliaire fut ramené si glorieusement, à travers tant d'obstacles et de périls, des rives du Tigre aux bords de la Propontide, en face de Byzance. On sait que cette retraite mémorable a placé Xénophon au rang des plus grands capitaines. Arrivé avec ses troupes à Chrysopolis, il s'occupait des moyens de rentrer dans sa patrie, lorsque Seuthès, roi de Thrace, le sollicita de passer avec l'armée grecque dans ce pays, pour l'aider à remonter sur le trône dont il venait d'être expulsé. Xénophon, de l'aveu des autres chefs, y consentit. L'expédition eut un plein succès; mais l'ingrat Seuthès refusait de payer aux Grecs la somme convenue pour ce service. Xénophon en obtint une partie à force de négociations, pendant lesquelles lui et les siens firent preuve de longanimité. Cette affaire terminée, les Lacédémoniens, alors en guerre avec les satrapes Pharnabase et Tyssapherne, sollicitèrent les troupes grecques, sous les ordres de Xénophon, de les aider dans cette lutte, en leur promettant une forte solde. Xénophon, malgré le vif désir qu'il avait de revoir sa patrie, céda aux prières de ses troupes, qui le conjuraient de ne pas les abandonner et de les conduire au moins jusqu'en Ionie, où se trouvait l'armée lacédemonienne. On conjecture qu'après avoir opéré cette jonction, le guerrier philosophe se rendit à Athènes, où il ne retrouva plus son digne maître Socrate, que ses concitoyens, aveuglés par de misérables sophistes, avaient fait périr par le poison. C'est à l'époque de ce retour dans sa patrie qu'on peut reporter la composition des ouvrages de Xénophon qui ont pour objet la justification de Socrate, de celui intitulé *Économie*, enfin du traité militaire qui a pour titre, *le Maître de la cavalerie*. Xénophon avait eu occasion de se lier intimement avec le roi de Sparte, Agésilas. Ce prince étant parti pour son expédition d'Asie en 395, Xénophon le rejoignit l'année suivante, et cette démarche motiva, à ce que l'on croit, le bannissement que les Athéniens prononcèrent contre lui. Il resta auprès d'Agésilas tant que dura l'expédition d'Asie, le suivit dans son retour en Grèce, combattit à ses côtés à la bataille de Coronée, et l'accompagna ensuite à Sparte, d'où il se rendit à Scillonte, en Élide. Sa femme et ses enfants (Gryllus et Diodore) vinrent l'y joindre. On présume que son séjour dans cette ville fut de 24 années, et on y rapporte la composition du plus grand nombre de ses ouvrages. Il y continua les *Helléniques*, écrivit l'*Anabase*, ou Expédition des Dix-Mille, commença la *Cyropédie*, et publia ses *Républiques* de Sparte et d'Athènes, ainsi que ses traités didactiques (*Hipparchique*, ou le maître de cavalerie, l'*Équitation* et les *Cynégétiques*). L'histoire des dernières années de Xénophon est fort incertaine. Réduit à se sauver de Scillonte lorsque les Éléens s'en rendirent maîtres (1re année de la 103e olympiade) il se réfugia à Lepréum, puis à Corinthe. Son long exil d'Athènes fut levé l'année suivante par un décret d'Eubulus, et, s'il ne revint pas alors se fixer dans cette ville, du moins il envoya ses fils combattre sous les drapeaux athéniens dans la guerre contre Thèbes. L'un d'eux, Gryllus, périt glorieusement à Mantinée. Xénophon, qui avait alors 83 ans, reçut cette nouvelle par l'exclamation fameuse : *Je savais que mon fils était un mortel.* Désormais fixé à Corinthe, Xénophon y mourut dans la 106e olympiade, l'an 355 ou 354 avant Jésus-Christ, après avoir mis la dernière main à tous ses ouvrages. Il nous reste à mentionner, pour en compléter la liste : la *Vie d'Agésilas*, le traité des *Revenus de l'Attique*, le *Banquet*, l'*Hiéron*, les *Dits mémorables* et l'*Apologie de Socrate*. On a contesté à cet illustre écrivain son chef-d'œuvre, *l'Histoire de la retraite des dix mille*, et cette opinion est fondée sur un passage de ses *Helléniques*, où il attribue lui-même un récit semblable à Thémistogène le Syracusain. Plutarque, qui ne la partage pas, dit que Xénophon a mis cette *Histoire* sur le compte de Thémistogène, afin qu'on eût plus de confiance dans ce qu'il y disait de lui-même. Un critique judicieux, M. Letronne, résout la difficulté, en proposant d'admettre, 1° qu'il a existé en effet un ouvrage de Thémistogène sur la retraite des dix mille, mais que ce récit incomplet a été continué par Xénophon; 2° que les *Helléniques*, où se trouve le passage mentionné ci-dessus, ont été composées en deux fois, et qu'à l'époque où l'auteur écri-

rait la 1re partie, il n'avait point composé son *Anabase*, et qu'il a dû citer conséquemment l'écrit du Syracusain, sans doute déjà publié et connu. La seconde partie des *Helléniques*, dans cette hypothèse, aurait été écrite plus tard, et publiée peut-être même après la mort de l'auteur par son fils Diodore ou son petit-fils Gryllus. Fabricius, dans sa *Bibliotheca græca*, et M. Gail dans le tome 7 de son édition de *Xénophon*, ayant donné le catalogue de toutes les éditions et traductions complètes ou partielles de cet illustre écrivain, nous y renvoyons les curieux, et nous nous bornerons à citer : la 1re édition des *OEuvres*, publiée par Ph. Giunta, Florence, 1516, in-folio, incomplète; la 1re édition entièrement complète, publiée à Halle en 1540, avec une *préface* de Mélanchthon, la 1re édition grecque et latine, Bâle, 1545; celles d'Henri Estienne, Paris, 1561 et 1581 (à la dernière, qui est la meilleure, se joint une *version* latine, imprimée à part); l'édition de Benj. Weiske, Leipsig, 1798-1804, 6 vol. in-8o, enrichie de *dissertations* historiques et littéraires; enfin les *OEuvres complètes de Xénophon, traduites en français, accompagnées du texte, de la version latine et des notes critiques*, Paris, 1797-1804-1808-1814, 7 vol. in-4o, avec un atlas de cartes et plans. Cette édition pèche par le défaut de plan et d'ensemble. Gail a adopté l'ancien texte, sans l'améliorer par les *variantes*. P. Louis Courier a donné une nouvelle édition, avec récension du texte, de l'*Hipparchique*. — Diogène de Laërte nous fait connaître six autres personnages du nom de Xénophon. Le 1er, Athénien, avait composé, entre autres ouvrages historiques, les *vies* d'Épaminondas et de Pélopidas; un poème épique *sur Thésée*, cité par Plutarque dans la vie de ce héros; — le 2e avait écrit une *vie* d'Annibal; — le 3e est mentionné par Athénée comme thaumaturge; — le 4e était un sculpteur habile de l'île de Paros; — le 5e est un poète de l'ancien théâtre grec; — enfin le 6e fut un médecin de Cos, mentionné par Tacite, et qui empoisonna, dit-on, l'empereur Claude, à l'instigation d'Agrippine. — Xénophon, sculpteur athénien, travailla au *Trône de Jupiter* dans le temple de Mégalopolis, et fit la statue de *la Fortune* à Thèbes. — Suidas parle encore de deux Xénophon : le 1er, d'Antioche, avait composé un ouvrage intitulé : *Babylonica*; — le 2e, de Cypre, avait écrit des *Cypriaca*. Ces deux ouvrages paraissent avoir été un *recueil* d'histoires amoureuses. Pline et Solin parlent d'un Xénophon, de Lampsaque, auteur d'un *Périple* qui embrassait les côtes septentrionales de l'Europe.

* XÉNOPHON *d'Éphèse*, appelé communément *Xénophon-le-Jeune*, un des neuf romanciers grecs dont nous possédons les ouvrages, n'est absolument connu que par les *Éphésiaques*, ou *Amours d'Habrocome et d'Anthia*, dont il ne reste qu'un exemplaire manuscrit, incomplet, conservé à la bibliothèque Sainte-Marie de Florence. Suidas, le seul auteur qui fasse mention de ce Xénophon, se borne à dire qu'il composa en outre un *traité* de la ville d'Éphèse et quelques autres ouvrages. Connues d'abord par la traduction italienne qu'en donna Salvini (Londres 1723), les *Éphésiaques* ont été plusieurs fois imprimées. L'édition *princeps* du texte est due à Ant. Cocchi ou Cocchius, Londres, 1726, in-4o. Fr. Buonsignori, dans une autre édition (Lucques, 1781, in-4o), a réuni au texte les *versions* latine, italienne et française de Cocchi, de Salvini et de Jourdan (*voyez* ce dernier nom). Le libraire A.-A. Renouard a reproduit en 1800 la version de Salvini, corrigée par le célèbre Visconti.

* XERCÈS 1er, 5e roi de Perse, succéda en l'an 485 à Darius son père, qui l'avait désigné, de préférence à son fils aîné, Artabaze, né avant son avènement au trône. Après une première expédition contre l'Égypte, qu'il soumit à ses lois, Xercès, résolu à poursuivre la guerre avec la Grèce, déjà commencée par son père, fit assembler une armée dont on porte le nombre à près d'un million d'hommes, et, l'ayant passée en revue dans les plaines de Doriscus (Asie-Mineure), lui fit ensuite traverser la mer sur un immense pont de bateaux. Ce passage ne fut pas plus tôt effectué, qu'une tempête détruisit le pont. Le grand roi, s'il faut en croire Hérodote, fit sur le champ châtier la mer avec des fouets ou des chaînes de fer, et mettre à mort les constructeurs du pont. Le même historien rapporte encore que Xercès fit percer l'isthme du mont Athos pour donner passage à sa flotte. Arrêté aux Thermopyles par l'héroïque effort des Spartiates sous les ordres de Léonidas, Xercès ne franchit ce détroit qu'avec une perte considérable. Il soumit aisément Thèbes, Platée et Thespies; mais il échoua dans l'attaque de la flotte athénienne, stationnée dans les parages de Salamines, et fut com-

plètement défait par Thémistocle. Frappé de terreur au milieu de la confusion générale de ses alliés, Xercès regagna en fugitif la côte d'Asie, sur une petite barque, laissant les débris de son armée sous les ordres de Mardonius, son parent, qui fut complètement défait l'année suivante à Platée. Xercès ne songeant plus désormais qu'à se rassasier de tous les plaisirs, le capitaine de ses gardes, Artaban, conçut le projet de le précipiter du trône pour s'élever en sa place. Secondé par Mithridate, chef des eunuques, il pénétra dans la chambre du roi, et le poignarda en l'en 464 avant Jésus Christ. L'expédition contre l'indépendance de la Grèce a fourni à Eschyle le sujet de sa tragédie *des Perses*, et l'on pense qu'il avait complété la trilogie par deux autres pièces, dont l'une était *les Salamines*. — Xercès II, roi de Perse, fils d'Artaxercès, dit *Longue-Main*, succéda à son père en l'an 425 avant Jésus-Christ, et fut assassiné par son frère Sogdian, qui s'empara du trône. — Xercès, souverain d'Arsamosate, ville capitale de la Grande-Arménie, n'est connu que par une médaille qui, d'un côté, offre une effigie, et, de l'autre, une victoire, avec une légende grecque, indiquant le nom de *Xerxès, roi*.

* XERÈS (Francesco), historien espagnol, accompagna Pizarre dans la conquête du Pérou en qualité de secrétaire, et adressa, par les ordres de ce chef, à l'empereur Charles-Quint, la relation de cette expédition. Cet écrit fut publié en Espagne sous le titre de *Conquista del Perú, verdadera relacion*, etc., Salamanque, 1547, in-fol.; traduite en italien, et insérée dans la *Collection des voyages*, publiée par Ramusio (*voyez* ce nom). — Ferdinand Perez de Xerès a traduit *Hérodien* en espagnol sur la *version* latine de Politien, 1542, in-fol.

* XIMENÈS (D. Roderic), archevêque de Tolède et cardinal, mort sur le Rhône, en revenant du concile assemblé à Lyon par Innocent IX (1247), appartenait à une famille noble de la Navarre, et avait d'abord porté l'habit de franciscain. Il combattit plus d'une fois contre les Maures et eut un violent démêlé avec l'archevêque de Tarragone. On cite de D. R. de Ximenès: une *Histoire d'Espagne*, en 9 livres; une *Histoire des Ostrogoths*; une *Histoire des Huns et Vandales*; une *Histoire des Arabes* (de 770 à 1150); enfin une *Histoire de Rome*, depuis Janus jusqu'en l'an de la république 708.

* XIMENÈS DE CISNEROS (Francesco), archevêque de Tolède, cardinal et régent d'Espagne pendant la minorité et l'absence de Charles-Quint, naquit en 1437 dans une petite ville de Castille. Destiné à la place de receveur des décimes, qui était l'unique ressource de son père, il sentit de bonne heure qu'il pouvait viser à une plus haute fortune, et, après avoir terminé avec éclat ses études à l'université de Salamanque, il embrassa l'état ecclésiastique. Pourvu d'abord d'une chaire de droit, il vint ensuite plaider à Rome les causes d'individus de sa nation devant les tribunaux ecclésiastiques. Le pape Sixte IV croyant devoir récompenser ses talents par une bulle d'expectative pour le premier bénéfice vacant dans l'archevêché de Tolède, Cisneros, de retour en Castille, revendiqua l'archiprêtré d'Ucéda, alors vacant. Il n'en put prendre possession qu'au bout de six ans, durant lesquels, luttant pour son droit contre l'archevêque même, il avait essuyé de violentes persécutions. Il permuta aussitôt son office contre celui de grand-vicaire de Siguenza, qu'ensuite il résigna à l'un de ses frères, pour venir prendre à Tolède l'habit de Saint-François. Il n'eut pas de peine à se faire comme prédicateur une grande célébrité, à laquelle il se déroba tout-à-coup en se retirant dans un couvent de son ordre, situé au milieu des bois et des montagnes qui avoisinent Tolède. Il en fut tiré à 56 ans par le choix qu'on fit de lui pour confesser la reine Isabelle, sur la proposition du cardinal Mendoza, et ce même prélat, à l'article de la mort, le désigna pour son successeur sur le siége de Tolède (*1495*). Ximenès n'accepta ce poste éminent que sur une injonction expresse du pape. Il continua de porter le froc sous les ornements pontificaux, et d'habiter une cellule près des somptueux appartements de son palais. Placé par Isabelle et Ferdinand à la tête de l'administration, il déploya dans les affaires politiques un talent égal à sa réputation de sainteté. Médiateur entre Ferdinand et l'archiduc Philippe d'Autriche (époux de l'infante Jeanne, héritière de la couronne de Castille après la mort d'Isabelle), ce ne fut qu'après que celui-ci eût cessé de vivre qu'il se déclara ouvertement pour le premier, à qui, l'empereur Maximilien disputait la régence de Castille comme aïeul paternel du jeune Charles d'Autriche, héritier de Philippe. Ferdinand étant haï de la noblesse castillane, il ne fallait pas moins que l'habi-

leté de Ximenès et le crédit qu'il avait sur le clergé et sur le peuple pour surmonter les difficultés qui se présentaient en cette circonstance. L'archevèque réussit en employant l'adresse aussi bien que le raisonnement, pour ramener une grande partie des nobles castillans. Ferdinand qui se trouvait alors dans le royaume de Naples, envoya les pouvoirs les plus étendus à Ximenès pour gouverner en son absence, et lui fit obtenir en même temps le chapeau et le titre de cardinal d'Espagne. Le retour de Ferdinand en Espagne n'enleva rien au pouvoir dont ce prince avait remis l'exercice à Ximenès. Afin d'avoir des forces qui lui manquaient pour l'exécution de hauts desseins, et qu'il ne pouvait obtenir, dans l'état présent des choses en Espagne, que du consentement et avec le concours de la noblesse, Ximenès conçut l'idée d'opposer les villes aux seigneurs, en autorisant les communes à lever des troupes. C'est ainsi qu'après avoir formé le projet d'une expédition en Afrique (pour s'emparer d'Oran, dont les corsaires paralysaient le commerce espagnol), l'habile ministre réunit une armée de 10,000 fantassins et 4,000 chevaux, pourvue de munitions de toute espèce. Oran succomba à la première attaque. Ici, il convient de remarquer que les cruautés commises par les Espagnols dans cette place ne furent commandées ni autorisées par le cardinal, qui dirigeait lui-même l'expédition, et avait intérêt à ménager les Maures d'Afrique, dont il voulait poursuivre la conversion, que déjà il avait entreprise. Ces excès appartiennent à Pierre de Navarre, commandant des troupes. A son retour en Espagne, le cardinal-ministre fut accueilli avec les honneurs du triomphe. En 1516, le roi Ferdinand, au lit de mort, avait nommé, par son testament, Ximenès régent du royaume de Castille pendant l'absence de Charles d'Autriche, son petit-fils. Ce dernier prince, de son côté, en apprenant la mort de son aïeul, appelait au même poste de régent son ancien précepteur, Adrien d'Utrecht (depuis pape sous le nom d'Adrien VI). Le cardinal, loin de s'opposer au choix du jeune Charles, se fit un plaisir de reconnaître les pouvoirs de son concurrent, et de partager avec lui le fardeau du gouvernement; mais en laissant à Adrien le titre de régent, il conserva toute la puissance, en raison de ses talents supérieurs. En effet, il fallait toute son habileté dans la conjoncture critique où se trouvaient alors les affaires en Espagne. Les grands étaient peu disposés à donner le titre de roi à Charles, attendu que, suivant les lois du royaume, Jeanne, mère du prince, avait seule le droit de posséder les couronnes de Castille et d'Aragon, et que si ses infirmités ne lui permettaient pas de gouverner en personne, aucun acte public, émané, soit des cortès de Castille, soit de ceux d'Aragon, ne l'en avait déclarée incapable. Ximenès reconnaissait bien ce principe; mais il crut devoir appuyer les prétentions de Charles pour prévenir la guerre civile, à laquelle les discussions devaient nécessairement donner lieu, et il se hâta de faire proclamer le prince roi de Castille dans Madrid. La reconnaissance de Charles eut lieu sans la moindre opposition de la part des Castillans. Les états d'Aragon ne furent pas si dociles, et ajournèrent cette même reconnaissance à l'arrivée du fils de Jeanne en Espagne. Ne pouvant entreprendre une esquisse complète de l'administration du cardinal Ximenès, nous nous bornerons à dire qu'il sut réprimer les prétentions des grands, confondre les intrigues et maintenir tout par la seule force de son caractère. La vérité nous obligera à dire aussi que, pour conserver son influence auprès de son nouveau maître, il employa trop souvent des moyens également injustes, absurdes et impolitiques. Il réunissait à ses autres fonctions celle de grand-inquisiteur, et, pendant les onze années qu'il exerça ce terrible ministère, plus de 50,000 condamnations furent prononcées par le saint-office, et 2,500 victimes périrent dans les flammes. Quelques seigneurs osèrent un jour demander raison au cardinal de quelques-uns de ses actes d'autorité; Ximenès les conduisit sur un balcon, et, leur montrant un corps de troupes sous les armes avec de l'artillerie en batterie, dont il ordonna immédiatement une décharge, « Voilà, dit-il, les pouvoirs » dont m'a revêtu sa majesté catholique, et » la dernière raison des rois; » puis, jouant avec son cordon de l'ordre de Saint-François, « cela me suffit, ajouta-t-il, pour réduire » des sujets rebelles. » Cependant Charles, retenu long-temps dans les Pays-Bas par de puissants obstacles, s'était décidé, après la conclusion du traité du Noyon, à venir en Espagne. Ximenès, informé de l'arrivée du monarque à Villa-Viciosa, venait au-devant de lui, lorsqu'une indisposition violente le retint dans un village de la route. Il prit alors le parti d'écrire à son souverain avec

sa franchise ordinaire. Il lui conseillait de congédier les étrangers de sa suite, dont le nombre et le crédit offensaient les Espagnols, et pouvaient l'empêcher de gagner leur affection. Il sollicitait en même temps une entrevue avec Charles, afin de pouvoir lui faire connaître l'état de la nation et le caractère des sujets qu'il venait gouverner. Charles, dirigé par ses entours, fit répondre au cardinal qu'il était tant qu'il allât dans son diocèse pour y achever dans le repos les restes d'une vie si laborieuse. Ximenès avait l'âme trop fier pour survivre à sa disgrâce; il mourut quelques heures après avoir reçu la missive du roi, le 8 novembre 1517. Selon d'autres versions étant à l'extrémité au moment où cette lettre lui fut remise, il ne put l'ouvrir et n'en connut point le contenu. L'*Histoire du cardinal de Ximenès* a été écrite en latin par Gomez de Castro (Alcala de Henarès, 1567, in-fol.), et en français, par Fléchier et Massillon (*voyez* ces noms). Robertson a tracé avec habileté le caractère et la vie de ce grand homme d'état dans son *Histoire de Charles Quint*.

* XIMENÈS (Pierre), théologien, d'origine portugaise, né en 1514 à Middelbourg, mort en 1595, avait pris ses grades à l'université de Salamanque, et après divers voyages en Italie et en France, s'était fixé dans les Pays-Bas, d'où, lors des troubles que souleva l'odieuse tyrannie du duc d'Albe, il fut contraint de se sauver à Cologne. C'est là qu'il fit paraître le seul écrit qu'on connaisse de lui, et qui a pour titre : *Demonstratio catholicæ veritatis*. — Joseph-Albert Ximenès, prieur général de l'ordre des Carmes en Espagne, mort en 1774, a rédigé les deux derniers vol. du *Bullaire* de son ordre.

* XIMENÈS (Iago), poète espagnol du 16e siècle, natif d'Arcos, en Andalousie, dédia, en 1579, au duc d'Albe, sous qui il avait servi dans les Pays-Bas, un poème héroïque de *l'invincible cavalier le cid Ruy Dias de Bivar ou Vibar*, Alcala de Henarès, in-4o. On a encore de lui un vol. de *Sonnets*, imprimé en 1669. — Francesco Ximenès, peintre, né en 1598, à Sarragosse, où il mourut en 1666, avait visité Rome et l'Italie, et depuis son retour avait enrichi les églises et couvents de sa ville natale d'un grand nombre de tableaux d'une touche large et magnifique. Il reste aussi de lui quelques ouvrages de chevalet. — Le cordelier Francesco Ximenès, missionnaire au Mexique, où il mourut en 1620, a laissé en manuscrit un *lexique* et une *grammaire* de la langue mexicaine. C'est à lui en outre qu'est due la publication en espagnol de l'ouvrage de Fr. Hernandez (*voyez* ce nom).

* XIMENÈS (Léonard), jésuite, mathématicien de l'empereur, membre associé des académies des sciences de Paris et de Pétersbourg et de diverses sociétés savantes d'Italie, né en 1716 à Trapani, en Sicile, d'une famille originaire d'Espagne, mort d'apoplexie en 1786, professeur de géographie à l'académie de Florence, avait profité, pour s'avancer dans les hautes études scientifiques, des loisirs que lui laissait la place de précepteur des enfants d'un noble florentin. C'est à lui que la capitale de la Toscane doit l'observatoire de San-Goviannino. Hydraulicien, ingénieur et astronome, il a utilisé ses talents par une foule de travaux importants tels que la route de Pistoie, le pont de Sestajone, etc. L'*éloge* de Ximenès a été écrit en italien par L. Brenna et par Palcani.

* XIMENÈS (Augustin-Louis, marquis de), littérateur, né à Paris en 1726, d'une ancienne maison aragonaise, suivit d'abord, comme ses ancêtres, la carrière militaire, fut aide-de-camp du maréchal de Saxe, parvint au grade de colonel, mestre-de camp, et quitta le service, en 1746, pour devenir, dit un biographe, un poète médiocre, un habitué de coulisses, de cafés, etc. En 1752, il donna au Théâtre-Français une tragédie intitulée, *Épicharis*, qui n'eut qu'une seule représentation; celle de *don Carlos*, représentée l'année suivante, eut plus de succès sans être meilleure; une 3e, *Amalazonte*, eut le sort d'*Épicharis*. Ces 3 tragédies ont été imprimées en 1772, le marquis de Ximenès réunit en un vol., sous le titre d'*OEuvres*, tous les essais poétiques de sa jeunesse, et 20 ans après, il publia un nouveau recueil sous le titre de *Codicille d'un vieillard*, Paris, 1792. Il se montra partisan de la révolution, mais avec désintéressement et sans fanatisme, ne prit aucune part aux évènements, et ne remplit aucune fonction publique. Napoléon, qu'il encensa dans de petits vers, lui fit une pension; de pareils hommages lui valurent aussi du roi, en 1816, la croix de St-Louis. Il mourut en 1817, doyen des colonels et des poètes français, près d'atteindre sa 92e année. La plupart des pièces insérées dans les deux recueils dont nous avons parlé plus haut, avaient été d'abord imprimées séparément. Il avait publié aussi quelques écrits en prose, notamment

quatre lettres *sur la Nouvelle-Héloïse*, où, pour justifier sans doute la condescendance de Voltaire à son égard, il déversait sur J.-J. Rousseau le plus outrageux mépris. On a faussement attribué au marquis de Ximenès le *Voyage autour de ma chambre*, qui est de M. Xav. de Maistre (*voyez* MAISTRE). Il est question du marquis de Ximenès en plusieurs endroits de la *Correspondance* de Voltaire, et l'on trouve sur lui diverses anecdotes dans les *Mémoires* de Bachaumont. *Voyez* aussi, pour plus de détails bibliographiques, le *Journal de la librairie*, année 1817, p. 351.

* XIPHILIN (JEAN), patriarche de Constantinople, né en 1078, avait succédé dans cette dignité à Lichude en 1066. Il était d'une illustre famille de Trébizonde, et avait mené d'abord la vie hérémitique dans une des solitudes du mont Olympe. Outre une *homélie* imprimée (grec et latin) par le P. Gretzer dans le tome 2 de son recueil *de Cruce*, on a sous le nom de Xiphilin : *Decreta duo de sponsalibus*, dans le *Jus græco-roman.* de Leunclavius, t. 3; *Decretum de nuptiis prohibitis*, ibid., t. 4; et trois *constitutions* sur des matières ecclésiastiques. La bibliothèque du Vatican possède de lui un recueil en manuscrit d'*homélies* pour tous les dimanches de l'année. — C'est à un autre Jean XIPHILIN, neveu du précédent, qu'est dû l'*Abrége de Dion Cassius*, compilation devenue précieuse par la perte d'une grande partie de l'original. Le travail de Xiphilin a été imprimé pour la première fois à Paris par Rob. Estienne, 1551, in-4°, avec la traduction latine de G. Blanc d'Alby; réimprimé par H. Estienne, 1592, in-folio, avec les corrections de l'éditeur et de Xilander. Fabricius a donné dans sa *Biblioth. græca* la liste des éditions de Dion et de Xiphilin. L'*Abrégé* de Xiphilin a été traduit dans les principales langues de l'Europe. On en a deux traductions françaises : par Bois Guillebert (*voyez* ce nom), Paris, 1674, 2 vol. in-12; et par le président Cousin, ibid., 1678, in-4°, et 1686, 2 vol. in-12.

* XUARÈS ou SUARÈS (RODERIC), né au 15e siècle à Salamanque, où l'on suppose qu'il mourut, en avait été nommé décurion par le roi Ferdinand, après avoir été longtemps attaché à l'audience royale de Valladolid. Son autorité est d'un grand poids parmi les anciens juristes espagnols. Ses ouvrages, dont on trouvera l'indication dans la *Biblioth. hisp. nova* d'Antonio, t. 2, pag. 271, ont été recueillis et publiés avec *notes* de Did. Valdès, Valladolid, 1590; Francfort, 1594; Douai, 1614, in-fol.

* XYLANDER (GUILLAUME HOLTZEMANN, nom grécisé en celui de), savant philologue, né à Augsbourg en 1532, débuta à 16 ans par une traduction du poëme de *Tryphiodore*, et à 26 obtint la chaire de langue grecque à l'académie d'Heidelberg. Il mourut prématurément en 1576, épuisé par l'excès du travail auquel le réduisait son extrême pauvreté et par l'abus des liqueurs fortes. L'électeur palatin Frédéric III l'avait nommé secrétaire des assemblées convoquées à l'abbaye de Meulbrun pour statuer sur des points controversés parmi les protestants. Outre des éditions latines d'Euripide, de Théocrite, d'Étienne de Bysance et d'Horace, on lui doit une foule de traductions qui ont été appréciées par Huet dans son traité de *Clariss. interpret.*, ainsi que par Is. Vossius et par Wittenbach.

Y

Y. (*Grammaire*, *Antiquités*.) Substantif masculin, vingt-quatrième lettre et sixième voyelle de notre alphabet, dans lequel on l'appelle *i* grec. Cette dénomination vient de ce qu'on en fait usage au lieu de l'*υ* (*upsilon*) petit *u*, dans les mots qui nous viennent du grec; mais la figure que nous avons prise pour le représenter est le *γ*, *gamma*, ou *g* guttural. L'Y ou *υ* est une des seize lettres de Cadmus, selon Pline. (*Spanheim, de Praest*, num. I., 91.)

Les Latins avaient pris également ce caractère aux Grecs pour représenter l'*υ*; mais ils le prononçaient vraisemblablement comme nous prononçons *u*, tandis que leur *u* équivalait à notre *ou*, ce que semble attester la prononciation des Italiens modernes.

Nous avons dit, à l'article U, que l'*υ*, *upsilon*, avait le son de notre *u* français, il l'a perdu vers le 9 ou 10e siècle de notre ère, et les Grecs modernes le prononcent *i*, comme l'*éta*, auquel ils donnent la même prononciation : on pourrait donc penser qu'anciennement il se prononçait *i*. Cependant, comme des figures différentes n'auraient pas été in-

ventées pour représenter un son absolument semblable, on peut croire que le son de l'υ grec était modifié, et qu'il pourrait avoir eu celui de l'*ü* allemand. Cette explication satisfera peut être les personnes qui avaient trouvé la première proposition trop absolue.

Anciennement, les écrivains avaient introduit l'usage de l'*y* à la fin des mots, comme dans *roy, balay, mary*. On ne doit s'en servir que pour conserver les étymologies, ou pour représenter le son de deux *ii* consécutifs, comme dans *moyen, payeur*.

Comme lettre numérale des Grecs, elle vaut 400, et avec un trait au-dessous, 400 mille. (Dutens, *ancien Alphabet des Grecs*, diss. III.)

Y lettre numérale, signifiait 150, ou, selon Baronius, 159, suivant ce vers :

Y *dat centenos et quinquagenta novenos.*

Si l'on met un tiret au-dessus, Ȳ, il vaut 150,000.

L'Y est souvent confondu avec le V. Sur les monnaies du bas-empire, le V voyelle a cette forme q.

Y est un adverbe qui désigne le lieu où l'on est, où l'on va, où l'on fait quelque chose.

On appelle cette lettre *pythagoricienne*, parce que Pythagore s'en servait pour démontrer la différence du vice et de la vertu. La corne gauche, disait-il, étant plus large, indique le chemin du vice ; et la corne droite, plus étroite, représente le chemin de la vertu.

Y était la marque de la monnaie de Bourges.

Les marchands d'aiguilles et d'épingles prennent ordinairement pour enseigne un Y.

DUMERSAN.

* YACOUB (IBN LEIZT), fondateur de la dynastie des Soffarides en Perse, exerça d'abord dans le Seistan, sa province natale, la profession de chaudronnier, d'où lui vient le surnom d'*el Soffar*. Dégoûté de son état, il se mit à la tête de quelques bandits, avec lesquels il ne tarda pas à passer au service d'un seigneur arabe, nommé Salih-ebn Nasr qui depuis s'établit maître du Seistan, après en avoir chassé les Thabérides, délégués des khâlyfes abassides. A l'usurpateur Salih succéda à son frère Darham, que Yacoub continua de servir, et qu'il finit par remplacer dans l'autorité souveraine en l'an de l'hégire 248 (862). De rapides invasions qu'il fit dans le Khoraçan, le Kerman et le Farsistan, effrayèrent le khâlyfe Motamed, qui se décida à le reconnaître comme légitime souverain de la province de Seistan. De nouvelles concessions, arrachées par la terreur à l'indole ut khâlife, réunirent une partie du Khoraçan (257 — 871) aux états de Yacoub, qui les accrut encore par diverses conquêtes sur des princes voisins, et finit par y incorporer le reste du Khoraçan, le Farsistan et le Thabaristan. Il s'approchait de Baghdâd à la tête d'une armée formidable, et menaçait la famille des Abbassides d'une entière destruction, lorsque la mort le surprit dans son camp en 265 (879 de Jésus-Christ). Son frère Amrou, qui lui succéda, acheva la conquête de la Perse.

* YACOUB II (ABOU-YOUSOUF), surnommé *al Mansour-Billah*, 5e prince de la dynastie des Merinides en Afrique, et premier roi de Maroc de cette dynastie, avait succédé sur le trône de Fez à son frère, Abou-Bekr, en 656 de l'hégire (1258 de Jésus-Christ), et signalé son avènement par des actes de bienfaisance. Il repoussa glorieusement diverses attaques des chrétiens d'Espagne, contint de même l'ambition du roi de Maroc, Omar-al-Mourteda, dont il fut sur le point d'assiéger la capitale en l'an 660 de l'hégire, pour punir ses continuelles agressions. Cinq ans plus tard, Abou-Dahbous, général disgracié par ce prince, vint demander à Yacoub des secours qu'il obtint, et au moyen desquels il fit la guerre à son maître, le détrôna et le fit périr. Loin d'acquitter envers son allié la promesse qu'il lui avait faite d'une portion de la proie qu'il venait de saisir, l'usurpateur renvoya ignominieusement l'ambassadeur du roi de Fez. Celui-ci, marchant aussitôt contre Abou-Dahbous, le vainquit, et fit rouler à ses pieds la tête sanglante de ce monarque éphémère, qui avait pris le nom de *Wathek-Billah*. Yacoub entra dans Maroc, et fut reconnu souverain de toute l'ancienne Mauritanie. Sur les sollicitations du roi de Grenade, Mohammed II, il porta de nouveau ses armes en Espagne, et obtint d'abord de grands succès en Andalousie ; mais, ayant échoué devant Ecija et Séville, il conclut une trêve de deux ans avec Alphonse X, roi de Castille, et retourna en Afrique. La trêve expirée, il revint en Espagne, y fit la guerre avec des chances diverses, signa ensuite, comme auxiliaire, le traité de paix conclu entre Alphonse X et le roi de Grenade, repassa en Afrique, fut rappelé une 3e fois en

Andalousie par le roi de Grenade, et battit une flotte castillanne devant Gibraltar. S'étant ensuite brouillé avec Mohammed II, il accueillit la demande de secours que lui fit Alphonse, se joignit à lui pour assiéger Cordoue, et leva ensuite le siége de cette place. Après quelques succès, tant sur les Maures de Grenade que sur les chrétiens espagnols, Yacoub mourut à Algéziras en 685 de l'hégire (1286). Il avait régné 23 ans comme roi de Fez, et 19 comme roi de Maroc.

* YAGHMOUKASSEN (Abou-Yahia-ben-Zeïan), fondateur de la dynastie des Zeianides et du royaume de Telmesen ou Tremecen, en Afrique, mort, après un règne de 40 ans, en 1282 (681 de l'hégire), sortait de la puissante tribu des Zenates, et avait profité de la décadence de la dynastie des Al-Mohades, en Afrique et en Espagne, pour s'établir maître de Tremecen, d'Alger, de Budjie, etc., sous le titre de khâlyfe. Il soutint, avec des chances variées, plusieurs guerres contre les rois de Maroc et de Fez. Entamé d'abord, après trois siècles d'existence, par les fameux pirates Oroutch et Khair-eddin-Barberousse, qui de ses débris formèrent le royaume d'Alger en 1514, le royaume de Tremecen fut définitivement anéanti en l'an 1560, malgré l'intervention de Charles-Quint et de Philippe II.

* YAHIA-AL-BARMEKI (Abou-Ali), issu, comme l'indique son surnom, de l'illustre famille des Barmekides ou Barmécides, devint, en l'an 170 de l'hégire (786 de Jésus-Christ), visir ou premier ministre du célèbre khâlyfe Haroun-al-Raschid (dont son père, Khaled, avait été l'instituteur), et doit avoir sa part de la gloire de ce règne, aussi heureux que brillant. Ses quatre fils, Fadhl, Djafar, Mohammed et Mousa, ne dégénérèrent point des vertus paternelles ; mais plus tard, l'un d'eux, Djafar, devenu visir du sceau, encourut la disgrâce d'Haroun, qui lui fit trancher la tête en 187 de l'hégire (803 de Jésus-Christ). La colère du khâlyfe s'étendit sur toute la famille des Barmekides. Des ordres furent expédiés, tant à Badhâd que dans les autres parties de l'empire, pour les arrêter et confisquer leurs biens. Quelques auteurs disent qu'ils furent exterminés ; mais il y a lieu de croire que le vieux Yahia, qui vivait encore, et ses fils, Fadhl, Mohammed et Mousa, furent exilés à Racca en Mésopotamie, où ils finirent tristement leurs jours, le premier en l'an 191, et les autres plusieurs années après. Les malheurs de la famille des Barmekides, ainsi que les amours de Djafar et de la sœur d'Haroun, ont fourni le sujet du roman d'*Abbasaï*, histoire orientale, Paris, 1752, in-12. Laharpe a donné au Théâtre-Français une tragédie des *Barmécides*, et M. Hammer en a composé une (en allemand) dont le sujet est la chute de cette famille. On peut consulter sur ce même sujet la *Chrestomatie* arabe de M. Silvestre de Sacy.

* YAHIA-AL-MOTALY, 16e roi de Cordoue, fils d'Aly-ben-Hamoud et neveu de Cacem, qui, après celui-ci, continua de disputer le trône à Abd-el-Rhaman IV, de la race des Ommeyades, eut sous son père le gouvernement de Ceuta, et soutint ensuite inutilement les efforts de son oncle, qui promettait de partager l'empire avec lui, s'il réussissait à s'y maintenir. Vainqueur du parti d'Abd-el-Rahman, Yahia voulut s'arroger tout le pouvoir et fit prononcer la déchéance de Cacem, qui, à son tour, réussit à le chasser de Cordoue. Bientôt cependant une conspiration mit Cacem au pouvoir de son neveu, qui le fit enfermer étroitement ; mais cet évènement fut loin d'assurer à Yahia la domination de Cordoue, où régnèrent successivement Abd-el-Rahman V et Mohammet III. Après la fin tragique de ce dernier, les Cordouans, en proie à l'anarchie, ouvrirent leurs portes à Yahia, et l'accueillirent en libérateur. Il s'était maintenu jusqu'à ce moment dans la souveraineté de Malaga, d'Algéziras, de Tanger et de Ceuta. Ses grandes qualités faisaient espérer un règne fortuné, lorsqu'il périt dans une embuscade, près de Ronda, en 417 de l'hégire (1026 de Jésus-Christ), en marchant sur Séville, dont le gouverneur refusait de lui rendre hommage.

* YAHIA-AL-DHAFER-BILLAH, successeur d'Hescham-al-Cader-Billah sur le trône musulman de Tolède, dont ce dernier venait d'être expulsé (472-1080), fut contraint en 478 (1085 de l'ère chrétienne), par Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, qui vint assiéger sa capitale, de se retirer à Valence, conquise autrefois par son aïeul Yahia Ier, al Mamoun, et dont il conservait la souveraineté. Il y mourut les armes à la main en 485 (1092 de Jésus-Christ), lorsque les troupes du roi de Maroc, Yousouf-ben-Taschfyn, s'emparèrent de cette ville.

* YAHIA (Abou-Zakharia-ben-Aly-ben-Ghania), wali ou gouverneur de Lérida, puis de Cordoue, s'était distingué par plusieurs

exploits, lorsqu'à son avènement au trône de Maroc Taschfyn lui confia le commandement de toutes les forces des Almoravides en Espagne. Sa position ne tarda pas à devenir très-pénible. Une vaste insurrection, qui éclata en 1144 (de l'hégire 539) parmi les Maures de la péninsule, le réduisit, après d'inutiles efforts contre les rebelles, à accepter l'alliance du roi de Castille, Alphonse-Raimond. Non seulement cette alliance rendit plus implacable la haine des Maures pour les tyrans dont ils venaient de secouer le joug, mais elle devint funeste à la cause des Almoravides, en divisant leurs forces pour seconder Alphonse-Raimond dans ses propres desseins. Obligé d'abandonner Cordoue aux Almohades, après y avoir soutenu un siége opiniâtre, Yahia vint s'enfermer dans Grenade, où bientôt il fut pressé avec la même vigueur. S'il faut en croire le récit peu vraisemblable des historiens espagnols, ce capitaine fameux, qu'ils nomment *Ben-Gama*, fut massacré par les siens à Jaen, pour avoir usé de perfidie envers Alphonse, à qui il avait promis de livrer cette place. D'autres versions le font périr devant Grenade dans un dernier combat, où il avait pour auxiliaires un corps de chrétiens (janvier 1149).

* YAKOUT (Schehad-Eddin-Abou-Abdalla), grec de naissance, amené fort jeune comme captif à Bagdhad, y fut vendu à un riche négociant nommé Asker, par les soins duquel il reçut une bonne éducation, et qui, plus tard, l'affranchit et l'associa à son commerce. Yakout, après la mort de son ancien patron, s'adonna plus spécialement au négoce des livres. Quelques propos injurieux à la mémoire d'Ali l'ayant fait bannir de Damas, où il était établi, il résida successivement à Alep, à Mosoul, à Arbelles, à Merou, à Nisa, à Sandjar, et revint enfin se fixer dans un faubourg d'Alep, où il mourut en l'an 626 de l'hégire (1228-29 de Jésus-Christ). On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus importants sont : une histoire littéraire sous le titre de *Irschad elalibba ila marif et elodéba*, 4 gros volumes manuscrits; une histoire des poètes arabes, anciens et modernes; un dictionnaire géographique, dont la Bibliothèque du Roi possède un abrégé sous le titre de *Kitab merasid elittila ala asma elamkinet ouelbika*. Sa *vie* écrite par Ebn-Khilcan, a été traduite par M. Hamaker, dans son *Specimen catalogi codicum MS. orient. biblioth. acad. Lugduno-Batavæ*.

* YAKOUT (Emin-Eddin-Abou'l-Dorr), habile caligraphe arabe, mort en l'an 618 de l'hégyre (1221-2), s'était établi à Mosul, après avoir passé plusieurs années au service du sultan de Perse, Abou'l-Fath-Melic-schah : de là lui viennent les surnoms de *Méliki* et de *Mosili*. Il jouit d'une réputation si grande, que les élèves arrivaient de provinces fort éloignées pour recevoir ses leçons, et qu'au rapport du biographe Ebn-Khilcan, on éleva jusqu'à 100 pièces d'or le prix d'un *dictionnaire* copié de sa main. — Yakout (Moheddhid-Edden-Abou'l-Dorr), poète arabe, surnommé *Roumi*, fut esclave avant d'être employé au collége fondé par Nizam-Elmoulc à Bagdhâd, ville où il mourut en 622 de l'hégire (1225 de Jésus-Christ).

* YALDEN (Thomas), poète anglais, né à Exeter en 1671, fut agrégé au collége de la Madeleine à Oxford, obtint une chaire de philosophie morale à cette université, et fut pourvu de plusieurs bénéfices ecclésiastiques. Il en fut privé, et mourut dans la retraite en 1739, après avoir subi une courte détention comme impliqué dans la conjuration d'Atterbury. Johnson a consacré, dans ses *Vies des poètes*, une *notice* à Yalden, qui fut l'ami de Congrève, d'Addison, d'Hopking, d'Atterbury, de Sacheverell, etc. On trouve un choix de ses *OEuvres* dans les *recueils* de Sam.-Johnson et d'Anderson.

* YANEZ DE LA BARBUDA (D. Martin), d'une des premières familles de Portugal, était parvenu, après plusieurs faits d'armes, à la dignité de grand-trésorier de l'ordre d'Aviz, à l'époque où Jean Ier s'empara du pouvoir. Attaché à la cause d'Éléonore Tellez, ou plutôt lié d'intérêt avec Andéiro, amant de cette princesse dissolue, Yanez passa avec elle en Castille, puis revint partager à Aljubarota l'ignominieuse défaite de ses alliés (1385). Dédommagé de la perte des possessions qu'il laissait en Portugal par le titre de grand-maître de l'ordre d'Alcantara, il ne tarda pas à se jeter dans la ridicule entreprise de conquérir le royaume de Grenade, et d'en expulser les Maures, en commençant par provoquer le souverain de cet état à un combat singulier. Le roi de Grenade retint captif l'envoyé d'Yanez, qui lui apportait ce défi, auquel il dédaigna de répondre. Faisant alors un appel à l'honneur et à la bravoure des Castillans, le grand-maître d'Alcantara réunit 6,000 combattants, avec lesquels il s'avança sur les frontières de Grenade. A la tête de sa troupe marchait

un moine appelé Jean Sago, dont les suggestions avaient provoqué cette échauffourée, et qui lui-même était armé d'une lance surmontée de la croix. L'action s'engage sous les murs du fort de Leguada. Abondonné de la plus grande partie des siens, Yanez se défend avec son intrépidité accoutumée, et tombe percé de coups sur un monceau d'ennemis qu'il a immolés. Ce combat mémorable eut lieu le 26 avril 1374. Le corps d'Yanez, réclamé par les Castillans, fut enseveli avec pompe dans l'église de Notre-Dame d'Alcantaras. On inscrivit cette épitaphe sur sa tombe :

Hic situs est Martinus Yvanicus,
In omni periculo experti timoris animo.

* YANG-TI, 2e empereur de la dynastie chinoise des *Soui*, succéda en 605 à son père Owen-ti, dont on le soupçonne d'avoir abrégé les jours. L'un de ses premiers actes fut de contraindre son frère Yang-wang à s'étrangler. Il agrandit ses états de plusieurs provinces, mais échoua dans toutes ses entreprises pour s'emparer du royaume de Corée. Protecteur déclaré des lettres, il accueillait à sa cour des savants en tous genres. Son faste était sans égal, et ses prodigalités finirent par occasioner la révolte de plusieurs provinces, épuisées par les impôts. Un seigneur, nommé Lichi-min, plus connu sous le nom de Thaï-tsoung, réussit à s'emparer du pouvoir, et fit déclarer son père empereur. Yang-ti, conservant le vain titre de *suprême empereur*, retiré dans son palais de Kiang-tou, fut étranglé par un des officiers de sa maison en 617.

* YAO, fils de Ti-ko et successeur de Ti-tchi, son frère, sur le trône de la Chine, après la déposition de ce dernier, l'an 2357 avant Jesus-Christ, établit sa résidence à Ping-yang (province de Ki-tcheou), et y fit dresser un nouveau calendrier par quatre astronomes attachés à sa cour. C'est à la 61e année du règne de ce prince (2298 avant Jésus-Christ) que se rapporte la fameuse inondation de la Chine, qu'il ne faut pas confondre, ainsi que l'ont fait quelques savants, avec le déluge universel. Yao prescrivit sur-le-champ les mesures nécessaires pour procurer l'écoulement des eaux, et pour réparer les dégats qu'elles avaient occasionés. Il vécut encore, dit on, 40 ans après ce dernier évènement, et mourut en l'an 2258 avant Jésus-Christ. Son nom est resté en grande vénération à la Chine. On attribue à ce monarque l'invention de la musique *tacthoung*, réservée pour les fêtes religieuses et pour célébrer le mérite des grands hommes. On peut consulter les *Mémoires des missionnaires sur les Chinois* et l'*Histoire de la Chine*, par le P. de Mailla.

* YART (Antoine), l'un des fondateurs de l'académie de Rouen, né dans cette ville en 1710, mort en 1791, curé de Saussay, dans le Vexin, avait exercé quelque temps les fonctions de censeur royal. Il est connu par un ouvrage intitulé *Idée de la poésie angloise*, Paris, 1749-56, 8 vol. in-12. C'est un recueil de traductions en prose de différents poèmes, précédés de *discours* historiques et littéraires sur chaque auteur et chaque ouvrage. On a encore de lui plusieurs *opuscules* en prose et en vers, dont on trouvera la liste dans le *Précis des travaux de l'académie de Rouen*, tom. 5, avec l'extrait de l'*éloge* de l'auteur, par M. Haillet de Couronne.

* YBERVILLE (N. LEMOYNE d'), né à Montréal (Canada) en 1662, fils d'un gentilhomme normand, fut chargé en 1686 de construire dans la baie d'Hudson un fort, dont il eut le gouvernement, et qu'il défendit avec une chaleur incroyable contre les Anglais. Nommé en 1690 commandant-général de tous les postes français dans ces parages, il signala encore en plusieurs occasions sa bravoure et son habileté, et parvint en 1697, avec une poignée d'hommes et secondé par Serigny, son frère, à reprendre sur les Anglais le fort Bourbon, dont la garnison était quatre fois plus nombreuse que les assaillants. En 1698, il partit de Rochefort avec deux frégates et un transport, pour aller reconnaître l'embouchure du Mississipi, qu'il remonta jusqu'à plus de 100 lieues, et sur les rives duquel il construisit un fort. L'une des branches de ce fleuve a conservé le nom d'Yberville, qui, dans les années suivantes, établit la première colonie de la Louisiane, où son nom est également resté à une cité aujourd'hui très-florissante. Débarqué à la Martinique en 1706, à la tête de six bâtiments, il commença par la prise de l'île de Nièves une expédition des plus brillantes contre les Anglais, à qui il enleva 7,000 nègres, 30 bâtiments armés en guerre ou chargés de marchandises et un nombre considérable de prisonniers. Cet intrépide corsaire mourut à la Havane, le 9 juillet 1706, au moment où il songeait à s'emparer de la Jamaïque.—Outre Serigny, dont on a parlé,

et qui devint capitaine de vaisseau en 1720, après s'être distingué en plusieurs combats, Yberville avait plusieurs autres frères : l'un d'eux périt à ses côtés en 1697 ; l'autre, LEMOYNE de BIENVILLE, fut plus de 20 ans gouverneur de la Louisiane. Il avait été le fondateur de la colonie de la Nouvelle-Orléans. Les *Mémoires* de Trévoux contiennent de lui un *mémoire* sur les naturels de ce pays. La terre de Longueil au Canada fut érigée en baronnie par Louis XIV en faveur de cette famille, dont la branche de Serigny a continué de se distinguer dans la marine.

* YDELEX (ETIENNE), religieux, de l'institut des frères de la charité, né vers 1540 à Port-Lesné, dans le bailliage de Quingey, remplit les fonctions de chapelain des pestiférés à Besançon, et donna également ses soins aux pauvres malades en d'autres lieux. Il était attaché à l'hospice St.-Laurent de Lyon, lorsqu'en 1581, il fit imprimer un opuscule devenu très-rare, intitulé : *des Secrets souverains et vrais Remèdes*, en 2 liv., in-8°.

* YEARSLEY (ANNA), fille d'une laitière des environs de Bristol, dont elle partagea long-temps les occupations, se fit un nom tout-à-coup par le talent inné que développa en elle la lecture de quelques poésies de Milton, de Pope, de Shakspeare, etc. Miss Anna More, à qui le hasard mit entre les mains quelques fragments des compositions d'Anna Yearsley, engagea celle-ci à en former un recueil, et, se chargeant de sa publication, elle ouvrit, parmi ses opulentes connaissances, une souscription pour le vol. in-4° qui parut en 1785 sous le titre de *Poèmes sur divers sujets, par Anna Yearsley, laitière de Bristol*, précédés d'une *lettre* de miss More à mistress Montague, auteur de l'*Essai sur Shakespeare*. Un 2e vol. vit le jour en 1787, et l'année suivante parut un nouveau poème *sur l'Inhumanité du commerce des esclaves*. Mistress Yearsley s'enhardit à donner en 1791, au théâtre de Bristol, une tragédie intitulée : le *Comte de Godwin*, qui eut quelque succès. Elle mourut à Melkam en 1806.

* YELIU-THSOU-THSAI, surnommé *Tsin-khing*, célèbre ministre de l'empire chinois, né en 1190 dans le pays de Yan, et issu de l'ancienne race des Khitans ou Liao, acquit de grandes connaissances en astronomie, en géographie, en arithmétique, et devint gouverneur de Yan-king (aujourd'hui Pé-king). Lorsque Djenguyz-khan (*voyez* ce nom) se fut emparé de cette ville, il retint Yeliu-thsou-thsaï près de lui, et lui accorda bientôt toute sa confiance, après l'avoir consulté sur divers sujets d'astronomie et de politique, dans lesquels ce mandarin se montra très-habile prophète, s'il faut en croire les annalistes chinois. Quoi qu'il en soit, Yeliu obtint le plus grand crédit sur le conquérant moghol, et devint un de ses ministres principaux. Il occupa le même poste sous Ogodaï, fils et successeur de Djenguyz (1229), puis fut nommé vice-chancelier de l'empire en 1231, après avoir sauvé, par ses sages avis, toute la population chinoise, que les Monghols, menacés de la famine, voulaient exterminer. Malgré les nombreux ennemis que la sévérité de son administration lui attirait journellement, Yeliu conserva constamment la faveur d'Ogodaï, la méritant de plus en plus par ses conseils judicieux, par l'emploi des mesures les plus convenables à la gloire du prince et à la prospérité de l'empire. Ogodaï étant mort en 1241, l'impératrice Tourakina, sa femme, se fit proclamer régente, au mépris du testament du prince défunt, qui l'éloignait du trône ; et remit les sceaux de l'empire, avec la direction générale des affaires, à un seigneur monghol, nommé Abder-Rahman. Malgré son refus de continuer ses services, Yeliu ne fut point éloigné de la cour ; mais la mélancolie que lui causait le nouvel ordre de choses conduisit ce sage ministre au tombeau. Il mourut en 1244, à l'âge de 55 ans. Son fils, Yeliu-tchu, lui succéda dans sa charge de vice-chancelier.

* YELVERTON (HENRI), l'un des juges de la cour du banc du roi, puis de celle des plaids communs, né en 1566 à Islington ou à Easton-Mauduit (Northamptonshire), mort en 1630, devait son élévation aux bonnes grâces du duc de Buckingham, dont il avait précédemment encouru la défaveur étant attorney (procureur-général), et qui avait fait prononcer contre lui, par la chambre étoilée, une double condamnation, sur le fait d'illégalités commises dans l'exercice de ses fonctions, puis pour des propos injurieux à la personne du roi, lancés dans un discours devant la chambre des lords.

* YEOU-WANG, proclamé empereur de la Chine en l'an 781 avant l'ère chrétienne, se laissa gouverner par une concubine, dont il eut un fils, qu'il déclara son successeur au préjudice d'un autre fils légitime. Ce der-

nier, qu'il avait chassé de son palais, réussit, avec l'aide des Tartares, à détrôner Yeou-wang, qu'il fit mettre à mort, ainsi que sa maîtresse, après s'être fait reconnaître lui-même empereur sous le nom de Pingwang l'an 771.

*YEPEZ (dom Antoine de), supérieur-général des bénédictins de la congrégation de Valladolid, mort en 1621, avait précédemment gouverné plusieurs monastères comme prieur et comme abbé. Outre quelques *opuscules*, on a de lui 7 vol. in-fol. de *Chroniques de l'ordre de St.-Benoît*, en espagnol, et qui n'embrassent que jusqu'au 12e siècle. Les deux premiers parurent à Valladolid en 1609, le troisième à Pampelune en 1610, les quatre autres à Valladolid en 1613-15-22. Il en existe une traduction française par dom Martin Rhetelois, supérieur-général de la congrégation de St.-Vannes. — Diego de Yepez, religieux hiéronimite, né à Yepez, près de Tolède, en 1559, fut successivement prieur des couvents de Jean, de Zamora, de Tolède, de Grenade, du fameux monastère de l'Escurial. Confesseur des rois Philippe II et Philippe III, il devint ensuite évêque de Tarragone, et mourut dans cette ville en 1613. On a de lui (en espagnol) : *Histoire particulière de la persécution d'Angleterre, depuis l'an* 1570, Madrid, 1599, in-4o; *Mémoire sur la vie de Philippe II écrit par l'ordre de son fils*, Milan, 1607, in-8o.

* YEREGUI (Joseph de), savant ecclésiastique espagnol, né en 1734 à Vergara, dans le Guipuscoa, fit ses études à Malaga, puis à l'académie de Madrid, et vint suivre à Paris les cours de physique de l'abbé Nollet. De retour en Espagne, il fut ordonné prêtre, se voua à l'éducation des enfants, fonda plusieurs écoles élémentaires, les dirigea, et consacra son revenu à fournir aux élèves tous les objets dont ils avaient besoin pour leur instruction. Harcelé par les envieux que ses mérites n'avaient pu tarder à soulever contre lui, il quitta son pays natal en 1785 pour venir à Madrid, où il obtint l'emploi de précepteur des enfants du roi Charles III. Yeregui fut écarté de la cour après la mort de ce prince, et traduit en 1792 à l'inquisition, qui produisit contre lui 101 griefs, tous absurdes et marqués la plupart au coin de l'ineptie. Son véritable crime était peut-être d'avoir manifesté trop hautement sa pensée sur les ecclésiastiques émigrés de France en Espagne, « qui, disait-il, se prétendent riches en principes de la foi, et qui sont pauvres en pratiques de charité. » S'affligeant surtout sur l'ignorance où il voyait l'Espagne plongée, il déplorait cet état comme le règne du pharisaïsme. Le redoutable tribunal l'ayant, après cinq mois de persécutions, déclaré pur dans sa doctrine et dans sa conduite, il reçut du roi Charles IV, par forme de dédommagement, la place de son conseiller près le même tribunal. Yeregui, sans doute, ne consentit à y siéger qu'afin d'être à portée de concourir plus efficacement à en hâter la suppression, nécessaire à la prospérité de l'Espagne. Il écrivit et fit passer en France, pour y être publiée, une savante *apologie* des ouvrages de M. Grégoire, évêque de Blois, contre l'inquisition, ainsi que les pièces de son procès. Cette homme estimable mourut en 1805.

* YE-WANG, empereur de la Chine des années 894 à 879 avant Jésus-Christ, époque où il mourut âgé de 60 ans, régna sans gloire et sans honneur, et laissa usurper une partie de ses états par des princes rebelles.

* YEZDEDJERD. V. Iezdedjerd.

* YEZID Ier, 2e khâlyfe ommeyade, succéda l'an 60 de l'hégire (680 de Jésus-Christ) à son père Moawyah. Vainqueur de l'infortuné Hocein, fils d'Aly, il eut encore à disputer l'empire à Abd-allah, proclamé par les habitants de la Mecque et de Médine (681), et après avoir saccagé la dernière de ces villes, qui lui opposa pendant trois mois une vigoureuse résistance, il se disposait à investir l'autre pour la réduire, lorsqu'il mourut l'an 683 (64 de l'hégire), à 30 ans. Les Chyites ou sectaires d'Aly ont en exécration le nom de Yezid ; ce prince eut pour successeur son fils Moawyah II. — Yezid II (Abou Khaleb), 9e khâlyfe ommeyade, petit-fils du précédent, succéda, en l'an 101 de l'hégire (720 de Jésus-Christ), à son cousin Omar II ; il persécuta les chrétiens, et publia un édit pour la destruction des images saintes. Ce fut d'ailleurs un prince indolent, adonné aux plaisirs, et esclave de ses passions. Il mourut en 105 de l'hégire (724 de Jésus-Christ), à l'âge de 37 ans, après en avoir régné un peu plus de quatre.— Yezid III, neveu du précédent, et successeur de son cousin Walid II, qu'il avait fait assassiner, fut, comme disent les historiens arabes, un prince doux, juste et vertueux. Il mourut de la peste à 46 ans, et après six mois de règne, en l'an 126 de l'hégire

(744 de Jésus-Christ). Il avait désigné pour son successeur au khâlyfat son frère Ibrahim et son neveu Abd-el-Aziz, que Merwan II (*voyez* ce nom) refusa de reconnaître.

* YEZID IBN MAHLEB, célèbre capitaine musulman, ayant remplacé son père dans le gouvernement du Khoraçan (83—702), encourut la vengeance de Hedjadj pour avoir montré quelque incertitude à combattre le rebelle Abd el-Rhaman ibn Al-Aschat. Après l'avoir dépouillé de sa charge, et lui avoir extorqué un fort à-compte sur l'amende de six millions d'aspres à laquelle il l'avait comdamné, le lieutenant du khâlyfe fit appliquer pendant plusieurs jours à la torture le malheureux Yezid, qui enfin parvint à se dérober à la surveillance de ses gardiens, et vint chercher un asile à la cour de Soleyman, frère du khâlyfe Walid Ier. Ce prince, en poussant jusqu'à l'héroïsme l'intérêt que lui avait inspiré son hôte, réussit à le soustraire à une perte presque inévitable; et lorsqu'il fut lui-même parvenu au khâlyfat (an de l'hégire 96), il confia le gouvernement de l'Irak à Yezid, qui rentra plus tard dans celui du Khoraçan, et justifia la faveur du nouveau khâlyfe par ses exploits. Omar II, successeur de Soleyman, circonvenu comme Walid Ier par les ennemis d'Yezid, rappela ce dernier du Khoraçan, et le somma de verser au trésor impérial tout l'argent qu'on l'accusait d'avoir détourné à son profit. Yezid étant dans l'impossibilité d'effectuer ce versement, fut mis en prison, et y resta plusieurs années. Il recouvra sa liberté peu de jours avant la mort d'Omar II; mais Yezid II, successeur de ce khâlyfe, donna l'ordre d'arrêter l'ancien gouverneur du Khoraçan et toute sa famille. Celui-ci n'ayant plus rien à ménager, marcha sur Bassora, s'empara de cette ville, s'y déclara souverainement indépendant, et se disposa à combattre l'armée que commandait Moslemah, frère du khalyfe. La rencontre eut lieu sur les bords de l'Euphrate, près de l'ancienne Babylone. Yezid ibn Mahleb fut vaincu, et périt glorieusement sur le champ de bataille à l'âge de 50 ans. La plupart de ses parents, au nombre de 300, furent envoyés captifs au khâlyfe, qui leur fit trancher la tête. Le dernier de ses fils, Moawyah, fut tué quelque temps après les armes à la main. La maison des Ommeyades, en se privant du soutien de la puissante famille de Yezid, hâta le moment de sa propre catastrophe.

* YEZID (Muley Mohammed Mahdy al), empereur de Maroc, de la race des Cherifs, aujourd'hui régnante, né vers l'an 1750, inspira, très-jeune encore, des soupçons à son père, qui l'envoya à la Mekke en 1778. De retour de ce pèlerinage forcé, se voyant encore en butte à la méfiance paternelle, il prit le parti de se retirer à Tunis. Il revint secrètement en 1789, et se cacha près de Tétuan; mais son père, Sidi Mohammed, ayant découvert son asile, envoya un autre de ses fils avec 6000 hommes pour l'en arracher. Les gardiens de l'oratoire où s'était refugié Yezid s'opposèrent à son extradition. La mort de Sidi Mohammed donna bientôt le trône à son fils, qui fut proclamé souverain le 11 avril 1790. Une des premières pensées d'Yezid fut de reconquérir Ceuta sur les Espagnols. Il en ordonna le siège le 24 septembre, puis renonçant à cette entreprise, qu'il avait plusieurs fois quittée et reprise, il entra définitivement en négociations avec la cour de Madrid pour tourner toutes ses forces contre son frère Muley Hachem, qui venait de soulever Maroc et plusieurs provinces. Ayant marché contre lui, il fut blessé mortellement dans une bataille livrée à la fin de 1791, et mourut peu de jours après. Cet évènement mit fin à la guerre avec l'Espagne, sans qu'il fût besoin de conclure le traité qui se négociait encore. Muley Hachem jouit peu de son triomphe; ses autres frères prirent les armes contre lui, et l'un d'entre eux, Sidi Soleyman, plus habile ou plus heureux, après avoir vaincu ses compétiteurs, monta, en 1792, sur le trône de Maroc, qu'il a occupé plus de 30 ans.

* YGLESIAS (D. Joseph de), poète, né en 1753 à Salamanque, où il mourut en 1791, avait embrassé l'état ecclésiastique après s'être fait connaître d'abord par des vers graveleux; mais il s'exerça depuis sur des sujets graves, où il réussit beaucoup moins. *Voyez* la *notice* que lui a consacrée D. Juan Maria Maury dans son *Espagne poétique* (Paris, 1827, 2 vol. in-8°). Ce recueil contient une imitation en vers français de quelques unes des poésies de Yglesias.

* Y-HIANG, célèbre astronome chinois, issu des princes de Thang, se fit bonze, et vécut dans la retraite sur une montagne de la province de Ho-nan. Ayant acquis de grandes connaissances dans l'étude, il fut mandé, en 721, à la cour de l'empereur

pour travailler à la réforme du calendrier et à la construction d'un planisphère mobile. Jusqu'alors les livres d'astronomie chinois n'avaient traité que des astres qui sont visibles sur l'horizon de 34 à 40° de latitude; Y-hiang envoya d habiles élèves dans les provinces du nord et du midi, pour y faire des observations qui pussent étendre les connaissances déjà acquises. Il fit observer également les éclipses dans toutes les provinces de l'empire, et se servit de ces observations pour découvrir le changement que causaient aux temps et aux phases la différence des lieux du nord au sud et de l'est à l ouest, ainsi que la différence des lieux du soleil et de la lune dans les éclipses. Ce que l'on a de ses observations démontre qu'elles étaient assez exactes. Y-hiang travailla avec beaucoup d'ardeur à un cours d'astronomie : il en avait déja rédigé une grande partie lorsque la mort le surprit, en 727, à l'âge de 45 ans. L'empereur Hinan-tsoung fit achever ce travail par des mathematiciens, et le fit publier en 729 sous le titre d'*Astronomie de Ta yan*. On n'en connait en Europe que des extraits.

* YKHSCHID ou AKHSCHID (Abou-Bekr Mohammed-al-) fondateur de la dynastie des Ykhschidides, qui a régné sur l'Egypte et une partie de la Syrie, naquit à Baghdâd en l'an 268 de l hegire (882 de Jésus-Christ), d'un Turc nommé Thagadj, qui, d'abord esclave des khâlyfes, puis devenu gouverneur de Damas, se prétendait issu des *Ykhschid*, ou souverain de Ferganab. Après avoir rempli divers emplois en Egypte et en Syrie sous les princes thoulounides, Mohammed-al-Ykhschid fut nommé, en l'an 323 de l'hégire, par le khâlyfe Rady-Billah, gouverneur de la première de ces contrées, et, à l exemple des divers usurpateurs qui démembraient à cette époque l'empire musulman, il s'en arrogea bientôt la souveraineté. Il en obtint même l'investiture du faible khâlyfe, qui lui abandonna également la Syrie; mais, quatre ans après, Ykhschid perdit cette dernière province, qui lui fut enlevée par Ibn-Raiek. Vainement tenta-t-il de la recouvrer les armes à la main; il ne put en obtenir qu'une partie par un traité, après la conclusion duquel il mourut à Damas, en l'an 334 de l'hégire (946 de Jésus-Christ). Il ne laissa que des enfants en bas âge sous la tutelle de Kafour (*voyez* ce nom).

* YLDEGOUZ ou YLDEKHOUZ (Schams-eddyn), fondateur de la dynastie des Atabecks de l'Adzerbaïdjan, avait été amené fort jeune comme esclave du Kaptchak, en Perse, et du service de Mahmoud, sultan seldjoukide, était passé à celui de son frère Mas'oud, qui l éleva au rang d'émir, et lui donna en fief le pays d'Arran (Arménie), ainsi qu'une grande partie de l'Adzerbaïdzan. Yldegouz épousa ensuite la veuve de Mahmoud, et, sous le titre modeste d'*atabeck* (père du prince), il devint maître de la plus grande partie de la Perse, ne laissant aux seldjoukides, dans les pays soumis à son autorité, que le droit d'être mentionnés dans le *Khothbah* (prière publique). Il porta avec succès la guerre en Géorgie, vainquit aussi l'émir de Reï, Ynanedj, qu'il fit assassiner, et mourut lui-même à Hamadan, l'an de l'hégire 568 (1172 de Jésus Christ), laissant pour successeur ses deux fils, Pehlevan-Mohammed et Kizil-Arslan.

* YMBISE ou IMBISE (Jean d'), bourgeois de Gand, était depuis quelque temps bourgmestre de cette ville, et y jouissait d'une très-grande popularité acquise par des services réels, lorsqu'en 1578, il fomenta une insurrection dont le but était de renverser le pouvoir du clergé dans ce pays, en le dépossédant de ses immenses richesses. Le désordre fut extrême. En vain le prince d'Orange accourut pour le réprimer. Il ne se fut pas plus tôt éloigné de la cité après y avoir rétabli le culte catholique, que Ymbise, annulant cette décision, fit de nouveau chasser les prêtres, mettre au pillage les églises ainsi que les couvents, et bannir même les protestants qui blâmaient ces mesures odieuses. Cet homme audacieux, ne détestant pas moins le prince d'Orange que les Espagnols, voulait rendre la ville de Gand indépendante et y commander en maître. Il déposa les magistrats pour leur substituer ses créatures, et prit lui-même le titre de chef du conseil; mais un nouveau déploiement d'autorité de la part du prince d'Orange lui ayant fait craindre qu'on n'instruisit contre lui, il s'enfuit en Allemagne. Il se rapprocha ensuite de la Flandre, parvint à gagner la confiance des généraux espagnols, sous le prétexte de sa haine contre le prince d'Orange, et favorisa les progrès de leurs armes dans quelques villes où il avait du crédit. En 1583, les Gantois, menacés d'un siége par les Espagnols, rappelèrent Ymbise et le rétablirent dans sa charge de bourgmestre; mais bientôt, le soupçonnant d'intelligences avec

les assiégeants, ils le déposèrent, et le mirent en prison. La correspondance que l'on saisit chez lui ne laissa plus de doute sur sa trahison. Mis en jugement, Ymbise fut condamné à mort, et périt sur l'échafaud en 1584.

* YON (St.), *Jonius* ou *Æonius*, présenté dans la legende comme un des disciples de saint Denis, qu'il accompagna en France, passe pour avoir fondé, dans la petite ville d'Arpajon, anciennement Châtres, centre de sa mission apostolique, une église où ses prédications appelaient en foule les catéchumènes. On croit que ce saint personnage subit le martyre sur une montagne à quelques milles d'Arpajon, l'an 290. Sa fête est indiquée au 5 août par le bréviaire de Paris. Il paraît que c'est à lui que se rapportent les *Actes* attribués à saint Lucien de Beauvais, dans le Martyrologe romain.

* YORK (Richard duc d'), né en 1416, était fils du comte de Cambridge qui, sous le règne de Henri V, subit la peine capitale comme auteur d'un complot tendant à rendre la couronne d'Angleterre aux légitimes héritiers de Richard II (*voyez* ce nom). Depuis l'usurpation de Henri IV, premier Plantagenet de la branche de Lancastre, la maison d'York n'avait cessé de revendiquer ses droits. Le jeune Richard, objet de cette notice, succéda aux titres de son oncle Edward, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, lequel était fils aîné d'Edmond, duc d'York, 5e fils d'Édouard III, et l'un des tuteurs de Richard II. D'abord régent de France pendant la minorité de Henri VI, puis remplacé au bout de cinq ans par le duc de Sommerset, et réduit à accepter en échange le gouvernement d'Irlande, le duc Richard, qui dissimulait soigneusement ses prétentions bien ou mal fondées, ne négligea rien pour recruter dans cette île le parti qu'il avait déjà en Angleterre. Quittant tout-à-coup l'Irlande après l'infructueuse issue d'une tentative faite en sa faveur par un aventurier qui avait, dans ce but, emprunté le nom de Mortimer, il débarque en Angleterre, où déjà ses partisans étaient prêts à le suivre, et se porte rapidement sur Londres, mais ne peut s'en rendre maître. Henri VI le poursuit sur le comté de Kent à la tête d'une armée supérieure en nombre, et là consent à une entrevue avec Richard, qui, sur la promesse de la convocation prochaine d'un parlement, se retire dans son château de Fotheringay. Ses partisans s'étaient flattés de le faire déclarer successeur de Henri VI, qui n'avait point encore d'enfant. Ils échouèrent, et Richard, ajournant ses ambitieux desseins, poussa la dissimulation jusqu'à offrir au roi de lui jurer sur l'hostie une fidélité inviolable. Cependant Henri, informé de ses menées, marchait contre lui : Richard, qui vient d'échouer dans une nouvelle tentative sur Londres, se rend au camp royal, sans armes et la tête nue. Peu s'en fallut qu'il ne devînt la victime de cette fourberie, malgré la répugnance du roi à se souiller de son sang : on ne le remit en liberté que parce que le comte de March, son fils, avançait en forces pour le délivrer. A peine était-il retiré dans son château de Wigmore, que se déclara l'imbécilité totale de Henri VI. La reine Marguerite, à qui demeurait l'administration de l'État, se flattant de satisfaire ainsi le duc d'York, lui fit décerner le titre de protecteur du royaume. Mais bientôt, Henri ayant paru recouvrer sa raison, le duc d'York court réunir son parti dans le pays de Galles, puis revient sur Londres, défait les troupes royales à Saint-Albans, et s'empare de la personne du monarque (31 mai 1455). Il n'osa usurper la couronne, et sembla vouloir se contenter du titre de protecteur, à condition qu'il n'aurait à rendre compte de ses actes qu'au parlement. Marguerite, dont il voulait par là écarter l'influence, se hâta de faire déclarer dans le parlement que le roi était capable de reprendre le gouvernement, qui fut ôté au protecteur. Celui-ci, retiré dans le pays de Galles, passa de là en Irlande après de premières hostilités, où son parti eut le dessous. Le célèbre comte de Warwick, son plus ferme soutien, gagna vers ce temps la bataille de Northampton, et s'empara de la personne de Henri VI, qu'il conduisit à Londres. Le duc d'York y accourut alors lui-même, et bientôt fit présenter à la chambre des pairs une requête où il revendiquait le trône, et produisait des pièces à l'appui de sa prétention. Les lords renvoyèrent cette pièce à Henri, qui soumit la question au parlement. Il y fut convenu, après de longues incertitudes, que ce prince conserverait la couronne sa vie durant, et qu'après lui elle appartiendrait au duc d'York et à sa descendance, à l'exclusion du fils du roi. Un serment prononcé au pied des autels consacra la réconciliation de Richard et de Henri. C'est alors que la reine Marguerite s'avança à la tête d'un parti puissant pour

protester contre cette décision. La querelle fut vidée dans la plaine de Wakefield, où le duc d'York fut défait, et où l'on croit qu'il périt (décembre 1460). Sa tête fut présentée à la reine victorieuse, qui ordonna de la planter sur les murailles de la ville d'York, surmontée, par dérision, d'une couronne de papier : tels furent les premiers évènements de cette guerre longue et sanglante des maisons d'York et de Lancastre, désignées dans l'histoire sous les noms de *rose rouge* et *rose blanche*. — Le jeune comte Rutland, 2e fils du duc d'York, âgé de 12 ans, fut poignardé dans la route de Wakefield par lord Clifford. — Son frère aîné, le comte de March, continua la guerre avec succès, et, deux mois après la mort de son père, il fut proclamé roi sous le nom d'Édouard IV.

* YORK (le duc d'). V. Jacques II.

* YORK (le cardinal d'). V. Stuart.

* YORK (Frédéric duc d'), 2e fils du roi Georges III, né à Windsor en 1763, fut pourvu de l'évêché d'Osnabruck, préféra suivre la carrière des armes, et vint en faire l'apprentissage en Prusse auprès du vieux Frédéric II, qui, assure-t-on, dit du jeune prince que la direction d'un évêché lui conviendrait mieux que le commandement d'une armée. Nommé d'abord colonel du 1er régiment des gardes du roi son père, il eut en 1793 le commandement des troupes que ce prince fit passer dans les Pays-Bas, et qui agirent en commun avec l'armée autrichienne aux ordres du prince de Cobourg, jusqu'à la prise de Valenciennes. Le duc d'York voulait faire isolément le siége de Dunkerque, et il fut battu complètement à Hondschoot par le général Houchard. Il essuya un nouvel échec l'année suivante à Turcoing. Au moment où il se retirait à Anvers, il reçut un renfort de 10,000 hommes que lui amenait le lord Moira, et, sur les énergiques instances de ce dernier, il ne renonça au dessein de regagner la mer que pour venir prendre position derrière la Meuse, sous le canon du fort de Grave. Les Français accoururent bientôt refouler l'armée anglaise sur l'Ems et le Weser, et le duc d'York se hâta d'en faire embarquer les débris à Cuxhaven, à l'embouchure de l'Elbe. George III n'en donna pas moins à son fils de prédilection le titre de feld-maréchal; avec le commandement suprême de toutes ses troupes de terre. En 1799, le cabinet anglais ayant entrepris, de concert avec la Russie, une expédition en Hollande pour y rétablir la maison d'Orange dans le stadhouderat, le commandement en fut confié au duc d'York. Une série de fausses manœuvres de la part du duc et plus encore la résolution et l'habileté du général Brune, son adversaire, firent éprouver à l'armée anglaise des pertes énormes. Battu à Alckmaar et à Castricum, le prince fut réduit à accepter une capitulation honteuse, qui lui permit de se rembarquer avec ceux des siens qui avaient échappé aux désastres de la retraite de Hollande. Accueilli à son retour en Angleterre par des marques non équivoques de mécontentement général, il n'en reprit pas moins ses fonctions administratives, qui devinrent pour lui la source de grands désagréments. On dénonça dans la chambre des communes un système de corruption qui régnait dans le département de la guerre : on en accusait personnellement le duc d'York, qui souffrait que sa maîtresse (mistress Clarke) fît le plus honteux trafic des commissions d'officier, pour en partager ensuite les profits avec lui. Le procès fut instruit, mistress Clarke déclarée coupable, et l'innocence du prince reconnue seulement par 276 voix contre 196. L'opinion publique s'étant prononcée en faveur de cette minorité de votes, le duc d'York crut devoir donner sa démission; mais son père lui rendit au bout de deux jours sa place, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 5 janvier 1827. Sa fortune était tellement délabrée par suite de ses désordres secrets, et le nombre de ses créanciers était si considérable, que plusieurs fois sa voiture et ses chevaux furent arrêtés dans les rues de Londres. Du reste ce prince, ennemi de toute occupation sérieuse, presque dépourvu d'instruction, ne paraissait à la chambre des pairs que pour s'y montrer le plus fougueux adversaire des partisans de l'émancipation catholique.

* YORKE (Philippe), comte de Denbigh, de la famille de Hardwicke, né vers 1743 à Erthig, mort en 1801, membre de la société des antiquaires de Londres, avait siégé plusieurs années au parlement. Il a publié un ouvrage généalogique intitulé : *the royal Tribes of Wales*, 1799, in-4°, avec portraits.

* YOUNG (Patrice), philologue, né en 1584 à Seaton, dans le Lothian, vint avec son père en Angleterre, y reçut les saints ordres, après avoir pris le grade de maître-ès-arts à Oxford, et devint successivement

chapelain du Collége-Neuf, bibliothécaire du prince Henri, conservateur de la bibliothèque fondée par Jacques Ier, et chanoine-trésorier de l'église de Saint-Paul. A la révolution de 1648, il fut dépouillé de sa place de conservateur et mis en prison. Rendu plus tard à la liberté, il se retira à Blomfield dans le comté d'Essex, où il mourut en 1652. Il avait aidé le célèbre Selden dans la rédaction des *Marbres* d'Arundel, et on lui doit, entre autres publications, une édition de *Clemens romanus*, 1633 et 1637.

* YOUNG (Édouard), poète anglais, né en 1681 à Upham, près de Winchester, était fils d'un ecclésiastique qui fut chapelain du roi Guillaume. Élevé au collége de Winchester, il voulut ensuite étudier le droit, et ne fut reçu docteur qu'en 1719. Dès cette époque, il cultivait aussi la poésie; mais il ne s'était encore exercé que sur des petits sujets de circonstance. Le poème du *Jugement dernier,* qu'il publia en 1713, offrit, au milieu de beaucoup de diffusion et d'emphase, les premières traces du genre de talent qui le devait illustrer. Il donna au théâtre, en 1719, la tragédie de *Busiris*, puis celle de *la Vengeance* en 1721. Six ans après, Young entra dans l'état ecclésiastique, et fut bientôt nommé chapelain du roi George II, dont il avait célébré dans deux *odes* l'avènement au trône. Il eut alors l'intention de renoncer à la poésie pour se livrer à la prédication; mais il revint promptement à son premier goût, et célébra dans une *ode* le voyage du roi d'Angleterre, qui venait de signer la paix de Hanovre. Plusieurs années après, la perte successive de sa femme et de sa fille le plongèrent dans la plus vive douleur, et cette douleur développa tout son génie poétique. Abandonnant les intérêts du monde, il épancha ses chagrins dans la solitude et le silence des nuits; il médita sur des tombeaux, et retraça en vers énergiques son infortune, dont rien ne pouvait le consoler. Toutefois son ancienne habitude de flatter la puissance le porta à publier, en 1745, un poème sur la situation de l'Angleterre, où il s'élève vivement contre les entreprises du prétendant (le prince Édouard), et se fait le panégyriste de la maison de Hanovre. Après avoir fait jouer sans succès, en 1753, une de ses pièces, qu'il avait d'abord retirée de la scène en se vouant à l'état ecclésiastique, Young reprit la vie solitaire. Il continua d'exercer sa muse sur des sujets graves et mélancoliques dans son presbytère de Welwyn, et y termina ses jours, en 1765, à l'âge de 84 ans. Les *OEuvres* d'Young ont eu un grand nombre d'éditions, dont les meilleures sont celles de Londres, 1792 et 1802, 3 vol. in-8°, fig.; et de Paris, 4 vol. in-8°. On a aussi une belle édition séparée des *Nuits*, Londres, 1797, in-fol. Le Tourneur a publié une traduction française des *Nuits et OEuvres diverses d'Young.*

* YOUNG (sir William), membre de la société royale de Londres, mort en 1815, gouverneur de Tabago, avait siégé au parlement d'Angleterre de 1784 à 1806. On citera de lui : *l'Esprit d'Athènes,* 1777, in-8°; reproduit en 1786 avec des additions et sous un nouveau titre, et réimprimé en 1804 et 1806; *les Droits des Anglais*, etc., 1793, in-8°, et *Précis sur les Caraïbes noirs de l'île de St.-Vincent*, etc., 1795, in-8°; ouvrage compilé par W. Young sur des manuscrits de son père. — William Young, né en 1715, mort en 1798, recteur de Pettaugh, en Suffolk, a publié, outre une traduction anglaise du *Plutus* d'Aristophane, un *Dictionnaire anglo-latin et latin-anglais*, stéréotypé, 1810, in-8°, après plusieurs éditions.

* YOUNG (Arthur), célèbre agronome anglais, né en 1741 dans le comté de Suffolk, mort en 1820, premier secrétaire du bureau d'agriculture, membre de la société royale de Londres, de la société centrale d'agriculture de la Seine, etc., etc., avait acquis par de longues expériences et par de continuelles explorations, tant en Angleterre que sur le continent, les notions les plus profondes dans l'art auquel il a dévoué sa vie, et auquel il a fait faire de notables progrès. C'est à la ferme de Bradfield-Hall qu'il fit ses premiers essais : ils furent d'abord infructueux. Mais les lumières qu'il acquit durant plusieurs années de pratique, en divers lieux des trois royaumes, le mirent à même d'exploiter ensuite avec de grands succès cette propriété patrimoniale de sa famille. Ses excursions et divers ouvrages qu'il publia pour propager les notions qui lui avaient coûté de si pénibles efforts, le mirent en relation avec la plupart des grands propriétaires de la Grande Bretagne. Le roi George III fut lui-même un de ses correspondants sous le nom de *M. Ralph Robinson de Windsor.* Les principaux ouvrages agronomiques d'Arthur Young ont été traduits dans le recueil intitulé *le Cultivateur anglais*, ou *OEuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique*, par MM. La-

marre, Benoît et Billecocq, avec *notes* de Delalauze, Paris, an IX (1800-1801), 18 vol. in-8°, fig. — Arthur YOUNG, ministre anglais, père du précédent, natif du comté de Norfolk, mort en 1759, est auteur d'une dissertation historique : *on idolatrous Corrupt. in religion from the beginning of the world*, etc. — Un autre YOUNG (Matthieu), évêque de Clonfert et Kilmacduach (Irlande), mort dans ce siége en 1800, était né dans le comté de Roscommon en 1750, et avait d'abord professé la physique au collége de la Trinité à Dublin. Les *Transactions* de l'académie royale d'Irlande et le *Journal philosophique* de Nicholson contiennent plusieurs *mémoires* de ce savant prélat.

* YOUNG-TCHING, 3e empereur chinois de la dynastie des Mandchoux, 4e fils de Khang-hi, monta sur le trône, après la mort de ce prince, en 1723. Une disette, qui eut lieu en 1725, lui fournit l'occasion de déployer sa bienfaisante sollicitude envers les classes peu aisées de l'empire. Afin d'éviter le retour de ce fléau, il fit établir dans chaque province des greniers d'abondance, et des terres encore incultes furent données aux cultivateurs les plus laborieux, avec exemption de redevances pendant un certain nombre d'années. Il se conforma religieusement lui-même à l'antique usage des empereurs, de labourer une fois chaque année, et il ordonna que le grade de mandarin de 8e classe serait conféré à l'agriculteur le plus estimé de chaque canton. Nul souverain ne s'appliqua davantage à encourager le peuple à la pratique de ses devoirs et à assurer son bonheur. Il étendit ses bienfaits jusqu'aux missionnaires européens ; mais, plus tard, il forma le projet de les expulser entièrement de la Chine. Il n'avait pris aucune décision à cet égard, lorsqu'il mourut dans une de ses maisons de plaisance, près de Pé-king, en 1735, à l'âge de 58 ans. Young-tching a publié sous son nom une instruction aux gens de guerre, et commenté les seize maximes de l'*Édit sacré* de Khang-hi (*voyez* ce nom). La *vie* de Young-tching, par le P. Deshauterayes, est insérée au tome XI de l'*Histoire de la Chine* du P. Mailla.

* YOUSOUF BEN ABD EL RAHMAN AL FEHRI, dernier émir ou gouverneur de l'Espagne pour les khâlyfes d'Orient, issu de la tribu des Koraisch (celle qui avait produit Mahomet), dut à cette origine le choix que firent de lui les principaux capitaines musulmans, en l'an de l'hégire 129 (749 avant Jésus-Christ), pour gouverner l'Espagne au nom du khâlyfe. A l'anarchie qui pesait sur l'Espagne il fit succéder un régime équitable et ferme. Les concussions et la violence des fonctionnaires furent réprimées ; une nouvelle division territoriale facilita l'exercice de la justice ; les routes militaires furent rétablies, et les ponts relevés. Cependant la vigueur même de l'administration de Yousouf souleva le mécontentement de quelques puissants seigneurs. Amer-ben-Amrou, gouverneur de Séville, à la tête d'un parti gagné par ses largesses, réussit, en l'an 136, à s'emparer de Saragosse et de tout le nord de l'Espagne. Yousouf le vainquit enfin près de Calat-Ayoub, et le retint captif, ainsi que son fils. Mais cette victoire venait à peine de suspendre la guerre civile, qu'un autre évènement fit chanceler le pouvoir de l'émir d'Espagne : Merwan II, khâlyfe d'Orient, venait de perdre le trône et la vie. Un seul prince, Abd-el-Rahman, survivait au massacre de la race ommeyade. Accueilli en Afrique, il y reçut de la part des principaux seigneurs cordouans l'invitation de venir régner sur la péninsule, et fut effectivement reconnu comme souverain par toutes les villes de l'Espagne méridionale (10 reby 1er 138—23 août 755). Yousouf, qui était occupé dans le Nord au moment où il reçut cette nouvelle, fit d'abord peser sa vengeance sur ses deux captifs, puis s'avançant contre son nouveau rival, il essuya successivement 2 échecs, et périt les armes à la main dans une 3e bataille, près de Lorca (142—739). Ses fils ne purent se soutenir que peu de temps contre le roi de Cordoue, qui fut assez généreux ou assez habile pour s'attacher par des bienfaits Câcem, le seul d'entre eux qui avait survécu.

* YOUSOUF-BALKIN (ABOU'L-FETHAH), fondateur de la dynastie des Zéirides, Sanhadjides ou Badisides en Afrique, succéda, en l'an 360 de l'hégire (971 de Jésus-Christ), à son père, Zeiri-ben-Mouand, dont il vengea la mort par une victoire complète remportée sur les Zenates. Il assujettit cette tribu, agrandit ses états par la conquête de Thahert, Messisa, Budjie, Baskara, Bafra, etc., étendit sa domination jusqu'au désert de Sahra, et reçut du khâlyfe Moezz, à titre de fief héréditaire, la souveraineté de toute l'Afrique musulmane, à l'exception des états de Barkah et de Tripoli. Ce prince

ne cessa point d'être en guerre avec ses voisins pendant tout son règne, qui fut de 12 ans. Il mourut en l'an 373 (984 de Jésus-Christ), après avoir ajouté à ses conquêtes les villes de Telmesen, Fez et Sedjelmesse. Son fils lui succéda sous le nom d'Abou'l-Cassem-al-Mansour.

* YOUSOUF ou JOUSSOUF II (Abou-Yacoub), 3e roi de Maroc et khâlyfe de la dynastie des Mowahides ou Almohades, succéda, en l'an 558 de l'hégire (1163 de Jésus-Christ), à son père, Abd-el-Moumen, qui lui légua le trône au préjudice de son fils aîné, Mohammed, dont il avait reconnu l'incapacité. Plusieurs actes de clémence et d'une juste fermeté ayant assuré sa domination en Afrique, il envoya son frère Abou-Hafs combattre les chrétiens d'Espagne (565-1169), marcha lui-même contre eux l'année suivante à la tête de 20,000 hommes, et bientôt maître de toute l'Andalousie, à la faveur des dissensions intérieures des Maures et des Castillans, il rangea encore sous son autorité une partie de l'Espagne occidentale. Après un séjour de cinq ans dans la Péninsule, il retourna en Afrique, où il apaisa une révolte dans le *Belad-el-Djérid*, et, au bout de trois ans, il revint en Espagne, et s'avança de Séville sur les frontières de Portugal. Ayant entrepris le siége de Santarem, il fut tué devant cette place en 1184 (580 de l'hégire) à l'âge de 49 ans. Il en avait régné 22. — Yousouf III (Abou-Yacoub), surnommé *al Mountaser* ou *Mostanser-Billah*, arrière-petit-fils du précédent, succéda très-jeune à son père, Mehemed-al-Nasser, en l'an 610 de l'hégire (1213 de Jésus-Christ), et régna sans trouble et sans obstacle, sous la tutelle de ses oncles et des chefs almohades, qui, ayant formé une espèce de sénat, s'arrogèrent toute l'autorité. Renfermé dans sa capitale, entouré de ses femmes et de ses eunuques, ce prince indolent mourut en 620 (1224 de Jésus Christ), à l'âge de 21 ans, sans laisser de postérité. Après lui, les Almohades perdirent leurs possessions en Espagne, l'an 655 (1257 de Jésus Christ), et le trône de Mauritanie en 668 (1269 de Jésus-Christ). — Yousouf IV (Abou-Yacoub), dit *al Naser-Ledyn-Allah*, 2e roi de la dynastie des Merinides à Maroc, succéda à son père, Yacoub, en 685 de l'hégire (1826 de Jésus-Christ), et fut proclamé successivement en Mauritanie et en Espagne. Après avoir pourvu à la tranquillité de l'Espagne par des traités avec Mohammed II, roi de Grenade, et Sanche II, roi de Castille, il repassa en Afrique, où il eut à apaiser plusieurs révoltes, une entre autres formée par son propre fils. Il y fit aussi la guerre au roi de Telmesen, qui avait prêté assistance à ce dernier, ravagea ses états. Des motifs analogues le portèrent à se mettre en campagne (690-1291) contre le roi de Castille, qui le prévint et dispersa la flotte qu'il envoyait en Espagne. Les restes de son armée n'abordèrent pas moins à Algéziras. Sanche, soutenu par le roi de Grenade, s'empara de Tarifa. Yousouf passa le détroit, et vint en personne assiéger cette place; mais après des efforts inutiles, et dégoûté d'ailleurs de ses possessions en Andalousie, il vendit au roi de Grenade ce qui lui en restait, et retourna en Afrique, où le roi de Telmesen l'inquiétait toujours. Il vainquit ce prince en plusieurs rencontres, mais tenta inutilement de le réduire. Yousouf, affecté de l'insuccès de tant d'efforts et des pertes qu'ils lui avaient causées, résolut d'ensevelir sa honte et ses regrets au fond de son palais. Il y fut poignardé par un eunuque en 706 (1307), dans la 68e année de son âge. Il eut pour successeur son fils Abou-Sabit-Amir.

* YOUSOUF Ier (Abou'l Hedjadj), 7e roi de Grenade, de la dynastie des Nasrides, monta sur le trône à l'âge de quinze ans en 733 (1333 de Jésus-Christ), après la mort de son frère Mehemed IV, assassiné à Gibraltar par un de ses officiers. Il conclut d'abord une trêve de quatre ans avec le roi de Castille, puis, aidé des conseils de son visir il s'appliqua à réformer les lois et les ordonnances de ses prédécesseurs, altérées par les subtilités des docteurs et les iniquités des juges. En 1340 il entreprit, de concert avec le roi de Maroc, Abou'l Haçan-Ali, le siége de Tarifa; mais les rois de Castille et de Portugal réunis, après avoir remporté un avantage sur les bords du *Rio Salado*, le forcèrent à se retirer sur Algéziras, d'où il se rendit par mer à Alicante. L'année suivante Yousouf, abandonné par le roi de Maroc, qu'une autre guerre rappelait en Afrique, se vit enlever plusieurs places, entre autres Algéziras, dont le siége dura vingt mois. Il conclut ensuite avec le roi de Castille, Alphonse Ier (*voyez* ce nom), une trêve de dix ans, et périt de la main d'un assassin obscur en 755 de l'hégire (1354 de Jésus-Christ), à l'âge de 38 ans, pendant qu'il célébrait la fête du Beiram. Ce prince

avait le goût des sciences et des lettres. C'est à lui qu'appartiennent les inscriptions de la plupart des monuments décrits par Peyron dans son *nouveau Voyage en Espagne*, t. 1. (V. J.-Fr. Peyron). — Yousouf II (Abou-Abdallah), 11e roi de Grenade, de la même dynastie, succéda en l'an 794 de l'hégire (1391) à son père, Mohammed V, et renouvela avec Henri III, roi de Castille, une trêve que l'ambition de son fils le força ensuite à rompre, et qui fut rétablie plus tard. Il mourut en 799 (1396), après un règne de cinq ans. — Yousouf III (Abou'l-Hedjadj) fils aîné du précédent, fut relégué dans une forteresse par Mohammed VI, son frère, qui s'empara du pouvoir, et qui, au lit de mort, le voulut faire périr pour assurer le trône à son propre fils. Yousouf, qui n'avait pu obtenir de l'exécuteur de cette mesure sanglante qu'un délai suffisant pour achever une partie d'échecs commencée quand on lui vint lire sa sentence, échappa heureusement par la mort de son frère, survenue dans ce court intervalle. Se rendant en hâte à Grenade, il s'y fit proclamer roi (810—1408). Une trêve de deux ans fut conclue avec la Castille; mais, au bout de ce temps, Yousouf, refusant de se reconnaître vassal et tributaire du monarque castillan, eut à soutenir contre lui une nouvelle guerre, qui lui coûta la place d'Antequerra et quelques autres. Il fit assiéger Gibraltar, en 1411, par un de ses frères, qui s'en empara, et emmena prisonnier le frère du roi de Fez, qui y commandait. Il conserva ensuite la paix avec tous ses voisins jusqu'à sa mort, arrivée en 1423. Ce prince, non moins estimé de ses voisins que chéri de ses sujets, eut pour successeur Mohammed VII, son fils, qui fut loin de posséder ses qualités estimables.

* YOVLEVITSCH (Ignace), archimandrite du couvent de l'Apparition de Dieu à Polotsk, fut un des membres les plus influents du clergé russe au 17e siècle. On a conservé de lui des *Disc. de congratulat.* au tzar Alexis Micaelovitsch, et son *opinion* dans le concile de Moscou (tome 2 de la *Bibliothèque ancienne de Russie*).

* YPRES (Charles d'), peintre flamand, ainsi nommé du lieu de sa naissance, où il se suicida en 1564, y avait travaillé d'abord quelque temps avant de se rendre en Italie, où il s'appliqua spécialement à peindre à fresque dans la manière du Tintoret. On cite parmi ses tableaux une *Résurrection*, qu'il fit pour la ville de Tournai, et un *Jugement dernier*, que l'on voit encore dans l'église d'un bourg situé entre Bruges et Ypres. Son dessin est généralement pur.

* YPSILANTI ou HYPSILANTIS (Constantin), prince grec, né à Constantinople vers 1760, dut à ses connaissances profondes dans les lettres et surtout dans les langues d'être élevé à l'emploi important de drogman, ou interprète de la Sublime-Porte. Les services qu'il rendit en cette qualité, lui valurent la dignité d'hospodar de la Moldavie, puis en 1802 de la Valachie. Mais, rappelé à Constantinople quatre ans plus tard à cause de son dévouement aux intérêts de la Russie, Ypsilanti se retira en Transylvanie, d'où il intrigua pour faire soulever de nouveau, contre le sultan, Czerni-George (*voyez* ce nom) et les Serviens, qui venaient de conclure un armistice avec la Porte. D'un autre côté, la Russie réclama la réintégration d'Ypsilanti dans sa principauté, et l'obtint. Cette condescendance du sultan n'empêcha pas l'invasion de la Moldavie et de la Valachie par les troupes russes, et, pendant l'occupation de ces provinces, Ypsilanti, retiré à Temeswar, continuait ses intelligences avec les Serviens. Il se rendit ensuite à St.-Pétersbourg, reprit plus tard l'administration de la Moldavie et de la Valachie sous l'autorité russe, et en fut bientôt dépossédé par le général Prosorovski. Il fut alors s'établir avec sa famille à Kief, en Russie, reçut une pension assez forte de l'empereur Alexandre, et mourut dans cette retraite en 1816, laissant huit enfants, dont l'aîné était aide-de-camp de l'empereur, et quatre servaient dans la garde impériale.— Alexandre Ypsilanti, 2e fils du précédent, entra de bonne heure au service de Russie, et parvint au grade d'officier-général. En 1814, une société ayant été formée en Allemagne par des jeunes gens et quelques Grecs recommandables, afin de répandre parmi leurs concitoyens l'instruction et les dons de la société biblique, et de commencer la régénération de leur malheureux pays, Alexandre Ypsilanti en fut déclaré le chef. Ce général, comptant non sans raison sur l'appui de son souverain, qui professait la même religion que lui, établit le foyer de l'insurrection méditée en Bessarabie, d'où il envoyait des émissaires dans les différents cantons de la Grèce. Ali, pacha de Janina (*voyez* Ali-Tebelen), ne tarda pas à se joindre aux Hétéristes. Le voisinage de l'armée

russe décida Ypsilanti à commencer le soulèvement de la Moldavie et de la Valachie, en appelant en même temps les provinces grecques à l'indépendance par une proclamation dans laquelle il prenait le titre de *régent* du gouvernement. La désapprobation formelle du consul de Russie en Moldavie atténua l'effet de cette proclamation. Après quelques marches et contremarches, Constantin avait porté son quartier-général à Tergowitz, lorsqu'une armée turque entra dans les principautés, et tailla en pièces à Galatz un corps assez nombreux d'insurgés. Le prince grec, ayant voulu tenter les chances d'une bataille avec le peu de troupes qui lui restaient, les fit presque toutes exterminer par la cavalerie ottomane, et réussit toutefois à se retirer presque seul sur le territoire aûtrichien (en Transylvanie), où il fut arrêté et enfermé dans la forteresse de Mougatz. Il y resta jusqu'en 1827, époque où il recouvra sa liberté. S'étant rendu ensuite à Vienne, il mourut dans cette ville au mois de février 1828, au moment où il se préparait à partir pour Rome.

YPSOMÉTRIE, ou mieux HIPSOMÉTRIE. (*Physique.*) Mesure des hauteurs. On peut apprécier l'élévation d'une portion quelconque du sol terrestre au dessus de la mer par des nivellements, des opérations trigonométriques et des observations barométriques. Il ne sera question ici que de cette dernière méthode, dont la connaissance est indispensable à tous les voyageurs jaloux de faire servir les fatigues qu'ils s'imposent aux progrès réels de la géographie.

Les premières expériences barométriques, faites d'après les vues de Pascal, ayant appris que le mercure baisse à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, on conclut de là qu'il serait possible de substituer les observations du baromètre aux mesures trigonométriques pour évaluer les élévations diverses auxquelles on serait parvenu.

Il fallait pour cela déterminer la loi de correspondance entre les variations de la colonne mercurielle et la hauteur des lieux.

Si l'air avait la même densité à toutes les hauteurs, c'est-à-dire s'il y contenait sous le même volume la même quantité de matière pesante, comme l'expérience, faite à la vérité dans des limites très-étroites, apprend que, la température extérieure étant à 0 et le baromètre à $0^m,760$, il faut s'élever de 500 millimètres pour que le mercure baisse d'un millimètre, il résulterait de là que chaque millimètre de la colonne barométrique à $0^m,760$ répondrait à une hauteur de colonne atmosphérique de $10^m,5$.

Mais l'observation apprend aussi qu'en raison de la compressibilité de l'air, les couches atmospheriques inférieures, qui supportent le poids des supérieures, ont plus de densité que celle-ci.

Or, en partant de ce principe expérimental, on démontre par le calcul que, quand les hauteurs sont en progression arithmétique, les densités correspondantes sont en progression géométrique.

Maintenant, si l'on exprime les densités par les nombres de lignes qui les mesurent à partir du niveau, et qu'on représente en toises les hauteurs auxquelles correspondent les élévations de mercure, on peut considérer les nombres de toises comme les logarithmes des nombres de lignes.

Une table étant construite d'après ce système, pour mesurer la hauteur d'un lieu, on prendrait les deux nombres de lignes que le baromètre marquerait au point le plus haut et au point le plus bas; puis, cherchant dans la table les nombres de toises correspondants, la différence entre ces deux derniers nombres donnerait la distance verticale entre les deux stations, ou la hauteur cherchée.

Mais on peut se dispenser de construire une pareille table, et se servir des logarithmes ordinaires. Il s'agit pour cela de trouver un facteur constant d'une valeur telle, que son produit par les logarithmes de nos tables donne des mesures conformes à l'observation, c'est-à-dire, de prendre parmi les résultats des observations trigonométriques ceux qui méritent le plus de confiance, et de chercher la valeur du facteur qui doit être introduit dans le calcul relatif aux indications du baromètre, pour que les résultats de ce calcul s'accordent avec ceux dont la trigonométrie a fourni les données.

En suivant cette marche, Deluc est arrivé à une détermination fort simple, qui consiste en ce que les logarithmes des tables ordinaires, pris avec sept décimales, n'ont besoin que d'être multipliés par 10,000, pour représenter en toises les vrais logarithmes des nombres de lignes qui mesurent les observations correspondantes du baromètre. Donc, après avoir pris les différences entre les deux logarithmes tabulaires des nombres de lignes dont il s'agit, en reculant de quatre rangées vers la droite la virgule qui

suit la caractéristique, on a la distance verticale entre les deux stations exprimées en toises et parties décimales de la toise.

Cependant le résultat ainsi obtenu ne serait rigoureux que s'il y avait un rapport exact et coustant entre les densités et les élévations des couches atmosphériques : or cette exactitude ne se rencontrerait que dans l'hypothèse d'une température uniforme de l'air; mais les différentes couches d'une même colonne d'air n'ont pas la même température, laquelle diminue, en général, avec les hauteurs; en sorte que les densités qui répondent à des hauteurs verticales en progression arithmétique, ne sont point exactement en progression géométrique. D'un autre côté, cette inégalité de température influe aussi sur la longueur de la colonne elle-même du mercure, et y produit des changements étrangers aux indications spéciales de l'instrument.

Deluc a imaginé, pour faire disparaître ces anomalies, une méthode toute expérimentale, qui consiste, 1° à ramener les indications du baromètre à ce qu'elles seraient dans le cas où les variations dépendraient de la seule pression de l'atmosphère, abstraction faite de l'influence immédiate de la température sur la colonne mercurielle ; 2° à chercher le nombre de toises que donne l'élévation proposée, en partant des hauteurs corrigées du baromètre, et à appliquer à ce nombre une autre correction relative à l'action variable de la chaleur sur la colonne d'air comprise entre les deux stations.

Ainsi, d'une part, ayant reconnu par l'observation qu'à 10° R. au-dessus de zéro, la hauteur du baromètre n'exige aucune correction, et qu'en supposant l'instrument d'abord à 27 pouces, la variation de la température alonge ou raccourcit la colonne métallique de 0,075 pour chaque degré du thermomètre, et ajoutant à la hauteur observée ce qui lui manquait, ou en retranchant ce qu'elle avait de trop à proportion que la température différait de celle de 10°, prise pour terme fixe; d'autre part, ayant reconnu aussi qu'à 16° 3/4 au-dessus de zéro, il n'y a aucun changement à faire dans le nombre de toises donné par les logarithmes des hauteurs ainsi modifiées, supposant que la température varie, dans l'étendue d'une même colonne d'air, de manière à croître ou décroître en progression arithmétique, et enfin, admettant, d'après l'expérience, que l'air augmente ou diminue de 1/215 de son volume par chaque degré du thermomètre, il combinait ces données avec les observations de la température qui avait lieu dans les deux stations, et déduisait de là l'erreur en plus ou en moins du nombre de toises obtenu à l'aide des logarithmes des hauteurs modifiées d'après la premiere correction.

Cette méthode, que d'autres physiciens ont modifiée depuis, a le défaut de reposer uniquement sur les résultats d'observations spéciales, en sorte qu'elle n'approche de la vérité que dans des circonstances analogues à celles qui ont concouru avec ces mêmes observations.

Laplace en a trouvé une autre, entièrement fondée sur le calcul, dans laquelle le coefficient constant par lequel on doit multiplier le nombre que donnent les logarithmes tabulaires, dépend du rapport entre le poids d'un volume determiné de mercure, et celui d'un volume égal d'air, à la température de la glace fondante et à la hauteur moyenne du baromètre au niveau de la mer, laquelle est à très-peu près de 76 centimètres.

Or, la détermination des pesanteurs spécifiques de l'air et du mercure a donné, d'après les observations de Ramond, sur le 45e parallèle de la division nonagésimale, un coefficient égal à 18,336 mètres, quantité plus forte de quatre unités seulement que le coefficient qui se déduit du rapport $\frac{1}{10475{,}08}$ trouvé pour le rapport entre les densités de ces deux corps par Biot et Arago.

Ce coefficient fixé, il s'agit de faire deux corrections relatives à la température de l'air et à celle du mercure.

Quant à la première, on a observé que, vers la température de la glace fondante, l'air se dilate d'environ 1/250e de son volume pour chaque degré du thermomètre centigrade. On augmente donc le coefficient constant d'une quantité égale au produit de ce coefficient par 1/250 et par le nombre de degrés que donne la température moyenne. Mais celle-ci étant la demi-somme des températures observées aux deux stations extrêmes, l'opération se réduit à multiplier la somme entière par 36m,672, qui est le produit du coefficient 18336 mètres par $\frac{1}{2\cdot 250}$ ou par 1/500.

Quant à la seconde, on sait que le mercure se dilate de 1/5412 de son volume pour chaque degré du thermomètre centigrade, d'où il suit que, si l'on part de la tempéra-

ture qui avait lieu à la station la plus froide, l'effet thermométrique de la chaleur par rapport au mercure du baromètre sera mesuré par la 5412ᵉ partie de la longueur qu'avait la colonne métallique à la même station, prise autant de fois qu'il y a de degrés dans la différence entre les deux températures indiquées par le thermomètre du baromètre. Donc, en ajoutant le produit de nombre de centimètres que donnait le baromètre à la station la plus froide, on ramène l'opération à ce qu'elle eût été si la colonne de mercure avait conservé constamment sa densité, en partant de la station la plus chaude.

Ainsi, supposons qu'on a pris deux mesures barométriques : dans l'une, le baromètre marque 53ᶜ,7203, son thermomètre étant à 9°,75, et le thermomètre libre à 4° ; dans l'autre, l'instrument marque 73ᶜ5581, son thermomètre étant à 18°,625, et le thermomètre libre à 19°,125.

On multiplie la somme des deux températures 4° et 19°,125 (= 23°,125) par 36ᵐ,673, et l'on ajoute le produit (= 848,04) au coefficient constant ; ce qui donne pour véritable coefficient 19184,04.

Alors, prenant la différence (= 8,875) entre les deux températures indiquées par les thermomètres des baromètres, on la multiplie par (53ᶜ,7203) la hauteur du baromètre à la station la plus froide, et on divise le produit par 5412 ; ce qui donne 0ᶜ.0881 à ajouter à 53ᶜ,7203. La hauteur corrigée du baromètre sera donc de 53ᶜ,8084.

Maintenant la différence entre 1,8666305, logarithme de 73,5581, et 1,7308500, logarithme de 53,8084, est 0,1357805, laquelle, multipliée par le coefficient corrigé 19184,04, donne pour la hauteur verticale entre les deux stations 2604ᵐ,819.

Cette méthode suffit pour les usages ordinaires. Mais, si l'on a besoin d'une grande précision, il faut encore corriger deux autres variations dépendant de la pesanteur, et qui ont lieu, l'une dans le sens de la latitude, l'action de la pesanteur diminuant à mesure qu'on approche de l'équateur, l'autre dans le sens vertical, la hauteur décroissant à chaque latitude à mesure qu'on s'élève davantage.

Pour corriger la première, on part du parallèle moyen, auquel est censé répondre le coefficient 18336 mètres, et suivant que l'opération se fait en-deçà ou au-delà de ce degré moyen, on ajoute à la hauteur déduite, ou on en retranche le produit de cette hauteur par les $\frac{2845}{1000000}$ du cosinus du double de la latitude, le rayon ayant l'unité pour expression. Ainsi, en supposant la première des stations prises pour exemple située au 43ᵉ degré, le cosinus dont il s'agit est de 86 degrés si l'on en prend les $\frac{2845}{1000000}$, et qu'on multiplie le résultat par la hauteur déduite 2604ᵐ,819, on trouve 0ᵐ,517, qu'il faut ajouter à cette hauteur ; ce qui donne 2605ᵐ,338.

Pour corriger la seconde, on ajoute à la hauteur corrigée de l'effet de la latitude son produit par le coefficient corrigé et par la différence des logarithmes qui correspondent aux deux hauteurs du baromètre, augmenté du nombre 0,868589, et divisé par le nombre 6366178, qui représente en mètres le rayon du globe terrestre. Ainsi, dans l'exemple choisi, la différence des logarithmes est 0,1357805 ; ce nombre ajouté à 0.868589 donne 1,0043695 ; le coefficient corrigé est 19184,04, et la hauteur corrigée de l'effet de la latitude est 2605ᵐ,336. La valeur de la quantité cherchée est donc

$$\frac{1{,}0013695 \times 19184{,}04}{6366198} \times 2605^{m}{,}336 =$$

7ᵐ,885, qui, ajoutés à 2605ᵐ.336, donnent 2613ᵐ,221 pour la hauteur cherchée. Or, cette hauteur, ainsi déterminé, est celle du Pic-du-Midi, que Ramond, par un nivellement fait avec soin, a trouvé être de 2613ᵐ,137, en sorte qu'entre les résultats des opérations barométrique et géodésique il n'y a pas une différence d'un décimètre.

La méthode de Laplace, pour conduire à la plus grande précision possible, exige qu'on opère au milieu d'une atmosphère exempte d'agitation, parce que les courants d'air diminuent ou augmentent la pression exercée sur le baromètre, suivant qu'ils se font obliquement de bas en haut ou de haut en bas ; d'où il suit que la colonne de mercure subit ou un excès d'abaissement, qui donne des hauteurs trop grandes, ou une diminution d'abaissement, qui donne des hauteurs trop petites. Les résultats ne sont non plus d'une entière certitude que quand on opère dans des lieux assez voisins pour qu'on puisse les supposer soumis aux mêmes circonstances atmosphériques ; car, à de grandes distances, la comparaison des hauteurs barométriques donne des différences de niveau différentes selon la direction des vents régnants. Cependant il paraît qu'on arrive à une valeur exacte, en prenant la

moyenne des résultats qui répondent à des vents diamétralement opposés.

JOURDAN.

* YRALA ou IRALA (DOMINGO-MARTINEZ DE), capitaine espagnol, l'un des conquérants de l'Amérique méridionale, né en 1486 à Bergara (Guipuscoa), partit d'Espagne en 1534 avec un grade inférieur dans l'expédition aux ordres de don Pedro de Mendoza, et contribua à la périlleuse exploration des contrées arrosées par le Rio de La Plata et ses affluents. Il fut élu en 153. gouverneur de Buénos Ayres en remplacement du malheureux J. d'Ayolas, dont il était parvenu à constater le trépas, et qu'il résolut de venger. En 1542, il fut remplacé dans son commandement par Alvar Nuuez Cabeza de Vaca, qui, pour mieux affermir son autorité, l'éloigna en lui confiant diverses expéditions. Yrala accompagna dans quelques autres son successeur, jusqu'à ce qu'enfin il fut substitué dans le commandement par les officiers mutinés, dont il avait favorisé secrètement la révolte (*voyez* CABEZA de VACA). Dirigeant habilement la turbulente activité des Espagnols, il sut maintenir son autorité, fit de nouvelles découvertes dans l'intérieur de l'Amérique du Sud, pénétra jusqu'aux frontières du Pérou, vainquit ou soumit plusieurs peuplades. Cet homme audacieux et entreprenant mourut à l'Assomption en 1557.

* YRIARTE ou IRIARTE (D. JUAN D'), savant espagnol, traducteur interprète à la première secrétairerie d'état et des dépêches, né en 1702 au port d'Orotava dans l'île de Ténériffe, mort en 1771, garde de la bibliothèque royale de Madrid, qu'il a pourvue de 2,000 manuscrits et environ 10,000 volumes, avait été le disciple du P. Porée au collége Louis-le-Grand, et, après plusieurs années de séjour à Londres, était devenu successivement précepteur du duc de Béjar, du duc d'Albe et de D. Manoel, infant de Portugal. Outre sa coopération au *dictionnaire* et à la *grammaire* de l'académie royale de Madrid, dont il était membre, ainsi que divers *articles* dans les journaux de la même ville, on peut citer de lui : *Paléographie grecque*, Madrid, in-4°; une *Grammaire latine*, en vers castillans, ibid., 1771, in-8°; 8e édition, 1820, in-8°; quelques autres ouvrages recueillis sous le titre d'*OEuvres choisies en prose et en vers*, Madrid, 1774, 2 vol. in-4°. — Don Domingo de YRIARTE, neveu du précédent, né en 1746 dans l'île de Ténériffe, suivit la carrière diplomatique, fut d'abord secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires à Vienne et à Paris, puis ministre plénipotentiaire en Pologne. Il se rendit à Bâle avec le même titre, et signa en 1795, avec M. Barthélemi, la paix entre l'Espagne et la république française. Il mourut à Gironne le 22 novembre de la même année. — Don Bernard de YRIARTE, frère aîné du précédent, né vers 1734, fut membre du conseil du roi et de celui des Indes, sous les règnes de Charles III et Charles IV, prit parti pour Joseph Bonaparte lors de la révolution d'Espagne en 1808, et devint conseiller-d'état. Retiré en France après la rentrée du roi Ferdinand VII, il mourut à Bordeaux en 1814.

* YRIARTE (don THOMAS DE), célèbre poète espagnol, frère puîné des deux précédents, né dans l'île de Ténériffe vers l'an 1750, fut appelé à Madrid par son oncle don Juan, y fit de brillantes études, fut placé dans les bureaux du gouvernement, et chargé en 1771 de la direction du *Mercure* de Madrid. Il publia successivement plusieurs traductions de différentes pièces du théâtre français, composa ensuite deux comédies et des poëmes qui établirent sa réputation. Poursuivi par l'inquisition de Madrid, en 1786, comme suspect de professer la philosophie antichrétienne, il fut absous, moyennant une pénitence qui lui fut imposée et qui est restée secrète. Il mourut d'une maladie aiguë, vers 1791, au port Sainte-Marie. On a de lui trois comédies; *la Musica*, poëme, Madrid, 1779, 1781, grand in-8°. fig.; traduit en italien par l'abbé Ant. Garzia, et en français par Grainville (Paris, 1800, in-12). Ce poëme, qu'on regarde comme un des chefs-d'œuvre du parnasse espagnol, est le plus beau titre d'Yriarte, avec ses *Fabulas literarias*, Madrid, 1782, petit in-4°, souvent réimprimées. Elles ont été traduites en vers français par M. Lanos, Paris, 1801; en prose par M. Lhomandie, ibid., 1804, in-12; en allemand par Berterech; en portugais (Valladolid, 1804, in-8°), et imitées en vers anglais par John Belfour, 1801, in-12. Ses œuvres ont été réunies, Madrid, 1787, 6 vol. in-8°; nouvelle édition, plus complète, ibid., 1805, 8 vol. in-8°.—Ignace YRIARTE, paysagiste, né en 1635 dans la Biscaye, mort en 1685 à Séville, où l'on conserve plusieurs de ses tableaux, eut de son temps une grande réputation.

* YRIEIX ou YRIER (ST.), en latin *Arcedius* ou *Aridius*, né à Limoges en l'an 511, fut chancelier du roi Théodebert, fonda le

monastère d'Atane, et mourut en 591. On trouve la *vie* de ce saint, avec son testament, dans les *Analecta* de D. Mabillon. Une ville, formée autour du couvent qu'avait fondé Yrieix, prit son nom, et est aujourd'hui chef-lieu d'un arrondissement du département de la Haute-Vienne.

* YSABEAU (Alexandre-Clément), membre de la convention nationale, né vers 1750, entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire. Il était préfet du collège de Tours, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes, prêta le serment prescrit par la constitution civile du clergé, et devint grand-vicaire du nouvel évêque de Tours. En 1792, il fut nommé député du département d'Indre-et-Loire à la convention nationale, vota la mort de Louis XVI sans sursis et sans appel, partagea en 1794 la mission de Tallien à Bordeaux, y tint la même conduite, et encourut comme lui la défaveur du comité de salut public. Après la journée du 9 thermidor (27 juillet 1794), à laquelle il prit une part honorable, Ysabeau fut envoyé de nouveau dans le département de la Gironde, et travailla avec zèle à réparer les maux dont il avait été l'agent presque involontaire. Il fit restituer aux familles les biens des victimes, et mettre en jugement le président du tribunal révolutionnaire. Ces mesures le firent rappeler une seconde fois par le parti exagéré de la convention. Toutefois il sut conserver son crédit dans cette assemblée, devint membre du comité de sûreté générale, et suivit la majorité des votans dans ses déplacements. Réélu au conseil des anciens après l'établissement de la constitution de l'an III, Ysabeau se prononça en faveur de la majorité du directoire; mais on le vit fréquemment appuyer des mesures que rejetait le parti modéré dans les deux conseils (des anciens et cinq-cents). A sa sortie de la législature, il fut nommé substitut du commissaire du directoire près l'administration des postes à Bruxelles. En 1814, il occupait un modeste emploi dans cette même administration à Paris. Il en fut renvoyé par le nouveau directeur-général, ne prit aucune part à la révolution du 20 mars 1815, et mourut pauvre et ignoré en 1823.

* YSEMBOURG (Wolfgang-Ernest, prince d'), souverain d'un petit état en Allemagne, né en 1735, mort en 1803, s'est rendu recommandable par une administration aussi sage que bienfaisante. Il abolit la servitude dans sa principauté, assura le bien-être de ses sujets, favorisa les arts, les sciences, l'agriculture et tous les genres d'industrie, et embellit la ville d'Offenbach, sa résidence. Il fut un des premiers princes allemands qui traitèrent avec Bonaparte. Son fils devint colonel d'un régiment au service de France qui porta le nom d'Ysembourg, et s'associa à la gloire des armes nationales.

* YU, premier empereur de la dynastie chinoise des Hia, né en l'an 2298 avant l'ère chrétienne, issu de l'empereur Hoang-ti, remplaça d'abord comme intendant des travaux publics, son père Pé-kouen, l'un des principaux officiers de l'empereur Yao, et devint premier ministre de Chun à l'avènement de ce prince, qui ensuite le déclara son successeur (2223 avant Jésus-Christ). Yu avait 93 ans lorsqu'il monta sur le trône, et, malgré ce grand âge, il voulut encore une fois visiter les différentes provinces, pour recueillir les observations des sages et remédier aux abus. Ce grand prince mourut à Hou-ki en l'an 2198 avant Jésus-Christ, à l'âge de cent ans, et fut inhumé sur une montagne à deux lieues de Choa-hing, où des soldats sont encore aujourd'hui préposés à la garde de son tombeau. On attribue à l'empereur Yu divers ouvrages sur l'agriculture et les mathématiques, qui sont supposés.

* YVAN (Antoine), fondateur de la congrégation des *Religieuses de la Miséricorde*, né en 1576 à Rians, bourg de Provence, de parents pauvres, reçut les éléments de l'instruction chez les pères minimes de Pourrières, au service desquels il était entré, et, après avoir séjourné successivement à Pertuis et à Arles, il se rendit à Avignon, où il fut admis dans la congrégation de la doctrine chrétienne récemment fondée. Il quitta bientôt cet institut, parce qu'on ne voulait l'y employer qu'au service domestique, et il se fit précepteur à Carpentras. Ordonné prêtre en 1606, il ne tarda pas à se démettre de la cure qui lui avait été confiée pour se faire ermite. Après avoir passé deux ans dans la solitude, il vint s'établir à Aix, s'y livra à la prédication, et rentra chez les pères de l'Oratoire. Ce fut en 1633 qu'il forma, avec le secours de Marie-Madeleine Martin, dite *de la Trinité*, l'ordre nouveau des *Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde*, sous la règle de saint Augustin. Une maison de cet institut ayant été établie à Paris, sa fondatrice y appela le P. Yvan, qui mourut dans cette capitale en 1653. Sa

vie a été écrite par Gilles Gondon et par l'abbé de Montez, Paris, 1787, in-12. On a de lui divers livres de piété qui ont été recueillis et publiés par le P. Léon, religieux carme, et par Gilles Gondon.

* YVES (St.), évêque de Chartres, issu d'une famille noble du Beauvoisis, professait avant son élection à ce siége (1091), les sciences humaines et sacrées à la célèbre abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, dont il était l'un des fondateurs. L'archevêque de Sens ayant refusé de le sacrer, Yves se rendit à Rome, où le pape Urbain II confirma son élection. L'archevêque irrité assembla un concile à Embrun, et Yves fut déposé, mais Urbain annula la procédure contre ce dernier, le rétablit sur son siége, et interdit l'usage du *Pallium* à son adversaire. L'évêque de Chartres s'attira de nouvelles tribulations en se prononçant avec énergie contre le mariage illégitime de Philippe Ier avec Bertrade. Emprisonné par ordre du roi, il eut assez de modération pour s'opposer à une tentative que méditaient ses diocésains, dans le but de le délivrer. Yves ne s'honora pas moins en retenant les lettres que le pape avait adressées aux évêques de France relativement à la conduite de Philippe, et dont la publication eût pu occasioner des mouvements séditieux. Il refusa de se rendre au concile convoqué à Reims, par le roi, pour faire approuver son mariage; mais il assista à ceux de Clermont (1095) et de Beaugenci (1104). Humilié de l'inutilité des efforts qu'il avait faits pour rappeler le monarque à ses devoirs, il voulut se démettre de son siége: le pape s'y refusa. Cependant, après la mort d'Urbain II, le saint évêque eut la consolation de voir son souverain réconcilié avec l'église. La part qu'il avait prise dans cette affaire ajouta au crédit qu'il avait déjà dans tout le royaume. Saint Yves mourut en 1115, après avoir occupé glorieusement son siége pendant 23 ans. Le P. Fronteau, génovefain, a écrit la *vie* de saint Yves, placée en tête de la collection des *OEuvres* de ce prélat, Paris, 1647; Hambourg, 1720, et Vérone, 1735.

* YVES-HÉLORI (St.), né en 1253 au manoir de Kermartin, sur la paroisse de Menehi (Bretagne), d'une famille noble et distinguée, s'adonna à l'étude du droit, qu'il étudia successivement à Paris, à Orléans, puis à Rennes, où il obtint l'emploi d'official, retourna en la même qualité dans le diocèse de Tréguier, y reçut la prêtrise, et fut nommé recteur de Tredrez. Il mena dès-lors la vie la plus austère, partageant ses jours entre des œuvres de charité et des exercices pieux. Nommé à l'une des principales cures du diocèse, il la régit pendant dix ans jusqu'à sa mort, arrivée en 1303. Le surnom d'*Hélori*, que lui ont conservé les biographes, tient lieu de *Filius Hélori*. Il signait *Yvo Helorii de Kermartin*. Saint Yves, qui de son temps eut le glorieux titre d'*avocat des pauvres*, fut canonisé par Clément VI le 19 mai 1347. Dans la *chronique* du tiers-ordre de St.-François, qui révendique l'honneur de l'avoir eu dans son sein, sa fête est indiquée au 27 octobre. Les confréries de jurisconsultes honoraient dans plusieurs provinces saint Yves comme leur patron. Outre le recueil des bollandistes, de Surius, etc., on peut consulter la *Vie de saint Yves*, par P. de La Haye Kerhingant, Morlaix, 1623, en français et en breton.

* YVES *de Paris*, né dans cette ville en 1593, mort en 1678 dans un couvent de capucins, où il passa ses soixante dernières années, avait été avocat avant d'embrasser la vie monastique. Outre plusieurs livres de dévotion, totalement oubliés, on cite comme étant de lui un ouvrage anonyme intitulé: *Astrologiæ nova Methodus Francisci Allaei, Arabis christiani*, Rennes, 1654-55, 3 parties in-fol. Cette édition, qui fut brûlée à Nantes de la main du bourreau, est très-recherchée des curieux; mais on ne fait aucun cas de la réimpression donnée sous la même date ni des réimpressions postérieures, à cause des suppressions qu'on y a faites.

* YVON (Pierre), né à Montauban vers 1640, se fit le prosélyte de Labadie, qu'il alla rejoindre en Hollande, et après l'avoir remplacé comme directeur de sa secte, se transporta avec elle à Wiewert, dans la Frise, où l'on suppose qu'il mourut. Il suffira de citer parmi ses nombreux écrits, dont quelques-uns ont été traduits en hollandais et en allemand: *Impietas convicta tractatibus duobus*, etc., Amsterdam, 1681, in-8o (dirigé contre Spinosa), et *le Mariage chrétien.. ..., selon le sentiment de l'église réformée*, ibid., 1685, in-12. — L'abbé Yvon, littérateur médiocre, né en Normandie vers 1720, fut employé par Diderot et d'Alemberg dans la rédaction de l'*Encyclopédie*, puis par l'archevêque de Paris, à répondre aux lettres que J.-J. Rousseau avait adressées à ce prélat. Il finit par obte-

nir, avec le titre d'historiographe de M. le comte d'Artois, un canonicat à Coutances, ville où il mourut vers 1790. Outre ses *articles* dans l'*Encyclopédie*, on peut citer de lui : *Liberté de conscience resserrée dans ses bornes légitimes*, Londres (Paris), 1754-55, 3 parties in-8°.

* YVON (Pierre-Christophe), médecin, né en 1719 à Ballon, près du Mans, quitta la congrégation de l'Oratoire pour embrasser l'art de guérir, suivit les cours de la faculté de Paris, et alla prendre le doctorat à celle de Reims. Nommé en 1757 médecin de l'abbaye royale de Poissy, il se fixa ensuite à Saint-Germain, et y mourut en 1811. On ne connaît de Yvon qu'un grand nombre d'*articles* dans le *Journal de médecine*. Il s'y montre l'antagoniste absolu du magnétisme.

* Y-YN, premier ministre de l'empire chinois sous le règne des premiers souverains de la dynastie de Chang, vécut, dit-on, jusqu'à l'âge de 100 années (de 1770 à 1670 avant notre ère), et fit bénir sa longue administration par des actes journaliers de prudence et de justice. Il avait rempli en même temps les fonctions de gouverneur des fils de deux de ses maîtres. On voulut qu'il désignât lui-même son successeur à la première charge de l'état, et il présenta Y-tchi, son fils, qui se distingua également par son habileté et ses vertus.

* YZZ-EDDIN (Ibn-al-Athir). V. Ibn-el-Atsyr.

Z

Z. (*Grammaire, Antiquités.*) Dix-neuvième consonne, vingt-cinquième et dernière lettre de notre alphabet; sixième lettre de l'alphabet grec, où on la nomme *zéta*. On la croit dérivée du *tsade* des Hébreux. Pline dit qu'elle fut trouvée par Palamède, au temps de la guerre de Troie. Cependant Bochart la range entre les seize anciennes lettres apportées par Cadmus, et que les Grecs reçurent des Phéniciens.

Le *tsade* est la dix-huitième lettre des alphabets phénicien et samaritain. Voyez *Swinton*, de Numis, etc., tab II, p. 57, 75 : *Dutens*, explic., pl. III, p. 101 ; *Pellerin*, suppl. IV, p. 106. La forme du zéta des Grecs était anciennement celle-ci ⵊ et cette autre Z.

Cette lettre, que nous appelons *zède*, a pour nom épellatif *ze*. C'est l'articulation faible, dont *s* est la forte.

Nous représentons souvent la même articulation faible par *s*, qui, entre deux voyelles, se prononce comme *z* : *Maison*, *misère* se prononce comme s'il y avait *maizon*, *mizère*. L'*x* se prononce de même à la fin des mots : On dit *deux amis*, comme si l'on écrivait *deuz amis*.

Les enfants et ceux qui ne peuvent pas prononcer le *g* ou le *j*, les tranforment en *z*, et disent un *zetton*, un *zaloux*.

Il y a une trentaine d'années qu'une classe de la société, que l'on appelait les *incroyables* et les *merveilleuses*, affectait un parler semblable, et disait : *Ze vous zure ma paole d'honneur !*

Le *z* était, dit-on, le *g* adouci des Grecs ; les jolies femmes de Rome affectaient de l'imiter dans leurs discours, et disaient délicatement : *Fizere oscula* pour *figere oscula*.

Les mêmes ridicules se renouvellent aux époques et dans les pays les plus éloignés les uns des autres.

Cette consonne était double en grec, et se prononçait comme *ds*. C'était la même chose en latin ; et encore aujourd'hui en Italie, le *z* se prononce *dz*. *Zani* se prononce *Dzani*

Sur les anciennes médailles de *Zancle* en Sicile, ce mot est écrit DANKVE ; *Dancle*.

Z, lettre numérale grecque, vaut sept.

Dans l'ancienne numération, Z valait 2,000, suivant ce vers :

Ultima Z tenens finem bis mille tenebit.

Avec un trait horizontal au-dessus $\overline{Z}$, il valait 200 mille.

Les pièces de monnaie frappées à Grenoble portaient la lettre Z. Dumersan.

* ZABAGLIA (Nicolas), né en 1674 à Rome, où il mourut le 27 janvier 1750, fut employé d'abord comme simple charpentier aux travaux du Vatican, et mérita par l'invention de diverses machines qui eussent fait honneur à un habile mathématicien, la place d'architecte de la basilique de Saint-Pierre. L'appareil au moyen duquel on de-

tache les peintures à fresque est dû à ce homme de génie, qui conserva après son élévation les habitudes et le costume même de son premier état.

* ZABANN ou ZABANIUS (Isaac), professeur de philosophie et de théologie polémiques au collége d'Eperiès, puis à Hermanstadt, où il mourut en 1699, surintendant de l'église réformée et inspecteur de l'académie, a laissé quelques écrits mentionnés dans le *Specimen Hungariæ litteratæ* de Czwittinger. — Jean Zabann, son fils, fut anobli par l'empereur Léopold, et appelé aux fonctions de juge suprême des colonies saxonnes établies en Transylvanie; mais ayant trempé dans un complot, il fut destitué, mis en jugement, et condamné à perdre la tête.

* ZABARELLA (François), *de Zabarellis*, plus connu sous le nom de *Cardinal de Florence*, né en 1339 à Padoue, y professa le droit, fut employé à d'importantes négociations, et vint s'établir à Florence après la soumission de sa patrie aux Vénitiens (1406). Son mérite reconnu ne tarda pas à le faire élire par les Florentins d'une voix unanime au siége archiépiscopal devenu vacant; mais cette élection n'eut pas de suite, le pape ne l'ayant pas voulu confirmer. Après avoir séjourné quelque temps à Rome, où Boniface IV l'avait appelé, Zabarella retourna à Padoue; il refusa l'évêché de cette ville, qui lui fut offert. Jean XXIII, après son intronisation, le fit venir à sa cour, le nomma en 1410 archevêque de Florence, et, l'année suivante, cardinal-diacre. Zabarella assista ensuite au concile de Constance, qui s'ouvrit en 1414; il y fit partie de la commission nommée pour connaître des démêlés qui existaient entre les chevaliers teutoniques et les Polonais, et ensuite pour l'examen de Jean Huss et de sa doctrine. Dans la 17me session du concile, il prononça un discours, où il proposait divers expédients pour parvenir à la réformation de l'église, et il publia à cette occasion un écrit dans lequel il indiquait les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but. Ses travaux au concile ayant dérangé sa santé, il mourut à Constance en 1417. L'empereur, et le concile en corps, assistèrent à ses funérailles, qui furent célébrées avec une grande pompe. Les principaux écrits de Zarabella sont : *Commentarii in decretales et clementinas*, 6 vol. in-fol.; et *de Schismate*, Bale, 1565, in-fol.; mis à l'*index* de Rome, jusqu'à correction. — Barthélemi Zabarella, neveu du précédent, professa le droit canon à Padoue, fut successivement référendaire apostolique, évêque de Spalatro, archevêque de Florence, ambassadeur de la cour de Rome en France et en Espagne, et mourut en 1445. On a de lui un traité *de Jure patronatûs*, et un assez grand nombre de *discours* et de *dissertations*.

* ZABARELLA (Jacques), philosophe italien du 16e siècle, né en 1533 à Padoue, fut admis en 1564 au nombre des professeurs de l'université de cette ville, y remplit successivement les chaires de logique et de philosophie, et mourut en 1589. Accusé d'athéisme lors de la publication d'un de ses ouvrages intitulé : *de inventione æterni Motoris*, il déclara qu'il admettait comme chrétiennes les vérités qui ne peuvent être démontrées par les arguments de la philosophie; et son livre, soumis à la censure de l'inquisition, fut approuvé sans réclamation. On a de J. Zabarella un assez grand nombre d'ouvrages dont le recueil a été réimprimé à Francfort, 1618, in-4o. — Jules Zabarella, fils du précédent, mort prématurément par suite d'excès, eut quelque réputation comme mathématicien. — Zabarella (Paul-Bon), aussi de Padoue, ermite augustin, puis provincial et visiteur-général de son ordre, devint évêque de Romanie en Morée, archevêque de Parium, et vice-chancelier de la faculté d'éloquence dans sa ville natale, où il mourut en 1525. Outre des *sermons*, on cite de lui un traité *de naturæ Mirabilibus; Enarratio sept. Psalmorum pænit.*

* ZARDAS, ZABAN ou SABON, l'un des généraux de Zébonie, reine de Palmyre, s'empara de l'Égypte, fut défait en Syrie par les Romains, concourut ensuite à la belle défense que sa souveraine opposa à l'empereur Aurélien, et périt, à ce que l'on croit, dans les derniers évènements de cette guerre vers 272.

* ZABIRA (George), né dans l'ancienne Macédoine (Romélie), vint comme commis marchand dans la Hongrie vers 1764, s'y rendit habile dans la connaissance du latin et des principaux idiomes de l'Europe. Il mourut à Szabadszallas (petite Cumanie) en 1804, laissant, entre autres ouvrages manuscrits, *les Aventures des familles grecques Brancovani et Cantacuzène*, en moldave; et une biographie (*ἑλληνικὰ*) des auteurs grecs depuis la prise de Constantinople. Ce

savant a légué par testament ses livres et manuscrits à l'église grecque de Petsch, avec un traitement annuel de cent florins pour le bibliothécaire.

* ZABOROWA (Jacques), publiciste polonais, employé d'abord à la grande chancellerie de la couronne, fut chargé, vers 1502, sous la direction du chancelier J. Laski, de continuer le recueil des lois polonaises commencé près de deux siècles auparavant par ordre de Casimir-le-Grand. Cette continuation, dans laquelle Zoborowa joigni aux statuts de la Lithuanie, le code des lois saxonnes, etc., parut à Cracovie, 1506, in-folio : c'est sur le modèle de cette collection que fut faite celle que le roi Sigismond I[er] fit publier en 1532.

* ZABUESNIG (Jean-Christophe), littérateur, né en 1747 à Augsbourg, où il mourut vers 1795, président du corps des marchands de cette ville, a traduit du français en allemand, et composé dans cette dernière langue un assez grand nombre d'ouvrages, presque tous pour la défense de la religion catholique qu'il professait. La plus remarquable de ses traductions est celle de l'*Histoire des temps anciens et modernes* de Condillac, Augsbourg, 1778 à 1780, 14 vol. in-8°. On lui doit aussi quelques pièces de théâtre.

* ZABULON (bible), 6[me] fils de Jacob et de Lia, naquit dans la Mésopotamie vers 2556, et mourut, *suivant le testament des douze patriarches* (livre très-ancien cité par D. Calmet), à l'âge de 114 ans, après avoir déclaré à ses enfants qu'il n'avait pris aucune part au crime de ses frères, dans leur projet de se défaire de Joseph. La tribu de son nom eut la portion de la Terre-Promise, qui s'étend depuis le lac de Galilée à l'orient, jusqu'à la mer Méditerranée à l'occident.

* ZACAGNI ou ZACCAGNI (Laurent-Alexandre), conservateur de la bibliothèque du Vatican, mort à Rome en 1712, âgé de 55 ans, était entré de bonne heure dans l'ordre des augustins. Il s'était rendu très habile dans la connaissance des antiquités et dans celle des langues grecque et latine. Outre une dissertation latine où il prétend démontrer que le saint-siége était en possession de la ville et comté de Comacchio, avant le règne de Charlemagne, on a de lui : *Collect. monument. veterum ecclesiæ græcæ et latinæ*, etc., Rome, 1698, in-4°.

* ZACCARIA (François-Antoine), né à Venise en 1714, fut admis à 15 ans dans la société des Jésuites, et après avoir enseigné quelque temps la rhétorique au collége de Gowitz, fut appelé à Rome, où il reçut les ordres en 1740. Il se voua à la prédication, obtint de très-grands succès dans toute l'Italie, et devint, en 1754, conservateur de la bibliothèque de Modène, en remplacement du célèbre Muratori. Obligé de résigner cette place lors de l'expulsion des jésuites, il se retira à Rome, où il se fit le champion du saint-siége contre les prétentions de l'église gallicane, et occupa la chaire d'histoire ecclésiastique au collége de la Sapience. Il mourut en 1795. On a de lui, outre un grand nombre de manuscrits, cent six ouvrages imprimés, parmi lesquels il suffira de citer les suivants, comme les plus connus et les plus importants : *Storia letter. d'Italia*, Modène, 1751-57, 14 vol. in-8°, et 2 de supplément, Lucques, 1754; *Annali letterari d'Italia*, Modène, 1762-64, 3 vol. in-8°.

* ZACCHIAS (Paul), savant médecin-légiste, né à Rome en 1584, s'adonna plus particulièrement à l'étude de la jurisprudence médicale, acquit aussi une grande réputation dans la pratique de l'art de guérir, devint médecin du pape Innocent X, puis proto-médecin des états pontificaux, et mourut en 1659. Son principal ouvrage a pour titre : *Questiones medico-legales in quibus omnes eæ materiæ medicæ*, Rome, 1621-1635, 9 livres, formant un vol. in fol. On peut citer, parmi ses autres écrits, un traité *des Maladies hypocondriaques*, en italien, Rome, 1639, 1651, 1641, in-4°. — Sylvestre Zacchias, frère du précédent, jurisconsulte, auditeur de la rote de Sienne, de Florence et de Lucques, a publié quelques livres de jurisprudence en latin. — Lanfranc Zacchias, jurisconsulte de la même famille, est auteur d'un traité *de Salario*.

* ZACH (Clara, comtesse de), fille d'un magnat hongrois, était attachée comme dame d'honneur à Élisabeth, épouse de Charobert, lorsqu'en 1329 le frère de cette princesse (depuis roi de Pologne, sous le nom de Casimir III), conçut pour elle une violente passion, que la reine lui facilita le moyen de satisfaire. Désespérée de l'outrage fait à son honneur, Clara en révéla le secret à Félicien, son père, qui, transporté de fureur, s'introduisit dans le palais de Charobert, et fondit sur Élisabeth pour l'immoler ainsi que ses enfants. La princesse ne se garantit du coup dirigé sur sa tête qu'en la

couvrant de sa main droite, dont quatre doigts furent abattus. Le roi, qui avait reçu aussi une blessure légère en défendant la princesse, fut secouru par ses gardes, qui mirent Félicien en pièces. Là se fût arrêté la vengeance de Charobert, sans les instances de sa femme, qui ne fut satisfaite qu'après d'effroyables cruautés. Clara, arrêtée au milieu des dames de la cour, eut le nez, les lèvres et les doigts des mains coupées, puis fut conduite de ville en ville et exposée au regards de la populace. Son frère fut traîné à la queue d'un cheval, et son cadavre exposé aux animaux carnassiers; sa sœur fut décapitée; son mari périt en prison; et la diète hongroise statua (en 1330) : que les descendants de Félicien, de l'un et l'autre sexe, jusqu'à la troisième génération, ses neveux, ses nièces seraient décapités, et leurs biens confisqués; que les nobles alliés à cette famille seraient éloignés de la cour; et que les descendants du même Félicien, au-delà de la troisième génération, seraient condamnés pour jamais à l'esclavage.

* ZACHAIRE (Denis) est le nom, peut-être supposé, sous lequel est connu un alchimiste né dans la Guyenne vers 1510. Initié de bonne heure aux chimères de l'hermétisme, il acheta, au prix de la moitié de son patrimoine, divers secrets prétendus merveilleux, dont les essais infructueux lui enlevèrent le reste de sa fortune. Étant venu à Paris en 1539, il obtint d'un étranger la connaissance d'un nouveau secret de faire de l'or, et en fit informer le roi de Navarre, Antoine d'Albert, qui promit de payer cette découverte 4000 écus. Zachaire se rendit alors à Pau; mais quand il eut terminé son opération, le roi Antoine se borna à le remercier. L'alchimiste désappointé revint à Paris, où il se livra sans réserve à la lecture des ouvrages de Raymond Lulle et d'Arnaud de Villeneuve (*voyez* ces noms). De retour dans son pays, il réussit, s'il faut l'en croire, à convertir du vif-argent en or. Il partit ensuite pour Lausanne, d'où il se rendit en Allemagne; et l'on ignore ce qu'il devint ensuite. On a de lui : *Opuscule de la philosophie naturelle des métaux*, etc. (avec une préface qui renferme le précis de ses aventures), Anvers, 1567, in-8°; Lyon, 1574, in-12.

* ZACHARIE (bible), roi d'Israel, succéda à son père Jéroboam II, après un interrègne de onze ans et demi, en l'an 773 avant Jésus-Christ. Son règne ne fut que de 6 mois; il fut assassiné par Sellum, fils de Jabès, qui s'empara du trône.—Zacharie, fils du grand-prêtre Joiada, lui succéda dans ce poste éminent, sous le règne de Joas, et fut massacré par l'ordre du même prince. Dieu vengea sa mort, en faisant périr Joas l'année suivante, lorsque le roi de Syrie se fut emparé de Jérusalem.—Un autre Zacharie, que l'on croit fils du précédent, vivait sous les règnes d'Amasias et d'Ozias, rois de Juda; il eut la confiance de ce dernier prince, qu'il affermit dans les voies de la justice. Il ne faut pas le confondre avec le suivant.—Zacharie, fils de Barachie, disciple d'Isaïe, et le 11e des petits prophètes, reçut de Dieu (conjointement avec Aggée) la mission d'exhorter les Juifs à reprendre la construction du temple de Jérusalem. C'est le plus fécond et en même temps le plus obscur de tous les petits prophètes : aussi a-t-il eu de nombreux commentateurs, parmi lesquels nous citerons Mélanchthon, Stunica, Osorius, etc. — Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, était un des prêtres du temple de Jérusalem. Ayant refusé, comme le rapporte l'Écriture-Sainte, de croire à la parole de l'ange Gabriel, qui lui annonçait qu'il aurait un fils auquel il donnerait le nom de Jean, il devint muet subitement, et sa langue ne se délia que lorsque l'événement prédit se fut réalisé. Quelques anciens pères de l'Église disent qu'Hérode, roi de Judée, fit mourir Zacharie, parce qu'on avait soustrait son fils Jean au massacre des innocents; et que ce personnage est le même que celui dont Jésus-Christ reproche la mort aux Juifs.

* ZACHARIE, juif distingué par ses vertus et ses richesses dans le premier siècle de l'ère chrétienne, fut traduit devant le grand sanhédrin, ou conseil religieux suprême de sa nation, en l'an 67, sur l'accusation d'avoir voulu livrer Jérusalem à Vespasien. Bien que déclaré innocent, il ne put échapper à l'animosité de ses ennemis, qui le massacrèrent au milieu du temple, et jetèrent son corps à la voirie. — Un autre Zacharie, surnommé *le Scholiaste*, fut disciple d'Ammonius d'Alexandrie, devint évêque de Mitylène, et mourut en 560. On a de lui un *discours* en grec sur la création et la fin que doit avoir le monde, traduit en latin par G. Génébrard.

*ZACHARIE, d'abord trésorier de l'église de Constantinople, puis successeur de Hesy-

chius ou Isaac, dans le patriarchat de Jérusalem, fut emmené captif par les Perses en 614, avec tous les habitants de la ville sainte, et recouvra sa liberté lorsque le roi Siroès eut fait la paix avec l'empereur Héraclius. Il rapporta alors à Jérusalem la vraie croix que le monarque persan rendait au souverain de Constantinople, et il la remit à sa place. L'église latine célèbre ce dernier évènement sous le titre de *fête de l'exaltation de la sainte croix*, le 14 septembre. On ignore l'époque de la mort de Zacharie.

* ZACHARIE (St.), pape, né en Grèce vers la fin du 7e siècle, succéda en 741 à Grégoire III. Les troubles que souleva la révolte des ducs de Bénévent et de Spolette contre Luitprand, roi des Lombards, lui fournirent l'occasion de déployer sa sollicitude pour le peuple de Rome et son clergé. Plus tard il s'occupa de régler la discipline et le dogme en Angleterre, et dirigea les actes du concile de Clovehou. En 747, Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Fulrad, chapelain de Pepin-le-Bref, furent envoyés à Rome pour consulter le pape sur la situation politique de ce dernier prince, qui, bien qu'exerçant le pouvoir souverain dans toute sa plénitude, ne portait encore que le titre de maire du palais de Childéric III. Zacharie répondit aux envoyés de Pepin que, pour ne point renverser l'ordre, *il valait mieux donner le nom de roi à celui qui en avait le pouvoir.* Ce conseil de Zacharie fut reçu comme une décision par celui qu'il intéressait; mais il faut bien noter que dans sa naïve bonne foi le pontife n'avait pas prétendu se constituer juge. Il mourut peu de temps après cet évènement, devenu le plus important de son pontificat, et peut-être de l'époque. Ce fut Zhcharie qui commença la fameuse bibliothèque du Vatican.

* ZACHARIE (Zakaria al Tifuri), dit *le Tiaphurien,* médecin arabe du 9e siècle, s'acquit une grande réputation sous le règne du khâlyfe Motasem, et fut médecin des armées de ce prince. Il n'a laissé aucun écrit.—Zacharie (*Zacharias Chrysopolitanus*), dit *le Chrysopolitain*, écrivain ecclésiastique, né dans les premières années du 12e siècle à Goldsborough (*Chrysople* ou Ville d'Or), dans le comté d'York, vint fort jeune en France, entra dans l'ordre des prémontrés, et partagea son temps entre l'étude et la pratique de ses devoirs. On ignore l'époque de sa mort. Il est auteur d'un commentaire sur la Concorde d'Ammonius (traduit du grec en latin, au 6e siècle).

* ZACHARIE (Lelio), *de Vicence*, né vers 1450, entra dans les ordres à 30 ans, devint chanoine de Latran, évêque de Sébaste en Arménie, et mourut en 1522. On a de lui : *orbis Breviarium*, etc., Florence, 1493, et Venise, 1502, in-4o, plusieurs fois réimprimé et traduit en italien (c'est un extrait des ouvrages des anciens géographes); *de Gloriâ et Gaudiis beatorum*, Venise, 1501.—Zacharie, surnommé *Lipelloo*, vicaire de la chartreuse de Juliers, mort en 1597, a écrit les *Vies* des saints en 4 vol., imprimés à Cologne, les deux premiers en 1595, et les deux autres en 1601. —Zacharie *de Lisieux* (N.), religieux capucin, né en 1582, fut attaché pendant 20 ans à la mission catholique d'Angleterre, et mourut en 1660 dans le couvent de son ordre à Évreux. On a de lui : *la Philosophie chrétienne*, etc., Paris, 1637, in-8o; ibid., 1644, in-4o; *Gyges Gallus*, ibid., 1659, in-12; Lyon, 1660, in-8o et in-4o; traduite en français par le P. Antoine de Paris, 1663; *Sylva sacrorum*, etc., ibid., 1662, in-4o, etc.

* ZACHARIE (Just-Frédéric-Guillaume), poète allemand, né en 1726 à Frankenhausen, dans la Thuringe, perfectionna ses études à Leipsig dans la société des plus savants littérateurs de l'époque, fut affilié au cercle littéraire de Goettingue, obtint la chaire de poésie du collége *Carolium* à Brunswick, et mourut dans cette ville en 1777. Outre le journal de Brunswick, qu'il rédigeait depuis 1768, il a laissé un assez grand nombre de poésies de différents genres, dont quelques-unes ont été traduites en latin, en français, en anglais et en italien, et qui ont été toutes recueillies sous le titre de *Poésies de Zacharie* (en allemand), Brunswick, 1763 à 1765, 9 vol. in-8o. On a encore de Zacharie quelques autres ouvrages, imprimés séparément; plusieurs écrits posthumes, publiés par Eschenburg, avec des *notes* sur la *vie* et les ouvrages de l'auteur, Brunswick, 1781 in-8o. — Zacharie (Gotthilf-Traugott), né en 1729 à Tauchardt (Thuringue), professa la théologie à Butzow, à Goettingue, puis à Kiel, où il mourut en 1777. Il était fort instruit dans les langues orientales. Outre plusieurs ouvrages restés manuscrits, on cite de lui : *Paraphrase et Explication des Épitres de*

St-Paul, Goettingue, 1768-1721, 4 vol. in-8°.

* ZACHARYASZEWICZ (GRÉGOIRE), prélat de l'église métropolitaine de Gnesne, mort à Varsovie en 1812, dans un âge avancé, a publié en polonais un *Recueil des anciens moralistes*, Varsovie, 1784-1787, 3 vol. in-8°.

* ZACHÉE (bible), fermier des impôts perçus pour le compte des Romains à Jéricho, fut honoré de la visite de Jésus-Christ, et se convertit à la parole du Sauveur. (*Voyez* l'*Évangile* de St-Luc, chap. 19).— Un autre ZACHÉE, hérétique du 4e siècle, fut le chef d'une secte dite des *zachéens*, qui, entre autres erreurs, soutenait que les prières ne sont agréables à Dieu que faites en particulier; que chacun a le droit de célébrer le sacrifice divin et de toucher aux vases sacrés, etc.

* ZACHT ou SAFT-LEEVEN (HERMAN), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1609, mort à Utrecht en 1685, peignit le paysage avec succès, et grava lui-même plusieurs de ses compositions. Ses tableaux sont recherchés.—Corneille ZACHT-LEEVEN, frère du précédent, né à Rotterdam en 1612, se distingua dans la peinture des sujets dits *de genre*, tels que des corps-de-garde, des intérieurs de maisons rustiques, des cuisines, etc., à la manière de Teniers. On a aussi de lui quelques tableaux d'animaux domestiques et des paysages.

* ZACOSTA (RAYMOND), 37e grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, résidant alors à Rhodes, succéda en 1461 à Jacques de Milli. Ce fut lui qui reçut le premier du pape le titre d'*excellentissime*, que ses successeurs ont conservé. Il soutint la guerre contre les Turcs, et mourut en 1467 à Rome, où il s'était rendu pour se justifier des plaintes de quelques chevaliers de son ordre. Zacosta était Aragonais.

* ZACUTH (ABRAHAM ben SAMUEL), écrivain juif, natif de Salamanque, professait en 1492 l'astronomie à Saragosse, lorsque l'édit rendu contre ceux de sa religion par Ferdinand et Isabelle le força de se réfugier à Lisbonne. Il y fut nommé astronome et chroniqueur du roi Émanuel. Son principal ouvrage, qui a pour titre : *Sepher Juchasin* (livre des lignages), embrasse de curieux détails sur l'histoire religieuse de la nation israélite. Il a été imprimé pour la première fois à Constantinople en 1566, puis à Cracovie en 1580, et à Amsterdam en 1717, in-4°. Consulté avec fruit par plusieurs rabbins et par Scaliger, ce livre a été traduit en latin par Aaron Margalith. On doit encore à Zacuth un *Almanach perpétuel*, Venise, 1502, traduit en latin, et quelques autres écrits de théologie hébraïque et d'astrologie.

* ZACUTO (ABRAHAM), *Zacutus Lusitanus*, médecin et philosophe, né en 1575 à Lisbonne, de parents israélites, à qui la crainte des persécutions avait fait embrasser les pratiques extérieures du christianisme, fréquenta les écoles de Salamanque et de Coimbre, reçut avant 20 ans le doctorat à l'université de Siguenza, puis vint s'établir dans sa ville natale. Depuis 30 années il y pratiquait avec beaucoup de succès, prodiguant avec le même zèle ses soins aux indigents et aux grands seigneurs, lorsque l'édit rendu en 1625 par le jeune Philippe IV, contre les familles juives, le décida à partir pour Amsterdam. Il s'y fit circoncire dès son arrivée, et mourut dans cette ville en 1642. D'abord publiés séparément, ses ouvrages ont été recueillis en 2 vol. in-folio.

* ZADRIADÈS ou THARIADÈS, roi de la Petite-Arménie dans le 2e siècle avant Jésus-Christ, servit d'abord dans les troupes du roi Artabaze, puis obtint d'Antiochus-le-Grand la souveraineté d'une partie de l'Arménie, l'autre moitié restant dévolue à un certain Artaxias. Ces deux hommes, prenant le titre de roi, secouèrent le joug d'Antiochus, qui, après avoir tenté de les réduire, consentit à faire la paix avec eux. Zadriadès mourut vers l'an 170 avant Jésus-Christ.

* ZAGA-CHRIST est le nom d'un aventurier appelé aussi *Zagaxe* ou *Zagaste*, et qui entreprit de se faire passer en Europe pour le fils du roi d'Abyssinie, Hasse-Yakoub. Etant venu de Syrie à Rome, où le pape lui donna un palais, et pourvut pendant 2 ans à son entretien, il se décida, d'après le conseil du duc de Créqui, à se rendre en France, où il fut bien accueilli du roi et du cardinal de Richelieu, qui lui donna un logement dans son château de Ruel, près Paris. Zaga y mourut en 1638 à l'âge de 28 ans, et fut enterré dans l'église du village à côté du prince de Portugal, mort dans le même lieu. On peut consulter sur cet aventurier : l'*histoire Æthiopium* de Ludolf, et les *Imposteurs insignes* de Recoles.

* ZAGLY (le comte), aventurier, né en

Perse d'une famille arménienne très-obscure, vint à Paris vers l'an 1675, se faisant passer pour un personnage distingué, demanda à être baptisé et eut pour parrain le duc d'Orléans frère de Louis XIV, qui lui donna une pension, et le plaça dans les mousquetaires. Il épousa ensuite la fille du voyageur Tavernier (*voyez* ce nom), la quitta bientôt, retourna en Perse, embrassa l'islamisme (dans la secte d'Ali), prit le titre et le nom d'iman Kouli-Beig, persécuta les chrétiens, devint drogman ou interprète auprès du khan d'Erivan, et eut la tête tranchée en 1707, sur la demande de l'envoyé de France Michel.

* ZAIDOUN (Abou l Walid Ahmed Ibn), écrivain et poète arabe, né à Cordoue en 394 de l'hégire (1003 de Jésus-Christ), mort à Séville en 463 (1070), est principalement connu comme auteur d'un poème nommé *Nouniyya*, parce que tous les vers se terminent par la syllabe *na*, et d'une *Lettre*, écrite au nom de Vadala, fille du roi Mahammed Almostakfi Billah, à un nommé *Abdouz*, personnage obscur, qui avait osé lui faire des propositions de mariage. Le texte de cette lettre a été publié, avec une version, par Reiske (*voyez* ce nom), Leipsig, 1755. C'est une composition très-remarquable, et qui a été commentée par divers auteurs

* ZAINER (Gunther), célèbre imprimeur allemand, né à Reutlingen vers 1430, s'établit à Cracovie, et y acquit une grande réputation par ses productions typographiques. Etant passé ensuite à Augsbourg, il y forma un nouvel établissement, et mourut en 1478. — Zainer (Jean), proche parent (sinon frère) du précédent, fonda une imprimerie à Ulm, où il exécuta un grand nombre de belles éditions, et mourut en 1500.

* ZAIONCZEK (Joseph), général polonais, né à Kamienieck en 1752, d'une famille noble, mais pauvre, suivit de bonne heure la carrière des armes, devint colonel vers 1786, se fit remarquer à la diète de 1788 à 1792 par ses principes d'indépendance, et servit comme général sous les ordres de Kosciuszko, lorsque la guerre éclata entre les Polonais et les Russes. Forcé de s'expatrier après l'issue de la campagne de 1792, il revint sonder secrètement les dispositions de ses concitoyens pour une nouvelle insurrection, laquelle éclata en mars 1794. Zaionczek y figura encore comme un des principaux lieutenants de Kosciuszko, et donna de nouvelles preuves de son dévouement et de la fermeté de son caractère. Nommé commandant de Varsovie, il défendit avec plus d'intrépidité que de talent le faubourg de Praga contre l'attaque vigoureuse de Souwarow, et fut blessé grièvement pendant l'action. Il fut arrêté sur les frontières de la Silésie, au moment où il demandait un asile aux généraux autrichiens : conduit dans une forteresse de Moravie, il ne fut rendu à la liberté qu'après l'avènement de Paul Ier au trône de Russie. Il vint alors à Paris demander du service au gouvernement directorial, et fut envoyé comme général de brigade à l'armée d'Italie, au commencement de 1797. Il suivit l'année d'après Bonaparte en Egypte, y fut nommé général de division; et se distingua particulièrement à la bataille d'Héliopolis. Dans le conseil de guerre dont le général Menou voulut prendre l'avis avant de conclure sa capitulation pour l'évacuation de l'Egypte, Zaionczek, fut (avec Destaing et Delzons) l'un des trois officiers-généraux qui se prononcèrent contre ce parti. Il continua d'être employé activement après son retour en France, commanda en 1805 une division au camp de Boulogne, et passa avec elle à l'armée d'Allemagne. Il coopéra ensuite à l'organisation de plusieurs légions polonaises, et fut mis à la tête d'une des trois grandes divisions qui composèrent l'armée du grand-duché de Varsovie. Il eut part en cette qualité à la campagne dans laquelle les Polonais, en nombre très-inférieur, repoussèrent l'invasion tentée sur le grand-duché par le prince Ferdinand d'Autriche (avril et mai 1809). Lors de la désastreuse campagne de 1812, Zaionczek, qui commandait une des divisions polonaises employée dans l'armée française, fut blessé, subit l'amputation d'une jambe, et resta prisonnier à Wilna. Après le traité de Paris, ce général fut d'abord employé dans la nouvelle armée polonaise, organisée par le grand-duc Constantin; il reçut le titre de prince et fut nommé ensuite vice roi de Pologne par l'empereur Alexandre lorsque ce prince eut donné une constitution à ce pays. Dès-lors Zaionczek se montra entièrement dévoué aux intérêts de la Russie, et se fit l'instrument des volontés les plus despotiques Toutes les institutions libérales accordées à la Pologne par Alexandre, dans un premier élan de magnanimité, furent attaquées sous les yeux et avec le concours du chef dont on attendait leur maintien. Dans les dernières années de sa carrière, Zaïonczek se vit méprisé et

renié par ses anciens amis et frères d'armes, qui avaient eu trop fréquemment à se plaindre de sa servile complaisance. Il mourut le 28 juillet 1826, et fut enterré dans sa belle résidence d'Opatowek.

* ZAKRZEWSKI (Ignace Wyssygota), noble Polonais, né en 1744 à Bialecz, d'une ancienne famille de la Grande-Pologne, fut un de ceux qui se distinguèrent en défendant la cause de l'indépendance nationale en 1794. Elu nonce de la diète, il se fit remarquer à la session de 4 ans qui termina ses travaux en donnant une constitution à la Pologne, le 3 mai 1791. L'année suivante il fut nommé président du corps municipal de Varsovie, et devint, en 1794, membre du conseil suprême du gouvernement choisi par Kosciusko. Après l'occupation de Varsovie par les Russes, Zakrzewski fut arrêté à Sandomir; il resta détenu dans une forteresse jusqu'à l'avénement de Paul Ier au trône moscovite. Rendu alors à la liberté, il rentra dans sa patrie, y vécut dans la retraite, et mourut en 1802.

* ZALEUCUS, philosophe et législateur grec, né vers l'an 700 avant Jésus-Christ, suivant l'opinion la plus généralement reçue, un siècle avant Pythagore, ne put être conséquemment le disciple de ce dernier, comme l'ont avancé Diodore de Sicile et Diogène Laërce. A travers l'obscurité qui enveloppe l'existence de ce personnage illustre, on peut remarquer qu'il fut sans doute appelé à donner des lois aux Locriens Zéphyriens par suite de la considération que sa vertu lui avait acquise. Diodore (en substance) et Stobée (textuellement) nous ont conservé le préambule du code législatif donné par Zaleucus à une cité qui n'était alors, s'il faut en croire Aristote, qu'un repaire de brigands et de pirates. « Il n'y a rien dans l'antiquité, dit Voltaire (*Essai sur les Mœurs*, etc.), qu'on puisse préférer à ce morceau simple et sublime, dicté par la raison et par la vertu, dépouillé d'enthousiasme et de ces figures gigantesques que le bon sens désavoue. » On raconte que le législateur des Locriens ayant ordonné, par une des dispositions pénales de son code, que l'adultère aurait les yeux crevés, son fils fut convaincu de ce crime. Le peuple demandait la grâce du coupaple : Zaleucus s'y opposa ; mais se montrant aussi bon père que magistrat inflexible, il se fit arracher un œil pour ne laisser subir à son fils que la moitié de la peine encourue. Suivant Suidas, Zaleucus mourut en combattant pour sa patrie. Plusieurs de ses lois ont été attribuées à Charondas (*voyez* ce nom), comme aussi quelques-unes des institutions de ce dernier ont été attribuées au législateur locrien.

* ZALKIND-HOURWITZ, juif polonais, né vers 1744 à Lemlin (Lithuanie), quitta sa patrie peu de temps avant la révolution française, et vint se fixer à Paris, où vivant chétivement du commerce de vieux habits, il consacra ses loisirs à l'étude. Devenu en peu de temps assez habile dans la connaissance de notre langue, il écrivit d'abord quelques articles dans les journaux, puis concourut, en 1790, pour le prix (sur la question de la *Régénération politique des juifs*), proposé par l'académie de Metz, et fut couronné ainsi que MM. Grégoire (depuis évêque de Blois) et Thierri (avocat de Metz). Le *Mémoire* de Zalkind-Hourwitz méritait de fixer l'attention sur son auteur : Mirabeau le cita dans un de ses écrits, et l'humble brocanteur fut bientôt attaché à la conservation des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale. Il continua d'écrire dans les journaux, et publia quelques écrits de circonstance, qui n'ajoutèrent rien à sa réputation. Il la devait peut-être en grande partie à la singularité de sa position ; mais pour cela même il affectait de s'y complaire : on ne songea point à l'en tirer. Il mourut misérable en 1810.

* ZALLINGER (Jean-Baptiste de Thurn), jésuite, né en 1731 à Botzen, dans le Tyrol, où il mourut en 1785, avait d'abord professé la philosophie au lycée d'Inspruck, puis occupé successivement les chaires de physique et d'histoire naturelle de l'académie de Deux-Ponts. Outre quelques écrits de philosophie et d'histoire naturelle (en latin) on cite de lui : un *Mémoire* (en allemand) *sur les moyens d'améliorer l'agriculture dans le Tyrol*, Inspruck, 1769, in-8°. — Zallinger (Jacques-Antoine), de la même famille, né à Botzen en 1735, entra aussi dans l'ordre des jésuites, et mourut recteur du lycée St.-Sauveur à Augsbourg vers 1802. On a de lui quelques écrits de philosophie élémentaire, de droit ecclésiastique (en latin), et un examen critique, dans la même langue, du système de Kant, sous le titre de *Disquisitionum philosophiæ Kantianæ libri duo*, etc., Francfort et Leipsig, 1799 in-8°.

* ZALUSKI (André-Chrysostôme), grand-chancelier de Pologne, né en 1655, d'une des plus anciennes familles du royaume,

voyagea, au sortir de ses études, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en France, en Italie, revint dans sa patrie vers 1673, entra dans l'ordre ecclésiastique, puis suivit la carrière diplomatique. D'abord ambassadeur près des cours de Portugal, de France et d'Espagne, il obtint, à son retour, la place de chancelier de la couronne, et fut nommé successivement évêque de Kief, de Czernichov, de Ploczka et de Warmie. Lors de l'invasion de la Pologne par Charles XII, il fut forcé de remettre les sceaux du royaume au palatin Jablonowski; mais il les recouvra quelque temps après la bataille de Pultawa, et les conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1711. On a de lui un recueil de lettres, publié à Brunsberg, 1709-1711, 6 vol. in-fol.; et 3 autres recueils de discours prononcés dans les conseils d'état et dans les diètes.—Zaluski (André-Stanislas-Kostka), neveu du précédent, et comme lui grand-chancelier de Pologne, embrassa l'état ecclésiastique, et exerça d'abord plusieurs emplois publics. Obligé de s'expatrier par suite des troubles civils, il voyagea en Allemagne, en Hollande, en France et en Italie, et de retour à Varsovie, il s'y livra à la prédication et aux autres fonctions ecclésiastiques. Nommé évêque de Plock, puis élevé par le roi Auguste II à la dignité de grand-chancelier de la couronne, Zaluski, après la mort de ce prince, se prononça en faveur de Stanislas Leczinski; il reconnut ensuite Auguste III pour roi légitime, et gagna la confiance entière de ce dernier. Il mourut à Cracovie en 1758 Cet homme d'état avait reçu l'éducation la plus soignée, possédait une grande instruction, et était en correspondance avec presque tous les savants de l'époque. Wolf lui dédia les deux dernières parties de sa *Philosophia moralis seu ethica*. —Zaluski (Joseph-André), frère du précédent, né en 1701, fut évêque de Kief et référendaire de la couronne, et mourut le 7 janvier 1774. Zélé bibliophile, possédant de vastes connaissances, il avait employé toute sa fortune à former une bibliothèque de 200,000 vol. (dont 20,000 de littérature polonaise), qui, ouverte au public en 1745, fut pillée et dispersée par les cosaques en 1795, lors de la prise de Varsovie par Souwarow. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés (en latin et en polonais) sur la bibliographie, la législature et l'histoire polonaise. On a en outre de J.-A Zaluski des poésies et pièces dramatiques, en polonais, publiées dans le recueil de Minasowicz, Varsovie, 1756. —Alexandra Zaluska, sœur des précédents, épouse du comte Lascoronski, publia à Varsovie, en 1735, une traduction du *Traité sur la sainte communion* par le P. Crasset, jésuite. — Thérèse Zaluska, épouse du comte Joseph Zaluski, a écrit en latin un opuscule *Sur les vertus et défauts des Polonaises*, et deux discours sur un sujet politique, publiés dans les *Miscellanea* de J. Ostrowski-Daneykowicz, Lublin, 1745, in-fol.

* ZALYK (Grégoire-Georgiades), né en 1785 à Thessalonique (Macédoine), s'établit vers 1802 à Bukarest, en Valachie, après avoir fait de bonnes études chez les moines du Mont-Athos, fut ensuite employé comme secrétaire interprète auprès de l'envoyé turc en France, et se fixa à Paris comme secrétaire du comte de Choiseul-Gouffier, auquel il fut très-utile pour la rédaction de son *Voyage pittoresque de la Grèce*. En 1816, Zalyk fut nommé de nouveau secrétaire de légation sous l'envoyé ottoman Nikolakis Manos, et quitta ce poste en 1820. De Bukarest, où il était retourné, il se rendit à Pétersbourg, dans un état complet de dénuement, et y obtint une pension de l'empereur Alexandre. Revenu à Paris, en 1827, il y mourut le 4 octobre de la même année. On a de lui un *Dictionnaire français et grec moderne*, Paris, 1809, in-8°. Il a laissé en manuscrit une traduction du *Contrat social* de J.-J. Rousseau, en grec moderne, et un *Essai historique* sur les événements de la Grèce : sa fille se proposait de publier ces deux ouvrages.

* ZAMAGNA (Bernard), jésuite, né en 1735 à Raguse, où il mourut en 1820, se distingue entre les poètes latins qui firent école dans cette ville au 18e siècle. Elève du collège Romain, il devint professeur de rhétorique à Sienne, et après la suppression de son ordre, obtint au collège de Milan une chaire de littérature et de langue grecque qu'il remplit jusqu'à l'époque de l'invasion de la Lombardie par les Français. Il était membre de l'académie des Arcadiens. Outre quelques poèmes, on a de lui les traductions suivantes en vers latins : *Homeri Odyssea*, Venise et Sienne, 1777, in-fol. (Cunich a traduit l'Iliade); *Hesiodi Opera omnia, cum adnotat.*, Parme, Bodoni, 1785, in-4°; *Theocriti, Moschi et Bionis Idyllia omnia*, ibid., 1784. Sienne. 1788, in-8°.

* ZAMAKHSCHARI (Abou'l Cacem Mahmoud al), écrivain arabe, né en l'an 462 de l'hé-

gire (1074 de Jésus-Christ) à Zamakhschar, bourg du Kharizme, mort vers la fin de 538 (1144 de Jésus-Christ) dans la capitale de cette province, est auteur d'un *Commentaire sur le Coran*, et de plusieurs autres ouvrages sur la grammaire, dont la plupart se trouvent en manuscrit dans les bibliothèques de Paris, d'Oxford, de Leyde et de l'Escurial.

* ZAMBECCARI (François), professeur de littérature grecque à Capo-d'Istria, puis à Pérouse, dans la deuxième moitié du 15e siècle, était né à Venise, d'une famille bolonaise, et avait, pendant un séjour de cinq ans en Grèce, recueilli un grand nombre de médailles, d'inscriptions et de manuscrits. On ne cite guère de lui que l'opuscule suivant : *de Philochrysi et Chrysæ amoribus carmen*, Bologne, 1497; Paris, 1498, in-4°. rare. — Le comte François Zambeccari, né à Bologne en 1756, périt le 21 septembre 1812, brûlé dans un ballon aérostatique qu'il prétendait pouvoir diriger à volonté au moyen de rames. On a assuré qu'il possédait des connaissances distinguées en physique, et qu'il tenta sa malencontreuse expérience par zèle pour la science.

* ZAMBERTI (Barthélemi), littérateur vénitien, publia, en 1505, in-fol., avec la première version qui ait été faite des *Eléments* d'Euclide, celle des *Commentaires* de Théon et d'Ypsiclès, ainsi que des fragments tirés de Pappus : recueil réimprimé par Henri Estienne, Paris, 1516, et par Harvagius, Bâle, 1537, même format. Zamberti est aussi l'auteur d'une comédie latine qui est l'un des premiers essais de l'art dramatique en Italie, depuis la renaissance des lettres.

* ZAMBRASI (Tibaldello), gentilhomme de Faënza, s'est acquis une honteuse célébrité dans l'histoire des républiques d'Italie, pour avoir livré sa patrie aux Bolonais en 1281. Il figure dans l'*Enfer* du Dante, à côté du comte Ugolin.

* ZAMBRI (bible), l'un des chefs de la tribu de Siméon, ayant eu l'impudeur d'entrer, à la face de Moïse et de tout le peuple, dans la tente d'une Madianite nommée Cozbi, y fut percé d'un même coup d'épée avec cette femme par Phinées, fils du grand-prêtre Eléazar, l'an du monde 1553. — Zambri ou Zimri, roi d'Israël, s'empara du trône (929 ans avant Jésus-Christ), après avoir tué le roi Ela, fut ensuite assiégé dans la ville de Thersa par Amri, que l'armée venait de choisir pour roi, et périt dans l'incendie de son palais.

* ZAMET (Sébastien), célèbre financier, né à Lucques vers l'an 1549, vint en France à la suite de la reine Catherine de Médicis, qui l'attacha ensuite au service de son fils Henri III. Il sut plaire à ce prince et aux grands de la cour, se jeta dans les affaires de finance, fit une fortune immense, et devint un personnage considérable. Après la mort de Henri III, Zamet fut entraîné, plus par position que par choix, dans le parti de la ligue; employé ensuite par Mayenne dans les négociations de ce prince avec Henri IV, il obtint la faveur de ce dernier, qu'il aida de son argent, dont il fut remboursé plus tard au centuple. Après la mort de Henri IV, Zamet, toujours heureux courtisan, continua de jouir de la confiance de Marie de Médicis, devenue régente, et mourut à Paris en 1614. On trouve beaucoup de détails sur ce personnage, qui se qualifiait de *seigneur suzerain de dix-sept cent mille écus*, dans le *Journal de l'Etoile*, et autres mémoires du temps. — Jean Zamet, baron de Murat et de Billy, fils du précédent, fut un des braves officiers de son temps. Du rang de simple garde de Henri IV, il s'éleva au grade de maréchal-de-camp, se distingua dans les campagnes contre les protestants en Guienne, en Poitou, en Languedoc, et fut l'ami du sage Arnauld d'Andilly (*voyez* ce nom), dans les bras duquel il mourut au siége de Montpellier en 1620. (*Voyez* les *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly, publiés par l'abbé Goujet, Paris, 1754, 2 vol. in-12). — Sébastien Zamet, frère du précédent, fut aumônier de la reine Marie de Médicis, évêque duc de Langres, se montra le protecteur des religieuses de Port-Royal, fut l'ami de l'abbé de Saint-Cyran, avec lequel il se brouilla plus tard, et mourut à Mussi en 1655, laissant la réputation d'un prélat rempli de zèle, de piété et de désintéressement.

* ZAMOLXIS ou ZALMOXIS, personnage ou divinité d'une tribu des Gètes ou Thraces, leur transmit, suivant Hérodote, le dogme de l'immortalité de l'âme. Quelques anciens l'ont confondu avec le philosophe Thalès (*voyez* ce nom).

* ZAMORA (Lorenzo), théologien espagnol, né vers le milieu du 16e siècle, à Ocana, entra de bonne heure dans l'ordre de Cîteaux, en devint visiteur général, et mourut en 1614. Il est auteur d'un grand

ouvrage, publié successivement par parties séparées, Madrid, Valence, Alcala et Barcelonne, de 1594 à 1612, 8 vol. in-4°. Antonio, mentionne en détail les divers écrits de Zamora. — ZAMORA (Antoine), médecin, né vers 1570 à Salamanque, y occupa une double chaire de médecine et de mathématiques, et mourut vers 1640. Outre des commentaires sur Galien et Hippocrate, il a publié : *Prognostico del eclipse del sol*, 10 *jul.* 1600, etc., Salamanque, 1600, in-8°, etc. — ZAMORA (Jean-Marie), capucin, né à Udine en 1579, mort à Vérone en 1649, est auteur de *Disputat. theologicæ de Deo uno et trino*, Venise, 1626, in-fol ; et d'un autre écrit latin sur la perfection de la sainte Vierge, ibid., 1629, in-fol.—ZAMORA (Bernard de), savant religieux espagnol, de l'ordre du Carmel, né vers 1720 à Zamora, dans le royaume de Léon, mort à Salamanque en 1785, est auteur d'une *Grammaire grecque*, Madrid, 1772, in-8°.

* ZAMORI ou ZAMOREO (GABRIO), en latin *Gabrius de Zamoreis*, né vers 1320 à Parme, y fut nommé membre du conseil en 1347, remplit depuis la charge d'intendant de J. Visconti, archevêque de Milan, dont il a composé l'épitaphe, rapportée par les divers auteurs de l'histoire ecclésiastique d'Italie, et revint s'établir comme avocat dans sa patrie, où il mourut vers 1400. Zamori fut lié avec Petrarque : une *lettre* en vers latin qu'il lui avait écrite nous a été conservée par Mehus. Il avait aussi composé deux recueils de vers latins.

* ZAMOYSKI (JEAN-SARIUS), grand-chancelier de Pologne, né en 1541 à Skokow, dans le palatinat de Culm, fut envoyé à Paris pour faire ses études, qu'il alla terminer en Italie, et, de retour dans sa patrie, fut promu a divers emplois publics. Il fut l'un des ambassadeurs envoyés à Paris, en 1673, pour porter au duc d'Anjou l'acte de son élection au trône de Pologne. Plus tard, Etienne Battori (*voyez* ce nom), ayant ceint la même couronne, nomma Zamoyski grand-chancelier du royaume. Ce ministre justifia la confiance du monarque. Placé à la tète de l'armée polonaise, il abaissa l'orgueil d'Ivan IV, tzar de Moscovie, reprit sur lui plusieurs provinces, ravagea celles qu'arrose le Dniéper, fit un grand nombre de prisonniers, mit les frontières de la Pologne en sûreté contre les invasions des Tartares, et revint à Cracovie, où le roi lui donna sa nièce en mariage. Après la mort de Battori la plupart des magnats polonais voulurent déférer la couronne à Zamoyski ; mais il la refusa, et employa toute son influence pour faire élire Sigismond, prince de Suède. Ce grand homme, dont l'historien de Thou, son contemporain, a fait un brillant éloge, mourut à Zamosc, ville qu'il avait fondée dans ses domaines, et où il avait formé une université ainsi que d'autres établissements de tout genre. Adam Bursius a publié *Vita et Obitus magni J. Zamoscii*, Varsovie, 1619, in-8°. Le comte Thadée Mostowski a aussi publié, de nos jours, la *Vie de J. Zamoyski, chancelier et grand-hetman de la couronne de Pologne*, Varsovie, 1805, in-8°. — ZAMOYSKI (Jean II), petit-fils du chancelier, palatin de Sandomir, né en 1626, resta fidèle au parti de Jean-Casimir, lors de la malheureuse guerre de la succession, leva une armée à ses propres frais pour combattre le tzar dans l'Ukraine, et mourut subitement au milieu de la diète tenue à Varsovie en 1665. Il s'était uni en 1657 à la fille du marquis de La Grange d'Arquin, Marie, qui, plus tard, épousa le grand Sobieski (*voyez* ce nom). — ZAMOYSKI (André), de la même famille que les précédents, né en 1716 à Biezun, dans le palatinat de Plock, vint à Paris se perfectionner dans l'étude des mathématiques et de la jurisprudence, et s'engagea au service de Saxe, après avoir cédé à ses frères, pour terminer leurs contestations, sa part dans l'héritage paternel. Il était parvenu au grade de général major, lorsqu'en 1754 il revint en Pologne, où il fut élevé successivement aux postes de maréchal du tribunal supérieur de son palatinat, et de grand-chancelier de la couronne (1764). Lors des troubles qui s'élevèrent au commencement du règne de Stanislas Poniatowski, il s'opposa à toutes les mesures contraires aux intérêts de l'état ; et, quand une désorganisation générale lui eut ôté tout espoir de remédier aux malheurs publics, il déposa les sceaux du royaume pour aller vivre dans la retraite, ne se réservant que des fonctions gratuites dans l'enseignement. En 1776, la diète le chargea de revoir toutes les lois de la Pologne et d'en former un code. Il s'acquitta de cette mission honorable en moins de deux ans ; mais comme le nouveau code était surtout favorable aux habitants des campagnes, la plus grande partie de la noblesse s'opposa à son adoption. Zamoyski s'éloigna dès-lors et de plus en plus des affaires publiques, pour ne vivre

qu'au sein de sa famille. Il avait entrepris le voyage d'Italie, et se trouvait à Bologne, lorsqu'il reçut la nouvelle que les Polonais dans leur nouvelle constitution proclamée le 3 mai 1791, avaient adopté son code. Il se hâta de revenir en Pologne; mais il jouit peu de son triomphe, et mourut à Zamosc en 1792. Son projet a été imprimé en polonais, sous ce titre : *Code des lois judiciaires, rédigé en vertu de la constitution de* 1776, Varsovie, 1778, in-fol.; traduit en allemand, Dresde, 1780, in-fol. La publication de ce projet donna lieu à plusieurs écrits approbatifs ou contradictoires. — Constance, née princesse Czartoryska, femme du précédent, morte à Vienne en 1796, s'est illustrée par un grand caractère, et s'est acquis une place parmi les bienfaiteurs de l'humanité. La ville de Zamosc lui dut l'établissement d'un hospice, ainsi qu'un cabinet de physique et d'histoire naturelle.

* ZAMPI (Joseph-Marie), l'un des missionnaires théatins, envoyés en 1632, par le pape Urbain VIII, dans la Mingrélie, pour ramener les habitants de ce pays au catholicisme, a laissé une *Relation de la Colchide et de la Mingrélie*, traduite de l'italien en français, et insérée dans le tom. 7 du recueil des *Voyages au Nord*.

* ZAMPIERI (Camille), littérateur, né en 1701 à Imola, d'une famille patricienne, s'établit à Bologne, fut inscrit sur le livre de la noblesse de cette ville, en devint gonfalonier, et y mourut en 1784, membre de la plupart des sociétés savantes d'Italie. Fabroni, dans ses *Vitæ Italorum*, etc., tom. 12, donne des détails sur la vie et les productions de Camille Zampieri.

* ZANARDI (Michel), religieux dominicain, né en 1570 à Orgnano, dans le Bergamasque, professa la théologie à Bologne, Milan, Vérone, Crémone, Venise et Faenza, et mourut à Milan en 1641. On a de lui : *Directorium confessorum et theologor.*, Crémone et Venise, 1612-14, 3 vol. in-8°; des *commentaires* latins sur Aristote et sur saint Thomas, et plusieurs opuscules ascétiques en italien.

* ZANCHI (Jean-Chrysostôme), né vers 1490 à Bergame, où il mourut en 1566, supérieur-général de l'ordre des chanoines réguliers de Latran, avait été d'abord (1540) prieur, puis 1er abbé de la maison du St-Esprit. On a de lui : *de Orobior. sive Cenomanor. origine*, etc., Venise, 1541, in-8°; et un panégyrique latin adressé à Charles V, sans date, in-4°.—Zanchi (Basile), frère du précédent, membre de l'académie romaine sous le nom de *Petreius Zanchus*, né à Bergame vers 1501, entra aussi dans l'ordre des chanoines de Latran, s'adonna à la poésie latine avec un grand succès, et mourut à Rome en 1558, dans un cachot, pour avoir, selon Tiraboschi désobéi aux ordres du pape Paul IV, qui avait enjoint aux religieux, vivant hors de leur cloître, d'y rentrer sur-le champ. Il semble toutefois plus vraisemblable que le motif de cette rigueur fut que Zanchi avait embrassé les nouvelles opinions religieuses.—Zanchi (Jérôme), théologien protestant, né en 1516, près de Bergame, entra à 15 ans chez les chanoines de Latran, eut occasion de connaître Pierre Martyr (*voyez* ce nom), fut séduit par les discours de ce novateur, embrassa les principes de la réforme religieuse, et s'enfuit de l'Italie en 1550. S'étant rendu à Strasbourg en 1553, il y souscrivit la confession d'Augsbourg, mais avec quelques restrictions, et obtint la permission de donner des leçons d'Écriture-Sainte, ainsi que de la philosophie d'Aristote. Il fut ensuite appelé à Heidelberg pour y professer la théologie, et y mourut en 1590. Ses ouvrages tous en latin, ont été recueillis par Sam. Crispin, Genève, 1613-19, 8 tom. in fol., que l'on trouve reliés en 3 vol. Une *Vie* de ce théologien, suivie du catalogue de ses ouvrages, a été publiée à Bergame, 1785, in-8°, par Gallizioli.

* ZANCHI (Lelio), de Vérone, mort le 23 septembre 1588, en allant prendre possession de l'évêché de Retino, que lui avait conféré Sixte-Quint, avait, quoique engagé dans les saints ordres, rempli diverses fonctions municipales dans sa patrie. Le sénat de Venise, qui lui confia diverses missions près du saint-siège, l'avait créé chevalier doré. On cite de lui : *de Privilegiis ecclesiæ et casibus reservatis*, Vérone, 1587, in fol., etc.

* ZANE (Jacques), né à Venise en 1529, mort prématurément en 1560, étant conseiller à la Canée, dans l'île de Candie, a laissé des poésies (*rime e sonetti*), recueillies et par D. Atanagi, Venise, 1561 et 1552, in-8°, avec la *vie* de l'auteur par Ruscelli. Quelques-unes de ces pièces se trouvent dans les *Rimi diverse* de Dolce, Venise, 1561, in-8°.—Bernard Zane, de la même famille, a laissé également quelques opuscules et pièces de vers, mentionnés au tom. 1er, pag. 177, des *Scittori veneziani*.

* ZANETTI (le comte Antoine-Marie), né à Venise en 1680, se livra en amateur à la culture des arts, particulièrement à la gravure, et après avoir visité les diverses écoles d'Italie, voyagea en Angleterre et en France. Il imagina de suppléer, par une méthode qui lui appartient, au procédé, perdu depuis long temps, que Hug. de Carpi et autres maitres avaient employé dans la gravure en bois, pour obtenir différentes teintes et rendre le clair obscur. Son cabinet d'antiques était des plus riches, et la seule collection de pierres gravées lui avait dû coûter des sommes très-considérables. Aussi était-il souvent gêné, bien que riche et économe sur tout autre point. Zanetti mourut dans sa patrie en 1766. — Zanetti (Jérôme-François), archéologue, de la même famille que le précédent, né à Venise en 1713, se livra avec ardeur à l'étude des monuments anciens et du moyen âge, se fit connaître par des dissertations savantes sur divers points obscurs de l'histoire de Venise et de l'Italie, fut professeur en droit à l'académie de Padoue, et mourut dans cette ville en 1782. On trouve dans le *Giornale letterario* du P. Contini, 1783, l'*éloge* et la liste détaillée des ouvrages de J.-F. Zanetti. — Zanetti (Guido), né en 1741 au château de Bassano, dans le territoire de Bologne, fut d'abord simple commis, puis directeur de la banque de cette ville; il acquit des notions très-étendues dans l'étude des monnaies, se livra ensuite avec le même zèle à la numismatique, et devint conservateur du musée des antiques de Ferrare. La mort le surprit en 1791, avant qu'il eût mis la dernière main à son grand ouvrage, intitulé : *nuova Raccolta delle monete e zecche d'Italia*, Bologne, 1775-89, 5 vol. petit in fol. L'auteur a laissé heureusement de nombreux matériaux pour continuer cet ouvrage, qui devait compléter le recueil d'Argellati. On trouve une *notice* sur G. Zanetti dans le t. 9 des *Scrittori bolognesi* du comte Fantuzzi.

* ZANETTINI (Jérôme), né vers 1430 à Bologne, où il mourut en 1493, y avait occupé de 1459 à 1472 une chaire de droit qu'il reprit après en avoir rempli une de droit canon à Pise pendant six années. On a de lui : *Contrarietates sive Diversitates inter jus civile et canonicum*, etc., Bologne, 1490, in-fol.; quelques autres écrits de jurisprudence, insérés, ainsi que le précédent, dans le *Tractatus tractatuum*, publié par Fr. Ziletti (*voyez* ce nom).

* ZANI (Hercule), voyageur italien, mort à Bologne, sa patrie, en 1684, avait commencé ses excursions en 1669. Parti deux ans après de Varsovie pour Moscou, à la suite de l'ambassade polonaise, il recueillit sur ce pays les matériaux contenus dans l'écrit publié après sa mort par son frère, sous le titre de *Relazione e viaggio della Moscovia*, Bologne, 1690, in-12. — Valerio Zani, mort à Bologne en 1696, publia de nouveau la relation précédente dans un recueil intitulé : *il Genio vagante, biblioteca curiosa di cento e più relazioni de' viaggi stranieri*, etc., Parme, 1691-1693, 4 vol. in-12, avec cartes et figures, assez rare. Ce même Valerio, connu surtout dans son temps comme poète, a laissé une foule d'opuscules mentionnés par J. Fantuzzi et Orlandi. — Jean-Louis Zani, frère de Valerio, tué en Hongrie l'an 1671, étant officier au service de l'Autriche, est auteur des *lettres* insérées dans la collection de voyages dont on vient de parler, et où l'on remarque aussi des extraits de la Martinière, Mertens, Ger. de Weerdt, Fr. Negri, V. Flava, Berni, Tavernier, Olearius, Martini, etc.

* ZANNICHELLI (Jean-Jérôme), naturaliste, né à Modène en 1662, s'établit pharmacien à Venise, se livra spécialement à l'étude des fossiles, obtint le titre de médecin et physicien du gouvernement dans toute l'étendue des états vénitiens, et mourut en 1729. On cite de lui : entre autres ouvrages : *Promptuarium remediorum chymicorum*, Venise, 1701, in-8.

* ZANNOWICH (Stefano), aventurier, prétendu prince d'Albanie, était né en 1751 à Pastrovicio, bourg de l'Albanie, et avait suivi à Venise vers 1760 son père, marchand de chaussures, qui s'y était établi, et que la police força de quitter cette ville. Cet homme, qu'on représente comme un escroc, acheta à son retour en Albanie la seigneurie de Pastrovicio, et fit donner à ses deux fils, Primislas et Stefano, une éducation brillante. Après avoir terminé leurs études à Padoue, les deux frères vinrent à Venise, d'où l'aîné se fit bientôt chasser au même titre que son père. Stefano suivit son frère à Florence, en France, en Angleterre, en Hollande; mais, lassé enfin de la vie ignoble que Primislas lui faisait mener, il quitta celui-ci pour parvenir à la fortune par des moyens moins vulgaires. Il se rend d'abord au pays des Monténégrins, se fait passer

pour le tzar Pierre III. est démasqué, passe en Pologne, s'y fait reconnaître comme étant le prince Castrioto, descendant de Scanderbeg. A l'aide des sommes que lui valut son titre supposé, il vint faire d'autres dupes, à Berlin, à Dresde, à Vienne, et, changeant de nom dans chaque ville, il laissait croire qu'il avait des motifs de cacher son illustre naissance. Forcé enfin de quitter l'Allemagne, où il était devenu suspect, il se rendit à Rome sous le nom de *Warta*, fut bientôt expulsé d'Italie, erra quelque temps en Allemagne, passa ensuite en Hollande, dans les Pays-Bas, réussissant à duper plusieurs seigneurs, entre autres le prince de Ligne, puis se retira dans un ermitage, près de Ratisbonne. Informé dans cette retraite d'une rupture prochaine entre la Hollande et l'empereur Joseph II, il offrit aux États-Généraux un corps auxiliaire de 10 à 20,000 Monténégrins, et emprunta des banquiers d'Augsbourg jusqu'à 80,000 florins. Arrêté sur les plaintes de ses créanciers et reconnu pour le frère de Primislas, Stefano prévint le supplice qui l'attendait, en s'ouvrant les veines avec un morceau de verre. On le trouva mort et baigné dans son sang le 25 avril 1785. Son cadavre fut traîné sur la claie et jeté ensuite à la voirie. On a de cet aventurier plusieurs ouvrages singuliers et peu connus en France.

* ZANOLINI (Antoine), orientaliste, né à Padoue en 1693, fit ses études dans cette ville, y occupa la chaire de syriaque et d'hébreu, et mourut en 1762, après un professorat de 45 ans. On a de lui un assez grand nombre d'écrits, dont les principaux sont : *Quæstiones è sacrâ Script. ex linguar. orientalium usu ortæ*, Padoue, 1725, in-8o; *Lexicon syriacum*, etc., ibid., 1747, in-4o; *Lexicon chaldaïco-rabbinicum*, etc., ibid., 1747, 2 vol. in-4o.

* ZANONI (Jacq.), né en 1615 à Montecchio (Lombardie), mort en 1682, gardien du jardin botanique de Bologne, qu'il enrichit d'un grand nombre de plantes exotiques, avait remplacé dans cet emploi Paul Gatto en 1642. Il fut en relation avec les plus illustres savants de l'époque. Il avait entrepris, sous le titre de *Storia botanica delle piante più rare*, un ouvrage dont il ne put mettre au jour que la 1re partie, Bologne, 1765, in-fol. — Son fils, Peregrino Zanoni, en a publié une traduction latine, ibid., 1742, in-fol., fig., précédée de la *vie* de l'auteur.—Zanoni (Antoine), agronome, né à Udine en 1696, s'occupa avec ardeur de l'agriculture, introduisit dans le Frioul la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie, propagea la culture de la vigne et l'améliora, ainsi que plusieurs autres parties de l'économie rurale, et mourut en 1770. On a de lui : *Lettres sur l'influence de l'agriculture*, etc. (en italien), Venise, 1763, 7 vol. in-8o; *de l'Utilité morale, économique et politique des académies d'agriculture, arts et commerce*, Udine, 1771, in-8o, précédée de l'*éloge* de l'auteur.

* ZANOTTI (Jean-Pierre), peintre et poète italien, né à Paris en 1674, fut ramené dans son enfance à Bologne, patrie de son père, et entra dans l'atelier de L. Pasinelli. Après avoir visité ensuite la France, l'Allemagne et les principales villes d'Italie, il revint à Bologne, fut nommé secrétaire de l'académie Clémentine, et mourut en 1765. Ses tableaux se voient à Bologne et dans plusieurs autres villes d'Italie. Il a donné la description des *Pitture esistenti nell'istituto di Bologna*, Venise, 1756, in-fol., et celle des fresques du cloître de St.-Michel, par L. Carrache, Bologne, 1776, in-fol.— Hercule Zanotti, son frère, également né à Paris en 1684, mort en 1763, chantre de la cathédrale de Bologne, a publié, entre autres écrits, une *Vie de St. Bruno*, Bologne, 1741, in-4; celles de quelques autres saints personnages, et laissé en manuscrit des *poésies* mentionnées dans les *Scrittori bolognesi* du comte Fantuzzi. — François-Marie Zanotti, frère des précédents, né à Bologne en 1692, fit de grands progrès dans l'étude des mathématiques, fut successivement professeur de philosophie, secrétaire de l'institut des sciences, conservateur de la bibliothèque de ce corps savant, et mourut en 1777. Il contribua beaucoup à propager le goût des sciences en Italie, et fut pour ce pays ce que Fontenelle avait été pour la France. F.-M. Zanotti a eu une grande part aux *Mémoires* de l'institut de Bologne, dont il a publié les neuf premiers volumes. — Zanotti (Eustache), astronome, fils de Jean-Pierre, né à Bologne en 1709, reçut de son oncle, François-Marie, des leçons de mathématiques, apprit les éléments de l'astronomie sous Eust. Manfredi, remplaça ce dernier dans sa chaire, devint président de l'institut de sa patrie, et mourut en 1782. On a de lui : *Ephemerides motuum cœlestium ex anno* 1751 *ad annum* 1786, etc., Bologne, 3 vol. in-4; et plusieurs *Mémoires*

dans le recueil de l'institut de Bologne. *Voyez* son *éloge*, par Fabroni.

* ZANTEN (JACOB VAN), médecin hollandais, pratiquait vers 1707 à Harlem, lorsqu'il y fut élu pasteur par la secte des *mennonites*. Il n'en continua pas moins d'exercer la médecine jusqu'à sa mort, survenue postérieurement à 1729. Paquot a donné la liste des écrits de Zanten. Il suffira de citer les suivants : *Causes de la décadence de la piété chrétienne*, etc., traduites de l'anglais en hollandais, 1718, in-12; *Vie de Socrate*, etc., traduite du frère de Charpentier. 1710, in-4.

* ZANTFLIET ou ZANTVLIET (CORNEILLE), chroniqueur flamand, ainsi nommé du lieu de sa naissance, mort vers 1462, doyen de l'abbaye de Stavelo, a laissé en manuscrit une *chronique*, dont les PP. Martenne et Durant n'ont inséré dans leur *amplissima Collectio*, t. 5, que la partie qui s'étend de 1230 à 1461.

* ZANZALE (JACOB TSANTSALE ou), surnommé *Baradée*, moine syrien, fut élevé au siége épiscopal d'Edesse en 541 par le patriarche d'Antioche Sévère, et d'autres prélats attachés à l'eutichianisme, pour relever, à l'aide du zèle fanatique qu'ils lui connaissaient, cette secte, à peu près éteinte par la décision du concile de Chalcédoine et les édits des empereurs. Zanzale, en parcourant, vêtu de haillons, l'Arménie, la Mésopotamie et les pays voisins, parvint à réunir ce qui restait de partisans au monophysisme. Il ordonna des prêtres, des évêques, et communiqua à tous sa ferveur : de là vint, dit-on, que, d'après son nom, l'on appela *jacobites* les nouveaux eutychéens. Jacques Baradée mourut dans son siége d'Edesse en 578, après avoir rempli de ses disciples les principales chaires de l'Asie et de l'Afrique. *Voyez* l'*Histoire de l'hérésie des Monothélites*, du P. Combefis.

* ZAPATA (JEAN-BAPTISTE), médecin, né vers 1520 à Rome, de parents espagnols, pratiqua avec succès, et professa son art dans cette ville, où l'on croit qu'il mourut. On ne connaît de lui qu'un recueil intitulé : *Maravigliosi secreti de medicina e cerugia*, imprimé pour la 2e fois à Rome, 1586, in-8 (la 1re édit. est inconnue des meilleurs bibliographes); réimprimé à Venise, 1595, 1618, 1677, même format, et cependant très-rare; traduit en latin, avec des additions, par David Splessius, Ulm. 1696, in-8.

* ZAPATA (ANTOINE), cardinal, né à Madrid en 1550, fut d'abord chanoine de Tolède, puis évêque de Cadix et archevêque de Burgos. Il reçut la pourpre de Clément VIII, et fut nommé vice-roi de Naples en 1620. Dès l'année suivante il eut à réprimer une violente sédition, causée par la disette, et l'excessive rigueur qu'il déploya dans cette circonstance le fit bientôt rappeler en Espagne. Nommé toutefois membre de la junte d'état, puis grand-inquisiteur (1626), il n'eut garde de modérer le zèle fanatique du redoutable tribunal qu'il présidait, et de nombreuses victimes de l'intolérance expirèrent au milieu des flammes dans d'horribles auto-da-fé. S'étant démis de tous ses emplois en 1632, Zapata se retira dans son diocèse, et y mourut en 1635. M. Weiss dit que ce prélat fut le zélé protecteur des savants; il ne veut parler apparemment que des savants casuistes. Une nouvelle édition de l'*Index libr. prohib.* fut publiée sous son patronage à Séville, 1631, in-fol.

* ZAPATA ou ZAPPATA (FRANÇOIS), mort en 1672 à Florence, prédicateur et théologien du grand-duc Ferdinand II, et chanoine du chapitre de St.-Laurent, se fit une grande réputation d'éloquence par ses *Sermons*, dont on a un recueil dû à P. Groppo, Venise, 1691, 1702, in-4o.

* ZAPF (NICOLAS), théologien luthérien, né en 1600 dans le bailliage de Zell, professa la théologie et la langue hébraïque à Wittemberg, devint ensuite prédicateur aulique, surintendant, assesseur du consistoire, pasteur des églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Weimar, et mourut dans cette ville en 1672

* ZAPOLY (ETIENNE DE), noble hongrois, se distingua dans le 15e siècle par sa bravoure, sous le règne du roi Mathias Corvin, dont il fut l'un des quatre premiers lieutenants. Après la mort de ce prince, Zapoly, de concert avec deux autres magnats ou seigneurs du royaume, offrit la couronne hongroise à Wladislas Jagellon, à l'exclusion de Jean Corvin et de la reine veuve. Cette circonstance augmenta son influence, et quelques années après sa fille épousa Sigismond, frère de Wladislas et roi de Pologne. Il mourut subitement en 1499, laissant trois enfants, dont l'un monta sur le trône de Hongrie (*voyez* l'article suivant).

* ZAPOLY (JEAN Ier), roi de Hongrie, fils du précédent, né en 1487, accomplit le projet de son père, qui, mécontent de Wla-

dislas, avait pris la résolution, dans le cas où le roi décéderait sans héritier, de remettre à la nation le choix de son successeur. Commandant des troupes hongroises dans la Transylvanie, Jean Zapoly trouva une occasion favorable pour signaler sa valeur et ajouter à l'illustration de son nom, en venant au secours du prince Battori, assiégé dans Temeswar par une armée de rebelles. Il remporta sur ceux-ci une victoire complète, et acheva ensuite leur destruction. Ayant ainsi acquis une influence non moins grande que celle dont son père avait joui, Jean, après la mort du roi Louis, convoqua une diète à Albe-Royale, pour l'élection d'un nouveau monarque, le 5 novembre 1526, fut proclamé souverain le 10, et couronné le lendemain. Vers le même temps une autre diète, rassemblée à Presbourg, nomma Ferdinand d'Autriche roi de Hongrie. Jean, reconnu par une partie des provinces et par François I[er], roi de France, se préparait à combattre vigoureusement son compétiteur, lorsque le roi de Pologne Sigismond offrit sa médiation, qui fut acceptée : mais les négociateurs se séparèrent sans avoir pu s'entendre. La fortune ne se déclara point en faveur de Jean. Ce prince, vaincu à Cassovie, s'adressa en même temps au sultan Soliman et au pape Clément VII pour réclamer leur appui. Le pontife fit une réponse évasive ; mais Soliman promit par un traité de rétablir Zapoly sur son trône, et tint en effet sa parole : en revenant du siège de Vienne, qu'il avait été forcé de lever, il remit la couronne sur la tête de Jean dans la ville de Bude, où Ferdinand vint assiéger inutilement son adversaire. La diète hongroise ayant protesté contre une division du royaume, des négociations eurent lieu par l'entremise de Sigismond, et la paix fut enfin conclue en 1538, aux conditions que Jean conserverait pendant sa vie le titre et l'autorité de roi, qui retourneraient après sa mort à Ferdinand ou à ses enfants. Le fils de Jean, s'il en avait un, devait hériter de la Transylvanie et des autres domaines de la famille Zapoly, mais sans prendre le titre de roi. Jean mourut en 1540, après avoir épousé deux ans auparavant sa nièce Isabelle, fille du roi Sigismond, qui lui donna un fils dont l'article suit. — Jean II Zapoly, né en 1540 quelques jours avant la mort de son père, ne fut d'abord reconnu roi de Hongrie que par Soliman. La guerre ayant bientôt commencé entre Ferdinand et le jeune Zapoly, le sultan en prit prétexte pour envahir et ravager la Hongrie. Jean II se retira en Transylvanie avec sa mère, qui se vit forcée de conclure au nom de son fils un traité par lequel celui-ci renonçait au titre de roi et à la couronne de Transylvanie, en recevant pour dédommagement trois duchés et une pension de 15,000 florins de Hongrie. Le jeune prince épousa ensuite Jeanne, fille du roi Ferdinand, et, toujours protégé par Soliman, reprit le titre de roi en 1560. Après la mort du sultan, qui l'avait mis en possession de quelques places en Hongrie, Jean fut confirmé dans la possession de la Transylvanie et d'une partie de la Basse-Hongrie, par suite d'une trève de huit ans, conclue entre le sultan Sélim et Maximilien, fils et successeur de Ferdinand, et dans laquelle, lui, Jean, était compris. Ce prince mourut d'apoplexie, comme son grand-père et son père, en 1570. En lui s'éteignit la famille des Zapoly.

* ZAPPI (Jean-Baptiste), littérateur, né à Imola vers 1540, mort vers la fin du 16e siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Prato della filosofia spirituale*, etc, Bologne, 1577 ; Venise, 1585, in-4o. — Zappi (Jean-Baptiste-Félix), poète, arrière-petit-fils du précédent, né à Imola en 1667, se fixa à Rome, où, ayant étudié la jurisprudence, il exerça les charges d'assesseur du tribunal d'agriculture et de fiscal de celui des rues. Il fut l'un des fondateurs de l'académie arcadienne ou des *arcades* de Rome, et mourut dans cette même ville en 1719. Ses *Poésies*, réunies d'abord en un petit vol. in-12, ont été réimprimées avec celles d'autres académiciens, ses confrères, et publiées à Venise, 1770, 2 vol. petit in-12. — Faustina Maratti, femme du précédent, fut membre de l'académie des arcades, sous le nom d'*Aglaure Cidonia*, et laissa 38 *sonnets*, qui ont été insérés dans le *recueil* des poésies de son mari.

* ZARA (Antoine), savant prélat, né à Aquilée, dans le Frioul, en 1574, d'une ancienne famille, obtint de bonne heure la protection de l'archiduc Ferdinand, qui le fit nommer évêque de Pedena. On ne connait pas l'époque de sa mort. Il est auteur d'un ouvrage plein d'érudition et fort rare, intitulé: *Anatomia ingeniorum et scientiarum sectionibus IV comprehensa*, Venise, 1615, in-4o.

* ZARAGOZA (Joseph de), jésuite, l'un

des principaux professeurs du collége de Madrid, né en 1627 à Alcala, mort en 1678, mathématicien du roi Charles II, a laissé, entre autres ouvrages : *Arithmetica univ. et Algebra vulgaris*, Valence, 1669, in 4°; un traité de *Trigonométrie,* Mallorca, 1672, et Valence, 1673, in-4°; un autre traité d'*Architecture militaire*, Madrid, 1674, in-4.

* ZARATE (Augustin de), historien espagnol, né dans les dernières années du 15e siècle, était secrétaire du conseil royal de Castille, lorsqu'en 1543 il fut envoyé par Charles-Quint au Pérou, en qualité de maître-général des comptes de cette colonie. Après y avoir fait un assez long séjour, il revint en Europe, et passa en Flandre, où il présenta au prince Philippe un ouvrage composé par lui dans le cours de sa gestion, sous le titre d'*Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou* (en espagnol), Anvers, 1555, in-8°; Séville, 1577, in-fol.; traduite en italien, Venise, 1563, in-4°, et en français par S. D. C.; Amsterdam, 1700; Paris, 1706, 2 vol. in-12, avec fig. On ignore l'époque de la mort de Zarate. Son récit s'arrête à l'an 1548. — Il ne faut pas confondre cet historien avec Pedro Ortiz de Zarate, grand prévôt de Ségovie, l'un des quatre auditeurs qui accompagnèrent au Pérou le vice-roi Vela en 1543, et qui fut empoisonné en 1545, à ce que l'on croit, par une des poudres que Pizarre lui envoya comme remèdes. — Jean Ortiz de Zarate, probablement parent du précédent, fut nommé en 1565 gouverneur de Rio de La Plata par le vice-roi du Pérou. Ce fut lui qui rebâtit en 1580 Buénos-Aires, capitale de la province, dans le même emplacement où Mendoza avait placé, en 1535, cette ville, renversée bientôt après par les Indiens.

* ZARCALLI ou mieux IBN ZARCAL (Abou-Ishak Ibrahim-ben Yahya), surnommé aussi *Nakkasch*, astronome arabe, né à Cordoue, vivait, à ce que présume Casiri, dans le 6e siècle de l'hégire (vers l'an 1160 de Jésus-Christ). Ses observations ont beaucoup servi à Ibn-Aldjemad pour dresser diverses tables astronomiques. Les bibliothèques de l'Escurial et de Leyde possèdent de Zarcalli un petit traité, indiqué dans le catalogue de la dernière sous le titre de *Risalèh*.

* ZARCO (Jean-Gonzales), navigateur portugais du 15e siècle, introduisit le premier, dit-on, l'usage de l'artillerie sur les vaisseaux. Envoyé en 1417 pour explorer les côtes d'Afrique, il fit naufrage, avant d'y parvenir, sur une île inconnue et déserte, qu'il nomma (de concert avec un compagnon qu'on lui avait donné dans cette mission) *Porto-Santo*. Il en découvrit ensuite une autre en 1419, à laquelle il donna le nom de *Madeira*, à cause du bois dont elle était couverte. Il s'y établit avec sa famille en 1421, y fonda la ville de Funchal, et fut nommé l'un des gouverneurs de cette colonie, que le roi de Portugal partagea en deux capitaineries.

* ZAREMBA (Michel-Constantin de KALINOWA), général au service de Prusse, né en 1711 à Kiemelen, dans le grand-duché de Lithuanie, entra dès l'âge de 10 ans dans un régiment prussien, en qualité de sous-lieutenant, fit toutes les campagnes de Silésie et de la guerre de sept-ans, devint général-major en 1770, lieutenant-général en 1782, et mourut à Brieg en 1786. Frédéric II avait de la considération pour ce brave officier, dont les *mémoires* du temps ont cité quelques particularités.

* ZARINE, reine de Scythie dans le 6e siècle avant Jésus-Christ, aussi fameuse par son courage et sa vertu que par sa beauté et son esprit, fit la guerre à Cyaxare, roi des Mèdes, et fut vaincue par le gendre de ce prince, Stryangée, qui lui rendit ses états. Zarine eut ensuite un règne glorieux, fit défricher des terres, civilisa des nations barbares, fit bâtir des villes, et reçut après sa mort des honneurs presque divins. On trouve dans les *Mémoires* de l'académie des inscriptions et belles-lettres une *dissertation*, de Boivin l'aîné, sur cette princesse, qui a fourni le sujet de deux tragédies imprimées et non représentées, l'une par Legrand, et l'autre par Devineau, Paris, 1803, in-8°.

ZARLINO (Joseph), musicien, compositeur et théoricien célèbre, né à Chioggia en 1519, fut l'élève d'A. Willaert, fondateur de l'école de musique vénitienne, lui succéda dans la place de maître-de-chapelle de l'église de Saint-Marc de Venise, et mourut dans cette dernière ville en 1599. On a de lui, outre des *canzoni* et des pièces de musique d'église, 3 ouvrages sur les institutions harmoniques, et 4 autres sur des sujets de morale et de chronologie, imprimées d'abord séparément de 1558 à 1583, et recueillis ensuite sous le titre d'*OEuvres,* Venise, 1589, 4 vol. in-fol.; réimprimés du titre seul en 1602

* ZASE (Ulric), *Zasius*, jurisconsulte, né en 1461, à Constance, fut reçu docteur en droit, et professa la jurisprudence à Fribourg, où il mourut en 1535. Ses ouvrages, d'abord imprimés séparément, ont été recueillis et publiés à Lyon, 1550, et à Francfort, 1590, 6 vol. in-fol. Des *lettres* du même jurisconsulte ont été publiées, avec une *notice* sur sa vie, par Riegger, Ulm, 1774, in-8°. — Jean-Ulric Zase, fils du précédent, né à Fribourg en 1521, professa le droit à Bâle, devint vice-chancelier et conseiller-d'état sous les empereurs Ferdinand Ier et Maximilien II, et mourut en 1570. On a aussi de lui quelques ouvrages de jurisprudence. — Zase (Nicolas), médecin à Rotterdam dans le 17e siècle, a écrit sur l'anatomie contre la doctrine de Th. Bartholin (*voyez* ce nom).

* ZAVADOFSKII (le comte Pierre-Vassilievitsch), homme d'état russe, né en 1738 dans le gouvernement de Tzernikoff, mort le 10 janvier 1812, avait servi d'abord sous les ordres du feld-maréchal Roumiantsof. Nommé en 1775 secrétaire-d'état, en même temps que le prince Bezborodko, son frère d'armes, Zavadofskii ne resta étranger depuis cette époque à aucun des actes du gouvernement. Ce fut à lui que Catherine II confia en grande partie l'organisation des écoles primaires, et il fut exclusivement chargé de celle du ministère de l'instruction publique au commencement du règne d'Alexandre. Un grand nombre de manifestes, notes diplomatiques et autres pièces de ce genre rédigés par Zavadofskii, font honneur à son érudition et à son éloquence.

* ZAVAVI (Zein-Eddin-Aboul'-Hassam, etc., al), connu aussi sous le nom d'*Ibn-Maat*, grammairien arabe de la tribu de *Zavava*, dont il prit son surnom, né en l'an 564 de l'hégire (1168 de Jésus-Christ), habita long-temps Damas, et y composa divers ouvrages, entre autres un poëme nommé *Dorrat Alifiyya*, dont la bibliothèque bodléienne d'Oxford et celle de l'Escurial possèdent chacune un exemplaire, et qui a pour objet le syntaxe de la langue arabe. Zavavi mourut au Kaire en 260 (1230 de Jésus-Christ).

* ZAWADZKI (Théodore), noble polonais, a publié un recueil des statuts, constitutions, priviléges et lois du royaume de Pologne, jusqu'à l'année 1614, sous le titre de *Statuta*, etc., Cracovie, 1614, et Varsovie, 1637, in-folio, ibid, 1647, in-4°. — Jean Zawadzki, palatin de Swiecki, de Patnaw, et châtelain de Dantzig, fut envoyé en 1633, par le roi Vladislas VII, comme ambassadeur extraordinaire en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. Les instructions qu'il reçut pour cette infructueuse mission, ainsi que son journal d'ambassade et quelques autres pièces y relatives, ont été publiés dans le *Choix des mémoires historiques sur l'ancienne Pologne*, par J.-U. Niemcewicz, Varsovie, 1822.

* ZAYAS Y SOTOMAYOR (Dona Maria de), née à Madrid dans les premières années du 17e siècle, n'est connue que comme auteur de 2 recueils de Nouvelles, publiés à Madrid, Sarragosse, 1638, in-8°; qui ont été traduits en français (par d'Ouville, à ce que l'on croit), Paris, 1680, 5 vol. in-12. Scarron en a imité quelques-unes. Cette dame, non moins distinguée par son esprit que par sa naissance, ne méritait pas le dédaigneux oubli où l'ont laissée les biographes espagnols.

* ZAZICHOVEN ou ZETZENHOVEN ou SABENHOVEN (Ulric de), minnesinger ou troubadour allemand du 13e siècle, traduisit dans le dialecte souabe le roman de *Lancelot du Lac* d'Arnauld Daniel. On en trouve des manuscrits dans les bibliothèques de Vienne, du Vatican et de Munich.

* ZAZLACÉE, appelé fautivement *Zezelase* dans Laclède et Moréri, Abyssin d'une naissance obscure et qui s'éleva aux premiers emplois par son courage et sa capacité, fut nommé vers 1590 vice-roi de la province de Dembea par l'empereur Malek-Saghed, qui lui avait fait épouser une princesse de sa maison. Après avoir changé plusieurs fois de parti dans les guerres intestines qui survinrent après la mort de Malek-Saghed, ce général fut surpris et massacré dans son camp par le Susnejos ou Socinios, prince de la famille impériale, qui s'était emparé de la couronne en 1606.

* ZBARAWSKI (Jean), prince et général polonais, de la famille des Jagellon, né dans le 16e siècle, avait déjà acquis la réputation d'un bon capitaine, lorsque le roi Étienne Battori lui donna, avec le palatinat de Braclaw et le titre de sénateur, le commandement de l'armée pendant les guerres que la Pologne eut à soutenir contre le grand-duc de Moscovie Iwan IV. Les succès qu'obtint Zbarawski hâtèrent la conclusion d'un traité tout à l'avantage de son pays, et dont il fut l'un des négociateurs, en 1582. Douze ans

plus tard il ajouta encore à sa renommée dans la guerre contre les Cosaques et les Tartares, leurs auxiliaires, qu'il repoussa et poursuivit jusqu'à Zaslaw. Ce brave guerrier mourut en 1608. — Son fils aîné, Christophe Zbarawski, se distingua dans une mission dont il fut chargé auprès du sultan de Constantinople en 1621, sous le règne de Sigismond III. Zbarawski mourut vers 1624 peu de temps après son retour en Pologne.

* ZBIGNIEW Ier, 8e duc de Bohême, succéda en 910 à son père, Borziwoy, favorisa la propagation du christianisme dans ses états, en faisant construire des églises, et fit bâtir à Rome pour ceux de ses sujets qui allaient visiter le sépulcre de saints apôtres, un hôpital, que Charles IV fit réparer en 1357. Zbigniew mourut en 915. — Zbigniew II, duc de Bohême, succéda en 1055 à Brzetislas Ier, son père, dépouilla ses frères de leurs apanages, persécuta toute sa famille, sans en excepter sa mère, Judith, fille de l'empereur Othon, et mourut en 1061, sans postérité et sans avoir rien fait pour la prospérité de ses états.

* ZBIGNIEW, duc de Mazovie, était fils naturel de Vladislas Hermann, roi de Pologne, qui, au lieu de le châtier de plusieurs révoltes, poussa la faiblesse à son égard jusqu'à se dépouiller d'un tiers de ses états pour lui former un apanage. Accourant à Plosk aussitôt après la mort de ce prince (1102), Zbigniew y fit main basse sur les trésors qu'il laissait, et ce ne fut qu'au prix de la cession de la Moravie à titre de fief, qu'il consentit à les rendre au légitime héritier, Boleslas. Plus tard ce dernier, ayant fait prisonnier Zbigniew, révolté contre lui, se contenta de l'exiler, bien que l'armée polonaise demandât sa mort. Il disparut toutefois vers l'an 1116, massacré selon quelques traditions, ou confiné dans une prison, après avoir eu les yeux crevés, suivant d'autres versions, et il paraît que Boleslas se reprocha amèrement la mort de ce frère.

* ZBIGNIEW, chancelier de Pologne au 14e siècle, fut d'abord prévôt de la cathédrale de Cracovie. Une mission qu'il remplit en 1335 au congrès entre Charles-Robert, duc d'Anjou et roi de Hongrie. Casimir, roi de Pologne, et Jean, roi de Bohême, lui valut toute la confiance de Casimir-le-Grand. Il est traité sévèrement par les historiens contemporains comme ayant eu la plus grande part au choix que fit Casimir du prince Louis de Hongrie pour son successeur. Cette adoption ne fut point agréable à la nation polonaise. — Zbigniew d'*Oleschnicz*, de la famille du précédent, cardinal-évêque de Cracovie, fut d'abord secrétaire intime du roi Vladislas Jagellon, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, fut chargé de plusieurs missions importantes, obtint le siége épiscopal de Varsovie en 1422, reçut le chapeau de cardinal des mains du pape Nicolas V en 1449, et mourut à Sandomir en 1455.

* ZBORXWSKI (Samuel), un des premiers magnats de la Pologne au 16e siècle, s'est rendu fameux par les malheurs qu'il attira sur lui, sur sa famille et sur sa patrie. Ayant assassiné un autre magnat, nommé André Wapowski, lors des fêtes célébrées à l'occasion du couronnement de Henri, duc d'Anjou (*Voyez* Henri III, roi de France), en 1574, il fut banni à perpétuité du royaume par sentence du monarque, et se retira en Transylvanie. A l'avènement d'Étienne Battori sur le trône de Pologne, Sborowski sollicita sa rentrée dans le royaume. Cette faveur lui ayant été refusée, il entra à main armée dans le palatinat de Cracovie, fut fait prisonnier par Zamoyski, et décapité le 25 mai 1584. — Christophe Zsorowski, frère du précédent, s'était retiré à Vienne après la condamnation de Samuel à l'exil. Il fit d'inutiles efforts près de l'empereur pour l'empêcher de reconnaître Étienne Battori comme roi de Pologne, refusa de comparaître devant la diète générale convoquée en 1585 pour prononcer sur des délits dont il s'était rendu coupable, et réunit même des troupes en Moravie pour marcher contre son souverain. Toutefois il ne rentra en Pologne qu'après la mort d'Étienne Battori, et vint augmenter les forces du parti qui voulait placer l'archiduc Maximilien sur le trône polonais. Ce prince ayant été battu et fait prisonnier, on n'entendit plus parler de Christophe Zborowski, qui mourut hors de sa patrie dans les dernières années du 16e siècle.

* ZEA (D. Francesco-Antonio), né en 1770 à Médelin, ville de la Nouvelle-Grenade (Amérique méridionale), fit ses études à Santa-Fé de Bogota, capitale de cette colonie espagnole, et occupa dès l'âge de 16 ans une chaire d'histoire naturelle au collége de la même ville. La lecture de Raynal et d'autres écrivains français du 18e siècle alluma en lui un désir ardent de voir enfin sa patrie indépendante de la domination espagnole. Il eut la hardiesse de manifester son

opinion et ses vœux, et bientôt un ordre du cabinet de Madrid lui enjoignit de se rendre dans cette ville (1797). Enfermé dans un des forts de Cadix, il ne fut rendu à la liberté qu'après 2 ans d'une procédure qu'on finit par abandonner. Zea fut alors envoyé en France, sous le prétexte d'une mission scientifique et avec un traitement de 6.000 francs. Après un séjour de 3 ans à Paris, il revint en Espagne, et y obtint, au lieu de la permission qu'il sollicitait de retourner en Amérique, la place de directeur-adjoint, puis celle de directeur en chef du cabinet botanique de Madrid (1804); il eut en même temps le titre de professeur des sciences naturelles. Zea resta dans cette position jusqu'à l'époque de la révolution d'Aranjuez. Il fut nommé par le nouveau gouvernement membre de la junte réunie à Bayonne en 1808, eut ensuite la direction d'une partie du ministère de l'intérieur, et plus tard il fut nommé à la préfecture de Malaga, place qu'il conserva jusqu'à la retraite de l'armée française, vers la fin de 1812. A cette époque, il se rendit en Angleterre, d'où il s'embarqua, en 1814, pour rejoindre le général Bolivar, qui bientôt le nomma intendant-général de son armée. En 1817, Zea fut appelé à la présidence du congrès tenu à Augostura; il eut ensuite le département des finances dans le gouvernement constitué par cette assemblée, puis, à l'organisation de la république de Colombie, devint vice-président du gouvernement dont Bolivar était nommé chef-suprême. Zea, investi de pouvoirs illimités, fut envoyé en Europe en 1820, pour établir des rapports politiques et commerciaux avec l'Angleterre, l'Espagne, la France et d'autres états, s'il y avait lieu. Il fut bien accueilli à Londres par les partisans de l'indépendance américaine. Il passa ensuite en Espagne, où ses efforts, réunis à ceux de deux agents spéciaux de Bolivar, envoyés dans la peninsule pour traiter de la paix avec les cortès, n'aboutirent qu'à faire rejeter par cette législature toute proposition d'indépendance. Zea se rendit d'Espagne à Paris en avril 1821, et demanda bientôt, par une note officielle, la reconnaissance par le cabinet français de la république de Colombie, sur les principes établis dans le rapport fait au congrès des États-Unis. Le ministère ne répondit point à cette note, mais envoya en Amérique quelques agents sans caractère ostensible pour prendre une connaissance positive de l'état des choses. Zea s'occupa ensuite de contracter (restant toujours à Paris) avec des banquiers de Londres un emprunt de 2 millions sterl. (48 millions de francs environ), au prix de 80 pour 100, puis il passa à Londres pour le réaliser. Les actions de cet emprunt avaient déjà haussé de valeur, lorsque se répandit la nouvelle que Zea, rappelé depuis quelque temps par son gouvernement, n'avait aucun pouvoir pour contracter un pareil engagement. Il en avait toutefois reçu de Bolivar en décembre 1819, et c'était sur ces mêmes pouvoirs qu'avait été fondé son contrat d'emprunt, signé à Paris. On lui opposa des décrets postérieurs de son gouvernement qui révoquaient ces mêmes pouvoirs. Au milieu des discussions qu'entraina ce conflit, Zea mourut aux eaux de Bath d'un anévrysme au cœur, en novembre 1822. Plus tard le gouvernement de Colombie reconnut l'emprunt dont nous venons de parler. Outre la connaissance des sciences naturelles, dont il s'était spécialement occupé, Zea possédait très-bien celle de la littérature ancienne et moderne; il parlait et écrivait le français avec autant de facilité que l'espagnol.

* ZECCADORO (François), prélat italien, né en 1660 à Gubbio, dans l'État romain, fut camérier d'honneur du pape Innocent XII, conserva la faveur de Clément XI, et mourut, en 1703, assassiné par un de ses domestiques. Outre quelques pièces de vers et des *discours*, on connait de lui : *Problemata arithmetica*, Rome, 1677, in-4°.

* ZECCHI (Jean) en latin *Zecchius*, médecin, né à Bologne en 1533, professa d'abord dans cette ville, puis à Rome au collége de la Sapience, vint reprendre sa première chaire en 1586, fut rappelé à Rome deux ans après, et y reçut avec des lettres de citoyen, le titre d'*archiâtre* ou premier médecin de l'état pontifical. Il mourut dans cette même ville en 1601. Ses ouvrages sont mentionnés avec détail dans les *Archiatri pontifici* de G. Marini. — Hercule Zecchi, neveu du précédent, médecin et professeur à l'académie de Bologne, mort en 1622, fut l'éditeur des ouvrages que son oncle avait laissés manuscrits.

* ZECCHI (Lellio), théologien et jurisconsulte, mort vers 1610, chanoine-pénitencier à Bidiccioli, dans le Brescian, sa patrie, a laissé, entre autres ouvrages : *de Republ. ecclesiast.*, Vérone, 1599, in-4°; Lyon, 1601, in-8°. Les biographes italiens l'ont confondu quelquefois avec Lelio Zanchi (*voyez* ce nom.)

ZECCHINI (PETRONIO), médecin, né en 1739 à Bologne, y professa d'abord l'anatomie, puis remplit une chaire de médecine à Ferrare, et mourut d'une attaque d'apoplexie en 1793. On citera de lui *della Dietetica delle donne,* etc., Bologne, 1771.

* ZECH (BERNARD DE), ministre d'état en Pologne et dans l'électorat de Saxe, né à Weimar en 1649, mort à Dresde en 1720, a laissé, entre autres ouvrages utiles pour l'histoire de l'Allemagne, un *Théâtre des princes actuellement régnants* (allemand), 4 vol. in-8°. — ZECH (le comte Bernard de), fils du précédent, né en 1680, mort à Dresde en 1748, après avoir occupé diverses places honorables dans sa patrie, a laissé un livre: *du Gouvernement impérial en Allemagne*, Leipsig, 1713, in-4°.—ZECH (François Xavier) jésuite et savant canoniste, né à Ellingen dans la Franconie en 1692, succéda à son maître, P. Pichler, comme professeur à l'université d'Ingolstadt, prit une part active aux disputes théologiques qui firent tant de bruit en Italie vers le milieu du 18e siècle, et osa soutenir qu'à l autorité civile appartenait le droit de fixer l'intérêt de l'argent et de régler les transactions entre les particuliers. Il mourut à Munich en 1772. Nous citerons de lui : *Præcognita juris canonici*, Ingolstadt, 1749, in-8°.

* ZEDLITZ (CHARLES-ABRAHAM, baron DE), ministre d'état et membre de l'académie des sciences de Berlin, né en 1731 à Scharwwald, près de Landshut, en Silésie, obtint et mérita la confiance du grand Frédéric, qui le nomma successivement référendaire à la chambre des comptes de Berlin, conseiller à la régence de Breslau, président de la cour suprême de Silésie, chef du consistoire supérieur et du collége des Pupilles à Brieg, enfin, en 1770, ministre de la justice, avec la présidence du tribunal de cassation et l'inspection spéciale de l'administration de la justice dans le duché de Clèves, les comtés de la Mark, de Mindin, de Meurs, de Gueldre, etc. Il eut en 1771 le département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, la direction des caisses des pauvres, celle de la bibliothèque royale, des cabinets et des colléges de médecine et de chirurgie. Entre autres actes qui prouvèrent son zèle et sa sagesse, il faut compter l'amélioration du régime des prisons et l'introduction en Prusse de la liberté de la presse. Il perdit une partie de ses emplois et de son influence sous Guillaume II, dont Wœllner avait toute la confiance, obtint sa démission et se retira dans ses terres de Silésie, où il mourut en 1793.

* ZEGEDIN ou SZEGEDIN (ÉTIENNE KIS DE), théologien protestant, ainsi nommé d'une petite ville de Basse-Hongrie, où il naquit en 1505, fut obligé de faire ressource de ses talents et d'enseigner péniblement dans plusieurs colléges; mais ses opinions religieuses lui attirèrent des persécutions continuelles, qui ne lui permirent de se fixer en aucun lieu. Il avait enfin obtenu le titre de surintendant des églises de la baronie de Luskow, lorsqu'en 1558, dans un voyage entrepris pour les intérêts de ses co-religionnaires, il tomba au pouvoir des Turcs, qui le retinrent cinq ans prisonnier. Au sortir de cette captivité (1563), il vint à Keveny, dans la Haute Hongrie, où il mourut en 1572. Nous citerons de lui : *Loci communes theologiæ sinceræ de Deo et homine,* Bâle, 1608, in-8°.

* ZEGERS (TACITE-NICOLAS), savant théologien, de l'ordre de St.-François, né à Bruxelles dans les dernières années du 15e siècle, mort à Louvain en 1559, avait été lecteur ou professeur en théologie au grand couvent des récollets de cette ville. On le regarde comme un des bons critiques de son temps. Nous citerons de lui : *Scholion in omnes Novi-Testamenti libros*, etc., Cologne, 1553, in-12. — ZEGERS (Hercule), peintre et graveur flamand, né vers 1625, fut le contemporain de Potter, qu'il a presque égalé par son talent; mais ni ses paysages ni les gravures qu'il en fit lui-même n'eurent de succès tant qu'il vécut. Pauvre et découragé, il cessa presque entièrement de travailler, et noya ses chagrins dans le vin. Un jour, en entrant ivre chez lui, il tomba sur son escalier, et mourut des suites de cette chute. Sa *vie* a été écrite par Samuel Van Hoogstraaten.

* ZEIAD, célèbre capitaine arabe, né à Taïfa la 1re ou 8e année de l'hégire (622 ou 630 de Jésus-Christ), était fils naturel d'Abou Sofyan et frère du khâlyfe Moawyah Ier, mais n'avait pas été reconnu. Il fut successivement cadhi, secrétaire et trésorier du gouvernement de Koufah, Al-Mogheirah, enfin lieutenant du gouverneur de Bassorah, Abdallah, fils d'Abbas. Il vainquit et tua le général que Moawyah avait envoyé pour s'emparer de Bassorah, l'an 39 (659), et, comme il n'était pas moins habile que vail-

lant, il fut chargé de commander en Perse, où il se conduisit avec beaucoup de sagesse. Lorsque Haçan, fils d'Aly, se fut démis du khâlifat en faveur de Moawyah, celui-ci songea à détacher Zeïad du parti des enfants d'Aly et à le mettre dans ses intérêts, en le reconnaissant publiquement pour son frère et en le comblant d'honneurs. Zeïad, chargé d'abord du gouvernement de Bassorah, réussit promptement à le purger des voleurs et des assassins qui l'infestaient, et obtint bientôt celui de Koufah, de Bahr-aïn, d'Oman et de toutes les provinces orientales de l'empire, de sorte qu'il donna des ordres depuis les deux rives du golfe Persique jusqu'aux frontières de l'Inde et du Turkestan. Son nom faisait partout trembler les méchants, parce que sa justice était aussi sévère que prompte et impartiale. Les habitants de la Mecque et de Médine furent consternés, lorsqu'il eut obtenu aussi le gouvernement de l'Arabie; mais ils furent bientôt délivrés de toute crainte. Un ulcère lui étant survenu à la main droite, il se la fit amputer, et mourut des suites de l'opération, l'an 53 (673.) Nul homme de son temps ne le surpassa en éloquence, si ce n'est Aly.

* ZEIADET-ALLAH Ier (Abou-Mohammed), 3e souverain de la dynastie des Aglabides en Afrique, s'empara du trône à la mort de son père Ibrahim, l'an 196 de l'hégire (812 de Jésus-Christ), au préjudice de son frère Abdallah, auquel il le céda l'année suivante pour le remplacer, l'an 201 (817), par droit de succession légitime. La dureté de son administration et l'imprudence qu'il eut de se déclarer d'abord pour le khâlyfe Al-Mamoun, puis pour l'anti khâlyfe Ibrahim, fils de Mahdy, donnèrent lieu à des révoltes et à des guerres civiles qui le mirent en danger de perdre ses états. Corrigé par l'expérience, il s'efforça de réparer les maux qu'il avait causés. L'évènement le plus important de son règne fut la conquête de la Sicile, entreprise et poursuivie avec succès pendant plusieurs années par ses lieutenants, mais dont il ne vit pas la fin, étant mort en 223 (838), dans la 52e année de son âge.—Zeiadet-Allah II (Abou Mohammed), 7e prince de la même dynastie, succéda à son frère Ahmed l'an 249 (863), se distingua par ses vertus et sa piété, et mourut l'année suivante. Il fut remplacé par son neveu Mohammed II, fils d'Ahmed. — Zeïadet Allah III (Abou-Nasr) 11e et dernier prince de la dynastie des Aglabides en Afrique, monta sur le trône l'an 290 (903), en faisant assassiner son père Abdallah II, se plongea dans les plus infâmes débauches, ne s'occupa nullement des affaires de l'état, et sembla prendre à tâche d'exterminer sa famille dans un moment où sa puissance ébranlée avait le plus besoin d'appui. Il finit par abandonner l'Afrique à la doctrine des Chyites et aux armes victorieuses d'Abou-Abdallah, surnommé Al-Maschtak (l'Oriental), l'an 296 (903.) Il avait hâté lui-même sa ruine, en faisant périr ses généraux ou en les épouvantant par de terribles exemples d'ingratitude. Il alla continuer ses débauches en Égypte, et y mourut près de Ramlah, épuisé et infirme, au moment où il allait partir pour Jérusalem, avec l'intention de consacrer à Dieu le reste de ses jours. La dynastie des Aglabides, qui finit en lui, avait duré 112 ans.

* ZEID BEN THABET, avait 11 ans quand Mahomet s'enfuit de la Mecque. Après la bataille contre les Arabes du Yémâmah, presque tous les sectateurs du Koran ayant péri, le khâlyfe Abou Bekr craignit que ce livre sacré ne se perdît, et en fit composer une copie complète par Zeid, qui, plus tard, avec d'autres docteurs, en fit plusieurs nouvelles copies, pour empêcher les Arabes de se diviser sur la manière de le réciter. Zeïd vivait encore vers le commencement du 7e siècle de notre ère.

* ZEIDAN (Muley), roi de Fez et de Maroc, de la première dynastie des Chérifs, se fit proclamer le successeur de son père, Muley-Ahmed-Labass, à la mort de ce prince, en 1603, quoiqu'il fût son plus jeune fils; aussi eut il à lutter contre ses trois frères. Il l'emporta sur eux, et dans tout le cours d'un long règne il vécut presque toujours en paix. Il protégea et cultiva les lettres, rassembla une nombreuse et belle bibliothèque, et mourut en 1630. — Zeidan (Muley), fils du fameux Muley-Ismaël, empereur de Maroc, avait pour mère une négresse intrigante, Lala-Zeïdana, qui, pour lui assurer le trône, fit étrangler la mère de Muley-Mohammed, héritier présomptif de l'empire, rendit ce prince lui-même suspect à son père, et le poussa à la révolte. Muley-Zeïdan, chargé alors de le réduire, triompha de lui par trahison (1706), et fut bientôt débarrassé de ce concurrent par la cruauté du vieil empereur; mais, étant demeuré à la tête de son armée, il devint à son tour suspect, et fut étouffé entre deux ma-

telas, par ordre de son père, en 1707.

* ZEIDLER (Jean-Godefroi), poëte allemand, était fils d'un prédicateur luthérien de Freystadt, dans le comté de Mansfeld, et prêcha conjointement avec lui dans sa ville natale pendant vingt ans; mais après la mort de son père, il renonça au ministère évangélique pour se livrer à la poésie, ou plutôt à toutes les bizarreries d'une imagination vagabonde et sans frein. Il mourut, jeune encore, à Halle en 1711, épuisé par la débauche. Nous citerons son *Theatrum virorum eruditorum minus*, abrégé qui peut épargner des recherches fastidieuses. — Ziedler (Suzanne-Élisabeth), sœur du précédent, publia en 1684 un recueil de poésies sous le titre de *Passe-temps d'une jeune fille*.

* ZEIN-ALA-BEDIN (Aly II), 4e iman des Chyites, était petit-fils du khâlyfe Aly, gendre de Mahomet. Il n'avait que douze ans, lorsqu'il perdit son père et presque tous ses frères à la bataille de Kerbela, l'an 61 de l'hégire (680 de Jésus-Christ). Il fut conduit à Damas, d'où le khâlyfe Yezid Ier le renvoya à Médine. Là il fut reconnu par les partisans de sa maison pour le 4e des imans ou pontifes légitimes, successeurs de Mahomet. Il mourut l'an 94 (713) et eut pour successeur son fils Mohammed. — Zein-Ala-Bedin, roi de Perse, de la dynastie des Modhafférides, fut dépouillé de ses états par Tamerlan, fut privé de la vue par son cousin Chah-Mansour, auprès duquel il s'était réfugié, et tomba au pouvoir de Tamerlan, qui l'envoya prisonnier à Samarkande, l'an 795 (1393).

* ZEIRI BEN MOUNAD AL'TACLANI, chef de la tribu des *Zeirides*, dite également des Sanhadjides ou des Badicides, dont la dénomination en Afrique s'étendait depuis Alger jusqu'à Tripoli, s'attacha aisément plusieurs tribus, comme lui d'origine arabe, se mit à leur tête, battit les Zenates et d'autres tribus prébères, conquit plusieurs provinces, dont il fit hommage au fondateur de la dynastie des Fathimides (*v.* Obeid-Allah-al-Madhy), et fonda la ville d'Aschir, dans la contrée de ce nom, l'an 324 de l'hégire (935 de Jésus-Christ). Il prit un soin continuel de se ménager l'amitié des khâlyfes fathimides, et l'on peut dire qu'il l'acheta bien par les services importants qu'il leur rendit. Il périt dans une bataille, livrée pour eux près de Mansourah, l'an 360 (971), et fut universellement regretté.

* ZEIRI BEN ATYAH, Ier roi de Fez, de la dynastie de Zeïrides ou Zenates, différents des Zeïrides ou Sanhadjides, qui, dans le même temps, régnaient à Tunis, Kairowan, Madhiah et Tripoli, était d'abord cheikh des Zenates, l'une des cinq principales tribus prebères qui s'étaient établies dans le Maghreb ou Afrique occidentale, à l'époque de la décadence de la puissance des Édrissides. Il profita des troubles et de l'anarchie du pays pour s'affranchir de toute domination, refusa de reconnaître la souveraineté des rois de Cordoue l'an 368 de l'hégire (979 de Jésus-Christ), et s'empara de Fez en 377 (988). Al-Mansour, qui était alors l'homme le plus influent en Espagne, sous le règne du faible Hescham-Al-Mowayed, ferma les yeux sur la révolte de Zeiri, et l'opposa bientôt à un autre rebelle, Abou'l-Behar, prince sanhadjide. Zeiri profita de l'occasion pour reculer ses frontières vers l'Orient, jusqu'au fleuve Zab, et se fit confirmer dans la souveraineté du Maghreb comme vassal de l'Espagne; mais ses victoires et sa puissance ne tardèrent pas à donner de l'ombrage. On l'attira à Cordoue sous prétexte de le récompenser, et on l'y retint jusqu'à ce que la révolte d'un chef de tribu, qui s'était rendu maître de Fez, vint lui fournir un motif plausible de solliciter et d'obtenir son congé. Il recouvra Fez de vive force, releva et fortifia l'ancienne ville de Woudjda ou Wadjida, dans la province de Telmesen, y établit sa résidence l'an 385 (995), et se déclara l'année suivante contre l'Espagne, dont il battit une armée. Moins heureux contre une autre armée plus nombreuse, commandée par Abdel-Melek, fils du ministre Al-Mansour, il fut vaincu, perdit Fez, abandonna la Mauritanie, et se retira vers le Sahra. Il y rallia ses fidèles Zenates et quelques autres tribus, tourna alors ses armes contre les Sanhadjides, les vainquit, s'empara de Tahert, de la province de Zab, de Telmesen, etc.; mais les blessures qu'il avait reçues dans sa lutte contre l'Espagne s'étant rouvertes, il mourut l'an 391 (1001), après un règne de vingt ans, au moment où il fondait un nouvel état. Son fils Moezz recouvra Fez, et continua la dynastie des Zeïrides.

* ZEKI-KHAN (Mohammed), souverain éphémère de la Perse, dans les premiers mois de l'année 1779, était à la fois cousin-germain et frère utérin du célèbre Kerym-Khan, pendant le règne duquel il avait souvent excité des troubles et donné des preuves

d'une horrible cruauté. Il prit les rênes du gouvernement après la mort de Kerim-Khan, qui laissait pourtant quatre fils. Il est vrai qu'averti du danger de régner en son propre nom par la résistance de plusieurs chefs de la tribu de Zend, il s'empressa de proclamer deux des jeunes princes, Abou'l-Fethah et Mohammed-Aly-Khan. Il employa alors la perfidie pour faire tomber ses ennemis en son pouvoir, et des barbaries atroces pour s'en débarrasser : ce fut la seule règle qu'il connût dans sa courte domination, contre celle de son neveu Aly-Mourad-Khan, auquel il avait confié l'élite de ses troupes. Entrant alors en fureur, il marcha contre ce rebelle ; mais, arrivé à Yezdkhast, ville frontière du Farsistan et de l'Irak, il y fut assassiné en punition de ses nouvelles atrocités.

* ZELADA (François-Xavier), cardinal de l'église romaine, né vers 1717 d'une famille d'origine espagnole, cultiva les sciences sans rien relâcher de ses devoirs, et employa son crédit et sa fortune à favoriser les artistes et les savants. Soupçonné d'avoir eu beaucoup de part à l'élection de Pie VI, il se vit en butte aux attaques des ennemis du nouveau pontife ; mais il se vengea noblement, en préservant de la peine capitale l'auteur d'un pamphlet très-mordant, où il était peint lui-même des couleurs les plus affreuses. Après avoir rempli les fonctions de secrétaire-d'état et joui d'une grande influence pendant la durée du pontificat de Pie VI, il se démit de ses charges en 1796, et, trop âgé pour accompagner son maître dans l'exil, se retira dans une campagne voisine de Rome, où il vécut oublié. Il assista au conclave dans lequel fut élu Pie VII, rentra alors dans Rome, et y mourut en 1801. On a de lui un opuscule très-rare sous ce titre : *de nummis aliquot æreis uncialibus Epistola*, Rome, 1778, in-4°, fig.

* ZELAIA (don Antoine), amiral sicilien, né à Palerme en 1678, mort à Naples en 1751, comblé d'honneurs, avait servi avec zèle et distinction le duc de Savoie, Victor-Amédée, et l'empereur Charles VI, que des arrangements diplomatiques rendirent l'un après l'autre maîtres de la Sicile ; il avait accompagné, en 1735, l'infant don Carlos (depuis Charles III) à la conquête de cette île, s'était signalé dans cette brillante campagne, et avait été nommé l'un des membres de la junte de guerre.

* ZEL-ALI, heureux chef de révolte sous Mahomet III, et Achmet Ier, suivit d'abord les drapeaux d'un autre rebelle, nommé Scrivano, après la mort duquel il ne tarda pas à se soumettre à la Porte, moyennant la promesse du pachalick de Bosnie. Il se distingua dans la guerre de Hongrie en 1602, et crut devoir, pour prix de ses services, se mettre lui-même, et à main armée, en possession du gouvernement qui lui avait été promis et dont la Porte ne se pressait pas assez de retirer le pacha. Il refusa depuis lors constamment de se rendre à Constantinople, où on le manda plusieurs fois, sous prétexte de lui faire honneur, mais réellement pour le faire périr. Il eut soin de protester toujours que les faveurs qu'il avait reçues du sultan suffisaient à son ambition et à sa modestie, et de laisser craindre qu'il ne cherchât un appui dans l'empereur d'Allemagne. On ignore l'époque de sa mort.

* ZELICH (Gérasime), archimandrite illyrien, né en 1752 à Shégar, village situé au pied de la montagne Vélébit, a laissé des mémoires, sous ce titre : *Vie, Aventures et Voyages de Gérasime Zelich*, Bude, à l'imprimerie cyrillienne de l'université, 1823, in-8°. C'est le premier ouvrage qui ait paru en prose dans l'idiome populaire dalmato-illyrien, ce qui le rend très-précieux pour la littérature de cette contrée. Les lecteurs y trouvent encore un autre intérêt, c'est de pouvoir y puiser des renseignements assez étendus sur la vie de l'auteur, qui les rédigea vers la fin de sa carrière. Il mourut dans son monastère de Krupa vers 1822.

* ZELL (Ulrich de), célèbre imprimeur du 15e siècle, né à Hanau, capitale de l'ancien comté de ce nom dans la Vétéravie, exerçait la profession de copiste ou calligraphe dans le diocèse de Mayence à l'époque de la découverte de l'imprimerie. Ayant appris ce nouvel art de J. Fust et de Pierre Schœffer, il établit un atelier typographique à Cologne. Les bibliographes ont revendiqué pour lui une foule d'opuscules, sans date et sans nom d'imprimeur, qu'on avait longtemps attribués à Schœffer. Le plus ancien que l'on connaisse, avec la souscription de Zell, est daté de 1466. Il exerçait encore son art en 1499, suivant l'ancienne *Chronique* de Cologne.

ZELLER (Jean-Godefroi), savant médecin, né dans le duché de Wurtemberg, en 1656, visita la France, la Hollande, une partie de l'Allemagne, pour accroître ses connaissances, entreprit ensuite de nouveaux voyages avec le prince d'OEttingen, dont

il était devenu le médecin, et fut nommé, à son retour, professeur extraordinaire à l'académie de Tubingen. Il obtint la première chaire qui vint à vaquer, la remplit avec distinction, et eut en même-temps de si grands succès dans la pratique, qu'on venait le consulter de toutes les parties de l'Allemagne. Il mourut à Tubingen en 1734, ne laissant guère que des dissertations.

* ZELOTTI (Baptiste), peintre, né à Véronne en 1532, mort en 1592, exécuta, dans les salles du grand conseil de Venise et à la bibliothèque Saint-Marc, des travaux qui lui méritèrent les éloges même de ses rivaux. Parmi ses principaux ouvrages, on cite la galerie du *Catajo*, où il représenta les faits illustres des *Obizzi*.

* ZELTNER (Gustave-George), théologien et philologue, né en 1672 à Hilpolstein près de Nuremberg, fut d'abord inspecteur à l'académie d'Altdorf, puis diacre de l'église de Nuremberg, et revint, en 1706, professer à Altdorf la théologie et les langues orientales. Il remplit cette double chaire pendant vingt-quatre ans d'une manière brillante, se démit ensuite, pour cause de santé, et se retira près de Nuremberg, où il mourut en 1733. Nous citerons de lui : *Dissert. de feminis ex hebræ gente eruditis*, Altdorf, 1708, in-4°. — Zeltner (Jean-Conrad), frère du précédent, né à Nuremberg en 1687, fut nommé, en 1715 desservant de la paroisse d'Altenham et adjoint à la compagnie des pasteurs d'Altdorf; mais il mourut prématurément en 1720. Il s'était fait connaître par l'ouvrage suivant : *correcorum in typographiis eruditorum Centuria speciminis loco collecta*, Nuremberg, 1716, in-8°.

* ZELWEGER (Laurent), médecin et agronome, né dans le canton d'Appenzel vers 1710, fut l'un des premiers membres de la société fondée vers le milieu du 18e siècle à Zurich, pour travailler aux progrès de l'économie rurale et des sciences physiques. On cite de lui deux *Mémoires* curieux et instructifs dans le recueil de cette société, tome 1, page 115, et tome 2, page 308.

* ZENALE (Bernard ou Bernardin), peintre et architecte, né dans le 15e siècle à Treviglio, par contraction *Trevio*, seigneurie qui faisait alors partie du Bergamasque, fut chargé de divers ouvrages qui le fixèrent à Milan : de là vient que plusieurs auteurs l'ont cru né dans cette ville. Il était très-habile dessinateur, quoique Vasari lui reproche un peu de sécheresse et de crudité, et Léonard le regardait comme un excellent juge. Il fut chargé de l'entretien et des réparations de la cathédrale de Milan, et en 1520, il fut appelé par les magistrats de Bergame pour donner son avis sur les embellissements qu'on se proposait de faire à la basilique de Saint-Marie. On ignore l'époque de sa mort.

ZENDAVESTA. (*Antiquités.*) Ce mot, qui signifie *la parole vivante*, est le titre d'un recueil de documents sur l'antique religion des mages écrits en deux idiomes ou dialectes différents, le zend et le pehlvi, qu'Anquetil du Perron a rapporté en Europe et traduit en français. La collection elle-même se compose d'une sorte de bréviaire en trois livres, que les prêtres devaient réciter chaque jour avant le lever du soleil, d'un recueil de prières, d'une sorte de calendrier liturgique, d'une cosmogonie, et enfin d'une espèce d'encyclopédie scientifique, renfermant des notions sur la religion, le culte, l'astronomie, les institutions civiles, l'agriculture, etc. Ces textes, auxquels les peuples d'Orient attribuaient pour origine une révélation, portent évidemment le cachet d'une œuvre au moyen de laquelle la politique, invoquant le nom du ciel, est venue rétablir par une loi nouvelle l'empire d'idées religieuses que le temps avait décréditées ou fait dégénérer. Ils nous ont été transmis sous le nom de Zoroastre, législateur divin ou prophète dont la personne, le caractère, l'époque de la mission, et jusqu'à la patrie, ont fait le sujet de longues controverses. M. Rhode, dans ses recherches sur ce point obscur et si intéressant de l'histoire ancienne, a laissé de côté la question de savoir si Zoroastre, qu'il regarde comme un personnage historique, fut ou non l'auteur de tous les écrits que la tradition lui attribue. Il s'est attaché seulement à établir que les livres zends font réellement partie du vaste recueil qui lui était rapporté par les Perses avant la conquête d'Alexandre, mais que les autres ont été faits auparavant; et surtout depuis cette époque, d'après des fragments d'auteurs et de siècles différents; et se composent principalement de morceaux destinés à des usages purement liturgiques. Pour l'exposition de la doctrine philosophique et religieuse du Zendavesta, aussi sévère que sublime dans sa simplicité, et dans laquelle tout est si bien subordonné à l'idée d'un être bon, auteur, protecteur et sauveur du monde, *voyez* l'article Mages.

*ZENDJANI (Azz-Eddin, ou mieux Ezz-Eddin Abou'l Fadhail Abd-Alwahhab), fils d'Emad-Eddyn Ibrahim, mort postérieurement à l'an 655 de l'hégire (1257 de Jésus-Christ), suivant Hadjikhalfa, est auteur d'un traité de grammaire arabe, qui a pour unique objet la conjugaison des verbes et la formation des noms et des adjectifs verbaux, et qui à cause de cela est intitulé *Tasrif*. Pour le distinguer de quelques autres ouvrages qui ont le même objet et portent le même titre, on lui donne dans l'Orient le nom nom d'*Azzi* ou *Ezzi*, dérivé d'*Ezzeddyn*, titre honorifique de son auteur. Le *Tasrif* de Zendjani a été publié à Rome en 1610, par A.-J.-B. Raymont, en arabe, avec une traduction latine, accompagnée d'un commentaire.

* ZENDRINI (Bernard), l'un des plus célèbres hydrauliciens de l'Italie, né en 1679 à Saviore, dans la vallée de l'Oglio, prit le grade de docteur à l'université de Padoue en 1701, se livra dès-lors à l'étude de la médecine, des mathématiques, et s'occupa des diverses applications de cette dernière science à la mécanique et à l'astronomie. Il alla ensuite pratiquer la médecine dans sa patrie; mais il n'y séjourna pas long-temps, et sa passion d'apprendre et le plaisir qu'il trouvait dans la société des savants le ramenèrent, vers 1704, à Venise où il se fixa. Là, tout en composant quelques estimables écrits sur la médecine, et en exerçant cet art avec beaucoup de distinction, il continua de s'appliquer aux sciences mathématiques, et publia plusieurs opuscules ou des solutions de problèmes, dans la *Galleria di Minerva* et dans le *Giornale de' lett. d'Italia*. Le bonheur ou la sagesse qui lui avait fait adopter l'usage du *calcul infinitésimal*, encore mal apprécié par ses compatriotes et ses contemporains, lui donnait sur eux un grand avantage. Il dut à la supériorité de cette méthode la solution incomplète, il est vrai, mais pourtant fort remarquable, d'un problème difficile de la science hydraulique, et ce fut ainsi qu'il entra dans une carrière où il devait rendre de si grands services à sa patrie et à la science elle-même. Les Ferrarais qui, plusieurs fois, avaient eu les plus vifs démêlés avec les Bolonais sur le cours à donner au redoutable torrent du Reno, qui passe entre leurs deux territoires, choisirent Zendrini, uniquement sur sa réputation, pour le charger du soin de leurs intérêts. Celui-ci répondit à leur confiance, et, pour prix de ses travaux, fut nommé *mathématicien* (premier ingénieur hydraulicien) de Ferrare, et agrégé, lui et ses descendants, au patriciat de cette ville. Dans cette même discussion, dont le résultat pouvait intéresser d'autres gouvernements que ceux de Bologne et de Ferrare, il eut aussi la mission de défendre la cause du duc de Modène, qui lui donna le diplôme de son premier ingénieur, et de la république de Venise, qui le nomma son *mathématicien*, et surintendant de ses eaux, fleuves, lagunes et ports. Après avoir rempli sa triple mission, il retourna à Venise se livrer tout entier aux nouvelles et importantes fonctions qu'il avait à y exercer. La cour de Vienne, dans une circonstance qui lui rendait nécessaires les talents d'un habile ingénieur en 1728, eut recours à lui, et s'efforça ensuite de le retenir par des offres très-séduisantes. Il ne voulut point abandonner pour toujours sa patrie, mais il resta toutefois en bonne intelligence avec la cour de Vienne, pour laquelle il eut encore occasion de travailler en 1742. Dans cet intervalle de 1728 à 1742, il rendit un grand service à la république de Lucques, en améliorant son port de Viareggio et assainissant les contrées environnantes, ainsi qu'à la ville de Ravenne, en exécutant des ouvrages, qui la préservèrent des inondations du Ronco et du Montone. Au milieu de tant de travaux, l'étude et l'observation des phénomèmes célestes était pour lui une récréation. On trouve dans des collections d'ouvrages scientifiques, imprimées à Venise, onze *mémoires* ou *notes* sur ses observations astronomiques et météorologiques. Il mourut en 1747.

* ZENGHY (Emad-Eddyn), émir ou roi de Moussoul et d'Halep, et fondateur de la dynastie des Atabeks de Syrie et de Mésopotamie, est le prince que les anciens historiens des croisades, par une ridicule altération de son nom, ont appelé *Sanguin*. Turc d'origine et fils d'Acsencar Cacim-Eddaulah, émir d'Halep, il n'avait que dix ans lorsque celui-ci perdit le trône avec la vie l'an 487 de l'hégire (1094 de Jésus-Christ). Il apprit l'art de la guerre sous l'émir Korbouga, servit ensuite sous Djokarmisch et sous Djawali, qui succédèrent à ce fameux capitaine à Moussoul, puis s'attacha aux deux émirs qui obtinrent successivement cette souveraineté de Mohammed, sultan de Perse, et se distingua sous eux dans les guerres contre les Francs. Il obtint successivement du sultan Mahmoud, par ses services, le gouver-

nement de Waseth, l'intendance, puis le gouvernement de Bassora, l'intendance de Baghdâd, et enfin la principauté de Moussoul l'an 521 (1127). Il en eut à peine pris possession qu'il y ajouta plusieurs places par la conquête, et Halep, du consentement des habitants, l'an 522 (1128). Dès-lors il employa, pour agrandir ses états, tous les moyens, sans en excepter la perfidie, et il attira sur lui la haine de tous les princes voisins et les armes de quelques-uns. Il battit les deux frères ortokides, Daoud et Timour-Tasch, rois de Hisn-Khaifa et de Mardin, emporta d'assaut, et rasa la ville d'Athareb en Syrie, après avoir fait perdre à Bohémond une bataille et la vie, mais fut repoussé vers Moussoul par Foulques, successeur de Baudouin II, roi de Jerusalem. Obligé l'an 526 (1132) en sa qualité de vassal des Seldjoukides de prendre part à leurs querelles et de marcher, au nom du sultan Sandja, contre Baghdâd, où Mas' oud, neveu de ce prince, avait mis le khâlyfe Mostarsced dans ses intérêts, il se vit abandonné de ses troupes, intimidées par l'aspect du chef de l'islamisme; mais il força ce redoutable adversaire à signer la paix, et alla se venger sur les Kourdes, qui avaient pris part à cette expédition. En 530 (1136), pour punir les chrétiens qui avaient fourni contre lui des secours au roi de Damas, il fit ravager les environs de Laodicée par des troupes qui ramenèrent une prodigieuse quantité de prisonniers, d'esclaves des deux sexes, de richesses et des bêtes de somme de toute espèce. Dans les années suivantes, il profita des divisions des Grecs et des Francs pour tomber sur ces derniers et leur enlever quelques places. Il continua cette guerre, même lorsqu'il eut vu l'empereur Jean Comnène se liguer avec les chrétiens de Syrie, obtint sur les alliés quelques avantages, après avoir semé parmi eux la mésintelligence; mais s'étant mis ensuite à faire le siége de Damas, il échoua contre cette ville, bien défendue par le régent Moin-Eddyn-Anar, auquel il fut trop heureux de pouvoir imposer la paix, à la condition d'être nommé dans la khothkah ou prière publique. L'an 537 (1142), il porta la guerre avec succès dans le Kourdistan, et y fonda la forteresse d'Emadiah, dont le nom rappelle le sien. Ses conquêtes avaient alarmé son suzerain, le sultan Mas' oud; mais il sut regagner la confiance de ce prince par des marques apparentes de dévouement et surtout par le ferme appui qu'il prêtait à l'islamisme, tout en travaillant dans l'intérêt de sa propre grandeur. L'an 539 (1144), il prit d'assaut la ville d'Edesse, qui était alors le boulevard des états chrétiens au-delà de l'Euphrate, puis il en répara les fortifications, y laissa une nombreuse garnison, et alla s'emparer des places qui restaient aux Francs en Mésopotamie. Malgré le déclin de la puissance des Seldjoukides, qui dominaient depuis plus d'un siècle sur la Perse et sur l'Asie occidentale, il continuait de leur témoigner une grande considération et affectait de ne régner qu'à l'ombre de leur autorité : c'est ce que prouve surtout sa conduite dans les derniers temps de sa vie, où il se réservait un grand pouvoir, sous le titre modeste d'*atabek*. L'an 540 (1145), tandis qu'il assiégeait en Syrie la forteresse de Djabar, dernier reste de la puissance des Okailides, il fut assassiné par quelques-uns de ses mamelouks. Il était âgé de 60 ans et en avait régné 20. Il laissa plusieurs fils, dont les deux aînés se partagèrent ses états. (V. NOUR EDDYN et SEIF EDDYN).—ZENGHY II (Emad-Eddyn), petit-fils du précédent, et gendre de son oncle Nour-Eddyn, fut privé du trône de Moussoul par son frère Seif-Eddyn Ghazy II, l'an 565, à la mort de Cotbb-Eddyn Maudoud, dont il était le fils aîné, et fut obligé de se contenter de la principauté de Sindjar, qu'il céda à son frère Azz-Eddyn Mas' oud, roi de Moussoul, l'an 578, pour pouvoir se porter héritier de son cousin Melik-el-Saleh Ismael, sultan d'Halep et fils de Nour-Eddyn. Mais en 579, il livra lâchement Halep au célèbre Saladin, et retourna régner à Sindjar, où il mourut en 594 (1197).

ZÉNITH. Sous ce nom les astronomes désignent un point qu'ils supposent à l'extrémité supérieure d'une ligne droite prolongée indéfiniment dans l'espace, et perpendiculaire à la surface horizontale des eaux tranquilles. Le zénith est donc le sommet de l'espèce de calotte qui semble nous envelopper de toutes parts, le centre de la voûte céleste, le pôle de l'horizon; d'où il suit que ce point rationnel n'a pas de situation fixe dans le ciel, puisqu'il varie toutes les fois que l'observateur change d'horizon. Cet inconvénient est cause qu'on a rejeté presque entièrement la méthode, d'ailleurs très-facile, de déterminer la position des astres au moyen du système d'angles que forment les distances au zénith, parce que la variation continuelle de ce dernier fait qu'on

n'a aucun point fixe auquel on puisse rapporter toutes les observations.

* ZENO (Charles), grand-amiral de Venise, né vers 1334, reçut du pape une prébende, dans son enfance, et se livra à l'étude du droit; mais la fougue de la jeunesse le jeta dans la carrière militaire, et il servit cinq ans dans différentes parties de l'Italie. Plus tard il entreprit un voyage de commerce à Constantinople et à la Canée, et fut sept ans absent de Venise. Le soin de ses intérêts privés ne l'empêcha pas de conduire la négociation qui donna l'île de Ténédos aux Vénitiens en 1376. Ceux-ci furent bientot engages, pour cette acquisition, dans une guerre contre les Génois, les Hongrois et le seigneur de Padoue. Zeno, chargé de la défense de Trévise contre les Hongrois, conserva cette frontière importante jusqu'au mois de mai 1379, époque à laquelle ses compatriotes, qui venaient de perdre une bataille navale à Pola, lui firent quitter le service de terre pour lui donner le commandement de huit galères. Il ravagea les côtes de la Ligurie, fit voile vers la Grèce, où il trouva des renforts, et alla chercher à Beryte des marchandises considérables que les Vénitiens n'osaient faire venir en Europe. Il apprit dans les mers de Chypre la déplorable position de sa patrie, protégée avec peine par Vettor Pisani contre une flotte formidable, qui avait déjà pénétré dans l'enceinte des lagunes. Il parut devant Venise le 1er janvier 1380, sauva la république et lui assura la supériorité sur mer par ce retour inespéré. Peu de temps après, il fut mis à la tête des troupes de terre, car il pouvait passer d'un service à l'autre, et développer partout des talents supérieurs. Il enleva aux Génois les places qu'ils avaient conquises, et fut rappelé, la même année, au service de mer, avec le titre de grand-amiral, devenu vacant par la mort de Pisani. La paix de 1381 étant venue suspendre ses succès, il fit un voyage en Lombardie et y occupa quelques emplois sous l'autorité de Jean Galéaz Visconti. De retour à Venise, après avoir été l'ambassadeur de cette république en France et en Angleterre, il fut élevé à la dignité d'*avogador du commun*, et ensuite de procurateur de Saint-Marc. Nonobstant l'usage contraire, il cumula avec cette magistrature le commandement d'une flotte chargée de surveiller celle du maréchal Boucicaut, qu'il battit près de Modon (1403). De retour de cette expédition, il ne tarda pas à être envoyé à l'armée qui faisait la guerre à François de Carrare. Celui-ci finit par perdre sa souveraineté et la vie. On trouva consigné sur les registres de sa chancellerie le paiement de quatre cents ducats d'or à Charles Zeno, qui, sur cet indice, dont il donna pourtant une explication plus que satisfaisante, fut privé de tous ses emplois et condamné à deux ans de prison, comme suspect de s'être laissé gagner par un ennemi de l'état. Après cette injuste détention, il s'embarqua pour la Terre-Sainte, afin d'accomplir un vœu. Dans ce voyage il accepta le commandement des troupes de Janus de Lusignan, roi de Cypre, chassa les Génois des états de ce prince, et lui procura une trêve de deux ans, suivie d'une bonne paix. De retour à Venise en 1410, il consacra le reste de sa vie aux lettres qu'il avait toujours cultivées. Il mourut en 1418. Sa *vie* a été écrite par Jacques Zeno, son petit-fils.

* ZENO (Nicolas et Antoine), voyageurs célèbres du 14e siècle, plus connus sous le nom des *Zeni*, étaient frères du précédent. Nous les réunissons tous deux en un seul et même article, à cause de l'intime liaison de leurs actions. L'époque de leur naissance et du commencement de leurs voyages est couverte d'obscurité. Cependant, si l'on s'en rapporte aux autorités nombreuses invoquées par le cardinal Zurla, Nicolas n'aurait commencé ses voyages que de 1388 à 1390. Il parait, d'après le témoignage de Sanuto, de Marco-Antonio Sabellico et de plusieurs autres historiens, qu'il était l'un des plus riches patriciens de Venise, qu'il servit la république dans plus d'un poste éminent, et qu'il fut notamment chargé, avec deux autres députés, de régler les limites de ses possessions et de celles du seigneur de Padoue, auprès duquel il se rendit vers la fin de 1388, pour recevoir la remise de la ville et du territoire de Trévise. Depuis cette époque, on ne le voit plus figurer dans les affaires de son pays, ce qui porte à croire, avec le cardinal Zurla, qu'il commença alors les excursions auxquelles il doit sa célébrité. Il équipa un navire à ses frais, et mit à la voile, avec le dessein de visiter d'abord l'Angleterre et la Flandre. Il approchait du terme de son voyage, lorsqu'une violente tempête le détourna de sa route, le poussa dans les hautes mers et le jeta sur une île, dépendante du roi de Norwége, et à laquelle les habitants donnaient le nom de *Frislanda*. Il y

fut accueilli par un prince étranger nommé Zichmni, qui s'y trouvait alors, mais qui méditait la conquête de cette île et qui possédait lui même d'autres îles très-riches et très-peuplées, nommées *Porlanda*, et situées dans le voisinage de *Frislanda*. Il se mit au service de ce prince, qu'il seconda avec bonheur, qu'il guida même dans ses projets de conquête et de découverte. Il appela bientôt auprès de lui son frère Antoine, qui, en effet, arriva à *Frislanda*, déjà conquise, l'an 1391 ou 1392. A partir de ce moment les deux frères firent chaque jour de nouveaux progrès dans la faveur du prince Zichmni. Il est vrai qu'ils l'achetèrent par de nombreux services, dont on ne s'attend pas, sans doute, à trouver ici l'énumération. Nicolas mourut dans la *Frislanda* vers 1395. Son frère Antoine hérita de ses grandes richesses et de ses dignités, et fut retenu auprès de Zichmni, qui ne voulut point le laisser retourner à Venise, et qui l'employa à de nouvelles découvertes. Il paraît qu'il obtint enfin la permission de revoir sa patrie vers 1405, et qu'il y mourut la même année ou au commencement de l'année suivante. Les relations et les lettres des frères Zeni, et la carte qui les accompagnait, après être restées plus d'un siècle et demi ensevelies dans les papiers de la famille, tombèrent enfin entre les mains de Nicolas Zeno, dit *le Jeune*, l'un de leurs descendants, qui les négligea aussi d'abord, en déchira même une partie, mais plus tard en forma un corps d'ouvrage, qui fut imprimé pour la première fois à Venise en 1558, par Franç. Marcolini, en un petit vol. in 8°, avec les commentaires du voyage en Perse de M. Caterino Zeno (*voyez* l'article suivant). Les voyages des frères Zeni ont soulevé des questions fort intéressantes, dans l'examen desquelles nous ne pouvons entrer; mais c'est ce qu'ont fait plusieurs savants, parmi lesquels on fera bien de consulter Ruscelli, Ortelius, Mercator, Zurla, Buache, Forster, Eggers et Malte-Brun. — Zeno (Caterino), voyageur vénitien, petit-fils d'Antoine, dont l'article précède, était fils de Pierre Zeno, surnommé *il Dragone*, lequel, après avoir parcouru l'Orient, visité l'Arabie et la Perse, mourut à Damas. Caterino fut envoyé en Perse en 1472 comme ambassadeur de la république. Il était allié par sa femme à Ouzoun-Haçan-Beyg, ce qui lui ménagea un accueil favorable à la cour de Tauris et lui donna de grandes facilités pour étudier les mœurs des Persans et connaître les derniers évènements de leur histoire. De retour à Venise au bout de quelques années, il fit imprimer une courte relation de son voyage; mais elle disparut presque aussitôt, et malgré toutes leurs recherches, J.-B. Ramusio, non plus que Nicolas Zeno *le Jeune*, ne purent, 60 ans après sa publication, s'en procurer un seul exemplaire. Pour réparer cette perte, Nicol. Zeno *le Jeune* écrivit une nouvelle relation du même voyage d'après les lettres que Caterino avait adressées à ses amis pendant son séjour en Perse, et la publia à Venise, Marcolini, 1558, in-8°, très-rare. Le premier livre contient le voyage de Caterino et la vie abrégée d'Ouzoun-Haçan; le 2e présente le tableau des guerres qui suivirent la mort de ce prince jusqu'à la ligue formée par Ismael Ier, sophi de Perse, contre l'empereur Selim vers 1514. Le reste du vol. renferme les *voyages* de Nicolas et Antoine Zeno (*voyez* l'article précédent). — Zeno (Nicolas), dit *le Jeune*, dont il a été parlé dans les deux articles précédents, naquit en 1515, et mourut en 1565 après avoir été membre du conseil des dix de Venise et s'être fait remarquer non moins par son mérite littéraire et son amour éclairé des sciences et des lettres que par ses talents comme magistrat. F. Patrizi, son contemporain le représente comme un homme d'un vaste savoir, fort éloquent, grand mathématicien, grand cosmographe, et par-dessus tout admirable historien. On a de lui : *dell' Origine di Venezia ed antiquissima memoria de Barbari*. — Zeno (Jacques), petit-fils de Charles Zeno, né en 1417, fut nommé successivement référendaire apostolique, vicaire apostolique, évêque de Bellune et de Feltre, et fut transféré en 1459 à l'évêché de Padoue où il mourut en 1481. Nous citerons de lui une *vie* de Charles Zeno, son aïeul, insérée dans la *Collect. des historiens d'Italie* de Muratori, t. 19. — Zeno (Antoine), dit *le Jeune*, helléniste vénitien du 16e siècle, et de la même famille patricienne que le précédent, a laissé : *Commentarius in concionem Periclis et Lepidi, ex Tucydide et Sallustio*, Venise, 1569, 1 vol. in-4°.

* ZENO (Apostolo), célèbre littérateur, né à Venise en 1668, descendait d'une de ces familles patriciennes qui avaient été jadis envoyées dans l'île de Candie pour y former une colonie, mais qui avaient été ruinées ensuite par la perte de cette possession. Le jeune Apostolo, privé des ressources de la fortune, avait encore à regretter

la noblesse de ses ancêtres, éteinte en son aïeul. Il trouva heureusement un appui dans son oncle, évêque de Capo-d'Istria, qui dirigea sa première éducation. Ses essais toutefois ne furent pas dignes d'estime : ils consistaient en quelques pièces fugitives en vers et en prose, où il payait le tribut au mauvais goût de son temps. Il ne tarda pas à secouer ce joug si puissant de l'exemple, et fut imité par les Magliabecchi, les Salvini et les Redi : ce fut sans doute de leur noble émulation que naquit à Venise l'académie *degli Animosi* (les Courageux), ainsi nommée parce qu'elle se proposait de faire la guerre à l'abus de l'esprit. Zeno en devint le vice-président lorsqu'elle fut déclarée colonie arcadienne (1698). Il entreprit, en 1710, toujours dans le même but de sage réforme, le *Giornale de' Letterati*, dont il publia vingt volumes. En 1695, il avait fait représenter à Venise son premier opéra, l'*Inganni felici*. Il songeait, au milieu de ses travaux dramatiques, à se ménager un établissement solide; mais ayant sollicité, sans l'obtenir, une place à la bibliothèque publique de St-Marc, il se décida à quitter sa patrie pour se rendre à Vienne, où l'appelait l'empereur Charles VI (1718). Il y fut accueilli avec des marques de distinction très flatteuses et ne tarda pas à recevoir le titre de poète et d'historiographe de la cour, avec une pension considérable, qui le mit à l'abri de la gêne qu'avait éprouvée sa jeunesse. Parmi les nombreux poèmes dont la composition l'occupa entièrement alors, les uns se rapprochent de la tragédie, les autres de la comédie, et ces derniers ne sont pas heureux; plusieurs sont dans le genre pastoral, et quelques autres dans ce genre de *comédie héroïque*, traité par Corneille. Il travaillait aussi de temps en temps à embellir les fêtes de la cour par ces poèmes italiens dialogués, que les Italiens appellent *azione sacra* ou *oratorio*. Il quitta la cour de Vienne en 1729, de son plein gré, en conservant le moitié de sa pension, et revint dans sa patrie, où il mourut en 1750. Ses poésies dramatiques, au nombre de 63 pièces, ont été recueillies par le comte Gozzi en 10 vol. in-8°, Venise, 1744 : la première est de 1695, et la dernière de 1737. Bouchaud a donné, en 1758, une traduction française de huit de ces pièces en 2 vol. in-12. Il n'y a pas encore long-temps qu'un homme de goût l'a loué pour avoir le premier appris à ses compatriotes à ne regarder la musique que comme l'accessoire de la tragédie lyrique; tant il est vrai que tout le monde ne peut être d'accord sur cette question, non plus que sur bien d'autres qui se débattent aujourd'hui! Apostolo Zeno fut, non seulement un poète lyrique, mais encore un des plus savants antiquaires de son temps, comme le prouvent les nombreux écrits qu'on a de lui sur les antiquités, parmi lesquels nous citerons ses *Dissertazioni vossiane*, publiées en divers recueils, puis refondues par lui et rassemblées en 2 vol. in-4°, Venise, 1752-53, et suivant d'autres en 3 vol. in-8°. *Voyez*, pour plus de détails, les *Vitæ italor.* de Fabroni, tom. 9.—ZENO (Pierre-Catherine), frère aîné du précédent, né à Venise en 1666, fut clerc regulier de la congrégation des somasques. Il y avait longtemps qu'il professait avec honneur la philosophie dans sa ville natale, lorsque le départ de son frère pour Vienne fit retomber sur lui la rédaction du *Journal de la Littérature* (Giornale de' Letterati). Il s'adonna à ce travail avec une ardeur, qui affaiblit sa santé et l'obligea enfin d'y renoncer en 1728, après l'avoir augmenté de dix volumes. Il mourut à Venise en 1732. Nous citerons de lui les *vies* de Baptiste Nani et de Michel Foscari, dans les *Histoires de Venise*, tom. 10.

* ZÉNOBE (St.), évêque de Florence, né dans cette ville sur la fin du règne de Constantin-le-Grand, vers l'an 334, reçut le baptême à l'insçu de ses parents, qu'il persuada bientôt de suivre son exemple. Dans la fâcheuse situation de l'Église, qui était menacée d'un envahissement général par l'arianisme, il montra un grand zèle pour la défense de l'autorité du concile de Nicée. Il obtint la faveur du pape Damase, qui le créa diacre de l'église romaine, l'envoya ensuite à Constantinople, comme légat du saint-siége, pour y défendre la foi catholique, et, à son retour, le nomma évêque de Florence. Saint Paulin, qui écrivait la *vie* de saint Ambroise vers l'an 412, parle de Zénobe dans cet ouvrage comme d'un prélat encore vivant à cette époque. *Voyez* Tillemont, *Histoire ecclésiastique.*

* ZÉNOBIE, femme de Rhadamiste, prince d'Ibérie (maintement la Géorgie, dans la Turquie d'Asie), et fille de Mithridate, roi d'Arménie, accompagna son mari, lorsque celui-ci fut chassé par les Arméniens, indignés de ses cruautés. Elle était enceinte, et bientôt ne pouvant plus suppor-

ter les fatigues de la route, que la crainte de l'ennemi et sa tendresse pour son époux lui avaient fait d'abord braver, elle pria Rhadamiste de la dérober, en la tuant, aux outrages de la captivité. Ce vœu fut exaucé par la jalousie de Rhadamiste, qui la frappa de son cimeterre et la jeta dans l'Araxe. Elle en fut retirée, vivante encore, par des pâtres, et fut conduite à Tiridate, roi d'Arménie, qui l'accueillit avec bonté et la traita en reine. Cet événement, qui est de l'an 53 de Jésus-Christ, a fourni à Crébillon le sujet de sa meilleure tragédie.

* ZÉNOBIE (Septimia), reine de Palmyre, est plus connue par des détails romanesques ou hasardés que par des renseignements positifs. Nous ne rapporterons sur elle que ce que nous croyons à peu près certain. Cette princesse, fille d'Amron, fils de Dharb, fils de Hassan, roi arabe, de la partie méridionale de la Mésopotamie, épousa en secondes noces le célèbre Odenath (*voyez* ce nom), chef des tribus du désert voisin de Palmyre, et l'un des sénateurs de cette ville puissante. Elle partagea les fatigues de son époux dans ces brillantes expéditions où les Arabes humilièrent l'orgueil de Sapor; mais ce courage, que les Romains nous ont présenté comme un trait distinctif du caractère de Zénobie, paraît avoir été commun chez les femmes arabes : c'était même une nécessité de leur vie aventureuse au milieu du désert. Odenath périt assassiné. Zénobie punit les meurtriers; mais profita de leur crime et passa pour leur complice. Outre les deux enfants qu'elle avait donnés à ce prince (Herennius et Timolaüs), elle avait de son premier époux un fils nommé Athénodore ou Ouaballath, dont les intérêts la rendaient ennemie implacable d'un fils d'Odenath, appelé Ouorodes, qui devait lui succéder. Cet Ouorodes périt avec son père, et Zénobie revêtit Ouaballath de la pourpre, se réservant le titre de reine de l'Orient. Elle continua les conquêtes de son époux et résista aux forces que Gallien envoya contre elle. Palmyre étendait alors sa domination de l'Euphrate jusqu'à la Méditerranée, et depuis les déserts de l'Arabie jusqu'au centre de l'Asie-Mineure. Pendant une courte période (de 267 à 272), durée du règne de Zénobie, cette ville fut comme la capitale de l'Orient. C'est alors sans doute que ses habitants, enrichis des dépouilles de tant de peuples, élevèrent les monuments dont les ruines font encore l'admiration du voyageur. Quelques-uns les ont attribués en grande partie à l'empereur Adrien, mais sans apparence de raison. Dans le même temps s'élevait sur les bords de l'Euphrate une ville forte, à laquelle Zénobie donna son nom, et qui devait faciliter ou défendre aux Perses le passage du fleuve, selon l'intérêt de Palmyre. Cependant le vaste empire agrandi par la veuve d'Odenath était composé d'éléments trop hétérogènes pour se soutenir long-temps. En vain s'efforça-t-elle d'y établir une sorte d'harmonie, en imitant tour-à-tour les peuples divers qu'elle tenait réunis sous sa loi, et qui n'avaient rien de commun, ni les mœurs, ni la langue, ni la religion. Elle ne put dissimuler assez la faveur décidée qu'elle accordait aux Grecs, et une telle préférence dut éloigner d'elle les tribus arabes qui avaient fait la force de son époux. Elle fut vaincue par Aurélien dans deux batailles près d'Antioche et près d'Emèse, et fut réduite à s'enfermer dans Palmyre. Elle s'y défendit avec vigueur, et, comptant sur les secours des Perses, des Arabes et des Arméniens, elle fit une réponse hautaine à Aurélien qui lui offrait des conditions honorables : mais bientôt, perdant tout espoir d'être secourue, elle prit la fuite vers l'Euphrate et fut atteinte par les Romains, qui s'emparèrent alors de sa capitale. Zénobie montra d'abord quelque dignité dans ses paroles. Mais, pour sauver sa tête, demandée à grands cris par les soldats d'Aurélien, elle descendit à la prière, dénonça tous ses amis, et nomma le Grec Longin comme l'auteur de la lettre si fière qu'elle avait envoyée à l'empereur, quoique cette lettre eût été écrite originairement en syriaque. Selon Zosime, elle mourut de maladie ou se laissa mourir de faim dans la route de Palmyre à Rome. Mais, suivant le récit plus probable de Vopiscus, elle sut mieux se résigner à sa destinée, et après avoir paru au triomphe d'Aurélien, elle vécut avec ses enfants dans la retraite que ce prince lui avait donnée à Tibur, et qui, du temps de Trebellius Pollion, s'appelait encore *Zénobia*. Parmi les auteurs qu'on peut consulter sur la fameuse reine de Palmyre, nous citerons Vopiscus et Trebellius Pollion dans l'*Histoire auguste*; Zosime et Zonare, et Gibbon, t. 2 de la traduction de M. Guizot.

* ZENOBIUS, sophiste grec, enseignait à Rome sous le règne de l'empereur Adrien, selon Suidas, qui lui attribue divers ouvra-

ges, entre autres l'horoscope d'Adrien et une version grecque des *Histoires* de Salluste. Il ne nous reste de lui qu'un recueil de proverbes, avec leurs explications, Florence, Philippe de Zunta, 1487, in-4°, très-rare; Haguenau, 1531, petit in-8°, presque aussi rare; Cracovie, 1543, in-4°, 4e édition, accompagnée d'une version latine de Gilbert Cousin, Bâle, Henric Petri, 1560, in-8°; 5e édition, avec une nouvelle version latine, d'André Schott, Anvers, 1612, in-4°.

* ZENOCARE (GUILLAUME SNOUCKAERT, plus connu sous le nom de), gentilhomme flamand, né à Bruges en 1510, accompagna Corneille Schepper, ambassadeur en France, et ce fut alors qu'il donna à son nom la prononciation plus douce qui lui est restée. De retour en Flandre, il devint le bibliothécaire de Charles-Quint, fut ensuite membre du conseil de Hollande, et mourut à La Haye après l'année 1560. On a de lui un ouvrage très-rare, assez recherché par quelques curieux, mais peu estimé, sous ce titre : *de Vitâ Caroli Quinti, imperatoris, libri V*, Bruges, 1559, in-folio; Gand, 1560; Anvers, 1594, même édition que la précédente, avec de nouveaux frontispices et quelques changements dans les pièces préliminaires.

* ZÉNODORE, tyran de Panias et d'une partie de la Syrie, avait fondé son espèce de souveraineté, vers l'an 32 avant Jésus-Christ, à la faveur de longs troubles qui avaient suivi la décadence des rois séleucides. Après la bataille d'Actium, il obtint des Romains la jouissance du Chalée et de plusieurs pays voisins. L'un d'eux, la Trachonitide, était un repaire de brigands que Zénodore eut l'impudeur de protéger et de favoriser, pour partager avec eux le fruit de leurs crimes. Sur les plaintes réitérées des peuples qui avaient à souffrir de cette funeste collusion, Auguste restreignit, en l'an 24, la domination de ce dynaste dans les limites de ses anciennes possessions, le déclarant déchu de toute autorité sur la tétrarchie que Rome lui avait affermée, et dont il conféra la souveraineté à Hérode-le-Grand, roi de Judée. Ce dernier prince, par la générosité du même empereur, réunit bientôt aux états qu'il gouvernait Panias et tout ce qui était resté à Zénodore, lequel mourut à Antioche l'an 20 avant Jésus-Christ.

* ZÉNODORE, sculpteur grec, florissait dans le 1er siècle de l'ère chrétienne, sous les règnes de Claude et de Néron. Il fut appelé en Auvergne par Vibius Avitus, préfet de cette province, qui le chargea de fondre une statue colossale de Mercure. Il employa dix ans à cet ouvrage, qui lui fut payé 40 millions de sesterces (plus de 4 millions de notre monnaie). Il fit, pour le même Avitus, des copies admirables de ressemblance et de perfection de deux vases ciselés par Calamis. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, où Néron l'appela pour fondre sa statue. Ce nouveau colosse, de 110 à 120 pieds de hauteur, placé d'abord dans le vestibule du palais d'Or, puis renversé lorsque la mémoire de Néron eut été flétrie par un décret du sénat, fut consacré ensuite par Vespasien au soleil, dont la tête fut substituée à celle du fils d'Agrippine. *Voyez* l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien.

* ZÉNODOTE *d'Éphèse*, célèbre grammairien, suivit en Égypte Philetas, dont il était le disciple, devint précepteur des enfants de Ptolémée-Soter, et fut chargé par ce prince de la garde de la bibliothèque d'Alexandrie. Suidas le cite comme auteur d'un poëme épique, probablement peu remarquable, puisque les anciens ne nous en ont pas même conservé le titre. Le seul ouvrage qui a préservé son nom de l'oubli est sa récension d'Homère.—Il est encore question chez les anciens de plusieurs ZÉNODOTE, dont on dit trop peu de chose pour que nous en parlions ici.

* ZÉNON, qu'on appelle ordinairement *Zénon d'Elée*, pour le distinguer du fondateur du stoïcisme, naquit à Elée, colonie phocéenne de la Grande-Grèce, vers la 69e olympiade. C'est du moins l'opinion à laquelle s'arrête M. Cousin, dont nous ne ferons d'ailleurs que résumer toutes les idées sur ce philosophe, nous dispensant ainsi d'entrer, sur un sujet tant débattu, dans des discussions qui sortiraient de notre plan. Zénon, à ce qu'il paraît, consacra la première partie de sa vie à étudier la philosophie de Parménide, dont ses avantages extérieurs, non moins peut-être que ses talents, lui avaient concilié l'affection. Il vint à Athènes avec son maître, probablement à l'âge d'environ 40 ans, et y jeta un grand éclat par les leçons qu'il donna à l'élite de la jeunesse athénienne. Sa doctrine, dont l'idée fondamentale avait été conçue par Xénophane, le véritable fondateur de l'école d'Elée, puis développée et dégagée de l'élément empirique et ionien par la main plus assurée de

Parménide, était le pur idéalisme pythagoricien, dominé par l'élément dorien dans sa haute tendance. Il avait trouvé l'école éléatique fondée et achevée, il n'eut qu'à la défendre et à combattre ses adversaires; il n'échappa point en effet à sa destinée, qui fut d'être toute polémique. Chose remarquable! ce ne fut pas seulement comme dialecticien dans le monde de la pensée, mais aussi comme patriote dans la vie réelle, qu'il eut à lutter de toutes les puissances de son âme. A cette époque, signalée par l'affranchissement de la Grèce du joug des Perses et par l'élan général des esprits vers la liberté extérieure et intérieure, la colonie d'Elée, nouvellement fondée, s'adressa à ses philosophes, à Parménide, selon Plutarque et Diogène, à Parménide et à Zénon, selon Strabon, pour fixer sa constitution et ses lois. On s'accorde à louer cette législation sans la décrire, et l'on convient que Zénon, satisfait d'avoir contribué à donner à sa patrie des institutions sages, ne chercha pas à s'y faire une grande place, et ne voulut d'autre pouvoir que celui de ses talents et de ses vertus; mais, en se maintenant pur de toute ambition, il conserva son activité politique: il aimait trop ses concitoyens pour n'avoir pas besoin de s'en faire aimer. Il préféra constamment le séjour d'Elée aux magnificences d'Athènes, qu'il ne fit que visiter de temps à autre. Ce fut un de ces rares voyages, celui dont nous avons parlé et dans lequel il accompagna Parménide, qui fit entrer la philosophie éléatique dans le mouvement général de la philosophie grecque. Le *Parménide* de Platon nous montre quel effet la doctrine de l'unité absolue produisit dans Athènes. Les objections et les plaisanteries ne manquèrent pas de la part de l'empirisme ionien, le seul système philosophique qui jusqu'alors y fût connu et accrédité. Zénon, chargé par son maître de soutenir la discussion, au lieu de rester sur les hauteurs de l'idéalisme, descendit sur le terrain même de l'empirisme, et, retournant contre lui ses propres objections et ses plaisanteries, le força de reconnaître qu'il n'est pas plus aisé d'expliquer tout par la pluralité seule que par l'unité absolue. Cette polémique d'un genre tout nouveau déconcerta entièrement les partisans de la philosophie ionienne, et excita une vive curiosité et un haut intérêt pour les doctrines italiques: ainsi fut déposé dans la capitale de la civilisation grecque, avec un élément nouveau et une nouvelle donnée philosophique, le germe fécond d'un développement supérieur. Mais personne, avant M. Cousin, ne paraît avoir bien pénétré tout le mystère de la dialectique de ce laborieux champion de l'école d'Elée. Ayant pris le parti de se transporter au milieu même de la doctrine de ses adversaires, de l'exposer, de la suivre dans toutes ses conséquences, pour en dévoiler toutes les absurdités, Zenon a été accusé par des juges irréfléchis d'avoir plaidé le pour et le contre, d'être un sceptique, un sophiste, etc. Cette erreur nous semble expliquée, et dès-lors réfutée d'une manière satisfaisante par notre savant professeur. Grâce à cette explication, les arguments si fameux par lesquels Zénon établissait l'impossibilité du mouvement, et qu'Aristote nous a conservés, ne choqueront plus la raison, et ne seront pas une arme pour le scepticisme, puisqu'ils étaient dirigés contre l'empirisme ionien, avec l'intention d'asseoir sur ses ruines le dogmatisme absolu de la vérité éléatique. La véritable gloire de l'élève de Parménide est dans sa dialectique, dans cette lutte qu'il soutint avec une heureuse opiniâtreté contre l'empirisme. Son tort est d'avoir cru que l'école d'Elée, avec un principe non moins absolu et attaquable par les mêmes moyens, triompherait d'elle-même, lorsque le terrain serait ainsi déblayé: la vérité était entre les deux systèmes. Il écrivit de bonne heure, et il écrivit beaucoup, non des poëmes, comme Xénophane et Parménide, qui avaient pu se livrer paisiblement au bonheur de développer dans une langue de choix leurs inspirations et leurs idées, mais des traités, et encore des traités d'un caractère éminemment prosaïque, puisque c'étaient des réfutations. Diogène, qui loue ses ouvrages, ne les nomme pas; mais Suidas assure qu'il écrivit des *Débats*; c'est-à-dire un examen de certaines hypothèses qu'il réfutait, en les mettant aux prises avec elles-mêmes; une *Exposition* (probablement critique) *d'Empédocle*, *de ses opinions ou de ses ouvrages;* un *Traité contre les philosophes qui ont écrit sur la nature*. Suidas ne dit rien sur la forme de ces différents écrits; mais, observe M. Cousin, il serait assez naturel que l'inventeur de la dialectique (car personne ne conteste ce titre à Zénon) eût inventé ou du moins employé la forme dialogique, qui est celle même de la réfutation. Nous avons beaucoup cité M. Cousin, et quelquefois nous avons emprunté ses ex-

pressions : il nous reste à dire que sa manière de concevoir la vie, le système et les ouvrages de Zénon, repose principalement sur l'introduction du *Parménide* de Platon et sur le *commentaire* de ce dialogue philosophique par Proclus. Maintenant un mot sur la vie active et pratique du champion de la vérité éléatique : de retour à Elée, et ici toute date précise nous abandonne, il eut occasion d'y signaler l'énergie de son patriotisme. Tous les historiens attestent qu'Elée étant tombée, on ne sait comment, sous le joug d'un tyran appelé Néarque, ou Diomédon, ou Démylos, Zénon entreprit de la délivrer, qu'il succomba, et qu'il périt dans un horrible supplice, où il montra un caractère héroïque. Voilà le fond du récit des historiens ; mais les variantes sont innombrables : on conte, par exemple, qu'il se coupa la langue avec les dents, et la cracha à la figure du tyran ; qu'avant de s'être mutilé ainsi, il avait dénoncé comme ses complices tous les partisans du même tyran, afin de le priver de ses appuis, etc. Outre Platon et Proclus, on peut consulter, non pour de meilleurs, mais pour d'autres éclaircissements, Aristote, Simplicius, Bayle, et un grand nombre d'écrivains anciens et modernes.

* ZÉNON, fondateur du stoïcisme, naquit à Cittium ou Citium, ville grecque sur la côte sud-est de l'île de Cypre, peuplée anciennement par une colonie de Phéniciens. On place sa naissance dans la troisième année de la 104e olympiade, 362 ans avant Jésus-Christ, l'an de Rome 392. Comme son père Mnasée, appelé aussi Démée, il se livra d'abord aux spéculations commerciales, mais il paraît qu'ayant perdu, par un naufrage près du Pirée, la pourpre de Phénicie qu'il apportait à Athènes, il fut ruiné, ou se dégoûta d'une profession qui ne suffisait pas à l'élévation de son âme. Ce fut alors, c'est-à dire à l'âge de 30 ans, qu'il devint un des auditeurs de Cratès. Il ne resta pas longtemps avec ce maître, dont le cynisme, plus exagéré encore que celui de Diogène, ne pouvait manquer de révolter son âme noble et pure. On peut croire toutefois qu'il était encore sous l'influence et sous la discipline de cette école effrontée, lorsqu'il écrivit son traité *de la République*. Il assista ensuite pendant près de 20 ans, même lorsqu'il fut devenu le chef d'une secte nouvelle, aux leçons de Stilpon de Mégare, de Diodore, autre dialecticien de la secte *éristique*, et surtout des platoniciens Xénocrate et Polémon, qui lui firent apprécier aisément la sublime morale de Socrate. Il en fut dès lors le véritable continuateur, et la protégea, non moins par ses mœurs et son caractère que par l'autorité de ses paroles, contre les innovations séduisantes d'Aristippe et d'Epicure, et contre le doute d'Arcésilas et de la moyenne académie. Il avait 40 ans lorsqu'il fonda la secte du portique ou du stoïcisme, ainsi appelée de ce portique (*stoa*) sous lequel il rassemblait ses disciples. Le nombre n'en fut pas d abord très-grand, comme on peut penser. Son langage simple et froid, sa dialectique pressée et souvent obscure, la sobriété de ses discours, qui n'avait d'égale que la frugalité de sa vie, les épreuves rigoureuses auxquelles il soumettait ceux qui se présentaient à son école, enfin le rigorisme de ses principes et la sévérité empreinte dans son extérieur et dans toutes ses habitudes, devaient être peu propres à le rendre populaire. Cependant telle est l'influence sacrée du devoir sur le cœur des hommes, qu'il excita bientôt un vif enthousiasme parmi les Athéniens, peuple vicieux, frivole et brillant, si long-temps accoutumé aux douces paroles du divin Platon. Il y eut même des princes étrangers qui briguèrent son amitié, et parmi eux l'on cite le roi de Macédoine, Antigone Gonathas, fils de Démétrius-Poliocrète, qui trouva pourtant en lui parfois un censeur impitoyable. Une parole de Zénon prouve quelle idée il s'était formée de l'ascendant de sa vertu. On lui demandait ce qu'il fallait faire pour éviter les fautes : « Croyez, répondit-il, que vous êtes toujours devant moi. » Ce fut par son intercession, on a lieu de le croire, que les Athéniens furent délivrés de la garnison Macédonienne qu'Antigone les avait forcés de recevoir sur la colline du Musée. Loin d'imiter l'égoïsme des cyniques, il fut toujours prêt à secourir les particuliers et à partager les charges de l'état. Il ne conserva pas moins d'attachement pour sa patrie primitive : aussi Athènes et Cittium rivalisèrent à son égard d'estime et de reconnaissance. La douleur de ces deux villes fut unanime, lorsqu'elles le perdirent la 1re année de la 129e olympiade (264 ans avant Jésus-Christ). Athènes lui vota, par un décret que rapporte Diogène Laërce, une couronne d'or pour sa sagesse et sa vertu, et une tombe dans le Céramique. Les ouvrages de Zénon sont entièrement perdus. Les principaux étaient des écrits de dialectique et de morale. Il suffira

d'en citer quelques-uns : *de la Vie selon la nature ; du Devoir ; de la Loi ; de la Nature humaine ; Opinions de Pythagore ; Commentaire sur la théogonie d'Hésiode*, etc. Il faut bien se garder de juger le fondateur du stoïcisme d'après cette doctrine elle-même, telle qu'elle est devenue par les modifications qu'y ont apportées ses successeurs. Telle qu'elle était en sortant de ses mains, elle ne lui appartenait déjà pas toute entière. Nous avons vu qu'il devait beaucoup aux enseignements de Xénocrate et de Polémon. Il a aussi emprunté plus au moins à Platon, à Pythagore, à Aristote, à Héraclite, à l'école de Mégare et d'Erétrie, au lycée, à l'académie, aux cyniques mêmes, ses premiers maîtres. Au reste, pour avoir plus de détails sur cette question de propriété, aussi-bien que sur la destinée du stoïcisme dans l'antiquité et sur d'autres points intéressants, on devra consulter d'abord les divers ouvrages philosophiques de Cicéron, et après lui Diogène Laërce, Sénèque, Marc-Aurèle, Epictète (ou plutôt Arrien), Plutarque, Sextus Empiricus, Aulu-Gelle, Simplicius, Eusèbe, pour les anciens. Parmi les modernes, nous citerons Stanley, Brucker, Tennemann, historiens généraux de la philosophie, Juste-Lipse, Scioppius, enfin M. Degérando.

* ZÉNON, philosophe stoïcien, de Sidon, fils de Musée, est auteur d'une *Apologie de Socrate* et des *Sidoniaques*. — ZÉNON, de Cittium, fut orateur ou philosophe. Suidas cite de lui un traité *des Figures des commentaires* sur Xénophon, Lysias, Démosthènes, etc. — ZÉNON, philosophe stoïcien, de Tarse ou de Sidon, succéda à son maître Chrysippe, de Tarse.

* ZÉNON (ST.) Africain de naissance, fut élevé sur le siége épiscopal de Vérone en 362, sous le règne de Julien-l'Apostat. Il défendit son diocèse avec assez de succès contre la double contagion de l'hérésie et de l'idolâtrie. Il s'éleva aussi avec une heureuse énergie contre les abus des *agapes* ou repas de charité, réunions saintes et touchantes dans le principe, mais qui étaient devenues une occasion de vanité et d'intempérance. Il mourut en 380, le 12 avril, jour où il est nommé dans le martyrologe romain.

* ZÉNON, empereur d'Orient, né en Isaurie, s'appelait *Trascalisée*, et on le trouve aussi sous les noms barbares de *Tarasiscodizée* et d'*Aricmèse*. Il dut le commencement de sa faveur, en 468, à l'empereur Léon, qui voulait se faire de lui et des Isaures un appui contre la puissance et les intrigues d'Aspar et d'Ardaburius. Nommé patrice, devenu l'époux de la fille de l'empereur, Ariadne, à laquelle il ne pouvait que déplaire par sa difformité, son caractère vil et méprisable, sa lâcheté et ses mœurs infâmes, il vit croître de plus en plus son crédit, grâce à quelques services réels rendus à son beau-père, grâce aux piéges même d'Aspar et surtout au meurtre de ce rival dangereux. Dès-lors il fut secondé par sa femme Ariadne, qui convoitait le sceptre; mais le sceptre fut légué par le vieil empereur à son petit-fils Léon, fils de Zénon et d'Ariadne. La mort de ce jeune prince peut être attribuée avec quelque apparence de raison à ses ambitieux parents, qui prirent sa place, et firent régner avec eux tous les vices et toutes les barbaries. Zénon ne tarda pas à s'enfuir en Isaurie, pour se soustraire aux piéges de sa belle-mère Vérine, qui, après avoir contribué à lui donner le trône, voulait le donner à Patrice, son amant. Ce fut toutefois Basilisque, frère de Zénon, qui l'emporta. Constantinople, livrée à ce nouveau maître, tout aussi indigne de la gouverner, regretta Zénon, qui, malgré sa molesse et sa lâcheté, mais avec l'aide de la trahison, rentra dans cette capitale. Il avait promis par serment de laisser la vie à Basilisque, et il le fit jeter avec sa femme et ses enfants dans une citerne, où ils périrent de froid et de faim. Il parut tenté un moment d'être juste et généreux, et se mit à élever des monuments et à rédiger des réglements utiles. Bientôt il eut sur les bras Théodoric-le-Louche, prince goth, qui voulait venger Basilisque, et il fit tant, par ses nouvelles perfidies, qu'il se priva de l'appui de Théodoric-l'Amale, roi des Ostrogoths. Ces deux princes lui firent une guerre funeste, dont les résultats furent encore aggravés par les révoltes de Marcien, de l'habile général Illus et du Syrien Léonce, appuyé de Verine. Pendant ce temps, Zénon ne sortait de ces débauches que pour se livrer à mille cruautés; enfin il fut mis tout vivant dans un sépulcre, et périt ainsi, l'an 491, à l'âge de 64 ans, par la trahison d'Ariadne, qui voulait donner, et qui donna en effet le trône à son amant Anastase.

ZÉNONISME. (*Philosophie.*) Célèbre doctrine philosophique, ainsi appelée du nom de son fondateur, Zénon de Cittium, dans l'île de Chypre. On la désigne plus généralement sous celui de stoïcisme, parce qu'après avoir employé tous les ressorts de

sa puissante raison à en poser les bases, ce philosophe l'enseigna publiquement à Athènes sous le portique (*stoa*), endroit que décoraient les tableaux des peintres les plus renommés.

L'épicuréisme venait d'imprimer aux mœurs un relâchement dont les austérités bizarres du cynisme ne pouvaient contrebalancer l'influence, et les attaques du scepticisme avaient peu à peu conduit la raison à un état voisin du découragement, lorsque Zénon conçut l'idée d'établir une association intime entre la vérité et la vertu, afin de raffermir l'une par l'autre ces deux autorités ébranlées. Ce que Socrate avait négligé, ce que Platon n'avait pu faire avec toute sa mystique éloquence, rattacher le fait de la conscience à une théorie générale de l'intelligence qui montrât dans le sentiment moral intérieur la source de règles obligatoires pour le libre arbitre, il résolut de l'exécuter en construisant un système rationnel qui permît de ramener l'homme moral et l'homme intellectuel à un principe unique se manifestant tantôt sous une forme et tantôt sous une autre. Ce plan devait le conduire nécessairement à combiner ensemble la logique, la physique et la morale. Quant à l'exécution, soit que la nature ne lui eût point accordé à un haut degré le génie inventif, soit que les sources de l'invention commençassent à se tarir, il suivit une marche dont personne encore n'avait donné exemple jusqu'alors, et puisa sans scrupule dans les doctrines de ses prédécesseurs, notamment d'Héraclite, Pythagore, Platon, Socrate et Aristote, tout ce qui lui semblait vrai, se réservant de remplir ensuite les vides d'après les observations et réflexions que lui-même pourrait faire. Mais ce qui caractérise son éclectisme, c'est qu'il sut lui imprimer le cachet de l'originalité, et que toujours il demeura fidèle à ses propres inspirations, en dépit de ses nombreux emprunts et de sa légitime admiration pour les génies qui l'avaient précédé dans la carrière de la philosophie.

Le premier pas du stoïcisme fut de fixer le sens exact qu'on doit attacher au mot de philosophie. Dans cette doctrine, la philosophie a pour but l'étude de la vertu ou de la perfection humaine ; mais la perfection de l'homme comprend celle de la pensée, celle de la connaissance des choses, et celle de la conduite ou des actions, c'est-à-dire que la philosophie elle-même embrasse trois parties distinctes, la logique, la physique et l'éthique.

Relativement à l'origine de nos connaissances, les stoïciens ne leur en assignaient pas d'autre que l'empirisme. Ils faisaient provenir des sens toutes nos idées sans exception. L'âme humaine se comporte d'une manière passive relativement aux sensations qui s'impriment dans nos organes et y produisent des images. Lorsqu'il s'est amassé une certaine somme de ces images, l'âme, en vertu de son activité propre, réagit sur elles, les compare, les classe, les combine, et donne ainsi naissance aux notions générales. Celles de ces notions sur lesquelles tous les hommes s'accordent sont vraies et indubitables, et les différences que les opinions présentent à leur sujet dépendent moins d'elles-mêmes que de l'application qu'on en fait à des objets et à des cas particuliers. Elles constituent le sens commun, qui est une des pierres de touche de la vérité. Mais, comme le dogme qu'il importait surtout aux stoïciens d'établir, était celui de la certitude absolue d'une partie au moins de nos connaissances, puisqu'ils en voulaient faire le fondement de leur morale, ils admettaient que, malgré l'activité propre dont notre âme est douée, elle n'a pas le pouvoir de refuser son assentiment à l'évidence, c'est à dire, à un accord parfait entre la perception et son objet, et cette contrainte constituait à leurs yeux une seconde pierre de touche, pour distinguer le vrai du faux, non moins infaillible que la précédente.

En physique, Zénon, qui vivait dans un siècle où l'on ne croyait qu'à un monde sensible, se vit obligé de reprendre le panthéisme des anciens philosophes. La matière seule, disait-il, existe de toute éternité, et hors d'elle il n'existe rien ; mais elle est soumise à deux principes, l'un passif et l'autre actif. Ce dernier, qui est une sorte de feu ou un être très-subtil, ne fait qu'un avec elle, et en est, pour ainsi dire, le génie plastique. C'est lui qui engendre et pénètre toutes choses suivant des lois infuses de toute éternité dans les germes de la matière, qu'il est chargé de développer. Il est la raison universelle qui gouverne la matière passive, la loi de toute la nature, la divinité. Rien de ce qui arrive dans le monde n'est accidentel, et tout y obéit à l'enchaînement des causes et des effets, avec lequel Dieu seul a pu concilier la liberté de l'homme. Ainsi Zénon admettait à la fois une providence et un destin. D'après cela, il regardait les âmes

humaines comme des produits du principe actif et du principe passif de la matière, comme des fractions de l'âme du monde et de la Divinité, dans laquelle elles rentrent après avoir fourni leur carrière. La conséquence de ces principes cosmologiques était que, puisque l'homme vient de Dieu et se réunit à lui après sa mort, il doit, pendant sa courte séparation d'avec l'âme divine, vivre conformément à la nature, qui offre une révélation perpétuelle des perfections de cette dernière. La dernière obéit à des lois qui lui ont été imposées par le principe actif de la matière; ces lois réfléchissent de tous côtés la sagesse et la perfection de leur source divine, et elles ont pour résultat l harmonie qui règne dans l'univers. La raison humaine doit donc imposer au corps qui l'enveloppe les mêmes lois que l'âme du monde impose à la matière générale, qui est également son corps. En sa qualité d'émanation de la raison divine, elle désire naturellement le bien, l'ordre et les lois, qui lui rappellent sa noble origine; mais elle en est détournée par l'influence du corps, qui l'entraîne au désordre et à la violation de ses propres lois. Pour sortir de ce désordre, source de tout mal, il faut que la raison s'en tienne à ses propres lumières, qu'elle écarte le voile produit par les nuages de la matière, et que surtout elle se fortifie en empruntant les lumières de la raison divine, qui se reflètent avec tant d'éclat sur le spectacle magnifique de la nature; car sa destination, sa dignité morale, son bonheur consistent à ne pas déroger à son origine. Pour parvenir à ce résultat, il faut que la raison exerce un empire absolu, que tout ce qui prend sa source dans les sens et la matière, les désirs, les penchants, les passions, soient déracinés. L'homme qui y est arrivé est heureux; car le bonheur consiste à parvenir à ces fins. et la fin du sage est de contribuer au règne de l'ordre général. Il consiste dans la paix de l'âme, et le sage seul est maître absolu de ses passions; il consiste dans la conscience qu'on a de l'excellence de son être, l'harmonie parfaite dans laquelle on vit avec soi-même, et le sage seul à cette conscience, tandis que l'homme vicieux sent qu'il est en contradiction perpétuelle avec lui-même.

Les conséquences morales de ces principes généraux sont faciles à déduire d'après l'inflexible logique des stoïciens, qui ne reculaient devant aucune déduction. La vertu ayant une valeur absolue, on doit la cultiver pour elle-même, et non dans l'espoir d'une récompense, ou même seulement pour jouir du plaisir que procure une conduite sage. Comme il n'y a de moral que ce qui s'accorde avec la loi de la raison universelle, tout ce qui vient des penchants ou des passions a le caractère de l'individualité, par conséquent est entaché d'égoïsme ou de vice. Mais, d un autre côté, il n'y a de bien que ce qui est moral ou constamment utile, et de mal que ce qui est constamment nuisible. Tout ce qui n'est ni moral ni immoral est indifférent, comme la fortune, la santé, les honneurs, le plaisir, la douleur, la maladie. Toutes ces choses étant indépendantes de notre volonté libre, et n'ayant pas le moindre rapport à l'ordre moral, ne peuvent ni augmenter ni diminuer le bien ou le mal réel, qui ne saurait ressortir que de l'usage de notre liberté. Le souverain bien, c'est-à-dire, la moralité et le bonheur moral réunis, n'est pas susceptible de gradation. Il en est de même de toutes les actions libres, qui sont toutes ou vertueuses ou vicieuses; car la vertu est une, aussi bien que le vice, et ne souffre point de partage.

Attribuant une liberté absolue, non à la volonté, mais à la raison, ils rendaient cette faculté responsable de ses erreurs, de ses faux jugements sur les objets extérieurs, sur les biens et les maux apparents de ce monde, et lui imputaient non seulement les suites criminelles de nos passions, mais encore le fait ou la naissance même des passions excitées par suite de ces faux jugements. Il s'ensuivrait de là qu'il n'existe point d ignorance invincible, ou que toute ignorance est volontaire. Mais si les stoïciens confondaient manifestement la raison pratique ou la conscience avec la raison spéculative, la conscience des peuples crie qu'erreur n'est pas vice. C'est ce cri qu'ils prétendaient étouffer pour agrandir la sphère de notre culpabilité, qui est cependant bien assez étendue déjà.

On a beaucoup parlé de l'impassibilité stoïcienne, et, pour en avoir faussé l'idée, on l'a rendue ridicule. Le stoïcien n'était point insensible, et il aurait vainement cherché à le devenir, à faire même croire qu'il l'était; mais il ne permettait point que des sensations qu'il ne dépendait pas de lui de repousser s'élevassent dans son âme jusqu'au degré de la passion; il savait les contenir dans la dépendance, et conserver à l'inflexible autocratie de la raison le sceptre de sa puissance intellectuelle.

N'admettant d'autre richesse que celle de la vertu, ni d'autre misère que celle du vice, les stoïciens rassemblaient dans le portrait de leur homme sage tous les traits les plus sublimes de la perfection intellectuelle et morale, et offraient en exemple au reste de la terre la personnification de l'idéal d'une raison et d'une liberté absolues, que ne comportent pas les bornes de la nature humaine. C'est par suite de cette liberté absolue, de cet empire du sage sur la sensibilité, et de l'opinion que le bonheur attaché dans ce monde à la vertu ne saurait s'accroître avec le temps, qu'ils permettaient à l'homme de couper où bon lui semblait le fil de sa vie, pourvu que cet acte émanât d'une raison calme et réfléchie. Le fondateur même de leur école avait pensé ainsi, puisqu'il termina sa vie par un suicide.

Le stoïcisme serait mal apprécié, si l'on ne se reportait au temps où il fut créé. Destiné à résister aux influences d'écoles dont les dogmes tendaient à corrompre et dissoudre la société, éminemment conservateur de sa nature, il semblait, comme l'a dit un écrivain moderne, être une sorte de rempart derrière lequel fussent mis en sûreté les biens les plus essentiels à l'espèce humaine.

Les destinées de ce système ont été brillantes : il s'est illustré par son influence sur les mœurs publiques, sur l'éducation des plus nobles caractères, et par sa lutte continuelle contre les vices et le despotisme. Les Romains l'accueillirent avec enthousiasme, après l'avoir dégagé des subtilités de la dialectique dont il avait dû s'entourer à sa naissance pour combattre les ennemis réunis autour de son berceau. Chez les maîtres de la terre, il a compté Cicéron, Épictète, Sénèque et Marc-Aurèle parmi ses partisans, et chez nous Montesquieu a dit que, s'il n'était pas chrétien, il ne pourrait s'empêcher de mettre la destruction de la secte de Zénon au nombre des malheurs du genre humain. JOURDAN.

* ZÉNOTHEMIS, de Marseille, n'est connu que par une belle action dont parle Lucien dans son dialogue intitulé *Toxaris* ou *de l'Amitié*. Il était fils de Charmolès et ami de Ménécrates, qui fut privé d'une charge considérable par une condamnation du conseil des six-cents, pour avoir proposé un décret contraire aux lois. Ce qui rendit Ménécrates le plus sensible à la perte de sa fortune et de ses honneurs, ce fut l'impossibilité de marier sa fille, déjà nubile, mais d'une figure si rebutante, qu'il aurait eu de la peine à l'établir quand il aurait encore possédé toutes ses richesses. Zenothemis donna à cet ami malheureux une partie de son bien, épousa sa fille, nommé Cydimaque, et eut de cet femme si laide un fils charmant. Un jour il conduisit au sénat cet enfant, revêtu d'une robe noire et portant une couronne d'olivier, et se servit avec bonheur de ses grâces naïves, pour faire remettre à Ménécrates sa condamnation et le rétablir dans ses honneurs. Lucien rapporte cette histoire comme très-récente à l'époque où il écrivait. Arnaud Baculard a retracé le beau trait de Zénothemis dans une *Nouvelle*, qui porte le nom de ce héros de l'amitié.

* ZEPERNICK (CHARLES FRÉDÉRIC), magistrat de Halle, né dans cette ville en 1751, mort en 1800, a laissé sur la jurisprudence plusieurs écrits importants, parmi lesquels nous citerons : *Mélanges sur le droit féodal* (allemand), Halle, 1787-1794, 4 vol. in-8°.

* ZÉPHYRE (*Mythologie*), fils de l'Aurore et époux de la nymphe Clarisse ou Flore, préside à la naissance des fleurs et des fruits, et, par son souffle bienfaisant, donne la vie à tous les végétaux. Les poètes le représentent sous la forme d'un jeune homme, à l'air tendre, ayant sur la tête une couronne formée de toutes sortes de fleurs. Ce fut lui que l'Amour employa pour l'enlèvement de Psyché.

* ZÉPHIRIN (SAINT), pape, successeur de saint Victor Ier, était Romain de naissance, et fut élu, en 197, suivant Lenglet-Dufresnoy, ou l'an 202, suivant Godescard. Il mourut en 217, au commencement du règne d'Héliogabale. L'Eglise l'honore sous le titre de martyr, à cause des souffrances auxquelles il fut exposé pendant la persécution, sous l'empereur Sévère. C'est ainsi qu'elle en use à l'égard de plusieurs papes des premiers temps. Au reste, Zéphirin sut maintenir la pureté de la foi et donner au clergé une splendeur à laquelle il n'était pas encore parvenu.

* ZEPLICHAL (ANTOINE-MICHEL), jésuite, recteur de l'université de Breslau, et directeur des établissements catholiques d'instruction publique dans la Silésie prussienne, né à Trebitz en Moravie en 1737, mort dans les dernières années du 18e siècle, a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons : *Introduction à la connaissance du globe* (allemand), Breslau, 1771, in-8° : *nouvelle Géographie à l'usage de la jeunesse*

(allemand), ibid., 1774, in-8o; 2e édition, 1776.

* ZERBE (Pie de), missionnaire, fut envoyé en 1704, par le pape Clément XI, avec trois autres religieux franciscains, Liberato, Weis et Samuel de Bienne, dans le royaume d'Éthiopie. Ils y eurent d'abord quelques succès; mais ils furent lapidés en 1716.

* ZERBI ou DE ZERBIS (Gabriel), célèbre médecin, né à Vérone au milieu du 15e siècle, professa quelque temps la philosophie à Padoue, puis à Bologne, vint ensuite à Rome, où il occupa la chaire de théorie médicale, et accepta, en 1495, la première chaire de médecine à l'académie de Padoue. En 1505, il consentit à aller soigner un pacha turc, gravement malade. Au bout de quelques jours, le voyant ou le croyant hors de danger, il reprit le chemin de l'Italie, comblé de présents magnifiques. Mais le pacha mourut presque aussitôt, et ses esclaves s'étant mis à la poursuite de Zerbi, l'atteignirent dans la Dalmatie et le firent périr dans les plus cruels supplices. Zerbi est un des premiers qui, depuis la renaissance des sciences, aient fait faire quelques progrès à l'anatomie. Nous citerons de lui : *Gerontocomia* (recueil de conseils pour les vieillards), Rome, Silber, 1489, petit in-4o.

* ZERMEGH (Jean), historien hongrois, né en Slavonie vers la fin du 15e siècle, mort fort âgé dans le même pays, avait été quelque temps conseiller du roi à la chambre des finances de Hongrie. Il a écrit sur les événements de son temps un *commentaire*, qui commence à la malheureuse bataille de Mohacz (29 août 1526), et qui finit à la mort du roi Jean de Zapoly (1540).

* ZÉROLA (Thomas), savant canoniste, né à Bénévent en 1448, fut d'abord chargé, comme vicaire général, de l'administration de plusieurs diocèses, devint évêque de Minori, petite ville du royaume de Naples en 1597, et mourut très-regretté en 1603. Nous citerons de lui : *Praxis episcopalis*, Rome, 1597, in-4o, ouvrage réimprimé plusieurs fois en Italie, en France et en Allemagne, et mis à l'*index*, de la cour de Rome, *donec corrigatur*.

* ZESEN (Philippe de), poète allemand, né en 1619 dans le baillage de Bitterfeld, en Saxe, voyagea en Allemagne, en France, en Hollande, et s'établit à Hambourg, où il fonda, en 1643, l'*Ordre des roses*, société littéraire qui avait pour objet l'étude de la langue allemande. Cette étude, au reste, fut la grande affaire de sa vie, et ses compatriotes doivent lui savoir gré de son zèle passionné, encore qu'il ait voulu introduire dans la langue nationale des modifications qui n'ont pas été et qui ne pouvaient être accueillies. Il a publié un grand nombre d'écrits dont le catalogue a paru et 1672 et 1687. Joerdens, dans son *Dictionnaire des poètes allemands*, en indique 81.

* ZEUNE (Jean-Charles), professeur à Leipsig, puis à l'université de Wittemberg, né en 1736 à Stoltzenhayn en Saxe, mort en 1788, est connu par quelques travaux philologiques, notamment sur Xénophon, dont il publia successivement les *Opuscules politiques, équestres et cynégétiques*, (Leipsig, 1778).

* ZEUXIS, peintre grec, né dans l'une des nombreuses villes du nom d'Héraclée, vraisemblablement celle de la Grande-Grèce, vers l'an 478 avant notre ère, mort vers l'an 400, du moins à ce que pense M. Eméric David, exerça une grande influence sur le goût de ses contemporains. On a lieu de croire que Phidias lui servit de guide pour le dessin; car la sculpture, chez les Grecs, marcha vers la perfection d'un pas plus rapide que la peinture. Pour le coloris, Zeuxis eut aussi un modèle à imiter, ce fut Apollodore, qui vivait dans le même temps que lui, et qui, le premier, sut fondre plus ou moins ses ombres avec les teintes environnantes, de manière à obtenir des tons moyens et à reproduire par là le moëlleux de la nature. Les maîtres antérieurs à cet habile artiste formaient les ombres avec des teintes différentes de celles qu'elles avoisinaient, et les peignaient par hachures, en jetant des traits noirs ou bruns, quelquefois croisés, au travers des teintes claires dont ils voulaient varier les effets. Zeuxis perfectionna le procédé inventé par Apollodore. On dut attacher alors un grand prix à ce perfectionnement dans une partie qui pourtant n'était encore que du mécanisme de l'art, mais l'art sortait à peine de l'enfance, c'est ce qu'il ne faut pas oublier. Aussi vit-on s'établir entre Zeuxis et Parrhasius une lutte à qui surmonterait plus heureusement les difficultés de la perspective aérienne au moyen des raccourcis et des demi-teintes. On raconte, comme preuve de leur habileté sous ce rapport, des choses incroyables. Quoi qu'il en soit, Zeuxis, tout occupé de ces études mécaniques, ne parvint point à être un coloriste du premier

ordre ; mais, nourri des nobles images d'Homère, et peut-être aussi enflammé d'émulation par le style grandiose de Phidias, il se fit admirer par le grand caractère de son dessin. Seulement il lui arriva quelquefois, en cherchant la majesté, de prêter aux membres des contours trop robustes, même dans les figures de femmes. Jamais il ne choisit de sujets vulgaires : il les voulait à la fois neufs et d'un caractère élevé. Dans l'exécution, il rechercha par dessus toutes choses la grandeur du style, la noblesse et la grâce des formes, il évita les crises violentes pour ne pas compromettre la dignité de ses héros : de là vient qu'il fut peu dramatique, mais qu'il fut assimilé au grand Phidias, dont le caractère est la beauté calme et noble. L'antiquité admira surtout son *Alcmène*, sa *Pénélope*, son *Athlète*, son *Amour couronné de roses*, son *Jupiter* et son *Hélène*. On conte que, pour peindre ce dernier tableau, il réunit cinq belles filles et emprunta à chacune d'elles ce qu'elle avait de plus parfait. Dans ce cas, il dut faire preuve d'un talent bien rare, celui de fondre des parties étrangères l'une à l'autre dans un ensemble harmonieux. Devenu très-riche, Zeuxis dédaigna de vendre ses tableaux, dont il fit hommage à Archélaüs, roi de Macédoine, à la ville d'Agrigente, etc.; mais il fit tort à son désintéressement par son excessive vanité. Ses ouvrages, vendus après lui à des prix exorbitants, ornèrent la ville de Rome, et furent ensuite pour la plupart transportés à Constantinople, où ils furent successivement anéantis dans les incendies qui ravagèrent cette capitale. *Voyez* une *vie* de Zeuxis, par Carlo Dati, dans ses *Vite de' pittori antichi*, Florence, 1669, in-4°.—Il y a eu un ZEUXIS, statuaire, qui florissait de la 115e à la 120e olympiade ;—Un ZEUXIS, philosophe, dont Diogène-Laërce fait mention dans la *Vie de Pyrrhon* ;— Un ZEUXIS, médecin, souvent cité par Galien.

* ZEVALLOS ou CEVALLOS (PEDRO-ORDONEZ), né en Andalousie vers la fin du 16e siècle, s'embarqua très-jeune comme soldat, sur la flotte de François de Valverde, et, après avoir touché aux Canaries, aborda à Carthagène. Il parcourut l'Amérique méridionale jusqu'au Chili, visita les Antilles et le Mexique, voyagea ensuite dans toutes les parties des Indes orientales, dans le Levant, sur la côte de Barbarie, et en Europe, jusqu'en Islande, et revint dans sa patrie après 34 ans d'absence. Il était devenu capitaine et avait fini par recevoir la prêtrise. Nous citerons de lui : *Historia y viage del mundo*, etc., Madrid, 1614, 1616, 1691, in-4°, dont Barlæus a donné un extrait en latin, Amsterdam, 1622, in-fol., et dont on trouve une version française abrégée, avec la suite de la description des Indes occidentales, par Herrera.

* ZEVECOT ou ZEVECOTIUS (JACQUES), poète hollandais, né en 1604 à Gand, suivit quelque temps le barreau, qu'il quitta pour embrasser la règle de St.-Augustin, visita l'Italie en 1624, refusa plusieurs emplois à Rome, et, de retour à Leyde l'année suivante, se fit protestant. Peu de temps après il obtint à Harderwyck une chaire d'histoire et d'éloquence. Il mourut en 1646. La dernière édition de ses poésies latines a été donnée par lui-même.

* ZEYAN (ABOU-DJOMAIL), ou DJOMAIL BEN ZEYAN, que les historiens espagnols nomment *Zaen*, fut le dernier roi maure de Valence. Issu des anciens rois de Saragosse, il se crut des droits pour exciter une sédition à Valence contre les Al-Mohades, spoliateurs de sa famille, et il en expulsa le roi Abou-Zeid, qui, après plusieurs combats malheureux, se réfugia à la cour de don Jayme-le-Conquérant, roi d'Aragon, l'an 626 de l'hégire (1229 de Jésus-Christ). Zeyan, qui possédait à peine la moitié du royaume de Valence, chercha à s'agrandir, et commença par enlever Denia au roi de Murcie et de Cordoue, son parent, attaqué par les rois de Castille et de Léon, puis il ravagea l'Aragon pendant une expédition de don Jayme contre les îles Baléares. Mais ce prince, de retour dans ses états, reprit l'offensive, obtint de grands avantages sur le roi maure, qui avait à craindre les factions intérieures en même temps que les ennemis du dehors, et vint enfin, avec Abou Zeid, son protégé, l'assiéger dans Valence. Des renforts arrivaient chaque jour dans le camp des Aragonais de tous les points de la chrétienté, et Zeyan, après cinq mois d'une résistance opiniâtre, fut obligé de souscrire (l'an 1238 de Jésus-Christ) à la reddition de sa capitale, ainsi qu'à la perte de toutes les villes et de toutes les terres au nord du Xucar. Il ne lui resta que la ville de Cullera, qu'il perdit bientôt après dans une nouvelle guerre. On dit qu'alors, pour se dédommager de ces pertes, le perfide Zeyan s'empara de Murcie. Suivant une autre version, il rendit quelques services au roi de

cet état, qui lui céda, par reconnaissance, Lorca et Carthagène. L'époque et les circonstances de sa mort sont inconnues.

* ZHINGA ou ZINGHA-BANDI, reine d'Angola, sur la côte de Longo, née vers 1582, d'une esclave et de Bandi Angola, ne succéda pas immédiatement à ce prince, mais se trouva placée, avec tout le royaume, sous l'autorité du cruel Ngola-Bandi, son frère, aux soupçons duquel son fils ne tarda pas à être sacrifié. Dès-lors elle jura de se venger, mais elle dissimula son ressentiment, et consentit même à se rendre en ambassade à Loanda, auprès du vice-roi portugais, auquel elle montra dans ses négociations autant de fermeté et d'adresse que si elle eût su d'avance qu'elle stipulait pour ses propres intérêts. Elle embrassa le christianisme avant de quitter Loanda, en 1622 : elle avait quarante ans à cette époque. Peu après son retour, son frère périt empoisonné, et elle s'empara du trône au préjudice du fils aîné de ce prince, qu'elle se chargea elle-même de poignarder. Elle songea alors à expulser de son pays les Portugais, devenus redoutables par leur nombre et leurs richesses. Soutenue par les Giagas et d'autres princes idolâtres, par le roi de Congo et par les Hollandais, elle obtint d'abord quelques légers avantages, tandis que les Hollandais, agissant pour eux-mêmes, faisaient encore mieux leurs affaires en prenant St.-Paul de Loanda (1641). Mais le capitaine général don Salvar Correa, en 1648, rétablit entièrement la fortune de sa nation dans ces contrées, et força Zingha, vaincue et abandonnée de ses alliés, à se réfugier dans les déserts du côté de l'est. Réduite au seul royaume de Matamba, dont une partie lui fut même enlevée plus tard, elle combattit pendant 28 ans, avec des chances diverses pour rentrer dans ses états, qu'elle aurait pu recouvrer promptement et sans peine, si sa fierté lui eût permis de devenir tributaire du Portugal. Elle avait renoncé publiquement à la religion chrétienne, sans doute en haine de ceux qui la lui avaient fait embrasser, mais aussi pour obtenir l'appui et conserver la confiance de ses alliés idolâtres. Enfin elle se lassa de faire, dans les provinces qui lui avaient été enlevées, de continuelles incursions, dont l'unique résultat était de mettre au grand jour sa vigueur de caractère et les ressources de son esprit; et la trahison ou la défaite de ses alliés achevèrent de la préparer à un accommodement. Elle crut devoir auparavant retourner au christianisme, et dans la crainte que ses sujets ne se révoltassent, supposer quelques miracles, qui lui ordonnaient ce nouveau changement de religion. Cette pieuse supercherie produisit plus d'effet qu'elle n'en attendait et engagea même une partie de son peuple à suivre son exemple (1655). Il est vrai qu'elle publia un édit rigoureux contre l'idolâtrie et qu'elle poussa quelquefois son zèle de repentie pour la religion chrétienne jusqu'à faire périr dans les flammes ceux qui tenaient à leur ancien culte. Elle bâtit des églises, dédia à la Vierge sa ville capitale, sous le nom de *Sainte-Marie de Matamba*, et envoya demander au pape une recrue de missionnaires. Cependant il faut dire que les capucins dont elle était environnée ne purent la décider à reconnaître le roi de Portugal pour son suzerain. Elle consentit seulement à fixer à l'amiable, en 1657, la limite entre son royaume de Matamba et celui d'Angola, qui restait aux Portugais. On doit louer l'édit qu'elle rendit contre la polygamie. Peut-être fut-elle moins inspirée, quand, pour encourager le mariage par son exemple, elle épousa, à l'âge de 74 ans, un des jeunes hommes de sa cour. Elle mourut en 1663, dans sa 82e année. Jean Castilhon a publié en français un roman historique sous le titre de *Zingha, reine d'Angola, histoire africaine*, 1769, 1 vol. in-12, deux parties.

* ZIANI (Sébastien), doge de Venise, succéda à Vital Micheli en 1172, mourut en 1179, et eut pour successeur Orio Mastropetro. Ce fut pendant son règne en 1177, et avec sa médiation, que fut conclue la trêve de Venise entre l'empereur Frédéric Barberousse et la ligue lombarde. Cette même année il établit la cérémonie, sublime ou ridicule, du mariage de la mer avec la république. — Ziani (Pierre), doge de Venise, fils du précédent, succéda à Henri Dandolo en 1205, parut tellement affaibli par la maladie après un gouvernement de 24 ans, que de son vivant même on lui donna Jacob Tiepolo pour successeur en 1229. Il survécut quelques jours à cet affront. Sous son règne fut achevée par les Vénitiens la conquête de l'empire grec, et furent fondés les duchés des îles de l'Archipel, accordés en fief aux gentilshommes de la république, qui, avec leurs propres moyens, réussiraient à s'en emparer.

* ZICHEN (le P. Eustache de), contro-

versiste, né en 1482 dans la ville dont il porte le nom, mort à Louvain en 1538, fut un des premiers religieux de l'ordre de Saint-Dominique qui combattirent le luthéranisme. — Zichen (le P. François de), cordelier, né dans la même ville que le précédent, au commencement du 16e siècle, mort en 1560. Nous citerons de lui : *Enarratio in prophetam Jeremiam*, Cologne, 1559, in-12.

* ZIGENBALG (Barthélemi), célèbre missionnaire protestant, né en 1683 à Pulsnitz, petite ville de la Haute-Lusace, reçut les ordres sacrés à Copenhague, où il avait été appelé pour faire partie de la mission danoise. Il partit pour les Indes orientales en 1705, et aborda l'année suivante à Tranquebar, sur la côte de Coromandel, après avoir relâché quelque temps au cap de Bonne-Espérance, et y avoir fait quelques inutiles efforts pour convertir les Hottentots, dont l'état de dégradation intellectuelle et morale l'avait vivement touché. Arrivé à Tranquebar, il trouva de grands obstacles à l'accomplissement de ses pieux desseins dans son ignorance de la langue du pays, dans les préventions des indigènes contre les chrétiens et dans l'opposition même de l'administration coloniale; mais il triompha de toutes les difficultés et vit prospérer de plus en plus sa pieuse entreprise. Afin de répandre avec plus de succès et plus au loin les semences de la foi, il eut l'idée de composer ou de traduire en langue tamoule plusieurs ouvrages, et il fit fondre en Europe des caractères destinés à leur impression. Il repassa lui-même en Europe en 1715, reçut du roi de Danemarck et du collége royal des missionnaires l'accueil le plus flatteur et repartit avec le titre d'inspecteur de la mission danoise à Tranquebar, où, à peine arrivé, il organisa une imprimerie portugaise et malabare, et commença à publier divers ouvrages dans ces deux langues. En 1718, il entreprit un voyage dans l'intérieur de l'Inde, qui accrut la maladie dont il souffrait depuis long-temps, et à laquelle il succomba en 1719. *Voyez*, pour plus de détails, l'*Histoire de la mission danoise*, par J.-L. Nieukamp, Genève, 1745, 3 vol. petit in-8o.

*ZIEGENBEIEN (Jean-Guillaume-Henri), né vers le milieu du 18e siècle à Brunswick, où il mourut en 1824, fut chargé long-temps de diriger les écoles de ce duché et proposa pour leur amélioration plusieurs mesures qui furent adoptées. Nous citerons de lui : *Vie et Ecrits de Calvin et de Beze*, avec remarques, Hambourg et Leipsig, 1789 et 1790, 2 vol. in-8o.

* ZIEGENHAGEN (Frédéric-Michel), savant ministre luthérien, né en Allemagne, remplit pendant 53 ans à Londres les fonctions de prédicateur de la chapelle allemande, et mourut dans sa 83e année, en 1776. Ses nombreux ouvrages sont, ou ascétiques, ou destinés à développer quelques passages des livres saints. — Ziegenhagen (F.-H.), négociant de Hambourg, né en 1753, abandonna les affaires de son commerce pour s'appliquer à la philosophie, et imagina un système d'éducation fondé sur des bases analogues à celles de l'*Emile* de Rousseau. Il mourut en 1806, dans les environs de Strasbourg.

* ZIEGLER (Jacques), théologien et mathématicien, né à Landaw, dans la Basse-Bavière, vers 1480, embrassa l'état ecclésiastique, et visita les principales villes d'Allemagne et de Hongrie, explorant partout les bibliothèques et les archives pour découvrir de nouveaux documents historiques. Plus tard, dans le but d'agrandir le cercle de ses connaissances, il se rendit en Italie, où il fut accueilli avec honneur par plusieurs personnages distingués. De retour en Allemagne, il ouvrit, suivant de Thou, une école à Vienne; mais cette ville ayant été menacée par les Turcs (1529), il accepta les offres de l'évêque de Passaw, qui lui fournit les moyens de cultiver en paix les lettres et les sciences. Il mourut à Passaw en 1549. Nous citerons de lui : *conceptionum in Genesim mundi et Exodum cemmentarii*, Bâle, 1548, in-fol. — Ziegler (Bernard), théologien protestant, né dans la Misnie en 1496, mort en 1552, remplit la première chaire d'hébreu à l'académie de Leipsig, et fut très-estimé de Luther et de Melanchthon, qu'il aida plusieurs fois de ses lumières. On trouve de lui trois *sermons* dans les *Conciones synodicæ ecclesiæ mersburgensis*, Leipsig, 1555. — Ziegler (Jean-Erhard ou Reinard), jésuite, né en 1569, à Oedikhoven, dans le diocèse de Spire, mort en 1636, professa la philosophie et les mathématiques au collége de Mayence. On a de lui quelques petits écrits et on lui doit une édition des *OEuvres mathématiques* du P. Clavius, Mayence, 1612, 5 vol. in-fol. — Ziegler (Jérôme), poète et biographe, né à Rotenbourg vers 1520, remplissait encore en 1562 la chaire

de littérature latine à l'académie d'Ingolstadt. — ZIEGLER (Gaspard), jurisconsulte et canoniste protestant, né à Leipsig en 1621, fit d'abord son cours de théologie; mais à l'âge de 32 ans, dégoûté de la langue hébraïque et de la prédication, il se jeta dans la carrière du droit. Il fut nommé successivement à Wittemberg professeur des *Institutes*, du *Digeste*, du *Code*, des *Decrétales*, membre du tribunal d'appel et du tribunal ecclésiastique. Il mourut en 1690. Le premier, il avait réuni l'étude de l'histoire ecclésiastique à celle du droit canon. Parmi ses ouvrages sur cette partie, son traité de *Dote ecclesiæ* (1676), celui *de Diaconis et Diaconissis veteris Ecclesiæ* (1678), mais surtout son livre, réputé classique, *de Episcopis eorumque Juribus, Privilegiis et vivendi Ratione* (1685), sont les plus connus. Celles de ses *dissertations* qui regardent le droit civil ont été réunies par George Beyer en un seul vol. in-4°, Leipsig, 1712. — ZIEGLER (Chrétien-Jacques-Auguste), médecin, né à Quedlinbourg en 1735, fut nommé archiâtre ou médecin du sénat de sa ville natale, où il introduisit le premier l'inoculation en 1774. Il mourut en 1795, laissant, entre autres écrits, des *Remarques sur la médecine, la chirurgie et a jurisprudence médicale*, Leipsig, 1787, in-8°. — ZIEGLER (François DE), médecin, né à Schafhausen dans les dernières années du 17e siècle, obtint en 1731 une chaire de médecine à l'académie de Rinteln, et mourut en 1761, laissant plusieurs *dissertations* intéressantes. — ZIEGLER (Verner-Charles-Louis), professeur de théologie à Rostock, né en 1763 à Scharnebeck, près de Lunebourg, mort en 1809, a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons : *Constitution de l'Eglise pendant les six premiers siècles* (allemand), Leipsig, 1790, in-8°.

*ZIEMOWIT, duc de Masovie, fut, après la mort de Louis, roi de Hongrie et de Pologne (1382), mis sur les rangs pour lui succéder dans le royaume de Pologne. Il fut deux fois proclamé roi par deux diètes rassemblées à Sieradz; mais il ne put placer la couronne sur son front, et il consentit à faire la paix avec Vladislas Jagellon et à rendre ce qu'il avait conquis pendant l'interrègne, à condition qu'on lui paierait une somme considérable, jusqu'à l'entier remboursement de laquelle il devait garder la Cujavie (1385). Il mourut en 1427.

*ZIESENIS (ANNE-CORNÉLIE WATTIER, femme), célèbre actrice hollandaise, née à Rotterdam en 1762, débuta sur le grand théâtre d'Amsterdam en 1780. Son éducation avait été fort négligée, et elle n'avait même appris que très-difficilement à lire. Cependant elle fut très-applaudie, et ne tarda pas à être admise à jouer les premiers rôles. C'était dans ceux d'*Epicharis*, d'*Electre*, de *Sémiramis*, d'*Andromaque*, de *Gabrielle de Vergy*, qu'elle brillait avec plus d'éclat. Ce qui doit paraître étonnant, c'est que sa pénétration était lente, et qu'elle était obligée de lire et d'étudier long-temps un rôle avant de le comprendre. N'ayant aucune théorie de son art, elle n'agissait que par inspiration; mais l'inspiration chez elle produisait des effets sublimes. Elle était couverte de sueur toutes les fois qu'elle quittait la scène, et elle restait plusieurs heures sans pouvoir se remettre. Elle réussissait très-bien aussi dans la haute comédie. Louis Buonaparte et Napoléon lui-même voulurent la voir, quoiqu'ils ne comprissent pas la langue hollandaise, et furent enchantés de sa pantomime. Une pension de 6,000 fr. fut la récompense de son talent. Elle avait épousé M. Ziesenis, architecte, membre de l'Institut de Hollande; mais elle avait continué de porter le nom de Wattier, auquel était attachée sa réputation. Elle quitta le théâtre en 1815, et se retira dans un village près de La Haye, où elle vécut dans l'obscurité jusqu'à sa mort, arrivée en 1827. On a en hollandais plusieurs *notices* sur cette actrice, entre autres celle de M. Westerman, qui fut son camarade au grand théâtre d'Amsterdam.

*ZIETHEN (JEAN-JOACHIM DE), général prussien, né en 1699 à Wustrow, près de Ruppin, annonça de bonne heure des dispositions étonnantes pour le métier des armes; mais l'impétuosité de son caractère éclata par plusieurs duels qui nuisirent à son avancement d'abord, et qui le firent ensuite enfermer, puis renvoyer du service. Cependant il avait été distingué par le roi Frédéric Ier, qui le rappela sous les drapeaux, en lui donnant le grade de lieutenant dans un régiment de hussards. Envoyé en Franconie avec le contingent que la Prusse réunissait à l'armée de l'Empire ch[illegible] de résister aux Français, Ziethen ju[illegible] par ses exploits la confiance de son souverain, dont le successeur, le grand Frédéric, sut également l'apprécier. Il accompagna ce prince dans sa campagne de Silésie (1741),

fut nommé par lui lieutenant-colonel, puis colonel, et eut le commandement du régiment de hussards qui, sous le nom de hussards de Ziethen, ont été long-temps célèbres dans les armées prussiennes : leur réputation date de cette campagne. Leur brave chef, nommé général-major en 1744, couvrit la retraite de Bohême l'année suivante, rétablit ensuite les communications avec le corps du margrave Charles, qui était séparé du roi par vingt mille Autrichiens, et prépara ainsi la victoire d'Hennersdorf et la conclusion de la paix. Rendu au repos, dont il avait besoin, il parut rarement à la cour et laissa le champ libre à ses ennemis pour le calomnier auprès du roi, dont il remarqua bientôt l'extrême froideur. Dès-lors il demanda sa retraite, et résolut de se bannir pour toujours de la présence de son ingrat souverain; mais celui-ci reconnut ses torts au bout de quelque temps, et, après avoir vainement essayé tous les moyens de le fléchir, vint lui-même le trouver dans sa retraite et lui offrir une réconciliation. Ziethen l'accepta, parce que la guerre allait éclater, fut créé lieutenant-général (1756), et fit en cette qualité la campagne de Saxe, aux succès de laquelle il contribua puissamment. Ce fut surtout à Torgau, en 1760, qu'il se couvrit de gloire, en tombant sur les derrières de l'ennemi des hauteurs de Siptitz au moment où Frédéric allait perdre la bataille. Un monument lui a été érigé en 1786, en mémoire de ce service, sur la place Guillaume à Berlin. Après la paix de 1763, Ziethen, désormais sûr de conserver la faveur de son souverain, dont il reçut plus d'un touchant témoignage, se mit à passer des revues et à commander des parades jusqu'à sa mort, arrivée en 1786. On a sa *Vie* écrite en allemand par sa nièce, Louise de Blumenthal, Berlin, 1800; 2e édition, 1805, 2 vol. in-8o; traduite en français par Catel, Berlin, 1803, 2 vol. in-8o.

* ZILIOLI (Alexandre), historien, né à Venise vers la fin du 16e siècle, mort en 1650, laissant plusieurs manuscrits et un ouvrage publié à Venise en 1642, in-4o : c'est une suite de l'histoire de Tarcognata et de celle de Denis de Fano. Elle a été continuée par Bisaccioni et par Birago, dont les ouvrages se trouvent ordinairement réunis à celui de Zilioli : de là vient que les bibliographes indiquent cette histoire en 3 vol. in-4o. La part de Zilioli dans ce recueil comprend les 40 premières années du 17e siècle.

* ZIMARA (Marc Antoine), médecin, né à Galatina, dans la terre d'Otrante, vers 1460, mort professeur de philosophie à Padoue en 1532, a laissé plusieurs écrits, mélange bizarre des principes d'Aristote, de la doctrine médicale des Arabes et des croyances superstitieuses qui régnaient de son temps. —Zimara (Théophile), médecin, fils du précédent, mort à Lecce en 1598, à l'âge de 72 ans, est auteur d'un volumineux *commentaire* latin sur le *Traité de l'âme*, d'Aristote, Venise, 1558. *Voyez* Taffuri, *Scrittori Neapolitani*, tom. 3. pag. 118.

* ZIMISCÈS (Jean Ier, surnommé), empereur d'Orient, issu par son père d'une des plus nobles familles de l'empire, s'acquit par ses exploits une grande réputation militaire avant de monter sur le trône. Ayant reçu, ainsi que son cousin Curcuas, les offres les plus avantageuses de l'eunuque Bringas, ministre tout-puissant sous l'empereur Romain II, pour faire périr Nicéphore, il révéla tout à ce général, le détermina à accepter la souveraine puissance, et le fit proclamer empereur par l'armée d'Orient (962). Pour prix de ce service, il eut aussitôt le commandement de cette armée, et fut envoyé en Cilicie contre les Sarrasins. Une victoire éclatante, remportée par lui sur ces barbares, en le plaçant au premier rang des généraux grecs, excita la jalousie de Léon, frère de l'empereur, qui réussit à lui faire donner, au lieu du commandement des troupes, la charge d'intendant-général des postes. Il témoigna son mécontentement, et fut exilé dans ses terres; mais comme il entretenait une liaison adultère avec Théophanon, veuve de Romain II, remariée à Nicéphore, il obtint, par le crédit de cette femme, la permission de venir à Chalcédoine, et bientôt, par ses conseils, il songea à s'emparer du trône. Il pénétra de nuit dans la demeure de Nicéphore avec une troupe d'amis dévoués, fit assassiner ce prince sous ses yeux, fut proclamé empereur, et déclara toutefois, avec une modération hypocrite, qu'il ne voulait être que le collègue ou plutôt le père des deux jeunes empereurs, Basile II et Constantin VIII. Pour se faire couronner par le patriarche Polyeucte, il fut obligé, sur la demande de ce zélé défenseur de l'église, de jurer qu'il n'avait point trempé ses mains dans le sang de Nicéphore, de bannir les assassins et l'impératrice elle-même, et surtout de déchirer publiquement l'édit par lequel Nicéphore avait ôté à l'é-

glise plusieurs priviléges. Zimiscès continua sous de plus heureux auspices un règne commencé par le meurtre. Il distribua une partie de ses biens aux habitants des campagnes, et consacra l'autre à la dotation et à l'agrandissement d'une léproserie. Il se concilia l'affection des peuples, livrés aux horreurs de la famine depuis trois ans, en achetant des blés dans toutes les contrées voisines et les faisant vendre à bas prix. Ces soins, donnés au soulagement de l'empire, n'empêchèrent pas le nouveau prince de se faire respecter au dehors. Un de ses eunuques, le patrice Nicolas, dissipa une ligue musulmane qui menaçait Antioche. Son beau-frère, Bardas Sclérus, battit les Russes sous les murs d'Andrinople, et étouffa une révolte causée par les prétentions à l'empire de Bardas Phocas, et enfin il marcha lui-même contre les Russes, qui, malgré leur défaite, restaient maitres de la Bulgarie, et déploya autant de bravoure personnelle que de talent militaire dans cette campagne, qui eut pour résultat de forcer Sviatoslaf, chef des Moscovites, à demander la paix, et de rendre pour quelque temps la Bulgarie à l'empire grec. Zimiscès fut reçu en triomphe dans sa capitale par le patriarche, le clergé, le sénat et le peuple, et il répondit à ces témoignages d'attachement par l'abolition de l'*impôt de la fumée*, établi depuis plus de 150 ans sur les cheminées. Il résolut alors d'enlever aux infidèles Jérusalem et toutes leurs conquêtes en Syrie et en Mésopotamie; mais l'armée qu'il fit partir dans ce but, en 972, ayant essuyé de grands désastres après de grands succès, il se mit en campagne lui-même, et fit, dans les deux années suivantes, de rapides et nombreuses conquêtes, qui auraient été plus avantageuses, si elles avaient été durables. Une maladie sérieuse le força de reprendre le chemin de Constantinople. En traversant la Cilicie, il ne cacha point son indignation à la vue des riches domaines de l'eunuque et chambellan Basile, qui, craignant de se voir dépouillé, fit empoisonner l'empereur. Dès-lors ce prince ne fit que languir; il mourut en 975, à l'âge de 51 ans, après un règne trop court, qui avait fait oublier le crime de son avènement.

* ZIMMERMANN (Mathias), théologien, né à Eperies, en Hongrie, en 1625, fut successivement recteur du collége de Leutsch, ministre dans sa ville natale, coadjuteur du surintendant de Colditz, ministre et surintendant de Meissen, et mourut en 1689. Nous citerons de lui : *Historia Eutichiana, ortum, progressum, propagationem, errorum enarrationem et refutationem, cum consectario lutheranos non esse eutychianos, exhibens*, Leipsick, 1659, in-4°, pseudonyme, sous le nom de Théodore Althusius. —Zimmermann (Guillaume), historien et controversiste, de Neustadt, dans le duché de Wurtemberg, fut prédicateur à Wimpfen (1569), membre du consistoire dans les états de l'électeur palatin et prédicateur aulique à Heidelberg (1578), etc. On lui doit, entre autres écrits, une *Histoire d'Allemagne*, en latin.

* ZIMMERMANN (Jean-Jacques), célèbre fanatique, né à Wayhingen, dans le duché de Wurtemberg, en 1644, fut nommé en 1671 diacre de Bittigheim, devint dans cette ville l'ami et le disciple du fanatique Bronquell, et adopta par conséquent les opinions des Bœhmistes, auxquelles il donna beaucoup d'éclat par ses prédications exagérées, mais éloquentes. Mandé devant le consistoire de Stuttgard pour rendre compte de sa conduite et de ses opinions, il en fut quitte pour une réprimande légère; mais l'ouvrage qu'il publia bientôt après, sous le titre de *Révélation presque complète de l'antechrist*, lui fit perdre son diaconat. Il ne garda plus alors de mesure, et parcourut une partie de l'Allemagne et des Provinces-Unies, prêchant et faisant des prosélytes. Il remplit quatre ans une chaire de mathématiques à Heidelberg, d'où les événements de la guerre le transportèrent à Hambourg. L'opposition que sa doctrine trouvait en Europe le détermina à passer dans le Nouveau-Monde. Il se rendit dans ce but en Hollande, et mourut subitement à Rotterdam en 1693. Il s'était appliqué avec succès à la philologie et surtout aux mathématiques. Nous citerons de lui : *Scriptura sancta copernicans*, traduite en allemand et publiée à Hambourg, 1770, in-8°.—Un autre Zimmermann (Jean-Jacques), né à Zurich en 1685, fut professeur de droit naturel et de théologie et chanoine dans cette ville, où il mourut en 1756. Ses écrits sont nombreux et estimés. On en a recueilli une partie sous ce titre : *Opuscula varia histor. et philos. argumenti*, 2 tom. en 3 vol. in-4°, Zurich, 1751 à 1788.

* ZIMMERMANN (Jean-George), philosophe et médecin, né à Brugg, petite ville de Suisse, en 1728, fut reçu docteur en médecine à l'université de Goettingue en 1751, voyagea ensuite en Hollande, séjourna quel-

que temps à Paris et revint s'établir d'abord à Berne, puis dans sa ville natale, d'où ses écrits ne tardèrent pas à porter sa renommée dans toute l'Europe. Il reçut de l'impératrice de Russie, Catherine II, de riches présents et un billet flatteur, et il entra en correspondance avec cette souveraine, dont il refusa toutefois d'être le premier médecin. Cependant sa célébrité croissante l'ayant dégoûté du séjour de la petite ville de Brugg, et la mauvaise santé de sa femme et de ses enfants l'ayant plongé dans une mélancolie continue à laquelle il n'avait déjà que trop de dispositions, il accepta en 1768 l'emploi de premier médecin du roi d'Angleterre à Hanovre. Il n'y fut pas plus heureux, grâce à son humeur hypocondriaque et à de grands malheurs domestiques. Ennemi déclaré des illuminés et de la révolution française, il les attaqua dans plusieurs écrits avec une ardeur insensée, et, lorsqu'il vit les Français pénétrer dans le Hanovre, il se persuada que leur but était de dévaster sa demeure. Cette idée devint même dominante parmi tous les symptômes de sa maladie. Il mourut en 1795, dans un état de décrépitude anticipée. Nous citerons de lui : un traité *de la Solitude* (allemand), Zurich, 1756, in-8°; Leipsig, 1773-1784-1786; traduit en français par Mercier, Paris, 1790, in-12, et par A.-J.L. Jourdan, ibid., 1825, in-8°; des considérations *sur l'Orgueil national* (allemand), Zurich, 1758, in-8°; ibid., 1760, 1768, 1779, 1789; traduit en francais, Paris, 1769, in-12; un traité *de l'Expérience en médecine* (allemand). Zurich, 1763-74; traduit en français par Lefebvre de Villebrune, Paris, 1774, 3 vol. in-12; Avignon, 1800, 3 vol. in-12; Montpellier, 1818, in-8°; un traité *de la Dyssenterie* (allemand), Zurich, 1767; traduit en français, Paris 1775, in-12.

* ZIMMERMANN (le chevalier JOSEPH), littérateur allemand, né à Lucerne vers le milieu du 18e siècle, parvint au grade de lieutenant en premier au régiment des gardes-suisses, avec le rang de colonel. On a de lui : *Essai des principes d'une morale militaire, suivi de chansons militaires et d'un hymne à l'obéissance* (allemand), Paris et Amsterdam, 1769; Lemgow, 1771, in-8°. — Henri ZIMMERMANN, voyageur, né à Wissloch, dans le Palatinat, n'était qu'un artisan, qui, en 1770, suivant l'usage des hommes de cette classe, quitta son pays pour courir un peu le monde. Se trouvant à Londres en 1776, il s'enrôla comme matelot pour le troisième voyage de Cook, et, cette expédition terminée, il revint dans sa patrie en 1781. Il fut plus tard nommé patron des navires de l'electeur à Sterhberg en Bavière. On a de lui : *Voyage autour du monde avec le capitaine Cook* (allemand), Manheim, 1782, 1783, 1784, in-8°.

* ZIMORWICZ (SIMON), poète russe, né à Lemberg en 1604, mort vers 1629, a laissé plusieurs pièces de vers, notamment des rondeaux, dans l'idiome que parlaient les anciens Russes. On les a recueillis, avec ceux de Szymonowicz, dans le *Recueil des rondeaux polonais*, Varsovie, 1770, 1778, 1805.

* ZINCKE (CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), excellent peintre en émaux, né à Dresde vers 1684, vint à l'âge de 22 ans en Angleterre, où il se fit une grande réputation et une belle fortune, et où il mourut en 1767. On voit plusieurs de ses ouvrages dans la collection du duc de Cumberland.—ZINCKE (Jean), médecin allemand, mort en 1545 à l'âge de 39 ans, professa la philosophie à Fribourg, en Brisgau. On a de lui un *Mémoire sur les crises*, Francfort, 1509, in-12.

ZINGARES, BOHÉMIENS. (*Anthropologie.*) Peuple nomade et grossier, errant dans quelques parties de l'Asie et de l'Afrique, et depuis quatre siècles dans toute l'Europe.

On les nomme *Zigeuner* en Allemagne, *Gypsies* en Angleterre, *Zingari* en Italie, *Gitanos* en Espagne, *Tschengenès* en Turquie, etc. Nous les appelons *Bohémiens*, probablement parce que les premiers que nous avons vus venaient de la Bohême. Il convient de renoncer à cette dénomination, pour ne pas confondre des hommes sans patrie, des fainéants livrés à tous les vices, avec un peuple estimable. Nous proposons d'y substituer celle de *Zingares*, comme l'ont déjà fait quelques écrivains.

Ces vagabonds n'ont rien d'européen dans leur langage et dans leur physionomie; mais de quel pays sont-ils originaires? Nous n'avons à cet égard que des conjectures. Munster (*Geogra., lib III, cap.* 5) nous apprend qu'ils parurent pour la première fois en Allemagne l'an 1417. Dix ans après, ils passèrent en France, et de là en Angleterre. Le pape Pie II, mort en 1464, les cite comme des voleurs qui rôdaient dans toute l'Europe, sous le nom de *Zingari*, et qui venaient du pays des *Zochori*, c'est-à-dire du Caucase. Quelques historiens prétendent qu'après la conquête de l'Égypte par le sul-

tan Sélim, en 1517, ceux des habitants qui ne voulurent pas se soumettre à la domination des Turcs, furent exilés, et se mirent à voyager en différentes hordes, prédisant l'avenir par le moyen de la chiromancie, et vivant des tributs que leur payait la crédulité. Pasquier, dans ses *Recherches, liv. IV, chap.* 19, raconte que le 14 avril 1427 on vit arriver à Paris douze *pénanciers*, ou pénitents, savoir un duc, un comte et dix cavaliers, qui se qualifiaient de chrétiens de la Basse-Égypte, chassés par les Sarrasins : ils s'étaient confessés au pape Martin V, qui leur avait ordonné de courir le monde pendant sept ans, sans coucher sur aucun lit. Leur suite était de cent vingt personnes. On les logea à la Chapelle, près de Saint-Denis, où le peuple en foule courait les voir et se faire dire la bonne aventure. Ils avaient aux oreilles des boucles d'argent, et les cheveux noirs et crêpus. Leurs femmes étaient laides et voleuses. L'évêque de Paris les força de s'éloigner, et excommunia ceux qui les avaient consultés.

Quelques auteurs regardent les Bohémiens comme des Perses de la race des Usbeks. On les fait venir aussi de la Zingitanie (aujourd'hui la Barbarie), d'où l'on dérive les noms de Zingari et de Zigeuner qu'on leur donne en Italie et en Allemagne. Hasse et Schirak retrouvent dans ces vagabonds les Sigynnes d'Hérodote et les Mages de Perse.

Grellmann, après avoir réfuté toutes ces opinions et beaucoup d'autres sur l'origine des Bohémiens, propose la sienne ; il pense qu'ils viennent de l'Hindoustan, et il se fonde sur l'analogie de leur idiome avec la langue des Hindous, analogie assez bien démontrée dans son ouvrage, et reconnue depuis par William Jones (*Asiatic Researches*, tome 3, page 7) et par Marsden, (*Archæologia*, tome 7, page 382) ; Grellmann ajoute qu'ils étaient de la caste des Parias ou Sudders, rebut des Hindous. La comparaison qu'il fait de leurs mœurs avec celles de ces Parias porte en général sur des points trop minutieux et nous semble trop frivole pour être décisive. Il explique leur émigration en disant qu'ils prirent la fuite, dans les années 1408 et 1409, devant le glaive exterminateur de Timour. Enfin il tâche de reconnaître leur route depuis l'Hindoustan jusqu'en Europe ; mais il avoue que dans cette recherche on n'est guidé que par des conjectures.

Les Bohémiens ou Zingares ont un physique national qu'ils ont constamment conservé depuis leur première arrivée en Europe, parce qu'ils ne se sont jamais alliés qu'entre eux. Ils sont petits et maigres, mais bien constitués, robustes et très-agiles ; ils ont le visage long, la peau basanée et même cuivrée, les dents blanches, les lèvres vermeilles, la bouche bien dessinée, les pommettes saillantes, la mâchoire inférieure un peu proéminente, le nez aquilin, les yeux noirs, vifs et à fleur de tête, les cheveux longs, rudes et couleur d'ébène.

Leur caractère est odieux à bien des égards. Ils sont pleins de malice, de mauvaise foi, d'ingratitude ; lâches dans le péril, fanfarons quand ils n'ont rien à craindre ; implacables dans leurs ressentiments, cruels dans leurs vengeances. Rien de plus dépravé que leurs mœurs. Ils sont à la fois ivrognes et paresseux ; ils ne travaillent que pour ramasser quelques sous, avec lesquels ils achètent des liqueurs spiritueuses. Les uns exercent le métier de forgeron, de charpentier ou de tourneur, mais sans renoncer à leur vie errante ; ils transportent avec eux tout ce qu'ils possèdent, c'est-à-dire, quelques haillons et leurs instruments. D'autres sont musiciens, et on en cite même qui sont parvenus naturellement à un talent supérieur : ils parcourent les villages et font danser les paysans. Les jeunes femmes gagnent leur vie par la prostitution, ou par des danses grotesques qu'accompagnent d'horribles grimaces et des attitudes lascives ; les vieilles disent la bonne aventure, et vendent des amulettes composées de pâte sans levain, qu'elles chargent de figures bizarres, et qu'elles font sécher en plein air. Hommes et femmes s'introduisent dans les maisons sous divers prétextes, et dérobent tout ce qu'ils trouvent sous leur main.

Ils n'ont aucune religion ; ils adoptent successivement celles de tous les pays qu'ils traversent. Ils n'ont dans le ghiftas (qui est leur idiome particulier) aucun mot pour exprimer Dieu, aucun pour exprimer l'âme ; et telle est leur barbarie qu'ils n'ont d'expressions pour désigner les nombres que jusqu'à sept ; au-delà de ce terme, ils se servent de mots employés dans d'autres langues.

Ils se choisissent des chefs parmi eux ; ils leur donnent le titre de waywode en Hongrie et en Transylvanie. On reconnaît facilement le chef dans la multitude : c'est

le plus grand et le mieux vêtu : il porte un long fouet sur ses épaules. Il lui est dû une part de tous les objets volés. Si quelque Bohémien est dénoncé comme voleur, et que le délit soit prouvé, le waywode administre au coupable de grands coups de fouet pour le punir, non d'avoir commis le vol, mais de l'avoir commis maladroitement, ou de n'avoir pas su en cacher le produit.

Ils ont une répugnance presque invincible pour les demeures fixes; et malgré tous les efforts des empereurs d'Allemagne, ils ont continué d'errer dans les campagnes et de ville en ville, à l'exception d'un très-petit nombre qui s'est adonné à l'agriculture dans la Transylvanie et dans le bannat de Témeswar.

Des gens de cette espèce, ni civilisés ni disposés à la civilisation, mendiants ou voleurs, ne pouvaient manquer d'être en butte à la sévérité des lois. Tous les états de l'Europe voulurent se débarrasser de ces hôtes au moins incommodes. Grellmann rapporte différents édits qui ont prononcé leur expulsion de l'Espagne, de France, d'Italie, d'Angleterre, de Danemarck, de Suède, des Pays-Bas, de Hollande et d'Allemagne. Une ordonnance des états d'Orléans, de 1560, enjoignit à *tous imposteurs sous le nom de Bohémiens ou Égyptiens*, de quitter le royaume sous peine des galères. Ils furent bannis d'Espagne en 1591, d'Angleterre, sous Henri VIII, en 1530, et une seconde fois sous le règne d'Élisabeth, etc. Lois inutiles, d'abord parce qu'elles ne furent pas simultanées, ensuite parce que la plupart tombèrent en désuétude. Grellmann propose différents moyens de les attacher au sol et de les accoutumer au travail; celui qu'il vante comme le meilleur est le pire de tous. Ce n'est point par des punitions corporelles, mais par de bons traitements, qu'on attire les sauvages à la civilisation.

Voyez Peyssonel : *Sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube*, Paris 1765, in-4°. Pray : *Annales Regum Hungariæ*, Vindobonæ, 1764-70, 5 vol. in-fol. Grellmann : *Historische Versuch über die Zigeuners*, 1787, traduite en français sous ce titre : *Histoire des Bohémiens, ou Tableau des mœurs, usages et coutumes de ce peuple nomade, etc., par Grellmann, traduite de l'allemand par M. J.*, Paris, 1810, in-8°. Gardiner: *Essays literary, political and œconomical*, Edinburgh, 1803, 2 vol. in-8°. *Voyez* le tom. II, page 491. *Appendix*, n° VII. Hasse : *De Zigeuner in Herodot*, 1803. Schirak : *Politische, Journal*., Prag.; février, 1805, page 115. Caronni : *Osservazioni sui Valachi, etc*, Milano, 1812. Pouqueville : *Voyage en Grèce*, in-8°., tom. I et II, *passim*.; Paris, 1820. Beudant : *Voyage en Hongrie*, in-4°, tom. I., Paris, 1822.

* ZINI (Pierre-François), helléniste, né à Vérone vers 1520, fut professeur d'éthique ou de morale à l'académie de Padoue, archiprêtre de Lonato, chanoine du chapitre de Saint-Étienne de Vérone. Il vivait encore en 1575. Il se fit surtout connaître par ses traductions de plusieurs ouvrages des pères grecs.

* ZINK (Jean-Jacques), diplomate allemand, né en 1688 à Meinungen, dans le Henneberg, conduisit avec un succès complet, en 1713, une négociation secrète entre la cour de Brunswick-Wolfenbuttel et le cabinet de Saint-Pétersbourg, fut nommé, en récompense de ses services, secrétaire de cabinet par le comte de Meinungen, puis secrétaire intime et conseiller, et continua d'être employé dans presque toutes les opérations diplomatiques jusqu'à sa mort, arrivée en 1743. On n'a de lui qu'un ouvrage, *l'Europe actuelle en paix* (allemand), Cobourg, 1726, 2 vol. in 4°. C'est une collection des traités conclus en Europe sous Charles VI.—Zink (Charles-François Guillaume), jurisconsulte, mérite d'être cité pour son *Introduction à la jurisprudence militaire*, Magdebourg, 1774, in-4°; Helmstadt, 1780. 2 vol. in-8°.—Zink (Frédéric, baron de), littérateur et poète allemand, né en 1753 à Querfurth, en Thuringe, fut quelque temps assesseur de la juridiction de Carlsruhe, qu'il quitta pour passer le reste de ses jours dans une élégante retraite à Emmedingen, entre l'étude, l'amitié et toutes les jouissances de la fortune. Il y mourut en 1802. Parmi ses écrits, assez peu importants, nous distinguerons divers *épîtres* et morceaux poétiques insérés dans le *Vade mecum* (Taschenbuch), de Jacobi.

* ZINKE (George-Henri), né en 1692 à Altenrode, près de Naumbourg, mort en 1769 à Helmstadt, où il était professeur pour l'administration et les finances, a laissé plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels nous citerons : *l'Économie politique, la Police et les Finances* (allemand), Leipsig, 1744 à 1767, 16 vol. in-8°; *Bibliothèque pour ceux qui s'occupent de finances*, allemand, ibid., 1751, 4 vol. in-8°.

* ZINKGREF (Jules-Guillaume), poète allemand, né à Heidelberg en 1591, mort de la peste de St.-Goar en 1635, après avoir

visité pour son instruction la Suisse, la France, l'Angleterre et les Pays-Bas, après avoir été auditeur-général de la garnison d'Heidelberg, secrétaire interprète d'un ambassadeur français, et avoir mené une vie fort agitée. Nous citerons ses *Apophthegma*, ou *Sentences prises dans les anciens auteurs allemands*, Strasbourg, 1626 à 1631, 2 vol. in-8°.

* ZINN (JEAN-GODEFROID), médecin, né à Schwabach, dans le pays d'Anspach, en 1727, occupa une chaire de médecine à l'université de Goettingue, et mourut en 1759. Il avait surtout étudié l'anatomie et la botanique. Nous citerons de lui : *Descriptio anat. oculi humani iconibus illustrata*, ibid., 1755, 1760, in-4°.

* ZINZENDORF (PHILIPPE-LOUIS, comte DE), ministre autrichien, né en 1671, n'échappa que par la mort de son frère aîné à l'obligation d'entrer dans l'état ecclésiastique. Dès 1694, il remplit auprès des électeurs de Bavière et du palatinat une mission, à l'issue de laquelle il devint membre du conseil aulique de l'empire. Il fut successivement ambassadeur extraordinaire en France, après la paix de Ryswik, conseiller privé lors de la guerre de 1705, et, après la prise de Landau, commissaire-impérial à Liége, où il fit l'ouverture des états, et installa le nouveau gouvernement. Il ne tarda pas à exercer une grande influence dans toutes les affaires de l'état, surtout à l'avènement de Joseph Ier, mais il échoua dans ses diverses négociations auprès des états-généraux, de Marlborough, du roi de Pologne, Stanislas. Il conserva et accrut même son crédit sous l'empereur Charles VI, et remplaça entièrement le prince Eugène dans la haute direction des affaires. Ce fut lui qui décida la guerre avec la Turquie et avec la France, la quadruple alliance, la sanction pragmatique, etc. Mais les résultats de ces importantes décisions n'ayant pas toujours été selon les vœux du public, Zinzendorf ne jouit pas d'une grande popularité. Il se retira des affaires à l'avènement de Marie-Thérèse, quoique cette princesse l'eût confirmé dans ses emplois. Il mourut en 1742. — ZINZENDORF (Philippe-Louis, comte de), cardinal, fils du précédent, né à Paris en 1699, voyagea quelque temps, au sortir de ses études, dans plusieurs contrées de l'Europe, fut conclaviste d'un membre du sacré collége en 1721, lors de l'élection d'Innocent XIII, et devint en 1725 évêque de Raab en Hongrie, et cardinal deux ans après. Il fit partie, à ce titre, du conclave en 1730, où il seconda de tout son pouvoir les vues de l'Autriche et concourut à l'élection de Clément XII. Nommé en 1732 évêque de Breslau, il eut beaucoup à souffrir, lorsque le roi de Prusse envahit la Silésie; mais, une fois le sujet de ce prince, il n'eut qu'à se louer de ses bons traitements et de sa confiance, qu'il acheta, il est vrai, par une docilité sans réserve, au risque de déplaire au pape. Il mourut en 1747.

* ZINZENDORF (NICOLAS-LOUIS, comte DE), né à Dresde en 1700, de George-Louis de Zinzendorf, chambellan de l'électeur de Saxe et roi de Pologne Auguste III, fut tourmenté, bien jeune encore, du désir d'être chef de secte; car n'étant qu'étudiant à Halle, il créa l'*ordre de la graine de moutarde*, qui avait pour emblême un *ecce-homo*, pour épigraphe *Nostra Medela*. A peine parvenu à l'âge des passions, il se livra à tous les genres de débauches. Cependant, en 1721, ayant donné asile dans le village de Berthelsdorf, qui lui appartenait, à quelques descendants des anciens Moraves, persécutés dans leur pays, il revint à ses premières idées et fit sa propre affaire de l'affermissement de cette secte. Il n'épargna, pour atteindre ce but, ni soins ni dépenses; il prêcha, il écrivit, il voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe, aux îles et dans le continent de l'Amérique, et il envoya des missionnaires partout où il ne put se rendre lui-même. Frédéric de Wattewille et Aug.-Gottlieb Spangenberg furent ses disciples et ses apôtres zélés. En 1727, il mit en ordre l'ancienne lithurgie des Moraves, et trois ans plus tard il dressa l'acte de leur union avec les fanatiques de Himbach. En 1732, il alla convertir le Groenland. Ce fut alors qu'il confia l'administration de ses biens à sa femme, et renonça à toute fonction publique, pour ne plus s'occuper que de son œuvre de prosélytisme. Il mourut à Herrnhut en 1760. On a de lui des *sermons*, un *cathéchisme*, des *cantiques*, etc. Sa *vie* a été écrite par Aug.-Gottlieb Spangenberg, Barby, 1777, in-8°; et Duvernoy en a publié une autre en 1793, dans le même lieu et du même format.

* ZINZERLING (JEAN), philologue, connu sous le nom latin de *Judocus Sincerus*, né dans la Turinge vers 1590, étudia la jurisprudence, visita la France, l'Angleterre et les Pays-Bas, remplit ensuite à Lyon

l'emploi de correcteur d'imprimerie, et mourut vers 1618, du moins on le conjecture. Nous citerons de lui : *Criticorum juvenilium promulsis, in quâ plura Ciceronis, Taciti, Ovidii*, etc., *loca notantur, emenduntur*, etc., Lyon, 1610, in-12; *Itinerarium Galliæ et finitimarum regionum*, Lyon, 1612, in-12.

* ZIRARDINI (Antoine), jurisconsulte, né à Ravenne en 1725, fut porté par son goût vers les recherches historiques et l'ancienne jurisprudence. Par attachement pour sa ville natale, où il remplit plusieurs fois avec honneur la charge de podestat, et où il mourut en 1784, il refusa les chaires de droit que lui offraient les académies de Parme et de Pavie. Son *éloge*, suivi de la liste exacte de ses ouvrages, a été publié par le chancellier Gheradini, Rome, 1786, in-8°.

* ZIRNGIBL (Romain), prévôt des bénédictins de Haindling, et ensuite prieur de l'abbé princière de Saint-Emmeran à Ratisbonne, né en 1740 à Teyspach en Bavière, mort dans les premières années du 19e siècle, a laissé plusieurs *dissertations*, une notamment *Sur les ducs de Bavière avant Charlemagne*, (allemand); ouvrage couronné et inséré dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Bavière*.

* ZISKA (Jean), l'un des plus fameux chefs des Hussites, né en Bohême vers 1380, d'une famille noble, qui portait le nom de Trocznow, ne reçut le sobriquet de *Ziska*, qui signifie le borgne, qu'après avoir perdu un œil dans les combats. Lorsqu'en 1419, après la mort de Venceslas, l'empereur Sigismond, son frère, prétendit à la couronne de Bohême, les disciples de Jean Huss, qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir fait traitreusement brûler leur chef au concile de Constance, s'opposèrent à cette prétention et prirent Ziska pour général. Celui-ci réunit et disciplina en quelques mois une armée formidable, fit soulever toute la Bohême, et remporta (1420) une victoire complète sur Sigismond, qui fut obligé alors d'assurer des priviléges et des garanties aux Hussites et n'obtint qu'à ce prix la couronne. Les hostilités recommencèrent bientôt. Ziska porta ses armes jusqu'en Autriche et en Hongrie, perdit l'œil qui lui restait, et n'en continua pas moins de diriger la guerre, tant était grande la confiance qu'on avait en sa capacité ! De retour en Bohême, où Sigismond avait repris l'avantage en son absence, il ne tarda pas à rendre les Hussites maitres de tout ce royaume. Dès-lors il ternit ses exploits par sa férocité ; mais cette férocité même eut pour résultat d'effrayer l'empereur, qui fut trop heureux d'obtenir de lui la paix, en lui offrant le titre de vice-roi perpétuel de Bohême, avec le droit de nommer à tous les emplois et de percevoir les tributs. Il accepta avec une complaisance dédaigneuse ces conditions pour se mettre ainsi au dessus des caprices probables de ses partisans, mais il fut attaqué de la peste peu de temps après, et mourut au château de Priscon en 1424.

* ZITTARD ou ZITTARDUS (Mathias Von), prédicateur allemand, né à Aix-la-Chapelle dans les premières années du 16e siècle, embrassa la règle de St.-Dominique, fut aumônier ou chapelain des empereurs Ferdinand Ier et Maximilien II, et mourut à Vienne vers 1571. Nous citerons ses *Homélies*, au nombre de vingt-sept, *sur la première épître de St-Jean* (allemand), Cologne, 1571, in-fol.—Zittard (Léonard Von), dominicain, frère du précédent, fut d'abord co-adjuteur de l'archevêque de Mayence, puis son suffragant sous le titre d'évêque de Mysie.

* ZIZANIA (Laurent), archipêtre du culte grec à Koretz en Volhynie à la fin du 16e siècle, est auteur de la première grammaire slavonne proprement dite qui ait été publiée. Elle a été imprimée à Vilna en 1596, avec l'addition de prières et d'un vocabulaire des dialectes slavon et russe. On doit en outre à Zizania un *catéchisme* en langue lithuanienne, qui, examiné et abrégé par le clergé de Moscou, a été imprimé dans cette ville en 1627.

* ZIZIANOFF (Paul-Dimitrievitsch), prince géorgien et général russe, d'une des plus anciennes et des plus riches familles de son pays, fut fait en 1803 commandant de l'armée destinée à maintenir la Géorgie sous l'autorité de la Russie. Dans cette même année, outre qu'il s'acquitta parfaitement de sa principale mission, il soumit à un tribut les Lesghi de Tchar et de Belak'han, qui occupent un pays montagneux, mais fertile et riche, à la frontière orientale de la Géorgie, et il fit chasser les Lesghi, à la solde de la Turquie, dont les incursions fréquentes l'importunaient. L'année suivante, il entreprit trois expéditions, l'une contre Erivain, où il échoua, les deux autres, qui réussirent, contre Djawat, khan de Gandia, ancien fief des rois de Géorgie, et contre les Ossètes du district de Djaukom. En 1805,

après s'être emparé de Noukhi, capitale du pays de Chakhi, et y avoir établi Djafar-Koull-Khan, comme vassal de la Russie, il se proposait de soumettre Ibrahim, khan du Karabagh, lorsqu'il fut assassiné par ce prince. On l'avait prévenu du sort qui lui était préparé; mais l'assurance où il était qu'on n'oserait porter la main sur lui causa sa perte.

* ZIZIM, ou plus exactement DJEM ou DJIM, prince ottoman, célèbre par ses aventures et ses malheurs, était fils de Mahomet II. Né l'an 864 de l'hégire (1459 de Jésus-Christ), il n'avait que dix ans, lorsqu'il fut investi du gouvernement de Kastamouni dans l'Anatolie, d'où il passa à celui de Caramanie en 1475. A la mort du sultan, son père (1481), il prêta trop facilement l'oreille aux funestes insinuations de quelques amis qui le pressaient de disputer l'empire à son frère aîné Bajazet II : ce fut là l'origine de toutes ses infortunes. Vaincu une première fois, il s'enfuit en Égypte, fit le pèlerinage de la Mekke et de Médine, tenta encore le sort des armes, fut battu de nouveau et passa dans l'île de Rhodes (1482), sur la foi d'un sauf-conduit du grand-maître Pierre d'Aubusson, qui s'était engagé par un traité à le seconder dans ses projets ultérieures contre la Turquie. Mais ce même d'Aubusson ne tarda pas à vendre chèrement à Bajazet la promesse de surveiller et de garder en captivité le prince fugitif. En exécution de ce honteux traité, Zizim fut transporté, toujours sous la garde des chevaliers, d'abord à Nice, puis à Exiles, au château de Rumilly, au Puy en Dauphiné, enfin au château de Sassenage. On avait eu soin d'éloigner de lui les uns après les autres tous ses plus fidèles serviteurs, et ce ne fut pas la seule persécution qu'il eut à subir. L'amour s'étant chargé de le consoler pendant son séjour à Sassenage, ses geôliers l'en tirèrent pour l'enfermer successivement dans les châteaux de Bourganeuf, de Monteil et de Moretel, dans la forteresse de Bois-l'Ami. Il fut partout détenu avec plus ou moins de rigueur et plus ou moins maltraité. Cependant le grand-maître s'attachait à convaincre les souverains de l'Europe que le prince musulman était libre et restait dans son plein gré parmi les chevaliers. Quelques souverains plus difficiles à abuser, ou intéressés à voir le fils de Mahomet rentrer dans l'empire ottoman, s'employèrent un moment pour sa délivrance et l'oublièrent bientôt, absorbés par d'autres intérêts plus pressants. Enfin, pour faire droit aux nouvelles réclamations d'Innocent VIII et du roi de Naples, Ferdinand d'Aragon, on le tira de sa prison en 1487, et on l'embarqua pour Cività-Vecchia, d'où il se rendit à Rome. Les plus grands honneurs l'y attendaient; mais lorsque le pape le vit préférer à tous les rêves de l'ambition le bonheur d'aller retrouver en Égypte sa mère et ses enfants, lorsqu'il le vit rejeter avec une sorte de colère religieuse la proposition de combattre dans les rangs des chrétiens contre son frère, c'est-à-dire contre les Musulmans, il l'abandonna et même bientôt il le tint plus étroitement resserré, d'après un traité monstrueux qu'il conclut à son tour avec Bajazet. Sous Alexandre VI, qui succéda à Innocent VIII, le malheureux prince ottoman ne fut pas plus libre ni plus heureux. Ce fut à Charles VIII, maître de Rome et vainqueur du pape, qui dut son élargissement en 1495. Il est vrai que le roi de France, moins généreux que politique, se proposait de l'employer utilement dans la guerre qu'il méditait contre la Turquie. Zizim mourut la même année à Naples. Alexandre VI avait eu l'idée aussi bizarre que cruelle de détacher auprès de lui un de ses émissaires, qui lui fit la barbe avec un rasoir empoisonné. Zizim a laissé un *divan*, ou recueil de poésies estimées.

* ZOBEIDAH ou ZEBD EL-KHEWATIN (*La fleur des Dames*), était en bas âge lorsqu'elle perdit son père Djafa,, fils aîné du khâlyfe Al-Mansor, l'an 150 de l'hégire (767 de Jésus-Christ). Elle était la cousine germaine, et fut la seule épouse légitime du célèbre Haroun Al-Raschid, qui parvint au khâlyfat l'an 170 (787). Cette même année, elle mit au monde Amyn, qui dès-lors fut l'héritier présomptif de l'empire, quoique le khâlyfe eut de ses concubines d'autres enfants, entre autres Mamoun. Après la mort de son époux l'an 193 (809), elle eut le chagrin de voir qu'Amyn, pour avoir perdu par son indifférence une partie de l'affection de ce prince, n'était appelé qu'à partager sa succession, qui aurait dû lui échoir tout entière. Plus tard, elle eut la douleur plus grande de voir ce même fils perdre le trône et la vie par suite de sa conduite imprudente et injuste; mais elle continua du moins d'être bien traitée par Mamoun, frère et successeur d'Amyn, et de résider à Baghdâd, où elle mourut l'an 216 (831). Cette prin-

cesse joue un plus grand rôle dans les *Mille et une Nuits* que dans l'histoire : le silence des auteurs arabes est peut-être déjà un assez bel éloge de ses vertus. D'ailleurs l'histoire vante sa piété et sa libéralité, et les auteurs persans lui attribuent généralement la fondation de Tebriez ou Tauriz, une des principales villes de Perse, l'an 175 (791-2).

* ZOBEIDI (ABOUBEKR-MOHAMMED, fils de HASAN), philologue arabe de Séville ou de Cordoue, mort dans cette dernière ville l'an 330 (941-2) est connu surtout pour avoir disposé dans un nouvel ordre et corrigé le dictionnaire arabe nommé *Kitab élaïn*, qui a pour auteur le célèbre grammairien Khalil, fils d'Ahmed. M Sylvestre de Sacy conjecture que l'auteur d'une histoire des jurisconsultes de Cordoue, nommé par Hadji-Khalla *Abou-Bekr Hasan, fils de Zobeïdi*, et mort en 379 (989-90), selon le même bibliographe, est fils du même Zobeïdi.

* ZOCCOLI (CHARLES), architecte né à Naples en 1718, servit d'abord dans le corps du génie, qu'il quitta, ne pouvant supporter les fatigues de l'état militaire, pour s'adonner à l'architecture civile. Ayant étudié la jurisprudence et publié un bon traité des servitudes, il fut chargé de régler les différends que fait naître si fréquemment le cours des eaux entre les riverains, et toutes ses décisions à cet égard furent regardées comme des oracles. Il remplit aussi avec honneur la place de contrôleur des bâtiments de la ville de Naples, et mourut en 1771, laissant la réputation sinon d'un grand artiste, au moins d'un architecte habile, dont toutes les constructions sont solides et agréables. On estime son traité d'hydraulique.

ZODIAQUE. On appelle ainsi l'étendue de l'espace céleste qui se trouve comprise de part et d'autre de l'écliptique entre deux lignes parallèles à ce cercle, et dans les limites de laquelle s'accomplissent les révolutions planétaires.

Toutes les planètes s'écartent plus ou moins de l'écliptique ou de la trace de l'orbe terrestre. Leur plus grande déviation, qu'on nomme aussi leur latitude, sert de mesure au zodiaque. Cette zone céleste a donc plus ou moins de largeur, suivant qu'on y admet tous les corps de notre système planétaire, ou seulement quelques-uns d'entre eux. Avant que les astéroïdes fussent connues, on lui en donnait généralement une de huit, neuf ou dix degrés, sur l'un et l'autre côté de l'écliptique. La découverte de ces astres télescopiques obligerait à l'agrandir considérablement, à la tripler même, puisque Cérès, Junon, et surtout Pallas, vont bien au-delà des limites qui lui avaient été assignées dans l'origine. Cette dernière s'écarte de l'écliptique de trente-quatre degrés et plus. Mais on a mieux aimé y renoncer tout à fait, et les astronomes ne font plus usage aujourd'hui du zodiaque, dans le sens au moins qu'on y attachait jadis.

Ce nom de zodiaque tire son origine, suivant les uns, de l'opinion assez généralement reçue autrefois que les planètes exercent une grande influence sur la vie animale et physique, et, selon les autres, de ce que les anciens avaient imaginé de circonscrire dans des figures d'animaux divers les constellations qu'il renferme.

On divise le zodiaque en douze parties, qui sont appelées *signes*, et dont chacun porte le nom d'une des constellations que la zone céleste circonscrit. Ces signes sont le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons. Mais si, comme on ne peut guère en douter, ils ont jamais correspondu aux constellations du même nom, cette coïncidence n'existe plus aujourd'hui, de manière que, quand on dit qu'un astre se trouve dans tel signe du zodiaque, il ne faut pas entendre par-là que ce soit la constellation dont il s'agit, mais seulement la douzième partie de l'étendue de l'écliptique qui porte la même dénomination.

Ce défaut d'accord entre les signes nominaux et les constellations du zodiaque tient à ce que ce dernier est immobile, tandis que les étoiles ont un mouvement apparent d'occident en orient, rétrogradation qui constitue ce qu'on appelle la *précession des équinoxes*.

On donne le nom de *lumière zodiacale* à une lueur blanchâtre placée obliquement sur l'horizon, au-dessus duquel elle s'élève jusqu'à une hauteur considérable, en s'amincissant peu à peu, de manière à présenter l'aspect d'une lentille aplatie. Cette lueur, assez rare pour permettre qu'on aperçoive les étoiles situées derrière elle, se montre aussitôt que le soleil est parvenu au-dessous de l'horizon, et accompagne constamment l'astre, autour duquel elle forme une chevelure lumineuse dans les éclipses. Sa position dans le plan de l'équateur ne permet pas de

le voir toujours, et le temps de l'année le plus favorable pour l'observer dans nos climats se présente à l'equinoxe du printemps. Les causes de ce phénomène lumineux sont inconnues, et il n'a encore été émis à cet égard que des conjectures peu satisfaisantes.

* ZOÉ, concubine et ensuite femme de Léon VI, empereur d'Orient, dut son élévation au crime par lequel elle se débarrassa d'un premier mari et au bonheur qu'elle eut de préserver son amant des périls d'une conjuration. Elle ne jouit pas long-temps de son titre d'impératrice, et mourut vingt mois après, en 893. — Zoé, *carbonopsine*, fut la 4e femme du même empereur, qui, ne voulant l'épouser que pour avoir un héritier, commença par en faire sa maitresse, et attendit quatre ans de preuves de sa fécondité. Enfin elle mit au monde Constantin Porphyrogénète, et fut couronnée. Comme les quatrièmes noces n'étaient pas alors permises par les canons, il s'ensuivit quelques troubles religieux de courte durée. Zoé, chassée du palais, après la mort de Léon, en 911, fut rappelée, trois ans plus tard par le pouvoir des larmes de son fils, gouverna avec assez de fermeté, et succomba toutefois à de nouvelles intrigues. En 919, Romain Lecapène, après avoir été son amant, la confina dans un cloitre, où elle mourut obscurément.—Zoé, impératrice d'Orient, était dans sa 48e année, lorsqu'elle épousa Romain Argyre en 1028. Elle abusa de son ascendant sur ce prince pour écarter ou perdre tous ceux qui lui faisaient ombrage, et elle le fit périr enfin lui-même, pour épouser et élever sur le trône son amant, un Paphlagonien nommé Michel, frère de l'eunuque Jean, chambellan du palais. Elle eut lieu de se repentir de son crime : car elle resta presque prisonnière jusqu'à la mort de Michel, qui la força de reconnaître pour son successeur son neveu Michel Calafate. Elle fut chassée par celui-ci du palais. Mais cette fois le peuple se déclara pour elle et la rétablit sur le trône, avec sa sœur Théodora. Le commencement du règne des deux princesses, jusque-là ennemies, fut sage, ferme et heureux (*voyez* THÉODORA). Cependant Zoé, pour contrebalancer l'ascendant de sa sœur, voulut prendre un époux, et choisit Constantin Monomaque, qui seul la pleura, lorsqu'elle mourut en 1044, à l'âge de 74 ans. Elle laissait la réputation d'une femme plus débauchée qu'ambitieuse.

ZOEGA (GEORGE), célèbre archéologue danois, né en 1755 à Dahler (Jutland), perfectionna à Goettingue ses études qu'il avait commencées à l'école d'Altona, visita les principales universités de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, puis vint se fixer un moment près de son père, aux environs de Tondern. Il accepta en 1778 une place de précepteur à Kiertemiude, petite ville sur la côte orientale de l'île de Fühnen, et la quitta bientôt pour voyager comme gouverneur avec un jeune gentilhomme, qui devait visiter successivement l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre. Avant de se mettre en route, il s'arrêta quelque temps à Goettingue, où il revit Heyne, qui avait été précédemment déjà son maitre, et dont les travaux et les avis décidèrent cette fois sa vocation archéologique. Il partit en 1780, et revint l'année suivante, après avoir seulement traversé la Hesse, le Palatinat, la Souabe, la Bavière, le Tyrol, la Carinthie, parcouru quelques cantons de l'Italie, et séjourné un peu de temps à Rome, qui déjà était l'objet de sa prédilection. La mort inattendue du père de son compagnon de voyage l'arrêta dans sa course et le rendit à son indépendance. Il retourna alors auprès de Heyne, dont il devint plus que jamais l'ami, et dont il reçut une nouvelle impulsion vers l'étude de l'archéologie. Il obtint aussi l'estime et la protection du ministre danois Guldberg, qui le chargea d'abord de la classification et de la publication des collections de médailles existantes à Copenhague, l'arracha ensuite à ce travail pour lui faire entreprendre, aux frais du roi, un voyage numismatique. Zoega partit donc encore une fois en 1782. Il consacra quelques mois à explorer le riche musée de Vienne, et se lia dans cette ville avec le nonce du pape Garampi, sous les auspices duquel, à son arrivée à Rome, l'année suivante, il fut introduit dans le palais de Borgia, depuis cardinal, alors secrétaire de la Propagande, qui devint pour lui un zélé protecteur. Ce fut quelque temps après son arrivée dans la capitale du monde chrétien qu'il épousa une jeune Italienne, dont il n'obtint la main qu'en embrassant le catholicisme. Depuis quelques années le scepticisme avait remplacé chez lui les croyances religieuses de l'enfance : cette abjuration ne dut donc pas beaucoup lui coûter ; mais il la tint secrète ainsi que son mariage, pour ne pas encourir les reproches de son père et la défaveur du gouvernement danois. Il s'était

enfin décidé à quitter Rome, où il avait prolongé son séjour au-delà du terme fixé par ses instructions; il venait d'arriver à Paris, après avoir visité à la hâte la galerie grand-ducale à Florence, lorsqu'il apprit la chute de son protecteur Guldberg (1784). Il reprit le chemin de Rome, avoua son abjuration et son mariage au nouveau ministre de Danemarck, et reçut de lui une augmentation dans les avantages dont il avait joui sous le précédent ministère, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter du pape Pie VI une place d'interprète de la Propagande pour les langues modernes. Malgré l'affaiblissement de sa santé qui datait de son second retour à Rome, malgré les malheurs et les embarras domestiques qui ne cessèrent de le tourmenter jusqu'à la fin de sa vie, il trouva le loisir et le courage de publier, en 1787, ses *Numi ægyptii*, ouvrage qui avait exigé de longues études et qui fut bien accueilli du public. Long-temps avant cette publication, il avait entrepris sur l'Égypte d'autres travaux conçus d'après un plan gigantesque. Son brillant début attira sur lui les regards de Pie VI, qui ayant résolu de reprendre l'œuvre interrompue de ses prédécesseurs, en faisant relever ceux des obélisques qui gissaient encore sur le sol romain, le chargea d'interpréter les figures et les hiéroglyphes de ces précieux monolithes. C'était là une œuvre qui n'était pas mûre pour le temps où le pontife croyait pouvoir l'ordonner, œuvre difficile, obcure, mystérieuse qu'il était réservé à un des savants de notre âge de débrouiller avec un étonnant succès. Reconnaissons toutefois que l'archéologue danois entra tout d'abord dans une route beaucoup plus sûre que ses prédécesseurs et se mit en possession d'un fait aujourd'hui hors de doute, mais jusque-là généralement méconnu : c'est que les hiéroglyphes, loin d'être tombés en désuétude avec la conquête de l'Égypte par Cambyse, roi de Perse, durèrent autant que la nation égyptienne elle-même, et ne cessèrent d'être employés qu'après l'entière destruction du paganisme. Il eut la sagesse de ne point s'aventurer dans les détails d'une interprétation impossible, et se borna à rédiger une immense compilation critique sur l'origine, le but et l'histoire des monuments appelés obélisques et de ceux qui s'en rapprochent par un point quelconque : c'était poser la base de toutes les recherches ultérieures relatives à l'archéologie égyptienne. Ce livre ne parut qu'en 1800, sous ce titre : *de Usu et Origine obeliscorum*. L'auteur lui donna la date de 1797, et voulut dédier à la mémoire de Pie VI une publication qu'avait ordonnée ce pontife et qui avait été retardée jusque sous le règne de son successeur par les évènements de la guerre. Pour se consoler des maux que déversa sur sa patrie adoptive l'invasion des Français, Zoega avait eu recours à l'étude. Il eut d'ailleurs un moment d'enthousiasme, lorsqu'il crut voir ressusciter la république romaine sous les auspices des vainqueurs de Rome. Lors de la création de l'institut national romain, il fut attaché à la section d'histoire et d'antiquités. Dès les premiers temps de la guerre, il avait été investi des fonctions d'agent consulaire du Danemarck, sans en avoir le titre. Quoique le calme fût rétabli en Italie, Zoega manifesta le désir, en 1800, de revoir son pays natal. En 1802, il fut rappelé formellement par le roi de Danemarck, en qualité de professeur à l'université de Kiel, avec d'assez grands avantages, tant pour lui que pour sa famille; mais il éprouva alors combien il tenait fortement au séjour de cette Rome qu'il avait cru vouloir quitter : il demanda délai sur délai, et enfin il obtint, en 1804, que les mêmes avantages qui l'attendaient à Kiel lui seraient assurés à Rome, et qu'il aurait, outre le titre de professeur, celui d'agent de S. M. danoise, sans en remplir les fonctions. Il se livra à l'étude avec une nouvelle ardeur, dont les principaux résultats furent son *Catalogus codicum Copticorum musæi Borgiani* et ses *Bassirilievi antichi di Roma*. Le premier de ces ouvrages fut pour lui le sujet d'un procès avec les héritiers de Borgia et avec la Propagande (il ne vit point la fin de ce procès, qui fut jugé en faveur de ses enfants); le second écrit, pour lequel il s'était associé Piranesi comme collaborateur, sans compter le graveur Piroli, ne fut point achevé. Le premier volume, grand in-4°, publié par livraisons, se trouva complet au mois de mai 1808; mais le deuxième ne fut point complété, de sorte que les dernières planches parurent sans explications après la mort de Zoega, arrivée en 1809. Les *dissertations* détachées du savant archéologue danois ont été recueillies en 1817, avec divers fragments archéologiques, mythologiques, historiques, traduites en allemand, et accompagnées d'observations par M. Welcker (un volume in-8°, avec 5 planches). Ses manuscrits ont été transportés à Copenhague

en 1811, et déposés à la grande bibliothèque royale. On en trouve une *notice* détaillée à la fin du tome 2e du recueil allemand qu'a publié M. Welcker sous le titre de *Vie de Zoega* (2 volumes in-8o).

* ZOELLNER (Jean-Frédéric), ministre protestant de Berlin, préfet du gymnase de cette ville, etc., né en 1753 à Neudamm, dans la Nouvelle-Marche, mort à Francfort-sur-l'Oder en 1804, a laissé de nombreux écrits, parmi lesquels nous citerons : *Lettres sur la Silésie, sur Cracovie, Wieliczka, et sur le comté de Glatz*, (allemand), Berlin, 1792 et 1793, 2 volumes in-8o, avec gravures.

* ZOES (Henri), en latin *Zoesius*, jurisconsulte, né à Amersfort en 1571, professa la langue grecque et expliqua successivement les Institutes et les Pandectes à l'université de Louvain, et mourut en 1627. Nous citerons de lui : *Commentarius ad Digestorum seu Pandectarum juris civilis libros quinquaginta*, souvent réimprimé. Les meilleures éditions sont celles de Louvain, 1718, in-folio, et Cologne, 1736-37, 2 vol. in-4o. — Zoes (Nicolas), évêque de Bois-le-Duc, de la famille du précédent, né en 1664, mort à Louvain en 1625, fut un prélat pieux, instruit et zélé pour son diocèse. On a de lui, en latin, la *Vie de J. de Wendvell*, Douai, 1598, in-8o. — Zoes (Gérard), jésuite, de la famille des précédents, né à Amersfort en 1579, mort à Malines en 1628, traduisit en flamand les ouvrages qu'il crut les plus utiles de répandre dans les Pays-Bas.

* ZOHEIR, poète arabe, contemporain de Mahomet, fut l'auteur d'une des sept *Moallakah*, qu'il composa à l'âge de 80 ans. Ce poème a été publié avec les autres *Moallakah* en anglais, accompagné du texte arabe en caractères latins, par W. Jones, Londres, 1782. M. E.-Fr.-Ch. Rossenmüller l'a donné séparément en arabe, avec des scholies arabes, une traduction latine et des notes, Leipsig, 1792, et dans la 2e partie de ses *Analecta arabica*, Leipsig, 1826, avec les scholies de Zouzeni en entier et quelques autres. C'est ici le lieu de rectifier une erreur commise à l'article du fils de Zoheir, du célèbre poète Kaab (*voyez* ce nom). Son poème de *Borda*, composé il est vrai en l'honneur de Mahomet, n'a jamais été compté, comme on l'a dit, parmi les *Moallakah*.

* ZOILE, personnage trop fameux, dont le nom est devenu commun à tous les critiques envieux et passionnés, ne nous est connu que par des récits contradictoires, dont il nous est impossible de faire sortir une vérité incontestable. Les amateurs de problèmes curieux, mais insolubles, trouveront sur ce grammairien, surnommé *Homeromastix* ou le *fléau d'Homère*, assez de données diverses dans les *allégories* homériques, long-temps attribuées, peut-être mal à propos, à Héraclide de Pont, dans les livres de rhétorique et de critique de Denys d'Halicarnasse, dans Strabon (livre VI), dans Plutarque (*Sympos.*, livre V; *Probl.*, livre IV; *L. de decem oratoribus*), dans Athénée (livre I, VIII et IX), dans Elien (*Histoire diverse*, livre XI, chapitre 10), dans Suidas, Vitruve, etc. Parmi ces auteurs, les uns, loin de l'inculper en aucune manière, le représentent comme un rhéteur ou grammairien recommandable; les autres le peignent sous les couleurs les plus odieuses. Ils assurent que tout son plaisir était de médire, et son unique occupation de travailler à se faire détester; ils prétendent qu'il finit par se faire crucifier, ou lapider, ou brûler vif. Nous sommes portés à croire que ces accusations sont au moins exagérées. Il n'est pas plus facile de dire quelle fut sa patrie, les uns le faisant naitre à Amphipolis, les autres à Ephèse. S'il fallait admettre comme vrais tous les faits qu'on a racontés sur lui et que nous ne rapportons pas, on devrait supposer qu'il naquit au plus tard vers l'an 400 avant notre ère, et qu'il vécut au moins jusqu'en 269, c'est-à-dire plus de 130 ans; mais, dans toutes les particularités qui nous ont été transmises sur son compte, il n'est point fait mention de cette longévité, si peu commune. Quelques-uns ont distingué deux personnages du nom de Zoile; mais il n'existe aucun texte à l'appui de cette distinction hasardée. Nous présumons, avec le savant M. Daunou, que Zoile, probablement celui qu'on dit né à Amphipolis, composa dans Athènes des livres de critique littéraire, et jugea sévèrement l'*Iliade* et l'*Odyssée*; que ses observations, publiées au 4e siècle avant notre ère, scandalisèrent par leur liberté ou leur hardiesse les savants de l'école d'Alexandrie, qui, sous Ptolémée-Philadelphe, s'appliquaient à recueillir et à expliquer les poèmes d'Homère. Ils n'auront pas manqué de condamner la doctrine de Zoile, et leurs anathèmes solennels, mal compris, mal exposés, se seront peu à peu

transformés, aux yeux des peuples crédules, en des rigueurs exercées sur la personne même de l'Homéromastix. Les ouvrages attribués à Zoïle sont : 9 livres de *remarques hypercritiques* sur le prince des poètes ; un *discours* contre Isocrate ; un examen de certains *Dialogues* de Platon ; une *Histoire d'Amphipolis*, en 3 livres ; une *Histoire générale* depuis la théogonie jusqu'à Philippe, roi de Macédoine ; un *éloge* des habitants de l'île de Ténédos, un *Traité de grammaire* et une *Rhétorique*. Toutes ces productions nous manquent, sauf un mince fragment de la dernière, conservé par Phébammon, et quelques lignes extraites plus ou moins fidèlement par les scholiastes. Il est fait mention de plus de 20 autres *Zoïles* dans les livres et les monuments, soit de l'antiquité, soit du moyen âge. *Voyez* Diogène de Laërte ; saint Clément d'Alexandrie ; Strom ; Plutarque ; Josèphe l'historien ; Cicéron, Martial, Galien, etc.

* ZOLA (Joseph), théologien, né en 1739 à Concesio, près de Brescia (état de Venise), fut d'abord bibliothécaire, puis professeur de morale et recteur à Brescia. Dépouillé de ces emplois en 1771 par l'autorité ecclésiastique, sous prétexte qu'il partageait la doctrine des jansénistes, il vint à Rome, y fut accueilli avec la distinction que méritaient ses talents et ses vertus, et obtint au collége Fuccioli une chaire de morale qu'il remplit jusqu'en 1774, époque à laquelle il fut appelé à Pavie. Il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique, puis recteur du collége Germanique-Hongrois. La direction qu'avait prise cette université, et qui, toute conforme aux principes sévères de Zola, était en opposition directe avec le système ultramontain ou *hildebrandisme*, la fit supprimer dès que la mort de l'empereur Joseph II l'eut privée de ce puissant soutien. L'abbé Zola perdit sa chaire en 1794, mais fut rappelé lors des conquêtes des Français, et fut fait professeur d'histoire, des lois et de la diplomatie. Dépouillé encore de cette place en 1799, par la suppression de l'université de Pavie, lorsque la cour de Vienne eut recouvré la Lombardie, il y fut rappelé après la bataille de Marengo. Ce vertueux ecclésiastique, admis en 1802 au collége des *Dotti*, assista ensuite aux comices convoqués à Lyon sous les auspices de Bonaparte. Il mourut à Concesio en 1806. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons son livre *de Rebus christianis ante Constantinum*, dont les deux premiers volumes parurent en 1780, et le troisième en 1786, in-8° ; ouvrage mis à l'*index* le 10 juillet 1797, ainsi que les *Leçons théologiques* du même, Brescia, 2 vol. in-8°. *Voyez* l'*Éloge* de Zola, en italien, Pavie, 1807, in-8°.

* ZOLKIEWSKI (Stanislas), hetman ou général en chef des armées polonaises sous Sigismond III, était né en 1547, dans la Russie-Rouge, d'une ancienne et illustre famille. Il fut élevé avec le plus grand soin, et dès sa tendre jeunesse il possédait les anciens historiens et les auteurs classiques. Confié de bonne heure au grand Zamoyski, il le suivit dans ses expéditions militaires, et pendant la paix il en reçut des leçons de gouvernement et de politique. Lorsqu'après la mort d'Etienne Battori (1586), l'archiduc Maximilien entra en Pologne pour disputer la couronne à Sigismond III, l'aile droite de l'armée que commandait l'habile général polonais fut confiée à Zolkiewski, lequel culbuta entièrement les Impériaux sous les murs de Witzen, et reçut pour récompense le bâton de *hetmanpolny*, ce qui répond à la dignité de major-général ou de premier lieutenant du général en chef. Il marcha ensuite vers l'Ukraine, avec la mission de faire rentrer dans l'obéissance les Cosaques, devenus les auxiliaires de l'empereur Rodolphe II, et il obtint sur eux de grands avantages en 1596. Un peu plus tard, dans une guerre contre les Suédois, il seconda par des succès importants les efforts du vieux Zamoyski. Ce grand capitaine, qui mourut peu de temps après (1605), lui donna un haut témoignage d'estime, en le nommant tuteur de son fils unique. En 1607, à la bataille de Gusow, que Sigismond gagna sur des sujets révoltés, Zolkiewski commanda l'aile gauche de l'armée royale. Dans la guerre déclarée à la Russie en 1609, il dirigea les operations militaires de la Pologne, avec le titre d'*hetman* ; mais il ne put, comme il le voulait, marcher sur Moscou, et fut obligé de perdre son temps au siége de Smolensk, parce que la reine Constance, seconde épouse de Sigismond, l'avait ainsi ordonné. Les Russes, exempts de crainte pour l'intérieur de leur pays, ne tardèrent pas à marcher sur Smolensk pour le débloquer, Zolkiewski prit alors la route de Moscou, dont les portes lui furent ouvertes après une victoire (1610), et il fit proclamer tzar le jeune Vladislas, fils aîné de Sigismond ; mais la reine Constance, belle-mère

du jeune prince, vint encore à la traverse, et empêcha l'élection d'avoir aucun effet. Le général polonais revint triompher avec éclat dans Varsovie. En 1620, il fut envoyé au secours de Gaspard Gratian, hospodar de Moldavie, qui se voyait menacé par la Turquie, pour avoir manifesté l'intention de se mettre avec sa principauté sous le patronage de la Pologne; mais il trouva peu d'appui dans l'hospodar lui-même, se vit abandonné de ses propres officiers, et effectua sa retraite avec autant de bonheur d'abord que de présence d'esprit. Il touchait déjà aux frontières de la Pologne, quand il périt avec ses deux fils dans une attaque nocturne des Turcs et des Tatares. Il avait 73 ans.

* ZOLL (Herman), jurisconsulte, né à Cassel en 1643, remplit successivement les diverses chaires de jurisprudence à Marbourg, fut conseiller du prince de Rinteln et directeur de sa chancellerie, et mourut en 1725. Ses *dissertations* ont presque toutes conservé de l'importance, parce qu'elles roulent sur des points capitaux de législation.

* ZOLLIKOFER (George Joachim), prédicateur protestant, né en 1730 à St.-Gall en Suisse, fut successivement ministre dans le pays de Vaud, chez les Grisons, à Isenbourg, à l'église réformée de Leipsig, et mourut en 1788. Ses sermons ont été réunis dans les recueils suivants : *Sermons de Zollikofer*, 1789-1804, 15 vol. in 8°; *Sermons inédits publiés après la mort de Zollikofer*, 1793.

* ZOLTAN ou ZULTAN, duc de Hongrie, fut, pendant la première moitié du 10e siècle, l'effroi de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. Déjà les Hongrois, descendus des hauteurs du Caucase sous son aïeul Almus, s'étaient étendus dans la Moravie sous son père Arpad; mais ce fut lui qui les conduisit successivement dans une grande partie de l'Europe. Il serait trop long d'énumérer tous leurs ravages dans la Bavière, la Saxe, la Thuringe, la Franconie, la Souabe, les environs de Brême et de Hambourg, l'Alsace, la Lorraine, la Suisse, les diverses parties de l'Italie, la Provence même, la Bourgogne et la Champagne, et jusque dans les provinces de l'empire d'Orient, de l'an 907 à l'an 955. Chaque année les troupes du redoutable conquérant changeaient de direction; mais, en 955, l'empereur Othon Ier entra en Souabe, attaqua les Hongrois, postés sur le Lech, et gagna sur eux une bataille qui releva le courage de l'Allemagne, et amena pour elle le jour de la délivrance. Ce désastre fut une leçon qui ne fut point perdue pour Zoltan. Il comprit qu'il était temps d'arrêter dans leurs courses les hordes guerrières auxquelles il commandait, et qu'il devait travailler désormais à changer leurs mœurs et leurs habitudes, pour amener par degrés, au milieu d'elles, la civilisation européenne. Il se mit à l'œuvre, non sans quelques succès, après avoir lui-même tracé les limites de son duché, qui, selon les auteurs contemporains, s'étendaient au sud jusqu'à la mer Adriatique, comprenant une partie de la Styrie, la Dalmatie, la Croatie, la Bosnie, la Transylvanie et une partie de la Valachie. Il mourut en 960, et eut pour successeur son fils Taxes ou Taksony.

* ZONARE (Jean), historien et canoniste grec du 12e siècle, fut secrétaire-d'état sous Jean et Manuel Comnène, puis se retira dans une île éloignée pour prendre l'habit monastique. Nous citerons ses *Annales*, qui vont depuis le commencement du monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnène, en 1118, et dont la meilleure édition, qui est due à Ducange, est celle du Louvre, 2 vol. in-fol., 1686.

* ZONCA (Victor), habile mécanicien, né vers 1580, eut le titre d'architecte de la ville de Padoue. On lui dut une foule d'inventions très-ingénieuses et de perfectionnements, dont il publia la description, Padoue, 1607 ou 1621, in-fol.

* ZONDADARI (Marc-Antoine), grand-maître de l'ordre de Malte, né à Sienne en 1658, dut à ses exploits un avancement rapide et la confiance du grand-maître don Raymond Perellos de Rocafull, dont il n'usa que pour le bien général de l'ordre. Il obtint lui-même le magistère en 1720. Il mourut en 1722, et eut pour successeur Antoine-Manuel de Villena. La courte durée de son règne fut signalée par des règlements et des mesures fort sages. On a de lui un opuscule sous ce titre : *breve e particolare Istruzione del sacro ordine militare degli Ospitalari*, Rome, 1719, in 12; reimprimé à Paris, en 1721, puis à Padoue en 1724, avec une paraphrase du *Psaume XLI*, qui est aussi de lui.

ZONE. (*Géographie.*) Les géographes donnent ce nom aux cinq bandes de la surface du globe terrestre qui sont comprises

entre les pôles, les cercles polaires et les tropiques. Il leur vient de ce que trois d'entre elles, les intermédiaires, circonscrivent la terre à peu près comme pourrait le faire une ceinture.

La zone qu'interceptent les deux tropiques, et que par conséquent l'équateur divise en deux portions égales, tournées, l'une vers le nord, l'autre vers le midi, porte l'épithète de *torride*, parce que c'est là qu'en général la température arrive et demeure habituellement au plus haut degré d'élévation. Elle embrasse tous les pays au zénith desquels le soleil peut arriver, et à l'exception des peuples établis sur sa lisière extrême, tous ceux qui l'habitent ont deux fois chaque année cet astre perpendiculaire sur leur tête. Ils ne connaissent donc, à proprement parler, qu'une seule saison, offrant seulement des nuances, dont la distinction même est moins marquée par la différence des températures que par celle de l'état atmosphérique, et l'abondance ou la rareté des pluies. Une parfaite et constante égalité, eu égard à la durée, règne entre le jour et la nuit sous l'équateur, et, si on ne la retrouve plus dès qu'on s'écarte de l'un ou de l'autre côté de cette ligne, elle diminue d'une manière si peu sensible, que, quand on arrive aux tropiques, la différence entre le plus long et le plus court jour de l'année ne s'élève guère qu'à environ une heure. A midi, les objets situés sous l'équateur ne projettent aucune ombre, et sont *asciens*, tandis que les peuples qui habitent entre ce cercle et les tropiques, voyant l'astre du jour tantôt au nord et tantôt au midi, suivant la saison de l'année, ont également leur ombre dirigée tantôt d'un côté et tantôt de l'autre; ce qui les a fait appeler *amphisciens*. Il n'y a que les tropiques mêmes sous lesquels le soleil n'apparait jamais que d'un seul côté du ciel. Sous l'équateur, les deux pôles se trouvant à l'horizon, toutes les étoiles sont visibles, et il n'y a même dans les régions voisines des tropiques qu'une très-petite portion de la voûte étoilée qui se soustraie aux regards de l'observateur. C'est sous la zone torride que la vie étale avec luxe et profusion ses merveilles; c'est là qu'elle offre, dans les corps qu'elle anime, les formes les plus diversifiées, les tailles les plus gigantesques, les propriétés les plus énergiques.

On nomme *tempérées* les deux zones comprises entre les tropiques et les cercles polaires. Leur étendue surpasse celle des trois autres réunies. Le soleil n'atteint jamais au zénith des pays qu'elles embrassent, et il s'en approche d'autant moins, que ces contrées elles-mêmes s'éloignent davantage du tropique. La différence de hauteur à laquelle il s'élève sur l'horizon, aux divers temps de l'année, en produit donc une correspondante dans la température. De là deux saisons bien tranchées, l'hiver et l'été, dont la première moitié de chacune reçoit un nom particulier, celui d'automne et de printemps. Lorsque le passage de l'une à l'autre s'effectue d'une manière graduelle, et pour ainsi dire insensible, les jours et les nuits ne sont égaux entre eux que deux fois l'an, aux passges du soleil par l'équateur. D'une de ces deux époque à l'autre, il règne entre eux une inégalité qui chaque jour croît ou diminue pendant six mois Sous ce rapport, la différence entre le plus long et le plus court jour de l'année augmente avec la distance au tropique; car, tandis qu'auprès de ce dernier cercle le plus long jour n'est que d'environ treize heures, il va jusqu'à vingt-quatre heures sous le cercle polaire même, où, par conséquent, l'année offre une époque à laquelle il n'y a point de nuit du tout, et une autre à laquelle il n'y a pas non plus de jour. L'ombre que les objets projettent étant toujours située du même côté, c'est-à-dire, vers le nord, dans l'hémisphère boréal, et vers le midi, dans l'hémisphère aústral, les peuples de ces deux zones sont appelés *hétérosciens*. Le pôle du ciel correspondant à l'hémisphère qu'ils habitent est toujours au-dessus de leur horizon, et l'autre constamment au-dessous, de sorte que les étoiles qui entourent le premier ne se couchent jamais pour eux, et qu'ils ne voient jamais celles qui avoisinent le second. La vie n'est pas aussi variée, aussi vigoureuse, dans les zones tempérées que dans la torride; elle y offre des intermittences annuelles qui coïncident avec l'élévation et l'abaissement de la température; mais ce qu'elle perd du côté du nombre des espèces, elle le regagne par rapport à celui des individus composant les espèces dont elle y favorise le développement. C'est en effet là que se trouve, généralement parlant, la patrie des espèces sociales; c'est là en particulier que la nôtre s'est le plus multipliée, qu'elle est parvenue au plus haut point de civilisation et de perfection morale.

Entre chaque pôle et le cercle polaire

correspondant se trouve la zone qu'on nomme *glaciale*, en raison des froids qui y règnent pendant la plus grande partie de l'année, et qui, à certaines époques, y déploient une épouvantable rigueur. Toutes les conditions des zones tempérées s'y reproduisent, mais à un degré plus élevé et qui croît incessamment. Le soleil s'y élève de moins en moins sur l'horizon à mesure qu'on approche davantage du pôle. L'inégalité des jours et des nuits suit la même proportion ; la durée du plus long jour et de la plus longue nuit varie depuis vingt-quatre heures jusqu'à six mois pleins; mais la longueur des nuits est compensée jusqu'à un certain point par la durée des crépuscules, par les effets de la réfraction, et surtout par le magnifique spectacle des aurores boréales. Le passage de l'hiver à l'été se fait d'une manière plus brusque, et ces deux saisons sont, à proprement parler, les seules qu'on puisse distinguer. Sous le pôle, les objets projettent leur ombre successivement tout autour d'eux; de là vient le nom de *périsciens* donné aux habitants qui vivraient dans ces contrées. Là le phénomène de la vie ne peut se produire que d'une manière faible, et pour ainsi dire mesquine; les corps organisés diminuent de nombre, de taille, d'énergie, jusqu'à ce qu'ils finissent par disparaître tout-à-fait.

Au reste, ce qui vient d'être dit de la température des diverses zones de la terre n'est vrai que d'une manière générale : l'élévation du sol au-dessus du niveau des eaux tranquilles, et beaucoup d'autres circonstances tenant, soit à la disposition de la surface du globe, soit peut-être même aussi à sa constitution intérieure, modifient singulièrement la température des diverses localités. Ainsi, pour nous borner à quelques exemples, les plateaux élevés de l'Amérique centrale et les sommets sourcilleux de l'Himalaya sont couverts de neiges éternelles, et le froid commence bien plus loin du pôle austral que du pôle boréal; car le capitaine Cook n'a pu s'avancer que jusqu'au soixante-onzième degré dans l'hémisphère du midi, tandis qu'on a pénétré jusqu'au quatre-vingtième dans le nord. JOURDAN.

*ZOOGRAPHE (DÉMÉTRIUS), prêtre russe qui vivait de 1385 à 1402, et qui était Grec d'origine, comme semble l'indiquer son nom, est connu pour avoir traduit du grec en russe un poème, en vers ïambiques, de George Pisida, archevêque de Nicomédie (dans le 8e siècle), intitulé : la *Création du monde*. L'ouvrage de Démétrius Zoographe existe en manuscrit dans les bibliothèques de l'académie des sciences et de St.-Alexandre-Nefski à St.-Pétersbourg, et de Sainte-Sophie à Novgorod.

ZOOLOGIE. (*Histoire naturelle.*) Ce mot, tiré du grec, signifie discours sur les animaux ; il désigne donc maintenant la science qui s'occupe des êtres organisés vivants. La botanique est celle des êtres organisés que la végétation n'élève point encore à la vie. La zoologie n'eut long-temps pas de nom propre ; on lui appliquait plus particulièrement celui d'histoire naturelle, lorsqu'on ne réfléchissait pas que les plantes et les minéraux, la science de la terre et la géographie physique elle-même, étaient du ressort de cette histoire naturelle, qui fut si long-temps un véritable chaos, où l'école verbeuse des pâles imitateurs de Buffon cherchaient les thêmes de leurs rêveries et de leurs déclamations. Aujourd'hui, la zoologie ne se fait pas plus avec des phrases qu'avec des controverses sur Aristote ou Pline, mais avec le secours de l'anatomie, qui est son véritable flambeau. La physiologie en est la colatérale, et les progrès de celle-ci doivent être le vrai but de son étude ; car la zoologie ne mériterait pas d'occuper un bon esprit, si elle se bornait à considérer les êtres vivants par leurs seules formes extérieures ou sous le rapport de leurs mœurs, sur lesquelles on écrivit tant d'extravagances.

La séparation qu'on supposa long-temps exister entre les animaux et les végétaux c'est-à-dire, entre la zoologie et la botanique, est loin d'être facile à saisir; aussi avons-nous précédemment proposé d'établir entre les deux règnes dont traitent ces sciences, un règne intermédiaire. (Voyez *Psychodiaire.*) La zoologie, à son tour, se divise en deux grandes classes, celle des vertébrés et celle des invertébrés, selon que les créatures qui doivent rentrer dans ces deux divisions principales sont ou non munies d'une colonne vertébrale ou axe dorsal destiné à protéger la moelle épinière. Nous avons, au mot ANIMAL, exposé les divers systèmes zoologiques selon lesquels les vertébrés et les invertébrés ont été répartis en ordres et espèces, en tête desquels marche l'homme, qui n'est, philosophiquement parlant, qu'un animal. Le nom de *Faune* est plus particulièrement appliqué à l'histoire

des animaux d'une seule contrée, d'un seul pays, d'une seule province; il correspond à celui de *Flore*, consacré en botanique. La paleontographie animale est la branche de la zoologie qui traite des débris fossiles des animaux antédiluviens, ou de ceux qui sont enfouis parmi les couches du sol, dans les roches pierreuses, ou dans la profondeur des cavernes à ossements. Linné et Pallas furent les premiers zoologistes de l'Europe, jusqu'au temps où la France eut ses Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire.

Bory de St.-Vincent.

ZOO-MAGNÉTISME, MAGNÉTISME ANIMAL. Le magnétisme animal est une de ces expressions qu'il est fort difficile de définir d'une manière bien satisfaisante. Quel sens le vrai philosophe peut-il, en effet, attacher à une expression réservée pour désigner un ordre de phénomènes qui sont en contradiction flagrante avec les faits jusque-là observés, avec les principes qui jusque-là étaient en possession de la croyance universelle? Tout ce qu'on peut dire de précis, c'est que les phénomènes en quelque sorte révolutionnaires dont il s'agit ont été désignés sous le nom de *magnétisme animal*, parce qu'à l'époque où ils furent observés pour la première fois, on leur trouva de la ressemblance avec ceux que l'on opère par le moyen de *l'aimant*, agent dont les propriétés étaient alors l'objet de la plus sérieuse attention.

« Les phénomènes singuliers qui résultent » de l'extrême sensibilité des nerfs dans » quelques individus, dit l'illustre de La » Place, ont donné naissance à diverses » opinions sur l'existence d'un nouvel agent » que l'on a nommé *magnétisme animal*. » (*Théorie analytique du calcul des probabilités.*) On voit par ce passage que M. de La Place appliquait le nom de *magnétisme animal* à un nouvel agent sur l'existence duquel les opinions n'étaient pas d'accord. Quant aux phénomènes produits par ce nouvel agent, ce grand géomètre n'a pu les spécifier autrement qu'en les appelant *singuliers*, et en les rattachant à l'*extrême sensibilité des nerfs*. Ce n'est pas là, il faut l'avouer, une définition *géométrique*. Celle qui a été proposée par les partisans les plus distingués du magnétisme animal, ne nous semble guère plus claire. Que le lecteur lui-même en soit juge: « On doit » entendre par magnétisme animal, dit le » docteur Rostan, d'abord *un état particulier* » *du système nerveux, état insolite, anor-* » *mal, présentant une série de phénomènes* » *physiologiques jusqu'ici mal appréciés,* » *phénomènes ordinairement déterminés chez* » *quelques individus par l'influence d'un au-* » *tre individu exerçant certains actes dans* » *le but de produire cet état.* » M. Rostan conviendra lui-même que cette définition n'est pas bien claire, et nous conviendrons, de notre côté, que, s'il eût été possible de donner une bonne définition du magnétisme, M. Rostan était autant que qui que ce soit capable de la donner.

Des procédés employés pour développer les phénomènes du magnétisme animal. — 1° *Procédé de Mesmer.* Une petite cuve en bois était élevée au milieu d'une vaste salle; cette cuve, fameuse sous le nom de *baquet*, était fermée par un couvercle percé d'un certain nombre de trous, d'où sortaient des branches de fer coudées et mobiles. Les malades étaient rangés autour de ce baquet, et chacun avait sa branche de fer, laquelle, au moyen du coude qu'elle présentait, pouvait être appliquée directement sur la partie malade. Une corde placée autour de leur corps les unissait les uns aux autres; quelquefois on formait une seconde chaîne en faisant communiquer entre eux les malades par le moyen de leurs mains. Un *forte-piano* était placé dans un coin de la salle, et l'on y jouait différents airs sur des mouvements variés; on y joignait même quelquefois la musique vocale. Tous ceux qui magnétisaient avaient dans la main une baguette de fer longue de dix à douze pouces, baguette qui était considérée comme le conducteur du fluide magnétique. Elle avait aussi la propriété de le concentrer dans sa pointe, et d'en rendre ainsi les émanations plus puissantes. Le son, dans le système *mesmérien*, était aussi conducteur du magnétisme, et pour communiquer le fluide au piano, il suffisait d'en approcher la baguette. La corde dont s'entouraient les malades était destinée, ainsi que la chaîne des mains, à augmenter l'intensité de la *magnétisation*. L'intérieur du baquet était le foyer du fluide magnétique; les matières qu'il contenait ne renfermaient rien qui fût électrique.

Les *mesmériens* magnétisaient aussi directement au moyen du doigt et de la baguette de fer, promenés devant le visage, dessus ou derrière la tête, et sur les parties malades, *toujours en observant la direction des pôles.* On agissait encore sur les malades en les

regardant fixement, et surtout en pressant avec les mains les diverses régions du bas-ventre, manipulation quelquefois continuée pendant des heures entières.

Les hommes seuls n'étaient pas soumis à la puissance magnétique. On magnétisait aussi les arbres; on les *enchantait*, pour ainsi dire, sans toutefois que les magnétiseurs fussent encore parvenus à renouveler le miracle des arbres de la forêt de *Dodone*. Il n'est pas jusqu'aux corps les plus inanimés, tels qu'une tasse, une bouteille, un verre, etc., qui ne fussent habiles à contracter la vertu magnétique.

2o. *Procédé des magnétiseurs modernes.* On a renoncé généralement aujourd'hui au pompeux appareil de Mesmer. La personne qui doit être magnétisée est assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, soit sur une simple chaise. Assis sur un siège un peu plus élevé, en face et à un pied de distance d'elle, le magnétiseur paraît se recueillir quelques moments, pendant lesquels il prend les mains de la personne magnétisée, de telle manière que l'intérieur des pouces de celle-ci touche l'intérieur des pouces de l'opérateur, lequel fixe les yeux sur elle, et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre les pouces mis en contact. Alors il retire ses mains en les tournant en dehors, les pose sur les épaules, où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement par une sorte de très-douce friction le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts. Ce mouvement, connu sous le nom de *passe*, doit être répété cinq ou six fois. Le magnétiseur place ensuite ses mains au-dessus de la tête, les y tient un moment, les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusqu'à l'épigastre, où il s'arrête encore en appuyant ses doigts, puis il descend lentement le long du corps jusqu'aux pieds. Ces *passes* ayant été suffisamment réitérées, le magnétiseur termine son opération en prolongeant les passes au-delà de l'extrémité des mains et des pieds, et secouant ses doigts à chaque fois. Enfin il fait devant le visage et la poitrine des passes transversales à la distance de trois à quatre pouces, en présentant les deux mains rapprochées, et les écartant brusquement ensuite. Quelquefois le magnétiseur place les doigts de chaque main à trois ou quatre pouces de distance de la tête et de l'estomac, les fixe dans cette position pendant une ou deux minutes, puis les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts.

L'honorable M. Deleuze, l'un des apôtres les plus fervents du magnétisme animal, a indiqué dans ses ouvrages les conditions nécessaires au succès de la magnétisation, conditions que M. Husson n'a point oublié de rappeler dans le rapport qu'il a fait à l'Académie royale de médecine (séances des 21 et 28 juin 1831). Voici une sommaire exposition de ces conditions : il faut que toutes les personnes qui assistent à l'opération magnétique observent le silence le plus religieux, et que l'expression de leur physionomie n'inspire ni gêne au magnétiseur ni doute au magnétisé. Certains magnétiseurs exigent une autre condition qu'il n'est pas aussi facile de trouver que les précédentes parmi les hommes vraiment éclairés : c'est une *foi robuste* au magnétisme. Toutefois, cette condition n'est pas absolument de rigueur, puisque MM. les commissaires de l'Académie royale de médecine déclarent, par l'organe de leur savant rapporteur, *qu'ils ont cru devoir s'affranchir de l'obligation qu'imposent les magnétiseurs d'avoir une foi robuste* (page 8 du rapport), et que néanmoins ils ont été témoins de tout ce que le magnétisme a de plus merveilleux.

Historique de la découverte du magnétisme animal, exposition des phénomènes dits magnétiques. Jusqu'ici l'on s'était généralement accordé à considérer Mesmer comme l'inventeur du magnétisme animal, et de là le nom de *mesmérisme* sous lequel il a été assez long-temps désigné; mais voilà que de nos jours, pour ennoblir sans doute les phénomènes magnétiques, on veut que leur origine remonte en quelque sorte à celle du monde, ou du moins se perde dans la nuit des temps. En effet, suivant quelques modernes partisans du magnétisme, entre autres MM. Deleuze, Bertrand et Rostan, etc., on doit rattacher à cet ordre de phénomènes tout ce qu'on nous raconte de merveilleux sur les sibylles, les pythonisses, les magiciens, les prophètes, les possédés, etc. Ces fables n'étant crues autrefois que des enfants et des bonnes femmes, les philosophes auraient rougi d'y ajouter la moindre foi, et l'on sait si l'école de Voltaire en a fait bon marché. Mais, grâces à la su-

blime découverte de Mesmer et de ses émules, tout ce qui, au siècle dernier, semblait le partage de la superstition la plus grossière est devenu aujourd'hui autant d'articles de notre évangile scientifique, et c'est faire acte, dit-on, de la plus condamnable incrédulité que de ne pas les adopter. « Je crois, » dit M. Rostan, qu'une foule de faits *miraculeux* trouvent une *explication* physiologique naturelle dans le magnétisme. » Expliquer les miracles par le magnétisme, c'est comme si l'on expliquait le magnétisme par les miracles.

Mais revenons à Mesmer. Paracelse, Vanhelmont et quelques autres avaient déjà signalé long-temps avant la découverte mesmérienne, les singulières propriétés de l'aimant. Vers le commencement du dix-huitième siècle, les vertus thérapeuthiques de cet agent extraordinaire étaient devenues fameuses. Plus tard un certain jésuite du nom de Hell enflamma, pour ainsi dire, l'heureuse imagination de Mesmer, en lui racontant qu'il devait (Hell), à l'emploi de cet agent la guérison d'un rhumatisme dont il était affecté lui même, agent dont il disait d'ailleurs avoir obtenu de grands succes chez d'autres individus malades. Dès lors Mesmer multiplie les expériences, couvre, pour ainsi dire, l'Allemagne d'anneaux, de baguettes et de lames magnétiques, et fait retentir tous les journaux du bruit de ses cures miraculeuses. Bientôt il croit s'apercevoir que l'aimant n'est pas nécessaire pour obtenir les effets observés ; d'où il conclut qu'ils sont dus à la puissance d'un agent particulier essentiellement différent de l'aimant, et qui tient en quelque sorte sous son empire tous les phénomènes de l'univers. « C'est un fluide universellement répandu ; il est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés.... L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps animés ou inanimés. Cette action a lieu à une distance éloignée sans le secours d'aucun corps intermédiaire ; elle est augmentée et réfléchie par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son..... Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas susceptibles ; il en est même, quoiqu'en très-petit nombre, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans les autres corps...... Par le moyen du magnétisme, le médecin connait l'état de santé de chaque individu, et juge avec certitude l'origine, la nature et les progrès des maladies les plus compliquées ; il en empêche l'accroissement, et parvient à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe. » (*Mémoire de Mesmer sur la découverte du magnétisme animal*, page 74.)

Comme il est écrit qu'on n'est jamais *prophète* dans son pays, Mesmer vit les savants et les médecins de l'Allemagne taxer ses sublimes découvertes *de jongleries et de fables*. Il prit le parti de voyager. Il rencontre en Suisse un nommé Gassner, qui par le charme de ses conjurations guérit, pour ainsi dire en se jouant, des maladies nerveuses, qu'il disait être l'œuvre du démon. Mesmer ne voit dans ces conjurations autre chose que le *charme* du magnétisme animal, et, après être retourné à Vienne, se décide enfin à venir enrichir la bonne ville de Paris du trésor de sa découverte, et s'y enrichit, en revanche, de l'or pur que verse à pleines mains dans son magique *baquet* la foule crédule dont fourmille cette capitale. Voici les effets qu'éprouvaient les malades rangés autour du *baquet* mesmérien et soumis à ses émanations : quelques-uns étaient calmes et tranquilles ; d'autres toussaient, crachaient, sentaient quelque légère douleur, avaient des sueurs ; d'autres étaient agités et tourmentés de convulsions, éprouvaient un resserrement à la gorge, des soubresauts à l'épigastre, aux hypocondres, poussaient des cris perçants, versaient des pleurs, avaient des hoquets, riaient d'une manière irrésistible et immodérée. On voyait des malades se chercher exclusivement, en se précipitant les uns vers les autres, se sourire, se parler avec affection, et adoucir mutuellement leurs crises. Tous étaient soumis à celui qui les magnétisait; ils avaient beau être dans un assoupissement *apparent ;* sa voix, un regard, un signe, les en retiraient.

« On ne peut s'empêcher de reconnaître, dirent les commissaires chargés alors par le roi de l'examen du magnétisme animal, une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. » (*Voyez* le rapport de l'infortuné Bailly.)

Ces commissaires, pris au sein de l'Académie des sciences, de la Faculté de médecine et de la Société royale de médecine,

après avoir été témoins des phénomènes indiqués plus haut, s'être soumis eux-mêmes à l'influence du magnétisme, et l'avoir pratiqué de leurs propres mains, conclurent, 1° qu'il n'existait aucun fluide particulier qui méritât le nom de *fluide magnétique;* 2° que tous les effets obtenus n'étaient que le résultat de l'imagination frappée, puisque, d'après leurs expériences, on avait obtenu les effets magnétiques sans magnétisme, pourvu que les malades *crussent* qu'ils étaient magnétisés; et que, d'une autre part, ces effets n'avaient pas eu lieu lorsqu'on avait magnétisé les malades sans qu'ils s'en doutassent; 3° que les *crises* produites dans les traitements magnétiques pouvaient être très-dangereuses et jamais utiles.

Quelque temps après la publication du rapport de Bailly, M. de Puységur, l'un des plus ardents sectateurs du magnétisme animal, enrichit d'un nouveau fait la science mesmérienne, par la découverte du somnambulisme magnétique, phénomène que Bailly avait cependant déjà entrevu, mais d'une manière confuse. Disons ce qui caractérise surtout ce prodigieux phénomène : « Quand l'individu magnétisé est en som» nambulisme, les magnétiseurs nous assu» rent qu'il n'entend ordinairement que les » personnes mises en rapport avec lui, soit » celle qui le magnétise, soit celles que le » magnétiseur aurait fait communiquer avec » lui par le moyen de la jonction des mains » ou d'un contact immédiat quelconque. » Selon eux, les organes extérieurs de ses » sens sont tous ou presque tous assoupis, » et cependant il éprouve des sensations; il » se réveille en lui, selon les magnétiseurs, » un sens intérieur, une sorte d'instinct qui » l'éclaire tantôt sur sa conservation, tantôt » sur celle des personnes avec lesquelles il » est en rapport. Pendant tout le temps que » dure ce singulier état, l'individu qui l'é» prouve est soumis à l'influence de celui » qui le magnétise, et paraît lui obéir avec » une docilité sans réserve, sans même que » la volonté du magnétiseur, fortement pro» noncée à l'intérieur, soit manifestée ni » par un geste ni par une parole. » (M. Hus» son, rapport cité, p. 22.)

Ce n'est pas encore tout. Un médecin de Lyon, M. Petetin, découvrit, vers le commencement de ce siècle un phénomène non moins miraculeux que tout ce que nous venons de rapporter. Selon lui, dans la catalepsie hystérique (les phénomènes de cet état morbide sont aujourd'hui rattachés à ceux du magnétisme animal), il y a transport de tous les sens ou de quelques-uns d'entre eux dans l'épigastre, à l'extrémité des doigts et des orteils. « L'intelligence, dit notre auteur, paraît éteinte; mais, loin de l'être, elle est tellement exaltée, que les cataleptiques possèdent jusqu'à un certain point le don de prophétie. » (*Électricité animale prouvée par la découverte des phénomènes de la catalepsie hystérique et de ses variétés*, par Petetin, Paris, 1808.)

En 1825, M. Rostan publia dans le *Dictionnaire de médecine* en 21 volumes, un article sur le magnétisme qui fit une grande sensation d'étonnement sur le public médical. En voici l'extrait.

M. Rostan raconte les prodiges suivants; après avoir affirmé que la vue est suspendue chez la plupart des somnambules magnétiques, il ajoute : « Mais si la vue est abolie » dans son sens naturel, *il est tout-à-fait* » *démontré pour moi* qu'elle existe dans » plusieurs parties du corps. » M. Rostan se fonde dans cette assertation, au moins bien singulière, sur l'expérience suivante, dont M. Ferrus a été témoin. Il plaça sa montre à trois ou à quatre pouces derrière l'occiput d'une de ses somnambules, et demanda ensuite à celle-ci si elle voyait quelque chose. — Certainement, dit-elle, je vois quelque chose qui brille; ça me fait mal. — D. Qu'est-ce que vous voyez briller? — R. Ah! je ne sais pas, je ne puis vous le dire...... Attendez; ça me fatigue.... Attendez.... C'est une montre. — D. Pourriez-vous dire l'heure qu'il est? — R. Oh! non, c'est trop difficile.... Attendez... Je vais tâcher ... Je dirais peut-être bien l'heure; mais je ne pourrai jamais voir les minutes... Il est huit heures moins dix minutes (ce qui était exact). M. Ferrus répéta la même expérience avec le même succès. Il fit tourner plusieurs fois l'aiguille de sa montre; on interrogea ensuite la malade sur l'heure que cette montre marquait, et elle répondit sans se tromper. Le lecteur est prié de faire attention encore à ce qu'ajoute M. Rostan : « Une autre fois, dit-il, je plaçai la montre » sur le front; la somnambule accusa bien » l'heure, mais dit les minutes au rebours, » c'est-à-dire en plus ce qui était en moins, » et réciproquement; ce qu'on ne peut at» tribuer, ajoute M. Rostan, qu'à une » moindre lucidité dans cette partie... Ainsi

» voilà bien la faculté de voir transportée » dans d'autres organes que ceux qui en » sont chargés dans l'état normal. » Toutefois, M. Rostan convient que les somnambules les plus lucides commettent de fréquentes erreurs, *et même que les cas où ils se trompent sont les plus ordinaires.* Si vous demandez à M. Rostan l'explication du phénomène vraiment miraculeux qu'il signale, et dont M. Petetin revendique toutefois la malheureuse découverte, il vous répondra « qu'il faut ici s'incliner devant la nature, » dont nous sommes loin de connaître toute » la puissance. »

Après leur avoir montré la scène précédente, il semble qu'il ne reste plus rien d'intéressant à présenter aux curieux; on se trompe, comme le prouve ce que va raconter encore M. Rostan; chose qui, selon lui, passe toute croyance, et à laquelle il accorde cependant la plus ferme croyance.

« Vous n'avez qu'à vouloir, dit-il, interdire » le mouvement à un membre, deux ou trois » gestes le jettent dans l'immobilité la plus » parfaite; il est impossible à la personne » magnétisée de le remuer le moins du » monde. Il faut la *déparalyser* pour qu'elle » puisse s'en servir. Ne croyez pas cependant » que cette immobilité ne soit que le résultat des gestes magnétiques, et que le somnambule, en voyant ces gestes, comprenne » ce que vous voulez, et fasse semblant » d'être paralysé : *la volonté seule, l'intention de paralyser un membre, la langue » ou un sens, m'a suffi pour produire cet » effet, que parfois j'ai eu beaucoup de peine » à détruire.* » Voila le pendant du fameux miracle : *Levez-vous et marchez*, mais j'aime mieux celui-ci que l'autre, et il me semble que les magnétiseurs auraient rendu un plus grand service à l'humanité en apprenant à *déparalyser* les vrais *paralytiques*, qu'en instruisant à paralyser des individus fort ingambes, pour se procurer le plaisir ineffable de leur rendre le mouvement; ce qu'ils ont même quelquefois beaucoup de peine à faire, comme il appert par la déclaration de M. Rostan.

Peu de temps après l'article de M. Rostan, qui tendait à réhabiliter en quelque sorte la mémoire de Petetin, si long-temps poursuivie par les sarcasmes des physiologistes, parut le *Traité de l'extase* de feu le docteur Bertrand, ouvrage où se trouvent développées avec la foi la plus vive toutes les croyances magnétiques. Je dois ici me borner à signaler les phénomènes que M. Bertrand donne comme caractères de l'état extatique ou magnétique; les voici : 1° l'oubli au réveil; 2° l'appréciation du temps; 3° l'insensibilité extérieure; 4° l'exaltation de l'imagination; 5° le développement des facultés intellectuelles; 6° l'instinct des remèdes; 7° la prévision; 8° l'inertie morale; 9° la communication des symptômes des maladies, 10° la communication des pensées; 11° la vue sans le secours des yeux; 12° une influence particulière de l'extatique sur sa propre organisation.

Je ne saurais mieux terminer ce paragraphe qu'en rapportant les conclusions que la commission de l'Académie royale de médecine a cru devoir tirer des expériences magnétiques dont elle a été témoin. Il sera curieux de voir quelle différence de croyance ou de foi magnétique existe entre les commissaires de 1831, représentés par M. Husson, et les commissaires de 1784, représentés par Bailly. Les conclusions du rapport de M. Husson sont celles-ci :

1°. Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires pour opérer les effets magnétiques, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard, ont suffi pour produire ces phénomènes, même à l'insçu des magnétisés. 2° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique a varié depuis une minute jusqu'à une demi-heure. 3° Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes; il n'agit pas non plus sur tous les malades. 4° Il se déclare quelquefois pendant qu'on magnétise des effets insignifiants et fugaces que la commission n'attribue pas au magnétisme seul, tels qu'un peu d'oppression, de chaleur ou de froid, et quelques autres phénomènes nerveux, dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier, savoir, par l'espérance ou la crainte, la prévention d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes, le silence et le repos observés dans les expériences; enfin par l'imagination, qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations. 5° Les effets produits par le magnétisme seul sont très-variés : il agite les uns, calme les autres; le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires, passagers, ressemblant à des secousses

électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et, dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellent *somnambulisme*. 6° L'existence d'un caractère unique propre à faire reconnaître dans tous les cas la réalité de l'état de somnambulisme n'a pas été constatée; cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe quand on voit se développer les facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de *clairvoyance*, d'*intuition*, de *prévoyance*, de *prévision intérieure*, ou bien de grands changements dans l'état physiologique, comme l'insensibilité, un accroissement subit et considérable des forces, et que cet effet ne peut être rapporté à une autre cause. Comme parmi les effets attribués au somnambulisme il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut quelquefois être simulé, et fournir au charlatanisme des moyens de déception. 8° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude, et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant, du magnétisme; il est démontré à la commission qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer. 9° Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux *passes* pour la magnétiser de nouveau : *le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence; on peut non seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insçu, hors de sa vue, à une certaine distance et au travers des portes.* 10° Il s'opère, ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme par l'effet du magnétisme. *Quelques-uns, au milieu du bruit des conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport leur adressent; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent. Toutefois, il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leurs oreilles, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, etc. Les yeux sont fermés; les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait pour les ouvrir. Cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé porté vers le haut et quelquefois vers le bas de l'orbite. Quelquefois l'odorat est comme anéanti : on peut leur faire respirer l'acide hydrochlorique ou l'ammoniaque sans qu'ils s'en aperçoivent. Néanmoins quelques-uns sont sensibles aux odeurs. La plupart des somnambules vus par la commission étaient complètement insensibles : on pouvait leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, les piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste et à une assez grande profondeur, sans qu'ils en témoignassent de la douleur. Un malade enfin a été insensible à l'une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie (amputation d'un sein cancéreux).*

11°. *Le magnétisme agit avec la même intensité et la même promptitude à une distance de six pieds que de six pouces. L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont déjà été soumis au magnétisme.*

12°. *La commission n'a pas vu* qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme, ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est déclaré, et il a été constamment précédé du sommeil ordinaire, qui est le repos des sens, des facultés intellectuelles et des mouvements volontaires.

13°. *Pendant leur somnambulisme, les magnétisés conservaient l'exercice des facultés qu'ils avaient pendant la veille; leur mémoire paraissait même plus fidèle et plus étendue. A leur réveil ils disaient avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme.*

14°. Les forces musculaires des somnambules étaient quelquefois engourdies et paralysées; d'autres fois les mouvements n'étaient que gênés, et les somnambules marchaient en chancelant, à la manière des hommes ivres, tantôt sans éviter, tantôt en évitant les obstacles placés sur leur passage. Quelques somnambules conservaient intact l'exercice de leurs mouvements, ou même étaient plus forts ou plus agiles que dans l'état de veille.

15°. *Les commissaires ont vu deux som-*

nambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux. Ils ont désigné sans les toucher la couleur et la valeur des cartes, ont lu des mots tracés à la main ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

16. *La commission a rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux annonça plusieurs mois d'avance le jour, l'heure, la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques; l'autre indiqua l'époque de sa guérison : leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable; elles n'ont paru s'appliquer qu'à des actes ou à des lésions de l'organisme.*

17°. *MM. les commissaires n'ont vu qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport.*

18°. Pour établir avec justesse les effets thérapeutiques du magnétisme, il faudrait avoir expérimenté sur un grand nombre d'individus. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission s'est bornée à dire ce qu'elle a vu un trop petit nombre de fois pour oser prononcer. Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien; d'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un la suspension de douleurs habituelles : l'autre, le retour des forces : le troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition d'accès épileptiques; et un quatrième, la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

Examen critique des opinions et croyances des partisans du magnétisme. Il résulte de l'exposition précédente que le champ des phénomènes et des croyances magnétiques s'est considérablement agrandi depuis Mesmer jusqu'à MM. Rostan, Bertrand, Foissac, Dupotet, Chapelain, etc., depuis le rapport de Bailly jusqu'à celui de M. Husson, qui en est séparé par plus d'un demi-siècle d'intervalle. La question est de savoir maintenant si l'on doit accorder sa croyance à tous les dogmes des magnétiseurs, ou les rejeter tous, ou bien encore en adopter quelques-uns et nier les autres. Pour résoudre cette question, il faut soumettre les dogmes des magnétiseurs au creuset d'une saine critique, et les peser à la balance infaillible d'une raison et d'une expérience éclairée. C'est ce que nous allons essayer de faire d'une manière rapide, et de là découlera notre profession de foi magnétique.

Or, parmi les phénomènes signalés par les magnétiseurs, il en est un grand nombre dont on ne peut contester la réalité : tels sont les pandiculations, les bâillements, le sommeil, les mouvements convulsifs, l'insensibilité jusqu'à un certain degré dans le cas de somnambulisme, et quelques autres phénomènes, que l'on peut voir se manifester d'ailleurs chez une foule d'individus qui n'ont point subi l'épreuve des procédés magnétiques, mais sur lesquels ont réagi certaines impressions ou affections morales. Sous ce rapport, un très-puissant magnétiseur, c'est l'ennui; et M. Husson n'a point négligé d'en mentionner l'influence dans ses conclusions. Mais il est d'autres phénomènes magnétiques qui sortent complètement de la sphère des faits physiologiques jusqu'ici connus, et que pour cette raison nous avons désignés dans le cours de cet article sous le nom de *miracles* ou de *prodiges*. Faut-il partager les croyances des magnétiseurs à l'égard des phénomènes de ce dernier genre, dont les principaux sont la faculté de voir sans le secours des yeux, et celle de voir par l'épigastre, l'extrémité des doigts, l'occiput, le front (*lequel*, d'après l'observation de M. Rostan, *est toutefois moins clairvoyant que l'occiput*), le don de prophétie et celui plus merveilleux encore de connaître et de guérir des maladies, bien que le magnétisé ne sache pas un mot de médecine, la faculté de paralyser telle ou telle partie par la seule intervention d'une volonté intérieur, etc., etc. ?

Il fut une époque où les philosophes auraient eu honte je ne dis pas d'adopter, mais de discuter de tels faits. Que les temps sont changés ! l'ère où nous vivons est si fertile en miracles, que malgré la fameuse lettre de J.-J. Rousseau sur, ou plutôt contre les *miracles*, et l'article *miracle* du *Dictionnaire philosophique*, il paraît qu'il n'est plus permis de rien révoquer en doute. Et quel plus grand miracle d'ailleurs que de voir des médecins tels que MM. Husson, Rostan, etc., croire à la réalité des phénomènes que nous avons rappelés un peu plus haut ! Quand des hommes de ce mérite disent avoir été témoins de pareilles choses, quelque merveilleuses qu'elles soient, ne devons-nous pas humilier notre superbe raison, et croire avec eux ce qu'elle ne peut comprendre ?

J'avoue, avec témérité peut-être, que telle n'est pas mon opinion, attendu que les faits sur lesquels les partisans des miracles du magnétisme animal s'appuient, ne sont rien moins que concluants. En effet, et M. Rostan lui-même en convient, il est extrêmement commun de trouver en défaut nos modernes prophètes. D'un autre côté, la plupart des vrais observateurs qui ont assisté assidument aux expériences magnétiques, ont eu de fréquentes occasions de constater la *friponnerie* des magnétisés; le hasard a pu, d'autre part, leur être quelquefois favorable. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que, s'il est sage, peut-être, de ne pas ajouter foi à ces miracles, même quand on croit les avoir vus, ce serait le comble de la plus déplorable crédulité que de leur accorder sa croyance quand on n'en a pas été soi-même spectateur. Une telle réserve ne surprendra point MM. les commissaires de l'Académie, puisqu'ils l'ont en quelque sorte *prévue*, et cela sans doute sans l'intervention du magnétisme animal. « Nous ne réclamons pas de vous, » disent MM. les commissaires à leurs col» lègues de l'Académie, une croyance aveu» gle à tout ce que nous vous avons rap» porté. Nous concevons qu'une grande » partie de ses faits sont si extraordinaires, » que vous ne pouvez pas nous l'accorder; » peut-être nous-mêmes oserions-nous vous » refuser la nôtre, si, changeant de rôles, » vous veniez les annoncer à cette tribune à » nous qui, comme vous aujourd'hui, n'au» rions rien vu, rien observé, rien étudié, » rien suivi. »

Profitant de la liberté que l'on veut bien nous accorder, nous déclarons qu'avant de consentir à faire le sacrifice des axiomes sacrés de la raison et de l'observation universelles, de celui, par exemple, qui veut que les yeux soient les organes essentiels de la vue, nous attendrons d'avoir *vu*, *de nos propres yeux vu* les faits (jusqu'ici considérés comme surnaturels) annoncés par les magnétiseurs. En attendant, c'est à notre avis faire acte de la plus palpable *superstition* physiologique, que de croire qu'il suffise de chatouiller, au moyen d'un certain nombre de passes, quelques individus ordinairement pour la plupart d'une intelligence plus que vulgaire, pour en faire des devins, des prophètes, et transporter leurs yeux au bout de leurs doigts, à l'épigastre, voire même à l'occiput.

Credat Judæus appella!
Non ego....

Sans doute l'autorité de MM. Husson et Rostan mérite la plus haute considération, et nous avouerons volontiers qu'ils ont fait preuve d'un grand courage scientifique en acceptant la responsabilité des croyances magnétiques les plus absurdes, du moins en apparence. Il fallait assurément que les faits dont ils ont été témoins fussent à leur avis bien décisifs pour déterminer des médecins aussi profondément éclairés à soutenir les doctrines que nous avons exposées; mais enfin MM. Husson et Rostan ne sont point infaillibles en pareille matière, et il ne faudrait cependant rien moins qu'une telle *infaillibilité* pour triompher de notre philosophique incrédulité.

Quoi qu'il en soit, de cette discussion, que l'espace ne nous permet pas de prolonger, il résulte que parmi les phénomènes dits magnétiques il en est auxquels on ne peut se dispenser d'ajouter foi, et qu'il en existe d'autres qui sont tellement contraires aux opinions considérées jusqu'à présent comme des lois éternelles et immuables de l'expérience et de la raison, qui blessent tellement les vérités physiologiques les plus évidentes, qu'on ne peut les admettre sans courir le risque de tomber dans l'abîme sans fond de la plus aveugle crédulité. Si nous disons que les phénomènes présentés, selon les magnétiseurs, par les somnambules qu'ils appellent *lucides*, sont en flagrantes contradictions avec les vérités de la physiologie, ce n'est pas que nous ignorions que M. Rostan s'est efforcé de les expliquer par les principes de cette science; mais de bonne foi est-ce une explication physiologique satisfaisante que celle qui consiste à rendre raison des phénomènes dont il s'agit par la confusion de l'atmosphère nerveuse du magnétisé avec celle du magnétiseur? « L'atmosphère » nerveuse *active* du magnétiseur se mêle, » se met en rapport avec l'atmosphère ner» veuse *passive* de la personne magnétisée. » Celle-ci en est influencée au point que l'at» tention et toutes les facultés des sens exter» nes se trouvent abolies momentanément, et » que les impressions intérieures et celles que » communique celui qui magnétise se ren» dent au cerveau par une autre voie. Le mé» lange de ces deux atmosphères nerveuses » *rend très-bien raison* de la communication » des désirs, de la volonté, des pensées » mêmes de celui qui magnétise, avec la per» sonne magnétisée..... Les deux individus » n'en forment qu'un, ils sentent et pensent

» ensemble; mais l'un est toujours sous la dé- » pendance de l'autre. » (M. Rostan, article *Magnétisme* du *Dictionnaire de médecine* en 21 volumes.)

Je l'avouerai franchement, l'explication précédente ne me paraît pas très-propre à faire rentrer les miracles du magnétisme animal dans le domaine des faits de la physiologie. D'ailleurs que n'explique-t-on pas quand on fait intervenir la puissance de l'imagination? La *dent d'or* fut elle-même expliquée autrefois; pourquoi donc aujourd'hui n'expliquerait-on pas le magnétisme animal? J. Bouillaud.

ZOOPHYTES. (*Histoire naturelle*) Nous avons dit, dans l'un des articles de la présente Encyclopédie: De temps immémorial, les hommes remarquèrent autour d'eux trois grandes modifications de l'existence qui, par leur aspect général, frappent d'abord les plus attentifs: l'état brut ou inanimé, le végétal et le vivant. Soumis à l'assentiment général, les naturalistes adoptèrent trois divisions primaires qui résultaient de ces trois grandes modifications, et le grand Linné lui-même n'en imagina pas d'autres; mais il soupçonnait la possibilité d'une quatrième coupe. Les corps naturels, dit-il, sont tous ceux qui sortirent de la main du Créateur pour composer notre terre; ils sont constitués en trois règnes, au milieu desquels sont les zoophytes. En effet, d'après la définition que le législateur suédois donnait du mot heureusement ambigu de zoophyte, il est clair que de tels êtres, comme il les concevait, n'étaient guère plus que des plantes; il leur donnait pour caractère une double vie végétale, résultant d'une tige munie de racines susceptibles de se ramifier, inerte, et produisant une véritable floraison animale qui consistait en petites créatures vivantes, puisque celle-ci jouissait de la faculté de se mouvoir spontanément. Si les zoophytes étaient simplement des plantes, dit encore Linné, ils seraient dépourvus de sens et de mouvement; s'ils étaient des animaux, ils ne végéteraient pas privés de facultés locomotives. Les zoophytes, ainsi définis, devinrent le quatrième ordre de la classe des vers; dans les dernières éditions du *Systema naturæ*, et dans la treizième, on les trouve divisés en quinze genres, savoir: *Tubipora*, *Madrepora*, *Millepora*, *Cellepora*, *Isis*, *Antiphates*, *Gorgonia*, *Alcyonium*, *Spongia*, *Flustra*, *Tubularia* *Corallina*, *Sertularia*, *Pennatula* et *Hydra*.

Ces quinzes genres ne contenaient pas plus de quatre cent quatre-vingt-neuf espèces. A la marche qu'on suit dans la multiplication des genres, le nombre de ces coupes pourrait bien, avant peu, égaler celui des espèces mentionnées par Gmelin, et qui ne tardera pas à être doublé, maintenant que les polypiers fossiles sont devenus, non moins que les vivants, l'objet d'une étude sérieuse.

Le savant Cuvier donne au mot zoophyte une signification tout-à-fait différente de celle qu'avait conservée l'usage et qu'établissait l'étymologie. Les zoophytes forment, dans son *Histoire du règne animal*, le quatrième embranchement des animaux; l'auteur adopte comme synonyme le nom de rayonnés, qui peut bien convenir à de véritables zoophytes, mais qui nous paraît impropre pour désigner les entozoaires ou vers intestinaux, lesquels, malgré la place que leur assigne l'illustre professeur entre les échinodermes et les polypes, n'ont jamais présenté le moindre rapport avec les animaux végétants. Il eût été, ce nous semble, plus conséquent, en instituant un vaste groupe pour y jeter les genres obscurs qu'on avait le moins bien examinés, de ne pas étendre à tout le groupe une désignation qui indiquait des attributs positifs entièrement différents de ceux qui caractérisent les deux tiers d'un amalgame où, nous sommes contraints de le déclarer, nous ne trouvons que très-peu ou point de rapports naturels. De cette perturbation dans la valeur des mots collectifs de premier ordre, est résulté une erreur radicale dans la partie qui termine la description de M. Cuvier « Les animaux composés, dont nous avions déjà vu quelques exemples parmi les derniers mollusques, dit l'auteur de l'*Histoire du règne animal*, sont très-multipliés parmi les zoophytes, et leurs agrégations y forment des tronc et des expansions de toute sorte de figures. Cette circonstance, jointe à la simplicité d'organisation de la plupart des espèces, et à cette disposition rayonnante de leurs organes qui rappellent les pétales des fleurs, est ce qui leur a valu le nom de zoophytes, animaux-plantes, par lequel on ne peut indiquer que des rapports apparents; car les zoophytes, jouissant de la sensibilité, du mouvement volontaire, et se nourrissant pour la plupart, de matières qu'ils avalent ou qu'ils sucent et qu'ils digèrent dans une cavité intérieure, sont bien essentiellement des animaux. » Nul doute que les astéries, les oursins, les

ascarides, les tœnias et les méduses, dont M. Cuvier fait des zoophytes, jouissant en tout temps de la sensibilité, du mouvement volontaire et de la faculté de sucer, et digérant dans une cavité alimentaire, ne soient, à tous égards, des animaux, mais nous pouvons affirmer que rien de semblable n'a lieu dans les éponges, dans les corallines, ni dans les tribus madréporiques, où la nutrition ne peut s'opérer qu'en vertu d'une absorption corticale, qui ne nécessite ni appareil buccal, ni cavité interne, en un mot, quoi que ce soit où l'on pût reconnaître la moindre trace d'organe digestif. Les troncs et les expansions des zoophytes ne s'y forment pas plus par agrégation, que les mêmes parties ne le font dans un végétal quelconque. Ce mot d'agrégation ne peut dériver que de fausses idées, étant employé de la sorte. Une multitude de petits animaux qui, libres de leur nature, viennent, obéissant à l'impulsion d'un instinct spécifique, à établir leur domicile à côté les uns des autres, s'agrègent parce qu'ils n'avaient pas, avant leur rapprochement volontaire, de liaisons naturelles qui les subordonnassent nécessairement les uns aux autres; mais il n'en est pas ainsi d'un corps qui, pour croître et s'étendre, doit précisément se désagréger. Qu'à l'extrémité des rameaux résultant d'une division de parties qui commencèrent par n'être qu'un tout homogène, se développent dans les zoophytes en de véritables animaux, ceux-ci, pour être des fractions d'un corps multiple, ne formeront pourtant pas une agrégation, parce qu'agrégation implique la volonté de s'agréger chez des individualités qui semblaient formées pour devoir demeurer distinctes. S'il était vrai, comme le supposait Giraud-Chantran, et depuis, les inventeurs des némazoaires, que des animaux pussent s'incorporer les uns dans les autres pour exercer une vie commune, il existerait effectivement des agrégations véritables; mais jusqu'ici nous n'en avons trouvé de ce genre que dans la mythologie, où la nymphe Salmacis, ayant enlacé un berger entre ses bras amoureux, fut agrégée pour ne former qu'un seul et même corps avec son amant, appelé Hermaphrodite. Nous qui, quoi qu'en ait dit un auteur que nous savons n'avoir guère connu les microscopiques que par des ouï-dire, ne réputons connus que les animalcules observés vivants par nous-mêmes, et qui en avons beaucoup observé, nous en avons surpris se dissolvant et jouissant de la faculté de se propager par fragments, qui deviennent autant d'animaux complets en un temps préfixe, mais nous n'en connaissons pas qui, étant d'abord distincts, s'agrègent en un seul, comme le firent Hermaphrodite et Salmacis. Nous invoquons ici le témoignage de plusieurs observateurs très-scrupuleux qui, ayant répété nos expériences et étudié comme nous la nature, sans prétendre la vouloir asservir au despotisme néologique, n'ont jamais trouvé un fait de ce genre. Quant aux microscopiques qui ne végètent pas, dont aucun ne présente de forme rayonnante, qui jouissent d'une indépendance individuelle manifestée par des mouvements très-vifs, nous n'y pouvons voir la moindre ressemblance avec les madrépores et le corail, par exemple, qui puisse en motiver le rapprochement sous un nom commun; il nous eût semblé préférable de renoncer, avec Lamarck, à ce nom de zoophyte, que de le dénaturer en le changeant d'objet. Ce grand homme, ainsi que Lamouroux, n'ont point adopté l'ordre des zoophytes, ils en ont réparti les genres dans l'ordre des polypes. Nous renvoyons à l'article qui, dans la présente Encyclopédie, est consacré à l'histoire de cet ordre, et surtout à l'histoire du règne psychodiaire, que nous préparons en silence d'après nature, afin de répondre, une fois pour toutes et par des faits authentiques, à certaines objections dont le poids ne vient absolument que de la hauteur d'où nos antagonistes semblent affecter de les laisser tomber. Il faut bien que ces Messieurs se mettent dans la tête que nous ne sommes plus au siècle où *le maître l'a dit* était un argument sans réplique.

Bory de St.-Vincent.

* ZOPELLI (Jacques), poète italien, né à Venise en 1639, y fut archidiacre, s'y fit estimer pour ses talents et pour la pureté de ses mœurs, et mourut en 1718. Il a laissé un recueil de vers sous ce titre : *Tractenimenti poetici seri e geniali*, Venise, 1673, in-12.

* ZOPF (Jean-Henri), historien, né à Gera en 1691, fut directeur du gymnase d'Essen, et s'y fit remarquer par son savoir jusqu'à sa mort, arrivée en 1774. Il publia en 1729 un *Précis de l'histoire universelle*, souvent réimprimé, et traduit en français par M. Schoell, continué sur un plan plus étendu, et augmenté d'une *Histoire de la révolution française*, etc., 5 vol. in-12, Paris, 1810.

* ZOPPIO (Jérôme), littérateur, né à Bologne dans le 16e siècle, suivit d'abord la carrière de la médecine, professa ensuite pendant quelque temps la logique et la morale à Macérata, et revint occuper la chaire de littérature dans sa patrie, où il mourut en 1591. Nous citerons de lui : les cinq premiers livres de l'*Enéide* de Virgile, Bologne, 1554, 1558, in-8o; *Rime e Proce*, ibid., 1567, in-8o. — Zoppio (Melchior), fils du précédent, né à Bologne vers 1544, suivit la double carrière de la médecine et de l'enseignement, professa la philosophie à Macéra, puis à Bologne, pendant 50 ans, et mourut en 1634. Nous citerons de lui 4 tragédies : l'*Admeto*, *Medea*, *Creusa*, *Meandro*, Bologne, 1629, in-12.

* ZOPPO (Paul), peintre, né à Brescia vers la fin du 15e siècle, mort en 1515, se fit remarquer par la finesse de sa touche. Il a laissé à Brescia un *Christ au Calvaire* qui annonce en lui le désir d'imiter l'école des Bellini. — Zoppo *di Lugano* (Jean-Baptiste Discepoli, dit le), peintre de l'école milanaise, né en 1590, mort en 1660, fut un des coloristes les plus vrais, les plus forts et les plus animés de son temps. On cite surtout son tableau de sainte Thérèse, qu'il fit pour l'église de Sainte-Thérèse de Côme.

* ZOPYRE, médecin, sur lequel il ne nous est parvenu que des renseignements incomplets, mais qui parait avoir eu des connaissances étendues en botanique, vivait à la cour de Ptolomée-Aulétès, roi d'Égypte. Il imagina pour ce prince l'antidote universel connu sous le nom d'*ambrosia*, et dont on trouve la composition dans Celse, dans Scribonius Largus, et dans Galien. C'est à peu près le fameux *antidote* de Mithridate. *Voyez* Sprengel.

* ZORGDRAGER (Corneille-Gisbert), navigateur hollandais, né vers 1650, partit en 1690, comme capitaine d'un navire expédié à la pêche de la baleine dans la mer du Groenland. Il parait qu'il continua pendant plusieurs années à faire ces sortes de voyages. On a de lui un livre estimé, en hollandais, sous ce titre : *Progrès florissants de la pêche au Groenland, et Traité de la pêche de la baleine*, Amsterdam, 1720, in 4o, fig.; La Haye, 1727, in-4o.

* ZORN (Pierre), philologue et théologien, né à Hambourg en 1682, traduisit du grec plusieurs ouvrages à peine à l'âge de 14 ans; mais son inconstance et l'amertume qu'il apportait dans la dispute l'empêchèrent de plaire et de se plaire en quelque lieu que ce fût, et lui firent mener une vie errante et agitée. On le trouve en 1725 professeur d'éloquence et d'histoire au gymnase de Stettin, et en 1729 on le voit cumuler avec ces deux chaires celle de professeur d'histoire ecclésiastique. De Stettin il passa à Thorn, dans la Pologne prussienne, y remplit les fonctions de professeur, de recteur et de bibliothécaire, et y mourut en 1746. — Zorn (Joseph), pharmacien, né à Kempten en 1739, y mourut en 1799. Nous citerons de lui : *trois cents Espèces de plantes américaines, rangées d'après le système de Linné* (allemand), Nuremberg, 1785-89, 3 vol. in-8o.

* ZOROASTRE, réformateur et scribe sacré du magisme, était issu, suivant la légende des Orientaux, du sang des rois de Perse, et comptait parmi ses aïeux le célèbre Féridoun. Des prodiges annoncèrent et accompagnèrent sa naissance. Les magiciens, qui savaient combien le nouveau-né devait un jour leur être fatal, lui tendirent divers piéges. Leurs persécutions recommencèrent inutilement lorsque Zoroastre eut atteint l'âge de 7 ans, et se succédèrent huit années sans interruption. Quinze ans se passent ensuite sans que l'histoire de Zoroastre offre autre chose que des traits de vertu, de piété et de bienfaisance, et le tableau d'une vie consacrée à la solitude et aux méditations. A 30 ans, déjà célèbre parmi les peuples de l'Aderbaïdjan par cette conduite, il fait un voyage dans l'Iran, revient dans sa patrie, puis se dirige vers les montagnes, où il se confine pendant plusieurs années. C'est là qu'ont lieu ses entretiens avec Ormuzd; c'est là qu'il reçoit l'ordre d'aller à la cour du roi Gustasp prêcher la loi nouvelle, et porter le *Zend-Avesta*, qui en contient les préceptes. Zoroastre obéit et entre à Balkh, où des miracles multipliés lui concilient la confiance du roi. Cependant des envieux lui nuisent auprès du prince, et il est emprisonné sept jours. Mais bientôt son innocence éclate : il promet de guérir d'une paralysie jugée incurable, le cheval du roi, à condition que ce prince, qu'Isfendiar, son fils et son héritier présomptif, la reine et toute la maison royale croiront à la loi d'Ormuzd et au Zend-Avesta. Toutes ces conversions ont lieu en même temps que la guérison du cheval, et dès-lors Gustasp élève partout des atechgahs ou temples du feu, établit des mobeds, et écrit à tous ses gouverneurs de

venir à pied visiter le cyprès de Zoroastre. Beaucoup plus tard, Tchengrengatcha, célèbre brahme de l'Inde, vient suivi de 80,000 autres brahmes à la cour de Gustasp, pour adresser des questions au nouveau prophète de l'Iran, et le forcer à reconnaître l'insuffisance de sa doctrine : un chapitre du Zend répond à toutes ces difficultés, si laborieusement préparées, si fastueusement annoncées, et Tchengrengatcha se convertit avec ses 80,000 brahmes. Cependant d'autres contrées étaient moins promptes à accueillir les innovations religieuses de l'Iran. Des guerres partielles s'engagent en sens divers sur les sollicitations de Zoroastre; mais, tandis que Gustasp triomphe loin de sa capitale, cette capitale même est saccagée par un prince étranger, nommé Arnjasp. Isfendiar, il est vrai, ne tarde pas à reconquérir le royaume de son père; mais Zoroastre n'est plus, et, soit qu'il ait péri au sac de Balkh, soit qu'il soit mort paisiblement à une époque antérieure, il n'est plus question de lui dans l'histoire. Telle est la substance de ce que les Orientaux racontent de moins absurde sur le plus fameux législateur de leur pays avant Mahomet. Ce qui en résulte à peu près incontestablement, ce sont des voyages, un long séjour sur des cimes sauvages et solitaires, des miracles à la cour d'un roi puissant, l'établissement (ou pour mieux dire le rajeunissement) du culte d'Ormuzd, enfin des guerres intestines et étrangères occasionées par ses innovations. On peut y joindre ce grand fait, qui résulte de beaucoup de documents, que le caractère distinctif des doctrines zoroastériennes fut de ramener à une ancienne religion prêchée par Hom ou Omoumi, et de lui donner des formes fixes, précises, arrêtées, dont elle manquait précédemment; mais il reste beaucoup de questions à faire sur le compte de l'auteur de cette grande révolution religieuse, et l'on en a donné des solutions diverses, qui, toutes conjecturales qu'elles sont, font aujourd'hui partie de sa biographie. En voici le résumé succinct : 1° Zoroastre a-t-il existé? Quelques-uns ne voient dans ce nom qu'une personnification astronomique; mais l'authenticité au moins partielle du Zend-Avesta étant prouvée et admise (comme elle l'est), on ne peut douter que quelqu'un n'ait écrit ce monument à une époque très-reculée : or, ce quelqu'un est ce que nous appelons Zoroastre. 2° N'y a-t-il eu qu'un Zoroastre? Foucher en admet deux, et a savamment appuyé son opinion; d'autres portent le nombre des personnages de ce nom à trois, quatre, cinq et même six. Nul doute en effet que beaucoup de personnages n'aient porté le nom de Zoroastre ou un nom semblable : mais ici il s'agit du réformateur de l'Iran, et ce personnage, s'il a existé, est essentiellement un. Qu'il ait eu des disciples, des ministres, rien de plus simple; mais nul de ceux-ci n'est le réformateur, le prophète, l'envoyé de Dieu : jamais on n'a confondu Œcolampade avec Zwingle, ou Mélanchthon avec Luther. 3° Zoroastre est-il le vrai nom de notre prophète? Non : c'est une altération grecque de *Zeretochtro*, mot zend, déjà diversement altéré en pehlvi, en parsi et en persan moderne, bien plus diversement altéré encore par la déclinaison. Du reste on a soupçonné (probablement avec raison) que ce nom est ou un titre ou une dénomination symbolique que choisit le rénovateur, lorsqu'il entreprit sa réforme. Sur l'étymologie et le sens astronomique du mot, *voyez* Hyde, *de Rel. veter. Per.*, et Creutzer, *Histoire des relations anciennes* (allemand ou français). 4° Où est né Zoroastre? Les Orientaux s'accordent à désigner comme sa patrie Ourmiagh, dans l'Aderbaïdjan (ancienne Atropatène). Pour nous, si nous ne sommes pas aussi hardis qu'eux à nommer la ville qui fut son berceau, du moins nous pouvons admettre ce qu'ils avancent sur le pays. C'est en effet ce qui résulte de la collation de tous les récits, de la géographie du Zend, et des raisonnements *à posteriori*. 5° Quand vécut Zoroastre? Ici tous les philologues se divisent à l'envi. Xanthus de Lydie le fait fleurir 6,000 ans avant Jésus-Christ (600 dans quelques éditions) : d'où M. le marquis de Fortia et d'autres encore ont conclu que Zoroastre est un personnage antédiluvien. De même Rhode élève la vie et la réforme du législateur à une hauteur d'antiquité qu'il déclare incalculable. Parmi ceux qui se rapprochent des époques historiques, Volney place la naissance de Zoroastre en 1250 avant Jésus-Christ, et sa mort après 1181; Foucher le fait vivre et fleurir sous Darius-le-Mède, autrement Cyaxare Ier; enfin l'opinion commune est qu'il prêcha sous Darius, fils d'Hystaspe. M. Parisot (*Biographie universelle*, tome 3, page 452), s'éloignant peu de ce sentiment général, mais sentant l'impossibilité d'accumuler tant d'événements, de voyages, de guerres, de conférences sous un règne, a comparé la chro-

nologie de la dynastie hystaspéenne, selon les Grecs, à celle que donnent les légendes orientales, et en a conclu que les 4 princes mentionnés par celles-ci équivalant aux 14 que citent celles-là, le règne du prétendu Gustasp (dont le nom est évidemment identique à celui d'Hystaspe, c'est-à-dire de Darius l'Hystaspide ou Hystaspe Ier) représente les 6 règnes de Darius Ier, Xerxès Ier, Artaxerce Ier, Xerxès II et Darius II. Tous les faits admissibles, relatifs et à l'histoire de Zoroastre et à la propagation du Zend-Avesta, se répartissent sur cette période de 129 ans, sans contrarier en rien l'histoire et la vraisemblance. Zoroastre aura donc commencé sa mission sous Darius Ier, mais il aura vécu sous Xerxès II et même sous Artaxerce Ier. Nous ne nous appesantirons point maintenant sur l'authenticité du Zend, sur le caractère semipolitique de la réformation zoroastérienne, sur la qualification à donner au rôle important de Zoroastre, traité par les uns d'imposteur, tandis que les autres le justifient ou l'excusent. Il nous suffit d'appeler l'attention sur chacun de ces points, et d'indiquer les sources où l'on peut puiser d'amples renseignements, tant sur l'homme que sur ses institutions; ce sont (après le Zend lui même et ses traducteurs ou commentateurs) : Hyde, *de rel. vet. Pers.*; Rhode, *die Heilige Sage ;* Gœrres, *Mythen gesch.*; Foucher, *Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. 27, Anquetil, ibid., t. 31, p. 339 et suivantes; t. 34, p. 379-415; Creuzer, *Relations de l'antiquité,* livre 2, et *notes* de la traduction française Guiniaud; Parisot, *Biographie universelle.* Le Zend-Avesta lui-même a été traduit en français par Anquetil (qui l'a le premier apporté des Indes), et en allemand par Kleuker, qui y a joint un excellent appendice (*Anhang zum Z.-A.*). M. Eugène Burnouf en publie en ce moment une traduction, qui très-probablement surpassera tout ce qui a été fait jusqu'ici. — *N. B.* Les anciens attribuaient à Zoroastre une multitude de livres évidemment apocryphes. Les *oracles magiques* (Λογια Μαγικα), très-souvent réimprimés sous le nom de ce prophète (Paris, 1538, in-4°; 1564, in-8°), ne sont pas précisément de ce genre; ce sont des sentences et préceptes qu'on croit avoir été écrits en grec sous la dictée d'un mobed persan par quelque philosophe d'Alexandrie.

* ZOROBABEL, que tous les auteurs sacrés s'accordent à dire fils de Salathiel, se mit à la tête des Juifs, qui habitaient la province de Babylone, pour les ramener en Judée, lorsque Cyrus leur eut rendu la liberté. Il seconda le zèle du grand-prêtre Jésus pour le rétablissement du culte public et l'aida à dresser un autel pour offrir des sacrifices au Seigneur. Il rebâtit le temple, non sans de grands obstacles de la part des Samaritains, qui réussirent même à interrompre les travaux pendant quelque temps; mais Zorobabel était sous la protection de Dieu, et avait pu en être informé par une vision du prophète Zacharie.

* ZORZI. V. Giorgi.

* ZOSIME (St.), pape, successeur de St. Innocent Ier, et Grec de nation, fut élu unanimement en 417. Se trouvant dans l'obligation de prononcer sur l'appel interjeté à Rome par Célestius, qui partageait les erreurs de Pélage et qui venait d'être condamné par le concile de Carthage, il se laissa abuser par les artifices de ces deux hérésiarques et les reconnut innocents; mais bientôt, mieux informé, il les condamna tous deux (418). Il écrivit à cette occasion une lettre à tous les évêques, spécialement à ceux d'Afrique, où il expliqua la doctrine catholique sur le péché originel et la grâce de Jésus-Christ. Dix-huit évêques (d'autres n'en comptent que dix-sept) refusèrent de la souscrire : ceux d'Afrique tinrent un concile, et Zosime, reconnaissant encore cette fois qu'il s'était trompé, rétracta son premier jugement. Une nouvelle contestation s'élevait entre lui et les évêques d'Afrique, lorsqu'il mourut (418). Il eut pour successeur St. Boniface Ier. Il nous reste de lui treize *lettres* et quelques fragments de sa *Constitution* contre Pelage. L'église honore sa mémoire le 30 mars.

* ZOSIME, sophiste et rhéteur, né à Alexandrie en Égypte, environ 300 ans avant Jésus-Christ, s'était fait connaître par la *Vie* de Platon, aux doctrines duquel il était fort attaché, et par des ouvrages de physique. Il ne nous reste rien de lui. — Zosime, chimiste, né à Panopolis en Égypte, dans le 3e siècle de notre ère, a laissé quelques ouvrages peu importants, qui sont restés manuscrits et dont il n'existe qu'un petit nombre d'exemplaires. — Zosime, écrivain grec du 5e siècle, était comte et ex-avocat du fisc vers le temps d'Honorius et de Théodose-le-Jeune : on ne sait de sa vie rien autre chose. Il est auteur d'une *Histoire romaine*, en six livres, que nous possédons

encore, mais dans un état fort imparfait. Sa narration ne s'étend que depuis les premiers empereurs jusqu'à l'année 410, seizième du règne d'Honorius, et troisième de l'association de Théodose-le-Jeune à l'empire. Il était païen et il n'épargne pas le christianisme. Parmi les éditions de son livre, nous citerons celle de J.-Fréd. Retemeier, grec-latin, avec des commentaires de sa façon et des notes de Heyne et de Ritter (Leipsig, 1784, in-8°), et parmi les versions en langues vulgaires, celle de Louis Cousin, en français, avec Xiphilin et Zonare (Paris, 1678, in-4°, et Amsterdam, 1686, 2 vol. in-12).

* ZOTTON, premier duc de Bénévent, était un des compagnons d'Alboin, fondateur de la monarchie des Lombards en Italie. Zotton étendit son pouvoir, comme lui, par la conquête, sur Bénévent et sur les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples. On assigne l'année 571 pour le commencement de son expédition, et on lui donne un règne de 20 ans, pendant lequel il fut toujours en guerre avec les Grecs. Il mourut en 591.

* ZOUBOFF (PLATON), dernier favori de Catherine II, avait à peine vingt-cinq ans, lorsque cette princesse, plus que sexagénaire, jeta les yeux sur lui. Il eut bientôt tout le crédit dont avaient joui successivement les Orloff, les Lanskoi et les Potemkin, etc. Il n'était que lieutenant dans le régiment des gardes, et quoiqu'il n'eût d'autres titres à un avancement rapide que sa jolie figure et ses manières séduisantes, il devint prince et grand-maître de l'artillerie. Non moins avide d'argent que de pouvoir et d'honneurs, il amassa par des exactions et d'autres moyens honteux une immense fortune. Mais à la mort de Catherine (1796), il rentra dans le néant d'où elle l'avait tiré. Exilé de la cour, puis de la Russie, par Paul Ier, il obtint, après quelques années de voyages en Pologne et en Allemagne, la permission de revenir dans sa patrie, et se montra l'un des plus ardents parmi les meurtriers de ce prince. Il vécut depuis lors dans la retraite, et mourut vers 1817. — ZOUBOFF (Valérien), frère cadet du précédent, né en 1760, fut lancé par lui dans la carrière des honneurs et de la fortune, et parut avoir acheté son avancement rapide par des services et un dévouement du même genre. Il était lieutenant-général en 1794, et faisait en cette qualité la guerre de Pologne, lorsqu'il eut la jambe emportée d'un boulet. Cette blessure lui valut de nouvelles faveurs de Catherine, notamment le grade de général en chef, puis le commandement de l'armée qu'elle envoya contre la Perse. La prise de Derbent fut le seul exploit permis à son incapacité. Il était depuis long-temps inactif sur les bords du Cyrus, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Catherine et l'ordre de revenir en Russie. Il demanda sa retraite pour n'être pas destitué, et resta dans l'inaction jusqu'à sa mort, arrivée à Pétersbourg en 1804. — ZOUBOFF (Nicolas), frère des précédents, eut part aussi aux libéralités de Catherine, fut général, sénateur, et tomba dans une complète disgrâce après la mort de l'impératrice. Il fut un des meurtriers de Paul Ier, sur lequel il osa le premier porter la main. Il mourut en 1804.

* ZOUCH ou ZOUCHE (RICHARD), jurisconsulte anglais, né en 1590 à Ansley, dans le comté de Wilt, occupa la chaire royale de législature à l'université d'Oxford, fut chancelier du diocèse, principal du collége de St.-Alban et l'un des juges de la haute-cour de l'amirauté. Il eut part à la protestation de l'université (1647) contre l'adoption de la ligue solennelle et du *covenant;* mais il sut tenir une conduite assez prudente pour conserver ses emplois. En 1653, il participa, sur la désignation d'Olivier Cromwell, au jugement de don Pantaléon Sa, frère de l'ambassadeur portugais, accusé d'avoir assassiné un gentilhomme près de Westminster. C'est à ce sujet qu'il écrivit un de ses traités les plus célèbres : *Solutio quæstionis de legati de linquentis judice competente*, Oxford, 1657, in-8°. Il mourut en 1660, après avoir vu l'aurore de la restauration royale et joui un moment, sous ce nouveau régime, du poste de juge de l'amirauté.

* ZOUISKI ou SCHOUISKI (VASSILI), prince et général russe, descendant de Vladimir-le-Grand, s'empara du gouvernement pendant la minorité d'Ivan IV, arrivé au trône à l'âge de quatre ans (1534). Il se rendit redoutable par l'exercice arbitraire qu'il fit de la souveraine puissance; mais il fut arrêté en 1544 par ordre du jeune prince, qui voulait régner lui-même, fut condamné à mort et exécuté sur-le-champ. — ZOUISKI (Vassili), fils du précédent, s'est illustré par son courage et ses exploits. Ce qui l'honore surtout, ce fut la résistance qu'il opposa dans Pleskow, en 1582, aux forces

considérables des Polonais, commandés par Zomoyski. Il fit en quatre mois et demi 46 sorties, qui amenèrent, le 6 janvier 1583, la conclusion d'une trève de dix ans. En 1584, les revenus de cette ville lui furent abandonnés par le tzar Fédor, qui avait succédé à son père Ivan; mais plus tard, en 1587, il fut jeté dans un cachot et étranglé par ordre de Boris Godounoff, favori de Fédor. — ZOUISKI (Vassili), fils du précédent, se réconcilia avec Boris Godounoff, et travailla même à dissiper tous les soupçons qui pouvaient s'élever sur la mort du jeune Dmitri, fils de Fédor, égorgé par l'ordre de Boris, et qu'il s'agissait d'accuser de suicide (1590). Sous Boris, qui monta sur le trône en 1598, Zouiski jouit forcément de quelque faveur. Cet usurpateur étant mort et son fils Fédor n'ayant paru sur le trône que pour être égorgé (1605), Zouiski se soumit à Dmitri, qu'il fit descendre du trône pour y monter lui-même.

* ZSCHACKWITZ (JEAN-EHRENFRIED), jurisconsulte, né près de Naumbourg en 1669, professa le droit public à Cobourg et à Hildbourghausen, et ayant encouru la disgrâce du gouvernement impérial, pour un écrit, se réfugia à Halle, où il enseigna le droit et la philosophie jusqu'à sa mort (1774). Nous citerons de lui : *Base sur laquelle s'appuient l'empire et la nation allemande*, Francfort et Leipsick, 1736 et 1737, in-4°.

* ZUALLART (JEAN), voyageur, d'Ath en Hainaut, se trouvait à Rome en 1585, avec Philippe de Mérode, baron de Frentzen, qu'il avait été chargé d'accompagner dans ses voyages. Il se mit en route avec lui pour la Terre-Sainte en 1586, et revint à Venise la même année. On a de lui : *Devotissimo viaggio di Gerusalemme*, Rome, 1587, in-8°, fig.; ibid., 1595; traduit par lui-même, en sa langue *vulgaire*, comme il le dit, *plutôt vallone grossière sentant son terroir que française*, Anvers, 1608, in 4°.

* ZUAZO (ALPHONSE), jurisconsulte espagnol, né à Olmedo vers 1466, habitait Valladolid, où sa probité et son savoir lui avaient acquis une grande considération, lorsqu'en 1516 le cardinal Ximénès, régent de Castille, ayant résolu d'envoyer à Saint-Domingue trois surintendants de toutes les colonies espagnoles, avec le pouvoir de décider en dernier ressort sur toutes les affaires, l'associa à eux et lui donna le droit non seulement de régler l'administration de la justice dans les colonies, mais de les gouverner. Zuazo seconda, dans son département, les louables efforts des surintendants pour inspirer aux Espagnols des sentiments de douceur et d'équité envers les malheureux Indiens. Il s'appliqua à réformer les cours de justice et à régler la police intérieure de la colonie, fit construire plusieurs édifices publics et satisfit la majeure partie des colons; mais Las Casas et quelques colons se liguèrent contre lui par des motifs bien contraires, et réussirent à le déprécier auprès du jeune roi Charles d'Autriche, qui lui donna pour remplaçant le jurisconsulte Rodrigue de Figueroa. La commission des trois surintendants fut aussi rappelée. Cependant Zuazo fut nommé gouverneur de Cuba en 1522. Là il eut encore le même sort, sans être plus coupable. Il mourut à St.-Domingue en 1527, cinq ans après avoir déposé le fardeau de sa dernière dignité.

* ZUCCARELLI (FRANÇOIS), peintre et graveur distingué, né en 1702 à Pitigliano, dans le Siennois, se fixa à Vienne, où il s'acquit par ses paysages une belle réputation et une assez grande fortune. Pendant un séjour de cinq ans en Angleterre, il peignit pour de riches amateurs les sites les plus riants, les points de vue les plus agréables des bords de la Tamise. Il travailla aussi, depuis son retour en Italie, pour l'électeur de Saxe et pour le roi de Prusse. Il mourut en 1788. Parmi les estampes estimées qu'on a de lui, on distingue la *Vierge* d'après André del Sarto, les *Vierges sages* et les *Vierges folles* d'après Manozzi, et la statue de la Victoire d'après le marbre de Michel-Ange.

* ZUCCARO ou ZUCCHERO (TADDÉE), peintre de l'école romaine, né à Saint-Angelo in Vado en 1529, répandit à Rome une quantité considérable de tableaux, bons, faibles et même mauvais, au point que les revendeurs débitaient de ses compositions à tout prix. Lorsqu'il ne négligeait pas son style, il montrait de la facilité : seulement elle était gâtée par un certain *laisser-aller* populaire, agréable toutefois pour ceux qui ne recherchent pas l'élévation des idées et des caractères. Ses ouvrages les plus célèbres sont les fresques du château de Caprarola, qu'on a gravées en 1748. Il mourut en 1566. — ZUCCARO ou ZUCCHERO (Frédéric), frère et élève du précédent, né en 1542, a été nommé avec raison par

Lanci un *chef d'école de décadence.* Cependant il fut employé à de grands travaux et acquit une immense fortune. Ses premiers succès assez rapides le firent d'abord appeler à Florence, où on le chargea de peindre la grande coupole de l'église métropolitaine. Il y plaça des figures de cinquante pieds et un Lucifer d'une hauteur encore plus démesurée. On l'appela ensuite à Rome pour lui confier la voûte de la chapelle Pauline, après Michel-Ange. Obligé de quitter Rome pour quelque temps, par suite d'une vengeance trop peu délicate qu'il avait tirée de ses ennemis, il n'y revint qu'après avoir vu la Flandre, la Hollande, l'Angleterre et Venise. Plus tard il fit deux voyages en Espagne, mais ses travaux n'y furent pas goûtés. Il mourut à Ancône en 1609.

* ZUCCHELLI (Antoine), de Gradisca, prédicateur de l'ordre des capucins dans la province de Styrie, s'embarqua en 1697 pour les missions du royaume de Congo, et ne rentra dans son couvent de Gradisca qu'en 1704. La relation de son voyage qu'il a écrite lui-même, et qu'il a divisée en vingt-trois relations distinctes, est une des plus curieuses et des plus riches en documents intéressants sur Angola et le Congo : elle est aussi la plus récente. Elle fut publiée, pour la première fois, à Venise en 1712. Selon les récits des Portugais, l'introduction du christianisme au Congo date de l'époque même de la découverte qu'ils ont faite de ce pays en 1489. Des religieux dominicains y furent les premiers missionnaires ; mais leurs progrès y furent extrêmement faibles, et ils avaient eux-mêmes presque anéanti les résultats de leurs efforts par des persécutions imprudentes dirigées contre les naturels, lorsque avec le consentement du gouvernement portugais, le pape commença en 1645 à envoyer dans ce pays des capucins italiens. Ces détails étaient nécessaires pour expliquer la mission de Zucchelli dans une colonie portugaise. Sa relation prouve que les missionnaires capucins nuisirent beaucoup, comme leurs prédécesseurs, par un fanatisme aveugle et brutal, à la cause du christianisme et de la civilisation dans ces contrées, où ils avaient acquis une influence étonnante. Cette relation n'avait jamais été traduite ni analysée en français avant la publication du treizième vol. de l'*Histoire générale des Voyages* de M. Walckenaer.

* ZUCCHI (Jacques), peintre, né à Florence dans le 16e siècle, fut élève de Vasari, et vint s'établir vers 1572 à Rome, où il trouva un zélé protecteur dans le cardinal Ferdinand de Médicis. Il fut chargé de plusieurs grands ouvrages, et mourut très-riche vers 1590. Outre des fresques au Vatican et dans plusieurs églises, on cite de lui un *St. Grégoire* célébrant la messe. — Zucchi (François), frère et élève du précédent, réussit assez bien à peindre les fleurs et les fruits, mais ne s'éleva jamais à de grandes compositions, et finit par abandonner la peinture pour s'appliquer à la mosaïque. C'est à lui qu'on doit les belles mosaïques de la coupole de St.-Pierre. Il mourut vers 1620. *Voyez* Baglione, *Vite de' Pittori.* — Zucchi (Barthélemi), littérateur, né à Monza dans le Milanais vers 1560, embrassa l'état ecclésiastique et se rendit à Rome, où il fut douze ans secrétaire d'un cardinal ; mais, tout-à-fait exempt d'ambition, il revint dans sa ville natale en 1597, y partagea le reste de sa vie entre l'étude et la religion, et y mourut en 1631. — Zucchi (Nicolas), jésuite, né à Parme en 1586, annonça de bonne heure une grande vocation religieuse, qui ne se démentit jamais. Il fut recteur du collége de Ravenne, suivit Alexandre, cardinal des Ursins, dans sa légation auprès de l'empereur Ferdinand II, et, de retour à Rome, y occupa plusieurs emplois, entre autres ceux de recteur de la maison professe, d'admoniteur du général et de prédicateur du pape Alexandre VII. Il mourut dans cette ville en 1670. Sa *Vie*, écrite par le jésuite Daniel Bartoli, se trouve dans le premier volume de la *Societas europæa* du P. Tanner. — Zucchi (D. Marc-Antoine), célèbre improvisateur du 18e siècle, né à Vérone, embrassa la vie religieuse dans la congrégation de Mont-Olivet, en fut nommé abbé, puis visiteur-général, et mourut en 1764. Ses contemporains ne tarissent point sur les éloges donnés à son talent qu'il appliquait avec un égal succès à la prédication et à la poésie. On doit remarquer que, dans ce dernier cas, il n'avait pas besoin du secours de la musique pour s'animer. On n'a rien imprimé de lui, si ce n'est une traduction de l'hymne *Venisancte Spiritus*, qu'on trouve dans plusieurs recueils. Les amateurs conservent dans leurs cabinets quelques-unes de ses plus belles improvisations, entre autres une sur l'amour platonique, *in versi sdruccioli.*

* ZUCCO (Accio), littérateur, né à Summacampagna dans le Véronais, au 15e siè-

ele, n'est connu que par sa traduction, ou plutôt par son imitation libre des *Fables* d'Ésope, la première qu'on ait vue en italien, et qui parut à Vérone, 1479, in-4°; Venise, 1481, 1483, 1497, etc.

* ZUCCOLO (Siméon), littérateur, né à Cologna, entre le Vicentin et le Modénois, dans le 16e siècle, n'est connu que par un livre sur la danse, divisé en douze chapitres et intitulé : *la Pazzia del Ballo*, Padoue, 1549, in-4°. — Zuccolo (D. Vital), savant abbé de l'ordre des camaldules, né à Padoue en 1556, mort à Vienne en 1630, se voua tout entier à l'étude avec tant d'ardeur, qu'on ne le vit pas accepter sans répugnance les emplois auxquels l'appelèrent ses talents et le vœu de ses confrères. Tous ses ouvrages étaient conservés à l'abbaye de Saint-Michel. J. Phil. Tomasini en porte le nombre à 90, dont il donne les titres dans la *Bibliot. veneta manuscripta ;* mais le P. Ziegelbauer n'en compte que cinquante-six dans le *Centifolium camaldulense :* la plupart sont restes inédits. — Zuccolo (Louis), littérateur, né à Faenza dans la Romagne vers 1570, passa la plus grande partie de sa vie à la cour des ducs d'Urbin, et composa plusieurs ouvrages de littérature et de philosophie morale, dont le P. Mittarelli donne la liste complète dans sa dissertation *de Litteraturâ faventinâ*. — Zuccolo (Louis), jurisconsulte, né en 1599 à Santa-Croce, maison de campagne près de Carpi, occupa plusieurs postes honorables, entre autres ceux de conseiller de justice et d'auditeur-général, auxquels l'avait appelé le duc de Modène, et qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1668. On n'a de lui qu'un traité de politique (*de Ratione status*), Hambourg, 1663, in-8°.

* ZUCCONI (le P. Joseph), poète et biographe, né à Venise en 1721, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des mineurs conventuels, remplit avec beaucoup de fermeté l'emploi de censeur, et fut chargé de rédiger le catalogue de la célèbre bibliothèque del Santo à Padoue. Il en décrivit d'abord les manuscrits avec tant de soin et d'exactitude qu'on cite ce travail comme un modèle. Il s'occupait de classer également les livres imprimés, quand il succomba à une mort prématurée en 1754. Entre autres ouvrages manuscrits, il a laissé des *rime piacevoli* et des *rime varie*.

* ZUCKERT (Jean-Frédéric), médecin, né à Berlin en 1737, mort en 1778, avait d'abord travaillé quatre années dans la pharmacie royale, ce qui lui donna l'idée de se livrer à la médecine. Sa faible constitution, en lui interdisant une pratique étendue, lui permit toutefois de composer un assez grand nombre d'ouvrages utiles, parmi lesquels nous citerons : *Instruction à l'usage des véritables parents sur les soins diététiques qu'exigent leurs enfants à la mamelle* (allemand), Berlin, 1764, 1771, in-8°.

* ZUICHEM D'AYTA (Vigile), jurisconsulte, né en 1507 à Barthusen, dans la Frise occidentale, mort à Bruxelles en 1577, après avoir été comblé par Charles-Quint de dignités et d'honneurs, avait enseigné le droit à Bourges, à Padoue, à Avignon et à Ingolstadt. Nous citerons de lui : *Institutiones de Testamentis*, Leyde, 1564, 1592, in-8°.

* ZULFÉCAR-EFFENDI, né à Constantinople, dut probablement à sa réputation de savoir et d'adresse ce surnom de *Zulfécar* ou *Dzoulfécar*, qui est le nom de l'épée à deux tranchants du célèbre Ali. Il était chargé de tenir les registres des janissaires, ce qui est un des emplois les plus lucratifs de l'empire, lorsque Soliman III, effrayé des succès de l'Autriche, l'envoya auprès de l'empereur Léopold Ier en 1688, pour faire des ouvertures de paix : il lui donna pour compagnon Maurocordato. Les négociations n'eurent aucun résultat par suite des exigences intolérables de la cour de Vienne, si ce n'est d'armer contre les négociateurs le mécontentement de cette cour et du grand-visir Mustapha Koproli. Ils ne furent rappelés pourtant qu'après les victoires et la mort de cet habile général (1691.) Ils confirmèrent alors le nouveau visir dans son dessein de continuer la guerre, lui assurant qu'il serait facile d'arracher à Léopold une paix avantageuse. Leurs prédictions se réalisèrent ; mais Zulfécar mourut avant la signature du traité de Carlowitz.

* ZULTAN. *Voy.* Zoltan.

* ZUMBO (Gaetan-Jules), célèbre modeleur en cire, né à Syracuse en 1656, devina les principes de la sculpture, sans le secours d'aucun maître, perfectionna ensuite ses admirables dispositions par l'étude de l'anatomie, et, n'ayant point appris à manier le ciseau, employa pour ses compositions une cire colorée qu'il préparait lui-même et dont il avait seul le secret. Appelé à Florence par le grand-duc de Toscane, avec un traitement considérable, il exécuta pour ce prince plusieurs ouvrages, dont le plus fa-

meux est celui que les Italiens nomment *la Corruzione* (la Putréfaction), parce qu'il se compose de cinq figures en cire colorée, représentant un moribond, un corps mort, un corps qui commence à se corrompre, un autre à demi corrompu, et enfin un cadavre plein de pourriture et rongé de vers. De Florence il se rendit à Gênes, où il fit deux grandes compositions regardées comme des chefs-d'œuvre : la *Nativité de Jésus-Christ* et *la Descente de la croix*. Il vint ensuite en France, où il mourut en 1701, après y avoir obtenu les plus grands succès.

* ZUMSTEEG (Jean-Rodolphe), musicien, né en 1760 à Sachsenflur, dans l'Odenwald, avait à peine achevé ses cours de chant que déjà il osait s'essayer à la composition et qu'il faisait pour les fêtes de la cour de Wurtemberg des cantates, dont quelques-unes ont été gravées. Admis au nombre des musiciens du duc comme violoncelliste, il se recommanda à l'estime des amateurs par des pièces d'un genre plus large et plus difficile; mais il ne put réaliser toutes les espérances qu'il avait fait concevoir de son talent. Il mourut à Stuttgard en 1802, avec le titre de maître des concerts de la chapelle de Wurtemberg. On admire encore, parmi ses légères productions, la *Plainte d'Agar*, *Colma*, *le Chant mélancolique*, *Lénore*, paroles de Bürger, et surtout l'*Ile des Esprits*, paroles de Gotter.

* ZURITA ou ÇURITA (Jérôme), en latin *Surita*, historien, né à Saragosse en 1512, fut chargé en 1530 de l'administration des villes de Barbastre ou Balbastre et d'Huesica, devint ensuite fiscal de Madrid, et reçut du conseil suprême de Castille en 1543 la mission de se rendre en Allemagne, pour y veiller à la défense de ses intérêts. De retour en Espagne en 1549, il fut investi de la charge de *coroniste* ou historien d'Aragon, créée nouvellement par les états de cette province. Il visita alors l'Aragon, l'Italie et la Sicile, recueillant partout une foule de pièces très-importantes. Il eut encore d'autres emplois ; mais, sur la fin de sa vie, il les abandonna tous pour se livrer exclusivement à l'étude dans le couvent des hiéronymites à Saragosse. Il mourut en 1581. Nous citerons de lui : *Anales de corona de Aragon*, Saragosse, 1562-79, 6 vol. in-fol. ; ibid., 1585, 6 vol. in-fol. ; ibid., 1610, 7 vol. in-fol., avec un index publié par les jésuites de cette même ville. C'est à lui qu'on doit la découverte du *Chronicon alexandrinum*, ou *Chronicon paschale*, publié par Rader avec une version latine, et depuis par Ducange dans la collection *Byzantine*.

* ZURLAUBEN (Oswald Ier, baron de La Tour-Chatillon de), d'une famille de puissants seigneurs, qui étaient déjà barons de l'empire sous Othon-le-Grand, et qui pendant un siècle soutinrent la guerre contre les habitants de Berne, de Fribourg et du Valais, est le premier dont nous pensions devoir faire une mention spéciale. D'abord capitaine dans les troupes suisses au service des papes Jules II, Léon X et de Maximilien Sforce, il assista aux batailles de Novarre, de Ravenne, de Pavie, de Bellinzona, et, après celle de Marignan, passa au service de François Ier. Il était major-général des troupes du canton de Zug en 1531, et il contribua beaucoup à l'issue de la bataille que les cantons catholiques gagnèrent et où Zwingli fut tué (*voyez* Zwingli). Il remplit les premières fonctions administratives du canton jusqu'à sa mort, arrivée à Zug en 1549. — Antoine III, fils du précédent, servit très-jeune dans l'armée française. En 1567, étant alors âgé de 62 ans, il leva une demi-compagnie pour le régiment des gardes-suisses au service de Charles IX. Il mourut à Zug en 1586, après avoir rempli les premières fonctions administratives, laissant, entre autres manuscrits, une *Histoire des troubles* arrivés dans cette ville en 1585. — Conrad Ier, second fils d'Oswald Ier, fit ses premières armes en Italie, d'abord au service du pape Jules II, ensuite à celui du roi François Ier, se distingua à la bataille de Cappel, et mourut à Zug en 1565. — Béat Ier, fils du précédent, fut capitaine dans le régiment suisse de Reding, se distingua au combat de Blaville et à la bataille de Moncontour (1569.) Après la réforme de son régiment sa compagnie resta attachée à la garde de Charles IX et de Henri III, sous le nom de gardes suisses, et pour son compte, il montra une fidélité inviolable à ces deux rois, malgré les offres avantageuses de la ligue. Il mourut à Zug en 1596, après en avoir été landamman ou premier magistrat. — Conrad II, fils du précédent, fut envoyé à Paris en 1602, pour renouveler avec Henri IV l'alliance des treize cantons, et en 1619, pour régler la même affaire avec Louis XIII. Il servit avec éclat en 1626 dans la Valteline, comme colonel du régiment suisse qu'avaient levé les cantons catholiques sous le nom de *la Tour de Jérusalem*.

Il fut ensuite ministre plénipotentiaire des mêmes cantons et réussit à pacifier la Valteline et le Valais. Il mourut à Zug en 1629, laissant un traité *de Concordiâ fidei.* — Henri, fils du précédent, mort à Zug en 1650, s'était distingué au siége de Hesdin en 1639, à celui d'Aire en 1641, et à celui de Piombino en 1647, et avait été dignement récompensé par Louis XIII et Louis XIV. — Béat II, frère aîné du précédent, mort en 1663 à Zug, où il avait rempli les hautes fonctions de l'administration, a obtenu des cantons catholiques les titres de *Père de la Patrie* et de *Colonne de la Religion.* Il avait mérité cet honneur en contribuant par la sagesse de ses conseils à ramener les révoltés de Lucerne (1635), en renouvelant l'alliance du canton de Zug avec celui du Valais (1637), et en pacifiant ceux de Glaris, de Zurich et de Berne (1656.) — Beat Jacques Ier, fils du précédent, fut chargé par les cantons catholiques, en 1638, d'observer sur les frontières les mouvements de Bernard, duc de Weimar D'autres services fixèrent sur lui, en 1656, le choix des cinq cantons catholiques, alors en guerre avec ceux de Zurich et de Berne, et il fut nommé capitaine-général. Il obtint de grands avantages sur les Bernois, et en fut récompensé par le pape Alexandre VII, par le canton de Lucerne, et par celui de Zug, qui lui confia les premières fonctions administratives. Il y mourut en 1690.—Conrad, frère cadet du précédent, se distingua au service de Louis XIV, et mourut à Perpignan en 1682, après avoir été successivement colonel du régiment de Furstenberg, gouverneur du château de Zwoll en Hollande, brigadier de l'armée française, inspecteur-général d'infanterie dans le Roussillon et la Catalogne, et avoir reçu du roi deux seigneuries dans la Haute-Alsace. — Béat-Gaspard, fils aîné de Béat-Jacques Ier, entra d'abord au service de la Savoie, qu'il quitta pour suivre dans sa patrie la carrière administrative. Il mourut à Zug en 1706, après en avoir été landamman et en avoir renouvelé l'alliance avec l'évêque de Bâle et le canton du Valais. — Béat-Jacques II, frère cadet du précédent, fut d'abord au service de France, qu'il quitta pour revenir à Zug suivre la carrière administrative. Il y mourut en 1717, après avoir renouvelé l'alliance de ce canton avec Philippe V, roi d'Espagne (1706), et avec Louis XV (1715.) — Béat-François-Placide, fils du précédent, passa par tous les grades au service de France, fut nommé lieutenant-général des armées du roi en 1745, après s'être trouvé aux batailles de Ramillies, d'Audenarde, aux siéges de Menin, d'Ypres, de Fribourg, de Dendermonde, etc., et mourut en 1770. — Henri, fils de Béat-Jacques II, se distingua, comme toute sa famille, au service de France. Il mourut à Zug en 1676, après avoir été major-général des troupes de ce canton, dont il vint renouveler l'alliance à Paris avec Louis XIV (1663.) — Béat-Jacques III, fils du précédent, reçut de Louis XIV en 1687, comme récompense de sa bravoure la seigneurie du Val-de-Villé (Haute-Alsace), érigée dès-lors en baronnie et depuis en comté. Sa bravoure ne parut pas avec moins d'éclat à la bataille de Limmerick en Irlande (1690), à celle de Steinkerque et de Nerwinde, aux siéges de Mons, de Namur, enfin à Mantoue, dont il fit lever le blocus. Un avancement rapide fut le prix de ses services. Nommé lieutenant-général en 1702, il fit des efforts héroïques à la bataille d'Hochstedt (1704), et y reçut sept blessures profondes, des suites desquelles il mourut bientôt après à Ulm en Souabe.

* ZURLAUBEN (Béat-Fidèle-Antoine-Jean-Dominique, baron de La TOUR-CHATILLON de), lieutenant-général des armées françaises, né à Zug en 1720, fit de brillantes études au collége des Quatre-Nations à Paris, entra ensuite au service de la France, fit les campagnes en Flandre et sur le Rhin depuis 1742, et se distingua aux batailles de Fontenoi et de Raucoux, ainsi qu'aux siéges de Tournai, d'Audenarde et de Maestricht, et, en 1762, à la défense des retranchements de Melsungen-sur-la-Fulde : il était alors brigadier des armées du roi. Il obtint son congé en 1780, avec le grade de lieutenant-général, et se retira dans une maison de campagne près de Zug, où il se livra entièrement à l'étude de l'histoire et des antiquités de sa patrie. Il y mourut en 1795. Avec lui s'éteignit la descendance mâle de l'ancienne famille des Zurlauben. Il était conseiller du roi, associé de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris, membre extraordinaire de la société d'histoire naturelle de Zurich et de celle des Arcades de Rome, et avait mérité ces titres par son érudition variée et profonde et par ses nombreux ouvrages. Sans parler de ses divers *Mémoires*, dont plusieurs lui ont valu des prix, et que l'on trouve

dans le *recueil* de l'académie des inscriptions, nous citerons de lui : *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, Paris, 1751 à 1753, 8 vol. in-12; *Code militaire des Suisses*, ibid., 1758 à 1764, 4 vol. in-12; *Bibliothèque militaire, historique et politique*, ibid., 1760, 3 vol. in-12, fig.; *Lettre sur Guillaume Tell*, 1767, in-12 de 60 pages. On a en outre de Zurlauben deux ouvrages restés manuscrits, dont l'un est une *Histoire des Suisses et de leurs alliés*. *Voyez*, pour plus de détails, les *Notices biographiques* de Meister, Zurich, 1784, tom. 2 et surtout l'estimable historien de la Suisse, Jean de Muller.

* ZURLO (le comte Joseph), homme d'état, né à Naples en 1759, fut de bonne heure versé dans l'étude des belles-lettres et de la philosophie, qu'il continua de cultiver au milieu du tracas des affaires publiques. Après avoir débuté au barreau, il fut employé en 1783 dans la commission de gouvernement envoyée dans les Calabres, récemment bouleversées par des tremblements de terre. Loin de profiter aux peuples, cette expédition ne fut pour eux qu'un autre fléau; mais elle mit en évidence la capacité de Zurlo, qui n'avait rien négligé pour atténuer les fâcheux effets de l'ignorance et de la cupidité du général Pignatelli, aux ordres duquel il était subordonné. Il remplit ensuite un des principaux emplois de magistrature, puis fut appelé à la direction des finances du royaume, alors grevées d'une dette considérable (1798). L'arrivée des Français sur le territoire napolitain le trouva dans ce poste, où il n'avait pas encore eu le temps d'opérer les améliorations qu'il méditait; il faillit être victime de la vengeance populaire pour les fautes de ses prédécesseurs. La protection des chefs du gouvernement qui s'établit à Naples après la fuite du roi Ferdinand délivra Zurlo de ce péril extrême. Il s'abstint de toute participation aux actes de la république, et reprit au retour du roi la direction du ministère des finances. S'appliquant d'abord à amortir le papier-monnaie et à éteindre la masse des effets discrédités qui surchargeaient les coffres de l'état, il réussit à rétablir le crédit en affectant à la valeur nominale des billets de banque un intérêt payable sur les fonds spécialement hypothéqués au service de cette dette. Pour compléter le succès de cette première mesure, il entreprit, dans toutes les branches de l'administration, des réformes qui ne pouvaient manquer de lui susciter des contradicteurs. Il voulait que les plus forts traitements fussent classés à la suite de la solde des troupes et des petits employés; et, donnant lui-même l'exemple d'un désintéressement tout patriotique, il renonçait à ses appointements, et conviait les autres grands fonctionnaires à donner à l'état le même gage de dévouement. Cependant il vit bientôt toute sa popularité compromise par la brigue d'Acton, favori de la reine. Après que lui eut été signifié l'ordre de sa destitution, il se rendit lui-même à la prison qui lui était destinée, et y demeura confiné jusqu'à ce que son innocence fût reconnue. Zurlo suivit à Palerme la famille royale lors de son 2e exil, et ce ne fut qu'en 1809 qu'il revint à Naples, où bientôt l'occasion d'être utile à son pays lui fit accepter de Joachim Murat le portefeuille de la justice, puis celui de l'intérieur. C'est à la tête de ce ministère que Zurlo s'est illustré. Sans parler de la part qu'il eut à toutes les autres améliorations introduites dans l'ordre politique du royaume, on se bornera à rappeler que, par ses soins des établissements philanthropiques et scientifiques s'élevèrent à la place des innombrables couvents qui encombraient le sol napolitain. Cet illustre patriote, qui s'était honoré par son zèle et son humanité dans l'exercice du pouvoir, sut tenir une conduite également digne lors de la chute des derniers maîtres dont il avait suivi la fortune. Entourant de ses consolation la veuve de Murat, qu'il avait accompagnée à Trieste, il ne la quitta que pour venir vivre ignoré à Venise, et, content du modique état de sa fortune, après un long et brillant ministère, il refusa les dons offerts à sa fidélité, n'en cherchant la récompense que dans la satisfaction de sa conscience. De Rome, où il s'était rendu ensuite, il fut autorisé, vers la fin de 1818, à rentrer dans son pays natal. Il fut même appelé en 1820 à faire partie du nouveau ministère constitutionnel. Le portefeuille de l'intérieur lui était confié de nouveau, et c'est par ses soins que furent convoqués les colléges électoraux qui devaient procéder à la formation d'un parlement national. Lors du départ du roi pour Laybach, ce même parlement, partageant la haine inconsidérée des *carbonari* envers Zurlo, mit ce ministre en accusation, sous prétexte d'une insignifiante violation d'un des articles de la con-

stitution qui avait prévalu (celle des *cortès* espagnoles.) Cette circonstance eut des suites déplorables, et il reste peut-être encore à décider de quel côté le tort fut plus grand, de la part des cortès napolitaines, assez aveugles pour se priver de l'appui d'un homme tel que Zurlo, ou de la part de celui-ci, trop prompt peut-être à désespérer d'une bonne cause plaidée avec trop de violence. Zurlo, en se démettant du ministère, entraina tous ses collègues dans sa retraite. Il fut acquitté par la chambre des représentants; mais d'autres conseillers écartèrent le prince du rôle qu'il eût tenu dans le congrès, en adoptant les idées de Zurlo, infirmées malheureusement par le parti extrême que lui-même avait pris. Cet homme d'état, que l'étude et la société des savants et de nombreux amis durent plus aisément consoler de sa disgrâce que de la nouvelle direction des affaires politiques de son pays, mourut à Naples le 14 novembre 1828.

* ZURNER (ADAM FRÉDÉRIC), ingénieur-géographe, né à Marieney, près d'Oelsnitz, dans le Vogtland, vers 1680, proposa à Auguste III, roi de Pologne, de faire lever le plan de toute la Saxe. Ce projet ayant été accepté, il quitta en 1711 la place de ministre protestant, qu'il remplissait depuis quelques années, pour s'occuper de cet immense travail, depuis cet époque jusqu'en 1732, avec le titre de géographe de la Pologne et de l'électorat de Saxe. En 1721, il fut spécialement chargé de lever le plan des routes de poste et de marquer les distances par des bornes en pierre, innovation heureuse que la Saxe doit à ses soins et à son activité. Il n'est pas inutile peut être de remarquer que le roi, tant qu'il vécut, ne permit de graver que la carte de poste, avec celle des deux bailliages de Dresde et de Grossenhayn : les autres plans devaient rester dans son cabinet. Le roi mourut en 1733. Zurner songea alors à publier ses travaux demeurés inédits; mais il mourut lui-même avant d'avoir accompli son dessein. P. Schenk d'Amsterdam les fit paraître de 1745 à 1760, mais sans y mettre le nom de Zurner, probablement pour éviter toute recherche de la part de la cour électorale : ainsi fut mis au jour l'*Atlas saxonicus novus* (Amsterdam et Leipsig, grand in-folio), lequel n'est composé que de 49 cartes. Nous ne pouvons énumérer ici tous les autres travaux de Zurner, dont nous signalerons toutefois l'erreur capitale. Il ne connaissait ou ne suivait que les procédés géométriques, sans savoir ou sans vouloir les rectifier par les procédés astronomiques.

* ZUZZERI (BERNARD), jésuite, né à Raguse en 1683, obtint de ses supérieurs la permission d'aller prêcher l'évangile dans la Croatie, où il publia, pendant le long exercice de son ministère, plusieurs *opuscules* anonymes en langue illyrienne. Rappelé à Rome, il y remplit quelques années les fonctions d'adjoint au maître des novices, puis il se retira dans le collége romain, où il mourut en 1762. On cite de lui un manuscrit latin d'une *Histoire des missions de la Croatie.*

* ZWEERS (JÉRÔME), poète hollandais, né en 1627, mort en 1696, a laissé 2 vol. in-4° de *Poésies*, Amsterdam, 1737, publiées par son fils Corneille, qui cultivait également les muses hollandaises. *Voyez* l'*Histoire anthologique de la poésie hollandaise*, par M. de Vries.—ZWEERS (Philippe), petit-fils du précédent, mort en 1774, était notaire à Amsterdam, ce qui ne l'emphêcha pas de cultiver le talent poétique qu'il avait hérité de son père et de son aïeul. Le recueil de ses *Poésies* a paru à Amsterdam en 1759, 1 vol. in-4°.

* ZWELFER (JEAN), médecin et chimiste, né dans le Palatinat en 1618, mort en 1668, a été déprécié par les ennemis que lui avait attirés son humeur satirique; mais il n'en reste pas moins démontré qu'il avait en pharmacie de grandes connaissances, qu'il avait acquises d'abord en travaillant chez un apothicaire. Ses ouvrages sont pourtant devenus inutiles par suite des progrès de la science pharmaceutique. Ils ont été recueillis en 2 vol. in-4°, Dordrecht, 1672.

* ZWENIGORODSKI (SIMÉON), prince russe, fut envoyé en 1589, par le tzar Fédor, en Ibérie ou Géorgie, pour soumettre à la domination russe cette contrée, alors gouvernée par le prince Alexandre, mais exposée à devenir la proie de la Turquie ou de la Perse, qui se la disputaient. C'était Alexandre lui même qui, pour obtenir de la Russie secours et protection, avait demandé à être le vassal et le tributaire de cette puissance. Zwenigorodski, chargé de la conduite de cette importante affaire, s'en tira avec habileté. C'est depuis cette époque que les tzars de Russie prennent les titres de *souverains d'Ibérie*, *tzars de Géorgie*, *de la Kabarda et princes de la Circassie.* En 1592, l'heureux négociateur fut envoyé

à Kola, sur les frontières de la Norwége et de la Laponie, pour assister à un congrès où furent arrêtées des stipulations favorables au commerce de la Russie avec l'Angleterre et le Danemarck. Il a écrit en langue russe, sur ses diverses missions, une *relation* qui contient des faits curieux.

* ZWICKER (Daniel), le chef de la secte des conciliateurs ou tolérants, né à Dantzig en 1612, exerça d'abord la médecine; mais, beaucoup moins occupé de la pratique de son art que de l'examen des opinions religieuses qui divisaient alors tous les esprits, il embrassa d'abord le socinianisme, puis, étant venu demeurer en Hollande, il se rapprocha des arminiens ou remontrants, dont les idées de paix et de conciliation le séduisirent. Il forma le projet de réunir les diverses communions chrétiennes, et publia dans ce but plusieurs écrits, dont le seul résultat fut de soulever contre lui les principaux théologiens protestants. Trompé dans son espoir, il devint étranger à toutes les communions, et ce fut dans cette indifférence qu'il mourut à Amsterdam, en 1678. Il a publié 29 ouvrages en latin, en allemand et en flamand, et il en a laissé 21 manuscrits. On en trouvera les titres, avec une courte *notice* sur l'auteur, dans la *Biblioth. antitrinitariorum* de Chr. Sand, p. 151-56.

* ZWINGER ou ZUINGER (Théodore), dit *l'Ancien*, médecin, né à Bâle en 1533, fut admis à l'académie de cette ville en 1548, et y suivit avec succès les leçons des professeurs; mais, entraîné par le désir de voyager, il partit bientôt pour visiter Lyon, Paris, Padoue, Venise, etc., et ne revint définitivement se fixer dans sa patrie qu'en 1559. Il y partagea ses loisirs entre la culture des lettres et la pratique de la médecine, et y remplit successivement les chaires de langue grecque, de morale et de médecine théorique. Il mourut en 1588, atteint d'une épidémie, qu'il avait combattue avec un rare courage. Nous citerons de lui : *Theatrum vitæ humanæ* (traité d'anecdotes et de traits historiques, pour lequel son beau-père, Conrad Lycosthènes, lui avait laissé des matériaux), Bâle, 1565, 1571, 1586, 1596 et 1605, 4 vol. in-folio. *Voyez* la *vie* de Zwinger dans les *Athenæ rauricæ*.— Zwinger (Jacques), médecin et philologue, fils du précédent, né à Bâle en 1569, alla faire ses études médicales à Padoue, visita ensuite l'Italie et l'Allemagne, et, après une absence de 8 années, revint à Bâle en 1593, pour y remplir la chaire de langue grecque, y faire des cours particuliers de médecine, et y pratiquer cet art avec un admirable désintéressement. Il mourut en 1610 d'une maladie contagieuse, qu'il devait à l'ardeur de son zèle. Nous citerons de lui : *græcarum dialecticarum Hypotyposis*, à la fin du *Lexique* de Scapula, dans les éditions de 1600 et les suivantes.—Zwinger (Théodore), théologien protestant, fils du précédent, né à Bâle en 1597, se trouva orphelin à l'âge de 13 ans, et résolut d'étudier la médecine, quoiqu'il eût été destiné par son père à la carrière évangélique; mais étant tombé malade presque aussitôt, il vit dans cet accident une punition de sa désobéissance, et se voua au saint ministère, dont il se montra digne par son instruction et ses vertus. Il devint premier pasteur et surintendant des églises de Bâle, fut nommé professeur de l'Ancien-Testament à l'académie de cette ville, remplit cette chaire d'une manière brillante pendant 24 ans, et mourut en 1655.—Zwinger (Jean), théologien, fils du précédent, né à Bâle en 1634, fut d'abord pasteur de l'église allemande à Genève; mais il donna bientôt sa démission, et se mit à voyager pour raison de santé. A peine de retour à Bâle, il fut nommé professeur de langue grecque à l'académie. Plus tard, il joignit à cette chaire la place de conservateur de la bibliothèque académique, dont il rédigea le *Catalogue systématique*, en 6 vol. in-folio. Il mourut en 1696, après avoir rempli pendant 30 ans, avec beaucoup de zèle, les principales chaires de la faculté de théologie. On n'a de lui que des harangues et des thèses.—Zwinger (Théodore), dit *le Jeune*, médecin, fils du précédent, né à Bâle en 1658, joignit à l'étude de l'art de guérir celle de toutes les sciences accessoires, et perfectionna encore ses connaissances par les voyages. Fixé définitivement à Bâle en 1682, il s'y plaça bientôt au rang des premiers praticiens, et vit sa réputation s'étendre rapidement dans toute la Suisse et une partie de l'Allemagne. Nommé professeur d'éloquence à l'académie en 1684, il permuta 3 ans après cette chaire contre celle de physique. Jusqu'à cette époque, l'enseignement de cette science avait été très-incomplet à l'académie de Bâle, parce que les professeurs manquaient des instruments nécessaires pour les expériences : Zwinger créa un cabinet à ses frais. L'académie de Leyde, le landgrave de Hesse-

Cassel et le roi de Prusse tentèrent de se l'attacher par les offres les plus brillantes, mais rien ne put le décider à quitter sa ville natale, où vinrent le trouver les titres honorables de médecin et conseiller aulique du duc de Würtemberg, du marquis de Bade-Dourlach, de plusieurs autres princes et de diverses villes d'Allemagne. Il passa, en 1703, de la chaire de physique à celle d'anatomie et de botanique, qu'il remplit avec non moins de zèle. En 1710 il alla secourir la ville de Fribourg, dans le Brisgaw, affligée d'une épidémie. L'année suivante, il fut chargé à Bâle du cours de médecine théorique et pratique, et ce fut dans l'exercice de cette place qu'il mourut en 1724. Sans parler de ses *thèses* et *observations* nombreuses dans les *Actes* des curieux de la nature et de la société de physique de Breslaw, nous citerons de lui, le *Théâtre botanique* (allemand), Bâle, 1696, in folio, fig., 2e édition, 1744. — Zwinger (Jean Rodolphe), théologien, frère cadet du précédent, né à Bâle en 1660, fut chapelain d'un régiment suisse au service de France, et le suivit à l'armée de Flandre. Il revint bientôt dans sa patrie, occupa plusieurs emplois du ministère évangélique, remplit avec beaucoup de succès la chaire des controverses à l'académie de Bâle, et mourut en 1708, laissant, entre autres écrits, une thèse assez curieuse, et un traité de l'*Espoir d'Israël* (allemand), Bâle, 1685, in 12, dans lequel il parle de la future conversion des Juifs. — Zwinger (Jean-Rodolphe), médecin, neveu du précédent et fils de Théodore le jeune, né à Bâle en 1692, y obtint la chaire de logique en 1712, et sut concilier la pratique de son art avec les devoirs de cette place, qu'il quitta en 1721 pour la chaire d'anatomie et de botanique. Il remplaça son père en 1724 dans celle de médecine théorique et pratique, qu'il remplit pendant 53 ans d'une manière brillante. Il mourut en 1777, après avoir maintenu parmi ses compatriotes la culture des sciences naturelles, et formé un grand nombre d'élèves distingués, parmi lesquels il faut nommer le grand Haller.— Zwinger (Frédéric), médecin, frère du précédent, né à Bâle en 1707, se fit connaître dans cette ville comme un très-habile praticien, et fut appelé en 1743 auprès du marquis de Bade-Dourlach, qui le nomma son premier médecin. Il mourut en 1776, après avoir été successivement à Bâle professeur d'anatomie et de botanique, puis de médecine théorique, enfin doyen de la faculté et trois fois recteur de l'académie. On cite de lui des *thèses* et des *observations*, relatives à la médecine et à l'histoire naturelle.

* ZWINGLI (Ulrick), introducteur de la réforme en Suisse, né à Wildhaus, dans le comté de Tockenbourg, en 1484, d'une famille obscure, fit ses études élémentaires à Bâle et à Berne, et alla ensuite se perfectionner à l'université de Vienne en Autriche. De retour à Bâle, il y fut nommé régent à peine à l'âge de 18 ans, et dès lors il se livra avec ardeur à la lecture des auteurs anciens, sans négliger les devoirs de sa place et les études qui lui étaient nécessaires pour remplir dignement les fonctions du ministère évangélique, auquel il était destiné. Cependant, au milieu de ces travaux sérieux, il conservait sa douce gaieté et cultivait avec amour la musique. En 1506, il prit le degré de maître-ès-arts, et fut promu à la cure de Glaris. Dès ce moment, il crut devoir recommencer sur un nouveau plan ses études théologiques; mais il garda le silence le plus absolu sur les articles de foi qui lui déplurent, et se contenta de gémir en secret sur les abus qui déshonoraient le clergé. En 1512 il accompagna, en qualité d'aumônier, le contingent de troupes auxiliaires fourni par le canton de Glaris au pape Jules II contre Louis XII, assista à la bataille de Novare, puis retourna dans sa paroisse reprendre ses fonctions pastorales. Il les quitta de nouveau en 1515, pour marcher avec les Suisses au secours du duc de Milan attaqué par François Ier, et il fut témoin du grand désastre de Marignan, qu'il avait prévu, et qui le fortifia dans son aversion pour toute guerre qui n'est point entreprise dans le dessein de défendre la patrie. Il ne tarda pas à être nommé à la cure d'Einsiedeln, autrement *Notre Dame-des-Ermites*, et il en prit possession en 1516, d'autant plus volontiers qu'il s'était fait des ennemis à Glaris par l'austérité de ses principes et par sa haute désapprobation de l'usage *barbare* des Suisses de se mettre à la solde de l'étranger. C'est de son arrivée dans cette cure que date son début dans la carrière de la réformation. Il n'y marcha d'abord que timidement, et ne se communiqua guère qu'à des amis où à des hommes par lesquels il était sûr de voir approuver les sages mesures qu'il proposait; mais, dans cette même année 1516, le jour où l'on célébrait la fête de la consécration de l'église

d'Einsiedeln, il monta en chaire, et parla avec énergie contre ce qu'il y avait d'abusif, dans la croyance et dans les mœurs d'un grand nombre de catholiques. Son discours scandalisa quelques auditeurs ; mais la majorité lui donna les marques les moins équivoques d'assentiment. On dit même que des pèlerins remportèrent leurs offrandes, ne croyant pas devoir contribuer au luxe qui était étalé dans l'abbaye de Notre-Dame-des-Ermites. L'animosité des moines fut grande, comme on peut bien penser, contre celui qui diminuait ainsi leurs revenus. Cependant le hardi prédicateur reçut du pape Léon X, vers la même époque, le titre de chapelain du saint-siége et une pension. On voit, par la date de son *sermon*, que Zwingli devança Luther d'un an dans la grande entreprise de la réforme, et que, quand bien même la prédication des indulgences n'en aurait point hâté l'explosion, elle eût éclaté infailliblement d'elle-même à la 1re occasion qui se serait présentée. En 1518, Zwingli fut nommé curé de Zurich, à la sollicitation de ses partisans. Il s'y fit remarquer tout d'abord par une grande austérité de mœurs, mais aussi par des innovations qui eurent le sort d'édifier les uns et de scandaliser les autres. En 1520, il renonça à la pension qu'il recevait du saint-siége, et obtint du conseil de Zurich qu'on prêcherait purement l'Évangile dans le canton. Dans la lute qui s'engagea entre Charles-Quint et François Ier, il fut d'avis de garder une stricte neutralité, ce qui lui fit encore des ennemis, quoique ce fût un conseil plein de sagesse, comme le prouvèrent les évènements. Après la defaite de la Bicoque, commune à tous les cantons, excepté celui de Zurich, les habitants de Schwitz, auxquels il répéta le même avis dans une allocution éloquente, lui témoignèrent à la fois leur gratitude et leur déférence, et abolirent par une loi décrétée en assemblée générale toute alliance et tout subside durant 25 ans. Quelques personnes attachées à la nouvelle doctrine ayant été mises en prison pour avoir enfreint publiquement l'abstinence et le jeûne dans le carême de 1522, Zwingli entreprit de les justifier par un *Traité sur l'observation du carême*, qui eut l'air d'un manifeste contre l'Église catholique, et qui le mit dans la nécessité de se défendre par un nouveau traité, publié la même année. Chaque jour le voyait faire un pas plus hardi dans la réforme, et soulevait contre lui de nouvelles haines. Le scandale était à son comble, lorsqu'il sollicita lui-même en 1523 un colloque public, où il pût rendre compte de sa doctrine en présence des députés de l'évêque de Constance. Le grand-conseil de Zurich fit droit à sa demande, et, après l'avoir entendu, ainsi que Jean Faber, grand vicaire et représentant de l'évêque de Constance, ordonna *que Zwingli, n'ayant été ni convaincu d'hérésie, ni réfuté, continuerait à prêcher l'Évangile comme il l'avait fait; que les pasteurs de Zurich et de son territoire se borneraient à appuyer leur prédication sur l'Écriture-Sainte, et que des deux côtés on eût à s'abstenir de toute injure personnelle*. Cette décision de l'autorité civile en matière de religion assura le triomphe du réformateur suisse, qui parvint à faire tolérer au moins le mariage des prêtres, qui se maria lui-même (1524) pour prêcher d'exemple, et qui fit supprimer définitivement la messe (1525). Nommé recteur du gymnase de Zurich il organisa l'université de cette ville avec beaucoup de talent et de sagesse, appela auprès de lui les hommes les plus distingués de la nouvelle doctrine, et les dota avec les revenus des communautés supprimées. Cependant la division se mit parmi les réformateurs eux mêmes. Les anabaptistes furent forcés, il est vrai, d'entrer en conférence avec Zwingli ; mais il ne ramena par ses raisonnements que quelques-uns des plus modérés, qui n'exercèrent aucune influence sur la majorité de leur secte. Il se trouva bientôt engagé dans une querelle avec Luther, au sujet de la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Il s'en tenait à la *figure*, tandis que son inflexible adversaire admettait la *réalité*. Par les soins du landgrave de Hesse, qui voyait avec peine la réforme partagée en deux partis, une conférence eut lieu à Marbourg entre leurs chefs, et il s'ensuivit une espèce d'accommodement, où le docteur de Zurich s'honora du moins par sa douceur et sa modération. Pendant ce temps il continuait ses controverses avec les catholiques, qui condamnaient sa doctrine et ses écrits, et contribuaient ainsi aux progrès de la réforme. En 1528, Berne l'embrassa de la manière la plus solennelle, et Zwingli, auquel était dû en grande partie ce nouveau triomphe, acquit dans son canton une influence considérable. Les Suisses prirent enfin les armes, en 1529, les uns contre les autres ; mais la trève de Cappel mit presque aussitôt fin

aux hostilités. En 1530, Zwingli rédigea deux confessions de foi très-remarquables, l'une qu'il adressa à la diète d'Augsbourg, et dans laquelle il se prononçait nettement contre le dogme de la *présence réelle*, l'autre qu'il envoya à François Ier, et où l'on trouvait cette assertion, tant blâmée alors et depuis, que les hommes vertueux du paganisme ne pouvaient être damnés. En 1531, les hostilités ayant recommencé entre les catholiques et les protestants, Zwingli reçut du sénat l'ordre d'accompagner ces derniers, et il obéit, quoique tourmenté d'un pressentiment funeste. Il arriva le 10 octobre à Cappel avec les siens, reçut un coup mortel dans les premiers moments de cette mêlée devenue fameuse, et fut achevé par des soldats catholiques, qui l'avaient pressé vainement de se confesser et de recommander son âme à la Vierge. Le lendemain Jean Schonbrunner, qui s'était éloigné de Zurich par attachement pour la religion catholique, ne put s'empêcher de dire en le voyant : *Quelle qu'ait été ta croyance, je sais que tu aimas ta patrie, et que tu fus toujours de bonne foi : Dieu veuille avoir en paix ton âme!* La soldatesque, moins tolérante, déchira son cadavre, livra ses lambeaux aux flammes, et jeta ses cendres aux vents. On a de Zwingli des ouvrages imprimés en 4 vol. in-fol., Zurich, 1544-45, par les soins de Rodolphe Gualter, qui y a mis une *Préface apologétique* de sa façon, et 4 tom. en 3 vol. in-fol., 1581, dans la même ville. MM. Usteri et Vogelin de Zurich ont publié depuis 1819, en allemand, des *extraits* des *OEuvres complètes* de Zwingli, rangés par ordre de matières. Nous ne parlerons pas des nombreux ouvrages encore inédits du réformateur suisse.

* ZYB ou DYB-BAKOUI-KHAN l'un des plus anciens souverains de la nation turque, était, suivant le prince historien Abou'l-Ghazi, arrière-petit-fils de Turk, fils de Japhet, et par conséquent issu du patriarche Noé, à la 5e génération. Les auteurs persans, dont d'Herbelot a consigné des *extraits* dans sa *Bibliothèque orientale*, donnent sur ce prince et ses ancêtres quelques détails, qu'il serait curieux de conserver s'il était possible de garantir la certitude des traditions nationales sur lesquelles ils sont fondés. Suivant eux ce prince, dont le nom est celui d'une grande dignité dans la langue des Turcs orientaux, fut plus puissant que ses prédécesseurs, étendit les bornes de ses états, fut le premier de sa nation qui se fit élever un trône et qui portât le diadème royal. Il amassa de grandes richesses, fut libéral et bienfaisant, aima la justice, et laissa des regrets d'autant plus mérités, que la nation turque commença à se corrompre sous son fils Kaïouk-Khan, et tomba dans l'idolatrie sous son petit-fils Alindjeb Khan. Celui-ci laissa deux fils jumeaux, Tatar et Mongol, qui partagèrent l'empire, et furent les chefs des deux grands peuples.

* ZYLL (le P. O. VAN), en latin *Zylius*, jésuite, né à Utrecht en 1688, mort à Malines en 1656, après avoir professé la rhétorique à Ruremonde, rempli les fonctions de recteur au collége de Bois-le-Duc, à Gand, puis à Bruxelles, et assista à la 10e congrégation générale de l'institut à Rome, comme député de la province de Flandre, cultiva la poésie latine avec quelque succès. Son meilleur ouvrage est un poème intitulé : *Cameracum obsidione liberatum à serenissimo achiduche Leopoldo Gulielmo,* Anvers, 1650, in-4o; réimprimé dans le *Parnassus soc. Jesu,* Francfort, 1654, in-4o, et à la suite des *Poésies* du P. Hosschius, dans l'édition d'Anvers, 1656, in-8o. — Zyll (Antoine Van), aussi d'Utrecht, théologien remontrant et pasteur à Alkmaer, est mentionné dans le *Parnassus latino-belgicus,* de M. Hœuft, lequel a des *poésies* latines inédites, écrites de 1604 à 1652, et parmi lesquelles se trouve une épigramme qui donne lieu de croire que les *Libri tres de Resurrectione mortuorum*, de Manassé-ben-Israel, publiés par lui en latin, à Amsterdam, en 1636, étaient originairement écrits en espagnol, et ont été traduits en latin par Ant. Van Zyll.

* ZYPÆUS (Henri VAN DEN ZYPE, en latin), bénédictin, né à Malines en 1578, obtint l'abbaye de Saint-André, près de Bruges, en 1616. Il travailla sans relâche à rétablir la discipline monastique dans les maisons placées sous son autorité, se montra charitable envers les pauvres et zélé pour l'embellissement de son église. Il mourut en 1659. — Zypæus (François Van den Zype, en latin), savant canoniste, frère du précédent, né à Malines en 1578, défendit avec beaucoup de zèle les droits du souverain pontife et les priviléges de l'église, s'acquit l'estime de la plupart des prélats des Pays-Bas, obtint de nombreux bénéfices, et mourut grand-vicaire de l'évêché d'Anvers, en 1650, laissant plusieurs ouvrages de ju-

risprudence, qui ont été recueillis en 2 vol. in-fol, Anvers, 1675.

*ZYPE (François VAN DEN), en latin *Zypæus*, médecin, né à Louvain, se fit une réputation distinguée vers la fin du 17e siècle. Il commença par être lecteur d'anatomie et de chirurgie à Bruxelles, et fut ensuite professeur d'anatomie à l'université de Louvain. Nous citerons de lui : *Fundamenta medicinæ physico-anatomicæ*, Bruxelles, 1683, in-12; 1692, in-8o; 1737, in-8o; Lyon, 1692, in-8o.

* ZYRLIN ou ZIERLIN (George), né en 1592 à Lichstal, en Suisse, fut successivement à Rotembourg diacre, prédicateur, surintendant et président du consistoire. Il mourut en 1661. On cite de lui, entre autres écrits, une explication de la prophétie d'Abdias, en allemand.

SUPPLÉMENT.

BIOGRAPHIE DES HOMMES ILLUSTRES

DÉCÉDÉS PENDANT L'IMPRESSION DE CET OUVRAGE.

* ABRIAL (ANDRÉ JOSEPH, comte), pair de France, né en 1750 à Annonay (Ardèche), mort à Paris le 15 novembre 1828, était avocat au parlement de cette ville à l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes. Successeur d'Hérault de Sechelles dans la place de commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de cassation, il la remplit jusqu'en 1799, fut alors envoyé par le directoire pour organiser le gouvernement républicain à Naples, devint ministre de la justice après la révolution du 18 brumaire, et enfin sénateur en 1802. Six ans plus tard il eut la mission d'organiser sur de nouvelles bases les tribunaux dans la portion de l'Italie réunie à l'empire français, et d'y mettre le nouveau code en vigueur. Le comte Abrial avait été créé grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il fut compris par le roi dans l'organisation de la chambre des pairs en 1814.

* ACERBI (HENRI), médecin milanais, né en 1785, se fit recevoir docteur en médecine à l'université de Pavie en 1810, remplit les fonctions de médecin-assistant, puis de médecin-suppléant au grand hôpital de Milan, et celles de professeur d'histoire naturelle aux lycées de Porte-Neuve et de Saint-Alexandre, et sut trouver du temps pour toutes ces occupations, quoiqu'il vit augmenter tous les jours sa clientelle et qu'il ne négligeât pas pour cela les travaux du cabinet. Il mourut en 1827 d'une phthisie pulmonaire. Il était un des collaborateurs de la *Bibliotheca italiana*, qui se publie à Milan, et il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue un traité intitulé : *Doctrine théorico-pratique de la fièvre pétéchiale*.

* ADAMS (JOHN), né à Braintrée, dans le Massachusetts, en 1755, d'une famille qui a donné aux États-Unis plusieurs patriotes d'un talent remarquable, embrassa de bonne heure la profession de jurisconsulte et fut désigné, dès l'âge de 25 ans, pour être chef de justice de l'état; mais il refusa cet emploi. Il manifesta l'un des premiers son opposition au système tyrannique de l'Angleterre, et lors de l'insurrection de Boston, il se fit connaître comme l'un des hommes les plus capables de seconder par de bonnes mesures politiques les efforts militaires des indépendants; aussi partagea-t-il avec D. Hancook l'honneur d'être excepté de la première promesse d'amnistie faite par la métropole aux insurgés américains. Lorsque ceux ci eurent pris les armes et juré de ne les déposer que vainqueurs et libres, il fut un de ceux qui insistèrent avec le plus d'énergie et d'éloquence pour que cette grande détermination fût proclamée et rendue irrévocable, à la face du monde entier, par un acte digne d'elle. Th. Jefferson et lui furent chargés de proposer chacun une rédaction de l'acte; celle de Jefferson fut préférée; mais depuis la déclaration de l'indépendance jusqu'à la paix, John Adams fut constamment l'âme et le flambeau de l'assemblée nationale. On le vit, durant cette période si pénible, négocier des alliances et des emprunts dans toutes les cours de l'Europe. Enfin il fut un des commissaires qui en 1782, signèrent la paix avec l'Angleterre. En 1787, il publia à Londres un ouvrage intitulé : *a Defense of the constitutions of government of the United States of America, by John Adams*, 2 vol. in-8o : dans ce livre l'auteur laissait apercevoir une prédilection marquée pour les principes de la constitution anglaise. Aussi dans l'assemblée qui produisit la constitution des États Unis, il fut un des membres du parti qu'on appela depuis *fédéraliste*, qui tendait à donner au président et au gouvernement général de plus grands pouvoirs. L'on sait que l'opinion contraire prévalut : celle de Franklin, de Madisson et de Jefferson, qui tendait à modérer l'action du pouvoir central en étendant celle des états particuliers. Après avoir rempli les fonctions de vice-président pendant les huit

années de la présidence de Washington, John Adams, qui avait été consulté par cet illustre ami dans toutes les affaires importantes, lui succéda. Sous son administration les fédéralistes et ceux qui croyaient avoir le droit de s'appeler exclusivement les républicains s'attaquèrent avec violence à propos de la révolution française, dont les premiers n'apercevaient plus que les excès, tandis que les autres la jugeaient encore avec plus de faveur. Cette question étrangère causa des troubles intérieurs qui donnèrent de vives inquiétudes sur la stabilité future du gouvernement des États-Unis. Adams, cherchant un appui dans ce qu'on nommait ses idées anglaises, proposa un *alien-bill,* et demanda une loi qui permît la suspension de l'*habeas corpus;* mais ces propositions furent rejetées, et leur auteur, à l'expiration de la première période de son administration, ne fut pas réélu. Il vécut dans une retraite absolue tant que dura la présidence de Th. Jefferson, son heureux successeur, qui toutefois ne l'avait emporté sur lui que de quatre voix. Sous M. Madisson, lorsqu'il fut devenu nécessaire pour les États-Unis de venger leur honneur national par une guerre contre leur ancienne métropole, John Adams rompit le silence qu'il gardait depuis si long-temps et publia une lettre pleine de raison et d'éloquence, dont le but était d'amener au sentiment général ceux des fédéralistes qui s'opposaient à la guerre. Ses adversaires les démocrates, pénétrés d'admiration, lui offrirent alors leurs suffrages pour divers emplois importants; mais il ne voulut pas rentrer dans la vie publique. Depuis 1816, sa santé s'affaiblit insensiblement. Dans les dernières années de sa vie, il ne pouvait plus porter ses mains à la bouche; mais ses infirmités ne l'empêchaient pas de s'intéresser toujours aux affaires du pays. Il mourut en 1826, après avoir vu la présidence décernée à son fils, qui vient d'être remplacé par le général Jackson. *Voyez* la *Revue américaine*, n° 2.

* AGOULT (Charles-Constance-César-Loup-Joseph-Matthieu d'), évêque, né à Grenoble en 1749, fut d'abord grand-vicaire de Rouen, avec le titre d'archidiacre du Vexin français, et devint évêque de Pamiers en 1787. Son épiscopat fut court, mais marqué par la fondation d'un hôpital. Dans les débats relatifs à la constitution civile du clergé, il adhéra à l'*Exposition des principes* de l'archevêque d'Aix, puis il émigra en Suisse dès 1789. Il revint secrètement à Paris vers la fin de 1790 par ordre du roi, dont il reçut les confidences et dont il approuva le projet imprudent de quitter la France. Il était reparti toutefois avant l'exécution de ce projet. Rentré en France en 1801 après avoir donné sa démission du siége de Pamiers, sur l'invitation du pape, il mourut à Paris en 1824. On a de lui quelques écrits, malheureusement empreints de ces préventions obstinées et chagrines, qui n'ont pu se plier aux exigences de la nouvelle ère commencée pour l'Europe et le monde. Il nous suffira de citer ses *Lettres à un jacobin*, ou *Réflexions politiques sur la constitution d'Angleterre et la charte royale, considérée dans ses rapports avec l'ancienne constitution de la monarchie française,* Paris, Egron, 1815 — 1816, in-8°; *des Impôts indirects et des Droits de consommation*, etc., ibid., H. Nicolle, 1817, in-8°, et son *Essai sur la législation de la presse,* (anonyme), 1817, in-8°.

* AIKIN (John), médecin et littérateur anglais, né à Kilworth, comté de Leicester, en 1748, exerça la médecine successivement à Chester et à Warrington, et professa dans cette dernière ville la physique et la chimie, tout en étudiant les belles-lettres et l'histoire naturelle. L'académie de Warrington s'étant dissoute en 1780, il alla prendre à l'université de Leyde le bonnet de docteur en médecine, et vint ensuite exercer sa profession à Yarmouth, d'où il alla définitivement s'établir à Londres en 1792. Il s'adonna dès-lors presque exclusivement à la littérature jusqu'à sa mort, arrivée en 1822. Il a coopéré puissamment à la rédaction de plusieurs journaux, tels que le *Monthly Magazine*, l'*Atheneum*, le *classical Journal* de Valpy, et a laissé un grand nombre d'ouvrages écrits avec élégance, et qui, s'ils n'indiquent point un esprit supérieur, attestent du moins des connaissances variées, de la critique et une rare facilité de rédaction. On estime surtout parmi ses ouvrages : *general Biography, or Lives of the eminent persons of all ages, countries*, etc, Londres, 1799-1815, 10 vol. in-4° (il eut pour collaborateurs le D. Enthfield, Th. Morgan, Nicholson et W. Johnston); *Annals of the reign of George III*, 1813, 2 vol. in-8°; 2e édition, plus complète (1820), 3 vol. in-8°; traduites en français par J.-B.-B. Eyriès, Paris, Gide fils, 1817 et 1820, 3 vol. in-8°.

* ALBANY (Louise-Maximilienne de

STOLBERG comtesse d'), née en 1752 à Mons, en Hainaut, fut mariée fort jeune au prince Charles-Edouard, dernier prétendant à la succession des Stuarts. Les cours de la maison de Bourbon, qui se croyaient intéresssées à ne pas laisser éteindre l'illustre race des Stuarts, arrangèrent ce mariage, en assurant un apanage considérable aux deux époux. Mais, près de dix ans avant la mort de Charles-Edouard (31 janvier 1788), la duchesse d'Albany avait contracté avec le poète Alfieri une union très-intime, que légitima enfin, à ce qu'on assure, un secret hymen. Toutefois la veuve du dernier des Stuarts n'en reçut pas moins à ce titre d'honorables secours du gouvernement anglais, lorsque la révolution française eût compromis sa fortune et celle d'Alfieri. Plus heureux que son prédécesseur, celui-ci trouva la félicité dans le commerce de la comtesse d'Albany. Elle redevint veuve en 1803, et, malgré les manifestations de regret qu'elle paya à la mémoire du poète qui avait été plus de vingt ans le compagnon de sa vie, on croit qu'elle contracta un troisième hymen. A sa mort, survenue le 29 janvier 1824, un testament qu'elle avait dressé dès 1817 mit en possession de son héritage le peintre Fr.-Xavier Fabre de Montpellier, avec qui elle s'était liée intimement à Florence du vivant d'Alfieri. Par une donation entre vifs, elle l'avait précédemment institué possesseur des livres, manuscrits, tableaux et objets d'art provenant de la succession de l'auteur d'*Octavie* et de *Mirrha*.

* ALBIGNAC (Philippe-François, comte d'), lieutenant-général, émigra en 1792, à peine au sortir de l'enfance, servit quelque temps dans l'armée des princes et s'attacha ensuite au service d'Autriche. Rentré en France, il fut d'abord simple soldat, puis officier dans les gendarmes d'ordonnance. En 1807, Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, lui conféra le grade de lieutenant-général, avec le titre de comte de Ride, et en fit à la fois son ministre de la guerre et son grand-écuyer. D'Albignac s'honora comme militaire par la destruction des bandes du fameux partisan Schiller en 1809.

* ALEXANDRE Ier PAULOVITSCH, empereur autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, etc., né le 24 décembre 1777, était l'aîné des fils de l'infortuné Paul Ier, dont la catastrophe le rendit maître du trône (24 juillet 1801). Sa première ambition fut de régner par l'amour des peuples et d'assurer leur bien-être. Dans cette vue, il tendit de tous ses efforts à hâter les progrès de la civilisation, dont Catherine II avait si heureusement aidé les premiers développements. Conformément au plan tracé par cette grande souveraine, de nouvelles universités furent organisées, et l'enseignement des hautes sciences y eut ses chaires comme celui des lettres sacrées et profanes; enfin une école de marine fut établie dans la capitale de l'empire. L'industrie et le commerce vinrent vivifier des contrées jusque-là incultes, et les améliorations introduites dans l'administration de la justice achevèrent de remplacer par le sentiment du droit la dégradante stupeur qu'impose au faible l'appareil de l'autorité arbitraire. La création d'un sénat dirigeant, corps intermédiaire entre le prince et la noblesse, mit désormais aussi le trône des tzars à l'abri des complots de ceux qui jusque-là en étaient moins les appuis que les régulateurs. Le succès de ces mesures fut incalculable; mais elles ne pouvaient obtenir toutes également l'approbation unanime. Les hommes dont elles restreignaient la despotique influence accusaient le jeune monarque d'obéir imprudemment aux suggestions du *philosophisme*. Le colonel Laharpe, instituteur d'Alexandre, était surtout l'objet de leur animadversion. Un traité signé à Paris le 4 juin 1802 avait confirmé les relations amicales de la Russie avec la France. Cependant la politique extérieure du nouveau règne n'avait pas une allure décidée. C'était, comme on sait, une sorte de dévotion envers Bonaparte qui avait servi de base à l'alliance conclue par l'empereur Paul avec la France : son successeur en favorisant dans ses états le développement des idées libérales, ôtait beaucoup du prix que le vainqueur de Marengo attachait à l'alliance de la Russie pour ses projets ultérieurs. Des explications très-vives eurent lieu entre celui-ci et l'ambassadeur de Russie (M. de Markoff), au sujet de la rupture de la paix d'Amiens, et il s'ensuivit un changement dans le système réciproque des deux puissances. Ce n'est pas qu'il tardât à Alexandre de s'essayer à la gloire toujours funeste des guerriers : il avait fait preuve de dispositions contraires en réglant dès le 24 septembre 1802. les longs démêlés de la Russie avec la Porte au sujet de la Moldavie et de la Valakie; mais enfin les circonstances commandaient. Il conclut d'abord avec la Suède une convention se-

crète dirigée contre Bonaparte (14 janvier 1805), puis, le 11 avril et 9 août suivant, furent signés à St.-Pétersbourg, et le traité de concert et les déclarations par lesquelles la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Russie s'unissaient pour combattre le nouveau maître de la France et de l'Italie. Les rapides manœuvres de Napoléon, ses victoires, déconcertèrent les plans de la coalition; la journée d'Austerlitz et le traité de Presbourg, qui en fut la suite, firent retomber sur la Russie et la Prusse tout l'effort du vainqueur. Elles se virent humiliées à leur tour par l'issue des batailles d'Eylau et de Friedland, et alors eut lieu l'entrevue fameuse sur le Niemen, où les deux empereurs, en s'embrassant, se jurèrent une amitié éternelle. C'est là que furent posées les bases de la paix de Tilsitt (*voyez* ce mot). La Suède n'ayant pas voulu séparer ses intérêts de ceux de l'Angleterre, une armée russe ne tarda pas à s'emparer de la Finlande, qui depuis fit partie des états d'Alexandre. Ce prince, dans une nouvelle entrevue avec Napoléon à Erfurt, renouvela l'engagement de maintenir rigoureusement le blocus continental; mais cette mesure, dont l'objet était d'amener enfin l'Angleterre à signer une paix durable, eut pour résultat nécessaire de paralyser aussi le commerce de la Russie, et ce fut un assez puissant motif pour décider Alexandre à opérer des modifications dans le système convenu. Au reste, il ne pouvait tarder à se lasser du rôle que lui assignait la politique ambitieuse de Napoléon, et l'on peut croire que les premiers résultats de la guerre aussi injuste qu'impolitique dans laquelle ce dernier s'était engagé avec l'Espagne, éclairèrent la conscience de l'empereur des Russies, et le disposèrent à prêter l'oreille aux représentations du cabinet de St.-James. La paix de Fredricsham (5 [17] septembre 1809) avait mis fin aux démêlés de la Russie avec la Suède. La France avait également fait sa paix avec cette dernière puissance, et, après avoir dicté à l'Autriche les conditions d'une nouvelle alliance, Napoléon pensait pouvoir déjà commander en maître à l'Europe. Ce fut précisément l'instant d'une rupture avec la Russie. Les récriminations échangées de part et d'autre n'étaient en réalité que des prétextes spécieux. Tandis que les diplomates russes négociaient les traités de St.-Pétersbourg (5 avril 1812) avec la Suède, de Bucharest (28 mai) avec la Porte, d'Oerebro (18 juillet) avec la Grande-Bretagne, et enfin l'alliance de Veliki-Louki (20 juillet) avec la régence espagnole, Napoléon dirigeait en toute hâte sur Moscou les cohortes hétérogènes de cette grande armée qui, victorieuse jusqu'à la capitale de la Russie, ne trouva, quand elle y fut arrivée, qu'un immense désert (*voyez* Rostopchin), et fut presque anéantie par les frimats et la famine pendant une retraite dont l'imprévoyance de son chef aggrava l'horrible désastre. Cependant Alexandre était accouru à Varsovie : de là il fit à tous les rois et à tous les peuples (22 février 1813) cet appel qui détacha aisément d'une cause que la fortune trahissait aussi des alliés qui l'avaient embrassée moins par choix que par force. La bataille de Leipsig, où la puissance de Napoléon fut décidément brisée, a noté d'infamie les cohortes qui y désertèrent les lignes françaises pour tourner immédiatement leurs armes contre elles (*voyez* Frédéric Ier au *Supplément*). Alexandre était maintenant le chef de la coalition des puissances européennes, enfin victorieuses. Leurs troupes franchirent le Rhin, et, dès le 24 février 1814, les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, réunis à Chaumont, y signaient un premier manifeste que suivit, le 1er mars, la publication du traité de la quadruple alliance. L'objet de cette dernière coalition était « la poursuite vigoureuse de la guerre contre la France, jusqu'à la conclusion d'une paix générale, sous la protection de laquelle *les droits et la liberté de toutes les nations pussent être établis et assurés.* » Des intelligences avaient été pratiquées à l'intérieur pour faciliter l'entrée de la capitale aux alliés : on se rappellera long-temps l'accueil qu'ils y reçurent de ceux qui les appelaient de leurs vœux (31 mars). La maison de Bourbon allait recouvrer un trône que pouvaient seules relever maintenant des garanties de paix et l'indispensable appui de l'amour des sujets. Alexandre, qui ne se montrait pas moins jaloux de l'estime des Français qu'il était flatté de leur courtoisie, déclara alors, *tant* en son nom qu'en celui de ses alliés, « qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon Bonaparte ni avec aucun membre de sa famille ; mais qu'ils respecteraient l'intégrité de la France, telle qu'elle avait existé sous ses anciens rois, et qu'ils reconnaîtraient la constitution que la nation française se donnerait. » Le désintéressement et la noble con-

duite de l'empereur des Russies méritait assurément, à beaucoup d'égards, les témoignages presque incroyables d'admiration qu'il reçut pendant son premier séjour à Paris. Il quitta cette ville après la conclusion du traité de paix définitif avec le roi de France (*voyez* Louis XVIII), et partit avec le roi de Prusse pour Londres, d'où, à la fin de juin, il alla rejoindre à Carlsruhe l'impératrice son épouse (Alexandre avait été marié, dès le 9 octobre 1793, à Louise-Marie-Auguste de Baden-Baden, dont il n'a pas eu d'enfants). Le retour de l'autocrate des Russies dans sa capitale y fut fêté avec le dernier degré de l'enthousiasme; lui seul paraissait n'être pas orgueilleux de sa fortune, et il sut se contenir assez pour refuser le titre de *Béni*, que le sénat voulait lui décerner. « Je ne dois pas oublier, dit-il en cette occasion, que la modestie et l'humilité sont des vertus chez le souverain comme dans ses sujets. » Cependant un congrès se rassemblait à Vienne. Alexandre, y étant arrivé le 25 septembre 1814, déclara que son dessein était de placer sur sa tête la couronne de Pologne. Le congrès ne mit aucun obstacle à cette prétention, et l'empereur et roi joignit encore de nouvelles acquisitions à son immense empire par la cession de territoire qu'il obtint vers le même temps de la Perse. Tandis que se réglaient les derniers arrangements des puissances à Vienne, on y apprit la rentrée de Napoléon aux Tuileries. Le congrès ouvrit incontinent de nouvelles délibérations, dont le résultat fut la mise hors la loi du fugitif de l'île d'Elbe, et la convention de diriger sur Paris tout ce que les monarques alliés comptaient de forces disponibles. L'armée russe se mit en mouvement la première; mais elle n'avait pas rejoint les troupes de l'Angleterre et de la Prusse, que déjà la journée de Waterloo (*voyez* ce mot) avait terminé la campagne de 1815. Un seul des corps de l'armée d'Alexandre poursuivit sa marche vers Paris, et ce prince y arriva lui-même le 11 juillet 1815. L'état des choses et sa propre attitude donnaient cette fois moins d'importance au séjour d'Alexandre dans la capitale de France. Il en partit presque aussitôt pour aller assister dans Bruxelles au mariage de sa sœur, la grande-duchesse Anne, avec le prince royal des Pays-Bas. De là il se rendit en Pologne, et il y promulgua la constitution que supporte cette nation humiliée, en attendant de meilleurs jours. On sait que le traité de la *Sainte-Alliance* a été conçu et proposé par Alexandre. Le temps n'est pas venu de juger ce pacte de famille entre tous les souverains. Peut-être sa destination primitive fut-elle tout autre que l'ont fait croire ses premiers résultats; du moins il est avéré que certaines idées mystiques avaient trouvé accès près d'Alexandre, dès le temps où madame Krudner (*voyez* ce nom) commençait en Europe le singulier apostolat qui l'a rendue fameuse; et l'ukase impérial du 1er janvier 1816, qui bannit les jésuites des états de la domination russe, semble offrir quelque coïncidence avec la grande entreprise politico-religieuse de l'inspirée courlandaise. Alexandre, qui a trouvé une assez belle part de gloire à poursuivre l'exécution des plans de la grande Catherine, s'était arrêté dans le dessein, d'abord manifesté de soutenir la cause des Grecs. Ses engagements politiques l'empêchaient-ils d'accéder en ce point aux vœux de la nation et du clergé de Russie : c'est encore une question que résoudra l'histoire. Le jugement qu'on peut dès à présent porter sur Alexandre : c'est qu'il fut le plus véritablement paternel des souverains qu'ait eus l'empire des Russies. Ce prince mourut, âgé de 48 ans, le 1er décembre 1825, dans la ville de Tangarock, à 500 lieues de sa capitale. L'ordre de succession appelait à régner après lui le prince Constantin, son frère, qui a cédé ses droits à son plus jeune frère, aujourd'hui régnant sous le nom de Nicolas Ier. M. Alphonse Rabbe a publié en 1826 une *Histoire d'Alexandre Ier, empereur de toutes les Russies, et des principaux évènements de son règne*, Paris, Treuttel et Wurtz, 2 vol. in-8°.

* ALQUIER (Charles-Jean-Marie), conventionnel et ambassadeur, né à Talmont, aujourd'hui département de la Vendée, en 1752, avait occupé plusieurs charges de magistrature à La Rochelle, lorsqu'il fut élu député du tiers-état du pays d'Aunis aux états-généraux de 1789. Il siégea au côté gauche de l'assemblée, et s'y fit remarquer surtout par les rapports nombreux qu'il fut chargé de faire et dont les conclusions furent souvent adoptées. Élu, après la session, président du tribunal criminel du département de Seine-et-Oise, il fit en 1792 de courageux mais d'inutiles efforts pour soustraire à la mort les prisonniers qu'on amenait d'Orléans à Paris. La même année, ayant été nommé député de Seine-

et-Oise à la convention nationale, il fut chargé de plusieurs commissions dans les départements. Son vote dans le procès de Louis XVI fut celui-ci : « La mort avec sursis jusqu'à la paix, époque à laquelle le corps législatif assemblé aura la faculté de commuer la peine; mais l'exécution immédiate du jugement, dans le cas où l'invasion du territoire français aurait lieu de la part d'une armée étrangère ou de celle des ci-devant princes français émigrés. » Alquier traversa le régime de la terreur, sans en être ni victime, ni complice : il s'éleva même en 1794 contre les crimes commis dans la Vendée, et accusa le général Turreau d'avoir donné des ordres d'une extrême violence. En 1795, il fut un de ceux qui organisèrent provisoirement les nouvelles administrations de la Hollande. Il entra au conseil des anciens, lors de la mise en activité de la constitution de l'an III, en fut élu secrétaire et y fit plusieurs rapports qui furent accueillis favorablement. En 1798, il entra dans la carrière diplomatique, qu'il suivit avec succès sous le directoire, le consulat et l'empire. D'abord consul-général à Alger, il devint presque aussitôt ministre résident, puis ministre plénipotentiaire près l'électeur de Bavière. Après avoir été quelques semaines receveur-général du département de Seine-et-Oise en 1799, il fut nommé par les consuls à l'ambassade d'Espagne, et il négocia avec la cour de Madrid la rétrocession de la Louisiane en échange de la Toscane. Rentré en France au commencement de 1801, il fut chargé aussitôt d'aller comme ministre plénipotentiaire traiter de la paix à Florence avec la cour de Naples. Immédiatement après la ratification du traité de Florence, qui assurait à la France, entre autres avantages, la possession de l'île d'Elbe, il fut nommé à l'ambassade de Naples, où il eut d'abord assez de crédit pour déterminer la retraite du ministre Acton, et dont il ne se retira qu'à la fin de 1805, lorsque la cour des Deux-Siciles eut renoncé ouvertement à la neutralité qu'elle avait promise au cabinet de Paris. Alquier se rendit alors à Rome, où il remplaça bientôt le cardinal Fesch comme ambassadeur auprès du saint-siége. Il ne tarda pas à voir combien la résistance du pontife était noble et combien elle serait persévérante ; il ne cacha pas son opinion à son gouvernement; il fut rappelé à Paris, ne tomba pas dans la disgrâce toutefois, et se rendit en 1810 à Stockholm en qualité d'envoyé extraordinaire. Il avait l'ordre d'exiger l'observation la plus stricte du système continental, ce qu'il était à peu près impossible d'obtenir, surtout en Suède. Aussi le négociateur passa-t-il en Danemarck l'année suivante avec le même titre. Il y conclut en 1813 un traité d'alliance offensive et défensive, auquel il eut l'art de tenir Frédéric VI attaché jusqu'à la chute de Bonaparte. Rappelé par Louis XVIII en 1814, il fut banni en 1816, fort illégalement, puisque son vote, absolument conditionnel, n'avait pas été compté par le fait au nombre de ceux qui décidèrent la mort de Louis XVI. Rentré en France en 1818, il y mourut en 1826.

* ANDRÉOSSI (Antoine-François, comte), général et savant distingué, né à Castelnaudary en 1771, a revendiqué, dans son *Histoire générale du canal du Midi*, publiée en 1800 et honorée de deux éditions successives, la gloire, pour un de ses aïeux, d'avoir exécuté avec Riquet le grand canal du Languedoc. Quoi qu'il en soit de la valeur de cette assertion, qui a été combattue par la famille Caraman, nous ne voulons point nous y arrêter. Lieutenant d'artillerie à l'âge de vingt ans, Andréossi fit sa première campagne dans la guerre de Hollande en 1787. Plus tard il servit avec éclat dans les armées de la révolution, passa rapidement par tous les grades, et se trouva revêtu de celui d'inspecteur-général de l'artillerie, quand Bonaparte monta sur le trône. Parmi les titres qui le recommandaient alors à l'estime du nouveau maître de la France, on peut signaler sa belle conduite au siége de Mantoue (1796), au passage de la rivière Izonso (1797), et surtout ses services comme savant et comme militaire en Égypte, où il fut l'un des membres de l'institut du Kaire et l'un des plus utiles travailleurs de l'immortelle commission : il faut aussi ne pas oublier qu'il avait concouru comme chef d'état-major à la révolution du 18 brumaire. Bonaparte lui en tint compte en créant pour lui au ministère de la guerre une 4e division, qui comprenait toute l'administration de l'artillerie et du génie, et en le nommant successivement général de division, commandant de Mayence, chef de l'état-major de l'armée gallo-batave, et directeur du dépôt de la guerre. Andréossi fut chargé en 1802 d'une ambassade délicate et difficile, celle de Londres, qu'il garda jusqu'à la rupture du

traité d'Amiens en 1804. Rappelé alors à Paris, et nommé successivement président du collége électoral du département de l'Aude, comte de l'empire, candidat au sénat, il passa à l'ambassade de Vienne, après la paix de Presbourg, et devint gouverneur de la capitale de l'Autriche en 1809, après la bataille de Wagram. En 1812, il fut envoyé, comme ambassadeur, à Constantinople, où il fut beaucoup regretté par les commerçants français et même par les ministres de la Porte, lorsque le marquis, depuis duc de Rivière, alla l'y remplacer en 1814. Andréossi reparut sur la scène politique dans les *cent-jours*, attacha son nom à la fameuse délibération du conseil d'état du 25 mars 1815, accepta une pairie, qui ne fut que momentanée, et la présidence de la section de la guerre, mais refusa une nouvelle ambassade auprès du grand-seigneur, par lequel il craignait de n'être point accueilli. Il fut, après la bataille de Waterloo, l'un des commissaires envoyés sans succès vers les armées étrangères pour suspendre par la voie des négociations leur marche sur la capitale. Sa carrière politique fut interrompue alors jusqu'en 1828, qu'il vint prendre place dans l'honorable chambre élective, devant laquelle s'est retiré le ministre Villèle. Il mourut cette même année à Montauban. Nous citerons de lui : *Mémoire sur le lac Menzaleh, sur la vallée du lac de Natron, sur le Fleuve sans eau*, Paris, 1800, in-4°, et dans la collection des *Mémoires sur l'Égypte : Campagne sur le Mein et la Rednitz, de l'armée gallo-batave aux ordres du général Augereau*, 1802, in-8° ; des *Mémoires* adressés par lui à l'Institut *sur l'irruption du Pont-Euxin dans la Méditerranée*, et *sur le système des eaux qui abreuvent Constantinople* ; enfin un grand ouvrage sur le Bosphore et sur plusieurs autres parties de l'empire ottoman sous ce titre : *Constantinople et le Bosphore de Thrace pendant les années* 1812, 1813 et 1818, *et pendant l'année* 1826, Paris, 1828, in-8°, avec 10 pl.

* ANDREZEL (l'abbé Barthélemy-Philibert PICON d'), né en 1757, à Salins en Franche-Comté, fut nommé en 1782 grand-vicaire de M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, qui, étant devenu garde-des-sceaux, sous l'assemblée constituante, l'employa dans les affaires. Frappé par la loi de déportation des prêtres réfractaires, il se retira à Londres, et ne revint en France qu'en 1802. Compris dans la première création des inspecteurs généraux de l'université il fut destitué en 1824, par M. Frayssinous, et mourut à Versailles en 1825. Nous citerons de lui une traduction de l'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart, par Ch.-J.-Fox, avec une notice sur la vie de l'auteur,* Paris, Michaud, 1809, 2 vol. in-8° (anonyme).

* ANSPACH (la margravine d'), fille du comte de Berkeley, née en Angleterre en 1730, fut mariée en premières noces au lord Craven, dont elle se sépara en 1781, par suite des mauvais procédés de cet époux infidèle. Ayant quitté l'Angleterre à cette époque, elle passa en Allemagne, séjourna quelque temps à Anspach, parcourut ensuite la Russie, la Crimée, vint à Constantinople, où elle se lia avec le comte de Choiseul-Gouffier ambassadeur de France, se rendit ensuite en Portugal, y épousa, en 1791, après la mort du lord Craven, le margrave d'Anspach, Chrétien-Frédéric-Charles. Ce prince, qui avait conçu un amour violent pour lady Craven, pendant le séjour de cette dernière à Anspach, céda, peu de temps après cette union, sa principauté à son oncle Frédéric, et alla se fixer en Angleterre avec sa nouvelle épouse, qui y possédait une retraite charmante. Adonné à la culture des lettres, la margravine écrivit avec le même succès, en vers et en prose, dans les langues anglaise, allemande, italienne et française qu'elle possédait bien et qu'elle parlait avec une égale facilité. Elle mourut à Naples le 13 juin 1825. On a d'elle des *Mémoires* contenant la relation de ses voyages en Crimée, à Constantinople, etc., publiés en anglais, Londres, 1826, 2 vol. in-12 ; traduits en français, et publiés la même année, 2 vol. in-8°.

* ARTIGAS (don Juan), né à Monte-Video, vers 1760, d'une famille originaire d'Espagne, se trouvait parvenu au grade de capitaine au service de cette puissance, lors de l'insurrection des colonies du Sud. Il soutint d'abord la cause royale, puis il se jeta dans le parti de l'indépendance. Ayant obtenu de la république de Buénos-Ayres le commandement d'un corps d'armée, il battit en plusieurs rencontres les troupes espagnoles, et obtint aussi des avantages réels sur les Portugais, qui, à la faveur des dissensions, et sous le prétexte de défendre les intérêts de l'Espagne, cherchaient à s'emparer de tout le pays qui s'étend sur la

rive gauche de la Plata. Mais bientôt, à tort ou à raison, il fut accusé de nourrir des projets ambitieux, fut déclaré traître et vit sa tête mise à prix. L'âge lui avait donné de l'expérience, sans lui rien ôter de ses forces, de son activité et de son courage; il était d'ailleurs adoré d'un grand nombre de ses compatriotes, dont il partageait les habitudes de flibustier. Il eut bientôt une armée avec laquelle il lutta pendant plusieurs années et souvent avec avantage, contre les troupes de Buénos-Ayres, auxquelles se trouvèrent réunis parfois les Portugais. Il était devenu l'un des plus puissants défenseurs du parti qui voulait remplacer le système du gouvernement central par celui du gouvernement fédératif, ou qui du moins se servait de ce prétexte pour troubler l'Amérique méridionale. Artigas était si ignorant, qu'il n'aurait pu dire peut-être ce qu'il entendait précisément par ce mot de gouvernement fédératif; et ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne pouvait demander une chose plus funeste à son pays, dans les circonstances actuelles. En 1820, il fut trahi et battu par un de ses lieutenants, et se réfugia au Paraguay auprès du docteur Francia, dont il ne put obtenir une seule audience, mais qui, fidèle aux traditions hospitalières de son singulier royaume, lui assigna pour demeure le village de Curuguty, à 85 lieues au nord-est de l'Assomption, lui donna une maison, des terres, 32 piastres par mois, lui fit fournir, en outre, tout ce qui pouvait lui être nécessaire ou seulement agréable, et le traita, en un mot, avec une grande considération, tout en le retenant prisonnier. Artigas mourut en 1826, après avoir essayé de faire oublier par quelques vertus les maux qu'il avait causés à son pays.

* AUGER (Louis-Simon), de l'académie française, né en 1772 à Paris, consacra à la composition de petits ouvrages dramatiques les loisirs d'un emploi subalterne qu'il occupa de 1793 à 1812 dans l'administration des vivres, puis au ministère de l'intérieur, fut nommé censeur royal en 1815. Attaché successivement à la rédaction de la *Décade philosophique,* intitulée depuis *Revue* (la signature O y distingue ses articles), à celle du *Mercure*, puis du *Journal de l'Empire* (où ses articles sont signés T), il avait débuté dans un genre de littérature plus sévère par un *Éloge de Boileau*, couronné par l'Institut en 1805, et que suivit en 1808 un autre *Éloge de P. Corneille*. Depuis lors il s'adonna spécialement à la biographie et à la critique. On lui dut plusieurs éditions d'ouvrages annotés ou précédés de notices, notamment les *Souvenirs de Me de Caylus*, 1804, in-12; les *OEuvres complètes* de Hamilton; de Malfilâtre, de mesdames de La Fayette et de Tencin (1804, 5 vol. in-8°, réimprimées en 1820; de Duclos (1806, 10 v. in 8°, réimprimées, 1820-3); de La Fontaine (1814, 6 vol. in-8°); de Molière, 1819-27, 9 v. in-8°; du même, 1825-26, 5 vol. in-8°; des *OEuvres poétiques de Boileau*, 1825, in-8°, et la traduction des *Comédies de Térence*, par Lemonnier, 1825, 3 vol. in-18. Dès le commencement de la publication de la *Biographie universelle*, L.-S. Auger en fut un des principaux collaborateurs. Le *Discours préliminaire* dont il l'a enrichie est sans contredit le meilleur morceau qu'il lui ait fourni. C'est au sujet de cet ouvrage qu'il s'engagea, avec Mme de Genlis, dans une querelle littéraire qui produisit de part et d'autre quelques brochures assez mordantes. Au mois de juin 1814, Auger quitta le *Journal des Débats* pour s'attacher, en qualité de rédacteur principal, au *Journal général de France*. Ses articles politiques donnèrent quelque éclat à cette feuille; il continua de s'y exprimer avec beaucoup d'indépendance durant les cent-jours, nonobstant une courte détention qu'il subit à la préfecture de police. Après le second retour du roi, il fit un moment partie de la commission de censure des journaux. Louis XVIII lui accorda une pension, et à la nouvelle formation de l'académie française il en fut nommé membre. Cet homme honorable professait des opinions peu favorables au libéralisme. On le vit combattre aussi avec chaleur les innovations du romantique au sein de l'Institut. Il paraît que depuis quelque temps il était en proie à d'horribles maux de nerfs, lorsqu'on apprit tout-à-coup qu'il avait disparu, le 2 janvier 1829. Le soir même il avait reçu chez lui la plupart de ses amis sous prétexte de leur faire ses adieux avant de partir pour un voyage en Italie. Ce ne fut qu'après un mois que l'on retrouva son corps dans la Seine à Meulan (1er février). M. Étienne fut son successeur à l'académie française. Outre les nombreuses publications dont on a parlé, L.-S. Auger a publié un nombre considérable de *discours* académiques, des *Observations sur la nature de la propriété littéraire,* une feuille in-4°, 1826, imprimées par ordre de la commission nommée par le roi

pour préparer un projet de loi sur cette matière ; enfin des *Mélanges philosophiques et littéraires*, Paris, Ladvocat, 1828, 2 vol. in-8°. Il a en outre dirigé la *Collection des classiques français*, format in-32, publiée chez Lefèvre et Brière, 1823 et suivantes, et a mis de ses notices en tête de plusieurs des ouvrages dont elle se compose. Il jouissait d'une grande influence dans la savante compagnie, et il la présida comme directeur dans plusieurs occasions marquantes, notamment lors des réceptions de monseigneur l'archevêque de Paris, de MM. Soumet, Droz, Casimir de la Vigne et Feletz.

* AZUNI (Dominique-Albert), jurisconsulte italien, né à Sassari, dans l'île de Sardaigne, en 1760, s'adonna principalement à l'étude du droit commercial, et publia sur cette matière plusieurs écrits, parmi lesquels on en distingue un surtout qui fait autorité dans tous les tribunaux de commerce du littoral de la Méditerranée ; c'est son *Dizionario universale raggionato della giurisprudenza mercantile*, seconde édition, Livourne, 1822. Azuni remplit honorablement un grand nombre de fonctions publiques avant, pendant et après la domination française dans son pays. C'est lui qui a rédigé la partie de notre Code de commerce qui concerne le commerce maritime. Il était juge ou magistrat suprême du consulat de Cagliari, et président de la bibliothèque de l'université royale de cette ville, lorsqu'il y mourut en 1827.

* BAERT (Alexandre-Balthasar-François-de-Paule, baron de), originaire de la ville de Saint-Omer en Artois, entreprit dans les années 1787 et 1788 un voyage en Angleterre, et publia les résultats de ses observations dans un ouvrage très-estimé, sous ce titre : *Tableau de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des possessions anglaises dans les quatre parties du monde*, Paris, Jansen, an VIII (1800), 4 vol. in-8°, avec cartes et fig. On trouve aussi de lui, dans un vol. anonyme intitulé : *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*, Paris, Jansen, 1799, in-4°, l'*extrait* d'un voyage entrepris en 1784 dans la partie de la Russie qui avoisine le Caucase. De retour en France, après avoir aussi exploré l'Espagne, Baert embrassa la cause de la révolution et fut élu en 1791 député du Pas-de-Calais à l'assemblée législative. Il y montra beaucoup de modération dont il donna d'ailleurs d'autres preuves dans le journal l'*Indicateur*, qui combattait les idées exagérées de l'époque. Baert se retira de l'assemblée après le 10 août, et passa bientôt aux États-Unis. Il était revenu en France depuis long temps, lorsqu'il fut nommé, en 1815, membre de la chambre des députés, par le département du Loiret : toujours fidèle à son système de modération, il siégea et vota avec la minorité de cette législature. Il mourut à Paris en 1825.

* BAILLIE (Matthieu), médecin, né en 1761 près d'Hamilton, en Écosse, reçut le doctorat à Oxford, et se rendit à Londres en 1780, auprès de ses oncles, les célèbres anatomistes W. et J. Hunter qu'il assista dans leurs leçons et démonstrations publiques d'anatomie, qu'il suppléa même de leur vivant, et qu'après leur mort il remplaça avec succès. L'accroissement de sa clientelle comme praticien, le détermina à cesser ses cours en 1799. Lorsque l'état mental de George III fit sentir le besoin des secours de l'art, le docteur Baillie fut appelé en consultation avec les médecins de la cour et obtint ensuite la principale direction du traitement du roi : ce ne fut pourtant qu'en 1810 qu'il fut pourvu d'une place qui vint à vaquer parmi les médecins de S. M. britannique ; il reçut en même temps l'offre du titre de baronet, qu'il eut l'extrême modestie de refuser. A cette époque, telle était la vogue immense et méritée dont il jouissait, qu'il avait à peine le loisir de prendre ses repas, et qu'il gagna en une année, à ce que l'on assure, la somme énorme de dix mille livres sterlings (environ deux cent cinquante mille francs.) Il rehaussa encore l'éclat d'une si belle réputation par une générosité et une délicatesse, dont on cite plusieurs traits fort remarquables. Il mourut à sa terre de Duntisbourne, près de Cirencester, comté de Gloucester en 1823. Dans une vie si remplie, il trouva le temps de donner plusieurs mémoires intéressants, et de composer plusieurs ouvrages, dont le plus important, celui qui a répandu son nom dans toute l'Europe, est l'*Anatomie des maladies des principales parties du corps humain*, 1795 ; 4e édition et supplément à la la 1re édition, 1807, in-8°. Il faut y ajouter une collection de gravures publiées en 10 fascicules in-4°, 1699 à 1802 ; il y en a une 2e édition de 1812, in-4°. On trouve une *notice* biographique sur le docteur Baillie dans le cahier de février 1824

(nº 506, vol. 85), de l'*european Magazine.*

* BALGUERIE-STUTTENBERG (Pierre), négociant, né à Bordeaux en 1779, d'un père qu'avaient presque ruiné les malheurs de la révolution et la perte de St.-Domingue, débuta jeune dans la carrière commerciale qu'il devait parcourir avec plus de succès et avec non moins d'honneur. Cependant ses spéculations, long-temps entravées par la guerre, ne trouvèrent à se développer dans toute leur étendue qu'à l'époque où la restauration rendit au monde la paix générale. Dès 1816 les bâtiments de sa maison parcoururent les mers les plus lointaines et firent reparaitre, après une longue absence, le pavillon français dans les parages des Indes et de la Chine. Ce fut lui qui, en éveillant l'esprit d'association dans sa ville natale et dans plusieurs villes du midi, concourut le plus puissamment à l'achèvement des ponts de Bordeaux, de Libourne, de Moissac, d'Agent, d'Aiguillon, de Coesmont et de Bergerac. D'autres établissements non moins importants, tels que de grandes fonderies, des services de bateaux à vapeur, des bains publics, la banque de Bordeaux, furent les résultats de l'impulsion donnée par lui à l'esprit public, et se partagèrent la sollicitude de ses capitaux. Il mourut aux eaux de Bagnères dans les Pyrénées, en 1825, après avoir été choisi maintes fois pour divers emplois honorables par les conseils et les corporations du commerce. Il justifia toujours leur confiance. Étant membre du conseil général du commerce à Paris, il combattit les prétentions de quelques manufacturiers et propriétaires d'usines, qui tendaient à sacrifier les intérêts généraux des ports de mer à des intérêts privés en provoquant des prohibitions avantageuses à quelques-uns, mais toujours nuisibles aux masses. En sa qualité de président de la chambre de commerce de Bordeaux, il rédigea et adressa au ministre de l'intérieur un mémoire remarquable sur les divers moyens d'améliorer la navigation de la rivière de Bordeaux. On a publié: *Eloge funèbre de Balguerie-Stuttenberg*, Bordeaux, imprimerie de Coudert, 1825, 12 pag. in-12

* BANCAL (Henri), était notaire à Paris et connu sous le nom de *Bancal-des-Issarts,* au commencement de la révolution dont il adopta les principes. Il était originaire d'Auvergne, et il fut nommé, en 1792, député du Puy-de-Dôme à la convention, où il se maintint dans une parfaite modération. Lorsque la discussion s'ouvrit sur la mise en jugement de Louis XVI, il contesta à l'assemblée le droit de le juger, et plus tard, tout en se prononçant contre le gouvernement monarchique, non seulement en France, mais même en Europe, il vota pour la détention du roi et son bannissement à la paix. Nommé l'un des trois commissaires chargés, avec le ministre de la guerre Beurnonville, d'observer la conduite de Dumouriez, il fut livré, avec ses collègues, aux Autrichiens, et dut sans doute à cette circonstance le bonheur d'échapper à l'échafaud qui ne pouvait manquer d'être le prix de sa probité et de son courage. Le traité d'échange qui fit sortir du Temple la fille de Louis XVI rendit Bancal à la liberté. Cette circonstance lui assurait, en vertu d'un décret spécial, l'entrée au conseil des cinq-cents. Il y parut en 1796, et y fut reçu en triomphe; mais on ne le vit plus monter à la tribune que pour plaider avec enthousiasme la cause des idées religieuses, qui étaient devenues l'objet exclusif de ses méditations. En 1797, l'année même qu'il sortit des cinq-cents, il fit hommage aux deux conseils d'un écrit intitulé *Du nouvel ordre social fondé sur la Religion.* Il mourut en 1826, à Clermont-Ferrand, où il avait passé la dernière partie de sa vie, étranger à toute fonction publique et uniquement occupé des études relatives aux Saintes Écritures.

* BARBIÉ DU BOCAGE (Jean-denis), géographe, né en 1760 à Paris, fit ses études au collége Mazarin, et perfectionna son instruction dans le commerce du célèbre d'Anville, dont il fut le seul disciple. Les topographies de Milet, d'Halicarnasse, de Mitylène, et plusieurs notices insérées dans le premier volume du *Voyage pittoresque de la Grèce*, par M. de Choiseul-Gouffier, le firent connaitre des savants, et particulièrement de l'abbé Barthélemy, qui lui fit obtenir une place au cabinet des médailles, et le chargea de dresser l'atlas du *Voyage d'Anacharsis.* Privé de son emploi et incarcéré momentanément en 1793, un an après son mariage avec la fille de Delahay, graveur du roi pour la géographie, Barbié ne discontinua point ses utiles travaux; ils étendirent de plus en plus la réputation qu'il s'était déjà faite. En 1802 il fut attaché au dépôt de la guerre et chargé de la confection de la carte de la Morée; et l'année sui-

vante il obtint la place de géographe des affaires étrangères. Admis à l'institut en 1808, puis nommé professeur à la faculté des lettres de l'académie de Paris, il devint successivement membre de l'institut de Hollande, de l'académie de Florence, de la société royale de Goettingue et de l'académie royale de Prusse, et reçut en octobre 1814 la décoration de la Légion-d'Honneur. Outre les nombreuses cartes qu'il a dressées, et parmi lesquelles on distingue celles dont il a enrichi plusieurs ouvrages de Sainte-Croix, les *Commentaires de César* dans la Collection *des classiques latins*, et les *Traités* d'Hippocrate, publiés par le docteur Coray. Barbié du Bocage a fourni un grand nombre d'articles au *Moniteur*, au *Magasin encyclopédique* et au *Mémorial topographique*. Il lut aussi à l'académie des inscriptions divers mémoires intéressants, notamment ceux sur la plaine d'Argos et sur la longueur du mille romain. Il concourut encore à enrichir par des dissertations sur OEnoé, Phylé et Eleuthère la topographie de la bataille de Platé, de M. Spencer Stanhope; dressa pour l'ouvrage de M. Melling des plans itinéraires et topographiques du Bosphore de Thrace, de ses rivages et de la mer de Marmara; et il se chargea, de concert avec M. Letronne, de terminer le beau *Voyage pittoresque de la Grèce*, qui avait commencé sa réputation, et que la mort de M. de Choiseul-Gouffier laissait incomplet. On lui doit toute la géographie ancienne du dernier volume : notamment les cartes de la Troade, de l'empire de Priam, d'après Homère, et du canal des Dardanelles. Ce furent ses derniers travaux. Il mourut le 28 décembre 1825. Son éloge a été prononcé à l'Institut par M. Dacier, et à la société de géographie par M. de Larenandière. Ce dernier morceau a été inséré avec la liste de ses travaux inédits dans le tome second du *Journal de l'instruction publique*.

* BARBIER (Antoine-Alexandre), ancien bibliothécaire du conseil d'état et de l'empereur, puis administrateur des bibliothèques particulières du roi, né en 1765 à Coulommiers (Brie), termina au séminaire St.-Firmin, à Paris, ses études qu'il avait brillamment commencées au collége de Meaux, et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut placé comme vicaire à Acy, puis à Dammartin, et nommé en 1791 curé de La Ferté-sous-Jouarre. Prêtre constitutionnel, Barbier, au fort de la terreur, quitta une profession que le malheur des temps ne lui permettait plus d'exercer avec toute l'abnégation qu'elle impose : il se maria. Le département de Seine-et-Marne le désigna en 1794 comme élève de l'école Normale, et il vint en cette qualité à Paris, où, par le crédit du libraire Barrois l'aîné, avec qui son goût pour les livres l'avait mis dès-lors en relation, il fut nommé membre de la commision temporaire des arts adjointe au comité d'instruction publique, section de bibliographie. C'était un heureux choix que celui d'un amant si passionné des bibliothèques, pour assister à la migration de celles des couvents et autres établissements supprimés, et l'on se figurera mieux que nous ne le pourrions exprimer tout le zèle qu'il mit à préserver des ravages du vandalisme, ou de toute cause quelconque de destruction, l'immense quantité de livres dont la réunion en dépôts venait d'être ordonnée. Il fut préposé en 1798, par le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, à la conservation du dépôt provisoire, formé par lui, de la bibliothèque du directoire exécutif, et lorsque plus tard cette bibliothèque fut donnée au conseil d'état, sous le gouvernement consulaire, il y resta attaché en la même qualité de conservateur, que lui continua Napoléon. Après le concordat de 1801, A.-A. Barbier s'était empressé de solliciter du pape une bulle qui le déliât décidément de ses vœux ecclésiastiques : il l'obtint. Chargé de la formation de diverses bibliothèques particulières de Paris, Rambouillet, Trianon, Compiègne et Fontainebleau, il eut en 1807, avec le titre de bibliothécaire particulier du monarque, l'administration de ces établissemments, ainsi que celui de St.-Cloud, qu'il mit dans un nouvel ordre. M. L. Barbier, dans une *notice* qu'il a consacrée à son estimable père (en tête du tom. 4 du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 2e édition), fait connaître avec quelques détails la nature des fonctions que sa place imposait à A.-A. Barbier dans ses rapports avec l'empereur. Ajoutons ici que, sous le gouvernement royal, le vaste savoir et les précieux services que cet homme recommandable avait rendus aux lettres et aux savants ne furent pas moins honorablement appréciés : une flatteuse distinction, la croix de la Légion-d'Honneur, lui fut accordée en 1821. Au titre de bibliothécaire du conseil d'état, qui lui avait été conservé, il réunissait également

depuis la restauration celui d'administrateur des bibliothèques particulières du roi. Cependant, au mois de septembre 1822, il fut mis à la retraite, et cette disgrâce dont on n'a pas bien connu les motifs, l'affligea d'autant plus vivement, qu'elle l'arrachait à ses plus chères habitudes : quelle que fût d'ailleurs sa philosophie, il était difficile aussi qu'il ne ressentit pas péniblement, ainsi que l'observe un judicieux biographe (M. Mahul, *Annuaire nécrologique*, 6e année), la diminution considérable de ressources pécuniaires que lui occasionait la cessation de son emploi. Depuis lors sa santé dépérit graduellement, et il mourut d'un anévrisme le 5 décembre 1825. Sa femme l'avait précédé de quelques mois au tombeau. Les nombreuses publications d'A.-A. Barbier ont été énumérées dans les *notices* que nous avons citées, et en partie dans celle que lui a consacrée M. Tourlet (*Moniteur* du 3 janvier 1826, imprimée séparément.)

* BARRAS (Paul-Jean-François, comte de), l'un des personnages les plus fameux de la révolution française, né en 1755 à Fox, département du Var, d'une famille *aussi ancienne*, selon le dicton du pays, *que les rochers de la Provence*, entra de bonne heure au service dans le régiment de Languedoc, infanterie, et s'embarqua en 1775 pour l'Ile-de-France, dont un de ses parents était gouverneur. Il prit ensuite le parti de passer dans l'Inde, où la guerre allait éclater entre les Français et les Anglais. Après avoir concouru à la défense de Pondichéri, il revint en France par suite de la capitulation de cette place, puis retourna bientôt dans les parages indiens avec le bailli de Suffren, et assista au combat naval de la Proya. A la paix Barras vint à Paris, où il dissipa en parties de plaisir son faible patrimoine. Lorsque la révolution éclata, il en embrassa les principes avec ardeur, mais on l'entendit en blâmer hautement les premiers excès. Affilié des premiers au club des jacobins, il prit part aux évènements du 10 août 1792, fut nommé administrateur du département du Var, puis juré de la haute cour nationale, siégeant à Orléans. Quelque temps après les troupes françaises s'étant emparées du comté de Nice, Barras fut appelé à l'administration générale de ce pays. Il vint siéger à la convention nationale comme député du Var, y vota pour la mort du roi, sans sursis ni appel, et se déclara contre le parti dit *de la gironde* au 31 mai 1793. Chargé plus tard d'une mission particulière dans les départements des Hautes et Basses-Alpes, il fut aussi l'un des commissaires de la convention auprès de l'armée du Var. Il venait de se rendre à Nice, lorsqu'il reçut la nouvelle que ses collègues P. Bayle et Bauvais étaient arrêtés à Toulon par les habitants de cette ville, qui avait ouvert ses portes aux Anglais. Se hâtant alors de réunir une grande partie des troupes de l'armée, il accourut sous les murs de la place qui fut bientôt assiégée sous la direction du général en chef Dugommier. De retour à Paris, Barras, mal reçu du comité de salut public et surtout de Robespierre, devint un des principaux acteurs des évènements du 9 thermidor (*voyez* Robespierre et Tallien) : ce fut lui qui en fit le rapport à la convention. Il avait eu le commandement de la force armée dans cette journée mémorable. Dans les jours suivants il s'honora encore par plusieurs traits d'humanité. Successivement appelé à la présidence de la convention et au comité de sûreté générale (décembre 1794), il s'éloigna de plus en plus du parti de la montagne, et il contribua à en terrasser les restes dans les journées des 1er et 4 prairial an III. Cette conduite le fit appeler au commandement en chef des troupes réunies pour la défense de la convention le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), journée où il fut si puissamment secondé par Bonaparte. Quel-jours après Barras fut nommé l'un des cinq membres du gouvernement institué par la nouvelle constitution de l'an III (*voyez* Carnot, Réveillère et Rewbell). Il eut incontestablement la principale part d'influence dans ce conseil souverain : elle s'accrut encore lorsqu'il eut enlevé à Carnot le portefeuille de la guerre et renversé le parti *clichien* (18 fructidor an V — 4 septembre 1797). C'est alors qu'une députation du conseil des cinq-cents communiqua au directoire la proposition de déporter tous les nobles en masse. Barras s'y opposa avec une grande énergie et fit rejeter cet odieux projet. Sieyes, l'un des premiers provocateurs de la révolution de 1789, et qu'une faction puissante avait porté au directoire (30 prairial an VII — 18 juin 1799), ne balança qu'un moment l'autorité de Barras qui parvint promptement à lui imposer par sa fermeté. A cette époque le ministre anglais Pitt chargea un agent secret de faire à Barras la proposition de s'emparer de l'autorité, et lui offrit à cet effet l'appui de son

gouvernement. Il paraît certain que, d'un autre côté, le directeur prêtait l'oreille à des propositions de la part de l'auguste famille des Bourbons. Il se serait engagé, dit-on, à rétablir cette même famille sur le trône, moyennant des conditions qui assuraient son propre avenir. Quoi qu'il en soit, le retour de Bonaparte d'Egypte amena un ordre de choses imprévu. Ce général, secondé par Sieyes, réussit à s'emparer du pouvoir, et Barras, rentré dans les rangs des simples citoyens, ne voulut accepter aucun des avantages qui lui furent offerts par le nouveau gouvernement. Bientôt l'ex-directeur vendit sa belle propriété de Grosbois près de Paris, et alla s'établir à Bruxelles. Il y resta jusqu'en 1813, époque où, impliqué dans une conspiration contre le gouvernement impérial, il fut exilé à Rome. Vivant tranquille dans cette nouvelle résidence, il la quitta au mois de janvier 1814, lorsque Murat y vint avec son armée. Barras fut arrêté à Turin, et reçut l'ordre de se rendre à Montpellier. On l'avait encore impliqué dans une nouvelle conspiration où figuraient beaucoup d'autres personnages marquants et l'ancien roi d'Espagne, Charles IV. La chute de Bonaparte termina cette intrigue politique. Barras, de retour à Paris, fut consulté, dit-on, par le gouvernement royal. L'état de sa santé ne lui permettant pas de s'occuper des affaires, il se retira dans le midi; mais il revint dans la capitale, aussitôt après le débarquement de l'ex-empereur à Cannes, ne voulut accepter aucune fonction pendant le règne des *cent-jours,* ni participer à rien de ce qui se passait. Il se retira, après le second retour du roi, à Chaillot près Paris, et y vécut obscur et tranquille jusqu'à sa mort, arrivée le 29 janvier 1829. Dix ans auparavant, dans une lettre envoyée aux journaux à l'occasion de la publication d'un écrit intitulé *Souvenirs et Anecdotes secrètes* (par Lombard de Langres), Barras, en s'élevant contre certaines assertions qui le concernent dans cet ouvrage, annonçait le projet de publier un jour ses *mémoires*. Le lendemain de sa mort les scellés furent apposés sur ces papiers en vertu d'une décision du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 15 juillet 1825.

* BARTHOLDY (Jacob-Salomon), diplomate prussien, né à Berlin, de parents israélites, apprit de bonne heure plusieurs langues anciennes et modernes, fit un voyage en Grèce, et, à son retour, embrassa le protestantisme, non par conviction dogmatique, mais parce qu'il regardait cette religion comme la plus favorable à la morale et aux progrès de la civilisation. La guerre de 1807 ayant éveillé son patriotisme, il servit comme officier dans un bataillon de la landwher de Vienne, et publia, pour animer ses compatriotes, un écrit intitulé *Guerre du Tyrol*. En 1813 on le trouve attaché à la chancellerie du prince de Hardenberg : c'est lui aussi qui rédigea l'édit sur le *landsturm* après la publication de l'armistice. En 1815, il fut envoyé à Rome comme consul-général prussien pour toute l'Italie, et sa mission, qu'il tenait plutôt de la Sainte-Alliance que de son souverain, était d'observer les mouvements de ce malheureux pays si long-temps agité. Nommé chargé d'affaires de Prusse à la cour de Toscane, après le congrès d'Aix-la-Chapelle, il se rangea parmi les plus violents adversaires de la révolution napolitaine. Il avait été mis à la retraite, lorsqu'il mourut en 1826, laissant, outre sa *Guerre du Tyrol*, plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons un *Voyage en Grèce* dans les années 1803, 1804, traduit en français par A. du C*** (Paris, Dentu, 1807, 2 vol. in-8°. fig. et cartes.)

* BASTON (Guillaume-André-René), savant ecclésiastique, né en 1741 à Rouen, reçut la prêtrise en 1766 à Angers, où il professait la philosophie et ne tarda pas à être appelé à St.-Sulpice, où l'attendait une place de maître des conférences au second séminaire. Un discours qu'il prononça en 1770, sur l'objet délicat de la réforme des écoles lui valut les plus honorables suffrages et fut l'origine de sa fortune. Il eut une chaire de théologie à Rouen, et devint plus tard membre du chapitre de cette métropole. Il se montra l'un des plus ardents adversaires de la constitution civile du clergé décrétée par l'assemblée nationale, et publia à ce sujet plus de vingt brochures en moins de quinze mois. Condamné à la déportation pour n'avoir pas voulu prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il se réfugia en Angleterre, puis dans les Pays-Bas, d'où le succès de nos armes le poussa à travers la Prusse et la Westphalie jusqu'à Coësfed. Il revint en France en 1802 après le concordat, fut nommé successivement vicaire-général, chanoine et doyen du chapitre de Rouen, membre de l'académie de la même ville, et accompagna son archevêque, le cardinal Cambacérès, au concile de 1811, en qualité

de théologien. Une déclaration de ce prélat, qui servit de base aux articles arrêtés dans la congrégation générale du 5 août 1811 et acceptés par le pape, fut reconnu pour être l'ouvrage de l'abbé Baston, qui fut nommé à l'évêché de Séez; mais, comme la démission du titulaire paraissait n'avoir pas été libre, il n'accepta ce siége qu'après la mort de ce dernier. Le pape lui ayant refusé, même alors, l'institution canonique, il n'en administra pas moins le diocèse en vertu des lettres de vicaire-général que lui octroya le chapitre; mais il fut exposé à de nombreuses contrariétés, et lorsque après la restauration l'on eut nommé un nouveau titulaire à l'évêché de Séez, il revint avec joie prendre son rang parmi les chanoines honoraires de Rouen. Les honneurs du titre de vicaire-général lui furent rendus par M. de Bernis, successeur du cardinal Cambacérès. Il consacra les loisirs de sa vieillesse à défendre les principes gallicans contre les doctrines ultramontaines, et mourut justement honoré en 1825. On a publié : *Notice biographique sur M.-G.-A.-R. Baston* (par M. Duputel), Rouen, F. Baudry, imprimeur du roi, 1825, in-12, de 48 pages. Cette *notice* contient des détails bibliographiques qui nous permettront de ne citer de l'abbé Baston que les deux écrits suivants : *Réclamation pour l'église de France et pour la vérité contre l'ouvrage de M. le comte de Maistre, intitulé :* du Pape, *et contre la suite intitulée :* de l'Église gallicane dans son rapport avec le souverain pontife, Paris, 1821-24, 2 vol. in-8°; *Antidote contre les erreurs et la réputation de* l'Essai sur l'indifférence en matière religieuse (de l'abbé de La Mennais), Paris et Besançon, 1823, in-8°; 2e édition, 1825.

* BEAUCHÊNE (Edme-Pierre CHANVOT de), docteur médecin de l'école de Montpellier, né aux Acharlis, près de Villeneuve-le-Roi (Yonne) mort le 24 décembre 1824, membre de l'académie royale de médecine, avait, avant la révolution, le titre de médecin des écuries de *Monsieur* (depuis Louis XVIII). Élu membre de la commune de Paris en 1789, il fit partie d'une députation envoyée à Coblentz pour inviter les princes à rentrer en France. Mais, quels qu'aient été ses engagements politiques à cette époque, on peut croire qu'il ne démérita pas de la confiance de Louis XVIII; car il en reçut plusieurs marques de faveur après la restauration. Beauchêne fut successivement médecin en chef de l'hôpital militaire du Gros-Cailloux, du corps législatif, de l'école Normale, du bureau de bienfaisance de sa section, enfin médecin consultant du roi. Outre plusieurs *articles* fournis à divers journaux, notamment à la *Quotidienne*, on a d'Edme-Pierre Chanvot de Beauchêne : *de l'influence des affections de l'âme sur les maladies nerveuses des femmes*, in-8°, Amsterdam et Paris, 1781; 3e édition, 1798; traduit en allemand, Leipsig, 1781; *Maximes, Réflexions et Pensées diverses*, 1817, in-18; 4e édition, 1821, in-12.

* BEAULIEU (le baron). C'est sans fondement qu'a été répandue en France l'annonce de la mort de ce général à la date de 1797. Il est vrai seulement qu'un oubli profond cacha son existence, du moment où il fut remplacé dans son commandement (juin 1796) par le feld-zeugmeister Wurmser, dont les efforts ne demeurèrent pas moins impuissants que les siens contre le génie et la fortune de Bonaparte. C'est dans le courant de mars 1820 que Beaulieu mourut à Lintz, âgé de 94 ans.

* BÉCLARD (Pierre-Augustin), médecin, né à Angers en 1785, commença dans cette ville l'étude de son art qu'il vint perfectionner à Paris de la manière la plus brillante. En 1809 et 1810, il obtint successivement à l'École de médecine et à l'École pratique, les premiers prix d'anatomie, de physiologie, d'histoire naturelle médicale, de chimie et de physique, et M. Roux, chirurgien en second de l'hôpital de la Charité, le choisit pour répétiteur de son cours. En 1811, il fut nommé, au concours, prosecteur à la Faculté, et, bientôt après, chef des travaux anatomiques. En 1813, il présenta pour sa thèse une série de propositions sur la physiologie, la chirurgie et la thérapeutique, qui sont autant de découvertes. Enfin, il était devenu, à 30 ans, chirurgien en second de l'hôpital de la Pitié, avait obtenu la chaire d'anatomie à la faculté de médecine en 1818, et déjà l'on avait reconnu qu'il portait au plus haut degré le talent d'enseigner, lorsqu'il mourut à Paris, d'une inflammation cérébrale, en 1825. Nous citerons de Béclard : *Additions à l'Anatomie générale de Xavier Bichat, pour servir de complément aux éditions en 4 vol.*, Paris, 1821, in-8°; *Éléments d'anatomie générale, ou Description de tous les genres d'organes qui composent le corps humain*, ibid., 1823, in-8°.

* BEETHOVEN (Louis VAN), célèbre

compositeur de musique instrumentale, né en 1772 à Bonn, d'un choriste de la chapelle de l'électeur de Cologne (quelques biographes lui donnent pour père le roi de Prusse Frédéric Guillaume II), eut pour premier maître l'organiste Neefe. L'électeur de Cologne l'envoya à ses frais à Vienne en 1792, et le jeune virtuose y fit de rapides progrès dans les études théoriques sous J. Haydn et le savant Albrechtsberger. Dès ce temps, Beethoven était connu par divers morceaux de piano publiés à Manheim et à Spire; il sut profiter des critiques qui en furent faites, et bientôt de vifs et universels éloges accueillirent toutes ses nouvelles compositions. La mort de l'électeur le laissant sans espoir d'avenir à la cour de Cologne, il quitta cette ville pour Vienne (1801). L'indépendance de son caractère l'empêcha d'abord de prendre dans cette capitale le rang qu'il méritait de tenir parmi les artistes; il y passa trois années sans autres émoluments que le produit de ses compositions. Sa situation ne s'améliora que par degrés; elle était encore si précaire en 1809, qu'il fut sur le point d'accepter les offres honorables qui lui étaient faites par la nouvelle cour de Westphalie, et de quitter Vienne pour devenir maître de chapelle de Jérôme Bonaparte. Mais une pension de 4,000 florins, que lui assurèrent l'archiduc Rodolphe et les princes Lobkowitz et Kinsky, le fit changer de résolution. La seule condition mise à cette munificence était que le grand artiste continuerait à résider soit à Vienne, soit en tout autre lieu de la domination autrichienne. C'est dans cette capitale que mourut Beethoven, le 28 mars 1827. Digne émule du talent et de la gloire des Haydn et des Mozart, il excella comme eux dans la composition instrumentale; mais, de même que le premier de ces maîtres, il fut moins heureux dans le genre dramatique. Tous les amateurs ont admiré ses magnifiques *symphonies*, ses septuors, quintettes, quatuors et trios, et ses belles sonates pour le piano. Ses œuvres sont au nombre de plus de 120. La plupart ont été gravées à Paris. Le journal musical, intitulé *Harmonicon*, a publié, à la date du 28 septembre 1823, un morceau très-curieux sous le titre *une journée avec Beethoven*. On a donné dans le même recueil une liste exacte de ses œuvres. Depuis quelques années, ce grand compositeur était affligé d'une surdité complète; mais un bruit qu'on a eu tort de répandre, et qui était dénué de fondement, c'est qu'il ait fini ses jours dans l'indigence. Les pensions que lui faisaient ses illustres Mécènes ne lui manquèrent jamais; et d'ailleurs la vente de ses ouvrages eût suffi pour lui assurer une honorable aisance.

* BELLART (Nicolas-François), procureur-général près la cour royale de Paris, né dans cette ville en 1761, d'un père charron-carrossier, commença à se faire connaître au barreau comme un habile et heureux défenseur. La révolution venait d'éclater. L'une des causes où il se montra avec le plus d'éclat fut celle de mademoiselle Adélaïde de Cicé, accusée de complicité dans l'affaire de la machine infernale, pour avoir reçu et caché dans son domicile Carbon et Saint-Régent. Bellart fut un des trois conseils du général Moreau, et concourut à la rédaction du *Mémoire justificatif* de cet illustre accusé; il fut également l'un des conseils du marquis depuis duc de Rivière. Précédemment il avait eu l'honneur d'être désigné par Tronchet au choix de Louis XVI, qui, sur l'avis de Malesherbes, préféra M. Desèze pour son troisième défenseur. Porté au conseil-général du département de la Seine en 1800, Bellart abandonna à peu près vers ce temps la plaidoierie pour se borner au travail du cabinet et à l'exercice de ses fonctions administratives. Lorsque les évènements eurent rendu possible une résistance ouverte aux volontés despotiques de Napoléon, elle se manifesta au sein du conseil et produisit la proclamation du premier avril 1814, dont Bellart fut le rédacteur. Après la restauration, il reçut des lettres de noblesse et la décoration de la légion-d'honneur. Nommé bientôt membre de la commission des biens non vendus des émigrés, puis maître des requêtes dans le conseil de Monsieur (aujourd'hui Charles X), il fut troublé dans ces nouveaux honneurs par le retour de Bonaparte, et forcé de prendre la fuite. La deuxième restauration l'éleva à la charge de procureur-général près la cour royale de Paris. Apportant dans ces hautes fonctions le zèle d'un homme de parti bien plus que la raison éclairée d'un magistrat, Bellart, qui avait le malheur de ne pas comprendre le gouvernement représentatif, ne cessa d'en combattre les prérogatives comme dangereuses pour le trône dont il avait aidé le rétablissement. A partir de cette époque, on trouve en lui deux hommes à juger, le chef du parquet et le député.

Envoyé à la chambre, en 1815, par le collége électoral de la Seine, il y défendit le ministère contre cette majorité violente dont il partageait au fond les sentiments, mais avec moins d'exagération. Il fit le rapport et appuya fortement les dispositions de la première loi suspensive de la liberté individuelle. Après l'évasion de M. de Lavallette, il crut convenable de venir à la tribune disculper le ministère public et l'administration de toute connivence dans cette affaire. Il fut encore envoyé à la chambre par le même collége après la mémorable ordonnance du 5 septembre 1816, puis, en 1818, ne se fit guère remarquer que par des discours médiocres contre la liberté de penser et d'écrire, et cessa d'être éligible, lors de la première élection septennale, les frais de représentation inhérents à sa dignité de procureur-général l'ayant forcé de vendre ses immeubles. Mais c'est comme chef de parquet qu'il convient surtout d'examiner sa conduite. A peine l'était-il devenu, qu'il fut commis, en cette qualité, pour accuser le maréchal Ney devant la chambre des pairs. La condamnation de cet illustre coupable était un acte de justice nécessaire peut-être alors ; mais l'acharnement de Bellart n'en fut pas moins une chose digne de blâme. Pendant les dix années qui suivirent, ses réquisitoires furent constamment dictés par deux motifs, la crainte des conspirations contre l'autorité royale, et la haine de la licence de la presse. Mais, sur le premier point, il eut le tort de céder trop légèrement aux dénonciations hasardées de la police ou aux préventions intéressées de l'administration supérieure, ou à ses propres alarmes, souvent chimériques : sur le second point, toutes ses fautes viennent de ce qu'il confondit toujours la licence avec la liberté, et ne sut pas même distinguer quels actes étaient vraiment déterminés par cette prétendue licence. Ainsi, dans le procès de Louvel, où il fut l'organe de l'accusateur, il voulut faire passer ce partisan enthousiaste du gouvernement et de la dynastie de Bonaparte, pour un homme fanatisé par les feuilles libérales ou démocratiques. On peut reprocher encore à Bellart d'avoir, autant qu'il était en lui, attenté à l'indépendance de l'ordre des avocats. Nous sommes heureux, après avoir exposé contre lui plusieurs griefs bien pesants, de signaler le zèle et l'activité qu'il déploya, comme membre de la société royale des prisons, pour l'amélioration du sort des détenus. Le dernier acte de sa vie publique fut la commission de procureur-général près la cour des pairs, qu'il exerça, sans résultats satisfaisants, dans la fameuse affaire des marchés de l'expédition d'Espagne. L'état de sa santé, altérée par ses grands travaux et par les amertumes dont l'abreuvait la défaveur publique, le porta à offrir sa démission à Louis XVIII, qui la refusa constamment : ce prince l'aimait beaucoup, et le lui avait prouvé en le nommant conseiller-d'état, grand-officier de la légion-d'honneur, et l'un des quatre témoins pour le mariage du duc de Berri. Bellart venait enfin d'obtenir de Charles X sa démission, qui toutefois n'était pas encore publiquement connue, lorsqu'il mourut à Paris en 1826, gémissant amèrement, s'il faut en croire ses amis, du triomphe d'une association détestée contre laquelle il se croyait désormais impuissant, et dont les progrès avaient échappé à sa pénétration. On peut consulter une *Notice historique sur M. Bellart*, etc., par M. Billecocq. Paris, 1826-27, in-8°; une autre par Jules Persin, ibid., 1828, 8 pag. in-8°. On a publié les *OEuvres de N.-F. Bellart*, Paris, Brière, 1827-28, 6 vol. in-8°.

* BELZONI (JEAN-BAPTISTE), célèbre voyageur, né à Padoue en 1778, d'une famille pauvre, fut travaillé de bonne heure par le désir de courir le monde, quitta la maison parternelle, et ne fut long-temps qu'un aventurier, parce que l'instruction lui manquait ainsi que les circonstances favorables. A Rome, qui fut le premier objet de sa curiosité, il se fit moine pour vivre, et n'en eut pas plus de goût pour la vie sédentaire. Il jeta le froc à l'arrivée des troupes françaises, passa en France, puis en Hollande, sans y rien trouver à faire, revint en Italie, partit encore une fois pour la Hollande, et de là pour l'Angleterre, où il arriva en 1803. Il s'y maria, et sans doute il aurait aggravé ainsi sa misère, s'il ne se fût avisé de spéculer sur la curiosité du peuple des trois royaumes, auquel il se donna lui-même en spectacle avec sa taille de six pieds et demi anglais, sa force musculaire et quelques tours d'hydraulique : c'était à peu près tout ce qu'il avait appris de cette science, on est porté à le croire. La curiosité ne pouvait être long-temps soutenue par un spectacle si monotone. Belzoni alla exploiter en Portugal et en Espagne une industrie analogue, s'em-

barqua ensuite pour Malte et de là pour l'Égypte, où il entreprit et acheva une machine hydraulique destinée à l'arrosement des jardins de plaisance que le pacha possède à Soubra, sur le Nil; mais la machine ne fut mise en mouvement qu'une fois, soit qu'elle fût imparfaite, soit qu'un accident arrivé lorsqu'on en fit l'essai eût dégoûté le pacha d'en faire usage. Belzoni se trouvait encore sans ressource, lorsque M. de Salt, consul anglais, fit un engagement avec lui pour enlever et transporter jusqu'à Alexandrie l'énorme buste colossal en granit rouge représentant *Memnon-le-Jeune*, qui gissait à moitié enseveli dans les sables sur le bord du Nil, auprès de Thèbes, et qui orne aujourd'hui le musée britannique. Le succès de cette entreprise ouvrit à l'aventurier italien une nouvelle carrière, où sa force corporelle, son caractère persévérant et sa merveilleuse sagacité, devaient lui faire obtenir des avantages étonnants. Il était déjà, par d'autres travaux et d'autres recherches, devenu un antiquaire habile, lorsque, toujours sur l'indication et pour le compte du consul anglais, il remonta le Nil jusqu'à l'entrée de la Nubie, et déterra le superbe temple d'Ibsamboul, qu'une colline de sable couvrait au point de n'en plus laisser apercevoir que la sommité. À peine de retour dans la Haute-Égypte, il entreprit une excursion dans la vallée de Beban el-Malouk sur le revers des collines qui bordent les environs de Thèbes, et à force de sonder et de chercher, il découvrit dans un rocher qui semblait n'avoir jamais été ouvert par la main de l'homme, une longue allée souterraine, dont les murs étaient couverts de sculptures et de peintures, et qui le conduisit à une salle, au milieu de laquelle était un sarcophage d'albâtre. C'est la tombe du roi Psammuthis, selon l'orientaliste anglais Young, qui a été contredit par plusieurs savants. Les travaux et les études de Belzoni sur ce monument antique lui permirent de montrer plus tard à Londres et à Paris une représentation en petit de ce qu'il appelait la tombe royale de Beban-el-Malouk. De retour au Kaire, il se chargea d'une entreprise non moins importante. Un autre Italien avait examiné un souterrain qui s'enfonçait sous la plus grande des Pyramides. Belzoni conçut la possibilité de pénétrer dans la seconde pyramide, celle de Cephrènes, qu'on croyait n'avoir jamais été ouverte. Il y réussit. Nous ne pouvons énumérer après ces grandes entreprises toutes les fouilles, les recherches et les expéditions par lesquelles il signala son séjour en Égypte, et dont quelques-unes furent un jeu pour lui malgré leur difficulté. Il quitta ce théâtre de ses honorables travaux en 1819, et alla jouir un moment de sa renommée, d'abord dans sa ville natale, puis en Angleterre, où il rédigea promptement la relation de ses voyages et de ses découvertes, qui parut à Londres à la fin de 1820 en 1 vol. in-4°, avec un atlas de planches lithographiées, représentant les principaux sites et monuments. M. Depping en a donné une traduction avec quelques changements, sous ce titre : *Voyages en Égypte et en Nubie*, etc., Paris, Galignani, 1821, 2 vol. in-8°, avec un atlas, qui est le même que celui de l'édition anglaise, sauf le titre et une table en français. La passion des voyages était loin d'être éteinte chez Belzoni. Aussi, après avoir visité la France et la Russie, et vu rapidement Stockholm et Copenhague, il revint en Angleterre, où il se disposa à une expédition dans l'intérieur de l'Afrique. D'après son plan, bien plus vaste que celui des voyageurs qui l'avaient précédé, il devait pénétrer par le nord de l'Afrique jusqu'à Tombouctou, se diriger ensuite sur le Sennaah, entrer dans la haute Nubie et redescendre dans l'Égypte. Au commencement de 1823, il se trouvait à Fez, où il fit d'inutiles efforts auprès de l'empereur de Maroc pour obtenir la permission définitive d'accompagner une caravane qui allait se mettre en marche pour Tombouctou. Il fut réduit alors à prendre pour point de départ la côte de Guinée; mais dès ses premiers pas dans cette nouvelle direction, la dyssenterie le força de retourner en arrière. Il arriva tout épuisé à Gato, où il expira en décembre 1823. Voyez *tre Lettere sull' ultimo viaggio di G. Belzoni*, Padoue, 1825, in-12. La nation anglaise, au rapport des journaux de cette époque, se montra un peu trop indifférente pour le sort de la veuve de Belzoni, à laquelle celui ci ne laissa presque rien que la gloire de son nom.

* BISSON (Henri), enseigne de vaisseau, s'est fait un nom par le trait d'héroïsme qui lui a coûté la vie. Né le 3 février 1796, non à Lorient comme on l'a publié, mais à la petite ville de Guémené (Morbihan), il sortit vers 1815 élève de première classe de l'école spéciale de marine établie à Brest, et obtint le brevet d'enseigne de vaisseau le premier

mars 1820. Il avait parcouru en cette qualité les mers de l'Inde, et visité les côtes d'Amérique, d'Afrique et d'Asie avant la dernière campagne d'Orient, où il a trouvé un si glorieux trépas. Il y servait à bord de la frégate *la Magicienne*. Croisant dans l'archipel grec, ce navire avait capturé un brick forban, *le Panaïoty*. Quinze matelots français furent détachés pour le monter : Bisson eut ordre d'en prendre le commandement, et de suivre la frégate, qui ralliait le pavillon de l'amiral Rigny. Un coup de vent ayant séparé les deux bâtiments qui naviguaient de conserve, *le Panaïoty* fut contraint de chercher un abri dans le mouillage de l'île de Stanpalie. Là, quelques-uns des matelots prisonniers qu'on avait laissés à bord du brick, trompant la vigilance des sentinelles, se jettent à la mer, gagnent à la nage le rivage de l'île, et se hâtent d'informer de la faiblesse de l'équipage français les autres pirates qui s'y trouvent. Leur attaque ne fut point imprévue : le mauvais temps continuait à rendre le départ impossible, et Bisson, s'entourant de ses matelots, les prépara par ses exhortations à un combat où ils devaient être écrasés sous le nombre. Mais il a résolu de ne point amener son pavillon ; il les prévient de l'intention où il est de faire sauter le bâtiment qui lui a été confié, plutôt que de le rendre aux forbans : le pilote Trémintin a juré d'exécuter la volonté de son chef s'il vient à lui survivre. Deux grands misticks chargés de 60 à 70 hommes chacun fondent effectivement avec furie sur les 15 Français, et abordent le brick par l'avant, après la résistance désespérée que leur a opposée le faible équipage sous les ordres de Bisson. Ce dernier était atteint d'une blessure grave ; neuf des Français avaient été tués : le pont était envahi. Se traînant comme il peut dans la chambre des poudres, où tout est disposé pour son dessein, l'enseigne de vaisseau, après avoir ordonné au pilote qui combattait encore sur le pont d'avertir les quatre Français qui restent de se jeter à la mer, s'écrie : *Adieu, pilote, voilà le moment de nous venger !* La poudre est allumée, le bâtiment saute, et avec lui les misérables assaillants qui l'encombrent (nuit du 5 au 6 novembre 1827.) Les quatre Français ont gagné la terre, et plus heureux que l'intrépide Bisson, son digne pilote est jeté, encore vivant, sur le rivage. On sait que, sur la proposition du roi, une pension a été votée par les chambres à la sœur de Bisson. Des souscriptions sont ouvertes pour lui ériger des monuments à Toulon et à Lorient ; et M. le baron Hyde de Neuville, qui a fait retentir la chambre des députés d'un bel éloge de ce brave marin, a voulu qu'un tableau de cette belle action décorât l'une des salles du ministère qu'il occupe. On a publié : *Notice sur Bisson*, par T.-F.-N. Revel, de Lorient, 2e édition, Nantes, 1828, 20 pages in-8° ; *Bisson*, mélodrame en deux actes (représenté au Cirque-Olympique), Paris, 1828, 40 pages in-8° ; *Bisson*, ou *l'Enseigne et le Pilote* (représenté au théâtre du Vaudeville), ib., idem, etc.,

* BLAKE (Joachim), général espagnol, né à Velez-Malaga, d'une famille originaire d'Irlande, se trouvait capitaine dans le régiment d'Amérique lorsque la guerre éclata en 1793 entre la France et l'Espagne. Il passa alors en qualité de major au régiment des volontaires de la Castille, et à la fin de cette guerre, qui lui fournit l'occasion de signaler sa bravoure et ses talents militaires, il fut nommé lieutenant-colonel du régiment de la couronne et ensuite colonel de ce corps. Investi en 1808 du commandement des troupes levées en Galice pour repousser l'invasion de Bonaparte, il les mena au secours du général Cuesta dans la Castille, et fut battu avec lui à Rio-Seco par le général Bessières ; mais il réorganisa son armée à Benavente, et après que Castanos, en s'emparant de Madrid, eut forcé les Français à se concentrer sur l'Ebre, il occupa la ville de Bilbao, se renforça des corps amenés du Nord par le marquis de La Romana, et se dirigea vers les frontières de la France pour opérer sa jonction avec Castanos. Il en fut empêché par Bonaparte, qui venait d'entrer en Espagne (décembre 1808), fut attaqué et repoussé jusqu'à Espinosa, mais fit du moins une retraite que tous les hommes de l'art ont admirée. Élevé au grade de lieutenant-général et chargé du commandement des provinces d'Aragon, de Valence et de Catalogne, il se porta sur Saragosse, et obtint d'abord quelques succès, puis défait à son tour en deux rencontres, il retourna dans la Catalogne, secourut Girone par une habile manœuvre, et entra ensuite dans le royaume de Valence, où il n'eut que des engagements partiels avec les Français. En 1810, les cortès l'admirent dans la nouvelle régence. Son absence ne tarda pas à être remarquée dans les opérations de l'armée, et

alors, par une exception au règlement des cortès qui défendait qu'un commandant militaire pût faire partie de la régence, on le nomma capitaine-général. L'affaire la plus importante à laquelle il ait pris part, depuis cette époque, est celle d'Albuera, où il céda à Castanos le commandement des forces anglo-espagnoles. Défait à Murviedro à la tête de l'armée de Valence, il se renferma dans cette capitale, capitula après une longue résistance, et fut conduit prisonnier en France, où il resta jusqu'en 1814. De retour en Espagne à la paix, il fut nommé, sous le ministère de Ballesteros, à la direction-générale du corps des ingénieurs-militaires, qu'il quitta en 1820, lorsque la constitution eut été rétablie, pour entrer au conseil-d'état. Depuis la contre-révolution de 1823, il cessa d'être employé, et ce n'est qu'avec peine qu'il obtint, quelques mois avant sa mort, arrivée à Valladolid en 1827, la garantie de la *purification*. On le considère comme l'un des meilleurs généraux et des plus loyaux patriotes qu'ait fait connaître au monde la guerre de l'indépendance espagnole.

* BLANQUET DU CHAYLA (Armand-Simon-Marie), né à Marvejols (Lozère) en 1759, n'était que contre-amiral, mais remplissait les fonctions de vice-amiral au combat d'Aboukir. Il est reconnu qu'il s'opposa avec chaleur dans le conseil qui précéda cette malheureuse affaire à la résolution qu'avait prise l'amiral de combattre en ligne d'embossage : il est notoire encore qu'il se fit remarquer par la belle défense de son vaisseau *le Franklin ;* mais ayant été blessé assez grièvement pour perdre connaissance, il rendit ce vaisseau à Nelson, au lieu de l'échouer, et fut maltraité dans l'ordre du jour de Bonaparte. Depuis, sa conduite, en cette circonstance, paraît avoir été suffisamment justifiée (*voyez* le *Moniteur* du 11 frimaire et 26 germinal an VII). Nommé vice-amiral par Louis XVIII, Blanquet du Chayla mourut à Versailles en 1826.

* BODIN (Jean-François), ancien receveur particulier de Saumur et député de Maine-et-Loire, né en 1766 à Angers, mort en 1829, correspondant de l'Institut et de la société royale des antiquités de France, était entré de bonne heure dans la carrière administrative, et il en consacra les loisirs aux travaux d'érudition. Il cultiva aussi quelques branches des arts, notamment l'architecture, pour laquelle il avait un goût particulier, et il concourut, en 1796, à l'Institut national, pour le plan d'un monument triomphal qui devait être érigé en l'honneur des armées françaises. Les opinions politiques que professait J.-Fr. Bodin lui firent perdre en 1815 l'emploi de receveur particulier ; et ce ne fut pas sans beaucoup d'opposition de la part du ministère qu'il arriva en 1820 à la chambre élective comme député du département de Maine-et-Loire. Outre quelques morceaux imprimés dans le recueil de l'académie celtique et le tome 3 (1821) des Mémoires de la société royale des antiquités de France, on a de lui : *Recherches historiques sur la ville de Saumur* (Haut-Anjou), *ses monuments et deux de ses arrondissements*, Saumur, 1812-15, 2 vol. in-8°, avec planches dessinées par l'auteur ; *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments* (Angers et le Bas-Anjou), ibid., 1821-22, 2 vol. in-8°. Il a publié de plus trois *Lettres à ses commettants sur les sessions de* 1820 *à* 1822, Paris, 1821-22, grand in-8°.

* BOISSY-D'ANGLAS (François-Antoine, comte de), né en 1756 à Saint-Jean-Chambre, près d'Annonay, département de l'Ardèche, fut maître d'hôtel ordinaire de Monsieur, depuis Louis XVIII, se fit inscrire sur la liste des avocats au parlement de Paris, mais ne plaida point, et s'occupa exclusivement de littérature jusqu'à l'époque de la révolution. Député aux états-généraux par la sénéchaussée d'Annonay, il fut le premier qui déclara que le tiers-état seul constituait la véritable *assemblée nationale*. Plusieurs ouvrages qu'il publia vers le même temps respirent le plus noble amour d'une sage liberté. Nommé procureur-général syndic de l'Ardèche, après la séparation de l'assemblée constituante, il sut maintenir la tranquillité dans ce département par son courage, son zèle et son esprit d'impartiale justice. Dans le sein de la convention nationale, où il fut envoyé par les mêmes mandataires qui lui avaient déjà donné leur confiance, il vota, lors du procès de Louis XVI, l'appel au peuple, la détention et le sursis. Après le 9 thermidor, il saisit toutes les occasions de faire réparer les nombreuses iniquités du pouvoir qui venait de tomber. Il se trouva chargé de la partie des subsistances en sa qualité de membre du comité de salut public, et s'occupa avec zèle des approvisionnements de la capitale ; mais il n'en passa pas moins, aux yeux du peuple abusé, pour le premier

auteur de la disette que l'on redoutait. Il se fit une première irruption de la populace dans la convention, sans résultat; mais un mois après, le 1er prairial (1795), la foule se précipita de nouveau dans cette assemblée, en poussant des cris horribles. Vernier et André furent obligés l'un après l'autre d'abandonner le fauteuil de la présidence. Boissy-d'Anglas alors s'en empara, et quoique vingt fusils fussent dirigés contre lui, quoique la tête de son collègue Ferraud lui fût présentée toute sanglante, il conserva une attitude calme, et imposa à cette multitude forcenée, qui, bientôt repoussée par la force armée, s'élança par les fenêtres, par les tribunes, et finit par évacuer la salle. Le lendemain, quand il parut dans l'assemblée, redevenue paisible, d'unanimes applaudissements l'accueillirent, et Louvet fut chargé de lui voter des remercîments au nom de la patrie. Tout est conforme, quoique inférieur, à cette belle action dans la vie de Boissy-d'Anglas : il suffira d'en énumérer quelques actes. Cette même année, il prononça sur la situation politique de l'Europe un discours éloquent dont l'assemblée ordonna l'impression et la traduction dans toutes les langues. Il fit ensuite passer à l'ordre du jour sur la proposition de faire arrêter certains députés et d'examiner leur conduite. Quelque temps après des soupçons absurdes s'élevèrent sur son patriotisme, parce que son nom se trouva dans la correspondance interceptée de Lemaître. Cependant il entra au conseil des cinq-cents, dont il devint bientôt secrétaire, et où il défendit constamment le principe de la liberté de la presse dans sa plus grande extension. Il ne s'honora pas moins par le courage avec lequel il plaida pour la liberté des cultes, pour les émigrés rentrés et pour l'abolition des jeux et de la loterie. Compris par le directoire dans la déportation du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), il eut le bonheur de se soustraire à cette persécution et ne reparut qu'après la révolution du 18 brumaire pour entrer au tribunat, dont il fut élu président en 1803. Nommé sénateur et commandant de la Légion-d'Honneur en 1805, il fut, lors de la première invasion de la France, chargé de prendre les mesures de salut public qu'il jugerait convenables dans la 12me division militaire, dont le chef-lieu est La Rochelle. Il s'acquitta de cette mission pénible avec sagesse, et fut un des premiers à donner son adhésion aux actes du sénat pour le rétablissement de la maison de Bourbon. Créé pair de France en 1814, par le roi, il accepta dans les cent-jours une mission dans les départements méridionaux et une place dans la nouvelle chambre des pairs, réorganisée par Bonaparte; mais il se conduisit dans toutes les circonstances avec une modération digne d'éloges. Il fut d'abord éliminé de la chambre des pairs convoquée au second retour du roi; mais il ne tarda pas à y être réintégré. En 1816, il fut appelé à l'académie des inscriptions et belles-lettres. En 1818, il fut un de ceux qui demandèrent l'application du jury aux délits de la presse, et qui combattirent la proposition de M. Barthélemi, tendante à modifier la loi sur les élections. En 1819, il fit un rapport plein d'intérêt sur le droit d'aubaine et de détraction, et, à la suite d'une discussion lumineuse, il fit prononcer l'abolition de ce droit tyrannique. Le reste de sa carrière politique fut honorable jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1826.

* BONINGTON (Richard-Parkes), peintre de genre, né vers 1802 à Londres, où il est mort en septembre 1828, d'une phthisie des poumons, avait été envoyé fort jeune à Paris. Il y suivit les leçons de M. Gros, mais quitta son atelier à 16 ans pour aller se former une manière à lui d'après les grands modèles de l'Italie, il les choisit surtout dans l'école vénitienne. Lorsqu'il revint en France, il avait acquis assez d'habileté pour se soutenir par ses propres forces. Il se rangea néanmoins encore parmi les élèves de son ancien maître, qui, revenu des préventions que lui avait fait concevoir d'abord l'imagination trop fougueuse du jeune artiste, s'honora de le compter comme un des ornements de son école. Plein de sensibilité et de goût, Bonington réussit particulièrement dans les compositions, où, libre du joug de l'école, il confiait à sa seule imagination le soin d'exprimer les émotions que lui avait fait ressentir le spectacle imposant de la nature. C'est dans ses tableaux de genre qu'on reconnait cette mélancolie toute poétique qui était le type de son caractère. Il avait essayé tous les genres, moins celui de l'histoire : et il réussit également dans la marine, le paysage, l'architecture et les *intérieurs*. On se bornera à citer, comme son morceau caractéristique, la magnifique *Vue du grand canal de Venise*, ouvrage où les critiques ont cru reconnaître des marques

de sa prédilection pour la manière de Canaletti, qu'il n'égale point sous le rapport de l'exactitude, mais sur lequel il l'emporte par le ton large et poétique de sa touche. Ce jeune artiste, ainsi que nous l'apprend un de ses biographes (*Globe*, T. 6, p. 745), avait formé le projet d'emprunter au moyen âge les sujets d'une suite de tableaux de chevalet, où il eût combiné, avec le style anglais, la vigueur de l'école vénitienne et la finesse des Hollandais. Les *Vues pittoresques d'Écosse*, publiées chez Ch. Gosselin (Paris, 1826), renferment 12 planches lithographiées par Bonington.

* BONNAY (CHARLES-FRANÇOIS, marquis DE), pair de France, né en 1750, d'une ancienne famille du Nivernais, se trouvait exempt des gardes-du-corps, compagnie de Villeroi, et passait pour un homme d'esprit, grâce à quelques productions légères et surtout aux agréments de sa conversation, lorsque la révolution, en le jetant dans une nouvelle carrière, l'appela à un nouveau genre de célébrité. Député suppléant de la noblesse de sa province aux états-généraux de 1789, il ne tarda pas à remplacer un représentant démissionnaire. Il vota avec les monarchistes constitutionnels, eut deux fois l'honneur de présider l'assemblée, et l'on s'accorde à dire qu'il fut un de ceux qui occupérent cette position éminente avec le plus de calme, d'impartialité et même de talent. En sa qualité de président, le 14 juillet 1790, il prononça le premier le serment civique à la cérémonie de la fédération du Champ-de-Mars. Nous ne pouvons énumérer tous les actes de sa vie politique à cette époque; mais il nous suffira de dire qu'ils furent généralement, ainsi que ses discours et son caractère, empreints de beaucoup de mesure et de dignité. Lorsque le pouvoir constitutionnel du roi fut suspendu par l'assemblée, qui crut devoir procéder seule à la rédaction définitive de la constitution, le marquis de Bonnay déclara (juillet 1791) que ses principes lui ordonnaient de s'abstenir momentanément de prendre part aux délibérations. L'année suivante, il servait sous les drapeaux des princes, frères du roi. Il s'attacha au sort de Monsieur, devenu roi, fut employé par ce prince, tantôt au loin pour sa correspondance, tantôt auprès de sa personne, et vécut dans une honorable pauvreté jusqu'à la restauration, qui lui rendit une patrie, des honneurs et une sorte de fortune. Il fut nommé successivement ministre plénipotentiaire de France à Copenhague, pair et ensuite ministre plénipotentiaire en Prusse, d'où il fut rappelé sur sa demande et à cause de son âge en 1820. Il fut nommé alors ministre d'état et membre du conseil privé, et obtint en 1821 le gouvernement du château royal de Fontainebleau. Il mourut en 1825. Pour que l'on puisse apprécier ses opinions dans la seconde partie de sa vie, il suffira de dire qu'il adhéra au second ministère de M. le duc de Richelieu, dont le système était parfaitement en harmonie avec ses idées et son caractère. Son *éloge* a été prononcé à la chambre des pairs dans la séance du 11 avril 1825, par M. le marquis de Mun.

* BOON (DANIEL), anglo-américain, originaire de la Caroline septentrionale, où il cultivait une ferme, quitta cette province, en 1769, avec cinq individus, et alla fonder un établissement dans l'état de Kentucky, alors en friche et inhabité; il y éleva une maison fortifiée, que les émigrés appelèrent *Boonsborough* : c'est aujourd'hui le nom d'une ville florissante dont Boon doit être regardé comme le fondateur. Il s'y trouvait tout-à-fait établi en 1775, avait pris possession des terres environnantes, s'en était fait assurer la propriété, et avait commencé à y recevoir quelques familles émigrantes qui augmentèrent chaque jour la population de sa petite colonie. Il faut lire, dans le *New-Monthly-Magazine*, comment il sut repousser les attaques des tribus indiennes, dont il était pourtant aimé et admiré, et poursuivre l'exécution de son plan avec une constance qui annonce une âme au-dessus du vulgaire. On attendit sa vieillesse pour examiner ses titres à la possession des terres qu'il avait défrichées : un défaut de forme fut cause de sa ruine. Au moment où il recueillait le fruit de tant de peines, à un âge trop avancé pour qu'il recommençât une nouvelle carrière, cet homme, dont les travaux et la persévérance méritaient une couronne civique, fut dépossédé et réduit à la misère. Considérant les liens qui l'attachaient à la société comme rompus, il dit un éternel adieu à sa famille et à ses amis, s'enfonça dans les régions immenses et à peine connues où coule le Missouri, et se bâtit une hutte sur le bord de ce fleuve. Suivant le rapport de quelques Indiens, son fils habitait avec lui; le plus grand nombre affirme qu'il n'avait d'autre compagnon qu'un chien et son fils. Il vécut ainsi jusqu'à

l'âge de plus de 80 ans, paraissant satisfait de son sort. Vers la fin de l'année 1822, ou au commencement de 1823, on le trouva mort, à genoux, son fusil ajusté et posé sur un tronc d'arbre. Ceux qui ont lu les romans de M. James Fenimore Cooper, reconnaîtront peut-être dans Boon le type d'un de ses personnages les plus intéressants.

* BOSC (Louis-Auguste-Guillaume), membre de l'Institut, des sociétés d'histoire naturelle, d'agriculture et de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, né en 1759 à Paris, où il mourut le 11 juillet 1828, inspecteur des pépinières de France, etc., avait annoncé dès sa plus tendre jeunesse un goût très-vif pour l'étude de l'histoire naturelle. Dès 1784 il fit paraître dans le *Journal de Physique* plusieurs articles qui lui méritèrent les plus honorables suffrages. Quelle que fût cependant sa passion pour les sciences, il ne put d'abord s'en occuper exclusivement. Attaché en 1784 à l'intendance des postes en qualité de secrétaire, il conserva cet emploi jusqu'en 1788, et passa ensuite à un rang supérieur dans la même administration, sous le ministère de Roland de La Platière, avec lequel il s'était lié; mais la révolution du 31 mai 1793 lui enleva sa place et son protecteur. On le vit bientôt après donner l'exemple du plus courageux dévouement en accompagnant jusqu'au pied de l'échafaud la femme de l'ex-ministre, que le tribunal révolutionnaire venait de condamner à mort (*voyez* Roland). S'étant réfugié ensuite dans la forêt de Montmorenci, où il passa trois années loin du commerce des hommes, ce fut dans cette solitude que Bosc se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude de sa science favorite, et qu'il prépara la publication de la première édition des *Mémoires* que Mme Roland avait confiés à son amitié. Envoyé en 1796 aux États-Unis d'Amérique en qualité de consul, il ne fut point admis à remplir cette fonction diplomatique; mais il profita utilement de son séjour dans cette contrée pour rassembler de riches collections des diverses branches de l'histoire naturelle. Ayant été nommé à son retour administrateur des hospices civils de Paris, il perdit cette place lors de la chute du directoire, et ne s'occupa plus que de ses recherches scientifiques. Outre les nombreux articles qu'il a publiés dans le *Journal d'histoire naturelle*, dans celui des *Mines*, dans les *Mémoires de l'Institut*, dans ceux de la *Société d'agriculture de Paris*, et dans plusieurs autres recueils des diverses sociétés savantes dont il était membre, on lui doit : *nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, en société avec d'autres naturalistes et physiciens, édition de Déterville, 24 vol. in-8, et réimprimé depuis en 30 vol.; *Histoire naturelle des coquilles, des vers et des crustacés*, faisant suite au *Buffon* de Déterville, 1802, 10 vol. in-18; *Dictionnaire d'agriculture*, avec d'autres membres de l'Institut, 1803 à 1809, 13 vol. in-8; *Annales d'agriculture*, les vingt derniers vol.; *Dictionnaire d'agriculture et d'économie rurale* de l'Encyclopédie méthodique, les trois derniers vol. in-4, 1812 et 1813.

* BOUDET (Jean-Pierre), né en 1748 à Reims, mort en 1828, membre honoraire de l'académie royale de médecine, commença par occuper, dans sa ville natale, une chaire particulière de chimie appliquée aux arts. Établi à Paris à l'époque de la révolution, il fut envoyé, en 1793, par le comité de salut public, pour inspecter, dans les départements de l'est, l'extraction du salpètre et la fabrication de la poudre à canon. Il fut attaché en qualité de pharmacien en chef à la commission des sciences et des arts de l'expédition d'Egypte, et eut, sous Kléber, la direction supérieure de la pharmacie de la marine. De retour à Paris, il occupa quelque temps la place de pharmacien en chef de la Charité, en fut tiré pour devenir pharmacien principal du camp de Bruges, la reprit après avoir fait les campagnes d'Autriche et de Prusse, et s'en démit au bout de quelque années. Outre un *Mémoire sur le phosphore*, Paris, 1815, in-4, et une *Note sur l'art de la verrerie, né en Égypte*, 1824, in-8, Boudet a fait imprimer divers morceaux dans les *journaux de pharmacie* ainsi que dans le Bulletin de Pharmacie et des sciences accessoires.

* BOURBON (Louis-Marie de) infant d'Espagne, cardinal, archevêque de Tolède, né à Cadahalso en 1777, fut un ecclésiastique pieux et un patriote éclairé. Élu président de la régence de Cadix pendant l'invasion des Français, il sanctionna et promulgua, en cette qualité, les décrets des cortès constituantes, notamment la célèbre constitution de 1811 et le décret d'abolition de l'inquisition, qu'il fit exécuter avec la plus entière franchise. A la nouvelle du traité de Valençay (1814), le cardinal, comme président de la régence, écrivit au roi pour le féliciter sur son prochain retour en Espagne. Il fut

ensuite envoyé au devant de ce prince, pour recevoir, à l'entrée du royaume, son serment de fidélité à la constitution, et il consentit à baiser sa main, quoiqu'il eût reçu des Cortès la défense de se conformer à cet ancien cérémonial, qu'on devait considérer comme un engagement de soumission. Cette démarche du cardinal ne l'empêcha pas de tomber bientôt dans une disgrâce complète. Lors de la révolution de mars 1820, il fut nommé président de la junte provisoire de gouvernement, et publia une lettre pastorale, où il exhortait les ministres de la religion à se conformer à la constitution. Il eut une place au conseil d'état, quand le régime constitutionnel fut définitivement remis en vigueur, et mourut en 1823, avant qu'il eût été aboli.

* BOURBON-CONTI (Amélie-Gabrielle-Stéphanie-Louise de), née en 1762, morte en 1825, a soutenu toute sa vie qu'elle était fille naturelle de Louis-François de Bourbon-Conti, père du dernier prince de Conti. Elle aurait eu pour mère, s'il faut l'en croire, la belle duchesse de Mazarin, dont le nom se reproduit, en effet, avec celui de Conti, dans le nom anagrammatique de *Mont-Cair-Zain*, qui aurait été donné, avec le titre de comtesse, à cette prétendue fille d'un prince du sang. Nous ne pouvons entrer dans les détails de ce roman, et nous devons renvoyer le lecteur aux *Mémoires historiques de Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, écrits par elle-même*, Paris, floréal an VI, 2 vol. in-8, *chez l'auteur, rue Cassette, n°* 914. On y verra, entre autres choses, que la duchesse de Mazarin s'opposa à la légitimation de la petite *Mont-Cair-Zain*, craignant de voir par là son déshonneur mis à découvert. On y verra comment elle fut enlevée, pendant qu'on arrangeait tout pour supposer son décès; comment elle fut conduite à Lons-le-Saulnier par une madame Delorme, sa gouvernante, qui lui fit épouser, à l'âge de onze ans, un de ses parents, un sieur Billet, avec lequel elle fit prononcer son divorce, au milieu des affreux désordres de l'année 1793. On y verra ses efforts multipliés, mais inutiles, pour faire reconnaître sa parenté avec les Bourbons. Ses *Mémoires* finissent avec l'année 1798. A cette époque, son sort n'était pas mieux fixé qu'il n'avait été jusqu'alors. Il paraît qu'il ne s'améliora pas, ni sous le gouvernement impérial, ni même depuis la restauration, car elle continua de vivre dans l'indigence, sans rien rabattre toutefois de ses hautes prétentions, et portant toujours un cordon bleu. On a lieu de croire qu'il y avait en elle de la folie plus que de l'orgueil. On a une *Histoire de la prétendue princesse Stéphanie de Bourbon-Conti*, Besançon, 1811, in-8. L'auteur, Barruel Beauvert, n'y a pas épargné les réflexions critiques tendantes à démontrer la vanité et l'imposture des prétentions de la femme du procureur Billet.

* BOURCIER (le comte), lieutenant-général, grand officier de la Légion-d'Honneur, né en 1760 à la Petite-Pierre, près de Phalsbourg, fils d'un ancien brigadier des gardes-du-corps du Roi Stanislas, était lui-même lieutenant de cavalerie à l'époque de la révolution. D'abord aide-de-camp du duc d'Aiguillon, puis attaché à l'état-major du général Custine, et nommé, après quelques autres déplacements, général de division en 1794, il se distingua dans les campagnes d'Allemagne sous le général Moreau (1795-96), et devint l'année suivante inspecteur général de cavalerie. Il commandait une colonne de cette arme dans les campagnes suivantes en Suisse et dans l'état de Naples. Appelé ensuite au conseil d'état, et nommé membre du conseil d'administration du département de la guerre, il fut mis à la tête de la réserve de cavalerie légère lors de la formation de l'armée des côtes. Bourcier, qui commandait une division de dragons dans la campagne de 1805, se distingua surtout à la bataille d'Austerlitz. Il assista à celle d'Iéna l'année suivante, et, après la prise de Berlin, fut nommé inspecteur général du dépôt des chevaux pris sur l'ennemi. Envoyé en Espagne, il n'en revint que pour aller combattre à Wagram, où il se signala par son intrépidité. Il fit partie aussi de la malheureuse expédition de Russie, après laquelle il fut chargé de réorganiser à Berlin la cavalerie française. Mis à la retraite en 1816, il fut rappelé au conseil d'état l'année suivante, et employé comme commissaire du roi près de la régie des subsistances militaires. Élu député du département de la Meurthe en 1816, il attira peu l'attention sur lui pendant sa législature, et vota communément avec la majorité. Il mourut en 1828.

* BOURGUIGNON-DUMOLARD (Cl.-Sébastien), jurisconsulte, né à Vif, près Grenoble, en 1760, courut quelques dangers dans la révolution, mais occupa successivement, après le 9 thermidor, plusieurs em-

plois importants, entre autres celui de ministre de la police sous le directoire. Remplacé dans ce poste par Fouché, quelque temps avant le 18 brumaire, il devint régisseur de l'enregistrement et des domaines, et plus tard, conseiller à la cour de justice criminelle, magistrat de la haute-cour impériale, enfin conseiller à la cour royale de Paris. Mis à la retraite, après la seconde restauration, avec le titre de conseiller honoraire, il se borna au rôle d'avocat consultant. Il est mort à Paris en avril 1829. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels nous citerons : *Trois Mémoires sur l'institution du jury et les moyens de le perfectionner*, an X, 1804-1808, trois parties in-8. — Bourguignon (Henri-Frédéric), fils du précédent, né à Grenoble, en 1785, fut le condisciple et l'ami de Millevoye, et parut d'abord vouloir suivre la carrière des lettres, dans laquelle il débuta par quelques vaudevilles et des poésies légères ; mais il se livra à l'étude du droit, pour complaire à sa famille, débuta avec succès au barreau de Paris, fut nommé substitut du procureur impérial en 1807, substitut du procureur-général en 1811, et conseiller à la cour royale en 1824. La faiblesse toujours croissante de sa santé l'avait obligé de solliciter ce dernier emploi, dont il remplit les devoirs presque jusqu'à sa mort, arrivée en 1825. Ses écrits sont énumérés au t. 6 de l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul.

* BOUSSION (Pierre), conventionnel, mort à Liége en mai 1828, âgé de 75 ans, pratiquait dans cette ville l'état de médecin qu'il avait également exercé à Lausanne avant d'être porté à l'assemblée nationale comme député-suppléant de la sénéchaussée d'Agen, en remplacement de M. d'Escure de Peluzat. Il fut nommé, en 1791, secrétaire de l'assemblée, et, après sa dissolution, il entra à la convention comme député du département de Lot-et-Garonne ; il y vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Ce fut lui qui, le 10 mai 1794, fit à l'assemblée un rapport sur les papiers trouvés dans l'armoire de fer, et sur ceux qui avaient servi au procès du roi. Boussion, qui avait été chargé de missions diverses dans la Dordogne, la Gironde et le Lot et-Garonne, fut compris dans la formation du conseil des anciens, et finit sa carrière législative en mai 1798.

* BRACHMAN (Louise), née à Rochlitz en 1777, cultiva la poésie dès sa jeunesse avec assez de succès pour que Schiller daignât lui écrire plusieurs lettres. Plus tard, se trouvant sans famille et sans appui, elle chercha des ressources dans le talent qui avait charmé ses premières années. Le public y gagna quelques bons écrits, mais que grossirent souvent des choses faibles et sans couleur. Elle fut trop tourmentée par les passions pour être heureuse, et elle mit elle-même un terme à sa vie en se précipitant dans la Saale en 1822. Nous citerons le choix de ses poésies, publié, avec une *notice* biographique, par Schütz, professeur à Halle, Leipsig, 1824, in-8.

* BREGUET (Abraham-Louis), célèbre horloger et mécanicien, né en Suisse en 1747, d'une famille originaire de France, mais qui s'était expatriée lors de la révocation de l'édit de Nantes, ne réussit point dans ses premières études et se prêta même avec une extrême répugnance au travail de l'horlogerie dont on lui fit commencer l'apprentissage. Cependant à l'âge de quinze ans il fut conduit à Paris et placé ensuite chez un horloger de Versailles, où il commença véritablement la carrière qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. Quelque temps après avoir terminé ce second apprentissage, il perdit sa mère, son beau-père (car il avait déjà perdu son père dès l'âge de dix ans), et il se vit seul avec sa sœur, sans fortune et sans appui. Il trouva alors dans son courage et ses talents le moyen de soutenir sa sœur, de suivre un cours de mathématiques pour compléter son instruction, et de former un établissement, dont la renommée ne tarda pas à se répandre dans toute l'Europe. Ce qui le fit connaître d'abord, ce fut le perfectionnement remarquable que lui durent les montres perpétuelles, qui se remontent elles-mêmes par le mouvement qu'on leur donne en les portant : perfectionner ainsi, c'était déjà créer. Ce n'était encore toutefois que le prélude d'une foule de combinaisons ingénieuses et savantes, imaginées depuis par ce grand artiste. Nous nous contenterons de citer, sans entrer dans de longues explications, son *parachute*, qui garantit le régulateur de toute fracture, ses *ressorts-timbres*, qui sonnent d'autant mieux que la boîte est plus exactement fermée, et qui ont donné naissance aux montres, cachets, tabatières et boîtes à musique, ses *cadratures* de répétition d'une disposition nouvelle et plus sûre. Mais il faut le juger moins encore par les ouvrages qu'il a des-

tinés à l'usage civil que par ceux qu'il a rendus si utiles à l'astronomie, à la navigation et à la physique. Ainsi il a exécuté plusieurs *échappements libres*, tels que l'*échappement à force constante et à remontoir indépendant*, les échappements dits *naturels*, *à tourbillon*, *à hélice*, etc., un très-grand nombre de *chronomètres* de poches, de pendules astronomiques, de montres ou horloges marines. En un mot, il serait bien difficile d'énumérer toutes les productions utiles ou singulières sorties de l'atelier de Bréguet. La ville de Paris lui doit la plus belle horlogerie de l'Europe, et l'Europe lui doit les merveilleux développements donnés depuis quelque temps en tous lieux à cette admirable industrie. Les orages de la révolution, qui auraient pu respecter un homme si utile, dont la réputation inoffensive n'était pas de nature à inspirer aucune alarme, le forcèrent pourtant de s'expatrier avec son fils. A leur retour, ils trouvèrent dans les secours de l'amitié les moyens de relever plus florissants que jamais leurs établissements détruits. Bréguet le père, le seul dont nous nous occupons ici, fut nommé horloger de la marine, membre du bureau des longitudes et membre de l'institut. Il fit partie en 1823 du jury chargé de l'examen des produits de l'industrie. Lorsque la mort vint le frapper subitement dans cette même année, il travaillait à un grand ouvrage sur l'horlogerie, où toutes ses découvertes seront consignées, et que son fils, héritier de ses talents, possesseur de ses instruments, collaborateur de ses chefs-d'œuvre, a promis de compléter et de publier. Nous n'aurions donné qu'une idée imparfaite de ce que fut Bréguet, si nous n'ajoutions qu'à ses rares talents il joignit les plus douces et les plus aimables vertus, et qu'il mérita de compter des amis sincères parmi les hommes les plus distingués dans tous les genres.

* BRIAL (Michel-Jean-Joseph), membre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres), né en 1743 à Perpignan, entra, à 21 ans, dans l'ordre des bénédictins, au monastère de la Daurade à Toulouse, vint à Paris en 1771, et fut placé aux Blancs-Manteaux, pour y travailler avec D. Clément à la Collection des Historiens de France. Ils en rédigèrent en commun les tom. 12 et 13 jusqu'en 1786. La suppression des congrégations religieuses vint interrompre D. Brial dans ses paisibles et utiles occupations. Il les reprit aussitôt après la formation de l'Institut, et remplaça Villoison dans ce corps savant en 1805. L'année suivante, il fit paraître le 14e vol. de l'important recueil dont la continuation lui avait été confiée, et depuis lors, jusqu'en 1818, il en publia successivement quatre autres vol. Le 19e était déjà avancé, lorsque D. Brial mourut le 24 mai 1828, au moment d'atteindre sa 85e année. Ce vénérable savant venait de fonder des écoles gratuites en faveur des garçons et des filles pauvres des communes de Baixas et de Pia (arrondissement de Perpignan), lieux de naissance des auteurs de ses jours. Outre sa coopération à la Collection des Historiens de France, où l'académie lui a donné de dignes continuateurs (MM. Daunou et Naudet), on doit à D. Brial une part de rédaction dans les tom. 13-16 de l'*Histoire littéraire de la France*. Il a en outre publié un *Eloge historique de D. P.-Dan. Labat*, Paris, 1803, in-8o; et a été l'éditeur des *OEuvres posthumes du P. La Berthonie* avec un *Supplément*, 1810-11, 2 vol. in-8o; enfin il a participé à la rédaction de la *Notice des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, et enrichi la nouvelle série des *Mémoires de l'académie des inscriptions* de plusieurs savants morceaux dont on peut voir l'indication dans la France littéraire de M. Querard. *Voyez* aussi le *discours* prononcé par M. Daunou au nom de l'académie des inscriptions, sur la tombe de son savant confrère.

* BRIDEL (Samuel-Elisée de), botaniste et poète, né en 1761 à Crassier, d'un pasteur de ce village, canton de Vaud, mort le 7 janvier 1828, membre de la société royale des sciences de Naples, des sociétés botaniques de Ratisbonne et de Gœttingue, de l'académie celtique et de la société linnéenne de Paris, etc., etc. Presque au sortir de ses études qu'il termina à l'académie de Lausanne, il fut appelé à Gotha, pour faire l'éducation des deux princes, Auguste et Frédéric de Saxe-Gotha. Cette tâche terminée, il fut nommé secrétaire privé et bibliothécaire du prince héréditaire. C'est de cette époque qu'il commença à se livrer à l'étude de la botanique. Il fut attaché en 1807, en qualité de secrétaire, à la légation chargée des négociations du duc de Gotha avec Napoléon, et profita de son séjour à Berlin et à Paris pour y établir des relations avec les savants et suivre les cours des professeurs les plus renommés. Il fut

aussi envoyé à Rome pour négocier le retour du prince Frédéric qui s'y était établi et avait embrassé le catholicisme. S.-E. Bridel avait reçu du duc son patron des lettres de noblesse et d'autres distinctions honorifiques. Vers la fin de sa vie, il s'était retiré dans une campagne aux environs de Gotha. Parmi ses nombreux ouvrages dont on trouvera l'énumération complète dans une *notice* insérée par M. A. Monnard au tom. 38, pag. 240 et suiv. de la *Revue encyclopédique* (avril 1828), on citera de S.-E. Bridel: *Délassement poétique*, in-8°, Lausanne, 1788; réimprimé à Paris, en 1791, sous le titre de *Calthon et Classemar*, etc.; *Muscologia recentiorum*, Gotha et Paris, 1797, 1803, 3 vol. in-4°, 3 autres vol. de *Supplément* parurent à Gotha de 1806 à 1817; les *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe*, ou *Choix de poésies diverses*, publiés par le baron L.-Fr. Bilderbeck, Paris, 1800, in-8°, *Bryologia universa*, etc., Leipsig, 1827, 2 vol. in-8°, avac 13 tables. Il a publié en outre plusieurs traductions de l'allemand en français ou en latin, et enrichi le recueil allemand *Gothaische gelehrte Zeitung* d'un grand nombre d'articles sur la littérature française. — Jean-Louis Bridel, frère du précédent, né en 1759, mort à Lausanne le 5 février 1821, ministre du saint-évangile, fut pendant dix ans membre du grand-conseil du canton de Vaud. Il avait voyagé dans la plus grande partie de l'Europe, et avait été successivement précepteur dans les Grisons, puis en Hollande, pasteur de l'église française de Bâle (1803-8), 2e pasteur à Cossonay (canton de Vaud), enfin professeur d'interprétation des livres saints et des langues orientales dans l'académie de Lausanne. Outre divers ouvrages laissés manuscrits à la bibliothèque cantonnale de cette ville et plusieurs morceaux publiés dans le *Conservateur suisse*, on doit à J.-L. Bridel, entre autres écrits: les *Infortunes du jeune chevalier de Lalande* (Lausanne), 1781, in-8°; *Introduction à la lecture des Odes de Pindare*, ibid., 1785, in-12; *Réflexions sur la révolution de la Suisse*, etc., 1800, in-8°; *Lettre à Carion de Nizas sur la manière de traduire le Dante, suivie d'une traduction en vers français du 5e chant de l'Enfer*, Bâle, 1805, in-4°; *le Livre de Job, nouvellement traduit d'après le texte original non ponctué*, etc., F. Didot, 1818, in-8°.

* BRILLAT-SAVARIN (Anthelme), l'aimable et spirituel auteur de *la Physiologie du Goût*, naquit en 1755 à Belley, petite ville située au pied des Alpes, sur les frontières de la France et de la Savoie. Il y exerçait avec distinction la professiou d'avocat, lorsqu'en 1789, il fut député par les suffrages unanimes de ses concitoyens à l'assemblée constituante. S'il n'attacha pas son nom aux événements mémorables de cette époque, il y prit du moins une part assez active, toujours associé aux hommes les plus sages et les plus modérés. Au sortir de l'assemblée, il fut porté à la présidence du tribunal civil du département de l'Ain, puis nommé au tribunal de cassation nouvellement institué. Se trouvant maire de Belley, vers la fin de 1793, il eut le courage de résister à l'anarchie, et de retarder pour son pays natal l'établissement du régime de la terreur; mais bientôt il se vit contraint de chercher un asile en Suisse, puis aux États-Unis. L'exil montra dans tout son jour son heureux caractère. Proscrit, fugitif, dénué de ressources pécuniaires, il conservait une gaieté inaltérable, ranimait le courage de ses compagnons d'infortune, et leur montrait l'exemple de chercher dans une honnête industrie des moyens de vivre et des consolations. Il passa deux années à New-York, donnant des leçons de langue française, et occupant une des premières places à l'orchestre du théâtre. Lorsque le calme parut rétabli en France, il y rentra en 1796. Sous le directoire, il fut d'abord employé comme secrétaire de l'état-major-général des armées de la république en Allemagne, puis en qualité de commissaire du gouvernement près le tribunal du département de Seine-et-Oise, à Versailles. Rappelé par le choix du sénat à la cour de cassation, il passa les 25 dernières années de sa vie dans ce poste honorable, et mourut en 1826, regretté de tous ceux qui avaient eu le bonheur d'apprécier en lui le magistrat intègre et éclairé, l'homme d'esprit et surtout l'homme aimable. Quelque temps avant sa mort, dont il avait le pressentiment (en 1825), il jeta dans le public, sous le voile de l'anonyme, sa *Physiologie du goût*, ou *Méditations de gastronomie transcendante*, etc., dont la 3e édition vient de paraître (Paris, A. Sautelet, 1829, 2 vol. in-8°), et dont le succès ne s'arrêtera pas là. Ce charmant badinage, fruit heureux d'un travail facile, d'une longue expérience et d'une douce philosophie, est un titre pour l'auteur à une immortalité plus certaine peut-être que celle

des La Fare, des Chaulieu, et de tant d'autres épicuriens célèbres. Brillat-Savarin a publié aussi quelques ouvrages plus sérieux et plus conformes à ses études de magistrat, mais qui n'auraient pas préservé son nom de l'oubli, et que nous nous dispenserons de citer. *Voyez* la *France littéraire* de M. Quérard, I, 514.

* BRISSON (Barnabé), inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, né en 1777 à Lyon, fut admis à l'école polytechnique au moment de sa création. Employé successivement au canal de Monsieur et au canal de Saint-Quentin, il y fit preuve de beaucoup de capacité, notamment par la construction du souterrain qui fait partie du bief de partage de ce dernier canal. Sa coopération avec Dupuy de Torcy à un mémoire sur la *Configuration de la surface du globe*, qui fut inséré en partie dans le 14e vol. du *Journal de l'école polytechnique*, donna une haute idée des talents qu'annonçait le jeune auteur. Promu, en 1807, au grade d'ingénieur en chef, il fut envoyé pour diriger les travaux destinés à protéger, dans le département de l'Escaut, une surface de terrain considérable contre les ravages des marées de l'Océan. La *notice* détaillée qu'il a écrite sur ces mêmes travaux, et qui se trouve dans le *Recueil lithographique de l'école des ponts et chaussées*, passe pour un traité complet de la matière. Brisson rédigea à la même époque les projets d'un canal de Bruges à l'Escaut et d'un port maritime à Breskem. Ramené en France par les évènements de 1814, il eut d'abord le service du département de la Marne, et quelques années après il fut appelé à Paris pour concourir au plan d'un canal de Paris à Tours et à Nantes. Il fut nommé vers le même temps professeur de construction à l'école royale des ponts et chaussées, inspecteur de cette école, puis secrétaire du conseil général d'administration, et enfin, en 1824, inspecteur divisionnaire. Ce savant ingénieur est mort à Nevers le 25 septembre 1828. On vient de publier un ouvrage *sur la canalisation générale de la France*, qu'il avait laissé en manuscrit. *Voyez* la *nécrologie* que lui a consacrée M. Ad. Jullien dans la *Revue encyclopédique*, 1828, tome 4, pag. 808.

* BRUGUIÈRES (Antoine-André), baron de Sorsum, membre de la société asiatique de Paris, de la société royale de Goettingue, etc., né en 1773 à Marseille, mort à Paris le 7 octobre 1823, avait, dans sa jeunesse, voyagé comme commerçant dans les Antilles et à Cayenne, et depuis était entré dans l'administration militaire; il remplit aussi des emplois politiques dans l'éphémère royaume de Westphalie; et sous le ministère de M. Dessoles, il fut nommé à la place de secrétaire de l'ambassade anglaise, dont il n'alla pas prendre possession. Outre ses *poésies diverses*, qui ont été recueillies et publiées avec la traduction qu'il avait laissée des *Chefs-d'œuvre de Shakspeare*, Paris, 1826, 2 vol. in-8o, revus par M. de Chênedollé, on a de lui : *Sacontala* ou l'*Anneau fatal*, drame sanscrit, traduit de l'anglais d'après W. Jones, 1803, in-8o; *Lao-sang-eul*, comédie chinoise, traduite aussi de l'anglais d'après Davies, 1819, in-8o; enfin la traduction française des *OEuvres poétiques de Rob. Southey*, 1820, 3 vol. in-12.

* BRYCZYNSKI (Joseph), littérateur polonais, né en 1797, suivit les cours de droit à Varsovie, et prit ensuite une part active à la rédaction de divers journaux estimés en Pologne; mais les feuilles auxquelles il travaillait ayant cessé de paraître, il voyagea en Allemagne, en Italie, en Angleterre et en France, et se fixa à Paris, où il mourut en 1823. Il est surtout connu par une traduction en vers polonais des *Plaideurs* de Racine, qui obtint un grand succès.

* BUACHE (Jean-Nicolas), géographe, né vers 1740 à la Neuville-au-Pont, près Ste.-Menehoult en Champagne, est connu sous le nom de *Buache de la Neuville*, qui le distingue de Philippe Buache, son oncle. Se trouvant possesseur du fonds de géographie de ce dernier, il fut admis de bonne heure au dépôt des cartes et plans de la marine. A la mort de d'Anville, il fut nommé premier géographe du roi, ce qui lui ouvrit les portes de l'académie des sciences. Depuis il entra à l'institut dès sa première formation, et devint membre du bureau des longitudes. Après avoir professé la géographie à la première école normale, il fut nommé conservateur-hydrographe en chef du dépôt de la marine, place qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée en 1825. Outre plusieurs *Mémoires* contenus dans les recueils de l'académie des sciences et ceux de l'institut, on a de lui : *Géographie élémentaire ancienne et moderne*, Paris, 1769-72, 2 vol. in-12; *Mémoire sur les limites de la Guiane française, du côté de la Guiane portugaise.*

* CADET-DE-VAUX (Antoine-Alexis),

agronome, membre de la société royale d'agriculture, de l'académie royale de médecine, de celle des curieux de la nature, et correspondant d'un grand nombre de sociétés savantes, né à Paris en 1743, mort en juin 1828 à Franconville, près de Montmorency, où il s'était retiré, commença par tenir à Paris une officine de pharmacien, qu'il vendit pour s'adonner tout entier à l'étude de l'économie royale. Il était frère de L.-C. Cadet de Gassicourt (*voyez* ce nom), et fut lié avec Duhamel, Tillet et Parmentier, dont il partagea les travaux. C'est lui qui créa le *Journal de Paris*, dont il eut le privilége conjointement avec Suard et Corancez, et qui, dans les premières années, obtint une grande vogue. Il provoqua d'utiles améliorations dans la police de salubrité publique, fit supprimer le cimetière des Innocents, et eut part, avec Parmentier, à l'institution d'une école de boulangerie. Enfin, il conçut le projet des comices agricoles, et présida avec Broussonnet ces réunions dont le résultat fut d'une haute importance pour l'agriculture. Les services qu'il rendit, et qu'attesterait la simple liste de ses écrits, le firent élire, en 1791 et 1792, président du département de Seine-et-Oise. Cadet-de-Vaux avait des connaissances distinguées en chimie. Le premier ouvrage qu'il publia fut une traduction du latin des *Instituts de Chimie* de Spielmann, enrichis de notes, 1770, 2 vol. in-8°. Il coopéra au *Cours complet d'agriculture pratique*, 6 vol. in-8°, et fut un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque des propriétaires ruraux*, ou *Journal d'économie rurale et domestique*, in-8°, recueil commencé en 1803, et dans lequel il a inséré en entier ou par extraits, la plupart de ses mémoires. *Voyez* pour la liste complète de ses écrits *la France littéraire*, de M. Querard.

* CAFFARELLI (Charles-Ambroise, baron de), né en 1768, dans les environs de Toulouse, au château du Falga, où il mourut en 1826, avait été chanoine de Toul avant la révolution, et il occupa successivement trois préfectures sous l'empire. Bonaparte, dans un moment d'humeur, le destitua de celle de l'Aube, dont les habitants le redemandèrent, mais vainement, après la restauration. Dans les dernières années de sa vie, Caffarelli portait l'habit ecclésiastique et faisait partie du conseil-général de la Haute-Garonne. Nous citerons de lui : *Abrégé des Géoponiques, extrait d'un ouvrage grec, fait sur l'édition de Niclas* (Leipsick, 1781), *par un amateur*, Paris, 1812, in-8°.

* CAILLEAU (Jean-Marie), médecin, né en 1765 à Gaillac (Tarn), entra, après ses premières études, dans la congrégation de la *Doctrine chrétienne*, et professa au collége de Lectoure, puis à la célèbre école de la Flèche. En 1787, il quitta la *Doctrine chrétienne*, qui était un corps libre, et vint se fixer à Bordeaux, où il cultiva les lettres, entreprit successivement deux éducations particulières, et s'ouvrit enfin une carrière en commençant ses études médicales. Il fut employé, en 1794 et 1795, dans les hôpitaux militaires de Saint-Jean-de-Luz et de Bayonne, revint à Bordeaux en 1796, se rendit en 1803 à Paris, où il reçut le bonnet de docteur, et de retour encore une fois à Bordeaux, l'année suivante, s'y fixa pour toujours. Dès l'année 1800, il fit des cours publics de médecine dans cette ville, et concourut ainsi à la formation de l'école élémentaire, qui depuis a pris le nom d'*École royale de médecine*, et dont il fut successivement vice-directeur et directeur. Il mourut en 1820, membre ou correspondant d'une foule de sociétés médicales, scientifiques et littéraires, et laissant un très-grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Précis analytique du cours de médecine infantile fait à Bordeaux*, Bordeaux, Racle, an IX (1801), in-8°; *Époques médicales, depuis Hippocrate jusqu'en 1811*, mémoire couronné par la société de médecine de Toulouse. On a un *Éloge historique de J.-M. Cailleau, D. M.*, par E.-B. Revolat, Bordeaux, 1820, 32 pages in-8°, et une *Notice* sur le même, par M. Bourges. *Recueil de l'académie des sciences de Bordeaux*, 1820, in-8°, pag. 155-188.

* CANNING (George), ministre d'état anglais, naquit à Londres le 11 avril 1770, d'une ancienne famille du comté de Warwick, et d'une branche qui s'était établie en Irlande. Son père ayant épousé une femme sans fortune, se brouilla avec sa famille, vint à Londres, y exerça successivement les professions d'avocat et de marchand de vin, sans réussir dans aucune, et mourut le jour même où son fils entrait dans sa deuxième année. Sa mère étant sans ressources, prit le parti du théâtre, débuta à Londres, n'y plut point et devint actrice en province. La famille Canning, qui avait abandonné le père, veilla à l'éducation du fils, et G. Canning fit d'excellentes études à Eton. Il ne se distin-

gna pas moins à l'université d'Oxford. Il se destina ensuite au barreau et entra à Lincoln's Inn. On dit que ce fut M. Burke, qui le décida à abandonner cette carrière pour celle de la politique. L'opposition croyait trouver en lui un renfort puissant; mais dès qu'il entra dans la chambre des communes, il se plaça sur les bancs ministériels; ce qui arriva en 1793; mais ce ne fut qu'en 1794 qu'il prononça son premier discours pour soutenir une mesure de M. Pitt. Il ne se démentit pas dans son dévouement à ce ministre, qui le nomma sous-secrétaire d'état en 1796: place qu'il quitta lors de la démission de Pitt en 1801. Il fit alors partie de l'opposition qui se forma contre le nouveau ministère, et lorsque Pitt redevint premier ministre en 1804, Canning fut nommé trésorier de la marine: place qu'il résigna en 1806, pour se ranger encore dans le parti de l'opposition. En 1807, le duc de Portland étant premier ministre, Canning devint ministre des affaires étrangères. Dans la session de l'année suivante, il prit la défense du bombardement de Copenhague. En 1809 quelques divisions eurent lieu dans le cabinet britannique. Un mal-entendu engagea lord Castlereagh, alors ministre de la guerre, à appeler en duel M. Canning. Ils tirèrent deux fois, et au second feu Canning fut blessé à la cuisse. Tous deux quittèrent leurs ministères respectifs. En novembre 1814, il fut nommé ambassadeur extraordinaire en Portugal. Il y resta jusqu'après la bataille de Waterloo, passa quelque temps dans le sud de la France, et fut nommé président du bureau du contrôle vers la fin de 1816. Il exerça les fonctions de cette place jusqu'au procès scandaleux de la reine Caroline en 1820, et il en donna alors sa démission. En 1822, Canning fut nommé gouverneur de l'Inde en remplacement du marquis d'Hastings, et il était à la veille de partir, quand la mort du marquis de Londonderry le fit appeler au ministère des affaires étrangères. Il remplit cette place jusqu'au 12 avril 1827, époque où il fut nommé premier ministre en remplacement du comte de Liverpool. Presque tous les anciens ministres donnèrent alors leur démission, et pour la première fois, M. Canning reçut l'appui des whigs, dont quelques-uns entrèrent dans l'administration. Il n'occupa que peu de temps ce poste éminent, étant mort, usé de fatigues d'esprit, le 8 août de la même année. Les grandes mesures de la vie ministérielle de M. Canning, sont la reconnaissance des états de l'Amérique méridionale, le maintien de l'indépendance du Portugal, et le traité conclu entre l'Angleterre, la Russie et la France en faveur de la Grèce. Il fut l'avocat constant et zélé de l'émancipation des catholiques, mais il n'eut pas la satisfaction de voir le triomphe de cette cause. On a de lui différentes pièces de poésie, pleines de verve et d'esprit, surtout celles qui sont d'un genre satirique. Son éloquence était classique, fleurie, entraînante, et il avait le talent de parler plusieurs fois sur le même sujet sans jamais se répéter. L'éloge de son intégrité peut se faire en trois mots: il mourut pauvre.

* CAREY (Félix), orientaliste anglais, né en 1786, passa dans l'Indoustan, excité par l'exemple de son père, le docteur William Carey, et mourut quelques années après à Syrampour en 1822. Il a fait imprimer plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons: une *Grammaire de la langue burmane;* le *Vidyahara-Vouly*, ouvrage d'anatomie en bengali, formant le 1er volume d'une encyclopédie bengalie; un *Dictionnaire burman;* une *Grammaire pali*, avec une traduction en sanscrit.

* CARPANI (Joseph), né en 1752 dans un village de la Briansa en Lombardie, mort le 22 janvier 1825 à Vienne, y était attaché depuis plusieurs années au département des menus-plaisirs de la cour, en la double qualité d'artiste et de versificateur. Il est auteur de plusieurs compositions dramatiques, dont les plus connues sont la comédie intitulée: *i conti d'Agliate*, mal à propos attribuée au P. Molina par quelques biographes, et l'opéra de *Camilla*, célèbre par la musique de M. Paer. On cite encore de lui: l'*Uniforme;* l'*Amore alla persiana; il Miglior dono; il Giudizio di Febo; l'Incontro*, etc., etc. Il avait publié, sous le titre de *Haydine*, un recueil de lettres biographiques dont il parut en 1815 une traduction française présentée comme un ouvrage original, Paris, in-8°. Carpani, informé du plagiat, le dénonça au public, qui s'amusa un moment de cette querelle. On doit aussi à Carpani deux autres ouvrages du même genre: les *Majeriane* (voyez Titien), et les *Rossiniane*. Enfin il a traduit avec assez de succès plusieurs poëmes allemands et français en italien. Élève des jésuites de Milan, Carpani conserva toute sa vie de la reconnaissance et de l'attachement aux PP. de cette société; il se fit, à l'époque de la révo-

lution française, une certaine célébrité par des articles qu'il écrivit dans la gazette de Milan. Ce fut là l'origine de sa faveur à la cour de Vienne, où il avait suivi l'archiduc après l'année 1796.

* CARRÉ (Pierre-Laurent), professeur, né à Paris en 1758, occupa d'abord la chaire de rhétorique au collége de Toulouse, fit partie de l'école centrale de la Haute-Garonne, sous le directoire, professa ensuite la rhétorique au lycée impérial de Paris, et la littérature latine à la faculté des lettres. Il avait jusque-là fait des vers pour tous les régimes qu'il avait traversés, quoique sa prédilection fût pour le gouvernement républicain. Il en fit pour la restauration, mais n'en fut pas moins destitué de ses deux chaires. Sa raison s'altéra, et il mourut à Paris dans une maison de santé en 1825. On a publié : *OEuvres de P.-L. Carré*, Paris, Trouvé, 1826, in-8º.

* CASELLI (Charles-François), cardinal, archevêque-évêque de Parme, grande-croix de l'ordre de Saint-Georges, mort en avril 1828, conseiller intime de l'archiduchesse de Parme, était né à Alexandrie (Piémont) en 1740. Il était venu en France avec le cardinal Consalvi et l'archevêque de Corinthe Spina lors du concordat de 1801, et ce fut pour honorer son zèle dans ces négociations que Pie VII lui donna le chapeau.

* CASSAS (Louis-François), peintre et architecte, né en 1756 à Azay-le-Féron (département de l'Indre), mort le 1er novembre 1827 à Versailles, inspecteur-général et professeur de dessin de la manufacture royale des Gobelins, fut élève de Vien et de Lagrénée jeune. Il parcourut la Grande-Grèce dans le courant des années 1784-85-86, visita l'Istrie et la Dalmatie, où il dessina un grand nombre de monuments antiques, parmi lesquels on distingue le magnifique *Palais de l'empereur Dioclétien*, et les autres édifices dont ce prince avait enrichi Salone, Spalatro, etc., et joignit à ces dessins un itinéraire contenant des observations et des recherches historiques d'une grande utilité pour le commerce et les arts. Cet ouvrage a été publié sous le titre de *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*, 1 v. in-fol. Cassas parvint aussi, au milieu de mille dangers et des plus grandes fatigues, à former une riche et précieuse collection des monuments les plus remarquables de l'Asie-Mineure, recueillie surtout dans les ruines de Palmyre, Balbek et Jérusalem, dans celles de la Phénicie et de la Palestine. Trente livraisons de cet ouvrage (in-fol.), publiées successivement sous le titre de *Voyage pittoresque de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Égypte*, ont obtenu le suffrage des artistes et des amateurs de tous les pays, et font vivement regretter que l'auteur ne l'ait point terminé. « Les observations de M. Cassas, dit un de ses biographes, ont jeté un grand jour sur les annales des temps les plus reculés, sur les historiens sacrés et profanes, et particulièrement sur l'usage des édifices somptueux élevés par la reine Zénobie. Il a gravé plus de quarante planches formant une suite de tableaux et de sites qui rappellent de grands et précieux souvenirs. Il a levé des plans et a publié des cartes qui ont contribué à fixer des points importants de géographie ancienne; la carte de la plaine de Troie, entre autres, fournit des renseignements curieux sur la situation de cette ancienne ville et sur celle des monuments qu'on retrouve dans ses environs.» Plusieurs de ses dessins ont servi aussi à compléter le voyage du royaume des Deux-Siciles, publié par l'abbé de Saint-Non, et un plus grand nombre restés inédits devaient être joints au voyage entrepris par M. de La Borde, à qui Cassas avait cédé un porte-feuille contenant les antiquités de la Sicile. On lui doit en outre 74 modèles des chefs-d'œuvre d'architecture des différents peuples, dont le célèbre Legrand a donné une description détaillée. Cette galerie, qui fut acquise par le gouvernement en 1809, est aujourd'hui à l'Institut.

* CAULAINCOURT (Armand-Augustin-Louis de), duc de Vicence, lieutenant-général, né en 1773, à Caulaincourt en Picardie, d'une ancienne famille de cette province, entra au service dès l'âge de 15 ans, fut destitué en 1792 de son grade d'officier d'état-major, fut emprisonné, servit ensuite de nouveau, mais comme simple soldat, dans les rangs de l'armée créée par la réquisition, et fut réintégré dans le grade de capitaine en l'an III, sur la demande de Hoche. Devenu aide-de-camp du général Aubert Dubayet, il l'accompagna à Venise, puis à Constantinople, d'où il revint à Paris dans l'an V avec l'ambassadeur ottoman. Il fit la campagne d'Allemagne de l'an VII, et, après la paix de l'an VIII, il fut envoyé à Pétersbourg pour renouer les relations de la France avec la Russie, dont la couronne venait de passer sur la tête d'Alexandre, et où il ne

séjourna que six mois. Nommé aide-de-camp du premier consul, puis grand-écuyer de l'empereur, et plus tard général de brigade, il avait été chargé, en l'an XI, d'une mission diplomatique, dont la déplorable coïncidence avec un tragique évènement a répandu sur cette époque de sa vie des nuages qu'il faut espérer de voir un jour dissiper entièrement par de nouvelles révélations historiques. Voici pourtant une version qui mérite quelque créance. Il devait surveiller les complots que tramait le ministre anglais sur les deux rives du Rhin contre le nouveau gouvernement de la France. A l'instant où s'effectuait à Etteinheim l'arrestation du duc d'Enghien, laquelle avait été confiée particulièrement par le ministre de la guerre à un autre général, qui en rendit compte directement au premier consul, Caulaincourt était sur la route d'Offenbourg pour l'exécution des ordres dont il était chargé. Entre autres preuves à l'appui de cette opinion, qu'il y avait deux missions distinctes, et que c'est celle d'Offenbourg qui avait été confiée à Caulaincourt, nous ne citerons que la lettre dont l'a honoré l'empereur Alexandre : « Je savais, général, par mes ministres en Allemagne, combien vous êtes étranger à l'horrible affaire dont vous me parlez. Les pièces que vous me communiquez ne peuvent qu'ajouter à cette conviction. J'aime à vous le dire et à vous assurer aussi de l'estime sincère que je vous porte ». Il est important de remarquer que le grand-duc de Bade, dont le territoire avait été violé à Etteinheim, était beau-père de l'empereur Alexandre, et que la mort du duc d'Enghien fut l'occasion de la rupture qui eut lieu alors entre la Russie et la France. En 1805 (Caulaincourt fut nommé général de division, grand-cordon de la Légion-d'Honneur et duc de Vicence. En sa double qualité d'aide-camp et de grand-écuyer, il suivit l'empereur dans toutes ses campagnes, excepté celles d'Espagne et de Wagram, pendant lesquelles il fut ambassadeur à la cour de Russie. Cette mission, qui dura quatre ans et fut terminée en 1811, était de la plus haute importance ; on peut en juger par les évènements de l'époque : le duc de Vicence paraît l'avoir remplie à la satisfaction de Bonaparte et d'Alexandre. Il désapprouva constamment la malheureuse expédition de Russie, et lorsque ses prévisions furent réalisées, ce fut lui que l'empereur choisit pour compagnon de sa mémorable fuite de Smorgony à Paris. « Jamais, dit un biographe, jamais souverain et sujet n'avaient été rapprochés pendant un temps aussi long et dans une situation aussi extraordinaire. » La confiance du souverain pour le sujet s'accrut par ce tête-à-tête de 14 jours et 14 nuits. Aussi, à l'ouverture de la campagne suivante, pendant l'absence momentanée du ministre des relations extérieures, le chargea-t-il de la correspondance politique et de quelques négociations pressantes. Le duc réussit à conclure l'armistice de Pleswitz, fut ensuite envoyé comme plénipotentiaire au congrès de Prague, mais travailla vainement alors pour amener une paix que les prétentions de Bonaparte rendirent impossible. Arriva bientôt le désastre de Leipsig, et alors eut lieu la mémorable conférence de Francfort, où le duc, investi encore du titre de plénipotentiaire, obtint des témoignages d'estime de tous les négociateurs européens, mais non la paix, parce que son maître préféra encore cette fois la guerre, peut-être avec plus de raison qu'auparavant. Après avoir échoué de nouveau, non sans quelques efforts honorables, au congrès de Châtillon, il rejoignit l'empereur et l'armée à St.-Dizier. Fidèle jusqu'au dernier moment à celui qu'il avait choisi pour maître, dont il avait été sans doute un peu trop le courtisan, mais dont il se montra alors l'ami, il plaida sa cause auprès des souverains alliés à Bondy et à Paris, fut l'un de ses plénipotentiaires pour le traité du 11 avril 1814, l'un de ceux qui portèrent son abdication au gouvernement provisoire, et se retira ensuite à la campagne. Les cent jours le virent encore ministre des relations extérieures. Rentré dans l'inaction après le second retour des Bourbons, il vécut paisible et loin de toute intrigue, ne fut inquiété qu'un seul moment et sans succès, et mourut à Paris en 1828. Ses derniers moments furent empoisonnés et peut-être abrégés par le souvenir de la déplorable circonstance qui l'avait fait accuser de l'arrestation du duc d'Enghien. De tels regrets accompagnés même à l'heure suprême d'un désaveu formel de cette lâche action, sont à nos yeux une nouvelle preuve de son innocence. Nous ne lui ferons qu'un reproche, c'est d'avoir été courtisan trop docile dans toutes les habitudes de sa vie : de là vient qu'on s'est laissé aller facilement à le regarder comme l'instrument de son maître dans cette cruelle affaire.

* CAZALET (JEAN-ANDRÉ), pharmacien

et chimiste à Bordeaux, mort dans cette ville en 1825, avait été nommé en 1821 associé correspondant de l'académie des sciences. Il avait professé quelque temps la physique et la chimie à l'école centrale de la Gironde. On lui doit la composition d'un *flint-glass* d'une qualité supérieure à celui de la plupart des verriers français. Il s'est fait connaître encore par des expériences curieuses sur la végétation et par une *Théorie de la Nature* (Bordeaux, 1796, in 8°).

* CHALMERS (GEORGE), membre de la société royale de Londres, de la société royale d'astronomie, etc., mort en janvier 1826, secrétaire-général de l'administration générale du commerce de la Grande-Bretagne, était né en Écosse vers 1744. Au sortir de ses études, qu'il fit au collége d'Aberdeen, il vint suivre les cours de droit de la faculté d'Edimbourg, et il alla s'établir avocat à la Nouvelle-Angleterre (Amérique septentrionale). La guerre de l'indépendance l'obligea à revenir dans la Grande-Bretagne, et il ne tarda pas à obtenir un emploi dans l'administration du commerce. Chalmers a publié un assez grand nombre d'ouvrages sur des matières politiques, d'histoire et de littérature; et on lui attribue beaucoup de brochures anonymes écrites sous l'influence administrative ou pour la défense des actes ministériels. Voici les titres de ses travaux les plus importants : *Annales politiques des colonies unies depuis leur établissement jusqu'à la paix de* 1763, in-4°, 1780; *État des forces comparatives de la Grande-Bretagne,* etc., 1782, in-4°; 1786, in-8°; plusieurs fois réimprimé avec augmentations, et en dernier lieu sous le titre d'*Aperçu historique*, etc., 1813, in-8°; traduit en français sous le titre d'*Analyse,* etc., Londres (Paris), 1789, in-8°; *Vie de Daniel de Foe*, 1790, in 8°; *Collection des traités entre la Grande-Bretagne et d'autres puissances*, 1790, 2 v. in-8°; *Vie de Thom. Ruddiman,* 1794, in-8°; la *Calédonie*, ou *Précis historique et topographique sur le nord de l'Angleterre,* Edimbourg, 1807-13, 2 vol. in-4° : deux autres volumes devaient être publiés; *Précis chronologique sur le commerce et les valeurs monnayées d'Angleterre*, etc., 1810, in-8°. G. Chalmers a publié en outre des éditions d'ouvrages de J. Davies, d'A. Ramsay, de D. Lindsey et de G. King, précédées des *vies* des auteurs.

* CHAMROBERT (FÉLIX PIERRE ou plutôt PETRI DE), rédacteur sténographe du *Moniteur,* né en 1795 à la Charité-sur-Loire, d'une très-ancienne famille, originaire de Venise, et établie dans le Bourbonnais dès le 13e siècle, était le fils aîné d'un avocat qui eut quelque célébrité dans le département de la Nièvre. Admis gratuitement au lycée de Bourges, il fut nommé à seize ans, après de brillantes études, régent de mathématiques au collége de sa ville natale. La nouvelle organisation des établissements universitaires, en 1814, l'ayant privé de cet emploi, il se rendit à Paris, sur l'invitation d'un protecteur, n'y trouva pas ce dont on l'avait flatté, et demeura sans ressources, ne pouvant rien attendre de son père, vieux, pauvre et chargé de famille. Il prit alors le parti de s'enrôler dans un régiment dont un de ses oncles était major (lieutenant-colonel), et servit jusqu'au licenciement de l'armée. Ayant obtenu alors son congé, non sans peine, il séjourna quelque temps à Bourges, où un officier portugais, homme de mérite, lui apprit sa langue. Chamrobert, quoique si jeune encore, possédait déjà les langues anglaise, italienne et espagnole, qui, avec l'état de typographe qu'il voulut apprendre à la même époque, devaient lui servir de ressources, lorsqu'il vint, bientôt après, se fixer à Paris. Il fut accueilli facilement dans les journaux de la capitale, vu l'habileté vraiment extraordinaire qu'il avait promptement acquise, d'abord comme compositeur (typographe), puis comme correcteur. Avant même d'être parvenu à cette dernière amélioration dans son état, il avait fait venir près de lui sa mère et sa plus jeune sœur pour partager avec elles une chétive, mais honorable existence. Afin d'ajouter au produit de ses veilles, à peine suffisant aux besoins dont les siens étaient les moindres, il travaillait tout le jour comme lecteur d'épreuves chez un imprimeur, ne donnant au plus que trois heures au sommeil. Cependant, malgré son excessive modestie, on devina sa capacité, et à son tour il devint journaliste. De ce moment il préleva annuellement sur ses honoraires, encore modiques, une somme de 500 francs pour son vieux père, à qui il fit cette pension jusqu'à son décès (1821). A force d'énergie, F. de Chamrobert avait vaincu l'adversité; mais aussi sa vie s'était consumée prématurément : il continuait de mettre, même dans les travaux entrepris comme délassement, une activité dévorante, symptôme du mal auquel il devait succomber

dans sa 32e année. Il mourut à La Charité, d'une phthisie pulmonaire, le 4 novembre 1827. Outre sa coopération à divers journaux (notamment celui *des villes et campagnes*, *l'Indépendant* et le *Moniteur*, dont il a rédigé plusieurs volumes de *Tables*), on lui doit un petit roman, publié sous l'anonyme (1818, 2 vol. in-12), comme traduit de l'anglais, et des traductions également anonymes de cinq ou six ouvrages en cette langue, notamment le roman de *Redwood*, dont son frère vient de publier une deuxième édition.

* CHARDON (SIMON), dit *de La Rochette*, du lieu où il naquit en 1753 (département de la Lozère), mort à Paris le 18 septembre 1824, a été laissé dans un injuste oubli par toutes les biographies publiées jusqu'à ce jour. On sait que Chardon, qui était lié intimement avec A.-A. Barbier, et avait été son collègue à la commission temporaire des arts, eut en 1807 la commission de visiter les dépôts littéraires formés dans plusieurs départements pour en constater l'état. L'helléniste M. Tourlet, ami de Chardon, s'était proposé de faire paraître dans le *Moniteur* une *notice* sur cet estimable philologue. Nous avons fait d'inutiles démarches pour avoir communication de ce travail, et nous éprouvons d'autant plus de regret de n'en pouvoir donner ici une analyse, que nous croyons moins prochaine la publication annoncée par M. Durand de Lançon des trois derniers volumes des *Mélanges* de Chardon de La Rochette, que cette même *notice* est à présent destinée à enrichir. Outre ses *Mélanges de critiques et de philologie*, Paris, 1813, 3 vol. in-8o, on doit à Chardon : *Vie de la marquise de Courcelles*, etc., ib., 1808, in-12; des éditions du *Semélion* du marquis de Belle Isle (1807); du *Jardin des racines grecques* (1808), de l'*Histoire secrète du cardinal de Richelieu*, etc., (1808); de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* (1811).

* CHARLIER (PIERRE-JACQUES-HIPPOLYTE), pieux et savant prêtre, né à Noisy-le-Grand, près Paris, en 1757, montra de bonne heure une véritable passion pour l'étude. Son père, qu'un emploi assez important dans les fermes avait mis à même de rendre quelques services aux jésuites au moment où on les chassait de France, eut ainsi occasion d'être connu de M. de Beaumont, archevêque de Paris, qui devint le protecteur de son fils et le plaça successivement au collége du Plessis, au séminaire des Trente-Trois et à celui de St.-Magloire. A la mort de M. de Beaumont (1781), M. de Juigné crut trouver dans l'héritage de son prédécesseur l'obligation de s'attacher l'abbé Charlier, et en 1784 il lui donna un logement à l'archevêché, le mit au nombre de ses secrétaires et lui confia le soin de la bibliothèque de son palais. Le jeune abbé n'aidant ses confrères au secrétariat que dans les moments pressés et jouissant d'un grand loisir, fit d'immenses lectures de tout genre pendant plus de huit années, et acquit une érudition aussi profonde que variée. Les langues grecque, latine, hébraïque, la bibliographie, la géographie, l'histoire, la chronologie, les diverses branches de la science ecclésiastique, l'histoire naturelle même, il cultiva tout avec succès. Lorsque tant de prêtres cherchèrent sur le sol étranger un asile contre les fureurs de la révolution, l'abbé Charlier, dont la foi était sincère et la piété pleine de chaleur, prit la détermination courageuse de ne point quitter la France, où son ministère allait devenir plus utile que jamais aux catholiques, qui auraient conservé le besoin et le désir des secours spirituels. La ville de Saint-Denis principalement fut le théâtre de son zèle. Toutes les semaines, dans les temps les plus difficiles, il allait y consacrer deux ou trois jours à la périlleuse mission qu'il avait recherchée. Trouvant en lui-même sa récompense, on le vit, lorsque le calme fut rétabli, refuser, comme il l'avait déjà fait avant la révolution, plusieurs places de vicaire-général. Il se contenta d'être utile en se chargeant, au moment du concordat, de préparer les matériaux nécessaires pour la confection de la lithurgie. Sa mort, arrivée en 1807, fut encore un sacrifice fait à l'accomplissement des devoirs qu'il se créait. Ayant appris à Paris qu'une sœur de la Charité de St.-Denis, dont il avait la confiance, était dans un état inquiétant, il se mit en route sur-le-champ à pied malgré une maladie déjà déclarée chez lui-même : il arriva épuisé à l'Hôtel-Dieu de St.-Denis, se mit au lit et ne se releva plus. Tout le monde le pleura dans la ville et dans les villages voisins au rapport d'une *notice* de 16 p. in-8o, signée *J.-B.-A. Boucher, prêtre*. Cette notice fait connaître un assez grand nombre d'ouvrages de lui. C'est encore lui qui publia, après l'avoir considérablement corrigée, la traduction en vers

latins, par ce même chanoine, du *Poème de la Religion* de Racine le fils.

* CHATILLON (N.), poète, connu par quelques vers écrits sous l'inspiration d'un goût pur et d'un talent facile, était sous-chef dans l'administration de la loterie royale. Il mourut à Paris en 1826, à l'âge de cinquante ans, membre de l'académie de Dijon. Nous citerons de lui : *Épître aux Muses*, couronnée à l'académie des Jeux floraux le 3 mai 1821, Paris, Ponthieu, mai 1821, in-8°, d'une feuille; *la Chemise*, conte, et *les Derniers Adieux du poète*, élégie, Paris, A. Leroux, 1825, in-8°, d'une feuille.

* CHAUSSIER (François), célèbre professeur à la faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'hospice de la Maternité, membre de l'Institut et de plusieurs autres sociétés savantes, né à Dijon le 13 juillet 1746, mort à Paris le 19 juin 1828, exerça d'abord l'art de guérir dans sa ville natale, fut nommé successivement professeur d'anatomie, de physiologie, de chimie et de matière médicale, par les élus des états de Bourgogne et par l'académie de Dijon, dont il devint secrétaire perpétuel, et obtint bientôt une telle réputation qu'il fut appelé à Paris, en 1794, pour s'occuper avec Fourcroy des moyens de rétablir l'enseignement de la médecine sur un plan plus régulier que celui qui avait été suivi jusque-là. Le travail qu'il fit à ce sujet, et dont il discuta tous les articles avec les membres de la commission de l'instruction publique, servit de base à l'organisation de la nouvelle école qui fut décrétée et dont il fut nommé professeur. Placé dès-lors sur un théâtre digne de son talent, Chaussier employa dans son cours d'anatomie la nouvelle nomenclature dont il se servait depuis plusieurs années à Dijon; il donna aussi une grande impulsion à l'étude de la physiologie, en faisant connaître les principes et la marche qu'il avait adoptés, et c'est en grande partie aux observations de ce savant professeur que l'on doit le degré de perfectionnement où cette science est parvenue de nos jours. Non moins habile dans la pratique que dans l'enseignement, Chaussier joignait au talent de bien saisir les indications, celui de choisir avec une rare sagacité les moyens susceptibles de les bien remplir : il fut considéré pendant toute sa longue carrière comme l'un des premiers médecins de la capitale. Il avait été nommé médecin de l'école Polytechnique, et il y fit jusqu'en 1815 un cours de chimie. Outre plusieurs *mémoires* insérés dans l'*Encyclopédie*, dans le *Journal de Physique*, dans le Recueil de l'académie royale de médecine, dans celui de l'académie de Dijon, 1782, on a de lui, entre autres ouvrages : *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère*, Dijon, 1785, in-12 ; *Opuscules de médecine légale*, ibid., 1789-1790, in-8°; des *Tables synoptiques de la zoonomie et zoologie, du squelette, des muscles, des artères, des veines, des lymphatiques, des nerfs, des humeurs ou fluides animaux, des solides organiques, de la force vitale*, etc ; plusieurs fois réimprimées; *Discours prononcés aux séances publiques de la Maternité*, Paris, 1805, 1806 et 1807, in-8° ; *Exposition sommaire de la structure et des différentes parties de l'encéphale ou cerveau*, ibid., 1807, in-8°, avec six planches; *Consultations médico-légales sur une accusation d'empoisonnement par le sublimé corrosif, suivies d'une notice sur la manière de reconnaître l'existence de ce poison*, Paris, 1811, in-8°; *Recueil anatomique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture*, ibid., 1820, avec figures. Divers points de la doctrine de Chaussier sur la pathologie ou la médecine légale ont été développés dans un grand nombre de thèses. Il a laissé en manuscrit un *traité* de physiologie, dont la publication, attendue avec impatience pour les gens de l'art, vient d'avoir lieu.

* CIANTAR (le comte Jean-Antoine) est sans contredit l'homme le plus érudit et le littérateur le plus distingué que l'île de Malte avait vu naître dans son sein. Sa famille, une des plus nobles du pays, prétendant descendre des *Paléologues*, en portait et en porte encore le nom. Le comte Jean-Antoine, né à Malte (et non en Sicile, comme on l'a dit mal à propos) le 4 septembre 1696, fit à 15 ans un voyage en Italie pour achever ses études, et sut dès-lors capter, par les charmes de son esprit, la bienveillance et l'amitié des grands seigneurs et des savants de ce pays. Il y revint encore en 1721, et, de retour à Malte l'année suivante, fut nommé jurat, emploi municipal que les grands-maîtres ne confiaient qu'aux personnages les plus distingués de l'île. En 1747, il succéda au marquis de Caumont en qualité de correspondant de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris. Quatre ans après il devint aveugle ; mais,

doué d'une mémoire prodigieuse et d'une grande facilité de rédaction, il dicta plusieurs *opuscules* qui ont eu de la vogue en Italie. C'est pendant sa cécité que parut son édition du *Malta illustrata* d'Abela, qu'il avait continué et augmenté considérablement. Le 1[er] vol. parut à Malte en 1772. Ciantar mourut sur ces entrefaites (novembre 1778), et son fils (le comte George-Séraphin Ciantar-Paléologue) publia le 2[e] en 1780. Ciantar a composé un nombre infini d'ouvrages plus ou moins considérables en prose ou en vers. Les plus remarquables sont : *Comitis J.-Ant. Ciantar, acad. intronati, Epigrammat. lib. III*, Rome, 1737, in-4°; *Critica de' critici moderni, che dall' anno* 1730, *fin all' anno* 1760, *scrissero sulla controversia del naufragio di S. Paolo, apostolo*, Venise, 1763.

* CLAPPERTON (Hugues), capitaine dans la marine anglaise, naquit en 1788 à Annan (Ecosse). A l'exception des sciences nautiques son éducation fut très-négligée. Il fit son apprentissage de marine en qualité de mousse de cabane sur un bâtiment faisant le commerce entre Liverpool et l'Amérique septentrionale. Il devint ensuite midshipman dans la marine royale, puis lieutenant, et eut le commandement d'un schooner sur les lacs du Canada. En 1817, la flottille qui était sur les lacs fut réformée, et Clapperton revint en Angleterre avec la demi-paie de lieutenant. Quelques années après, il fut chargé d'une expédition dans l'intérieur de l'Afrique avec le docteur Oudney, qui périt victime du climat, et le lieutenant Denham, avec lequel il revint en Angleterre, où ils arrivèrent le 1[er] juin 1825, après avoir parcouru des contrées inconnues jusqu'alors aux Européens. Clapperton, élevé au grade de capitaine, repartit la même année pour l'Afrique, dans l'espoir de conclure un traité de commerce avec le sultan de Fellatahs; il arriva à Saccatoo, capitale des états de ce sultan, qui lui manqua de parole dans tous les points, et il y mourut le 13 avril 1827. Son domestique, nommé Lander, parvint à sauver tous les papiers de son maître et à revenir en Angleterre. On a publié à Londres en 1826, in 4°, et 1829, in 8°, la relation des deux voyages du capitaine Clapperton (*Narrative*, etc., et *Journal* etc.) : la première a été traduite en français par MM. Eyries et La Renaudière, Paris, 3 volumes in-8°, et atlas in-4°. La lecture de ces voyages est intéressante, mais on n'y trouve aucuns détails scientifiques.

* CLERMONT-GALLERANDE (Charles-George, marquis de), pair de France, né en 1744, était devenu maréchal-de-camp et inspecteur de cavalerie à l'époque de la révolution. Il émigra d'abord, mais revint bientôt auprès du roi, resta à ses côtés dans la journée du 10 août, fut enfermé pendant la terreur, et dut son salut au 9 thermidor. Ce fut lui qui, après le 18 brumaire, dirigea à Paris, la négociation dont le but était de faire jouer à Bonaparte le rôle de Monk. Il fut compris par Louis XVIII dans la première création de pairs du 4 juin 1814, et fut nommé lieutenant-général en 1816. Il mourut en 1823. On a de lui des *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la révolution qui s'est opérée en France en* 1789, Paris, 1826, 3 vol. in-8°.

* COLLIN DE SUSSY (Jean-Baptiste, comte), ministre des manufactures et du commerce sous l'empire en 1812, lors de la création de ce nouveau département, avait déjà rempli plusieurs places et plusieurs missions importantes, presque toutes relatives à l'administration des douanes, et dès le temps de la convention. Lorsqu'il eut un portefeuille, il n'eut pas pour cela le pouvoir de gouverner à sa manière, et il lui fut difficile de concilier les saines maximes de l'économie politique avec le système continental dont Bonaparte caressait la chimère; mais comme il avait étudié avec soin les principes de cette science alors peu cultivée en France, il put atténuer parfois le mal et même opérer un peu de bien. Pendant les cent-jours, il fut pair de France et premier président de la cour des comptes. Rentré dans la vie privée à la seconde restauration, il fut appelé de nouveau à la chambre des pairs en 1819, y vota constamment avec le parti constitutionnel, et mourut à Paris en 1826.

* CONSALVI (Hercule), cardinal et principal ministre du pape Pie VII, né à Rome en 1757, cultiva de bonne heure les lettres et la musique, ces deux grands moyens de plaire et de réussir dans la capitale du monde chrétien : il eut même en poésie assez de succès pour être admis dans le sein de l'académie des Arcades sous le nom de *Floritande Erminiano*. En 1785, au sortir de l'académie ecclésiastique, espèce de pépinière de prêtres patriciens, où il avait passé neuf ans, il obtint le titre de *donente del buon governo*, qui correspond

à celui de conseiller-rapporteur dans les tribunaux français. Il devint en 1789 juge au tribunal de la signature, et en 1792 *auditeur de rote*. Dès cette époque il crut devoir porter toute son attention sur les évènements politiques et principalement sur la France républicaine, dont les Italiens d'un parti ou d'un autre attendaient leur destinée bonne ou mauvaise; il courait même avec tant d'empressement partout où il savait qu'on traitait les grandes questions du jour, que *Pasquin* le désigna sous le nom de *Monsignor Ubique*. Nommé assesseur des armes ou ministre de la guerre, au moment où Rome était menacée par les armes françaises, dont Pie VI espérait arrêter l'essor victorieux, il fut assez malheureux pour que l'assassinat du général Duphot eût lieu sous son administration. Les patriotes romains abusèrent de cette circonstance pour le dépeindre sous des couleurs odieuses au jeune vainqueur de l'Italie, qui garda toujours contre lui une funeste prévention. Lorsque le gouvernement pontifical eut fait place dans Rome captive au système démocratique, Consalvi fut quelque temps emprisonné. Depuis il courut de ville en ville dans toute l'Italie, jusqu'au conclave qui s'ouvrit à Venise en 1799, et qui nomma le cardinal Chiaramonti (*voyez* PIE VII). Il avait été secrétaire de cette assemblée et avait contribué à vaincre la répugnance de Chiaramonti, qui le nomma pro-secrétaire d'état dès qu'il eut accepté lui-même sa nouvelle et suprême dignité. Rome une fois replacée sous le sceptre papal, Consalvi, dont le titre jusque-là n'avait guère été que purement honorifique, commença à gouverner avec cette modération et cette habileté dont il donna par la suite tant de preuves, et préluda dès lors à plusieurs réformes judiciaires et administratives que plus tard il devait accomplir. Il fut alors nommé cardinal de l'ordre des diacres, car il ne fut jamais prêtre, et confirmé dans son poste de secrétaire d'état (1800). Renonçant aux tributs prélevés par ses prédécesseurs sur la superstition étrangère, il chercha ailleurs ses ressources: il mit de l'ordre dans les finances, simplifia le mécanisme de l'administration et encouragea l'industrie et l'agriculture. En autorisant le libre commerce des grains, il se fit des ennemis; mais, fort de principes qu'il croyait sûrs, il laissa dire, et cette liberté existe encore comme il l'a établie. Quand Bonaparte, fatigué de voir traîner en longueur les négociations qu'il avait ouvertes avec la cour de Rome, envoya son ultimatum, en ordonnant à son ambassadeur de le faire accepter ou de partir, Consalvi partit lui même pour Paris, et en quelques jours le concordat fut signé: cette promptitude plut beaucoup au premier consul et l'empêcha de voir que le prélat italien avait obtenu tout l'avantage dans cette affaire. Celui-ci retourna triomphant à Rome, où il essuya toutefois le reproche d'avoir délaissé la cause des évêques émigrés, lesquels se déchaînèrent contre lui, de concert avec les fougueux ultramontains. En 1802, par le refus d'accéder à un concordat avec la république italienne, il vit s'augmenter contre lui l'ancienne antipathie de Bonaparte, auquel il fut pourtant obligé de faire quelques autres concessions politiques. Pour ne pas accompagner Pie VII à Paris, lors du sacre de Bonaparte, il prétexta de la nécessité de sa présence à Rome. Le nouvel empereur eut à peine obtenu ce qu'il voulait, que, laissant éclater sa vengeance long-temps comprimée, il demanda le renvoi de Consalvi: le pontife accepta enfin la démission que depuis quelque temps son ministre lui demandait (1806); mais ce dernier n'en conserva pas moins toute son influence et continua de rédiger toutes les notes diplomatiques, auxquelles les cardinaux Casoni, Doria et Gabrielli ne faisaient qu'apposer leur nom. Aussi, quelque temps après l'enlèvement du pontife en 1809, il fut contraint de venir en France lui-même. Pendant son séjour à Paris, à Reims, où il passa trente trois mois, et en dernier lieu à Béziers, il se conduisit avec beaucoup de dignité et contribua puissamment à encourager la résistance de ses collègues et du pape aux volontés du despote. En 1814, quand la liberté fut rendue à tous les souverains de l'Europe, Consalvi retourna en Italie, y fut nommé de nouveau secrétaire d'état et reçut la mission d'aller à Paris défendre les intérêts de Rome auprès des puissances alliées. A son arrivée à Paris, il trouva toute la diplomatie étrangère partie pour Londres, et résolu alors de braver les vieux ressentiments du peuple anglais contre la cour romaine, il alla montrer ses bas rouges dans les salons de St.-James. Depuis cette démarche si hasardeuse, les relations les plus amicales n'ont cessé d'exister entre les deux cours jusqu'à la fin du règne de Pie VII. Le succès du cardinal-ministre ne fut pas moins brillant à Vienne,

où, se contentant de protester seulement pour Avignon, le comtat vénaissin et une lisière de pays sur le bord du Pô, il obtint des souverains alliés la restitution au saint-siége des légations et des marches de Bénévent et de Ponte-Corvo. De retour à Rome, il prit à tâche de réparer les maux causés par une mauvaise administration pendant son absence; mais ses efforts furent trop souvent paralysés par les partisans des vieilles routines. En 1815, il fit rédiger un projet de code criminel, dont les états romains avaient bien besoin, et qui pourtant n'a jamais été entièrement mis en vigueur. En 1817 parut un code de procédure civile que divers tribunaux refusèrent d'admettre et que le clergé ne voulut pas reconnaître. En 1818, le droit d'asile fut aboli, et à la même époque fut promulgué le code de commerce, qui ne devint l'objet d'aucune attaque, parce que ses dispositions ne touchaient ni aux prérogatives cléricales ni aux priviléges nobiliaires. Des plans généraux pour la réformation des études avaient été conçus par le cardinal, qui n'eut pas le pouvoir de les exécuter : d'ailleurs les jésuites avaient été rétablis en 1814, durant son absence, et quoiqu'il ne fût pas leur partisan, il n'osa cependant pas les attaquer; il se contenta de ne pas leur accorder les chaires du collége et du séminaire romain, où ils ne rentrèrent que sous les administrations suivantes. Nous n'énumérons ici qu'une partie des travaux de Consalvi dans le gouvernement intérieur. Plus heureux dans ses négociations diplomatiques, il conclut des concordats, des arrangements et des conventions avec la France, la Russie, la Pologne, la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la Sardaigne, l'Espagne et Genève. Il traita avec St-Domingue et le Chili, lorsque aucune puissance n'était encore disposée à reconnaître ces républiques. Ses principes étaient larges et modérés, et comme il sentait quelle force prenaient chaque jour les idées philosophiques, il était toujours prêt à faire des concessions pour sauver la domination religieuse. A la mort de Pie VII, en 1823, il éprouva une grande et véritable douleur, qui ne dut pas être adoucie, lorsqu'il vit ses plans abandonnés et ses réformes négligées par Léon XII. Il parut néanmoins, après quelques mois de retraite et de disgrâce, prendre sur l'esprit de ce pontife une influence qui le fit nommer préfet de la Propagande et qui dut alarmer ses ennemis. Il ne jouit pas long-temps de sa nouvelle faveur : une maladie inflammatoire l'enleva en peu de jours au commencement de 1824. Nous finirons son éloge en rappelant que sa tolérance alla jusqu'à laisser ouvrir un temple protestant au centre de la capitale du catholicisme.

* COOK (Edward), 2e capitaine du navire *la Duchesse de Bristol*, armé en 1708 pour l'expédition envoyée en course dans le Grand-Océan par des armateurs de Bristol, sous les ordres de Wood-Rogers, publia à son retour une relation de cette croisière sous le titre de *Voyage à la mer du Sud et autour du monde, fait dans les années* 1708, 1709, 1710 *et* 1711, Londres, 1712, cartes et fig.

* CORREA DE SERRA (Joseph-François), botaniste distingué, né en 1750 à Serra, dans la province d'Alemtejo, en Portugal, fut ordonné prêtre à Rome, et ne retourna dans sa patrie qu'en 1777, sur l'invitation du duc de La Foens, oncle de la reine de Portugal, Marie Ire, qui devint son protecteur. Il obtint, par le crédit de ce seigneur éclairé et généreux, un bénéfice ecclésiastique d'un revenu considérable, et établit sous ses auspices en 1779, à Lisbonne, une académie des sciences, dont il fut nommé lui-même secrétaire perpétuel. Le duc fut assez puissant pour obtenir, malgré l'inquisition la liberté de faire imprimer tous les mémoires et travaux de l'académie sans aucune censure préalable, et le nouvel établissement en profita pour publier une foule d'écrits utiles sur les sciences exactes et naturelles, l'agriculture, la législation, l'histoire et la littérature. Aussi cette académie a contribué beaucoup au développement et à la propagation en Portugal des principes sur lesquels est fondée la civilisation moderne. Cependant l'abbé Correa, dénoncé à l'inquisition en 1786, chercha un asile en France. Rappelé à Lisbonne au bout de quelques années, après la mort de Pierre III, époux de Marie Ire, et l'un des plus fermes soutiens du parti fanatique, il fut encore une fois obligé de fuir, et se retira en Angleterre. Nommé à son arrivée à Londres membre de la société royale, et plus tard, en 1797, conseiller de la légation portugaise, il ne tarda pas à se brouiller avec son ambassadeur, et, dégoûté de la carrière diplomatique, il profita de la paix d'Amiens pour se rendre en France, où il résida jusqu'en 1813, entièrement livré aux sciences. Plusieurs sociétés savantes le reçurent dans leur sein, et la

troisième classe de l'Institut le nomma un de ses correspondants. En 1813, il se rendit aux États-Unis, et y fut bien accueilli, surtout à Philadelphie, où il fit avec le plus grand succès un cours de botanique, à la suite duquel on lui offrit la place de professeur à l'université de cette ville. Il la refusa, ne voulant pas renoncer à sa patrie. Étant devenu en 1816 ministre plénipotentiaire près le gouvernement des États-Unis, il remplit ce poste avec zèle pendant quatre ans; mais il y éprouva de grandes contrariétés au sujet des pirateries commises avec la plus grande publicité par des citoyens et armateurs de l'Union contre le commerce portugais, qui se trouva presque entièrement ruiné. Ayant réclamé en vain des réparations légitimes, Correa dut apprendre avec joie en 1819 sa nomination à la place de membre du conseil des finances du Portugal. De retour dans ce pays après avoir visité encore Londres et Paris, il fut nommé par sa province député aux cortès en 1823; mais il mourut la même année sans avoir pu prendre une grande part aux travaux de cette assemblée. Il n'a laissé aucun ouvrage important, mais des *mémoires* estimés dans divers recueils anglais, français et américains.

* COSTER (l'abbé SIGISBERT-ETIENNE), né à Nancy en 1734, fut ordonné prêtre en 1758 et obtint bientôt après la cure de Remiremont, qu'il occupa pendant vingt ans. En 1781, il fut appelé auprès de l'evêque de Verdun, qui le fit successivement grand-vicaire de son diocèse, chanoine et dignitaire de son chapitre. Elu en 1789 député du bailliage de Verdun aux états-généraux, il prit place au côté droit de l'assemblée et signa les diverses protestations publiées par les membres de son parti. Forcé de sortir de France en 1792 pour avoir été admis un moment par les Prussiens à l'administration provisoire du pays qu'ils venaient d'envahir, il se rendit à Rome auprès de l'abbé Maury, qui le fit nommer professeur de théologie au séminaire de Montefiascone. De retour dans sa patrie après le concordat de 1801, il devint chanoine de Nancy, directeur de la maison des orphelines, et aumonier de l'hôpital militaire. Lorsqu'à la suite des désastres de la guerre en 1813 et 1814, le typhus faisait d'horribles ravages dans les hôpitaux de cette ville, on le vit passer des journées entières auprès des malades, et leur prodiguer avec les consolations de la religion les secours de l'humanité. On a cité avec éloge, dans le temps où elles furent prononcées, son *Oraison funèbre* de Stanislas Ier, roi de Pologne (Nancy, 1766, in-4°), et son *Oraison funèbre* de la reine Marie Leczinska.

* COXE (WILLIAM), archidiacre de Wilts, né à Londres en 1747, mort en juin 1828 à Bemerton, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui tous obtinrent du succès. Le premier qu'il publia était intitulé : *Esquisse de la situation naturelle, civile et politique de la Suisse*, in-8°; il en donna depuis une 2e édition fort augmentée en 3 vol. in-8°, sous le titre de *Voyage en Suisse et dans le pays des Grisons* : cet ouvrage eut 4 édition. Il publia ensuite l'*Histoire des découvertes des Russes*, 1780; *Voyages en Pologne, en Russie, en Suède et en Danemarck*, 1784; les *Mémoires de sir Robert Walpole, comte d'Orford*, 1798; ceux d'Horace Walpole, 1802; *Histoire de la maison d'Autriche*, 1807; *Mémoires historiques des rois d'Espagne de la maison de Bourbon*, 1813, *Mémoires de John, duc de Marlborough*, 3 vol. in-4°, qui parurent successivement en 1807-8-9; et un grand nombre d'autres ouvrages moins importants, historiques, littéraires et religieux.

* CRÉQUI (le maréchal CHARLES Ier DE), seigneur de BLANCHEFORT et de CANAPLES, etc. Un fait qu'on ne peut omettre dans sa biographie, quelque restreint qu'en soit le cadre, c'est qu'il laissa voir beaucoup de dépit après la nomination du duc de Savoie, Victor-Amé Ier, au commandement général des armées françaises en Italie, et que ce fut par sa faute que ce dernier échoua dans le siége de Valence sur le Pô, au commencement de la campagne de 1635. Cet esprit de rivalité ne put que s'accroître singulièrement après l'issue du mémorable combat du 22 juin 1636. Séparé du duc de Savoie par le Tésin au moment où le marquis de Leganez vint l'assaillir à la tête des Espagnols, Créqui avait eu à soutenir tout le choc de l'ennemi : il le fit avec beaucoup de valeur; mais ses troupes commençaient à plier, lorsque le duc de Savoie, qui, pendant la nuit, avait rétabli des ponts sur le Tésin, arriva à temps pour changer la forture, et mettre les Espagnols en pleine retraite après 7 heures de combat. La célèbre journée de Monbaldone (septembre 1637), dont l'honneur revint également au duc de Savoie, venait de terminer la campagne suivante : 18 jours plus tard ce prince et le comte de Verrue, son premier ministre, au sortir d'un festin que

leur avait donné le maréchal de Créqui, tombaient frappés d'une maladie qui les enleva en peu de jours; le marquis Guido Villa, principal lieutenant de Victor Amé et son convive chez le maréchal de Créqui, avait ressenti les atteintes du même mal, et avait paru n'y échapper que grâce à la vigueur de sa constitution. On imaginera aisément quels soupçons durent s'accréditer parmi les sujets du prince, dont jusque-là les intérêts n'avaient été que trop réellement sacrifiés par la politique de Richelieu. Le fait est que ces soupçons, démentis par le caractère et la réputation du maréchal de Créqui, le furent encore par les procès-verbaux des médecins.

* CRILLON (BERTON DES BALBES, duc de), pair de France, né en 1748, se mit au service de l'Espagne à l'exemple de son père, et, pendant la querelle de l'Angleterre avec les colonies d'Amérique, se distingua à la brillante expédition de Minorque. Il rentra en France après la signature de la paix, et ne tarda pas à être fait officier-général. Il était grand bailli d'épée du Beauvoisis, lorsqu'il fut député par la noblesse de ce bailliage aux états-généraux de 1789, où il fut l'un des premiers de son ordre à passer dans la chambre du tiers-état. Il avait formé chez lui une société qui fut le noyau du club de 1789, depuis club des feuillants. Ses travaux dans l'assemblée constituante, que nous ne pouvons retracer, furent d'accord avec ses premiers actes politiques. En 1792, il fut accusé dans les journaux d'entretenir en faveur de la royauté des relations avec un parti d'émigrés : il ne paraît pourtant pas qu'il ait quitté la France pendant la révolution; seulement il chercha l'obscurité où la persécution était néanmoins venue l'atteindre, lorsque le 9 thermidor le sauva comme tant d'autres. Appelé à la chambre des pairs par l'ordonnance du 17 août 1815, il s'y montra fidèle aux opinions qu'il avait professées dans l'assemblée constituante. Il mourut à Paris en 1820. On trouve une *notice* sur lui dans le *Moniteur* du 31 janvier 1820. Son *éloge* a été prononcé à la chambre héréditaire dans la séance du 9 février par M. le marquis d'Herbouville.

* CUVIER (GEORGE-LÉOPOLD-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-DAGOBERT), est né à Montbéliard (1), le 25 août 1769, année mémorable par la naissance de Napoléon; Schiller, condisciple de Cuvier, Walter-Scott, Canning et de Châteaubriand.

Cuvier reçut de la nature un de ces développements extraordinaires et privilégiés du cerveau (2), sources de ces hautes intelligences appelées à étendre au loin, par les œuvres du génie, le cercle des connaissances humaines, de ces esprits supérieurs pour qui l'étude, le premier des besoins, est toujours facile et réfléchie, et qui savent vaincre les plus grands obstacles pour atteindre le but imposé à leurs travaux.

Élevé dans la croyance luthérienne, et fils d'un officier au service de la Suisse, à trois ans il lisait avec une intelligence rare, et à quatorze avait terminé ses humanités de la manière la plus brillante.

Frustré d'une bourse méritée au concours, pour entrer à l'université de Tubingen, Cuvier fut obligé de renoncer à l'état ecclésiastique, qu'il avait préféré à la carrière des armes, comme pouvant lui procurer cette existence suffisante pour se livrer à l'étude. Il éprouvait un chagrin profond d'être privé des moyens d'acquérir les éléments des sciences qu'il devait tant illustrer, lorsque le prince de Wurtemberg, par le don d'une bourse à l'école militaire de Stuttgard, lui rendit toutes ses espérances, et répara l'injustice manifeste qu'il avait éprouvée.

Cuvier travailla avec ardeur pour profiter de l'instruction étendue que l'on trouvait dans cette école; très adonné à l'étude du droit, il manifestait cependant une telle prédilection pour l'histoire naturelle, qu'il employait ses moments de loisir, soit à peindre avec soin des insectes, soit à composer un herbier, premiers travaux qui annonçaient un naturaliste observateur exact, et un esprit judicieux et méthodique.

Sorti de l'école de Stuttgard à dix-huit ans, et sans fortune, il se trouva heureux d'accepter en Normandie, chez le comte d'Héricy, une place de précepteur qui lui permettait de consacrer une grande partie de son temps à l'histoire naturelle. A cette époque, les lois de la cristallisation ayant été fixées par le savant et modeste Haüy, les rapports organiques qui lient les végétaux étant bien appréciés par le célèbre

(1) En 1769, la ville de Montbéliard était la capitale d'un comté appartenant au duc de Wurtemberg : maintenant c'est le chef-lieu d'une sous-préfecture du département du Doubs.

(2) Le cerveau, trouvé sain à l'autopsie, pesait trois livres dix onces : il excédait d'une livre le poids d'un cerveau ordinaire.

L. de Jussieu, la minéralogie et la botanique se trouvaient soumises à des classifications naturelles qui les avaient élevées au rang des sciences exactes. La zoologie seule, depuis Linnæus, était restée stationnaire. Relégué dans le fond de la Normandie, Cuvier profite de la proximité de la mer pour en étudier les productions; il reconnaît bientôt que la zoologie n'avait pas subi de modifications importantes, parce que les systèmes adoptés jusqu'alors, n'étant pas la conséquence des rapports et des influences déduits de l'étude des organes, se trouvaient livrés à l'arbitraire; cette science devait subir une réforme indispensable, nécessitant d'immenses travaux : Cuvier se sentit la force et la capacité de les entreprendre. Dirigé par un esprit véritablement philosophique, ses premières recherches furent si remarquables, que M. Geoffroy-Saint-Hilaire, très-jeune naturaliste, attaché au Muséum d'histoire naturelle, y reconnaissant l'empreinte du génie, fit les offres d'amitié les plus pressantes pour que Cuvier vînt à Paris se livrer tout entier à la science, au milieu des riches collections du Muséum.

Les deux illustres savants cimentèrent leur réunion en publiant ensemble plusieurs mémoires sur la classification des mammifères, et deux volumes petit in-8° qui parurent en 1804, sous le titre de *Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle*, par MM. Lacépède, Geoffroy et Cuvier.

En 1795, Cuvier, seulement âgé de vingt-six ans, lut à la société d'histoire naturelle un mémoire sur une nouvelle division des animaux à sang blanc, que Linnæus avait réunis et confondus dans la classe des vers (*vermes*). La classification que l'auteur avait adoptée était si judicieusement résumée des recherches anatomiques les plus étendues, que tous ses travaux postérieurs sur cette partie de l'histoire naturelle ne servirent qu'à la développer.

Par un ouvrage d'une telle importance, Cuvier se plaçait au premier rang des naturalistes. Dès-lors tous les établissements scientifiques, toutes les sociétés savantes briguèrent l'honneur de le posséder. Dans la même année 1795, il devint professeur aux écoles centrales de Paris, professeur au Muséum, comme suppléant de Mertrud, que son grand âge empêchait de continuer ses cours d'anatomie comparée, et fut titulaire de cette place en 1802, membre de l'Institut national (Académie des sciences) lors de sa création, aussi en 1795, et secrétaire perpétuel de l'académie en 1803.

Cuvier avait à compléter son système de zoologie; ce qu'il fit dans un tableau élémentaire publié en 1798. Ce tableau, rédigé pour les écoles centrales, peut être considéré comme le plan *du règne animal, distribué d'après son organisation pour servir à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée*, ouvrage dont la première édition, formant 4 vol. in-8°, parut en 1817; la seconde édition en 4 volumes de 1829 à 1830.

Dans les années 1800 à 1805, les leçons sur l'anatomie comparée furent recueillies et publiées en 4 vol. in-8°, par MM Duméril et Duvernoy. Dans cet important ouvrage se trouvaient consignés les faits qui avaient dirigé l'auteur dans sa classification zoologique.

Cuvier, appelé au collége de France pour succéder, dans la chaire d'histoire naturelle, à l'illustre Daubenton, mort en 1800, réunissait au plus haut degré les qualités du professeur. A un langage animé, pur, simple et concis, il joignait la profondeur du savoir, la sévérité du raisonnement, la justesse du jugement, la hauteur de vues qui permettent d'atteindre à toute l'étendue des rapports auxquels peuvent donner lieu les sciences : avec un tel professeur qui possédait la véritable éloquence, toutes les intelligences grandissaient, la science devenait facile pour tous.

Cuvier poursuivait ses conquêtes scientifiques, lorsqu'une circonstance vint prouver combien ses connaissances anatomiques étaient positives et étendues, avec quelle étonnante sagacité ce profond physiologiste avait apprécié les rapports de dimensions et de formes qui conviennent à chaque espèce d'animal pour l'exercice de ses fonctions organiques et instinctives.

Des ossemens brisés, de forme bizarre, ou de grande dimension, qui, pendant des milliers d'années, avaient été dispersés et enfouis au sein de la terre, par suite des cataclysmes et des grandes révolutions du globe, étaient conservés dans les cabinets de curieux qui leur attribuaient une origine fabuleuse. Devenus l'objet d'une étude particulière, de la part de Cuvier, ce savant leur applique son système de classification zoologique, rapproche, assemble les os qui doivent appartenir à une même espèce, et suppléant à ce qui manque par ce qui doit

être, il parvient, à force de savoir, à force de génie, à reconstruire des squelettes entiers d'animaux disparus de la surface de la terre. Créateur de l'histoire naturelle d'animaux fossiles dont il put décrire jusqu'aux mœurs qu'ils devaient avoir vivants, Cuvier publie des résultats aussi surprenants, sous le titre modeste de *Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes* (4 vol. in-8o): une première édition a paru en 1812, et la seconde de 1821 à 1823. Par suite de l'enchainement des connaissances, ces fossiles devinrent, pour Cuvier, des témoins irrécusables dans l'histoire de la terre. En 1816, il a fait paraitre un mémoire pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques (1 vol. in-4o.) En 1830, il commença la publication d'une histoire naturelle des poissons (5 vol. in-4o. sont déjà parus). A son lit de mort, Cuvier a remis à M. Valaniennes tous les matériaux nécessaires pour la continuation de cet important ouvrage, et il a chargé M. Laurillard, naturaliste très-savant, son élève particulier, de la publication de ses travaux inédits sur les mammifères. Il a aussi publié sur l'histoire naturelle un grand nombre de mémoires insérés parmi ceux de l'Académie des sciences, de la collection du Muséum, et plusieurs articles contenus dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* et dans la *Biographie universelle*.

Cuvier, l'homme le plus prodigieux de notre époque, était doué d'un esprit aussi vaste que celui d'Aristote, qu'il semblait avoir pris pour modèle. Comme ce créateur de l'histoire naturelle chez les Grecs, il excellait dans toutes les sciences qu'il cultivait, et trouvait dans la variété de ses grandes occupations ses plus agréables délassements.

Littérateur, Cuvier prouve dans ses ouvrages qu'il est grand écrivain. S'il n'avait pas pris le même temps que Buffon pour polir son style, c'est qu'il travaillait plus comme naturaliste. Ce fut surtout par ses éloges académiques qu'il se distingua comme homme de lettres, dans ces éloges, où, pour l'agrément du style, il se montre le rival de Fontenelle, on remarque surtout la finesse, la délicatesse, l'esprit de convenance et d'aimable satire avec lesquels il peint les tribulations du savant, l'originalité de son caractère: ingénieux stratagème qu'il emploie pour capter l'attention d'un élégant auditoire qu'il n'aurait pu fixer par le seul récit de graves travaux. Les éloges historiques des membres de l'Académie, prononcés jusqu'en 1819, sont publiés en 2 volumes. in-8o. Ces éloges, un rapport historique sur les progrès des sciences depuis 1789 et sur leur état actuel, ses ouvrages d'histoire naturelle, ses connaissances de langues modernes et anciennes, ouvrirent à Cuvier les portes de l'Académie française, et le firent admettre comme associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Homme politique le général Bonaparte, son collègue à l'Institut national, ayant apprécié son grand savoir, lui confia les fonctions les plus importantes de l'Instruction publique. Nommé successivement commissaire pour la formation des lycées, inspecteur-général des études, conseiller titulaire de l'Université, Cuvier fit, sur l'état de l'instrution publique en Hollande et en Italie, un rapport si lumineux, que, d'après ce travail, l'empereur Napoléon ordonna l'application du système d'instruction française à ces pays. Ce rapport, qui forme deux volume in-8o, a été publié en 1819.

Sous la branche aînée et cadette des Bourbons, Cuvier devint maître des requêtes, conseiller d'état, président du conseil de l'instruction publique, et président du conseil-d'état. Dans toutes ces fonctions, il se montra tellement supérieur, qu'on ne put douter qu'il de fût devenu ministre de l'intérieur ou de l'instruction publique, si l'on n'avait pas craint de placer un protestant à un poste aussi éminent. On peut aussi penser que Cuvier, devenu le premier naturaliste du monde, et certain du bien qu'il pouvait faire, désirait parvenir à ces premières dignités, trop souvent possédées par des hommes sans honneur, qui n'ayant en vue que leur fortune, mendient la faveur du peuple, en affectant des vertus qu'ils ont l'impudeur de désavouer, une fois qu'ils sont parvenus au pouvoir ! ! !

Mais au moins l'illustre naturaliste, dont la pauvreté n'était que trop réelle, et qui n'eut pas, comme Aristote, le bonheur de pouvoir associer à ses immenses conquêtes scientifiques la fortune d'un Alexandre, ne chercha dans la multiplicité de tous les emplois auxquels il satisfaisait, qu'une richesse temporaire, qui lui procurât ce qui lui était indispensable pour se livrer à ses grands travaux en histoire naturelle. Si quelquefois Cuvier, dans sa carrière politique, fut obligé, pour conserver cette existence, de sacrifier son opinion intime, essentiellement libérale, il faut en accuser les gouvernements

qui l'avaient placé dans cette pénible nécessité : les hommes sages apprécieront que, sans un tel sacrifice, cet homme prodigieux n'aurait pas honoré la France des plus grandes productions du génie, qu'il ne l'aurait pas dotée d'un riche et magnifique cabinet d'anatomie comparée, renfermant la collection ostéologique la plus complète qui existe.

Les savants de tous les ordres, les protestants ses co-religionnaires, furent au moins toujours certains de trouver dans Cuvier, devenu indispensable au pouvoir, un protecteur puissant contre cet esprit abject du despotisme fanatique qui croyait ne pouvoir régner qu'en plongeant la France dans l'ignorance, la superstition et la misère.

Si Cuvier, dont le caractère était facile et inoffensif, avait contracté cette gravité imposante qui chez lui tenait plus de la représentation comme homme d'état, que de la conscience de sa supériorité, les jeunes gens qui cultivent les sciences, les savants de tous les pays, qui vinrent le consulter, diront avec quelle bienveillance extrême il les accueillait, et mettait à leur disposition ces précieuses collections; ses amis n'oublieront pas que dans l'intimité Cuvier, conservant le même agrément de conversation, retrouvait cette bonhomie du savant modeste, qui a tant de charmes.

Ce fut au collége de France, le 8 mai 1832, que la parole éloquente de Cuvier se fit entendre pour la dernière fois. Dans le résumé qu'il fit de son cours de l'année précédente, et dans l'exposition du plan du cours qu'il ouvrait, jamais la force et le talent de ce professeur ne s'étaient montrés à un si haut degré de perfection (1).

Cuvier avait tellement été animé par son sujet, qu'à la fin de sa leçon il était couvert de sueur : pressé par les affaires, il s'expose trop promptement à l'air, et éprouve un refroidissement mortel. Le troisième jour, 10 mai, se manifeste une paralysie, qui, ayant commencé par l'œsophage, se propagea aux muscles des membres et ensuite à ceux du tronc.

Cuvier, en physiologiste expérimenté, jugea tout d'abord l'extrême gravité de sa maladie ; son courage seul lui fit se soumettre à l'action des moyens violents, qu'il regardait comme inutiles, mais que les médecins désiraient employer, dans l'espérance de conserver des jours si précieux. Il mourut le 13 mai 1832.

Cuvier était secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, membre de l'académie française, membre libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et de toutes les sociétés savantes du monde; conseiller-d'état, membre du conseil de l'instruction publique, pair de France, grand-officier de la légion-d'honneur, baron, etc.

* CZERNI-GEORGE (George-Petrovitsch, généralement connu sous le nom de), c'est-à-dire *George-le-Noir*, à cause de la couleur basanée de son teint, naquit dans les environs de Belgrade, d'une famille obscure, quoi qu'on en ait dit, ne reçut aucune éducation et dédaigna même, dans le cours de sa prospérité, d'apprendre à lire ; mais il était doué d'un caractère mâle et d'un grand courage, qui dégénéra même parfois en férocité. Il montra dès son adolescence une profonde aversion pour les Turcs. En ayant tué un dans une querelle particulière, il se réfugia en Transylvanie, prit du service dans les troupes autrichiennes et devint en très-peu de temps sous-officier ; mais il eut une querelle avec son capitaine, le tua et prit encore la fuite. Il se fit alors recevoir dans ces bandes composées principalement de Grecs, de Croates et d'Esclavons qui harcellent les Turcs sur leurs frontières. Parvenu bientôt après au commandement d'une de ces bandes, il fit tant par ses incursions journalières que la Porte envoya contre lui des troupes réglées. Il les battit, augmenta son armée par ses succès et par la cruauté même des Turcs contre les Serviens, et osa prendre l'offensive dans le dessein hardi de soustraire son pays à l'asservissement sous lequel il gémissait. Il exerça ses troupes, établit parmi elles, autant qu'il le put, l'ordre et la discipline, et fit succéder à des attaques partielles dont le brigandage avait été presque toujours l'objet, une guerre nationale à laquelle il conserva toutefois le même caractère de cruauté. Se voyant près d'être trahi par son père, quoiqu'il l'eût supplié vainement de n'en rien faire, il eut l'affreux courage de lui brûler la cervelle. Désormais il ne mettra que plus d'acharnement dans sa lutte

(1) Cuvier devait continuer le tableau des sciences du dix-neuvième siècle, et traiter plusieurs questions relatives à la philosophie des sciences, notamment de ce qui a rapport à la production des êtres organisés, et relativement à l'application de l'anatomie à la détermination de leurs débris fossiles.

avec les Turcs. Après les avoir défait en plusieurs rencontres, il s'empare de Belgrade en 1800, et se fait proclamer généralissime des Serviens. C'était la dictature la plus absolue qu'il s'arrogeait ; il le prouva bientôt par des actes d'une autorité parfois cruelle et par la déclaration formelle qu'il suffisait à tout, qu'il n'avait pas besoin de conseils, et que personne ne devait songer à s'élever au-dessus de lui tant qu'il vivrait. Il força la Porte à traiter avec lui, fit la paix et se tint prêt à recommencer la guerre, qui ne tarda pas à se rallumer. Depuis 1800, époque de l'établissement de son gouvernement, jusqu'en 1806, ce ne fut entre les Turcs et lui qu'un enchaînement de combats, dans lesquels il fut presque toujours victorieux, et de traités de paix aussitôt rompus que formés. Des deux côtés même fureur, mêmes abus de la victoire, même infidélité dans les conventions. En 1806, il se fit reconnaître par la Porte en qualité de prince de Servie, et ce fut alors qu'il imposa à ses compatriotes une constitution, bonne comparativement au régime que les Turcs avaient établi, mais bien imparfaite encore, puisqu'elle consacrait le despotisme militaire. A partir de cette époque son pouvoir et sa fortune déclinèrent sensiblement. Après quelques succès, il fut écrasé près de Widdin en 1807 par des forces supérieures, et contraint de signer, pour échapper à une ruine totale, un armistice qui lui enlevait la plus grande partie de ses possessions. Ce fut dans ces circonstances qu'il fit pendre son frère, par la seule raison qu'il lui avait manqué de respect. Il reprit les armes en 1809 à l'instigation du gouvernement russe, combattit jusqu'en 1813 avec des succès divers, et ne recevant par les secours qui lui avaient été promis, fut obligé d'évacuer la Servie, qui retomba sous le joug de ses éternels oppresseurs. L'année suivante, il reparut sur les bords de la Dwina, d'où il chassa l'armée ottomane : ce fut son dernier exploi. Il fut appelé en Russie par Alexandre, qui le créa prince et général ; mais en 1817 s'étant avisé de franchir les frontières turques sous un déguisement pour renouer sans doute quelques intrigues contre les tyrans de son pays, ou peut-être seulement pour recouvrer un trésor qu'il aurait enfoui dans les environs de Semandria, il fut arrêté et conduit au pacha de Belgrade, qui le fit décapiter.

* DAMAS (François-Etienne), lieutenant-général, né en 1764 à Paris, où il est mort en décembre 1828, avait été successivement sous-lieutenant au régiment de Royal-Auvergne, aide-de-camp du général Meunier, puis chef d'état-major de Kléber (septembre 1799). Disgracié près de Bonaparte par les rapports de Menou, il faillit être compromis dans le procès de Moreau. Mais Murat, devenu grand-duc de Berg, se l'attacha comme commandant-militaire et conseiller-d'état. Il resta en activité lors de la campagne de 1812 en Russie, et, à l'époque de la restauration, il fut fait colonel d'armes commandant la garde royale de Paris. Le roi le nomma ensuite inspecteur-général de gendarmerie, puis président du comité consultatif de cette arme, et grand-officier de la Légion-d'honneur.

* DEANI (Marc-Antoine), prédicateur italien, né à Brescia en 1775, se fit entendre successivement dans les plus grandes villes de l'Italie, et réussit partout. Fidèle à l'humilité de son ordre, celui des Franciscains de l'Observance, dont il fut toutefois définiteur général, il refusa l'évêché de Zante et de Céphalonie. Il mourut en 1824. Ses *discours* non imprimés sont au nombre de 60 sermons de morale et de 180 panégyriques, oraisons funèbres, sujets de retraite, etc. Dix-sept de ses *discours* ont été imprimés. On trouve une *notice* sur lui dans les *Mémoires de religion et de morale*, publiés à Modène par l'abbé Baraldi.

* DEBAST (Martin-Joseph), né en 1753 à Gand, où il mourut en 1825, y avait été long-temps curé du culte catholique, et y avait donné des exemples de toutes les vertus chrétiennes. Après la conquête de la Belgique par les Français, et particulièrement sous le directoire, il fut l'objet de continuelles persécutions, mais n'en remplit pas moins les devoirs de son ministère avec un courage digne des premiers temps de l'église. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels nous citerons : *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite, avec désignation des lieux où elles ont été découvertes*, Gand, 1801, in-8° ; 2e édition, 1808, in-4° ; *Recherches historiques et littéraires sur la langue celtique, gauloise et tudesque, pour servir de supplément au Recueil d'antiquités*, , Gand, 1815, 2 vol. grand in-8° ; *l'Institution des communes dans la Belgique pendant les 12e et 13e siècles, suivie d'un Traité sur l'existence chimérique de nos forestiers de Flandre*, Gand, 1819, in-4°.

* DEGOLA (Eustache), prêtre italien, adhérent de la ci-devant école de Port-Royal, né en 1761 à Gênes, où il mourut le 17 janvier 1826, s'était voué, dans ses dernières années, à l'instruction des jeunes sourds-muets de l'institut dirigé par le vénérable Assarotti. Reçu docteur en philosophie à l'université de Pise, Degola, imbu des principes indépendants de cette école, fut du nombre des ecclésiastiques italiens qui, à l'époque de notre révolution, adressèrent une lettre d'adhésion au clergé assermenté. Il voulut même prendre part au concile national assemblé en 1801, et vint en France à cet effet. Il s'y lia intimement avec M. Grégoire, ancien évêque de Blois, et visita avec lui une partie des pays d'Europe. Il paraît que cette tournée avait pour objet de former une association religieuse en opposition au parti *hildebrandiste.* Degola joignait à une vaste érudition dans les matières ecclésiastiques des connaissances distinguées comme orientaliste. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, et qui tous sont anonymes, on distingue : *Annali politico-eccles.*, espèce de journal qui parut de 1797 à 1799, in-4°; *l'ancien Clergé constitutionnel jugé par un évêque d'Italie,* Lausanne, 1804, in-8° (c'est l'analyse d'un écrit de M. Solari contre les opinions du cardinal Gerdil).

* DEJOUX DE LA CHAPELLE (Pierre), mort à Paris le 29 octobre 1825, était né à Genève en 1752, reçu ministre à 23 ans, après avoir séjourné quelque temps en Angleterre et à Bâle, il fut appelé à Paris, par Court de Gebelin, qu'il aida dans la rédaction de son ouvrage intitulé : *le Monde primitif.* Il dirigea depuis, pendant 14 ans, une école publique dans le département du Léman, avant de devenir président du consistoire de la Loire-Inférieure de la Vendée. Une ordonnance royale, du 24 janvier 1816, le révoqua de ces fonctions comme étranger, et il se rendit alors à Rome, où il était venu une première fois en 1773, avec lord Allen. Dejoux, dont il paraît que la conversion intime s'était faite dès cette époque, remplit encore 7 années une chaire de langues anciennes à Dollar, près de Stirling, en Écosse. Il vint à Paris au bout de ce temps, et y fit son abjuration entre les mains de l'archevêque le 11 octobre 1825. Son ouvrage posthume est intitulé : *Lettres sur l'Italie, considérée sous le rapport de la religion,* Paris, 1825, 2 v. in-8°. Cet écrit est marqué au cachet de l'école de MM. de Maistre et La Mennais.

* DELUC (Jean-André), un des plus célèbres physiciens du 18e siècle, né à Genève en 1727, fut d'abord destiné au commerce, et se livra à l'étude des sciences en même temps qu'aux travaux de son état jusqu'à l'âge de 46 ans; mais sa fortune ayant été dérangée par un évènement imprévu, il renonça aux affaires commerciales, se rendit en Angleterre, s'y fixa, et devint lecteur de la reine. Dans la suite il parcourut la Suisse, la France, la Hollande, l'Allemagne, passa dans ce pays six années, revint en Angleterre, où il voyagea trois ans en observateur, et mourut à Windsor, le 7 novembre 1817, âgé de 91 ans. Professeur honoraire de géologie à Goettingue, correspondant de l'Institut de France et membre de la société royale de Londres, J.-A. Deluc a enrichi la géologie et la météorologie de plusieurs découvertes importantes. On lui doit l'hygrométrie; le premier il substitua *le mercure* à l'esprit de vin dans le thermomètre, et contribua à rendre familière la mesure des montagnes au moyen du baromètre portatif. Un des points les plus remarquables de ses opinions est l'accord qu'il tenta d'établir entre les doctrines physiques et le récit de la création du monde par Moïse. Ses principes ont été depuis adoptés en partie par M. Cuvier. Parmi les ouvrages qu'il a composés, nous citerons : *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, etc., Genève, 1772, 2 vol. in-4°; Paris, 1784, 4 vol. in-8° (excellent surtout pour la théorie des baromètres et thermomètres) ; *Lettres physiques et morales sur les montagnes*, etc., La Haye, 1778-80, 6 vol. in-8°; *Traité élémentaire de géologie*, publié en anglais, Londres, 1809, in-8°, et en français, Paris, même année : *Voyage dans le nord de l'Europe*, Londres, 1810, 3 vol. in-8°.

* DEMARNE (Jean-Louis), peintre, né en 1744 à Bruxelles, vint de bonne heure étudier son art en France, et y concourut pour le prix de Rome l'année où David l'obtint. Après s'être livré d'abord avec peu de succès au genre le plus élevé, il fit du paysage historique, et ne réussit encore que médiocrement. On cite, comme l'un de ses moins mauvais ouvrages dans cette seconde manière, un tableau représentant la *Prise de la Louisiane.* Mais les compositions qui ont fait la réputation de Demarne sont ses peintures d'animaux. Dans cette troisième manière, il s'est placé comme coloriste à la hauteur des meilleurs peintres flamands, et,

pour la facilité du pinceau et la finesse du ton, autant que pour l'entente et la vivacité de la composition, on ne craint pas d'égaler un bon nombre d'entre ceux de ses paysages qu'il exécuta de 1792 à 1808 à ce qu'ont fait de mieux Karel Dujardin et Berghem. Demarne, qui, octogenaire, avait obtenu la croix d'honneur après la dernière exposition, est mort aux Batignolles, près Paris, le 23 mars 1829. Ses meilleurs morceaux se voient à l'exposition de la galerie Lebrun.

* DÉSAUGIERS (Marc-Antoine), célèbre chansonnier et vaudevilliste, 2e fils du compositeur M.-A. Désaugiers (*voyez* ce nom), naquit à Fréjus en 1772. Après s'être essayé en 1792 à l'un des petits théâtres de Paris, il partit pour St-Domingue, combattit contre les noirs insurgés, tomba en leurs mains, et trouva grâce devant ces furieux au moment d'être fusillé. Il était de retour à Paris en 1797, et dès ce temps il commença à se faire connaître par des chansons dont la vogue fut prodigieuse : le naturel, la gaîté malicieuse et la verve de ces petites compositions en ont fait un véritable titre littéraire pour leur auteur. Après avoir longtemps contribué par ses joyeux couplets à la prospérité du théâtre du Vaudeville, Désaugiers en devint directeur en remplacement de M. Barré en 1815. Il quitta cette direction en 1822, dégoûté par les tracasseries et surtout par le préjudice que causait au Vaudeville l'établissement du Gymnase dramatique; mais il la reprit à la fin de 1825, sans pouvoir cette fois relever la vogue d'un théâtre que la concurrence écrasait. Cet intarissable chantre des guinguettes mourut à Paris, le 9 août 1827, des suites d'une opération de la taille, à laquelle il s'était soumis la veille. Beaucoup de ses vaudevilles sont encore applaudis, notamment *M. Vautour*, *le Mariage extravagant*, *Pierrot* ou *le Diamant perdu*, *le Jeune Werther* et *les Petites Danaïdes*. Rien de plus populaire que sa chanson de *M. et Madame Denis*, que ses pots-pourrits de *Cadet Buteux* sur *la Vestale*, sur *Artaxerce*, sur *les Danaïdes*. Ses couplets burlesques sur divers évènements politiques ont eu aussi une grande vogue; mais il semble qu'on a fait preuve d'une louable discrétion, en excluant ces pièces du nouveau recueil de ses *Chansons et Poésies diverses*, publié chez le libraire Ladvocat, 3 vol. in-18. La plupart de ces pièces, d'abord imprimées dans les collections annuelles du *Caveau moderne*, dont Désaugiers fut président, avaient été successivement réunies en 3 vol. de 1808 à 1816, in-18, et réimprimées en 1823.

* DESENNE (Alexandre-Joseph), habile dessinateur de vignettes, né à Paris en 1785, montra de bonne heure du goût pour les arts; mais jusqu'à l'âge de 25 ans, il se contenta d'être copiste : ce fut en 1812 qu'il composa ses premières vignettes pour l'ornement des livres. Jusqu'à sa mort, arrivée en 1827, il travailla à embellir une foule d'éditions, telles que celles de Boileau, de Molière, de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Beaumarchais, de Bernardin de St-Pierre, au succès desquelles on peut dire qu'il a puissamment contribué. Personne, mieux que lui, n'a su concevoir un sujet, le disposer, en saisir le style propre, varier ses groupes, donner du mouvement, de l'expression à ses figures, les ajuster, indiquer par des accessoires les lieux, les époques, la condition de ses personnages, s'identifier enfin avec un auteur. Dans les derniers temps de sa vie, ayant à dessiner des vignettes pour les *OEuvres de Walter Scott*, il sentit qu'il devait en quelque sorte changer son talent et imiter la manière anglaise; mais il le fit en homme habile, donnant à ses dessins un effet plus piquant, et conservant toutefois la pureté de la forme et la grâce de la composition. On a publié le portrait de A.-J. Desenne dans la collection intitulée *Galerie universelle de Portraits* (Paris, Blaisot, 1827), et le *Catalogue des estampes, vignettes et livres* de son cabinet, par Duchesne aîné, (Paris, Merlin, 1827, in-8o de 25 pages. Il faut consulter ce *Catalogue* pour connaître l'*œuvre* de A.-J. Desenne.

* DESÈZE (Raymond ou Romain), l'un des trois défenseurs de Louis XVI, né à Bordeaux en 1750, exerça d'abord la profession d'avocat au parlement de cette ville, qu'il quitta, sur l'invitation du ministre Vergennes, pour venir chercher des succès plus brillants au barreau de Paris. Il plaida à son début la cause des filles d'Helvétius, abandonnée à son talent, déjà célèbre, par Target, qui renonçait alors à la plaidoirie. En 1789, il acheva d'établir sa réputation, en défendant et faisant acquitter le baron de Bezenval, accusé de hautre trahison : il reçut à cette occasion une médaille d'or du roi de Pologne, dont son client était l'allié. Lorsque la convention mit Louis XVI en jugement, il accepta avec empressement le rôle répudié par Target, et ne craignit pas

de devenir le collègue de Tronchet et de Malesherbes, qui l'avaient désigné eux-mêmes au choix de l'auguste accusé. Ce fut lui qui porta la parole à la barre de la convention le 26 décembre 1792. On s'accorde généralement à dire que ce discours contient de belles parties et d'heureux mouvements, mais que l'orateur aurait dû concevoir plus fortement son système de défense, et prendre une allure plus hardie. Ce reproche ne s'adresse qu'à l'habileté de M. Desèze comme défenseur, non à son courage comme citoyen et comme sujet dévoué. Si ses paroles ont laissé quelque chose à désirer, l'on n'a que des louanges pour son action. Il fut arrêté long-temps après la condamnation du roi, à l'époque où tout le monde était suspect ou proscrit, fut enfermé à la Force, et recouvra la liberté au 9 thermidor. Il vit passer le directoire, le consulat et l'empire sans accepter aucune fonction publique, sans vouloir même entrer au conseil de discipline de l'ordre des avocats. La restauration fut pour lui, comme pour bien d'autres qui l'avaient moins mérité, une ère de dédommagements et de récompenses. Il fut nommé premier président de la cour de cassation en 1815, fut remplacé dans les cents-jours par Muraire, auquel il avait lui-même été substitué, et qu'il remplaça de nouveau et définitivement à la seconde rentrée de Louis XVIII. D'autres distinctions vinrent le trouver, et à sa mort, arrivée à Paris en 1828, il était comte, pair de France, chevalier de Malte, grand-trésorier de l'ordre du St-Esprit, commandeur des ordres du roi, membre de l'académie française. Le seul droit qu'il eût à cette dernière distinction était son amour des lettres; car on ne peut regarder comme des titres littéraires ses *plaidoyers* et ses *mémoires* judiciaires, quoiqu'ils aient été imprimés. Sa carrière politique est à peu près nulle, si l'on en détache la mémorable journée à laquelle il doit toute sa célébrité. On a de même remarqué avec peine que son louable dévouement, pour toute la famille des Bourbons, ne paraissait pas s'étendre aux institutions données à la France par le nouveau chef de cette famille.

* DESSALINES (Jacques), premier empereur d'Haïti, était né à la Côte-d'Or en Afrique, et avait appartenu à un noir libre de la colonie sur laquelle il devait un jour régner. Il montra beaucoup d'activité dans les premiers troubles de Saint-Domingue, fut aide-de-camp de Jean-François, l'un des généraux noirs, passa ensuite dans le parti de Toussaint-Louverture, dont il devint le lieutenant, fit la guerre avec succès contre le général mulâtre Rigaud, qui servait la France, combattit aussi le général Leclerc, en 1802, et se soumit après la déportation de Toussaint. Il montra alors beaucoup de zèle à opérer le désarmement des noirs; mais il ne tarda pas à faire de nouveau cause commune avec eux. Il se retira dans la partie du nord de Saint-Domingue, la fit insurger, s'y soutint constamment contre les attaques réitérées de Rochambeau, donna de grandes preuves de courage et de présence d'esprit à la sanglante affaire de Saint-Marc, qui ôta aux Français tout espoir de se maintenir dans l'île, et s'empara enfin de l'autorité souveraine, avec le titre d'empereur et sous le nom de Jacques Ier. Le mauvais succès d'une tentative dirigée par lui contre la partie espagnole de Saint-Domingue, où se maintenaient encore les Français, aigrit son caractère, déjà empreint d'une sombre férocité. Plusieurs de ses généraux, à la tête desquels se trouvait le nègre Christophe et le mulâtre Péthion, las de sa tyrannie sanguinaire, y mirent un terme en l'assassinant, en 1806. Christophe fut son successeur.

* DESSOLLES (Jean-Joseph-Paul-Augustin, marquis), lieutenant-général et président du conseil des ministres sous Louis XVIII, naquit à Auch, en 1767, d'une famille noble de Gascogne, et reçut une éducation qui le prépara dignement aux places éminentes qu'il devait un jour occuper. Il entra au service à l'âge d'environ 25 ans, fut employé comme aide-de-camp du général Reynier et adjoint à l'état-major. Destitué quelque temps après, en vertu de la loi qui éloignait de l'armée les ci-devants nobles, il ne tarda pas à être rappelé sous les drapeaux avec le grade d'adjudant-général. Il fit en cette qualité la première campagne d'Italie sous les ordres de Buonaparte, qui le chargea de porter au directoire la copie des préliminaires de la paix de *Léoben* (an v). Nommé alors général de brigade, il reçut en l'an vii le commandement d'un corps de troupes avec lequel il remporta sur les Autrichiens, dans la Valteline, des avantages signalés, qui lui valurent le grade de général de division, puis la place de chef d'état-major de Schérer, et ensuite de Moreau, à l'armée d'Italie et à l'armée du

Rhin. Il fit preuve de talent et de zèle dans les campagnes de l'an VIII et de l'an IX, notamment aux batailles de Moeskirck, de Biberach, de Newbourg, d'Hohenlinden, aux passages du Rhin, de l'Inn, de la Saab, de la Salza, à l'affaire de Vokelbruck et à la prise de Lintz. La paix de Lunéville lui permit de revenir à Paris, où il fut nommé conseiller d'état pour la section de la guerre. Chargé quelque temps après du commandement provisoire de l'armée d'Hanovre, il se fit estimer et chérir des habitans de ce pays. Il parut au camp de Boulogne, refusa les fonctions de chef de l'état-major de Lannes, et se retira dans une campagne voisine de sa ville natale. En 1808, il reçut l'ordre de se rendre en Espagne, où il commanda une division de l'armée du centre de manière à se concilier l'estime générale par ses talents, sa valeur, son désintéressement et son affabilité ; mais, fatigué de cette guerre injuste et impolitique, il demanda et obtint son rappel. Il fit partie de l'expédition de Russie comme chef d'état-major du prince Eugène, entra dans Smolensk, mais quitta alors l'armée : on a dit que ce fut pour raison de santé. En 1814, le gouvernement provisoire lui confia le commandement de la garde nationale parisienne. On croit que la chaleur avec laquelle il se déclara pour les Bourbons contre le maintien de la dynastie impériale, dans le conseil que présidait le souverain de la Russie, contribua un peu à assurer le trône à Louis XVIII. Le comte d'Artois parut du moins, à son arrivée à Paris, vouloir récompenser en lui un grand dévouement, en lui assurant les titres de ministre-d'état, de pair de France, de major-général des gardes nationales du royaume, de grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Lorsqu'on apprit que Bonaparte fut débarqué sur le sol de la France, Dessoles adressa aux gardes nationales de toute la France un ordre du jour très-énergique, puis il accompagna le roi jusqu'à Béthune et revint à Paris, où il ne fut point inquiété. Après le triomphe de la cause royale, il reprit le commandement de la garde nationale ; mais il donna sa démission, lorsqu'il vit combien les exigences du parti de la réaction lui avaient fait subir et lui préparaient encore de tracasseries. Dans la chambre des pairs, il défendit avec éloquence la liberté de la presse et le mode de recrutement proposé par le maréchal Gouvion-St-Cyr, son ancien frère d'armes et son ami. Le 28 décembre 1818, il remplaça, comme président du conseil des ministres, le duc de Richelieu, et eut aussi le portefeuille des affaires extérieures. Deux mois après, il s'éleva vivement dans le conseil contre le changement projeté de la loi des élections. Il se retira alors avec les deux seuls collègues de son opinion, le maréchal Gouvion-St-Cyr et le baron Louis, et reçut du public la qualification honorable de ministre honnête-homme. Il alla se rasseoir sur les bancs de la pairie, où il se montra constamment jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1828, l'un des plus fermes soutiens des libertés publiques.

* DEVONSHIRE (Élisabeth-Hervey, duchesse de), si connue par son esprit et par son amour pour les arts, était veuve de M. Foster, lorsqu'elle épousa, en 1812, le duc de Devonshire. Devenue veuve de nouveau, elle alla s'établir à Rome en 1815, et y fit le plus noble usage de sa fortune, attirant auprès d'elle les savants, les artistes, les antiquaires, les voyageurs de toutes les contrées, distingués par leur rang ou par leur mérite, ordonnant des recherches ou des fouilles très-curieuses, achetant un grand nombre de tableaux, et se chargeant elle-même de publier de magnifiques éditions, parmi lesquelles il faut citer celle de la traduction italienne de Virgile, par Annibal Caro, tirée à 150 exemplaires, dont un a été offert de sa part à la bibliothèque du roi à Paris. Au-dessus encore de l'amour des arts et des sciences dominaient, chez la duchesse de Devonshire, les habitudes les plus charitables et les vertus les plus douces. Elle mourut à Rome en 1824.

*DIGEON (Alexandre-Élisabeth-Michel, vicomte), lieutenant-général, né à Paris, en 1771, d'un fermier-général, entra au service comme sous-lieutenant, fit les guerres de la révolution, tomba au pouvoir de l'ennemi à la bataille de la Trébia, devint l'objet d'un cartel d'échange particulier après la victoire de Marengo et sur la réclamation du premier consul, et fut nommé peu de temps après colonel d'un régiment de chasseurs. Dans la campagne de 1805 en Allemagne, il assista aux actions les plus remarquables, notamment à Landsberg et à Austerlitz. Dans celle de 1807, il fut élevé au grade de général de brigade, et commanda avec distinction deux régiments de cavalerie aux batailles d'Heilsberg et de Friedland. Appelé en Espagne l'année suivante, il y devint en 1812 gouverneur civil et militaire

des provinces de Cordoue et de Jean, et réussit, par une administration éclairée et bienfaisante, à gagner l'attachement et la confiance des habitans de ces contrées, que les ravages de la guerre avaient réduits à la plus extrême misère, et profondément irrités. Sa brillante conduite pendant la retraite périlleuse de l'Andalousie lui valut, en 1813, le grade de lieutenant-général : il se trouva en cette qualité à la bataille de Vittoria, où il fut blessé pour la cinquième fois, et passa bientôt, sous les ordres du maréchal Suchet, à l'armée de Catalogne, où il commanda toute la cavalerie et la première division de l'infanterie. Détaché en 1814 à l'armée de Lyon, commandée par le maréchal Augereau, il sauva cette ville d'une prise de vive force qui commençait déjà, et lui donna ainsi le temps de conclure une capitulation. Nommé inspecteur-général de cavalerie après la première restauration, Digeon montra beaucoup de dévouement pour la cause royale lors du débarquement de Buonaparte. Ayant perdu tous ses équipages, il refusa une gratification considérable par laquelle le roi voulait l'indemniser. Louis XVIII, à son retour, le nomma commandant de la division de cavalerie légère de la garde royale, et, plus tard, le créa pair de France avec le titre de vicomte. Digeon appuya dans la chambre haute les opinions que professait le côté droit au commencement de cette seconde restauration, et l'on sait que, dans les procès politiques qui furent soumis à la décision de cette chambre, par suite de la conspiration de 1820, il vota pour les partis les plus rigoureux. Il fut chargé par *intérim* du portefeuille de la guerre en 1823, quand le duc de Bellune, alors ministre de ce département, se rendit à Bayonne, afin de presser l'ouverture de la campagne d'Espagne, et de résoudre la question inextricable des approvisionnements de cette armée. En rendant le portefeuille au titulaire, il reçut les titres de ministre d'état et de membre du conseil privé. Il eut l'année suivante le commandement en chef de l'armée d'occupation, rentra en France avec la principale partie de cette armée, et mourut en 1816 à sa terre de Ronqueux, près Paris.

* DOLGOROUKI (le prince JEAN-MICHAELOVITSCH), de l'illustre famille de ce nom, né en 1764 à Moscou, mort en 1824, avait porté d'abord les armes et fait avec distinction plusieurs campagnes contre les Turcs et les Suédois. Il remplit ensuite de hauts emplois administratifs, et se retira en 1812 avec le grade de conseiller-privé (equivalant à celui de lieutenant-général, dans le militaire.) Ce prince, qui avait fait d'excellentes études et possédait parfaitement les langues mortes, s'est placé au premier rang des littérateurs modernes de son pays par divers morceaux de poésie où respire l'amour de la vérité comme celui de la patrie, et il a excellé surtout dans l'épître et dans la satire. On a fait 3 éditions complètes de ses *OEuvres*. La 3e, qui est la meilleure, parut à Moscou en 1819, sous la dédicace de l'université de cette ville. Elle porte pour titre : *Etat de mon âme, ou Poésies du prince J. Dolgorouki.*

* DU BARROUX (le chevalier CASIMIR-LIBERA-JOSEPH), ancien capitaine au régiment de Bourbonnais infanterie, né à Caromb (Vaucluse) en 1770, mort à Paris en 1828, avait consacré vingt années à la confection d'une machine destinée à faire voir quelles connaissances la géographie emprunte à l'astronomie. Cet instrument que son auteur nommait *chronologomètre*, a été fait sans le secours des mathématiques. Il se voit dans l'une des salles de l'Institut. Il a paru en 1827 : *Dissertation sur le calendrier grégorien, par le chevalier du Barroux, auteur du* TRAITÉ MÉCANIQUE DU CALENDRIER GRÉGORIEN, *admis à l'exposition du Louvre l'an* 1827, Paris, in-8o de 72 pages.

* DUBOST (ANTOINE), peintre, né à Lyon en 1769, prit d'abord du service dans les armées de la république, et parvint au grade de capitaine-adjoint dans le corps du génie. Il donna sa démission en 1796, fit plusieurs voyages en Suisse et en Italie, d'où il rapporta de nombreuses études, et ne tarda pas à aller se fixer à Paris, où la fortune que lui laissa son père lui permit de vivre assez noblement. Il s'y fit connaître autant peut-être comme amateur passionné de chevaux que comme artiste. Cependant il ne négligeait pas son art, pour lequel il avait quelques-unes des qualités qui annoncent le talent, non le génie. Le *Départ de Brutus et de Porcie,* le premier, selon toute apparence, de ses tableaux, fut exposé au salon de 1801. Son *Damoclès,* exposé en 1804, lui valut une médaille d'or du gouvernement et les éloges de David. Peu de temps après il composa son tableau de *Vénus et Diane,* qu'on voit aujourd'hui au Musée du Louvre. En 1806, sa passion pour

les chevaux le conduisit en Angleterre, où il eut de longues et violentes discussions avec un M. Th. Hope, riche banquier, dont la basse vengeance s'exerça sur le *Damoclès*, qu'il avait acheté et qu'il coupa en deux parts. Après mille autres contrariétés, Dubost rentra en France en 1813, et reprit ses travaux. Nous citerons, entre autres, douze sujets représentant la vie du cheval de course de Newmarket. Il les lithographia lui-même, en 1818, sur ses propres dessins, qu'il avait faits sur les lieux pendant son séjour en Angleterre. Ces lithographies, très-bien coloriées, parurent accompagnées d'un texte explicatif fort intéressant en anglais et en français, imprimé avec luxe par les presses de M. Smith (1 vol. grand in-folio oblong.) Dubost, dont le caractère paraît avoir été toujours assez difficile, mourut à la suite d'un duel en 1825.

* DUBOUCHET (Denis-Jean-Florimond LANGLOIS, marquis), lieutenant-général, né à Clermont en Auvergne en 1752, servit successivement dans l'arme du genie, dans l'artillerie, enfin dans un régiment d'infanterie avec lequel il fit la campagne de Corse en 1770. Il passa au service des États-Unis d'Amérique en 1776, fut investi, en 1780, des fonctions de major-général de l'armée française, sous les ordres de Rochambeau, et obtint l'amitié de Washington et de Franklin. Rentré en France en 1788, il fut nommé en 1791 ajudant-général chef de l'état-major de la 21e division militaire; mais il ne tarda pas à envoyer sa démission, motivée sur son éloignement pour les principes de la révolution. Il servit à l'armée de Condé dans des emplois supérieurs, et fut même élevé alors au grade de maréchal-de-camp. Il revint en France après l'amnistie de 1802 et accepta du gouvernement impérial le commandement de la place d'Ypres, puis de celle de Breda. Il demeura inactif dans les cent-jours, et obtint en 1816 le grade de lieutenant-général et l'hérédité du titre de marquis dans sa famille. Il mourut en 1826. Nous citerons de lui: *de la Tactique*, 1785, 1 vol. in-8o; *Anecdotes, Contes moraux et philosophiques, et autres Opuscules*, Paris, 1821, 2 vol. in-12.

* DULONG DE ROSNAYS (Louis-Étienne comte), lieutenant-général, né en 1780 à Rosnays (département de l'Aube), était simple lieutenant de hussards au siége d'Ancône (janvier 1798), où sa belle conduite le fit citer avec éloge. Plus tard, commandant de la place de Pesaro, il déploya à la fois tant de prudence et de fermeté, qu'après la capitulation qu'il avait été obligé de conclure avec les Anglais, Bonaparte le combla publiquement d'éloges. Il fit avec la même distinction les campagnes suivantes, assista aux batailles de Marengo et d'Austerlitz, et fut promu en 1813 au grade de général de brigade. Créé par le roi grand-officier de la Légion-d'Honneur, puis lieutenant-général, il n'accepta pas d'emploi dans les cent-jours, et devint au second retour de Louis XVIII lieutenant-commandant de la compagnie des gardes dite *écossaise*. Il prit en 1823 le commandement de la 17e division militaire (à Bastia, Corse), fut nommé en 1825 grande-croix de l'ordre de St-Louis, et fut fait plus tard gentilhomme de la chambre du roi. Le comte Dulong mourut à Paris le 19 mai 1828.

* DUMANIANT (Jean-André BOURLAIN, dit), auteur commique et ancien acteur, né en 1754 à Clermont (Auvergne), mort en 1828, entrepreneur breveté de spectacles de province, avait quitté le barreau pour le théâtre, et prenait dès l'année 1778 le titre de comédien du roi. Après avoir joué ensuite dans les provinces pendant quelques années, il rentra en 1785 au théâtre des Variétés du Palais-Royal; il en suivit la troupe au grand théâtre de la rue Richelieu, et, congédié lorsque l'établissement prit, avec un essor plus élevé, le titre de Théâtre-Français, il passa à celui des Variétés de la Cité, qui se formait alors, et dont l'ouverture eut lieu le 20 octobre 1792. Dumaniant avait sans contredit produit déjà ses meilleurs ouvrages, lorsqu'en 1798, en se retirant, il vendit toutes ses pièces au théâtre des Variétés pour une rente viagère. Il fut depuis successivement directeur, puis administrateur du théâtre de la Porte-St.-Martin (1803-1806), secrétaire-général de l'administration de l'Odéon (1808-1816), et, de cette époque jusqu'à celle de sa mort, il géra alternativement l'exploitation des théâtres de Clermont, Bourges, Nevers, Moulins, ceux de la Vienne, de la Charente, etc. Son premier ouvrage connu est *le Français en Huronie*, comédie en un acte, en vers, jouée en province, et imprimée à Paris en 1778, in-8o. Entre les pièces qu'il donna aux anciennes Variétés, et qui sont les meilleures qu'il ait faites, celle qui obtint le plus grand succès est sa comédie d'intrigue de *Guerre ouverte*, ou *Ruse con-*

tre ruse, en 3 actes et en prose, imprimée en 1787, in 8°. Cette pièce, imitée de l'espagnol, est restée au répertoire. Elle a été traduite en allemand, en hollandais, deux fois en anglais etc., et mise en opéra comique par L. Jadin pour les spectacles de la cour. Outre 40 autres pièces environ, parmi lesquelles il suffira de mentionner *la Nuit aux aventures*, *les Intrigants*, *les Deux Cousins*, *la Double Intrigue*, *la Journée difficile*, etc., on a de lui plusieurs écrits, légers, comme *l'Enfant de mon père*, ou *les Torts du caractère et de l'éducation*, 1798, 2 vol. in-12; *les Aventures d'un émigré*, 1798, in-12; 1801, 2 vol. in 8°; *Trois Mois de ma vie*, etc., 1811, 3 vol. in-12.

* DUMERBION (N.), général de la république française en Italie, s'était distingué d'abord sous les ordres du général en chef Biron. Il fut chargé par intérim en 1794, avant la nomination de Schérer, de l'occupation des côtes liguriennes. Après s'être fait précéder d'un manifeste destiné à tranquilliser les habitants de Gênes, il envahit le territoire de cet état à la tête de 16,000 soldats. Masséna commandait l'arrière-garde de cette armée Les Austro-Piémontais furent débusqués successivement de leurs positions des Fourches et du col de Raoux; ils perdirent 60 pièces de canon, leurs munitions de guerre, et eurent plus de 2,000 hommes faits prisonniers. Dumerbion quitta le service après cette campagne. Il mourut dans la retraite en 1797, à l'âge de 63 ans. Bonaparte, qui avait été employé sous les ordres de Dumerbion comme officier d'artillerie, dit de lui que « c'était un homme d'un esprit droit, brave de sa personne, assez instruit. »

* DURAS (N. DE KERSAINT, duchesse de), fille de M. de Kersaint, était passée en Angleterre au commencement de la révolution. Elle y époussa le duc de Duras, qu'elle suivit à Vérone auprès de Louis XVIII, et rentra avec lui en France en 1801. Cette dame, qui avait eu des liaisons d'amitié avec madame de Staël, a pris elle même un rang distingué parmi les femmes auteurs par la publication de deux jolis petits ouvrages : *Ourika*, imprimé d'abord à 40 exemplaires seulement, Paris, imprimerie royale, 1823, in-12; réimprimé et vendu au profit d'un établissement de charité (1824, 1826, in-12), ainsi que la 2e édition d'*Edouard*, ib., 1825, 2 vol. in-12. Ces opuscules on été traduits en allemand, en espagnol, etc. La duchesse de Duras mourut le 23 janvier 1828. Elle faisait partie de la société d'enseignement élémentaire, et était présidente d'une société de bienfaisance.

* DUVIVIER (CLAUDE-RAPHAEL), ingénieur, né à Charleville en 1771, entra à l'école des ponts-et-chaussées à l'âge de 17 ans, et, après un concours où il obtint le premier rang d'élève, il y devint professeur, et fut chargé d'enseigner les mathématiques. Lors de la formation de l'école Polytechnique, il fut un des jeunes gens qu'on y plaça d'abord, pour recevoir et transmettre aux premiers élèves les leçons de Monge et de ses savants collaborateurs. Duvivier étant passé en 1797 dans le service actif des ponts-et-chaussées, dirigea la construction du pont de Nemours sous les ordres de M. Boutard, et conduisit plus tard, avec autant d'habileté que d'économie, les travaux du pont de Bonpas sur la Durance. Nommé en 1809 ingénieur en chef, et chargé de diriger les nouveaux travaux du département de la Vendée, où l'on sait que Buonaparte voulait transformer en une ville de son nom le village de la Roche-sur-Yon, Duvivier essaya de suppléer par toutes les ressources du talent aux ressources pécuniaires qui lui manquaient pour l'exécution de ce plan gigantesque; et ce n'est pas sa faute, si la fausseté de la première conception a rendu ridicule cette ville commencée, et que l'on ne finira point. Il resta chargé, après la restauration, du service ordinaire de la Vendée, et rédigea des plans simples et économiques pour le dessèchement des marais, pour la navigation et le redressement des rivières de ce département. Il mourut en 1821. On trouve sur lui une *notice*, signée B, dans le *Moniteur* du 22 décembre 1821.

* EGERTON (FRANÇOIS-HENRI), comte de Bridgewater, fort connu à Paris pour son affectation de magnificence, y est mort le 12 février 1829. Il était le dernier fils de l'évêque de Durgam John Egerton, et frère du duc actuel de Bridgewater, et il prenait les titres de membre de la société royale de Londres. etc. Amateur des sciences, des lettres et des arts, il s'était fait une certaine clientelle d'hommes de lettres et d'artistes. Il occupa les derniers à reproduire avec profusion son portrait et ceux des membres illustres de sa famille, dont la lithographie a répandu à ses frais une foule d'exemplaires. Avec l'aide des écrivains dont il était le Mécène, il publia entre autres ouvrages

une belle édition de l'*Hippolyte* d'Euripide, grec-latin, avec notes, Oxford, 1796, in-4° ; *Comus, Masque de Milton*, traduction littérale, français et italien, Paris, 1812, in-4°; et une édition de la traduction du même ouvrage par G. Polidori da Bientina, ibidem, id. On lui doit plusieurs autres écrits relatifs à l'illustration de sa famille.

* EHRENHEIM (N., baron de), ancien président de la chancellerie de Suède, mort en 1828, s'était retiré des affaires après la chute de Gustave-Adolphe. Les travaux de la diplomatie ne l'avaient pas détourné entièrement des occupations scientifiques, et libre enfin de s'y adonner, il composa *sur la physique générale et sur la météorologie*, un ouvrage qui, assure-t-on, l'a placé au rang des bons auteurs classiques de son pays. Le trait suivant mérite d'être rapporté. Informé qu'une somme de 1,000 livres sterlings allait être employée à l'achat de la boite destinée, suivant la coutume, à lui être offerte en cadeau de la part du gouvernement anglais après la conclusion d'un traité de cette puissance avec le cabinet qu'il dirigeait, cet homme d'état, quoique absolument sans fortune, fit prier par le ministre de Suède à Londres le secrétaire d'état Canning de lui envoyer en espèces cette valeur, qu'il souhaitait employer au soulagement de la province de Bohus, où se faisait sentir une grande disette de blés. Ce trait de générosité frappa le ministre anglais, qui voulut joindre au montant du cadeau donné par le cabinet de Londres, le prix de la tabatière que devait lui offrir à lui-même le gouvernement suédois.

* EMMET (Thomas-Addis), médecin, puis avocat, né vers 1763 à Dublin, mort à New-York le 14 novembre 1827, avocat-général de cet état, avait été l'un des promoteurs de l'association des Irlandais unis, et avant d'obtenir l'autorisation de passer aux États-Unis, il avait subi de longues persécutions. On en trouvera l'exposé dans l'écrit publié par M. Sam.-L. Mitchill sous ce titre : *a Discourse on the life and character of Thomas-Addis Emmet*, New-York, 1828, in-8°. Outre divers opuscules de médecine Emmet a laissé : *Pieces of irish hist., illustrative of the condition of the catholics of Ireland*, etc., insérées par Mac-Neven dans un recueil qu'il publia en 1807 à New-York.

* ERSCH (Jean-Samuel), célèbre bibliographe, né en 1766 à Gross-Glogau (Silésie), coopéra d'abord à quelques recueils de géographie et de statistique publiés à Iéna, fit paraître en 1788 un *Catalogue des ouvrages anonymes et pseudonymes de l'Allemagne*, pour servir de supplément à l'*Allemagne savante* de Mensel, puis s'attacha à la rédaction de la *Gazette littéraire d'Iéna*, dirigée par Schütz et Bertuch, et vint plus tard rédiger la *Gazette politique* de Hambourg. C'est dans cette dernière ville qu'il termina et mit au jour sa *France littéraire*, 1797-1806, 5 vol. in-8°, dont 2 de *supplément* : ouvrage qui embrasse les publications faites de 1771 à 1805, mais où fourmillent les inexactitudes. Revenu à Iéna en 1800 avec le titre de bibliothécaire de l'université, Ersch y ouvrit des cours de géographie et et d'histoire moderne ; il devint plus tard premier bibliothécaire et professeur de géographie et de statistique à l'université de Halle. Cet infatigable écrivain, malgré les travaux qu'il avait à poursuivre, entreprit (en société avec M. Gruber) une *Encyclopédie générale des sciences et des arts*. Le plan trop vaste de ce recueil en fit échouer la publication; et après avoir vu la fortune de son libraire compromise par cette opération, Ersch succomba lui-même à la fatigue et aux chagrins le 16 janvier 1828. Il nous reste à citer de lui : *Répertoire des journaux et autres ouvrages périodiques allemands sur la géographie et l'histoire*, Lemgo, 1790-92, 3 vol. in-8° ; et *Manuel de la littérature allemande*, Amsterdam et Leipsig, 1812-14, 8 parties en 2 vol. in-8°.

* ERTBORN ou HERTBORN (Joseph-Charles-Emanuel, baron Van), né à Anvers en 1778, remplit pluiseurs emplois administratifs sous la domination française, et quelques fonctions financières assez importantes lors de la révolution arrivée dans son pays en 1814. Après l'organisation définitive du royaume des Pays-Bas, il devint directeur des contributions indirectes de la province de Liége. En 1819, il passa au conseil-général des monnaies à Utrecht, et en 1821, il fut nommé membre de la chambre des comptes du royaume. Il mourut à La Haye en 1823. Il possédait très-bien le grec, le latin, le français, l'italien, l'allemand, le hollandais, et s'était toujours occupé de travaux scientifiques ou littéraires. Nous citerons de lui un vol. de *Recherches historiques sur l'académie d'Anvers, et sur les peintres, sculpteurs, graveurs et architectes qu'elle a produits* (en français, 1806).

* ESSEN (Jean-Henri, comte de), feld-maréchal suédois, né en 1755 à Kasioës, en Westrogothie, gagna la faveur de Gustave III en 1777, dans un tournoi où tout le monde avait remarqué son adresse, sa grâce et sa beauté. Dès-lors il ne quitta presque plus la personne du roi, qui lui fit faire un mariage magnifique, qui le combla de biens et d'honneurs pendant tout le cours de son règne, et dont il paya les biens par quelques services militaires et par un sincère attachement. Il en donna des preuves lors de l'assassinat de ce prince dans un bal masqué en 1792. Il conserva un grand crédit à la cour sous le règne suivant, celui de Gustave-Adolphe IV, obtint le gouvernement-général de la Poméranie, puis le commandement en chef de l'armée réunie dans cette province; et après avoir soutenu dignement le siége de Stralsund, conclut un armistice honorable avec le chef de l'armée française. Après la révolution de 1809 et l'abdication du roi, il entra au conseil-d'état et fut envoyé par le nouveau roi Charles XIII en ambassade à Paris pour traiter de la paix, par laquelle la Poméranie se trouva restituée à la Suède. En 1814, dans l'invasion de la Norwége, il commanda en chef le deuxième corps de l'armée suédoise, et après la soumission du pays, il en fut nommé gouverneur-général pendant la minorité du prince Oscar. Il donna sa démission de ce poste en 1816, pour devenir grand-maréchal du royaume de Suède. Il mourut à Uddevalla en 1824. Depuis plusieurs années il avait été élevé au grade de feld-maréchal.

* ESTOURMEL (Louis-Marie, marquis d'), né en Picardie en 1744, d'une famille noble et riche, était parvenu au grade de colonel, lorsqu'il fut député par son ordre aux états-généraux de 1789, où il vota avec cette fraction du parti monarchique qu'on pourrait assimiler au centre gauche de nos assemblées actuelles. Dans la mémorable nuit du 4 août, il renonça au privilége, dont jouissait sa famille, de siéger aux états de la province d'Artois; mais il défendit les priviléges et capitulations du Cambrésis, dont il pouvait croire que la défense lui était confiée. Ses opinions, quoique pleines de chaleur, se renfermèrent toujours dans les limites d'une modération estimable. Il les a soumises lui-même, plus tard, au jugement d'un public désintéressé par le temps : on peut consulter le *Recueil des opinions émises à l'assemblée constituante et comptes rendus à ses commettants par le général de division Estourmel*, 1811, in-8°. Il servait à l'armée du nord sous Custine, en 1793, avec le grade de maréchal de camp. Dénoncé par ce général qui voulait rejeter sur lui les revers de l'armée, il fut décrété d'accusation et acquitté. Il échappa à la faux révolutionnaire sans sortir de France. Élu deux fois député de la Somme au corps législatif, il faisait encore partie de cette assemblée en 1814, et il adhéra à la déchéance de Bonaparte. Il mourut à Paris en 1824, avec le grade de lieutenant-général.

* FEITH (Rhynvis), l'un des meilleurs poètes de la Hollande, né à Zwoll, province d'Over-Yssel, en 1753, prit le grade de docteur en droit à l'université de Leyde en 1770, et retourna ensuite dans sa ville natale, où il cultiva les lettres et la poésie, tout en y remplissant les fonctions de bourgmestre et de receveur du collége de l'amirauté. Le nombre de ses ouvrages, tant en prose qu'en vers, est considérable. Il remporta souvent la palme dans les concours ouverts par la société poétique de Leyde et par d'autres sociétés littéraires. Celle de Leyde ayant une année mis au concours l'*Éloge de l'amiral de Ruyter*, on remarque que Feith envoya deux pièces, un poème et une ode, qui obtinrent le premier et le second prix, et que les Hollandais croient pouvoir opposer à ce que les étrangers ont de plus parfait dans le même genre. Parmi les ouvrages, en très-grand nombre, qu'il a publiés hors de tout concours, nous citerons cinq volumes d'*Odes* et de *Poésies diverses* (*Oden en Gedichten*), publiés en 1809 et années suivantes, et réimprimés à Zwoll, 1824 et suivantes, in-12; quatre tragédies savoir : *Thirsa*, ou *le Triomphe de la Religion*, 1784; *Lady Jeanne Gray*, 1791; *Inès de Castro*, 1774; *Mutius Cordus*, ou *la délivrance de Rome*. Entre autres ouvrages en prose, on doit distinguer ses *Lettres sur différents sujets de littérature* (*Brieven over verscheide onderwerpen*), 6 vol. in-8°, dont le premier parut en 1784. Feith mourut en 1824. *Voyez*, pour plus de détails, la *Galerie historique des contemporains*, Bruxelles, 1818, tome 4, page 365.

* FERNANDEZ-THOMAS (Manoel), l'un des principaux auteurs de la révolution qui, en 1820, plaça pour un moment le Portugal sous le régime constitutionnel, était juge à Oporto lors du mouvement qui éclata dans cette ville le 24 août de cette année. Il fut choisi aussitôt pour être mem-

bre de la junte provisoire de gouvernement, qui s'installa à Oporto, et qui ne tarda pas à se réunir à celle de Lisbonne. Nommé député aux cortès constituantes par la province de Beira, il y joua un rôle fort remarquable, soit par son éloquence, soit par la libéralité et la philanthropie de ses opinions. Dès les premières séances de l'assemblée, il en fut élu vice-président. Ce fut sur sa proposition que l'on forma une commission chargée de poser les bases de la constitution nouvelle, et il fut lui-même nommé membre de cette commission. Ne pouvant faire l'analyse de tous ses travaux législatifs, nous nous contenterons de consigner ici l'opinion qu'il développa lors de la présentation du décret qui abolissait l'inquisition : il attaqua ce décret dans son préambule qui donnait pour motif de la nouvelle mesure la nécessité de l'économie et de la diminution des dépenses, tandis que la véritable et unique raison était l'incompatibilité de l'odieux tribunal avec un pays habité par des hommes libres. Fernandez-Thomas ne transigea jamais avec les principes. Les cortès constituantes voulant lui décerner des récompenses comme membre du gouvernement provisoire, il les refusa, disant qu'il s'était dévoué pour le bien du pays sans en attendre aucun émolument. Sa mort, arrivée à Lisbonne en 1822, fut envisagée en Portugal comme un malheur public.

* FLAXMAN (John), né en 1755 à York, mort le 9 décembre 1826, s'était de bonne heure distingué dans la sculpture, et avait séjourné sept ans en Italie. Trois ans après son retour (1797), il fut nommé associé de l'académie royale de peinture et sculpture, puis membre de cette académie en 1800, et professeur de sculpture en 1810. Parmi les nombreux ouvrages de son ciseau on peut citer les monuments du comte Howe et du lord Nelson à St-Paul, et celui du comte de Mansfield à l'abbaye de Westminster. Il fit aussi des dessins très-estimés pour les œuvres d'Homère, d'Hésiode, d'Eschyle et du Dante, et les dessins et le modèle du bouclier d'Achille, tel qu'il est décrit par Homère. Il travailla plusieurs années à ce dernier ouvrage, terminé en 1818.

* FOSCOLO (Ugo), né vers 1776 à bord d'une frégate appartenant à la république de Venise, près de Zante, fit ses études à l'université de Padoue, et avant l'âge de 20 ans composa une tragédie sous le titre de *Thyeste*, qui fut représentée à Venise avec grand succès. Il paraît que dès cette époque Foscolo avait embrassé la carrière militaire. Lorsque Venise fut donnée à l'Autriche, il se retira en Lombardie, où il composa l'ouvrage intitulé *la République cisalpine*, et les *dernières Lettres de Jacques Ortiz*, roman plein de chaleur et de sensibilité. En 1808 et 1809, il publia la meilleure édition des *Œuvres de Montecucculi* (*voy*. ce nom); vers le même temps il fut nommé professeur de littérature à l'université de Pavie, et historiographe du royaume d'Italie, place qu'il perdit par un coup d'autorité arbitraire de Napoléon. Il s'était réfugié à Florence : accusé bientôt d'avoir pris part à une conjuration pour chasser d'Italie les Autrichiens, il s'enfuit en Suisse, et passa en 1815 en Angleterre. Il mourut d'hydropisie le 10 septembre 1827, dans les environs de Londres. On a de lui un grand nombre de poésies : une traduction italienne du *Voyage sentimental* de Sterne (Pise, in-4°), et divers articles écrits en anglais et insérés dans différents journaux périodiques. Le *Globe* du 6 octobre 1827 (tome 5, n° 8), contient une *notice* sur la mort d'Ugo Foscolo, que l'on peut consulter pour plus de détails.

* FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (Nicolas), littérateur et homme d'état, né à Neufchâteau, en Lorraine, le 17 avril 1750, se distingua dans ses études et fut d'abord destiné pour le barreau. Dès ses plus jeunes années il avait manifesté un goût très-vif pour la poésie ; et, encore adolescent, il publia un recueil de vers qui lui valut les éloges de Voltaire. En 1776, il acheta la charge de lieutenant-général au bailliage de Mirecourt ; et, cinq ans après, il fut nommé subdélégué de l'intendant de Lorraine. En 1782, il partit pour St-Domingue revêtu de l'emploi de procureur-général, et revint en France quelques années après vers l'époque de la révolution. Il en adopta les principes avec ardeur, et fut nommé successivement juge de paix, administrateur du département des Voges, député à l'assemblée législative, dont il devint président en 1791. Elu député à la convention nationale par son département (les Vosges), il n'accepta point cette mission difficile. Un drame intitulé *Pamela*, qu'il fit représenter en 1793 sur le Théâtre-Français à Paris, lui attira les persécutions du parti révolutionnaire qui crut y voir des principes opposés aux siens. François de Neufchâteau, mis en prison comme suspect de royalisme, ne

recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. A cette époque, il fut nommé juge au tribunal de cassation, puis commissaire du gouvernement dans le département des Vosges. En 1797, il fut appelé au poste éminent de ministre de l'intérieur, devint ensuite membre du directoire exécutif, puis de nouveau ministre de l'intérieur. Il quitta ce ministère en 1799, sans rentrer d'abord dans aucun emploi public; mais après la chute du directoire, il fut appelé à faire partie du sénat conservateur. Plus tard il fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur, et reçut ainsi que d'autres membres du sénat le titre de comte. Rentré dans la condition privée à l'époque de la restauration, François de Neufchâteau se consacra tout entier à la culture des lettres qu'il n'avait pas abandonnée dans le cours de sa carrière politique; et son nom ne fut plus dès-lors rappelé à l'attention publique que par quelques lectures faites au sein de l'académie française, dont il faisait partie depuis la création de l'Institut. Il mourut à Paris le 8 janvier 1828. La *Biographie des hommes vivants*, qui donne sur la vie de François de Neufchâteau des détails peu exacts et marqués au coin d'une malveillance vraiment choquante, contient aussi une liste de ses productions que compléteront les indications suivantes: *les Trois Nuits d'un Goutteux*, poème en trois chants, Paris, Lefèvre, 1819, 20 pages in-8° (*specimen* d'un nouveau recueil des poésies de François de Neufchâteau), l'*Esprit du grand Corneille*, ou *Extrait*, etc.. forme le tome 45 de la *Collection des meilleurs ouvrages de la langue française*, etc., 1819, in-8°; *Examen de la question de savoir si Lesage est l'auteur de* Giblas *ou s'il l'a pris de l'espagnol*, etc., dissertation lue à l'académie française et imprimée dans une nouvelle édition, de l'*Histoire de Giblas de Santillane*, ibid., 1820, 3 vol. in-8° (*voy.* Isla), *Introduction aux Pensées* de Blaise Pascal, en tête d'une édition de cet ouvrage, ibid., 1821, in-8°, l'*Institution des Enfants*, etc., nouvelle édition, 1824, 1828, in-8°, et in-12; *Mémoire sur la manière d'étudier et d'enseigner l'agriculture*, etc. (lu en 1801 à la société d'agriculture de la Seine), 1828, brochure in-8°. François de Neufchâteau coopéra en dernier lieu au *Dictionnaire d'agriculture pratique*, etc. (Blois, Aucher-Eloy, 1828, 2 vol. in-8°), dont il a écrit l'introduction; et il a fourni quelques poésies au *Mercure du 19e siècle*, à l'*Album*, etc.

* FRANKLIN (Eléonore-Anne), plus connue sous le nom de *miss Porden*, naquit en 1795. Son père, William Porden, était architecte. Elle montra dès sa jeunesse du goût et du talent pour la poésie. Elle n'avait que 17 ans quand elle composa un poème badin intitulé *les Voiles*, qu'elle étendit ensuite à six chants et qu'elle publia en 1815. Trois ans apèrs elle donna au public un petit poème intitulé l'*Expédition Arctique*. Cette circonstance lui fit faire la connaissance du capitaine Franklin, célèbre par ses voyages de découverte dans le nord de l'Amérique, et qu'elle épousa en août 1823. Elle avait publié l'année précédente un poème épique en 16 livres, intitulé *Cœur de Lion*, ou *la Troisième croisade*. Elle mourut le 22 février 1825, à l'instant où son mari venait de partir pour son second voyage.

* FRÉDÉRIC-AUGUSTE, premier roi de Saxe, né en 1750, fils de l'électeur Frédéric-Christian, lui succéda en 1763, sous la régence du prince Xavier, dont la mauvaise administration lui laissa de grandes améliorations à effectuer lorsqu'il prit les rênes de l'état (1768). La sagesse de sa conduite, que dirigeaient les avis d'un ministre habile, produisit des effets aussi prompts que salutaires. Il eut toutefois à déjouer, en 1776, un complot dans lequel on a prétendu que l'électrice-mère avait trempé. Lorsque le roi de Prusse, Frédéric II, prévoyant les ambitieux desseins de l'Autriche, voulut former une ligue pour tenir cette puissance en échec, il y entraîna aisément le jeune électeur de Saxe, qui, par l'accession de l'empereur Joseph II à la paix de Teschen (16 mai 1779) obtint la ratification de ses droits éventuels à la succession de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph. La bonne renommée de Frédéric-Auguste fit tomber sur lui le choix des membres de la diète polonaise qui, de concert avec Stanislas-Auguste, avaient entrepris la révolution du 3 mai 1791, par laquelle la couronne de Pologne devait être rendue héréditaire. Mais il se montra peu empressé d'accepter un titre qu'il était difficile de réaliser sans l'assentiment de la Russie, dont ceux qui le lui offraient visaient précisément à éluder l'influence. Au reste la suite des évènements montra qu'il s'était conformé en cette circonstance aux suggestions des cours de Berlin et de Vienne. Elles le décidèrent aussi après les conférences de Pilnitz (*voy.* ce

mot) à entrer dans la coalition contre la France. Il n'y joua à la vérité qu'un rôle très-secondaire. Lorsque fut conclu le traité de Berlin (5 août 1796) entre la république française et le roi de Prusse, relativement à la neutralité du nord de l'Allemagne, il se rengea à ce système de neutralité ; puis, encore sous la même influence, il joignit en 1806 son armée à celle de la Prusse pour marcher contre les Français. Cependant, ceux-ci ayant envahi l'électorat de Saxe après les batailles d'Iéna et d'Auerstaedt, Frédéric-Auguste obtint la faculté de rester neutre en payant aux vainqueurs une somme de 25 millions de francs. La paix qu'il conclut alors avec Napoléon ne tarda pas à lui valoir le titre de roi : c'est en cette qualité que le 11 décembre 1806 il accéda à l'acte de confédération du Rhin, qui, depuis le 12 juillet de la même année, avait mis fin à la constitution germanique. Mais en même temps qu'il ceignait la couronne royale, Frédéric-Auguste voyait raser les fortifications de sa capitale (sacrifice dont le dédommagea bientôt l'investiture du duché de Varsovie), et s'engageait à tenir sur pied un contigent de 20,000 hommes aux ordres de Napoléon. Entraîné par ces nouveaux liens dans la guerre contre l'Autriche en 1809, et réduit par la chance des combats à fuir devant les troupes de cette puissance, bientôt maîtresses du territoire de la Saxe, Frédéric-Auguste, qui pendant cette courte occupation s'était retiré à Francfort, fut reconduit dans sa capitale par Napoléon, vainqueur de l'archiduc Charles ; et la paix de Schœnbrunn lui valut un agrandissement du duché de Varsovie. Il fut du nombre des princes de la confédération qu'amena à Paris la fête de l'anniversaire du couronnement de l'empereur des Français. Mais aussi lorsque ce dernier, après les désastres de la campagne de 1812, traversa les états du roi de Saxe, il reçut de ce prince les mêmes témoignages d'attachement qu'aux jours de sa toute-puissance. Cependant l'approche des Russes allait contraindre Frédéric-Auguste à abandonner sa capitale : il déclara auparavant, dans une proclamation à ses sujets, qu'il persistait dans son système d'alliance ; et en conséquence il fit remettre aux Français les forts de Kœnigsberg, de Torgau et de Wittemberg. L'issue des batailles de Lutzen et de Bautzen le ramena à Dresde ; mais en vain s'efforça-t-il de lutter contre l'entraînement qu'avait produit parmi ses peuples la proclamation de l'empereur Alexandre (*voy.* ce nom au *Supplément*) : au fort de la bataille de Leipsig il vit ses troupes, abandonnant la cause de l'allié auquel il demeurait lui-même fidèle, tourner leurs armes contre les Français, dont ils désertaient les lignes, et, après la prise de Dresde, il fut conduit à Berlin, où on le tenait encore enfermé, tandis que le sort de sa couronne était débattu au congrès de Vienne. On sait avec quelle fermeté il repoussa les divers moyens de compensation ou d'échange qui lui furent proposés par la Prusse. Ses protestations contre toute cession furent appuyées par la France ; mais il fut réduit enfin à souscrire le traité du 9 février 1815, qui, en le rendant à ses sujets, détacha de sa souveraineté le duché de Varsovie qui fut rendu à la Prusse. Frédéric-Auguste dut renoncer aussi en faveur de la Russie à ses possessions en Pologne ; et d'autres cessions faites encore à la maison de Weimar et à l'Autriche réduisirent le royaume de Saxe à une superficie de 938 lieues carrées. Ce prince, dont tous les efforts tendirent désormais à faire oublier à ses sujets les malheurs qui avaient si long-temps pesé sur eux, emporta leurs regrets à sa mort, qui eut lieu le 5 mai 1827 (*voy.* au mot SAXE.)

* FRESIA (MAURICE-IGNACE), baron d'Oglianto, lieutenant-général des armées françaises, né en 1746 à Saluces, entra à 20 ans au service de Sardaigne, et parvenu au grade de colonel après avoir fait dans l'armée du Piémont les premières campagnes contre la France, il passa en 1797 sous les drapeaux de cette puissance en qualité de général de brigade. Il se distingua en plusieurs occasions, fut mis à la tête des troupes de sa nation au service de France, eut en 1802 le commandement militaire du département de la Haute-Loire, puis de celui de l'Hérault, et devint général de division en 1807. Il commanda en cette qualité la cavalerie piémontaise à la bataille de Friedland, fut envoyé en Espagne à la fin de la même année, en revint par suite de la capitulation de Baylen signée par le général Dupont, et alla prendre le commandement de la 18e division militaire. Il remplit en 1809 une importante mission près de la cour de Toscane ; plus tard il eut le commandement de la 4me division militaire du royaume d'Italie, et enfin celui des provinces illyriennes, qu'il fut réduit à remettre aux mains du général Bentink en 1814. Mis à la retraite

l'année suivante, le général Fresia continua de séjourner en France ; il y mourut au mois d'octobre 1826.

* FRESNEL (AUGUSTIN JEAN), savant physicien, né en 1788 à Broglie (département de l'Eure), embrassa la carrière des ponts et chaussées au sortir de l'école polytechnique, où il avait été admis à seize ans, et fut successivement employé comme sous-ingénieur et ingénieur dans les départements de la Vendée, de la Drôme et d'Ille et Vilaine. Il continuait toutefois d'allier à ses travaux les expériences physiques ; et en 1819, il remporta le prix que l'Institut (académie des sciences) avait mis au concours pour le meilleur *mémoire* sur les phénomènes généraux de la diffraction de la lumière. Appelé et fixé à Paris par le directeur-général des ponts-et-chaussées, Fresnel se lia spécialement avec le savant académicien Arago ; et, continuant ses recherches, il parvint successivement à expliquer la diffraction, l'inflexion, la polarisation simple et double de la lumière. Ces travaux le firent nommer à l'académie des sciences en 1823. Depuis un an il remplissait les fonctions d'examinateur des élèves de l'école Polytechnique. Ce savant, que la société royale de Londres s'était empressée aussi d'admettre parmi ses membres associés, fut enlevé prématurément aux occupations qui devaient encore ajouter à sa renommée : il mourut à Ville-d'Avray, près Paris, le 14 juillet 1827. *Voyez* sur Fresnel une *notice* par M. Dulau, *Revue encyclopédique,* 1828, pag. 558 et suivantes.

* FROCHOT (NICOLAS-THÉRÈSE-BENOIT), comte de l'empire, ancien préfet du département de la Seine, mort à 68 ans le 30 juillet 1828, s'est acquis des droits à la reconnaissance publique par son zèle à seconder, pour l'amélioration et l'embellissement de Paris, les vues des divers gouvernements sous lesquels il en présida l'administration municipale (1799-1812). D'abord notaire royal et prévôt à Arnay-le-Duc, puis député du tiers-état de Châtillon-sur-Seine aux états-généraux (1689), Frochot, qui professait un zèle ardent pour la liberté, s'attacha particulièrement, pendant la session de la première assemblée nationale, à seconder les efforts de Mirabeau, dont il se fit le secrétaire à titre officieux, et dont plus tard il fut l'exécuteur testamentaire. Il se mêla depuis et avec succès, à plusieurs discussions importantes, et dans celle relative à la réforme des constitutions et aux conventions nationales, il prononça un discours qui fut proclamé *digne de l'ami de Mirabeau* (31 août 1791). Nommé juge de paix à Paris en 1792, il resta uniquement occupé de ces fonctions jusqu'au mois de novembre 1799, époque où il fut porté au corps-législatif. Il se démit aussi de la qualité de représentant peu de jours après sa nomination à la préfecture de la Seine. On sait quel dévouement il mettait à remplir les devoirs de cette place importante. Il en fut brusquement destitué en 1812, après la découverte du complot du général Mallet, complot qu'il avait complètement ignoré, mais dans lequel on était parvenu à le compromettre en surprenant sa bonne foi. Le témoignage des regrets unanimes que causa sa disgrâce lui dut être un puissant motif de consolation : c'en fut un également honorable que de voir son successeur, M. de Chabrol, continuer dignement la tâche qu'il avait remplie avec un *zèle et* un talent difficiles à surpasser. Après la restauration, le titre de conseiller honoraire fut donné par Louis XVIII à Frochot, qui le perdit en juillet 1815 pour avoir accepté pendant les cent-jours les fonctions de préfet des Bouches-du-Rhône. Il jouit, au reste, jusqu'à la fin de sa vie, d'une pension de retraite qui lui avait été allouée sur les revenus de la ville de Paris.

* FUSELI (HENRI), membre de l'académie royale de peinture et sculpture de Londres, mort le 16 avril 1825, était né à Zurich vers 1735, et avait voyagé en différents pays avant de se fixer à Londres. Il fut du petit nombre des peintres d'histoire de l'école anglaise, et il tient parmi eux une place distinguée. Fuseli a traduit en anglais les *Réflexions sur la peinture et la sculpture des Grecs*, par Winckelmann, et les *Aphorismes sur l'homme*, de Lavater, dont il était l'ami intime. Il fut professeur de peinture à l'académie, et publia une édition augmentée du *Dictionnaire des Peintres* de Pinkerton.

* GAIL (JEAN-BAPTISTE), célèbre helléniste, né à Paris en 1755, se livra de bonne heure à l'étude de la langue grecque avec assez de succès pour obtenir en 1791 le titre de suppléant de Vauvilliers à la chaire de littérature grecque du collége de France. Vauvilliers ayant été contraint par la force des événements à donner sa démission l'année suivante, Gail le remplaça alors comme titulaire, en déclarant publiquement qu'il considérait cet emploi comme un dépôt et qu'il le remettrait à son prédécesseur, dès

que celui-ci en manifesterait le désir. Les circonstances empêchèrent Vauvilliers de profiter de cette déclaration, et Gail continua de remplir ses fonctions de professeur avec zèle et succès jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1828. Il était à cette époque membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur des manuscrits grecs et latins de la Bibliothèque royale, chevalier de la Légion-d'Honneur, décoré de la croix de St-Vladimir de Russie, et, comme l'on voit, l'un des savants que les faveurs du pouvoir aient le mieux récompensé. Ses confrères, les hellénistes, ne le traitèrent pas toujours aussi magnifiquement, et il faut convenir qu'il donna prise à leurs critiques par quelques opinions hasardées et par son extrême amour-propre; mais on doit reconnaître, ou l'on serait trop injuste, qu'il a beaucoup contribué à populariser l'étude de la langue grecque en France. Sans parler des divers morceaux qu'il a fournis aux *Mémoires de l'institut*, au *Mercure*, etc., la collection de ses ouvrages forme 34 volumes. Nous nous contenterons de citer les suivants : *Les Dialogues des Morts de Lucien*, traduits en français avec des remarques, 1780, in-12; 1784, in-12; *Idylles et autres pièces de Théocrite*, traduites en français, 1792, in-8°, 1794, 2 vol. in-4°; *Thucydide*, grec, latin et français, avec des notes critiques et les variantes de treize manuscrits, 12 vol. in-4° et in-8°; *OEuvres de Xénophon*, traduites en français avec le texte grec et l'ancienne version latine de Leunclavius, retouchée par l'éditeur, 1795 et années suivantes, 10 vol. in-4°, compris 3 vol. de variantes, tables chronologiques, etc., avec cartes et figures; *Idylles de Bion et de Moschus*, traduites en français, 1795, in-8°; *nouvelle Grammaire grecque à l'usage des écoles centrales*, 1799, in-8°; *Essais sur l'effet, le sens, la valeur des désinences grecques, latines, françaises, et sur divers points de grammaire*, Paris, 1808, in-8°.

* GALL (Jean-Joseph), célèbre physiologiste, né en 1758, dans un village du duché de Baden, d'une famille marchande, étudia successivement à Baden, à Brucksal, à Strasbourg, et prit le titre de docteur en 1785 à Vienne, en Autriche. Il exerça d'abord la médecine dans cette capitale; mais l'autorité ne lui ayant pas permis de développer les vues nouvelles qu'il avait déjà sur les fonctions du cerveau, il se détermina à visiter le nord de l'Allemagne, la Suède, le Danemarck, et il exposa son système devant plusieurs souverains, dont il reçut des témoignages d'estime et d'admiration. En 1807, il vint se fixer à Paris, qu'il regardait comme le centre du monde savant et le lieu le plus propre à la propagation de sa doctrine. Ce fut alors surtout qu'il se voua aux grands travaux, qui, en assurant sa réputation déjà établie, lui suscitèrent tant de contradictions, de calomnies même, et usèrent sa constitution robuste. Emporté par son zèle pour la science et par sa passion pour l'enseignement (il faisait un cours à l'Athénée), il ne voulut point s'apercevoir de l'affaiblissement de ses forces, et ne sentit la valeur des avertissements de ses amis, que quand le coup mortel fut porté. Tous les soins lui furent vainement prodigués; il mourut à sa maison de campagne de Montrouge près Paris, le 22 août 1828. Il nous reste à donner une idée de ses travaux et de sa doctrine, d'après le discours prononcé par M. Broussais sur sa tombe au cimetière de l'Est. Dès la plus haute antiquité on avait placé dans le cerveau le siège des facultés intellectuelles de l'homme, et aucun médecin n'ignorait que les maladies du cerveau entraînent la détérioration des facultés intellectuelles, des penchants, des aptitudes morales : Gall put donc trouver dans les fastes de la science la première idée du système qu'il a fondé; mais toutes les preuves de détail sont avec lui, et certes il y avait loin de quelques notions fondamentales, encore brutes, au degré de précision scientifique où nous a conduits son génie observateur. Partant de ce principe que le crâne est modelé sur le cerveau qu'il contient, il se mit à noter les rapports que devaient avoir les penchants et les aptitudes de tous les animaux vertébrés avec la prédominance des diverses régions de l'appareil encéphalique, et il consacra à cette pénible tâche sa vie entière, avec une ardeur dont les hommes d'une haute portée sont seuls capables. La constance des rapports qu'il remarquait chaque jour entre le développement des diverses régions de l'encéphale et les actes des animaux, jointe à des dissections répétées du cerveau et du cervelet, le convainquit bientôt qu'il existe dans l'intérieur du crâne des paires de nerfs destinées aux instincts, aux appétits, aux facultés si diversifiées de l'intelligence, comme il en existe à l'extérieur pour les sens et pour les mouvements musculaires. Encouragé par cette découverte, il porta plus loin son am-

bition : il rejeta les classifications de nos facultés, admises par les idéologistes et par les métaphysiciens, en proposa une nouvelle fondée sur ses observations propres, et entreprit d'assigner à chacune un siége et un appareil nerveux particulier dans la cavité crânienne. S'il n'a pas complètement réussi cette fois, ce n'est pas une tache pour sa gloire, car il est impossible sans doute d'exécuter selon la rigueur désirable une entreprise si difficile. Quelque jugement que l'on doive porter sur le système de Gall, il ne faut point l'accuser, comme on l'a fait, de conduire tout droit au matérialisme et à l'athéisme. Les spiritualistes de tous les temps sont convenus que le cerveau était un organe indispensable pour penser. Qu'a dit de plus le célèbre anatomiste allemand? A-t-il avancé quelque part que le cerveau pût penser tout seul sans le concours de l'âme immatérielle? Non : il s'est contenté de disséquer cet organe physique, de le diviser en plusieurs parties, dont il a montré les divers usages. Les spiritualistes de notre époque, s'ils sont de bonne foi et sans fanatisme, n'en conclueront qu'une chose : c'est que l'âme, simple dans son essence et dans son action, a un instrument multiple à son service pour accomplir ses actes, dont on ne niera pas sans doute l'infinie multiplicité. Au reste, Gall a répondu lui-même à ses calomniateurs dans son ouvrage intitulé : *des Dispositions innées de l'âme et de l'esprit*, ou *du Matérialisme*, etc., Paris, 1812, in-8°. Ses cours furent toujours très-suivis, et quelques-uns de ses élèves en ont fait des analyses qui ont été imprimées : l'une des plus claires et des plus impartiales est l'*Analyse d'un cours du docteur Gall*, par M. Adelon, Paris, 1808, in-8°.

* GALLOIS (Jean-Antoine GAUVIN), membre associé de l'Institut (section d'économie politique), mort le 17 juillet 1828, fut employé comme commissaire de l'instruction publique au commencement de la révolution, puis envoyé dans la Vendée en 1791 comme commissaire civil avec Gensonné, et délégué en 1798 par le directoire pour l'échange des prisonniers avec l'Angleterre, où sa mission fut sans résultat. Nommé membre du tribunat en 1799, il siégea depuis dans les diverses assemblées qui se succédèrent jusqu'en 1814. On a de lui une traduction française de l'ouvrage de Filangieri sur *la Science de la Législation*, Paris, 1786, 1798, 7 vol. in-8°.

* GASSENDI (le comte Jean-Jacques-Basilien), lieutenant-général et pair de France, né en Provence en 1748, de la famille du célèbre philosophe du même nom, entra de bonne heure dans le corps de l'artillerie, où il avait acquis, avant la révolution, le grade de capitaine. Il venait d'être nommé général de brigade, lorsqu'il reçut en 1800, de Bonaparte, qui avait servi sous ses ordres, dans le régiment de La Fère, la mission d'organiser et de commander le parc d'artillerie du camp de l'armée de réserve formé dans les environs de Dijon. En 1805, il fut appelé près le ministère de la guerre à la tête de la 6e division qui avait l'artillerie dans ses attributions, et ne tarda pas à être nommé général de division et conseiller d'état. Il entra au sénat en 1813. Il applaudit à la restauration, et fut créé pair de France en 1814 par Louis XVIII. Cette dignité ne lui fut pas restituée tout d'abord après les cent-jours, parce qu'on ignorait qu'il eût été étranger à l'insertion de son nom sur la liste des pairs de Bonaparte. Le comte Gassendi mourut en 1828 à Nuits (Côte-d'Or), où il avait dès long-temps fixé son domicile. On estime son *Aide-Mémoire à l'usage des officiers d'artillerie de France attachés au service de terre*, qui a eu cinq éditions : la première, Metz, 1789, in 8°; la deuxième, que nous n'avons point vue; la troisième, Paris, 1798, 2 vol. in-8°; la quatrième, Paris, Magimel, 1809, 2 vol. in-8°; la cinquième, indiquée par A.-A. Barbier, comme revue et augmentée, Paris, 1819, 2 vol. in-8°. On a de lui en outre un recueil de poésies, publié par lui-même sous ce titre : *mes Loisirs, par M. de G., ancien officier au régiment de La Fère, artillerie*, Dijon, 1820, 1 vol. in-18.

* GEORGET (N.), médecin attaché à l'établissement de la Salpêtrière, né en 1795 à Vernon (Indre-et-Loire), gradué docteur à la faculté de Paris en 1820, mort prématurément à Paris en 1828, est auteur des deux ouvrages suivants ; *de la Folie, considérations sur cette maladie*, etc., Paris, 1820, in-8°; et *de la Physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau*, etc., ibid, 1821, 2 vol. in-8°. Il a en outre dirigé quelque temps les *Archives générales de médecine*, où il a publié d'intéressants articles sur des questions médico-légales, relatives aux aliénations mentales.

GIBELIN (Jacques), conservateur de la bibliothèque publique d'Aix, où il était né en 1744, et où il mourut le 4 février 1828,

secrétaire perpétuel de la société des amis des sciences, etc., y avait pris, jeune encore, le grade de docteur en médecine, après quoi il vint à Paris, où il se lia avec plusieurs savants hommes, tels que Berthollet et Broussonnet, et visita Londres, où il fut reçu membre de la société médicale. On lui doit, outre un *Abrégé des transactions philosophiques de Londres*, Paris, 1787-91, 14 vol. in-8°, fig., des traductions françaises de plusieurs ouvrages anglais ou italiens, notammement du *Traité sur les différentes espèces d'air*, de Priestley (*voyez* ce nom), et des *Expériences et Observations sur différentes branches de la physique*, par le même, 1782, 4 vol. in-12, et du *Traité sur le venin de la vipère*, etc., par Félix Fontana, Florence, 1791, 2 vol. in-4°; *Voyez* une *notice* sur Gibelin, par M. Emeric David, *Revue encyclopédique*, tom. 37, pag. 875 et suivantes.

* GIFFORE (William), né à Ashburton en 1756, mort au commencement de 1827, était fils d'un matelot, qui se fit depuis vitrier, et qui le plaça en apprentissage chez un cordonnier. Comme le jeune William annonçait des talents, on fit pour lui une souscription qui le mit en état de faire de bonnes études. En 1781, il fit une traduction de Juvénal, qui ne fut imprimée qu'en 1802. Il publia ensuite quelques satires et divers morceaux de critique ; mais sa critique était dure, grossière et pleine de personnalités. Il fut éditeur de l'ouvrage périodique intitulé *Quarterly Review*. On lui doit aussi des éditions annotées d'anciens poètes comiques anglais, ainsi qu'une traduction de Perse.

* GIRARDIN (Cécile-Stanislas, comte de), l'un des plus éloquents députés de l'opposition libérale, naquit en 1762 à Lunéville, où il fut tenu sur les fonds de baptême par le roi de Pologne. Il grandit à Ermenonville sous les yeux de J.-J. Rousseau, entra au service à 17 ans, et à 27 il était capitaine dans le régiment de Chartres-Dragons. La révolution commençait alors, il en embrassa les principes, et fut fait commandant de la garde nationale du Mans, ville où son régiment était en garnison. Le tiers-état du bailliage de Senlis le nomma député aux états-généraux, et c'est à ce titre qu'il crut devoir donner un gage de ses opinions dans l'écrit intitulé : *Lettre du marquis d'Ermenonville*. Élu en 1790 président de l'administration centrale du département de l'Oise, il présida le collége électoral de cet arrondissement l'année suivante, et fut nommé député à l'assemblée législative, dont il devint aussi président. Girardin qui, professait un grand attachement à la constitution (dite de l'an III), cessa de se montrer à la tribune après le 10 août, jour où il avait pris part à la rédaction du décret qui sauva une partie des gardes suisses. Le danger réel auquel il se trouva en butte le décida à passer momentanément à Londres. Rentré en France (21 janvier 1793), puis jeté dans les prisons de Sezanne avec ses frères, il ne fut rendu à la liberté que par les évènements du 9 termidor. Il avait appris et exercé le métier de menuisier durant sa captivité. Il redevint administrateur en 1798, fut destitué bientôt comme royaliste, et l'année suivante il fut porté au tribunat, qu'il présida en 1802. Il rentra peu après au service militaire, et en 1806 il servait en qualité de colonel au siège de Gaete, et deux ans après faisait partie de l'armée d'Espagne comme général de brigade. Il entra au corps législatif par suite de la suppression du tribunat, devint président de la section de l'intérieur, et successivement premier écuyer de Joseph Bonaparte à Naples et à Madrid, puis préfet de la Seine-Inférieure (1812), et ensuite de Seine-et-Oise. Le comte de Girardin siégea à la chambre des représentants pendant les cent-jours. Destitué de sa dernière préfecture au 20 mars 1815, puis rappelé momentanément à celle de la Seine inférieure et encore à celle de la Côte-d'Or, qui lui fut ôtée peu de temps après, et où il fut rétabli en 1819, il fut la même année élu député de la Seine-Inférieure, et il siéga à la chambre pour ce même département jusqu'à sa mort, arrivée le 27 février 1827. On a publié : *Discours et Opinions, Journal et Souvenirs de S. Girardin*, Paris, Moutardier, 1828, 4 vol. in-8°.

* GOECKING (L.-F.-G. de) poète allemand, de l'école de Wieland, né en 1748 dans le pays d'Haberstadt, mort le 18 février 1828, avait commencé à se faire connaitre par la publication de l'*Almanach des Muses* de Hambourg, en société avec Woss. Il fit paraître aussi séparément divers morceaux de poésie lyrique, dont quelques-uns le placèrent au rang des meilleurs auteurs de l'Allemagne en ce genre, notamment ses *Chants des deux Amants*. Goecking s'exerça également avec succès dans l'épître didactique ainsi que dans le genre de l'épigramme. Dès le règne de Frédéric II, Goecking avait occupé de hauts emplois dans l'administration publique; il fut directeur de la chancel-

lerie pendant la guerre de sept ans, devint conseiller des domaines à Magdebourg en 1786, reçut en 1789 de Frédéric-Guillaume II des lettres de noblesse, fut appelé 4 ans après au conseil des finances à Berlin, et choisi plus tard par le duc de Courlande pour son chargé d'affaires dans cette capitale. Les évènements de la guerre firent peser sur lui en 1806 quelques désagréments assez vifs qui le décidèrent à quitter Vienne pour se rendre sur les terres de la princesse de Courlande en Silésie, et lorsqu'en 1813 les Français eurent frappé ce pays d'une contribution, il se vit exposé à de nouvelles tribulations par rapport à ses fonctions d'administrateur des biens de la même princesse de Courlande. Il obtint peu après sa retraite des affaires publiques, avec une pension du gouvernement prussien. Outre une édition du *Voyage de Londres* (Reise nach London) de Bretschneider, Berlin, 1817, in-8°, on doit à Goecking : *Plan zu einer erziehungsanstalt für junge frauenzimmer* (Plan d'une institution des jeunes demoiselles), Francfort, 1783, in-8°; *Recueil de Fables* (Gedichte), 3 parties in-8°; Ebend., 1780 82 : — nouveau recueil en 4 parties avec gravures, ibid., 1821, grand in-8°; *Lieder zweyer Liebenden* (Chants des deux Amants), Leipsig, 1779; 3e édition, 1819, in-8°; *Essai satirique en prose* (pros. Schriften), première partie, Hambourg, et Francfort, 1784, in-8°; *Épigrammes* (Sinngedichte), 2 parties in-8°, Nordhausen, 1772, — 2e recueil, Leipsig, in-8°, S. D.; — 3e recueil, ibid, 1778; in-8°; *Charaden und Logogryphen*, Francfort, 1817, in-8°, *Vie* (Leben) *de D.-A.-J. le Bouthillier de Rancé*, etc., Berlin, 1820, 2 parties in-8°, *Vie de François Nicolaï*, ibid, 1820, in-8°.

* GOSSEC (François-Joseph), membre de l'Institut (académie des beaux-arts), né en 1733 à Vergnies, village du Hainaut, entra à sept ans comme enfant de chœur à la cathédrale d'Anvers, où il reçut sa première instruction musicale, et quitta cette ville en 1751 pour venir s'établir à Paris. Il y fonda en 1770 le concert des amateurs qui, pendant dix années eut un brillant succès, et il dirigea aussi quelque temps le concert spirituel (1773-77) avec deux autres compositeurs, Gaviniés et Leduc l'*aîné*, dont on trouve le nom associé au sien sur le titre de plusieurs œuvres de *symphonies* peu goûtées maintenant. A la même époque Gossec était directeur de la musique du prince de Condé. On lui confia en 1784 l'organisation de l'école royale de chant fondée par M. Breteuil, et qui est devenue le noyau du Conservatoire de Musique de Paris. A l'époque de la révolution, il devint maître de musique de la garde nationale; il eut en 1795, avec Méhul et Cherubini, l'inspection du Conservatoire définitivement organisé : depuis lors et jusqu'à sa 81e année, il y professa la composition avec autant de zèle que de succès. Ce Nestor de la musique française mourut à Passy le 17 février 1829. M. Castil-Blase, qui a donné une *notice* sur Gossec dans le feuilleton du *Journal des Débats* du 3 mars, y apprécie avec autant d'indépendance que de sagacité les travaux de ce compositeur. Là aussi les curieux trouveront l'indication de ses œuvres dramatiques, ainsi que les détails fort connus de l'improvisation du beau motet à 3 voix : *O salutaris hostia !* Ce morceau est avec les chœurs d'*Athalie*, quelques *quators* et *symphonies*, parmi le grand nombre qu'il en a publié, la *Messe des Morts* gravée en 1760, et enfin les solféges pour les méthodes du conservatoire, les seules des compositions de Gossec qui perpétueront le souvenir des ses connaissances musicales et de son talent.

* GRUNWALD (Frédéric-Emmanuel), associé correspondant de la société royale d'agriculture de Paris, né à Kupper (Haute-Lusace) en 1734, embrassa la profession de médecin, mais ne l'exerça que très-peu de temps. En 1761, il alla se fixer dans la ville de Bouillon, comme collaborateur du *Journal encyclopédique*, pour la partie allemande, anglaise et italienne. Mais son travail le plus important, celui auquel il a dû ses titres académiques, est la *Gazette salutaire*, dont il était le principal rédacteur, et qui s'est publiée pendant trente ans. Il concourut en outre sur l'invitation de Diderot et de d'Alembert, à faire le *Supplément de l'Encyclopédie*. On a de lui à Paris et à Luxembourg un grand nombre de *mémoires* sur les diverses parties de l'économie rurale. Il mourut dans sa retraite de Bellevaux près Bouillon, en 1826.

* GUILFORD (Frédéric North, comte de), né en 1766, fut nommé en 1794 contrôleur des douanes du port de Londres, et peu de temps après gouverneur de l'île de Ceylan. Chargé à son retour en Angleterre d'une mission dans les îles Ioniennes, il y introduisit un système libéral d'éducation qui produisit les meilleurs effets. Le comte de

Guilford mourut à Londres le 14 octobre 1827.

* GUIZOT (Elisabeth-Charlotte-Pauline de MEULAN, dame), née à Paris en 1773, perdit son père à l'époque de la révolution, et se trouva presque sans ressources, avec une mère et une sœur, qu'elle résolut de soutenir du produit de sa plume. Elle publia deux romans, oubliés aujourd'hui, et contribua au succès du *Publiciste*, feuille indépendante dirigée par Suard. En 1812, elle épousa M Guizot, dont les conseils servirent sans doute à développer son talent littéraire, et dont les soins et le tendre attachement assurèrent son bonheur jusqu'à sa mort arrivée en 1827. C'est durant cette seconde période de sa vie que Mme Guizot publia la plupart des ouvrages qui ont fait sa réputation : *les Enfants, contes à l'usage de la jeunesse*, Paris, 1812, 2 vol. in-12, 2e édition, 1824, l'*Écolier*, ou *Raoul et Victor*, couronné par l'académie française, comme l'ouvrage le plus utile aux mœurs, Paris, 4 vol. in-12; 2e édition, 1827; *Nouveaux Contes*, Paris, 2 vol. in-12, 2e édition revue et corrigée, 1824; *Éducation domestique*, ou *Lettres de famille sur l'éducation*, Paris, 1826, 2 vol. in 8o : ouvrage couronné également depuis la mort de l'auteur par l'académie française.

* HASTINGS (François RAWDON, marquis d'), né en 1754, fut connu d'abord sous le titre de lord Moira. Il fit ses premières armes en Amérique sous sir W. Clinton, servit dans les guerres sur le continent européen, et remplit successivement les fonctions de commandant en chef en Ecosse, de maître-général de l'artillerie, et de connétable de la Tour de Londres. Il fut nommé chevalier de l'ordre de la Jarretière et grand'-croix de celui du Bain; il remplit ensuite pendant plusieurs années les fonctions de gouverneur-général de l'Inde, et il ajouta considérablement à la puissance anglaise de ce pays, tant par le succès de la guerre du Népaul que par la justice et l'humanité de son gouvernement. Il déplut pourtant à la compagnie des Indes, donna sa démission, revint en Angleterre, se justifia pleinement des reproches qu'on lui avait faits, et fut nommé gouverneur de Malte. Il mourut le 26 novembre 1826, et fut enterré dans la citadelle de Malte.

* HEBER (Reginald), évêque protestant de Calcuta, né en 1783 à Malpas, comté de Chester, fit d'excellentes études à l'université d'Oxford, voyagea en Allemagne, en Crimée et en Russie, obtint diverses dignités ecclésiastiques, et fut nommé en 1823 évêque de Calcuta. Il mourut à Trichinopoli le 3 avril 1826. On a publié, après sa mort, la relation du voyage qu'il fit pour visiter les établissements religieux de diverses provinces de l'Inde, et cet ouvrage a déjà eu trois éditions. On a aussi de lui un vol. de *sermons*, un autre d'*hymnes*, et un troisième de *poésies*.

* LACOSTE (l'abbé Pierre-François), né à Plaisance, village des environs de Toulouse, adopta et défendit par quelques écrits les principes de la révolution. Plus tard, il professa la morale à Toulouse, et la minéralogie à Clermont en Auvergne. Il était chanoine honoraire de cette ville, lorsqu'il y mourut en 1826, dans sa 72e année. Nous citerons de lui : *Observations sur les volcans d'Auvergne, suivies de notes sur diverses objets, recueillies dans une course minéralogique faite en* 1802, Clermont-Ferrand 1803, in-8o; *Lettres minéralogiques et géologiques sur les volcans de l'Auvergne, écrites dans un voyage fait en* 1804, in-8o, 1805.

* LALLEMAND (Guillaume), homme de lettres, né à Metz en 1782, vint jeune à Paris, où il fut d'abord prote et correcteur dans une imprimerie. Il devint ensuite le collaborateur secret de plusieurs littérateurs connus, en attendant qu'il put écrire en son propre nom. Il débuta par quelques pièces de vers, la plupart en l'honneur de Buonaparte. En 1816, ses opinions l'ayant placé parmi les réfugiés français en Belgique, il publia à Gand avec succès le *Journal de la Flandre orientale et occidentale*. La terre de l'exil ne le préserva pas de quelques tracasseries politiques, au sortir desquelles pourtant il dirigea la *Gazette de Liége*. Au bout de 2 ans, il fut arrêté et ramené en France, où il a continué ses travaux littéraires jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1828. Sans parler de sa coopération à la rédaction de plusieurs journaux, nous citerons de lui : *Choix de rapports, opinions, discours, prononcés à la tribune nationale depuis* 1789, *recueillis dans un ordre historique*, Paris, 1818-1823, 22 vol. in-8o; *Histoire de la Colombie*, ibid, 1826, in-8o.

* LAMB (lady Caroline), fille de Frédéric Ponsonby, comte de Berborouch, née en 1785, épousa à 20 ans William Lamb, aujourd'hui lord Melbourne. Elle connaisait le latin, le grec et plusieurs langues vivantes,

et aimait la littérature avec passion. Elle eut une liaison intime avec lord Byron pendant trois ans. Le noble poète la délaissa à cette époque, et ce fut alors qu'elle publia son premier roman, *Glenarvon*, dans le héros duquel le public a reconnu généralement lord Byron. Elle en composa ensuite deux autres *Graham Hamilton* et *Ada Reis*. Ses ouvrages sont pleins d'imagination et d'originalité, mais fourmillent d'invraisemblances et d'extravagances. Elle mourut d'hydropisie le 25 janvier 1828.

* LAURISTON (Jacques-Alexandre-Bernard LAW, marquis de), maréchal et pair de France, né à Pondichéry en 1768, était le petit-fils de ce Law, si fameux par son déplorable système de finances. Il entra dans l'artillerie en 1783, y obtint le grade de colonel 2 ans après, ne tarda pas à devenir l'un des aides-de-camp du premier consul, et fut, en 1800, promu au grade de général de brigade, au commandement de l'école d'artillerie de La Fère, et chargé de mettre en état de défense la place de Belle-Ile-en-Mer. En 1801, après avoir rempli une mission diplomatique à Copenhague, et secondé par occasion les efforts de cette ville contre les Anglais, qui la bombardaient, il alla porter à Londres la ratification du traité de paix conclu à Amiens entre la France et l'Angleterre. Vers la fin de 1804, il eut le commandement de l'armée embarquée sur l'escadre de l'amiral Villeneuve, et, au commencement de l'année suivante, il fut promu au grade de général de division. Apres le désastre de Trafalgar, auquel il échappa, il fut envoyé à la grande armée d'Allemagne, et, après la bataille d'Austerlitz, il fut chargé d'aller prendre possession des arsenaux et magasins de Venise. En 1807, il eut ordre de s'emparer de la république de Raguse. Il y réussit, malgré les efforts réunis des Russes et des Monténégrins, et reçut alors la double obligation de se maintenir dans la Dalmatie et de soutenir les Turcs, qui étaient alors de puissans auxiliaires contre la Russie. Il concourut à l'attaque de Castel-Nuovo, entreprise par ordre du général Marmont, et, dans cette expédition importante et difficile, il se plaça aux rangs des plus habiles généraux de l'armée française : le gouvernement de Venise fut sa récompense. En 1808, après avoir accompagné Buonaparte à la grande conférence d'Erfurt et dans les divers états de la confédération du Rhin, il le suivit en Espagne, où il contribua à la prise de Madrid. En 1809, étant passé à l'armée d'Italie, qu'il suivit en Hongrie, il prit une part active à la victoire remportée sous les murs de Raab et à la capitulation de cette ville. Appelé de nouveau auprès de l'empereur et chargé par lui du commandement de l'artillerie de la garde, il dirigea à la bataille de Wagram une batterie de cent pièces, qui fit beaucoup de mal aux Autrichiens. A la paix, il fut envoyé auprès de l'empereur d'Autriche, et, au bout de 6 mois, il amena à Paris l'archiduchesse Marie-Louise. Nommé en 1811 ambassadeur à Pétersbourg, il quitta ce poste l'année suivante à la rupture de la France et de la Russie. Ce fut lui qui, après la prise de Moscou, conclut un armistice avec le général Koutousof. Lors de la retraite de l'armée, il commanda l'arrière-garde. Au commencement de 1813, il organisa à Magdebourg le 5e corps d'armée, dont on lui confia le commandement, prit part aux batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wurtschen, s'empara de Breslaw, commanda ensuite provisoirement le 5e et 11e corps, et se distingua encore dans plusieurs occasions, jusqu'à la malheureuse affaire de Leipsig, où il fut fait prisonnier. Rentré en France à la restauration, et nommé bientôt capitaine-lieutenant des mousquetaires gris, il resta tranquille spectateur de tous les évènemens des cent-jours. Après la seconde restauration, il fut comblé par Louis XVIII, qui l'aimait beaucoup, de faveurs et de dignités, parmi lesquelles il faut mettre en première ligne le titre de pair de France et le commandement de la 1re division de la garde royale (1815), le ministère de la maison du roi (1820), enfin, à l'époque de la guerre d'Espagne, le bâton de maréchal et un commandement dans l'armée expéditionnaire. Lauriston mourut à Paris en 1828.

* LEBOUVIER-DESMORTIERS (Urbain-René-Thomas), ancien magistrat, né en 1739 à Nantes, où il mourut le 11 mars 1829, avait l'avantage de compter parmi ses amis le bibliographe M. Beuchot, qui a donné dans le *Journal de la librairie* (1827, page 631), une longue énumération de ses éphémères productions. C'est à cette circonstance que Le Bouvier-Desmortiers doit la place que nous lui donnons ici ; car, moins heureux que M. Beuchot, nous ne pourrions pas dire, par exemple, que nous connussions l'*Epitre à une dame qui allaite son enfant*, 18 pages, anonyme, non plus que les

autres *Vers* de cet auteur, que toutes les biographies contemporaines laissent dans l'oubli. Au reste, c'était un bon vieillard, qui a aussi publié des *Babioles* (1818, in-8°), et il ne paraît pas que les glaces de l'âge aient pu refroidir l'enthousiasme qu'il professait pour la gloire militaire de M. de Bonchamps et de Charette. Il leur a payé à tous deux un tribut qui, à la vérité, servira moins à leur illustration que l'amitié d'un modeste catalogographe n'aura fait pour la sienne. Citons, d'après M. Beuchot, sa *Vie du général Charette*, nouvelle édition, Nantes, 1823, in-8° (la 1re, réimprimée en 1809, est intitulée *Réfutation des calomnies*, etc.), et *Correspondance de M. le comte Arthur de Bouillé et de M. Le Bouvier-Desmortiers, concernant la gloire militaire de M. de Bonchamps*, 1819, *in*-8°. *Voyez* aussi *Dictionnaire des anonymes*, et *Lycée armoricain*, IX, 444-8.

* LECOURT (Henri) est un de ces hommes qui ont rendu à la société des services d'autant plus méritoires, qu'ils sont demeurés plus obscurs. Sa réputation ne s'est guère étendue encore au-delà du département de Seine-et-Oise, où il a constamment séjourné. Il fixa de bonne heure son attention sur l'instinct des animaux, et plus tard il s'occupa exclusivement de la taupe. On commença à s'apercevoir vers 1800 de quelle utilité pouvaient être ces observations. Une digue de retenue avait fait eau de plusieurs côtés, et on la réparait par des travaux dont il révéla l'insuffisance, en prouvant qu'il fallait d'abord détruire les taupes qui s'étaient logées et multipliées dans les terres de la levée. Le préfet du département, M. Germ. Garnier, reconnut cet important service, en fournissant à celui qui l'avait rendu les moyens d'être de nouveau utile à la société : il fonda une école de l'*Art du taupier*, qu'il plaça sous la surveillance de cet homme modeste, vrai sage, qui n'avait pas craint de descendre quelques degrés de l'échelle sociale, quand il eut reconnu que l'instinct varié, rusé et malfaisant de la taupe exigeait de lui ce sacrifice. Il eut bientôt renouvelé les méthodes usuelles, et fait véritablement une profession d'un art, jusque là douteux, qui avait été abandonné à une classe d'hommes vivant de tromperies, et souvent plus décidés à repeupler qu'à délivrer nos champs de taupes. Lecourt mourut à Pontoise en 1828. Ses précieuses observations ont été recueillies par M. Cadet de Vaux dans un ouvrage intitulé : *de la Taupe, de ses Mœurs, et des moyens de la détruire*, 1803, in-12.

* LEFEBVRE-GINEAU (Louis), savant professeur, né dans le département des Ardennes en 1754, reçut de sa famille une fortune considérable, qui lui permit de cultiver les sciences pour elles-mêmes. Il fut nommé par Louis XVI, en 1786, professeur de mécanique au collége royale de France, et il eut aussitôt l'autorisation de professer la physique expérimentale. Trois ans après il fut appelé, par la confiance des habitants de Paris, à des fonctions municipales très-importantes. A l'époque où la disette affligeait cette capitale, il rendit de grands services comme administrateur des subsistances. Poursuivi sans relâche après le 10 août, quoiqu'on n'eût trouvé contre lui d'accusation plus grave que celle de *modéré outré*, il chercha son salut dans la fuite ; mais, au 9 thermidor on le trouve sous les armes parmi les généreux citoyens qui renversèrent la tyrannie de Robespierre. Comme membre de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, où il fut admis l'un des premiers, il fit partie de la commission instituée pour régler le nouveau système de poids et mesures, et il eut en partage la détermination spéciale de l'unité de pesanteur. L'on sait que les travaux de cette commission sont un des titres de notre gloire. Lefebvre-Gineau, en qui l'on avait pu remarquer la réunion si rare des connaissances scientifiques et des talents administratifs, devint membre du jury d'instruction publique, et fut un des savants chargés de l'organisation des lycées ; plus tard il fut nommé inspecteur-général des études et conseiller honoraire de l'université. En 1807, il entra au corps législatif, et, en 1813, il y fut élu pour la seconde fois. En 1814, il défendit la liberté de la presse contre les attaques des organes du pouvoir. Réélu député successivement en 1815 et en 1820, il continua de se montrer l'ami paisible des lois et de la monarchie. Lors des élections de 1824, il fut écarté par les manœuvres du ministère Villèle, dont il se montrait l'un des adversaires les plus prononcés. Il avait repris son enseignement au collége royal de France, dont on sait que les professeurs ont toujours été inamovibles, en vertu d'une noble prérogative qu'ils tiennent de François Ier lui même, le fondateur de cette belle institution. Il n'en fut pas moins destitué par M. de Corbière. Lors des élections réparatrices de 1827, il

fut envoyé de nouveau à la chambre des députés par le département des Ardennes, qui l'honorait de ses suffrages pour la cinquième fois. Il se trouva le doyen d'âge de l'assemblée; mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur, étant mort à Paris au commencement de cette année (1829). Lefebvre-Gineau avait fait paraître en 1780 une nouvelle édition, avec *notes*, des *infiniment Petits* du marquis de Lhôpital, et il a concouru, avec M. Cuvier, à la rédaction des notes des *Trois règnes de la nature*, poème de J. Delille.

* LEGRAVEREND (JEAN-MARIE-EMMANUEL), jurisconsulte, né à Rennes en 1776, fut nommé dès sa 16e année secrétaire en chef de l'administration du département d'Ille-et-Vilaine, emploi qu'il quitta à l'âge de 19 ans, pour occuper celui de chef de bureau au ministère de la justice. En 1813, il y devint chef de division des affaires criminelles, et, l'année suivante, Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur et directeur des affaires criminelles et des grâces. Pendant les cent-jours il fut envoyé à la chambre des députés par le département d'Ille-et-Vilaine, qui l'élut de nouveau en 1817. Dans cette même année, sans cesser d'être attaché au ministère de la justice, il prit le titre d'avocat au conseil du roi et à la cour de cassation. En 1819, il fut fait maître des requêtes en service extraordinaire. Il mourut à Paris en 1827. On regretta en lui le zélé et ferme défenseur des doctrines constitutionnelles et le jurisconsulte éclairé. Parmi les ouvrages estimés qu'on lui doit, nous citerons: *Traité de la législation criminelle en France*, 1816, 2 vol. in-8o; 2e édition, 1823, 2 vol. in-8o; *des lacunes et des besoins de la législation française en matière politique et en matière criminelle*, ou *du Défaut de sanction dans les lois d'ordre public*, Paris, 1824, 2 vol. in-8o.

* MIOLLIS (SEXTIUS-ALEXANDRE-FRANÇ.), lieutenant-général des armées françaises, né à Aix, en 1759, d'une famille honorable de la Provence, entra au service à l'âge de dix-sept ans dans le régiment de Soissonnais, y obtint bientôt le grade d'officier, fit les dernières campagnes de la guerre d'Amérique sous les ordres du général Rochambeau, fut blessé au siége d'York-Town, devint capitaine à son retour en France, et fut nommé en 1792 chef du 1er bataillon des volontaires nationaux du département des Bouches-du-Rhône. Il se fit remarquer dans les premières campagnes qui eurent lieu sur le Var et dans les Alpes maritimes, parvint au grade de général de brigade en 1795, fut employé à l'armée d'Italie, prit une part glorieuse aux principaux combats des campagnes de 1796 et 1797, se signala surtout dans la défense du faubourg de St-George au siége de Mantoue, et reçut le commandement de cette place, lorsqu'elle eut capitulé. Après le traité de Campo-Formio, Miollis fut chargé d'occuper la Toscane, et reçut le grade de général de division. Il partagea les fatigues et tous les dangers de la défense de Gênes, sous les ordres de Masséna (1599). fut nommé gouverneur de Belle-Ile-en-Mer (1803), employé en Hollande l'année suivante, puis renvoyé en Italie à la fin de 1806, pour y reprendre le gouvernement de Mantoue. C'est par ses soins que fut érigé dans cette ville le monument consacré à la mémoire de Virgile. Il revint commander en Toscane en 1807, et ensuite reçut l'ordre d'aller occuper avec une division l'état ecclésiastique et la ville de Rome, que Napoléon réunit bientôt à l'empire français. Le général Miollis resta gouverneur de ce pays jusqu'en 1814. Il revint alors en France, et reçut du roi le commandement supérieur du département des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. Appelé par Napoléon, après le 20 mars 1815, au gouvernement de la place de Metz, Miollis conserva ce poste jusqu'au mois d'octobre suivant, époque où il fut mis à la retraite. Il mourut à Aix en 1828. Les mesures politiques qu'il fut chargé d'exécuter à l'égard de la reine d'Etrurie et du pape Pie VII ne peuvent entacher la mémoire de cet estimable général, et le souverain pontife lui-même rendit justice à sa modération.

* OELSNER (N.), conseiller de légation de S. M. prussienne à Paris, où il mourut en 1828, était né dans la Silésie vers 1764, et était venu en France au commencement de la révolution, séduit, comme beaucoup d'autres, par des illusions que les Français ne furent pas les seuls à partager. Il résida à Paris, sous le directoire, comme chargé d'affaires de la ville de Francfort, et il fut depuis investi des mêmes fonctions, mais momentanément, par les villes anséatiques. Fixé en France par ses goûts, par ses relations littéraires et même par son mariage, il y consacra tout son temps à l'étude, et se priva ainsi de successions importantes qui s'ouvrirent en Allemagne durant son ab-

sence. Cependant le roi de Prusse l'avait nommé, en 1814, son conseiller de légation à Paris, et l'avait chargé particulièrement de la correspondance littéraire. Nous citerons d'OElsner : mémoire *sur l'influence de la religion de Mahomet*, couronné par l'institut en 1809 ; une *Histoire de l'islamisme*, en manuscrit; une *Histoire de la guerre des Hussites;* et une brochure, publiée en 1815 sous le voile de l'anonyme et sous le titre de *Pièces relatives au droit public des nations.*

*PACHO (N.), voyageur et géographe distingué, auteur du *Voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque*, s'est tué au commencement de cette année (1829), à l'âge de 34 ans. Il parait que sa raison avait été altérée par le travail excessif auquel il se livrait depuis quelque temps, dans le double but d'achever la publication de son *Voyage*, et de mettre en ordre les nombreux matériaux d'un ouvrage sur les *Mœurs des peuples nomades*, qu'il se proposait de faire paraître incessamment. Sa mort n'a heureusement apporté ni retard ni préjudice à la publication de ses importants travaux ; mais elle n'en est pas moins un malheur pour les sciences. Pacho venait d'obtenir le grand prix décerné par la société de géographie.

*PELLETAN (Philippe). Le nom de cet honorable praticien ne devait pas figurer dans notre biographie : la science et l'humanité n'ont pas eu à regretter sa perte, comme l'avait cru l'auteur de sa notice (6 juin 1829).

*PICARD (Louis-Benoit), auteur dramatique, né à Paris en 1769, fit de brillantes études, au sortir desquelles son père, avocat distingué du barreau de Paris, et son oncle maternel, médecin non moins renommé, le pressèrent d'opter entre ces deux professions; mais un penchant irrésistible l'entrainait vers la carrière où il a obtenu depuis tant de succès. Sous les auspices de M. Andrieux, qui est resté lié avec lui d'une étroite amitié, il donna au théâtre de *Monsieur* sa première pièce, *le Badinage dangereux*, qui fut assez favorablement accueilli. La même troupe, transplantée peu de temps après au théâtre-Feydeau, y représenta sa seconde comédie, *encore des Ménechmes*. Il donna ensuite à l'Opéra-Comique *les Visitandines*, dont le succès fut brillant, et qui furent suivies de quelques légères ébauches de circonstance, jouées avec plus ou moins de bonheur dans les premières années de la révolution. Picard, dont le goût pour l'art dramatique était devenu une véritable passion, apres avoir souvent joué la comédie en société et s'être même montré sur le petit théâtre Mareux, rue St-Antoine, débuta, ainsi que son frère, sur la scène de Louvois, dont il prit la direction. Il y reçut un accueil flatteur dans son *Collatéral* et dans plusieurs autres de ses ouvrages. La scène plus vaste de l'Odéon lui ayant été concédée en 1801, il y continua ses triples fonctions d'auteur, d'acteur, et de directeur avec beaucoup de zèle et d'activité, et ce fut pendant sa première direction de ce théâtre qu'il obtint ses plus beaux triomphes littéraires. Il quitta, au bout de quelques années, la profession de comédien, dans l'espoir de composer plus d'ouvrages et d'entrer à l'institut, où il fut admis effectivement en 1807, dans la 2e classe (académie française). Buonaparte lui donna peu de temps après la croix de la Légion-d'Honneur et l'administration du grand Opéra, à laquelle il renonça en 1816 pour reprendre la direction de l'Odéon. A cette occasion, il s'éleva entre lui et M. Alex. Duval quelques débats qui furent portés devant les tribunaux, et qui se terminèrent par une transaction à l'amiable entre les deux auteurs, sans fournir au public tout le scandale qu'il avait espéré. Ce fut après le second incendie de l'Odéon, et pendant qu'il était l'hôte passager de la salle Favart, que Picard obtint l'autorisation de jouer tout le répertoire du Théâtre-Français. Ce privilége demeura la propriété de l'Odéon ; mais ce malheureux théâtre, abandonné définitivement par celui qui l'avait si longtemps dirigé, ne compta plus que de loin en loin, et comme par hasard, quelques jours de prospérité. Picard mourut à Paris le 31 décembre 1828. Il avait déjà, en 1824, composé 70 pièces de théâtre. Malheureusement il n'était pas riche et il avait une fille en bas âge, dont le sort l'inquiétait et pour laquelle il se crut obligé, vers la fin de sa vie, de multiplier les ouvrages faibles. Nous n'aurions presque rien à citer de lui, dans cette dernière période, s'il n'eût donné *les Trois Quartiers*, en société avec M. Mazères. Mais, parmi ses productions dramatiques d'un âge plus heureux, on est embarrassé de choisir les plus remarquables, tant l'on en trouve qui mériteraient cet honneur. Nous citerons pourtant, sans nous astreindre

à l'ordre chronologique : *Médiocre et Rampant; Duhautcours*, ou *le Contrat d'union; le Conteur*, ou *les Deux Postes; la Petite Ville; la Grande Ville*, ou *les Provinciaux à Paris; M. Musard; M. de Probancour*, ou *les Capitulations de conscience; les Marionettes; les Ricochets; les Deux Philibert* (en société avec Radet). On a imprimé le *Théâtre de L.-B. Picard*, Paris, Barba, 1821-23, 10 vol. in-8°. Outre quelques poésies légères qui ont paru dans les recueils périodiques, on a encore de ce fécond écrivain plusieurs romans, tels que *l'Exalté*, ou *Histoire de Gabriel Désodry*, etc., 1823; 3e édition, 1824, 4 vol. in-12; et *le Gilblas de la révolution*, ou *les Confessions de Laurent Giffard*, 1824, 5 vol. in-12, 3e édition, 1825 : productions qui n'ont rien ajouté à la réputation de leur auteur. Le caractère distinctif de son talent, comme auteur dramatique, est une gaieté franche et naturelle, à laquelle il joint une entente parfaite de la scène et un dialogue vif et animé. S'abandonnant trop à sa facilité, il a parfois négligé son style, et l'on s'en aperçoit surtout dans le petit nombre de ses pièces qu'il a essayé de rimer. Picard a attaché son nom à une édition des *OEuvres complètes de Molière*, publiées chez les frères Baudouin, 1826-28, 6 vol. in-8°; et il s'est fait aussi (avec M. J. Peyrot) le directeur en nom d'une édition portative du *Répertoire du théâtre français*, en 2 vol. in-8°, Paris, 1825-29.

* PIGNATELLI (Franç.), capitaine général du royaume de Naples, né en 1732 dans la capitale de cet état, appartenait à la famille des princes de Strongoli. Il commença sa carrière militaire sous Charles III, dont il encourut la disgrâce par suite d'un duel où il tua son adversaire (le chevalier Pollatrelli). Devenu plus tard le confident du jeune Ferdinand, à qui Charles III, son père, appelé au trône d'Espagne, avait transmis la couronne de Naples, Pignatelli accrut sa faveur en acceptant de la reine Caroline d'Autriche le rôle infâme d'abuser ces deux monarques sur leurs dispositions réciproques, relativement au fameux Acton, dont le premier, plus clairvoyant, exigeait le renvoi, comme indispensable au maintien de la bonnne harmonie, tant dans leurs rapports politiques que dans ceux de sa famille. Sa fourbe fut récompensée par la reine, dont il avait si bien secondé les vues; elle lui fit donner le gouvernement des Calabres, où, sous prétexte de réparer les maux que d'affreux tremblements de terre avaient causés à ces provinces, on envoya une commission qui ne fut qu'un nouveau fléau pour le pays. Pignatelli en revint gorgé de richesses, et, bientôt nommé gouverneur de Naples, il réunit à ces fonctions celle de chef de la police, après la disgrâce de Medici. C'est pendant sa gestion que furent construits les fameux greniers d'abondance que Naples montre aujourd'hui aux étrangers comme un objet de curiosité et de luxe. Leur construction avait été encore pour lui une occasion d'augmenter sa fortune. Il fut élevé à la dignité de capitaine-général, et chargé de la police de tout le royaume en 1789 Son administration fut digne de ses honteux antécédents, et, dit un biographe, il aurait suffi d'en bien déterminer le caractère, pour justifier les Napolitains de tous les efforts qu'ils ont tentés si long-temps pour réformer leur gouvernement. Ferdinand, avant d'abandonner ses états, nomma, sur la proposition d'Acton, Pignatelli vicaire-général du royaume. Prompt à désespérer des moyens de résistance que l'honneur du moins lui prescrivait de tenter, il laissa Naples en proie à une affreuse anarchie, en commettant à la populace armée le soin de sa défense. Aussi les Français furent-ils accueillis en libérateurs par la meilleure portion de la ville. Réduit à se sauver en Sicile pendant l'occupation de Naples, Pignatelli n'y revint qu'après le roi, dont il ne put jamais regagner la confiance. Il trempa toutefois dans un complot tendant à rappeler la cour de Sicile dans cette capitale durant le règne éphémère de Joseph Bonaparte. Envoyé en exil pour cette cause, il fut rappelé bientôt après par Joachim Murat, et continua d'habiter Naples ou ses environs jusqu'en 1812, époque où il mourut dévoré de remords.

* PINKNEY (William), avocat et diplomate américain, né à Annapolis, dans le Maryland, en 1764, fut élu membre du congrès en 1790. Six ans après, il fut envoyé en Angleterre, de là en France, pour négocier avec le directoire, qui refusa de l'admettre, puis en Espagne, où il régla les intérêts de son pays relativement à la cession de la Floride, enfin en Italie, où il inspecta les consulats américains. De retour en Amérique, en 1804, il reprit ses fonctions d'avocat, qu'il quitta de nouveau en 1806 pour se rendre en Angleterre, où il eut à traiter la grande affaire du droit des neutres en matière de na-

vigation, sans pouvoir toutefois obtenir des concessions importantes. A son retour, en 1811, il fut promu au poste de procureur-général, dont il se démit en 1814, après avoir pris une grande part aux discussions qui eurent lieu au sujet de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne. Il commanda un corps de volontaires, et fut blessé grièvement à l'attaque de la ville de Washington par les Anglais. En 1816 il fut envoyé à Pétersbourg comme ministre plénipotentiaire, et fut chargé en même temps de passer par Naples et d'y réclamer une indemnité, probablement trop ambitieuse, pour les pertes que le commerce américain avait eu à souffrir des confiscations effectuées sous le règne de Murat. Pinkney mourut dans sa patrie en 1822, peu de temps après avoir été élu sénateur par la législation de Maryland. On a publié : *Some accounts of the life, writings and speeches of W. Pinkney, by Henry Wheaton*, New-York, 1826, in-8°.

* PISSAREF (Alexandre), poète russe, né en 1801, mort en 1828, avait débuté dans la carrière des lettres, à l'âge de vingt ans, par quelques poésies dramatiques. Plus tard, il résolut de travailler exclusivement pour le théâtre, et ses essais dans ce genre, surtout dans sa comédie historique intitulée *Colomb*, prouvent que ce n'est pas en France seulement qu'on tente de frayer de nouvelles routes à l'art dramatique. Pissaref voulait, disait-il, arracher le poignard des mains de Melpomène pour le remettre aux mains de Thalie. Une *notice* nécrologique lui a été consacrée par M. Serge Glinka, dans le *Bulletin du Nord* (cahier d'avril 1828, pag. 409-412.)

* PLOWDEN (Francis), historien et publiciste irlandais, est mort au commencement de cette année (1829), à Paris, où il demeurait depuis très-long-temps. Il avait été élevé au collége anglais de St-Omer, et lorsque les lois anglaises s'adoucirent en faveur des catholiques, au point de leur permettre l'entrée du barreau, il fut un des premiers qui usèrent de cette libeté. Il se distingua bientôt comme jurisconsulte par ses profondes connaissances; mais la chaleur avec laquelle il défendit la cause des Irlandais lui attira tant de désagréments, qu'il prit le parti de se retirer en France. Il doit sa réputation principalement à son histoire, ou plutôt à ses histoires de l'Irlande, car il a écrit trois fois l'histoire de sa patrie. Ses autres écrits roulent sur la politique, l'économie publique et le droit. Tels sont le *Traité de l'église et de l'état*, *Jura Anglorum*, le *Traité sur les dîmes*. L'université d'Oxford avait conféré à Plowden le degré de docteur ès-lois.

* POULLAIN DE GRANDPREY (Joseph-Clément), conventionnel, né en 1744 à Ligneville, près Mirecourt, en Lorraine, exerça les fonctions d'avocat à Mirecourt jusqu'en 1770, époque à laquelle il fut pourvu de l'office de procureur du roi, assesseur civil et criminel au bailliage royal de la même ville. Un an après il devint prévôt de Bulgnéville, et il l'était encore lorsque la révolution éclata. Chargé de diriger les doléances du baillage de Neufchâteau et les demandes du tiers-état de toute la province de Lorraine, il reçut encore plusieurs témoignages pareils de la confiance de ses concitoyens, qui l'élurent enfin procureur-général-syndic du département des Vosges, lors de la première formation des administrations populaires. En 1792, il fut élu député des Vosges à la convention nationale, et avant de rompre l'assemblée électorale qu'il présidait, il obtint d'elle l'improbation (consignée au procès-verbal) de la circulaire contenant la relation sanglante des 2 et 3 septembre, adressée aux départements par la commune de Paris. Arrivé à la convention, Poullain de Grandprey fit partie de la commission des vingt-quatre, créée pour faire le dépouillement des papiers trouvés le 10 août aux Tuileries dans l'armoire de fer, et fut un des deux membres qui communiquèrent à Louis XVI ceux de ces papiers que l'on jugeait pouvoir être à sa charge. Il rendit ensuite compte à l'assemblée des communications faites au roi, et son rapport, trop modéré, mécontenta les montagnards. Dans le procès de Louis XVI, il demanda d'abord que le jugement n'appartînt pas à la convention nationale, puis, étant obligé contre son gré de concourir au jugement, il vota la mort, mais avec la réserve expresse du surcis et l'appel au peuple. On le vit bientôt voter pour le décret d'accusation contre Marat; mais plus tard il employa une foule de demi-résistances et de petites ruses pour échapper aux fureurs révolutionnaires, et il atteignit ainsi le 9 thermidor. Il fut chargé presque aussitôt d'une mission à Lyon, qui ne fut signalée que par des mesures d'ordre et de pacification. Dans le conseil des anciens et dans celui des cinq-cents, où il fut admis successivement, il vota con-

stamment pour le directoire contre le parti dit de Clichy qui formait l'opposition, et il prit une part active au coup d'état du 18 fructidor de l'an v. Le 2 brumaire suivant, au nom d'une commission spéciale, il fit un rapport qui concluait à la confiscation des biens des personnes condamnées à la déportation le 18 fructidor : ce rapport, il est vrai, ne fut jamais discuté ; mais ce ne fut point la faute de Poullain de Grandprey. Il fit encore plusieurs rapports en faveur d'une foule de mesures tendant à fortifier l'action du gouvernement, et fut élu président du conseil des cinq-cents en 1798. Il commença à lutter contre le directoire lors de la loi du 22 floréal an vi, qui soumettait les élections à l'influence illégale du gouvernement, et il contribua pour sa part à amener la crise du 30 prairial an viii, qui donna au parti ultra-démocratique un triomphe éphémère. Il fut le président et plusieurs fois le rapporteur d'une commission chargée alors de présenter des mesures de salut public ; mais il fut assez modéré pour combattre avec énergie les opinions qui se hasardaient sur des changements à faire à la constitution et sur la possibilité de proroger les pouvoirs des députés. Son attachement à cette constitution le rangea parmi les adversaires décidés du 18 brumaire an viii, et il fut à ce titre exclu du corps législatif, et condamné à une déportation qui n'eut pourtant pas lieu. Il s'occupait dans la retraite d'essais agricoles, lorsqu'il fut nommé, avant la fin de la même année, président du tribunal civil de Neufchâteau (Vosges.) Il eut, en 1811, l'une des présidences de la chambre de la cour impériale de Trèves, place qu'il dut perdre en 1814, par suite du traité de Paris. Il siégea, durant les cent-jours à la chambre des députés, s'y rallia aux patriotes de 1789, et fut de ceux qui signèrent, chez le président Lanjuinais, une protestation contre la violence qui les empêchait de continuer leur délibération. Après la seconde restauration, bien que son vote au procès de Louis XVI eût été compté dans la minorité, il fut exilé, par une interprétation excessivement rigoureuse de la loi d'amnistie. Rappelé en France par l'ordonnance royale de février 1818, il ne chercha plus qu'à jouir de quelques années de repos, et mourut à sa terre de Graux, près Neufchâteau, en 1826.

* RAFFLES (sir Thomas STAMFORD), fils d'un capitaine de marine marchande, naquit en mer, à la hauteur de l'île de la Jamaïque le 6 juillet 1781. En 1806, il fut nommé sous-secrétaire du gouvernement de l'île du prince de Galles. Il acquit une connaissance parfaite de tous les dialectes de la langue des Malais, et fut nommé en 1811 gouverneur de Java. Il revint en Angleterre en 1816, et publia en 1817 son histoire de Java en 2 vol-4°, ouvrage aussi curieux qu'intéressant et instructif. A la fin de la même année il fut envoyé à Bencoolen dans l'île de Sumatra avec le titre de gouverneur du fort Marlborough, forma un établissement anglais à Singapore, et fut contraint par raison de santé à se rembarquer pour l'Angleterre le 2 février 1824. Presque au sortir du port le feu prit au navire à bord duquel il était. Tous ceux qui s'y trouvaient se sauvèrent sur deux barques, mais sir T. Raffles perdit tous les matériaux qu'il avait amasses pour écrire une histoire de Sumatra, de Bornéo et d'autres îles de cette mer. Ce navigateur mourut d'apoplexie dans les premiers jours de juillet 1826.

* REICHARD (Henri-Auguste Ottocar), directeur de l'administration de la guerre de l'état de Saxe-Gotha et conseiller intime au même département, né en 1751 à Gotha, où il mourut en 1828, membre de plusieurs sociétés littéraires, eut, jeune encore, pour beau-père le conseiller intime de régence Rudolphe, qui lui fit donner sous ses yeux une brillante éducation. Après avoir suivi des cours de jurisprudence aux universités de Goettingue, de Leipsig et d'Iéna, Reichard s'attacha plus spécialement aux études littéraires, et y fit de rapides progrès dans le commerce et sous la direction de Gotter et de Klupfel. Il débuta par quelques poésies insérées dans les *Almanachs des muses*, puis il s'associa à la rédaction de divers recueils périodiques. Admis des premiers dans la société dramatique fondée à Gotha par Seyler, il entra dès-lors en liaison avec ce que la ville comptait d'auteurs et d'amateurs distingués. Bientôt il prit rang parmi les premiers par quelques pièces qui eurent du succès, et il devint directeur du théâtre ducal, puis bibliothécaire du duc Ernest. Le théâtre de Gotha lui dut son premier *almanach*, et il fit paraître aussi un *Journal dramatique* qui a conservé de l'importance par rapport à l'histoire de l'art chez les Allemands. Cependant, les relations de Reichard avec les savants s'éten-

dant de plus en plus, il fonda la *Gazette scientifique de Gotha*, et s'associa à la rédaction du recueil intitulé *Olla potrida*, puis à celle du *nouveau Mercure de France*, du *Journal de lecture* et de la *Bibliothèque des romans*. Il s'était également affilié à diverses sociétés secrètes, dont le duc lui-même faisait partie, notamment à celle des francs-maçons de Gotha, dans le sein de laquelle fut publié (en octobre 1825) un écrit sous le titre de *Jubilé de Reichard*. Vers le commencement du règne d'Emile-Léopold-Auguste, il entreprit de visiter avec sa jeune épouse l'intérieur de l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et la France. Diverses publications furent le fruit de ces excursions, entre autres son *Guide des voyageurs en Europe*, dont la 5e édition parut à Weimar en 1807, 3 vol. grand in-8°, fig.; réimprimé l'année suivante, ibid., 4 vol. in-12, et qui a eu depuis plusieurs autres éditions. Son *Passager en voyage* (écrit en allemand), et les *Petits Voyages*, en 8 vol., ont eu aussi une très-grande vogue. Reichard, tout partisan qu'il était de ce que les nouvelles doctrines politiques ont produit d'améliorations, n'en était pas moins fermement attaché aux intérêts et aux prérogatives monarchiques. Il conserva toujours les bonnes grâces d'Emile-Léopold Auguste, et fut de même employé dans plusieurs affaires de l'état sous Frédéric IV, son successeur. *Voyez*, pour la liste des ouvrages de Reichard, l'*Allemagne savante* de Meusel. Les feuilles périodiques de Gotha (octobre 1828) ont consacré plusieurs *notices* à ce Nestor de la littérature allemande.

* RIVIÈRE (Charles-François, marquis, puis duc de), lieutenant-général et pair de France, né à la Ferté-sur-Cher, en 1765, était officier dans les gardes-françaises lorsqu'il émigra. Il ne tarda pas à s'attacher à la fortune du comte d'Artois (aujourd'hui Charles X), pour lequel il remplit différentes missions dans la Vendée, et qu'il accompagna, en 1795, dans son expédition de l'Ile-Dieu. En un mot, il s'associa à presque toutes les entreprises qui furent dirigées, soit contre la France républicaine, soit contre le chef du gouvernement consulaire. Arrêté, en 1804, avec Pichegru, George Cadoudal, les deux frères Polignac, etc., il fut mis en jugement et condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Seine; mais sa famille trouva le moyen d'intéresser en sa faveur la femme et quelques proches parens du premier consul, qui obtinrent, non sans difficulté, sa grâce ou plutôt une commutation de peine. Il fut déporté, après avoir subi une détention de quatre ans au fort de Joux. Rentré en France en 1814, il fut nommé maréchal-de-camp et ambassadeur à Constantinople. Les vents le retenaient encore à Marseille, lorsqu'il apprit le débarquement de Buonaparte, contre lequel il tenta vainement de soulever la population du Midi. Réfugié en Espagne durant les cent-jours, il ne reparut à Marseille qu'après la nouvelle du désastre de Waterloo. Il fut presque aussitôt créé pair, confirmé dans le grade de lieutenant-général que lui avait valu son dévouement à la cause des Bourbons, et chargé du commandement de la Corse. Il trouva une partie de cette île encore livrée à une insurrection, qu'il termina par de promptes mesures. Informé que Murat, échappé de la Provence, cherchait un asile dans les environs d'Ajaccio, il fit faire des recherches si actives, que ce roi déchu et proscrit, qui avait été l'un de ses sauveurs en 1804, quitta la Corse et alla tenter contre Naples l'expédition insensée dans laquelle il perdit la vie. Le marquis de Rivière, remplacé dans son commandement de la Corse en 1816, partit aussitôt pour son ambassade de Constantinople. Des plaintes amères furent bientôt portées contre le tarif des douanes souscrit par le nouvel ambassadeur, et qui assujettissait les négocians français dans les Échelles du Levant à des droits deux fois et demi plus forts que ne les payaient les autres nations. Dénoncé pour ce fait de négligence ou d'incapacité à la chambre des députés en 1819, il se rendit à Paris sur l'ordre du général Dessolles, alors ministre des affaires étrangères; mais il eut assez de crédit pour n'avoir pas besoin de se justifier, et retourna à Constantinople d'où il fut pourtant rappelé définitivement à la fin de 1820. Il fut mis quelque temps après à la tête de la compagnie dite des gardes-du-corps de *Monsieur*, dont il conserva le commandement lorsqu'elle fut devenue, par la mort de Louis XVIII, la 5e compagnie des gardes-du corps du roi. Il avait été créé duc et nommé gouverneur de Monseigneur le duc de Bordeaux, lorsqu'il mourut en 1828. On s'accordait généralement à lui reconnaître une âme honnête et vertueuse; mais son esprit peu éclairé, et empreint de quelques préventions fâcheuses contre la nouvelle France, n'était pas au

niveau de la tâche importante qui lui avait été confiée. On a publié des *Mémoires posthumes, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort de C.-F. duc de Rivière*, Paris, Ladvocat et Dufey, 1829, in-8°, attribués à M. de Naylies, officier-supérieur des gardes-du-corps du roi.

* ROYOU (Jacques-Corentin), avocat et littérateur, contribua avec son frère, l'abbé Thomas Marie Royou, à la rédaction du journal *l'Ami du Roi*, échappa, ainsi que lui, au décret qui les mettait en jugement, et entreprit, en 1796, *le Véridique*, qu'il fit suivre bientôt de *l'Invariable*. Il fut déporté, lors de la révolution du 18 fructidor, et resta à l'île de Ré jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire. Rendu alors à la liberté, il revint à Paris, rentra au barreau, et continua néanmoins de cultiver les lettres avec assez de succès pour obtenir une pension du roi en 1821. Il mourut en 1828, laissant les ouvrages suivants : *Précis de l'histoire ancienne d'après Rollin, contenant l'histoire des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs*, etc., *jusqu'à la bataille d'Actium*, 1802, 4 v. in-8°; 2e édition, 1811; *Histoire du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople*, 1803 4 vol. in-8°; 2e édition, 1814; *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'au règne d'Auguste*, 1806, 4 vol. in-8°; *Histoire des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constance Chlore, père de Constantin*, 1808, 4 vol. in-8°; *Phocion*, tragédie, 1817; *le Frondeur, comédie*, 1819; *Zénobie*, tragédie, 1821.

* SAINT-JUST (N. GODART D'AUCOURT de), mort à Paris, sa ville natale, en 1826, à l'âge de 56 ans, est connu surtout comme auteur des paroles de quelques opéras, parmi lesquels on peut distinguer *le Calife de Bagdad*, opéra-comique en un acte, musique de Boïeldieu, Paris, an IX (1801), in-8°, souvent réimprimé; *Jean de Paris*, opéra-comique en deux actes, musique de Boïeldieu, Paris, 1812, in 8°, souvent réimprimé. On trouve encore ces deux pièces, avec quelques autres, dans ses *Essais littéraires*, Paris, Lenormant père, 1826, 2 v. in-8.

* SCHLEGEL (Frédéric), célèbre écrivain allemand, né à Hanovre en 1772, appartenait à une famille dans laquelle le goût des lettres et même le talent paraissent avoir été héréditaires. Son père, surintendant ecclésiastique du royaume d'Hanovre, s'est fait une réputation par ses sermons et par ses poésies. Son oncle, mort en Danemarck, est le premier poète tragique que la littérature allemande ait vu naître; enfin l'un de ses frères, Auguste-Guillaume, est bien connu en France par son cours de littérature dramatique, qui n'est pas le seul titre qu'il ait à l'estime de ses compatriotes. Frédéric-Schlegel, destiné par ses parents au commerce, se sentit peu propre à cette carrière, qu'il abandonna pour aller étudier à Goettingue. Après s'être essayé dans quelques recueils périodiques, et surtout dans le Lycée des beaux-arts, publié à Berlin en 1797, il débuta par un écrit remarquable, intitulé, *les Grecs et les Romains*, qui fut suivi d'un autre sur *la Poésie de ces deux peuples de l'antiquité*. On voit, par ce dernier ouvrage, qui est malheureusement demeuré incomplet, que l'auteur avait fait une étude profonde du génie poétique des temps anciens; et, chose bien digne d'être notée, c'est dans cet ouvrage aussi que l'on trouve une discussion, peut-être la première de ce genre, sur la différence entre le génie classique des anciens et le génie *romantique* du moyen âge. Depuis lors, un grand procès littéraire s'est ouvert, dans lequel on a fait intervenir le nom et la réfutation de Schlegel, sans vouloir observer qu'il n'a jamais été exclusif, et qu'il admirait le génie sous quelque forme qu'il se présentât dans la poésie des peuples. Son frère et lui ont déployé dans leurs écrits une érudition classique et un enthousiasme pour l'antiquité, qui ne s'accordent guère avec le goût exagéré du romantisme qu'on leur attribue sur la foi de quelques articles de journaux. Frédéric, au sortir de ses travaux d'érudition, entreprit un roman de *Lucinde*, dans lequel l'amour platonique est peint avec une exaltation qui rappelle *Werther* sans l'égaler : il en est resté au premier volume. Dans *l'Athénée*, journal publié par son frère, et dans l'*Almanach des Muses*, publié par son ami Tieck, il inséra quelques morceaux de poésie qui firent sensation. Il n'en fut pas de même de sa tragédie *d'Alarcos*, composée à l'imitation des drames anciens et jouée à Berlin et à Weimar. Ayant épousé la fille du célèbre rabbin Mendelsohn, il fit profession avec elle, à Cologne, de la foi catholique et vint ensuite à Paris. Il s'y adonna à l'étude des langues orientales, surtout du sanscrit, fit des extraits et des imitations des anciens

poèmes français sur la chevalerie, et publia quatre cahiers seulement d'un ouvrage périodique sous le titre *d'Europe*. De retour en Allemagne, il fit paraître un *Almanach poétique*, où l'on remarque un morceau *sur l'architecture gothique*, et un poème de *Roland*, divisé en romances, à la manière des poésies chevaleresques du moyen âge. Son ouvrage *sur la langue et la sagesse des Indiens* (1808), tout en laissant beaucoup à désirer, sous le rapport philologique, servit à attirer davantage l'attention des savants sur le sanscrit. Dans un voyage qu'il fit à Vienne pour consulter des matériaux inédits sur Charles-Quint, dont il voulait faire le héros d'un drame, il se laissa séduire par les offres et les cajoleries des ministres de l'Autriche, qui, le jugeant très-propre à servir par ses écrits la cause de cette puissance, alors engagée dans une lutte inégale contre la France, lui donnèrent le titre pompeux de secrétaire aulique impérial, l'envoyèrent au quartier général de l'armée, et l'employèrent à composer des proclamations. La guerre cessa, et il put aller faire à Vienne des cours d'histoire et de littérature. Mais la guerre recommença bientôt, et il fut de nouveau enlevé à ses études pour écrire des pamphlets politiques en faveur de l'Autriche. Il fit ce qu'il put dans ce nouveau genre, et fut anobli. A la paix définitive qui fut donnée au monde par la chute de Bonaparte en 1814, Schlegel retourna aux travaux qu'il n'aurait jamais dû quitter; mais le temps de sa plus belle gloire était passé. Il mourut à Dresde au commencement de 1829. Il venait de commencer un cours de philosophie-pratique, tellement empreint de mysticisme, qu'il en devenait presque inintelligible. Nous avons déjà dit, à l'article d'Adam Müller, que Frédéric Schlegel paraît avoir été l'un des adhérents de cette doctrine insensée, dont M. de Maistre était un des apôtres.

* SOMMARIVA (Jean-Baptiste de), ancien directeur de la république italienne, mort à Paris en janvier 1826, était né à Milan. Avocat dans cette ville à l'époque de la conquête de l'Italie par les Français, il se prononça en faveur de la révolution, et devint successivement secrétaire de la commission de gouvernement et de l'administration municipale et générale de la Lombardie, puis secrétaire général du directoire de la république cisalpine. Forcé un moment de se réfugier en France lors des succès de Souwarow (1799), il rentra dans sa patrie après la bataille de Marengo. Il fut nommé alors l'un des directeurs suprêmes de la république italienne, et plus tard fit partie du collége des *possidenti*. Sa position élevée l'ayant mis à même de faire d'heureuses spéculations sur les fonds publics, Sommariva acquit ainsi l'immense fortune dont on l'a vu du moins plus tard faire dans notre capitale un honorable usage. Passionné pour les beaux-arts, il satisfaisait ce goût en prince : sa collection de tableau, etc., eut une célébrité européenne. *Voyez* sur Sommariva une *nécrologie* au *Moniteur*, 1826, pag. 83.

* SPINA (Joseph), cardinal, né à Sarzane en 1756 de parents nobles, vint à Rome étudier la jurisprudence. En 1798 il suivit Pie VI en Toscane, et fut nommé par le pontife archevêque de Corinthe. Il l'accompagna en France dans son exil, lui administra les derniers sacrements, et fut son exécuteur testamentaire. Envoyé par Pie VII en France pour y traiter du concordat, il souscrivit à cet acte avec les autres plénipotentiaires ses collègues le 15 juillet 1801 (*voyez* Consalvi). Nommé cardinal, en récompense de ses nombreux services, il fut encore investi des plus importantes fonctions. Tour-à-tour légat du pape à Forli et à Bologne, évêque de Palestine, etc., c'est au milieu de tous ces honneurs sacerdotaux qu'il mourut en 1828, laissant une mémoire honorée.

* STEWART (Dugald), professeur de philosophie morale à l'université d'Edimbourg, ville où il naquit le 22 novembre 1753, était le plus jeune fils de Mathieu Stewart. Il fit de grands progrès dans les sciences exactes, dans la logique et surtout dans la philosophie morale qu'il étudia sous le docteur Adam Fergusson à Edimbourg, et sous le célèbre docteur Reid à Glascow. A l'âge de 21 ans il succéda à la chair de son père; en 1778 il remplaça le docteur Fergusson pendant un voyage que celui-ci fit en Amérique, donna en même temps un cours d'astronomie et un autre de métaphysique, et fut définitivement appelé en 1785 à remplir la chaire de philosophie morale, la santé du docteur Fergusson ne lui permettant plus de l'occuper. En 1792, il publia le premier volume de *Philosophie de l'esprit humain*, que suivit en 1793 un *Éloge historique* d'Adam Smith (*voyez* ce nom), dont plus tard il fit paraître les *OEuvres complètes*. Bien que dès l'année 1800 il eût

réuni à son corps de philosophie morale des leçons d'économie politique et qu'il lui arrivât fréquemment de suppléer ses collègues dans leurs divers enseignements (tant ses connaissances étaient vastes et variées), il sut toutefois trouver le loisir de composer un assez grand nombre d'écrits, qui, la plupart, ont été traduits en français, et n'ont pas été moins bien accueillis à l'étranger qu'en Angleterre. Ce professeur, vraiment passionné pour son etat, avait consenti à prendre comme élèves particuliers quelques jeunes gens de distinction, et pour complèter en tout point leur éducation autant que pour leur rendre agréable le séjour de sa maison, il en avait fait le lieu de réunion de tout ce qu'Edimbourg présentait de remarquable sous le rapport de l'esprit, des connaissances et de l'amabilité. Cet homme honorable mourut au milieu de ses utiles occupations le 11 juin 1828. Outre les publications déjà mentionnées, il nous reste à citer de Dugald Stewart ses *Esquisses de philosophie morale*, 1793; un *Essai sur la vie et les écrits du docteur Robertson*, et un autre *sur la vie et les écrits du docteur Reid*, 1796; et des *Essais philosophiques*, 1810. Le 2me volume de sa *Philosophie de l'esprit humain* parut en 1813; la continuation de ce vol. en 1827, et le troisième et dernier en 1828. Dugald Stewart est aussi auteur d'une *Dissertation sur les progrès de la philosophie métaphysique et morale*, placée en tête du supplément à l'*Encyclopédie britannique*. Son essai sur les rêves, qui se trouve dans le premier volume de la *Philosophie de l'esprit humain*, avait été composé quand il n'avait encore que 18 ans.

* THUNBERG, successeur de Linné à l'université d'Upsal, mort en 1828 dans sa 85e année, après avoir professé la botanique pendant un demi-siècle avec un zèle infatigable. Digne disciple du grand homme qu'il avait remplacé, il parcourut toutes les parties du globe dans le but d'explorer la nature. La plupart des sociétés savantes des deux mondes le comptaient au nombre de leurs membres, et il était, depuis 1787, associé correspondant de l'académie des sciences de Paris.

* VÉRAC (Charles-Olivier de SAINT-GEORGE, marquis de), lieutenant-général, né en 1743 dans le Poitou, était à 10 ans titulaire de la charge de lieutenant-général de cette province. Admis dès 1757 dans le corps des mousquetaires, il fit quatre ans après sa première campagne comme aide-de-camp du duc d'Havré, son beau-père, et fut blessé du même coup de canon qui l'étendit mort sous ses yeux. Cette double circonstance le fit avancer au grade de colonel. Il débuta dans la carrière diplomatique en 1772 comme ministre plénipotentiaire près du landgrave de Hesse-Cassel, passa ensuite à la cour de Danemarck en la même qualité, et en 1779 fut chargé, comme envoyé extraordinaire, de négocier auprès de Catherine II, la neutralité de la Russie dans la guerre que faisait alors la France à l'Angleterre. Nommé cinq ans plus tard à l'ambassade de Hollande, il en fut rappelé avant la ratification d'un traité qu'il avait négocié, et dont le principal objet était de procurer à M. de Calonne par un emprunt sur les États-Généraux des fonds que ceux-ci devaient retirer d'entre les mains du ministère anglais. Le marquis de Vérac occupait depuis deux ans l'ambassade suisse, où il avait remplacé M. de Vergennes, lorsque en 1791 il envoya sa démission dès qu'il eut connaissance de l'arrestation du roi à Varennes. Après quelques années passées dans l'émigration, il rentra en France (1801), s'y trouva réduit à solliciter le traitement de son ancien grade de maréchal-de-camp, recouvra dès 1814, près du roi, les entrées de la chambre que Louis XVI lui avait accordées en 1779, fut fait lieutenant-général et mis à la retraite de ce grade en 1816, et mourut en novembre 1822. M. Fiévée lui a fait une nécrologie au *Journal des Débats* du 22 novembre 1828. Le même lui avait consacré un article dans la *Biographie des hommes vivants*.

TABLEAUX

HISTORIQUE ET MÉTHODIQUE

DES

CONNAISSANCES HUMAINES,

FAISANT SUITE

A L'ENCYCLOPÉDIE MODERNE.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA

LITTÉRATURE ET DES BEAUX ARTS,

DANS LEURS PHASES DIVERSES,

ET CHEZ LES DIFFÉRENTES NATIONS DU MONDE CONNU.

---

§. Ier. VUES GÉNÉRALES.

Sauvage, barbare ou civilisée, toute nation mérite que son idiome, ses chants, ses souvenirs, ses monuments soient l'objet d'un examen approfondi et sérieux.

Point de siècle sans littérature et sans art; pas d'époque où l'âme de l'homme n'ait son expression différente, où nos passions n'aient leur retentissement sonore. Cet écho ne forme pas toujours une harmonie; on n'atteint pas toujours le but de l'art; tantôt on se souvient de l'avoir atteint, tantôt on se prépare à le toucher.

Donnons un seul exemple à l'appui de cette assertion.

Avant le développement intellectuel qui produisit Homère, le fond et les matériaux de l'Iliade et de l'Odyssée s'accumulèrent entre les mains de ses prédécesseurs. Après l'ère de la grande gloire hellénique, une longue postérité de talents et d'écrivains secondaires se prolongea comme un sillon dont la clarté affaiblie va s'éteignant par degrés. Vous admirez partout cette marche de l'intelligence : pendant qu'une ère de littérature faiblit et s'éteint, pendant que son agonie se prépare, une autre révélation de l'esprit humain se forme et s'annonce peu à peu. Rome se meurt : les païens reflètent mollement et faiblement l'éloquence antique : mais les orateurs chrétiens naissent et germent dans l'obscurité. Il n'y a pas d'époque stérile, et jamais l'intelligence n'est oisive.

Jusqu'ici l'on n'a point considéré l'histoire littéraire sous cet aspect; on l'a restreinte dans des limites bornées. On a pensé qu'il suffirait de s'arrêter sur quelques points lumineux, de montrer, par exemple, la Grèce antique dans son éclat, Rome son imitatrice, et le siècle de Lous XIV en France. A entendre ces critiques, vous diriez que la vie intellectuelle des peuples se renferme obstinément dans un espace de deux ou trois cent ans, dans les annales d'une ou deux nations. Cette erreur sera bientôt décréditée; cette critique fausse et rétrécie ne peut avoir cours parmi nous. Il y a des points de vue étroits et des données mesquines auxquelles le monde ne s'enchaînera plus désormais. L'histoire de la littérature ne peut être faite que de haut, en planant sur elle, en la dominant tout entière, en suivant depuis ses cavernes les plus inaccessibles et ses ténèbres les plus obscures, jusqu'à ses derniers rameaux, le cours immortel de l'esprit humain. C'est pour le critique un devoir, et c'est aussi une noble jouissance. Comme le philosophe dont l'esprit et l'âme ont quelque élévation se plaît à contempler de haut les tourments politiques, sans se mêler à leur fracas, à leurs folies, à leurs iniquités, comme le voyageur qui gravit les Alpes aime à entendre mourir les derniers bruits du monde habité, le critique doué de vues larges et d'un coup-d'œil puissant, veut s'élever au-dessus des sectes et des théories : de là il voit avec délices tout ce vaste déploiement des forces pensantes, toutes ces créations qui manifestent l'énergie intellectuelle de l'homme; il jouit de ce spectacle magique.

Gravissez donc cette cime escarpée; contemplez la marche des nations depuis le berceau du monde, vous découvrirez une arène sans bornes, un immense panorama; tout le développement de la pensée en Orient et en Occident, avec ses sinuosités, ses re-

plis, ses erreurs, avec ses embranchements, ses ramifications, ses progrès, sa fécondité impérissable. Quel tableau! Ce n'est pas seulement la parole écrite ou parlée, ce sont les arts, c'est l'expression de l'idée humaine sous toutes ses formes.

Mais, plus ce tableau offre de grandeur et de magnificence, plus il est difficile, à qui le voit d'un coup-d'œil, de le diviser par masses lucides, et de le présenter avec simplicité. Comment, en effet, établir l'ordre et la clarté dans cet amas de faits qui constituent les annales intellectuelles?

Tout semble confus dans un ensemble si vaste : vous n'y trouvez que des origines obscures. Pas d'époque ni de peuple civilisé dont la littérature et les arts ne portent l'empreinte d'une imitation ou d'un emprunt. Toujours quelque peuple antérieur ou voisin parait avoir légué ou communiqué ses créations et son génie à ses descendants, à ses alliés, même à ses ennemis. L'âge le plus moderne, fils de tous les âges et de toutes les influences qui le précèdent, en est le résumé, le complément et le résultat. L'Inde a pesé sur la Grèce; la Grèce sur Rome; Rome sur la France. De nouvelles influences sont venues du Nord et du Midi se mêler à ces anciennes traditions; le genre humain s'est ainsi développé d'une manière multiple, sous mille influences combinées ou contrastantes. C'est ce développement que nous essayerons d'analyser dans une esquisse rapide, étrangers que nous sommes à tout système, à tout préjugé de secte, et cherchant la vérité de bonne foi.

§. II. GRANDES SUBDIVISIONS DE L'HISTOIRE INTELLECTUELLE ET DE L'HISTOIRE DES ARTS.

Au berceau des sociétés nous trouvons la théocratie. Le prêtre règne. Vice-dieu, roi sacerdotal, il explique aux nations la nature et le monde, mystère incompréhensible et éternel. A cette forme sociale, où l'autel est le trône, où la tiare est le diadème, appartient une sphère tout entière de poésie, et d'art, celle de l'antiquité la plus reculée. Il ne s'agit pas pour nous de discuter ou d'accuser les torts et les dangers de cette forme sociale; elle se montre à nos yeux comme un fait historique chez les Indiens, les Hébreux, les Perses antiques, les Égyptiens et les Pélasges. Elle a conduit le génie humain dans les premières voies de la civilisation; dans la péninsule de l'Hindoustan, où elle semble née, elle a tracé un sillon dont la profondeur n'a pu être comblée par les siècles. Que les conquérants passent sur l'Inde, musulmans, chrétiens, bouddhistes, qu'ils s'emparent du sol, ils ne changeront pas l'organisation théocratique, phénomène de l'ancien monde, conservé au sein du monde nouveau.

Vous trouvez, à côté de ce régime de théocratie, mais sur une ligne différente et sans rapport avec lui, la vie patriarchale et la vie de famille. C'est le mode primitif des Arabes et des tribus sauvages : c'est le premier système social des Chinois. La tente des Arabes a sa poésie et ses arts; elle a ses écrits et ses hymnes. Quant aux Chinois, une anomalie plus bizarre encore les a séparés du reste du monde : le culte de la famille s'est combiné chez eux avec une sorte d'idolâtrie vouée aux symboles matériels de la pensée; leur intelligence s'est pétrifiée, et toutes leurs forces intellectuelles se sont concentrées dans une seule et stérile faculté, dans la mémoire des signes.

A l'ère patriarchale et théocratique a succédé l'ère païenne. Les dieux détrônent les prêtres : le sacerdoce est refoulé dans le sanctuaire. La Grèce offre la première et la plus brillante expression de cette transformation survenue dans la vie du genre humain; la pensée et l'industrie humaines acquièrent une liberté et un développement miraculeux. Rome, chargée des dépouilles de cent peuples, hérite des arts et de la poésie helléniques. Le Polythéisme s'épuise, après avoir donné des chefs-d'œuvre, et le Christianisme naît.

Il lutte avec les dieux d'autrefois. Lié à l'hébraïsme, et par conséquent à l'Orient, il introduit de nouveau dans le monde occidental l'influence asiatique, depuis longtemps affaiblie. Pendant que les dieux du paganisme croulent, pendant que le dieu triple et un des chrétiens s'avance, voici, pour augmenter la confusion, un flot de peuples tombant du Nord sur les régions alors civilisées, et important avec la conquête toutes les traditions lugubres de ses bois et de ses cavernes glacées.

L'ère chrétienne des arts et des lettres commence dans cet indicible chaos. Ces éléments disparates bouillonnent long-temps et se dégagent enfin. Une nouvelle Europe éclôt; le langage latin se divise en plusieurs idiomes auparavant inconnus; le celtique meurt; le tudesque engendre d'autres langues; le slave se conserve dans ses régions sauvages; une nouvelle impulsion est donnée à l'Orient par Mahomet; tout se complique, et le genre humain ne cesse d'avancer dans sa route.

Ici se montrent, d'une part, la poésie et les arts de l'Arabie et des califes; d'une autre, la poésie et les arts de la féodalité, puis de la chevalerie.

Continuez de suivre sur ce plan lumineux la marche de l'esprit humain. Le Catholicisme, ou la Foi, a donné ses fruits; le Protestantisme, ou le Doute, vient offrir les siens.

Jusqu'au xvie siècle, le monde européen, fils et antagoniste du monde asiatique, possède sa littérature toute chrétienne, guerrière, crédule, aventureuse, symbolique, et ses arts tout chrétiens, inspirés par cette Foi.

Du xvie siècle date l'ère Philosophique ou sceptique. Elle a rempli trois siècles de ses progrès. Au moment où nous écrivons, parvenue à ses résultats les plus puissants, elle remue le monde; elle essaye de pénétrer jusque dans l'Orient, qu'elle ébranlera un jour.

On peut donc diviser l'histoire de la pensée humaine, manifestée par les arts ou la parole écrite, en quatre grandes ères, qui se rattachent l'une à l'autre par des points de transition : l'ère Théocratique; l'ère du Polythéisme, l'ère Chrétienne, et l'époque actuelle, éminemment Critique, analytique, ère de scepticisme, dans laquelle nous sommes entraînés vers un but mystérieux. Mais ici, comme dans tous les systèmes, il y aurait erreur grave, si l'on prétendait adopter ces subdivisions générales comme les rigoureuses classifications d'une théorie austère et impérieuse. Sous la loi du polythéisme, l'influence du patriarchat antérieur et de la théocratie se prolongeait. L'esclavage antique, né de la première civilisation, s'est perpétué dans le christianisme même; ses dernières traces n'ont pas disparu de nos jours. Rien n'est frivole sur la terre où nous sommes : les sociétés gardent long-temps l'empreinte des pensées qui jadis ont formé leurs institutions.

§. III. ÈRE THÉOCRATIQUE. — CIVILISATION ANTIQUE DE L'ORIENT.

L'Hindoustan.

On a désigné sous le nom d'*anciens* les Hellènes, et après eux les Romains. Cette appellation ne leur convient que par rapport à nous. Les véritables anciens, ce sont les Hindous, les Égyptiens, les Persans et les Hébreux.

Les monuments d'art et les productions intellectuelles qui portent la trace de l'antiquité la plus haute appartiennent à cette vaste péninsule de l'Inde, où la vie est légère et la volupté facile, où les âmes sont douces et les institutions invariablement fixées. La langue sacerdotale, la langue *parfaite* (tel est le sens du mot *sanskrit*), la langue sacrée de l'Inde n'est égalée, s'il faut croire les hommes les plus savants de l'Europe moderne, dans sa composition, dans sa vaste et féconde flexibilité, par aucun idiome connu; la plupart de nos dialectes s'y rapportent comme à une source-mère, comme à un type primitif.

Malheureusement ce que l'on connaît de l'immense littérature hindoue est peu de chose, si nous le comparons aux richesses encore enfouies dans les colléges des Brahmanes. Les traductions qui les reproduisent peuvent être infidèles, et les sources mêmes auxquelles les traducteurs ont puisé peuvent avoir été altérées. Quelle que soit l'imperfection de ces documents, ils inspirent la vénération, j'allais dire une terreur sainte, à qui les étudie. Vous croyez pénétrer dans ces cavernes d'Élora, temple souterrain, creusé dans le roc avec un incroyable travail, unique sanctuaire composé de seize sanctuaires différents, couvert d'ornements minutieux et peuplé d'images colossales, offrant en germe, pour ainsi dire, les diverses modifications que l'Égypte, la Perse et la Grèce ont fait depuis subir à l'art; excavé et sculpté dans toutes ses parties, travaillé avec un soin et un amour merveilleux : admirable énigme, dont l'œil et l'esprit ne peuvent se rendre compte, tant est bizarre

ce luxe inouï de colonnades et de pilastres, dans les détours desquels les rayons du soleil indien viennent se jouer avec l'ombre.

Épopée, hymne, drame, fable, morale, métaphysique, vous trouvez dans les livres hindous les mille manifestations par lesquelles l'intelligence de l'homme peut se révéler; vous y reconnaissez tous les systèmes de philosophie, depuis le matérialisme le plus complet jusqu'au spiritualisme le plus exalté. Les feux de la zone torride, qui nourrissent la végétation inépuisable de ces contrées, ont imprimé à leur religion, comme à leur littérature et à leurs arts, un caractère isolé. Ce sont des proportions colossales, c'est une ardeur brûlante, c'est une fécondité, une variété, mais aussi une confusion sans bornes. De là un panthéisme mythologique qui embrasse et confond les extrêmes; de là cette synthèse qui amalgame l'idéal et le positif; de là ces temples où le monstrueux et le naïf, la grâce et l'horreur sont réunis. Toutes les formes et toutes les forces sont divinités pour le Brahmane; aussi son poème épique, idéalise-t-il à la fois le mal, le bien, la vertu, le vice, le matérialisme. La nature, animée, inanimée, morale et physique, avec ses masses grandioses et ses détails imperceptibles, passe devant lui comme une fantasmagorie immense. Selon ces philosophes, l'apparition de l'Univers n'est qu'une illusion, un rêve de Dieu *Maïa*. Ce rêve remplit les épopées hindoues. L'auteur ne dédaigne rien : une fleur des champs devient un monde; la malédiction prononcée au hasard par un ennemi est une foudre qu'on ne peut éteindre, un fléau que rien ne saurait arrêter. Ces épopées, dans leur marche gigantesque, ressemblent au roi des plaines hindoustaniques, à l'éléphant, dont la trompe puissante et délicate enlève un brin d'herbe et abat le tronc de l'arbre séculaire.

L'art et la poésie de ce vieux peuple mêlent donc à la naïveté une grandeur démesurée. Le type religieux d'une croyance sans bornes, enlaçant toutes les doctrines, ouvrant son sein à des divinités innombrables, descendant jusqu'au spiritualisme qui anéantit le corps, et se plongeant jusqu'au matérialisme qui détruit l'esprit, ce type reste empreint sur les monuments, les arts graphiques, la sculpture, la poésie des Hindous. Ces colonnes énormes, taillées dans la roche vive, sont festonnées et comme brodées de fleurs et de dentelures d'une délicatesse infinie. Ces statues de divinités aux mille bras offrent une finesse de détails, singulier contraste avec la monstruosité de l'ensemble. Dans le *Mahabharata*, la nature humaine se bouleverse, et une fleur sourit au bord de l'abîme. Les Titans dévorent le monde, et un enfant armé d'une faible tige veut les tuer de sa main. Comme il y a du panthéisme et du polythéisme, du symbole et du raffinement dans la religion indienne, vous trouvez les accords de toutes les lyres, les vibrations de toutes les poésies, confondues et mêlées au sein de ces hymnes sanskrites, que la patience des savants développe lentement aux yeux de l'Europe inattentive.

Les Schlegel, M. de Chezy, M. Burnouf, Colebrooke, W. Jones, Bopp, Kosegarten, Rosen, Caroy, Marshman et Wilson ont, par des travaux infinis, ouvert cette mine de l'antiquité la plus haute. Ce sont eux qui nous ont fait connaître le *Ramayana* et le *Mahabharata*, l'Odyssée et l'Iliade de l'Inde. Mais quelle Iliade et quelle Odissée!

Le *Mahabharata* seul est divisé en dix-huit parties qui forment cent mille distiques ou *shlokas*, c'est-à-dire deux cent mille vers. Épopée immense, infinie, à la fois élégie, drame, vision, système, narration, histoire; où s'entrelacent les genre lyrique, épique, sentencieux; semblable à cet arbre des Banians, dont les rameaux s'élancent vers le ciel, retombent vers la terre, s'y enfoncent, y pivotent, forment des arbres nouveaux, et créent autour du tronc primitif une forêt à longues arcades, un labyrinthe de verdure.

Il est à croire que le *Ramayana*, attribué à *Valmiki*, et le *Mahabharata*, que l'on donne à *Vyasa*, n'appartiennent pas plus à ces auteurs que les poëmes homériques n'appartiennent à un seul Homère. Ces épopées nous semblent le résultat de traditions et de chants, recueillis et modelés sur un même type par plusieurs écrivains, sans doute par les colléges Brahmaniques. Il y a là plus d'extravagance et un luxe plus asiatique, que dans tous les poètes connus; c'est une grâce primitive, enchanteresse, à côté d'une terreur profonde : mille instruments de carnage, mille chars roulants, mille bras agités, le sang couvrant la terre, puis toute la folie des légendes, et toute la naïveté patriarchale. Poésie limpide, pure, simple même; car c'est avec simplicité qu'elle expose toutes les fables nées d'une imagination délirante. Elle reproduit la laideur, la difformité; elle est nue, grossière, extravagante;

mais elle n'a rien de recherché dans sa corruption ; et quand elle est morale et grande, c'est avec la plus douce, la plus chaste sublimité : vous diriez le génie grec, un peu voilé, encore enfant, sans saillie, sans effort, sans verve factice, timide mais sentencieux, grave et candide comme il convient à la poésie d'une race sacerdotale, suave et noble, mais manquant à la fois du coloris choisi et de la proportion exacte de la muse grecque.

Le *Ramayana*, poème héroïque, chante *Rama*, conquérant de la partie méridionale de la Péninsule, héros sublime, mais exilé, malheureux et méconnu. Le mysticisme et l'héroïsme guerrier, la peinture des combats et celle de la vie asiatique, les sentences orientales et les descriptions lyriques remplissent cette composition dont la richesse fatigue, dont le luxe éblouit. Le *Mahabharata* (la grande guerre) est consacré au tableau de la lutte des dieux contre les héros et les géants. Sur toute cette poésie, le génie allégorique plane. La fable enfantine et grandiose n'est qu'un voile onduleux jeté sur le sanctuaire. Les théories cosmogoniques se cachent sous ses mouvants replis.

Cet esprit symbolique devait rendre les arts hindous monstrueux et disproportionnés. La force était représentée par la multitude des bras, la Providence par un grand nombre d'yeux, la Sagesse par une trompe d'éléphant ; ces types qui remplissent la mythologie, la poésie et les temples de l'Inde, sont extravagants et puériles. Mais il faut ajouter que cette exubérance appartient à la région même qui les a vu naitre ; représentez-vous les cimes de l'Himalaya, les plus élevées du globe, leurs neiges éternelles, leurs forêts innombrables, les vastes plaines que le Gange arrose, et pardonnez au poète d'imiter la nature qu'il a sous les yeux.

Le *Bhagavat Gita* (épisode du *Mahbharata*), exposition de la philosophie mystique des Brahmanes et de leurs dogmes, un des plus curieux monuments de l'Asie antique ; les *Védas*, documents sacrés, qui contiennent la liturgie brahmanique ; les *Oupanishads*, commentaires des Védas ; le code de *Menou*, vieux monument de la législation hindoue ; les *Pouranas*, légendes mythologiques ; le *Gita Govinda*, admirable chant pastoral, nous sont déjà connus. N'y cherchez point l'économie sévère, l'ordonnance noble et pure des Grecs, la science de composition des Romains, mais une fécondité intarissable, une gravité douce et pour ainsi dire pontificale, quelque chose de vaste, de pur, d'enfantin et de grand à la fois, de doux et d'éthéré, de large et de noble, une expression riche et profondément sensible du remords, de la piété, de l'adoration, de la tendresse ; un culte vrai de la nature ; un besoin ardent de religion et d'amour.

Le *Drame indien*, tel que nous le présentent les travaux de Wilson, de Colebrooke et de W. Jones, abonde en scènes domestiques. Une atmosphère tiède et heureuse, une lumière pure, une saveur de grâce calme en adoucissent tous les contours. Là, comme dans le poème épique indien, les détails frivoles se mêlent aux évènements majeurs de la vie ; c'est un quiproquo, l'incident fortuit de deux chars échangés, qui décident le sort de deux rois rivaux, dans le *Mrichhakhati*, comédie hindoue de Soudraka. Un symbole profond, un système mystique à côté d'une circonstance aussi triviale que la poussière du chemin ; une extrême complication de moyens ; un grand nombre de personnages ; un dialogue dont le coloris, et même les dialectes, varient ; ici des scènes dans le patois des esclaves ; là des tirades écrites dans le rhythme et le dialecte des Kshatrias ou guerriers : l'ode religieuse commençant la pièce, et des tableaux de mauvais lieu, de palais, de carrefours, y trouvant place ; une poésie axiomatique, lyrique, élégiaque ; puis des conversations vulgaires, naïves et basses ; tour-à-tour une philosophie presque chrétienne, ou athéiste, ou infernale ; enfin une variété dont nul peuple n'a donné l'exemple ou tenté l'essai : tel est ce drame.

Matériellement, le théâtre hindou ressemblait beaucoup au théâtre hellénique ; c'est en plein air, dans une vaste enceinte, qui offrait à la fois une perspective animée et laissait plonger l'œil du spectateur dans l'intérieur de plusieurs maisons, que se jouaient les grands drames de *Bhavhabouti*, de *Soudraka*, de *Célidasa*. On aurait tort de demander à ces poètes la terreur et la souveraine majesté d'Eschyle, sa fatalité inéluctable, ou le pathétique des tragiques modernes, ou la verve comique de Molière ; mais on y trouve une conversation légère, des incidents variés, nés d'une imagination riche, des caractères vrais, de la grâce, de la tendresse, souvent de l'émotion. C'est enfin au théâtre espagnol que le théâtre de l'Hindostan ressemble le plus par la fécon-

dité, la rapidité des incidents et la facilité de la poésie, comme l'a très-bien remarqué A. W. Schlegel.

Ce qui nous frappe avant tout, c'est le caractère primitif de cette poésie, de cette littérature, de ces arts. On ne peut comparer leur magnificence et confuse originalité qu'aux vastes abris de la forêt vierge; tout y est fécond et grand; tout y est sans ordre; il y a dans les œuvres des Hindous un sentiment si délicat d'amour pour la solitude, pour le monde végétal et la nature inanimée, qu'on dirait la première extase de l'homme, quand son œil s'ouvrit et aperçut les champs, les forêts et la lumière du jour. Enfin la naïveté, la grandeur et la confusion d'un luxe qui ne sait pas se borner, caractérisent les monuments de l'ancien Hindoustan; premier et sublime éveil, mais éveil confus, de la poésie et de l'art.

§. IV. ÈRE THÉOCRATIQUE.

L'Égypte, l'Assyrie, la Perse, la Chaldée.

L'Égypte, la Perse, la Phénicie, la Grèce, tout l'Orient antique puisèrent à pleine coupe à cette source des traditions et de la poésie indiennes, source que l'on peut nommer immense, sans craindre d'employer une exagération trop commune. Où trouver le premier germe des théories platoniques et aristotéliques, qui, devenues chrétiennes, ont remué tout l'Occident? Dans l'Inde. Ces contes dont l'Arabie a fait ses délices, et que l'Europe a recueillis avec tant de soin et d'amour, sont le fruit de l'imagination hindoue. Les dogmes pythagoriques émanent de l'Inde. Le dogme de l'incarnation, qui fait la base du christianisme moderne, y était professé lorsque Alexandre la conquit. Avec quel étonnement profond n'a-t-on pas retrouvé naguère toutes les racines de l'ancienne langue du Latium dans la langue sacrées des Brahmanes?

C'est au sanskrit que se rattachent les langues grecque, persane, étrusque et teutonique. La construction, les formes grammaticales, les racines primitives du grec sont sanskrites. Les deux verbes auxiliaires du sanskrit ne sont autres que les verbes *sum* et *habeo* : ἐσμι, ἐσσι, ἐστι, en grec; *asmi*, *asi*, *asti*, en sanskrit. Non seulement le *bhavami* répond au verbe *habeo;* mais on retrouve même dans le sanskrit la forme de l'imparfait latin habe-*bam*, habe-*bas*, habe-*bat*.

La ressemblance qui se trouve entre la langue sanskrite et la langue grecque prouverait seule les rapports et la parenté des deux nations. Mais il y a plus; la Grèce primitive, dont les souvenirs sont presque effacés, la Grèce pélasgique n'était pas étrangère au régime des castes hindoues. L'Inde, aujourd'hui si abattue, si profondément asservie, fut le berceau de toute civilisation, de toute littérature.

L'Égypte semble avoir été le premier pays que la lumière émanée de l'Inde ait éclairé. La mythologie égyptienne et la mythologie indienne coïncident régulièrement. La théogonie des deux peuples est la même; les castes établies chez les Hindous et chez les Égyptiens, sont soumises aux mêmes subdivisions. Mais le génie vaste, brillant et mystique de l'Inde ne se communiqua point aux indigènes de l'Égypte. La théocratie s'y affermit, au lieu d'être sans cesse combattue, comme dans l'Inde. Les dogmes, au lieu d'être variables et infinis, furent mystérieux, immobiles et rigides. La science égyptienne se cacha sous les voiles du sanctuaire. Un petit nombre d'esprits supérieurs domina et fit mouvoir toute une population esclave. Tandis que les prêtres se livraient à leurs observations astronomiques, la foule des hommes auxquels ils imposaient la *loi*, devenus des instruments vivants, érigeaient ces monuments immenses dont l'hiérophante avait tracé le plan. Il nous reste de cette civilisation à la fois matérielle et colossale ces immenses pyramides et ces symboles religieux, créés par les rois et les prêtres égyptiens: monuments de grandeur et d'esclavage.

La Chaldée, l'Assyrie, Babylone, suivirent la même route. Les arts manuels y furent cultivés avec succès; le luxe orna le palais des rois et le temple des prêtres. Mais la poésie et l'art furent étouffés par le triomphe de l'autel, par l'oppression du symbole et du mythe, par la prépondérance des classes éclairées, par le règne de ces mages parmi lesquels on choisissait les rois.

Cependant les nations antiques que nous venons de désigner ont contribué à faire

avancer le genre humain dans la route du progrès ; la science morale des Égyptiens, les connaissances astronomiques de la Chaldée, les perfectionnements industriels des empires Babylonien et Assyrien, le commerce de la Phénicie, ont laissé des traces dans l'histoire. L'alphabet phénicien, issu des hiéroglyphes qui l'ont précédé, a fait la conquête du monde.

Toute cette civilisation de l'antique Orient a sa source dans l'Inde ; elle se ramifie dans l'Égypte monumentale, dans les contrées que nous venons de nommer, dans la Perse et dans la Judée. Les seuls documents qui nous restent de la Perse antique sont le *Zendavesta* et le *Dessatir,* livres liturgiques et cosmogoniques. Il faut aussi chercher dans les mensonges brillants de la Grèce, dans les pages d'Hérodote et de ses successeurs, quelques traces, mais souvent romanesques et altérées, de l'histoire et des mœurs persanes.

Un grand progrès s'est opéré chez ce peuple : il connait la toute-puissance du Créateur, et s'éloigne du panthéisme matériel des Égyptiens et des Hindous. Les arts de la vie sont cultivés par lui avec éclat et avec succès : sa théocratie cesse d'être écrasante; sa monarchie devient patriarchale. Il règne autour de cette monarchie persane comme un jour doux et tempéré, comme une auréole de grâce et de majesté morale, répandue dans les souvenirs poétiques de cette nation; souvenirs qui se réduisent d'ailleurs à des fragments très-incomplets.

Les chants modernes du mahométan Ferdousy en ont conservé quelques traces, comme les métopes brisées de la Persépolis antique révèlent au voyageur un souvenir de la vieille architecture persane. Telle qu'on peut l'entrevoir dans ces débris et dans les livres religieux écrits en langue zend, cette poésie aurait été le chainon intermédiaire entre l'art hindou et l'art hébraïque : plus féconde d'images et de formes téméraires que les poèmes de l'Inde, moins audacieuse dans l'expression que la poésie des Hébreux et des Arabes, destinée enfin à servir de point de transition entre ces deux formes de l'art.

§. V. ÈRE THÉOCRATIQUE.

Les Hébreux.

Nous voici parvenus au second point de repos dans l'histoire intellectuelle de l'humanité, à la Théocratie des Hébreux, nation si peu considérable par le nombre de sa population et par l'étendue de son territoire, mais remarquable par son influence sur les destinées du monde. Le premier, ce peuple allia le monothéisme à la théocratie; le premier, il professa le culte d'un seul dieu, annoncé et adoré par des prêtres tout puissants. Déjà la Perse avait soulevé une partie du voile, et remplacé le panthéisme primitif, non plus par une doctrine secrète, comme l'Égypte, mais par l'adoration d'un dieu créateur, le Soleil. Les Hébreux reculèrent cette borne ; ils firent un dieu matériel, mais existant par lui-même, créateur et maître absolu de toutes choses.

La littérature et les arts de l'Hindoustan avaient brillé de la plus merveilleuse variété de forme et de couleur; ils émanaient du panthéisme. La littérature et les arts de l'hébraïsme se concentrèrent dans l'unité ; ils émanaient de la croyance à un seul dieu tout puissant, Jehovah.

Les rapports des Hébreux avec l'Égypte, institutrice de Moïse, et avec la Perse dont les rois tinrent si long-temps le peuple hébraïque en servage, sont incontestables. Moins riches d'imagination que les Persans, moins subtils métaphysiciens que les Hindous, moins versés dans la science des choses naturelles que les Chaldéens et les Babyloniens, les Hébreux l'emportent sur toutes les autres nations de l'Asie par l'énergie de l'enthousiasme divin, par l'ardeur de l'inspiration monothéique, par la clarté et la simplicité unies à la grandeur, par une sublimité âpre, brûlante, que jamais aucun peuple n'a surpassée. Le doute terrible de Job, la foi aveugle contenue dans les chants de David, la terreur prophétique d'Isaïe et de Jérémie ont servi de modèle aux plus grands poètes de l'Europe moderne. Point de combinaisons subtiles, point de métaphysique superficielle, point de doctrines mystérieuses; l'allégorie elle-même y est vivante ; le proverbe, la parabole, le parallélisme, ces formes antiques de la pensée, se retrouvent partout dans les œuvres hébraï-

ques comme dans les poèmes hindous. Vous voyez à nu ces âmes sauvages et pleines de croyance, s'élancer vers Dieu et vers l'avenir. L'espoir est le grand mobile de la poésie hébraïque, mais l'espoir mêlé de terreur. Rien, chez les Hébreux, n'est dans le présent : leur race semble condamnée à marcher toujours vers un but sublime et inconnu.

Les Hébreux, sous le rapport de l'art et de la poésie, étaient trop en avant de la civilisation générale pour ne pas être écrasés par elle : ils furent victimes de leur grandeur prématurée; la croyance en un seul Dieu qu'ils professaient, et d'où découlaient, en partie, et l'énergie de leur caractère, et la sublimité de leur littérature, les rendait hostiles au genre humain courbé devant l'autel de ses dieux. Un long espace de temps se passa; et cette Judée, objet de tant de mépris commença l'ère d'une civilisation nouvelle; ses enfants, dispersés à travers le monde, souffrirent mille maux, et les livres de leurs prêtres, dictés par le sentiment de l'unité divine, devinrent l'inspiration commune de toutes les nations chrétiennes.

Si nous résumons en peu de mots le caractère de cette ère théocratique sur laquelle, restreints que nous sommes dans un espace borné, nous n'avons pu donner ici que des documents esquissés à grands traits et dépourvus de leurs détails, nous reconnaîtrons que le génie Théocratique a fait l'éducation première des nations. Au contraire, le génie des races patriarchales, dont nous allons nous occuper, a eu peu de retentissement et d'influence. Leurs œuvres ne se sont pas étendues beaucoup plus loin que les limites du territoire occupé par la famille. L'action des races théocratiques a envahi le globe entier, et se perpétue jusqu'à nos jours.

Admirez quels monuments ces vieilles nations théocratiques ont laissés après elles : des codes sublimes, des poèmes gigantesques, des pyramides devant lesquelles tous les monuments de l'architecture s'abaissent, des hymnes et des histoires devenus le code religieux des trois quarts du globe. Pendant plus de douze siècles, l'Inde d'abord, et la Judée ensuite, sans compter les nations intermédiaires qu'elles ont formées, ont poussé le genre humain dans les voies de la grande civilisation. L'Inde a déterminé toute la carrière parcourue par l'antiquité orientale.

Nous retrouverons l'hébraïsme quand, soutenu par le christianisme son fils, il exercera une action plus puissante encore sur l'Europe moderne, que celle de l'Inde sur l'Asie antique.

§. VI. ÈRE PATRIARCHALE.

La Chine.

L'esprit de propagande et de prosélytisme, essentiel à la théocratie, est étranger aux mœurs patriarchales. Aussi, les peuples qui se sont renfermés dès l'origine dans la vie de famille, ne cherchant ni à étendre leur pouvoir, ni à propager leurs doctrines, ont-ils laissé des traces bien moins profondes que les nations dont nous venons de parler. Contemporains des Hindous pour l'antiquité de la civilisation, les Chinois nous apparaissent les premiers. Leur influence sur le monde a été nulle; leur vieille enfance nous étonne; rien de riche, rien de progressif dans leur génie. Il s'est élancé du premier bond au terme qu'il devait atteindre, et s'est arrêté. Une cause singulière a déterminé ce résultat.

Il n'y a que deux choses en Chine : la famille et l'état. La famille est sacrée, l'état est sacré; l'un et l'autre se restreignent dans leurs limites; point d'intermédiaire; nul lien réel entre les hommes : on fait le commerce, on se trompe mutuellement, puis on rentre dans la sphère de la famille, isolée profondément de toutes les autres familles. Ajoutez à cette organisation singulière une civilisation tout administrative, et fondée uniquement sur la connaissance et l'étude de l'alphabet; un idiome immobile et immuable renfermé dans un certain nombre d'idées par un certain nombre de signes. Condamnés à l'esclavage le plus fatal, celui de l'intelligence, les Chinois ont fait tous les progrès qu'il leur était permis de faire. Les arts matériels ont atteint chez eux une perfection très remarquable. L'astronomie, l'agriculture, l'architecture, les sciences pratiques, sont cultivées par eux avec suc-

cès et persévérance. Ils ont eu de bons prosateurs qui ont indiqué avec précision les rapports et les devoirs des hommes entre eux. Un philosophe profond, Laotseu, mérite d'être classé parmi les plus grands moralistes.

Le Code de Tsa-Tsing-Leu-lee n'est pas moins digne d'attirer et de fixer l'attention. Il y a là, et dans la plupart des œuvres morales que l'on a traduites du chinois, une haute pureté morale, une connaissance approfondie de l'humanité, une bienveillance presque évangélique.

Mais l'art n'est pas compris en Chine. Un bon sens assez fin, quelquefois élevé et noble, dénué de poésie, souvent mêlé de ruse et d'astuce, constitue la puissance intellectuelle de ce peuple singulier. L'esprit chinois est privé de toute indépendance, parce que le système même de son écriture trace autour de lui le cercle de Popilius. Flexibilité, mouvement, coloris, ce qui constitue chez les autres peuples la poésie et l'éloquence, est répudié par la langue chinoise. Imaginez une combinaison de figures hiéroglyphiques isolées, dont la position est réglée par un cérémonial tout aussi impérieux que celui par lequel la société même est régie. La connaissance des signes compose toute la littérature, la connaissance de l'étiquette toute la science sociale : c'est un cérémonial perpétuel et infranchissable. Le mandarin qui innoverait dans l'écriture un trait de plume, un contour, un point, serait condamné comme révolutionnaire. L'homme du monde qui manquerait à une seule injonction de l'étiquette serait regardé comme criminel.

Aussi la Chine est-elle moins une nation qu'une grande anomalie de l'histoire. Ces mandarins qui vivent entre la théière et le code de l'étiquette, n'ont pas créé un poème épique; et tout ce que nous connaissons de la littérature chinoise se distingue par l'extrême minutie des détails, par la sécheresse et le prosaïsme, par la peinture fine, déliée, froide, monotone, des plus légers incidents. Quelques romans chinois, qui nous ont fait connaître les voyageurs anglais, les missionnaires, et surtout un homme chez qui l'érudition n'exclut ni le goût, ni l'esprit le plus élevé, le plus fin, le plus étendu (M. A. Rémusat), portent ces caractères, mêlés à une trivialité excessive, mais aussi à une grande adresse de combinaison. L'intrigue en est amusante et bien conduite; on y trouve des nuances délicates. Les coquettes et les coquins y sont peints fort exactement; mais nulle grâce, nulle facilité, nulle verve, nulle souplesse, nulle chaleur.

Quant à la poésie chinoise, elle n'offre que des formes pour ainsi dire pétrifiées; pour la douleur, toujours la même image; pour l'amour, la joie, le respect, la crainte ou l'espoir, toujours la même figure. Qu'on juge de la froideur et de la tristesse que répandent sur les œuvres poétiques cette immobilité de métaphore, cette stéréotypie de l'imagination!

Régie par les mêmes influences, la poésie dramatique des Chinois est la représentation matérielle d'une réalité grossière. Vous diriez ces personnages lourdement représentés par les peintres du moyen âge, et dont la bouche laissait échapper un long ruban sur lequel on avait inscrit leur nom et leur état. L'exactitude la plus strictement chinoise y préside à la reproduction de tous les évènements. Rien n'est accordé à l'imagination. Telle est du moins l'idée que l'on peut se former de ce théâtre en lisant les traductions publiées par le père Prémare et par l'anglais Davis.

Une gaucherie naïve, mais maladroite, y domine. Les acteurs ne manquent jamais de dire eux-mêmes tout ce qui leur est advenu et tout ce qu'ils ont fait. Les données employées par *Yuen*, dans ceux de ses drames que nous connaissons (*l'Orphelin de Tchaou*, *le Vieil héritier*, et *l'Automne du palais de Han*), sont heureuses et intéressantes; mais tout se flétrit sous la main du poète, qui cesse d'être artiste et n'est qu'ouvrier. Les plus pathétiques tableaux deviennent décharnés et stériles; les plus belles situations sont réduites à l'état de squelette. Rien de hasardé dans ces œuvres, mais aussi rien de grand, rien d'arrêté avec énergie; point de perspective, point de magie dans la couleur. Les peintures chinoises de nos paravents, dont les nuances matérielles sont si belles, le travail si industrieusement misérable, et la disproportion si frappante, sont l'emblème le plus significatif de l'art et de la poésie en Chine. Quelquefois cependant le sentiment de la piété filiale, le culte de la famille ont inspiré aux lettrés chinois des accents touchants et poétiques : écrasés par la niaiserie domestique de leur étiquette, par l'étude interminable de leur alphabet, par leur régularité administrative, ils ont fabriqué leur poésie et leurs livres comme des produits industriels et mécaniques, et sont restés, sous le rapport de la poésie et de l'art, étrangers au mouvement de civilisation qui entraînait le monde.

§. VII. ÈRE PATRIARCHALE.

Arabie ancienne.

Les mœurs de famille, l'existence patriarchale; la religion des aïeux, qui, fixées par des lois sévères, et soumises d'une part au despotisme politique, d'une autre à un système d'écriture et de langage immuables, condamnaient la Chine à ce repos éternel qu'elle subit, produisirent des effets bien différents parmi les tribus nomades, qui vivaient libres sous un ciel d'airain, sur une mer de sable, avec leurs coursiers, leurs lances et leurs chameaux.

La poésie de l'arabe du désert, c'est-à-dire toute sa littérature, est aussi grande que la poésie du mandarin est mesquine; mais cette grandeur est uniforme. Ne cherchez ni variété, ni élégance dans la poésie primitive des Arabes. L'inspiration de ce chef isolé, de ce scheik à barbe blanche, de ce guerrier sans patrie, sans liens nationaux, sans relations amicales, voué à des vengeances de famille et au culte de ses ancêtres, cette inspiration est monotone comme le désert qu'il habite.

Ne la dédaignons pas cependant : elle est haute et fière; ses chants sont remplis de peintures animées de la vie pastorale; l'amour de la liberté, seul patriotisme du guerrier nomade, les anime de sa flamme impérieuse. L'orgueil, la soif de la vengeance, les querelles de tribu à tribu, le souvenir cruel des outrages et des bienfaits, la violence du désir, énergique comme les feux du soliel d'Arabie, éclatent en accents rapides, atroces, sublimes. Ces poèmes sont en petit nombre, et les mêmes sentiments s'y reproduisent avec les mêmes idées. C'est toujours de la volupté, de la rage, de l'audace, de l'indépendance, l'amour du désert et le soin du coursier. Là rien de métaphysique ou de religieux, rien de symbolique ou de mystérieux, quelle que soit la témérité des métaphores et des tours. Cet Arabe qui chante ses hauts faits, manie la lance, il ne connaît que sa volonté, son orgueil, et la dignité de sa race, pour lois. L'audace d'entreprise, la violence d'imagination, la fougue des sens imprègnent d'une teinte poétique toute spéciale ces *Moallakhats,* que W. Jones a traduits : échos admirables des hymnes primitifs de l'Arabie. Ce n'est plus, comme dans l'Inde, l'expression d'un génie ascétique, reposant sous la loi de prêtres vigilants et impérieux; ce n'est plus le symbolisme monumental de l'Égypte, mais quelque chose qui se rapproche du style téméraire et enflammé des écritures hébraïques. En effet, le peuple hébreu n'était lui-même qu'une misérable et sublime tribu, errante, à la quête d'une patrie, sous l'œil de son dieu protecteur et vengeur.

Les sept *Moallakhats* et la *Hamasa*, contiennent seuls des vestiges de cette poésie, souvent hébraïque par le caractère, mais privée de la profonde croyance en Dieu et dans l'avenir, que nous avons signalée dans les livres des Hébreux. Par leur nature même, ces chefs-d'œuvre d'une muse sauvage sont restés isolés à jamais dans la vie intellectuelle des peuples, comme les castes nomades restent isolées dans l'histoire.

Ce n'est ni à l'Arabie, ni à la Palestine, c'est à l'Inde, à l'Égypte et à la Perse antique qu'il faut demander le point de transition qui rattache à la civilisation du vieil Orient la Grèce, à laquelle il était donné d'épurer, d'embellir, de colorer, d'harmonier avec une si admirable perfection l'héritage, à la fois incomplet et immense, qui lui était transmis par les prêtres de Saïs et de Memphis, héritiers des Brahmanes de la péninsule hindoustanique.

§. VIII. ÈRE DU POLYTHÉISME.

L'Hellénie. — Littérature et Arts des Grecs.

Nous venons d'embrasser dans une rapide esquisse les curieux monuments du vieux génie asiatique. La Grèce nous apparait enfin, point intermédiaire entre l'Orient et l'Occident, entre le berceau des sociétés et la civilisation moderne; la Grèce, modèle des arts, modèle que nulle nation et nulle époque n'a pu reproduire dans sa complète beauté.

Chez tous les peuples, un trait saillant distingue la marche spéciale de la civilisation. Chez les Hindous, c'est le Mysticisme métaphysique et le génie d'une poésie sacerdotale; chez les Égyptiens, c'est l'architecture colossale; chez les Hébreux, la prophétie; chez les Chinois, la morale pratique; chez les Arabes, l'enthousiasme de l'indépendance sauvage. Jusqu'ici les arts proprement dits n'ont été cultivés qu'avec une grandeur irrégulière, confuse, mêlée d'extravagance ou de stérilité. Les tombeaux-géants des Égyptiens sont moins des œuvres d'art que le témoignage de la patience infinie et de la servitude profonde d'une population écrasée; preuve de la puissance théocratique et royale; monument d'un orgueil immense qui veut dompter la mort et s'inféoder l'avenir.

La sculpture égyptienne, exacte et souvent grandiose, est roide comme les cadavres et inanimée comme eux. L'art de l'Hindoustan, sublime ou délicat dans ses parties, vaste et presque infini dans ses détails, est monstrueux dans son ensemble. C'est en Grèce que pour la première fois la forme extérieure va recevoir un culte; c'est là que son harmonie et sa beauté, pénétrant tous les arts, vont créer des types éternels en architecture, en sculpture, en peinture, en poésie, en éloquence.

On ne peut révoquer en doute les rapports de l'Hellénie avec l'Orient. Les poésies et les traditions primitives des Grecs s'accordent avec les plus anciennes traditions asiatiques. Ils avaient appris des Phéniciens l'art de l'écriture, emprunté aux Égyptiens les éléments de l'architecture et des mathématiques, et puisé dans l'Hindoustan même quelques-unes de leurs théories mythologiques. Mais tel était l'heureux génie de ce peuple, que tous ses emprunts devaient être pour lui des conquêtes. L'unité et l'harmonie le caractérisent. Ce qu'il a emprunté, il se l'est si habilement, si heureusement assimilé, que nulle trace d'imitation, de suture, de discordance, n'est restée empreinte sur les productions de sa littérature et de ses arts. Perfection unique dans l'histoire de l'intelligence. L'Inde est grandiose; l'Égypte, mystérieuse et symbolique, la Chine, exacte et savante; l'Arabie, sauvage et énergique; la Palestine, inspirée et sublime : la Grèce seule est harmonieuse. L'accord parfait qu'elle a su établir entre la forme et la couleur, l'idée et la parole, l'image et le raisonnement, a été le modèle et le désespoir de toutes les nations.

Une théocratie aujourd'hui effacée et méconnaissable semble avoir régné, dans les premiers temps de la Grèce, sur les Pélasges antiques. Alors la Grèce n'était pas cette Hellénie joyeuse et brillante des temps plus modernes, mais un pays pieux et triste, régi, comme l'Égypte, par des doctrines sacerdotales et symboliques. Long-temps avant l'ère de la guerre de Troie, cette Grèce, aujourd'hui oubliée, avait ses poètes, dont les noms seuls nous ont été transmis. Nous ne chercherons pas à pénétrer dans l'obscurité qui entoure ces vieux rhapsodes. Ils ne nous sont connus que par Homère, qui en est le dernier reflet. Le naufrage du temps a emporté leurs poèmes sur la conquête des Argonautes, les Héracléides, les Théséides, primitives. Homère est resté debout; encore ne conserve-t-il qu'une faible trace de l'époque sacerdotale.

Une race nouvelle, avide de combats et de gloire, rompit l'ancienne constitution de la théocratie, et produisit cette admirable Hellénie qui date d'Homère et finit avec la décadence des républiques. A cette race merveilleuse il faut rapporter toutes les couronnes dont le monde entier a chargé l'autel de la Grèce. L'intelligence ne se débat plus sous les liens d'un régime sacerdotal et d'une tyrannie émanée du sanctuaire; elle se meut libre; elle est reine; elle est conquérante; la politique et la religion ne lui imposent point d'entraves : c'est un spectacle unique et plein de miracles.

Le premier élan du génie héroïque des Grecs a pour tableau immortel les poèmes Homériques, soit qu'on doive les attribuer à un seule homme ou à plusieurs. C'est dans l'Iliade et l'Odyssée que pour la première fois l'esprit de l'homme se déploie absolument libre. Il ne s'agit plus pour lui de propager un dogme, de vanter une caste, de célébrer une famille, de menacer un ennemi ou de raffermir le courage d'un peuple : rien d'exclusif et de restreint dans l'Iliade et l'Odyssée. Le poète est accessible à toutes les idées; toutes les formes, toutes les manifestations de la nature, toutes les impressions le frappent, et il les reproduit avec netteté, indépendance, grandeur, simplicité. Ces qualités le rapprochent des poètes hindous; mais il a, de plus qu'eux, la simplicité et la beauté de l'ordonnance, l'économie dans la richesse. Valmiki et Vyasa sont importants

par l'excès du luxe et de la fécondité. *Homère* est majestueux par sa clarté. Le monde qui se relève dans les poèmes homériques est revêtu d'une lumière pure, et rien de faux, rien de discordant ou d'obscur n'y apparaît.

Nous verrons plus tard dans les régions du Nord, se former des poètes qui, pour la profondeur tragique et la grandeur des sentiments et des idées, égalent peut-être Homère. Les Bardes de l'Orient antique, par leur magnifique coloris et leur intarissable richesse d'émotions et de tableaux, rivalisent sans doute avec le poète grec. Mais à lui seul appartiennent l'union si rare de la précision historique et de la poésie des détails, la clarté dans la narration des faits et la force d'imagination. Chez lui, les caractères se soutiennent; les passions ont leur éloquence propre; tout est dramatique et complet. Ce beau développement, si noble et si pur, manque à tous les poètes primitifs du Nord et de l'Orient. Concis jusqu'à l'âpreté la plus rude, ou féconds jusqu'à l'excès, ils s'enveloppent ou d'une obscurité pénible, ou d'une richesse surabondante et des replis d'une extravagante fiction. Homère a plus de goût et de choix; Homère est intelligible, lucide, toujours calme, grave, et cependant animé; il déroule un tableau mobile, il s'émeut, il raconte, il se presse, il ne s'égare pas; et si son exposition est lente, elle n'est ni exagérée, ni emphatique, ni dénuée d'intérêt. Elle est surtout harmonieuse et bien proportionnée; c'est là, nous l'avons déjà dit, le caractère général et distinctif de l'art, tel qu'il s'est déployé en Grèce.

Achille, le type de l'*héroïsme*, est le premier personnage de l'Iliade. Ulysse, héros *voyageur*, est en première ligne dans l'Odyssée. L'Iliade contient l'histoire de la vie guerrière dans ces temps reculés; l'Odyssée, celle de la vie aventureuse. Les effets poétiques abondent dans ce dernier ouvrage, dont la variété naïve fait le charme; les effets dramatiques dominent dans l'Iliade.

Chez Homère, c'est la simplicité d'un bon sens naturel, la grandeur d'une âme impressible, mais calme, passionnée, mais noble et pure, qui sert de fonds à toute la poésie. Il emploie des images physiques, et pour ainsi dire palpables; ses vers sont des *paroles sculptées*, comme le dit le scholiaste ancien. Nous verrons cette clarté d'intelligence, cette force harmonieuse et cette régularité animée se perpétuer chez les Grecs, jusqu'aux derniers temps de leur décadence; nous la verrons se répandre dans toutes les subdivisions de l'art et de la poésie.

La vie héroïque, peinte par Homère, s'éteint et fait place au génie républicain des cités grecques. *Hésiode* est déjà imprégné de cet esprit nouveau, qu'il mêle assez confusément avec les traditions cosmogoniques : poète tempéré, dénué de grandeur et d'éclat, mais bon à étudier comme témoin de la transition qui s'opéra de son temps et transforma peu à peu les mœurs héroïques en mœurs républicaines.

Le mouvement est donné : la théocratie est éteinte; la monarchie a le dessous; l'aristocratie elle-même lutte avec peine, la liberté civile donne l'essor à toutes les facultés d'un peuple ardent, spirituel et sensible. Cette liberté est menacée par la monarchie la plus puissante du monde à cette époque : l'élan que le danger communique à la Grèce, ajoute à sa force intellectuelle comme à son énergie guerrière.

Nous avons vu naître la narration épique avec Homère; avec *Eschyle* naît la tragédie; le chant lyrique avec *Pindare;* l'histoire avec *Hérodote*.

Pindare et Eschyle furent contemporains de cette immortelle lutte de la liberté grecque contre la monarchie persane, lutte qui favorisa puissamment les arts et le génie des Hellènes. Hérodote, qui suivit de près Eschyle et Pindare, vit Xercès armer contre la Grèce ses bataillons innombrables.

Pindare n'appartenait pas à la race Ionienne, dont les sentiments républicains prévalurent : cet homme de génie était attaché aux principes et aux mœurs des Doriens, qui favorisaient l'aristocratie.

On sait que le peuble dorique avait ses arts spéciaux et ses poètes nationaux. La littérature dorique s'est perdue : Pindare seul peut nous en donner quelque idée. Les œuvres des poètes de l'Ionie qui sont parvenues jusqu'à nous, respirent presque toutes le génie républicain de leur race. Il faut attribuer à l'origine dorienne de Pindare son enthousiasme pour les hauts faits des races antiques, pour les vieux souverains de la Grèce, pour les héros des temps primitifs et les habitudes de leur vie. Chantre du passé, dédaigneux des institutions nouvelles, il est souvent oriental dans la marche de ses idées et le choix de ses images. Comme les poètes asiatiques, il rapporte tout aux dieux, et son inspiration est plus pieuse que celle d'Homère. La hardiesse de ses figures, la

rapide brusquerie de ses transitions n'ont été égalées par aucun poète grec; et la solennelle douceur de son style, le magnifique déploiement de ses hymnes, s'éloignent du génie moderne, pour se rapprocher du génie de l'Orient.

Dans *Eschyle*, créateur du drame en Grèce, vous trouverez la même témérité orientale, jointe à un génie d'une nature opposée. Amant enthousiaste de la liberté, comme Pindare était le prêtre exalté des croyances anciennes. Eschyle reproduit dans ses tragédies toute l'énergie des Athéniens, décidés à défendre leur ville sacrée contre l'invasion persane. Ce n'est plus l'harmonie magnifique et l'abondante suavité de Pindare; c'est le besoin de la victoire, l'orgueil de la liberté mêlé à l'orgueil des souvenirs; c'est la représentation des vieilles traditions mythologiques, devenues pour un peuple intellectuel un enseignement et un plaisir. Quelque chose de titanique respire chez Eschyle; il se sert d'un art qui vient à peine de naître, et ne parvient pas à lui donner une forme accomplie, parfaite, achevée. Mais quelle terreur! mais quel patriotisme! mais que ces personnages semblent grands et nobles! quelle gravité profonde dans ces accents! quelle inspiration héroïque!

La poésie, c'est-à-dire la forme rythmique et harmonieuse des pensées, avait devancé la prose dans cette Hellénie si brillante et si féconde. *Hérodote* créa la prose. Homère de l'histoire, il raconte dans un langage naïf, mais libre des entraves du rhythme, les événements de la guerre des Perses, les choses remarquables que ses voyages lui ont apprises, les traditions mythologiques dont il s'est enrichi chez différents peuples, les mœurs et les préjugés de ces peuples, enfin tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a observé, tout ce qu'il a senti; son allure est indépendante; son récit, plein de digressions, est épique plutôt qu'historique; la clarté, l'abondance, la grâce, la naïveté, la légère et facile marche de sa narration, n'ont jamais été surpassées. Comme Homère, il ne mêle point de critique à son récit; le merveilleux ne l'étonne pas; il n'est point juge, il est chroniqueur; il raconte avec une fidélité charmante, et sous des formes d'une élégance simple, tout ce qu'il a entendu. Il répète aux Grecs victorieux comment ils ont triomphé de leurs oppresseurs, et par quels faits d'armes ils se sont élevés au-dessus de toutes les nations.

L'art ne se montre parfait ni chez Eschyle, père de la tragédie, ni chez Hérodote, père de l'histoire. La Grèce marche après eux dans sa large et éclatante carrière de liberté et de civilisation. *Sophocle* vient perfectionner la tragédie: c'est chez lui que se montre, dans son plus admirable accord, cette harmonie de la conception et de la forme, de la pensée et du style, qui déjà signalait à l'admiration du monde les productions du génie grec. L'éclat et la douceur de Pindare, la peinture dramatique des passions, si fortement ébauchée par Eschyle, la clarté d'exposition d'Homère et d'Hérodote, se trouvent réunies chez Sophocle. Chez lui le sentiment du sublime est comme adouci par une piété mâle, profonde et tendre; il est héroïque et humain, il est passionné et moral, il est noble et pathétique. C'est lui qui marque avec le plus d'énergie le point culminant de la civilisation grecque, si belle de pureté, si heureuse dans le choix des proportions et l'accord des parties avec l'ensemble. Les idées morales de Sophocle sont plus pures et plus complètes que celles de tous les autres écrivains helléniques, si l'on excepte Platon, élève de Socrate.

Disons-le hautement, et quelle que soit notre admiration pour cette patrie des arts, les données métaphysiques et morales des Grecs, leurs idées sur le monde, leurs explications de l'homme et des dieux, sont souvent erronées; peut-être même ont-ils moins profondément creusé dans ces ténèbres de l'âme, non seulement que les chrétiens, mais que les Hindous et les Hébreux. En général, leur supériorité réelle, spéciale, se déploie surtout dans les arts qui reproduisent l'homme extérieur, dans la peinture, dans la sculpture, dans l'expression poétique et éloquente des idées et des passions. Le beau extérieur, tel était leur culte, telle était la règle première de leurs conceptions.

Les idées mystiques et symboliques de l'Inde, de la Perse, de l'Égypte, étaient défavorables à la beauté des formes. Voyez la divinité créatrice, conservatrice, destructive des Brahmanes, représentée avec trois têtes. La forme se trouve sacrifiée à l'idée religieuse; les monstrueux symboles des Égyptiens ne sont que des allégories mystiques. Les Grecs, au contraire, immolèrent toujours l'idée à la forme: ils mirent en première ligne la beauté; ils la réalisèrent: leur Jupiter fut le plus majestueux des hommes mûrs; leur Apollon le plus beau des jeunes

gens. Sans abandonner entièrement la pensée symbolique et divine, ils se contentèrent de répudier, non seulement l'horrible et le difforme, mais toute irrégularité extérieure; ils n'osèrent pas même reproduire dans sa fureur le tumulte des passions. Chez les écrivains où le style colossal domine, chez Eschyle et Pindare, une grâce terrible règne. Les statues grecques sont calmes; l'expression de l'amour, du désir et de la douleur, se nuance d'un certain repos majestueux. Jamais de convulsions, rien d'excessif : l'Apollon du Belvéder vient de triompher du monstre, et il est calme ; les faunes et les satyres, monstres nés de la mythologie antique, sont idéalisés par le peintre et le sculpteur.

A *Sophocle* succèdent *Euripide* et *Aristophane ;* à *Hérodote , Thucydide ;* trois grands hommes dans des genres différents, et qui tous signalèrent, par leur tendance personnelle ou par leurs accusations et leurs plaintes, le premier mouvement de la Grèce vers sa décadence. A peine le génie hellénique avait il éclaté dans sa magnificence, entraîné par une démocratie tumultueuse, il se précipite dans le désordre et le malheur.

Euripide, élevé à l'école des sophistes, mais doué d'un talent admirable pour la poésie et l'éloquence, donna plus de vie, d'action, de rapidité, moins de vraisemblance et moins de gravité à la tragédie, que Sophocle, son maître et son prédécesseur. Cette innovation, à laquelle les Athéniens applaudirent, fut réprouvée par les gens sévères. On lui reprocha l'abus des catastrophes et des surprises, des sentences et des axiomes. Quelques Allemands modernes le condamnent encore impitoyablement; ils le nomment déclamateur, sophiste, poete sans art et flatteur du peuple. Euripide avait quelques-unes des qualités et quelques-uns des défauts de Voltaire. Admirable dans l'expression pathétique des passions, peu curieux de ses plans et de la conception première de ses œuvres; poète brillant, harmonieux et facile, il prodiguait les sentences philosophiques qui plaisent au vulgaire, et qu'il savait habilement encadrer dans ses vers. Il réduisit le chœur, autrefois partie intégrante de la tragédie, à n'être plus qu'un accessoire inutile; il voulut, plus que Sophocle, plaire, surprendre, émouvoir, étonner. L'art commençait à s'épuiser; on osait rire des vieux mystères; les sophistes étaient en honneur; Euripide suivit le torrent. Il lui reste, en dépit de ses défauts, une puissance d'émotion et une beauté de dialogue que rien n'effacera jamais.

Un homme vivait de son temps, misanthrope brillant, doué de l'imagination la plus caustique et du sens le plus droit, qui voyait clairement le gouffre où cette démocratie insensée allait jeter la Grèce, et qui dédaignait profondément ces sophistes, charlatans de morale, vendant le pour et le contre, et l'art de les soutenir tour-à-tour par des syllogismes et des métaphores, anéantissant ainsi le culte de la vérité, c'est-à-dire toute morale, toute foi, toute vertu. Cet homme se nommait *Aristophane*. Il déclara une guerre à mort à ces vices de l'esprit et de l'âme, sans examiner si dans la flagellation universelle qu'il leur infligeait, il n'atteignait point par hasard le talent et la vertu. Il s'acharna sur Euripide et sur Socrate son maître. Il composa des saturnales pleines d'imagination, de verve, de licence, de fureur, de gaîté, d'esprit, qu'il nomma comédies. Richesse d'invention, force dithyrambique, souplesse, richesse, ardeur, éclat, facilité de diction, il a tous les caractères du génie. Il paya ce génie d'un crime; il calomnia Socrate.

Si Euripide est moins pure, moins sévère, moins accompli, plus recherché dans ses moyens, et moins vrai dans ses effets que Sophocle, *Thucydide* nous semble, au contraire, remplir bien mieux que son prédécesseur Hérodote toutes les conditions de l'histoire. Hérodote mêlait dans ses annales le récit des faits au récit des voyages, la mythographie à la narration réelle. Thucydide éloigne toutes les fictions, et laisse de côté la chronique des nations étrangères. Il dit les troubles cruels dont sa patrie vient d'être déchirée ; il expose l'état des partis avec une merveilleuse clarté, une grande ordonnance du plan et des détails, dans un style concis, rude, terrible, tragique, sombre, plein d'élévation ; de philosophie et de tristesse. C'est un chef-d'œuvre qui ne pouvait appartenir qu'aux temps antiques, que cette histoire suspendue pour ainsi dire entre l'éloquence de la tribune et le drame tragique. Si Hérodote se rapproche d'Homère, Thucydide est plus voisin d'Eschyle. Il narre avec une poétique et brillante énergie ; et le sentiment de douleur que lui inspirent les maux de son pays imprime à son chef-d'œuvre un intérêt grandiose, forme historique que l'on a souvent imitée, sans pouvoir atteindre à la beauté du modèle.

Le développement social de la civilisation hellénique s'est reproduit fidèlement dans le développement intellectuel que nous venons d'examiner.

Le génie héroïque des Grecs a pour représentant Homère; leurs souvenirs aristocratiques et leur gloire dorienne ont pour chantre Pindare; leur liberté naissante éclate dans les tragédies d'Eschyle et dans les récits d'Hérodote; leur moralité religieuse et leurs traditions passionnées prennent un corps dans les œuvres de Sophocle. Quand la scène change, l'anarchie pétulante d'Athènes se révèle dans les bacchanales d'Aristophane; l'éloquence sophistique des rhéteurs et le raffinement de la civilisation s'emparent du génie d'Euripide; et les déchirements de la guerre civile, les factions de l'*Agora* ont pour peintre Thucydide. Ainsi toute l'histoire des républiques grecques se reflète, nuance par nuance, dans les productions de l'esprit que nous avons citées.

Mais au milieu de l'athéisme et de la licence d'Athènes, quand les sophistes corrompaient le peuple, quand Thucydide, les yeux fixés sur sa patrie déchirée, immortalisait le souvenir de ses calamités, quand Aristophane la stigmatisait de ses vers sanglants, et la forçait de venir se flétrir elle-même par ses risées, le génie grec n'était pas éteint.

Confondu par l'impétuosité satirique d'Aristophane avec les sophistes vulgaires, Socrate mourait pour avoir professé le culte d'un Dieu unique, pour avoir choqué les préjugés de son temps (crime impardonnable), pour avoir proclamé la vérité et la morale, attaqué enfin d'une manière indirecte autant que puissante le règne de cette tourbe insolente et spirituelle qui remplissait le théâtre et les places publiques de l'Attique. Ce régénérateur de la civilisation grecque, ce martyr de la vérité et de la vertu, n'écrivit pas; mais de son école sortirent *Xénophon* et *Platon,* l'un grand écrivain, l'autre homme de génie, ses amis et ses défenseurs.

Xénophon, écrivain facile, plein de grâce et d'onction, historien élégant, moraliste agréable, biographe éloquent, est plus remarquable encore par le style que par la pensée. Une simplicité noble préside à ses tableaux. Il a peu de profondeur et de grandeur; le premier il mêla, dans la Cyropédie, l'histoire à la poésie et à la morale; on peut le considérer comme le créateur du roman historique, tel que les modernes le connaissent.

Platon a laissé une trace bien plus profonde. Non seulement il a donné à la prose grecque une forme aussi élégante et plus riche encore que Xénophon; non seulement il a, comme ce dernier, recueilli les doctrines du Juste à son lit de mort; mais tout ce que l'enseignement philosophique peut offrir de variété, depuis la dialectique la plus subtile jusqu'à la poésie et la vision, il l'a embrassé et fécondé : le premier des prosateurs grecs; s'élevant jusqu'au dithyrambe, et descendant jusqu'à la grâce de la conversation élégante, jusqu'à la sécheresse de la controverse captieuse; narrateur admirable; éloquent dans l'exposition des doctrines les plus abstraites, comme dans la spirituelle analyse et la peinture dramatique des caractères.

Les doctrines philosophiques de Platon et d'Aristote, son rival, ne doivent point être examinées ici : mais comme poètes, comme écrivains, comme savants, quelle action ces noms et ces ouvrages n'ont-ils pas exercée? Deux mille ans ont subi leur joug; nous le portons encore. Le domaine de la critique, celui de la science et de l'art seront éternellement partagés en deux sphères, dont l'une obéit à Platon, l'autre au philosophe de Stagyre. Les spiritualistes seront éternellement platoniciens; les partisans de la critique et de l'expérience n'échapperont jamais à la loi qu'Aristote leur impose.

La finesse, l'élégance choisie, la cohérence, la justesse, la netteté, appartiennent spécialement à ce dernier philosophe. Il embrassa tout et sut tout éclaircir, tout placer à son rang et dans son ordre : esprit encyclopédique et lumineux, qui domina la science de son temps, comme Platon domina l'art et l'éloquence, il fonda l'enseignement systématique, classa toutes les connaissances acquises, et posa les premiers fondements de cette vaste critique si perfectionnée par les modernes.

On trouve chez les rhéteurs grecs, et spécialement dans les œuvres d'*Isocrate,* le dernier raffinement du langage et de l'expression; chez *Démosthènes,* au contraire, la sévérité de la dialectique appliquée à la discussion des affaires. Isocrate est profondément artificiel; Démosthènes est artiste : le modèle immortel de l'éloquence politique; il n'a pas l'euphonie d'Isocrate, sa

mollesse, sa cadence mélodieuse. C'est un athlète; Isocrate n'est qu'un danseur.

Sur les pas d'Aristote et de Platon, une foule de disciples s'élancèrent; écrivains remarquables dont le nombre ne nous permet pas de les citer tous, et parmi lesquels nous distinguerons *Théophraste*.

Les mœurs avaient changé; la civilisation leur avait enlevé les derniers vestiges de la rudesse héroïque et républicaine. Alors, bien loin du passé poétique, des images grandioses d'Eschyle, et des satires gigantesques d'Aristophane, une nouvelle comédie naquit. La comédie d'Aristophane n'était plus possible : on avait abusé de la licence. On descendit dans la vie privée; les Grecs, avec leur fécondité d'imagination, devaient essayer toutes les formes de l'art. *Ménandre*, auteur dont quelques fragments seulement nous sont parvenus, mais dont Térence, que nous possédons, peut donner quelque idée, fut le plus parfait et le plus pur de ces poètes. Il ne voulut que reproduire avec élégance la réalité, le présent, les caractères humains; il fut lucide, animé, spirituel : il s'empara de la vie privée et des ridicules domestiques. Les caractères et les développements qu'elle offrait se tarirent bientôt; l'art dramatique, qui manquait de matériaux, périt épuisé. Dernier poète original de l'Attique, dernière expression de sa civilisation antique, Ménandre termine cette brillante carrière de trois siècles, où, depuis Solon, nous avons vu fleurir tant de génies immortels.

Après cette époque, la création perd sa force et son énergie : les poètes et les savants réunis à la cour des Ptolémées, les peintres et les sculpteurs qui suivirent les traces de Phidias, de Zeuxis et de Praxitèle, ne sont plus que les imitateurs habiles de leurs prédécesseurs. Des hommes de talent, érudits et poètes, comme *Callimaque* et *Apollonius*; des bibliothécaires et des commentateurs, des poètes didactiques et des poètes élégiaques ou idylliques, se montrèrent encore. *Théocrite* mérite surtout d'être mentionné. Mais combien le cadre de la poésie se trouve rétréci ! Au lieu de vastes et nobles poèmes, ce sont de petits tableaux de genre; au lieu de nobles odes et de sublimes tragédies, des épigrammes et des églogues; au lieu de belles épopées, des anthologies et des scholies. Peu à peu la poésie se transforma en un mécanisme ingénieux, et l'éloquence en un jeu de paroles. Les arts se perpétuèrent bien plus long-temps; de cette époque de décadence datent plusieurs chefs-d'œuvre de sculpture et d'architecture. Les arts, véritable domaine des Grecs, ne devaient pas s'éteindre de long temps chez eux.

En effet, si l'on jette un coup d'œil général sur le tableau trop rapide et trop incomplet que nous venons d'esquisser, on verra que ce fut vers la beauté de la forme et son harmonie que le goût hellénique se porta toujours de préférence. L'exactitude des proportions, la perfection de l'ensemble, l'ordre dans la richesse, tel est l'art grec : il est éminemment *fini*, lucide, et, pour nous servir du mot que la philosophie a consacré, *plastique*. Toute la civilisation grecque porte ce caractère. Le statuaire et le poète, le peintre et l'orateur tendaient vers le même but, vers la beauté. La magnificence orientale, la surabondance d'ornements qui altère la simplicité de l'art asiatique, le luxe sans bornes des Hindous, la monumentale grandeur de l'Égypte, s'harmonient, se modèrent, s'épurent, se développent en se régularisant. Dans la conduite de la vie active, dans la science, dans les arts, une merveilleuse clarté de perception guide les héros, les orateurs, les poètes de la Grèce antique : vous diriez que le beau soleil du Péloponnèse étincelle sur ces pages et éclaire encore les contours de la Vénus de Milet.

Cette prépondérance de la forme, cette manière de tout considérer sous des rapports physiques, et de ne chercher que la beauté extérieure, a exercé sur la littérature comme sur les arts du polythéisme une influence qui n'a pas été sans danger. Les mœurs ont été nues sans être austères, et souvent voluptueuses jusqu'à la plus grossière sensualité. Les Grecs créèrent leurs dieux à leur image; actifs, héroïques, aventureux, ardents, mais immoraux et légers. De là ces symboles admirables de la beauté divine, qui n'était pour eux que la beauté humaine perfectionnée et idéalisée avec un art infini; mais de là aussi ce défaut de pureté morale que l'on remarque dans une foule de compositions grecques. Le type divin de la vertu leur manquait. La vie hellénique n'était qu'action; elle se passait sur la place publique : on avait emprunté à l'Asie, sinon l'esclavage, au moins la réclusion des femmes. Les hétaires ou courtisanes, véritables prêtresses de la beauté physique et de la grâce, avaient seules droit aux hommages d'Alci-

biade et de Périclès. Quant à la matrone et à la vierge, un voile éternel les couvrait. Il faut attribuer à cette solitude où elles vivaient renfermées, la nuance de rudesse et de grossièreté qui s'est mêlée à ces mœurs éclatantes. La constitution républicaine, en nourrissant les émotions de partis, en armant les citoyens contre les citoyens, en donnant aux passions politiques une puissance exagérée, acheva d'isoler les femmes, et d'imprimer aux œuvres intellectuelles de la Grèce une énergie souvent privée de délicatesse et de grâce. Enfin, cet avilissement des femmes produisit un genre d'immoralité spéciale, qui contraste péniblement avec le culte du beau et l'harmonie grandiose des productions helléniques. Dépravation qui se retrouve non seulement chez Aristophane, mais dans les écrits de Platon, dans les plus nobles et les plus purs ouvrages.

Mais quelle nation jamais pourra prétendre à la richesse, à la diversité de développement qu'offre la Grèce! Admirable pays sur lequel l'œil s'arrête et se fixe avec tant de plaisir, et que l'on quitte avec tant de regret. Là, quelques esprits ont parcouru le cercle entier de l'imagination et de la raison, de la philosophie et de la poésie; quelques artistes ont rendu visible à tous les regards l'idéal de la beauté. Lisez Eschyle, Pindare, Sophocle, Aristophane, Démosthènes, Hérodote, Thucydide, Platon, Aristote : chacun de ces grands hommes a non seulement son style, mais une méthode, une langue, une pensée qui lui est propre; chacun d'eux est dominé par une grande, unique et féconde idée, qui est tout pour lui, qui décide des formes que sa parole doit revêtir, qui enlace l'ensemble et pénètre les détails de ses chefs-d'œuvre; idée-mère, âme vivante autour de laquelle tout gravite, et qui répand sur les productions de la Grèce une sublime unité, une perfection harmonique, vainement et incomplètement imitée par tous les peuples qui lui ont succédé.

§. IX. ÈRE DU POLYTHÉISME.

Le Latium. — Littérature et Arts romains.

L'originalité réelle n'est le partage d'aucune race et d'aucun temps; c'est toujours sur une donnée transmise, modifiée, accrue par une nation antérieure, que les nations nouvelles bâtissent l'édifice de leurs arts. Mais tel peuple ajoute, au fonds de traditions que ses prédécesseurs lui lèguent, des idées et des formes qui lui appartiennent; tel autre, essentiellement imitateur, se contente de marcher sur les traces frayées devant lui. Les Grecs, doués d'un génie si heureux et si riche, jetèrent dans un moule qui leur était propre la tragédie, le poëme épique, l'histoire. S'ils reçurent de l'Orient l'héritage des doctrines égyptiennes et hindoues, ils l'imprégnèrent tellement d'un esprit nouveau, qu'on peut les nommer à juste titre *créateurs*. Les Romains, au contraire, armée permanante, voués au glaive et à la conquête, lorsque, après avoir long-temps méprisé les travaux de l'esprit, ils prétendirent avoir aussi leur littérature et leurs arts, se contentèrent d'imiter la Grèce.

Ils eurent tort : toute nation qui renonce aux pensées nées de ses institutions et de ses mœurs, se prive d'une partie de sa force intellectuelle et de sa gloire.

La Grèce et Rome primitives ne se ressemblaient en rien. Au lieu de la variété des gouvernements helléniques, les Romains possédaient un gouvernement et un état puissants d'unité, dominateurs par essence. Les Grecs avaient été une nation multiple, divisée en une foule de tribus et de peuplades. Rome n'était qu'une ville, qui marcha à la conquête du monde connu, et qui l'accomplit. Avant l'époque conquérante, la vie romaine était tout agricole. Les Grecs étaient commerçants, voyageurs et navigateurs. La prédilection des Romains pour la vie champêtre se perpétua même au temps de leur gloire. Les Grecs portèrent toujours, dans l'art des sophistes et dans celui des rhéteurs, l'activité, la subtilité, la finesse et la flexibilité que leurs mœurs de trafic leur avaient apprises.

Il n'y avait donc aucun rapport réel entre l'imagination hellénique et l'imagination romaine. Si les Romains, au lieu de calquer leur littérature sur la littérature des Grecs, s'étaient contentés de mettre à profit les données et les enseignements qu'ils avaient reçus de ces derniers; s'ils avaient songé à les accorder avec leur génie particulier, au lieu

de les copier servilement, ils auraient possédé une littérature originale. Mais ils passèrent d'une barbarie complète à une puissance subite. Le modèle brillant des arts helléniques s'offrait à eux. Frappés de leur propre infériorité, ils adorèrent ce modèle, et cherchèrent à le reproduire.

Ce n'est pas que le génie primitif du Latium n'ait percé dans ces œuvres d'imitation, et comme en dépit d'eux-mêmes. Un peuple a beau faire, sa littérature n'échappe jamais entièrement à l'influence de ses mœurs. Une grande élévation de pensée, une rudesse guerrière, surtout un vif attachement pour les travaux et les plaisirs de la campagne, se manifestent chez les auteurs romains qui ont le plus curieusement imité les Grecs. Dans la littérature romaine, c'est ce qu'il y a encore de plus intéressant : une saveur rustique, qui s'exhale des poèmes de Virgile et des écrits de Varron, de Columelle, de Cicéron, nous charme bien plus que toutes les recherches d'Ovide et de Sénèque le philosophe. Ce sentiment est naïf; le reste est emprunté. Voyez même chez Pline le jeune, quand l'éloquence va périr, combien la peinture d'une solitude champêtre conserve de charme et de majesté.

Rome, dans ses temps d'austérité conquérante, n'avait pour poésie que des chants guerriers qui se sont perdus, et des lois oraculaires, dont la brièveté solennelle nous inspire encore la terreur. Mais la Victoire ouvrit bientôt aux Quirites les portes du monde hellénique. Tarente, la Sicile et l'Italie inférieure plièrent sous l'aigle romaine : les vainqueurs s'étonnèrent d'apprendre qu'un genre de supériorité leur manquait. Ils s'arrêtèrent devant les œuvres du ciseau de Scopas, devant les découvertes d'Archimède, devant la science salutaire des médecins élevés à l'école d'Hippocrate, et les géomètres formés par Euclide. C'était là aussi une gloire. La nation dont l'idiome était connu en Afrique, dont les poètes étaient lus à Carthage et à Tyr, pouvait aussi se nommer conquérante. Les vainqueurs furent forcés de subir les enseignements des vaincus. *Polybe*, conduit à Rome comme otage, écrivit dans sa langue, et avec une rare sagacité de vues politiques, l'histoire des Romains. *Livius Andronicus,* prisonnier tarantin, traduisit Homère et Eschyle en vers latins encore grossiers. Bientôt les esclaves devinrent nécessaires à leurs maîtres, qui deux fois essayèrent vainement de les chasser.

Les Grecs apprenaient aux Romains l'art si bien pratiqué dans l'Attique de soulever ou d'apaiser les flots populaires. Plus l'ambition de ces derniers les jetait dans les débats orageux du Forum, plus le talent des rhéteurs leur devenait utile. L'Éloquence politique était un instrument indispensable, un besoin, une arme puissante : elle fût née des mœurs mêmes de la cité romaine, si les Hellènes ne l'y eussent importée. Il n'en était pas ainsi de la poésie élégante, de la philosophie et des arts, fruits exotiques que les Romains demandèrent à un sol plus fécond et déjà cultivé. Non contents de se nourrir des connaissances acquises par leurs prédécesseurs, et de se les approprier d'une manière spéciale, caractéristique, en rapport avec leur génie, ils s'attachèrent avec une sorte d'anxiété servile à copier les diverses formes de l'art hellénique; ils étudièrent les secrets des sophistes et ceux des versificateurs grecs, qui, maîtres d'un idiome bien plus varié, plus souple, plus riche que l'idiome latin, devaient rester toujours au-dessus de leurs élèves.

Ce système d'imitation grecque fut cause que les Romains ne réduisirent point en épopée grandiose les traditions de leur cité, comme l'avaient fait les Hellènes et même les Hindous; qu'ils n'accomplirent pas, comme Pindare, le tableau dithyrambique de la vie primitive de leurs héroïques aïeux; qu'ils ne mirent point en scène les grands souvenirs de leur patrie, et que les figures historiques de Camille, de Lucrèce, de Coriolan, de Brutus, de Porsenna, n'apparurent point sur leur théâtre. Le drame mythologique d'Eschyle et de *Sophocle*, remanié par leurs poètes, se teignit d'emphase et se corrompit; une roideur gigantesque en constitua la grandeur; les beautés déclamatoires remplacèrent les accents naïfs de la passion et de l'héroïsme. Rome ne posséda point de théâtre ni d'épopée qui lui appartinssent réellement.

Il y avait aussi dans l'âme romaine quelque chose de sévère et d'inexorable qui s'opposait à ce mélange de vérité et de fiction, seul élément de la poésie épique. *Græcia mendax*, la *Grèce menteuse*, tout en excitant l'enthousiasme des Romains, n'échappait pas à leur mépris. Ils lui reprochaient d'avoir trop *osé dans l'histoire*, et présenté les faits réels sous un costume romanesque; ils blâmaient avec rigueur ce travestissement de la poésie :

...... Quicquid Græcia mendax
Audet in historiâ....

Lorsque *Ennius*, le premier, emprunta aux Grecs la combinaison du dactyle et du spondée, et le rhythme du vers épique, il ne pensa point à créer une épopée, il fit des annales. Les fragments peu considérables qui nous ont été conservés de cet écrivain respirent un patriotisme rigide, une antique énergie de langage, et semblent justifier l'admiration avec laquelle Lucrèce parle de lui. Mais, quel que fût son talent, ce n'était pas un poète, c'était un annaliste.

La mythologie grecque favorisait la fiction, se prêtait à tout, et se montrait assez indulgente aux erreurs des hommes comme des dieux, aux mensonges des poètes comme aux explications arbitraires des philosophes. Le polythéisme romain ne lui ressemblait pas : c'était une religion austère, non une religion riante. Au culte de la forme extérieure avait succédé le culte d'une énergie mâle et active. Apollon était le dieu protecteur des Hellènes; Mars celui des Romains. Le Jupiter de ces derniers, roi terrible, avait remplacé le Zeûs d'Homère, dieu tout-puissant et voluptueux à la fois, dont la foudre s'éteignait au sourire de Junon. Le Latium avait des superstitions bien plus profondément enracinées, et des fables héroïques bien autrement sacrées pour le peuple. Il corrigeait l'indécence des dieux par la gravité des cérémonies. La gaîté même des bacchanales romaines participait de ce génie guerrier et violent; la joie en était bruyante : toute l'antiquité a retenti de la licence des saturnales. De cette licence émanèrent les Atellanes, comédies burlesques particulières aux vieux Romains. Les masques caractéristiques des Atellanes semblent avoir donné naissance aux masques de l'Italie moderne. L'imitation de la Grèce les fit disparaitre, bien que Plaute ait conservé quelques vestiges de cette rude et grossière gaîté.

Ennius, imitateur de la forme grecque, tirait vanité d'avoir, le premier fait connaitre aux Romains l'hexamètre d'Homère. *Lucrèce* alla plus loin : il emprunta aux Grecs non seulement le rhythme et la forme, mais la doctrine philosophique d'Épicure, le fond de ses idées sur la création du monde et sur la puissance de Vénus, mère des dieux et des hommes, régulatrice universelle des mondes.

Lucrèce n'est pas le plus parfait des poètes du Latium; mais c'est peut-être celui qui a déployé le plus de véritable génie. Personne, avant ni après lui, ne l'a égalé pour l'enthousiasme et l'élévation des idées, pour la mâle grandeur du discours; personne n'a chanté la nature avec une énergie et un élan plus sublimes. Virgile n'a rien créé d'aussi vigoureux ni d'aussi coloré que les plus beaux passages de Lucrèce : Virgile n'a pas vaincu les difficultés d'un sujet ingrat. Mais c'est ce sujet même qui a étouffé le génie de Lucrèce et mis sa gloire en péril. Le poéme didactique et scientifique, né, dans la Grèce mourante, des savants travaux de l'école Alexandrine, est une forme fausse en elle-même : un poète ne se propose pas de problème; il ne résout pas de questions; il chante, il contemple la nature, il l'écoute, il la reproduit, il l'adore; essayer de l'expliquer par une investigation anatomique n'est pas de son ressort. Lucrèce, qui a voulu vaincre ce malheur du sujet, à force de génie, est admirable dans ses tableaux du monde, des grands bouleversements, des cataclysmes, des phases diverses que la nature subit. Quant à son exposition en vers de la doctrine épicurienne, elle répugne à la poésie; elle est ce qu'elle devait être nécessairement, pleine d'apreté, de subtilité, de sécheresse et d'ennui.

Les grands hommes de Rome ne séparaient pas le talent d'écrire du talent d'agir. César, Cicéron, Pline-le-Jeune, Caton même et les Cracches furent éloquents et braves, historiens et hommes d'état. Nous reviendrons plus d'une fois sur cette remarque; la supériorité des anciens sur les modernes, dans l'éloquence et dans l'histoire, tient à ce que les anciens n'isolaient point l'action de la pensée, et croyaient que, pour bien raconter de grandes choses, il n'était pas inutile de les avoir faites.

Tels furent *Cicéron* et *César* : Cicéron, esprit délié, facile, fécond et souple, qui n'était pas sans points de rapports avec le génie grec; César, bien plus grand et plus simple, quoi qu'en aient pu dire les sophistes et les rhéteurs.

C'est *Cicéron* qui a surtout contribué à créer la civilisation littéraire des Romains; il a réglé l'enseignement de l'éloquence, appliqué le langage latin à des sujets philosophiques et critiques, et fixé d'une manière heureuse et solide un idiome vacillant. Cependant on doit lui reprocher le peu de rapport qui se trouve entre le nombre de mots

qu'il emploie et les idées qu'il exprime. Les modernes ont eu tort de donner le style de Cicéron pour modèle et pour type universels. Ce luxe de paroles que l'on remarque chez lui, cette pléthore d'épithètes et cette surabondance asiatique, avaient déplu même aux Romains. Ce n'est pas qu'il n'y ait de la fécondité, de l'harmonie, de l'art dans cette superfétation; mais on ne peut s'empêcher d'y condamner une affectation fréquente, et un soin trop souvent puéril.

Comme orateur, Cicéron a de nobles élans, une facilité et une faconde rares, une grande variété de formes, une pratique de rhéteur extrêmement curieuse à étudier, enfin, une gravité digne des sujets qu'il traitait, et qui avaient pour auditoire le monde entier. Comme philosophe, on peut lui reprocher de flotter indécis entre les différentes sectes, de quitter Platon et ses théories d'art pour revenir aux doctrines stoïques, et de ne pas établir un accord parfait entre les diverses théories qu'il adopte, et qu'il expose d'ailleurs avec clarté, avec élégance. L'harmonie de la Grèce manquait à l'intelligence romaine; en revanche, vous chercheriez vainement chez les Grecs l'élévation de la pensée politique qui éclate avec tant de netteté et de grandeur chez César, dans les beaux plaidoyers de Cicéron et dans les historiens romains. Après Sparte, c'est Rome qui a porté le plus loin le sacrifice du citoyen envers la patrie, l'absorption des individualités dans l'unité de l'État.

C'est cette élévation qui fait le grand mérite de *César* : son style est vif, sa parole impérieuse et brève, sa narration simple et claire, sa lucidité rapide et sans ornements. Il y a de l'homme d'état et du général d'armée dans cette coordination si haute et si noble, dans cette régularité qui n'a rien de froid, dans cette simplicité qui n'a rien de vide. Malheureusement nous ne possédons plus ni les œuvres scientifiques dans lesquelles César cherchait à remonter aux origines du langage romain, ni ses plaidoyers, ni ses discussions littéraires, auxquelles l'antiquité rendit hommage.

Varron se montre après lui, polygraphe érudit, archéologue élégant. Leur contemporain *Salluste*, grand peintre de portraits, entaché de quelque affectation, voulut reproduire Thucydide. Cette imitation nuisit à la clarté de son style; mais il n'est point d'écrivain plus habile à dessiner un portrait, ni à le colorer vivement.

Avant lui, *Tite-Live*, profitant de toutes les traditions antiques, et les fondant ensemble avec art, avait composé une histoire semi-fabuleuse, admirable par la beauté des formes, la pureté du coloris, l'abondance de la diction, la clarté de la marche, la grâce animée de la narration, surtout par l'accent profond d'une âme romaine dont le patriotisme ne se dément jamais.

Les arts de la Grèce ont pénétré dans Rome. La vieille liberté meurt avec Brutus; nous entrons dans une nouvelle ère : Horace, Virgile, Ovide, Properce, fleurissent, non plus aux pieds de la statue de la patrie, mais sous l'œil du maître. L'éloquence du Forum devient muette; la poésie, que la cruelle ardeur des guerres civiles avait étouffée, renaît et se développe plus brillante, au sein de la paix achetée si cher par la chute de la république.

Virgile, considéré comme calque d'Homère, est souvent pâle et froid : son Énée ne peut entrer en comparaison avec Ulysse, avec Achille, caractères vigoureux, naïvement burinés. Achille est grand et indomptable; Énée est pieux et passif; sa bravoure même fait peu d'impression et produit peu d'effet. Mais le bon Évandre et le pasteur du Galèse sont les vrais héros de Virgile : c'est pour nous montrer le toit rustique du roi agreste que le poète retrouve toute sa verve et toute sa grâce. Voyez quelle perfection étonnante dans ses *Géorgiques*, quelle beauté de versification, et quelle douceur d'âme, quelle sensibilité noble et rêveuse, se joignent à l'expression la plus chaste et la plus juste! L'*Énéide*, au contraire, est demeurée inachevée et incomplète; les deux parties qui composent ce poème, la partie italique et la partie troyenne, ne s'harmonient pas avec facilité, avec franchise. Il y a dans l'*Énéide* un sentiment national aussi pur que profond; malheureusement le poète luttait entre la vivacité de ce sentiment et l'imitation qu'il s'était imposée.

Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable et de plus neuf dans cette épopée, c'est la manière dont le poète a fait la peinture de l'amour. Un sentiment de pudeur passionnée y règne, et semble appartenir d'avance à l'ère chrétienne. Didon suffirait à l'immortelle gloire de Virgile : Homère n'a rien créé de pareil.

Properce, versificateur moins exact que ce dernier, mais dont le style riche et harmonieux était nourri par une érudition va-

riée, imita avec bonheur une école de poètes que les cours d'Alexandrie et de Sicile avaient vue se former à la fin de l'ère hellénique; école à la fois naïve et savante, ornée de souvenirs anciens, et recherchée dans sa simplicité. Properce, dont le génie était plus épique qu'élégiaque, mais dont la paresse et le goût pour la vie privée repoussaient les vues ambitieuses et même les caresses des grands, fut le plus agréable poète de cette école à laquelle se rattachent aussi *Catulle* et *Tibulle*, imitateurs heureux des élégiaques grecs.

Horace voulut reproduire en vers latins les poètes lyriques de la Grèce : il perfectionna la satire, seule forme poétique que les Romains eussent inventée, tableau comique et spirituel de la vie privée. L'ode d'Horace est inégale, mais élevée, souvent vigoureuse. Sa Satire, toute romaine, est pleine d'esprit, de bon sens, de justesse; elle tient lieu de la comédie, qui manquait à ce peuple.

Plaute avait reproduit des pièces grecques avec quelques altérations, mais avec une franche et comique verve de style. *Térence*, après lui, les traduisit fidèlement et avec une élégance ravissante. La tragédie tout entière, et un peu moins la comédie, furent factices chez les Romains. De la tragédie, pour ces hommes qui forçaient trois cents lions à s'entredévorer dans le Cirque! Ils avaient de bien plus terribles drames à jouer, ceux qui remuaient et écrasaient le monde! Les tragédies de *Pacuvius* et d'*Attius*, que nous avons perdues, n'étaient que des imitations informes ou des traductions négligées de la muse grecque. Celles de *Sénèque*, déclamations laborieuses, méritent à peine le nom de drame. Vous y voyez se mouvoir des figures héroïques sans caractère, sans vérité, marionnettes colossales et creuses, qui semblent prononcer leurs tirades à travers un immense porte-voix.

Le passage de l'ère d'Auguste, où brillèrent Horace et Virgile, à celle des Empereurs, fut marqué par l'apparition d'un écrivain fécond et agréable, mais dont le goût corrompu, l'imagination sans frein et la mollesse licencieuse annoncent un commencement de dégénération : *Ovide*. Il semble plus asiatique que romain. Il possède une facilité heureuse, un beau talent de poète, une verve d'images et une spirituelle fécondité qui l'élève, à quelques égards, au-dessus de Virgile. Il recueille avec soin les mythes de l'antiquité; mais ce sujet même, ce sujet infini, cette galerie d'anecdotes mythologiques, ne comporte pas l'unité d'intérêt nécessaire pour faire vivre les œuvres de l'art. Jamais Ovide ne s'arrête; sa fécondité devient fatiguante; il se joue de son talent, de sa verve et de ses dieux; enfin, son ingénieux commentaire du polythéisme n'est qu'une double preuve de la décadence de ce polythéisme et de celle de l'art.

Le terrible despotisme des Césars, successeurs d'Auguste, poussa vers le stoïcisme les âmes qui avaient encore de la grandeur. On vit, par un étrange paradoxe, les flatteurs des plus horribles tyrans qui aient jamais pesé sur le monde, professer dans leurs écrits l'admiration fanatique des vertus d'un autre âge, et se venger, par l'exagération de leurs doctrines et l'emphase de leurs discours, de l'avilissement volontaire dans lequel ils restaient plongés. *Velleius Paterculus* jeta dans l'histoire toute l'obscurité, toute l'ampoule de Lycophron. Les hommes mêmes qui, comme Juvénal et Pline l'ancien, joignaient un talent vigoureux à une âme honnête, n'évitaient ni l'enflure des métaphores, ni la recherche du bel esprit.

Pline l'ancien, l'homme le plus érudit de son temps, a réuni dans une espèce d'encyclopédie qui ne manque ni d'éloquence ni de savoir, mais seulement de simplicité et de bon goût, toutes les connaissances physiques de son époque : il mérite, sous ce rapport, non seulement l'étude, mais la reconnaissance du monde savant.

Lucain offre un exemple frappant de l'enthousiasme d'un rhéteur pour la liberté, allié à la faiblesse de la conduite. Son sentiment intime était républicain; il ne chantait la guerre de César et de Pompée que pour déplorer la chute de l'ancienne Rome; et cependant, ce que l'on ne peut voir sans surprise et sans horreur, il prodigue à Néron des éloges qui sont des crimes, et que Néron paya en lui envoyant le bourreau. Son poème historique, rempli d'énergie, dénué d'intérêt, de variété et de souplesse, a servi de modèle à plus d'un poète : c'est une déclamation souvent magnifique, mais qui ne pouvait avoir le caractère de l'épopée véritable.

Nous nous contenterons de nommer *Perse*, *Martial* et *Pétrone*. Ces deux derniers offrent le tableau de la licence romaine, lorsque Rome, autrefois l'exemple du monde pour les mœurs, devint une Messaline couronnée. Les orgies asiatiques, en pénétrant

dans Rome après avoir traversé la Grèce, avaient pris un caractère de fureur et de dépravation qu'elles n'avaient jamais eu dans les contrées qui leur avaient donné naissance. Le culte de la *Yni* et du *Linga*, culte mystique et cynique, devint le seul système philosophique et moral des Néron, des Caligula et des Héliogabale. C'est cette corruption gigantesque qui se révèle dans Pétrone, dans Martial, dans les satires de Juvénal et dans son obscène indignation : vous diriez le contre-coup nécessaire des mœurs stoïques et de la grandeur surhumaine des fils de Romulus.

Perse, poète obscur, exprima dans des vers presque symboliques la misanthropie amère que lui inspirait un tel spectacle, et la douleur d'une âme qui, pour échapper à son siècle, se réfugie, se concentre dans des doctrines sévères, dans un style énigmatique.

Sénèque le philosophe fonda un nouveau goût, école maniérée, mais spirituelle et brillante, pleine de défauts séduisants, de sentences éblouissantes et de tournures prétentieuses. Cefurent encore les axiomes des philosophes grecs, et surtout des stoïques, qui servirent de fondement à ses doctrines. Quelques accusations que l'on puisse d'ailleurs porter contre son goût et sa manière, ce n'en est pas moins, sous le rapport de l'éclat et de la saillie, un des plus remarquables écrivains de l'antiquité. Après lui, nous ne trouvons qu'un orateur élégant, le dernier que les Romains aient possédé : *Pline le Jeune*. Son élégance n'est pas sans recherche, mais elle n'est pas non plus sans force, sans esprit ni sans grâce.

Le prodige de cette seconde époque, qui commence avec César et qui finit avec Adrien, c'est *Tacite*. Par une étrange coïncidence, le trône des empereurs avait pour maître le premier homme qui, depuis César, eût porté sur ce trône immense toute la grandeur et la générosité primitives des sentiments romains. N'étaient-ils pas dignes l'un de l'autre, ce Trajan, si grand par ses actions et par sa pensée, et Tacite, cet homme qui unissait à l'âme de Caton le génie solennel de Démosthènes, l'art profond de Thucydide, et une vigueur sombre de coloris que personne n'a égalée?

Ici s'arrête la littérature que l'on peut nommer vraiment romaine ; son premier caractère est l'imitation; son second caractère plus noble et plus digne d'être admiré, c'est l'élévation du sentiment national. Peu de créations poétiques ou philosophiques distinguent cette littérature. En fait d'art, Rome marche sur les traces helléniques ; ce n'est qu'en architecture qu'elle ose quelquefois, sinon innover, du moins créer des monuments grandioses, inspirés par ses dieux, son culte et ses souvenirs. La littérature romaine n'a pas, comme la littérature hindoue, passé à travers toutes les gradations de l'idéalisme, du déisme, du scepticisme; elle ne se matérialise pas comme celle des Chinois; elle ne s'enchaîne pas aux prophéties comme la poésie et l'histoire des Hébreux, qui doivent à leur unité théocratique et à leur confiance dans l'avenir un si grand caractère. Elle n'a pas la variété de la littérature grecque, ni son énergie simple et créatrice; mais elle est belle et digne d'estime sous plus d'un rapport; elle est grande et sévère ; elle est fière même dans ses écarts; et les écrivains que nous avons le plus sévèrement jugés, les Perse, les Velleius, les Sénèque, offrent de rares et fortes beautés.

C'est dans l'art d'écrire l'histoire que se déploie le génie romain : haut et simple chez César ; orné et éloquent sans exagération, sans enflure, chez Tite-Live; énergique, profond, chez Tacite; vigoureux chez ce dernier comme le patriotisme, et sombre comme le regret. Nul écrivain, dans aucun temps, dans aucun pays, n'a possédé au même point que Tacite le secret de l'expression.

La source de l'éloquence et de la gloire romaine se tarissent à la fois ; l'Orient va retrouver son influence sur le monde. Reportons nos regards vers la Grèce, qui, toujours fertile, porte dans son sein une seconde moisson, si ce n'est de génies, au moins de talents secondaires qui renouvelleront encore la littérature et les arts épuisés.

§. X. TRANSITION DU POLYTHÉISME AU CHRISTIANISME.

Seconde floraison de la littérature et des arts grecs.

Nous entrons dans une autre sphère. Le monde n'appartient plus à Rome; c'est Rome qui appartient au monde. Sa littérature a subi le sort de tout ce qui est imitateur ; elle a vu décroître entre ses mains le trésor qu'elle avait emprunté à la Grèce. Mainte-

nant le Latium est détruit; et cette cité-reine n'est plus que la capitale d'un immense empire, composé de toutes les mœurs, de toutes les nations et de tous les langages. L'architecture se fait tour-à-tour Égyptienne, Tyrienne, Parthe et Numide. Le capitole donne accès à tous les dieux. La sculpture reproduit les ornements et les symboles des cultes Mythriaque et Sabéen. Cherchez cette vieille Rome, égoïste et dominatrice, avec ses souvenirs sacrés et impérieux; elle n'existe plus.

Alors, dans cette affluence de nations rivales que Rome attire dans son sein, on voit la Grèce reprendre encore sa supériorité éternelle. Ce n'est plus vers la poésie, c'est vers l'éloquence et l'histoire que se dirigent ses forces intellectuelles. Quelque temps, elles s'étaient égarées dans des puérilités vaines. Au moment où le corps immense de l'empire fondé par Alexandre était tombé en putréfaction, l'on avait vu la cour des Ptolémées, des Antiochus, des Attale, des rois de Macédoine, nourrir une population de savants, de scoliastes, d'annotateurs, de versificateurs : classe misérable, faisant métier et marchandise de la littérature et de la science, et qui ne s'est que trop perpétuée de nos jours. Mais la décadence de la Grèce s'était retrempée dans l'énergie romaine; après un siècle de repos, la seconde époque des arts et de la littérature hellénique vint à briller. Cette époque coïncidait avec la lente propagation du christianisme judaïque. Pendant que les rhéteurs de l'Hellénie appliquaient à la rédaction des souvenirs nationaux, et à la discussion des doctrines anciennes, leur habileté, perfectionnée par la lecture de Cicéron et de Tacite, une partie du peuple et de l'armée se prosternait déjà devant la croix de Jésus. Ainsi, l'Orient, qui avait deux fois civilisé le monde, était destiné à renouveler cette civilisation, et à rouvrir les sources de lumières qui devaient jaillir encore sur l'Occident.

Comme auteurs et comme guerriers, les Romains s'éclipsèrent peu à peu; leur langue, à la fois amollie et détériorée, se corrompit chaque jour; leurs poètes, armés de paroles retentissantes et de phrases vides, prétendirent en vain marcher sur les traces de Virgile et même de Lucain. Du moins ces écrivains grecs, que nous avons flétris d'une marque de décadence, avaient conservé quelque naïveté dans la forme : ils peignaient des mœurs poétiques. Théocrite n'avait pas besoin de changer le langage des pâtres, des bouviers et des pêcheurs de Sicile, pour donner à son tableau une couleur pleine de charme. L'Anthologie est semée de traits délicats et gracieux. Callimaque a du mouvement et de l'harmonie. Mais lisez *Claudien* et *Silius Italicus*, sans parler d'*Ausone* et de *Sidoine-Apollinaire*, vous croyez entendre le retentissement d'une trompette ou d'un tambour monotone : c'est de l'affectation, de la nullité, de l'emphase; c'est un bruit mesuré; ce n'est plus de l'art.

Dans la prose, Rome produisit des panégyristes insipides et des déclamateurs prétentieux. Mais les Grecs eurent encore *Plutarque*, *Arrien*, *Lucien*, *Hérodien*; surtout *Marc-Aurèle* et *Julien*, deux empereurs de Rome, deux grands hommes qui écrivirent en grec avec élégance, avec force, avec dignité.

Plutarque, dénué d'imagination, de coloris et de concision, a de l'onction, de la bonhomie, un savoir étendu, et cette verve de candeur et de moralité qui peut remplacer l'éloquence. *Lucien*, admirable peintre des mœurs de son temps, raille avec une finesse et une amertume brillantes, la crédulité superstitieuse de cette époque qui ne voulait plus croire aux dieux et se réfugiait dans la magie, l'influence toujours croissante des visions et des extases, la folie et le ridicule des sophistes. Il faut le considérer comme un auteur comique, auquel il n'a manqué qu'un théâtre : écrivain d'ailleurs pur, incisif, attique, digne d'un meilleur temps, et qui suffirait à la gloire d'un peuple. *Arrien* est assurément le plus remarquable historien d'Alexandre. *Hérodien* a écrit avec énergie et simplicité l'histoire des Césars dépravés qui succédèrent à Marc-Aurèle. *Julien*, doué d'une âme haute, d'un esprit noble et du talent le plus brillant, sembla combiner dans ses œuvres *Lucien* et *Xénophon*, dont il colora le style d'un reflet oriental : il eut le malheur et le tort de vouloir s'opposer au cours de son siècle, qu'une destinée invincible entraînait vers le culte du Christ. Aussi ses épîtres, ses satires, ses discours, chefs-d'œuvre d'esprit et de savoir, de verve mordante et d'imagination, ont-ils été comme engloutis par le torrent de la civilisation nouvelle contre laquelle ils avaient inutilement lutté.

Mais arrêtons-nous. Nous sommes sur les limites de deux mondes. Le monde antique finit. Les dieux s'en vont : le Jéhovah des

Hébreux reparaît, appuyé sur son fils devenu homme, identique à son père, et uni à lui par l'amour. Le polythéisme a fini sa course. On ne veut plus de ces dieux visibles, impuissants, immoraux, usés, flétris, qui ont accueilli dans leur sein Héliogabale et Néron. Les hommes se tournent de nouveau vers l'Orient, et lui demandent une foi nouvelle. Mais le polythéisme ne se laisse pas vaincre sans combat : la lutte est longue; et quelle lutte!

D'une part, la philosophie païenne; d'une autre, la foi chrétienne : d'une part, le culte de la forme; de l'autre, celui de l'âme : ici la théogonie; là les livres de Moïse : ici une mythologie brillante et poétique; là une foi aveugle à l'invisible et à l'infini. Jamais l'humanité ne vit pareil combat. C'est là le point de jonction des deux sphères contractantes; d'un monde nouveau qui n'est pas formé, du monde antique qui n'est pas détruit.

§. XI. TRANSITION DU POLYTHÉISME AU CHRISTIANISME.

Influence asiatique et chrétienne.

C'est une belle, mais confuse et bizarre époque, que celle qui sépare la décadence de l'Empire romain de l'établissement du christianisme. Les hommes y sont turbulents et les idées vastes. On sait beaucoup et l'on ne détermine rien; on discute à l'infini sans rien éclaircir. Le siècle en lui-même est plein d'intérêt. Les hommes sont remplis de petitesses. Rien de plus difficile à saisir que ces tableaux vastes, où tout est semé de détails nécessaires et de minuties indispensables. Vous vous étonnez de voir un mouvement d'intelligence si rapide, et des écrivains si peu remarquables; les évènements qui ont lieu ne semblent nullement proportionnés aux personnages qui les déterminent : ressorts gigantesques que de petites mains débiles font mouvoir. L'époque est éclairée, remuante, solennelle, étonnante; les orateurs, les poètes, n'ont rien d'original et de neuf. Vous diriez que les individualités se perdent et s'absorbent dans le tourbillon qui les entraîne, et que la lutte à laquelle le siècle est condamné, lutte générale et irrésistible, ne permet à aucune originalité puissante de se développer librement.

Que les hommes du XIXe siècle veuillent abaisser leurs regards vers l'époque même dans laquelle ils sont nés; ils y trouveront une image assez fidèle de l'époque singulière qui servit de point de transition du polythéisme au christianisme : beaucoup de grandes idées et peu de grands hommes; beaucoup de grands desseins et peu de grandes actions; des talents nombreux, médiocres ou brillants; une foule de populaires idoles, remarquables à quelques titres, mais peu ou point d'hommes de génie; une confusion inouïe d'idées et de doctrines; le mouvement le plus violent, le plus extraordinaire, et une infériorité marquée dans les œuvres intellectuelles. De telles époques sont des ères d'enfantement et de formation. Alors, tourmenté par le combat des éléments incohérents qui fermentent dans son sein, l'esprit humain vise à la création, souvent sans résultat et sans bonheur : alors un déchirement terrible agite et dévore la société malheureuse, et ses gémissements ne trouvent pas même un homme de génie pour immortaliser ses douleurs.

Depuis le règne d'Adrien jusqu'à celui de Justinien, cette lutte se prolonge, non seulement à Rome et en Grèce, mais dans le monde entier; et il ne s'agit pas seulement de la religion, mais des arts, mais de la littérature, mais du goût et des mœurs. Toutes les nations alors civilisées prennent part au combat. Les philosophes et les théologiens grecs conservent leur supériorité; mais de combien de nuances différentes le génie grec ne se mêle-t-il pas! Ce n'est plus seulement la Grèce, c'est l'Asie qui règne. C'est d'elle que la nouvelle religion émane; c'est de la Judée que viennent ces livres hébreux, devenus le grand code religieux et poétique; c'est de l'Inde que partent ces rêves mystiques, ces visions orientales étrangers au génie de Rome, et qui se mêlèrent au christianisme naissant; c'est à l'Egypte qu'il faut rapporter ce mélange d'astronomie, et de symbolisme qui fut la religion des savants sous les derniers empereurs; c'est enfin l'Orient qui, favorisé par le christianisme, fait une nouvelle irruption sur l'Occident. La foi de Jésus se teint

et s'imprègne de mille théories asiatiques.

On veut assimiler aux doctrines et aux dogmes chrétiens le Sabéisme persan. *Origènes*, écrivain remarquable, essaie d'harmonier avec le christianisme la doctrine hindoue de la métempsycose. Le paganisme se précipite, guidé par l'empereur *Julien*, dans les rêves de la magie et dans les folies d'une superstition scientifique, à laquelle on fait présider Homère et Platon : transformation vaine : son temps était accompli.

Avant d'attaquer, les chrétiens s'étaient défendus Sous les Antonins, quand la littérature grecque païenne jetait ses dernières clartés, cette secte, encore faible, se contentait de répondre à ses accusateurs ; elle écrivait des apologies ; elle ne se croyait pas assez puissante pour lutter de front. Mais bientôt la Grèce elle-même devint chrétienne ; elle offrit à la religion qu'elle embrassait l'appui de l'éloquence, de la subtilité, de l'érudition qui la distinguaient. Ses philosophes se rangèrent sous deux bannières, et le combat fut plein d'intérêt ; car le talent et l'art du rhéteur, qui avaient toujours distingué les Grecs, ne s'étaient pas affaiblis chez eux. La force des choses, le besoin d'une morale pure et solide, et le dégoût du polythéisme, plutôt que la supériorité du talent chrétien, firent pencher la balance en faveur de ce dernier parti. Les Néoplatoniciens, qui voulaient remplacer le paganisme par des doctrines savantes et spiritualistes, méritent, par la profondeur de leur instruction et la puissance de leur pensée, de ne point être oubliés.

L'empire conquis par le génie de Platon s'était maintenu. Mêlé à la forme scientifique d'Aristote et au mysticisme oriental, il avait formé le Néoplatonisme qui, soutenu avec talent par des philosophes de diverses nations, essayait d'étayer le paganisme contre l'envahissement de la nouvelle foi. Alors tout était polémique ; les *Plotin*, les *Porphyre*, les *Jamblique*, voulaient prouver leurs doctrines et ébranler celles de leurs adversaires. L'art ne se développait pas dans sa majesté ; l'art, qui a besoin de repos, de calme, de concentration ; l'art, qui, pour être puissant, doit se replier sur lui-même et trouver toute sa force dans son sein. C'était une discussion éternelle, un tourbillon d'idées que rien n'arrêtait, que rien ne calmait, et où l'éloquence devait périr.

Aussi cherche-t-on vainement dans cette époque l'originalité de l'éloquence et de l'art. Les *Basile*, les *Grégoire de Nazianze*, les *Ambroise*, les *Chrysostôme*, immortels par le mouvement qu'ils communiquèrent au monde, ne sont cependant que des imitateurs heureux, souvent un peu faibles, de l'antiquité grecque. Leur langage est beau et harmonieux ; mais quelle nouveauté, quelle originalité y reconnaîtrez-vous ? Le plus grand éloge que l'on puisse faire d'eux, comme orateurs, c'est de dire qu'ils ne sont pas indignes de leurs maîtres. Ils tiennent une grande place, une place élevée dans l'histoire des nations : chefs de la nouvelle civilisation, leurs noms ne périraient pas, quand même ils eussent été médiocres sous le rapport littéraire. *Basile* a de l'élévation ; *Grégoire de Nazianze*, de l'abondance et de la sensibilité ; *Chrysostôme*, de la tendresse et une onction pénétrante.

Depuis long-temps l'introduction des idées et des locutions étrangères au sein de la langue latine en avait altéré la pureté. L'on n'a point assez remarqué cette invasion des Barbares qui précéda leur invasion armée. Sénèque et Lucain, Espagnols d'origine, ont tous les défauts et quelques-unes des qualités de style des Espagnols modernes. Africains, Gaulois, Gétules, Égyptiens, avaient importé dans l'idiome de Rome leurs tournures et leurs expressions. L'imitation de l'Orient, dont nous avons vu plus haut l'influence s'étendre et s'affermir, augmenta encore cette complication, dont le résultat fut la création d'une langue embarrassée, obscure, inintelligible, contraire à la noble et mâle simplicité des vieux Romains.

Quelques hommes distingués se servaient pourtant de ce langage avec moins de barbarie et plus de bonheur. Saint Jérôme et saint Augustin conservèrent quelques débris de l'énergie antique de Rome. Augustin, dans un livre célèbre (*De civitate Dei*), voulut opposer à la république païenne, idéale et poétique de Platon, une république idéale, morale, chrétienne. Malheureusement, rien n'est simple chez Augustin ; sa dialectique pressante, son érudition, son éloquence, se perdent et disparaissent dans les détours d'un style étincelant, mais étincelant d'affectation. Saint Jérôme, avec moins de raffinement, d'antithèses et de mauvais goût qu'Augustin, eut une éloquence plus forte et plus pénétrante. Sa longue étude des ouvrages hébreux ne contribua pas peu à cet heureux résultat. L'élévation hébraïque s'accordait avec l'énergie

romaine, et cette alliance n'avait rien de disparate. Des intelligences puissantes, *Tertullien, Lactance,* plusieurs autres, offrirent un spectacle singulier : nés dans les contrées les plus éloignées de Rome, mais instruits, mais doués de force et de génie, ils rédigeaient des pensées éloquentes en style barbare; et ce mélange grandiose de savoir, d'incohérence, de recherche, forme un dialecte étonnant, dont la bizarrerie n'a jamais été reproduite.

Peu à peu tout changeait : le culte de la forme disparaissait; le culte de l'âme et de l'infini s'y substituait dans toutes les subdivisions de l'art. La religion chrétienne s'appropriait, en les modifiant, les formes de l'architecture grecque; la belle église de Sainte-Sophie s'élevait à Constantinople, et son dôme, que l'architecte Anthemius jetait si hardiment dans les airs, semblait une image audacieuse de la foi nouvelle qui suspendait l'homme entre deux éternités. Tous les arts se modelaient peu à peu sur un nouveau type. Au lieu de Vénus sortant des eaux, image de la beauté féconde et créatrice, balançant les mondes par l'amour, et les appelant à la volupté, c'était la Vierge-mère, pudique dans son enfantement miraculeux, symbole de chasteté, de douceur, de pureté, de dévouement. Au lieu d'Apollon radieux, c'était le Christ souffrant. La foi n'était plus traitée comme fiction, comme poésie; c'était chose sévère et merveilleuse. Embellir, perfectionner, orner les graves symboles du christianisme, eût été profanation et sacrilége. La croix apparaissait sur l'autel. On y réalisait les objets sacrés sous une forme sensible; mais on se gardait bien de les confondre avec les produits d'un art que l'on flétrissait comme essentiellement frivole. Un temps de calamités approchait; les Barbares menaçaient; la société tremblait sur ses pivots mal affermis. En vain le christianisme avait été déclaré religion de l'état; il ne remédiait pas à l'affaiblissement des mœurs, à l'énervement des âmes, à la dissolution des liens sociaux, à la perte de toute liberté civile, à la mort de toute énergie morale et de tout sentiment patriotique dans les masses. Sa seule victoire était de reconstruire une espèce de patrie chrétienne, où se réfugiaient les âmes tendres et croyantes. Mais en même temps, par sa sévérité, sa résignation, sa mélancolie, par les subtilités et le mysticisme dont on le surchargeait, il rejetait dans l'obscurité les arts *plastiques* qui avaient fleuri sous le polythéisme. Plus il exhortait les hommes misérables à redescendre dans les profondeurs de leur âme et de leur pensée, plus il les éloignait du culte de la forme extérieure et des arts qui en dérivent.

Aussi l'avènement du christianisme au trône de la civilisation et du monde fut-il pendant long-temps funeste à la sculpture, à la peinture et à la poésie. L'ancien Olympe qui les avait si noblement protégés n'était plus qu'un fantôme, et la religion nouvelle daignait à peine s'abaisser jusqu'à eux. Elle condamnait et proscrivait les exercices gymnastiques de la Grèce, c'est-à-dire, le développement libre du corps dans ses attitudes les plus variées. La sculpture, qui avait dû sa perfection à ces mœurs antiques, devint roide et mesquine. L'architecture, art éminemment religieux, s'enrichissait cependant de créations hardies. Le genre lyrique et l'art musical, dont le caractère est passionné, infini et enthousiaste, furent les seuls auxquels le christianisme se montra favorable. On appliqua les cantilènes grecques aux hymnes chrétiens, imités des hymnes hébraïques, et la prière du peuple s'éleva pleine d harmonie et de grandeur vers les voûtes des temples nouveaux.

On vit aussi se perpétuer, mais sans vie réelle et sans valeur, une poésie païenne factice et décolorée, qui survécut au polythéisme. Qu'étaient-ce que Jupiter et Junon, lorsque personne ne croyait plus à leur puissance! Que venait faire un imitateur d'Ovide, au milieu de ces populations chrétiennes et tremblantes qui voyaient vibrer la lance des Goths et la hache d'armes des Germains! On essaya aussi d'appliquer aux dogmes chrétiens le coloris des poésies païennes, le rhythme et les formes d'Ovide et de Virgile. *Prudentius*, *Vigilantius*, et d'autres s'épuisèrent dans cette route misérable, où ils ne devaient recueillir aucun fruit de leurs efforts. Tous les essais de drame chrétien furent de mauvais centons d'Euripide : faible et fausse copie d'un drame à jamais éclipsé.

A travers les transformations que nous avons vu l'intelligence humaine subir; dans sa marche haute et fière sous la domination romaine; dans son éclat varié sous le règne de la liberté grecque; dans son essor mystique chez les peuples orientaux que nous nommerons primitifs, sans savoir si d'autres races aujourd'hui perdues les ont précédés;

dans cette longue route à travers les siècles, que de connaissances ont été acquises! quel trésor d'idées! quelle masse intellectuelle! quelle variété dans les formes de l'art! Sous cette accumulation de richesses, Byzance ploie et se courbe comme l'opulent héritier que ses trésors embarrassent, que les vices de ses ancêtres énervent, qui traîne dans une sorte d'éclat impuissant le fardeau d'un nom illustre et d'une vaste fortune. Byzance était spirituelle, ingénieuse, enthousiaste, savante; mais la force d'action lui manquait. Les annales byzantines, ce temps de splendeur théologique, d'abstinences monacales, de controverses violentes, de luxe effréné, de paresse efféminée, de despotisme oriental, qui n'appartient plus au polythéisme antique, et n'appartient qu'à peine aux époques modernes, commencent l'ère chrétienne. Christianisme tout asiatique; l'Orient, converti par Jésus, domine le monde pensant. Ne croyez pas que notre religion moderne ressemble à la religion de Byzance et d'Antioche. Là régnait une foi semi-platonique et semi-voluptueuse, pleine de grâce, d'exaltation, d'austérité, d'éloquence, conservant encore plus d'une trace mythologique, et mêlant au culte de l'âme celui des voluptés de l'Asie. Mœurs fausses, vagues et effacées, sans énergie et sans puissance; bizarre époque, affaiblie et corrompue, mais où retentissaient des paroles saintes, où se formait un culte si pur: le torrent sorti du mont Altaï se prépare à vous renverser. Les Barbares vont se charger de rappeler à une vie plus austère, à une vertu plus mâle, ce monde énervé, ces hommes ivres de sédition, de mysticisme et de subtilités théologiques, que la voix des orateurs sacrés savait émouvoir et convaincre sans leur rendre la patrie, la liberté, la force virile. Ces chars étincelants de dorures, ces meutes d'esclaves et d'eunuques, ces femmes vivant au milieu d'un nuage de parfums et d'une armée de serviteurs à genoux, ces jeunes chrétiens aux sandales brodées de perles et aux manteaux de soie, ces sybarites d'une autre Babylone reposant sur des lits d'ivoire incrustés d'or, sous des portiques de jaspe, dans des palais aux vitraux colorés, et disposés pour les diverses saisons; toute cette population qui voulait bien croire, obéir, écouter, prier, s'agenouiller devant la croix de Jésus, mais non prendre le glaive, mourir pour le pays, sacrifier ses voluptés, imiter le dévouement sublime et l'abnégation divine de son Maître; cette nation de femmes, commandée par une cour de femmes, vit les Goths et les Huns fondre sur l'empire.

Les voici, les peuples de proie: montés sur des chariots ou sur les chevaux sauvages des steppes tartares: hommes indomptables, impitoyables, atroces: les uns n'ayant pour idoles que le carnage et la mort; les autres, à peine convertis par un christianisme grossier qu'enflamme l'esprit de secte. Ils chassent les populations romaines; ils incendient les villes; ils égorgent les enfants et les femmes; Rome est prise, reprise, et enfin brisée comme un vil jouet. Les Goths règnent dans la Grèce et dans la moitié de l'Italie; les Vandales désolent l'Espagne et l'Afrique.

Mais Attila est en marche avec ses Huns; il part des bases de l'Altaï: peuples civilisés et barbares, vaincus et vainqueurs d'hier, tombent à la fois sous son épée. Toutes les hordes caucasiennes, la moitié des nations germaniques suivent cette comète dévastatrice. L'empire tombe démantelé de toutes parts, ou plutôt il n'y a plus d'empire: vous voyez les villes fumantes, les statues brisées, les peuples moissonnés, les arts expirants; vous croyez que la civilisation périt, que la société est anéantie, que l'esprit humain meurt:

Il se régénère.

§. XII. ÈRE CHRÉTIENNE.

Influence septentrionale.

Nous pénétrons dans une époque flétrie par les historiens, le moyen âge. Sans lui, le monde aurait croupi dans un état de marasme efféminé, plus déplorable que l'état sauvage. En faisant couler le sang des Romains, ces barbares si décriés, frappés de tant d'anathèmes, ont reconstitué l'empire perdu de débauche. Par eux, une sève nouvelle, farouche sans doute et inculte, mais puissante, a circulé dans le corps social.

Il n'est pas même exact de dire que cette grande période de cinq siècles, appelée moyen âge, ait été privée de littérature. Depuis la fin de l'empire romain jusqu'au

commencement des croisades, la poésie a retenti : poésie active, violente, terrible comme les hommes qu'elle devait émouvoir et qui répétaient ses chants. Il n'est pas vrai que l'abrutissement le plus complet ait pesé sur les cinq siècles qui succédèrent au premier envahissement de l'empire romain. C'est des chants populaires de ce temps qu'ont dérivé nos romans et nos poèmes chevaleresques.

Point d'époque, d'ailleurs, plus difficile à caractériser ou analyser. Tout fermente confusément et obscurément dans l'empire romain détruit. Les influences qui vont donner naissance à la nouvelle Europe intellectuelle sont si nombreuses et si divergentes, qu'à peine la sagacité la plus érudite est-elle capable de les démêler. Pour former notre civilisation, il a fallu que le génie septentrional et païen de la Scandinavie et de la Germanie, le génie oriental, l'influence grecque, la foi chrétienne et la littérature des Romains se combinassent dans une merveilleuse fusion. Au génie septentrional se rattache l'établissement de la féodalité, si puissante sur l'Europe; au mysticisme asiatique enté sur la foi religieuse, la grande expédition des croisades et tout l'enthousiasme qu'elles ont inspiré; à l'influence grecque, la subtilité métaphysique des écoles; à l'influence latine, l'imitation des anciens, qui a dirigé dans leur marche les littératures du midi de l'Europe.

Jetez un regard attentif sur les progrès de la civilisation moderne, sur sa poésie, ses arts, son éloquence et sa philosophie depuis quinze cents ans, vous verrez qu'il n'est pas une de ses conquêtes dont le germe ne se trouve déjà renfermé dans les influences que nous venons d'indiquer en peu de mots, et que nous allons rapidement analyser.

Le génie poétique était éteint; la muse orientale et hellénique expirait de langueur aux pieds de la croix byzantine; une autre muse sauvage, celle du Nord, apparut, et vint retremper à des sources glacées, mais énergiques, la poésie de ces temps.

On est forcé de placer en première ligne l'influence du génie septentrional. Le Germain naissait poète; il marchait au combat sous l'inspiration du barde; sauvage et illettré, il possédait l'enthousiasme intime qui depuis si long-temps s'était enfui des âmes romaines et grecques. Goths, Alains et Vandales, couverts de sang, vêtus de peaux de bêtes, chantaient sous la tente d'Attila, devant le trône de Théodoric, les vieilles races et les traditions héroïques de leurs champs paternels. L'admiration pour Rome a trop calomnié ces peuples du Nord, qui saccagèrent l'empire, mais qui avaient de longues injures à venger. La déloyauté, la tyrannie, la cruauté des enfants de Mars, et leur supériorité dans les arts de la guerre, comme dans ceux de la civilisation, avaient pesé d'une manière atroce sur ces Germains, ces Bretons, ces Suèves, ces Parthes, qui revenaient enfin, plus nombreux et plus forts, détruire le Capitole oppresseur. Ce n'étaient point des races méprisables, les Goths : surtout d'un caractère plus doux, plus facile que les autres barbares, et qui furent suivis dans la route d'une civilisation nouvelle par les Anglo-Saxons et par les Francs. Malheureusement de telles nations laissent peu de monuments littéraires; leurs poèmes épiques se chantent au feu du bivouac ou dans la halte guerrière. Il a fallu toute la patience des érudits de l'Allemagne pour découvrir quelques vestiges de ces essais si curieux.

On sait que les Bardes d'Irlande et de Bretagne, les Scaldes de la Scandinavie, les poètes Gallois, qui ont ému tant de peuplades, n'ont point passé sur le monde sans y laisser de traces. Non seulement elles subsistent, mais de l'esprit de leurs compositions, du génie de leurs chants, modifié par le christianisme, diversement altéré par les révolutions du temps et des empires, par les souvenirs de Rome et de la Grèce, ont émané la littérature de l'Europe moderne, ses arts et ses institutions.

C'est dans l'obscure antiquité de la Scandinavie que les plus fortes empreintes de ce génie septentrional se font observer. Austères, profonds et terribles, les Scandinaves sont des hommes au cœur d'airain, chantés par des poètes dignes d'eux. Guerriers et Scaldes sont également grossiers, simples, fermes, énergiques, peu riches d'idées, sauvages et solennels comme leur pays et les mœurs de leur temps.

Les chants épiques de l'*Edda* nous introduisent dans l'intimité de ces mœurs barbares et gigantesques. Poésie de marbre, hiéroglyphes de pierre ou d'airain; tout dans l'Edda est bref, mystérieux, monumental. C'est la mythologie scandinave exposée ou plutôt indiquée dans l'Edda, qui offre à l'observateur le premier stratum, le fond primitif de la poésie germanique et de

mœurs germaniques. Les chants de l'Edda poétique ou de l'ancienne Edda, remontent pour le moins au huitième siècle; mais ils sont beaucoup plus anciens quant aux idées. Ce qui nous reste des plus antiques Sagas contient les idées mères de la société germanique, les traditions de la Scandinavie, et la poésie païenne héroïque des Scaldes. Tel est le fameux chant de mort de Lodbrok, contenu dans le *Ragnar Saga Lodbroker,* et que Mallet a traduit en français assez infidèle. *Biarke* et *Bragi l'ancien*, Scaldes fameux, ont aussi laissé des hymnes remarquables, monuments sévères de cette poésie de bronze. Dans le Ragnarokur scandinave, un déluge de sang confond les dieux et les démons, qui disparaissent à la fois dans une horrible mêlée. Débris du paganisme odinique, restes monumentaux de la première civilisation du Nord, ces poèmes restent isolés et éloignés de toutes les idées modernes; mais d'eux a découlé l'ancienne poésie germanique.

Chez les Scandinaves, vous ne trouvez plus la théogonie variée des Grecs, ni la mythologie austère des Romains; c'est une épopée pleine d'unité et de terreur, mais surtout de tristesse. La dernière catastrophe en est toujours douloureuse. Telle est en général l'inspiration septentrionale et germanique.

Il existe un poème rédigé dans le treizième siècle, en vieil allemand, dans lequel les savants de ce pays, investigateurs curieux et infatigables de leurs antiquités, s'accordent à reconnaître la copie effacée de traditions germaniques beaucoup plus rapprochées de l'époque dont nous nous occupons. Les *Nibelungen*, épopée grandiose, mais d'une profonde simplicité, rappellent en effet à chaque page cette migration des peuples qui fait le fond de notre histoire. On y voit apparaître *Attila,* et sa cour barbare, et ses guerriers qu'il récompense de ses mains. Nous aurons lieu de reparler de ce poème étrange, quelquefois sublime, vieille Iliade des forêts alamaniques. On retrouve aussi dans le livre des *Héros* (Heldenbuch) la trace et le souvenir effacé de cette migration et celle de la poésie gothique: Théodoric et Ermanaric y apparaissent. Le peuple souverain, la nation armée, se meuvent au-dessous des chefs, possédant le sol, mais obéissant fièrement à des maîtres de leur choix.

De tous côtés l'influence septentrionale envahissait l'intelligence. En devenant chrétiens, les hommes du Nord ne perdaient ni leurs habitudes ni leur génie. Le paganisme s'évanouissait devant le christianisme; mais un mélange bizarre s'opérait. Les vieux poëtes n'adoptaient souvent que la forme chrétienne: le fond demeurait païen et septentrional. Curieux spectacle! Ces Scaldes et ces Bardes empruntent la lyre chrétienne, et lui arrachent des accords où le génie de leur vieille religion respire encore. Au lieu de cette torpeur intellectuelle que les historiens attribuent au moyen âge, il offre au contraire un mouvement stérile, multiple, incohérent, disparate.

La barbarie ne règne pas même sans partage depuis Théodoric jusqu'à Charlemagne: l'activité intellectuelle pénètre au fond du Nord, dans les monastères de l'Irlande et de l'Écosse. Grâce à quelques moines, l'ancienne Irlande Milésienne nous a transmis les chants des Bardes, où se trahit le génie des vieux dieux héroïques du paganisme. morceaux encore peu approfondis, mal analysés, mal commentés, et que renferme le recueil de *Keating:* les *Mabinogions,* contes populaires; les vieilles lois irlandaises; les livres de *Lecan,* de *Sligo,* de *Ballymote,* les annales d'*Inis Fallen*, de *Tighermass*, de l'archevêque de Cashel. Cette littérature irlandaise, ensevelie dans la poudre des bibliothèques, avait pour historiens et généalogistes les *Seanachie;* pour romanciers les *Bardes*, qui mêlaient à la tradition mythologique la tradition historique; pour compilateurs de lois, les *Brehons.* Le peu de documents qui nous restent sur cette littérature nous permettent cependant de jeter un regard lointain sur les arts anciens d'une contrée si malheureuse aujourd'hui. A peine quelques vestiges de coutumes anciennes, conservées dans les comtés de l'Irlande centrale, et une langue que peu de personnes comprennent ou étudient, portent-ils témoignage de cette civilisation éteinte.

N'oublions pas les Bardes, dont le souvenir nous est parvenu si grand et si héroïque, mais dont la seule trace réelle se trouve dans dans les fragments épiques de l'*Oisian irlandais*, défiguré par Macpherson, et que nous connaissons sous le nom d'*Ossian.* Chez *Oïsian*, comme chez tous les Bardes, vous reconnaissez un génie plus tendre et plus mélancolique que chez les Scaldes. Son inspiration est moins âpre: le guerrier n'espère pas boire dans le crâne de son ennemi mort la liqueur céleste. Un accent élégiaque et

plein de douceur tempère l'ardeur guerrière de ces hymnes, qu'il ne faut pas juger d'après la compilation de Macpherson, paraphrase sentimentale et emphatique.

Une teinte plus mystique et plus orientale règne chez les Bardes gallois (Aneurin, Taliesin et Merdyn, que l'on a transformé en *Merlin*), païens à peine christianisés, qui essaient d'identifier les deux croyances, et de combiner avec la foi de Jésus le culte mithriaque, le gnosticisme et les idées druidiques.

Le mouvement intellectuel n'est donc pas éteint dans le nord de l'Europe, aux temps les plus ténébreux du moyen âge. Byzance assoupie conserve des trésors littéraires; semblable aux misérables gardiens de ses palais, elle les conserve sans en jouir, sans les apprécier, sans leur demander une inspiration, un accent de l'âme. L'Occident, plus barbare en apparence, est bien plus énergique et plus fécond. Les Anglo-Saxons s'empressent de recueillir toutes les connaissances scientifiques de leur temps. Le grand Alfred écrit des traités de morale et forme la langue nationale. Charlemagne fonde des institutions scientifiques et religieuses, et favorise la civilisation. L'Allemagne a bientôt ses moines chroniqueurs, ses annalistes, ses philosophes. Dans le nord de ce pays, une foule d'églises s'élèvent, non plus sur le type grec, mais d'après le modèle de l'église de Sainte-Sophie. Enfin, c'est au milieu de ces mœurs qu'apparait l'architecture nommée gothique, qui n'est point l'architecture moresque; architecture sublime et sombre, manifestation du génie septentrionale et du génie du moyen âge; élevant l'âme vers le ciel par la hauteur démesurée de ses voûtes, surprenant l'imagination par la richesse de ses ornements; colossale et symbolique; représentation du christianisme septentrional, architecture de mystère et de variété infinie.

Comment donc regarderait-on comme dénués d'influence sur notre civilisation *les* Barbares du Nord qui ont fait ces poëmes, conservé ces traditions, élevé ces monuments? Comment dédaignerions-nous cette source de nos arts européens? Le passé poétique des Romains, c'était la Grèce; le passé poétique des Grecs, c'était l'Égypte et l'Inde. Notre passé, notre antiquité, c'est le moyen âge septentrional. Du génie septentrional sont nés cet amour de la nature, cette contemplation mélancolique, ce culte des femmes, et cette méditation tendre, abstraite, rêveuse, que le génie oriental repousse, et qui a donné un caractère nouveau à la littérature et aux arts chrétiens.

§. XIII. ÈRE CHRÉTIENNE. — MOYEN AGE.

Influence des études latines et de la théologie grecque. — Les Croisades et l'esprit chevaleresque. — Langues romanes. — La Provence.

A mesure que le grand tableau de l'esprit humain se déroule en se rapprochant de nous, il nous offre avec des détails plus circonstanciés une complication plus grande de mobiles et de ressorts. A peine pouvons-nous réduire à une appréciation distincte toute cette ardente scène, où affluent sans cesse de nouveaux acteurs. Contentons-nous de la classer par grandes masses; et s'il ne nous est pas permis de colorer un tableau si bizarre et si intéressant dans sa diversité, dessinons avec quelque netteté du moins les principaux groupes qui le composent.

Près de l'influence septentrionale, gothique, scandinave, germanique, normande, influence neuve pour le monde, et dont nous avons esquissé les principaux effets, l'influence latine ne mourait pas; elle se conservait comme une tradition savante; elle gardait le trésor des connaissances acquises, le dépôt de l'érudition, le souvenir d'un antique monde disparu. C'était chose curieuse que ces deux civilisations qui se touchaient et se mêlaient: l'une éteinte et vénérée; l'autre imparfaite et effervescente: l'une subsistant comme un cadavre entouré de bandelettes sacrées; l'autre comme un être qui attend la naissance d'une convulsion pénible. Sous Théodoric, un dernier effort de la littérature latine rappelle comme un ombre lointaine les beaux temps de Rome: on écrit avec faiblesse et timidité, mais sans prétention ni emphase, plus purement et plus naïvement qu'on ne l'avait fait sous les derniers Césars. Grâce à cette vivace énergie de l'idiome latin, un point de communication se conserve entre l'antiquité et le monde nouveau. Le grec était inconnu de l'Occident. Les Romains transmirent à l'Europe moderne les connaissances et les études

grecques; ce fut dans leurs ouvrages que le moyen âge alla puiser ses documents. Il s'empara même des poésies de la Grèce et de Rome; et se les appropriant avec une étrange hardiesse, il fit de Brutus un preux, d'Alexandre un paladin, de Vénus la vierge Marie. Dans ces épopées bizarres, dans ces étranges permutations de l'Énéide et de l'Iliade, qui le croirait? il y a du charme et de la grandeur.

Les idiomes nouveaux, nés de la corruption du latin, mal parlé par tant de peuplades, ces patois vulgaires, embryons à peine formés, ne s'étaient pas élevés à la dignité de langages, et ne suffisaient pas aux affaires publiques, à l'enseignement ni au culte. Le latin était la langue savante, celle de la diplomatie, de l'Église et de l'instruction. On se servait d'elle pour rédiger les chroniques, pour les actes publics, pour les traités qui engageaient plusieurs peuples différents, pour les chants pieux, et même pour les enseignements théologiques. De là cette vénération vouée au latin; vénération qui, surtout dans les pays où le clergé a été puissant, en Italie, en France, en Espagne, ne s'est jamais éteinte. Rome, dont la littérature, comme nous l'avons prouvé, était copiste ou imitatrice, communiqua son goût aux nations nouvelles. C'est là ce qu'on appelle le caractère et l'influence *classiques*. Malheureusement cette influence a dépassé les limites que le bon sens lui prescrivait.

On a prétendu immortaliser l'idiome latin, et en perpétuer la culture long-temps après sa mort. Toute une littérature est fondée sur cette erreur, la littérature latine moderne. Elle a ses poëmes, ses drames, ses épopées, ses idylles, ses histoires; elle a manqué son but. En vain Boccace veut-il, au moyen de la langue latine, introduire la mythologie antique dans les mœurs modernes; en vain de grands génies et des hommes de talent s'obstinent à faire usage de cet instrument antique; Dante, Boccace, Pétrarque, De Thou, Lipse, Scaliger, Camden, Selden, ne s'adressent qu'aux savants lorsqu'ils emploient l'idiome cicéronien. Muret y perd son éloquence, et Santeuil sa poésie.

Cependant, à l'époque où notre examen nous a conduits, la langue latine est déjà reléguée parmi les langues mortes. Par une insensible transition, les dialectes de la langue latine se séparent, s'isolent, et laissent loin d'eux leur mère commune, l'idiome du Latium.

Le provençal, destiné à mourir le premier, éclôt le premier de la langue romaine corrompue. L'italien, né de la langue rustique de l'Italie, se perpétue et se fixe. L'espagnol, mêlé de gothique, de latin et d'arabe, conserve une partie de son caractère primitif. Le français, dans lequel le tudesque et le latin se confondent, s'éloigne davantage du latin, et est bien plus long-temps à se fixer. L'anglo-saxon, et toute une littérature écrite dans cette langue, périt. Du mélange de cet idiome avec le français naît l'anglais moderne. Le saxon, allié à la vieille langue gothique, dont il ne nous reste que la Bible d'Ulphilas, et au latin, produit l'allemand moderne. Ainsi des langues, des nations, des poésies nouvelles, sont écloses dans cette vaste confusion de l'Europe.

Avec les langues *romanes* naquit une littérature inconnue. Les rapports d'homme à homme n'étaient plus les mêmes; les rapports du sexe fort et du sexe faible avaient subi une modification profonde. Une vie aventureuse, importée par les conquérants septentrionaux, avait apris à l'homme à se fier au hasard, et à le braver. L'expression de l'amour était devenue mystique, d'ardente et de sensuelle qu'elle avait été jadis. La femme, que les païens avaient récluse dans le sanctuaire de la famille, avait reçu l'hommage du puissant et du fort; elle s'était habituée à ce rôle important et nouveau pour elle; placée sous la protection de la Mère de Dieu, elle était enfin sortie du cercle étroit des soins domestiques. Le poète chanta donc les nuances de l'âme, les subtilités de la galanterie, les terreurs des situations difficiles, les périlleuses entreprises, le pouvoir presque divin des femmes sur notre vie, les délicatesses infinies que fait éclore la passion qu'elles nous inspirent. Telle est la littérature *romantique;* elle se compose des romans et chansons du moyen âge, des élégies et des morceaux lyriques de même nature, et des drames qui ont puisé leur intérêt dans le danger des situations, plutôt que dans le développement des caractères. Nos derniers temps ont fait du mot *romantisme* un emploi tellement abusif, que tous les hommes de bon sens devraient poursuivre cette appellation d'un inextinguible ridicule. Le génie chevaleresque, aventureux, chrétien, et de galanterie, constitue le seul génie romantique. *Pétrarque, Cal-*

déron, les troubadours, sont éminemment romantiques. *Dante* ne l'est qu'à-demi. Le génie de la chevalerie et du christianisme fait partie du génie de *Shakespeare*, sans l'absorber. Quant à certaines imitations du romantisme que le XIXe siècle a produites, on ne peut que les passer sous silence. L'éclat tranché des couleurs, l'opposition violente des teintes les plus criardes, le mélange de tous les tons les plus hasardés, a constitué de notre temps un *pseudo-romantisme* absurbe, sans caractère, grossièrement affecté, empreint d'une bouffissure inouïe, et dans les œuvres duquel l'avenir choisira quelques œuvres éparses, marquées au sceau du talent

Les influences septentrionales, les initiations du culte odinique, les anciennes associations germaniques, avaient préparé la féodalité. Le génie féodal, dans son origine, c'est le dévouement libre envers un homme libre, qui rend, en échange de cette servitude volontaire, une protection généreuse. Ce dévouement existait depuis long-temps en Germanie. Réalisé dans la féodalité, il devint le germe fécond de toutes les institutions modernes. Il se mêla ensuite à la chevalerie chrétienne, et reçut une sanction pieuse, une forme éclatante de la religion d'amour et de dévouement qui avait conquis l'Europe.

Mahomet, grand homme, avait régénéré l'Orient. Héritier du christianisme juif, de l'astrologie arabe, il avait créé un stoïcisme fanatique, appuyé sur l'orgueil, et plein d'ardeur pour les voluptés des sens. Arabes, Syriens, Turcs, Persans, allèrent se confondre dans cette croyance, si grandiose et si féconde en promesses. Pendant que l'Asie obéissait à ce maître qui lui donnait une impulsion brûlante et durable, l'Ismaélisme, secte terrible qui courait au meurtre sous une inspiration mystique et voluptueuse, se joignit au mahométisme, son ennemi, pour effrayer l'Occident chrétien. Tous ces Barbares orientaux, par leurs incursions et leur puissance croissante, faisaient trembler sur leur trône les empereurs de Constantinople. Les papes armèrent la chrétienté.

Dieu le veut! Dieu le veut! c'est le cri universel. On se précipite sur l'Asie. Les croisades ont lieu.

Une nouvelle et grande fusion des peuples est opérée par les croisades. Ce n'est pas assez que toutes les nations sauvages soient sorties de leurs cavernes et de leurs steppes pour envahir l'Europe; ces mêmes nations, civilisées et confondues avec les nations vaincues, se rejettent de nouveau sur l'Orient, qu'elles inondent.

De là naît cet esprit chevaleresque, puissant dans son action sur la poésie et les arts. Sous sa protection brillante, la poésie des troubadours fleurit en Provence, d'où elle propage en France et en Allemagne, puis chez les Italiens, sa grâce, son éloquence et son harmonie variées: poésie toute chevaleresque, et que le génie du Nord n'a pas même atteinte ou modifiée. Les *Minnesingers* allemands, fidèles au génie national, tendres, langoureux, monotones, se montrent rivaux et souvent vainqueurs des troubadours provençaux, plus subtils, plus recherchés, plus sensuels. A la cour des empereurs de la maison de Souabe, brillent ces poètes, chantres d'un amour éthéré, d'une chevalerie divine. *Kyot de Provence*, *Chrestien de Troyes*, *Wolfram d'Eschenbach*, *Hartmann Von der Aue*, recueillent et répandent ces hymnes mystiques et guerriers, peintures des mœurs idéales dont on essayait vainement de réaliser la fiction.

Les poèmes sur *Charlemagne*, ceux que le faux archevêque Turpin a compilés et réunis dans son étrange roman, sont d'anciennes ballades remaniées, et réunies sous cette forme pour exciter l'enthousiasme des croisés: inspirations chrétiennes, mais imparfaites, mêlées de brutalité et d'ignorance, de grossièreté et de violence. Les preux et les paladins apparaissent pour la première fois dans ces poèmes. Ces mêmes épopées, devenues populaires, furent reproduites, altérées, modifiées au quinzième et au seizième siècle. Les Amadis n'en sont que le reflet lointain. Le Boyardo, le Pulci, l'Arioste, finirent par les tourner en raillerie; le don Quichotte de Cervantes leur porta le coup mortel.

Dans les poèmes vraiment chevaleresques, ou les poèmes de la *Table-Ronde*, on voit se développer une civilisation inconnue auparavant. La galanterie y naît. Un platonisme singulier se mêle aux idées chrétiennes, aux idées aventureuses de la chevalerie germanique; les merveilles de l'Orient y apportent leur tribut magique Tout dans ces poésies est mystique et idéal Un souvenir des Bardes du pays de Galles et de leurs croyances surnaturelles vient joindre son reflet à tant d'influences diverses: ces productions, entre autres le Titu-

val de Wolfran d'Eschenbach, sont peut-être le plus remarquable produit de cette combinaison du platonisme chrétien avec les mœurs dures et fortes des Germains et des Normands.

Du génie septentrional, transformé en génie chevaleresque, et modifié par le contact de l'Occident avec l'Orient, émanèrent donc une poésie originale, un art original, une littérature chrétienne, septentrionale, encore mal élaborée, et qui suivit une route différente, selon le génie de diverses nations. L'action des études romaines ne cessa point de dominer l'Italie et la France. Le souvenir toujours impérieux d'Aristote et de Platon, celui des subtilités byzantines et des discussions théologiques, éternisées par le génie grec, et mises en œuvre par le génie de l'Occident, créèrent la scolastique. L'Irlandais *Scott Érigène*, le grand *Anselme*, le subtil *Abélard* et ses disciples, ne doivent pas être oubliés. Mille sectes diverses essayèrent d'entraîner le christianisme vers des doctrines plus ou moins rationnelles, plus ou moins spiritualistes. Rome, toujours politique, toujours admirablement savante dans la gestion de ses intérêts matériels, ramena vers elle toute la chrétienté, dont elle devint le tribunal permanent : le catholicisme naquit ; le catholicisme, père des arts chrétiens, et qui, en leur offrant pour capitale sacrée, pour centre et pour sanctuaire, l'antique Rome, leur donna cet essor qu'ils n'avaient pu prendre sous l'influence du christianisme byzantin. Le catholicisme se rendit maître de toutes les sectes, en les balançant l'une par l'autre, en équilibrant pour ainsi dire la Gnose des Théosophes, l'inspiration des Mystiques, la réalité des Ébionites, l'idéalité des Docètes, l'ascétisme des uns et la foi pratique des autres.

Il ne nous appartient pas de retracer ni même d'indiquer toutes les erreurs de cette philosophie théologique du moyen âge, labyrinthe sans issue, dans les détours duquel de fortes intelligences se plongèrent avec bonheur. Les monuments les plus précieux du moyen âge sont les monuments poétiques. En première ligne se montre l'*Edda;* puis les *Nibelungen*, « Les enfants de la nuit, » C'est un tissu de volupté et de mort : il y a, dans cette iliade du Nord, « du sang et de la joie, de la grandeur et du meurtre, des noces et des cadavres, » comme dit le chantre germanique. Le poëte des *Nibelungen*, ou plutôt les poëtes qui ont travaillé cette vieille fiction scandinave, d'après les mœurs et les traditions de leurs concitoyens, ne sacrifient ni à la souplesse ni à la grâce. Dramatique et terrible poëte, ses héros sont de fer, leurs paroles sont de sang ; il grave profondément ses caractères, il les indique d'un mot, mais ce mot est un sillon éternel. Tout est arrêté, dur, colossal, gigantesque dans cette poésie ; le Nord y respire. Le poëme espagnol sur le *Cid* vient ensuite ; véritable épopée, d'un intérêt bien plus puissant, parce qu'elle s'attache à la réalité historique. Enfin, il ne faut pas oublier les nombreux poemes chevaleresques, créés par les poëtes français, narrations brillantes, ingénieuses et pleines d'intérêt.

Nous avons retracé rapidement les influences qui devaient concourir à pousser dans la voie d'une civilisation nouvelle les peuples de l'Europe : jetons un moment nos regards sur les autres contrées du monde ; nous les reporterons ensuite sur cette Europe dont l'activité intellectuelle l'emporte en mobilité sur toutes les parties de l'univers.

§. XIV. ÈRE DU CHRISTIANISME EN EUROPE. — MOYEN AGE.

Les Arabes. — L'Espagne Arabe. — Les Persans.

L'Arabie, qui n'avait autrefois, comme nous l'avons dit plus haut, que des chants lyriques dictés par l'orgueil, l'amour et la haine, se complut aux créations magiques de la Perse, qui elle-même les avait empruntées aux Indiens. Sur ce modèle furent composées les *Mille et une Nuits*, chef-d'œuvre de l'imagination orientale, mais contraire dans son principe à la doctrine mahométane. Le fondateur de cette doctrine avait voulu que toute la poésie, tout l'art, toute la littérature des Mahométans se concentrassent dans le Koran, ridicule et sublime amas de la magie, du sabéisme, du gnosticisme et du manichéisme; vous diriez une multitude de fragments de temple, réunis sans ordre, mais non sans génie et sans force, par une main puissante. Les Ottomans se sont renfermés dans le cercle étroit que le prophète leur prescrivait. Les Ara-

bes, doués d'un génie plus libre, se jouèrent dans de belles et naïves fictions, délices du monde entier, magnifiques, riantes, merveilleuses comme le ciel et les fleuves d'Orient; les *Mille et une Nuits*.

Un siècle et demi s'était à peine écoulé depuis l'hégire, quand la famille des Abassides, en montant sur le trône des khalifes, y porta l'amour des arts et des lettres. Tout-à-coup la civilisation arabe, jusqu'alors endormie, prit un essor inattendu; essor rapide, mêlé d'une ivresse étourdie, mais dont la clarté, plus impétueuse que durable, projeta sur l'Europe une teinte orientale très-prononcée. Aaroun-al-Raschid et Almamoun firent de Bagdad la capitale des lettres; leur cour se composa de poètes et de philosophes; les chameaux, chargés de livres grecs et persans, couvrirent les routes qui conduisaient à Bagdad et à Bassora. L'Espagne, conquise par les Arabes, se peupla d'académiciens et de savants. Les caprices de l'architecture moresque s'élevèrent sur le sol castillan, et dessinèrent sur l'azur du ciel la diversité pittoresque de leurs feuillages taillés dans la pierre. L'étude de la grammaire, de la poésie, de l'éloquence, fleurirent à Cordoue, à Grenade, à Séville. Par un phénomème que l'on ne verra plus se reproduire, l'Orient et l'Occident confondirent leurs goûts, et cette fusion momentanée fit naître une chevalerie musulmane, un christianisme mêlé d'enthousiasme arabe; vous diriez que l'histoire de ces temps est de féerie, tant le spectacle qu'ils offrent réunit de bizarrerie et d'éclat! Du IXe au XIIe siècle, les Arabes furent grands par l'intelligence et par les arts; et, ce qui confond l'esprit humain et afflige la pensée, à peine ont-ils laissé trace de leurs œuvres. Les *Mille et une Nuits* n'appartiennent pas à l'Espagne des Abencérages. Poetes, historiens, lexicographes, grammairiens, abondèrent chez eux; à peine, dans le monde entier, cent personnes vivantes leur accordent-elles aujourd'hui un souvenir ou quelques moments d'étude.

Il est vrai que leur génie subtil, rapide, facile, éblouissant, semblait moins fait pour marquer profondément son empreinte que pour étonner les hommes et disparaître. Dans cette foule de poèmes arabes, dont la liste seule, conservée à l'Escurial, remplit vingt-quatre volumes, on cherche en vain un poème épique, une comédie, une tragédie: le goût national n'a pas changé; il est resté lyrique et enthousiaste comme au désert.

L'Europe, jusqu'à ce jour, ne connaît que des fragments de peu d'importance de ces grands historiens arabes, dont les orientalistes vantent la simplicité et la sublimité. Leurs philosophes, *Averrhoes*, entre autres, et *Avicenne*, nous sont plus familiers. Ils n'ont pas été sans influence sur la scolastique et sur la philosophie. Plus ingénieux que profonds, plus subtils que logiques, plus enthousiastes que hardis, ils embrassèrent le culte d'Aristote, et épuisèrent à le commenter les forces de leur génie. Dans les sciences naturelles, dont nous ne nous occuperons pas ici, ils se montrèrent inventeurs. Ce furent eux qui ouvrirent la route à la chimie et à la physique. Les arts de l'industrie, qui rendent la vie facile et douce, leur doivent beaucoup de découvertes qui attestent la fécondité ingénieuse de leur esprit. Longtemps avant nous ils se servaient de la poudre à canon et du papier.

Les Persans, dont l'activité intellectuelle avait toujours été contraire au monothéisme rigide de Mahomet, s'écartèrent bien plus que les Arabes de la lettre de sa loi. Non seulement *Ferdusi*, dans le *Shahnahmeh*, rassembla les antiques fictions persanes qui racontaient le combat de la lumière et des ténèbres; mais les *Soufis*, poètes religieux, unirent l'accent de la passion la plus charnelle à la dévotion la plus extatique. Leurs poèmes érotiques et mystiques se rapprochent d'une manière surprenante des hymnes et des élans de nos quiétistes. Vous croyez retrouver au fond de l'Asie les *Torrents* de madame Guyon, et cette sphère de volupté divine que le grand Bossuet foudroyait avec tant d'éloquence; volupté ineffable et chaste, selon les poètes, mais exprimée avec toute l'ardeur d'une sensualité mortelle et grossière.

Les poèmes arabes et persans que l'on connaît le mieux en Europe, datent de cette époque; romans d'amour et de guerre, ornés d'images gràcieuses, étincelants d'imagination dans les détails, mais dénués de force dans la pensée, et de nouveauté dans les combinaisons.

§. XV. ÈRE CHRÉTIENNE. — MOYEN AGE.

Les Slaves.

Jetons un coup d'œil sur cette vaste famille des Slaves, qui a donné naissance à la Pologne, qui a fondé la Russie, et qui possède son caractère spécial. Elle compte encore au nombre de ses idiomes, sans parler du vieux slavon, langue des écritures saintes, le russe, l'illyrien, le croate, la langue de la Carinthie et de la Carniole, le bohême, les dialectes de la Haute et Basse-Lusace, le polonais, le silésien et le slovaque.

La muse slave ne nous occupera pas longtemps. Malgré le mérite d'une inspiration heureuse, et bien qu'elle se distingue par un sentiment de la nature qui ne manque ni de grâce ni de fraîcheur, elle tient peu de place dans l'histoire intellectuelle. Naïve, innocente, grâcieuse, mais privée de force et de variété, parce que les peuples qui l'ont cultivée ont été privés d'une nationalité forte et générale, elle n'a légué à la postérité aucun de ces monuments qui ne s'oublient jamais, et qui concentrent sous des formes poétiques toutes les traditions d'un peuple.

Les vieilles poésies populaires des *Russes* mêlent la gaîté et la féerie à l'inspiration slave. Un mélange de données scandinaves et de souvenirs tartares s'y fait sentir. Les *Bohêmes* possèdent une antique poésie remarquable par son héroïsme mélancolique et sa grâce guerrière. Le *Serbe*, plus méridional, joint à cet accent tendre et fier de la Bohême une verve plus féconde. L'hymne du Pasteur libre et indépendant retentit sur la *Guzlé,* instrument à une seule corde. Des fragments épiques serbes, qui nous ont été transmis, sont pleins de charme : l'inspiration pastorale anime toute la nature d'une flamme et d'une vie poétiques ; les colombes parlent ; les coursiers écoutent ; les fleuves bondissent ou gémissent ; les villes insultent qui les assiége ; ou poussent des cris de terreur quand l'incendie et la guerre les déchirent. Une piété ascétique, une contemplation douce de la nature, y respirent ; il y a là de l'héroïsme, mais léger, presque grâcieux, et jamais tragique ; une certaine délicatesse naïve d'expression, mais aucune idéalisation ; point d'enthousiasme d'artiste, ni de hauteur d'imagination. Le *Polonais* possède aussi des chants antiques du même genre, et qui ont le même mérite. Le génie slave, en général, est lyrique plutôt que dramatique ; souple et facile, mais monotone, il manque de la vigueur passionnée du Midi, de cette puissante énergie du Nord. La plupart des idiomes qui s'y rattachent sont mélodieux, sonores, souples, et se distinguent par une variété singulière de sons vagues, plaintifs, mélangés, inconnus aux autres langages. Ces langues se plient aux accents de l'idylle et de la valeur guerrière ; elles sont surtout pathétiques et grâcieuses.

Si les Slaves, sous un régime de liberté, étaient entrés en possession d'une patrie nationale, d'une vraie patrie ; s'ils n'avaient pas courbé leur front sous le joug scandinave, allemand et turc ; si les mille rameaux de ce grand fleuve ne s'étaient pas égarés dans des domaines soumis à diverses tyrannies, sans doute cette langue et ces chants auraient conquis une place plus haute dans les annales de l'intelligence. Malheureusement les Polonais et les Russes, les plus civilisés de ces peuples, dès que leur forme sociale s'est affermie, n'ont pensé qu'à copier les chefs-d'œuvre des nations classiques, et toute originalité s'est éteinte chez eux.

Les *Lithuaniens,* qui semblent se rattacher aux Slaves, et qui parlaient cependant un langage différent, aujourd'hui perdu et oublié, ont eu aussi leur poésie ; poésie humble et domestique, triste et pastorale, pleine de modestie et de douceur, féconde en diminutifs et en expressions caressantes ; expression des mœurs d'un peuple timide, agreste, casanier. que le gantelet de fer des chevaliers teutoniques brisa sans peine et sans pitié.

Les *Hongrois,* enfin, peuple venu de l'Orient, se vantent d'une littérature et un langage qu'eux seuls cultivent encore aujourd'hui. On y reconnaît des accents lyriques pleins de joie, de gaîté, de verve, de franchise, et le goût des sentences et des comparaisons orientales. Au moyen âge appartiennent tous ces essais, tous ces efforts si divers, dont quelques uns, effacés du souvenir des peuples, ont disparu devant les travaux de nations plus puissantes, animées d'un génie plus actif, ou soumis à des institutions plus fécondes.

§. XVI. ÈRE DU CATHOLICISME.

L'Italie.

Le colosse romain, statue géante, est tombé avec fracas, comme le dit le poète :

With tremendous noise, the giant-statue fell.

Une confusion extrême a régné, confusion féconde, au sein de laquelle nous avons démêlé plusieurs points d'arrêt et comme plusieurs sources de civilisation : le génie du Nord, la féodalité, la pensée religieuse et chrétienne, la chevalerie. Mais les temps sont venus où nous pouvons discerner les résultats de ces diverses influences : les peuples se classent; les langues modernes sont nées; les littératures et les poésies s'isolent; chaque nationalité se fixe et s'assied : nous pouvons suivre le cours des temps et celui de l'histoire de chaque peuple.

C'est l'Italie qui se dessine la première; la France occidentale n'a encore que des contes gais et mordants, ou des récits de chevalerie. On ne peut regarder l'ère de la poésie provençale que comme un chaînon intermédiaire et brillant; des chansons, des satires, des hymnes, peuvent suffire à immortaliser un peuple; les troubadours ont jeté de l'éclat sur le nom provençal. Mais une littérature complète a ses philosophes, ses historiens, ses orateurs, ses savants : la Provence n'eut que des poètes.

Non seulement Rome avait conservé les étincelles du génie antique, mais elle avait reconquis le pouvoir. La pensée politique du Latium avait survécu à l'empire des Césars; elle s'était réfugiée dans le Vatican. Aussi voyez avec quelle facilité les pontifes devinrent maîtres et disposèrent des royaumes. Le ressort du monde, ce n'était plus le glaive, mais la croyance. Dépositaires et juges de la croyance, les papes tinrent la balance de l'Europe. Rome devint le chef-lieu de la pensée religieuse, la capitale de la foi. Elle établit l'unité chrétienne, et se fit reine de cette unité : voici l'ère du catholicisme. Elle ne sera pas moins féconde que le polythéisme en intelligences puissantes et en chefs-d'œuvre : mais la route qu'elle leur trace est nouvelle; elle les moule sur un type inconnu jusqu'alors.

Les grands génies, les immortels, sont ceux qui résument leur siècle. Dans leurs œuvres, comme dans un point éclatant, viennent converger les rayons épars de toute l'intelligence contemporaine. Ne croyez pas que de tels hommes n'appartiennent qu'à une époque; ils sont le fruit du temps; tout ce qui les précède les a préparés. Ainsi l'épopée homérique, quel qu'en soit l'auteur, résume les temps héroïques grecs : Aristote forme un faisceau de toutes les sciences acquises jusqu'à lui; Platon recueille et anime d'un souffle puissant toutes les méditations sur l'art et la nature : rares intelligences, qui s'élèvent comme pour *jalonner*, si l'on peut le dire, la route de la civilisation; représentants de la pensée dans son progrès.

Il devait naître, au moyen âge, un homme qui devînt l'organe et l'expression sublime de cette époque. Cet homme vit le jour en Italie, sous l'influence catholique; c'est *Dante*. Un reste de grandeur païenne et de vigueur romaine se mêle chez lui à la philosophie du catholicisme, à la métaphysique des écoles, à l'énergie des passions qui bouillonnaient chez les descendants des Alains et des Goths, habitants turbulents des républiques italiennes. Avant lui, les Siciliens avaient imité les chants de la Provence; des théologiens et des poètes avaient écrit en langue latine; il lui était réservé de fixer ou plutôt de créer l'idiome italien. Le premier il a donné un corps à la croyance chrétienne; c'est lui qui a fait vivre éternellement dans son épopée le triple monde de l'enfer et des ténèbres, de la purification et de la souffrance, de la béatitude et de la lumière. Tout est vision et tout est palpable dans cet étrange chef-d'œuvre. Les épopées que nous avons vu éclore n'ont rien de ce caractère qui isole la *Divine Comédie*. Le *Maha-Bharata*, l'*Iliade*, l'*Énéide*, les *Nibelungen*, rappellent des souvenirs nationaux transformés en poésie; réalités ornées de fictions. La *Divine Comédie* est une triple fiction transformée en réalité. Rudesse, dureté, âpreté, véhémence, scolastique épineuse, souvenirs nationaux, détails minutieux d'une histoire peu connue, rendent cet ouvrage difficile à lire, à comprendre, même à commenter. Mais quelle unité! quelle variété! quel sentiment de l'infini, quelle admirable progression des dernières profondeurs de l'abîme aux splendeurs du ciel, du désespoir le plus amer aux félicités les plus ineffables! Quelle chaîne merveilleuse de tortures, de

souffrances, de plaintes, de remords, de regrets, d'espoir, de consolations, de bonheur et d'extase sacrée! Ce monument sans modèle s'éleva comme les cathédrales du moyen âge, sans que l'on sût par quel miracle une telle création avait surgi.

Dante a quelque chose de sombre, de taciturne, d'immobile; il rappelle ce *Sordel*, qu'il rencontre dans l'enfer, et qui *fixe sur lui de longs regards, semblable au lion qui veille et repose*.

A guisa di Leon quando si posa.

Si vous le comparez à tous les auteurs italiens qui lui ont succédé, vous vous étonnez du peu de ressemblance qui se trouve entre eux et lui. En effet, on ne peut le regarder ni comme un poëte moderne, ni comme un représentant de la nouvelle Italie. Le génie de cette contrée, telle que l'ont faite les révolutions des empires, ce génie de la couleur et de l'harmonie, doux, fécond, rapide, facile, mais souvent énervé, prolixe et manquant de chasteté, de simplicité, d'énergie; ce génie ne se présente dans les vers de Dante que mêlé à des nuances plus austères et plus dures, empruntées aux républiques du moyen âge et au catholicisme sévère et belliqueux de ces temps. Alors luttaient les passions les plus violentes; alors un vieillard, pour changer le monde, n'avait qu'à dire un mot : *j'excommunie*. La nouvelle nationalité italienne n'était pas encore formée. *Pétrarque* et *Boccace* signalent le changement singulier qui précipita les mœurs italiennes de la barbarie dans la mollesse.

Une rare aptitude aux arts qui flattent les sens est le trait spécial et particulier de l'Italie moderne; il faut y joindre la persévérance des études classiques. Elle a continué et prolongé le mouvement d'imitation grecque que nous avons observé chez les écrivains de l'Italie ancienne, mais avec moins de noblesse, de virilité, d'énergie, de grandeur. D'après l'exemple donné par l'Italie, on s'est trop restreint dans l'étude des poëtes romains, c'est-à-dire, que l'on a imité des imitateurs. Un style académique, maniéré, pédantesque, s'est introduit peu à peu; un purisme de formes, sans pensée, une fausse exaltation, une fausse argumentation s'y joignirent. Cette prétention d'imiter l'antiquité classique se retrouve chez Dante, et bien plus fortement chez Pétrarque, chez Boccace. *Pétrarque*, en enrichissant son idiome d'admirables plaintes élégiaques, écrasait de son dédain cette langue vulgaire qu'il immortalisait. *Boccace* essayait de rendre à l'Italie la mythologie païenne; conteur plein de grâce, narrateur charmant, dont la postérité n'accepte et ne couronne que les ouvrages auxquels, dans son aveuglement, il attachait le moins de prix.

Les deux hommes célèbres que je viens de nommer furent les deux plus ardents promoteurs des études classiques. Ils portèrent dans cette réhabilitation de l'antiquité un enthousiasme, une activité infatigables. Leurs poëmes latins, leurs travaux philologiques sont cependant oubliés. Les *canzoni* et les *sonnets* de Pétrarque, élégies dues à l'inspiration des troubadours, œuvres souvent mêlées, comme les poëmes de ces derniers, de subtilité et de mauvais goût, mais mélodieuses, passionnées, tendres, et fécondes, sont le seul titre de gloire qui reste à *Pétrarque*. C'est lui qui résume toute la littérature chevaleresque, symbolique et platonique des poëtes provençaux; plus habile qu'eux, versificateur admirable, entaché de quelques-uns de leurs défauts, il a réalisé dans ses *sonnets*, avec un bonheur singulier, mais non sans quelque exagération de raffinement, cette pudeur passionnée et chrétienne, cet amour de l'âme, cette exaltation morale dont nous avons vu le premier germe ou plutôt le pressentiment vague dans la Didon de Virgile.

Boccace vient après lui; créateur de la prose italienne, à laquelle il a voulu donner un caractère trop cicéronien, mais qu'il a su développer avec majesté et avec élégance. On a cassé l'arrêt de ses contemporains. On lui a tenu peu compte de ses romans chevaleresques, où se trouvent imitées les harangues de Tite-Live, et où Jupiter se confond avec Dieu le père, Vénus avec Marie, Pluton avec Satan. C'est le *Décaméron* qui a fait vivre *Boccace* : modèle de la narration légère, où respire sans doute la licence de cette époque, mais dont le cadre est si ingénieux et si dramatique, l'intérêt si doux et si vif.

Les bourgeois commerçants de l'Italie, au milieu de leurs festins splendides et de leurs fêtes éclatantes, que tous les prestiges de la richesse et de l'art embellissaient, riaient de cette chevalerie bardée de fer, que le reste de l'Europe admirait encore. Ils traitaient les occidentaux de barbares; les occidentaux les traitaient de femmes fai-

bles et d'enfants débiles. Ce fut à la table des Médicis que *Pulci,* homme érudit et spirituel, flatta le goût de ses maitres en parodiant de la manière la plus burlesque et la plus sérieuse les fictions chevaleresques. Cette gravité de la raillerie est à peu près, pour nous, le seul mérite du poète.

On loue cependant la facilité de ses vers et la pureté de son idiome florentin. Sa véritable gloire est d'avoir fondé l'école d'ironie poétique à laquelle Arioste appartient, école spécialement italienne; ironie qui émane de l'imagination, comme celle de la France nait du bon sens. *Boïardo* le suivit; chez lui comme chez *Pulci*, comme chez leur successeur et leur maitre *Arioste*, nulle amertume; point de satire; ils se jouent avec la lance du paladin et la baguette de la fée. Vous diriez que le génie classique se plaît à railler sans trop d'amertume le génie aventureux des nations modernes et leurs fictions bizarres. C'est l'ironie innocente d'un enfant malin qui suivrait un géant à la piste et s'amuserait à parodier tous ses gestes : moquerie souvent poétique, brillante, ingénieuse, et que le magicien de la poésie moderne, *Arioste*, a poussée à son dernier terme. Il puisa sans scrupule à toutes les sources que d'autres poètes avaient fait jaillir; enchaîna ces fictions incohérentes; emprunta de délicieux passages aux poètes anciens; jeta sur cet ensemble singulier un vernis de grâce, de légèreté, d'étourderie, et composa ce poème immortel dont la folie est délicieuse, et qui, sans parler à la raison, éblouit comme le prisme étincelle aux feux du soleil. Il n'est point créateur. Longtemps avant lui on avait déjà démantelé la chevalerie. Arioste vint avec son harmonie de langage, sa spirituelle bouffonnerie, sa puissance mobile d'imagination; il acheva l'œuvre de Pulci et de Boïardo.

Il était temps cependant que le catholicisme imprimât aux arts son développement spécial. Il avait créé le *Dante*, et les œuvres lyriques de Pétrarque. Mais jusqu'au quinzième siècle, cette religion, qui avait modelé les institutions et pétri les âmes, n'avait pas fait éclore de chefs-d'œuvre dans les arts. Le moment était venu. Elle eut ses Raphaël et ses Michel-Ange, comme le paganisme avait eu ses Praxitèle et ses Phidias. Sous la loi du polythéisme, la beauté physique, adorée par la Grèce, avait inspiré les artistes. Sous la loi du christianisme, la beauté morale, présentée par l'Évangile comme le but commun de l'humanité, enfanta des chefs-d'œuvre nouveaux. Ce fut en Italie, siége central de la foi, que ce développement eut lieu, du quinzième au seizième siècle. Les artistes, guidés par les anciens, leur durent des enseignements profitables; mais leur but aurait été manqué s'ils les eussent copiés servilement. Ils travaillaient pour les pontifes; des églises chrétiennes devaient servir de galeries à leurs tableaux et à leurs statues. En étudiant la forme chez les anciens maitres, ils s'inspiraient de la Bible et de l'Évangile. Tout était neuf, original, spontané, dans leurs créations.

La souffrance et la difformité répugnaient au polythéisme hellénique, qui les bannissait du domaine des arts. Amoureuse du beau, idolâtre de l'harmonie, la Grèce, nous l'avons déjà observé, confondait *le beau* et *la vertu;* *το καλον*. Au contraire, l'abnégation et le malheur étaient adoptés par le christianisme. La souffrance était la base de cette nouvelle religion dont le Dieu avait expiré sur une croix. L'art des anciens était éminemment *fini;* son but était de représenter des formes vivantes, humaines, et de les idéaliser en les précisant. L'art des modernes tendait à représenter ce qui est divin, ineffable et *infini*. Les chrétiens n'ont peut-être rien à opposer à l'Apollon qui vient de terrasser le monstre pythique. Mais la Grèce peut-elle rien comparer à ces madones admirables, à ces vierges sublimes, à ces figures qui respirent tour-à-tour un calme, une sensibilité, une énergie, un dévouement si divins? L'art chrétien ouvrait une autre voie au génie des peintres et des sculpteurs; il ne leur offrait pas comme l'art païen un petit nombre de symboles uniformes à reproduire : Vénus, image de la beauté; Apollon, type de la jeunesse et de la poésie; Jupiter, symbole de la force, de la puissance et de la majesté. Le christianisme laissait à chaque homme une carrière vaste à parcourir; il présentait à l'art une immense légende, avec des saints, des esclaves, des rois, des femmes, des vierges, des ascètes, des guerriers, pour héros et pour demi-dieux. Quelle carrière! quelle mission féconde! toute l'Europe en recueillit les fruits. La peinture, la sculpture, l'architecture, telles que les peuples modernes, et spécialement les Italiens du quinzième siècle, les pratiquèrent, moins pures peut-être, moins harmonieuses, moins complètes

que les arts du paganisme, acquirent une variété, une fécondité, une multiplicité de ressources miraculeuses. Michel-Ange s'inspira des terreurs de la Bible hébraïque; Raphaël s'environna de cette douce lumière qui émane de l'Évangile. Une foule de talents secondaires les suivirent. Cette magnificence des arts italiens au quinzième siècle est le grand phénomène de l'ère catholique, et la plus brillante manifestation de son génie.

Pendant cette époque triomphale des arts italiens, l'intelligence ne restait pas oisive; les *Politien*, les *Philephe*, avaient reçu, orné, commenté les trésors arrachés aux ruines de Rome et d'Athènes. On explorait la philosophie platonicienne, la littérature hébraïque, et la cabale judaïque; les néo-platoniciens de Florence cherchaient avec curiosité le rapport qui, selon eux, avait uni la philosophie grecque aux antiquités orientales. Reuchlin transportait ces doctrines en Allemagne; elles y ont donné naissance à la moderne philologie.

Quant à la poésie, elle restait soumise à l'influence des études anciennes. Aux yeux des uns, cette imitation constante des modèles de l'antiquité a été un bonheur et une sauve-garde, aux yeux des autres, une entrave et un malheur : opinions également erronées. Quel homme, doué de sensibilité et de goût, sacrifierait sans remords *le Tasse*, imitateur avoué de Virgile et d'Homère? Qui voudrait perdre *Shakespeare*, dont les seuls maîtres ont été le moyen âge et le génie anglais? Pourquoi ne pas convenir que, par leur situation politique et leurs souvenirs, l'Italie et la France étaient destinées à continuer la littérature et la poésie latines?

Ne désavouons pas cet héritage de Rome et de la Grèce, brillamment soutenu par les deux nations que j'ai citées, ce dernier écho des arts et de la poésie antiques. Avouons que les peuples qui ont accepté le joug des études et de l'imitation romaines s'isolent profondément de ceux qui ont obéi spécialement à l'influence du génie qui s'était développé dans le moyen âge; mais sachons apprécier ce double développement de l'intelligence : l'un qui nous a donné Racine, le Tasse, Molière, Machiavel; l'autre auquel nous devons Shakespeare, Dante, Rabelais, Cervantes, Gœthe. L'Italie et la France, imitatrices des lettres et des arts grecs, ont allié à cette imitation, l'une, la souplesse du génie poétique et une rare facilité d'invention, l'autre, une philosophie pratique et une causticité jointe à une élégance et une pureté de formes admirables.

Le culte des lettres romaines était devenu tellement dominant en Italie, que l'on vit la plupart des auteurs délaisser leur langue maternelle et écrire en latin. Un seul écrivain, en adoptant l'idiome vulgaire, retrouva non seulement le style, mais la pensée politique des anciens Romains : ce fut *Machiavel*. Grand homme, doué d'une intelligence froide, puissante, calme, dominatrice. Le génie de Tacite et de César revit en lui. Mais comme il lui manque une patrie, et qu'il ne sait où se prendre, il ne songe qu'à créer la nationalité italienne, et ne voit qu'un moyen pour atteindre ce but : c'est la tyrannie, et la tyrannie la plus complète. Le monde sait avec quelle énergie et quelle profondeur il en a tracé le tableau et mis à nu les ressorts. Avant lui, l'Italie avait eu des chroniqueurs naïfs et féconds, les *Villani*. La science historique renait avec *Machiavel*. Ce n'est plus un annaliste naïf, qui vous intéresse comme l'enfant qui babille; c'est l'homme politique par excellence, l'homme sans entrailles, qui combine les moyens de succès avec une sagacité puissante; sous ce rapport, il est sublime et sa plume est de bronze comme sa raison. Rien de généreux, de tendre, d'humain, dans ses doctrines; vous diriez le roc élevé et stérile, où l'aigle des empires bâtit son aire.

Nous avons vu le pédantisme gâter de bonne heure le théâtre italien. Il n'excella que dans deux genres originaux; la pastorale dialoguée, mêlée de morceaux lyriques, et la farce, où éclatait sans gêne et sans art la verve pittoresque du génie national. Cependant *Machiavel*, profond misanthrope, puisa une ou deux belles comédies dans la peinture nue, franche, austère, hideuse, de la licence de son temps. La même licence, mêlée d'une immoralité effrénée, règne dans les pièces de cet homme de génie, dont le nom même est infâme, et qui le mérite à tous égards, *Arétin*. Fruit grossier, mais plein de sève et de force, de la débauche italienne, il mérite d'être cité comme écrivain mordant, fécond, incisif, cynique; c'est surtout dans ses comédies que sa verve amère est digne du siècle où il vivait, de l'époque des Borgia.

La chevalerie, dont nous avons vu les mer-

veilles et l'héroïsme, source d'ironie pour les Italiens, s'est tournée pour ainsi dire contre elle-même, et a créé une poésie comique, dont les anciens n'avaient pas même l'idée ; phénomène singulier, qui s'est offert à nous quand nous avons passé en revue les œuvres de *Pulci*, de *Boiardo* et de l'*Arioste*. L'*Arioste* doit sa gloire à cette ironie : ses comédies, froides et bien écrites, mais où les mœurs grecques, entées sur des noms modernes, produisent un effet ridicule, ont peu contribué à sa renommée. Dans le genre burlesque, *Berni* suivit ses traces ; il ne se contenta plus d'une raillerie, doucement voilée, et comme recouverte d'un demi-jour heureux de poésie, de féerie, de sensibilité. *Arioste* sourit ; *Berni* rit aux éclats ; homme d'esprit, mais très-peu poète ; versificateur fécond, piquant, spirituel, hardi. Une longue école de poètes burlesques, ou *Berniesques*, le suivit ; rieurs éternels et fort indécents, que le sacré collége proscrivait en les lisant, et qui ont fait les délices de cette Italie voluptueuse, indolente, un peu enfantine, qui ressemblait si peu à l'Italie de Brutus ou des Césars. Dans une tête de moine, bizarrement organisée, l'étude des langues anciennes, se mêlant à ce besoin de bouffonnerie, produisit la langue et les poésies *macaroniques*, folie dont le XVIe siècle s'amusa beaucoup, et dont nous n'avons conservé que quelques vers qui se répètent encore dans les colléges:

At tuba terribilem sonitum taratantara dixit.

La tragédie italienne, modelée sur la tragédie latine, qui n'est elle-même que le calque incomplet de la tragédie grecque, n'a reçu du *Trissin*, de *Tasse* même, qu'une existence à la fois pompeuse et débile. L'expression des passions, dans ce vieux théâtre italien, est ampoulée autant que faible ; l'étude des caractères y est nulle. Les nombreux dramaturges du XVIe siècle essayèrent de remplacer l'intérêt par la complication des incidents et la majesté des sentences : les défauts d'Euripide, outrés et parodiés par ces écrivains, sont devenus insupportables à tout lecteur doué de sentiment et de goût.

Un grand homme n'échappa point à cette calamité, que l'imitation entraine après elle ; *Tasse* fit une mauvaise tragédie : *Tasse*, génie pur, brillant et surtout sensible, en s'enchainant à l'imitation latine, perdit ainsi une partie de sa force. Mais, lorsque son enthousiasme ardent lui révéla le vrai poème épique des nations modernes ; lorsque, consultant les souvenirs et les chroniques des croisades, il construisit cette admirable et touchante épopée qui n'appartient pas seulement à l'Italie, mais à l'Europe, il s'éleva au niveau d'Homère et de Dante, peut-être audessus de Virgile.

Le poème épique, chez les Italiens, avait pris une forme que les anciens ne connaissaient pas. Les vers ne se suivaient plus dans le cadre d'un chant tout entier ; mais de petites strophes ou romances détachées, d'une longueur égale et d'un rhythme semblable, composaient des chants qui formaient le poème. On dirait que la paresse italienne, et son besoin de jouir de tout avec le moins de peine possible, se révèlent par ce seul fait ; les critiques ont oublié de remarquer le mélange du génie lyrique et du génie épique, résultat de cette forme nouvelle adoptée par l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

De tous les poètes, c'est *Tasse* qui a peint les sentiments de l'âme avec le plus de bonheur, de grâce et d'harmonie. Ses poésies lyriques brûlent du feu de l'amour et de l'enthousiasme. La perfection de l'ensemble, l'unité dans la variété, la peinture éclatante de ces temps héroïques du christianisme, vers lesquels l'imagination mobile et ardente de Tasse était entraînée, la beauté idéale des caractères, la parfaite lucidité du plan, l'intérêt d'une fable brillante sans être romanesque, la perfection des détails, compensent assurément quelques défauts, des concetti, que l'on a trop amèrement reprochés au poète, et qui ne sont souvent que l'expression brillante de sentiments vrais, enfin l'imitation trop fidèle peut-être des formes de l'épopée virgilienne, dans un sujet chevaleresque et chrétien.

Guicciardini écrivit l'histoire sans éclat, mais non sans sagacité ni sans pureté. Quelques autres historiens se font remarquer aussi par une vue nette et juste des choses et des hommes. C'est le cœur qui leur manque, c'est l'amour et le sentiment de la patrie.

Sannazar, *Ruccellaï*, *Bembo*, n'arrêteront pas long-temps nos regards ; leur talent est renfermé dans les limites que tracent autour de la poésie l'admiration de quelques modèles et le soin curieux des formes du langage. Ce n'est pas qu'on ne trouve dans leurs écrits, ainsi que dans ceux du *Trissin*,

des éclairs de sensibilité et d'imagination, et le témoignage d'un goût cultivé; mais leur respect pour l'antiquité les a privés de beautés originales, et ce sont elles qui font vivre les productions de l'esprit.

Tel est le résumé rapide de cette nouvelle littérature italienne avant l'ère de la réforme. Nous avons vu qu'elle était soumise à des influences diverses que nous résumerons en peu de mots : le christianisme, qui respire chez Dante et chez Tasse; l'étude de l'antiquité; le sentiment vif du beau dans les arts, et de l'harmonie des sons; enfin une volupté molle et souvent licencieuse, née d'un mauvais état social et de la culture de ces arts mêmes. On retrouve dans le Berni, dans l'Arioste, sans parler d'Arétin et des poètes cyniques de Venise, cet amour des voluptés molles et du *farniente* qui caractérise l'Italie, et qu'un poète moderne (*Fantoni,* connu sous le nom de *Labindo*) a si bien décrit dans son éloquente apostrophe à l'Ausonie :

Or druda or serva di straniere genti,
Raccorcio il crin, breve la gonna, il femore
Sulle piume adagiato ; i di languenti
Passi oziosa e di tua gloria immemore.
Alle mense, alle danze, il figli tuoi
Ti seguon sconsigliati....

Les arts ont peut-être profité de cette élégante et suave mollesse des mœurs. Dans la poésie et la littérature, la gloire italienne, malgré son éclat, ne fut pas aussi pure. Elle se mêla de licence sensuelle et d'affectation. Une âme vraiment nationale, un sentiment patriotique manquèrent toujours à cette Italie nouvelle, dont le développement intellectuel changera encore de face quand nous la verrons tomber sous la domination étrangère. C'est assez pour sa gloire d'avoir produit, jusqu'au XVIIe siècle où nous nous arrêtons, *Dante* et *Machiavel*, les plus puissantes intelligences de leurs temps; *Tasse*, le plus tendre, le plus harmonieux, le plus intéressant des poètes épiques; enfin, *Pétrarque* et l'*Arioste*.

§. XVII. ÈRE DU CATHOLICISME.

L'Espagne et le Portugal.

Le seul peuple d'Europe qui ait conservé intact le génie romantique, le caractère des langues et des peuples *romanes*, c'est l'Espagne. Son drame, son conte, sa nouvelle sont fondés sur l'esprit d'entreprise, sur la galanterie raffinée et spiritualisée, sur la vie humaine considérée comme un enchaînement d'aventures périlleuses, sur la foi catholique, sur la force d'une croyance profonde. Quant au goût septentrional, aux souvenirs grecs, aux études romaines, on n'en trouve point de vestiges dans cette littérature peu étudiée, qui se meurt faute d'imprimeurs pour en perpétuer les œuvres et de lecteurs pour les comprendre. Une lueur orientale se joue sur le fond romanesque de la littérature espagnole; une teinte d'exagération arabe en accroît la singularité.

Le catholicisme fut la vraie patrie de l'Espagne. Maures, Juifs, Arabes, étaient à la fois des adversaires politiques et des damnés qu'il fallait exterminer. Le vrai Castillan les précipitait dans le bûcher, comme le Romain plongeait le poignard dans le sein de l'ennemi public. Concentrée dans des caractères graves et hautains, cette énergie devint féroce. L'inquisition, institution politique et religieuse, frappa d'abord les anciens vainqueurs de l'Espagne, les Arabes, auxquels jamais l'Ibérie n'a pardonné leur conquête; puis les Hébreux, leurs confidents et leurs trésoriers; et enfin les protestants.

A cette double influence du catholicisme et du génie arabe, se mêla celui de la *littérature provençale*. Effacée de toute l'Europe, la poésie des troubadours se perpétua au sein de la Catalogne et de l'Aragon, qui parlaient le même langage. On a conservé le souvenir d'*Ausias March*, grand poète, plein de vivacité, de force et de feu, mais trop peu connu aujourd'hui, et celui de *Jean Martorel*, auteur d'un roman remarquable, devenu européen, *Tirant-le-Blanc*.

L'admirable poème du Cid, avec sa sévérité ardente et son énergie pittoresque, ouvre la carrière de la littérature espagnole; il appartient au moyen âge, où nous l'avons déjà vu se montrer. Une foule de romances d'un grand caractère, expressions lyriques et grandioses du même genre d'héroïsme,

suivirent ce poème. Loin de respirer la molesse sensuelle de l'Italie, elles mêlent à la grâce la plus suave un accent guerrier, une teinte de dévouement et une naïveté mâle de passion, qui peuvent les faire nommer sublimes. Le sublime, en effet, le vrai sublime abonde dans ces compositions, dont le cadre est étroit, la pensée grande, le style simple, la couleur forte et vigoureuse, la sensibilité profonde. Il nous suffira de citer ce beau tableau du *Cid* mourant, environné des drapeaux pris par lui sur l'ennemi, drapeaux qui frémissent au souffle du vent, et semblent pleurer leur maître, sur la tête duquel ils s'agitent :

Banderas antiguas, tristes,
De victoria un tiempo amadas,
Tremolando estan al viento,
Y lloran aunque no hablan.

Et le bon cheval du Cid, Babieça, qui vient voir son maître mourant, et se tient près du lit d'agonie, tout triste, ouvrant *ses grands yeux*, et comme s'il comprenait ce que c'est que la vieillesse et la mort.

Entro el cavallo mas manso
Que una cordillera mansa,
Abriendo los anchos ojos
Como si sintiera, y calla.

Enfin, ces antiques poèmes sont remplis de traits d'un naturel touchant, profond, énergique, tels qu'on les trouve chez Sophocle et chez Homère.

A ces belles romances espagnoles se joignent d'autres chants, spécialement arabes, bien qu'ils soient écrits en espagnol. L'amour, la gloire, la vengeance, l'héroïsme, la jalousie s'y montrent effrénés et délirants; il est impossible de ne pas y reconnaître cette flamme de poésie orgueilleuse et violente que nous avons déjà admirée chez les Arabes du désert.

Le roman chevaleresque, né en France au moyen âge, fut cultivé avec succès par l'Espagne. Les Amadis espagnols se distinguèrent des narrations françaises par une couleur plus emphatique et plus pastorale, par un style plus orné. Le même génie de gloire et d'amour vit dans les poètes espagnols du quinzième siècle ; il se nuance d'une teinte pastorale et idyllique. La poésie castillane primitive n'a rien de savant ; ce sont des guerriers, des nobles, qui chantent leurs amours et leurs exploits : aussi, dans son origine et son caractère propre, ne ressemble-t-elle en rien à la poésie italienne, qui de bonne heure puisa des leçons dans l'antiquité. Dante était un théologien érudit. L'auteur du Cid est un barbare plein de génie.

Si l'ancienne poésie de la Castille, empruntant à la fois les nuances provençales, le feu de l'Arabe, et l'intéressante variété d'incidents qui caractérise le roman chevaleresque, offre un magnifique spectacle ; rien, au contraire, n'est plus laconique et plus nu que le style des historiens espagnols contemporains de ces poètes et de ces romanciers. L'esprit et le langage des vieilles chroniques castillanes est sévère et simple, sincère et dégagé de toute parure. Aucune trace de l'influence arabe n'y apparaît ; point de périodes longues ou ornées, point de métaphores hardies et orientales. La chronique de *don Lopez de Ayala* est un exemple de ces récits primitifs. Vous diriez que l'homme qui raconte les meurtres et les perfidies de Pierre-le-Cruel est impassible comme le marbre ou l'airain.

La vraie littérature de l'Espagne, celle des ballades et des romances antiques, est très-peu connue aujourd'hui ; la paresse d'un peuple dont les institutions ont étouffé la grandeur, laisse dépérir ces chefs-d'œuvre; et au dix-neuvième siècle, Montesquieu, qui ne connaissait ni les romances du Cid, ni les drames de Calderon, osait réduire la richesse intellectuelle de ce peuple à un seul volume.

Jusqu'à Charles-Quint, c'est une littérature toute nationale ; le sentiment le plus profond et le plus énergique de dévouement pour la patrie et pour la femme aimée l'inspire et l'anime. Les progrès intellectuels des Espagnols avaient suivi le développement des mœurs : leurs chants, leurs chroniques, quelques ouvrages de morale et d'érudition, n'appartenaient qu'à eux seuls; ils s'étaient frayé une route spéciale, sans rapport avec les langues anciennes, qui avaient exercé tant d'influence sur l'Italie. Aussi leur originalité est elle plus ardente, leur verve plus spontanée; et c'est chez eux, c'est dans cette littérature négligée qu'il faut chercher le résultat de l'expression des vieilles mœurs héroïques de l'Europe au moyen âge, du christianisme dans son ardeur la plus exaltée. Toute leur poésie, jusqu'à Charles-Quint, retentit de cris douloureux, d'accents passionnés, de plaintes violentes, qui trahissent les orages du cœur et la ferveur de la croyance. Le sérieux de

l'Espagne s'y révèle. Ce qui pour les Provençaux était un jeu, pour les Italiens une volupté, devient pour les Castillans un supplice ou une extase.

Les armes espagnoles avaient conquis une partie de l'Europe. Par la conquête, les mœurs changèrent, et avec elles la poésie. *Boscan Almogaver* imita Pétrarque, et détruisit jusqu'au rhythme auquel les Castillans étaient accoutumés. Mais il ne put se défaire de cet esprit antique, de cette verve sombre, brûlante, qui ne ressemble point à la molle rêverie de l'amant de Laure, et qui, moins communicative et moins pénétrante, est en revanche plus forte et plus vivement accentuée. Le génie de Pétrarque, étranger à celui de l'Espagne, mais qui, par sa subtilité, son doux balancement lyrique, et son exaltation romanesque, n'était pas inconciliable avec lui, s'introduisit dans la littérature castillane. *Garcilaso* imita Boscan, et ne contribua pas peu à la réforme que ce dernier opéra. Avant eux on avait abusé de la facilité lyrique, et poussé l'enthousiasme jusqu'à l'extravagance, le luxe des images jusqu'à la plus fatigante prolixité. *Boscan* et *Garcilaso* mirent en honneur la netteté et la précision. Chez ce dernier, plus rapproché de *Pétrarque* que Boscan lui-même, la délicatesse du coloris et un mélange inouï de douleur, d'amour, de crainte et de désir de la mort exprimés avec autant de grâce que d'énergie, en font, non un homme de génie comparable aux Homère et aux Tasse, mais un des plus remarquables poètes modernes. *Mendoza* le suivit de près, et ne fut pas indigne de son maître. Qui croirait que ces chantres, mélancoliques et tendres, étaient tous des guerriers et des hommes d'état ! « Tantôt maniant l'épée, tantôt enivrés des douceurs de la science, » comme le dit *Mendoza* dans des vers charmants :

Aora en la dulce ciencia embevecido
Ora en el uso de la ardiente espada,

Le Portugal et l'Espagne se confondent presque aux yeux de l'observateur. Le portugais n'est qu'un dialecte de l'espagnol. Cependant les idées et le style portugais se distinguent par plus de mollesse et de langueur, par un retour plus fréquent et plus passionné vers les tableaux de la nature physique, vers la fraîcheur de ces bocages et de ces rivières qui, sous un ciel ardent, offrent à l'homme la plus douce des voluptés. Les poètes idylliques du Portugal, *Saa de Miranda* et *Ferreira*, par exemple, sont, de tous les poètes européens, ceux qui ont mis le plus de passion et d'ardeur dans leurs pastorales. Mais la grande gloire de ce petit pays, dont l'héroïsme a brillé d'un éclat si passager, mais si vif, c'est Camoëns.

Camoëns remplace toute une littérature et toute une histoire. C'est par lui que les annales de sa nation sont devenues célèbres ; c'est son poème qui les a consacrées. Le Portugal serait détruit, son génie et ses héros vivraient dans les *Lusiades*. Une enivrante vapeur s'exhale de ce chef-d'œuvre, écrit sous les feux du tropique ; et comme un patriotisme énergique y respire, cette ardeur voluptueuse n'est point mêlée de mollesse. Malheureusement l'imitation de la mythologie a encore flétri ce poème sublime, le plus grandiose, le plus grave, le plus neuf de ceux que l'Europe moderne a créés : les *Lusiades*, où la sensibilité de *Tasse* se joint à la magie musicale, aux vives et brillantes couleurs d'*Arioste*, aux peintures héroïques d'Homère.

Les historiens espagnols et portugais du XVI[e] et du XVII[e] siècles sont supérieurs aux écrivains du même genre dans toute l'Europe moderne. Pour l'intérêt, la perfection du style et l'éloquence noble, forte, simple, colorée, ils approchent des anciens. Acteurs, comme Camoëns, des évènements qu'ils racontaient, mêlés activement aux exploits dont ils faisaient le récit, ils puisaient des inspirations admirables dans leurs souvenirs personnels, dans leur foi, dans la conscience de la vérité, et dans l'héroïsme de leur âme.

Les Italiens avaient composé des épopées burlesques, où les paladins jouaient des rôles extravagants et vulgaires. Les Espagnols s'emparèrent du point de vue contraire, et, dans leur respect pour l'héroïsme, ils firent sérieusement l'histoire des gueux et des fripons, qu'ils transformèrent en héros. Quelques-uns de leurs ouvrages en ce genre sont des modèles de gaîté. L'ironie espagnole, craignant de s'attaquer aux ridicules des grands et des prêtres, plus grands que ces derniers, s'attachait aux vices du peuple. De là un roman tout national, où la gaîté de la bassesse et des mœurs vagabondes contraste avec la réserve habituelle des idées et des manières castillanes. C'est ce que les Espagnols nomment le *Roman picaresque*. *Lazarille de Tormes*, par *Mendoza*, en fut le premier modèle. La plaisante fa-

mille des *Guzman d'Alfarache* et des *Gilblas de Santillane,* appartient à cette souche primitive : elle joint au mérite de l'originalité la plus prononcée une verve inépuisable et une extrême variété comique.

Il se trouva un homme de génie qui, mêlant à cette moquerie du vice sensuel et grossier l'ironie des exagérations nobles et brillantes, créa par cette fusion de deux railleries opposées un roman inimitable : *Cervantes.* Le seul de tous les écrivains, il a réuni dans son imortelle satire tout ce qui peut rendre l'humanité ridicule sans la rendre méprisable. *Don Quichote,* c'est la vertu qui court après des chimères et s'expose au sarcasme ; *Sancho-Pança*, c'est l'homme matériel qui poursuit des jouissances grossières et n'échappe pas à la risée ; l'un et l'autre se narguent et s'estiment mutuellement : vous diriez le corps qui se moque de l'âme, et l'âme qui se moque du corps. Par un contraste qui n'étonnera que les gens frivoles, c'est chez la nation la plus grave que s'est manifestée la plus poignante et la plus poétique ironie; en Espagne. Cervantes a porté le dernier coup à la chevalerie, et, par un art merveilleux dont il a gardé le secret, il a entouré d'éclat et d'honneur la victime qu'il immolait à son génie.

Le même homme a contribué à la gloire du théâtre espagnol, théâtre singulier, qui n'a rien emprunté aux idées antiques ni à l'imitation du reste de l'Europe. Sa véritable base est dans les mœurs castillanes, dans le goût des aventures héroïques, dans l'amour des choses et des évènements extraordinaires, dans les ardentes passions de l'Ibérie, et le dévouement sans réserve à une religion impérieuse. *Lope de Vega*, auteur d'esquisses innombrables et légèrement ébauchées, a donné la première impulsion à ce drame, que *Cervantes* a doté de beautés plus mâles, qu'une multitude d'écrivains ont enrichi de drames intéressants, et que *Calderon* a perfectionné.

Trop rapide dans le développement de ses intrigues, trop peu profond dans l'observation et l'analyse des caractères, mais admirable par la fécondité de son génie, le pathétique de ses situations, la verve lyrique de son éloquence, on peut lui reprocher le mauvais goût de ces couleurs arabes que nous avons souvent remarquées dans la littérature espagnole. Mais qui serait insensible à la fertilité de son talent, et à la souple, brillante, ondoyante facilité de ses créations ? Le fanatisme de l'honneur, de la religion et de l'amour y respire, et leur donne une teinte barbare qui étonne nos mœurs civilisées : aussi faut-il bien se garder de les juger d'après nos idées sceptiques, philosophiques et modernes. Ce membre du saint-office, ce vieux guerrier devenu moine, a écrit la tragédie et le drame catholique par excellence. Il n'approfondit pas ; il plane et s'élance. Devant ses yeux resplendissent au sein des nuages une gloire chrétienne, une sainteté éternelle, vers lesquelles il s'élance; son vol est ferme; les ailes de sa pensée l'entraînent dans les régions mystérieuses ; le crime, le vice, le ridicule, les passions, tout ce qui occupe les hommes, il le transforme en un fanatisme puissant, éclatant, dévoué. Chez lui point de caractères savamment détaillés ; point de philosophie dans leur analyse ; les mœurs aventureuses et galantes de son pays occupent le premier plan ; l'élan des passions, le choc des situations, l'accent lyrique des douleurs et des joies remplissent l'espace intermédiaire; et Dieu, le Dieu triple et unique plane sur tout; auréole toujours présente, tonnerre toujours menaçant.

C'est un curieux spectacle que le développement spontané de la culture intellectuelle et des beaux-arts en Espagne. Cette nation a des poëtes dramatiques qui ne se rapprochent ni d'Eschyle ni de Shakespeare, et qui possèdent une grandeur et une force spéciales. Elle a des peintres aussi grands coloristes que Titien et Rembrandt, aussi purs que Raphael, peintres que l'on n'égalera jamais dans l'expression de l'extase divine et du délire ascétique. Quand vous avez lu un drame de *Calderon*, tout palpitant de violence amoureuse et de fanatisme inexorable, *La Vengança de la Cruz*, par exemple, entrez dans un musée d'Espagne : vous y trouverez le même caractère sombre et ardent; des masses de lumières et de larges ombres; admirable coloris ; des têtes de vierges d'une grâce ravissante ; des extases angéliques ; des chairs palpitantes sous l'acier des bourreaux ; des instruments de tortures ; des séraphins remplissant les cieux ; enfin la foi catholique avec ses excès, sa fureur, ses dangers, mais plus ferme, plus brûlante, plus entière qu'elle ne fut jamais en Italie.

Le théâtre espagnol excita dans le dix-septième siècle l'admiration de toute l'Europe ; il forma Corneille; il nous donna le Cid ; il a même influé sur le génie de Vol-

taire, qui ne savait pas combien, dans *Zaïre* et dans *Alzire*, il se rapprochait des idées espagnoles. Après Calderon, le plus grand des poëtes catholiques d'Espagne, nous suspendrons notre examen, comme nous nous sommes arrêtés, dans notre coup-d'œil sur la littérature et les arts italiens, après le Tasse et l'Arioste, après Raphaël et Michel-Ange.

§. XVIII. ÈRE DU CATHOLICISME.

Peuples occidentaux. — La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne.

L'ère glorieuse des peuples du Midi, de l'Italie et de l'Espagne, c'est celle que nous venons de parcourir, et qui, soumise à l'influence toute puissance de la papauté, renferme les noms de Dante, Machiavel, Arioste, Tasse, Cervantes, Calderon, Camoëns. Au contraire, l'époque brillante des peuples septentrionaux a été celle où, se dégageant des entraves de ce catholicisme, ils ont délaissé la foi pour l'analyse et la croyance pour le doute.

Cette singularité n'est pas l'effet du hasard. L'organisation des hommes du Nord se distingue de celle des hommes du Midi par un contraste frappant. Le besoin d'aimer et de croire est plus prononcé chez les uns; celui de savoir, d'apprécier et de juger, est plus développé chez les autres. Il était naturel que la culture intellectuelle du Midi, qui tient à un instinct poétique de foi et d'amour, précédât celle du Nord. Nos instincts devancent notre réflexion : à la jeunesse appartient l'amour, à la vieillesse la pensée.

Vous diriez que la France est l'anneau intermédiaire qui lie les peuples du Nord à ceux du Midi; de cette situation mitoyenne et tempérée est né un génie spécial, qui n'est ni poétique comme celui de l'Espagne, ni pittoresque comme celui de l'Italie, et qui a pour marque caractéristique le bon sens, mais le bon sens caustique. Il répugna toujours à la foi aveugle, et ne se plongea qu'avec une sorte de modération et même de regret dans l'érudition profonde, dans les abîmes de l'abstraction, de la métaphysique et de l'analyse. C'est le peuple de l'anecdote, de la conversation légère, de la raison pratique et sociale. De toutes les langues modernes, la langue française est la plus faiblement accentuée; ses brèves et ses longues sont d'une délicatesse de nuance tellement faible et imperceptible, qu'on n'a pu les prendre pour base d'une prosodie. Les vers italiens, espagnols, portugais, anglais, allemands, sont rhythmés comme les vers latins et grecs; ils procèdent par iambes ou par trochées. Les vers français sont, à proprement parler, de la prose mesurée, rimée, colorée. Non que notre idiome manque d'harmonie; mais cette harmonie légère ne peut se comparer ni à celle du portugais et de l'espagnol, qui retentissent comme le clairon, ni à la grave mélopée allemande, dont tous les mots portent leur accent, dont toutes les syllabes sont de fortes notes musicales.

Dès les premiers temps, vous trouvez en France cette préférence accordée à l'esprit sur l'imagination, au bon sens pratique sur la poésie, à la raillerie sur l'enthousiasme, à la clarté sur la rêverie; préférence dont le génie national ne s'est jamais départi. Dans les romans de chevalerie même, qui étaient le fonds commun de toute l'Europe, et où sont célèbres

Ly Lancelots, ly Ogiers, ly Rolands,
De qui ly ménestriers font maints nobles romans;

le trouvère français introduisait une ironie mordante que les autres peuples eussent méprisée comme contraire à la poésie. La vieille race indigène de la France se distinguait par ce génie questionneur, critique, raisonneur, demandant à la poésie compte de ses fictions, et ne lui permettant guère une rêverie molle et vaporeuse, un élan intérieur et irréfléchi.

Le caractère des fabliaux français, c'est la raison narquoise, c'est le bon sens populaire. Le trouvère picard ou normand était, comme le Parisien moderne, inexorable dans sa raillerie. Ses anecdotes bourgeoises amusèrent long-temps nos aïeux; le conte bouffon fit les délices des châteaux et des chaumières. Ce fut un trésor pour l'Europe que ces historiettes. Elles ont pendant plus de cinq siècles défrayé tous les théâtres. Dans ce genre éclate surtout la fécondité inventive du génie français, qui exige des faits et non des mots, et qui n'a jamais voulu se

payer des riens sonores. L'allégorie même devient positive chez les Français : ce n'est plus un symbole vague et éthéré, mais une réalisation toute vivante d'objets métaphysiques. Le *Roman de Rose* offre un exemple de ce travers ; poème ingénieux et froid, dont la triste fiction se compose d'une ironie philosophique et spirituelle. D'ailleurs, jusqu'au XVI[e] siècle, jusqu'à *Marot* et *Rabelais*, c'est-à-dire jusqu'au moment où la Réforme vint remuer l'Europe, la France ne posséda guère que ces fabliaux, quelques chansons naïves et tendres, écrites d'un style simple, quelques satires poétiques, comme celles de *Villon*, et les récits des chroniqueurs, *Villehardin, Joinville, Froissart*, remarquables par le mouvement du style et la franchise du coloris. Le plus éloquent et le dernier d'entre eux est *Comines*, grand penseur, politique profond, qui appartient à l'école de *Machiavel*. Son caractère particulier est d'unir à la religieuse ingénuité du chroniqueur la raison inhumaine du Florentin. Il est en France le seul écrivain de son espèce.

L'Allemagne, jusqu'à l'époque de la réforme, est plus pauvre en richesses intellectuelles que la France : à ses *Minnesinger*, dont nous avons signalé la grâce lyrique, succède un goût pour les poèmes allégoriques et satyriques, goût lourdement emprunté à la France, et dont l'apologue de *Reyneck Fuchs*, ou le livre du Renard, est la production la plus remarquable. La langue allemande s'était refaite, défaite et reconstruite plusieurs fois ; les querelles féodales déchiraient cette contrée, dont elles étouffaient le développement intellectuel. Vers la fin du XVI[e] siècle, les citadins allemands furent saisis d'un amour subit pour la poésie, et se mirent à façonner, sur un modèle bourgeois, les antiques poèmes des Minnesinger. L'esprit des vieilles compositions chevaleresques jeta encore quelques lueurs ; plus d'une ballade populaire, née de l'élan de l'indépendance helvétique, mérite d'être conservée. Mais cette faible et naïve littérature a trop peu d'importance encore. L'intelligence allemande attend son impulsion de la réforme et de *Luther*.

La même observation s'applique à l'Angleterre, qui, jusqu'à l'époque de *Spincer* et de *Shakespeare*, ne fait que préparer ce mouvement intellectuel que la réforme doit activer. Ses ballades guerrières, pathétiques et sensibles, d'une mélancolie profonde, composent jusqu'à ce moment tout son trésor intellectuel. *Chancer*, imitateur de *Pétrarque* et de *Boccace*, est le seul homme doué d'un talent énergique, qui, depuis *Roger Bacon* jusqu'au XVI[e] siècle, illustre la littérature de son pays. Déjà vous trouvez chez lui l'observation fine et sagace des caractères, l'art de raconter et de faire valoir l'anecdote par les détails, l'intuition philosophique de l'humanité, intuition qui, chez les Anglais modernes, a, depuis Shakespeare jusqu'à nos jours, produit de si nobles ouvrages.

La langue anglaise s'est formée des éléments les plus disparates. Le teutonique en est le fond ; le normand, né du latin, en a diversifié la trame ; de tous les pays du monde des mots et des tournures sont venus croiser dans tous les sens ce tissu bizarre et chatoyant. De là une élasticité, une liberté, une variété de teintes, une multitude de gradations, admirables sous la plume d'un homme de génie, méprisables et confuses quand la médiocrité les emploie.

§. XIX. ÈRE DU PROTESTANTISME OU DE L'ANALYSE.

Coup d'œil général sur le développement des Arts et des Lettres chez les peuples Européens, depuis la Réforme.

Avec le quinzième siècle, une carrière inconnue s'ouvre à nous : l'imprimerie, la poudre à canon, la boussole et le papier, vont bouleverser les sociétés et donner à la pensée un élan nouveau.

On ne peut, sans manquer à la vérité, prétendre que ces immenses leviers furent les découvertes du quinzième siècle. L'imprimerie n'est qu'un emploi modifié de la gravure et des empreintes, que les anciens mêmes connaissaient. Les éléments principaux de la composition chimique qui donne la poudre à canon, entraient dans le feu grégeois, si redouté au moyen âge : les Arabes et les Chinois se servaient de poudre à canon. Depuis des siècles, le papier se fabriquait dans l'Égypte et dans l'Inde ; et nulle des propriétés de l'aiguille aimantée n'était ignorée dès les premiers temps de notre ère, comme le prouve, entre autres

monuments, le fragment curieux d'un poète provençal.

Mais au quinzième siècle les esprits étaient préparés : tout changea de face. La guerre s'arma du feu destructeur ; la navigation d'un guide fidèle; la pensée d'un véhicule rapide et éternel. La mort, qui dans les combats anciens abattait quelques hommes par le glaive et la hache, renversa des générations et dévora des armées. L'écrivain qui n'avait qu'une tribune isolée et solitaire, trouva pour auditeurs le monde et les siècles. Le globe, dont une faible partie était connue, se dessina dans son ensemble et n'eut pas d'asile inexploré. Voyez la puissance de l'homme se centupler tout-à-coup : ses vaisseaux couvrir l'Océan; la destruction sortir de ses mains, comme la foudre sort de la nue; sa pensée se répandre dans l'éloignement et dans l'avenir, rapide comme l'éclair, éternelle comme le monde.

La Réforme, qui suivit de près l'invention de l'imprimerie, le nouveau système militaire et le nouvel élan de la navigation, donna son nom et imposa son caractère à l'époque qui commençait. Du quinzième siècle jusqu'à nous, le monde européen a marché dans cette voie de critique, de philosophie analytique, expérimentale, raisonneuse. Cette influence nouvelle eut peu de prise sur les nations méridionales ; aussi sont-elles restées en arrière, tandis que la France, si profondément sillonnée par le protestantisme, l'Allemagne, mère de Luther, l'Angleterre, métropole de la religion réformée, pays de l'analyse et du scepticisme, marchaient à grands pas dans cette route de civilisation nouvelle d'où nous ne sommes pas encore sortis, et que nous allons esquisser rapidement.

La France.—Ce doute, ce besoin d'analyse avaient germé dans les esprits, avant même que la voix tonnante de Luther eût détaché de la foi papale la moitié du monde chrétien. La France surtout, dont nous avons déjà fait remarquer la sagacité et l'esprit ironique, semblait avoir donné le signal de cette marche nouvelle. On avait vu les poètes narguer la cour de l'église, et *Villon* suivre avec plus de verve la trace satirique de *Clopinel* et de *Jean Meung*. Au commencement du seizième siècle, Rabelais se montre ; c'est le premier-né de la Réforme. Caliban de la plaisanterie, il immole dans sa burlesque épopée les papegaux, les évegaux, les cardingaux. Tous les grands esprits, tous les écrivains puissants du même siècle s'élancent dans la même carrière, où les uns portent, comme *Jean Calvin*, la sévérité de leur génie, les autres, comme *Montaigne*, la pittoresque et ondoyante allure du raconteur. Dans le feu des guerres religieuses, la langue se trempe, l'éloquence se forme, les mémoires et les factums abondent : la Satire Ménippée, le plus piquant des pamphlets, fait époque. Les études latines et grecques entraînent dans une fausse route de pédantisme et de recherche *Ronsard* et toute son école; la littérature française et la sociabilité de la France se forment et éclosent à la fois.

De cette sociabilité française émana le mémoire historique, le seul genre d'histoire qui nous convienne, et celui où nous avons excellé. Notre histoire véritable, ce sont des lettres, des anecdotes, des portraits, des journaux, des souvenirs : genre causeur, plein de bonhomie, de naïveté, de vanité, où l'amour-propre se développe à son aise. C'est de l'histoire par fragments et par lambeaux. Le vie en France se compose d'actes et de sensations beaucoup plus rapides et plus saillantes que dans les autres pays d'Europe : ces sensations recueillies par nos gens de cour, d'église ou de cabinet, forment une admirable galerie d'étude sur l'humanité tout entière. Aux mémoires de Retz, à ceux de Saint-Simon, à ceux de Mme de Staël, aux confessions de Jean-Jacques, les pays étrangers ne peuvent rien opposer qui égale ces ouvrages ; c'est à la fois de l'esprit, de l'éloquence, de la conversation, du drame, une pénétration infinie, souvent un style admirable. Quelle verve caustique, quelle empreinte brûlante chez Saint-Simon! Quelle adorable simplicité de couleurs ardentes chez Rousseau! Quelle révélation de l'ambition ecclésiastique chez le Coadjuteur! Les femmes, lancées dans le tourbillon social où elles portaient leurs passions aveugles, ont contribué pour leur part à cette bibliothèque de mémoires. Il manquerait beaucoup à notre connaissance de l'histoire française, si Marguerite de Valois ne nous disait les intrigues de la cour sous Charles IX ; la princesse de Condé, les misères domestiques de Henri IV; mademoiselle de Montpensier et madame de Motteville, le chaos de deux régences; madame de Sévigné, la splendeur de Louis XIV; madame d'Épinay, la corruption brillante de Louis XV; madame

Roland, les luttes sanglantes et l'héroïsme de la révolution.

Le seizième siècle produit une moisson de mémoires curieux, au nombre desquels il faut ranger les vives couleurs de *Montaigne*, le représentant le plus brillant, le plus éloquent et le plus poétique du bon sens français. Remarquez que ni Montaigne, ni la France n'abdiquent absolument le catholicisme; seulement ils lui font subir un mélange de scepticisme et d'analyse. Montaigne et la France sont à demi-protestants. L'influence italienne, puis l'influence espagnole, viennent se joindre aux études classiques; bientôt la monarchie de Louis XIV, régularisant ces influences, les coordonnant et les identifiant, créa une littérature spéciale, gloire de notre pays et admiration de l'Europe.

Corneille s'élève entre la période turbulente et féconde que nous venons d'indiquer, et le règle calme et magnifique de Louis XIV. La double imagination des Romains et des Espagnols nourrit son génie, dont l'élévation est le trait le plus frappant. Bientôt ce caractère communicatif et sociable, cette élégante facilité de mœurs et d'expression, cette gaité de commerce et cet esprit d'amusement qui régnèrent toujours en France, furent comme tempérés par le sceptre de Louis XIV. Ce prince, qui avait rêvé je ne sais quelle monarchie asiatique, donna à sa cour une impulsion de noble urbanité et de gravité brillante, qui se reflèta sur la littérature, et qui, mêlée à l'étude approfondie de la Grèce et de Rome, distingue les grands écrivains français de ceux de tous les pays. L'empire des femmes s'y mêla; ce fut à la fois de la noblesse, de la gravité, du raffinement, de la galanterie, une certaine élévation d'âme et de pensée, se jouant sur un fonds d'imitation hellénique et latine.

Le génie national des Français se rapprochait sous un rapport du génie hellénique. L'éloquence des passions était naturelle à un peuple vif, ardent, mobile, plein de vanité, irritable, familier, facile dans ses mœurs, plus extérieur que concentré, doué de passions plus rapides que profondes. L'étude des anciens jointe à ce caractère spécial, constitua le drame français : même rhétorique passionnée, même développement donné à l'accent des émotions, au détriment des situations et des caractères. Pour que cet élément dominât dans la tragédie française, il fallait que le plan fût peu compliqué et l'action restreinte. Le moyen en effet de prêter à Phèdre et à Xipharès cette déclamation passionnée et loquace dont Euripide a donné le modèle; le moyen de se livrer à ce penchant, si le poète avait eu à traiter des sujets d'intrigue semblables à ceux de Shakespeare, de Calderon, de Lope de Véga! On trouva donc naturel d'adopter le cadre antique, de circonscrire l'action dans un jour, dans un lieu, entre peu de personnages. Rien n'était plus logique; et, sous ce point de vue, les belles productions de la scène française sont des modèles parfaits. Mais ce genre est limité. Le drame, ainsi conçu, reproduit éternellement dans un cadre étroit les accents toujours les mêmes de l'amour, de la haine, de l'ambition, de la vengeance ou de la douleur.

Racine est-il vraiment classique? Je ne le pense pas. Cet écho de la mélodie hellénique, ces reflets d'Euripide qui parviennent jusqu'à nous et se prolongent dans notre Europe, ne peuvent être ni complètement purs, ni dépouillés de tout alliage moderne. La réalité de la vie grecque manque à ces œuvres monumentales; et si quelque chose de la suavité antique se retrouve dans l'*Iphigénie* et la *Phèdre* du poète de Louis XIV, une élégance moderne, des mœurs à demi-chevaleresques, à demi-chrétiennes, d'autres teintes empruntées à la sociabilité française viennent se fondre dans cet ensemble délicieux.

A côté de *Racine* se groupent *Lafontaine*, celui qui perpétua et perfectionna la naïveté poétique et raconteuse des Trouvères; *Molière*, le plus grand des écrivains qui jamais aient choisi la vie privée pour type et pour sujet de leurs travaux; *Pascal* et *Bossuet*, intelligences toutes françaises, qui n'ont pas sacrifié leur originalité propre à l'imitation des anciens, et qui, sous ce rapport du moins, nous semblent au moins les égaux de Corneille et de Racine.

Entre les peuples qui recueillirent l'héritage des lettres grecques, nul ne se rapproche autant que la France de l'harmonieuse pureté qui distingue ces dernières. Mais ce fut surtout au dix-septième siècle que cet accord et cette pureté régnèrent. Après Louis XIV, une monarchie colossale et sans base croula de son propre poids, et, s'affaissant sur elle-même, prépara l'échafaud de Louis XVI. L'étude des classiques avait dominé l'époque de Racine et de Molière. Le *scepti-*

cisme s'empara de l'époque où brillèrent *Voltaire* et *Rousseau*. Les vieilles idoles des nations tombaient enfin. Chef de secte autant qu'écrivain, intelligence vaste et rapide, éclairant toutes les sommités d'une lumière soudaine, auteur tragique plein de verve et de pathétique, poète étincelant, historien plus agréable que profond, romancier caustique et inexorable; tout ce que nous avons vu se développer, dans les siècles précédents, de philosophie ironique, de scepticisme redoutable, s'est réuni chez *Voltaire*. Près de ce grand destructeur des abus accumulés dans une société corrompue et vieillie, s'élèvent deux hommes plus profonds que lui, mais dont le talent s'est renfermé dans des limites plus étroites; *Montesquieu* et *Rousseau*. Nul écrivain ne se montra plus sagace et plus éloquent que *Montesquieu*; il remonta jusqu'aux antiquités de la législation septentrionale : penseur doué d'une vive pénétration, d'une parole incisive, féconde et sévère. *Rousseau*, voyant les bases du catholicisme et celles de l'ordre social ébranlées par l'énervement des mœurs, essaya de remplacer les unes et les autres par un culte de la nature et du devoir, par un républicanisme enthousiaste et un dévouement passionné dont il fut l'éloquent apôtre. En un temps de civilisation et de corruption générales, il joua le rôle d'un saint Augustin, d'un Solon, d'un fondateur de secte, d'un législateur et d'un apôtre. Sous le rapport de l'art, c'est le plus parfait des écrivains.

Vous remarquerez près de lui, non seulement le majestueux *Buffon*; *Diderot*, chez qui bouillonnait si confusément la sève de la poésie et de l'éloquence; mais des intelligences remarquables, quoique secondaires; *Vauvenargues*; *d'Alembert*; l'abbé *Prévost*, romancier excellent; *Raynal*, déclamateur doué de verve et quelquefois d'une touchante éloquence; *Mably*, homme savant, qui a outré le caractère moral de républicanisme dont on se parait alors; *Court de Gebelin* et *Bailly*, qui essayèrent de remonter jusqu'aux antiquités du genre humain; tentative courageuse, mais dont l'audace est rarement payée de succès.

Nous voici parvenus sur les limites de cette révolution où le tonnerre de Mirabeau retentit, et dont Napoléon recueillera l'héritage, pour le léguer à son tour à un gouvernement représentatif, dont les résultats et le succès nous sont encore inconnus. Au développement intellectuel a succédé le développement redoutable des faits, des révolutions et des guerres : laissons l'avenir expliquer et juger une époque dont l'énigme est encore enveloppée de tant d'obscurité. Ses conquêtes ont été spécialement scientifiques et matérielles; c'est depuis cette révolution que la chimie et la physique ont fait de merveilleux progrès; que les arts industriels se sont perfectionnés avec une énergie et une variété qui tiennent du prodige. Mais cette énergie, cette variété même, ont pour cause l'analyse exacte dont l'ère protestante amena le règne, et dont la France, sans embrasser le culte réformé, propagea les doctrines; *Rousseau*, *Voltaire*, *Montesquieu*, qui ont remué tant d'idées, sont fils du protestantisme et de l'analyse : les merveilles de la chimie, la navigation dans les airs, les prodiges de la vapeur, en sont les résultats matériels.

Au milieu de tant de nations rivales, la France a surtout brillé par l'extrême justesse de l'esprit, la clarté de la conception et le bonheur de la mise en œuvre. Pays éminemment rationnel, c'est par cette sagacité dialectique, et non par l'érudition, comme l'Allemagne, ou par le commerce et la politique, comme l'Angleterre, qu'elle a conquis son influence. Plus la raison et l'analyse ont étendu leur empire, plus celui de la France est devenu prépondérant. Aujourd'hui elle est le guide rationnel de l'Europe; elle juge en dernier ressort les réputations. Dans les arts comme dans la poésie, elle occupe une place intermédiaire entre le génie du Nord et celui du Midi; habile à tout imiter et à tout comprendre; fière de ses Méhul et de ses Gluck, de ses Le Sueur et de ses Pujet; douée enfin de cette fécondité et de cette souplesse qui lui permettent d'opposer dans tous les genres des chefs-d'œuvre aux chefs-d'œuvre des autres nations.

L'Angleterre. — La France intellectuelle s'est formée dans les combats théologiques du protestantisme et du catholicisme. L'Espagne a reçu sa double inspiration du catholicisme et du génie arabe. L'Allemagne s'est trempée au foyer des querelles religieuses, et de la discussion des dogmes elle a passé à la discussion des théories de philosophie et d'art. L'école terrible de l'Angleterre a été celle des guerres civiles et des luttes éternelles d'une aristocratie jalouse contre une liberté incomplète, mais frémissante.

Spencer, poète élégiaque et allégorique, appartient à la fois au moyen âge et à la nouvelle ère. *Shakespeare*, créateur du drame anglais, est de tous les auteurs dramatiques celui qui a porté le plus d'ironie et la profondeur dans la représentation des caractères humains. *Bacon,* nouvel Aristote, soumet à une classification plus sévère et à une analyse plus rigoureuse les connaissances acquises. A ces hommes de génie, éminemment protestants, succède *Milton*, expression énergique du puritanisme. Il créa l'épopée protestante, comme *Dante* a enfanté l'épopée catholique. Le même génie puritain, rendant les mœurs de famille plus austères et plus graves, fit naître une école de remarquables romanciers. De cette habitude de mœurs réservées, analytiques, de cette sagacité pratique et observatrice, naquit Richardson, admirable peintre de caractère et d'intérieur. Une foule d'imitateurs, *Fielding* surtout, qui lui fut supérieur pour la gaîté et l'invention, s'élancèrent dans sa voie. Plusieurs femmes acquirent dans ce genre une célébrité éphémère. Les tableaux de famille furent à la mode. L'Allemagne, avec ses habitudes bourgeoises, s'empara d'une donnée qui lui convenait si bien, et décrédita le genre en l'affaiblissant et l'affadissant.

L'école d'historiens nommée école philosophique, et qui cherchait à rendre compte philosophiquement des faits, des actes de la vie et des mouvements de la civilisation, apparut dans le XVIIIe siècle. La masse des évènements s'était tellement accrue, qu'il fallait bien établir un plan, un ordre, une liaison, dans cette foule de souvenirs confus qui n'avaient ni une valeur identique, ni la même importance. Voltaire en France, Gibbon, Robertson, et Hume en Angleterre, fondèrent cette école historique.

L'Angleterre avait conservé, grâce à sa position insulaire, des mœurs indépendantes. Chaque individu pouvait être libre et original impunément : aussi la littérature anglaise marche-t-elle d'un pas affermi au milieu de toutes les révolutions. Au XVIIIe siècle, pendant que le génie de Voltaire, de Rousseau et de Diderot s'épuisait en combats polémiques, plus brillants qu'utiles ; pendant que ces hautes intelligences s'occupaient à détruire plutôt qu'à créer, à soutenir leur secte ou leur opinion individuelle plutôt qu'à laisser de grands monuments ; alors paraissaient en Angleterre les beaux ouvrages historiques de Hume, de Robertson et de Gibbon. L'éloquence se développait sans doute en France avec plus d'énergie et d'éclat ; mais il y a dans les œuvres que nous venons de citer quelque chose de calme, de fort et de monumental qui manque aux plus belles productions du XVIIIe siècle en France.

L'histoire d'Angleterre de *Hume*, écrite avec une élégante concision, est inférieure à ses *Essais de philosophie*. C'est dans ces derniers qu'il applique au scepticisme le scepticisme même, et qu'il prouve que si l'on peut douter de tout, le système qui reposerait sur le doute ne serait pas moins attaquable que les autres systèmes. Esprit lumineux et subtil, raisonneur plein de finesse, il manquait de ces qualités de l'imagination et de l'âme qui impregnent les œuvres de l'intelligence de chaleur et de fécondité. Hume a essayé de suppléer à ce défaut en se jetant dans la partialité. Il est moins savant que Robertson, moins candide que lui, mais doué d'un style plus net et plus rapide, quoique moins fleuri et moins pompeux.

Robertson, plus déclamatoire, plus empesé, moins éloquent, mais plus érudit que Hume, a de la conscience et de la modération. Il voit bien les grandes masses ; *il sait* descendre jusqu'aux details. Un amour sincère de l'humanité respire dans ses pages et entraine doucement le lecteur ; ses tableaux sont larges et s'animent d'un coloris pur. La France n'a pas produit d'historien qui se soit élevé à son niveau. Ces écrivains n'ont pas découpé ni éparpillé l'histoire, comme faisaient leurs contemporains. Leurs œuvres resteront, quoique le temps, en s'écoulant, doive leur enlever une partie de la supériorité dont ils se vantaient. Déjà le *docteur Lingard*, par une histoire analytique de l'Angleterre, histoire assez mal écrite, trop favorable à une secte, mais pleine d'utiles documents, a renversé l'édifice bâti par Hume.

Gibbon est supérieur à ces deux historiens. Son coup d'œil est vaste, son érudition immense. Il a conçu un vaste projet, et il l'exécute. Son style a du poids et de la gravité, sans manquer d'éclat, de retentissemens, même de poésie. Il a quelquefois du mauvais goût, mais il est peintre, et son analyse des caractères et des mœurs est digne de servir de modèle.

Une longue liste de poètes, entre lesquels *Pope* se rapproche d'avantage du goût classique, et *Cowper* du goût septentrional, honore la littérature anglaise. Là, comme

dans les bons romans anglais, un sentiment profond de la nature se communique au lecteur. Le dernier et brillant résultat de cette double tendance, c'est *Byron*. Né dans un temps de crise et de douleur pour les nations, il a choisi une muse nouvelle et terrible, le désespoir. Près de lui, un grand peintre de tableaux de genre, *Walter Scott*, a charmé l Europe en jetant l'érudition dans le roman. Belle et puissante littérature, mère de *Sterne*, de *Swift*, *d'Addison*, dont la profondeur et l'énergie sont les caractères spéciaux, mais qu'une étrangeté insulaire rend difficile à bien comprendre. Les beaux-arts anglais, au contraire, n'ont fleuri que d'un éclat tardif, sous un climat peu favorable à leur développement. Comme peintres de caractères et de portraits, *Hogarth*, *Reynolds*, *Lawrence*, *Wilkie*, tiennent une place honorable dans l'histoire des Européens; et l'on peut remarquer que c'est encore l'individualisation, l'analyse de la vie privée, le mérite enfin des romans anglais, qui constituent le mérite saillant de ces artistes.

N'oublions pas dans cet aperçu rapide l homme qui a exercé l'influence la plus prononcée sur l'Angelterre moderne. La philosophie de *Locke* a modelé le gouvernement anglais actuel, système d'opposition et de contre balancement des partis, fusion et lutte perpétuelles de la démocratie et de l'aristocratie Elle a fait plus : elle a créé la constitution républicaine de l'Amérique, vers laquelle semblent graviter toutes les constitutions européennes. Ainsi, l'influence de la Grande-Bretagne, influence profonde et conforme à son génie, a été spécialement politique et positive. Régie par le meilleur gouvernement qui existât en Europe au dix-septième siècle, elle a communiqué aux deux mondes ses principes et ses lois. Elle a fondé cette représentation nationale, dont la France, plus raisonneuse et plus spirituelle, mais moins sage, n'a fait encore qu'un essai très-incomplet. Elle a jeté dans le nouveau continent de l'Amérique septentrionale les germes de la liberté. C'est le peuple auquel on reproche le plus d'égoïsme, et c'est celui qui a servi le plus puissamment le progrès intellectuel et social de l'Europe.

L'Allemagne. — Nous avons rappelé plus haut les chefs-d'œuvre antiques de la Germanie, et nous n'avons pas oublié l'époque des *Nibelungen*, ou Enfants de la Nuit, ou se trouve encore vivant le souvenir des Francs occidentaux, Saliens, Ripuaires et Bourguignons. La destruction des Bourguignons par *Attila* en est le sujet. Le paganisme y respire. Vous y voyez cette bande armée, cette nation fidèle, guerrière, indépendante; république groupée autour d'un chef, turbulente et audacieuse escouade qui s'empara de la Gaule et chassa les romains. Les *Minnesingers* du moyen âge nous ont aussi occupé un instant, nous avons cité le grand Reuchlin, fondateur de la philologie moderne. Mais jusqu à la guerre de trente ans, ce pays morcelé, sans nationalité et sans foyers de civilisation, produisit peu de génies remarquables. Pendant la guerre que nous venons de rappeler, une école de poëtes se forma en Allemagne. *Opitz* et *Fleming* y occupent le premier rang. L'Allemagne littéraire devint française sous l'influence de Frédéric. D'insipides madrigaux, de lourds bouquets à Chloris, constituèrent toute la poésie de cette époque. *Klopstock*, imitateur des Grecs, *Lessing*, admirateur des Anglais, contribuèrent à la régénération de l'Allemagne. Une tendresse sublime, mais souvent pâle et vague, respire dans la Messiade de Klopstock; le genre lyrique lui doit quelques chefs-d'œuvre. Son tort a été de vouloir transporter dans le poème épique l'inspiration de l'ode, inspiration nécessairement courte, et qui, pour atteindre son but, doit se renfermer dans des limites restreintes. Son âme était élevée, républicaine et mystique. Dans sa Messiade, on distingue le caractère d'*Abbadona*, démon repentant; création aimable et sentimentale, mais qui ne rachète pas la monotonie vaporeuse du poëme.

A côté de Klopstock, se groupèrent *Gerstenberg*, poète noble et dénué d'emphase; *Stolberg*, génie religieux et aristocratique. *Voss*, traducteur admirablement naïf des épopées homériques, choisit une route tout opposée; chrétien rationnel, essentiellement démocratique, il livra la guerre aux classes supérieures et aux dogmes du catholicisme. Stolberg, au contraire, se fit catholique; et *Claudius*, écrivain qui a quelques rapports avec notre Fénélon, défendit avec éloquence et onction les mystères chrétiens. *Lessing* est l'esprit le plus sceptique, mais aussi le plus sagace de cette époque. C'est le Hume de son pays, quoiqu il ait combattu Hume. Polémiste puissant, enjoué, facile, dialecticien admirable, il jetait dans l'avenir le coup d'œil du prophète.

En Suisse, on voit se former une école nouvelle. *Bodmer*, doué du sentiment du beau, tira de l'obscurité où ils étaient plongés, les chants des Minnesingers, troubadours allemands du treizième siècle. Il rappela son époque à la naïveté, à l'énergique expression des sentiments humains. Il n'atteignit pas le but de l'art, parce que l'exécution lui manquait; mais il ouvrit la voie. *Haller*, poète rocailleux, mais d'un génie élevé, consciencieux et indépendant, le seconda dans cet effort.

Wieland fonda une école toute française et voltairienne. Souvent ses grâces sont affectées; et c'est dans un poème où l'érudition et l'imagination se confondent, dans un poème étranger au génie français, dans *Oberon*, qu'il a montré le plus de talent. *Thummel* et *Schultz*, ses disciples, ont composé, l'un des contes assez piquants; l'autre, des romans plus remarquables encore, et d'un style moins négligé.

Ainsi s'agitaient confusément toutes les idées, au sein de cette Allemagne asservie, qui se dédommageait par la liberté intellectuelle de sa dépendance politique. *Jacobi*, écrivain d'une pureté et d'une noblesse peu communes, critique éclairé, philosophe élégant, élevé, se développait à côté du Hollandais *Hemsterhuys*, platonicien plein de grâce et de suavité. En Suisse, brillait l'éloquent *Lavater*, auquel on doit reprocher une certaine exagération, un certain charlatanisme d'expression, mais prédicateur ardent et pathétique. *Justus Mæser*, profond investigateur du droit germanique, traçait le tableau inconnu et neuf des législations saxonne et franque : homme dont le style est mâle, vigoureux, et pour ainsi dire hautain, le Montesquieu de l'Allemagne.

Enfin paraît *Gœthe*, le plus grand génie poétique de son temps; homme admirable par son impartialité et son universalité; dont les chants lyriques sont répétés par le pâtre et le grand seigneur, depuis la mer Baltique jusqu'au Danube; d'une imagination pittoresque, et d'une expression parfaitement pure; auteur dramatique d'une élévation et d'une grâce inimitables. La publication de *Werther* a été une époque littéraire; celle de *Gœtz de Berlinchingen* a donné une nouvelle impulsion au drame. Il n'y a pas d'ouvrage de *Gœthe* qui n'ait été un événement. Son caractère est de réunir et de balancer par la force et la grâce du style toutes les influences et toutes les écoles. Quant au fonds même de son génie, il est essentiellement lyrique. Tantôt les émotions de la vie de famille, tantôt celles de la galanterie et de la chevalerie, quelquefois les hymnes l'Orient, retentissent sous ses doigts harmonieux. Il est mélancolique, guerrier, rêveur, mystique tour-à-tour. Et comme il peint admirablement les femmes! Quelle délicatesse de touche! quelle finesse de pinceau! quelle grâce naïve! L'impartialité la plus rare se mêle chez lui à une sensibilité douce. Il admet tout, il comprend tout. Du trône élevé qu'il occupe, il jette sur les folies de ce monde un coup d'œil impartial et vaste; il a ce calme profond des statues antiques, et les mouvements d'ici-bas l'intéressent sans le troubler.

Winckelmann, dans son *Histoire des arts*, eut toute l'éloquence, toute l'abondance, toute la majesté de Buffon. N'oublions pas *Lichtenberg*, esprit fin, vif et piquant, le Swift de l'Allemagne, panthéiste systématique; ni le juif *Mendelsohn*, auquel on doit des pages si suaves et si élégantes; ni même *Miller*, romancier, auteur des *Barons de Felsheim*; et *Weit Weber*, dont le nom véritable était *Wæchter*; talents secondaires, mais agréables. *Hamann*, génie énigmatique, trivial en apparence, philosophique en réalité; *Herder*, critique d'une érudition profonde, et qui savait tout comprendre, tout approfondir, admirer le beau sous toutes ses formes, s'associer aux inspirations de la muse, sous toutes les latitudes; *Malher-Muller*, poète fougueux, dont le coloris ardent rappelle Rubens; *Heinse*, auteur d'*Ardhingello*, écrivain voluptueux et fantastique, qui a du feu, de l'originalité, du coloris. *Matthisson*, poète assez agréable, minutieusement pittoresque, épuisant les détails et voulant tout reproduire; *Hippel*, qui a composé, sur des doctrines philosophiques, des romans d'une piquante originalité; *Miller*, poète agréable, qui peignit dans des romans assez brillants, mais d'une tendance dangereuse, un amour platonique et voluptueux à la fois : tous ces écrivains, éminents à divers égards, méritent d'être cités.

L'auteur de l'*Histoire des Suisses*, *Jean de Muller*, dont l'érudition ne nuisait ni à son exquise raison, ni à son imagination ardente, concis comme Tacite, naïf comme un chroniqueur, nous semble le rival de tous les écrivains modernes, sans en excepter aucun : il emprunte à tous les historiens les grands traits et les vives couleurs de

leurs palettes, et se les approprie, sans les copier jamais. Amant de la liberté, il la veut pure; appréciateur de toutes les gloires, inaccessible à tous les préjugés, génie sévère et facile, souvent âpre dans son style, souvent sublime dans sa simplicité, il s'élève au-dessus de Robertson et de Hume.

Lenz, qui est mort de faim sur une grande route, avait quelque chose de la verve et du mordant d'Aristophane. *Klinger*, misanthrope ardent, ne manque ni d'éloquence, ni de verve. *Moritz* est un écrivain ingénieux, mais sans profondeur. *Jean Paul Richter*, s'empara de l'héritage légué par Swift et Sterne; *Hoffmann* joignit aux fictions de l'imagination orientale le rêve fantastique et vaporeux de l'imagination allemande. Deux bizarres et puissants génies, qui ne pouvaient naître qu'au sein de la Germanie moderne, si bourgeoise et si idéale, si libre de pensée et si soumise par le fait.

Quant au drame allemand, il est bien difficile de le juger : il n'a pas d'âme qui lui soit propre. Il offre la réunion confuse des opinions, des sensations, des aperçus les plus disparates. Né de l'étude des autres peuples, il s'était appliqué à reproduire les diverses nationalités. C'est une scène sans spontanéité, sans naïveté, mais non sans mérite. *Schiller*, avec plus de fougue, et peut-être plus d'élévation que Gœthe, nous semble moins parfait. Écrivain énergique, il n'échappe ni à l'emphase, ni à la prétention métaphysique. *Werner*, intelligence forte et égarée, a voulu porter dans le drame les rêveries de Swedenborg et des Illuminés : essai fatal et bizarre, qui n'a produit que des monstres dramatiques, étincelants de beautés.

L'influence de l'Allemagne n'a été ni celle des beaux-arts que nous avons vu briller en Italie, ni celle de la raison et de l'ironie, qui appartiennent à la France, ni celle de la politique et de la législation, dont l'Angleterre s'est emparée : l'érudition et la philosophie idéale constituent le développement spécial de l'intelligence en Allemagne. C'est là que les théories métaphysiques s'entrechoquent et se détruisent sans cesse sous l'inspiration de *Kant* et de *Hamann*, de *Fichte* et de *Hegel*. Le règne des idées n'a pas cessé en Allemagne, pays du système et de la généralisation.

Les modernes poètes du Nord ont subi l'influence de l'Allemagne. C'est l'expression laconique et souvent gracieuse d'une rêverie tendre, mélancolique, qu'il faut chercher dans les œuvres des poètes suédois et norwégiens. Le théâtre danois mérite d'être remarqué. *Holberg* n'est pas sans verve comique. *Éwald* n'est pas dénué d'élévation tragique.

Peuples méridionaux. — Que peut produire une société oisive? Le froid mortel qui la saisit pénètre toutes les œuvres de l'art, et les frappe de mort. Il en est ainsi de l'Espagne; depuis l'époque où brilla *Cervantes*. Quelques hommes de talent, *Quevedo, Gongora, Moreto* y apparaissent; mais sa civilisation est morte, sa muse n'a plus d'accents.

La poésie et le génie des affaires avaient tour-à-tour fait la grandeur de l'Italie. Le génie des arts avait succédé à cette double consécration. Pépinière féconde en publicistes et en diplomates, aux quinzième et seizième siècles; admirable école de peinture et de sculpture à la même époque, l'Italie ne produisit plus, aux seizième et dix-septième siècles, que des froids rimeurs, des académiciens emphatiques, et des peintres maniérés.

La vie poétique avait fui l'Italie. Des compilateurs plus ou moins savants, mais destitués de toute énergie de pensée, les Cravina, les Tiraboschi, les Cesarotti, les Bettinelli, donnèrent pour modèle leur prose inélégante, et francisée. Au milieu de ce purisme, on vit éclore le talent de *Métastase*, talent diffus, mais doux et harmonieux, dont le langage efféminé se prête merveilleusement aux caprices de la musique, et dont les tragédies, livrées aux confidentes et aux confidents, remplies des sentiments d'une galanterie fade et affectée, ne manquent cependant pas d'un intérêt assez pathétique. *Alfiéri* se dessina près de lui; génie roide et farouche; dont les œuvres monotones comme celles de Metastase, opposent à la constante mollesse de ce dernier leur âpreté non moins constante.

La nationalité de chaque littérature a été le principe élémentaire de sa vie. Quand les Italiens abandonnèrent leur syntaxe et leur ancien lexique pour imiter les formes françaises et le style français, tout espoir de régénérer leur littérature fut perdu. Le règne des académies, en Italie, fut l'époque de la décadence des arts. Les Carrache n'étaient plus; Guarini avait arraché à la muse ses derniers sourires. Les grands peintres, les

grands sculpteurs, les grands architectes, avaient cédé la place aux Carle Maratte et aux Pietre de Cortone. On eut la prétention de conserver le feu des arts au moyen d'institutions académiques. Tels s'amusèrent à passer au tamis tous les mots du dictionnaire, tels autres se consacrèrent au sonnet. Il y eut des académies pour l'improvisation, et d'autres pour le bout-rimé. Pauvres institutions, qui remplaçaient par des paroles et de l'emphase les œuvres du véritable génie. L'art mourait au milieu de tous ses docteurs, si féconds en remèdes pour le sauver.

La musique survécut, en Italie, à la peinture et à la poésie, la musique, qui tient à la fois à l'âme et au corps, qui établit pour ainsi dire le point de transition entre les sensations purement physiques et les émotions morales, échappa aux fausses idées; au règne des concetti et des grâces maniérées. Ce n'est pas, à proprement parler, un art intellectuel : il s'adresse aux sentiments de l'âme, en frappant la partie la plus délicate de l'organisation humaine : aussi les doctrines prétentieuses et fausses n'influent-elles pas sur la musique. Ce fut l'Italie qui donna le signal du nouvel art musical, et produisit *Pergolèse*, *Scarlati*, *Jomelli*, *Cimarosa*, *Paesiello*. Cette supériorité ne s'effaça même pas dans la dernière décadence du génie italien. L'Allemagne, appliquant à la musique son érudition et sa sensibilité rêveuse, rivalisait avec l'Ausonie. Pendant que le canon de Bonaparte, précédant sa marche triomphale, grondait de ville en ville, il se formait une double école musicale : celle de *Rossini* et celle de *Beethowen* : l'une aussi facile dans sa démarche, aussi négligente dans ses procédés, que l'autre se montrait prodigue d'érudition, et bizarre dans ses combinaisons innattendues. L'un et l'autre accomplirent, aux deux pôles contraires, une immense révolution musicale: l'un porta au plus haut degré l'éclat, la rapidité, la fougue, l'élan; l'autre descendit dans les dernières profondeurs de l'expression mystique. La musique de Rossini s'adresse aux sens, elle les enivre; la musique de Beethowen pénètre l'âme. On peut reprocher à l'un l'excès du bruit et de la verve; à l'autre, l'obscurité et la complication. Hommes de génie, qui n'ont laissé à leurs successeurs qu'un seul moyen de rajeunir et de ressusciter l'art : c'est de demander ce rajeunissement à la simplicité.

Arrêtons-nous après avoir passé en revue, d'une manière si rapide, les conquêtes de l'intelligence humaine, dans le domaine de la littérature et des beaux-arts. L'ère sceptique, à laquelle appartiennent les *Bacon*, les *Locke*, les *Voltaire*, les *Montesquieu*, et qui, pour dernière création, a fait naître la république fédérale des États Unis, est loin d'avoir donné ses derniers résultats. L'émancipation des idées s'est accomplie; celle des faits s'achève. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué la route suivie par les peuples dans cette nouvelle carrière. Nous sommes loin de prétendre avoir épuisé une matière si vaste; à peine en de nombreux volumes eût-on enregistré tous les titres intellectuels de l'humanité.

Pour expliquer, par exemple, le génie littéraire de chaque pays, il eut fallu descendre dans les plus profondes investigations de la philologie. Comment séparer la littérature d'un peuple de son idiome? Le caractère de cette littérature a pour base première et pour élément fondamental la formation mécanique du langage. La seule étude de cette formation exige des recherches immenses, et une série de déductions interminables. Instruments de la *pensée* : les idiomes se modèlent d'après ses besoins, chacun d'eux se développe selon la loi de sa création. Ici, dans la langue Hébraïque, domine l'unité; tout se lie, tout se sous-entend; l'aspiration gutturale est fréquente, et l'expression procède par figures elliptiques. Là, dans la langue hellénique, l'élément musical abonde; les voyelles sonores dominent, balancées par les consonnes qui les soutiennent. Le développement est vaste, facile, calme et grave, comme celui d'un beau fleuve. La langue Romaine, conservant son élément de sonorité hellénique, est plus serrée, plus vigoureuse, plus fournie de consonnes, plus rapide et plus rustique dans sa marche. Les dialectes modernes émanés du latin, le français, l'espagnol, l'italien, se sont nuancés à leur tour de couleurs nationales. La partie musicale, l'élément vocal s'est multiplié jusqu'à l'énervement dans la langue de l'Ausonie moderne; et telle subdivision de cette langue, le patois vénitien, par exemple, a poussé, si nous osons le dire, *l'émasculation* du langage jusqu'à le changer en un babil enfantin; c'est à Venise que l'on ne dit plus la *coda*, mais la *coa*, ni la *madre*, mais la *mae*, tant on a horreur de la consonne! Les gutturales de l'Orient et leur aspiration enthousiaste

ont mêlé à l'espagnol un caractère bizarre, religieux et emphatique. Le français, dénué du retentissement sonore de l'espagnol et de la morbidesse italienne, s'est approprié la finale élégante et légère de l'*e* muet, demi-voyelle, vibration à peine sentie, pleine de grâce et d'un charme à peine sensible. Il a répudié l'inversion, banni ou modéré l'audace elliptique, et ramené tout son système aux formes simples, mais recherchées et pures, qu'exigent la causerie des gens du monde, et la souplesse des rapports sociaux.

A côté de l'idiome Teutonique, métamorphosé en haut allemand moderne, et fécond en œuvres remarquables, vous trouvez le Hollandais, le Danois et le Flamand; auprès de l'Anglo-saxon, modifié par le Normand et devenu l'Anglais actuel, vous rencontrez la langue des *low-lands* d'Écosse, dialecte dorique, doux et pittoresque; sur une ligne presque parallèle à l'Espagnol, le Portugais, plus pastoral, plus suave, et joignant une rêverie d'extase à la richesse des sons gutturaux; enfin autour de l'idiome Toscan, se groupent toutes les variétés de la langue italienne, dont chacune se vante d'une littérature spéciale, le Bolonais, le Padouan, le Mantouan, le Vénitien, le Milanais.

Au lieu de ces détails, que nous ne pouvons qu'indiquer, jetons les yeux sur les résultats actuels de la civilisation analytique, née de la réforme, et qui date du seizième siècle; les mers sillonnées par les machines à vapeur; les moyens de locomotion si rapides que leur vélocité tient du prodige; l'Europe entière unie par les liens d'une sociabilité commune; l'Orient pénétré et envahi par nos arts; l'Asie tributaire de notre industrie; tous les éléments, l'air même, soumis à l'homme; des colonies européennes s'établissant sur tous les rivages; des institutions libres germant à Botany-Bay, après s'être développées dans la Pensylvanie. Tous les âges que nous avons parcourus, toutes les modifications intellectuelles signalées par nous, tous les hommes de génie que nous avons nommés, ont contribué à ce grand triomphe, qui n'a pas accompli ses dernières conquêtes. Au milieu des guerres et des calamités dont l'histoire est semée, fixez vos regards sur cette marche progressive de la pensée, plus puissante et plus active parmi nous que chez les Romains; plus hardie chez les Romains que chez les Grecs; plus libre chez ces derniers que chez les races théocratiques: et vous vous consolerez du spectacle affligeant que présentent les annales humaines, en contemplant avec admiration l'éternel progrès de l'humanité.

ESQUISSE HISTORIQUE

DES PRINCIPALES ÉPOQUES

DES SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

Quand les premiers besoins de l'homme, des aliments et le repos, sont assurés, alors seulement il commence à observer pour d'autres motifs que sa conservation et la satisfaction de ses appétits. Il se fait une idée plus ou moins exacte des corps extérieurs; puis, se repliant en quelque sorte sur lui-même, il se compare à ce qu'il croit connaître, et bientôt il pense ne plus ignorer ni sa propre nature, ni celle des objets qui l'entourent. Rechercher l'origine des sciences est donc une entreprise vaine, puisqu'il faudrait, pour y arriver, remonter jusqu'au développement primitif de la pensée. La plupart des sciences ont leur source dans les premières observations recueillies pour ainsi dire au hasard, dans les premiers corollaires qu'on en a déduits, dans les premières applications qui en ont été faites au perfectionnement progressif de l'état social. Mais on ne peut donner le nom de science à la collection de quelques faits observés par le vulgaire, et rassemblés d'une manière incohérente, à des théories populaires, à des applications en quelque sorte instinctives.

Nous sommes forcés de commencer l'his-

toire des sciences par la nation grecque, puisque les notions acquises par les Égyptiens, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Chaldéens, les Indiens, les Phéniciens, en un mot, par les peuples chez lesquels la civilisation répandit ses premiers bienfaits, ne nous sont connues que par les faibles traces qu'on en trouve éparses dans les écrits des Grecs. D'ailleurs, ces notions devaient être très-bornées en Asie, où la forme des gouvernements, le mécanisme des langues, la fixité des usages, l'habitude d'une vie sédentaire, et la haine des étrangers, ont imprimé, de temps immémorial, aux mœurs, ce caractère de constante uniformité qui oppose un obstacle invincible au développement des facultés intellectuelles, et ne laisse qu'à l'imagination l'énergie nécessaire pour inventer des systèmes religieux et créer la poésie.

En Grèce, où ces causes de stagnation n'existèrent jamais, où, par le fait même des institutions, les lumières seules pouvaient conduire à la supériorité sociale, au lieu d'en être l'apanage héréditaire et exclusif, les sciences commencèrent avec la philosophie, qui pendant long-temps les embrassa toutes, à l'exception de la médecine et de celles qu'un lien étroit attache immédiatement à l'art de guérir.

Le premier pas de la philosophie fut d'établir une ligne de démarcation entre la *Physique* et la théologie, de réduire la première à chercher dans la nature même l'explication des phénomèmes offerts par l'univers, d'abandonner à l'autre l'emploi plus commode des agents surnaturels, ou du merveilleux, et de substituer ainsi des cosmogonies raisonnées aux théogonies attrayantes que les poètes avaient rendues populaires. Mais si le but était louable, l'exécution n'y répondit qu'imparfaitement. En renonçant aux fictions poétiques, les philosophes se contentèrent d'y substituer des hypothèses. Au lieu de recueillir des faits pour les ramener à un petit nombre de principes généraux, au lieu de chercher à les faire naître quand la nature ne les offrait pas d'elle-même, ils commencèrent par établir des théories, auxquelles tout dut se plier, et ils voulurent construire l'univers avant de savoir l'observer et l'interroger. Aussi, manquant de preuves pour étayer leurs opinions, furent-ils réduits à les défendre par des subtilités. Telle fut la marche suivie par Thalès, Anaximandre, Anaxagore, Héraclite, Empédocle, Leucippe, Démocrite et Pythagore. Tous essayèrent de ramener le monde physique et moral à un seul principe, et ses phénomènes à une loi unique, soit, comme ceux de la secte ionique, en s'attachant de préférence à ce qui frappe les sens, et invoquant le secours de l'analogie pour arriver à la détermination des lois générales; soit comme la secte italique, en s'efforçant de transporter dans la nature réelle des notions abstraites prises d'avance dans la sphère des spéculations intellectuelles, et puisant ces mêmes lois générales dans des relations mathématiques arbitrairement admises. Il résulta de là que la physique, dont le raisonnement et le calcul doivent être les auxiliaires et non la source, fut arrêtée dès ses premiers pas, et qu'empruntant toutes ses données, non à l'observation, mais à la dialectique, elle se trouva réduite, malgré les efforts de Socrate pour la remettre dans la bonne voie, à n'être, jusqu'au temps d'Aristote, qu'un assemblage de vains systèmes.

Les *Mathématiques* furent cultivées par les disciples de Thalès et de Pythagore; mais elles firent peu de progrès entre leurs mains. On ne sentit pas assez qu'elles ne sont qu'un instrument dont l'intelligence se sert pour décomposer et coordonner les faits qui lui sont fournis par l'expérience. Les uns ne virent que l'utilité immédiate dont elles pouvaient être dans la pratique, et les autres voulurent expliquer l'origine des choses avec leur secours. On alla jusqu'à les appliquer à ce qui n'est point commensurable, et la morale elle-même subit le joug des formules arithmétiques. Cependant l'école de Platon ouvrit un horizon immense au génie, en découvrant les sections coniques et déterminant leurs principales propriétés.

Les philosophes de la Grèce ne négligèrent pas non plus l'*Astronomie*; mais ils se bornèrent généralement à observer les phénomènes des saisons et des éclipses, objets des besoins ou des frayeurs du peuple, et à établir, comme Méton et Callippe, des périodes fondées sur la comparaison des mouvements apparents du soleil avec les mouvements réels de la lune. Cependant ils connurent, surtout dans l'école de Pythagore, non seulement la sphéricité de la terre, mais encore les deux mouvements qu'elle exécute, tant sur elle-même qu'autour du soleil, et ils s'élevèrent à des conjectures assez heureu-

ses sur la nature des comètes, ainsi que sur le caractère des étoiles fixes. Il nous a été transmis aussi une observation de Pytheas sur la longueur méridienne du gnomon au solstice d'été, qui confirme la diminution successive de l'obliquité de l'écliptique.

Tandis que les philosophes s'évertuaient à expliquer les phénomènes généraux de la nature, et ceux de l'intelligence humaine, au moyen de systèmes, pour l'établissement desquels ils mettaient à contribution toutes les ressources que pouvaient leur fournir une physique ébauchée, des mathématiques naissantes et une astronomie encore au berceau, les branches des sciences physiques qui se lient plus particulièrement avec la médecine demeuraient concentrées dans un petit nombre de mains. Les œuvres d'Hippocrate nous offrent le tableau abrégé de ce qu'elles étaient à cette époque.

L'*Anatomie* se réduisait à un petit nombre de notions assez grossières. Les mœurs grecques ne permettaient pas qu'on ouvrît des cadavres humains; toute violation des morts passait pour un sacrilège, pour une profanation punissable, d'après les lois sévères de Solon. Il fallait même se cacher pour disséquer des animaux, et c'était dans des lieux écartés que Démocrite, Empédocle, Alcméon, Dioclès se retiraient quand ils voulaient porter des regards curieux sur l'intérieur de leur corps. Ce qu'on savait sur l'économie humaine se bornait aux faibles notions fournies par le hasard ou la chirurgie. Jusqu'à Aristote, l'histoire des os et celle des principaux viscères furent les seules parties sur lesquelles on recueillit quelques documents, même très-superficiels.

La *Physiologie* n'existait point encore, car on ne peut donner ce nom à des hypothèses dont les données fondamentales n'avaient pas été fournies par une connaissance exacte de la structure des organes. Mais la *Nosologie* s'était élevée à un haut degré de perfection. Envisagé sous ce point de vue, Hippocrate a été et sera toujours mis au premier rang parmi les observateurs qui ont exposé avec méthode et précision les phénomènes morbides. Il a créé l'art de décrire les aberrations de la santé; mais l'idée paraît ne lui être jamais venue d'établir des espèces de maladies, c'est-à-dire de désigner certaines collections de symptômes par des noms tirés du plus saillant d'entre eux. Il se contenta de constater des symptômes, sans rechercher les lésions internes dont ils ne sont que l'ombre, et de tracer la seule marche à suivre pour réunir la masse des faits sans lesquels on ne peut procéder sûrement à la recherche des principes. Son plus grand mérite est d'avoir voulu débarrasser la médecine des liens de la physique hypothétique qui dominait alors dans les écoles. Mais, en montrant que les subtiles spéculations des philosophes de son temps n'avaient aucune utilité réelle, ni pour la théorie, ni moins encore pour la pratique, il créa, pour l'art de guérir, une méthode sûre, la seule qui soit appropriée à la manière dont s'exercent nos facultés intellectuelles, méthode qui déduit les axiomes des observations. Son génie devina, pour une partie du savoir humain, la méthode que, vingt siècles seulement plus tard, Bacon devait appliquer à l'universalité de nos connaissances. En l'introduisant dans la médecine, il unit cette dernière à la philosophie par les deux seuls points de vue qui leur soient communs, et mit les esprits sur la seule route qui pouvait les conduire aux découvertes dont l'anthropologie avait encore besoin de s'enrichir pour sortir de l'état d'enfance dans lequel il la laissa.

Tel était, quand parut Aristote, l'état des connaissances humaines, confondues pêle-mêle, en contradiction même les unes avec les autres, de manière qu'il devait être peu facile de trouver, dans celles au moins qui n'avaient point exercé la sagacité des Asclépiades, le fil de l'unité autour de laquelle on pouvait les grouper. Aristote ne craignit pas d'aborder cette difficulté. Partant de la grande idée que l'intelligence doit être assujettie aux mêmes lois dans tout ce qu'elle peut atteindre, puisqu'elle exerce partout les mêmes facultés, il réduisit en système la masse alors existante des connaissances, non-seulement philosophiques, mais encore scientifiques en tout genre; il osa embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de la nature, et entreprendre une véritable encyclopédie du savoir humain. Législateur encore reconnu de toutes les branches de la littérature et de la philosophie, il est réellement le créateur de la *Physique*, telle qu'elle a existé chez les anciens et même parmi les modernes; car lorsque, tant de siècles après, Newton remit les physiciens sur la voie dont ils s'étaient écartés, on fut obligé d'en revenir aux principes d'Aristote et de reprendre la marche qu'il avait tracée.

Quoi qu'il en soit, la physique générale

d'Aristote est assez mauvaise. Il employa continuellement les qualités occultes, qui tombèrent dans un si grand discrédit à l'époque où Descartes proclama la nécessité de l'évidence et de la clarté dans les principes. Cependant il est facile de prouver que ses qualités occultes ne sont point aussi ridicules qu'on l'a prétendu. Aristote ne faisait que réunir les observations recueillies avant lui, et les classer sous des titres généraux, sans en donner la raison, qu'il ne connaissait pas. Ainsi, quand il disait que la nature a horreur du vide, il n'entendait pas par-là une aversion semblable à celle que nous éprouvons pour certains objets, mais voulait exprimer seulement que toutes les fois qu'un vide doit s'opérer pour qu'un mouvement s'accomplisse, ce vide a lieu. Les observations faites de son temps ne donnaient pas d'autre résultat, et il ignorait la cause du phénomène, qu'on a trouvée depuis dans la pesanteur de l'atmosphère. Mais, à bien réfléchir, cette pesanteur elle-même est pour nous une qualité occulte, puisque nous ne pouvons remonter à la cause qui la produit. Ainsi, même en physique, Aristote a pris la bonne voie. Il a rapporté un certain nombre d'expériences sous un chef commun, les y laissant provisoirement comme des choses dont on ignorait la raison. Ce moyen était préférable à celui d'imaginer des hypothèses, qui, expliquant tout avec facilité parce qu'elles ne font rien concevoir avec précision, ne rendent des phénomènes qu'un compte faux et illusoire.

L'*Anatomie comparée* réclame Aristote comme son fondateur, car jusqu'à lui on n'avait étudié la structure des animaux que faute de pouvoir observer celle de l'homme, et ses connaissances en ce genre furent portées à un point surprenant. Mais c'est surtout en *Zoologie* que, mettant à profit les libéralités d'Alexandre, il a donné le plus beau modèle de la manière d'observer la nature axec exactitude, d'en décrire les objets avec méthode, de classer les observations, et de saisir les conséquences générales qui en découlent. Ses travaux en ce genre renferment des résultats dont plusieurs ont été donnés depuis pour d'importantes découvertes. Les principales divisions que les naturalistes admettent encore aujourd'hui dans le règne animal lui sont dues, et il en avait déjà indiqué plusieurs auxquelles on est revenu dans ces derniers temps, après s'en être écarté mal à propos.

On a lieu d'être surpris qu'un aussi grand maître qu'Aristote n'ait pas formé une secte digne de lui, à moins d'admettre, ce qui n'a rien d'improbable, que la crainte d'essuyer des persécutions semblables à celles que le fanatisme religieux lui suscita, ait effrayé ceux qui n'aiment point assez la raison et la philosophie pour leur sacrifier le repos et la tranquillité. Théophraste, qui lui succéda, se livra de préférence à l'anatomie et à la physiologie végétales. La *Botanique*, à peine ébauchée avant lui, le réclame comme son véritable père. Mais, quoiqu'il ait rassemblé beaucoup d'observations, et que l'art de les comparer entre elles ne lui ait pas manqué non plus, il ne soupçonna même pas les avantages d'une nomenclature précise, ne décrivit les plantes que d'une manière incomplète, et ne sut point les classer méthodiquement d'après leurs rapports d'organisation.

Lorsque la révolution morale provoquée chez les Grecs par les guerres d'Alexandre, fut achevée et consolidée par les successeurs de ce conquérant, plusieurs des princes qui s'étaient partagé les débris de l'éphémère monarchie macédonienne favorisèrent les sciences à l'envi les uns des autres. Les Séleucides, les Lagides et les rois de Pergame furent ceux qui mirent le plus d'empressement à multiplier et répandre les lumières. L'école d'Alexandrie, fondée par un des Ptolémées, devint bientôt la plus célèbre et la plus fréquentée du monde entier. Cette époque fut également heureuse pour les mathématiques, l'astronomie et l'anatomie.

C'est dans l'école d'Alexandrie que parurent les premières traces de l'*Algèbre*. Diophante, à qui l'on attribue la découverte du calcul des quantités considérées d'une manière purement abstraite, ne s'éleva cependant point encore jusqu'à celles des signes et des méthodes propres qui étendent sa portée en le réduisant presque à une serie d'opérations techniques. D'un autre côté, la *Géométrie*, resserrée dans le cadre tracé par Euclide et Hypsicle, s'enrichit des profondes méditations d'Archimède, qui trouva la quadrature de la parabole, mesura la surface de la sphère, et créa dans le même temps la *Mécanique* rationnelle, dont il déploya si merveilleusement les puissantes ressources au mémorable siège de Syracuse.

L'*Astronomie* jeta un vif éclat dans l'école d'Alexandrie. Aristille et Timocharis firent sur la position des principales étoiles du

zodiaque, des observations qui, plus tard, conduisirent Hipparque à la découverte de la précision des équinoxes. Aristarque soupçonna la distance immense qui sépare ces astres de la terre, et donna ainsi une notion plus juste de la grandeur de l'univers, dont il recula les bornes bien au-delà du terme qui leur avait été assigné jusqu'alors. Eratosthène mesura la terre et l'obliquité de l'écliptique. Hipparque détermina la durée de l'année tropique, construisit les premières tables connues du soleil, et perfectionna, si même il n'inventa pas, la *Trigonométrie* sphérique. Les lois du flux et reflux de la mer furent trouvées par Possidonius. Enfin, Ptolémée créa le premier système qui ait embrassé tout l'ensemble des phénomènes astronomiques, et plaça au centre du monde la terre, autour de laquelle il fit tourner le soleil, la lune et les planètes. C'est à Hipparque que la *Géographie* doit la méthode de déterminer la position des lieux sur la terre d'après leur longitude et leur latitude; et c'est Ptolémée qui imagina la méthode des projections pour la construction des cartes géographiques. L'*Optique* fut enrichie aussi par lui d'une large exposition du phénomène des réfractions astronomiques.

L'*Anatomie* ne fut pas la dernière science dont les Lagides encouragèrent les progrès. Ils la firent enseigner publiquement, l'étudièrent eux-mêmes, et permirent d'ouvrir des cadavres humains. Cette innovation hardie, qui heurtait de front les préjugés populaires et nationaux, les fit accuser d'avoir ordonné de disséquer vivants des criminels condamnés à la peine capitale : calomnie atroce, que les prêtres propagèrent, et qui fut renouvelée, bien des siècles après, contre un célèbre médecin. Ce fut dans cette école que brillèrent Hérophile et Érasistrate, les deux plus grands anatomistes de l'antiquité, dont l'un découvrit la circulation pulmonaire, et l'autre les vaisseaux lactés.

Mais les Alexandrins, las bientôt du rôle d'observateurs, ne tardèrent pas à se jeter dans de pures spéculations, et leur école, qui aurait pu éclairer la terre, devint le berceau des folies et des absurdités les plus bizarres qu'ait jamais enfantées l'imagination en délire.

Dès que tous les débris de la vaste monarchie d'Alexandre furent tombés au pouvoir des Romains et des Parthes, le goût des sciences, jusqu-là nourri par la noble émulation des princes, s'éteignit en Orient, sans faire de grands progrès à Rome, où le gouvernement ne fut jamais porté à favoriser les lumières, et où les sciences exactes n'attiraient l'attention qu'en raison de l'utilité immédiate dont elles pouvaient être pour les usages de la vie.

On cessa donc en Orient de s'occuper des recherches expérimentales; les disputes de mots prirent la place de l'observation, et jusqu'à Marinus, qui vécut sous Néron, c'est-à-dire dans un intervalle d'un siècle et demi, on ne trouve aucun physicien, aucun astronome recommandable, aucun anatomiste célèbre. Au temps de Domitien, Arétée rectifia quelques erreurs anatomiques échappées à ses prédécesseurs, en même temps qu'il faisait faire quelques pas à la *Nosologie;* et, sous le règne de Trajan, Rufus imposa aux diverses parties du corps des dénominations fixes, dont un grand nombre sont encore en usage aujourd'hui.

Pendant cette période, l'*Histoire naturelle* ne nous offre guère que Nicandre, dont l'ouvrage est curieux seulement en ce qu'il indique le grand nombre de substances que les anciens avaient recueillies, et Dioscoride, principal botaniste de l'antiquité. Mais Dioscoride ne doit être considéré que comme corrupteur de l'histoire naturelle. Jusque-là cette science avait été étudiée d'après les bons principes d'observation qu'Aristote avait mis en pratique avec tant de succès. On l'avait liée avec l'anatomie et la physiologie. Dioscoride dédaigna cette marche rationnelle, et ne trouva que trop d'imitateurs. Il s'occupa très-peu des plantes elles-mêmes, peur s'attacher à leurs propriétés réelles ou imaginaires, et tous ceux qui sont venus après lui n'ont fait que le copier.

Cependant, dès avant l'époque qui nous occupe, les Romains avaient eu des écrivains sur divers objets d'histoire naturelle. Mais la plupart, tels que Caton, Varron, Columelle, n'étaient qu'agriculteurs; car l'agriculture, envisagée comme art, comme moyen politique, fut toujours en grand honneur dans toute l'étendue de la république. Quand les lettres grecques se furent introduites dans la capitale du monde, quand les Romains furent devenus eux mêmes des écrivains élégants et sensés, la physique et l'histoire naturelle générale trouvèrent peu d'accueil chez un peuple qui ne demandait aux sciences que des moyens d'étendre sa domination, des arguments favorables à quelque système

philosophique, ou des motifs de consolation au moment où la liberté expirait sous les coups des factions.

C'est dans Pline qu'on reconnaît à quel point les sciences exactes étaient déchues. Écrivain élégant, rempli de pensées brillantes, ayant surtout pour objet la morale ou les rapports des hommes entre eux, Pline n'est presque d'aucun secours pour les sciences ; il se borne à nommer les objets dont il parle, ou les decrit inexactement, et ne fait qu'en indiquer les traits les plus saillants. On ne peut se fier à lui quand il ne donne pas ce qu'il avance sur l'autorité d'Aristote ou de quelque autre auteur recommandable. Il est seulement précieux, comme ayant recueilli une multitude de fragments pris dans des ouvrages dont la plupart ne sont connus que par ce qu'il nous en a laissé. Mais le goût et la saine critique ne l'ont point dirigé dans ses emprunts, auxquels il n'a joint d'ailleurs aucune observation qui lui soit propre. Ces défauts sont plus sensibles encore dans son abréviateur Solin, dont le principal mérite est d'avoir fourni le sujet d'un excellent commentaire de Saumaise, et dans Ælien, dont l'ouvrage n'est qu'une collection de faits puisés à toutes les sources indistinctement, et entassés sans ordre.

Ainsi les principaux auteurs qui ont écrit à cette brillante époque de la domination romaine, sont de simples compilateurs, et n'ont aucun titre pour être rangés parmi les hommes qui ont rendu de véritables services aux sciences.

Les médecins seuls conservèrent les traditions de la méthode scientifique. Leurs travaux se résument en quelque sorte dans ceux de Galien. Galien fut un homme d'un savoir immense, versé dans les lettres, instruit dans toutes les sciences qu'on cultivait alors, et doué d'une éloquence brillante. Fécond polygraphe, il a composé plus d'ouvrages que nul autre écrivain de l'antiquité, s'il est vrai qu'il ait laissé cinq cents volumes sur la médecine, et environ deux cent cinquante sur la philosophie, la géométrie et la grammaire. Tant de qualités semblent motiver la vénération en quelque sorte religieuse dont il a été l'objet. Mais elles furent ternies par un amour-propre excessif, et par une crédulité superstitieuse, dont sa confiance aveugle dans les songes donne une preuve éclatante. Aussi prodigue de louanges pour lui-même que d'injures et d'épithètes offensantes pour ses innombrables adversaires, il fut de tous les hommes peut-être celui qui eut la plus haute idée de son propre mérite, quoique, par un de ces contrastes si ordinaires au cœur humain, personne n'ait plus parlé que lui de sa modestie, et n'ait affecté plus de dédain pour la réputation.

Au temps où parut Galien, les médecins, imitant les philosophes, se partageaient en une foule de sectes, dont chacune condamnait et proscrivait toutes les autres. Ils ne s'occupaient que de discussions oiseuses, de frivoles subtilités, de théories vaines, d'où résultait une pratique souvent téméraire et plus souvent encore pernicieuse. Galien entreprit de remédier à ce désordre, et de ramener la médecine dans la véritable route, qui avait été abandonnée depuis Hippocrate. Mais il lui fut impossible de se soustraire entièrement à l'influence du goût qui dominait les esprits, et syncrétiste, parce que son siècle l'était, il emprunta des lambeaux à tous les systèmes philosophiques pour en former un assemblage dans lequel l'habileté du dialecticien ne réussit pas toujours à masquer les incohérences et les contradictions.

L'*Anatomie*, dont il avait fait son occupation favorite, fut recommandée *par lui* comme la base de la médecine, quoiqu'il ne l'eût étudiée que sur les animaux, particulièrement sur les singes, qui lui semblaient être les plus rapprochés de l'homme par leur organisation, il l'a enrichie d'un grand nombre de découvertes importantes, à côté desquelles se trouvent de graves erreurs, que les siècles subséquents ont adoptées comme autant de vérités incontestables.

En *Physiologie*, il admit la doctrine d'Aristote sur les quatre éléments, et attribua tous les phénomènes de la vie à des forces occultes inhérentes aux parties. Ainsi d'après lui, l'estomac attire les aliments par une force attractive, les retient par une force retentrice, les cuit ou digère par une force concoctrice, et les transmet aux intestins par une force expulsive, méthode commode de tout expliquer, que Molière a ridiculisée d'une manière si sanglante, et à laquelle ni les médecins ni les philosophes n'ont encore renoncé entièrement, quoiqu'ils en fassent un usage moins naïf. A part quelques idées exactes sur l'importance de l'étude des rapports des organes, et sur la nécessité des expériences propres à les faire reconnaître, sa physiologie n'est qu'un roman ingénieux et peu propre à donner une idée juste du mécanisme de la vie.

Bientôt tous les efforts se ralentirent. L'empire romain fut livré au fléau des guerres civiles, qui achevèrent de ruiner ce qui restait encore des sciences et de la politesse antiques. Il ne tarda même pas à se diviser en deux. L'affaiblissement qui résulta de ce partage le livra aux attaques des Barbares, qui en inondèrent toute la partie occidentale, et y éteignirent promptement le flambeau des lumières. Les sciences qu'on peut appeler anciennes ne se maintinrent plus que dans l'empire d'Orient, par une tradition chaque jour décroissante. Mais au joug de l'aristotélisme et du galénisme, sous lequel les esprits y étaient déjà courbés, la théologie vint encore ajouter le sien. Satisfaite d'abord de placer ses créatures sur le trône, elle fut bientôt assez puissante pour y monter elle-même, à côté des faibles successeurs de Constantin. Son triomphe fut le signal d'une décadence générale; car la haine qu'elle portait à l'esprit de doute et d'examen s'exerçait surtout contre les sciences physiques et mathématiques, dont le progrès a toujours été fatal à la cause des miracles.

Jusqu'à son anéantissement complet, l'empire d'Orient n'offre guère que des théologiens, des chronologistes et des historiens. Les *Mathématiques* et l'*Astronomie* étaient négligées. La *Physique* n'existait même plus de nom; elle ne pouvait vivre à côté d'une théogonie qui soutenait par le glaive ses dogmes contradictoires avec l'évidence du calcul et la réalité des phénomènes de la nature. L'*Anatomie* pratique ne fut plus cultivée par personne. On continua bien encore pendant quelque temps de croire à la nécessité pour les médecins de connaître la structure du corps humain; mais on se contentait de l'étudier dans Galien, dont les ouvrages, abrégés par Oribas et Némésius, furent l'unique guide des Grecs modernes, entre lesquels Aëtius paraît être le seul qui ait ouvert quelques cadavres, et soit arrivé ainsi à de faibles notions d'*Anatomie pathologique*. L'*Anatomie comparée* disparut entièrement. La *Nosologie* resta au point où l'avait laissée Hippocrate, mais surchargée de subtilités et d'explications puériles. La *Médecine*, envahie par la plus dégoûtante polypharmacie, descendit du rang des sciences à celui des plus vulgaires professions. L'*Histoire naturelle* se réduisit à d'arides commentaires sur la Bible, à des recueils de préceptes populaires sur le traitement des maladies, et à des ouvrages en vers ou en prose sur quelques qualités des choses naturelles.

Les sciences auraient donc fini par s'éteindre d'elles-mêmes dans l'Orient, si les Arabes, qui arrachèrent successivement à cet empire ses plus belles provinces, ne s'y étaient livrés avec ardeur dès que leur domination fut établie d'une manière solide dans les contrées qu'ils avaient ravagées lors de leurs premières irruptions.

Les *Mathématiques* sont redevables aux Arabes d'avoir étendu et généralisé l'usage de l'*Algèbre*. L'*Astronomie*, bien qu'encouragée d'une manière spéciale par le calife Almamon et quelques uns de ses successeurs, fit peu d'acquisitions entre leurs mains, parce qu'ils n'osèrent s'écarter des traces de Ptolémée, aux hypothèses duquel ils n'ajoutèrent rien, et s'adonnèrent plus particulièrement aux chimères de l'astrologie. Cependant les travaux de leurs astronomes, Alferganus, Thebit, Albategnius, Ibn-Junis, Alhazen, Nasir-Eddin, ne furent pas sans utilité. On leur doit entre autres des tables nouvelles du soleil et de la lune, et la mesure d'un degré terrestre exécutée dans les vastes plaines de la Mésopotamie. La *Médecine* et l'*Histoire naturelle* furent cultivées avec zèle par Rhazès, Avicenne et Averrhoës, qui négligèrent néanmoins l'anatomie, et n'envisagèrent la botanique que sous le point de vue de la matière médicale. Les Arabes ont fait aussi des recherches curieuses sur divers points de la zoologie; mais ils eurent tous le défaut de ne s'astreindre à aucune méthode. La lecture assidue d'Aristote et d'Hippocrate ne leur servit point à introduire une marche philosophique dans leurs études. C'est chez eux qu'on trouve les premiers vestiges de la *Chimie*; mais, par leur style figuré et leurs exagérations poétiques, ils défigurèrent cette science en la créant, et ne surent pas l'élever au-dessus des pratiques de l'*Alchimie*. N'observant pas avec assez de soin pour reconnaître que les métaux existent déjà dans les minerais, unis seulement avec d'autres substances dont la métallurgie a pour objet de les séparer, ils crurent que ces corps se formaient dans les diverses opérations nécessaires pour les obtenir à l'état de pureté, et cette erreur les conduisit à croire qu'on peut les convertir les uns dans les autres en les purifiant. Cependant les nombreuses opérations qu'ils exécutèrent pour atteindre à ce but chimé-

rique, les mirent sur la voie d'une multitude de faits qui sont devenus ensuite la base de la chimie, et, sous ce rapport, les travaux de Geber méritent une honorable mention.

L'ignorance que les hordes du Nord avaient étendue sur toute l'Europe y fut maintenue par l'établissement du régime féodal. Les guerres continuelles des seigneurs entre eux et avec leurs suzerains détruisaient tous les éléments de la sécurité et de la prospérité publiques, sans lesquelles l'intelligence humaine ne peut se livrer à l'essor de ses facultés. Les moines seuls, pour charmer les loisirs de leur retraite, purent s'appliquer aux sciences; mais ils ne s'occupèrent guère que de la métaphysique, de la logique et de la philosophie scolastique, comme conduisant à la théologie. Quelques uns cependant cultivèrent la physique, et y firent des découvertes assez importantes. D'un autre côté, les communications avec les Maures d'Espagne réveillèrent les esprits dans le midi de l'Europe. Les croisades leur imprimèrent une secousse plus efficace encore, en faisant naître le goût des voyages, multipliant les sujets d'observation et les termes de comparaison, et surtout commençant la destruction de la féodalité.

Dès lors, une plus grande masse d'idées circula en Europe. Alfonse de Castille encouragea l'*Astronomie* renaissante; mais il fut mal secondé par les astronomes qu'il avait réunis à sa cour, et les fameuses tables qui portent son nom ne justifient pas la réputation dont elles ont joui. L'empereur Frédéric II remit l'*Anatomie* en honneur. Ce prince éclairé, qui a lui-même écrit sur l'histoire naturelle des oiseaux, défendit de recevoir aucun chirurgien qui n'eût appris l'anatomie, et ordonna qu'en Sicile, du moins, on disséquerait publiquement un cadavre tous les cinq ans. Mondini, qui profita de ce bienfait, ne sut pas tirer parti des circonstances heureuses dans lesquelles il se trouvait, car la science ne lui doit aucun progrès, et son ouvrage, le premier depuis ceux de Galien qui ait été écrit sous la dictée de l'observation, renferme moins de descriptions que de subtilités théologiques, dont l'abus d'un péripatétisme corrompu avait répandu généralement le goût. L'*Histoire naturelle* n'existait point, à proprement parler; le peu qu'on trouve dans Albert-le-Grand et Vincent de Beauvais, sorte d'encyclopédistes, est mêlé de fables, et traité d'une manière si scolastique, que l'ensemble mérite à peine le nom de science. Cependant Albert-le-Grand fut un homme extraordinaire, auquel il ne manqua que de vivre dans un siècle moins dépourvu de tout ce qui peut contribuer à développer le génie, pour s'élever à un rang distingué parmi les physiciens. Il étonna, sans les instruire beaucoup, ses contemporains, qui le regardèrent comme un sorcier. Le seul service réel qu'il ait rendu, c'est d'avoir prouvé que l'opinion est la maîtresse du monde, en bravant les foudres de Rome et professant publiquement l'aristotélisme, malgré la bulle du pape qui proscrivait cette doctrine. Il faut faire aussi une honorable exception en faveur de Roger Bacon, génie pénétrant, esprit fin et délicat, qui prouva par son propre exemple que l'unique moyen d'arriver à des notions exactes est d'observer et d'expérimenter, puis d'appliquer les règles du raisonnement et du calcul à la masse des observations et des expériences, mais qui expia par des persécutions odieuses le tort d'être né dans un siècle si peu fait pour l'apprécier. La *Chimie* s'exerçait exclusivement à la recherche de la pierre philosophale et du remède universel. Arnaud de Villeneuve et Raimond de Lulle n'eurent pas d'autre but; mais, comme tous les alchimistes, ils furent conduits par leurs futiles travaux à quelques découvertes utiles.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux dans cette léthargie qui s'était emparée des esprits, c'est que, tout en commençant à reconnaître l'importance et l'utilité des sciences, on croyait pouvoir se passer de les étudier dans la nature elle-même. L'islamisme d'une part, la hiérarchie de l'autre, tenaient tous les esprits courbés sous le joug de l'autorité; et pendant fort long-temps, les hommes, même après avoir été ramenés peu à peu au goût de l'observation, refusèrent de croire au témoignage de leurs sens, lorsqu'ils ne s'accordaient point avec les décisions magistrales des oracles qu'ils avaient été élevés à croire infaillibles. De là résulta qu'il fallut ensuite les plus grands efforts pour que la vérité triomphât enfin d'erreurs consacrées par un empire de plusieurs siècles.

Mais vers la fin du quinzième siècle les choses prirent tout-à-coup une autre face, et le changement qui survint alors fut l'effet d'un concours d'évènements qui semblèrent se réunir de toutes parts pour produire un résultat commun. L'invention de l'imprimerie, en fournissant les moyens de multiplier

les livres, prépara la ruine de toutes les tyrannies. La prise de Constantinople par les Turcs, en forçant les belles-lettres à se réfugier dans l'Italie, qui n'attendait plus que des hommes instruits pour se livrer à des études sérieuses, détruisit l'autorité d'Aristote et renversa la domination de la théologie. La découverte d'une route plus facile pour aller aux Indes, suivie bientôt de celle d'un monde entier, déplaça le commerce, le rendit plus actif, multiplia les rapports entre les peuples divers, agrandit le cercle des observations, et ouvrit un champ immense à la curiosité, que les passions cupides qu'elles rêmua dans tant de cœurs ne purent éteindre entièrement. Enfin, la réforme affranchit la pensée, et, la rendant à elle-même, lui permit de s'exercer librement sur tous les objets qui sont à sa portée. A dater de ce moment, les sciences ont suivi sans interruption une marche progressive, en s'aidant d'abord de la seule érudition, s'épurant ensuite par la critique, s'appuyant enfin sur l'expérience et l'observation, et se prêtant mutuellement des secours qui assuraient les progrès de chacune en particulier.

L'*Astronomie*, sortie de la sphère étroite dans laquelle elle avait été emprisonnée jusqu'alors, fut celle qui arriva aux plus beaux résultats, et dès ses premiers pas elle s'éleva presque à la hauteur où nous la voyons aujourd'hui. Purbach et Jean Muller préparèrent la révolution que le génie de Copernic devait accomplir. Copernic, en effet, choqué de la complication presque ridicule du système inventé par Ptolémée, tira de l'oubli celui des anciens pythagoriciens, rendit le soleil immobile au centre du monde, fit mouvoir autour de lui les planètes dans des orbes concentriques, dont il détermina les dimensions respectives, jusqu'alors ignorées, et réduisit la révolution diurne du ciel à n'être qu'une illusion produite par la rotation du globe terrestre sur lui-même. Sa mort prévint les persécutions par lesquelles le fanatisme lui aurait sans doute fait expier le crime de construire ainsi l'univers sur un plan simple comme la nature elle même.

En *Anatomie*, le livre de Mondini fit autorité pendant près de deux siècles, mais les esprits n'en furent pas moins ramenés dans la bonne voie. Les découvertes se multiplièrent singulièrement, et elles auraient été bien plus nombreuses encore, si l'on n'avait pas eu plus de confiance dans les assertions des anciens que dans le témoignage de ses propres yeux. Achillini, Massa, Beranger de Carpi, portèrent, par leurs travaux réunis, un grand coup à l'autorité de Galien, mais ne parvinrent cependant pas encore à la renverser. On ne pouvait nier que la nature ne présentât les objets sous un autre aspect que celui qu'avait décrit l'oracle; mais on cherchait à expliquer cette dissidence en disant que le texte de Galien était corrompu, que ses ouvrages avaient été mal traduits, ou même que l'espèce humaine avait dégénéré. L'honneur de porter les derniers coups au galénisme, et d'en détruire à jamais l'empire, était réservé à Vesale. Ce grand homme, le premier, donna un traité méthodique d'anatomie, et suivit un ordre admirable dans ses descriptions. L'école moderne, dont on doit le considérer réellement comme le fondateur, brilla d'abord dans tout son éclat en Italie, où parurent Eustachi, Fallope et Colombo. Après cette période si féconde, le goût de l'anatomie se répandit et devint de plus en plus général en Europe. Ce fut néanmoins en Italie qu'elle continua à être cultivée avec le plus de succès; là, en effet, nous trouvons Guidi, Fabrice d'Aquapendente, Ingrassia, Aranzi, Varoli, Casserio, Cannani, Piccolomini. La France ne nous offre guère que Dulaurens, Étienne et Riolan. L'Allemagne n'eut que des abréviateurs ou des compilateurs et des érudits. En Espagne, on distingue Laguna, Collado, Valverde. L'Angleterre n'offre aucun nom qui mérite d'être cité.

L'*Anatomie comparée*, cultivée à cette époque, ne l'était que dans des vues physiologiques ou d'érudition, pour expliquer ce qu'il y avait de difficile ou d'obscur dans la structure de l'homme. On ne songeait nullement encore aux applications utiles qui pouvaient en être faites à la classification des animaux.

Les progrès de l'anatomie ne pouvaient pas être sans influence sur la *Physiologie*. Argentier, Paracelse et Vanhelmont firent prendre une nouvelle direction à l'étude des fonctions de l'économie animale, et lui créèrent une existence pour ainsi dire indépendante, tandis que jusqu'alors on l'avait considérée comme une simple branche de la physique générale. Argentier y introduisit la salutaire méthode de soumettre tous les points de la théorie à la discussion la plus libre, sans reconnaître d'autre autorité que

celle de la raison, et prépara ainsi les esprits aux réformes que devait bientôt amener la doctrine de Paracelse. Il porta surtout un coup funeste au galénisme, en démontrant l'absurdité du principe de la pluralité des esprits animaux, et prouvant qu'une seule force vitale suffit pour donner une explication satisfaisante de l'action des divers organes. Paracelse ne servit la physiologie que d'une manière indirecte, en achevant de renverser les théories qui asservissaient depuis tant de siècles la raison. Ce fut en caressant les erreurs de ses contemporains qu'il parvint à opérer une révolution qui fait époque dans l'histoire de la médecine; car il était difficile de ne pas réussir en parlant le langage du peuple, dépréciant les études qui effraient tant les esprits paresseux, et employant une foule de termes mystiques, qui font d'autant plus d'impression sur la multitude, qu'ils sont moins intelligibles. Mais, quant à sa doctrine physiologique elle-même, elle repose sur l'application des lois de la cabale à la démonstration des fonctions du corps de l'homme, ce qui suffit pour faire prévoir qu'elle se compose d'un amas confus d'idées incohérentes. Vanhelmont, qui l'établit ensuite sur les bases du spiritualisme, la présenta sous des formes mieux dessinées, et s'éleva à quelques propositions exactes, mais noyées dans un déluge de suppositions gratuites et de subtilités. Traduit en langage ordinaire, son système métaphorique indique qu'il existe une cause générale des mouvements vitaux dans les corps organisés, que les différents organes, quoiqu'ils dépendent tous et toujours de cette cause, ont cependant des manières d'être affectés et d'agir qui leur sont propres, et qui découlent de leur structure particulière; enfin, que la biologie est la science des lois suivant lesquelles cette cause agit, des modifications que peut subir son influence sur les différentes parties ou dans les diverses circonstances, et des moyens à l'aide desquels on parvient à agir, soit sur le système entier des forces, soit sur celles d'un organe particulier, pour maintenir ou pour rétablir la régularité des fonctions. Telle est encore, à peu de chose près, la manière dont les écoles modernes raisonnent aujourd'hui.

La *Botanique* avait été peu avancée par les anciens, et depuis Pline on ne s'était occupé que de ses relations avec la médecine pratique ou l'agriculture, sans s'inquiéter même de constater les espèces dont on voulait parler. Aussi, à la renaissance des lettres, fut-on fort embarrassé quand on voulut expliquer les ouvrages des Grecs, dont la patrie produisait des végétaux différents de ceux qu'on avait sous les yeux. Ne pouvant donc se livrer avec succès à des recherches de pure érudition, les botanistes furent obligés de recourir, plutôt que les zoologistes, au seul moyen d'acquérir des connaissances exactes et positives, à l'observation directe de la nature. De là l'institution des jardins de botanique, qui, avec les faits recueillis de tous côtés par les voyageurs, contribuèrent puissamment aux progrès rapides que fit la science entre les mains de Brunsfels, Tragus, Fuch, Ruelle, Mattiole, Dalechamp, Jean et Gaspard Bauhin. Une foule de plantes furent figurées, un plus grand nombre décrites, et si l'on manquait encore de nomenclature arrêtée, au moins arriva-t-on à quelques essais de méthodes régulières. Césalpin ne fut pas, comme on l'a dit, le premier qui conçut le plan d'une classification autre que celles qui peuvent être basées sur l'ordre alphabétique ou sur les vertus médicinales présumées, puisque Lobel avait déjà imaginé de ranger les plantes dans un certain nombre de familles naturelles, d'après les ressemblances générales qu'elles peuvent avoir à l'extérieur; mais ce fut lui qui le premier sentit la nécessité d'asseoir la botanique sur des fondements plus solides, et qui soutint que c'est dans les parties essentielles des végétaux, la fleur et la semence, qu'il faut chercher les bases d'une bonne distribution. Malheureusement ses contemporains n'étaient point en état d'apprécier les avantages du plan qu'il avait conçu, et plusieurs années s'écoulèrent encore avant qu'on songeât sérieusement à établir des classifications qui introduisissent quelque lueur d'esprit philosophique dans la science des végétaux, ou qui du moins fussent propres à en faciliter l'étude.

La *Zoologie* s'occupa d'abord de recueillir tout ce que les anciens avaient dit sur les animaux, et de l'expliquer en y ajoutant des descriptions plus complètes. Tel est le caractère qui distingue les travaux de Belon, Rondelet, Salviani, Gesner, Aldrovande, Jonston. A. Belon, observateur exact et voyageur véridique, est due la première ornithologie que nous possédions. Ce qu'il avait exécuté pour les oiseaux, Rondelet et Salviani le firent avec la même perfection pour l'ichthyologie. Mais le naturaliste do-

minant de l'époque fut Gesner, en qui on ne saurait trop admirer l'esprit de critique et de sage réserve dont il fit preuve dans un temps où les savants raisonnaient si peu et affectaient le plus profond respect pour toutes les assertions des anciens. Aldrovande, écrivain sans goût et sans jugement, ne fit que délayer le travail si précieux de Gesner, et Jonston y puisa aussi les matériaux de sa compilation agréable, qui jusqu'à Linné, servit d'ouvrage élémentaire d'histoire naturelle. D'un autre côté, Bontius, Hernandez, Margrave, Pison, Oviedo, Acosta, décrivaient un grand nombre de productions naturelles appartenant aux contrées lointaines dont la découverte avait enrichi la géographie. Mais la zoologie ne s'occupait encore que des animaux remarquables par leur taille; on négligeait tous ceux qui étaient petits, comme les insectes, ou difficiles à observer et à décrire, comme les mollusques; on se bornait aux mammifères, aux oiseaux, aux poissons et aux reptiles, parmi lesquels choisissait-on encore les plus frappants pour la beauté des couleurs et la singularité des formes ou des propriétés. La manière de les faire connaître consistait à en donner des figures imparfaites, accompagnées de descriptions vagues et obscures. On n'avait pas encore analysé avec assez de soin les différentes parties susceptibles d'être distinguées dans le corps d'un animal, et les diverses formes qu'il était nécessaire d'indiquer dans les descriptions. Quant à la méthode, elle n'existait point, car on avait méconnu même celle d'Aristote; les divisions auxquelles on donnait le nom de classes, reposaient sur le lieu d'habitation, et l'on n'avait aucune idée des groupes désignés sous le nom de genres.

La *Minéralogie* se réduisait presque aux pratiques de la métallurgie, pour laquelle Agricola fit à peu près ce que Gesner avait fait pour la zoologie. Il en traita surtout avec beaucoup de soin et de clarté la partie docimastique, qui ne se perfectionna même qu'assez tard, lorsqu'une chimie plus délicate vint remplacer des essais grossiers par des analyses rigoureuses. Quelques traités sur les pierres précieuses et d'autres sur les pierres figurées, qu'on ne savait point encore distinguer des fossiles proprement dits, tels sont les faibles éléments auxquels la minéralogie se réduisit dans tout le cours de cette période. Il faut cependant distinguer Bernard de Palissy, qui non seulement avança l'art de fabriquer la faïence, de composer les émaux, et de préparer les engrais, mais encore fut un des premiers à démontrer que les pétrifications ne sont point des jeux du hasard, et qu'elles doivent leur origine à quelque grande révolution du globe, comme il se figurait qu'avait pu être le déluge.

La *Chimie* suivit une marche particulière pendant cette période. Fidèle aux traditions des Arabes et des alchimistes du moyen âge, elle ne perdit pas l'habitude d'afficher des prétentions à la possession de certains secrets qu'il lui était impossible de découvrir. Ceux qui s'en occupaient s'enveloppaient de ce voile mystérieux qui en impose toujours au vulgaire, afin de capter la confiance et de se procurer une grande pratique médicale. Les chimistes alors étaient des espèces de charlatans qui cherchaient à mettre en vogue les remèdes de leur invention, dont ils vantaient avec emphase l'efficacité. Ils s'attirèrent ainsi la haine des médecins galénistes. De là naquirent une foule de querelles, souvent scandaleuses, dans lesquelles l'autorité civile se donna le ridicule d'interposer sa juridiction incompétente, et qui continuèrent jusqu'au moment où la chimie étant devenue par ses progrès une branche importante des sciences physiques, on reconnut qu'elle pouvait s'appliquer avec succès aux recherches de la physiologie, aux besoins de la médecine, mais qu'elle ne pouvait constituer à elle seule ces deux sciences. Entre les mains de Basile Valentin, de Paracelse, de Crollius, de Poterius, de Glaser, de Libavius, la chimie n'eut rien de rationnel : elle ne consistait qu'en pratiques apprises par tradition ou découvertes par hasard, en un recueil empirique d'observations mêlées d'une foule d'idées superstitieuses, sans nul principe qui les liât entre elles et les réunît en corps de doctrine. On voyait les effets sans pouvoir s'en rendre raison; et, à défaut de théorie rigoureuse, on se livrait aux créations arbitraires de la magie, de la cabale, de l'astrologie judiciaire. La chimie ne commença à prendre quelques linéaments de forme régulière que dans les écrits de Vanhelmont. Au milieu de la fumée alchimique où trop souvent les idées de cet homme célèbre sont comme perdues, jaillissent par intervalles des traits d'une vive lumière. C'est sur la route de l'erreur qu'il fit d'heureuses découvertes, et c'est dans le langage emphatique des charlatans qu'il les annonça. Doué d'un génie assez puissant pour savoir penser par lui-

même et ne pas suivre servilement les traces de ses contemporains, il tenta de ramener toutes les connaissances chimiques à un système général qui eût l'apparence d'une science, et le premier il imagina des substances invisibles, pour se rendre compte des phénomènes dont les sens sont frappés. Ses idées relativement aux gaz ne tardèrent pas à fructifier, et, reprises, développées, étendues, perfectionnées par les modernes, elles ont conduit enfin à l'établissement de la chimie pneumatique.

L'impulsion était donc donnée de toutes parts; mais il restait à diriger la marche des sciences renaissantes, à mettre les esprits dans une voie qui, régularisant leurs efforts, ne permît plus à l'imagination de tyranniser le jugement, et de substituer ses brillantes et capricieuses conceptions au langage sévère et rigoureux de la nature. La philosophie, avant de s'établir d'une manière solide sur l'observation raisonnée des phénomènes, avait à renverser les débris encore imposants de la scolastique, à se dégager des entraves de l'érudition, à éteindre le goût des compilations indigestes, en un mot, à remplacer définitivement l'autorité des noms par celle de la vérité, et à rétablir la raison dans le plein exercice de l'indépendance, sans laquelle toutes ses nobles facultés sont paralysées. Descartes et Bacon furent les principaux instigateurs de cette grande et mémorable révolution.

Descartes démontra que l'observation et le raisonnement, guidés par l'esprit d'examen et de doute, sont les seules bases de la vraie science. Non content de relever la philosophie en cessant de la présenter comme un amas de vaines formules et de niaises subtilités, il habitua les esprits à voler de leur propre essor, et fit voir que si, pour raisonner, on a besoin d'un guide, ce n'est ni dans les livres, ni dans les écoles, qu'il faut aller le chercher. Aujourd'hui que cette méthode, singulièrement perfectionnée, est devenue la source de toutes nos connaissances positives, elle nous paraît aussi simple qu'elle est naturelle. On n'apprécie bien la puissance de génie qu'il a fallu pour s'élever jusqu'à elle, qu'en se reportant par la pensée au temps où un péripatétisme travesti régnait despotiquement, et semblait même l'indispensable appui du système religieux. Mais, après avoir trouvé la vérité, Descartes ne sut plus la reconnaître dès qu'elle cessa de se présenter à lui escortée du calcul: hors des mathématiques, il n'a fait que des faux pas, après avoir découvert la seule voie qu'on puisse suivre sans craindre de s'égarer. Une critique approfondie ne lui avait point appris à distinguer la véritable expérience de la fausse, et chez lui l'observation n'était pas assez riche de faits incontestables pour fournir les matériaux nécessaires au raisonnement. Aussi n'a-t-il jamais joint l'exemple au précepte dans les sciences d'application. Il renversa des préjugés funestes; il détruisit des causes puissantes d'erreur; mais il n'édifia rien qui pût subsister. Son courage n'égala pas la haute portée de ses facultés intellectuelles; et si, dans le feu de la jeunesse, il osa porter à la scolastique des coups dont elle n'a pu se relever, les froids calculs de l'âge mûr l'empêchèrent de rendre justice au mérite de Galilée, qui venait d'ouvrir la carrière de la physique expérimentale, et le décidèrent à composer avec l'intolérance de son siècle, en adoptant le système de Tycho-Brahé, qu'il contribua puissamment à répandre. Telles sont les sources des erreurs sans nombre et des hypothèses hardies, parfois ingénieuses, souvent bizarres et toujours arbitraires, qu'on trouve entassées dans ses romans philosophiques, qui, en substituant un autre joug à celui d'Aristote, nuisirent presque autant à la science que sa méthode l'avait servie.

Une gloire plus solide appartient à Bacon, qui, par son analyse rigoureuse des procédés de l'esprit humain, fut le créateur de la physique et de la philosophie modernes. Vraiment né pour opérer la *réforme des sciences*, Bacon les considéra de *plus haut*, et en mesura mieux la portée que personne ne l'avait fait avant lui et ne l'a fait depuis. Nul n'a autant contribué à leurs progrès, en indiquant comment on doit s'y prendre pour s'élever aux propositions générales par la voie de l'induction, c'est-à-dire, par la comparaison des faits particuliers recueillis soit à l'aide de l'observation, quand on ne peut les faire naître, soit au moyen d'expériences directes, lorsqu'on est en mesure de les provoquer à volonté. On citerait difficilement un sujet sur lequel il n'ait émis quelque aperçu lumineux, quelque idée profonde, et les plus importantes découvertes ont été devinées ou pressenties par lui; de sorte que ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le prophète des vérités démontrées par Newton.

Les efforts de ces deux hommes de génie furent presque sans résultat dans les corps enseignants, dont l'opiniâtre résistance à toutes les innovations, quelque salutaires qu'elles pussent être, fit bientôt sentir la nécessité de corporations nouvelles, où la routine ne mit pas continuellement obstacle au progrès des lumières. Telle fut l'origine des académies qui, livrées aux recherches expérimentales, contribuèrent rapidement à multiplier les observations et à répandre le goût des études utiles. Dès-lors les sciences quittèrent les bancs de l'école, où une méthode consacrée par la tradition, et calculée dans l'unique intérêt de la hiérarchie politique et religieuse, les tenait nécessairement emprisonnées dans un cercle fort étroit. Il y eut dans chaque grand état des centres correspondant les uns avec les autres, auxquels purent aboutir les observations individuelles. On eut les moyens de faire et de répéter les expériences avec facilité et en grand. De là résulta non seulement que les connaissances se transmirent avec promptitude d'un pays à l'autre, mais encore que l'esprit général des savants de l'Europe s'épura par un contrôle mutuel. Cet état de choses excita un enthousiasme général, fit éclore partout d'excellents ouvrages, multiplia les découvertes à l'infini, et amena par degrés les sciences au degré de perfectionnement progressif où nous les voyons aujourd'hui.

Les *Mathématiques* changèrent de face, et s'élevèrent en peu de temps à une hauteur extraordinaire.

Néper, par l'invention des logarithmes, abrégea singulièrement les opérations de l'*Arithmétique*, et diminua les causes d'erreur et les dégoûts qui sont inséparables de calculs longs et compliqués. Il étendit ainsi la sphère de toutes les sciences qui se prêtent aux applications numériques, et rendit un éminent service à l'astronomie, à la géométrie pratique et à la navigation. Sa théorie fut développée, simplifiée et perfectionnée par Briggs, dont l'inépuisable patience réussit à dresser une table des logarithmes usuels, devenue le type de toutes celles qui ont été publiées depuis par Vlacq, Vega, Callet et autres.

C'est à Descartes qu'on doit l'admirable simplicité qui règne aujourd'hui dans le langage de l'*Algèbre*. En liant cette science à des idées de longueur, de superficie, de solidité, ses prédécesseurs permettaient qu'elle s'exerçât sur des rapports matériels. Descartes sentit qu'elle s'éloignait ainsi de sa véritable essence, et qu'il fallait la borner à agir sur les rapports abstraits des quantités, à exprimer ces rapports d'une manière rigoureuse, à les mettre dans la plus parfaite évidence. C'est ce qu'il fit en supprimant les caractères empruntés à la géométrie, dont on se servait avant lui pour représenter les diverses puissances d'une quantité, les remplaçant par des chiffres dont la valeur exprime les produits successifs de cette quantité, ou combien de fois elle est multiple d'elle-même, et substituant ainsi à des signes dépourvus d'uniformité, non moins qu'embarrassants pour la pensée, un système de notation simple, précis, général, et surtout susceptible d'être soumis au calcul.

On a eu tort d'attribuer à Descartes l'application de l'algèbre à la *Géométrie*, qui est due à Viète; mais il en a fait un heureux usage, et l'a enrichie d'admirables découvertes. Ainsi, en appliquant l'algèbre à la théorie des courbes et des fonctions variables, l'une des branches les plus fécondes des mathématiques, il a ramené des déductions autrefois hérissées de difficultés, à une interprétation facile, à une sorte de jeu n'exigeant presque aucun effort d'esprit. Avec le secours de ces méthodes générales, auxquelles l'habitude donne une apparence si vulgaire aujourd'hui, mais dont l'invention n'appartenait qu'à un génie du premier ordre, il parvint, au grand étonnement de ses contemporains, à résoudre d'une manière directe, et pour ainsi dire en se jouant, des problèmes qui auraient arrêté l'antiquité tout entière. Dès ce moment la langue algébrique, la seule qui soit vraiment exacte et analytique, devint un instrument universel, applicable à toutes les combinaisons possibles d'idées, et seule capable d'en faire apprécier l'enchaînement logique, la déduction rigoureuse.

A cette découverte succéda bientôt celle plus importante encore d'un nouveau genre de calcul, qui a fait naître enfin la vraie métaphysique des sciences exactes, en ouvrant une carrière immense dans laquelle personne jusque-là n'avait pu s'engager. Fermat fut l'inventeur de l'*Analyse infinitésimale*, dont il posa les fondements par ses méthodes des maxima, des tangentes de courbes algébriques et transcendantes, et des centres de gravité des conoïdes, méthodes que Sluze,

Huygens et Barrow exposèrent ensuite avec quelques éclaircissements, et que Pascal et Roberval soutinrent avec chaleur contre les attaques jalouses de Descartes. Mais la fécondité de ce principe ébauché ne fut sentie par les géomètres que quand Newton et Leibnitz l'eurent étendu à tout ce qu'il est susceptible d'embrasser : l'un en rendant le calcul différentiel plus analytique dans sa méthode des fluxions, et en généralisant les procédés qu'il emploie par son beau théorème du binome ; l'autre, en l'enrichissant d'un système de notation qui en exprime les résultats rigoureux, et en trouvant un algorithme simple et général, applicable à toutes sortes d'expressions, par lequel on pût passer directement, et sans aucune réduction, des formules algébriques à leurs différentielles. A dater de cette époque, les mathématiques ont pris une extension prodigieuse par les travaux successifs de Bernoulli, Euler, Maclaurin, Clairaut, D'Alembert, Lambert, Mayer, Kaestner, Hindenbourg, Lagrange, Laplace, Legendre, Gauss, etc. Leur influence ne s'est même pas bornée aux sciences qui réclament plus particulièrement leur appui, comme l'astronomie, l'art nautique, la mécanique et la physique; elle s'est étendue jusqu'à la morale, à l'histoire, à l'économie politique, en donnant naissance à la théorie des probabilités, qui apprend à réduire le bon sens au calcul, et qui, créée par le génie de Fermat et Pascal, a pris depuis un si grand développement entre les mains de Huygens, Huddes, Witt, Halley, Bernoulli, Montmort, Moivre, Duparciaux, Kersseboom, Wargentin, Simpson, Sussmilch, Moheau, Price, Baily, Duvillard, Lagrange, Legendre, et surtout Laplace.

L'*Astronomie* fut une des premières sciences qui profitèrent de l'impulsion donnée aux mathématiques. Sans les rapides progrès de l'art du calcul, les vérités remises en circulation par Copernic n'auraient peut-être jamais triomphé des difficultés qu'élevaient contre elle l'ignorance des lois de la mécanique, les illusions des sens, et surtout les préjugés religieux, dont l'influence fut assez puissante pour les faire solennellement déclarer hérétiques, et soumettre la vieillesse infirme de Galilée à l'humiliation de rétracter deux fois l'éloquente apologie qu'il en avait donnée. Séduit par ces objections, et trop éclairé cependant pour ne pas sentir les vices de la théorie de Ptolémée, Tycho-Brahé imagina de placer la terre immobile au centre du monde, et de faire tourner autour de son axe tous les astres, y compris le soleil, entraînant les planètes avec lui dans sa révolution annuelle. Ce nouveau système, dans lequel les apparences sont les mêmes que dans celui du mouvement de la terre, mais qui a contre lui l'absurdité physique de l'idée d'une masse aussi considérable que celle du soleil et de son cortége planétaire, circulant autour d'un atome, réunit un grand nombre de partisans, et fut soutenu avec ardeur par Longomontanus, Rheita, Morin, Deschales et Riccioli. Mais les observations mêmes de son inventeur lui portèrent un coup funeste, en fournissant à Képler les moyens de déterminer, par la comparaison qu'il établit entre elles, la véritable nature de la courbe que les planètes décrivent, de découvrir les lois générales auxquelles leurs mouvements sont assujettis, et de rectifier ainsi ce qu'il y avait encore d'erroné dans l'hypothèse de Copernic. Les astronomes furent dès-lors convaincus que les orbes planétaires sont des ellipses, dont le soleil occupe l'un des foyers, que le rayon vecteur décrit autour de ce point des aires proportionnelles aux temps, et que les carrés des temps des révolutions sont proportionnels aux cubes des moyennes distances. Il ne restait plus qu'à trouver le principe des lois auxquelles obéissent les mouvements célestes. L'invention de la dynamique et de l'analyse infinitésimale pouvait seule conduire à une si grande découverte. Ce dernier pas fut franchi par Newton. Rassemblant et généralisant tous les travaux de ceux qui l'avaient précédé et les siens propres, ce brillant génie reconnut que, pour produire les résultats observés par Képler, il fallait que les corps célestes s'attirassent mutuellement en raison directe de leurs masses, et inverse du carré de leurs distances. De ce principe, qu'il étendit ensuite à toutes les parties de la matière, il vit découler les grands phénomènes du système du monde, l'aplatissement de la terre aux pôles, les variations des degrés du méridien, celles de la pesanteur à la surface du globe, le flux et le reflux de la mer, et jusqu'aux irrégularités des mouvements célestes. Sur tous les points les indications du calcul se montrèrent dans un accord merveilleux avec les faits, en sorte que l'attraction universelle dut être considérée comme un premier fait plus exact que les observa-

tions elles-mêmes, qui laissent toujours et nécessairement une certaine latitude à l'erreur. Mais le développement complet des conséquences de ce principe fécond n'a pu être l'ouvrage que des successeurs des Newton, des Euler, des Lagrange, des Laplace, des Gauss, à qui le perfectionnement du calcul infinitésimal a permis de l'épuiser, en y appliquant les données d'une analyse rigoureuse.

Tandis que l'astronomie théorique et mathématique marchait ainsi d'un pas rapide vers une perfection inespérée, les observations qui servent de base et de contrôle à ses méthodes, se multipliaient à l'infini.

Galilée aperçut les taches du soleil, qui lui firent connaître la rotation de cet astre, et pour l'explication desquelles Herschell a proposé une hypothèse spécieuse. Cassini découvrit la lumière zodiacale, et Halley conçut l'ingénieuse idée d'utiliser les passages de Vénus pour la détermination de la parallaxe solaire.

Avec le secours du télescope qui venait d'être inventé, Galilée découvrit les quatre satellites de Jupiter, dont Cassini détermina les mouvements par l'étude de leurs éclipses, dont Bradley aperçut le premier les principales inégalités, que Wargentin développa depuis avec étendue, et dont Delambre a donné, d'après un nombre immense d'observations, des tables qui sont d'une grande utilité pour la détermination des longitudes. Les apparences singulières de Saturne, dont Galilée n'avait pu se rendre raison, furent attribuées par Huygens à l'existence d'un anneau fort mince, que Short croyait quadruple, mais dans lequel Cassini et Herschell n'ont aperçu que deux zones superposées. Des sept satellites de cette planète, quatre furent découverts par Cassini, un par Huygens, et les deux autres par Herschell. Galilée reconnut les montagnes de la lune, dont Schrœter a mesuré la hauteur prodigieuse. Hevelius, Riccioli et Guithuisen observèrent avec une patience infatigable les aspérités et les excavations que présente la surface de ce satellite. Tycho-Brahé découvrit celle de ses inégalités qu'on appelle variation, ainsi que celles du mouvement de ses nœuds et de l'inclinaison de son orbe. Képler expliqua la lumière cendrée, Cassini donna une théorie complète de la libration, et Lagrange trouva la cause physique qui détermine la lune à nous montrer toujours la même face. Galilée reconnut les phases de Vénus, dont la surface, hérissée de montagnes énormes, a été si bien étudiée depuis par Schrœter, de même que celle de Mercure. Cassini constata la rotation de Mars sur son axe. Enfin la découverte d'Uranus et de ses six satellites par Herschell, de Cérès par Piazzi, de Pallas et Vesta par Olbers, et de Junon par Harding, agrandirent et complétèrent le système des planètes qui entourent le soleil de leurs orbes concentriques et diversement inclinées.

La rotondité de la terre, soupçonnée par Eudoxe, proclamée par Aristote, démontrée par Archimède et perdue de vue pendant le moyen âge, avait été mise hors de doute par les circumnavigations, tant de fois répétées depuis Magellan jusqu'à Kotzebue. Mais il restait à déterminer la forme de sa courbure. L'idée qui se présenta d'abord fut de rechercher successivement cette forme en différents sens, et la première direction qu'on adopta pour cela fut celle du méridien, dont plusieurs arcs furent mesurés dans les Pays-Bas par Snellius; en Angleterre, par Nordwood et Mudge; en France, par Picard, Labire, Cassini, Méchain, Delambre, Biot et Arago; au Pérou, par Bouguer, Lacondamine et Ulloa; en Laponie, par Maupertuis, Clairaut, Camus, Lemonnier, Celsius et Swanberg; au cap de Bonne-Espérance, par Lacaille; aux Indes-Orientales, par Lambton et Burrow; dans la Romagne, par Lemaire et Boscowich; en Piémont, par Beccaria; en Autriche, par Liesganig; en Pensylvanie, par Masson et Dixon. D'autres méthodes furent imaginées ensuite pour arriver au même but. Cassini, Maraldi, Brousseaud, Nicolle et Pictet, Plana et Carlini mesurèrent des perpendiculaires à la méridienne; Bouguer, Legentil, Campbell, Lacaille, Darguier, Liesganig, Graham, Grischow, Mallet et Zach, comparèrent ensemble les variations locales de la longueur du pendule; Newton, Huygens, Clairaut, Legendre, Laplace et Ivory, calculèrent celles de la loi de gravitation; Lindenau et Laplace s'aidèrent, dans la même vue, des irrégularités des mouvements de la lune. De tant de recherches, il découle seulement que la figure de la terre est irrégulière et fort compliquée, mais qu'elle se rapproche beaucoup de celle d'un ellipsoïde de révolution autour de l'axe passant par les pôles. Elles eurent néanmoins l'important résultat de fournir les bases du système métrique, qui eut l'inappréciable avantage

de ramener les mesures, jusqu'alors arbitraires, à une seule unité, de laquelle toutes dépendent selon la division décimale, et qu'on évalue très-approximativement à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre.

Malgré les idées assez exactes que les pythagoriciens et Sénèque avaient émises sur la nature des comètes, les anciens ne les considéraient que comme des météores passagers, dont l'apparition, présage de malheurs, répandait l'épouvante. Tycho-Brahé partageait encore cette erreur, à laquelle n'échappa pas non plus Képler. C'est à Halley, Newton et Laplace qu'on doit d'avoir ramené aux conditions générales du système planétaire ces astres qui s'éloignent tant des planètes par l'alongement de leurs orbes, par la variété de leurs apparences et des directions de leurs mouvements. Olbers a donné un catalogue complet de celles dont on est parvenu à calculer la marche; mais il n'y en a encore que quatre, celles de Halley, d'Olbers, de Pons et de Biela, dont on croie être certain de pouvoir prédire les retours.

Des catalogues d'étoiles, fort supérieurs à ceux d'Hipparque et d'Ulughbey, ont été dressés par Tycho-Brahé, Hevelius, Flamsteed, Lemonnier, Lacaille, Mayer, Bradley, Maskleyne, Cagnoli, Piazzi, Wollaston et Bode. Depuis Bradley on a souvent essayé de déterminer le parallaxe de ces astres, mais les efforts de Herschell, Schrœter, Piazzi, Calendrelli, Brinkley et Pond, n'ont abouti à aucun résultat. Mayer dirigea le premier l'attention des astronomes sur les étoiles composées, dont Bessel et Piazzi se sont ensuite occupés avec succès. Herschell a étudié les mouvements qu'elles exécutent les unes à l'égard des autres, et fait à cet égard une longue série d'observations, auxquelles se rattachent celles de Struve et de South. Quant au mouvement des étoiles, découvert par Halley, confirmé par Cassini, Mayer, Piazzi, Bessel, Maskleyne et Zach, les recherches de Prevost et Herschell ont établi qu'il n'a point de réalité, et qu'il parait résulter de la translation du système solaire vers la constellation d'Hercule, hypothèse contre laquelle Bessel a élevé diverses objections.

La *Physique* prit, par les préceptes de Bacon et l'exemple de Gallilée, une forme bien différente de celle que les scolastiques lui avaient imprimée. Mais en renonçant au patronage d'Aristote, elle ne perdit pas sur-le-champ sa longue habitude de déférence pour l'autorité des noms, et ce fut seulement lorsque Newton eut prouvé par la géométrie la plus sublime les lois de la nature fondées sur l'observation, qu'elle s'astreignit définitivement à ne suivre d'autre guide que l'expérience.

Galilée, reprenant les travaux d'Ubaldi et de Stevin, fit faire un pas immense à *la Mécanique*, en découvrant la loi d'après laquelle se règlent les corps abandonnés à eux-mêmes, et faisant voir que la vitesse différente de la chute des graves ne tient point à une différence d'action dans la pesanteur, qui par elle-même imprime la même impulsion à tous les corps, mais seulement à la résistance du milieu dans lequel s'exécute le mouvement. Sa théorie, qui conduisit à l'invention du baromètre et de l'aréomètre, fut appuyée de preuves géométriques par Torricelli et Pascal, confirmée par Riccioli, Grimaldi et Benzenberg, agrandie par Descartes et Varignon, et complétée par Newton, Leibnitz et Bernoulli. Huygens développa celle des oscillations du pendule, dont il fit la plus heureuse application aux horloges, établit avec Wren et Wallis les lois du choc des corps, et donna une grande extension à la théorie du mouvement curviligne, tant perfectionnée depuis par Newton, Euler, Lagrange, Laplace, Olbers et Gauss. Dès-lors la *Ballistique* cessa d'être envisagée d'une manière purement empirique, comme l'avait fait Tartaglia, et le problème si difficile du tir des pièces d'artillerie exerça la sagacité des plus grands géomètres, sans qu'on puisse dire cependant que les efforts réunis de Robins, Euler, Lambert, Lamartillière, Taylor, Scharnhorst, Hutton, Bloomfield, Krafft, Tempelhof et Moreau aient réussi encore à en donner une solution complète par l'analyse. Les travaux de Mariotte, Guglielmini, Michelotti, d'Alembert, Euler, Darcy, Lambert, Kaestner, Karsten, Langsdorf, Eytelwein, Baader, Bezout, Prony, Francœur, Carnot, Robison, Gregory, Plaifair, Hachette, Cauchy, Gallus et Navier, ont singulièrement contribué dans les temps modernes aux progrès de la statique, de la dynamique et de l'hydraulique.

Quoique les anciens eussent fait des progrès remarquables dans la musique pratique, en ayant plus d'égard à la mélodie qu'à l'harmonie, cependant ils avaient laissé dans un état très-précaire l'*Acoustique*, sur

les progrès de laquelle n'influèrent pas non plus les perfectionnements apportés par Zarlino à l'art musical. Bacon tira de l'enfance cette branche intéressante de la physique : il découvrit la propagation et la réflexion du son, mais sans en connaître la loi. Mersenne étudia mieux les phénomènes; il déduisit la différence des sons de celle du nombre des vibrations produites dans un certain laps de temps, donna une explication des échos, dont Poisson a vérifié depuis l'exactitude, et reconnut qu'outre le son fondamental résultant de toute sa longueur, une corde vibrante en donne d'autres encore qui sont moins sensibles. Sauveur examina ces sons accessoires ou harmoniques, et montra qu'ils tiennent à ce qu'outre que la corde vibre dans toute sa longueur, elle fait aussi vibrer ses aliquotes, chacune en particulier, selon la loi de leurs dimensions. De son côté, Taylor fut un des premiers qui appliquèrent l'analyse au mouvement vibratoire des corps sonores, pour déterminer le nombre des vibrations qu'ils accomplissent dans un temps donné. Mais personne n'avait encore songé à réduire en un corps de doctrine toutes les connaissances acquises sur le son. C'est ce que Rameau essaya de réaliser par son système simple et naturel de la basse fondamentale, système développé avec tant de clarté par D'Alembert, et auquel Tartini en opposa bientôt un autre, absolument inverse, qui consiste à faire engendrer la basse par le dessus, c'est-à-dire, à tirer l'harmonie de la mélodie. Depuis lors, les musiciens et les mathématiciens commencèrent à rapporter les règles de la musique à des principes fixes, et Euler, en traitant cet art sous un point de vue purement mathématique, lui donna réellement les formes parfaites et la marche scientifique qui le caractérisent aujourd'hui. Chladni et Savart ont, dans ces derniers temps, enrichi l'acoustique d'une multitude de faits neufs et intéressants.

L'*Optique* est une des branches de la physique qui ont profité le plus des bienfaits de la méthode expérimentale.

La vitesse de la lumière, que Galilée avait déjà cherché à évaluer, mais sans succès, fut déterminée avec précision par Rœmer, d'après les éclipses des satellites de Jupiter, et par Bradley, d'après l'aberration des étoiles fixes.

Grimaldi découvrit la diffraction, c'est-à-dire les modifications que la lumière éprouve dans son passage près des extrémités des corps. Newton s'occupa ensuite de ce phénomène, dont il ne donna cependant qu'une explication peu satisfaisante. Après lui, la diffraction fut négligée pendant long-temps; car on doit peu tenir compte des observations de Delisle et Maraldi, des vues théoriques de S'Gravesande, Marat et Brougham, et des hypothèses de Mairan. Mais les expériences de Flaugergues, Biot, Pouillet, Mayer et Parrot rappelèrent l'attention sur elle, et Young leva toutes les difficultés qu'elle présentait encore, en proclamant son principe des interférences, suivant lequel deux rayons lumineux émanés d'une même source sous une faible obliquité, exercent l'un sur l'autre une action dont le résultat est qu'ils se détruisent et produisent de l'obscurité, ou s'ajoutent et donnent lieu à un redoublement de clarté, principe fécond en conséquences importantes, qui depuis a été établi sur des bases solides par les expériences d'Arago, Fresnel et Frauenhofer.

Snellius et Descartes découvrirent la loi de réfraction de la lumière, cherchée en vain par Képler, Scheiner et Kircher. En approfondissant les particularités de ce phénomène, Newton reconnut que la plupart des corps combustibles jouissent d'une grande puissance réfractive, ce qui le conduisit à soupçonner la combustibilité du diamant et l'existence d'un principe combustible dans l'eau. Les expériences de Biot et d'Arago ont démontré aussi que le pouvoir réfringent d'un corps composé est formé à peu près de ceux des composants dans le rapport de leurs quantités, en sorte qu'on peut, par cette voie, acquérir quelques notions sur la nature et la proportion des parties constituantes de corps dont la composition est peu connue.

La double réfraction, observée pour la première fois par Bartholin, exerça la sagacité de Huygens et de Newton. Huygens en découvrit la véritable loi; mais, comme elle se liait à des constructions théoriques qui n'étaient point encore adoptées, on la rejeta sans examen, jusqu'au moment où Malus et Wollaston en démontrèrent l'exactitude, qui fut ensuite confirmée par Biot, Brewster et Fresnel.

Personne, jusqu'à Malus, n'avait soupçonné que la réflexion et la réfraction pussent imprimer des caractères particuliers aux rayons lumineux. La brillante découverte de la polarisation de la lumière ne

tarda pas à prendre d'immenses développements. C'est ainsi que les belles observations d'Arago sur les phénomènes de coloration que présente la lumière polarisée, ont ouvert une vaste carrière, rapidement parcourue par Biot, Brewster, Fresnel, Herschell, Mitscherlich, Seebeck et Young.

Une des plus belles découvertes des temps modernes est celle de la décomposition de la lumière par le prisme. Grimaldi l'avait entrevue; mais ce fut réellement Newton qui, par un choix heureux d'expériences confirmatives lesunes des autres, la démontra de la manière la plus précise. Alors seulement on put s'élever à une théorie exacte des couleurs et à une explication satisfaisante de l'arc-en-ciel, dont cependant Descartes avait eu déjà une idée assez nette. En reconnaissant les conditions des anneaux colorés, et déterminant les lois très-simples auxquelles ils sont soumis, Newton enchaîna tous les phénomènes avec une rigueur surprenante, au moyen d'une hypothèse ingénieuse, qui fut regardée comme une vérité incontestable jusqu'au moment où Fresnel y substitua une autre théorie remarquable par sa concision et sa simplicité. L'observation des effets que les divers rayons colorés produisent sur le thermomètre fit reconnaître à Rochon qu'ils ne jouissaient pas au même degré de la faculté échauffante, et la loi de la différence qui existe entre eux sous ce rapport fut trouvée par Herschell et Leslie. La diversité de leur faculté éclairante fut également constatée par Newton et Herschell, et celle de leur action chimique par Bérard, Bœkmann, Ritter, Scheele, Senebier et Wollaston. Enfin, en examinant le spectre solaire avec une forte lunette, Wollaston y découvrit des lignes transversales parallèles, noires et brillantes, qui furent ensuite étudiées avec le plus grand soin par Frauenhofer.

Il restait à lier les phénomènes lumineux par une théorie générale qui en fût l'expression abrégée. C'est ce que fit Newton, en représentant la lumière comme une substance matérielle émanée du soleil, qui la projette sans cesse dans toutes les directions. Cette théorie, étendue et perfectionnée par Biot, Herschell et Laplace, satisfit longtemps à tous les besoins. Mais, comme elle ne peut rendre raison des phénomènes de l'interférence, les physiciens l'ont abandonnée pour en adopter une autre, déjà soupçonnée par Grimaldi, appliquée avec succès par Hooke, établie sur des principes mathématiques rigoureux par Huygens, admise enfin par Descartes et Euler, qui consiste à regarder la lumière comme l'effet des ondulations d'un fluide éthéré, éminemment élastique et subtil, remplissant l'espace, où il ne manifeste ses propriétés qu'autant que les corps appelés lumineux lui impriment un mouvement vibratoire analogue à celui que les corps sonores font éprouver à l'air.

La chaleur est un agent trop actif, une condition trop puissante d'entretien du mouvement et de la vie, pour qu'on ne se soit pas attaché de très-bonne heure à étudier sa nature, ses sources, les lois de sa propagation, les modifications qu'elle est susceptible d'éprouver, et celles qu'elle fait subir aux corps en les pénétrant ou les abandonnant.

On ignore de quelle nature est la cause de la chaleur, si celle-ci a une existence matérielle indépendante, si elle n'est qu'une simple modification de la lumière, comme l'ont pensé Herschell, Lamarck et Thomson, ou si elle consiste, suivant l'hypothèse de Rumford et Scherer, en un mouvement intérieur, une sorte de vibration qui détermine le rapprochement ou l'éloignement des molécules des corps.

De tout temps on a su que les rayons solaires et la combustion sont les principales sources de la chaleur, et depuis de longues années on n'ignore plus que, parmi les actions chimiques, il en est beaucoup qui s'accompagnent d'une émission de calorique. Rumford et Davy ont montré que le frottement en est aussi une source pour ainsi dire intarissable, et Rumford a déterminé la quantité qui s'en dégage pendant la combustion de diverses substances.

La propriété qu'a la chaleur libre de se mettre en équilibre, c'est-à-dire, de se distribuer d'une manière égale entre les corps, et de les amener à la même température, a été réduite par Prevost aux conditions d'une théorie bien préférable à celle que Mairan avait proposée, et les divers modes de transmission du calorique ont été étudiés avec soin.

Lorsque les corps que la chaleur traverse sont doués d'élasticité, elle se meut avec une rapidité surprenante, et sous la forme de rayons. Les expériences de Mariotte et Dufay ont fait voir que ces rayons se réfléchissent d'après la même loi que la lumière, particularité sur laquelle repose la théorie des miroirs paraboliques, et celles de Scheele, confirmées par Pictet et King, que l'état des

surfaces influe sur leur pouvoir réfléchissant, d'où il suit que ce dernier varie suivant les corps. Leslie et Rumford ont contribué à développer cette propriété, dont les arts ont tiré un parti avantageux, surtout pour la fabrication de la glace, et sur laquelle repose la théorie de la rosée, établie par Wells, et l'explication donnée par Arago des phénomènes météorologiques que le vulgaire attribue à l'influence de la lune rousse. Newton avait admis que, dans des intervalles de temps égaux, le refroidissement s'opère en progression géométrique décroissante : les recherches de Martine, Erxleben, Laroche et Dalton, Leslie, Dulong et Petit, ont démontré l'inexactitude de cette loi, que Krafft et Richmann croyaient cependant avoir vérifiée par l'expérience. Herschell a reconnu que les rayons du calorique jouissent de la réfraction, qu'ils diffèrent même les uns des autres sous le rapport de leur réfrangibilité, et Bérard a cru reconnaître qu'ils sont susceptibles de polarisation.

La chaleur, quand elle traverse des corps non élastiques, c'est-à-dire, lorsqu'elle est conduite ou transmise, obéit à d'autres lois, qui ont été recherchées d'abord par Richmann, étudiées ensuite par Franklin et Ingenhousz, calculées par Lambers et Biot, développées pratiquement par Despretz, et soumises à la plus savante analyse par Fourier et Poisson. La propriété conductrice des liquides, niée par Rumford, a été établie par Nicholson, Pictet et Murray.

On a cru long-temps qu'à l'égalité de volume et de pesanteur, tous les corps dont la température est égale renfermaient une même quantité de chaleur. Black a détruit cette erreur, en démontrant que, pour s'élever d'un même nombre de degrés, les divers corps font disparaître et rendent latentes des quantités variables de chaleur, à laquelle Wilke donna le premier, en ce sens, l'épithète de spécifique. On ne tarda pas à concevoir combien il importait de mesurer exactement cette capacité des corps pour le calorique. Black, Irwine et Crawford, proposèrent de le faire en mêlant ensemble deux corps pris à des températures différentes, et de calculer ensuite la capacité d'après la chaleur définitive du mélange. A cette méthode imparfaite, Wilke substitua un moyen plus simple, qui consiste à déterminer la quantité de neige dont chaque corps opère la fonte en se refroidissant d'un degré à l'autre, et qui fut ensuite perfectionnée par Lavoisier et Laplace. Dulong et Petit ont introduit une troisième méthode fondée sur l'observation du temps que différents corps, pris sous le même volume et portés à la même température, emploient pour se refroidir d'un égal nombre de degrés. De son côté, Dalton prouva que la capacité des corps augmente avec l'élévation de la température. Quant à la détermination des chaleurs spécifiques des gaz, il règne peu d'accord entre les résultats auxquels Laroche et Bérard, Haycraft, Dulong et Petit, Larive et Marcet, sont arrivés dans leurs essais sur ce sujet difficile.

L'un des principaux effets du calorique sur les corps, soit qu'il les pénètre, soit qu'il s'en dégage, est de modifier leur volume, à moins qu'une compression suffisante n'y mette obstacle. Les dillatations des solides ont été le sujet de travaux nombreux ; et comme elles sont très petites, il a fallu trouver, pour les mesurer, des procédés rigoureux, tels que ceux de Lavoisier, Laplace, Ramsden, Dulong et Petit. C'est sur elles que repose la construction des pyromètres de Borda et de Wedgwood, les divers moyens que Graham, Harrison, Leroi et Bréguet ont mis en usage pour corriger les principales causes d'irrégularité de la marche des horloges, et celui que Molard a proposé pour ramener à la verticalité les constructions en pierre qui s'en sont écartées. L'expansion des liquides dans laquelle Drebbel a puisé l'idée du thermomètre, a été étudiée par Lavoisier, Laplace, Deluc, Dulong, Petit et Gay-Lussac. Celle des gaz et vapeurs, par laquelle Montgolfier fut conduit à la découverte des aérostats, l'a été aussi par Dalton et Gay Lussac, qui en ont trouvé la loi très-simple. Southern, Taylor, Perkins, Arzberger, Arago et Dulong ont déterminé avec soin les tensions de la vapeur d'eau sous des pressions différentes. Enfin la théorie des vapeurs a été appliquée avec le plus grand succès à l'art de chauffer par Cook et Rumford ; au jeu d'une foule de machines par Papin, Savery, Newcommen, Cawley, Watt, Woolfe, Vivian, Trevittrick et Evans ; à la navigation, par Duquet, Hulls, Perrier et Fulton ; au transport des voitures, par Amontons, Cartwright, Clegg et Stiles ; à la mise en mouvement des projectiles de guerre, par Perkins et Madelaine.

Les anciens avaient observé que le succin acquiert, par le frottement, la propriété d'attirer les corps légers. Cette remarque

demeura stérile entre leurs mains. Gilbert fut le premier qui appela l'attention des physiciens modernes sur un phénomène si singulier. Il l'attribuait à des émanations fournies par les diverses substances qui l'offrent; hypothèse assez ingénieuse pour l'époque, dont Bacon, Boyle et Gassendi se contentèrent, et à laquelle Descartes en substitua une presque inintelligible. Quelque temps après, Guéricke fit l'importante découverte de la répulsion qu'une substance électrisée par le frottement exerce sur les corps légers, après les avoir attirés dans les premiers moments. Plus tard encore, Hawksbee rapporta la phosphorescence des baromètres par l'agitation à l'électricité, et Wall aperçut les étincelles électriques.

Ces diverses recherches en provoquèrent beaucoup d'autres d'un intérêt moins élevé. Cependant l'électricité fut négligée pendant tout le temps que les physiciens employèrent à développer la théorie de Newton, et les mathématiciens à perfectionner le calcul infinitésimal. Grey et Wheeler en reprirent enfin l'étude, et Dufay imagina, sans y attacher lui-même une grande importance, l'hypothèse de deux fluides contraires, dans lesquels il reconnut la propriété de s'attirer et de se repousser. Désaguliers améliora peu l'état de la science, et ne fit guère qu'y introduire quelques-unes des expressions techniques dont on se sert encore aujourd'hui. A l'époque où il terminait ses expériences, Hausen construisit la première machine électrique faite sur le modèle des nôtres, appareil que Bose, Gordon et Waitz modifièrent bientôt. D'un autre côté, Kleist imaginait la bouteille de Leyde. Cette découverte fit beaucoup de bruit, et provoqua de nouvelles expériences, qui furent répétées de toutes parts et variées à l'infini : en Hollande, par Musschenbroeck; en Angleterre, par Watson, Wilson, Graham, Folkes, Cavendish, Canton, Bevis, Birch, Ellicott, Robins, Short, Smeaton et Miles; en France, par Nollet, Lemonnier et Boulanger; en Suède, par Stromer et Klingenstierna; à Genève, par Jallabert.

L'émission de la lumière, la sensation qu'on éprouve dans les expériences électriques, et l'odeur qui se répand alors, firent enfin soupçonner aux physiciens l'existence d'une matière particulière de l'électricité. Les uns la regardèrent comme une substance de nature spéciale; les autres, comme une sorte d'éther condensé, ou une partie extrêmement ténue de l'atmosphère, qui s'accumule à la surface des corps, après que le frottement en a usé les particules les plus grossières.

Tandis qu'on s'occupait si activement de l'électricité en Europe, Franklin enrichissait la science de ses observations en Amérique. Ce fut lui qui découvrit l'identité de l'étincelle électrique et de la foudre. La manière d'agir des pointes sur l'électricité lui suggéra l'idée des paratonnerres, dont le premier essai fut tenté en France par Dalibard. Ses expériences sur l'électricité des nuages furent répétées sur une plus grande échelle par Romas et par Richmann, qui en devint la victime. On s'attacha aussi à perfectionner les divers appareils électriques. Walsh rapprocha les secousses qu'ils donnent de la commotion produite par la torpille; Adanson fit la même chose pour l'anguille de Surinam, et Schilling étudia soigneusement l'influence que l'aiguille aimantée exerce sur ce dernier poisson.

Ces divers travaux firent prendre une nouvelle face à la théorie de l'électricité. Franklin supposait tous les corps pénétrés d'une matière subtile, de laquelle dépendent les phénomènes électriques, et dont les molécules se repoussent mutuellement. Suivant lui, cette matière est attirée par les molécules des autres corps, et peut-être amenée ainsi à un état tel qu'elle cesse d'être expansible. Mais chaque corps n'en peut contenir qu'une quantité suffisante pour que sa force attractive fasse équilibre à sa force expansive : quand il y en a davantage, le corps est électrisé positivement; dans le cas contraire, c'est-à-dire, quand on lui enlève une certaine portion de l'électricité qu'il doit renfermer pour être à l'état naturel, il se trouve électrisé négativement. Æpinus et Beccaria procurèrent une grande vogue à cette hypothèse, qui permit de classer dans un ordre méthodique tous les phénomènes qu'on était parvenu jusqu'alors à connaître.

Ce fut Symmer qui, reprenant les travaux de Dufay, posa les bases de la théorie actuelle, consistant à admettre deux matières électriques différentes, qui s'attirent réciproquement, et qui, en se réunissant dans un corps, se neutralisent de manière qu'il ne se manifeste plus aucun phénomène d'électricité. Cette nouvelle théorie fut d'abord accueillie peu favorablement; mais bientôt Wilke et Bergmann l'appuyè-

rent de leur autorité, qui ne tarda pas à balancer d'abord, puis à renverser celle de l'illustre américain.

Les expériences de Wilke le conduisirent à la découverte de l'électrophore. Bergmann constata la nature électrique des phénomènes que la tourmaline offre quand on la chauffe. Lichtenberg reconnut qu'on peut produire sur le gâteau de l'électrophore des figures que l'on a depuis désignées sous son nom. Henley inventa l'électromètre. Volta enrichit la physique du condensateur. Bennet imagina l'électromètre-condensateur, et Cavallo le multiplicateur : ces deux derniers instruments ont été perfectionnés ensuite par Nicholson et Bohnenberger. Ici se rangent également les modifications apportées à la machine électrique par Nooth, Cavallo, Nairne, Adams, Nicholson, Cuthberson, Leroy, Ramsden, Sigaud de Lafond, Brilhac, Kohlreif, Magiotto, Van Marum, Reiser et Wildt, celles que Henley, Bohnenberger et Brooke firent subir à la bouteille de Leyde, et l'heureux emploi que Coulomb fit de la balance de torsion pour démontrer que les actions électriques décroissent en intensité comme le carré des distances, c'est-à-dire qu'elles suivent la loi des actions planétaires.

En 1791, Galvani fit l'importante découverte d'une série de phénomènes qui le conduisirent à admettre chez les animaux une électricité particulière, devenant sensible par l'emploi d'un arc métallique conducteur, et composé également de deux fluides polarisés l'un dans l'intérieur l'autre à la surface des muscles, et communiquant ensemble par l'intermède des nerfs. Ses belles expériences furent répétées par Valli, Ackerman, Schmuck, Gren, Berhends, Fontana, Giulio et Forster. Volta lui-même parut n'y voir d'abord qu'une preuve en faveur de l'existence d'une électricité dévolue exclusivement aux animaux; mais de nouvelles et rigoureuses observations ne tardèrent pas à lui démontrer qu'il y a identité parfaite entre le galvanisme et l'électricité ordinaire, et que la seule différence consiste dans le mode d'excitation. Ritter, marchant sur ses traces, entrevit l'existence des conducteurs unipolaires, découverts depuis par Erman, et rapprocha les phénomènes de la vie des effets du galvanisme, tandis qu'Augustin rangeait dans la même classe que ces derniers ceux qui caractérisent l'affinité chimique.

On connaissait donc alors l'identité du galvanisme et de l'électricité, quant à leur manière de se comporter par rapport aux isolateurs et aux condensateurs. Mais on trouvait encore le premier différent de la seconde en ce qu'il est excité par le contact de deux conducteurs hétérogènes formant une chaîne simple. A Volta et à Bourguet appartient l'honneur d'avoir reconnu que cette chaîne ne diffère en rien de la bouteille de Leyde, eu égard à la manière dont elle se comporte envers le duplicateur et l'électromètre. Volta conçut bientôt l'idée de superposer plusieurs de ces chaînes simples, mises en connexion au moyen de conducteurs humides, et d'en former un appareil fort énergique, qui a reçu et conservé son nom. Ce nouvel instrument contribua plus encore au perfectionnement de la doctrine de l'électricité, que ne l'avait fait autrefois la découverte de Leyde. A peine fut-il connu, que tous les physiciens s'en emparèrent, les uns pour scruter la théorie des phénomènes qu'il produit, les autres pour observer les effets de son action sur les divers corps de la nature; ce qui les conduisit tous à le modifier et à le varier de mille manières différentes. Carlisle, Banks, et Nicholson constatèrent la propriété qu'il a de décomposer l'eau; Cruikshank et Henry virent qu'il produit le même résultat quand on le met en contact avec divers sels; Gilbert, Helwing, Erman, Grapengiesser, van Tavast et Trommsdorf s'en servirent pour fondre et brûler les métaux; Hare et Silliman ont produit par son moyen des températures assez élevées pour faire espérer un instant qu'on parviendrait à fondre le charbon et à le convertir en diamant. Van Marum, Wollaston, Pepys, Bautzen, Brugnatelli, Wilkinson, Berzelius, Hisinger, Davy, Gay-Lussac, Thénard, et une foule d'autres chimistes et physiciens, sont arrivés de la même manière à des découvertes, telles entres autres que celle des métalloïdes, qui ont changé totalement la face de la chimie, et parmi les applications utiles desquelles on doit surtout distinguer celle que Davy en a faites pour soustraire le doublage en cuivre des vaisseaux à l'action corrosive des eaux de la mer.

Mais de tous les résultats auxquels ont conduit les expériences, sur l'appareil voltaïque, nul n'est comparable pour l'importance à ceux qui découlent de l'observation faite par OErsted qu'un fil conducteur,

réunissant les deux extrémités d'une pile en action, détourne de sa direction primitive une aiguille aimantée qu'on lui présente à quelque distance. La Polarité magnétique offre des phénomènes trop singuliers pour n'avoir pas fixé de bonne heure l'attention des physiciens et des navigateurs. Halley avait donné une théorie de la déclinaison de l'aiguille aimantée, entrevue déjà par Christophe Colomb, et ensuite étudiée avec soin par Hellibrand, Tachard et Graham. La déviation de cette même aiguille, signalée d'abord par Wales, mais négligée jusqu'à Loewenoern, avait été approfondie par les recherches de Flinders, de Rosset, de Sabine et surtout de Barlow. Lambert avait conclu de ses observations et de celles de Musschenbroek que l'intensité de l'action magnétique est réciproque au carré de la distance, loi démontrée depuis par les belles expériences de Coulomb, et confirmée par les calculs analytiques de Poisson. Mais, malgré les hypothèses plus ou moins ingénieuses de Kircher, Gassendi, Descartes, Dalencé, Hartsoeker, Villemot, Euler, Bernoulli, Æpinus, Prevost et Eschenmeyer, malgré même les immenses travaux de Hansteen, qui ont répandu une vive lumière sur une foule de points obscurs et difficiles, le magnétisme se présentait toujours comme un agent à part, comme une cause qu'il était impossible de rattacher à aucune de celles qui président aux grands phénomènes de la nature. La brillante découverte d'OErsted le fit enfin sortir de cet état d'isolement. A peine connue, elle provoqua dans toute l'Europe un grand nombre de recherches, qui l'enrichirent de développements importants. Ampère démontra que deux courants électriques parallèles l'un à l'autre s'attirent ou se repoussent, suivant que leurs directions sont semblables ou opposées. Arago reconnut que le fluide de la pile a la propriété de décomposer le fluide magnétique dans certaines circonstances, et de faire naître l'action polaire dans une lame d'acier. Schweigger et Poggendorff imaginèrent, pour mettre en évidence les plus faibles courants électriques, un instrument fort ingénieux, avec le secours duquel Avogrado, Becquerel et Nobili ont pu donner plus de précision aux recherches déjà faites par Lavoisier, Laplace, Volta et Davy sur le développement de l'électricité dans les opérations chimiques. Enfin, Seebeck a reconnu qu'on peut établir un courant électrique dans les métaux, sans l'intervention d'aucun liquide, par la seule action de la chaleur, et enrichi ainsi la physique d'une série entière de faits neufs et intéressants.

En démontrant jusqu'à l'évidence l'identité du magnétisme et de l'électricité, les physiciens modernes ont fait faire un pas immense à la science de la nature. Cette identité bien constatée aujourd'hui, celle présumée de l'électricité avec le calorique et la lumière, et la connexion très-probable qui existe entre ses phénomènes et ceux tant de l'affinité chimique que de l'attraction générale, portent à croire que la physique est maintenant sur la voie des découvertes les plus importantes.

La *Chimie*, dont Vanhelmont avait posé les bases, n'acquit cependant quelque consistance qu'après les belles expériences de Galilée, Torricelli et Pascal, sur la pesanteur de l'air. Les travaux prirent alors une autre direction, et les découvertes se multiplièrent à l'infini. Ainsi, Glauber se distingua par ses recherches sur les sels, Brandt trouva le phosphore, et Mayow entrevit le rapport qui existe entre les phénomènes de la respiration et ceux de l'oxidation des métaux. Boyle, par ses expériences, par sa critique sage et modérée des théories alchimiques, contribua puissamment à répandre le goût de la chimie, et à la mettre en honneur parmi les savants, qui jusqu'alors la dédaignaient, avec raison, comme un art mensonger, un tissu de pratiques absurdes et de jongleries. Enfin, les immortels travaux de Newton convainquirent ceux qui la cultivaient de l'indispensable nécessité de rapporter tous les phénomènes à un certain nombre de lois générales.

Becher et Geoffroy furent les premiers qui essayèrent de débrouiller ce chaos; car l'édifice informe que Lemery tenta d'établir sur les bases de la mécanique ne mérite pas qu'on s'y arrête. Becher expliqua les actions des corps par le moyen de trois éléments, et Geoffroy en les soumettant à un principe unique, celui des affinités. Stahl alla plus loin encore, et, profitant avec habileté des idées de Becher, il établit la fameuse doctrine du phlogistique, première théorie chimique générale et régulière qui eût encore paru. Voulant rattacher toutes les combinaisons, sinon à une cause universelle, du moins à un petit nombre de principes, il considéra la nature entière comme ayant

pour base une substance élémentaire que les corps combustibles perdent en brûlant, mais qu'ils peuvent reprendre à des corps plus combustibles qu'eux. Son grand tort fut de négliger l'influence de l'air sur la combustion, et de ne point attacher par conséquent aux expériences de Boyle et de Mayow toute l'importance qu'elles méritaient. Aussi ne fallut-il pas moins que l'autorité de son nom et son immense réputation, augmentée de celle de Boerhaave, pour maintenir l'hypothèse de la pesanteur négative du phlogistique, sans laquelle il était impossible d'expliquer l'augmentation du poids des métaux qui s'oxident et la diminution de celui des oxides qui se réduisent. Mais si cette hypothèse était peu satisfaisante, si elle entrainait des controverses interminables sur la nature du phlogistique, que personne ne pouvait isoler, elle n'en fait pas moins d'honneur au génie de Stahl, et peut-être était-il difficile d'en imaginer alors une qui liât mieux ensemble la plupart des phénomènes connus.

Ce ne fut pas sans doute un des moindres avantages de la doctrine stahlienne que celui de régulariser enfin les travaux des chimistes, et si elle fut renversée par les recherches mêmes qu'elle suscita, toujours peut-on douter que, sans elle, ces dernières eussent été couronnées si rapidement d'un succès aussi complet. Les observations de Hales, la découverte de l'acide carbonique par Black, celle de l'hydrogène et de l'appareil pneumato-chimique par Cavendish, celle de l'oxigène par Priestley et par Scheele, celle enfin des lois de l'attraction moléculaire par Bergmann, préparèrent la nouvelle révolution qu'il était réservé au génie de Lavoisier d'accomplir.

Lavoisier fut le véritable fondateur de la chimie pneumatique, ou plutôt antiphlogistique. Il substitua l'oxigène au phlogistique, en lui faisant jouer un rôle inverse, et parvint à expliquer une foule de phénomènes qui paraissaient inconcevables avant lui. Dans le même temps, il créa, de concert avec Fourcroy, Guyton-Morveau et Berthollet, cette admirable nomenclature qui classe tous les faits dans la mémoire avec une si grande facilité, et dont les avantages devaient être bien manifestes, puisque, à l'exception de quelques rares partisans des idées routinières, tous les chimistes de l'Europe s'empressèrent de l'adopter, en la ployant pour les inflexions au génie de chaque langue.

La chimie antiphlogistique a cependant éprouvé le même sort que la théorie de Stahl. Elle avait classé d'une manière lumineuse tous les phénomènes qui dépendent de l'oxigène. Mais elle se montra trop exclusive aussi lorsqu'elle érigea ce principe en moteur ou régulateur universel de tous ceux qui s'observent dans la nature, et le représenta comme la cause unique de la combustion et de l'acidification. On a découvert depuis un certain nombre d'autres corps qui partagent avec lui ces deux dernières prérogatives. On a reconnu que l'acidité est une qualité non point absolue, mais liée à certaines conditions respectives des corps combinés, tellement qu'il existe beaucoup de substances qui peuvent également jouer le rôle d'acide avec certains corps, et celui de base avec d'autres. Enfin, on a constaté que les lois fixes président aux proportions simples et déterminées dans lesquelles les corps s'unissent les uns avec les autres. Cette doctrine des proportions chimiques, entrevue par Wenzel et Bergmann, dont la première indication positive fondée sur l'expérience est due à Richter, qu Higgins tira de l'oubli dans lequel la théorie de Lavoisier l'avait fait tomber, et dont les développements actuels sont le fruit des efforts de Dalton, Wollaston et Berzelius, a changé totalement la face de la chimie, et imprimé aux méthodes, dont cette science fait usage, un caractère d'évidence et de certitude qui se rapproche de celui des mathématiques. Quant à la cause première des phénomènes chimiques, tout porte à croire qu'elle réside dans l'électricité, ou peut-être dans une autre plus générale encore, sur les traces de laquelle on semble être aujourd'hui, et dont on doit espérer que la découverte jaillira enfin de la masse immense des faits nouveaux qu'on doit aux infatigables recherches d'Ampère, Arago, Biot, Carlisle, Davy, Ficinus, Hisinger, Humboldt, Klaproth, OErsted, Ritter, Schweigger, Thénard, Vauquelin, et tant d'autres, dont il serait trop long de citer ici les honorables noms.

Nulle science n'a des usages aussi étendus que la chimie, parce que nulle autre non plus n'embrasse davantage d'objets, ne s'applique à un plus grand nombre de cas différents. C'est elle qui nous enseigne l'art d'approprier toutes les substances à nos besoins naturels ou factices, par des procédés qu'elle s'occupe sans cesse à découvrir, à étendre,

rectifier, perfectionner ou simplifier. L'économie rurale et domestique, les arts, les fabriques, les manufactures lui doivent leurs rapides progrès depuis un demi-siècle. Pour citer au moins quelques exemples, nous signalerons ici les importants services rendus à la teinture par Séguin, à l'agriculture par Chaptal, Davy, Einhof et Thaer; à l'art de faire le sucre par Achard; à une foule d'arts économiques par Parmentier; à la fabrication des savons par Chevreul; à l'économie domestique par Murdoch, inventeur de l'éclairage par le gaz, et Molleret, purificateur des vinaigres provenant de la distillation du bois; à la métallurgie par Lampadius; à la pharmacie par Deyeux, Pelletier, Hagen, Gren, Goettling et Trommsdorf.

Vers la fin de la période précédente, l'*Anatomie* ne s'enrichissait plus que d'observations assez insignifiantes, et l'enthousiasme qu'elle avait d'abord inspiré commençait à se refroidir, lorsque deux grands découvertes vinrent la ranimer, et marquer le commencement d'une nouvelle ère, durant laquelle la médecine subit une révolution complète. Ces deux découvertes sont celle de la circulation du sang, par Harvey, et celle des vaisseaux qui charient les liquides blancs, par Aselli. Elles éprouvèrent un sort bien différent. La première fut attaquée avec acharnement par tous les admirateurs serviles des anciens, qui ne l'avaient pas connue; mais on ne lui opposa que de vaines spéculations, des clameurs furibondes, et l'autorité des oracles médicaux, dont elle triompha néanmoins assez promptement. Harvey en recueillit tout l'honneur, quoique Levret, Colombo, et surtout Césalpin, l'eussent déjà entrevue avant lui, parce que la démonstration qu'il en donna fut le fruit de longues méditations, d'expériences multipliées, et d'une application heureuse des observations faites par ses prédécesseurs, notamment sur les valvules des veines. Aselli, au contraire, ne fut conduit que par le hasard à retrouver les vaisseaux lactés, oubliés depuis Erasistrate, et il en accompagna l'exposition d'erreurs qu'il fallut ensuite beaucoup de temps et de recherches pour dissiper.

Ces brillantes découvertes changèrent la face de l'anatomie. Comme elles étaient toutes deux le fruit de l'autopsie, elles firent mieux sentir encore les avantages de l'observation, et achevèrent de renverser l'autorité despotique des anciens. Bientôt l'invention des instruments d'optique, qui semblent multiplier le volume des objets, permit de porter les regards sur des parties dont jusqu'alors on n'avait pas même soupçonné l'existence. De là date l'origine de l'*Anatomie microscopique*, cultivée avec tant de zèle, d'abord par Malpighi, puis par Ruysch et Leeuwenhoek, et qui devint une source féconde d'observations curieuses, mais malheureusement aussi d'hypothèses futiles. Le goût des recherches anatomiques, confiné d'abord en Italie, puis en Hollande, se répandit bientôt chez tous les peuples civilisés de l'Europe. Vieussens, Willis, Ridley, Havers, Cowper, Bellini, Valsalva, Gagliardi, Santorini, Ferrein, Glisson, Wharton, Stenon, Wirsung, Nuch, Lower, Senac, Brunner, Peyer, Verheyen, Heister, Winslow, publièrent, les uns d'importantes observations sur diverses parties du corps, et les autres des manuels excellents. Enfin, Albinus donna ses magnifiques ouvrages, dans lesquels on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de l'exactitude des descriptions ou de l'exécution des figures. Depuis cet homme célèbre, l'anatomie ne s'est point enrichie d'une seule de ces grandes découvertes qui firent tant de bruit à l'époque de sa restauration; mais elle s'est insensiblement perfectionnée à tel point, dans tous ses détails, que, pour trouver quelques faits nouveaux qui la concernent, il faut aujourd'hui des recherches aussi longues que pénibles et minutieuses, quoique nous ne puissions pas encore nous flatter de l'avoir amenée à la perfection absolue. Ces heureux résultats furent en grande partie le fruit de l'exemple et des leçons de Haller, homme étonnant, qui exerça une si grande influence sur ses contemporains, et dont l'effrayante érudition fera l'admiration de tous les siècles à venir. Après lui ou de son vivant brillèrent Weitbrecht, Lieberkuhn, Zinn, Bertin, Monro, Hunter, Hewson, Meckel, Bordeu, Sabatier, Vicq-d'Azyr, Camper, Sandifort, Cotugno, Fontana, Spallanzani, et une foule d'autres, sur les traces desquels ont marché avec éclat, dans ces derniers temps, Gall, les deux Bell, Hesselbach, Sœmmerring, Reil, Rosenmuller, Mascagni, Loder, Fohmann, etc.

Un des plus précieux résultats des travaux des modernes est la création de l'*Anatomie générale*. Les anciens avaient déjà soupçonné le parti qu'on pourrait retirer de cette science, dont quelques points fa-

-ent traités, avec assez d'étendue même, par Aristote, Galien et surtout Coyter. Mais jusqu'à Bichat, elle n'avait suggéré que de frivoles discussions sur la fibre élémentaire, sur un prétendu tissu fondamental de l'organisme entier, et sur d'autres questions non moins oiseuses. Ce fut Bichat qui la créa réellement, et qui la plaça au premier rang des connaissances indispensables au médecin. Une mort prématurée l'empêcha de terminer le bel édifice dont il avait posé les fondements avec tant d'assurance; mais des mains habiles ont contribué à exploiter la mine féconde qu'il avait ouverte, et ses grandes idées, développées, modifiées, étendues, ont fait naitre l'aurore d'un jour nouveau qui s'annonce pour la théorie générale des corps organisés.

Une autre branche, l'*Anatomie pathologique,* cette source si précieuse d'instruction pour le médecin, ne fut pas négligée non plus. Elle ne s'accrut toutefois que de travaux isolés, offrant par cela même un médiocre intérêt, mais parmi lesquels on doit cependant distinguer ceux de Bartholin, Wepfer, Schneider et Bohn. Bonnet réunit dans une laborieuse compilation tout ce qui avait été fait en ce genre; mais il lui manqua, de même qu'à ses imitateurs Lieutaud et Baillie, le génie nécessaire pour édifier la science. Le véritable créateur de l'anatomie pathologique fut Morgagni, qui, mieux que personne, reconnut la nécessité de rattacher les symptômes des maladies aux altérations organiques dont les traces se retrouvent après la mort. Cependant, malgré l'immense développement que cette science a pris depuis, malgré les belles recherches dont elle a été enrichie par Scarpa, Corvisart, Laennec, Bayle, Prost, Broussais, Cruveilhier, et une foule d'autres modernes, on peut dire qu'à peine même sort-elle du berceau.

Quant à l'*Anatomie comparée*, au commencement de la période qui nous occupe, elle ne fut cultivée que dans l'intérêt de la physiologie, dont on se flattait d'éclairer avec son secours les points obscurs et difficiles. Ce n'était plus la pénurie des cadavres, ni l'empire des préjugés qui obligeaient de s'y livrer, mais l'intime conviction, trop perdue de vue aujourd'hui, de la valeur des documents qu'elle peut fournir à l'anthropologie. D'ailleurs, la plupart des grandes découvertes avaient été faites sur les animaux, qui ouvraient un vaste et libre champ aux investigations de toute espèce. Aussi cette science, sans prendre un élan comparable à celui que la découverte de la circulation du sang et du chyle venait de donner à l'anatomie en général, s'éleva-t-elle à une hauteur surprenante. On ne l'avait encore étudiée que dans ses détails. Severin, imité bientôt après par Collins, fut le premier qui conçut l'idé de la réunir en un corps de doctrine, et sous ce raport on peut à bon droit l'en regarder comme le véritable fondateur. Après s'être exercé pendant long-temps sur les grands animaux, on voulut aussi connaître la structure des petits, qui exerça la patiente sagacité de Swammerdam, Lister Roesel, Réaumur, Perrault, Tyson, Duverney, Mery, Caldesi, dont les observations furent réunies par Blaes, Valentini, et Manget.

Ainsi, après avoir long-temps cultivé l'anatomie comparée par nécessité, on y était revenu par choix, et l'on s'épuisait de toutes parts en efforts pour la perfectionner dans ses détails, lorsque Boerhaave l'accabla du poids de sa réprobation, en soutenant, contre tous les principes de la saine philosophie, qu'elle ne peut avancer en rien la connaissance des fonctions de l'économie humaine, et la rendit tout-à-coup stationnaire au moment où elle venait de prendre un plein essor. En effet, dès qu'on crut devoir appliquer la mécanique à l'explication des actes de la vie, il fallut attacher une grande importance à la forme particulière des organes : il cessa d'être indifférent d'étudier ces derniers dans l'homme ou dans les animaux, et l'on fut conduit peu à peu à supposer qu'il existe une différence absolue entre le mécanisme vital de l'un et celui des autres. Il s'établit donc entre l'anthropotomie et la zootomie une ligne de démarcation tellement tranchée, que ces deux sciences qui se touchent de si près, et dont chacune est le complément nécessaire de l'autre, furent considérées presque comme ne pouvant point s'entraider mutuellement. On finit par s'accoutumer à ranger la première seule dans le domaine de la médecine, et à ne voir dans la seconde qu'une branche, accessoire même, de l'histoire naturelle.

Cependant l'anatomie comparée ne fut pas tellement délaissée, qu'elle ne comptât encore quelques protecteurs puissants, Haller, Spallanzani, Bonnet. D'ailleurs, les zoologistes conçurent l'heureuse idée de

chercher dans les notions qu'elle fournit, les bases d'une classification rigoureuse et naturelle des animaux. C'est à Buffon, Daubenton, Pallas, Camper, Poli, qu'appartient l'honneur d'avoir démontré son importance dans la partie caractéristique de l'histoire naturelle ; car c'est pour l'avoir dédaignée, elle et la considération non moins importante des mœurs et des habitudes, qui en est la conséquence, que Linné et ses disciples ont établi de si mauvaises divisions dans certaines classes du règne animal.

Le vaste plan que Vicq-d'Azyr avait conçu, et que la mort l'empêcha de mettre à exécution, fut réalisé presque en entier par Cuvier, qu'un rare et heureux concours de circonstances a placé dans une position telle qu'il n'a aucun sujet d'envier celle où se trouvait Aristote, quand Alexandre lui prodiguait des trésors et lui fournissait des armées pour le mettre à portée de mieux étudier la nature. Sous tous les rapports, Cuvier marque le commencement d'une nouvelle époque pour l'anatomie comparée, durant laquelle Blumenbach, Meckel, Carus, Treviranus, Jacobi, Home, sont ceux qui ont contribué le plus à répandre le goût d'une science dont on ne doit pas craindre de dire qu'il a posé les véritables fondements.

Tant de travaux partiels, multipliant les faits à l'infini, devaient nécessairement mettre sur la voie de quelque théorie générale qui les embrassât et les réunit tous comme autant de conséquences directes et nécessaires. C'est en effet ce qui eut lieu, et à la France encore appartient la gloire d'avoir ouvert une nouvelle ère, dont le caractère consiste principalement dans l'attention donnée aux rapports, aux connexions et aux analogies. Geoffroy Saint-Hillaire, Oken, Spix et l'illustre Goethe se placent à la tête de cette nouvelle école. Le temps prononcera sur des doctrines qui sont subversives de l'ordre consacré depuis Aristote, ainsi que sur les conséquences métaphysiques qu'une secte célèbre par la subtilité de sa dialectique, et marchant sur les traces de Schelling, a voulu en tirer chez les nations germaniques.

Les immenses progrès de l'anatomie ne pouvaient manquer d'influer sur la *Physiologie*, et de multiplier les recherches sur l'action des organes, tant en santé qu'en maladie.

Sylvius, rassemblant toutes les opinions chimiques qu'il trouva éparses, et combinant les idées de Vanhelmont avec quelques-uns des principes mécaniques de Descartes, créa un système dans lequel le corps humain était transformé en un véritable laboratoire de chimie, l'humorisme vague de Galien remplacé par un humorisme chimique, plus hypothétique encore, l'état normal et morbide des fonctions expliqué par la fermentation, l'effervescence, la distillation, la précipitation, et la thérapeutique fondée sur des suppositions du même genre. Ce système, combattu avec finesse, mais sans succès, par Patin, défendu avec chaleur par Willis, qui en fit une application générale à la pathologie, fut embrassé en France par Barbeyrac, Blegny, Vieussens et Astruc ; en Hollande, par Bontekoe et l'infatigable compilateur Blankaard ; en Allemagne, par Wald Schmidt, Wedel, Ettmuller et Dolœus. Ses principaux sectateurs, chez les Anglais, furent Lower, devenu célèbre pour avoir tiré de l'oubli la transfusion du sang, déjà indiquée par Libavius, et Mayow, inventeur d'une théorie chimique de la respiration, qui plus tard séduisit tant d'esprits. Tachenius essaya de la propager en Italie, où l'excellent observateur Ramazzini fut à peu près le seul qui l'adopta. Miné enfin par les attaques partielles de Boyle, Bohn, Pitcarn, Freind et Sydenham, il succomba tout-à-fait sous les coups réunis de Boerhaave et d'Hoffmann. Son empire devait nécessairement s'affaiblir à mesure qu'on faisait des progrès dans la vraie chimie, et il était impossible qu'on ne finît pas par sentir l'insuffisance d'une théorie qui, n'ayant égard qu'au jeu des humeurs, négligeait complétement l'influence des parties solides.

Un autre système non moins exclusif, mais établi uniquement sur les considérations que Sylvius avait négligées, dut naissance à la circulation du sang, à la propagation du cartésianisme, et aux efforts de Galilée pour introduire la marche sévère des mathématiques dans toutes les sciences d'observation. Borelli fut le fondateur de cette nouvelle théorie, dans laquelle les solides du corps humain jouent le rôle principal, mais réduits à la condition de pures machines, et où les fonctions sont évaluées d'après les lois de la dynamique et de l'hydraulique, sans le secours d'autres forces que celles dont la mécanique se sert pour calculer l'intensité, la vitesse et la direction des mouvements. Le parti avantageux que

Borelli avait tiré de la statique pour expliquer les mouvements des animaux, lui suggéra l'idée d'appliquer aussi la science du calcul à tous les phénomènes de l'économie vivante. Cependant il n'exécuta pas lui-même ce projet, qui ne fut développé que par Bellini, et qui devait être plus favorablement accueilli qu'ailleurs en Italie, où Baglivi, Donzellini, Gluglielmini, Michelotti, lui donnèrent une grande extension. L'école mathématique, soutenue en France par Chirac, Dodart, Ferrein, Hecquet et Silva, contrebalança d'abord assez faiblement celle de Sylvius; mais l'autorité de Boerhaave finit par lui assurer une prééminence générale, surtout en Angleterre, où Pitcarn, Cole, Keill, Pemberton, Mead, Hales et Wintringham, furent ses principaux soutiens, et en Allemagne, où Hamberger en présenta les dogmes avec ordre, méthode et clarté.

Les sectes chimique et mathématique s'étaient arrêtées toutes deux aux conditions physiques de l'organisation. Le dualisme sévère introduit par Descartes dans la philosophie, en produisit une autre, celle des animistes, fondée par Sthal, qui, exagérant les principes de Vanhelmont, et protestant contre l'application des sciences physico-mathématiques à la théorie des fonctions et des maladies, attribua tous les actes de la vie à l'influence sentie ou non d'un principe immatériel sur le corps, et introduisit le jargon de l'ascétisme en médecine. Sa doctrine, servilement admise par de pâles copistes, Carl, Gol, Alberti, Goelike et Juncker, eut d'abord une destinée peu brillante; mais elle ne tarda pas à être ingénieusement défendue par Platner, ou présentée sous des formes plus ou moins séduisantes par Cheyne, Nicholls, Porterfield, Whytt, Simson, Hartley, Sauvages, et surtout Bonnet, qui, plein de chaleur, de sentiment et d'onction, sut enchainer ses hypothèses avec tant d'art, que le lecteur sans défiance se laisse si non persuader, du moins entraîner par lui. Dès ce moment, le stahlianisme changea notablement d'aspect, et les idées du fondateur, altérées par Medicus et Lacaze, furent reproduites sous une forme nouvelle par Barthez, qui, trop confiant dans l'immensité de son savoir et la force de son esprit, dédaigna d'exposer avec clarté sa manière de concevoir le principe vital, dont, pour lui, les modifications étaient la source des phénomènes de la santé, et les aberrations celles de maladies.

La physiologie avait encore à parcourir une route intermédiaire entre les deux précédentes, et, soit qu'elle admit ou non un principe intelligent, à disséminer pour ainsi dire l'archée de Vanhelmont, l'âme de Stahl, en faisant dépendre les actions vitales d'une ou plusieurs forces dévolues aux parties qui sont le siége des phénomènes, et identifiées avec la matière organique, ou temporairement inhérentes aux tissus. Elle ne manqua pas non plus de s'engager dans cette voie, surtout lorsque la philosophie de Leibnitz eut montré les avantages qu'on pouvait en retirer. Ce fut Glisson qui s'y engagea le premier. Au lieu de n'avoir égard qu'aux mouvements seuls, comme faisaient les mathématiciens, et même, jusqu'à un certain point, les animistes, il rattacha les phénomènes de la vie à tous ceux, de quelque nature qu'ils soient, qui se passent dans la nature, et s'efforça de les ramener tous à un principe commun. A cet effet il admit que la matière est douée primitivement de forces qui lui sont inhérentes, et qu'en particulier les corps vivants possèdent dans leurs organes une force radicale qui, mise en jeu par les stimulants, soit externes, soit internes, préside à toutes les opérations vitales. Cette idée fut développée par Corter, et admise par Winter, Van den Bosch, Becker, Rœderer, Verschuir, Fabre, Unzer et Isenflamm. Elle devint la source du système d'Hoffmann, qui, suivi de près par Buchner, Rega, Langrish et Gaubius, représenta le corps vivant comme une vaste machine dont tous les mouvements étrangers à la conscience et au raisonnement, s'opèrent en vertu d'une mécanique supérieure, sous l'empire de propriétés spéciales dévolues à la matière organique. Elle donna naissance aussi au matérialisme physiologique et pathologique, proclamé avec cynisme par Lamettrie, soutenu par Priestley avec les armes d'une dialectique puissante, couvert par Darwin du masque d'un néologisme obscur, ramené par Ackermann, Baumes, Pfaff et Reil, aux lois ordinaires de la physique et de la chimie, et réduit par Cabanis en un tableau si brillant et si animé. Elle créa également le trop célèbre système de Brown, qui, n'ayant jamais joui d'une domination avouée en France, y corrompit cependant la pratique médicale, et qui, en Allemagne, combiné par Rœschlaub avec le mysticisme le plus ridicule, par Troxler

avec les principes d'un naturisme exclusif, fut modifié en Italie par Rasori, dont la doctrine du contrestimulisme exerça sur la thérapeutique une influence peut-être plus funeste encore que celle du brownisme. D'un autre côté, Haller procéda, par des expériences nombreuses et bien faites, à l'analyse des forces propres aux corps vivants, et les réduisit à deux, l'irritabilité musculaire et la sensibilité, dont Cullen, Macbride, Gregory, Musgrave, Lorry et Grimaud érigèrent la seconde en faculté fondamentale et du premier ordre. Bordeu agrandit cette idée, en démontrant que toutes les parties sentent et se meuvent chacune à sa manière, que la vie résulte de l'harmonie de leur action, que, parmi les fonctions, les unes s'exécutent avec un mouvement manifeste et un sentiment occulte, les autres avec un sentiment manifeste et un mouvement occulte, et que le physique de l'homme, comme son morale, dépend de l'influence prédominante qu'exerce tel ou tel organe. Plus hardi encore, Bichat rapporta les phénomènes de la vie à des propriétés dont les unes se remarquent dans la plupart des organes, tandis que les autres sont présumées seulement dans le reste de l'économie vivante, et il insista surtout avec force sur le rôle que chaque tissu joue dans l'état de santé et de maladie, haute conception dont Pinel tira si habilement parti pour la réforme de la pathologie, et dans laquelle Broussais a puisé les éléments de la révolution que la nosologie et la thérapeutique ont subie entre ses mains.

Au milieu de ces vicissitudes et de ces hésitations, la physiologie, toujours esclave des systèmes qui ont régné tour-à-tour dans la philosophie, la chimie et la physique, n'a pu s'élever au rang d'une véritable science, en créant une théorie de la vie qui fût l'expression fidèle des phénomènes, qui les classât d'une manière méthodique, et qui, après les avoir soumis à une analyse rigoureuse, permît de redescendre sûrement jusqu'à eux par les procédés de la synthèse. Mais elle s'est enrichie d'une foule d'observations de détail qui font espérer un avenir plus heureux pour elle. Nous citerons seulement ici les recherches sur la respiration, par Davy, Allen, Pepys et Edwards; sur l'absorption, par Magendie, Dutrochet et Fodera; sur la chaleur animale, par Brodie, Despretz et Chossat; sur la digestion, par Spallanzani, Tiedemann et Gmelin; sur l'ostéogénie, par Malpighi, Gagliardi, Duhamel, Scarpa et Serres; sur le mouvement musculaire, par Prochaska, Carlisle, Dumas et Prévost; sur le système nerveux, par Legallois, Gall, Rolando, Desmoulins, Flourens, Serres, Burdach, et surtout Broussais, dont le traité de la folie est sans contredit une des productions philosophiques les plus remarquables du siècle.

Plusieurs causes extérieures, le goût croissant de l'observation, le développement des relations commerciales, l'exploitation assidue des contrées les plus reculées de la terre, la multiplicité des voyages entrepris par le particuliers ou commandés par les gouvernements, et l'établissement de riches collections, de musées splendides, de vastes jardins, dans tous les pays civilisés, contribuèrent beaucoup aux rapides et immenses progrès de l'*Histoire naturelle*. La réforme totale que cette science subit dans ses méthodes d'investigation et d'exposition n'y eut pas moins de part. Au commencement de la période qui nous occupe, un grave obstacle entravait l'étude des productions de la nature : c'était le défaut d'une nomenclature susceptible de se graver aisément dans la mémoire. Personne n'avait imaginé de donner des noms aux plantes et aux animaux : on ne les désignait que par une série de mots exprimant les principales particularités qui les distinguent. Tournefort diminua un peu cette difficulté, en établissant les noms de genres, à peine ébauchés avant lui. Mais les espèces continuaient encore à être désignées par de longues phrases, ayant, en outre, le défaut de ne point offrir une rédaction qui permît de les comparer entre elles, à cause du vague et de l'indécision qui régnaient dans le choix des caractères. Ce fut Linné qui mit fin au désordre, en opérant une refonte totale des genres, qu'il détermina d'après des principes sévères, soumettant les espèces à un examen non moins rigoureux, introduisant l'usage des noms spécifiques, créant une langue descriptive philosophique, dans laquelle il sut allier le laconisme à l'élégance et à une piquante originalité, et fondant les lois de la science sur la raison. Quelques imperfections n'avaient pu manquer de se glisser dans un travail si difficile. En cherchant à les effacer, on s'écarta des principes du législateur, on changea arbitrairement les limites des genres, on multiplia jusqu'aux espèces outre mesure, et, boule-

versant sans critique une nomenclature qui avait tant servi la science, on finit par embrouiller tellement la synonymie, qu'une réforme est devenue aujourd'hui presque aussi indispensable qu'elle l'était au moment où Linné entreprit la sienne. Deux hommes, Buffon et Bonnet, conçurent seuls que l'histoire naturelle ne doit pas être réduite à d'arides catalogues, à de lourdes et fastidieuses compilations. Buffon, plein de l'esprit d'Aristote, bien supérieur à Pline en talents, et plus favorablement placé que tous deux, embrassa l'univers entier, mais sans s'égarer, comme l'encyclopédiste latin, dans le dédale d'un plan illimité. La profondeur des vues, l'exactitude des détails, le choix des faits et de l'érudition, l'art avec lequel sont disposés et liés des matériaux si différents, la couleur brillante répandue sur le tout, forment de ses ouvrages un ensemble admirable, auquel rien de ce qui avait paru sur la nature ne saurait être comparé. Son style se fait surtout remarquer par la noblesse; mais le travail y perce de toutes parts, et l'on y cherche en vain des traces de cette vivifiante ardeur, de cette chaleureuse vivacité qui prend sa source dans un cœur passionné, dans une âme facile à enflammer. Partout on admire la pureté de l'écrivain; mais nulle part on ne trouve de ces pages brûlantes, qu'une imagination mobile et une exquise sensibilité inspirèrent depuis à Bernardin de Saint-Pierre. On y reconnait l'homme qui définissait le génie, une grande aptitude à la patience, qui passait des matinées entières à élaborer une phrase, qui n'aimait pas la poésie, qui, aimable et galant, mais jamais tendre avec les femmes, ne cherchait auprès d'elles que des plaisirs faciles, et qui écrivait qu'en amour le physique est tout ce qu'il y a de bon. Bonnet a peut-être plus contribué que Buffon à répandre le goût de l'histoire naturelle; s'il est moins brillant, il est aussi élégant et toujours simple; il sait trouver le chemin du cœur, et caresser l'imagination; il ne se contente pas d'arranger des mots avec méthode, et de les cadencer avec art pour flatter l'oreille. Cette différence, qui tient à celle des caractères, est d'autant plus remarquable, que Bonnet, adoptant la maxime de Locke dans toute son étendue, aurait pu, comme beaucoup de naturalistes, parler un langage sec et dénué de grâces, sans croire manquer aux devoirs que lui imposait le désir de répandre la vérité.

De toutes les branches de l'histoire naturelle, la *Botanique* fut la première qui se perfectionna. La partie systématique, créée par Césalpin, demeura quelque temps dans un état d'hésitation et de tâtonnement. Si, des efforts successifs de Jung, Morison, Ammann, Hermann, Ray; Rivinus et Magnol, il ne résulta pas une méthode parfaite, du moins en découla-t-il une grande masse de connaissances relativement aux détails de la structure des plantes. Comme chaque auteur prenait la base de son système dans des parties différentes de celles qui avaient servi à ses prédécesseurs, les végétaux se trouvèrent peu à peu mieux connus sous tous les rapports. Ces diverses classifications restèrent confinées dans les écoles qui les avaient vu naitre, et quelques-unes même ne furent point appliquées. Tournefort en imagina enfin une qui obtint l'assentiment général, non seulement parce qu'elle simplifiait la science, en facilitait l'étude, et la rendait plus attrayante, mais encore parce qu'elle fut appliquée au catalogue de plantes le plus complet qui existât, et accompagnée d'excellentes figures. Elle laissait encore des vides, que Boerhaave et Knaut essayèrent en vain de combler. Ce fut Linné qui les fit disparaître par son ingénieux système établi sur les différences sexuelles et les circonstances de la fécondation des végétaux, phénomène piquant, entrevu déjà par Zalusianus, décrit avec plus de précision par Millington, Grew et Ray, établi sur des expériences par Camerarius, Geoffroy et Vaillant, et dernièrement révoqué en doute par Schelver, Henschel et Turpin. Ce système, qui repose sur des allusions pleines de charme et d'aimables analogies avec les amours des êtres doués de sentiment, ne tarda pas à être adopté partout, et fit négliger ceux par lesquels Haller, Gleditsch, Sauvages et Wachendorff essayèrent de contrebalancer la vogue dont il jouissait. Cependant, à mesure que le nombre des espèces connues augmentait, on éprouvait de plus en plus vivement le besoin de rapprocher les plantes en groupes fondés, non sur des caractères isolés, mais sur l'ensemble des rapports et des analogies. Magnol avait déjà senti la nécessité d'une méthode naturelle. Linné lui-même en apprécia l'importance, et la considéra comme le dernier terme des travaux du vrai botaniste. Heister en posa les bases, mais ce furent Bernard de Jussieu et Adanson qui la réalisèrent dans la pratique. Définitive-

ment établie par Laurent de Jussieu, perfectionnée par Lamarck, Ventenat, Batsch, Candolle, Robert Brown et Kunth, elle a pris la place du système linnéen, qui ne jouit plus guère que d'une existence historique. Notre cadre est trop étroit pour permettre d'exposer, même d'une manière sommaire, les progrès que la botanique a faits dans ses détails, soit en étudiant les flores générales et spéciales, soit en décrivant les richesses accumulées dans les jardins publics et particuliers, soit enfin en approfondissant l'histoire de certaines familles, de certains genres, ou en essayant de soulever le voile qui couvre l'anatomie et la physiologie végétales. Les seuls noms des hommes à l'infatigable persévérance desquels on les doit, couvriraient plusieurs pages. Nous dirons seulement un mot d'une des plus belles considérations auxquelles cette science se soit élevée, en recherchant les lois de la distribution proportionnelle des diverses familles de plantes à la surface de la terre, et les rapports de cette distribution avec la moyenne chaleur annuelle de chaque pays. C'est à Linné qu'on doit l'idée première de la *Géographie botanique*, sur laquelle Giraud-Soulavie et Bernardin de Saint-Pierre ont présenté quelques considérations intéressantes, mais dépourvues d'exactitude, et qui, cultivée par Link, Stromeyer, Lavy, Kielman, Candolle, Bossi, étroitement liée par Humboldt aux principes les plus importants de la physique générale du globe, développée par Wahlenberg, Robert Brown, Boué, Wynch, de Buch et Coquebert de Montbret, a été présentée par Schouw avec un ensemble et une étendue qui mettent en parfaite évidence les liens étroits par lesquels elle se rattache à l'antropologie et à l'histoire de la civilisation.

La *Zoologie* resta long-temps en arrière de la botanique. Il est vrai qu'elle cessa bientôt de se borner à des observations sur les grands animaux, qu'elle étendit ses regards scrutateurs jusque sur les plus petits, et que ces êtres, auparavant jugés indignes d'attention, lui révélèrent d'étonnantes merveilles d'organisation et d'instinct. Mais la difficulté de conserver les objets de ses recherches ne lui permit de tirer un parti vraiment avantageux des faits recueillis par les voyageurs, que quand l'art de la *Taxidermie*, porté à un si haut point par Manesse, Mauduyt et Dufresne, eut fait quelques progrès.

Elle put alors perfectionner les méthodes dont elle avait emprunté le secours à la science des végétaux. Après avoir épuisé entre les mains de Ray, de Linné et de leurs imitateurs, toutes les données fournies par les considérations extérieures, elle finit par se convaincre qu'une classification philosophique des animaux devait reposer uniquement sur la subordination des caractères anatomiques, c'est-à-dire, sur la part plus ou moins active que chaque système d'organes prend au développement de la vie, et par suite à la manifestation des mœurs, des penchants, des habitudes. Cette grande et belle vue, à laquelle Buffon ne put s'élever, malgré la coopération de Daubenton, et que Pallas fut sur le point de saisir, appartient à Cuvier : c'est elle qui dirige aujourd'hui les travaux de tous les zoologistes.

Le nombre toujours croissant des êtres reconnus ne tarda pas non plus à imposer l'obligation de diviser la zoologie en plusieurs branches, pour pouvoir les étudier avec fruit. Il y eut alors des *Mammalogistes*, Klein, Pennant, Erxleben, Storr, Boddaert, Blumenbach, Vosmaer, Allamand, Illiger, Desmarets, Fischer, Tiedemann, Schreber, Shaw, Geoffroy Saint-Hilaire; des *Ornithologistes*, Willughby, Brison, Schaeffer, Scopoli, Bonnaterre, Latham, Meyer et Wolf, Temminck, Vieillot, Levaillant, Ranzani, Donovan, Wilson, Bonaparte; des *Erpetologistes*, dont les uns ont embrassé la classe entière des reptiles, Laurenti, Brongniart, Oppel, Merrem, et les autres se sont attachés seulement aux tortues, Walbaum, Schneider, Schœpf, Caldesi, Gottwaldt, aux serpens, Russell; ou aux batraciens, Rœsel et Daudin; des *Ichthyologistes*, Artedi, Gronow, Brunnich, Gouan, Bloch, Lacépède, Broussonnet, Risso; des *Cancrologistes*, Herbst, Leach et Say; des *Entomologistes*, systématiques, Degeer, Fabricius, Latreille, Duméril, Kirby, Macleay; ou topographes, Geoffroy, Thunberg, Gyllenthal, Leicharting, Rossi, Paykull, Olivier; ou observateurs de mœurs, Redi, Swammerdam, Goedaert, Réaumur, Bonnet, Huber, ou descripteurs de quelque ordre séparé; les coléoptères, Herbst, Clairville, Gravenhorst, Dejean, Schœnherr; les orthoptères, Stoll; les hémiptères, Fallen, Schellenberg, Wolff; les hyménoptères, Jurine, Klug; les névroptères, Smeathan; les diptères, Meigen, Fallen, Robineau; les aptères, Clerck, Walckenaer; les

lépidoptères, Esper, Cramer, Hubner, Ernst. Il y eut enfin des *Conchyliologistes,* Lister, Dargenville, Bruguières, Martini, Martyn, Lamarck, Bosc, Denis de Montfort, Férussac, Orbigny; des *Malacologistes*, Guettard, Adanson, Poli, Cuvier, Blainville; des *Helminthologistes*, Savigny, pour les annélides, Gœtze, Zeder, Rudolphi, Bremser et Brera, pour les entozoaires; des *Zoophytologistes,* Peysonnel, Tremblay, Donaty, Ellis, Ledermuller, Needham, Muller, Pallas, Cavolini, Olivi, Peron, Lesueur, Lamouroux, Bory de Saint-Vincent.

La même raison qui nous a fait glisser si rapidement sur l'histoire de la botanique nous impose ici plus de réserve encore; un volume entier suffirait à peine pour ébaucher celle de tant de travaux, auxquels il faut ajouter une multitude de muséographies et de monographies. Quant aux ouvrages généraux, embrassant tout le règne animal, la zoologie, moins avancée sous ce rapport que la botanique, n'en possède qu'un seul détaillé, celui de Schaw, et plusieurs abrégés, tels que ceux de Blumembach, de Goldfuss et d'Oken, tous fort inférieurs à l'excellent tableau méthodique publié par Cuvier.

L'*Atmosphérologie*, plus généralement appelée *Météorologie*, est une sorte de science bâtarde, qui se compose de lambeaux arrachés çà et là à la physique, à l'astronomie et même à la chimie. Cependant l'influence que les variations de l'atmosphère exercent sur l'homme, de même que sur tous les autres êtres vivants, et les préjudices que ses vicissitudes portent si souvent à la santé des individus, au bien-être et à la prospérité des masses sociales, ont donné un haut degré d'intérêt à la science par le secours de laquelle on s'est flatté de parvenir un jour à trouver des théories qui permissent de les prévoir avec un peu de précision, et de les calculer d'avance avec quelques chances de probabilité. Jusqu'à présent cet espoir a été déçu; il a été impossible, malgré les efforts de Toaldo, de Cotte et de Lamarck, d'apercevoir le moindre rapport entre les variations atmosphériques et les phénomènes d'un caractère plus constant qui se passent au-dessus de la surface du globe. Mais, tout en manquant le but vers lequel on tendait, on est arrivé à des résultats qui, sous plusieurs points de vue, ont agrandit le cercle de nos connaissances.

Laplace et Zach ont cherché à déterminer la forme exacte et l'excentricité du sphéroïde que représente l'atmosphère terrestre, et des méthodes diverses ont été proposées par Laplace, Schmidt et Wollaston, pour en mesurer la hauteur, pour en déterminer la dernière limite. Il a été reconnu aussi par Humboldt, Gay-Lussac et Biot, que les proportions respectives des éléments dont se compose cette immense enveloppe gazeuse, sont les mêmes à toutes les hauteurs connues; et par Cavendish, Berthollet, Beddoes et autres, que la diversité des latitudes n'exerce non plus aucune influence sensible à cet égard. C'est à l'*Eudiomètrie*, science de création moderne, que nous devons les moyens avec le secours desquels ce singulier et important résultat a été constaté.

L'appréciation de la quantité de vapeur aqueuse que renferme l'air, fait l'objet de l'*Hygrométrie,* qui parvient à mesurer la force élastique de la vapeur à l'aide des instruments imaginés par Daniel et Pouillet, ou seulement à l'apprécier par des déductions plus ou moins exactes, en ayant recours à ceux dont Saussure et Deluc ont introduit l'usage. C'est à la condensation de cette vapeur que sont dus les nuages et les brouillards. Saussure a reconnu qu'elle prend la forme de petites vésicules creuses pour donner naissance à ces météores, dont la suspension dans l'air, malgré leur densité plus grande que la sienne, a été expliquée par Gay-Lussac et Fresnel, au moyen d'une ingénieuse hypothèse. Lampadius et Howard ont réduit à quelques classes principales les formes si nombreuses, si variées, et parfois si bizarres, que les nuages affectent dans leur expansion. Scoresby a étudié dans les régions artiques les nombreuses formes que la neige affecte en cristallisant. Les neiges rouges, communes de tout temps, et qui, dans les siècles d'ignorance, ont donné lieu à la fable des pluies de sang, ont été observées avec soin par Saussure dans les Alpes, par Ramond dans les Pyrénées, par Ross, Parry, Franklin et Scoresby dans les latitudes boréales; et il résulte des recherches de Wollaston, Robert Brown, Candolle, Thénard et Peschier, qu'elles doivent leur couleur à une matière végétale, dans laquelle Bauer a cru reconnaître un champignon d'espèce particulière. Autrefois la grêle était attribuée à la congélation des gouttes de pluie dans les régions supérieures de l'atmosphère, et à l'accroissement pro-

gressif de leur volume pendant le trajet qu'elles parcourent pour arriver à terre. Volta a combattu cette théorie, et fait rentrer le phénomène dans le domaine de l'électricité : en considérant la grêle comme l'effet du ballottement, entre deux nuages diversement électrisés, des gouttes d'eau refroidies par une cause également électrique il a permis de concevoir la formation des masses énormes de glaces dont la chute accompagne certains orages.

Les aurores boréales, auxquelles ce nom ne convient pas, puisque Forster et d'autres voyageurs en ont observé aussi vers le pôle austral, étaient attribuées, par Peyroux de Coudremière et Cramer, à la déflagration d'un gaz inflammable, hypothèse en faveur de laquelle Kirwan et Parrot se sont également prononcés. D'autres les ont regardées, avec Hell et Hube, comme un phénomène d'optique, dû à des lamelles de glace qui, s'élevant à une grande hauteur, réfléchissent les rayons de la lumière du soleil et de la lune. Mairan voyait en elles un phénomène ayant de l'affinité avec la lumière zodiacale, et dépendant de l'influence qu'exerce l'atmosphère solaire. Canton, Eberhard, Lichtenberg, Lampadius et Franklin, les ont fait dépendre de l'électricité. Cette dernière hypothèse parait être la plus probable, les observations de Maraldi, Robison, Dalton, Arago et Biot ayant constaté que le sommet de l'arc lumineux, vu de chaque lieu, semble dirigé dans le méridien magnétique de cette localité.

Les chutes de pierres atmosphériques, long-temps mises au nombre des fables, sont aujourd'hui un des phénomènes naturels les plus avérés, et nous en avons plusieurs listes chronologiques, qui ont été dressées par Chladni, Izarn et Bigot de Morogues. Mais il n'en est pas de leur théorie comme de leur réalité, et nous sommes réduits, sous ce rapport, à des conjectures, dont deux principalement se partagent aujourd'hui les suffrages du monde savant. Suivant Chladni et Lagrange, les météorites seraient de petits corps planétaires errants dans les espaces célestes jusqu'au moment où ils entrent dans la sphère d'attraction de la terre. Laplace croit, au contraire, qu'ils sont lancés par des volcans dont on présume l'existence dans la lune; et Biot, ayant calculé avec Poisson la force nécessaire pour qu'un corps sorti de la lune pût arriver au point où il serait attirable par la terre, a trouvé qu'il suffirait pour cela d'une impulsion cinq fois supérieure à celle qui anime un boulet de canon.

En *Minéralogie* on n'eut d'abord aucune idé nette de ce qui constitue le domaine de cette science. La chimie n'avait pas fourni les moyens d'analyser exactement les corps bruts et d'en connaître avec précision les parties constituantes. On ne faisait attention qu'aux caractères les plus extérieurs, comme la couleur et la figure; on s'attachait surtout aux ressemblances, même les plus vagues, avec les corps appartenant aux autres règnes. En un mot, il n'existait encore que l'oryctologie, ébauchée par Scheuchzer et Dargenville, et la métallurgie, envisagée sous le point de vue technologique, surtout par Henkel, Swedenborg et Pott. La minéralogie proprement dite ne prit naissance que sous Bromel. Mais ce furent Wallerius et Cronstedt qui lui donnèrent une marche scientifique, en y introduisant, avec l'art des méthodes, les phrases descriptives usitées parmi les botanistes et les notions qui peuvent être fournies par l'analyse. Depuis lors, trois écoles, l'empirique, la géométrique et la chimique, distinguées entre elles par le degré d'importance qu'elles attachent au point de vue sous lequel elles envisagent de préférence les minéraux, se sont partagé tour-à-tour ou simultanément la domination.

Werner est regardé comme le fondateur de l'école empirique, celle qui, n'admettant aucun principe fixe de classification, consacre une attention minutieuse à l'ensemble des caractères extérieurs, dont elle ne néglige même pas les nuances les plus délicates. Cependant Werner ne l'a point créée, puisqu'elle est réellement la plus ancienne de toutes, et qu'avant lui elle avait trouvé de grands partisans dans Peithner et Hill; mais il la porta au plus haut degré de précision et d'utilité pratique dont elle soit susceptible, et la fit briller du plus vif éclat. Elle a péri avec lui, malgré les efforts de Lenz, Widenmann, Karsten, Emmerling, Reuss et Brochant, pour la maintenir au degré de splendeur où il l'avait élevée en excitant l'enthousiasme de ses nombreux élèves par la chaleur qu'il mettait dans l'enseignement.

L'école géométrique repose sur la considération des formes régulières qu'affectent beaucoup de minéraux. Linné avait déjà entrevu les principes de la cristallographie, mais il ne sut pas en faire une juste applica-

tion. Bergmann, ou plutôt Gahn, qui avait également senti l'importance de l'étude des cristaux, ne donna aucune suite à ses idées. Romé de Lisle fit voir que les formes les plus disparates d'une même espèce peuvent être ramenées à une ou plusieurs autres formes fondamentales diversement tronquées. Haüy vint ensuite, qui posa les véritables bases de la cristallographie, et l'éleva au rang des sciences géométriques. Supposant que les formes fondamentales s'enveloppent, pour produire leurs dérivées, de lames décroissantes suivant certaines lois, il établit une théorie générale de la structure des cristaux, qui, par le moyen de calculs très-simples, le conduisit à assigner les rapports existants entre toutes les formes cristallines d'une même espèce minérale, et à déterminer la valeur de leurs angles avec une exactitude rigoureuse.

Les applications que Haüy a faites de cette théorie, adoptée par Monteiro, Bournon, Cordier, Levy et Brooke, ont rendu un service immense à la minéralogie, qui depuis changea totalement de face. C'est donc à lui que nous sommes redevables de nos connaissances actuelles sur les cristaux; car tout ce que Malus, Weis, Rose, Kupffer, Kochler, Neuman, Grassmann, Mohs, Jameson, Hausmann, Breiphaut, Bredsdorff, Naumann, Frankenheim, Hartmann, Phillips et Hessel ont pu y ajouter, n'est en grande partie que le résultat de modifications imprimées aux principes établis par lui, soit en rapportant les faces des cristaux à des axes plutôt qu'à un noyau central, soit en faisant mouvoir les faces comme autant de plans sur ces axes prolongés, soit enfin en dépouillant la théorie de toute considération liée à des formes matérielles ou à un arrangement hypothétique quelconque.

Romé de Lisle avait admis que les angles des cristaux ont une mesure constante. Mitscherlich a reconnu depuis que cette loi n'est point absolue, et que les changements de température font subir aux formes qui ne se rapportent pas à l'un des polyèdres réguliers de la géométrie, des variations qui paraissent dépendre d'une inégalité de dilatation dans le sens des diagonales d'espèces différentes. Haüy pensait aussi que chaque composé a un type fixe de cristallisation. La fausseté de ce principe a été démontrée, non seulement par Mitscherlich, qui, en trouvant ses belles lois de l'isomorphisme et de l'isomérisme, a établi que des atomes en même nombre, assemblés de la même manière, produisent toujours la même forme cristalline, quelle que soit la différence des éléments, et qu'au contraire cette forme varie lorsque, le nombre, la figure et la grandeur des atomes restant les mêmes, une circonstance quelconque vient à les ranger entre eux d'une manière différente; mais encore par Beudant, qui a constaté que la présence d'un principe accidentel peut aussi produire dans la mesure des angles ou dans la forme totale elle-même une différence plus ou moins sensible et constante, susceptible parfois d'être provoquée à volonté.

Quant à l'école chimique fondée par Berzelius, dont la méthode, adoptée par Léonhard, a été ramenée par Keferstein, Beudant et Gmelin, au mode de classification circulaire des éléments chimiques imaginé par Ampère, elle est trop nouvelle encore pour qu'on puisse prévoir jusqu'à quel point elle conduira la science, au perfectionnement et à la consolidation de laquelle il n'est cependant pas douteux qu'elle contribuera d'une manière puissante. Dans son premier essai d'un système chimique de minéralogie, Berzelius avait donné la préférence aux éléments électro-positifs pour grouper les familles. Mais la découverte de Mitscherlich, concernant l'isomorphisme de certaines bases, et les conséquences qu'en ont tirées Rose, Bonsdorff et Trolle-Wachtmeister, lui ont fait penser depuis qu'on trouverait moins de difficultés à ranger les corps d'après leurs principes électro-négatifs. Aussi, dans un second essai de système chimique, a-t-il suivi cette nouvelle méthode, dont Beudant avait déjà tenté l'application. Cependant il s'est beaucoup éloigné de ce dernier dans sa manière de grouper les familles entre elles, et surtout en réunissant ensemble toutes les combinaisons oxigénées, qui se trouvent ainsi former une famille immense.

L'étude des fossiles excita naturellement un vif désir de connaître la cause qui a pu les enfouir en si grande abondance dans le sein de la terre, et donna naissance à la *Géologie*. Cette nouvelle science ne fut d'abord qu'un tissu d'hypothèses sur les causes qui ont subitement ou successivement modifié la surface du globe. Mais, après s'être bornée à commenter les traditions mosaïques, avec lesquelles Deluc, Cuvier et Ure ont, dans ces derniers temps, cherché à la mettre en harmonie, elle devint plus har-

die, et, se jetant à corps perdu, comme les anciens philosophes grecs, dans le champ des conjectures, elle ne craignit pas de se hasarder à expliquer l'origine première de notre planète, ou même celle de l'univers entier. Tel est l'objet de la *Géogénie*, qui, trop souvent guidée par la seule imagination, s'est cependant fondée quelquefois sur les conséquences plus ou moins probables qui découlent des faits observés relativement aux portions de la superficie et de l'intérieur du globe qu'il a été permis jusqu'à présent d'explorer.

Parmi les systèmes cosmologiques, celui de Descartes, entièrement mécanique, est bien inférieur aux conceptions ingénieuses de Leucippe, d'Épicure et de Démocrite, et, malgré le crédit dont il a joui dans les écoles philosophiques, ne mérite pas qu'on s'y arrête. Newton en a imaginé un autre plus séduisant, qui a été présenté ensuite sous des formes spécieuses, et modifié de plusieurs manières différentes, par Franklin, La Métherie, Kant, Laplace, Strombeck, Oken et Spæth. Laplace attribue la formation de notre système au resserrement de l'atmosphère du soleil, primitivement étendue au-delà des orbes planétaires, et aux limites successives de laquelle les zones de vapeurs abandonnées par elle dans le plan de l'équateur, ont produit, en se refroidissant, les diverses planètes, dont les atmosphères ont donné naissance, en vertu du même mécanisme, à l'anneau de Saturne et à tous les satellites. Herschell a beaucoup étendu cette hypothèse, d'après ses belles observations sur les nébuleuses, et il a prétendu que non seulement les planètes, mais encore les étoiles elles-mêmes, résultent de la condensation d'une matière primitive très-rare disséminée dans les espaces célestes, où, suivant lui, ce grand travail continue encore aujourd'hui à s'accomplir, et à faire naître de nouveaux systèmes solaires, de nouvelles voies lactées.

Quant aux systèmes purement géologiques, ils sont bien plus nombreux et beaucoup plus diversifiés que les précédents. Leibnitz et Demaillet ont vu dans la terre un soleil éteint, soit par l'épuisement de ses matériaux combustibles, soit par la condensation de vapeurs absorbées dans l'espace, et sur la surface refroidie duquel les eaux accumulées déposèrent peu à peu les divers terrains. Ce système fut développé par Buffon et Justi, qui y joignirent seulement une comète, dont le choc violent fit sortir d soleil et lança dans l'espace la masse liqué fiée de toutes les planètes. Gelpke, Ma schall et Zach pensent que la terre est l résultat d'un assemblage de masses frag mentaires, auparavant isolées. Notre glob fut, dans le principe, liquide, d'après Bu net, Gleichen, Kruger, Silberschlag, Delu et Esmarck; ou gazeux, suivant Lagrang et Léonhard; ou à l'état de fusion ignée selon Breislak. Wookward, Scheuchzer Linné, Hollmann, Dolomieu, Lamanon Kirwan, Werner, Humboldt, Lamarck Parrot, Buckland, Cuvier et Jameson attr buent les bouleversements de sa surface l'action des eaux; Ray, Raspe, Hooke, Mar Sprengseysen, Whitehurst, Hutton, Fay-fuir, Hall et Mac-Culloch, à celle d'un fe intérieur et central; Bourguet, aux sensi influences naturelles qui s'excercent encor aujourd'hui sur lui; Patrin, à une facult vitale dont il serait doué, et qui agirait s lui de la même manière absolument qu dans les corps organisés proprement dits; Wrede, aux variations de l'obliquité de l'é-cliptique, et Pluche, à de prétendus changements survenus dans la direction de l'axe terrestre. Buffon, Clairaut, Boscovich, Voigt, Steffens, croient la terre pleine et solide, tandis que, suivant Deluc et Dolomieu, elle est molle au centre, où Franklin, Cormonts, Chladni, et Frauenhofer admettent un vide, dans lequel Steinhaeuser fait circuler une petite planète, et Bertrand, d'après Halley, un gros noyau d'aimant, dont le transport d'un pôle à l'autre, au gré des comètes, déplace le centre de gravité, et fait ainsi couvrir successivement les deux hémisphères par la masse des eaux de la mer.

Parmi tous ces systèmes, deux seulement ont acquis de la prépondérance dans les temps modernes: ce sont ceux de Werner et de Hutton, qu'on peut regarder comme les types des deux doctrines, le neptunisme et le plutonisme, entre lesquelles se sont partagés si long-temps les géologues, suivant qu'ils attribuaient principalement l'état actuel de la croûte terrestre à l'action des eaux ou à celle de la chaleur. Une sorte d'éclectisme, introduit par Breislak, qui suppose le globe soumis successivement à l'influence du feu et de l'eau, a cependant fini par prévaloir. Cette hypothèse mixte a surtout pris faveur depuis que les observations de Saussure, Daubuisson, Humboldt

Fox et Forbes, développées et commentées habilement par Cordier, ont établi d'une manière positive le fait de l'accroissement graduel de la température au-dessous de la couche invariable, fait d'où semble découler l'existence d'une chaleur primitive de la terre, qui se serait conservée à de grandes profondeurs, en se dissipant, d'après des lois déterminées, dans les couches superficielles. Dès-lors, on a pu perdre peu à peu l'habitude de recourir à des perturbations violentes, à des cataclysmes, à des bouleversements, qui s'accordent si peu avec les idées d'ordre et d'harmonie. Beaucoup de physiciens admettent aujourd'hui, avec Férussac, que l'état actuel des choses sur notre planète a été produit par une succession non interrompue de phénomènes analogues à ceux qui avaient amené les états antérieurs, diminuant seulement d'importance avec l'intensité des causes agissantes, suivant l'énergie du volcanisme primitif, l'abaissement du niveau des eaux et celui de la température.

En même temps qu'on perdait le goût d'hypothèses attestant seulement la capacité intellectuelle de ceux qui les proclamaient, la méthode empirique, source de toutes nos connaissances réelles, étendait chaque jour de plus en plus son influence bienfaisante sur la géologie. Pallas changea la face de cette science, en montrant, par ses considérations sur les montagnes de la Sibérie, qu'il est indispensable de procéder à la recherche des faits particuliers avant de songer à établir une théorie générale qui les embrasse. Werner, par son exemple, par ses leçons, consolida cette grande révolution, à dater de laquelle la géologie, changeant de nom, et prenant celui de *Géognosie*, devint ce qu'elle doit être, l'ensemble des notions acquises sur la constitution physique de la terre.

Dès-lors on s'occupa beaucoup de l'arrangement des masses minérales qui composent l'écorce du globe, et de l'ordre suivant lequel elles se succèdent, soit dans leur superposition horizontale, soit en s'appliquant obliquement les unes contre les autres. Ce fut en étudiant ainsi ces masses qu'on parvint à reconnaître que les unes ne renferment aucune trace de corps organisés, et doivent par conséquent dater d'une époque antérieure à la manifestation de la vie sur la terre, tandis que les autres, remplies de débris de ces corps, se sont nécessairement formées depuis qu'ils existent; fait de la plus haute importance, sur lequel repose la distinction des terrains en primitifs et secondaires, qui paraît avoir été introduite par Lehmann et par Rouelle.

Les idées une fois bien arrêtées sur ce point, on n'eut pas de peine à se convaincre que les matériaux dont la géognosie tire le plus d'utilité sont les descriptions spéciales des diverses contrées de la terre. Aussi les topographies géognostiques se sont-elles multipliées à l'infini. Forcés de nous restreindre, nous citerons seulement celles du Languedoc, par Gensanne et Soulavie; des Vosges, par Besson; des Alpes, par Saussure; des Pyrénées, par Polassou et Ramond; d'une partie de la Hollande et de la Westphalie, par Deluc; des Apennins, par Hausmann; du Tyrol, par De Buch; de la Suisse, par Buckland; de la Suède, par Wahlenberg, Hisinger et Nordenskiœld; de la Norwège, par Naumann et Keilhau; du bassin de Paris, par Cuvier et Brongniart; de la Hongrie, par Beudant; des régions arctiques, par Richardson; du Connecticut, par Hitchcock; de la vallée de Vienne, par Prevost; des environs de Puy-en-Velay, par Bertrand-Roux; d'une partie de la Saxe, par Bonnard; de l'île de la Trinité, par Dauxion-Lavaysse. Reprenant tous ces travaux épars, et les fondant avec les immenses résultats de ses propres observations, Humboldt a tracé le tableau le plus exact et le plus brillant de l'état actuel de la géognosie, dont l'étude a été facilitée par les cartes géologiques, proposées depuis long-temps déjà par Lister. Parmi ces cartes, qui suppléent si heureusement à l'insuffisance des descriptions pour donner une idée claire du véritable aspect de la nature, nous citerons avec distinction celles de Conybeare, de Boué, d'Héron, de Villefosse et de Desmarets.

La connaissance des roches et des terrains, base de toutes ces recherches générales et partielles, a fait aussi d'immenses progrès. Werner, Reuss, Karsten, Léonhard, Kop, Merk. Hof, Hausmann, Raumer, Keferstein, Boué, Brongniart, Cordier, Rozet, Phillips, Sedgwich, Daubuisson, Omalius, ont, sous ce rapport, porté la géognosie à un point voisin de la perfection, et ils l'ont enrichie d'une multitude de faits qui tendent à lui donner des bases de plus en plus solides.

Les volcans, qui paraissent avoir joué un si grand rôle autrefois, et dont l'influence sur la configuration du globe, bien que moins puissante aujourd'hui, est cependant

encore assez considérable, ont été étudiés avec le plus grand soin. On a dressé des catalogues exacts de tous ceux qui sont en pleine activité, et ceux dont la fureur est éteinte depuis long-temps n'ont pas été négligés non plus. Faujas, Fortis, Desmarets, ont fait de ces derniers le sujet de recherches approfondies, qui ont procuré de beaux résultats. La théorie des phénomènes volcaniques, négligée depuis Gassendi et Lemery, a pris un nouvel aspect entre les mains de Werner, Breislak, Davy, Daubeny, Gay-Lussac, Cordier et Poulett-Scrope. Ce dernier s'est habilement servi de son hypothèse pour expliquer les tremblements de terre.

Mais, de toutes les branches de la géognosie, celle qui a fait le plus de progrès, qui a conduit aux plus brillantes découvertes, c'est l'histoire des fossiles, ou des débris de corps organisés enfouis dans les couches de la terre. Créée par le génie de Cuvier, elle nous a révélé le fait surprenant de séries entières d'organisations qui ont cessé d'exister, et qui, dans des temps antérieurs à toute histoire, à l'apparition même de l'espèce humaine, étalaient sur notre globe leurs formes souvent bizarres, leurs proportions généralement colossales. Les recherches de Buckland sur les reptiles fossiles, de Gazola sur les ichthyolites, de Lamark, Sowerby et Defrance, sur les coquilles fossiles, de Desmarets, sur les crustacés, de Brongniart, sur les trilobites, de Faujas, Schlottheim, Sternberg, Rhode, Martius, Parkinson, Artis, Nilson, Agardh, Steinhæuser et Ad. Brongniart, sur les végétaux fossiles, ont singulièrement multiplié le nombre de ces êtres éteints, qui devaient imprimer un si singulier caractère au monde vivifié par leur présence.

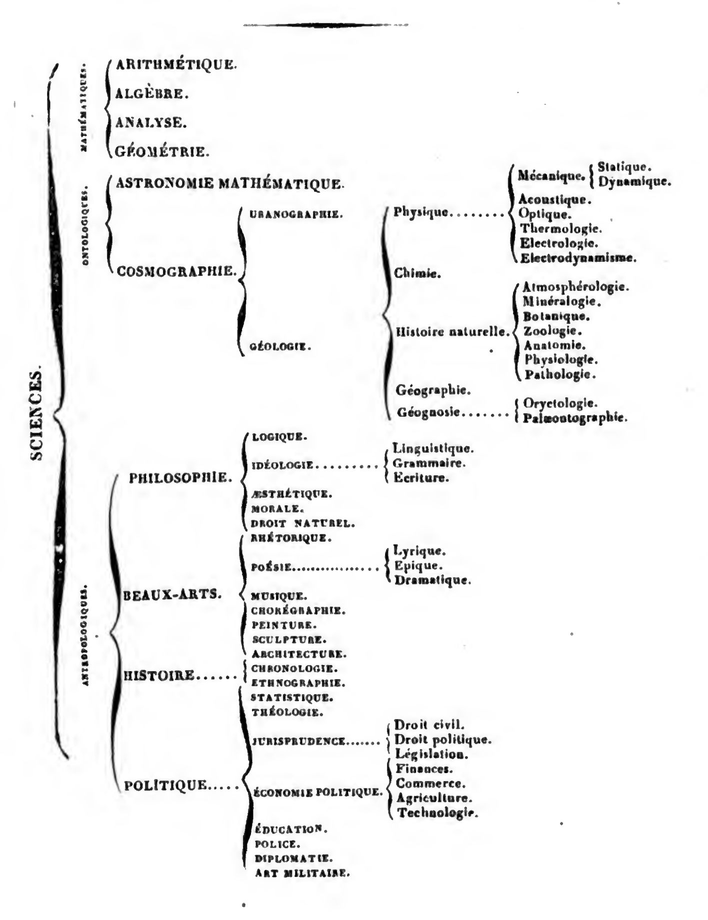
Ici se termine l'immense tableau dont nous n'avons pu qu'esquisser à grands traits les parties les plus saillantes. En insistant de préférence sur l'ère ouverte par Bacon, notre but a été surtout de montrer comment s'est développé peu à peu le caractère distinctif de l'époque actuelle, cet esprit de doute, d'examen, de comparaison, qui, prenant au moins pour appui la méthode mathématique dans ce qui échappe aux applications directes du calcul, établit le raisonnement sur la seule base de l'expérience, et repousse avec dédain les suppositions gratuites, les hypothèses arbitraires. Une pareille disposition, quand elle s'introduit dans les rapports d'homme à homme, de peuple à peuple, éteint les sentiments généreux, paralyse les nobles facultés, détruit l'honneur national, et livre les cœurs à l'égoïsme, la société au machiavélisme d'une ignoble politique. Mais dans les sciences, elle seule peut lutter avec avantage contre les préjugés, vaincre l'indolence, stimuler la paresse, et assurer le triomphe de la vérité sur l'erreur. Elle n'enfante pas de ces génies qui, débordant leur siècle d'un vol audacieux, imposent ensuite à plusieurs générations le joug humiliant d'une imitation servile; mais elle répand le vrai savoir, elle le dissémine par degrés dans toutes les classes, habitue l'opinion publique à ne prendre pour guide que la raison, et contribue ainsi d'une manière énergique aux progrès de la civilisation.

A. J. S. Jourdan.

TABLEAU METHODIQUE

DES

CONNAISSANCES HUMAINES.



DÉTERMINATION

DES PRINCIPALES

ÉPOQUES DES SCIENCES LOGIQUES

ET POLITIQUES.

L'homme est une intelligence. Les sciences logiques exposent avec ordre les faits produits par l'intelligence considérée dans l'homme individuel. Les sciences politiques exposent les faits et l'intelligence considérée dans l'homme collectif. Les sciences logiques et politiques comprennent l'être moral.

Les sciences physiques et mathématiques expliquent les conditions organiques auxquelles l'homme est soumis; elles comprennent l'être vivant. Le monde physique est le système complet des organes de l'homme : ainsi l'être moral et l'être vivant sont toute la création.

Le développement de l'être moral et celui de l'être vivant, individuel et collectif, s'opèrent dans une relation constante et reconnaissent la même loi. L'histoire des révolutions de l'esprit humain et de la société correspond avec l'histoire des changements du monde physique et des sciences qui les expriment. Le principe unique de ces révolutions et de ces changements sera proclamé, et la philosophie sera continuée. Jusque-là elle est militante : ses efforts agrandissent l'intelligence et déterminent la vie du monde. Le point où ils ont conduit l'intelligence et le monde est celui-ci : l'intelligence cherche sa loi en elle même; elle veut se légitimer par les faits qu'il lui a été donné de produire; leur arrangement universel ou ordre absolu suffit à cette œuvre. Le monde est affranchi de toute loi contraire à la véritable, et recevra celle qui légitimera l'intelligence par l'arrangement universel des faits.

La philosophie et l'affaire politique du siècle sont limitées. La philosophie n'a pas à déterminer les rapports de l'être moral et du monde physique; elle doit se borner à démontrer la loi des faits de l'intelligence : elle ouvrira ainsi la voie pour la détermination de ces rapports. La philosophie, ou vue générale des sciences physiques et mathématiques peut donc être traitée fort indépendamment de *cette détermination des principales époques des sciences logiques et politiques.*

L'affaire politique de ce siècle n'est pas de constituer l'être moral avec toutes les conditions organiques auxquelles il est soumis; elle doit se borner à fonder la domination de la loi des faits de l'intelligence, et à préparer les voies pour la constitution définitive de l'humanité. Cette constitution dépend de la détermination absolue des rapports de l'être moral et du monde physique. La mission de la philosophie est donc encore militante; la vie du monde sera encore une guerre.

Une profonde démarcation existe entre l'ère nouvelle et celle qui finit. *Jusqu'à présent l'intelligence a produit les faits qui devaient lui démontrer sa loi.* Les systèmes religieux et politiques ont été les moyens par lesquels elle a provoqué les passions humaines à mettre au jour les évènements qui composent le livre historique où elle lira cette loi. Ce mode d'action touche à sa fin; les systèmes religieux et politiques sont jugés. Le régime représentatif qui leur succède admet la nécessité de suivre le mouvement de la société : c'est l'abnégation de tout système, c'est l'admission de toute force réelle. La force personnifie l'intelligence. Le régime représentatif n'est donc que l'encadrement de toutes les forces d'après le contrôle de l'intelligence; c'est le gouvernement de l'intelligence cherchant sa loi, et conformant son action à la nécessité présente. La démonstration de la loi commencera un autre ordre de faits, un autre mode d'action. L'intelligence connaîtra les rapports qui lient les diverses forces entre elles et à elle-même représentée ou personnifiée par sa loi : de là naît le caractère de l'époque nouvelle. Les forces, liées entre elles par un système religieux et politique, seront combattues par le système religieux et

politique qui, selon l'ordre des temps passés, est rationnellement opposé à celui qui les lie. Ces systèmes contraires, affaiblis par leurs luttes, subiront l'influence dissolvante de la loi de l'intelligence, et les forces partielles ou individualités morales resteront soumises à l'assimilation toute puissante qu'elle exercera au tour du centre de son action. *C'est ainsi que l'intelligence, en vertu de la connaissance de sa loi, réalisera sa domination.* Les obstacles qu'elle rencontrera seront dans des coalitions individuelles, produites par des nécessités locales ou distinctes de la nécessité sociale, et non par des systèmes universels de religion et de politique. Ces systèmes, là où ils existeront, n'auront qu'une valeur circonscrite et essentiellement décroissante; leur action sera dominée par celle de la loi unique, et cette loi militera avec une irrésistible puissance pour préparer la constitution définitive de l'humanité, dernier résultat de la destruction de tout système, de toute coalition, et de la détermination enfin possible des rapports éternels de l'être moral et de l'être vivant.

Les sciences logiques et politiques ont pour objet l'être moral; leur histoire est identique avec la sienne; les époques sont les mêmes. C'est à l'intelligence qui a produit par sa virtualité propre les faits de cette histoire, qu'il appartient de les classer dans l'ordre de la loi unique : c'est fixer le mode d'action de cette loi; c'est la méthode certaine. Proclamer la loi et lui assujettir les faits, serait un pur système; ce serait la méthode *à priori.*

La loi ne peut se prouver elle-même. Sa preuve est dans la forme sous laquelle elle se trouve dans chaque fait ou mode d'action par lequel elle produit chaque fait. Il faut ramener tous les modes à un seul, qui sera le lien entre la loi et les faits. Voilà la certitude absolue. La loi est la cause; chaque fait particulier est un effet; le mode d'action est le lien ou la manière dont la cause s'unit à l'effet. L'intelligence est juge de la loi, du fait et du lien. Elle est juge du fait; c'est elle qui le crée; sans elle il n'est pas. Elle est juge de la loi; elle la découvre sans sortir du fait. Elle est juge du lien; il n'est pas indépendamment de la loi et du fait. L'intelligence n'est rien en dehors de cette indissoluble trinité; elle est cette trinité elle-même : voilà son essence. Elle est irrécusable tant qu'elle ne se porte juge que de la légitimité de l'union de la cause et de l'effet. La certitude absolue consiste à rester dans les limites du rapport de la cause à l'effet. On ne peut opposer à une certitude qu'une autre certitude, et non la négation de toute certitude. Le principe du scepticisme absolu n'existe pas; il revient tout au plus à l'empirisme. L'empirisme est fondé sur un rapport de cause et d'effet; il est simplement la plus étroite des théories. Elle ne peut comprendre que deux faits; celui qui explique, et celui qui est expliqué. L'empirisme est donc un véritable dogmatisme; sa méthode est universelle; elle se donne pour la loi unique. Ramené à ces termes, le débat se termine. Il s'agit d'universaliser l'action de l'intelligence, de l'étendre à tous les faits, ou d'exposer les faits dans leur ordre. La réalité de l'ordre sera garantie par la loi unique qui l'exprimera, et la réalité de la loi sera garantie par cet ordre ou par l'absence de toute contradiction. Pour ceux qui comprendront, elle sera certaine du moment qu'ils comprendront la destruction successive de toutes les contradictions.

Il faut commencer par le premier fait que l'intelligence a produit, et expliquer comment le même mode d'action en vertu duquel elle l'a produit, lui a servi à produire les autres. Voilà la méthode de cet écrit.

L'intelligence se manifeste par la perception. Quel que soit le fait perçu, elle seule lui donne l'être. Il n'est relativement au monde extérieur qu'une pure abstraction, et il est pour elle le monde tout entier. Sa réalité est absolue; il est produit. A une époque autre que celle de sa manifestation, ce produit n'est que le signe de la perception. Le signe est donc le lien entre la perception et l'intelligence, qui la reproduit à une autre époque. Dès ce moment l'intelligence est constituée; elle ne doit rien qu'à elle-même; elle est en possession de tous les éléments de l'activité; l'histoire de l'être moral a commencé, et la carrière qu'il doit fournir est mesurée.

L'intelligence est constituée. Elle ne l'était pas en vertu de la perception; elle avait seulement la conscience d'un fait autre qu'elle-même; elle avait l'idée de cause; elle connaissait la réalité de deux faits, et l'idée de cause n'est que l'attribution indéterminée ou non signifiée de l'un de ces deux faits à un autre être qu'elle-même. Jusque-là elle ne connaissait aucun moyen de lier ensemble ces deux faits; elle ne connaissait point la cause de la perception; elle ne pouvait

pas l'exprimer; elle n'était pas constituée. Mais après qu'il s'est écoulé un temps (quelle qu'en soit la mesure) depuis la perception, celle ci n'existe plus que par son signe; le signe sépare le fait perçu de la perception; il est le fait perçu attribué par l'intelligence à la perception. Dès ce moment l'intelligence distingue d'elle-même la cause et le lien; elle possède trois éléments, dont elle connaît la relation : voilà sa constitution. Toutes les fois qu'elle signifie sa perception, elle exprime un fait absolument vrai : voilà la connaissance absolue. Les trois éléments de la constitution de l'intelligence ne sont rien dans leur isolement. Le monde extérieur n'existe que pour elle et comme lien entre elle et lui. Le signe n'a pas d'existence distincte de l'un et de l'autre. L'intelligence seule réunit le monde et le signe, la cause et le lien par la perception; sans la perception elle n'est pas elle-même. Voilà l'identité absolue.

D'après cette constitution, il n'y a pour l'intelligence qu'un seul mode d'activité possible; il faut qu'au moyen du signe elle devienne cause, et que le monde extérieur devienne son fait. C'est la transformation complète des éléments de sa constitution, et c'est par cette transformation que l'être moral (né de l'intelligence et développé par le monde extérieur) se constitue à son tour avec toutes ses conditions organiques. Voilà la vie du monde, voilà l'histoire. La vie du monde et l'histoire seront finies lorsque l'intelligence sera devenue cause absolue. Alors il n'y aura point d'autre fait qu'elle-même; la constitution de l'être moral aura atteint son dernier terme; le monde extérieur sera entièrement dépendant; il ne sera plus cause pour l'intelligence, et par conséquent ne sera plus un aliment pour son activité. L'être moral existera dans son unité.

Telle est la carrière que l'intelligence doit fournir, et qui lui a été mesurée par la constitution déduite du fait primordial de la perception signifiée, par le fait du temps ou d'époques distinctes dans l'existence de la perception.

La constitution de l'être moral est l'histoire du monde : ainsi l'histoire comprend le développement ou les faits de l'ordre logique et de l'ordre politique; elle comprend aussi les faits de l'ordre physique et mathématique; mais il suffit que la loi des faits de l'intelligence soit manifestée. L'histoire logique et politique de l'homme exprime cette loi.

Le fait primordial du temps, dans l'existence de la perception, est son point de départ. L'union de l'intelligence et de la perception par le signe est le mode par lequel elle continue son action. Le fait du temps, dans l'existence de l'action, donne naissance à des époques. Ces époques sont invariablement déterminées par la relation des trois éléments qui concourent à l'action.

Il ne peut y avoir que trois époques principales.

Dans la première, le fait perçu ou le monde extérieur est la cause; l'intelligence est le lien; le signe est l'effet.

Dans la seconde, le signe et le monde extérieur sont tour-à-tour cause et effet; l'intelligence est le lien.

Dans la troisième, le signe est la cause; l'intelligence est le lien; le monde extérieur est l'effet.

Dans la première époque, l'intelligence conçoit le monde par le signe; dans la seconde, elle conçoit le signe par le monde et le monde par le signe; dans la troisième, elle conçoit le signe dans le monde. La vérité absolue lui est dévoilée.

Dans la première époque, l'intelligence ne connaît d'une manière absolue que le phénomène; elle ne s'élève pas au dessus de l'observation. Dans la seconde, elle ne connaît que des systèmes de phénomènes; elle ne s'élève pas au-dessus de la réflexion. Dans la troisième, elle connaît la loi de tous les phénomènes ou du monde; elle arrive à la démonstration; elle possède la certitude absolue.

Dans la première époque, et par l'observation, l'intelligence possède la méthode hiéroglyphique. C'est le signe de la perception ou le fait perçu distingué de la perception et de l'intelligence. Par cette méthode, l'intelligence connaît d'une manière abstraite la cause de ses perceptions; elle ignore complètement la cause abstraite des faits perçus. Dans la seconde, et par la réflexion, l'intelligence possède la méthode syllogistique. C'est le signe de plusieurs perceptions identiques ou la cause abstraite du fait perçu. Dans la troisième, et par la démonstration, l'intelligence possède la méthode évangélique. C'est le signe de la loi universelle des faits.

Ainsi l'intelligence connaît d'abord des faits, puis des systèmes, enfin la loi.

Elle procède par voie d'imagination, puis de jugement, enfin par la raison.

Ses résultats lui sont garantis d'abord par la foi, puis par le raisonnement, enfin par la certitude absolue.

Deux des trois époques principales de l'histoire de l'être moral se sont manifestées : la méthode hiéroglyphique a existé ; la méthode syllogistique existe dans le monde. La démonstration de la vérité n'a jamais été complète, et la méthode évangélique est encore voilée. Une méthode est cause d'action par elle-même ; elle existe dans le monde lorsqu'elle est la cause directe de l'action universelle. La méthode hiéroglyphique a été la cause directe de l'action universelle. La méthode syllogistique est encore la cause directe de l'action universelle. La méthode évangélique n'est pas formée.

La loi évangélique fut proclamée dès le commencement du monde. Elle comprend les trois méthodes. Elle est la cause de toute action ; elle agit pour fonder sa méthode. L'intelligence ne conçoit pas le signe dans le monde ; le monde est opposé à sa méthode actuelle. Il y a désordre dans l'intelligence. L'ordre existe ; il n'est pas manifesté. L'intelligence n'a pas une méthode pour le continuer, pour être la loi vivante, pour être la cause directe de l'action universelle. La méthode évangélique existera dans le monde lorsque l'intelligence connaîtra l'ordre absolu des faits accomplis par la loi évangélique. Jusque-là la méthode démonstrative n'a de valeur que sous la condition expresse de n'être pas forcée de se légitimer elle-même ou de rendre raison du principe de toute connaissance ; jusque-là elle consiste dans la vérification du fait par le principe et du principe par le fait. C'est la réunion de l'analyse et de la synthèse ; c'est la méthode syllogistique, dont l'intelligence se sert pour concevoir à la fois le monde par le signe, et le signe par le monde. Elle se contrôle ainsi elle-même ; elle a une preuve, une double raison de croire ; mais elle ne s'élève pas à la conception absolue du signe dans le monde, à la démonstration complète du principe par la loi qui l'unit au fait, et du fait par la loi qui l'unit au principe. Ce serait la méthode évangélique, la véritable méthode démonstrative. Elle ne peut être fondée que sur la connaissance absolue du mode d'action de la loi universelle.

Sous l'empire de la méthode hiéroglyphique, l'intelligence peut connaître la cause du fait et le lien ou la loi qui unit le fait à la cause. Sous l'empire de la méthode syllogistique, elle peut connaître la loi. L'intelligence n'a qu'un seul mode ; elle unit le fait à la cause par le signe. Ce mode suffit pour révéler le fait, la cause et la loi. Il se retrouve dans les trois époques de l'histoire de l'être moral.

Mais, sous l'empire de la méthode hiéroglyphique, la connaissance de la cause est purement individuelle ; elle n'a pas de valeur sociale, elle naît de l'action de la loi évangélique dans l'individu. En vertu de cette loi, plusieurs perceptions identiques sont attribuées par l'individu au même fait, au même signe. C'est là un fait général, une cause de chaque fait particulier. Le mode de vérification (ou la méthode) est toujours le même signe. L'individu va du fait au principe et du principe au fait ; mais il ne connaît que le signe du fait particulier ; il ne connaît que la méthode hiéroglyphique. La réflexion ne s'exerce que par elle. La méthode syllogistique n'a pas d'expression reconnue. L'individu lui obéit ; mais il ne la connaît pas ; il ne gouverne pas par elle. La cause n'a pas de valeur supérieure à celle du fait particulier : l'individu ne peut donc pas s'élever au-dessus de ce fait ou au-dessus de l'observation ; il ne peut pas vérifier la légitimité de la cause. Elle n'est qu'une manière de voir isolée. La méthode hiéroglyphique, qui se prouve toujours, est donc seule reconnue par les autres individus ; cette méthode a donc seule une valeur sociale pendant la première époque. De même, en vertu de la loi évangélique, qui est vivante dans l'homme, il peut connaître le lien qui unit le fait général au fait particulier. Ce lien est le mode selon lequel le fait général se produit dans le fait particulier ; c'est la différence perçue entre l'un et l'autre, tout comme le fait général est la ressemblance entre plusieurs faits particuliers. Mais la ressemblance n'étant exprimée que par le signe d'un fait particulier, la différence ne s'exprime pas autrement. C'est toujours la méthode hiéroglyphique ; c'est toujours le fait ou le monde conçu par le signe. La loi ainsi découverte n'a qu'une valeur purement empirique. Ses limites ne sont point déterminées ; l'individu la connaît sans pouvoir la démontrer ; elle n'a pas de valeur sociale. Sous l'empire de la méthode hiéroglyphique, la cause est une vue différente de l'ordre établi ; la loi est une inspiration sous

laquelle cet ordre finit par s'écrouler. La manière dont l'ordre s'établit et se complète, et dont il se détruit et s'annihile, constitue l'histoire de la première époque des sciences logiques et politiques. Elle conduit l'être moral jusqu'à la possession de la méthode syllogistique.

Sous l'empire de la méthode syllogistique, l'être moral connait une doctrine des faits ou du monde. L'intelligence s'explique la cause. Quelle que soit cette explication, elle est fondée sur la ressemblance de plusieurs faits particuliers. Elle est signifiée non plus par le signe d'un fait, mais par l'opération de l'intelligence, qui est parvenue à se distinguer complètement du monde, ou à abstraire d'une manière absolue sa propre opération de l'objet qui l'avait causée. La cause n'est plus représentée par le signe d'un fait particulier, mais par un signe particulier. L'intelligence va ainsi de l'objet au sujet et du sujet à l'objet, du signe de l'un au signe de l'autre. Le signe de l'objet lui est toujours suffisamment fourni par l'imagination; le signe du sujet lui est donné par la réflexion. Voilà ce qu'il faut appeler la conception du monde par le signe et du signe par le monde; voilà la méthode syllogistique. Sous son empire, la loi peut être connue; elle est proclamée; mais elle n'a d'autre garantie que l'affirmation individuelle; elle n'est pas démontrée. L'institution sociale est fondée sur une doctrine de la cause. Le dernier résultat de la méthode syllogistique est l'établissement de la loi par le moyen de la démonstration. Jusque là la méthode syllogistique règne; les défenseurs de la loi combattent l'ordre établi. La manière dont cet ordre s'établit et se complète, et dont il se détruit en se confondant dans la constitution définitive de la loi, forme l'histoire de la seconde époque des sciences logiques et politiques. Cette epoque conduit l'être moral jusqu'à la possession de la méthode évangélique.

La troisième époque n'a pas commencé. Sous l'empire de sa methode, le fait ne sera pas séparé de la cause, et la cause sera dans la loi. L'homme sera la loi vivante : il concevra la cause dans le fait, le signe dans le monde. Il n'y aura plus d'opposition; le combat aura cessé; l'ordre sera manifesté. L'être moral se connaitra; il saura d'où il vient et où il va.

1°. Il a commencé par se distinguer du monde; 2° il en a eu la perception; 3° il l'a compris en le signifiant. Ce sont là trois périodes de temps distinctes dans la première époque de l'histoire de l'être moral.

Ensuite, 1° il a compris la cause du fait signifié; 2° il a soumis le monde à cette cause en proclamant la loi évangélique; 3° il soumettra la cause au monde en découvrant dans cette loi l'identité absolue de la cause et du monde. Ce sont là trois périodes distinctes dans la seconde époque.

Enfin, 1° l'être moral sera la loi vivante; 2° il organisera l'intelligence dans le monde; 3° il se complètera en s'identifiant avec le monde. Ce seront là les trois périodes de la troisième époque. Alors sera accomplie la transformation des trois éléments de l'intelligence; alors sera fini le seul mode d'activité qui lui a été donné par la loi de sa constitution.

Voilà toute l'histoire, voilà le cercle immense des sciences logiques et politiques.

La loi évangélique a commencé l'homme; elle le complètera par l'accord parfait de toutes les conditions de l'existence. C'est la moralité absolue ou l'être moral constitué. La loi agit dans tout homme, dans tout temps et dans tout pays. De là naît l'infinie variété de ses modes. Mais l'existence de l'homme, le fait du temps et le fait de l'espace produisent un mode unique. Ce mode est l'objet des sciences logiques et politiques. La cause, la loi et le fait des divers modes de l'action évangélique sont l'objet des sciences physiques et mathématiques. L'ordre absolu des faits de l'homme, manifestés par le temps dans l'espace, constitue les sciences logiques et politiques. Elles exposent la succession des faits produits par l'action évangélique. La diversité des modes que cette action a reçue des formes de l'être vivant, du temps et de l'espace, sera expliquée par cette succession même, et sa loi se confondra dans la loj évangélique.

Ainsi les quatre ordres scientifiques formeront un tout indivisible et un ensemble parfait. L'affaire du temps qui va suivre consistera à l'établir dans le monde.

Voici la succession des faits produits par la loi évangélique. C'est l'histoire de la connaissance humaine.

L'homme est une intelligence; il connaît. L'origine de la connaissance se résout par la connaissance même. Son histoire est son livre; ce que ce livre n'enseigne pas n'est pas.

La connaissance commence par la distinction que l'homme établit entre lui même et

le monde. C'est le fondement de la première période de la première époque de l'histoire. La méthode hiéroglyphique existe à son premier degré. L'objet de la distinction opérée en est le signe; il en établit seul la certitude. Cette certitude est la seule qui existe pendant la première période. L'action évangélique, qui est l'origine de la distinction, tend à lui substituer la certitude de la perception. Celle-ci est personnifiée par l'homme. L'homme est le signe vivant de la perception, et en vertu de la loi évangélique, qui unit la cause à l'effet par le lien que son action a formé, l'intelligence, a la perception par le signe, l'homme tend à unir par lui-même tous les objets du monde ou à les gouverner d'une manière conforme à sa perception. Un tel lien ou une telle forme de gouvernement est insuffisante jusqu'à ce que l'action évangélique ait créé les moyens qui doivent faire de la perception individuelle le fondement unique de la certitude. Jusque-là la lutte est engagée entre la certitude de la distinction de l'homme et du monde et la perception individuelle. Les effets de cette lutte constituent l'histoire de la première période. Pendant sa durée, la distinction de l'homme et du monde détermine l'ordre réel ou universel : c'est l'état du monde par rapport à l'homme, ou l'état des sciences logiques et politiques. L'action évangélique, en rapportant à l'intelligence les objets de ses perceptions, est l'origine des arts. Les arts déterminent l'état particulier des hommes ou l'état des relations qu'ils établissent avec le monde. L'opposition de l'ordre universel et de l'état particulier des hommes produit les faits ou l'histoire de la première période.

Il est facile d'exposer, d'après le principe de certitude, l'ordre universel, l'état des hommes, et les faits historiques que la première période a manifestés. L'ordre universel est l'isolement absolu de l'être moral. L'homme n'est un être moral que par la distinction qu'il opère entre lui-même et le monde. Le dernier résultat de son action est le maintien de cette distinction. Le principe de sa connaissance ne va pas au-delà. Le principe de son activité est la loi évangélique. Elle va plus loin, elle complète l'homme, non comme être moral, mais comme être distinct des autres êtres. Elle les lui soumet, non en vertu d'une connaissance ou d'un classement certain, mais par une attribution immédiate et irrévocable : voilà comment elle le conduit à la possession des arts nécessaires à la conservation individuelle. C'est en vertu d'une attribution purement évangélique que l'homme apprend à se nourrir, à se vêtir, à se loger, qu'il exprime ses divers actes et les transmet ou les propose à l'imitation de ses semblables. Le langage est un art produit comme les autres par l'action de la loi évangélique. La relation qu'il établit entre l'homme individuel et ses semblables n'a pas une autre origine. Le fait de l'homme n'y est pas; il obéit, il ne gouverne pas; la loi seule produit l'action : c'est ainsi qu'il faut entendre l'invention des arts. Le langage primitif n'est pas plus que les autres une cause absolue d'action; il est moyen, il sert : ce n'est donc pas dans le fait de son existence et dans la solution de la question de son origine, qu'il faut retrouver l'explication de la connaissance humaine; il n'est qu'un des éléments de cette explication : il faut voir comment la connaissance s'est développée sous l'influence de l'ensemble des conditions organiques qui ont été imposées à l'intelligence. L'invention des arts et du langage en particulier naît du fait de l'existence de l'être moral, ou du fait de l'homme gouverné par la loi évangélique; et quoiqu'elle seule explique la première période de la connaissance ou la lutte du principe de la distinction du monde par l'homme, et de la perception individuelle, le dernier résultat des faits pendant cette période n'en est pas moins conforme à l'ordre universel ou à l'isolement absolu de l'être moral. L'invention des arts fut insuffisante pour constituer la société humaine.

L'action évangélique se manifeste par la perception individuelle; elle soumet l'homme à l'homme par le sacrifice de l'individualité, et elle soumet le monde à l'homme par l'attribution des diverses existences qui le composent à l'empire de l'individu. L'homme ne connaît d'abord ni la raison de son sacrifice, ni la raison de son empire; sa moralité n'est pas formée; elle ne lui apprend qu'à se distinguer du monde. Le fait toujours présent du monde sert de sanction à cette première notion; le reste est dépourvu de sanction. L'action évangélique doit éprouver une première chute; elle doit être vaincue par le fait de l'homme. C'est cette première chute que l'Écriture sainte rapporte à la tentation, et qui devait se reproduire dans toute la race humaine; c'est cette même

chute dont l'homme doit être relevé par la loi évangélique, et dont le développement du principe de la connaissance marque la réparation successive par des époques distinctes. La première période ne pouvait relever l'homme de sa chute en vertu du principe de certitude qui était le fondement de l'ordre universel : aussi sa durée comprend les temps antédiluviens. La chute du premier homme est le symbole de la destinée de l'espèce. La première période n'a donc véritablement commencé que par la séparation sanglante des hommes : c'est Caïn et Abel, c'est la lutte de l'ordre universel et de l'action évangélique. Cette période n'a véritablement fini que par la destruction du genre humain. La terre était peuplée ; les hommes existaient selon un ordre vicieux et irremédiable : leur destruction était nécessaire au developpement de la moralité. La conservation des arts produits par l'action évangélique était le fondement d'un nouvel ordre, d'un nouveau genre humain, et le commencement de la seconde période, celle du règne de l'individu, ou la reconnaissance de la certitude de la perception individuelle. Jusque-là cette reconnaissance n'avait pas été possible. Avant la formation de la société, le langage exprime les sentiments de l'homme ; mais il ne les crée pas. Sous l'empire de la distinction de l'homme et du monde, l'art tout entier (c'est-à-dire la forme unique de la capacité humaine) était donc compris dans l'attribution des objets de la création au service de l'homme individuel. L'art ainsi limité devait laisser au principe toute la puissance de son action, et la société humaine ne put être constituée. Voilà ce que signifie la distinction antédiluvienne des enfants de Dieu et des enfants des hommes, de ceux qui vivaient selon la chair, et de ceux qui vivaient selon l'esprit ; voilà d'où vinrent leur mélange, la corruption universelle, la fin de l'âge d'or et d'innocence ; Hénoch miraculeusement tiré du monde qui n'était plus digne de le posséder. Le dernier résultat de la lutte appartenait au principe de la certitude de cette période. Un seul ordre était possible ; c'était l'existence distincte de chacun. La société engendrait tous les crimes. Une seule morale était universelle, c'était la conservation individuelle. Un seul droit naissait de cet ordre et de cette morale ; c'est celui de la défense de l'homme contre toute la création.

Tel est l'état logique et politique de la première période, de la première époque du développement de l'être moral.

Après la destruction du genre humain, il ne reste de l'homme que le premier principe de la connaissance désormais identifié avec les arts produits par l'action évangélique. La capacité individuelle est constituée ; elle existe sans contestation ; elle commence la seconde période du développement moral. La perception a une forme déterminée, elle a une action qui lui est propre. L'homme en est le signe vivant : c'est le second degré de la méthode hiéroglyphique. L'ordre qu'elle fonde est supérieur à celui de la première période. La société humaine a un lien reconnu ; c'est celui de l'identité de la forme de l'action de chaque individu. La distinction de l'homme et du monde excluait tout ordre qui ne consacrait pas l'indépendance absolue de l'individu ; il était opposé à la société.

L'ordre nouveau admet comme démontrée une connaissance du monde ; elle lui est imposée par la capacité individuelle ou par la forme reconnue de la perception. Il y a une éducation, la société la continue ; *l'individu n'est plus assez fort contre un tel ordre* ; il ne prévaut pas contre lui ; le monde appartient à l'association humaine. Elle se divise parce que sa forme est limitée ; elle s'étend sur toute la terre, et le principe nouveau sert de fondement à chacune de ses divisions.

Ce principe est le monde conçu par son signe vivant, par l'homme. La parole de l'homme est la règle infaillible ; elle est la cause de toute action sociale. La soumission résulte de la conception de l'ordre selon lequel la société existe ; l'individu n'en conçoit pas d'autre ; il ne peut être détruit. Les luttes qui s'établissent de société à société ou d'homme à homme n'affectent que telle société ou tel homme : elles ne dérangent pas l'ordre universel. Quel que soit le mode particulier de l'action sociale ; qu'elle ait pour but la chasse, la pêche, l'art aratoire ou l'art pastoral, elle est dominée par cet ordre. Par lui l'action évangélique est continuée ; les arts s'agrandissent et les *inventions* se conservent et se fécondent. Par lui l'empire de la terre est arraché aux animaux féroces, et elle est purgée des brigands qui l'infestaient. Jusque-là les animaux avaient pu disputer la place, et tout homme avait pu être impunément l'ennemi de ses semblables. Dans l'ordre nouveau l'ennemi de ses semblables n'est plus qu'une individualité

rebelle. Sa destinée est d'être vaincu par la société. Ce furent là ses premières victoires, et la mémoire s'en est conservée.

Dès ce temps l'espace appartient à l'homme. Il s'y développe en des directions opposées. Son développement n'est point limité par le principe de l'ordre universel; mais la conception du monde par son signe vivant, par l'homme, ne suppose qu'une transmission orale de la connaissance, et tout signe de connaissance qui n'est pas le fait immédiat de l'homme commence un ordre différent de celui dont il est le lien unique. L'ordre universel est dans la division du genre humain et autant de parties qu'il y a de pays différents, et dans le même pays de moyens divers de pourvoir aux besoins de l'existence. Ce sont les modifications de la forme individuelle de toute action. L'action sociale est elle-même soumise à l'unité de mode, de lieu et de temps, qui est inséparable de son principe ou de l'homme individuel. De là naît la limitation du développement moral pendant la seconde période; de là naît la détermination de l'ordre logique et politique auquel l'homme est soumis pendant sa durée. L'état particulier des sociétés n'est pas cet ordre: il a pour fondement la signification de la forme individuelle de toute action; il n'y a pas là transmission orale, il y a institution. Telle est l'origine de l'ordre universel qui doit succéder. C'est l'opposition de ce nouvel ordre à l'empire de la forme individuelle qui est l'origine de l'histoire ou des faits de la seconde période.

La perception individuelle est le fondement de toute certitude; elle est la forme unique de l'existence humaine; elle en comprend toutes les conditions. L'ordre social dont elle est le principe n'a d'autre limite que la capacité de l'individu; mais celle-ci est elle-même limitée par le mode particulier d'existence auquel l'homme est soumis, par le temps où il vit et le lieu qu'il habite. Voilà pourquoi l'homme primitif possède le germe de toutes les vérités, et pourquoi il n'arrive qu'à quelques connaissances bornées; voilà pourquoi il possède le principe de toutes les vertus, et pourquoi il ne laisse apercevoir que quelques qualités naïves.

L'ordre logique, ou l'intelligence considérée dans l'homme individuel, n'est, dans la seconde période du développement moral, que la connaissance des formes de l'existence individuelle. La parole n'est qu'un acte représentatif. Par elle la connaissance des formes de l'existence est déterminée; mais cette connaissance ne se distingue pas de son objet. Aussi la parole ou l'expression représente l'ordre réel tel qu'il est révélé par la perception; mais elle ne va pas au-delà. L'homme seul est le signe vivant de la perception, et distingue. Son expression est parfaite; mais elle ne vaut que comme acte, que comme signe d'une perception particulière; elle ne vaut pas comme signe de l'objet, par conséquent comme moyen de le distinguer. Les hommes soumis aux mêmes conditions d'existence perçoivent de la même manière, et expriment leurs perceptions par un acte identique. Là est l'origine de l'intelligence sociale; mais là est aussi, pendant la seconde période, la borne infranchissable imposée au développement de l'être moral. Il ne peut sortir des conditions réelles de l'existence individuelle. L'ordre logique de cette période possède donc une valeur universelle, mais essentiellement limitée par ces conditions. Voilà pourquoi la civilisation est stationnaire chez les peuplades qui sont encore des exemples du second degré du développement moral.

L'ordre politique (ou l'intelligence considérée dans l'homme collectif) est fondé pendant la seconde période sur la transmission orale. Cette transmission a pour objet les conditions de l'existence individuelle dont la société fait partie. Celle de ces conditions qui comprend les autres est la soumission absolue à l'empire d'un homme. Telle est la forme du principe de la certitude. Ce que le chef veut est la mesure du possible. L'action sociale est l'œuvre de sa volonté, exprimée ou transmise oralement. L'économie politique est limitée dans l'accomplissement de cette volonté. La morale est comprise dans l'obéissance qu'elle impose. Un seul droit est reconnu; c'est celui du plus fort, qui commande et se fait obéir par sa force individuelle ou par le concours des autres, qui lui est acquis en vertu de la reconnaissance de son droit. Voilà le principe de l'autorité parmi les hommes. L'autorité est la reconnaissance du droit du plus fort. Le plus fort, dans toutes les périodes du développement moral, est celui qui comprend le mieux les conditions réelles de l'existence humaine. Voilà pourquoi le plus fort n'est pas nécessairement celui dont le corps est le plus vigoureux, même dans la seconde période.

La transmission orale est un principe d'intelligence, et exclut la domination de la force brutale. Le chef est plutôt père que tyran ; mais il personnifie la force sociale : à ce titre il est absolu ; sa volonté fait loi. Il est l'arbitre suprême du droit de la société qu'il conduit à l'égard des autres hommes, du droit de la société *à l'égard de ses membres*, et du droit de chacun à l'égard des autres : voilà le droit universel, dont il est la jurisprudence vivante.

Sous la seconde période, l'homme individuel est cause de toute action. Son intelligence abstrait ou sépare de l'action la forme extérieure qu'elle lui a révélée, il la reconnaît pour cause unique de toute action identique : voilà l'origine des institutions sociales. L'institution est le signe d'une action antérieure. L'intelligence s'est élevée jusqu'à la conception du monde par la forme extérieure, par le signe ; elle connaît le phénomène : c'est l'observation, c'est la méthode hiéroglyphique ; mais tant que l'homme individuel est cause de l'action sociale, il personnifie l'institution, elle n'existe que par lui ; et comme ses conditions d'existence ne peuvent embrasser celles du monde matériel, le troisième degré de la méthode hiéroglyphique, ou le règne de l'institution, n'a pas commencé. Chaque homme personnifie quelques-unes des conditions d'existence du monde matériel ; il rejette celles qu'il ne personnifie pas, et delà naît la lutte. Un mode unique d'admission de toutes ces conditions était donc nécessaire : c'est la religion. Tout homme reconnait le monde matériel pour dominateur absolu ; il se proclame inférieur : ce qu'il en comprend, il se le dit révélé par la puissance même à laquelle il obéit ; il ne lui résiste qu'en l'invoquant. Ses combats contre le monde sont des expiations. Ainsi il lutte contre l'homme, mais il se soumet au monde ; ses formes lui sont sacrées : la religion, qui les lui représente, est donc la véritable sanction de toute institution ; c'est par elle que la domination de l'homme individuel est détruite, et que les luttes où cette domination doit succomber peuvent avoir un terme. Ce terme se manifeste lorsque les conditions principales de l'existence humaine sont devenues des institutions sociales. Jusque-là, l'homme individuel prévaut contre leur principe ; la société ne peut accomplir la seconde période de son histoire : celle de l'empire absolu de l'homme individuel, celle du second degré de la méthode hiéroglyphique.

Les conditions principales de l'existence humaine, ou principes dominants du monde, sont la force, l'intelligence et la moralité : c'est la cause, le lieu et l'effet, c'est la trinité évangélique ; elles suffisent à l'action de la loi universelle. La force est instituée, lorsque ses formes réelles sont reconnues ou conçues, ou lorsqu'elle possède un espace ou point de départ, une division ou mode d'action, enfin un but. L'intelligence est instituée lorsqu'elle dirige une force instituée, ou dont le point de départ, la division et le but sont déterminés ; la moralité est instituée lorsqu'elle naît de la direction de la force, et qu'elle en maintient le point de départ, la division et le but : elle se juge par l'évènement. Pendant la première époque du développement moral, l'intelligence ne s'élève pas au-dessus de la conception des formes du monde matériel ; elle ne peut donc diriger qu'en vertu de la sanction qui existe dans les divisions de la force. Ainsi, l'intelligence et la moralité sont *soumises* à la force, et les institutions reconn*aissent un* principe unique : ce principe est l'*attribution* faite à chacune des divisions de la force, de la part d'action qu'elle doit exécuter. Tel est le caractère distinctif des premières institutions que l'histoire a mentionnées. L'homme individuel est vaincu par l'ordre social, par le monde ; il n'a pas de valeur propre ; il n'a que celle que la société lui attribue : voilà le fondement de la troisième période de la première époque.

La seconde période comprend les temps qui se sont écoulés depuis le déluge *jusqu'à* la fondation des grands empires de l'Orient. Le fait des grands empires exclut la domination de la forme individuelle, et prouve le règne absolu de l'institution de la force. L'histoire de cette période est la lutte de l'homme individuel qui personnifie quelques-unes des formes de l'existence, contre l'institution des formes principales. Tant que l'espace est libre, l'homme échappe à l'institution. Aussi le premier fait *est la population* de la terre; à ce fait, et en vertu de la connaissance universelle d'une des formes de la force, de la forme individuelle, succède une tentative pour en constituer les diverses parties. Cette tentative a pour vice radical l'insuffisance de la force individuelle, qui est elle-même dominée par les autres formes du monde ; elle est suivie de la con-

fusion : c'est la tour de Babel. Alors la dispersion des hommes est complète ; l'intelligence est impuissante pour fonder l'édifice de la société humaine : cette mission appartient à la force instituée par la religion. La vie patriarchale, où l'intelligence de l'homme subsiste dans sa forme primitive, est limitée par les conditions de l'existence individuelle ; elle est la tradition véritable et la représentation vivante de la loi évangélique ; elle en promet le règne, elle l'annonce ; mais sa vocation se réduit à une espérance : elle n'institue ni la force ni l'intelligence. Les premiers conquérants, au contraire, comprennent selon leur ordre de production les principes dominants de l'existence humaine. Le premier est la force : leur intelligence s'applique à la concevoir ; de cette conception naît une véritable moralité ou règle sociale : les trois principes sont ainsi réunis en une seule institution. Après la conquête, cette institution ou cette règle est une puissance reconnue ; il n'y a que l'institution d'une force égale, ou la fondation d'une règle semblable, qui puisse lutter contre elle : de là l'organisation universelle du genre humain ; de là les guerres qui précèdent l'établissement des grands empires. La domination absolue de l'homme individuel est finie, lorsque la résistance suffit à l'attaque.

Jusque-là le règne des institutions n'a pas commencé, la seconde période dure. L'ordre social n'a d'autre sanction que la volonté de l'homme individuel ; ce qui ne résiste pas n'est pas institué. La science ne s'est pas élevée au-dessus de la certitude d'une des formes de la perception. L'expression de la connaissance est purement représentative ; elle n'est pas significative, la connaissance ne s'est pas distinguée de son objet. L'économie sociale, dont elle est le lien, ne satisfait que les besoins de l'individu : ceux de l'homme collectif lui échappent. Le sentiment moral ne s'élève pas au-dessus de la défense commune, dans laquelle est comprise la défense personnelle : tel est l'état logique et politique de la seconde période du développement moral.

L'institution de la force est le principe de l'ordre universel de la troisième période. Instituer est créer une règle ; la règle n'existe que pour l'être moral ; l'être moral est celui qui connaît. L'institution de la force ne peut donc être fondée que sur un principe universel de connaissance. Ce principe doit comprendre toutes les formes de l'action individuelle, et l'institution qu'il soutient doit la dominer. La distinction des formes, par la création du signe, est le moyen unique de les séparer de la personnification individuelle. La troisième période commence au moment où la perception de toutes les formes de l'action individuelle est signifiée : c'est ainsi que se complète la méthode hiéroglyphique. Là commence le règne absolu des institutions sociales. Le signe qui le fonde comprend les deux principes de certitude, des deux premières périodes. Il comprend la distinction de l'homme et du monde, puisqu'il distingue toutes les formes du monde ; il comprend la perception individuelle, puisqu'il distingue toutes les formes de l'individu ; il produit de plus l'union de ces formes ou la conception de leur cause.

La reconnaissance du signe par l'homme est l'aveu d'une puissance réelle, indépendante, qu'il ne peut changer, et à laquelle il se soumet. Là est le secret des institutions de la force. Elles reposent sur la conception du monde par sa forme extérieure ou par le signe. C'est l'œuvre de l'intelligence humaine, qui est parvenue à comprendre l'ordre du monde relativement à elle-même. Cet ordre est l'état phénoménal. Elle ne classe point les phénomènes d'après leurs ressemblances ou leurs différences, par leurs causes ou par leurs lois. L'ordre qu'elle comprend consiste tout simplement à les distinguer l'un de l'autre, et à attribuer ainsi à chacun la puissance qu'il possède. C'est l'ordre de la perception signifiée.

Là où est le signe, là est la puissance. Chacune des formes de l'individu est signifiée, et par conséquent l'individu s'anéantit devant l'homme social ; il est absorbé dans l'institution. La société est constituée ; le mode d'action de chacun de ses menbres est déterminé : son but est marqué. La société est constituée ; elle existe en vertu d'une règle reconnue et indépendante de toute force particulière. Le mode d'action de chacun de ses éléments est déterminé ; toutes leurs formes sont d'avance limitées. Son but est marqué : c'est l'assujettissement complet de l'individu à la cause de toute action ou à l'institution. Le dernier résultat de cet assujettissement est l'adoption volontaire, de la part de l'individu, de toutes les conditions de l'institution. Il adopte, parce qu'il conçoit enfin cette cause de toute action. Cette

conception est le fondement de la quatrième période de l'histoire, qui est la première de la seconde époque. Alors l'homme spirituel commence. Le monde est conçu par le signe, et le signe par le monde. Voilà la méthode syllogistique. Sa conception individuelle forme l'état particulier des sociétés pendant la troisième période, et, par son opposition à l'empire absolu de la force, elle donne naissance à l'histoire ou aux faits qui en signalent la durée.

Deux principes sont donc en présence pendant la troisième période : celui de la perception signifiée, qui est le fondement de l'ordre universel, et celui de la conception individuelle du signe par le monde, qui est l'origine de l'état particulier des sociétés.

La perception signifiée est une méthode universelle de connaissance. Elle domine l'homme et embrasse le monde. Par elle l'homme est le sujet du monde; il lui est soumis, il l'adore sous les formes qu'il connaît, et là où cette connaissance acquiert le plus haut développement, le monde entier est Dieu. Les divers objets qui le composent sont signifiés par des emblèmes. Les mythes sont les actions qui en ont déterminé le choix. L'ordre universel de la troisième période explique tous les mythes; les actions mythiques ont fondé cet ordre. Sous l'empire du premier principe de la certitude ou de la distinction de l'homme et du monde, l'action évangélique n'attribuait l'idée d'une force supérieure qu'à l'objet même qui la manifestait. Cette attribution était passagère comme la crainte qu'inspirait l'objet. Sous l'empire du second principe de certitude ou de la forme individuelle, l'idée d'une force supérieure était attribuée à une forme déterminée du monde. Tant que dure l'empire de la forme individuelle, l'institution de chaque forme déterminée du monde n'a qu'une puissance subordonnée à l'événement d'un combat; elle est détruite par la défaite de l'homme ou du héros en qui cette puissance se trouve personnifiée. Mais, après la fondation des empires de l'Orient, les combats livrés par leurs fondateurs furent l'histoire de la religion. La religion ne s'éleva pas au-dessus de la conception du monde par le signe; le phénomène seul était révélé : voilà pourquoi la religion, qui est la forme la plus générale de la connaissance, se borna à exprimer les divers phénomènes par un nombre limité d'emblèmes, et à les classer par ordre de puissance. Ces emblèmes comprenaient l'universalité des objets connus; ils étaient dieux. Voilà comment le principe de la connaissance de la troisième période, la perception signifiée ou la méthode hiéroglyphique se transforma en institution, et devint le fondement de l'ordre universel.

L'ordre universel s'exprime par l'ordre logique et par l'ordre politique.

L'ordre logique, ou l'intelligence considérée dans l'homme individuel, est, pendant la troisième période, la connaissance des formes extérieures du monde. Chaque objet signifié est une forme du monde, est sujet et est distingué. L'homme connaît l'objet par lui-même, et il le juge en vertu du sujet représenté extérieurement par le signe. Son jugement est nécessairement limité aux objets signifiés. Il ne raisonne pas; il juge. Le raisonnement appartient à la méthode syllogistique; le jugement est une attribution évangélique en vertu de laquelle l'homme perçoit un rapport entre le sujet et l'objet au moyen du signe. Ce rapport s'exprime par le signe particulier de *l'objet* uni au signe du sujet. Le rapport est créé; il a une forme reconnue. Jusque-là l'opération de l'esprit n'avait pas de forme reconnue; la parole ne pouvait être qu'un acte individuel; désormais elle est élevée à l'état scientifique. Toutes ses applications reviennent à ce principe unique, que la méthode hiéroglyphique pouvait seule mettre en lumière : *exprimer un rapport ou unir le signe particulier de l'objet au signe général du sujet.* C'est ce qui s'appelle énoncer une proposition. Avant la méthode hiéroglyphique, il n'y avait pas de proposition. Une proposition est un jugement; elle suppose donc un mode de vérification. Ce mode ne peut exister que dans le rapport du sujet à l'objet, dans le signe de l'un et de l'autre, qui comprend et par conséquent établit ou vérifie ce rapport. Avant la méthode hiéroglyphique, il n'y avait que des perceptions signifiées par l'homme lui-même; il n'y avait pas de mode de vérification.

Le point capital qu'il faut prendre en considération pour comprendre l'état de l'intelligence pendant la troisième période, est celui-ci : le signe ou la méthode hiéroglyphique n'exprime pas un objet du monde, mais un fait perçu. Elle exprime ce fait au moyen de la forme extérieure. Elle unit ainsi par une représentation permanente

tous les faits identiques. Ces faits ne sont, relativement aux objet réels, que de pures abstractions. L'intelligence ne perçoit que des abstractions. L'idée complète d'un objet ou l'ensemble des faits qui le constituent n'est pas l'œuvre de la perception ou de l'intelligence qui perçoit : c'est l'œuvre de l'intelligence qui raisonne ; c'est le dernier résultat de la méthode syllogistique. Le signe limite le fait perçu, et détermine ses applications. L'institution sociale est fondée sur ces limitations, et l'action de la société se passe en applications prévues. Ainsi le signe a pour elle une valeur absolue ; le changement d'attribution ou la conception individuelle du signe par le monde commence une ère nouvelle; la généralité des formes du monde, supérieure à celle de l'institution, la combat et tend à la remplacer. Ce ne peut pas être par l'effet direct de l'action sociale. L'homme n'est rien par lui-même, il est absorbé par des formes d'avance arrêtées : il peut seulement prévoir la destinée humaine ou le dernier résultat du combat des formes dominantes du monde contre l'institution. C'était là la doctrine secrète des prêtres de l'Égypte et de l'Inde.

Le secret n'était pas tel qu'on l'imagine communément ; ce n'était pas un dessein arrêté de cacher au peuple la vérité : la méthode universelle ou la méthode hiéroglyphique n'en comportait pas la proclamation; le signe ou l'institution était la forme de l'action que chacun devait exécuter ; la parole traduisait exactement le signe, elle ne pouvait aller au-delà : l'intelligence ne concevait que par le signe; la parole était l'intermédiaire entre l'institution et l'homme ; l'homme ne pouvait donc sortir par la parole des limites de l'institution : ainsi les formes générales du monde pouvaient seules comprendre l'institution. L'homme lui était inférieur; il en était ainsi pour le travailleur comme pour le prêtre : l'un et l'autre, par l'accomplissement de l'action prescrite, arrivaient à concevoir une cause plus générale que l'institution ; mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient rien concevoir sans elle.

La vérité ou l'expression des formes dominantes du monde était donc sans valeur pour tous deux ; sa proclamation était sans objet : ceux qui la connaissaient ne pouvaient la transmettre, puisqu'ils ne la connaissaient qu'en vertu d'un signe qui ne l'exprimait que pour eux. Voilà en effet ce qu'on a appelé le vice radical de la méthode hiéroglyphique; mais on n'a pas vu qu'elle était le mode nécessaire au développement de l'espèce humaine.

La forme d'un objet réel ne devait d'abord exprimer qu'un fait perçu, qu'une abstraction de cet objet : c'est lorsque l'ensemble des faits signifiés eut produit la connaissance des faits généraux ou des causes, que la forme extérieure de l'objet n'eut plus de valeur comme signe de l'idée. Le fait général, ou la cause qui devenait l'objet réel de la connaissance, exigeait un signe nouveau; ce progrès du développement moral était l'œuvre de l'esprit : il lui fallait un signe qui n'eût d'existence que par l'attribution de l'esprit; sans cette condition l'objet réel de la connaissance n'aurait pas été seulement une idée, mais un des êtres de la création. Le jugement qui était produit par le mode de vérification fourni par la méthode hiéroglyphique, serait resté le fait de l'homme individuel. La puissance de l'institution l'aurait reproduit sans doute; jamais il ne serait devenu le fait de l'homme collectif; jamais enfin il n'aurait été le nouvel organe de l'intelligence; la méthode syllogistique n'aurait pas existé.

Mais l'institution fondée sur la conception du monde par le signe, portait en elle-même le germe fécond d'une autre destinée. Sa puissance était personnifiée par des hommes; leur parole était inspirée ; elle avait une valeur qui lui était propre ; elle était le signe de l'opération par laquelle l'esprit avait entièrement séparé le fait perçu de la forme extérieure, par laquelle il avait distingué le signe de l'objet, du signe du sujet : ainsi cette parole était une autorité par elle-même; elle était inspirée par l'union de deux signes qu'elle exprimait en vertu de l'inspiration même. Cette parole était donc le signe nouveau qui n'avait de valeur que par l'attribution de l'esprit, et qui représentait non plus un des êtres de la création, mais une idée abstraite ou un fait général ; cette parole était le complément des formes connues, la règle de l'action nouvelle ; mais elle ne pouvait être comprise en vertu de l'institution. Voilà pourquoi les oracles avaient une double interprétation : l'une en vertu de l'institution, l'autre en vertu de la forme nouvelle ou de l'esprit : voilà pourquoi les prêtres de l'Orient étaient les promoteurs de toute science et les consécrateurs de toute institution ; voilà pourquoi leur science n'était point accessible au vulgaire, et pourquoi elle

était la raison de tout acte social; voilà pourquoi leur religion était identifiée avec l'institution, et pourquoi elle leur avait inspiré une doctrine qu'ils ne pouvaient identifier comme elle.

Cette doctrine était le fondement d'un ordre nouveau; elle le commençait par les *initiations*, dont les degrés naissaient de l'ordre invariable des trois principes de certitude, et par les *épreuves* dont les divers genres naissaient de l'ordre invariable des trois formes dominantes du monde, la force, l'intelligence et la moralité.

Les initiations révélaient un monde nouveau qui devait se manifester après les épreuves subies par l'ancien monde. Les initiations et les épreuves de l'Orient étaient à la fois les emblèmes et les objets réels de la connaissance de cette destinée que ne pouvait accomplir l'institution de la force, fondée sur la conception du monde, par sa forme extérieure; elles élevaient l'intelligence au-dessus de cette institution; elles plaçaient dans l'homme individuel le dernier résultat des trois premières périodes du développement moral. L'homme devenait un monde vivant par la conception de la cause unique des formes du monde réel. Son intelligence dominait ses formes, et il était un Dieu dont le règne allait commencer par la soumission de toutes les puissances de la terre. Le lien qui devait les assujettir était en lui, et la forme humaine était le temple où la loi universelle devait bientôt se produire par l'incarnation de la vérité et sa proclamation prévue. Voilà la hauteur où s'était élevée, pendant la troisième période, l'intelligence considérée dans l'homme individuel; voilà l'état logique.

L'ordre politique (ou l'intelligence considérée dans l'homme collectif) est fondé sur la transmission signifiée des formes du monde. La transmission orale n'a qu'une valeur dépendante du signe par lequel elle est vérifiée. Le jugement qu'elle exprime n'a d'autorité que celle qu'il doit à une institution qui le sanctionne. La transmission signifiée a pour principal objet les formes ou conditions de l'existence sociale dont la vie individuelle fait partie. Celle de ces conditions qui comprend les autres est la soumission absolue de l'homme à l'empire de la force instituée. Là est le principe de la certitude, l'institution unique, la mesure du possible. L'action est le fait de l'ordre qu'elle impose; cet ordre est transmis par le signe qui est l'institution même : il consiste dans la division de la force sociale en autant de parties distinctes et de fractions de parties qu'il y a de formes différentes et de modifications de formes dans la conception du monde par l'intelligence humaine. Voilà l'origine des castes qui ont signalé l'existence des empires de l'Orient.

La première division est établie entre ceux qui ont reconnu l'institution et ceux qui la repoussent. Dans les premiers sont les castes des prêtres, des guerriers et des travailleurs; dans les seconds sont les castes réputées infâmes, les nations étrangères et les esclaves. L'institution résiste à l'action des castes infâmes, aux attaques des étrangers, et contient les esclaves. Par le fait de la résistance elle a une valeur universelle.

Le fait de la résistance établit une seconde division. Elle existe entre ceux qui personnifient et expliquent l'institution, et entre ceux qui la reconnaissent et la défendent dans sa personnification. Voilà le pouvoir spirituel et le pouvoir matériel. D'un côté sont les prêtres, et de l'autre les guerriers et et les travailleurs. Cette division *est le fondement* de la société humaine; elle se retrouve sous les trois périodes de chacune des trois époques de la vie du monde. C'est la loi et l'exécution; c'est l'intelligence et la force. La moralité naît par l'union de l'une et de l'autre; l'histoire consiste dans les additions successives que l'intelligence a faites à la moralité par les transformations de la force. Il faut marquer dans l'ordre politique de chaque époque la place et la valeur de chacune de ces additions.

Dans la première période, l'homme individuel se séparait du monde; il formait un monde vivant, où la force, l'intelligence et la moralité existaient dans un ordre qu'il ne connaissait pas, et qui était l'image de la destinée tout entière de la société humaine.

Dans la seconde période, les hommes, réunis par la conception de la même forme d'existence ou par la perception individuelle, ont un chef. Ce chef est l'intelligence, et personnifie la règle de la société naissante. Il existe déjà une divison réelle, et, en vertu de la reconnaissance du chef ou de la règle, la force a subi une première transformation.

Dans la troisième période, les hommes, réunis par la conception de l'ensemble des formes du monde ou par la perception signifiée, sont soumis à des divisions instituées; chacune de ces divisions reproduit la divi-

sion fondamentale jusque dans ses premiers éléments. La famille et l'homme individuel sont la représentation vivante de l'ordre social : leur principe constituant est le sien. Tout est soumis à une loi. C'est la loi évangélique à la première époque de sa manifestation. Elle se manifeste par le monde ou par la force. La force est la cause ; l'intelligence est le lien, et la moralité est l'effet. A cette époque, l'intelligence et la moralité ne sont qu'en vertu de la force. Voilà pourquoi l'institution sociale est la force instituée, l'intelligence est l'institution personnifiée, et pourquoi la moralité est produite par la force de l institution. Telle est la place et la valeur que la première époque donne aux trois principes dominants du monde.

Cette époque diffère de la seconde. Sous le règne de celle-ci, la moralité est formée, et la force n'est pas complètement transformée ou identifiée avec la moralité. La moralité a un organe déterminé; la force obéit à l'intelligence dans les limites de cet organe. Cet organe constitue la société humaine; il comprend toutes les institutions sociales. Par lui la force et la moralité sont tour-à-tour effet et cause. Le monde est conçu par le signe, et le signe par le monde ; l'opération unique par laquelle l'action naît de ces deux conceptions opposées, est le fait de la méthode syllogistique. Ainsi cette méthode a une valeur absolue. Elle est l'organe de la vérité ; l'intelligence ne peut pas avoir d'autres formes que celles qu'elle comprend. Elle met en œuvre la conception de la cause produite pendant la première époque par la conception des formes du monde. Son dernier résultat, qui termine la seconde époque du développement moral, est la connaissance absolue de la vérité ou la transformation complète de la force.

Dans la troisième époque, l'homme personnifiera, non plus la forme qui concourt à la manifestation de la vérité, mais la vérité elle même. Il concevra le signe dans le monde; il sera la vérité incarnée. La force dépendra entièrement de la moralité par l'intermédiaire de l'intelligence.

Ainsi, dans la première époque, la force, l'intelligence et la moralité produisent la vie de l'homme ou le développement de l être moral en vertu d un mode unique. L'institution de la force par laquelle l'intelligence produit la moralité est ce mode.

Dans la seconde, l'union de la force et de la moralité, déterminée par l'intelligence à des conditions différentes pour chacune des trois périodes qui la composent, produit le développement moral.

Dans la troisième, la moralité, instituée par l'intelligence, est la cause de toute force, et produit le développement moral à des conditions différentes pour chacune des trois périodes de cette époque.

Ces trois époques suffisent à la vie du monde. Elles ont un mode unique : c'est l'union de la force et de la moralité par l'intelligence; c'est la formation de la moralité par l'intelligence ou la subordination de la force par la moralité : voilà l'harmonie universelle de l'action évangélique.

Pendant la première époque, les trois éléments conservent cet ordre : 1° la force, 2° l'intelligence, 3° la moralité ; pendant la seconde, il est celui-ci : 1° l'intelligence, 2° et 3° la force unie à la moralité ; pendant la troisième, l'ordre sera : 1° la moralité, 2° l'intelligence, 3° la force : voilà les positions respectives par lesquelles sont distinguées les époques du monde.

La première est donc celle de l'empire absolu de la force; l'ordre universel de sa troisième période ne se différencie de celui des deux premières que par le fait de l'institution. Ce principe explique le monde de l'Orient si long-temps méconnu, ou l'ordre politique de la troisième période de la première époque.

Sous son empire, l'économie sociale consiste dans la constitution de la forme matérielle de l'homme ; là est le frein tout-puissant contre les attaques de la force individuelle; là est l'origine de l hérédité. Les castes reposaient sur ce fondement. Un titre était un signe souverain ; l'homme qui en était revêtu personnifiait la force qui y était attachée : il était une loi vivante ; il n'y avait point de loi écrite ; le signe ou l'institution reconnue par tous garantissait le titre et en réglait la transmission. Chaque attribution naissait du titre même dans toute la plénitude du signe qui le représentait. C'est ainsi que le prêtre dirigeait l action sociale en expliquant l'institution, que le guerrier concourait à l'action en défendant l'institution, et que le travailleur n'avait qu'à se conformer à l institution dans la limite de son action particulière ; en un mot, l'institution était tout l'homme, et l'homme n'était lui-même que le signe de l'institution. De là l'immutabilité connue des empires de l Égypte et de l'Inde ; de là la puissance abso-

lue attribuée à l'homme dans les limites de l'institution : le roi, le juge, le chef militaire, le père, le mari, le maître étaient également absolus.

La morale était comprise dans la soumission à l'homme qui personnifiait l'institution ; la crainte, non de l'homme, mais de la puissance qu'il personnifiait, en était le principe. L'institution ne réglait que la hiérarchie : la règle était l'homme ; ainsi la soumission ne pouvait pas être volontaire. Sa raison déterminante était, non pas une règle connue, mais une puissance supérieure, à laquelle il était impossible de résister ; un tel sentiment arrache l'homme à son individualité : il ne saurait l'élever jusqu'à la liberté.

Le seul droit universel était celui d'exister en vertu de la reconnaissance de la force instituée. Celui qui ne reconnaissait pas l'institution était infâme. Toute nation étrangère était proscrite ; l'entrée du pays lui était interdite ; le commerce avec elle était défendu : c'était là le droit des gens. La force décidait seule la question des limites, à moins que la voix du prêtre ne prescrivît l'abandon du territoire contesté : c'était la seule forme des négociations et des traités.

Ceux qui reconnaissaient la force instituée étaient reconnus par elle ; ils avaient dans la hiérarchie une place marquée, et dans l'action sociale un ordre de fonctions invariablement déterminé ; le fils représentait matériellement son père ; il n'y avait jamais rien de changé ; chacun n'existait que de la manière consacrée : c'était le devoir et le droit. Cet état s'était établi par la destruction successive des formes particulières de l'action sociale. La division hiérarchique des principes dominants du monde, la force, l'intelligence et la moralité, était le mode unique qui s'était substitué à ces formes ; lui seul possédait une puissance incontestée ; ce qu'il prescrivait était selon l'ordre des desseins de la divinité : voilà pourquoi tout acte social était religieux. La religion était identifiée avec l'ordre politique ; elle représentait l'ordre des puissances ou des formes du monde ; elle était la plus haute conception de l'intelligence humaine.

Les emblêmes étaient nés de la méthode universellement reconnue, de la méthode hiéroglyphique, qui les avait placés dans le ciel, emblème unique d'une puissance supérieure à toutes les autres.

Dans un tel état, le droit privé se confondait avec le droit politique, l'institution absorbait l'homme. Voilà pourquoi les règles de la justice ne sont plus empruntées à ces temps d'assujettissement absolu, et pourquoi celles dont l'histoire a gardé le souvenir étonnent l'imagination par le caractere de grandeur et de force dont elles sont empreintes : l'homme y est une loi ; son autorité y est limitée par le signe qui la lui confère : ce signe ne comprend qu'une seule forme d'action, et hors de cette forme l'homme n'est plus rien.

Ainsi, l'ordre politique de la troisième période ne s'élevait pas au-dessus de la conception du monde par le signe.

Mais la puissance de cet ordre ne saurait limiter l'action de la loi évangélique ; par elle la moralité humaine tend à se séparer de l'institution qui l'a formée. Tel est le principe de l'état particulier des sociétés pendant la troisième période. La cause est révélée à l'homme individuel par l'identité qu'il découvre dans les formes du monde ; il veut détruire l'empire de ces formes, et leur substituer la forme unique ou la cause ; mais avant que la nouvelle conception soit devenue universelle, il faut que le prêtre détruise l'empire de la force organisée ou du guerrier ; il la limite en vertu de la forme matérielle de toute force dont il dispose, et ce n'est que lorsque l'affaiblissement de la force organisée est arrivé à son dernier terme, que la forme matérielle elle-même succombe sous les attaques de la conception nouvelle ou de la moralité individuelle qui est fondée. La lutte du prêtre et du guerrier est donc le mode général de l'action politique pendant la troisième période. Les temps qu'elle comprend se sont écoulés depuis la fondation des premiers empires de l'Orient jusqu'au commencement des Hébreux, des Grecs, et de ces autres empires de l'Orient dont les luttes fameuses ont été transmises par l'histoire : ce sont ceux des Assyriens, des Mèdes et des Perses.

La conception de la cause était, de la part du prêtre, la soumission absolue de l'homme à la forme matérielle de toute force. La caste guerrière constituait une hiérarchie contraire à cette soumission : elle fut réduite à l'impuissance. Les résultats furent ces longues et terribles invasions qui signalent l'histoire de l'Égypte et de l'Inde ; mais tant que la moralité humaine ne fut pas formée, tant que le monde ne fut conçu que par le signe, ces invasions, pas plus que la caste guer-

rière dont elles tendaient à relever la puissance abattue, ne purent détruire l'institution ; elle se maintint par la supériorité de sa conception fondamentale entre ces deux nécessités contraires : d'un côté, la domination absolue de la caste guerrière, qui eût anéanti les formes d'action d'où devait sortir la moralité humaine ; et de l'autre, la continuité des invasions, qui ne leur eût pas été moins fatale. Elle dominait les intelligences, et conduisait les hommes : les monuments témoignent encore de son règne ; elle comprenait toutes les formes extérieures de l'action humaine. L'organisation qu'elle avait fondée était seulement plus complète que celle qu'aurait imposée la caste guerrière, ou que les nations envahissantes auraient rendue dominante : voilà le secret de sa durée. Le chef-d'œuvre de la politique était l'abaissement de l'une des deux forces contraires, qui menaçaient l'institution par le moyen de l'autre : voilà pourquoi plusieurs invasions eurent la sanction divine. Mais il n'y avait qu'un moyen de mettre fin aux invasions, et de détruire à jamais la force organisée du guerrier : c'était de donner en fait à l'institution sociale l'universalité qu'elle avait en principe ; il fallait soumettre le monde par la force organisée, et la détruire ensuite par la supériorité de l'institution ou par la puissance du signe. Cette vue n'échappa pas aux prêtres égyptiens : Sésostris eut pour mission de la réaliser. Telle est l'explication de l'oracle qui prescrivait et annonçait ses conquêtes ; telle est l'explication des préparatifs qui occupèrent le règne de son père. Sésostris vainquit le monde par la force des armes ; mais l'institution était déjà vaincue par elle-même. Le plus haut degré de son développement, cette époque célèbre de sa conquête ou de sa transmission universelle, était le commencement de sa chute. Elle avait enfanté la moralité humaine, elle allait être remplacée, et, comme son roi Sésostris, il ne lui restait plus qu'à mourir de ses propres mains. Ce n'était pas par la force que le monde pouvait être constitué, c'était par la moralité ; et les victoires de Sésostris n'eurent d'autre effet que d'en répandre par toute la terre les semences fécondes.

L'institution de la force n'est qu'une division ; l'universalité réelle ou l'union de tous les hommes n'appartient qu'à la moralité. Après Sésostris, l'Égypte cessa d'aspirer à la domination du monde ; mais elle lui enseigna cette moralité ou cette sagesse qui était le résultat de son ancienne constitution. Elle fut le lien qui unit la première époque à la seconde. Tel fut le fondement d'une nouvelle société ; tels furent la fin de la troisième période de la première époque, et le commencement de tous ces peuples illustres qui s'unirent enfin sous un seul ordre à la fois moral et politique, celui de Rome antique, et dont l'histoire occupe la première période de la seconde époque.

Un nouveau principe était produit : la première époque avait été impuissante à le réaliser. Pendant sa durée, la conception du monde n'était pas sortie du signe ; l'ordre logique ne s'était pas élevé au-dessus de la perception signifiée ; l'ordre n'avait pu dominer l'arrangement matériel des formes du monde ; l'économie sociale était un classement d'individus ; la morale était le respect obligé de toute existence instituée ou classée. Le droit n'était par conséquent qu'un fait reconnu, mais nullement garanti ; la garantie est personnelle, elle est inséparable de l'homme. Il dépendait du pouvoir constitué de ne pas reconnaître le droit individuel : il en était à la fois le principe et la sanction ; il n'y avait pas de recours. Tel était l'état logique et politique.

Le nouveau principe avait été produit par la puissance du mode de connaissance qui lui était antérieur dans l'ordre du développement moral : ce mode était la conception du monde par le signe ; mais une fois le signe produit, l'intelligence humaine ne pouvait pas s'arrêter. Avant lui, elle comprenait le monde par la perception, et de ce mode unique de connaissance, appliqué au monde et au signe, devait naître une nouvelle conception originale, un nouveau principe de connaissance, une nouvelle méthode. Cette conception est donc celle du monde par le signe, et du signe par le monde, en vertu de la perception individuelle ; qui, s'appliquant à ces deux conceptions, les abstrait ou les sépare de tout le reste, et en forme une conception unique. Cette opération constitue la méthode syllogistique. Elle fonde la seconde époque de la vie du monde, et le conduit jusqu'à la troisième. Sa puissance dépend de l'état de chacune des deux conceptions opposées qu'elle unit. Son point de départ est l'état où la méthode hiéroglyphique a laissé l'intelligence humaine. En vertu de la parole inspirée du prêtre, il existe une conception du signe par le monde, ou

une connaissance du monde distincte de l'objet et du signe. Cette connaissance comprend les deux conceptions opposées que la méthode syllogistique unit; elle constitue leur état : on la nomme doctrine. C'est en vertu de cette doctrine que la méthode syllogistique vérifie la réalité des deux conceptions, qu'elle décide entre le monde et sa conception signifiée ou exprimée : voilà l'origine de la perception appliquée au monde et au signe. Mais cette doctrine ne comprend que les objets signifiés, elle ne comprend pas tous les objets du monde. La vérification ou l'opération syllogistique révèle les objets qu'elle ne comprend pas ou les faits qu'elle n'explique pas. Cette révélation est une perception; elle s'exprime par une négation, et constitue une exception au principe de la connaissance, à la doctrine qui comprend tous les objets signifiés. Cette exception n'en est pas moins un fait perçu ou une réalité objective. Sa signification négative n'est sans doute qu'une vérité relative au principe de la connaissance; mais cette expression imparfaite cesse aussitôt que, par une nouvelle opération de la méthode syllogistique, la réalité objective ainsi conçue devient elle-même un principe de connaissance, et sert de mode de vérification à la conception d'un objet par son signe, et du signe par son objet. Par cette opération, elle est sujet; elle a une forme déterminée, une expression propre; elle n'est ni l'objet ni son signe, mais elle participe de l'un et de l'autre; elle est un fait général, elle est cause, et l'intelligence humaine, qui conçoit la réalité objective en vertu de la pure opération de la méthode syllogistique, conçoit le monde par la cause. Voilà le principe de la seconde époque. Par lui, les deux conceptions opposées subissent les transformations au moyen desquelles leur identité absolue sera démontrée, par lui, la doctrine ou le système de connaissance né de la perception signifiée, doit se transformer en une loi universelle; alors l'homme concevra le signe dans le monde : c'est le dernier résultat de la méthode syllogistique ou le commencement de la méthode évangélique.

Le principe nouveau ou la conception du monde par la cause, établit le règne de la méthode syllogistique. Par cette méthode, la conception purement abstraite de la cause devient la règle de l'ordre logique et de l'ordre politique. Son action a un premier objet : c'est la conception de la cause unique ou de la loi de l'ordre logique en vertu de la réalité d'un principe unique de l'ordre politique. L'ordre politique naît de l'ordre logique, et c'est ensuite le plus haut développement de l'ordre politique qui manifeste l'ordre logique : cette manifestation commence un nouvel ordre politique. Voilà pourquoi l'institution de la force avait été produite par la conception des formes extérieures de la force, ou conception du monde par le signe, et pourquoi cette institution avait produit à son tour la conception d'une doctrine ou d'une forme unique de la force; voilà pourquoi cette nouvelle conception devait enfanter une institution unique de la force ou la soumission du monde à un seul pouvoir constitué; voilà enfin pourquoi le fait de cette institution ou de ce pouvoir devait révéler la forme unique de toute institution ou la loi universelle. La première période de la seconde époque comprend la double action logique et politique, unie par l'opération de la méthode syllogistique, et de laquelle devaient naître le pouvoir et le principe unique : la puissance romaine et l'évangile, *César et Jésus-Christ*. La manifestation *de la loi* évangélique a commencé la seconde période de la seconde époque. Le dernier résultat de cette période est un ordre politique fondé sur la conception universelle d'un ordre logique, et la démonstration complète du principe de cet ordre; c'est l'ère des gouvernements représentatifs fondés sur la reconnaissance du droit individuel, ou sur la conception purement abstraite de la cause de tout ordre politique, ou sur le principe logique du devoir de l'homme à l'égard de ses semblables, ou mieux encore sur *la loi* évangélique. La démonstration complète du principe unique de l'ordre politique commencera la troisième période de la seconde époque. Pendant cette période, l'action de la méthode syllogistique établira dans le monde le principe logique de l'ordre politique : c'est réunir sous une seule loi toutes les conditions de l'existence sociale, ou mettre en harmonie la cause et le monde, ou mieux encore instituer le principe évangélique. Après cette période commence le règne absolu de la loi, ou la troisième époque.

La conception du monde par la cause est, pendant la seconde époque, la reconnaissance universelle d'une cause de l'ordre du monde, ou l'adoption volontaire de la con-

dition sociale, ou l'admission d'une loi. Ce principe formait l'état particulier des sociétés pendant la première époque; il constitue l'ordre universel de la seconde; il est abstrait de la conception du monde par le signe qui avait produit la soumission absolue de l'homme à l'institution. L'institution est détruite, et le principe social n'existe plus que dans l'intelligence de l'homme. *La seconde époque est donc fondée tout entière sur l'institution de l'intelligence.* La règle ou la moralité est par elle-même. Pendant la première des trois périodes qui composent la seconde époque, cette moralité n'a pas d'autre sanction contre l'homme que l'homme lui-même; en d'autres termes, la cause de l'ordre n'est conçue que dans l'homme. Voilà pourquoi pendant cette période l'homme ou l'intelligence personnifiée est Dieu. Chaque cause d'action possède sa personnification, et telle est l'origine du polythéisme. La force signifiée n'est plus Dieu : son règne est passé; mais l'intelligence personnifiée par l'homme, ou la cause de toute action conçue sous une forme humaine, est encore terrestre; elle est adorée parce qu'elle est revêtue des attributs ou des signes de la force qu'elle gouverne et qu'elle a soumise. Ces attributs déterminent l'ordre hiérarchique des divinités. L'Olympe, ou un monde idéal, ou l'empire de l'intelligence, est leur séjour. L'homme, qui exprime la loi de la société ou la volonté générale, est en commerce avec les dieux : il est inspiré; sa parole est sacrée; l'autorité de son nom est la sauvegarde de l'institution politique. Voilà l'origine des législations écrites; c'est la règle déterminée par un homme et reconnue par les autres, en vertu de l'institution universelle de l'intelligence. La moralité est ainsi transmise par un signe visible; ce signe est la forme à laquelle les hommes doivent se soumettre : cette soumission ne peut être complète que lorsque le signe est personnifié par la force sociale. De là naît la constitution d'un pouvoir souverain ou absolu : cette constitution n'est plus celle de la force, mais elle repose tout entière sur la conception de la cause de l'ordre dans une intelligence indépendante; cette intelligence, dans sa personnification réelle, est le pouvoir souverain; ce pouvoir n'a que l'attribution de la force, il n'est pas la force elle-même; il n'est que consacré par la religion, il n'est pas identifié avec elle; il n'est que par la moralité qu'il sanctionne, il ne peut violer le principe de la loi écrite : quelle que soit sa forme particulière, il ne peut exister en dehors de la moralité instituée. Voilà pourquoi sa forme n'a pas le caractère d'immutabilité que possédait la pure institution de la force, et pourquoi la forme de sa transmission est elle-même immuable. C'est par cette immutabilité que l'hérédité s'est perpétuée parmi les hommes.

Ainsi le principe de l'ordre universel de cette période a une double expression : l'une est vivante et l'autre écrite; l'une sanctionne ce que l'autre règle, et réciproquement. Le pouvoir social ne peut impunément détruire la loi, et la loi ne peut s'élever au-dessus du pouvoir social : leur action respective est réunie dans l'action unique du pouvoir social; c'est donc dans ce pouvoir que se trouve l'unité du principe de l'ordre universel, et c'est de l'unité de ce même principe que dépend son établissement universel. Là se découvre la certitude absolue de la méthode syllogistique; là est le dernier résultat de l'opération unique par laquelle elle unit la double conception du monde par le signe, et du signe par le monde, dont la séparation est la cause de tout désordre.

La fondation d'un pouvoir universel est donc le résultat invincible de l'action sociale pendant cette période : ainsi le commande le fait de l'existence d'une force qui représente la loi; mais la loi possède une autre expression : celle-ci est la soumission absolue de l homme à la cause de l'ordre. Cette soumission est fondée sur la doctrine par laquelle chaque homme explique l'ordre, et elle tend à devenir universelle comme le pouvoir qui la produit; mais sa doctrine ne peut s'élever jusqu'à son principe logique, tant que le pouvoir n'a pas atteint le dernier terme de son développement; elle est forcée de limiter sa propre manifestation; elle ne peut être qu'une conception individuelle, qui connaît son impuissance et se couvre d'un voile. Tel est en effet l'état de la doctrine qui fonde la soumission absolue de l'homme à la cause de l'ordre pendant la première période de la seconde époque. Le secret de son universalité future ne sort pas d'une classe privilégiée : l'expression en est purement prophétique. Pour ceux qui sont étrangers à la classe privilégiée, le principe logique de l'ordre est l'objet de systèmes philosophiques : ces systèmes sont de deux

sortes, à cause de la double conception que le principe peut seul expliquer. Leurs transformations, déterminées par celles du pouvoir social, viennent enfin se confondre dans le principe logique que manifeste l'unité de ce pouvoir. L'expression prophétique et l'expression systématique concourent à produire la manifestation de ce principe. et forment l'état particulier des sociétés pendant cette période. La connaissance humaine de l'identité du principe avec la constitution d'un pouvoir unique. est le point de départ ou le commencement de la période suivante.

Deux principes sont donc en présence pendant la première période : le premier est la conception universelle d'une cause de l'ordre ; il est le fondement de l'ordre universel ; le second est la conception individuelle de la cause logique de l'ordre : l'un produit la domination, et l'autre la soumission. Leur action, sous cette double forme, a produit les faits ou l'histoire de cette période.

L'ordre universel est exprimé par l'ordre logique et par l'ordre politique.

L'ordre logique (ou l'intelligence considérée dans l'homme individuel) est la connaissance d'une cause génératrice des formes ou de l'ordre du monde. Cette cause n'est pas le principe logique de l'ordre universel ; c'est tout simplement le fait général de l'ordre réel ou des formes connues : ce fait est exprimé par les conditions déterminées de l'existence sociale. L'intelligence humaine connaît ces conditions ; l'homme n'est soumis qu'à elles seules ; c'est le fondement de sa liberté. Cette connaissance est sa loi ou sa moralité. En vertu de la méthode syllogistique, l'homme déduit de la loi qu'il connaît et des formes qu'il comprend comme elle, la réalité absolue qu'il exprime par l'action : il ne peut donc être autre que le principe de cette loi, et il ne peut pas exécuter une autre action que celle qu'elle prescrit ; en d'autres termes, l'empire de la forme est détruit à jamais ; celui de la cause ou de l'intelligence est commencé, il faut voir comment il se complète.

L'opération par laquelle l'homme va de la loi à l'action est le raisonnement ; la forme unique du raisonnement est le syllogisme : le syllogisme est donc la forme de la liberté humaine ; il unit la loi, qui est l'homme lui-même, à l'action qui vient de lui seul. C'est par lui que tout a été et sera fait dans la seconde époque du développement moral. Il est le principe de l'expérience : l'expérience suppose la connaissance d'une cause et de deux formes que cette cause unit et desquelles elle est abstraite ; l'expérience consiste à unir par la cause une troisième forme aux deux autres, et successivement toutes celles qui sont le monde. Le point important pour que l'expérience commence, et avec elle la méthode syllogistique, est l'invention de la cause. La parole inspirée par la conception des formes du monde et en vertu de la méthode hiéroglyphique, fut la première origine de la cause ; jusque-là elle n'avait point de mode de vérification ; c'était à la méthode syllogistique à lui en fournir un. L'opération par laquelle l'intelligence produit un effet en vertu d'une cause qu'elle a conçue fut ce mode ; mais comme l'intelligence, assujettie à la méthode, pouvait comprendre le monde par le signe, ou le signe par le monde ; ou, en d'autres termes, comme la cause pouvait être vue dans l'une des deux formes desquelles elle était abstraite, ou dans le signe particulier de cette abstraction, il en résulta deux modes de vérification fournis par la méthode : l'un fut purement négatif, et l'autre positif ; l'un selon la lettre, et l'autre selon l'esprit. Le premier ne pouvait produire que la certitude d'une impossibilité matérielle d'unir un effet déterminé à la cause, et l'autre produisait la certitude absolue de cette union. Voilà les fondements de l'expérience : elle repose sur la connaissance, acquise par l'action, des formes qui s'excluent, et laisse pour dernier résultat la connaissance de la cause absolue ou des formes identiques. C'est ce qu'on appelle *le dégagement des inconnues ;* c'est le mode négatif de la méthode syllogistique ; ou bien l'expérience repose sur la connaissance, acquise par l'action, des formes identiques, et laisse pour résultat la connaissance des formes qui s'excluent. C'est ce qu'on appelle procéder *du connu à l'inconnu ;* c'est le mode positif de la méthode syllogistique.

Ces deux modes ont une forme unique : c'est la vérification de la cause par l'union des formes dont elle est abstraite, c'est le raisonnement. L'essence du raisonnement est donc la vérification de la cause ; il ne consiste donc pas dans une suite de jugements. La vérification ne s'opère pas en vertu de la perception successive des formes du monde, dont l'expression constitue ce

suite de jugements; elle se fait en vertu de la perception du principe générateur de ces formes.

Cette perception est un jugement unique.

Le mode de vérification, ou la méthode syllogistique, ne ressemble à aucune forme connue; elle n'existe que par l'expérience ou par l'action : sa certitude ne vient que de là. En un mot, le raisonnement exprime nécessairement l'union de deux formes, et le jugement ne fait connaître que la réalité d'une forme.

Par le raisonnement, l'homme concourt à l'action, il est cause, il unit deux formes distinctes de lui; par le jugement, il reconnaît une existence indépendante de lui. Là est le point commun des deux méthodes : aussitôt que l'action est accomplie, elle est indépendante de l'homme, elle constitue une forme reconnue, elle peut être énoncée par un jugement : voilà pourquoi la perception de la cause est un jugement. Elle termine l'action, ou l'expérience, ou l'union de deux formes; là commence l'existence d'une forme unique, là est le jugement : et voilà comment se forme, en vertu du raisonnement, le principe de la connaissance de la première période de la seconde époque.

Les deux modes de l'expérience tendent donc à la production d'une forme qui s'exprime comme toutes les formes, par un jugement ou par une proposition. L'intelligence ne peut comprendre le mode négatif qu'après la perception d'une cause, qu'après le jugement d'une action, ou qu'après le mode positif. L'inspiration ou l'attribution évangélique, en vertu de laquelle le mode de l'action est exprimé par la parole, est le point commun entre l'intelligence et l'action; elle vérifie, par sa virtualité propre, la cause de l'action. Par elle, la méthode syllogistique succède à la méthode hiéroglyphique; elle est le premier mode positif de l'expérience : alors commence le mode négatif. L'intelligence connaît une cause; elle a un principe d'action; l'homme ou l'être moral veut, il agit. il unit la forme qu'il connaît à une autre qu'il ne connaît pas. La fin de l'action exprime la différence des deux formes; cette expression consiste dans la négation de la première unie à la réalité de la seconde, ou dans la réalité de la seconde unie à la négation de la première. Dès ce moment, la vérification est faite. L'intelligence comprend deux modes d'action : le premier, en vertu de la cause qu'elle connaît; et le second, en vertu de la forme particulière qu'elle lui a révélée; l'un et l'autre sont également certains : leur différence n'est exprimée qu'en vertu de la cause de toute action, et l'identité de cette cause n'en est pas moins démontrée. Ainsi, le résultat de la vérification faite par le mode négatif confirme celle qui a été obtenue par le mode positif; l'un et l'autre conduisent l'intelligence à la connaissance de la cause, ou de l'union de deux formes en vertu de cette cause; seulement le mode négatif ne révèle cette union qu'en vertu de la cause fournie par le mode positif, et le mode positif ne révèle à l'intelligence la cause absolue qu'en vertu du mode négatif appliqué à toutes les formes de la connaissance; en d'autres termes, l'analyse n'est possible que par l'existence de la synthèse, et la synthèse n'est une forme de connaissance qu'en vertu de l'analyse ou de l'exclusion de toutes les formes qu'elle ne comprend pas. Le dernier résultat de l'application de ces deux modes est la connaissance de la cause absolue, ou la manifestation de toutes les formes de la connaissance.

Voilà ce qu'on a appelé l'organe de la vérité, ou la forme absolue de l'intelligence humaine.

La seconde époque du développement moral comprend la manifestation de cet organe, ou la révélation de toutes les formes de la connaissance. Pendant cette époque, l'homme s'élève, en vertu du double mode de son intelligence, jusqu'à la vérification de la cause de l'ordre du monde, et la première des trois périodes qui la composent conduit l'homme jusqu'à la vérification de la cause de l'ordre, dans l'homme lui-même, ou jusqu'à la conception du principe logique de tout ordre.

Cette vérification s'opère en trois temps, et d'après trois systèmes de connaissance, ou d'après trois états successifs de la conception de la cause dans l'homme : ces trois états forment l'histoire de la connaissance humaine, et leur succession constitue l'ordre logique de la première période de la seconde époque.

Le premier est la conception de la cause dans l'homme gouverné par le monde. La vérification de sa réalité s'opère en vertu des mouvements du monde. De là naissent la domination absolue des chefs, et la déification de ceux que les mouvements du monde ont toujours favorisés; de là naissent

aussi les rapports établis entre l'homme et les phénomènes astrologiques qui révèlent ces mouvements dans leur forme la plus simple : c'était le système des Chaldéens et des Perses.

Le second état est la conception de la cause dans l'homme gouverné par l'intelligence; sa vérification s'opère en vertu de l'expérience individuelle. De là naissent la domination absolue de l'homme individuel, et la déification des bienfaiteurs de l'humanité; de là naissent aussi les rapports établis entre l'intelligence et tous les phénomènes du monde, ou l'explication de tous les faits : c'était le système des Grecs.

Le troisième état est la conception de la cause dans l'homme gouverné par la règle sociale ou par la moralité : sa vérification s'opère en vertu de l'action collective des hommes. De là naissent la domination absolue du principe social, et le culte des hommes qui l'ont fondé dans le monde; de là naissent aussi les rapports établis entre le principe social et toutes les formes qu'il possède dans le monde, ou l'union de toutes les nations sous un pouvoir unique : c'était le système des Romains.

Ces trois systèmes se sont produits par ordre chronologique. Le premier avait remplacé l'ancien Orient, ou le règne de la méthode hiéroglyphique, ou la conception du monde par le signe; il fut remplacé par le système grec, qu'Alexandre et ses capitaines établirent définitivement dans l'Asie; enfin, le système grec se confondit dans le système romain : là se termina la vérification de la cause de l'ordre dans l'homme.

Cette vérification s'était opérée sous trois formes de connaissance : 1° celle de l'action du monde, 2° celle de l'action individuelle, 3° celle de l'action collective; ces trois formes sont soumises à la méthode syllogistique, qui juge toute forme de connaissance, dont le règne ne doit finir que par la manifestation de toutes les formes de la connaissance, et qui n'admet qu'une cause de l'ordre, savoir : le principe logique de toute action.

Ce principe ne pouvait se produire qu'après la démonstration ou le jugement de l'insuffisance des trois causes qui avaient successivement gouverné le monde. Il restait après l'action de chacune d'elles des formes de connaissance qu'elle ne comprenait pas, et qui devenaient le fondement d'une plus haute conception. Le mode négatif de la méthode syllogistique révélait l'insuffisance de chaque système de la cause, et le mode positif formulait le système nouveau qui devait comprendre et gouverner le monde : c'était donc par la pure opération de l'esprit que chaque système était enfanté. L'esprit ne pouvait enfanter qu'une fois la cause universelle de l'ordre ou le principe logique de toute action : il ne le pouvait que sous une forme; cette forme devait être à la fois un principe de connaissance et un principe d'action : le principe de connaissance devait comprendre toutes les conditions de l'ordre et du monde, et le principe d'action devait s'y soumettre. L'action devait prouver la connaissance; cette forme unique n'était possible qu'après la manifestation complète des causes humaines de l'ordre et du monde, ou qu'après la vérification des trois conceptions qui l'ont gouverné pendant la première période de la seconde époque. Avant cette manifestation, le principe de connaissance possédait une forme dont rien encore n'avait démontré l'insuffisance, et le principe d'action possédait une forme dont la réalité lui était imposée par le principe de connaissance. Voilà pourquoi la conception de la cause dans l'homme limite l'ordre logique ou détermine l'état de l'intelligence pendant cette période. Il n'y avait que la conception de la cause dans le principe logique qui pût élever l'être moral au-dessus de la force humaine et fonder une société que nulle force ne renverserait, qui pût élever l'être moral au-dessus de l'intelligence humaine, ou fonder un système de connaissance supérieur à l'expérience individuelle, et duquel naîtrait l'ordre absolu des formes de l'action; il n'y avait enfin que la conception de la cause dans le principe logique qui pût élever l'être moral au-dessus de la règle sociale, ou fonder une moralité supérieure au principe de la sociabilité, et de laquelle naîtrait l'identité absolue du droit et du devoir. Avant la manifestation du principe logique, la conception de la cause dans l'homme limitait sa force, qui restait soumise à toutes les divisions que lui suscitaient les mouvements du monde. Elle limitait son intelligence, qui restait soumise à toutes les contradictions de l'expérience individuelle; elle limitait sa moralité, qui restait soumise à toutes les rigueurs du droit conventionnel.

Le principe logique vint mettre fin aux divisions de la force. La personnification

de ce principe n'avait de valeur que par sa soumission au principe même; en d'autres termes, la force n'existait plus que par le principe; elle ne pouvait être instituée que pour sa défense. Le dernier résultat de cette forme d'action devait être la destruction de toute force contraire au principe, ou la subordination absolue de toute force individuelle, et par conséquent le plus haut développement de la force collective.

Le principe logique vint détruire l'empire de l'expérience individuelle; elle n'eut plus de valeur qu'en vertu de sa conformité avec le principe. La connaissance humaine possédait un point de départ; l'intelligence n'avait plus qu'un seul mode d'action; elle devait conformer ses résultats au principe : de là naissait la conception de la forme universelle de l'action, ou la subordination absolue de l'intelligence individuelle, et par conséquent le plus haut développement de l'intelligence collective.

Le principe logique vint détruire l'empire du droit conventionnel; le droit fut fondé sur le principe; la moralité sociale fut soumise au contrôle de la moralité évangélique : de là naissait la subordination absolue de toute institution humaine, et par conséquent le plus haut développement de l'être moral.

Voilà les trois conditions, inhérentes au principe logique, qui ne pouvaient être produites par la conception de la cause dans l'homme; voilà comment il faut entendre que l'intelligence, considérée dans l'homme individuel, était limitée par cette conception; voilà l'ordre logique pendant la première période de la seconde époque.

L'ordre politique qu'elle a manifesté est fondé sur la transmission écrite du principe de la connaissance ou de la conception de la cause. L'écriture est la véritable expression de la cause; la cause ne peut être exprimée par la forme d'un objet déterminé. Sa conception naît de l'opération qui unit deux formes; cette opération ne ressemble à aucune de ces deux formes. Le fait qu'elle révèle n'existe que par la conception; sa forme réelle est donc la même que celle de la parole qui exprime cette conception : la cause doit donc être exprimée par le signe ou par la forme de la parole même. Voilà l'origine de l'écriture, elle est née en vertu de la conception de la cause; et comme la cause comprend les formes desquelles elle est abstraite, l'écriture sert à les représenter. Elle ne les exprime pas, elle les rappelle; elle n'exprime que la forme de la connaissance de l'action, ou la manière dont l'intelligence conçoit que la cause produit son effet.

L'ordre politique est la forme sous laquelle se produit l'action collective de l'homme; il ne peut être fondé que sur la conception de cette forme, ou sur la connaissance de la parole qui l'exprime ou sur sa transmission signifiée ou écrite : voilà l'origine des législations. Leur autorité est fondée sur le système de connaissance qui explique la cause de l'ordre; hors de ce système, la loi n'est rien. Voilà pourquoi le principal objet des législations, pendant la première période de la seconde époque, est de régler les actes de la vie individuelle qui ont une relation directe avec la cause de l'ordre social. Celle de leurs dispositions qui comprend toutes les autres est la soumission absolue à la prescription de la loi, et l'indépendance absolue à l'égard des actes qu'elle n'a pas réglés. Voilà le principe de la liberté : ainsi l'institution sociale n'est pas la mesure du possible; c'est l'intelligence humaine; ou plutôt l'ordre politique fondé sur la transmission écrite qui est la première institution de l'intelligence.

La force ne domine plus : elle n'est pas instituée; le souverain ne personnifie que l'intelligence, que la règle déterminée de l'ordre politique. De toutes les divisions fondées sur l'institution de la force, il n'en existe plus qu'une : c'est la division entre les citoyens et les esclaves; elle n'a qu'une sanction purement individuelle. La loi ne reconnaît pour principe de l'esclavage que la volonté du maître, et elle n'admet pour principe de l'affranchissement que cette même volonté : ainsi l'intelligence humaine domine par l'individu. Sous l'empire absolu de l'institution de la force, l'individu ne pouvait pas changer la condition d'un esclave, pas plus que celle d'un étranger ou d'un paria. L'intelligence était soumise aux divisions imposées par la force · elle n'était pas instituée.

L'esclavage est né, sous la première période de la seconde époque, de la conception de la cause de l'ordre dans l'homme. Il n'y avait qu'un moyen de faire respecter l'ordre par celui qui ne le reconnaissait pas : c'était de le mettre en dehors de cet ordre, et de le subordonner à l'homme qui le reconnaissait, jusqu'à ce qu'il en eût conçu comme lui la cause : voilà l'esclavage. Il ne pouvait finir

qu'en vertu du principe logique de toute action, par une conception qui plaçât ailleurs que dans l'homme même la raison de tout ordre ; jusque-là il était la condition nécessaire de la société humaine ; il était la conséquence de la première institution de l'intelligence.

Cette même institution explique, d'après les trois états successifs de la conception de la cause, l'ordre politique de chacun des trois temps qui composent cette période.

Pendant le premier de ces temps, les Assyriens et les Perses ont des rois ; ces rois sont les directeurs de l'action sociale ; ils sont la forme par laquelle doit être établie la domination de ceux qui concourent à l'action : ainsi ils personnifient la cause ; ils ne sont qu'en vertu de cette personnification. Il y a des lois auxquelles tous sont soumis ; elles n'ont de valeur que par l'intelligence de chacun ; la souveraineté réelle est dans ceux qui comprennent le mode de leur application à l'action. La hiérarchie n'est plus la loi elle-même ; toute moralité ou tout jugement résulte de l'action, exécutée selon la règle déterminée, et non de la forme même : ainsi la hiérarchie est soumise à ce jugement. Tel est le fondement de ces empires où existait une conception générale de la cause de l'ordre ; leur législation n'avait pas sans doute aussi nettement séparé, que celle des Grecs et des Romains, la volonté sociale, ou l'institution de l'intelligence humaine, de l'influence des formes du monde ; elle était déjà bien supérieure à la constitution politique de ces mêmes formes. Il y avait loin de l'état des Perses à celui des Égyptiens et des Indiens.

Pendant le second des trois temps de cette période, les Grecs fondent le gouvernement populaire. L'action y est déterminée par l'intelligence du plus grand nombre ; aussi la conception de la cause n'y dépasse pas la limite de la prévoyance ou du besoin de chacun ; c'est l'institution de l'intelligence individuelle : voilà pourquoi la défense de la société n'inspire que le désir de l'assujettissement des peuples voisins, et n'élève pas jusqu'à la pensée de la domination du monde ; voilà pourquoi le commerce, les arts et la culture de l'esprit, ont été le principal objet des nations helléniques. Le commerce, les arts et la culture de l'esprit sont, ainsi que l'assujettissement des voisins, dans la limite du besoin de chacun : voilà pourquoi ces diverses applications de l'intelligence ont brillé chez ces nations d'un éclat bien supérieur à celui qu'elles atteignirent chez les Orientaux et chez les Romains. Le principe de leur état politique est la conception de la cause dans l'intelligence individuelle ; sa vérification dépendait du plus large développement de cette intelligence.

Pendant le dernier des trois temps de cette même période, les Romains fondent l'état républicain. La république n'est pas l'état populaire ; elle commence un nouvel ordre d'applications de l'intelligence ; le peuple n'est que le juge de l'action sociale, sa prévoyance ne la dirige pas ; l'intelligence collective est formulée et personnifiée : de là naît la direction. Le sénat romain personnifiait l'intelligence collective ; il était le dépositaire de sa forme reconnue, ou de la tradition sacrée qui marquait le but de l'action sociale ; lui seul comprit la cause de l'ordre du monde en dehors du besoin de chacun : voilà pourquoi il la plaça dans la domination universelle de la chose publique ; voilà pourquoi il s'éleva jusqu'à la conquête du monde. La vérification de la conception de la cause dans l'intelligence collective de l'homme ne pouvait être complétée que par cette conquête ; mais il restait des formes d'action que cette cause de l'ordre ne comprenait pas, et que le seul principe logique comprenait. C'est donc au moment où la soumission du monde était universelle que ce principe devait enfin se produire. Voilà en effet l'époque précise de la venue de Jésus-Christ.

Pendant les trois temps de cette période, l'ordre politique est fondé sur un nouveau principe. L'homme ne personnifie plus une forme du monde, il personnifie un principe de connaissance ; sa puissance est limitée par ce principe ; elle ne peut s'étendre au delà. La hiérarchie, quelle qu'elle soit, n'engendre pas la soumission absolue de l'homme à l'homme ; la règle seule est souveraine. Le roi de Babylone et celui de Perse doivent vaincre ou périr ; le peuple d'Athènes doit se défendre et non conquérir, sous peine d'être opprimé par ses rivaux ; le sénat de Rome doit soumettre le monde ou être opprimé par son peuple : telle est la nécessité ou le principe politique ; c'est l'action sociale la règle fondamentale, et cette règle est elle-même déterminée par un principe de connaissance, ou par la conception de la cause. Pendant la première époque, l'homme était une force ; la société était un arrange-

ment de forces; tout était soumis à la hiérarchie; il n'y avait d'existence que par la conformité de l'action d'un homme avec celle d'un autre homme. Pendant la seconde époque, la conformité des deux actions n'est plus rien; la règle est cause, l'homme est moyen, l'effet ou l'action diffère de tout autre en raison du moyen, mais elle peut être rigoureusement conforme à la règle; là est l'esprit, et c'est l'évènement qui décide de la conformité. Ainsi, l'homme ne dépend pas de l'homme; il est soumis à la règle; il ne personnifie qu'un principe de connaissance; il ne vit que par l'esprit ou par la conformité de son action à la règle sociale; son occupation constante, pendant toute la durée de la seconde époque, est la recherche de la vérité, ou du mode d'application de la règle à l'action individuelle. La détermination de ce mode est l'objet des lois qui se succèdent sans interruption dans les états sociaux qui ont existé ou qui existeront pendant cette époque; cette succession ne s'arrêtera que lorsque le principe de la connaissance sera incarné dans l'homme, et qu'il sera la loi vivante. Jusque-là, l'économie de la société subira des changements; ils s'opèrent par le raisonnement, ou par l'opération de la méthode syllogistique; elle unit l'homme ou le principe de toute connaissance au monde, ou aux conditions de l'existence de l'homme; son règne finira lorsque tout principe de connaissance sera vérifié, et que l'esprit de l'homme sera devenu la forme des lois du monde.

Le principe de l'ordre politique détermine le sentiment moral; c'est la volonté de concourir au développement de la conception de la cause; cette cause est dans l'homme, et le sentiment moral ne s'élève pas pendant cette période au-dessus du respect de l'homme, ou du respect humain. Ce respect se transforme en un sentiment de domination à l'égard de l'esclave en vertu de la connaissance de sa force; il devient le sentiment de l'égalité entre les nobles ou les citoyens en raison de la connaissance du but commun qui les unit; il produit enfin le dévouement absolu au chef ou à la chose publique par la connaissance du rapport intime qui lie leur existence à celle de chacun. La morale ne s'élève pas plus haut; elle se réduit au sentiment de ce que l'homme doit à l'homme pour obtenir les conditions de l'existence sociale : ce n'est point la crainte; elle était le fondement de la morale pendant la première époque; mais ce n'est pas l'amour.

Le respect humain est l'origine d'un droit universel; c'est celui de l'alliance entre ceux qui sont soumis à la même cause de l'ordre. L'alliance ne suppose pas l'égalité; elle ne s'opère que par le fait de l'admission des conditions imposées par la cause de l'ordre. Voilà pourquoi elle existe avec les divers degrés de subordination entre les peuples; c'est l'esclavage, ou la captivité, ou la simple soumission politique exprimée par le tribut, ou enfin l'union exprimée par les traités. Voilà l'alliance humaine; elle est fondée sur la connaissance de la moralité de chacun.

Ceux qui comprennent d'une manière identique la cause de l'orde dans l'homme sont la nation souveraine : le mode de délégation de la souveraineté est le droit public; mais il faut comprendre dans les conditions de cette délégation celles de l'exercice et du jugement de son résultat. Le droit public est, pendant cette période, la forme déterminée de l'action collective.

Le droit privé est la forme déterminée de l'action individuelle; il a pour fondement l'égalité entre les citoyens qui reconnaissent la même cause de l'ordre : de là naît l'attribution constante faite *à chacun* de tous les objets du monde que la personnification de la cause ou le souverain avait primitivement reconnus *siens*. Ce principe est l'origine de tout droit qui n'est pas directement fondé sur le principe logique de l'ordre ou sur la loi évangélique. Le droit privé est encore emprunté à cette période, parce que le principe logique n'exclut pas l'attribution constante du souverain, et qu'il imprime seulement une plus haute sanction au sentiment de l'égalité, qui est l'origine de tout droit individuel, et qui n'avait sa source chez les Romains que dans l'institution supérieure à tous de l'intelligence collective.

Les trois conceptions principales de la cause, celle des Assyriens et des Perses, celle des Grecs et celle des Romains, s'imposèrent au monde dans la limite de leur principe particulier : les Assyriens et puis les Perses soumirent l'Orient, dont l'état social était inférieur au leur propre; les Perses ne purent vaincre les Grecs; les Grecs n'assujettirent le monde qu'à leur intelligence, et Alexandre, leur conquérant, vainquit l'Orient qui les menaçait encore; mais ses victoires n'étaient que le fait d'un homme, et prouvent que le principe de l'état social des Grecs ne pouvait les élever

au-dessus de la prévoyance individuelle. La soumission du monde à un seul pouvoir était réservée aux Romains qui, en plaçant la cause de l'ordre dans l'intelligence collective, avaient atteint le plus haut point de la prévoyance humaine. Le fait d'un pouvoir unique était la conséquence logique de la conception de la cause dans l'homme : ainsi il y avait identité entre cette conséquence et celle de la conception particulière d'un principe logique non encore manifesté. Cette dernière conception était celle des Juifs. Les faits qui composent l'histoire de la première période de la seconde époque doivent donc être considérés comme les modes de production ou de manifestation du principe logique de tout ordre, et l'histoire des Juifs s'accorde avec celle des autres peuples. L'état social des Juifs était la constitution politique du principe de l'état particulier des sociétés pendant cette période; ils possédaient la plus haute doctrine de la cause, en vertu de la conception de la réalité du principe non encore manifesté. Leur mission était la vérification de cette réalité par la manifestation même du principe : de là naissait leur destinée. La connaissance de la réalité du principe les séparait du monde, et sa manifestation devait les unir au monde. Le mode d'accomplissement de cette destinée était la dégradation du règne de la loi, ou de la conception de la réalité du principe, et l'établissement du règne de l'homme ou de la conception de la cause humaine de l'ordre. Là est la nécessité terrible qui a dominé l'existence de ce peuple; là est l'explication de son histoire.

La dégradation du règne de la loi devait s'accroître à mesure que le règne de l'homme développait sa puissance : de là sont venues les interminables luttes des pontifes, d'abord contre l'idolâtrie du peuple, et enfin contre l'impiété des rois. Leurs efforts conservèrent la tradition prophétique de la manifestation du principe logique : après cette manifestation, leur mission était finie; l'esprit qu'ils avaient formé devait se briser contre l'esprit nouveau qui allait régner. L'unité du pouvoir social était contraire à la constitution que l'ancien esprit avait vivifiée; il devait la détruire : telle était la condition de l'identité logique de cette unité et de l'ordre du monde.

L'histoire des peuples qui ont signalé la première période de la seconde époque, n'est donc que le mode humain de la manifestation de l'éternelle vérité : chacun y a concouru selon un ordre certain.

Les Assyriens et les Perses concevaient l'ordre dans l'homme gouverné par les mouvements du monde; leur état social avait succédé à l'institution des formes extérieures ou au règne absolu de la force; leur mission était la vérification de l'empire de l'homme sensuel.

Les Grecs concevaient l'ordre dans l'homme gouverné par lui-même ou par l'intelligence individuelle; leur état social avait succédé à l'état particulier des sociétés, pendant le règne absolu de la force; leur mission était la vérification de l'empire de l'homme intellectuel; elle produisit les systèmes philosophiques qui ont illustré cette nation. L'insuffisance de ces systèmes, comme explications de l'ordre du monde et comme puissances ordonnatrices de sa destinée, est aussi bien démontrée que leur valeur comme explorations partielles du domaine de l'intelligence, et comme éléments indispensables de la connaissance du principe logique.

Les Romains concevaient l'ordre dans l'homme gouverné par l'intelligence collective ou par une loi supérieure à l'intelligence individuelle; leur état social avait succédé à l'institution de cette intelligence; leur mission était la vérification de l'empire de l'homme moral. En vertu de cette vérification, le monde resta soumis à un pouvoir unique, et l'unité de la cause de l'ordre fut définitivement instituée : l'ordre ne pouvait plus être continué qu'en vertu du principe logique qui en exprime toutes les conditions. Alors l'ordre se trouvait placé dans le principe et non dans le fait du pouvoir unique; mais sa manifestation était subordonnée à l'unité de ce pouvoir : alors seulement les formes de connaissance que la conception de la cause dans l'homme ne comprenait pas pouvaient être révélées en vertu du mode négatif de la méthode syllogistique; alors seulement le principe qui les comprend toutes devait se produire en vertu du mode positif de la méthode syllogistique, c'est-à-dire *par la pure opération de l'esprit*.

Le peuple juif concevait l'ordre dans la réalité du principe non encore manifesté; son état social était la pure inspiration des initiations antiques, et leur avait succédé; il devait ainsi vérifier la réalité du principe, et c'était à lui qu'en était réservée la manifestation : voilà comment se termine la première période de la seconde époque du développement moral.

Pendant cette période, la méthode syllogistique avait atteint son premier degré. L'homme connaissait une cause unique de l'ordre, et de là naissait un principe logique de toute action : c'était la soumission absolue de l'homme à toutes les conditions imposées par cette cause. Une ère nouvelle commençait ; la vérité éternelle était révélée ; l'homme possédait une connaissance certaine et un mode d'action déterminé par cette connaissance. La connaissance consistait dans la conception de l'ordre en vertu de la soumission absolue de l'homme à toutes les conditions de l'existence de la société. Le mode d'action consistait dans la soumission absolue de toute forme d'existence à cette conception, ou dans la transformation de tout pouvoir humain en un principe logique d'action : c'est la soumission du monde à la cause.

Ainsi, par le fait de la manifestation du principe logique, l'action de l'être moral a deux termes déterminés : l'un est le principe logique, et l'autre est la forme du pouvoir social. L'action est produite par l'union de ces deux termes, opérée par la méthode syllogistique. L'homme doit, en vertu de l'organe que la méthode lui a donné, accomplir l'identification de ces deux termes ; il est le médiateur entre la forme du pouvoir et la forme logique de toute action ; son œuvre est le mode d'union de ces deux formes : elle est le premier terme de l'action nouvelle, dont le principe logique est le second terme. Mais l'œuvre de l'homme ne pouvait opérer l'union des deux termes, selon un pareil mode, qu'en vertu de la reconnaissance universelle de la supériorité du principe sur la forme réelle du pouvoir. Cette reconnaissance fut l'objet de la mission apostolique, et le dernier résultat de cette mission devait être l'institution universelle du principe.

Le fait de la manifestation du principe n'avait donc pas institué une forme invariable d'action ; elle avait seulement commencé l'action par laquelle cette forme devait être instituée. L'expérience que la méthode syllogistique allait produire en vertu du principe, devait en déterminer toutes les conditions. Voilà le fondement de l'état particulier des sociétés pendant cette nouvelle période, qui s'étend jusqu'à l'ère des gouvernements représentatifs. L'ordre universel qui la distingue des autres repose sur l'identité crue, mais non démontrée, de la forme sociale et du principe logique. L'opposition de la forme sociale ou du pouvoir constitué, et du principe logique ou de la foi individuelle, a produit l'action, les faits ou l'histoire qui s'étend jusqu'à nos jours. En vertu de cette histoire, la méthode syllogistique atteindra son second degré. L'identité de la forme sociale et du principe logique, ou l'accomplissement de leur union par l'action sera démontrée. Alors cette méthode commencera sa troisième période ; elle mettra en harmonie la puissance instituée du principe, ou la forme sociale qu'il aura créée avec le monde : c'est la soumission de la cause au monde, c'est le troisième degré de la méthode syllogistique. Alors seront vérifiées toutes les formes de la connaissance humaine ; alors l'homme sera définitivement constitué comme puissance morale ; il sera la loi vivante, et l'époque de la méthode évangélique s'ouvrira.

Pendant la première période, la méthode syllogistique, en vertu de l'institution de l'intelligence, a soumis toutes les formes à une seule ; elle a été entre elles le médiateur souverain ; elle a fondé un centre unique d'action sociale.

Pendant la seconde période, en vertu de l'institution de ce centre ou de l'existence du principe logique, elle soumet toutes les intelligences à une seule ; elle explique la doctrine commune du pouvoir social et de la foi individuelle ; elle fonde le mode unique de l'action universelle.

Pendant la troisième période, en vertu de l'institution de ce mode, elle soumettra toutes les moralités à une seule ; elle fondera le principe unique de la hiérarchie sociale : voilà l'œuvre de la méthode syllogistique. Sa seconde période touche à la fin ; la domination de son principe d'ordre universel tombe devant le principe de l'état particulier des sociétés. Depuis le temps de la soumission de l'homme à un seul pouvoir social, c'est-à-dire depuis les empereurs de Rome jusqu'à nos jours, la doctrine du pouvoir a toujours été la même ; il a cru à son identité avec la forme logique de toute action : tel est le principe de l'ordre universel de cette période ; tel est le fondement de l'ordre logique et de l'ordre politique qu'elle a manifesté. C'est aussi depuis ce temps qu'en vertu du principe logique de toute action, l'homme individuel a cru à sa propre identité avec le pouvoir social exprimé par le principe : de là sont nés les efforts de l'intelligence individuelle pour se mettre en harmonie avec la doctrine du pouvoir ; delà est née la doctrine

chrétienne, qui comprend à la fois l'ordre universel et l'état particulier des sociétés.

Sous quelque forme que l'état particulier ait apparu, il n'a jamais été que le complément de l'identité du principe logique avec le pouvoir social; il se fait reconnaître par son opposition au pouvoir social; cette opposition explique et justifie les faits de l'histoire; ces faits sont le mode réel de l'union des deux principes ou des deux termes de toute action.

Le jour où les faits de l'histoire seront expliqués, la seconde période sera finie, et son état particulier deviendra l'ordre universel de la troisième. Jusque là l'intelligence humaine est dominée par la puissance de l'opposition des deux principes : elle ne sait exprimer que leur opposition; le mode réel de leur union lui échappe; le mode négatif et le mode positif de la méthode syllogistique restent divisés dans l'action; l'action est indépendante de l'intelligence, et l'intelligence ne peut procéder directement à l'union des deux principes.

Voilà le fondement de la certitude de cette période : l'homme connait un principe logique de l'action; il n'est rien en dehors de ce principe. Tout est justifié et sanctionné par le pouvoir, interprète de la loi, ou par l'esprit, organe reconnu de la loi : le monde est donc gouverné par cette loi. Le pouvoir de l'homme est détruit; l'intelligence est instituée d'une manière universelle; il s'est formé dans tout homme un organe intérieur, un sens intime, une conscience qui représente cette institution, et qui, en vertu de la méthode syllogistique, lui découvre le mode particulier de l'action qu'il doit accomplir : ainsi il obéit à sa foi ou à la manière dont il comprend la loi universelle. Là est le principe de sa liberté; il n'est plus dans la loi écrite; la loi écrite est au-dessous de la loi universelle ou de la moralité humaine; la moralité humaine doit élever la loi écrite jusqu'à la loi universelle : c'est la fin de cette période et de son principe de certitude.

La plus haute expression de ce principe est la doctrine chrétienne; elle explique l'opposition des deux modes qui ne sont unis que par lui, et elle détermine cette union : par elle l'homme comprend l'identité du pouvoir social et du principe d'action qui est en lui-même; elle proclame l'union de la nature spirituelle et de la nature humaine. Ce que la nature humaine impose est dans l'ordre de la nature spirituelle, et ce que la nature spirituelle comprend est dans l'ordre de la nature humaine. La doctrine chrétienne reconnait deux natures; elle admet deux volontés qui concourent à une même action : de là nait la soumission absolue de l'homme au pouvoir social, et la soumission absolue du pouvoir social au principe logique qui est manifesté à l'intelligence humaine : ainsi le pouvoir et l'homme sont soumis à un même principe; l'intelligence est leur lien unique : par elle ils n'agissent que pour s'unir.

La doctrine qui explique cette action est à la fois la forme de l'intelligence ou de l'ordre logique, et de l'union des deux termes de l'action ou de l'ordre politique; elle est l'origine de tout état social que l'action manifeste en vertu de la connaissance humaine.

La doctrine chrétienne explique l'action des deux natures : quelle que soit cette action, elle est soumise à la forme unique qui lui est imposée par la doctrine chrétienne : *cette forme est l'union des deux natures par la double volonté de l'homme et du principe logique.*

Le principe de l'action se retrouve toujours dans l'une de ces deux volontés, et sa fin se retrouve dans l'autre : selon que l'homme est le principe ou la fin de l'action, l'action est mauvaise ou elle est bonne : voilà l'origine du *bien* et du *mal;* voilà pourquoi la double volonté qui se soumet au mal et qui produit le bien, concilie les deux natures; voilà pourquoi l'homme ne peut les concilier que par sa soumission absolue aux conditions de leur union; voilà pourquoi le sang du premier qui fut appelé à comprendre cette union, était la première condition de l'imitation des autres, et de la victoire future du bien sur le mal; voilà pourquoi son innocence et son humilité furent parfaites; voilà enfin pourquoi il fut DIEU. Il avait mis en harmonie le monde avec l'homme, il avait enseigné le moyen infaillible de vaincre le monde, il fallait l'édifier par une vie sans tache, et il ne pouvait résister; il devait entrer dans le sein de l'HOMME-DIEU *qui* avait tracé la règle invincible; il devait y entrer par la foi en cet Homme-Dieu, ou par la connaissance de sa doctrine. Tout ce qu'ordonnait cette foi ou tout ce qu'enseignait cette doctrine était une conquête de la nature spirituelle sur la nature humaine, et le mode réel de leur union par la double volonté de l'homme, et du principe logi-

personnifié par le verbe : la connaissance universelle de la foi, ou de l'enseignement de la doctrine, était donc le premier mode d'union des deux natures, et la mission apostolique était la première qui devait être imposée aux disciples de Jésus-Christ.

La mission apostolique avait pour but la soumission de toute cause d'action, ou de tout pouvoir, au principe logique de l'ordre ou aux conditions de l'union des deux natures, ou la reconnaissance universelle de l'identité du pouvoir et du principe d'action qui est dans tout homme.

Ceux qui s'y dévouèrent ne pouvaient avoir qu'un seul titre, c'était leur sacrifice absolu; ce titre était certain; il était conforme à la doctrine qu'ils enseignaient. Cette mission dut être continuée par la domination spirituelle et la soumission politique des successeurs des apôtres : cette domination et cette soumission étaient également conformes à la doctrine chrétienne. L'action sociale était dépendante de l'institution de la loi universelle, et le dernier résultat devait être l'union de ses deux termes, ou la reconnaissance du principe logique qui est dans tout homme, et de son identité avec le pouvoir social. Voilà la fin de la mission apostolique : c'est l'institution politique de l'intelligence individuelle; c'est l'admission de sa valeur logique; c'est la garantie du droit de chacun; c'est le gouvernement représentatif. Ces trois états successifs de la mission apostolique sont unis par une seule forme d'action : c'est la soumission de tout homme à l'union du pouvoir social et du principe logique, d'après les conditions déterminées par le pouvoir. En vertu de cette forme, la société humaine est conduite jusqu'à la période où tout homme sera soumis à l'union du pouvoir social et du principe logique, d'après les conditions déterminées par l'intelligence individuelle ou par la forme réelle du principe logique. Les trois états successifs de la mission apostolique seront ainsi expliqués, et l'ordre universel de cette période sera connu.

Les trois états successifs constituent l'ordre universel : ils sont exprimés par l'ordre logique et par l'ordre politique. L'action sociale, l'histoire ou les faits naissent des conditions imposées à la succession de ces trois états par l'opposition du pouvoir social et du principe logique : l'état particulier des sociétés pendant cette période est donc exprimé par ces conditions.

L'ordre logique qu'elle manifeste est la connaissance d'un principe absolu d'union entre la cause et l'effet, ou d'un lien entre les deux natures, ou d'une forme commune entre le pouvoir social et le principe d'action qui est dans tout homme : cet ordre est supérieur à la conception de la cause dans l'homme. Sous l'empire de cette conception, il n'y avait pas de principe logique indépendant de toute forme d'action; il n'y avait pas de lien absolument distinct de la forme et de l'action, de la cause et de l'effet; il n'y avait pas de mode d'union entre la nature humaine et la nature spirituelle, entre l'homme et le pouvoir social : l'homme était la cause et la forme de l'action; il était le principe et le lien. Sous l'empire du nouvel ordre logique, ce principe ou ce lien est distingué de l'homme. En vertu de cette distinction, l'homme connaît une forme unique sous laquelle toute action est produite : cette forme est la soumission absolue de l'homme aux conditions de son union avec le monde. Voilà ce qu'exprime la doctrine chrétienne, ou la doctrine par laquelle toute action est conçue sous une forme unique, et par laquelle le monde a été soumis à la cause. Elle enseigne que l'homme n'est que par son sacrifice, et qu'il ne vaut que par la reconnaissance de sa faiblesse. Il concourt à l'action universelle par son obéissance parfaite au commandement qu'il comprend. Aucun homme n'est supérieur à un commandement proclamé par la doctrine : ainsi la personnalité s'efface. L'homme est purement spirituel; il y a identité entre le principe d'action qui est en lui, et le pouvoir social : les deux natures tendent d'un commun effort à s'identifier. L'homme est médiateur entre elles; il est à la fois le principe, le moyen et le but de toute action : en lui est donc la trinité indivisible par laquelle tout est compris. Cette trinité, qui est sa pure essence, ne peut avoir qu'une forme ou qu'une incarnation véritable, et là est l'explication de la mission divine; là est le fondement de la foi chrétienne, et l'invincible raison de sa domination universelle.

La doctrine chrétienne est donc fondée sur la conception de la forme unique sous laquelle devait se produire la réalité du principe de toute action, ou le mode d'union du pouvoir social et du principe qui est dans tout homme, ou le lien des deux natures. La méthode syllogistique avait manifesté le principe par la pure opération de

l'esprit ; elle avait à faire prévaloir la doctrine contre l'esprit du monde, ou à démontrer qu'elle comprenait toutes les formes de l'action. Voilà le principe particulier du premier état de la mission apostolique ; voilà ce que firent les premiers chrétiens par leur vie irréprochable, et les conciles par leurs décisions souveraines. Les premiers chrétiens agirent d'après le mode positif de la méthode syllogistique ; ils pratiquèrent la doctrine qu'ils connurent. Les conciles agirent d'après le mode négatif ; ils limitèrent la doctrine des premiers chrétiens, et circonscrivirent la pratique dans l'imitation de leur vie. Il fallut six siècles pour l'accomplissement de cette œuvre.

En vertu de ce premier résultat de la mission apostolique, l'homme individuel était complètement dominé par le principe logique de toute action ; il était dominé par la forme unique que ce principe avait imposée à son action. Mais le pouvoir social n'était pas constitué selon cette forme ; cette constitution ne pouvait être fondée que par la conception de l'action du pouvoir dans cette même forme. Voilà comment la mission apostolique devait être continuée ; voilà le principe particulier du second état de cette mission ; voilà ce que firent les barbares par la destruction de l'empire romain, et par l'adoption de la foi chrétienne, qui soumettait le pouvoir nouveau à une forme unique d'action, celle de l'établissement universel du principe logique qui est dans tout homme. C'est la destruction de toute oppression, ou une association spirituelle pour le libre développement des facultés de l'homme. La défense de la foi comprend tout cela ; mais c'était procéder par le mode négatif de la méthode syllogistique; ce mode était le seul possible. La forme en vertu de laquelle le pouvoir social devait être constitué, d'après le principe logique, n'était pas révélée ; il existait diverses formes dont la relation avec cette forme unique du principe n'était pas déterminée ; il fallait que l'expérience opérât cette détermination par la destruction de celles que le principe ne reconnaissait pas, ou *par le dégagement successif des inconnues*. Le mode positif dut aussi avoir son interprète : ce fut Mahomet. Il identifia le pouvoir avec le principe, ou plutôt il conçut la forme logique du principe dans la forme réelle du pouvoir social, au lieu de concevoir le pouvoir dans la forme démontrée du principe ; mais de là vint la réalité de sa mission. Le problème de la forme unique de l'action sociale ne pouvait être résolu que par l'existence des deux modes, c'est-à-dire par la limitation que le mode négatif imposait au mode positif, et par le principe d'action que le mode positif imposait au mode négatif. En vertu de ce principe, le pouvoir social était entièrement à la même forme d'action que l'homme individuel : c'est celle de la défense ou de l'établissement de la foi ; l'identité devenait parfaite : il fallut six siècles pour que cette identité se manifestât en vertu de l'etat respectif des deux modes et de la lutte que les croisades firent éclater dans le monde.

Par le fait de cette lutte, la forme de l'action du pouvoir social était entièrement soumise au principe logique : ce pouvoir était constitué pour agir d'après le principe ; mais c'était là sa constitution particulière ; elle n'était pas identique avec la forme réelle du principe qui est dans tout homme. Il n'y avait pas union parfaite entre le pouvoir et l'homme, entre la forme de l'un et celle de l'autre : de là dépendait la soumission complète du monde à la cause. Il fallait donc que la mission apostolique opérât cette union : c'est le dernier résultat de son troisième état. Par ce résultat, l'homme individuel, la société et le monde sont soumis au principe logique de toute action : alors seulement cette soumission est connue ; alors seulement se révèle le mode selon lequel elle s'est opérée ; alors seulement la loi universelle peut être démontrée par l'ordre absolu des faits qu'elle a produits ; alors seulement finit la mission apostolique. L'union de la forme particulière du pouvoir et de la forme réelle du principe dans tout homme, est le fondement du troisième état de cette mission : c'est celle qu'ont accomplie les gouvernements européens en vertu du mode positif de la méthode syllogistique, et les réformateurs en vertu du mode négatif ; en d'autres termes, les gouvernements n'ont agi qu'en vertu de la foi individuelle, ou de la manière dont l'homme individuel pouvait comprendre l'action sociale. Voilà l'origine des croisades, des guerres de territoire, de celles de religion et de celles de commerce. Les réformateurs n'ont agi que pour limiter les conceptions des gouvernements, en vertu du principe même de la foi individuelle : voilà l'objet des systèmes de religion et de politique par lesquels ont tenté, depuis les croisades jusqu'à nos jours.

d'expliquer le principe de la connaissance, et de déterminer la forme unique de l'action universelle.

Ces systèmes ont éclairé l'homme individuel; les lumières qu'ils lui ont données en ont fait la personnification vivante du principe logique : il est le principe incarné de toute action; il détermine la forme réelle de l'union du pouvoir et du principe logique. Là recommenceront les destinées du monde; là sera le point de départ de la troisième période de la seconde époque où l'homme procédera virtuellement à la soumission de la cause au monde.

Le dernier résultat de l'action positive des gouvernements, et de l'action limitative des réformateurs, a produit l'institution du droit individuel, ou la reconnaissance du principe logique qui est dans tout homme. La forme de l'action, le pouvoir et l'homme, sont soumis à cette institution : par elle l'intelligence sociale possède un organe; elle est constituée; les deux modes de la méthode syllogistique sont unis; ils concourent simultanément à produire l'action. Les gouvernements et les réformateurs ne font qu'un; toute capacité trouve sa place : la constitution y a pourvu. Alors peut être déterminé le mode selon lequel s'est opérée l'union de la nature spirituelle et de la nature humaine; alors commence, en vertu de cette union, le principe de certitude de la troisième période de la seconde époque.

Les trois états successifs de la seconde période, ou de la mission apostolique, avaient été nécessaires. Sous le premier, homme individuel est dominé par le principe logique; sous le second, le pouvoir so-ial est dominé par ce principe, et sous le roisième, la forme absolue de ce même rincipe se manifeste : sous ces trois états, es deux modes de la méthode syllogistique endaient à un même résultat, mais ils vaient une action distincte.

Sous le premier, le mode positif soumet-ait l'esprit de l'homme au principe logique; e mode négatif découvrait sans cesse de ouvelles formes qui n'étaient pas compri-es dans la détermination du principe par e mode positif : voilà pourquoi les conciles urent forcés de procéder par le mode né-atif, ou par l'analyse, et limitèrent le prin-ipe; en vertu de cette action distincte, il tait impossible à l'intelligence humaine de oncevoir à la fois les deux modes.

Voilà pourquoi toutes les formes de l'incarnation du Verbe furent des mystères : il n'y avait de démontré que la réalité du Verbe comme mode d'union entre l'homme et le monde, et que la forme unique de cette réalité dans la soumission absolue de l'homme; il n'y avait donc qu'une seule explication légitime de la doctrine chrétienne : c'était celle qui la plaçait hors du domaine de l'investigation, au dessus de toute science, mais qui imposait la nécessité de concilier cette supériorité avec le principe de toute connaissance. Une méthode universelle était nécessaire pour opérer cette conciliation; mais toutes les formes de la connaissance n'étaient pas manifestées; leur réalité ne pouvait pas être démontrée par l'ordre absolu des faits, cette réalité ne donnait naissance qu'à des systèmes : il n'y avait donc qu'une méthode universelle; c'était celle qui admettait la réalité des formes de la connaissance, et qui ne déterminait que le double mode selon lequel elles se manifestent : c'est la méthode d'Aristote; c'est l'ORGANUM. Voilà le secret de l'adoption universelle de la philosophie *aristotélique*, et du constant appui qu'elle présenta à la doctrine chrétienne. Voilà le secret de l'exclusion de la philosophie *platonicienne*, qui était fondée sur la détermination des formes mêmes de la connaissance : elle était devenue la source la plus féconde de l'hérésie. C'était après les trois états successifs de la mission apostolique que la détermination du mode unique de la loi évangélique devait fonder la nouvelle méthode, en vertu de laquelle la supériorité de la doctrine chrétienne serait conciliée avec le principe de toute connaissance. Jusque-là le mystère devait régner, et avec lui la méthode d'Aristote, qui admettait les deux modes sans les démontrer.

Les deux modes n'étaient pas démontrés; ils ne pouvaient rester unis : leur séparation produisit le second état de la mission apostolique. La forme du pouvoir social fut conçue d'après les deux modes; cette double conception enfanta le nouvel Orient et le nouvel Occident, et dans l'un et l'autre les terribles luttes qui ne purent être arrêtées que par la lutte même de ce nouvel Orient et de ce nouvel Occident. L'un n'était pas supérieur à l'autre. Ils ne purent se détruire. Ils se limitèrent.

Après la détermination de la forme du pouvoir social, sa limitation vient du principe logique; c'est la réforme; c'est le troisième état de la mission apostolique. Par le

fait même de cette limitation, les deux modes sont encore séparés; ils ne peuvent être unis que par le dernier résultat de leur action respective. Ce résultat est la proclamation du droit individuel, conception unique de l'union du pouvoir social et du principe logique qui est dans tout homme. Ce résultat explique et justifie les trois états successifs de la mission apostolique; il explique et justifie la doctrine chrétienne; il explique et justifie la soumission absolue de l'homme, sous sa triple forme d'intelligence, de force et de moralité, au principe logique de toute action. Mais jusque-là la connaissance ne s'est pas élevée au-dessus de la conception de la réalité d'un mode d'union entre la nature spirituelle et la nature humaine. Ce mode lui était inconnu; et tel est l'ordre logique de la seconde période de la seconde époque.

L'ordre politique de cette période est fondé sur la transmission démonstrative du principe de la connaissance, ou de la conception d'un mode d'union entre l'homme et le monde; la réalité de ce mode est seule manifestée; l'union existe : son mode n'est révélé que par le principe de la connaissance; le monde et l'homme ont chacun leur mode particulier; ils sont divisés dans l'action. L'institution politique ne peut avoir qu'une seule forme universelle, c'est celle de la recherche du mode d'union des deux actions : voilà ce qu'elle est chez les sectateurs de Mahomet et chez ceux du Christ. Le monde est donc constitué. En vertu de sa forme unique, l'homme y apprend et y enseigne comment il faut comprendre la réalité de l'union du monde et de lui-même. L'homme est par conséquent soumis à un double pouvoir, celui du mode d'union qu'il connait, et celui du mode d'union qui lui est enseigné. Le mode qu'il connait est celui de la forme sociale du principe logique, ou la relation établie entre les deux pouvoirs, ou la constitution politique. Le mode qui lui est enseigné est celui dont la réalité lui est démontrée par le résultat invincible de l'action. L'un et l'autre sont soumis au principe logique, en vertu de la forme unique de l'institution : ainsi le principe règne. L'homme ne peut sortir de la conception fondamentale de la société. Le monde marche dans la voie unique qui lui fut tracée de toute éternité; mais il n'est donné à aucun homme de comprendre les deux modes de l'action sociale; c'est lorsque leur union s'est opérée, en vertu de cette action, que se révèle la forme unique sous laquelle elle s'est opérée, et sous laquelle elle doit subsister; c'est le terme de la mission apostolique, et le commencement de l'institution politique de l'union des deux modes : jusque-là l'ordre consiste dans leur division.

Le mode positif détermine la forme du pouvoir social; et son action, limitée par le mode négatif que révèle le principe logique, constitue l'expérience ou la perception d'une nouvelle forme du pouvoir. Voilà comment s'établit la domination absolue du principe et comment s'opère la recherche de la forme unique de l'union de l'homme et du monde. Ainsi le pouvoir spirituel est soumis à la forme du pouvoir politique; mais le pouvoir politique n'est lui-même que temporel et transitoire; il subit les modifications successives qui sont nécessaires pour qu'il devienne spirituel : l'identité ne s'établit pas autrement. Tout pouvoir temporel doit être détruit, et aucune forme temporelle du pouvoir spirituel ne pourra subsister. Il faut que le pouvoir unique comprenne toutes les conditions de l'existence humaine, jusque-là le pouvoir politique n'est soumis au pouvoir spirituel que par le résultat de l'action, et le pouvoir spirituel est soumis au pouvoir politique par la forme ou par l'institution de tout pouvoir. Cette relation n'est comprise ni par l'un ni par l'autre; elle constitue la croyance ou la foi; elle n'est pas démontrée. Sa démonstration détermine toutes les conditions de cette relation. Elle est comprise, et là commence le règne du principe unique, sous sa forme logique, celle de l'union des deux modes.

L'institution des deux pouvoirs est donc le fondement de l'ordre politique de la seconde période. Elle consiste tout entière dans la transmission démonstrative du principe de connaissance. Par elle, la force et l'intelligence humaine sont soumises au principe logique de toute action. Telle est la loi morale; mais la forme selon laquelle l'intelligence doit diriger la force en vertu de cette loi, n'est pas déterminée. Elle n'est que recherchée. La loi ne peut produire que les modifications successives au moyen desquelles le pouvoir social reçoit cette forme. Voilà l'origine des trois états sous lesquels s'est manifesté l'ordre politique pendant la durée de la mission apostolique.

Sous le premier, la soumission absolue au principe de toute action produisit la sépara-

tion absolue du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. La forme du pouvoir temporel était déterminée. Il n'avait à demander au pouvoir spirituel qu'un concours efficace. Ce concours lui était acquis ; il n'avait aucune direction ou forme nouvelle à recevoir : voilà pourquoi les conciles se bornèrent à déterminer la doctrine ou la forme de la soumission absolue de l'homme à toutes les conditions de l'existence. Voilà pourquoi les relations du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel n'eurent pour objet que l'uniformité de la doctrine. Cette uniformité était impossible en vertu de l'opposition des deux natures et du double mode de conception, qui est inhérent à la méthode syllogistique, tant que le pouvoir social n'était pas complètement transformé, ou n'avait pas encore reçu la forme unique du principe de toute action. Ce principe garantissait donc la destruction de l'ordre politique du premier état de la mission apostolique.

Cette destruction produisit la confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, qui caractérise le second état. L'ordre politique qu'il manifesta est tout entier dans le système d'institutions, par lequel les deux pouvoirs furent confondus; par l'effet de cette confusion, le pouvoir spirituel eut une forme temporelle qu'il imposa à l'action sociale. Voilà pourquoi toute la durée de cet état est signalée par une lutte constante entre les deux pouvoirs; voilà pourquoi cette lutte ne put être terminée que par la domination absolue du pouvoir spirituel, sous la forme temporelle ; voilà pourquoi les croisades étaient le seul mode d'action qui pût réunir les deux pouvoirs. Dès ce moment, la domination du pouvoir spirituel était consommée; mais il dominait en vertu de la forme temporelle, qui était son ouvrage. La forme apostolique ne pouvait donc plus exister; elle était identifiée avec la forme temporelle, et l'action politique ne pouvait plus consister que dans l'établissement universel de la doctrine chrétienne.

Ainsi l'ordre politique qui s'est manifesté sous le troisième état de la mission apostolique est fondé sur l'établissement universel du pouvoir spirituel sous la forme temporelle. Les gouvernements se sont toujours proposé la fondation d'un état unique d'après le système d'institutions qui leur était propre ; ils ont agi en vertu du mode positif de la méthode syllogistique ; ils ont rencontré, en vertu du principe logique de toute action, l'opposition des réformateurs, et puis des philosophes. Cette opposition a produit, en vertu du mode négatif, la reconnaissance de tous les droits dont l'expression est la forme unique du principe logique. L'ère des gouvernements représentatifs naît donc de ce principe, en vertu de son double mode, ou de la double action que lui seul a conduite et explique. Le troisième état de la mission apostolique est donc la subordination absolue du pouvoir temporel au pouvoir spirituel, et son dernier résultat doit être la destruction complète de toute forme temporelle du pouvoir spirituel.

Le principe de l'ordre politique de cette période détermine une économie sociale qui lui est relative. L'homme ne personnifie pas seulement un principe d'action. Il personnifie le principe unique de l'ordre universel. Il n'est pas soumis à l'homme, il est soumis aux conditions d'établissement du principe ; il n'est lui-même pour les autres qu'une de ces conditions. Voilà pourquoi l'esclavage est aboli, et pourquoi le servage (ou la soumission de l'homme à un ordre déterminé de formes d'action) se trouve universellement fondé. A l'exception de ses formes, l'homme est libre; il en existe d'autres par lesquelles il s'élève. Le principe qu'il personnifie lui imprime un caractère supérieur à toute institution; la hiérarchie n'a rien d'absolu; l'oppression est une cause légitime d'affranchissement : voilà le principe de la résistance. L'oppresseur et l'opprimé reconnaissent une même règle ; la société en garantit l'application. L'oppresseur a des pairs qui le condamnent; l'opprimé a des organes qui le défendent ; la règle a des exécuteurs nommés. Le jugement de la société ne reste jamais sans effet : voilà l'origine du développement progressif des facultés humaines. L'action sociale est véritablement universelle. Sous les trois états de la mission apostolique, elle n'a qu'un but ; elle tend à substituer la forme du principe logique aux formes particulières que la conception de l'ordre dans l'homme avait déterminées. Sous le premier état, le pouvoir social n'obtint la soumission absolue de l'homme que par le sacrifice individuel, ou par une forme qui comprend nécessairement celle qui est imposée : l'admission de tous les peuples dans une commune union détruisit cette forme, et lui substitua la protection hiérarchique. Sous le second état, la protection hiérarchique devait produire des luttes sanglantes, dont le

terme était la domination du pouvoir qui personnifiait le principe logique : cette domination vint de la forme d'action qui fut imposée par les croisades à la hiérarchie féodale. Sous le troisième état, cette hiérarchie fut successivement remplacée par la reconnaissance du droit individuel, ou par la domination de la forme logique du principe universel : voilà l'origine des affranchissements des communes, des corporations, des chartes, remplacées enfin par une charte unique.

L'institution qui a produit ces résultats développait un sentiment moral fondé sur son principe. Ce sentiment était l'amour des hommes, en vertu d'un commandement supérieur à l'intelligence. L'obéissance au commandement produisait l'union de l'homme et de la société, ou des deux termes de l'action universelle : cette union était le principe de toute existence. Son dernier résultat était l'identification des deux termes, ou la production d'une forme unique de toute action. En vertu de cette forme, l'amour des hommes, ou le sentiment moral, n'existe plus en vertu d'un commandement supérieur à l'intelligence ; il existe par lui-même, et il est fondé sur la connaissance du principe même de toute existence avec lequel il est identique : ce sentiment se développera sous la troisième période de la seconde époque.

Le droit universel qui naît du sentiment commandé par un principe supérieur à l'intelligence, n'est pas la simple alliance fondée sur le respect humain. C'est l'union spirituelle ou l'association de tous les hommes qui reconnaissent le principe ; c'est leur défense commune contre tous ceux qui le rejettent ou qui le méconnaissent.

Le droit public est la subordination hiérarchique dans les simples limites de l'action sociale. Celui qui détruit la hiérarchie, ou celui qui l'étend au-delà de l'action, viole le droit, et doit nécessairement succomber sous la toute-puissance de l'association commune.

Le droit privé est la détermination des formes d'action individuelle que la hiérarchie ne comprend pas ; ce droit n'est plus fondé sur l'attribution constante, faite à *chacun*, des objets du monde que le souverain avait primitivement reconnus siens ; il repose sur la conformité du résultat de l'action individuelle avec l'action universelle. L'attribution constante n'est qu'un des éléments de ce droit ; l'élément qui domine les autres est la progression ou le développement des facultés humaines. L'attribution constante est une des formes de ce développement ; elle ne le constitue pas ; de là naît un principe fort supérieur à celui du droit romain. En vertu de ce principe, c'est le développement moral que l'action doit produire qui détermine le droit privé. L'esprit de la loi est le fondement du droit moderne, et chez les Romains la lettre se confondait avec l'esprit. Voilà pourquoi les limites du droit romain ne sont pas celles du droit moderne.

La séparation des deux natures est le fondement de l'ordre universel de la seconde période. Leur union, par la forme logique de toute action, est le fondement de l'état particulier de la société humaine. L'opposition de ces deux principes a produit les faits ou l'histoire de cette période.

Cette opposition devait se manifester par deux ordres de faits : le premier devait naître de la séparation même des deux natures et le second de leur mode d'union.

Depuis les premiers empereurs de Rome jusqu'à Constantin, le premier ordre de faits résulte de la défense du pouvoir social contre les peuples appelés barbares, ou opposés au principe de la sociabilité, et contre les divisions des deux éléments constitutifs de ce pouvoir, l'homme et la société. Ces deux espèces de défenses forment le même ordre de faits. Ils naissent de la séparation des deux natures, ou de la différence de la forme humaine et de la forme logique de toute action. Le second ordre de faits résulte de la soumission absolue de la forme logique au pouvoir social. C'est là l'origine des persécutions contre les chrétiens, dont la soumission absolue fut le seul mode d'union de la forme logique et du pouvoir social.

Depuis Constantin jusqu'à l'établissement définitif des Barbares, le premier ordre de faits résulte de l'invasion successive des diverses parties de l'empire, et des schismes qui déchirèrent l'Église. Le second résulte de la limitation, faite par les conciles, du mode de conception de la foi chrétienne et de son adoption universelle.

Depuis l'établissement des Barbares jusqu'à Charlemagne, le premier ordre de faits résulte des luttes entreprises, en vertu des deux modes de conception de l'union des deux natures, pour universaliser la domination de chacun de ces modes. Ce sont les

;uerres de Mahomet et de ses successeurs, :t celles qui éclatèrent au sein même des ètats chrétiens. Le second ordre de faits résulte de la limitation respective des deux nodes, et de la constitution sociale qu'elle 'onda.

Depuis Charlemagne jusqu'aux premières :roisades, le premier ordre de faits résulte les efforts tentés par le pouvoir spirituel)our dominer le pouvoir temporel, et de la ·ésistance du pouvoir temporel, qui s'étenlit jusqu'à l'attaque du pouvoir spirituel : le là vint l'anarchie féodale. Le second orlre de faits résulte de la soumission tempoelle du pouvoir spirituel et de sa dominaion dans les limites temporelles auxquelles l se soumit.

Depuis les croisades jusqu'à Luther, le ›remier ordre résulte du choc des deux moles de conception de l'union des deux naures, par le fait même des croisades et des uerres entreprises pour la délimitation des tats européens. Le second ordre résulte de ı subordination du pouvoir temporel à la ›rme spirituelle qu'il revêtit; c'est ainsi u'il développa les arts et affranchit les faultés humaines.

Depuis Luther jusqu'à la révolution franaise, le premier ordre de faits résulte des ıttes par lesquelles fut détruite la forme :mporelle du pouvoir spirituel, et par lesuelles ce pouvoir fut soumis à la forme ›gique de toute action; ce fut l'objet des uerres de religion et des entreprises des ›is contre la noblesse. Le second ordre de ıits résulte de la reconnaissance universelle u droit individuel, ou du principe logique ui est dans tout homme : ce fut l'effet de limitation que les réformateurs et les phisophes imposèrent à l'action des gouvernements.

C'est par l'union de l'action des gouvernements et de la forme logique de toute acon que doit commencer la troisième péode de la seconde époque.

Cette union naîtra de la constitution de ntelligence humaine, sous la forme réelle ı principe logique qui est dans tout home : c'est le gouvernement de l'individualité orale; il est fondé sur la détermination des éments de l'intelligence, comme principes : toute élection politique. Ces éléments nt tout ce qui n'est pas une simple force exécution, tout ce qui personnifie une ée qui s'exécute, tout ce qui constitue enı une individualité propre et une valeur spéciale. Ainsi, tout ce qui ne personnifie pas une idée qui s'exécute, tout ce qui obéit dans ses conditions principales d'existence, ou tout ce qui est soumis à l'empire inévitable d'une idée personnifiée par une autre individualité, n'est pas un pur élément d'intelligence; c'est simplement un élément de force sociale : pour un tel élément, le choix ou l'élection est faite avant toute constitution politique. Les éléments de la force sociale ne peuvent reconnaître d'autres choix que ceux en vertu desquels elle existe et se soutient : là est le principe de l'union de l'homme et de la société; là est le fondement de l'organisation en vertu de laquelle l'intelligence humaine possédera une constitution déterminée.

Après la destruction de la forme que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel avaient revêtue pendant la seconde période, la société ne repose plus que sur l'individualité morale. Ce point élevé du développement de l'homme suffit pour démontrer la supériorité du présent sur le passé. Il imposait un ordre particulier d'expériences politiques. L'individualité morale a été formée par la limitation de l'action positive des gouvernements. Elle ne détermine que les conditions de l'existence individuelle. Cette détermination a été opérée en vertu du mode négatif de la méthode syllogistique; les gouvernements n'agissent qu'en vertu du mode positif. Le principe dominant, ou l'intelligence individuelle, ne peut produire un tel mode qu'en vertu de la révélation de toutes les conditions de l'existence politique ou collective; elle n'est pas par elle-même productrice de ce mode : l'action de la loi universelle doit lui en soumettre les éléments. De là naissait, pour le gouvernement fondé sur l'individualité morale, l'invincible nécessité de reproduire, par ordre rigoureusement chronologique, les divers systèmes qui ont régné pendant les deux périodes écoulées de la seconde époque. Depuis l'état populaire des Grecs jusqu'à nos jours, ces systèmes étaient fondés sur le droit absolu du pouvoir constitué. Ce droit était sanctionné par la Divinité même, et il était démontré par les nécessités de l'existence sociale. Voilà l'explication du principe unique des gouvernements qui se sont succédés depuis quarante ans, dans le centre d'action universelle où a été proclamé le règne de l'individualité morale. Ce principe devenait *la loi des circonstances.* Les divers

systèmes qu'il soutenait étaient primitivement nés de l'état social ; ils se reproduisaient comme nés de l'état du pouvoir social après la destruction de toutes les formes reconnues, et en l'absence de toute conception individuelle propre à le constituer. Cette différence d'origine explique la courte durée de leur reproduction, et leur caractère d'expériences politiques. L'état du pouvoir qui avait à s'organiser, en vertu de l'intelligence individuelle, offrait la même série de conditions que la société humaine soumise à l'empire de la méthode syllogistique. Voilà pourquoi les systèmes des Grecs, des Romains, des empereurs, du moyen âge et de l'ère moderne, se sont succédés en France sous la Convention, le Directoire, l'Empire, la Restauration et le nouveau Gouvernement. L'individualité morale a limité leur action, elle ne l'a pas dominée ; elle a été le mode positif de la destruction de tout système qui n'était plus compris dans *la loi des circonstances ;* et ce n'est qu'à la fin de toutes les expériences qu'elle-même se révèle dans toute sa puissance, et que l'intelligence s'élève en vertu de la connaissance de toutes les formes que la société avait imposées à sa manifestation, jusqu'à la conception de la forme unique de cette manifestation : c'est là l'union du principe logique et de la société, de la liberté et du pouvoir, de l'intelligence et de la force, de la limitation et de l'action, du mode négatif et du mode positif. Cette conception est fondée sur le droit absolu de la forme humaine du principe ; elle est sanctionnée par la démonstration de l'union des deux natures, ou du concours de toute action pour produire ce droit : voilà la sanction divine. Par elle, tout autre droit est effacé.

La démonstration de l'union des deux natures résulte de la conception de la double forme d'action qui a existé en vertu de la méthode syllogistique ; cette conception n'était possible qu'après la manifestation des états sociaux nés de l'institution de l'intelligence humaine, ou de la cause abstraite de l'ordre, et qu'après la vérification des systèmes produits par cet état, relativement à l'individualité morale. Sa certitude est fondée sur l'arrangement universel des faits moraux. Le passé est expliqué, le présent est légitimé, l'avenir est garanti. L'union des deux natures est le dernier résultat de l'action antérieure, et l'union des deux modes de l'intelligence est le dernier résultat des systèmes nés de cette action : ainsi la démonstration est irrécusable.

Ici commence un ordre nouveau : c'est celui de la constitution politique de l'intelligence. Jusqu'à présent elle n'était qu'instituée ; elle avait une forme reconnue : cette forme ou cette constitution ne comprenait pas tous ses éléments. La forme chrétienne ne les avait pas encore soumis à la constitution politique ; elle ne dirigeait pas l'action universelle ; elle ne déterminait le droit qu'en vertu de la limitation du mode de cette action. L'ordre nouveau, ou la constitution politique de l'intelligence, fonde le droit sur la connaissance de l'action universelle, et cette action est déterminée par tous les éléments de l'intelligence. C'est la souveraineté absolue de la forme réelle du principe logique, ou de sa forme démontrée.

La manifestation du principe et sa doctrine avaient soumis le monde à la cause. Les deux natures s'étaient reconnues ; le lien par lequel leur union devait s'opérer existait ; le mode de son action était infaillible ; mais la forme même de l'union n'était pas déterminée : voilà pourquoi la démonstration de la conformité de l'action accomplie avec le lien, ou le principe logique, était nécessaire pour la détermination de cette forme.

L'intelligence, politiquement constituée en vertu de cette démonstration, est complètement affranchie ; elle connaît la loi de son développement ; elle sait d'où elle vient et où elle va ; elle est légitimée. L'ordre qu'elle conçoit dans le monde est absolu : il n'y a rien en dehors. La diversité des modes de l'action a été créée, afin qu'ils fussent ramenés par elle à un mode unique : les sciences logiques et politiques exposent ce mode, les sciences physiques et mathématiques sont dépendantes ; elles servent à ramener la diversité à l'unité : l'ensemble existe. Les sciences physiques et mathématiques ne pouvaient servir qu'en vertu de la connaissance de la loi universelle ; cette connaissance ouvre pour elles une ère nouvelle. Les quatre ordres scientifiques ont à déterminer les rapports de l'être moral et de l'être vivant ; ils ont à constituer l'union des deux natures, ou à soumettre la cause au monde.

Le monde est soumis à la cause ; la nature spirituelle domine ; la mission apostolique est finie. Il faut que la nature spirituelle se mette en harmonie avec la nature humaine, ou avec le monde ; il faut que les conditions

universelles de l'existence soient identifiées avec la nature spirituelle, ou soient conçues par elle; il faut que l'homme devienne la loi vivante; il faut qu'il soit formé par l'intelligence. Voilà la soumission de la cause au monde; voilà le principe d'action de la sixième période de l'histoire de l'être moral, et la fin du règne de la méthode syllogistique.

En vertu de l'individualité morale, le double mode de l'intelligence sera politiquement constitué ; l'action de cette constitution parviendra à placer dans l'homme la forme unique de l'union des deux natures. La forme humaine sera évangélique; la troisième époque du développement moral commencera. Avant qu'elle commence, les trois temps de a dernière période de la seconde époque s'accompliront.

Le premier organisera dans le monde la nanifestation de l'intelligence par le moyen le l'individualité morale.

Le second fera résulter cette manifestaion de l'existence sociale de l'individu.

Le troisième fera résulter cette manifestaion des conditions de l'existence du monde, ou des conditions universelles de toute exisence.

C'est là une série d'expériences dont les ermes sont d'avance marqués en vertu de a démonstration complète du mode unique le la loi évangélique. Pendant la première ériode de la seconde époque, la méthode yllogistique, qui constitue l'intelligence, gissait en vertu de la connaissance d'une ause de l'ordre, qui n'avait d'autre fondenent que la force humaine, ou le pouvoir ocial ; elle agrandissait ce pouvoir, et le ernier terme était la constitution d'une orce, ou d'un pouvoir unique. Pendant la ériode suivante, la soumission absolue à ce ouvoir était le principe logique de toute ction ; il conduisait l'homme à la connaisance de la forme unique de l'intelligence ; nais son mode était purement individuel ; l n'existait que dans la foi : le terme voulu ar la loi universelle était inconnu. Pendant a troisième période, ce terme est marqué ; e principe de l'action est connu ; son mode st formulé; la certitude de son dernier réultat est absolue : voilà la différence des ois périodes du règne de la méthode syllogistique.

La connaissance des époques est celle du éveloppement de l'être moral. Ce développement est le fait de la loi évangélique; elle est conçue par lui ; il la prouve; il justifie toute action; le monde est en accord avec toute existence. L'homme connait sa place dans l'ensemble des êtres et des temps; il marche les yeux ouverts à l'accomplissement de sa destinée. Ce qui a été lui révèle ce qui sera; ce qui a été et ce qui sera lui fait connaître ce qui est. Le présent n'est compris que par le passé et l'avenir; l'avenir n'est compris que par le passé. La connaissance de l'avenir nait de l'immutabilité des trois principes dominants du monde : la force, l'intelligence et la moralité. Ce que l'intelligence a conçu de l'action de la force est la moralité; la moralité est la loi. Les formes d'action que cette loi comprend se retrouvent invinciblement dans l'avenir; il y a de plus celles que la nouvelle action manifeste. Ainsi, le présent n'est que le point où l'action, déterminée par la conception primordiale des principes dominants du monde, est arrivée : ainsi, plus le passé est compris, plus les formes sous lesquelles ces trois principes se sont produits se trouvent nettement déterminées; plus l'avenir est connu, plus le présent est apprécié.

Toute capacité nait d'une appréciation de l'action sociale. La mission de ce temps est l'appréciation de sa forme absolue : de là naitra l'admission de cette forme par toute capacité ; les intelligences seront dominées; toute action sera une expérience qui complètera l'œuvre commencée par cette appréciation; l'ordre sera rigoureux; la loi se retrouvera dans chaque fait; toute contradiction sera expliquée; tout système aura sa raison. Dès ce temps il existera un centre indestructible où aboutiront tous les éléments de l'intelligence humaine; les quatre ordres scientifiques seront établis dans le monde; leurs rapports seront fixés en vertu du mode unique de la loi évangélique. Ainsi la détermination de ce mode ouvrira la voie pour la découverte de la loi de relation de l'être moral et de l'être vivant, et cette loi se confondra dans la loi évangélique. Voilà la forme de l'action de la troisième période de la seconde époque.

La troisième époque commencera après cette période. L'être moral se sera révélé; les formes de l'action seront en lui ; il agira en vertu des conditions mêmes de son existence, il s'identifiera avec le monde. La méthode évangélique régnera. L'homme ne sera plus soumis au monde : il le dominera; sa liberté sera entière; il sera une loi. Ce

qu'il voudra sera : il voudra ce qui sera dans la loi; sa puissance sera absolue.

La démonstration de la loi évangélique aura enfin produit l'homme; la méthode syllogistique n'aura plus d'emploi; les formes du raisonnement seront remplacées par les formes mêmes de la connaissance. L'œuvre du temps présent était donc la démonstration de la loi évangélique : ce temps est dans la seconde époque; il n'a point à s'occuper de la troisième; il ne la comprendrait que comme la suite des deux autres; il ne la comprendrait pas dans ses formes d'action : il n'est appelé à connaître que l'ordre des trois principes pendant cette époque. Cet ordre est marqué par la formation de la moralité absolue. La force sera soumise à la moralité en vertu de l'intelligence. Le temps présent doit s'occuper de l'action que la méthode syllogistique accomplira dans le monde.

Le principe, la forme et le but de cette action sont rigoureusement indiqués par *la détermination des principales époques des sciences logiques et politiques.*

Ces sciences comprennent l'être moral. Leur histoire est identique avec la sienne. Le développement de l'être moral s'opère en vertu de la loi qu'elles exposent. Le mode unique de cette loi est la conception des formes que l'action a révélée. Cette conception constitue l'être moral; elle le commence; la loi et l'action lui sont antérieures. La conception se manifeste par le fait du temps dans l'existence de l'être moral, ou de l'être qui connait. Le temps produit les époques de cette existence. Elles sont distinguées par la relation des formes qu'elles révèlent avec les formes mêmes de l'être moral. L'être moral *existe*, il *connait*, il *agit*. La première époque révèle les formes de l'existence, la seconde celles de la connaissance, la troisième celles de l'action. Le principe unique des trois époques est la loi évangélique; leur mode unique est la conception des formes révélées; leur fait unique est l'action manifestée par cette conception.

Tant que les formes de l'existence ne sont pas complètement manifestées, celles de la connaissance ne peuvent être révélées. L'homme individuel et l'homme collectif sont incertains de la durée de leur existence et cherchent à la fonder. La société ne possède aucune garantie contre les agents qu'elle ne comprend pas ou qu'elle n'a pas classés. Le terme de son action est la soumission universelle de ces agents. Il suffit qu'elle leur résiste : alors commence la révélation des formes de la connaissance.

La conception de l'existence, sous une forme unique, est le point de départ de cette révélation. Cette forme est l'union de l'homme à l'homme, en vertu de l'opération de l'intelligence. Son union à la société et au monde, en vertu de la même opération, complette la seconde époque. Il doit comprendre toutes les formes de cette triple union avant d'être identifié avec elles et d'agir par elles. Jusque-là il n'est pas certain de la réalité de sa connaissance; il ignore les conditions universelles de toute existence. Le terme de l'action de cette époque est la conception de ces conditions ou de toutes les formes de la connaissance. Alors l'homme est constitué, il est complet : mais les formes de l'action ne lui sont pas manifestées; il agit en vertu des formes de la connaissance.

Le terme de la troisième époque est la révélation des formes mêmes de l'action, c'est l'essence des choses; c'est l'identification du monde et de l'être moral; *c'est la fin.*

Ainsi la conception des formes que l'action révèle est le mode unique de la loi évangélique. La conception des trois ordres de formes détermine la connaissance des trois époques de l'action. La connaissance des époques est la détermination du mode absolu de l'action, et la détermination de ce mode révèle le mode particulier de l'action de chaque époque.

Les formes de l'existence se manifestent en trois périodes : la première révèle les formes de l'existence individuelle, la seconde celles de l'existence sociale, la troisième celles de l'existence du monde.

Le principe de l'action par laquelle l'existence individuelle se révèle, est l'attribution de toute existence à celle de l'homme. La forme unique de cette action est la lutte de l'homme contre l'homme; la fin est inévitablement la destruction de toute existence purement individuelle : là commence la société.

Le principe de l'action par laquelle les formes de l'existence sociale sont révélées, est la perception individuelle, sa forme est la domination absolue de la capacité fondée par cette perception. Son résultat est l'institution des formes de l'existence sociale déterminées par la capacité individuelle. Là commencent les rapports directs du monde

et de la société ; il faut que la société se soumette aux formes de l'existence du monde.

Le principe de l'action par laquelle les formes de l'existence du monde sont révélées, est la perception signifiée. Sa forme est la domination absolue du signe ; sa fin est la conception de la forme unique de toute existence ; c'est l'union de l'homme au monde par la volonté de l'homme, et en vertu de la conception des formes du monde : là se termine la première époque.

Par l'attribution évangélique, par la perception et par le signe, l'être moral connaît les formes de son existence ; il ignore les conditions universelles de l'existence, ou les formes mêmes de sa connaissance. Elles se manifestent en trois périodes : la première révèle les formes de la connaissance de l'homme, la seconde celles de la connaissance de la société, la troisième celles de la connaissance du monde.

Le principe de l'action par laquelle les formes de la connaissance de l'homme sont révélées, est la conception de la cause de l'ordre dans l'homme. Sa forme est la vérification de cette cause par la force, l'intelligence et la moralité humaine. Son résultat est l'institution d'une forme unique de la domination de l'homme : là commence la révélation de la forme unique de l'ordre en vertu de la conception de toutes les formes de la connaissance de l'homme ; il faut que la société se soumette à cette forme ou cause unique.

Le principe de l'action par laquelle la société est soumise à cette cause, est la conception d'un mode d'union entre l'homme et la société ; sa forme est l'institution de ce mode, ou la fondation du droit individuel ; son résultat est la reconnaissance de ce droit déterminée par la moralité individuelle. Là commence la conception de la société sous une forme unique, ou la révélation de la forme absolue de sa connaissance, ou la manifestation des formes de la connaissance du monde : c'est la soumission de la cause au monde.

Le principe de l'action par laquelle la cause sera soumise au monde, ou par laquelle les formes de la connaissance du monde seront révélées, est la conception d'un mode d'union entre la société, ou l'homme social, et le monde ; sa forme est la vérification de ce mode, ou l'action directe de la société sur le monde en vertu de son organisation ; cette organisation est celle qui tend à manifester tout élément d'intelligence. Son résultat est la révélation complète de toutes les formes de la connaissance.

Alors l'homme est formé. La méthode évangélique règne. La troisième époque commence. C'est la manifestation des formes mêmes de l'action ou de l'essence des choses.

Ainsi, pendant la première époque, l'homme a agi pour exister ; dans la seconde, pour connaître ; dans la troisième, il agira pour former.

Le principe, la forme et le but de l'action du temps présent sont donc rigoureusement indiqués par la détermination des principales époques des sciences logiques et politiques.

La société est une forme de connaissance ; la forme par laquelle l'homme social connaît, est conçue : voilà le point de départ du temps présent. L'union existe entre l'homme et la société ; en vertu de cette union, dont il suffit que le point de départ existe, ou que le principe soit conçu, l'action universelle révèlera les formes de la connaissance du monde : voilà le mode de cette action ; elle unira l'homme social au monde, ou soumettra la cause au monde : voilà le but. Le temps présent termine la seconde et commence la troisième période de la seconde époque.

La loi évangélique est justifiée : elle a un mode unique ; l'ordre des faits qu'elle a manifestés est absolu. La connaissance humaine est sans limites ; elle est soumise à des temps marqués ; il fallait déterminer ces temps : le présent a une mission en vertu de cette détermination.

La solution des questions que l'homme agite s'opère dans un ordre qui ne sera ni interrompu ni interverti. Rien ne lui sera éternellement caché. Il est né pour la vérité. Il est né pour concourir à la grande œuvre par sa connaissance. La grande œuvre est la formation de l'être moral. L'homme en est le moyen et le but ; le principe se révèle en lui. L'intelligence le conçoit, par elle est la révélation. Les formes qu'elle comprend déterminent toute action ; celles que l'action nouvelle manifeste produisent toute nouvelle existence. Toute intelligence s'applique à comprendre les formes révélées ; toute force est employée à l'action ; toute loi est un mode par lequel l'intelligence et la force concourent à l'action. La loi fait la moralité. Chacun de ces

trois éléments n'existe que par les deux autres ; il n'y a pas de force qui ne soit soumise à une forme d'action ; il n'y a pas de forme d'action qui ne soit une loi, et qui n'ait sa raison dans l'intelligence. L'intelligence est donc la forme unique de toute existence ; la loi des faits qu'elle a produits est la seule qui doive être recherchée, et qui puisse être exprimée. Toute tentative pour exprimer la loi des faits que l'intelligence n'a pas produits en vertu d'une forme qu'elle a conçue, serait insuffisante. Cette tentative concourrait à l'action présente ; elle serait inspirée par la conception des formes révélées ; elle ne serait pas la conception primordiale de l'action nouvelle ; elle serait subordonnée à l'évènement de la conception qui l'aurait enfantée. L'homme ne sort pas des conditions de son existence ; ce qu'il fait sert au but unique ; il faut marquer la place de chacun de ses actes. Il sait ce qu'il est par la connaissance de ce qu'il a été. La justification du passé a toujours été le point nécessaire. Celui qui se produit au jour doit légitimer sa mission ; il doit être armé de son titre. Le titre d'un homme est la place que ses actes occupent dans l'ordre universel. Le titre de celui qui conçoit cet ordre est dans sa conception même. Il est cru ; parce qu'il est en harmonie avec les autres, les autres l'élèvent, parce qu'ils sont élevés par lui. Il connait sa destinée, parce qu'il connait le mode de l'action dont il est le principe. Le premier acte de ce mode est le sien ; cet acte est une vie : à son accomplissement sa vie est consacrée ; c'est ainsi qu'il achève la justification de la loi unique. Après lui, le monde marche en sa voie nouvelle, et l'action de la loi révèle des formes jusque là inconnues. Ainsi l'homme s'agrandit de toute la puissance de la loi ; sa grandeur est dans la connaissance de la limite qu'elle lui impose. Là est le principe de certitude des trois époques. L'homme qui marque la limite est celui qui connait ; celui qui connait est celui qui agit. L'action ne vient que de la foi ; la foi est la connaissance ; la connaissance est la loi elle-même : l'identité est parfaite. L'homme qui connait est une des formes de la Divinité qui agit. Il n'est pas permis de tenter la Divinité, ou d'expliquer les desseins qu'elle n'a pas manifestés. Celui-là agit mal qui agit sans mission ; il n'y a de mission qu'en vertu de la connaissance du bien : ce titre suffit. La connaissance du bien est réservée aux esprits droits et aux cœurs simples. Les esprits droits sont ceux qui comprennent la loi ; les cœurs simples sont ceux qui s'y conforment. En tout homme la loi vit, en tout pays elle règne, en tout temps elle agit : la diversité de ses modes n'est que d'homme à homme, de pays à pays, et de temps à temps. L'unité est dans tout homme, dans tout pays, dans tout temps ; elle est dans le premier et dans le dernier ; elle est dans l'ensemble et dans chaque partie. Il y a un tout indivisible qui n'a pas de limite ; la limite est dans l'homme : elle a été faite pour lui et par lui, afin qu'il pût comprendre ; la loi est dans ce tout. La conception de l'ordre absolu des faits qu'elle a produits est la limite même qu'il faut atteindre : c'est l'atteindre que commencer un nouvel ordre en vertu de cette conception : ce serait la dépasser qu'agir en vertu de l'ancien ordre. Alors l'homme serait un être purement formel ou matériel ; son intelligence serait réduite à rien ; elle n'aurait plus à comprendre : elle ne comprend que ce qui est nouveau ; ce qui est ancien est organisé, existe et vit par l'action. L'action ne peut donc pas s'arrêter ; mais le fait de l'intelligence domine le fait de l'existence ; il n'y a que le fait de l'action qui domine le fait de l'intelligence. Là est l'ordre, là est la loi unique. Cette loi fut donnée au premier homme, et en elle était le monde. L'action accomplit la loi ; la loi n'est pas l'action : elle n'en détermine que la forme. La forme n'exprime donc la loi qu'en vertu de la conception de l'action ; l'action ne peut être conçue que par l'ordre ; l'ordre seul exprime la loi ; il est la forme unique de la connaissance ; il est le mode de l'action nouvelle. L'ordre, la loi et l'action ne sont qu'un : c'est le monde qui était dans la loi donnée au premier homme : la loi fut donc le monde, en vertu de la conception de l'ordre.

L'ordre fut dabord dans l'existence. L'être qui la conçut s'affranchit de toute loi : il brisa le lien du monde ; il viola le commandement divin ; il versa le sang du juste. Il n'y eut que des existences distinctes. La société la forme de l'action. La loi vivait dans l'existence que cette action avait fondée ; la forme que la loi révéla par cette existence fut celle de la société : là fut le lien nouveau. Celui qui le conçut commença une existence nouvelle ; il tira l'homme de l'ordre individuel ; il fonda l'ordre social ; la loi fut vivante dans la société humaine. Les formes qu'elle re-

véla en vertu de l'existence sociale, furent celles de l'existence du monde; elle unit l'homme au monde. L'homme conçut pour lui-même une forme unique d'existence; par elle, la loi fut dans son intelligence; il fallait donc qu'elle manifestât les formes de l'intelligence. Ces formes ou ces organes de l'intelligence sont l'homme individuel, la société et le monde : voilà les trois périodes de la seconde époque. La première a révélé les formes de la connaissance de l'homme individuel, et l'a soumis à une seule : tel est l'ordre de cette période. La forme unique est celle de l'union de l'homme et de la société; la loi est tout entière dans cette union : par elle, elle a révélé la forme unique par laquelle la société est l'organe de l'intelligence. Là finit la seconde période. La loi doit, en vertu de l'union de l'homme et de la société, ou de la forme qui fait de la société l'organe de l'intelligence, révéler les formes de la connaissance du monde; par elle enfin sera conçue la forme unique par laquelle le monde est lui-même l'organe de l'intelligence : tel est l'ordre de la troisième période. Ses trois temps sont marqués. Le premier révélera les formes de la connaissance du monde par l'homme individuel; le second révélera les formes de la connaissance du monde par la société; le troisième révélera les formes de la connaissance du monde par les conditions mêmes de toute connaissance. Alors la loi sera vivante en vertu de la moralité humaine; elle commencera la révélation des formes de l'action; l'ordre de l'intelligence sera dans le monde; l'homme sera dieu : il formera.

L'union parfaite des hommes naîtra de l'ordre absolu de toute action. C'est cette union qui vient de la loi unique; c'est cette loi à laquelle manqua le premier homme, et qui le relève de sa chute par une réparation successive marquée par des époques distinctes; c'est cette loi toujours promise, et qui ne pouvait être proclamée qu'une fois, et par un homme choisi entre les hommes. Cette loi accomplit la destinée du monde. Après avoir reçu du fils d'Abraham et de David la sanction divine, méconnue, mais révérée par l'enfant d'Ismaël, elle fut répandue dans l'univers; et maintenant, triomphante du mensonge sacrilége de tous ses faux prophètes, elle y vient régner, afin que les promesses de l'Éternel ne soient pas faites en vain.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES ET DES NOMS

DES PRINCIPAUX HOMMES ILLUSTRES

CONTENUS DANS CET OUVRAGE (1).

TOME I.

A.

(1) Les mots en *italique* indiquent les articles de détail qui n'ont point été insérés dans l'ouvrage, mais qu'on retrouve dans d'autres articles collectifs ; ils sont placés dans l'ordre alphabétique. — Les noms des hommes illustres sont en petites majuscules.

TOME II.

TOME III.

TOME IV.

C.

TOME V.

TOME VI.

TOME VII.

TOME VIII.

D.

TOME IX.

E.

TOME X.

F.

TOME XI.

TOME XII.

TOME XIII.

I.

J.

TOME XIV.

TOME XV.

TOME XVI.

N.

TOME XVII.

O.

P.

TOME XVIII.

TOME XIX.

Q.

R.

TOME XX.

TOME XXI.

T.

TOME XXII.

TOME XXIII.

TOME XXIV.

SUPPLÉMENT.

TABLEAUX
DES CONNAISSANCES HUMAINES

FAISANT SUITE A L'ENCYCLOPÉDIE MODERNE.

FIN DE LA TABLE.

